UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

I

REVUE
HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE.

TOME CENT TRENTE-QUATRIÈME

Mai-Août 1920.

169353.
14.2.22

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1920

D
1
R6
t. 134-135

PIERRE DU CHASTEL

GRAND AUMÔNIER DE FRANCE

(Suite et fin[1]*)*

Cette décision mécontenta ceux qui voulaient sincèrement perdre Dolet et qui étaient inquiets de l'influence acquise par Pierre Du Chastel. Le cardinal de Tournon reprocha un jour à celui-ci d'abandonner le parti des bons catholiques pour protéger des athées, pires que des luthériens, et de manquer ainsi à tous ses devoirs d'évêque. Du Chastel, fort ému, retourna contre lui cette accusation : il s'était conduit en évêque et le cardinal en bourreau. Ce n'était pas excuser les crimes de Dolet que de montrer son repentir et de garantir qu'il changerait de conduite. Du Chastel exprima ses idées sur les devoirs du clergé qui devait essayer de ramener les pécheurs au bien, alors que certains poussaient le roi à user de sévérité envers eux et à recourir aux supplices barbares. Du Chastel était assez sûr de la confiance du roi pour être franc et pour s'engager ainsi contre le parti des rigoristes[2].

Au même moment, d'ailleurs, Du Chastel agissait pour maintenir le roi dans l'union avec l'Église romaine. Henri VIII avait envoyé à François Ier un mémoire pour expliquer le schisme d'Angleterre et pour l'engager à suivre cet exemple. Il y était question notamment de la sécularisation des biens d'Église dont les avantages pouvaient déterminer la décision du roi. Celui-ci était hésitant : certaines opinions exprimées dans le mémoire lui semblaient exagérées, mais d'autre part il entrevoyait une opération fructueuse et conforme à la raison. Il considérait comme un crime de laisser à la disposition d'un clergé paresseux des biens qui, entre les mains du souverain, pouvaient être employés

1. Voy. *Rev. histor.*, t. CXXXIII, p. 212-257.
2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXIX.

à soulager le peuple, à secourir les pauvres, à encourager la religion et la science et à garantir la sécurité de tout le royaume. François Ier exprimait ces idées à Du Chastel, très gêné pour répondre sur un point où les sentiments et les opinions du roi étaient bien arrêtés et où il risquait de les heurter inutilement. De plus, il allait être amené lui-même à critiquer la politique royale, audace dont il redoutait les conséquences.

Les souverains, en effet, lui semblaient responsables de cette décadence du clergé. Si les évêques et les abbés étaient indignes, la faute en était au roi qui les avait choisis. Sans attaquer précisément le principe des nominations ecclésiastiques, sans critiquer ouvertement le Concordat, Du Chastel laissait entrevoir son blâme. Le remède n'était pas dans la confusion du pouvoir laïque avec le pouvoir religieux qui s'accomplissait en Angleterre, ni dans une extension des domaines royaux aux dépens de l'Église. Les sécularisations seraient contraires à la volonté de ceux qui lui avaient légué leurs biens ; la raison et le droit les réprouvaient. Cette injustice serait en outre inutile, car l'État ne retirerait pas plus de profit de ces biens une fois sécularisés qu'il n'en recevait dans la situation présente. Les rois devaient se borner à surveiller scrupuleusement la discipline du clergé. François Ier avait écouté Du Chastel avec bienveillance et Galland ajoute qu'il prit ensuite la parole pour blâmer la politique de Henri VIII et ses imaginations singulières[1].

En 1545, on voyait approcher le moment attendu depuis dix ans où pourrait se réunir le Concile qui rétablirait l'unité de l'Église. La France était en paix avec l'Empire et on espérait encore que les protestants accepteraient d'y participer. Ces circonstances étaient favorables à Du Chastel qui pensait faire partie de l'ambassade chargée de représenter la France au Concile. C'était une occasion d'agir en vue de cette réforme pacifique dont il était partisan, et de s'attribuer ainsi un rôle éminent, agréable à son ambition. Il suggéra au roi l'idée de convoquer une assemblée préparatoire composée de théologiens français. Le Concile devait avoir de graves conséquences pour l'avenir de la religion et du royaume. La mission française qui s'y rendrait aurait affaire à des savants rompus depuis vingt-cinq années aux études religieuses et inébranlables dans leurs convictions. Il faudrait employer contre eux non pas la scolastique aux méthodes

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLII.

désuètes, mais des raisonnements tirés d'une étude approfondie de l'Écriture sainte. Une documentation exacte sur l'histoire des origines religieuses serait nécessaire, appuyée sur une connaissance des langues anciennes suffisante pour l'intelligence et la critique des textes.

Du Chastel, dont la clairvoyance fut justifiée par les événements, se défiait d'ailleurs des intentions du pape qui n'était point favorable aux privilèges du roi dans l'Église gallicane et qui pouvait s'accorder avec Charles-Quint pour les menacer. Ces droits devraient être étudiés spécialement pour permettre d'en soutenir à l'occasion la légitimité. Cette assemblée préparatoire permettrait ainsi aux théologiens de se préparer aux discussions du Concile et de choisir ceux d'entre eux qui, par leur souplesse et leur rectitude de jugement, seraient les plus aptes à cette mission. Son plus grand avantage consisterait surtout à établir entre tous les représentants du clergé français l'unité de doctrine sur les questions controversées. Cette cohésion était en effet indispensable pour assurer l'autorité des envoyés du roi et pour faire prévaloir cette opinion moyenne qui était celle de Pierre Du Chastel. Mais un tel accord, obtenu par l'élimination des éléments protestants, devait empêcher les réformateurs de soutenir leurs opinions dans le Concile et de reconnaître par suite son autorité. D'autre part, quand bien même les protestants auraient accepté la discussion, il était assez naïf de croire qu'on pût reprendre l'étude de la théologie à ses sources et trouver dans des textes rebattus depuis trente années des arguments irréfutables. C'était mal connaître les caractères et la portée de la Réforme. Cette méthode, excellente pour le succès de la politique française et de la théologie officielle, très profitable aux ambitions personnelles de Pierre Du Chastel, méritait beaucoup moins d'éloges au point de vue du rétablissement de l'unité catholique, si toutefois on pouvait conserver l'illusion d'y parvenir[1].

Les intentions de Du Chastel donnèrent lieu à des suppositions défavorables : Beaucaire, dans ses *Rerum Gallicarum Commentarii*, nous dit qu'il espérait être choisi par le roi comme chef de l'ambassade française. Comme ses connaissances en théologie étaient assez courtes, il aurait fait réunir l'assemblée de Melun pour s'éclairer lui-même sur les questions qui seraient

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LII.

débattues à Trente[1]. Cette opinion était du moins celle qui avait cours dans l'entourage du cardinal de Lorraine, représentant de la France au Concile.

Les théologiens s'assemblèrent donc à Melun, assistés de linguistes versés dans la connaissance du grec et de l'hébreu. Ils se partagèrent l'étude de toutes les sources du dogme et de l'histoire religieuse, textes de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église, textes historiques relatifs à l'Église primitive. Rien n'était plus simple que de trouver, dans ces documents dont l'autorité était hors de cause, les fondements des vérités chrétiennes. D'après Galland, les textes sur lesquels devait s'appuyer la doctrine orthodoxe auraient été discutés dans l'assemblée pour en découvrir le sens véritable. Beaucaire nous parle seulement de mémoires rédigés par chaque membre sur les points controversés. Les deux méthodes ne s'excluent pas et il est probable que des mémoires furent rédigés et discutés par les théologiens. Du Chastel résuma lui-même nettement les opinions sur lesquelles l'accord s'était ainsi fait, et il rédigea un exposé sommaire des vérités chrétiennes en quarante et un chapitres.

Cet exposé, dont nous connaissons simplement les titres de chapitres, passe en revue tous les points sur lesquels avaient porté les discussions depuis le début de la Réforme : il insiste particulièrement sur le péché originel et la justification, sur les œuvres et les sacrements. Nous ne pouvons que faire des suppositions sur la doctrine contenue dans cet ouvrage : ces titres de chapitres laissent toutefois supposer que le point de vue romain y était adopté, que tous les sacrements, la messe et toutes les pratiques catholiques s'y trouvaient justifiés. Deux chapitres intitulés : *De antiquorum auctoritate et conciliorum* et *De primario Petri et successorum loco*, devaient exprimer sur ces questions des opinions plus indépendantes que Du Chastel partageait d'ailleurs avec la plupart du clergé français. Mais, en général, cet exposé reprenait au fond les idées contenues dans les décisions publiées en 1543 par la Faculté de théologie contre la doctrine luthérienne[2].

Beaucaire reproche à Du Chastel de ne pas avoir publié les mémoires qui lui avaient été remis et de s'en être servi pour

1. Belcarius, *Rerum Gallicarum Commentarii*, l. 24.

2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LIII. Cet exposé doctrinal avait été publié dans un édit royal du 20 septembre 1543.

réaliser ses projets ambitieux en les remplaçant par une œuvre dépourvue d'originalité. Mais il n'est pas prouvé que ces mémoires aient contenu des pensées neuves et remarquables, puisque leurs auteurs étaient pour la plupart ces théologiens de Sorbonne dont la doctrine était bien connue.

Ce travail, après avoir été remis au roi, devait être étudié et discuté par Du Chastel en commun avec les représentants de la France au Concile[1].

Le premier effet fut une protestation du pape qui suspectait ces assemblées des clergés nationaux et les déclarait inutiles à la papauté comme au succès du Concile, alors qu'il était peut-être surtout mécontent des principes gallicans exprimés dans le travail de Pierre Du Chastel.

C'est ce dernier qui, au nom du roi, rédigea la réponse. Il y démontrait que cette procédure, loin de nuire au Concile ou au pape, était nécessaire pour délimiter les questions litigieuses, pour rendre efficaces les efforts du clergé catholique contre les réformateurs, dont il faudrait combattre la science qui était grande et l'entêtement qui était extrême. On pouvait assurément compter sur l'assistance de Dieu et du Saint-Esprit qui nous est promise dans l'Évangile, mais les souillures de notre existence, la décadence des mœurs et de l'antique discipline de l'Église nous rendaient indignes de cette protection à laquelle il fallait suppléer par une préparation plus savante[2].

Dans cette affaire du Concile, Du Chastel fut donc réellement l'inspirateur et l'interprète de la politique royale. Mais nous observons chez lui un sentiment très net de ses ambitions personnelles et une intelligence trop courte de la réforme protestante. Si jamais la reconstitution de l'unité chrétienne avait été possible, cette politique mesquine et chicanière y aurait mis obstacle. Elle aurait même empêché la restauration de l'église catholique dont il se déclarait partisan.

Les derniers mois du règne de François Ier ont vu commencer l'affaire que suscita la publication de la Bible imprimée en 1545 par Robert Estienne[3]. Du Chastel agit en faveur de l'éditeur

1. On ne sait pourquoi Du Chastel ne fit pas partie de la délégation française envoyée au Concile. Cette délégation se composait de Claude d'Urfé, Pierre Danès et Jacques Ligneri.

2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LIV.

3. *Biblia sacra latina, juxta veterem et vulgatam editionem : cui nova ex Hebraeo columnatim respondet : ad cujus margines annotantur variae lec-*

tant qu'il se sentit sûr d'être en accord avec le roi. Nous verrons comment il l'abandonna sous Henri II et quelles malédictions lui valut ce changement d'attitude[1].

A la vérité, Du Chastel ne pouvait pas ignorer les opinions religieuses de Robert Estienne. Mais il pouvait fermer les yeux sur des tendances qui ne s'étaient jamais exprimées par des manifestations scandaleuses, et il estimait que la plus grande indulgence était due à un homme qui s'était acquis par ses travaux de semblables mérites.

Quant à la Bible elle-même, il reconnaissait que certains passages en étaient blâmables et que, si la plupart étaient critiqués à tort, « il y en a d'autres qui méritent d'être condamnés plus rigoureusement ». Dans ce nombre il en cite plusieurs « d'une folle témérité ». Mais ces taches ne devaient pas entraîner la condamnation d'une œuvre aussi estimable par ailleurs. « Qui donc ignore, » écrivait-il, « que les Bibles d'Estienne sont enrichies, sur d'innombrables points, de notes, d'explications et d'autres additions utiles; que cette dernière édition, surtout, se recommande au jugement de tous les travailleurs et des savants par un talent, un soin et une habileté merveilleuse[2]? »

C'étaient précisément ces annotations qui avaient ému les théologiens.

Les premières critiques avaient été formulées par ceux de Louvain, puisque les docteurs de la Faculté de Paris leur répondaient en ces termes, dès le 25 avril 1545 : « Quant à la sainte Bible, annotée par Robert Estienne, nous la condamnons comme erronée et, si nous l'avions eue avant vous entre les mains, nous l'aurions, sans hésitation, condamnée[3]. »

tiones et expositiones ex doctissimis Hebraeorum commentariis, quibus explicantur obscuriores loci. Paris, 1545, in-8°, 2 vol.

1. Cette affaire provoqua une vive émotion chez les réformateurs qui nous ont laissé des récits plus ou moins détaillés. Le principal intéressé, Robert Estienne, en a fait un opuscule intitulé : *les Censures des théologiens de Paris* (Paris, 1552, in-8°). Ce récit, intéressant pour l'abondance et la précision des détails, n'est pas toujoura exact et manque parfois de clarté, par faute de suivre rigoureusement l'ordre chronologique des faits. L'*Histoire ecclésiastique* de Th. de Bèze et Henri Estienne, dans l'*Apologie pour Hérodote*, s'en occupent également. Galland ne parle de cette affaire que brièvement. Les documents originaux qui se trouvent aux Archives nationales (M 71) sont du plus grand intérêt et permettent de critiquer les autres sources.

2. Lettre de Du Chastel aux docteurs de la Faculté de théologie, du 26 janvier 1547 (Arch. nat., M 71).

3. Lettre des docteurs de la Faculté de théologie de Paris à la Faculté de

Pendant une année, l'affaire semble être demeurée dans le domaine des imprimeurs et des théologiens. Finalement, Estienne, par crainte que la vente de la Bible ne fût interdite, se rendit à la cour où il était sûr en pareil cas de trouver un appui et particulièrement celui de Pierre Du Chastel. Celui-ci partagea ses sentiments ; il craignait toutefois de s'aventurer en soutenant trop complètement Robert Estienne qui le trouva « par trop timide en une si bonne cause ». Il finit par approuver un compromis dont Estienne lui fit la proposition : on ajouterait au volume le texte des censures de la Sorbonne qui suffiraient pour avertir le lecteur. Ce compromis était encore audacieux, puisqu'il consistait à signaler le danger sans le supprimer, et à mettre sur un même plan l'opinion des théologiens et les erreurs qu'ils avaient condamnées[1].

Cette solution fut discutée devant le roi dans une nombreuse assemblée où se trouvait un représentant des théologiens. Celui-ci avait remontré qu'il suffit d'un grain pour corrompre toute la masse. Du Chastel répondit que cette maxime, applicable aux relations des hommes entre eux, était sans valeur dès qu'il s'agissait de livres, où une opinion fausse ne fait aucun tort au bon sens qui remplit les autres pages. Il n'est point nécessaire de rien supprimer, mais il suffit de signaler les passages critiquables par un signe convenu qui mette le lecteur en garde lorsqu'il est nécessaire, sans lui interdire la lecture du reste. Puis, critiquant directement la conduite des théologiens, Du Chastel ajoutait qu'un esprit large et modéré, désireux de redresser les erreurs plutôt que de les punir, ne devait rien condamner sans en donner les motifs, et il les accusait, par suite de leur ignorance, de mal interpréter les textes. Il proposa finalement de publier en appendice aux Bibles les passages suspects, suivis des observations de la Faculté de théologie.

Cet avis plut au roi qui prescrivit à Du Chastel de transmettre cette décision à la Sorbonne[2].

théologie de Louvain, du 25 août 1545 (Arch. nat., M 71). Robert Estienne se trompe donc lorsqu'il attribue l'initiative des censures à la Sorbonne qui aurait essayé d'en rejeter la responsabilité sur l'Université de Louvain. Il montre ses adversaires plus hypocrites qu'ils ne le furent réellement.

1. R. Estienne, *les Censures des théologiens;* Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. L.

2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. L. Galland arrête là son récit de l'affaire, ajoutant seulement que Du Chastel fut soupçonné d'hérésie pour avoir exposé trop librement son opinion aux théologiens.

Du Chastel écrivit donc aux théologiens qui, bien loin d'entrer dans ses vues, lui répondirent, le 16 octobre 1546, en attaquant la Bible d'Estienne dont « l'indice est vicieux, que par nécessité ne se peult tollérer ». Quant au corps de l'ouvrage, il est tellement « farci » d'hérésies, « tant ès gloses, quotations marginalles et sommaires, que aultres choses, que, à bien prandre et dire vérité, la chose est pitoiable, digne la toutalité d'estre estaincte et exterminée ». Ils joignaient à leur lettre quelques propositions choisies à titre d'exemples parmi les nombreux passages réprouvés[1]. Du Chastel fut grandement déçu par cette réponse qu'il interpréta comme un refus[2].

Estienne, il est vrai, y voit un acte de soumission apparente et une manœuvre pour temporiser, tandis que ses ennemis négociaient avec les théologiens de Louvain pour qu'ils ajoutassent sa Bible au catalogue des livres condamnés par eux. Mais le jugement ou plutôt le mémoire d'Estienne est ici en défaut, car il ne peut y avoir aucun doute sur le sens de la réponse faite par les théologiens, et nous savons d'autre part que l'initiative de la condamnation appartient à la Faculté de Louvain.

D'ailleurs, François Ier riposta aussitôt par des lettres patentes du 26 octobre, suivies le lendemain d'une lettre close adressée à la Faculté de théologie. Il interdisait la publication du catalogue des livres condamnés à Louvain et ordonnait à nouveau d'examiner la Bible pour en extraire les passages suspects d'après la méthode qui leur avait été prescrite[3].

C'est à la suite de cette mise en demeure qu'ils essayèrent de ruser et, plusieurs mois après, Du Chastel dut reprendre les négociations par l'intermédiaire du chancelier de Ganay, auquel les théologiens déclaraient avoir commencé l'examen de la Bible

1. Lettre des doyen et docteurs de la Faculté de théologie à Du Chastel, du 16 octobre 1546 (Arch. nat., M 71).

2. « Vestrarum quidem literarum superiores illae omnem mihi expectationem judicii nostri praeciderunt, et autoritatis, ad id, quod rex christianissimus tantopere desiderat, quodque ego tam vehementer saepius hortatus sum. » Lettre de Du Chastel aux docteurs de la Faculté de théologie, du 26 janvier 1547 (Arch. nat., M 71).

3. La lettre de François Ier aux docteurs de la Faculté de théologie, du 27 octobre 1546, est conservée au musée des Archives nationales. Les lettres patentes du 26 octobre ne figurent pas dans le *Catalogue des actes de François Ier*. Elles sont simplement mentionnées par Robert Estienne dans les *Censures des théologiens*. Les deux passages relatifs à ces lettres des 26 et 27 octobre sont d'ailleurs peu clairs : il est possible qu'Estienne ait commis une erreur et qu'il y ait en réalité une seule lettre royale.

d'après les instructions reçues. Ces affirmations satisfaisaient difficilement Du Chastel, qui leur écrivit une lettre destinée moins à les féliciter qu'à signaler ses inquiétudes; au milieu de compliments de toutes sortes, il leur rappelait en effet les demandes du roi et les engagements qu'il avait pris lui-même en leur nom, ne leur cachant pas les doutes que leur réponse écrite avait fait naître touchant la réalisation de ces promesses. Il n'avait fait qu'en douter, car « jamais, » disait-il, « je n'ai cru que vous pussiez ainsi abandonner la cause de l'humanité et refuser votre concours à une affaire juste, à l'autorité du Roi Très Chrétien et aux avis de votre plus intime ami. Ce concours, j'ai promis au roi, et cela de toutes mes forces, qu'il lui serait toujours acquis[1] ».

Comme les théologiens tardaient à répondre, Du Chastel leur adressa une troisième lettre où les compliments faisaient place à des remontrances. Il rappelait la confiance qu'il avait eue jusque-là dans leurs promesses : « J'ay estimé, » disait-il, « qu'il ne vous en fauldroit point parler davantage. Mesme le Roy estoit persuadé par moy que, quand les faultes de la table et des argumens seroyent corrigées et qu'on auroit marqué ès annotations ce qui peut offenser, aussi touché le reste où il y peut avoir quelque cachette de malice ou incommode suspicion, que le reste se pourroit tellement expedier, que les livres pourroyent estre publiquement receuz, tant soubs l'asseurance du Roy que soubs vostre censure. Mais maintenant je ne diray point l'intermission du temps. C'est plus tost une longueur, dont vous usez à donner vostre jugement, et comme une délation de bailler vos opinions, et puis ce qui est entrevenu par la censure des théologiens de Louvain a faict soupçonner aucuns et craindre que vous ne vouliez rejetter le vieil Conseil, c'est-à-dire du Roy, pour user de quelque nouveau moyen en une chose ja envieillie[2]. »

Les théologiens firent semblant de céder devant une telle insistance : ils envoyèrent vingt extraits à Du Chastel qui les examina avec Ganay et les leur renvoya le 26 janvier 1547

1. Lettre de Du Chastel aux docteurs de la Faculté de théologie, du 19 janvier 1547 (Arch. nat., M 71). Cette lettre a été publiée dans le *Musée des Archives nationales*.

2. Cette lettre ne nous est connue que par l'extrait que nous donne R. Estienne, *les Censures des théologiens*. Elle fut écrite entre le 19 et le 26 janvier, ainsi que cela ressort du témoignage de R. Estienne et de la lettre suivante de Du Chastel.

avec une longue lettre latine dans laquelle il exprimait son opinion sur toute l'affaire. Il accusait les théologiens de se laisser égarer par leur parti pris. Il était déraisonnable de condamner un ouvrage aussi précieux pour quelques passages suspects qu'on pouvait corriger et sur lesquels Estienne acceptait leur décision. « A qui donc, Dieu immortel, démontrerez-vous que ces Bibles sont tellement corrompues, dans tous leurs détails, que, les erreurs une fois supprimées, il ne demeurerait plus rien d'intact ni de sain ? » Dès la première réponse des théologiens du 16 octobre précédent, il a été déçu par une telle intransigeance. Le roi ne le sera pas moins et leur attitude est une bravade envers lui comme pour l'opinion publique en général, qui ne pourrait souscrire à leur décision et accueillerait par ses gémissements unanimes cette nouvelle perte déplorable pour la science. Du Chastel tenta un nouvel effort pour arriver à une solution modérée : parmi tous les passages condamnables, vingt seulement lui avaient été signalés qui ne méritaient pas tous d'être également critiqués. « Il s'en trouve dans le nombre qui seraient complètement à rejeter et à condamner pour les réformer sévèrement dans le sens de la croyance catholique et de la doctrine de l'Église. » Du Chastel en cite cinq de ce genre, susceptibles de détruire l'autorité du clergé en matière de dogme et la croyance à l'utilité de la foi. Quant au reste, tout pourrait s'arranger avec une censure plus modérée encore. Du Chastel, tout en se défendant de vouloir empiéter sur les droits de la Faculté de théologie, exposait cependant sa résolution, qui était celle du roi, d'empêcher que le tout ne fût enveloppé dans une même condamnation faite à la manière des théologiens de Louvain[1].

Cette lettre, dont le ton était assez sévère, fut très appréciée par Estienne, mais moins bien accueillie par les théologiens : « Il y avoit en la dicte épistre beaucoup de choses de l'utilité des annotations, comme je scay, qui les faschoyent et les pressoyent fort[2]. »

Aussi tardèrent-ils à répondre et l'affaire en était à ce point lorsque François Ier mourut. Peut-être le roi et Du Chastel n'avaient-ils pas montré autant de complaisance pour Estienne que celui-ci en aurait désiré, mais il était difficile, à moins de

1. Lettre de Du Chastel aux docteurs de la Faculté de théologie, du 26 janvier 1547 (Arch. nat., M 71).

2. R. Estienne, *les Censures des théologiens*.

se déclarer tout à fait partisan de la Réforme, de protéger davantage ses intérêts et de traiter plus rudement ses adversaires.

Ces interventions de Du Chastel dans les affaires religieuses nous montrent bien l'accord qui existait entre le roi et lui dans ces dernières années du règne pour pratiquer une politique orthodoxe et catholique, mais favorable aux réformes et indulgente aux réformateurs.

*
* *

Par ses fonctions de lecteur et de bibliothécaire, par ses relations intimes avec le roi, Du Chastel devait nécessairement exercer une influence sur l'érudition contemporaine. Après la disparition de Colin et de Budé, il resta l'unique pourvoyeur intellectuel de François Ier. Les lectures dont le choix lui appartenait, les commentaires qu'il y ajoutait, les conversations dans lesquelles il étalait son savoir encyclopédique fournissaient à celui-ci les aliments nécessaires à sa curiosité d'esprit. Avec son prestige inattaquable, Du Chastel disposait des réputations; il était l'intermédiaire et le protecteur attitré des savants et le conseiller qui discutait tous les projets, toutes les idées du roi sur ces matières. Il proposait à son admiration cet idéal de monarchie humaniste auquel il avait été lui-même conduit par l'étude des lettres antiques. Comme beaucoup de ses contemporains, il méprisait le peuple dépourvu de l'élégance d'esprit et des qualités d'âme nécessaires pour rendre la démocratie aimable. La royauté était bien préférable, même si le souverain était un personnage médiocre, pourvu qu'il eût le culte de l'érudition et le respect des savants. Du Chastel se plaisait à faire l'éloge de ce système où les honneurs et l'autorité seraient attribués aux érudits et où il se réservait une place éminente. Ce règne des lettres serait en même temps celui des vertus dont l'antiquité avait elle aussi offert l'exemple. Cette société idéale, vertueuse et lettrée, Du Chastel affirmait qu'elle avait existé à Sparte, qu'il jugeait d'après les descriptions évidemment exagérées de Xénophon[1].

Le rôle que s'attribuait Du Chastel exigeait, en plus de talents

1. Ces idées sont développées par Du Chastel dans le dialogue de R. Breton, *De optimo statu reipublicae.*

littéraires, les qualités d'un homme d'action et surtout de l'entêtement pour faire aboutir à des résultats pratiques les volontés fugitives de François Ier. Celui-ci avait assurément le goût des choses de l'esprit et recherchait la conversation des lettrés dont il savait, par ses complaisances, s'attirer les éloges. Il ne les dédaignait pas, car il savait que ce sont les dispensateurs de la gloire la plus durable; mais tout cela restait subordonné aux intérêts politiques : ses magnificences littéraires passaient après l'entretien de ses armées et de ses ambassadeurs. Elles ne devaient consister qu'en des velléités aussitôt interrompues par les guerres qui vidaient le trésor. Aussi la troupe des écrivains ne devait guère compter que sur de grands projets et de belles paroles et elle lui semblait singulièrement importune lorsqu'elle ne se satisfaisait pas à si bon compte. Pendant tout le règne, ceux-ci n'ont cessé de solliciter le roi qui se dérobait toujours ou n'accordait que peu de chose[1]. On comprend combien, dans ces conditions, le patronage de Pierre Du Chastel pouvait leur être avantageux. Il prenait au sérieux son rôle de chef d'armée dans cette guerre des bonnes lettres contre la barbarie et collectionnait les manuscrits avec le même zèle qu'il aurait déployé à réunir des armes pour la défense du royaume[2].

Comme bibliothécaire, il rêvait d'effacer la réputation des collections les plus riches de l'antiquité, de Pergame et d'Alexandrie. Aussi continua-t-il la chasse aux manuscrits les plus variés en Italie, en Grèce et jusqu'en Asie[3]. Pour éviter le désordre, pour assurer la protection de ces richesses, il obtint l'établissement de gardiens et de bibliothécaires salariés par le roi.

Du Chastel était un singulier bibliothécaire qui n'aimait pas les livres par passion de collectionneur, mais pour les services qu'ils étaient appelés à rendre au public. En dehors de cela, disait-il, tout n'était que vaine ostentation. Galland nous dit que, pour répandre la lecture de ces textes, il fit créer l'Imprimerie royale, pour laquelle furent fondues des collections de caractères et dont les ouvriers étaient payés par le roi. Cette imprimerie était spécialement destinée à reproduire les livres rares de la

1. A Lefranc, *Histoire du Collège de France.*
2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXIII.
3. Nous trouvons dans le *Catalogue des actes de François Ier* l'indication d'achats de manuscrits; mais la plupart, antérieurs à 1540, ont été faits alors que Budé était bibliothécaire du roi.

Bibliothèque royale[1]. Mais Galland fait erreur en attribuant à Du Chastel la création d'une Imprimerie royale qui n'a jamais existé sous François Ier. Il se peut qu'un projet ait été fait, mais il est certain que, comme tant d'autres, il ne fut point exécuté. Ce que nous voyons à ce moment, ce sont des imprimeurs qui, comme Robert Estienne, reçoivent le titre d'imprimeurs royaux, mais encore ce titre se rencontre-t-il avant l'arrivée de Pierre Du Chastel à la cour. Nous pouvons donc tout au plus lui reconnaître le mérite d'avoit fait fabriquer les fameux caractères grecs dont se servait Estienne, et pour l'usage desquels il avait un privilège du roi.

L'intervention de Pierre Du Chastel semble avoir été plus efficace dans la création du Collège de France. On ne saurait, il est vrai, lui en attribuer l'idée première qui date des débuts du règne de François Ier. Celui-ci, dès 1517, avait fait des projets qui se transformèrent par la suite, suivant ses fantaisies et les nécessités financières. Ceux du début manquaient de précision : établissement de haute culture ou simple collège de jeunes Grecs, à l'imitation de Léon X, on hésitait entre les deux, et ces hésitations, accrues de celles d'Érasme, n'avaient abouti à rien. Puis, vers 1519, le collège de jeunes Grecs avait failli se réaliser, mais les guerres avaient tout arrêté et on avait attendu dix ans ; il avait fallu toute l'activité des humanistes, Budé, Poncher, Jacques Colin, du Bellay, pour aboutir en 1530 au modeste établissement de quelques lecteurs royaux. Cette institution était apparue furtivement, sans constitution formelle, sans organisation, et, qui pis est, sans ressources. Les promoteurs, ne reconnaissant pas leur projet, continuaient d'en demander la réalisation et se décourageaient parfois à constater l'inutilité de leurs efforts et l'indifférence du roi, duquel ils ne pouvaient pas même obtenir les gages des lecteurs en fonctions.

Le choix des lecteurs et la haute surveillance de leurs travaux avaient été confiés à Jacques Colin. Aussi Du Chastel en hérita-t-il et l'autorité qu'il possédait auprès du roi, jointe à son amour de l'érudition, exerça-t-elle une heureuse influence sur les progrès de l'institution.

Du Chastel arrivait à un moment favorable : la paix laissait quelques ressources disponibles. Il en profita pour reprendre le

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXIII.

projet d'un collège de jeunes gens, projet qui était celui de tous les érudits et qui transformerait l'institution des professeurs royaux en assurant ses effets pratiques. On espérait, par la diffusion des méthodes et des sciences nouvelles, faire une concurrence sérieuse à l'Université, toujours entêtée de scolastique. Ce projet était grandiose ; le collège recevrait le nom de *Collège des trois langues*. On prévoyait au bord de la Seine, sur l'emplacement de l'hôtel de Nesle, la construction « d'un beau et grant colleige..., accompaigné d'une belle et somptueuse église, avec aultres édiffices et bastimens ». Les professeurs royaux, assistés d'autres savants, y enseigneraient toutes les langues et toutes les sciences à plus de six cents jeunes gens choisis parmi les mieux doués. Du Chastel avait arrêté tout le programme d'un enseignement qui ne laisserait de côté aucune partie du savoir humain et réglé tous les détails, jusqu'à déterminer le temps qui serait consacré à chaque spécialité. Les études complètes dureraient quatorze années. Le collège posséderait même un clergé, ce qui lui donnait le caractère d'un couvent et d'un vaste établissement de culture humaine. Une dotation de 100,000 francs serait nécessaire pour l'entretien de cette fondation, sans compter les frais de premier établissement.

Le roi semblait disposé à faire exécuter ce projet. On avait délimité le terrain réservé aux constructions dont le plan était fait. Par lettres du 19 décembre 1539, on chargeait Nicolas de Villeroy et Jean Grollier de passer les marchés pour l'exécution des travaux et Audebert Catin de faire les payements, ainsi que de rendre compte des sommes qui y seraient consacrées[1].

L'entreprise devait en rester là et le Collège des trois langues, qu'on attribue généreusement à François Ier, ne reçut pas d'autre réalisation. Galland impute à Poyet la responsabilité de cet arrêt. Celui-ci, par méchanceté, aurait retardé les travaux ; puis, la guerre étant survenue contre l'Angleterre et l'Empire, il aurait invoqué le manque d'argent pour faire tout abandonner. Nous hésitons cependant à considérer Poyet comme le plus grand coupable : les dispositions du roi n'avaient jamais été très favorables et il était tout prêt à trouver bonnes les raisons de Poyet, raisons fondées sur l'absence de ressources et qui n'étaient

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXII. Lettres patentes, du 19 décembre 1539, publiées par Baluze dans les notes jointes à l'ouvrage précédent.

que trop justifiées. La preuve en est que la disgrâce de Poyet n'entraîna jamais la reprise du projet[1].

A défaut de cette fondation qui était dispendieuse et incertaine, Du Chastel s'efforçait dans des tâches plus modestes : il aurait voulu faire enseigner un plus grand nombre de sciences et de langues et multiplier les professeurs. Il réussit du moins à obtenir la création d'un cours de philosophie grecque pour lequel il fit désigner Vimercati[2]. Son intervention pour le choix de G. Postel comme professeur de mathématiques est reconnue par son protégé lui-même, qui partage sa reconnaissance entre François Ier, la reine de Navarre et Pierre Du Chastel[3]. Mais la situation des professeurs était précaire et, pour empêcher la ruine complète de l'institution, il fallait avant tout assurer leur existence en faisant payer régulièrement leurs gages comme ceux des autres officiers du roi, sans qu'ils eussent à suivre la cour pour obtenir une assignation dont les effets étaient toujours aléatoires. Du Chastel s'efforça de leur faire fixer des gages convenables et il obtint leur inscription parmi les officiers de la maison du roi, ce qui devait avoir pour résultat de leur faire payer ces gages par quartiers, à peu près régulièrement, et du moins sans ces dérangements qui interrompaient constamment les leçons. Le roi se laissa facilement convaincre. Il en fut autrement des trésoriers qui pouvaient arrêter l'effet de toutes ces promesses. L'existence des professeurs royaux resta précaire comme par le passé.

Aussi était-ce un devoir que s'imposait Du Chastel d'intervenir sans cesse en leur faveur. Il les protégeait avec la même obstination que les pauvres et les hérétiques. Comme supplément de salaire, il leur faisait conférer des bénéfices « pour les entretenir et donner occasion de mieux et plus continuellement entendre au fait de leur charge ».

1. Il serait injuste, en effet, de se représenter Poyet comme hostile aux savants ou méprisant les choses de l'esprit. L'impression que nous laisse la lecture de Galland est à corriger par les lettres de Sadolet (liv. XIII de sa correspondance).

2. Vimercati, en témoignage de reconnaissance, lui dédie un commentaire sur Aristote et une dissertation publiés sous le titre suivant : *Commentarii in tertium librum Aristotelis de anima... Ejusdem de anima rationali peripatetica disceptatio*. Paris, 1543, in-8.

3. G. Postel, *Quatuor librorum de orbis terrae concordia primus* (1541), in-8°.

Au mois de mars 1545, Du Chastel leur faisait obtenir des lettres patentes leur accordant le privilège de *committimus :* tous leurs procès seraient jugés aux Requêtes du Palais, à Paris, ou dans les chambres des requêtes des autres parlements, pour leur permettre de se livrer sans interruption à « cette tant bonne et tant sainte entreprise de connaissance de langues et de tout bon savoir ». Ces lettres donnaient à l'institution une consistance plus grande et comme une sorte de personnalité morale, en étendant cette disposition à tous les successeurs des professeurs alors en exercice[1].

Du Chastel aimait d'ailleurs la science sous toutes ses formes et avec toutes ses libertés. Il en donna la preuve dans la querelle qui mit aux prises en 1543 Ramus et les universitaires. Ramus, qui aimait le paradoxe et ne reculait pas devant le scandale, s'était attiré par ses diatribes contre Aristote des haines dont Galland, qui cependant n'était pas un conservateur obstiné, nous donne la mesure. Ses ennemis, et peut-être Galland lui-même, auraient souhaité de l'envoyer aux galères. C'est sans doute exagérer que d'attribuer les mêmes intentions à François Ier. En tout cas, il aurait pu céder aux conseils de rigueur, si Du Chastel ne l'avait apaisé en ramenant l'affaire avec finesse à ses véritables proportions : Ramus était un mauvais plaisant et un pauvre philosophe; mais de tels crimes ne méritaient pas la mort. Il suffisait de le mettre en présence d'érudits compétents qui se chargeraient de le ramener à la raison. Du Chastel suggéra ainsi la solution qui fut réalisée par les lettres patentes du 30 mai 1543[2].

Du Chastel, dans l'oraison funèbre de François Ier, le glorifie d'avoir honoré magnifiquement les lettres, de les avoir « édifiées et plantées en son peuple par sa largesse et libéralité, tant latines, grecques qu'hébraïques », d'avoir « entretenu et rémunéré excellemment hommes esleuz pour leur doctrine..., remis les aornemens de la Grèce en vie et en vigueur, la poésie, l'histoire, la philosophie en son royaume ». Ces beaux résultats n'étaient dus qu'en partie à l'action personnelle du roi et, dans les dix der-

1. Galland, *Pet. Cast... vita,* ch. XXXI. Lettres patentes du mois de mars 1546, également publiées par Baluze.

2. Du Boulay, *Histor. Universitatis parisiensis...*, t. VI, p. 388.

nières années du règne, Du Chastel y avait largement contribué.

*
* *

Du Chastel qui, pendant la fin du règne de François Ier, avait fait partie de son entourage le plus intime, ne le quitta pas durant ses derniers jours. Il nous a laissé un récit détaillé de ces événements, récit assez dépourvu de pittoresque et d'émotion, mais qui révèle en lui de la netteté d'esprit et une certaine fermeté d'âme au milieu de l'émotion générale.

Ce ne fut pas lui qui assista le roi en qualité de confesseur, pas plus qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, mais il lui servit de prédicateur et de conseiller spirituel. Depuis le moment où la mort apparut inévitable, il resta jour et nuit auprès de lui, l'encourageant à implorer le secours et la miséricorde de Dieu. Il lui expliquait les mystères de la mort pour lui faire découvrir, sous les apparences effroyables qui s'offrent aux sens, les consolations que la raison fait entrevoir aux âmes pieuses.

Cette mort, il la lui présentait comme un bain délicieux ou comme un banquet. Mais ces récompenses n'étaient accessibles que par le repentir ; aussi lui remontrait-il ses fautes passées, en le pressant de recourir au médecin de l'âme et de les expier conformément aux préceptes de l'Église. Le pécheur repentant serait ainsi justifié par le sacrifice de Jésus-Christ et par le mystère de la Rédemption. Comme cette contrition devait s'achever dans l'humilité, il sut détacher le roi des sentiments orgueilleux du passé en lui montrant les misères de ce séjour à côté de la gloire qui l'attendait dans le ciel[1].

Telles étaient les pensées qu'il exprimait avec une gravité de circonstance, mais aussi avec sa douceur habituelle. Servi par sa facilité de parole, il fut d'ailleurs d'une abondance extrême qui semble avoir frappé les assistants : son érudition se déversa dans de vraies dissertations de philosophie dogmatique, étayées de lectures et de citations. Après dix années passées à discourir, il voyait son auditeur lui échapper avant d'avoir achevé ce qu'il avait à dire[2].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LVII.
2. Voir dans le premier sermon funèbre les passages relatifs à la mort de François Ier.

Une remarque est nécessaire : François Ier mourut dans l'accomplissement des rites catholiques; mais les idées qui furent exprimées à ce moment, soit par lui soit par Du Chastel, sont des pensées chrétiennes qui n'ont rien de spécialement catholique et qu'un protestant n'aurait pas désavouées. Galland, d'ailleurs, après avoir attesté que François Ier mourut « pieusement, saintement et chrétiennement », en attribue le mérite d'abord « à Dieu, auteur de tous les biens », puis, immédiatement après, à la parole de Pierre Du Chastel qui fut l'instrument employé par Dieu pour mettre la bonté du roi dans la voie du salut. Ce qui semble bien indiquer que les contemporains avaient eu quelques doutes sur la parfaite orthodoxie de François Ier[1].

Le roi était mort le 31 mars et ne devait être enterré que le 24 mai. Ces deux mois, Du Chastel les passa dans le deuil, donnant les marques d'un regret que Galland nous dit sincère. Il était inquiet en même temps, car c'était un moment critique pour tout l'entourage du feu roi qui, voyant arriver une nouvelle cour, s'attendait à des disgrâces. Certains d'entre eux « s'envolaient comme des hirondelles à l'approche de l'hiver », tandis que les autres essayaient de refaire leur situation en s'insinuant auprès de Henri II ou de ses favoris. Du Chastel se tenait à l'écart de ces intrigues, ne recherchant personne et vivant dans la retraite : il semblait se consacrer exclusivement au culte de son ancien maître, préparant les cérémonies funèbres, organisant des prières dans les couvents et distribuant des aumônes pour le salut de son âme. Il pouvait compter sur les flatteries qu'il avait autrefois adressées à ceux qui maintenant étaient au pouvoir : il n'avait qu'à en attendre les résultats[2].

François Ier fut enterré en même temps que ses deux fils, François et Charles, morts en 1536 et 1545, dont les funérailles solennelles avaient été différées. Les cérémonies, cortèges et services religieux durèrent du 21 au 24 mai. Du Chastel était chargé de l'oraison funèbre : il en prononça deux. Le 23 mai, à Notre-Dame de Paris, en présence du légat et de la cour, il fit « la partie déplorative » consistant dans la « commémoration de la vie et mort de feu roi ». Le lendemain, à Saint-Denis, devant la même assistance, il continua par « la partie consolatrice »,

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LVII.
2. Id., *Ibid.*, ch. LVIII.

dans laquelle il montrait les destinées de l'âme après la mort[1]. Ces sermons firent grande impression sur l'auditoire. Le chevalier Casal écrivait le lendemain au pape que « l'évesque de Mascon a fait l'oraison funèbre fort doctement et bien à propos, sauf qu'il n'a pas esté bien escouté, à cause de la grande plainte et pleurs esmeus par les paroles mesmes dudit évesque[2] ». Nous reviendrons sur ces deux sermons pour en examiner le fond et la valeur littéraire.

Ces cérémonies achevées, Du Chastel, feignant toujours de considérer comme terminée sa carrière d'homme de cour, fit connaître ses projets d'avenir : il avait résolu de vivre dans la retraite en se consacrant à l'accomplissement de ses fonctions épiscopales[3].

III.

Du Chastel à la cour de Henri II.

Après les obsèques de François Ier, Du Chastel semblait décidé à la retraite, mais il était vraisemblable que ses amis combattraient cette résolution. C'est ce qui se produisit. Ils lui représentèrent que sa présence était nécessaire auprès de la princesse Marguerite, accablée de chagrin, que le nouveau roi n'était pas moins bien disposé à son égard que l'était son père et que son mérite lui réservait encore d'autres récompenses. Du Chastel résistait, en invoquant sa propre douleur et toutes sortes d'autres prétextes : assurément, la princesse Marguerite pouvait toujours compter sur lui, sur sa correspondance lorsqu'ils seraient séparés, sur sa présence lorsque ses devoirs épiscopaux le permettraient. Quant au roi, il appréciait sa bienveillance, mais ils n'étaient point du même âge et leurs goûts devaient différer. Aussi valait-il mieux songer à la retraite en se consacrant au salut du troupeau qui lui était confié. Des dignités, il en avait eu au delà de son attente et ne désirait plus rien. La satiété des richesses était affaire de raison et ne dépendait pas de leur

1. Voir le *Trespas, obsèques et enterrement...* et les deux sermons funèbres, dont les éditions sont indiquées au début de cette étude.

2. Lettre du chevalier Casal à Paul III, du 25 mai 1547. Publiée dans le recueil intitulé : *Épîtres des princes*, recueillies par Rucelli et traduites par Belleforest, fol. 151.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LVIII.

abondance : il possédait du reste le nécessaire puisqu'il avait de quoi obliger ses amis et récompenser ses serviteurs[1].

Ces propos étaient pleins de sagesse. Mais le passé de Pierre Du Chastel comme la suite de sa vie nous font encore douter de sa sincérité.

Il commença par se rendre à la cour pour prendre congé du roi, de la reine et de la princesse Marguerite. C'était le moment critique, mais les larmes de celle-ci et les prières de la reine, les ordres du roi triomphèrent de sa résolution. Il demeura donc, en affirmant que ce séjour ne serait que provisoire.

Le roi désirait lui confier l'éducation du dauphin François. Du Chastel refusa cette fonction qui fut attribuée à Pierre Danès et il continua, comme par le passé, de suivre la cour dans ses déplacements[2].

Du Chastel jouissait donc toujours de la faveur royale comme sous François Ier. Henri II le lui fit bien voir à l'occasion de cette retraite simulée, puis plus tard encore en lui conférant dignités et bénéfices. Galland l'atteste aussi dans sa préface de l'édition de Quintilien : « Tu possèdes aujourd'hui, » lui dit-il, « auprès d'un roi très avide de science, plus d'autorité et de faveur que nul autre. » Vimercati le répète et renchérit encore : « Le roi Henri a voulu te donner une autorité plus grande encore que celle dont tu jouissais auprès de son père François Ier[3]. »

Assurément, Henri II éprouvait de la sympathie et peut-être même de l'admiration pour Du Chastel, mais c'en était fini de cette intimité qui avait existé au temps du feu roi. Henri II, quoi qu'en dise Galland, n'aimait guère les bonnes lettres et n'avait ni cette avidité de savoir ni ce goût de la conversation si développés chez son père. Du Chastel était toujours lecteur du roi, mais c'était un lecteur qui ne lisait plus et qui ne parlait guère. Il avait du coup perdu le prestige qui s'attachait autrefois à son érudition ainsi qu'au charme de sa parole. S'il assistait encore le plus souvent au déjeuner du roi, nous n'y voyons jamais ces petites assemblées dans lesquelles il aimait à tenir la première place, et l'occasion n'existait plus de ces entretiens du

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LVIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. LIX.
3. Épître dédicatoire de Vimercati à Du Chastel en tête d'une édition d'Aristote : *F. Vicomercati... in octo libros Aristotelis de naturali auscultatione commentarii*. Paris, 1550, in-fol.

soir où l'évêque pouvait donner librement son avis sur toutes choses.

Aussi, lorsque Du Chastel manifestait son désir de retraite, peut-être était-il déterminé par l'idée de ce désaccord, par le désir d'éviter cette sorte de déchéance : « Car leurs âges et leurs goûts étaient differents. » De tous les prétextes invoqués, celui-là seul aurait été valable[1].

Par contre, Du Chastel semblait toujours assidu auprès des autres membres de la famille royale : presque chaque jour il se rendait auprès de la princesse Marguerite et de la reine pour s'entretenir avec elles de questions d'art et de littérature[2].

Il continuait aussi d'exercer cette sorte de régence littéraire qui le faisait comparer par Galland à Apollon, maître du chœur des muses. Sa tâche consistait toujours à surveiller les professeurs royaux et à choisir ceux qui seraient chargés de ces enseignements. Il s'intéressait même plus directement à leurs travaux : il procurait à Jacques Goupyl un manuscrit d'Alexandre de Tralles et l'engageait à en donner une édition[3].

Une fois, en 1548, il intervint directement en faveur des professeurs royaux, lorsque les troubles universitaires du Pré-aux-Clercs fournirent à leurs ennemis un prétexte pour demander la ruine de l'institution[4]. Tous les adversaires des professeurs royaux, tous ceux qui se défiaient de cet enseignement donné en dehors de l'Université et contraire aux traditions, les accusaient d'avoir détruit la religion et les bonnes mœurs en conseillant au roi de leur retirer cette indépendance qui était la condition de leurs succès ; ils proposaient de leur interdire l'enseignement ou, ce qui revenait au même, de les faire professer dans des collèges fidèles à l'ancienne discipline. C'eût été un désastre auquel Du Chastel s'opposa résolument : il dénonça la méchan-

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LVIII.

2. Id., *Ibid.*, ch. LXXII.

3. *Alexandri Tralliani, medici, libri XII... Jacobi Goupyli in eosdem castigationes...* Paris, 1548, in-fol. C'est Goupyl lui-même qui nous donne ces renseignements dans l'épître dédicatoire de cet ouvrage.

4. On trouve sur ces événements les détails les plus précis dans les *Croniques et annales de France...* par N. Gilles. Édition de 1562-1566, t. II, fol. 162-163, et dans l'*Histoire de Paris* de Dom Félibien, t. IV, p. 1025. Galland était d'autant mieux informé de cette affaire qu'il y était intervenu dès le mois de juillet 1548 ; son intervention n'eut d'ailleurs pas grand succès, puisque l'agitation persistait six mois plus tard ; mais elle prouve que les professeurs royaux s'en étaient inquiétés et se croyaient intéressés à rétablir le calme.

ceté qui inspirait ces tentatives, l'exagération avec laquelle on rendait une institution excellente responsable des fautes de quelques-uns. Car les élèves des professeurs royaux amis des bonnes sciences n'étaient certainement point au nombre des mutins. Or, il serait contraire à la dignité comme aux intérêts des professeurs de les confondre avec ceux des collèges universitaires, de les exiler ainsi, eux et leurs auditeurs, dans des établissements privés destinés aux enfants. Ce serait du même coup le bouleversement de ces collèges, de leur enseignement et de leurs vénérables habitudes. Le roi se laissa convaincre par l'éloquence et l'habileté de la plaidoirie qui faisait argument de l'intérêt même des plaignants, et les professeurs royaux continuèrent d'enseigner comme par le passé[1].

Il semble que Du Chastel n'avait pas non plus renoncé à l'idée de renouveler les méthodes d'enseignement par la création d'un collège ou de quelque établissement magnifique. Dans l'édition de Quintilien qu'il lui dédie, Galland fait allusion à un projet consistant à restaurer les disciplines antiques et à un mémoire remis par lui au roi sur ce sujet en 1548. Cet écrit, remarquable par sa pénétration, et auquel le roi avait donné toute son approbation, ne provoqua aucune résolution pratique, et la perte de ce document nous laisse ignorer les détails relatifs à cette tentative encore une fois inefficace[2].

Il s'accommodait d'ailleurs aux circonstances nouvelles en se ménageant un rôle nouveau. Comme il avait été des familiers de François Ier, il resta le représentant des traditions de l'ancienne cour et le protecteur attitré de ceux qui l'avaient fréquentée. Il sollicitait pour eux avec plus d'âpreté que pour les pauvres et les faibles dont il n'avait jamais abandonné le soin. Ce zèle finit par provoquer des plaintes de personnages influents, mécontents de cette concurrence et de voir accaparer ainsi toutes les faveurs. Du Chastel fut habile à se défendre : il demanda si jamais on l'avait vu solliciter pour son frère, pour sa famille ou ses serviteurs, si jamais on avait lu une requête tendant à l'enrichir lui ou les siens. Comme personne ne répondait pour l'accuser, il reconnut avoir souvent imploré pour des malheureux

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXIV.

2. Épître dédicatoire adressée par Galland à Du Chastel en tête de son édition de Quintilien : *M. F. Quintiliani... libri XII... argumentisque... Petri Gallandii... elucidati.* Paris, 1549, in-fol.

dignes d'intérêt et surtout en faveur des serviteurs du feu roi, mais jamais pour son avantage personnel. Il était de son devoir d'agir ainsi. Il aurait fallu que le roi appréciât autrement les choses et qu'il se montrât importuné de ces procédés pour qu'il se résignât à y renoncer. Le roi avait écouté ce discours avec bienveillance : il approuva même expressément la conduite de Du Chastel, en attestant son honnêteté et son désintéressement qui l'empêcheraient de faire quoi que ce fût de contraire à l'intérêt public[1].

La religion semblait être en plus grande révérence et surtout plus étroitement pratiquée que jamais à la cour de Henri II. Du Chastel devait subir cette influence, soit qu'il fût arrivé à l'âge où ces redoublements de foi sont fréquents, soit qu'il jugeât ces habitudes conformes aux fonctions dont il était investi.

Lui qui, auparavant, semblait s'être acquitté sans excès de zèle de ses devoirs sacerdotaux, il se livra désormais assidûment aux divers exercices pieux. Il est vrai que la célébration de la messe était la tâche quotidienne du grand aumônier, mais il ne manquait jamais de réciter ses heures. A la recherche de manuscrits profanes avait succédé celle des reliques, et, s'il réussissait à en découvrir une qui eût été rapportée d'Orient, aussitôt il la vénérait avec la plus grande dévotion et conseillait au roi de l'acquérir. En 1551, Du Chastel et le cardinal de Lorraine firent payer mille écus d'or à un marchand grec pour un portrait de la Vierge peint sur un morceau de la vraie croix. Cette peinture, qu'on prétendait avoir été faite au temps de l'empereur Constantin, était, nous dit-on, extrêmement vivante. Assurément, il estimait que l'espérance et la foi du chrétien n'ont pas besoin d'images, et que le mystère de la Rédemption suffit à justifier leur confiance. Mais toutes les représentations matérielles qui expriment à nos yeux la vérité contenue dans un saint mystère et qui ont été l'objet d'un culte très ancien doivent être recherchées avec zèle et traitées avec vénération[2].

Autrefois, il protégeait surtout les humanistes. Sa sollicitude s'étendait maintenant sur les pèlerins et les captifs. En souvenir de son propre pèlerinage, il portait intérêt à tous ceux qui allaient visiter les lieux saints, aux moines qui y demeuraient pour assu-

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXII.
2. Id., *Ibid.*, ch. LXVII.

rer l'exercice du culte et qu'il fallait protéger contre les violences des Turcs. Il leur faisait donner de grosses sommes par le roi, au grand scandale des gens de finance. Il accueillait tous les chrétiens d'Orient venant implorer secours pour racheter ceux des leurs qui avaient été faits prisonniers. Quant aux Turcs eux-mêmes, s'il lui arrivait d'en rencontrer, il n'avait de repos qu'il ne les eût convertis et instruits dans la foi chrétienne; après quoi, il ne cessait de les surveiller et leur faisait attribuer régulièrement des secours. Pendant la guerre, il allait dans les camps visiter malades et blessés, se prodiguait en paroles, en soins de toutes sortes, faisait l'aumône, distribuant argent et consolations[1].

Il vivait au milieu des bénédictions, tandis que le roi et toute la cour s'émerveillaient devant les manifestations de cette charité. C'était en effet un beau spectacle que de voir Du Chastel accomplir ainsi toutes les œuvres de miséricorde.

Telle était l'existence qu'il menait habituellement. Au moins une fois, il l'interrompit pour se rendre dans son diocèse qu'il n'avait pas encore visité.

Le 27 mai 1548, jour de la Trinité, il faisait à Mâcon son entrée solennelle. A la porte de la ville, il prêta le serment traditionnel, puis passa par les rues ornées de tapis, précédé par les bourgeois marchant en procession, jusqu'à la cathédrale, à la porte de laquelle il s'arrêta de nouveau, pour revêtir les insignes épiscopaux[2].

De Mâcon, il se rendit à Évaux, où, le 12 juin, il faisait son entrée. Il s'était arrêté dans le faubourg Saint-Bonnet, où le clergé de la paroisse Notre-Dame et les religieux de l'abbaye de Saint-Pierre, dont il était prévôt, vinrent à sa rencontre. Du Chastel se rendit à Saint-Pierre, où il fit le serment devant l'église, sur les reliques de saint Marien[3].

Peu après, il était de retour à Mâcon, où le dauphin Fran-

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXVII.

2. J. Severt, *Chronologia... archiantistitum Lugdunensium...*, ch. LXX. La *Gallia Christiana* reproduit, parfois textuellement, les renseignements donnés par Severt.

3. P. de Cessac, *Liste des prévôts du monastère d'Évaux*. Publiée dans le *Bulletin de la Société des sciences archéologiques de la Creuse*, 2e bulletin, 1888. Nous y trouvons des détails empruntés au *Reg. de cath. de la paroisse d'Évaux*.

çois et Marie Stuart faisaient leur entrée le 22 juillet. Du Chastel les reçut à la porte de la cathédrale où il prêcha le lendemain en présence de la Dauphine[1].

Il ne s'attarda guère dans son diocèse, où il ne devait plus revenir. Nous le retrouvons bientôt à la cour où de nouvelles dignités l'attendaient : le 25 novembre, il était nommé grand aumônier de France en remplacement de Philibert de Cossé, évêque de Coutances. Henri II, bien qu'il ne lui eût fait aucune promesse en 1543, réalisait ainsi les espérances qu'il avait alors provoquées[2].

Du Chastel fit des objections : cette charge allait le détourner de ses études littéraires. Mais le roi, n'en tenant aucun compte, le contraignit d'accepter[3]. On peut douter de cette modestie et supposer que ce refus n'était que de pure forme. Il en eut toutefois le mérite auprès de ses contemporains, puisque Vimercati le complimente d'avoir reçu cette dignité « non ambiente, imo vero renuente[4] ».

Du Chastel s'appliqua, en effet, à remplir exactement tous les devoirs de sa charge, d'après des principes qu'il avait conçus et auxquels il avait décidé de conformer sa conduite. Nous verrons plus tard comment il y parvint.

Il déclarait cependant que sa conscience était troublée, car si sa charge d'aumônier l'attachait à la personne du roi, il avait dans son diocèse d'autres devoirs qu'il lui fallait négliger. Il implorait en vain la permission de s'y rendre et souhaitait, pour être délivré de ses angoisses, qu'une réforme de la discipline ecclésiastique contraignît les évêques à la résidence ; le roi serait ainsi obligé d'entretenir à ses frais ceux dont il exigerait les services, au lieu de leur attribuer le bien des pauvres dont ils jouissaient indûment. Émery Du Chastel et Galland s'entendirent pour lui suggérer une solution : c'était d'abandonner le

1. J. Severt, *Chronologia...*, ch. LXX.

2. Philibert de Cossé mourut le 24 novembre. La date exacte de la nomination de Du Chastel est indiquée dans le registre des bénéfices à la collation du grand aumônier, registre dont nous reparlerons plus loin et dont le titre est reproduit par Du Peyrat, *Hist. ecclés. de la cour*. Paris, 1645, in-fol. p. 382-384. De Thou commet donc une erreur en disant que Du Chastel fut pourvu par François Ier de la dignité de grand aumônier.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LX.

4. Épître dédicatoire de Vimercati dans son édition d'Aristote.

siège de Mâcon contre un évêché situé dans le voisinage des résidences royales, ce qui lui permettrait de satisfaire en même temps à ses différentes obligations[1].

Entre temps, l'abbaye d'Auberive, de l'ordre de Clairvaux, sise au diocèse de Langres, c'est-à-dire dans la région où Du Chastel avait des intérêts, était vacante depuis le 25 avril 1550. Elle lui fut conférée sans doute vers la fin de cette même année[2].

Un an plus tard, François de Faucon, l'ancien compétiteur de Du Chastel à Mâcon, qui, en 1550, était devenu évêque d'Orléans, semblait disposé à résigner son nouveau siège. Cette résidence ne retiendrait pas Du Chastel trop éloigné de la cour et, ce qui ne gâtait rien, le siège était honorable. Par leurs instances, les amis de Du Chastel le décidèrent à négocier un échange, dans lequel on dut surtout tenir compte des revenus des bénéfices : il recevait l'évêché d'Orléans contre celui de Mâcon et l'abbaye de Belleperche[3].

Nous ignorons la date exacte de ce transfert : le 12 décembre 1551, il était encore évêque de Mâcon, où son vicaire général conférait en son nom une cure[4]. D'autre part, après avoir obtenu sa bulle de nomination à Orléans, il eut encore le temps de séjourner pendant environ trois semaines dans son diocèse avant sa mort, survenue le 3 février 1552. On doit donc rapporter sa nomination au mois de décembre 1551.

Il lui fut d'ailleurs malaisé de se faire délivrer cette bulle : l'édit de Fontainebleau, du 9 septembre 1551, interdisait de sortir les métaux précieux du royaume, et cela précisément pour empêcher les payements faits au trésor pontifical. Mais Du Chastel se faisait scrupule d'être investi seulement par l'autorité laïque. Il obtint du roi, par faveur exceptionnelle, l'autorisation de solliciter régulièrement la bulle pontificale, qui lui fut octroyée moyennant 4,000 écus d'or environ, et l'arrivée de cette somme remplit de joie les banquiers en cour de Rome ainsi que tous les cardinaux qui voyaient dans cet événement l'indice d'un changement dans la politique royale[5].

Du Chastel était ainsi bien pourvu de dignités et de bénéfices

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXV.
2. *Gallia Christiana*, t. IV, p. 836.
3. *Ibid.*, t. VIII.
4. Le texte de l'acte de collation est cité par J. Severt, *Chronologia...*, ch. LXX.
5. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXVI.

sur la fin de sa carrière : la charge de grand aumônier de France, un évêché, celui d'Orléans, trois abbayes : Auberive, Hautvillers et Évaux, et peut-être encore un canonicat de la Sainte-Chapelle. Il avait, dit-on, d'autres ambitions : les réformateurs et Robert Estienne, en particulier, lui supposaient l' « espérance de gaigner ung chappeau de cardinal[1] ». Galland accuse de malveillance ceux qui interprétaient ainsi la conduite de son ami et ses complaisances envers l'Eglise romaine. Il est pourtant certain que la mort arrêta prématurément Du Chastel sur la route qui le conduisait au cardinalat.

Ce cumul de bénéfices était parfois sévèrement apprécié. Il arriva un jour à Du Chastel d'être pris à partie devant une nombreuse assistance par François de La Rochepot, frère du connétable de Montmorency. Celui-ci l'accusait de reprocher aux autres ce cumul qu'il pratiquait lui-même contrairement au devoir, et de ne point abandonner ses bénéfices, s'en réservant un seul qu'il administrerait en personne. Du Chastel se justifia avec abondance et non sans présence d'esprit. Il avouait qu'il serait plus régulier que tous les dignitaires de l'Église accomplissent les fonctions attachées à leurs bénéfices. Mais le cumul, dont la pratique de la commende était la conséquence, n'était ni interdit par le pape, ni contraire à l'esprit de la religion. Dès lors, le commendataire n'était coupable que s'il donnait vicariat à un incapable, s'il détournait les revenus de leur usage légitime ou s'il profitait de cette tolérance pour satisfaire ses vices. Mais encore, était-ce une affaire de conscience dont Dieu seul pourrait lui demander compte. Les hommes d'Église ont le devoir de consacrer à des aumônes une bonne part de leurs revenus, mais aucune puissance humaine ne pourrait les contraindre à restituer les sommes mal employées, car l'intention des fondateurs avait été de leur confier l'exercice du culte, sans soumettre leur administration à aucun contrôle. S'il convenait d'appliquer d'autres principes, il faudrait commencer par les hôpitaux, dont la condition était toute différente, car leurs ressources étaient destinées aux pauvres et aux malades. Rien ne devait en revenir aux administrateurs eux-mêmes, et ceux qui les détournent de leur emploi peuvent être contraints à les restituer et privés de leur administration. Ces fonctions doivent être temporaires et soumises à des redditions de comptes. Pour sa part, Du Chastel

1. R. Estienne, *les Censures des théologiens.*

souhaitait que le cumul des bénéfices et l'usage de la commende fussent interdits. Il se soumettrait volontiers lui-même à cette décision.

Il paraît que le seigneur de La Rochepot, convaincu par cette argumentation, fit des excuses à Du Chastel[1].

Nous n'avons pas à porter de jugement sur la conduite de Du Chastel. Il suffit d'en rechercher et d'en examiner les motifs. Or, si nous examinons ses actes, nous sommes souvent amenés à douter de la sincérité des sentiments qu'il manifestait. Était-il sincère, en 1547, dans ses projets de retraite, lui qui, jusqu'alors, avait agi en vue de se ménager sa situation auprès du nouveau roi? L'était-il davantage en refusant la charge de grand aumônier, sur laquelle il pouvait compter depuis cinq ans et qu'il finit du reste par accepter? L'était-il encore, lorsque, pour obtenir un nouvel évêché, il invoquait ses scrupules de conscience, alors que depuis dix années il s'était si peu soucié de ses fonctions épiscopales? Il serait peut-être imprudent de tirer une conclusion de ces rapprochements, qu'il était cependant indispensable de faire.

*
* *

Avec le nouveau règne, Du Chastel changea d'attitude dans les questions religieuses. Alors que, sous François Ier, il avait témoigné une réelle indulgence aux réformateurs, sans rien abandonner toutefois de son orthodoxie, il devint par la suite rigoureusement conservateur.

Galland s'efforce bien de nous montrer la parfaite unité de sa conduite, mais sans jamais discuter les griefs précis que ses adversaires formulaient contre lui. Il ne parle pas même des affaires qui ont motivé ces accusations, comme s'il trouvait plus facile de s'en tenir aux généralités que de discuter ces accusations en détail pour mieux justifier Du Chastel.

Ces adversaires n'hésitent pas à l'accuser. L'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze et Robert Estienne nous le montrent persécutant ceux qu'il excusait auparavant. Henri Estienne, avec plus de pittoresque, nous dit qu' « il retourna sa robbe au règne du roy Henri deuxième de ce nom (pour tant qu'il voyoit que ceux qui faisoyent profession de l'Évangile

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXX.

n'avoyent pas du bon alors en la cour), voire la retourna tellement qu'on n'y recongnoissoit plus rien[1] ».

Il est vrai que ces témoignages sont influencés par l'affaire de Robert Estienne et que la rancune peut provoquer ici quelque exagération, mais aussi le changement d'attitude de Du Chastel fut assez net pour entraîner notre conviction.

Il lui était d'ailleurs bien difficile de maintenir les principes de conduite qu'il avait adoptés sous François Ier, alors que la politique royale s'affirmait par la création de la Chambre Ardente et par l'édit de Châteaubriant. Henri II n'avait pas non plus pour les réformateurs ces indulgences personnelles capables de faire fléchir les principes. Cette politique était voulue par des personnages plus puissants que Du Chastel, et celui-ci, pour conserver quelque apparence d'autorité, ne pouvait faire autrement que de s'y conformer.

A l'avènement de Henri II, l'affaire de Robert Estienne n'avait pas reçu de solution. La Sorbonne, opposée au compromis qu'on voulait lui imposer, ne communiquait pas le texte de ses censures et laissait sans réponse la dernière lettre de Du Chastel.

Ce dernier cessa d'ailleurs d'être l'unique interprète de la volonté royale. Ce rôle échut à Montmorency, si bien que Du Chastel n'intervint plus que d'une façon discrète. C'était pour lui un avertissement qui l'incitait à la prudence.

Henri II, tout d'abord, voulut imposer la solution à laquelle s'était arrêté François Ier : dans les lettres patentes du 16 août 1547, il constatait que les docteurs n'avaient pas « tenu grand compte », sur le moment, des ordres de François Ier, et « encores moins en auroyent tenu compte depuis le trespas de celui-ci ». Un huissier irait leur ordonner d'achever sans délai l'examen de la Bible et de remettre à Estienne « leurs notes, censures ou corrections pour les imprimer en leur nom, mettre en devant ou derrière desdictes Bibles », et il devait, en cas de refus ou délai, les ajourner à comparaître devant le Conseil privé.

Les théologiens, qui n'avaient pas coutume de résister franchement, promirent qu'ils remettraient à la Toussaint le texte de leurs censures[2].

Le 14 octobre, Montmorency leur écrivait encore pour les presser, en leur rappelant la volonté du roi qui avait hâte d'en

1. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XXVI.
2. R. Estienne, *les Censures des théologiens*.

finir et son intention de soumettre leurs censures à « certains personnages[1] ». Mais, au jour dit, ils présentèrent seulement une requête pour faire interdire la vente des Bibles, qui étaient entachées d'hérésie et sacramentaires.

Estienne démontra au roi et à Du Chastel la fausseté de cette accusation[2].

Le roi, comprenant que le mauvais vouloir des théologiens l'empêcherait d'aboutir, décida de se passer d'eux et se contenta d'en faire comparaître dix, en même temps que Robert Estienne, devant le Conseil étroit, auquel assistaient le connétable de Montmorency, le chancelier, ainsi que tous les évêques et cardinaux présents à la cour. Les théologiens firent un exposé motivé des erreurs contenues dans la Bible. Estienne y répondit, et le Conseil, sans juger la question au fond, se contenta d'émettre une décision de principe : le droit de censure appartenait exclusivement aux évêques et défense était faite à la Faculté de théologie de se l'arroger[3].

Les évêques auxquels furent remis les textes censurés estimèrent, conformément à l'opinion déjà exprimée par Du Chastel, que tous étaient orthodoxes, sauf cinq ou six qui paraissaient douteux. Les théologiens objectèrent alors qu'il existait d'autres propositions suspectes en plus de celles qu'ils avaient déjà signalées au Conseil privé.

Là-dessus, le roi leur ordonna d'indiquer cette nouvelle série d'erreurs et donna commission au Conseil pour se faire rendre compte du résultat[4].

Mais le roi se défiait fortement de son imprimeur. Les théologiens insistaient de leur côté pour obtenir contre lui des mesures de rigueur. Ils voulaient lui faire intenter un procès d'hérésie en le déférant à la Chambre Ardente. Il semble bien que le roi

1. Lettre de Montmorency aux docteurs de la Faculté de théologie, du 14 octobre 1547 (Arch. nat., M 71).

2. R. Estienne, *les Censures des théologiens*.

3. R. Estienne, *les Censures des théologiens*. Cette décision est d'ailleurs contredite par l'édit de Fontainebleau du 11 décembre 1547 qui interdit l'impression et la vente de tous les livres concernant l'Écriture sainte qui n'auraient pas été examinés par la Faculté de théologie de Paris. Le récit fait par Estienne est-il inexact? Ou bien le roi a-t-il tranché la question contrairement à l'avis exprimé au Conseil? Dans les deux cas, nous concluons que la décision prise par Henri II donnait gain de cause aux théologiens.

4. Commission du roi à « Messieurs de son Conseil », du 3 mai 1548 (Arch. nat., M 71).

fut près de céder : il aurait même écrit aux conseillers de cette Chambre pour leur prescrire d'entendre les représentants de la Faculté, puisque ceux-ci rendent compte à Montmorency des difficultés soulevées au Parlement, en le priant de faire donner aux juges les pouvoirs nécessaires[1].

La suite de l'affaire nous échappe, et nous ignorons les causes pour lesquelles la Chambre Ardente ne la poursuivit point. Elle n'en était pas moins perdue pour Estienne dans l'esprit de Henri II qui, le 25 novembre 1548, écrivait à la Faculté de théologie qu'il acceptait la décision de l'assemblée des docteurs et qu'on devrait inscrire la Bible parmi les ouvrages réprouvés si quelque erreur y était découverte par eux[2].

Estienne, considérant sa cause comme perdue, se rendit à Lyon auprès de Henri II pour voir Du Chastel et lui demander de s'enquérir des intentions du roi, tout en laissant comprendre qu'il se verrait sans doute contraint de sortir du royaume[3].

Du Chastel se chargea sans plaisir de cette mission. Le roi lui déclara qu'Estienne était plus dangereux qu'aucun autre hérétique et qu'il avait, pour cette raison, consenti à la suppression des Bibles. Du Chastel lui fit part des appréhensions d'Estienne et de l'animosité des théologiens qui poursuivaient leurs victimes jusqu'à la mort. Le roi répondit qu'Estienne aurait tort de s'exiler, parce qu'il lui suffirait de se montrer prudent à l'avenir.

Peut-être le roi s'était-il laissé influencer par Du Chastel. Toujours est-il que l'interdiction de la Bible ne fut pas publiée

1. R. Estienne nous dit que les théologiens veulent le faire juger par la Chambre Ardente. Cela semblerait ressortir également d'une correspondance pleine de sous-entendus échangée entre Montmorency et les théologiens : Montmorency avait reçu un envoyé de la Sorbonne, Estienne Rufiy, chargé d'une mission mystérieuse. Le roi, consulté, avait donné son assentiment (lettre de Montmorency à la Faculté de théologie, du 2 mai 1548. Arch. nat., M 71). Les théologiens, dans leur réponse, parlent très nettement d'une décision du roi qui aurait renvoyé l'affaire devant la Chambre Ardente (lettre de la Faculté de théologie à Montmorency, du 11 mai 1548. Arch. nat., M 71), et cela au moment même où le roi donnait commission à son Conseil. Henri II et Montmorency semblent avoir voulu perdre Estiennne, mais sans agir franchement contre lui.

2. Lettre du roi à la Faculté de théologie, du 25 novembre 1548 (Arch. nat., M 72).

3. La fin de cette affaire nous est contée par R. Estienne : *les Censures des théologiens.*

et qu'Estienne obtint des lettres interdisant de l'inquiéter à ce sujet, en réservant au roi toute décision dans cette affaire.

Tout semblait ainsi terminé, et les théologiens, nous dit Estienne, « devindrent plus muets que poissons ».

Mais Estienne, négligeant les conseils de prudence, profita de sa victoire pour imprimer le texte grec du Nouveau Testament. Cette fois, Du Chastel, qui connaissait les sentiments du roi, n'était plus disposé à le soutenir. Le jour où Estienne lui apporta son édition, il « le tansa aigrement » de ne point l'avoir soumise à l'examen de la Faculté, et l'accusa d'être un orgueilleux. Estienne répliqua que les théologiens ignoraient le grec et qu'ils avaient déjà voulu lui faire changer un passage de saint Paul. Mais Du Chastel le blâma de nouveau, car il y avait diversité de lecture sur ce dernier passage, et c'est en vain qu'Estienne répondit que son texte était conforme à tous les autres.

Dès lors, Du Chastel abandonna complètement Estienne, si nous nous en rapportons au témoignage de celui-ci : « Comme estant agité de je ne sais quelle fureur, il baille en proye aux théologiens celui qu'il avoit maintenu contre telles furies par une instinction de Dieu, plustôt que d'affection pure et syncère. C'estoit en espérance de gaigner ung chappeau de cardinal qu'il s'addonnoit ainsi servilement à eulx et sans raison, car il les hayoit fort. » Il aurait même chargé « son Gallandius » de leur dire qu'il s'était trompé sur le compte d'Estienne, en les priant d'aviser sur ce qu'il convenait de faire pour ce Nouveau Testament[1].

Galland, qui était lié avec Estienne, l'en avisa, lui conseillant d'aller s'entendre avec les théologiens. Estienne leur présenta un exemplaire du Nouveau Testament qui fut remis à l'un d'entre eux pour être examiné. Puis la Faculté s'assembla pour entendre son rapport en présence de l'imprimeur. Le doyen Le Clerc, après avoir exposé les griefs de la Faculté, conclut qu'elle ne devait rien approuver de ses œuvres, et en particulier ce Nouveau Testament imprimé sans autorisation. La Faculté décida d'en empêcher la vente, mais sans vouloir communiquer le texte de sa sentence.

1. Cette intervention de Galland montre bien que, s'il insiste peu sur l'affaire d'Estienne, ce n'est pas faute de s'y être intéressé, mais plutôt à cause de la difficulté de justifier pleinement Du Chastel.

Le lendemain, Estienne se rendait à la cour pour offrir au roi son Nouveau Testament en présence des cardinaux et des princes. Du Chastel, « ayant appaisé la chaleur de son ire, fut addoulci, d'aultant qu'il luy estoit grief que je fusse ainsi opprimé par la venimeuse cruaulté de ces gens-ci et que je pensoye d'abandonner le païs ». Estienne discuta cinq points où les théologiens avaient fait erreur. Du Chastel exposa ensuite au roi les décisions de la Faculté qui scandalisèrent les assistants.

Estienne mit donc en vente son Nouveau Testament, malgré la mauvaise humeur des théologiens ; mais il avait pris la résolution de ne rien publier à l'avenir sans le leur avoir communiqué. D'ailleurs, il jugea plus prudent de quitter Paris, parce, dit-il, « qu'ils bayoyent de grand appétit après mon sang ».

Du Chastel, dans tout cela, ne fut peut-être pas aussi gravement coupable que nous le dit Estienne qui lui en voulait fort. Mais il est évident que, si une brouille était survenue entre eux, c'est que Du Chastel avait cessé de protéger Estienne, c'est qu'il avait renoncé à la politique de conciliation qui était celle de François Ier.

Un autre événement nous montre Du Chastel participant à l'œuvre de persécution violente contre les réformés, et désormais inaccessible à ces sentiments pitoyables qu'il professait autrefois à l'égard des humbles. En 1549, Henri II voulut entendre la profession de foi d'un hérétique. Le cardinal de Lorraine choisit parmi les prisonniers pour cause de religion un pauvre couturier sans instruction. Ce fut Du Chastel qui l'interrogea devant le roi en cherchant à le confondre. Mais l'*Histoire ecclésiastique* nous apprend que le prisonnier répondit si justement « que chascun en demeuroit estonné ». Diane de Poitiers elle-même, qui voulait assister à cette discussion, s'attira cette apostrophe : « Madame, contentés vous d'avoir infecté la France, et ne meslés votre ordure parmy chose si sacrée qu'est la vérité de Dieu. » Le roi, irrité de cet outrage, voulut assister au supplice de cet homme qui fut exécuté avec trois autres le 4 juillet dans la rue Saint-Antoine, à l'issue d'une procession solennelle[1].

1. *Hist. ecclés.* de Théod. de Bèze, l. 1. Les trois autres victimes auraient été des prêtres du clergé parisien. Des détails sur cette exécution sont donnés par Dom Félibien, *Hist. de Paris*, t. IV, p. 745-746, et dans le *Registre du bureau de la ville de Paris*, t. III, p. 184. Ces deux ouvrages diffèrent d'ailleurs l'un de l'autre, notamment sur le lieu où les condamnés furent exécutés.

Du Chastel, qui avait continué de s'intéresser à cette affaire, publia des considérations sur cet événement[1].

Il fit preuve dans une autre circonstance de sentiments plus humains. C'était en 1550 : il s'agissait d'un enfant de douze ans, fils d'un avocat de Paris. Cet enfant était élevé dans un collège où il avait reçu les leçons d'un maître acquis aux idées nouvelles; fanatisé par lui, il avait brisé pendant la nuit les statues qui ornaient l'extérieur de la chapelle et répandu dans la cour des libelles scandaleux. Ces mutilations de statues étaient fréquentes de la part des protestants qui désiraient émouvoir l'opinion par quelque attentat. Leur but était toujours atteint; mais, si le scandale était énorme, les châtiments étaient d'une extrême rigueur. Cette fois-là, le coupable avait été pris sur le fait; il fut condamné à être conduit, les mains liées et la corde au cou, dans la cour du collège et sur les places de la ville pour y être rigoureusement fustigé. Après que le châtiment aurait été répété trois fois, le coupable serait emprisonné dans une cellule jusqu'à la fin de ses jours. Du Chastel, au courant de toute l'affaire, s'en fut trouver l'enfant qu'il jugea plus léger que coupable et tout prêt à se repentir. Il blâma énergiquement la cruauté de ceux qui infligent à un enfant un supplice aussi barbare et intervint auprès du roi, qui fit grâce à condition que l'enfant adopterait la vie monastique[2].

Les sentiments intimes de Du Chastel s'étaient ainsi accommodés à la volonté royale dans les affaires d'hérésie. En revanche, il n'eut pas à faire de concessions pour soutenir la politique du roi à l'égard de la papauté, car Henri II se trouva aux prises avec le pape dès les premières années de son règne. Le Concile de Trente avait toujours été considéré avec une défiance inavouée par le clergé de France et par le gouvernement. L'affaire de Parme où le roi s'était prononcé en faveur d'Octave Farnèse, attaqué par Jules III et Charles-Quint, était une occasion pour manifester cette défiance sans avoir l'apparence d'entraver l'œuvre du Concile. Mais c'était bien en réalité contre lui qu'était dirigée cette opposition, puisque le roi se montrait disposé à ne pas le reconnaître et à ne pas s'y faire représenter.

Lorsque le Concile fut sur le point de reprendre ses sessions en 1551, le roi envoya deux protestations successives. Le 7 juil-

1. Voir l'indication de cette brochure dans la note bibliographique.
2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XL.

let, son ambassadeur Paul de Thermes transmettait la première à Rome dans un consistoire secret. Il s'agissait seulement dans celle-ci de l'affaire de Parme. Le 1er août, Thermes signifiait la seconde à Rome, devant le pape et le collège des cardinaux; puis le 1er septembre, à Trente, Jacques Amyot la notifiait au Concile assemblé. Cette protestation traitait à la fois la question de Parme et celle du Concile, en exposant les motifs pour lesquels le clergé français refusait de s'y rendre. D'après les indications données par Galland, elle était l'œuvre de Pierre Du Chastel[1].

Dans ce mémoire qu'il rédigea au nom du roi et du clergé, il déclarait tenir le Concile de Trente pour une œuvre de parti, dont la réunion n'était ni légitime ni inspirée par le Saint-Esprit. C'était sans doute à cette idée que se rattachait le passage relatif à l'affaire de Parme. Puis Du Chastel reprenait son projet favori d'assemblées préparatoires. Pour que les évêques pussent se rendre au concile, il fallait d'abord pendant six mois faire dans chaque diocèse une enquête sur les réformes nécessaires, puis en discuter les résultats dans une assemblée du clergé français.

Cette fois, le pape se plaignit du ton de ce mémoire et reprocha aux évêques leur manque de déférence envers le représentant de Dieu sur la terre.

Ce fut encore Du Chastel qui rédigea la réponse, trouvant là l'occasion d'exposer ses idées sur le pouvoir pontifical. C'était le pape, disait-il, qui méconnaissait la dignité épiscopale et non les évêques qui lui manquaient de respect. Il avait sur eux un droit de juridiction, mais non une supériorité de rang. Cette égalité entre tous les successeurs des apôtres était démontrée à grand renfort de textes tirés des Évangiles et d'arguments empruntés aux Pères de l'Eglise. Saint Pierre n'avait jamais exercé sur ses collègues un pouvoir de contrôle et ne mettait point d'entraves à leur action. Il ne décidait rien de sa propre autorité en dehors de l'assemblée de l'Eglise. Cette tradition devait être continuée par les papes, auxquels les autres évêques, dans une intention de

1. Galland, toujours imprécis dans sa chronologie, semble présenter cette intervention de Du Chastel comme ayant suivi de près l'assemblée de Melun. Il faut rapprocher de l'histoire du Concile lui-même l'analyse très détaillée qu'il nous donne de ces protestations pour nous convaincre qu'elles doivent être datées de 1551.

concorde et pour accroître les forces de l'Église, ont volontiers accordé une primauté, mais qui ne doivent pas s'en servir pour diminuer le pouvoir ni la dignité de ceux-ci. Les papes doivent se rappeler qu'il y a au-dessus d'eux l'autorité de Dieu et la parole du Christ qui sont au-dessus de toute créature humaine; comme les lois sont au-dessus des magistrats. Au-dessus d'eux encore, il y a l'autorité souveraine des conciles à laquelle ils doivent se soumettre. Après cet exposé de principes, Du Chastel attaquait la politique de la papauté comme contraire aux traditions. Il était honteux, en même temps que contraire aux décisions des conciles, de confier la charge des églises à des ignorants, des criminels, des incapables et de les imposer au clergé malgré sa résistance. Les papes, qui les dispensaient de se conformer à la discipline, ruinaient l'antique constitution de l'Église. Le pouvoir pontifical devait au contraire laisser intact celui des évêques dans leur diocèse. Quant à ces assemblées particulières des clergés nationaux, précédées par des enquêtes portant sur la foi et les mœurs des populations, elles étaient indispensables pour préparer la réunion du concile universel et l'œuvre de réformation nécessaire. Du Chastel terminait par quelques phrases menaçantes sur le pouvoir de correction des rois, qui peut aller jusqu'à déposer les évêques et les papes indignes[1].

Nous retrouvons là Du Chastel toujours attaché aux principes du gallicanisme et esquissant une fois de plus ses anciennes rancunes contre la papauté.

*
* *

Soit qu'il eût voulu se consoler des mécomptes qu'il avait éprouvés à la cour de Henri II, soit par scrupule de conscience, Du Chastel, pendant les trois dernières années de sa vie, consacra le meilleur de son activité à sa charge de grand aumônier, que ses prédécesseurs avaient considérée comme un titre honorifique et comme leur imposant tout au plus un service personnel auprès du roi.

Il commença par une enquête sur les droits et les devoirs du grand aumônier, enquête pour laquelle il fit dépouiller les archives du Parlement, afin d'y retrouver les actes concernant cette charge. Il consulta les maîtres des cérémonies, les présidents

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LV.

des procureurs et des avocats au Parlement, des auditeurs et des maîtres des comptes. Il apprit ainsi que c'était la principale des charges ecclésiastiques du royaume. Le grand aumônier était en quelque façon l'évêque de la cour : il était chaque matin parmi les premiers qui venaient saluer le roi à son réveil pour convenir avec lui du lieu et du moment auquel il entendrait la messe. Lui seul administrait au roi les sacrements. Il gouvernait la chapelle royale, les prêtres et les chanteurs qui y étaient attachés. Le soin de distribuer les aumônes et toute la charge des pauvres le concernaient, et à chaque entrée du roi dans une ville c'était lui, le dispensateur des grâces, qui libérait les prisonniers. Mais ses attributions s'étendaient sur tout le royaume. Il avait la surveillance de tous les établissements charitables : hospices, hôpitaux et léproseries. C'est à lui qu'il appartenait de nommer et de révoquer les administrateurs, de vérifier s'ils se conformaient aux intentions des fondateurs, de réprimer tous les abus en veillant à ce que chaque établissement possédât toujours le nombre de malades qui lui était assigné, en se faisant rendre des comptes et en réprimant les malversations. Le grand aumônier disposait également de tous les bénéfices à la nomination du roi, exception faite des évêchés et des abbayes. C'était dans le royaume une sorte de ministre de la religion et de la charité[1].

Du Chastel se fit une idée de ses devoirs en rapport avec la grandeur de ses fonctions. Il voulut exercer lui-même une surveillance minutieuse et continuelle. Sa rigueur poursuivait les coupables sans tenir compte de leur rang, de même qu'il attribuait les charges dont il disposait d'après des principes arrêtés, sans subir l'influence d'aucune recommandation. Ces principes étaient très larges, comme nous le verrons, pour l'attribution des bénéfices aux gens de cour. Mais, pour autant, cette sorte de rigidité provoquait des rancunes : on discutait ses ordres et on les blâmait secrètement. A Galland qui l'avertissait il répondait que, dans le relâchement général, l'application stricte de la règle était d'abord pénible, mais que les réformes, une fois réalisées, étaient approuvées par tous. D'ailleurs, la conscience des gens de bien était indifférente à l'opinion des égoïstes, aux critiques et aux haines. Pour le reste il savait que le roi, dont le jugement lui importait seul, approuverait toujours son œuvre[2].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXI.
2. Id., *Ibid.*, ch. LXII.

Il communiquait son sentiment du devoir à tout son entourage de secrétaires, ainsi qu'aux vicaires délégués pour des missions spéciales. Ceux-ci n'acceptaient aucune récompense des intéressés pour les lettres qu'ils rédigeaient : tous les actes d'administration faits au nom du grand aumônier l'étaient gratuitement[1].

A la cour, Du Chastel s'acquitta de ses fonctions sans négligence : nous n'avons pas connaissance qu'il se soit absenté depuis l'été de 1548 jusqu'en 1552. Il s'occupait des pauvres dans toutes les résidences royales où il était d'usage de pratiquer largement la charité, tandis qu'on restait indifférent aux misères plus lointaines. Aussi cette méthode attirait-elle des foules de mendiants qui se déplaçaient avec la cour et, à chaque arrêt, venaient assiéger la demeure du grand aumônier. Du Chastel rompit avec les usages. Il estimait que rien n'est plus dangereux pour l'État que de tolérer ces mendiants, auxquels leurs forces permettraient de se rendre utiles, mais qui préfèrent vivre en paresseux et finissent par se livrer au vol, au brigandage et à toutes sortes de débauches. C'était surtout le spectacle de Paris qui l'indignait, avec ses hôpitaux où les malades manquaient de soins. Il blâmait sévèrement les administrateurs, sans admettre leurs excuses, lorsqu'ils déclaraient impossible de faire le nécessaire pour une telle affluence. Ses critiques portaient également sur la façon dont était levée la taxe des pauvres, qui était obligatoire comme un impôt royal, contrairement à l'esprit de cette institution. Il était partisan d'une réforme radicale. A la vérité, son plan n'était pas original, mais se rapprochait des projets examinés précédemment sans que leurs auteurs eussent réussi à former la tradition. Voici en quoi il consistait : on devait choisir un certain nombre d'hommes désignés par leur sérieux et leur honnêteté, auxquels les magistrats donneraient des pouvoirs déterminés : ils devraient interdire la mendicité aux professionnels, faire fustiger et emprisonner ceux qui persisteraient. Quant aux autres, ils seraient contraints à des travaux d'utilité publique. Les malades, les infirmes, les vieillards affaiblis, tous ceux qui seraient incapables de gagner leur vie ou chargés d'une famille trop nombreuse recevraient un secours. On ne souffrirait pas le séjour des étrangers dans une ville sans un juste motif. Les ressources nécessaires seraient

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXIII.

trouvées de la façon suivante : les contrôleurs des pauvres iraient tous les trois mois demander à chacun la somme qu'il destinait aux aumônes pour le trimestre suivant. Les ressources une fois connues, on arrêterait le nombre des pauvres à secourir et on fixerait la somme qui reviendrait à chacun. En faisant ainsi appel à la charité sans contrainte, et en réservant aux vrais pauvres les sommes recueillies, on stimulerait la générosité des donateurs. A ces ressources s'ajouteraient encore tous les revenus des établissements charitables qui ne seraient pas employés à l'entretien des pauvres, d'après les intentions des fondateurs[1].

Rien de tout cela ne devait aboutir : les documents ultérieurs nous montrent le fléau de la mendicité toujours permanent, le recours aux mêmes remèdes que Du Chastel avait empruntés à ses prédécesseurs et l'échec répété de ces tentatives. La société de l'ancien régime devait jusqu'au bout se montrer impuissante à faire disparaître cette véritable calamité. Pour sa part, Du Chastel se contenta de quelques réformes de détail.

Dans chaque ville, il réunissait les membres de la municipalité, le clergé et les officiers royaux, s'informant auprès d'eux des besoins de chacun, et répartissait les sommes destinées aux aumônes entre les malades et les pauvres dont la misère était discrète. Il dotait des jeunes filles, payait les créanciers de ceux qui étaient retenus en prison pour dettes. Lorsque les besoins dépassaient les sommes prévues, il demandait de nouveaux crédits au roi, il sollicitait tout le monde de la cour, les cardinaux et les évêques, employait aussi ses propres revenus, ce qui le forçait à emprunter lui-même de quoi entretenir sa maison. Ces paiements de dettes étaient plus particulièrement coûteux. Lors de l'entrée solennelle du roi à Paris, il réunit 800 écus d'or en deux jours pour satisfaire à tous les besoins, s'entendit avec les geôliers et les créanciers en leur payant une partie de la dette, à condition de renoncer au reste ou d'accepter des délais de remboursement ; il obtint ainsi la libération des prisonniers[2].

La surveillance et la réforme des établissements charitables était une tâche plus laborieuse. Le désordre y était général et datait de longtemps, comme dans la plupart des ordres religieux. Les tentatives de restauration avaient été nombreuses, surtout

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXIII et LXVIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. LXIII.

depuis le commencement du siècle, mais celles qui n'échouaient pas dès le début, par suite du mauvais vouloir des intéressés, étaient éphémères, et les abus reparaissaient aussitôt après la disparition des réformateurs.

Du Chastel remarquait que fréquemment le bien des pauvres était détourné de sa juste destination. Des évêques, des chanoines, les patrons des établissements se les appropriaient, les abandonnaient à leurs cuisiniers ou à des serviteurs inavouables. Même sans tenir compte de ces scandales, il ne pouvait admettre que, dans une maison où tout devait appartenir aux malades et aux pauvres, une bonne part des revenus allât au clergé, chargé seulement de chanter des psaumes. C'était confondre mal à propos, et au détriment des malheureux, l'exercice du culte avec celui de la charité. Du Chastel était persuadé que, si on supprimait ces abus, tous les hommes pieux, en arrêtant leurs dernières dispositions, au lieu de consacrer leurs biens à des couvents, les destineraient plutôt à ces œuvres charitables[1].

Les administrateurs étaient attentivement surveillés. Du Chastel avait adopté le principe de désigner pour ces fonctions des hommes offrant les plus grandes garanties : ils devaient résider dans le pays, y posséder un domaine, être recommandés par leurs voisins et présenter des répondants lorsqu'ils s'engageaient à rendre des comptes. Le sentiment du devoir devait les conduire ; on leur demandait un désintéressement absolu. Aussi, pour les soustraire aux mauvaises tentations qui pourraient à la longue les inciter à des malversations, avait-il décidé de ne pas les laisser en fonctions plus de trois ans.

Comme les enquêtes auxquelles il procédait lui révélaient l'existence d'un grand nombre d'abus, Du Chastel provoqua un édit royal destiné à en faire disparaître quelques-uns. Il avait constaté que souvent les patrons et les administrateurs laissaient les bâtiments tomber en ruine et s'appropriaient peu à peu la plupart des terres et des revenus ; on créait des enquêteurs chargés de poursuivre la restitution de tous les biens détournés, d'estimer les dommages dont chacun était responsable et de récupérer sur ses biens l'équivalent de ce qui avait été détourné[2].

Certaines dispositions des fondateurs avaient engendré des

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXVIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. LXI.

abus, notamment lorsqu'il était prescrit que les hospices et les léproseries seraient réservés aux habitants d'un pays déterminé, car il pouvait alors arriver que certains établissements fussent vides alors que d'autres ne suffisaient pas à soulager toutes les misères. Le même édit qui avait créé les enquêteurs atténua cette rigidité en prescrivant qu'à défaut d'hospitalisés répondant aux conditions imposées d'autres seraient admis, originaires des pays les plus voisins, dans la mesure où les ressources de la maison le permettraient. Si les nouveaux venus n'étaient pas encore assez nombreux, les vicaires du grand aumônier avaient le pouvoir d'attribuer l'excédent des revénus à d'autres œuvres charitables[1].

Les malversations de toutes sortes avaient généralisé cet usage déplorable consistant à laisser les lépreux vivre de mendicité et à les établir chacun dans une cabane qu'on brûlait après leur mort en même temps que leur cadavre. Il fut prescrit de restaurer les léproseries et d'y interner les malades, à qui la mendicité serait désormais interdite[2].

Pour réaliser ces réformes, Du Chastel, retenu à la cour auprès de la personne du roi, devait le plus souvent déléguer ses pouvoirs à des vicaires. Nous avons conservé le texte d'une de ces lettres de vicariat datée du 13 mars 1549, par laquelle il donne pouvoir au grand archidiacre de Troyes Maurice de Gyé, au doyen Nicolas Guillermet, à l'archidiacre Jean Brion, au chanoine Pierre Choignot et au lieutenant du bailli Noël Coesfart, pour visiter tous les établissements hospitaliers du bailliage de Troyes, toutes les fondations, églises et collèges, placés sous la surveillance du grand aumônier, pour faire rendre leurs comptes aux administrateurs, les destituer et nommer leurs successeurs[3].

Chaque fois qu'il en avait le loisir, Du Chastel se rendait lui-même dans les établissements charitables. Il s'informait avec soin des remèdes, des aliments destinés aux pauvres et aux malades. Il inspectait en personne la pharmacie, les caves et les cuisines, goûtait à tout, critiquait la nourriture destinée aux malades qu'il trouvait toujours mauvaise ou mal préparée et qu'on leur donnait sans précautions comme à des gens bien

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXI.
2. Id., *Ibid.*
3. Publiées par Du Peyrat, *Hist. ecclés. de la cour*, p. 430.

portants. Il ne manquait point d'interroger les hospitalisés, d'écouter leurs plaintes et de les confronter avec les administrateurs pour démêler la vérité. Ceux-ci devaient indiquer les ressources de la maison et justifier leur emploi. Il rétablissait la paix, soit par un accord, soit en expulsant les mécontents. Il ne partait pas sans avoir adressé quelques paroles à tous ces misérables pour leur conseiller la résignation, les réconforter par l'espérance du bonheur céleste et leur dépeindre les châtiments de l'enfer. Ces discours tiraient des larmes aux auditeurs qui restaient ainsi plus résignés à la souffrance et enflammés d'une plus grande ardeur pour les exercices de la religion[1].

Du Chastel, qui avait l'éloquence facile, se plaisait à tenir ainsi des discours variés dans toutes les maisons qu'il visitait. Il savait adapter ses pensées aux circonstances et à la condition de son auditoire, cherchant toujours à rappeler que les œuvres auxquelles chacun se consacrait étaient recommandées par l'Écriture et agréables à Dieu.

S'adressait-il à des vierges authentiques, il leur faisait l'éloge de la virginité comme d'un état qui les rapprochait des esprits bienheureux. Devant les filles repenties, après avoir condamné en termes énergiques les hontes de l'amour, il parlait de pénitence, en rappelant de si touchants exemples de conversion empruntés aux saintes Écritures, qu'après s'être abîmées dans le désespoir, les chevelures dénouées, se frappant la poitrine à grands coups de poing, se déchirant le visage avec leurs ongles au milieu de grands cris, elles se reprenaient, tendaient les mains vers le ciel en réitérant leur résolution de rester dans le droit chemin. Dans un couvent de femmes veuves, il faisait l'éloge du veuvage pour leur persuader que, si aucun genre de vie n'était méprisable, leur condition était cependant la plus abondante en mérites de toutes sortes[2].

Nous trouvons là une preuve du zèle avec lequel Du Chastel accomplissait son œuvre de réforme. Son intervention dans les affaires de l'hôpital de Pontoise nous montre qu'il savait à l'occasion faire preuve d'énergie. L'hôpital, qui possédait des revenus importants, était tombé dans une complète décadence par la faute de celle qui en avait l'administration, une femme de noble origine, alliée au seigneur de La Rochepot et qui était abbesse de deux monastères. Des plaintes avaient été adressées au roi qui

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXVIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. LXIII et LXXI.

prescrivit une réforme. Des personnages influents profitèrent de cette décision pour demander que l'abbesse fût remplacée par une autre qu'ils recommandaient fort. Du Chastel, sans se laisser toucher par ces instances, sans céder à aucune animosité personnelle, prit une décision modérée qui offrait en outre l'avantage de ménager la famille de La Rochepot, dont le ressentiment, comme nous le verrons, était à redouter. L'abbesse ne fut donc pas déposée, mais Du Chastel lui fixa un délai de deux ans pour rendre ses comptes, délai pendant lequel elle serait privée des revenus de sa charge. Puis il établit une règle pour elle comme pour les autres religieuses : la vie en commun serait obligatoire, il serait interdit à l'abbesse de recevoir dans le logis situé en dehors de la clôture les amis qui s'y rendaient lorsque la cour résidait à Saint-Germain. Il lui retira même l'administration des revenus de la maison, lui laissant seulement le soin de la discipline et la surveillance des malades. Les comptes seraient tenus par l'économe qui les produirait au grand aumônier, à ses vicaires et à une commission de trois personnes déléguées par lui. Avant de quitter l'hôpital, Du Chastel réunit les religieuses auxquelles il adressa, avec son éloquence abondante, un sermon plein de graves pensées et orné de citations. Il leur rappelait leurs devoirs de vierges consacrées aux œuvres charitables et le mépris du monde. Sa force persuasive fut telle que toutes se jetaient à terre avec de grands cris, promettant d'accomplir leur devoir à l'avenir tout autrement qu'elles l'avaient fait jusqu'alors.

Du Chastel avait consacré deux mois à cette réforme, et il y fit, tant pour l'entretien de ses collaborateurs que pour les pauvres eux-mêmes, des dépenses considérables dont il ne demanda le remboursement ni sur les revenus de l'hôpital ni sur le trésor royal[1].

Malgré toute sa modération, Du Chastel avait provoqué des colères; c'est à propos de cette affaire que le seigneur de La Rochepot le prit à partie devant une assistance nombreuse, lui reprochant la rigidité dont il faisait preuve envers les autres, alors qu'il pratiquait lui-même le cumul des bénéfices. Nous avons vu par quelles subtilités Du Chastel sut justifier sa conduite[2]. Son adversaire, nous dit Galland, se déclara satisfait, rejetant sur sa femme la responsabilité de son intervention et remer-

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXIX à LXXI.
2. Cf. *supra*, p. 27.

ciant Du Chastel, avec toutes sortes d'excuses, de l'avoir instruit sur un point qu'il ignorait.

Du Chastel s'intéressait beaucoup à l'hospice des Quinze-Vingts de Paris. Il voulait le faire doter par le roi de revenus suffisants pour venir en aide plus largement aux aveugles qui, en plus du malheur provenant de leur infirmité, étaient encore réduits à mendier pour vivre[1].

La sollicitude et les libéralités de Du Chastel s'étendaient aussi à ces orphelinats fondés à Paris et dotés de revenus consacrés à l'entretien d'orphelins pauvres qui faisaient là leur instruction en même temps que l'apprentissage d'un métier. Mais il employa surtout ses efforts pour protéger l'œuvre des filles repenties. Les revenus nécessaires à leur entretien ayant disparu, force était pour elles d'aller mendier sur la voie publique où l'occasion ne manquait pas de réveiller les mauvais penchants. Du Chastel, après avoir étudié la situation, commença par obtenir, non sans peine, qu'après être entrées au couvent elles n'en sortissent plus. Il demanda au roi de quoi payer les dettes et s'efforça d'entretenir l'œuvre provisoirement par des quêtes et par des largesses faites sur le produit des amendes et autres revenus casuels du roi. Pour l'avenir, il prit des mesures destinées à assurer l'existence de la communauté : des travaux de couture devaient y subvenir pour une part et le reste serait fourni tant par le roi que par d'autres établissements dont les ressources dépassaient les besoins[2].

Mais cette entreprise rencontrait bien des obstacles : les financiers reprochaient toujours à Du Chastel de vider le trésor, tandis que d'autres lui contestaient le droit de retirer à une œuvre les revenus qui lui étaient affectés. Du Chastel, ainsi contrarié, faisait de vains efforts pour aboutir. Il fut interrompu par la mort avant d'avoir rien fait de définitif.

Lorsque son activité se détournait des œuvres charitables, Du Chastel avait à s'occuper de la collation des bénéfices royaux. Il en tenait un registre et Du Peyrat, qui l'eut entre les mains, nous en a laissé le titre : « Registre de Pierre Du Chastel, évesque de Mascon et grand aumosnier de France, des bénéfices qui ont été expédiés, soit par mort, soit par permutation, soit par collation faite par vacation, depuis le 25e jour de novembre mil cinq

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXV.
2. Id., *Ibid.*, ch. LXIV et LXVI.

cens quarante huict, qui fut le jour mesme que ledit de Mascon eut l'estat de grand aumosnier de France[1]. » C'était, en définitive, sous ses apparences de religion, une œuvre d'assistance, mais d'autant plus délicate que les bénéficiaires étaient plus exigeants et mieux placés pour faire valoir leurs revendications. Du Chastel, nous dit Galland, fit preuve dans ces attributions d'une extrême rigidité de principes. Il n'en donna aucun à ses familiers ni à ses serviteurs. Les bénéfices qui n'étaient soumis à aucune charge, il les réservait aux clercs de l'hôtel. Quant à ceux qui étaient grevés d'une obligation charitable et soumis à une reddition de comptes, il se conformait toujours aux règles d'après lesquelles il choisissait les administrateurs de ces sortes d'établissements[2].

Il est certain que Du Chastel s'était consacré à ses fonctions de grand aumônier avec cette exubérante activité qu'il déployait en toutes choses. Ce dévouement, inusité chez ses prédécesseurs, lui valut un témoignage de reconnaissance posthume : Henri II attendit presque une année avant de lui donner un successeur, voulant ainsi marquer combien il était difficile de trouver quelqu'un qui l'égalât en talents et en vertus.

*
* *

La mort interrompit prématurément cette existence féconde. Du Chastel, lorsqu'il eut obtenu l'évêché d'Orléans, désirait en prendre possession et séjourner dans son diocèse pour en connaître la population, se rendre compte de sa foi et la faire avancer dans les voies de la perfection. C'était au moment de la guerre contre l'Empire et Henri II quittait Amboise pour aller vers les frontières. Du Chastel lui demanda deux mois de liberté et le suivit seulement jusque dans son diocèse, où il demeura.

Alors, il se donna tout entier à cette œuvre qu'il voulut commencer par la réforme du clergé. Il y trouva une foule de prêtres ignorants, vivant dans le désordre et sans domicile fixe, guettant l'occasion de dire une messe ou de recevoir une aumône. Du Chastel les expulsa du diocèse après une longue enquête[3]. Il ne s'interrompait pas pour cela de réformer, d'écrire et de prê-

1. Du Peyrat, *Hist. ecclés.*, p. 382.
2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXII.
3. Id., *Ibid.*, ch. LXXVI.

cher, sans se soucier de ses forces qu'il épuisait par les veilles et les privations[1].

Du Chastel n'avait pas encore fait à Orléans son entrée solennelle qui devait avoir lieu le 8 février 1552. Suivant une tradition minutieusement observée, il s'était établi un peu à l'avance au monastère de Saint-Euverte, où devaient s'accomplir les premières cérémonies[2].

Le 2 février, fête de la purification de la Vierge, il était allé prêcher à l'église Saint-Laurent d'Orgères, située dans un faubourg en dehors de la ville. Des témoignages protestants nous disent qu'il y attaqua vivement la Réforme : « Il desgorgeoit de blasphèmes contre la vraye religion et contre sa conscience[3] » et menaçait « très asprement ceux qu'on appelloit hérétiques[4] », lorsqu'il fut frappé d'apoplexie.

Henri Estienne, trop porté à dramatiser les événements, nous parle d'une maladie mystérieuse aux symptômes effrayants qui brûlait une moitié de son corps, tandis que l'autre était de glace, et qui lui arrachait des « cris et gémissemens épouvantables ». Le récit de Galland, moins extraordinaire, est en même temps plus vraisemblable. Le côté gauche fut d'abord paralysé; bientôt après il en fut de même du droit; puis, tout en conservant sa connaissance, il perdit l'usage de la parole. Trois médecins arrivèrent qui ne prescrivirent ni les vigoureux clystères, ni les saignées, ni les frictions qui, d'après Galland, auraient pu le sauver. Ils lui firent prendre seulement des pilules et le laissèrent manger et dormir[5].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXVIII.

2. Les circonstances relatives à cette mort sont difficiles à déterminer : Galland ne donne aucun détail précis : « Dum ad populum concionaretur », dit-il simplement. H. Estienne, qui nous fait un récit dramatique, se contente de dire qu'il fut frappé à Orléans, « en un presche ». D'après Th. de Bèze, l'événement aurait eu lieu à Saint-Euverte. Saint-Laurent d'Orgères est indiqué par La Saussaye, par Du Peyrat et, à la suite de ceux-ci, par la *Gallia Christiana*. La Saussaye, qui avait entre les mains les documents relatifs à l'histoire d'Orléans et qui pouvait avoir connu les témoins de cette mort, mérite le plus de créance. Si Th. de Bèze nous parle de Saint-Euverte, c'est que Du Chastel, conformément au cérémonial imposé aux évêques d'Orléans pour leur entrée, devait y résider et qu'il y fut sans doute transporté pendant les dernières heures de son existence.

3. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XXVI.

4. *Hist. ecclés.* de Th. de Bèze, l. 1.

5. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXVII.

Ses serviteurs s'étaient assemblés autour de son lit : par des signes il fit comprendre à Lopin, son secrétaire, qu'il le chargeait de leur protection et du soin de les recommander au roi ainsi qu'à la famille royale. Lopin fit les promesses nécessaires et lui recommanda de ne plus songer qu'au salut de son âme. Dès lors, il resta jusqu'à la fin les yeux dirigés vers le ciel, les doigts levés, manifestant, avec de grands soupirs, et sa résignation et son regret d'interrompre ainsi son œuvre d'évangélisation[1].

Il mourut le 3 février à deux heures du matin, sans doute à Saint-Euverte, où l'on avait dû le transporter. Il fut enterré dans la cathédrale Sainte-Croix, où les ravages accomplis pendant les guerres de religion n'ont laissé aucune trace de son tombeau.

Cette mort provoqua des jugements contradictoires : les protestants la considèrent comme un châtiment de l'apostasie qu'ils lui reprochaient. Henri Estienne voit dans cette mort, survenant juste au milieu d'un sermon dirigé contre la religion réformée, dans les circonstances dramatiques dont son imagination l'entourait, « un exemple notable du jugement de Dieu ». Par contre, les amis de Pierre Du Chastel n'y trouvèrent qu'une occasion de s'apitoyer sur cette disparition subite et d'exalter les mérites de celui qui succombait en accomplissant ses devoirs de pasteur. C'est cette idée qu'exprime Michel de l'Hospital dans l'épitaphe latine qu'il composa pour lui[2].

La douleur fut grande à la cour. La princesse Marguerite, qui s'était attachée à Du Chastel, le pleura pendant plusieurs jours. Le cardinal de Lorraine, qui comptait sur lui pour réformer l'Église, exprimait singulièrement son désespoir en disant qu'il aurait volontiers sacrifié une bonne part de ses revenus d'une année pour conserver Du Chastel. Quant au roi, en témoignage de son estime et de ses regrets, il voulut non seulement surseoir à la désignation de son successeur, mais, à la requête de la reine de Navarre, il attribua l'abbaye d'Hautvillers à son neveu, Bernard Du Chastel[3].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXIX.
2. Cette épitaphe est publiée par Baluze à la suite de la *Vie* de Du Chastel et dans la *Gallia Christiana*.
3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXXI.

IV.

L'œuvre littéraire de Du Chastel.

A une époque où les talents étaient nombreux, Du Chastel se fit apprécier de ses contemporains qui tous vantent les qualités de son éloquence et l'étendue de son érudition.

Depuis Érasme, dont les paroles sont d'autant plus sincères qu'elles s'adressaient à un jeune homme encore obscur, les témoignages d'admiration se répètent chez tous ceux qui parlent de Pierre Du Chastel.

C'est Turnèbe qui fait son éloge dans l'oraison funèbre de J. Toussain, Rabelais qui le considère comme le « plus docte et fidèle Anagnoste de ce royaulme[1] ». Denys Faucher ne fait pas moins de cas de sa *summa eruditio* que de son honnêteté et de sa conscience. C'est dans les mêmes termes que Vimercati lui dédie une édition d'Aristote. Dans un style précieux et à l'aide d'un jeu de mots qu'il développe longuement, Michel de l'Hospital le compare au châtelain qui gouverne la forteresse des Muses et les a sauvées de la barbarie :

> Et jam, barbaries longe lateque tenebat
> Omnia, jam sese Musae suaque arma parabant
> Dedere, praesidio nisi, Castellane, fuisses.

Nous retrouvons sans surprise les mêmes expressions chez Galland, dans l'édition de Quintilien dédiée par lui à Du Chastel qui, cette fois, est comparé à Apollon, chef du chœur des Muses, et dont les mérites dépassent de beaucoup les hommages que tous les savants viennent lui apporter. Plus encore que son érudition universelle, Galland admire en lui une éloquence incomparable. L'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze atteste de même que Du Chastel « estoit homme de gentil esprit, bien disant en latin » ; quelque réservé qu'il soit, ce témoignage d'un de ses ennemis a pour nous plus de valeur que les éloges hyperboliques de ses admirateurs. Aussi, bien que son œuvre littéraire soit des moins abondantes et qu'il ne soit pas parvenu, parmi les écrivains ses contemporains, à ce rang éminent, à ce *principatus litterarum* qu'il ambitionnait, nous voyons que

1. Rabelais, épître au cardinal de Châtillon, en tête du IVe livre de *Pantagruel.*

ses talents justifiaient l'autorité dont il jouissait et cette sorte de surintendance des choses de l'esprit dont ses maîtres l'avaient chargé.

Il était doué assurément d'une remarquable faculté d'assimilation. Nous l'avons déjà vu l'appliquer à toutes les sciences connues dans l'antiquité et à l'étude des origines chrétiennes. En outre des œuvres purement littéraires, grecques et latines, il possédait les philosophes, ce qui le faisait particulièrement admirer de Vimercati[1]. Il aurait été plus faible en théologie : Beaucaire, qui avait recueilli des témoignages contemporains, le déclare « in litteris humanioribus satis versatus, in theologicis rudis[2] ». Du Chastel semble cependant s'être particulièrement préoccupé des questions théologiques, et il serait surprenant que dans cette partie ses efforts soient restés infructueux.

Les langues anciennes l'attiraient d'ailleurs plus encore. Dès sa jeunesse, il s'appliquait à l'étude du grec et, lors de son séjour à Bâle, il relevait les erreurs de traduction d'Érasme. Trois ans plus tard, son zèle ne s'était pas affaibli et sa correspondance s'émaillait de citations grecques, ce dont Érasme le félicite. Aussi bien ne doutons-nous point des témoignages de Galland qui fait des allusions répétées à ses talents d'helléniste. L'hébreu ne lui était pas moins nécessaire que le grec pour ses études de théologie : il l'avait appris à Bâle, sous la direction de Platter, et il semble s'être perfectionné auprès de rabbins juifs au cours de son voyage en Orient. D'après le témoignage sans doute exagéré de Platter, Du Chastel, au retour, aurait prétendu « que l'hébreu et, d'une manière générale, toutes les langues lui étaient devenues aussi familières que la sienne propre », ce qui achevait de le rendre suspect aux catholiques intransigeants, disposés à accuser de luthéranisme les savants qui étudiaient de trop près les textes sacrés. Ses contemporains s'accordent en effet pour admirer son érudition et sa connaissance de l'hébreu comme celle des trois langues anciennes en général. « Lingua hebraïca peritissimus », dit Alain Restaud de Caligny, professeur royal chargé de l'enseignement de l'hébreu[3]. « Trium linguarum facile

1. « Tu vero... quippe qui... summa in philosophia eruditione mihi dissimilis non es, quanquam longo intervallo », dit Vimercati, qui ne se pique pas de modestie.

2. Belcarius, *Rerum Gallicarun Commentarii*, l. 24.

3. Préface des *Institutions hébraïques*.

princeps », ajoute J. Chéradame[1]. Du Chastel possédait-il d'autres langues orientales? Nous pouvons seulement le supposer d'après le récit de ses voyages, mais ses contemporains n'y font aucune allusion, et sa réputation d'orientaliste semble lui avoir été plutôt attribuée par les générations suivantes[2].

Bien que porté par ses goûts d'humaniste vers l'étude des langues anciennes, Du Chastel ne négligeait pas pour cela celle du français. Michel de l'Hospital, non sans quelque injustice envers d'illustres prédécesseurs, le félicite de l'avoir enrichi tout en accoutumant les Muses à son usage :

> Quinetiam nostris insuetas vocibus ante,
> Et Graeco tantum, Romanoque ore loquentes
> Musas, Francorum docuisti effingere verba
> Princeps, antiquis nova tradens nomina rebus.

Les jugements de Pierre Du Chastel en matière littéraire indiquent d'ailleurs un goût large où le sentiment de l'art se mêlait à une juste appréciation des idées. Entre tous les Pères de l'Église, il préférait saint Jérôme pour son éloquence et pour sa connaissance des arts libéraux, tandis que saint Augustin, malgré la profondeur de sa pensée, lui semblait posséder insuffisamment les langues anciennes et tombait en erreur dans l'explication des textes sacrés. Il ne critiquait pas moins son style pénible et sans élégance qui rendait sa lecture insupportable aux lettrés[3]. Il est regrettable que la plupart des jugements exprimés ainsi par Du Chastel au cours de conversations familières ne nous aient pas été conservés. Nous connaissons mal son goût en matière littéraire, et les œuvres que nous possédons de lui sont insuffisantes pour nous en donner une idée exacte.

Du Chastel, s'étant consacré tout entier à ses fonctions de lecteur et de grand aumônier, n'a laissé aucun ouvrage important, mais seulement quelques brochures de dimensions modestes et, de toute sa correspondance, quatre lettres seulement, dont deux, très intéressantes, nous sont conservées.

C'est peu, assurément, pour nous permettre d'apprécier son talent. Comme écrivain, nous ne saurions juger ses œuvres fran-

1. Préface du *Lexicopator etymon... per Joan. Chaeradamum... congestum.* Paris, 1543, in-fol.

2. Notamment par Moréri qui n'a fait que recueillir sur Du Chastel des traditions banales ou suspectes.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXVII.

çaises d'après le *Trespas, obsèques et enterrement* de François Ier. Ce n'est qu'un compte-rendu très sec des cérémonies qui ont eu lieu à cette occasion, avec la liste des assistants et l'indication des rangs qu'ils occupaient. Nous y trouvons beaucoup de précision, à défaut de pittoresque et d'originalité, comme si l'auteur s'était seulement proposé de laisser un document sur le cérémonial et de noter les usages observés en matière de préséances. Il n'y a rien de plus que dans les innombrables récits du même genre que nous a laissés le XVIe siècle, rien qui sorte de la banalité habituelle à ce genre d'écrits.

Les lettres de Pierre Du Chastel donnent de lui une impression plus favorable. A vrai dire, celles qu'il écrivait à Érasme au début de sa carrière devaient être, si nous nous en rapportons à celui-ci, passablement prétentieuses, avec des expressions recherchées et un étalage d'érudition qui se traduisait par un mélange de grec et de latin. Avec le temps, et par une familiarité continue avec les meilleurs auteurs, son goût se forma. Les lettres qui nous sont parvenues sont écrites dans un latin très classique, sans néologismes. L'allure de la phrase est variée, sans recherche ; ici, tout est clair et logiquement ordonné, et si Du Chastel risque parfois une période un peu plus large, il la compense aussitôt par quelques phrases plus alertes qui reposent l'attention. Il excelle dans ce genre familier, avec un tour quelque peu enjoué dont nous trouvons un exemple dans la lettre à D. Lambin. Du Chastel semble s'être proposé d'imiter Cicéron et cette imitation, si elle ne nous donne pas l'illusion complète, n'est cependant pas dépourvue d'agrément.

Marguerite de Navarre retrouvait elle aussi les mêmes qualités dans les lettres du prélat, où il lui semblait « voir et ouïr » ce que « Monsieur de Tulle... a si bien mis par escript[1] ».

C'est principalement comme orateur que nous aurons à considérer Du Chastel. Son éloquence, en effet, plus qu'aucun autre de ses talents, semble avoir été admirée de ses contemporains. Cette admiration est exprimée, et par Galland qui revient à plusieurs reprises sur ce sujet, et par J. Chéradame, plus impartial, mais non moins affirmatif[2]. Leurs témoignages concordent pour reconnaître deux qualités principales dans l'éloquence de Pierre Du Chastel : l'ampleur du développement qui tenait à la

1. Lettre de Marguerite de Navarre à François Ier, de janvier 1542.

2. Épître dédicatoire du *Lexicopator etymon... per Joan. Chaeradamum... congestum*. Paris, 1543, in-fol.

fertilité de la pensée, servie par une abondance d'expressions toujours égale, et, d'autre part, une douceur, un charme qui résidaient aussi bien dans la physionomie et dans la voix de l'orateur que dans le choix des termes, toujours élégants, et dans l'harmonie de sa phrase. Voilà comment, dans l'opinion de Chéradame, il surpassait Platon lui-même, dont l'éloquence semblait digne de Jupiter. Ces qualités, Du Chastel les possédait peut-être plus dans la causerie, dans l'improvisation facile, que dans l'éloquence apprêtée. Il brillait dans ces petites réunions d'hommes de cour, dans ces visites qu'il aimait à faire aux pauvres et aux religieux, aux humbles auditoires de fidèles, devant lesquels il parlait intarissablement, jamais dépourvu d'anecdotes ni d'arguments. Sans subtilité d'aucun genre, sans affectation d'esprit et sans éclats de voix, il retenait l'attention générale, imposant la conviction par les ressources infinies de son raisonnement, par la clarté qu'il mettait dans la discussion et par le charme que sa parole répandait sur toutes choses. Combien de fois l'avons-nous vu, en des circonstances difficiles, triompher dans de mauvaises causes ou du moins dans des causes déjà condamnées par ses interlocuteurs. Le plus méritoire de ses succès n'est-il pas de s'être imposé pendant dix années à l'esprit toujours mobile de François Ier?

Pour juger par nous-mêmes de cette éloquence, nous possédons seulement les deux sermons funèbres, morceaux d'apparat, assurément bien différents de ses improvisations quotidiennes.

L'éloge funèbre de François Ier comprend deux sermons : Du Chastel a traité séparément ce qu'il appelle la partie déplorative et la partie consolatrice du sujet. La partie déplorative, c'est l'éloge proprement dit du défunt, qu'on regrette d'autant plus que ses vertus étaient plus grandes, tandis que, dans la partie consolatrice, on considère la destinée de l'âme et les justes motifs qui peuvent faire succéder l'espérance à la douleur.

Le premier sermon est lui-même divisé en trois parties : éloge des vertus de François Ier, histoire politique et militaire de son règne et récit de ses derniers moments.

Du Chastel part de l'idée de la déchéance humaine dans le règne du péché. Il montre, comme une preuve de cette fragilité, « le spectacle et pitoyable exemple, que vous voyez présenté en ceste église, du corps d'un si grand roi accompagné de deux

siens fils ». Il rappelle alors toutes les qualités de François Ier, depuis sa beauté physique et ses dons naturels développés par l'éducation; il dépeint sa douceur de caractère, l'absence de passions violentes dont la raison avait libéré son cœur, son goût pour les choses de l'esprit, qui l'avait poussé à établir les lecteurs royaux et lui avait fait concevoir la création d'un collège royal, son sentiment de la justice tel qu'il donnait lui-même l'exemple de la soumission aux lois. Il avait une conception élevée des devoirs qui s'imposaient au souverain, de l'influence moralisatrice qu'il devait exercer sur son peuple. C'était surtout un roi chrétien aux croyances solides, ferme contre les hérétiques et fidèle à la tradition de ses prédécesseurs. Dans cette longue énumération, Du Chastel répète chaque fois, non sans quelque banalité, que personne ne l'a jamais égalé.

L'histoire du règne de François Ier est un résumé aux développements inégaux, suivant qu'il s'agit d'un succès ou d'un échec de sa politique. La victoire de Marignan surpasse celle de Chéronée et tous les exploits d'Alexandre. Quant aux guerres contre Charles-Quint, Du Chastel, loin d'en apercevoir les causes ni l'importance politique, les présente comme une « contention d'honneur de deux si grans capitaines et vertueux princes », suscitée par Dieu « pour les pechez et punition de toute la chrestienté ». Après une allusion à l'affaire du connétable de Bourbon et à la défaite de Pavie, où le roi se perdit par excès de courage, Du Chastel insiste sur le traité de Madrid pour célébrer les vertus du roi, supérieur à sa mauvaise fortune, et les mérites d'une politique par laquelle il assure, sans aucun sacrifice, son salut et celui du royaume. Les dernières années du règne, moins remplies d'événements glorieux ou dramatiques, sont racontées sommairement, avec l'intention de prouver que François Ier avait surpassé tous les héros de l'antiquité. Mais, inspiré par une pensée vraiment chrétienne, Du Chastel réserve son jugement définitif jusqu'au moment où la mort permet de reconnaître ce que l'âme humaine possède de vertus réelles.

Il fait un récit précis et édifiant de cette mort, rapporte les propos par lesquels s'expriment la piété et la contrition du roi, sa confiance dans la rédemption et les mérites du Christ. Il achève en demandant au peuple et aux esprits célestes de prier pour le repos de son âme.

Dans le second sermon, Du Chastel expose une question de

doctrine religieuse à l'aide de raisonnements et de nombreuses citations. Pour atténuer les regrets provoqués par son premier sermon, il se propose de démontrer qu'à l'âme du juste sont réservées les récompenses célestes et que cette assurance doit effacer en nous le chagrin provoqué par les sentiments purement humains.

L'exorde est une affirmation de confiance dans la grâce, qui substitue au règne de la mort, établi par Adam, celui de la vie, « qui comprend tous les fidèles ayant foi vifve en Jésus-Christ ». Cette espérance convertit la douleur en joie ; le deuil est indiscret et la réflexion, qui nous en fait démêler les causes, prouve en même temps qu'il n'est pas justifié.

La douleur que nous ressentons peut être causée par l'idée des souffrances imposées aux morts. Mais nous devons considérer la misère de l'existence humaine, dont toutes les jouissances nous laissent « une langueur et abjection de cueur terrible ». Les véritables biens sont donc ceux que la mort nous procure, et le roi, après avoir possédé en ce monde tous les dons de la fortune, n'a trouvé le bonheur qu'après en être sorti.

La douleur peut résulter de notre propre souffrance ; mais nous devons trouver notre réconfort dans la croyance au royaume du Christ. Alors, l'esprit, « réuni à sa cause, est reformé, selon la mesure de la grâce et de sa capacité, à la semblance de son autheur, l'esperit de Dieu ». Le roi avait éprouvé cette régénération, ce qui fait espérer qu'il jouit de la béatitude parfaite. Cette régénération, dont le Christ est l'auteur, nous appelle à partager la gloire de Dieu. Aussi, rien ne doit nous rattacher davantage à la vie. Du Chastel, alors, nous expose les biens dont le roi doit jouir après sa résurrection. Il cite les textes qui promettent cette résurrection et qui nous font entrevoir ce bonheur éternel : la vision de Dieu et, par une sorte d'identification du sujet avec ce qu'il contemple, l'union intime avec Dieu lui-même.

Enfin, ce n'est pas un devoir qui nous force à déplorer la perte de François Ier. Du Chastel considère successivement les différentes formes du devoir, qu'il nous oblige envers Dieu, envers nous-mêmes ou envers le prochain. Or, ce serait une impiété que de plaindre celui auquel Dieu vient de donner sa gloire, ce serait un sentiment honteux pour nous-mêmes et que ne saurait excuser une apparence de charité envers le prochain, puisque chacun doit se réjouir de cet événement.

D'ailleurs, pour consolation, tous les sujets du roi défunt n'ont-ils pas le bonheur de retrouver dans son fils l'image fidèle de celui qu'ils regrettent?

Nous ne rencontrons dans ces deux sermons aucune idée remarquable par son originalité ni par sa profondeur. Dans le premier, c'est un éloge banal et continu, une revue souvent trop sèche et monotone de la politique royale. L'orateur énumère les ordonnances sur la justice, contre les blasphémateurs, l'institution des lecteurs royaux et bien d'autres choses encore, sans trouver l'occasion d'exprimer une pensée personnelle. Toujours l'éloge consiste à affirmer qu'aucun autre héros ne fut comparable au défunt, et nous voyons ainsi Ajax et Patrocle, Fabius, Marcellus, Pyrrhus, Démétrius, Séleucus et Antigone et toute l'antiquité appelés pour faire cortège à François Ier, afin de rehausser davantage son prestige. L'exagération dans l'éloge ne laisse aucune place au jugement. C'est à peine si, sur certains points plus délicats, lorsqu'il parle de la clémence du roi, de sa douceur de caractère et de son sentiment de la justice, on sent qu'un peu de gêne empêche l'orateur de préciser et que l'hésitation de sa pensée se dissimule sous l'imprécision de sa parole. Non, ce n'est pas Du Chastel qui se croit autorisé à examiner la conduite des rois après leur mort ni à rappeler que tous les hommes sont également soumis au jugement de Dieu.

Aussi, le tableau qu'il nous donne du gouvernement royal ressemble-t-il à une idylle plus qu'à la réalité : un bon roi, entouré de bons serviteurs, règne sur des sujets pleins de mérites. De loyaux adversaires semblent intervenir, moins pour troubler cette harmonie touchante que pour donner aux uns et aux autres l'occasion de montrer davantage de vertus. Il transformera d'ailleurs de la même façon le passé lointain où les rois francs, avant même leur conversion au christianisme, avaient établi des lois bien supérieures à celles de Platon et de n'importe quel philosophe.

A défaut de fortes pensées, nous voudrions trouver plus d'émotion dans une matière qui devait toucher l'orateur par tant de souvenirs personnels. C'est à peine si nous en rencontrons quelques manifestations dans le récit des adieux de François Ier à sa fille, et lorsqu'il évoque le souvenir des entretiens auxquels participait le roi. « Je ne viendray jamais », dit-il, « en lieu où il ait conversé longuement, qu'il ne me semble que le lieu mesme, les murailles et les parois regrettent et désirent cest

entendement, ceste voix, ceste grâce et parolle divine. » Mais la froideur et l'indifférence dominent lorsqu'il se contente, en nous rapportant un des incidents les plus pathétiques de la mort du roi, d'affirmer que c'était « chose très pitoyable à voir, comme vous pouvez penser, vu qu'elle est à présent très pitoyable à ouïr ».

A plus forte raison, ne trouvons-nous guère d'idées originales ni de sentiments personnels dans le sermon où Du Chastel se contente d'exposer la doctrine catholique sur les destinées de l'âme. Sa pensée s'efface constamment derrière les citations de textes sacrés qu'il se contente souvent de mettre bout à bout. C'est une sorte de centon à travers lequel nous suivons péniblement l'idée, et cette idée même, si profondément chrétienne qu'elle soit, nous est présentée sans atténuation. N'est-ce pas heurter les sentiments les plus naturels que de blâmer la douleur ressentie en présence de la mort et d'affirmer qu'il est raisonnable d'en éprouver plutôt de la joie?

La lecture des deux sermons ne nous donne aucune idée nette sur la méthode de développement familière à Du Chastel. Tandis que le premier se déroule régulièrement, divisé en trois points clairement conçus et dont les transitions sont indiquées avec netteté, le second n'offre qu'une harmonie factice. La division en trois parties dépend d'un artifice de langage plutôt que de la pensée elle-même. En effet, la différence n'est pas facile à apercevoir entre la tristesse causée par le mal que l'on suppose aux morts et la tristesse qui vient du mal ressenti par ceux qui s'en affligent. Il n'y a, sous ces deux formules, qu'une seule idée, et Du Chastel, malgré ses efforts, revient sans cesse sur lui-même pour n'aboutir qu'à des redites. Tout cela est confus et pénible, rendu plus obscur encore par les textes qui encombrent cette argumentation à la façon d'un exercice d'école.

Si nous pénétrons plus encore dans le détail, nous conservons cette impression d'irrégularité. Tantôt la phrase bien ordonnée prend une ampleur qui rappelle les meilleures traditions de l'éloquence latine, tantôt la phrase, en s'étendant, perd son agencement logique et devient simplement compliquée. Elle s'encombre d'énumérations interminables, comme dans le récit des entreprises militaires de Francois Ier où Du Chastel met bout à bout de brèves mentions sur chacune d'elles pendant plus d'une page de texte. Parfois, elle s'arrête brusquement, comme si

l'orateur avait soudain perdu le souffle. Cet embarras est surtout sensible dans le deuxième sermon, à l'argumentation pénible duquel correspond une expression plus pénible encore.

S'il y a quelque uniformité dans cette éloquence, elle consiste dans la froideur, dans l'absence de couleur et de pittoresque, qui est générale. La recherche de l'élégance, un désir évident de n'employer que des termes nobles, aboutit souvent à l'usage d'une langue abstraite, sans pour cela éviter toujours la trivialité. Du Chastel nous déclare crûment que François Ier est mort d' « une apostume » et ne recule pas devant certains réalismes qui rappellent l'éloquence des prédicateurs populaires de son temps.

Du Chastel, en raison peut-être de sa connaissance exacte de la littérature antique, avait quelques pressentiments des qualités classiques qui furent en honneur au siècle suivant. Il recherchait l'ordre, la clarté de la composition, la noblesse et la propriété des termes. Mais ses efforts restent souvent vains et, s'il participe aux défauts de ses contemporains, il ne les compense guère par la couleur et la vie qui font le charme des auteurs du XVIe siècle.

Il serait d'ailleurs injuste de juger absolument le talent de Pierre Du Chastel d'après ces deux sermons. Il semble mal à l'aise dans cette éloquence d'apparat qui ne lui était pas habituelle. Il est probable que, si nous avions conservé quelques-uns des discours ou des sermons qu'il aimait à improviser, nous en aurions conçu une impression plus favorable, peut-être même une admiration égale à celle que témoignaient ses contemporains.

Roger Doucet.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

ÉTUDES CRITIQUES
SUR
L'HISTOIRE DE CHARLEMAGNE[1]

VI.

Le couronnement impérial de l'an 800.

La cérémonie dont Rome fut le théâtre à la Noël de l'an 800 et qui fit de Charlemagne un empereur a été interprétée de bien des manières[2]; mais la plupart des historiens[3] s'accordent à admettre qu'elle fut le résultat d'un coup monté par le pape à l'insu du roi franc et qui prit ce dernier au dépourvu. Cette thèse a pour elle l'autorité d'Einhard qui, dans un passage célèbre[4], sur lequel nous aurons à revenir, déclare que Charles ne serait pas entré à Saint-Pierre le jour du couronnement s'il avait su ce qui s'y préparait.

Or nous avons vu dans une étude antérieure[5] que l'autorité d'Einhard est sujette à caution et que ses dires ne peuvent jamais être acceptés que sous bénéfice d'inventaire. Y a-t-il lieu sur ce

1. Suite des études parues dans la *Revue historique*, t. CXXIV, p. 52-64; t. CXXV, p. 287-330; t. CXXVI, p. 271-314; t. CXXVIII, p. 260-298; t. CXXX, p. 252-278; t. CXXXII, p. 257-304.

2. On trouvera indiquées les principales publications concernant le couronnement de l'an 800 dans le répertoire de Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 8e éd. (1912), notamment nos 4303-4305. Quelques-unes des plus importantes seront citées au cours de cet article.

3. Il y a d'heureuses exceptions. Citons Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. Les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne* (1892), p. 310; Paul Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, t. I (1890), p. 264.

4. *Vita Karoli*, 28, éd. Holder-Egger, p. 32.

5. *Einhard, historien de Charlemagne*, dans la *Rev. histor.*, t. CXXVI, p. 271 et suiv.

point de lui faire confiance? — On l'a cru généralement, et l'on s'est ingénié à trouver dans les autres textes du temps des raisons propres à justifier cette confiance et à rendre vraisemblable une version pourtant assez déconcertante tout d'abord. On a cherché parfois aussi à expliquer comment l'entourage même de Charlemagne ou le peuple de Rome avait pu être en partie responsable de la surprise — plus ou moins agréable — faite par le souverain pontife au roi franc.

Notre intention n'est pas de passer en revue toutes les théories formulées à ce propos. Il suffira, espérons-nous, d'examiner les principales, de replacer à leur date quelques-uns des documents allégués, de lire les autres sans idées préconçues et d'éprouver les allégations d'Einhard au contact des faits pour simplifier le problème et en faciliter la solution.

* * *

Les traits généraux de la situation à la fin du VIIIe siècle sont connus.

Jamais le roi franc n'avait paru si puissant, jamais sa force n'avait paru plus redoutable. La farouche résistance des Saxons pouvait être considérée comme irrémédiablement brisée, quoiqu'il restât encore d'énergiques mesures à prendre pour assurer la pacification du pays. Les Avares, qui, depuis le milieu du VIIe siècle au moins, avaient constitué pour l'Europe occidentale un danger permanent, avaient fini par trouver leur maître : la prise, en 795, de leur *ring*, avec les trésors qu'ils y avaient entassés et dont l'imagination populaire sans doute grossissait encore la valeur, avait été saluée partout comme un immense succès[1].

A Rome, au fier et peu malléable pontife qu'était Adrien Ier, venait de succéder un pape humble d'origine, humble d'allure[2], le pape Léon III, avec lequel le roi Charles l'avait tout de suite pris de haut, lui rappelant — comme il l'aurait pu faire pour un simple évêque de son royaume — ses devoirs de fidélité et ses devoirs religieux, dans l'accomplissement desquels il l'invitait sans ambages à se confiner strictement[3].

1. Les textes essentiels sont rassemblés dans Abel et Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen*, t. II (1883), p. 102-104.

2. Cf. C. Bayet, *l'Élection de Léon III. La révolte des Romains en 799 et ses conséquences*, dans l'*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon*, 1re année (1883), fascicule 1, p. 173-197, et notamment p. 174 et 179.

3. Voir le texte des instructions donné à l'abbé Angilbert lors de sa mission à Rome, au lendemain de l'avènement de Léon III, et la lettre de félicitations

Les événements d'ailleurs s'étaient chargés de mettre le malheureux pape à l'entière merci du roi franc. Le 25 avril 799, alors qu'il se rendait, au milieu d'une procession, à l'église San Lorenzo in Lucina, il avait été assailli par une bande de conjurés, à la tête desquels se trouvaient deux des plus hauts fonctionnaires de sa cour, dont l'un était même le neveu de son prédécesseur. On l'avait jeté à terre, roué de coups, puis, après avoir tenté de lui arracher la langue et de lui crever les yeux, on ne l'avait relevé, à demi mort et baignant dans son sang, que pour le jeter au fond d'une cellule du monastère de Saint-Érasme. Il n'avait dû son salut, en fin de compte, qu'à l'intervention de deux *missi* francs, grâce auxquels il avait pu courir se réfugier et se soigner à Spolète — pour aller de là jusqu'en pleine Saxe, à Paderborn, implorer le secours de Charlemagne lui-même[1].

Profonde avait été l'impression produite par cette scène : l'arrivée du pape fugitif, malheureux, à peine remis de ses blessures, venant demander son salut au souverain victorieux, au maître de l'Europe[2].

Que penser de la suite? — Le pape n'était pas seulement une victime; c'était aussi un accusé. On le traitait d'adultère, de parjure[3]. Le roi franc était de part et d'autre invité à tirer l'affaire au clair. Ce n'était donc plus seulement en triomphateur, c'était en arbitre de la chrétienté qu'il reprenait, l'année d'après (800), le chemin de Rome, où, depuis plusieurs mois déjà, il avait, sous bonne escorte, renvoyé ce pape, dont il tenait le sort entre ses mains[4].

Quel autre souverain, à cette date, eût pu se prétendre son égal? — A coup sûr, ce n'était point celui de Constantinople.

Sur les rives du Bosphore, tout était trouble et confusion. Le jeune empereur Constantin VI, fils et successeur de Léon IV, avait été renversé en 797 par sa propre mère, l'impératrice Irène, qui

de Charlemagne au nouveau pape, dans la correspondance d'Alcuin, édition Dümmler, *Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. IV, p. 135, n° 92, et p. 136, n° 93 (cf. Böhmer-Mühlbacher, *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*, t. I, 2e éd. [1908], nos 329 et 330).

1. Cf. Bayet, *loc. cit.*, et les *Jahrbücher* d'Abel et Simson, t. II, p. 163-187.

2. Le témoignage le plus concluant de la forte impression produite par les événements est l'important fragment qui nous a été conservé d'un poème de grande envergure écrit au lendemain de l'entrevue de Paderborn par l'abbé Angilbert. La dernière édition de ce poème est celle de Dümmler, dans les *Monumenta Germaniae*, *Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 366-379.

3. Au témoignage d'Alcuin, dans sa correspondance, édition Dümmler, *Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. IV, p. 297, n° 179 (lettre à Arn, évêque de Salzbourg, août 799).

4. Cf. Bayet, *loc. cit.*, et les *Jahrbücher* d'Abel et Simson, t. II, p. 186-187 et 204-206.

s'était débarrassée de lui en le faisant, lui aussi, aveugler et en l'emprisonnant. Mais le pouvoir d'Irène, à son tour, était chancelant : contre cette femme qui — fait inouï — osait garder pour elle seule la couronne impériale, les compétiteurs, qui jamais ne manquaient à Byzance, redoublaient d'activité; mais aucun n'avait de titres sérieux à produire, aucun ne s'imposait ni par la force ni par l'audace[1].

On le savait en Occident. On y était même porté, semble-t-il, à s'exagérer la gravité de cette situation et à la croire plus inextricable qu'elle ne l'était réellement. Dans une lettre fameuse, qu'on peut dater du mois de juin 799[2] et adressée à Charlemagne, Alcuin insiste sur ce fait que les deux « dignités » suprêmes », la papauté et l'empire, traversent une crise redoutable. La papauté vient d'être ébranlée en la personne du pape Léon. Quant à la dignité impériale, celui qui en était revêtu en a été dépouillé. Seule la « dignité royale » du prince franc reste debout[3] pour maintenir l'honneur et le salut « des églises du Christ ». En bref et pour parler clair, le trône impérial étant vacant, Charlemagne était invité, sans se préoccuper d'un empereur, à pourvoir, à lui seul, à la défense de la papauté et de la chrétienté tout entière : « C'est toi », disait Alcuin au roi Charles en manière de conclusion, « c'est toi qui es maintenant le vengeur des crimes, le guide des égarés, le consolateur des affligés, c'est à toi qu'incombe la tâche d'exalter les bons... »

Charlemagne, on le sait, ne se déroba pas à cet appel. Mais il partit à son heure. Il se mit en route à l'automne de l'année 800, gagnant Rome par Ravenne et Ancône. Son voyage prit des allures de triomphe. Le pape, sur qui pesait encore le poids des lourdes accusations dont ses ennemis l'avaient chargé, vint à sa rencontre jusqu'à Mentana, à une vingtaine de kilomètres de la Ville, où il

1. Cf. Bury, *A history of the later Roman empire from Arcadius to Irene*, t. II (1892), et *A history of the Eastern Roman empire from the fall of Irene to the accession of Basil I* (1912), p. 2 et suiv.

2. Voir les notes marginales de l'édition Dümmler, *Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. IV, p. 287-289, n° 174.

3. « Nam tres personae in mundo altissimae hucusque fuerunt, id est apostolica sublimitas, quae beati Petri principis apostolorum sedem vicario munere regere solet; quid vero in eo actum sit, qui rector praefatae sedis fuerat, mihi veneranda bonitas vestra innotescere curavit. Alia est imperialis dignitas et secundae Romae saecularis potentia; quam impie gubernator imperii illius depositus sit, non ab alienis, sed a propriis et concivibus, ubique fama narrante crebrescit. Tertia est regalis dignitas, in qua vos domini nostri Iesu Christi dispensatio rectorem populi christiani disposuit, ceteris praefatis dignitatibus potentia excellentiorem, sapientia clariorem, regni dignitate sublimiorem. Ecce in te solo tota salus ecclesiarum Christi inclinata recumbit. »

retourna ensuite en hâte préparer une réception digne de son illustre visiteur. Le lendemain (24 novembre 800), il accueillait le roi franc en grande pompe du haut des degrés de Saint-Pierre, entouré de tout son clergé et au milieu d'un concert d'actions de grâces.

Une semaine plus tard (1er décembre), Charlemagne présidait, à Saint-Pierre même, une grande assemblée, composée à la fois de prélats, de simples clercs et de dignitaires laïques, à l'examen desquels il soumettait les plaintes formulées contre le pape; celui-ci était invité à s'en défendre sous la foi du serment — suprême humiliation qu'Alcuin eût voulu lui éviter[1], mais à laquelle il dut néanmoins finir par se plier après un nouveau délai de trois semaines.

Ceci se passait le 23 décembre[2]. Le surlendemain avait lieu le couronnement.

* * *

Dans l'exposé qui précède, nous nous sommes volontairement tenus aux seuls faits sur lesquels aucune contestation n'est possible, à ceux que tous les historiens considèrent aujourd'hui comme acquis. Ils sont tels cependant que, de toutes les hypothèses qu'on peut formuler touchant le couronnement même, celle d'une surprise dont Charlemagne aurait été la victime de la part de Léon III est, à première vue, la plus extraordinaire.

Où donc le pape qui, le 23 décembre, comparaissait encore, humble et tremblant, devant un tribunal présidé par le roi franc, aurait-il pris l'audace d'introduire de sa propre initiative dans le protocole de la cérémonie religieuse de Noël une nouveauté aussi considérable que celle d'un couronnement impérial?

Einhard ne s'est pas embarrassé de cette contradiction et, puisque c'est derrière son « témoignage » que les historiens modernes se retranchent, son texte mérite d'être cité tout au long : « Un des motifs, » dit-il, « du dernier voyage que Charles fit à Rome fut que les habitants, ayant accablé le pape Léon de leurs violences et lui ayant crevé les yeux et coupé la langue, le contraignirent à implorer l'assistance du roi. Aussi, venant à Rome pour rétablir la situation de l'Église, qui était fortement ébranlée, il y passa tout l'hiver. A cette époque il reçut le titre d'empereur et d'auguste, ce qui lui déplut d'abord à tel point qu'il affirmait que, malgré l'importance

1. Voir la lettre d'Alcuin n° 179 du recueil de Dümmler, dans les *Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. IV, p. 297.

2. Sur tous ces événements bien connus, voir Bayet, *loc. cit.;* Abel et Simson, *Jahrbücher*, t. II, p. 218-231; Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, t. I, 2e éd. (1908), nos 369a à 370a.

de la fête, il ne serait pas entré ce jour-là à l'église s'il avait pu connaître d'avance le dessein du pontife[1]. »

Admettons un instant qu'Einhard a dit vrai. Comment faut-il se représenter l'enchaînement des faits? — Le pape, personnellement, n'a pu que placer sur la tête du souverain un diadème que rien ne désignait aux regards comme un diadème « impérial ». En sorte que c'est seulement dans le titre même dont on le salua au moment où le pape lui posait la couronne sur la tête, que Charlemagne put reconnaître son élévation à un rang supérieur.

En effet les deux récits qui, par leur provenance, peuvent le mieux suppléer à l'absence d'un procès-verbal officiel, les *Annales royales* et le *Liber pontificalis*[2], rapportent presque dans les mêmes termes qu'au signal donné par le geste du pape, « tout le peuple romain » répondit en poussant cette acclamation : « A Charles, auguste, couronné par Dieu grand et pacifique empereur, vie et victoire! » — Il faut croire que le secret pontifical n'était point tel qu'une partie au moins des fidèles, qui se pressaient ce jour-là dans l'église, ne fût dans la confidence, prêts à remplir le rôle qui leur avait été assigné.

La cérémonie acheva d'ailleurs de se dérouler conformément à un scénario, dont il est difficile d'imaginer que les détails n'eussent pas été arrêtés d'avance : se prosternant devant le souverain, le pontife l' « adora »[3] comme le voulait l'antique protocole impérial inauguré au temps de Dioclétien et de Maximien[4]. Puis, aussitôt après (*illico*, dit le biographe pontifical), Léon III procéda au sacre et au couronnement royal du fils aîné du nouvel empereur, nommé Charles comme lui. Enfin, une fois la messe terminée, les deux princes francs allèrent pieusement déposer de riches offrandes sur l'autel de saint Pierre.

1. « Ultimi adventus sui non solum hae fuere causae, verum etiam quod Romani Leonem pontificem multis affectum injuriis, erutis scilicet oculis linguaque amputata, fidem regis implorare compulerunt. Idcirco Romam veniens propter reparandum, qui nimis conturbatus erat, ecclesiae statum, ibi totum hiemis tempus extraxit. Quo tempore imperatoris et augusti nomen accepit. Quod primo in tantum aversatus est, ut adfirmaret se eo die, quamvis praecipua festivitas esset, ecclesiam non intraturum, si pontificis consilium praescire potuisset » (Einhard, *Vita Karoli*, 28, éd. Holder-Egger, dans la collection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*, p. 32).

2. Nous reviendrons plus loin sur ces deux textes et les citerons tout au long.

3. « Et post laudes ab apostolico, more antiquorum principum, adoratus est » (*Annales regni Francorum*, éd. Kurze, p. 112).

4. Cf. E.-Ch. Babut, *l'Adoration des empereurs et les origines de la persécution de Dioclétien*, dans la *Rev. histor.*, t. CXXIII (1916), p. 230.

Voilà une cérémonie dont toûtes les parties se tiennent, s'enchaînent et où apparaît clairement la volonté d'un organisateur[1].

Or, si cet organisateur n'a pas été Charlemagne, comment expliquer que, loin de manifester son étonnement, ce dernier se soit laissé docilement faire jusqu'au bout? Rien que l'imposition d'une couronne, cérémonie nouvelle dans l'État franc, où elle avait peut-être lieu pour la première fois[2], eût difficilement été admise par lui si elle n'avait pas été prévue. Nous le connaissons assez pour savoir que cette passivité n'était pas dans son caractère, et son intervention se marque au moins dans un détail : le couronnement de son fils, qui suivit le sien propre, n'eut lieu, comme l'attestait Alcuin quelques semaines seulement plus tard[3], qu'avec son consentement exprès.

Qu'à cela ne tienne. Un érudit allemand, M. Wilhelm Ohr[4], s'est chargé de tourner la difficulté, et voici sa solution :

Une seule cérémonie, celle du couronnement du jeune Charles, fils de Charlemagne, était prévue pour le 25 décembre 800. Mais le pape, sans songer le moins du monde à conférer l'empire au souverain franc, voulut profiter de l'occasion pour lui marquer sa reconnaissance infinie et lui ménager la surprise d'une « pompeuse », d'une « théâtrale apothéose ». Dans les acclamations dont les Romains avaient coutume de saluer les hôtes de marque, il fit substituer le titre d' « empereur » à celui de « patrice », pensant ainsi lui décerner non point une dignité nouvelle, mais seulement un titre honorifique plus beau et, si l'on peut dire, plus reluisant; et lorsque, par un geste spontané, prenant le diadème préparé sur l'autel en vue du couronnement du jeune Charles, il le posa sur la tête de Charlemagne lui-même, lorsque, se prosternant devant lui, il l' « adora » avec respect, l'idée de l'empire, à laquelle nul ne songeait à Rome, était loin de son esprit. Charlemagne, sauveur et

1. Tel n'est pourtant pas, nous devons le dire, l'avis d'un érudit belge, M. Leclère, qui, après avoir lu les documents, n'hésite pas à écrire cette phrase stupéfiante : « Toute l'affaire eut l'aspect d'une improvisation » (L. Leclère, *A propos du couronnement de l'an 800*, dans les *Mélanges Paul Fredericq* [1904], p. 182. — Le mémoire de M. Leclère occupe les pages 181-187 desdits *Mélanges*).

2. Cf. H. Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. II, p. 20.

3. Lettre n° 217 du recueil de Dümmler, dans les *Monumenta Germaniae, Epistolae*, t. IV, p. 360 : « Audivi per domnum apostolicum regium nomen, *domino excellentissimo David consentiente*, cum corona regiae dignitatis vobis impositum » (lettre adressée au jeune Charles au printemps de l'année 801).

4. Wilhelm Ohr, *Die Kaiserkrönung Karls des Grossen; eine kristische Studie* (Tübingen et Leipzig, 1904, in-8°, XII-155 p.).

bienfaiteur de la papauté, devait être remercié et fêté : là se bornaient les intentions du pape. Quant à Charlemagne, s'il se montra médiocrement flatté, s'il manifesta même de la contrariété, ce fut tout simplement parce que les grandes pompes romaines n'étaient pas de son goût...

Est-il besoin de réfuter ce petit roman, qui fait honneur, sinon à la fermeté de jugement, du moins à la fertilité d'imagination de celui qui l'a improvisé? Pas un texte ne peut être allégué à l'appui de ces fantaisies, longuement déduites en un volume de plus de cent cinquante pages, et dont nous n'aurions même rien dit si on ne les avait prises au sérieux outre-Rhin.

Décidément, on a beau tourner et retourner le texte d'Einhard, on n'y découvre que des impossibilités.

*
* *

La surprise, a-t-on dit encore, vint du pape, mais ne vint pas de lui seul. Tout un petit complot, inspiré des meilleures intentions, se trama entre Léon III et quelques membres du haut clergé dévoués à Charlemagne, au premier rang desquels il convient de placer Alcuin.

Du fond de son abbaye de Tours, où il vivait retiré depuis 796, ce dernier aurait tenu entre ses mains les fils de l'intrigue. Trois hommes, tous trois ses amis intimes, tous trois « très au courant des choses italiennes », auraient dès l'origine été de connivence avec lui : l'abbé de Saint-Riquier Angilbert, celui-là même que Charlemagne avait choisi comme ambassadeur auprès du nouveau pape après le décès d'Adrien Ier, le patriarche d'Aquilée Paulin et l'évêque de Salzbourg Arn, lequel « était au nombre des dix *missi* envoyés pour accompagner Léon III » à son retour de Paderborn[1].

De là une « activité épistolaire » extrême « parmi les familiers de Charles à la veille du départ du roi des Francs pour la Ville éternelle »[2]; de là aussi parmi eux une activité poétique redoublée, qui se traduit en des œuvres où les projets d'avenir commencent à percer. Déjà au lendemain de l'entrevue de Paderborn, Angilbert exalte en un long poème les mérites de son maître. « Il considère Charles comme le roi des rois, dont la puissance brille dans le monde entier, le père de l'Europe, l'arbitre unique, le juge et le souverain pacifique; il l'appelle enfin auguste, le grand auguste, et

1. A. Kleinclausz, *l'Empire carolingien; ses origines et ses transformations* (Paris, 1902, in-8°), p. 184-185.
2. *Ibid.*, p. 188.

lui dit qu'il dépasse les autres rois de toute la hauteur de son empire[1]. » Peu après, « Théodulphe et Alcuin prennent le mode lyrique pour annoncer le grand événement qui se prépare, et leurs poèmes doivent être regardés comme deux chants de triomphe en l'honneur du futur empereur »[2].

Ainsi, peu à peu les desseins d'Alcuin et de ses amis commençaient à transparaître; mais Charlemagne y restait étranger. « La timidité avec laquelle ses plus fidèles conseillers, Alcuin entre autres, font allusion à l'empire, ne le nommant jamais, se demandant toujours avec angoisse si le moment est venu d'en parler, suffit pour montrer qu'il répugnait à envisager l'avenir[3]. »

Bref, c'est le pape qui a couronné Charlemagne, mais c'est Alcuin et ses amis qui ont « préparé l'empire »[4].

Cette thèse, habilement soutenue par M. Kleinclausz dans son volume sur l'*Empire carolingien*, peut recéler une part de vérité; mais il est bien difficile de découvrir dans les lettres et les poésies du temps tout ce que M. Kleinclausz a cru y voir. D'une lecture suivie de la correspondance d'Alcuin, une impression toute contraire se dégage.

Durant les mois décisifs qui précédèrent la Noël de l'an 800, seules ou presque seules les questions qui touchent à la religion, à l'avenir de l'Église et à celui du pape semblent préoccuper l'abbé de Saint-Martin de Tours. La lettre, que nous rappelions plus haut, sur les trois « dignités » suprêmes — papauté, empire, royauté franque — ne fait pas exception à la règle : en l'écrivant, Alcuin n'a pas, en principe, d'autre but que de tracer à Charles le devoir qui lui incombe de prendre la défense du pape, en l'absence de tout autre protecteur qualifié. Voilà à ses yeux l'essentiel. Aussi, dès qu'il a reçu la nouvelle du couronnement, son premier souci est-il de savoir ce qu'il est advenu du souverain pontife : « Je serais tout à la joie de la prospérité et de l'exaltation » de l'empereur et de son fils, mande-t-il en substance à Arn de Salzbourg, « s'il n'y avait dans ta lettre deux points obscurs : tu ne me dis rien de notre père, le seigneur pape, et de la façon dont a été terminé le long conflit qui mettait aux prises le pasteur et son peuple; tu ne me dis rien non plus de l'affaire de Bénévent[5]. »

1. Kleinclausz, *op. cit.*, p. 188.
2. *Ibid.*, p. 189.
3. *Ibid.*, p. 191.
4. *Ibid.*, p. 197.
5. Lettre du printemps de l'année 801, n° 218 de l'édition Dümmler, dans les *Monumenta Germaniae, Epistolae*, t. IV, p. 361. Voici le début de cette lettre : « Gaudens gaudebo de fide et caritate beatitudinis vestrae, de prospe-

Encore y a-t-il lieu d'observer que cette lettre est presque la seule où Alcuin fasse allusion à l'événement et au plaisir qu'il lui cause. Il n'y revient plus qu'une fois, et sans y insister davantage, au milieu d'une longue lettre, qui roule sur de tout autres questions et qui est adressée à l'une des sœurs et à l'une des filles du nouvel empereur : « Je remercie Dieu de l'exaltation de mon très excellent seigneur David » (ce surnom désignait Charlemagne), dit-il simplement; puis il passe à un autre sujet[1]. A Charlemagne lui-même, avec lequel il entretint une active correspondance, il n'en dit rien, pas plus d'ailleurs qu'à Angilbert ni à Paulin d'Aquilée, ses deux prétendus collaborateurs. Cette attitude eût-elle été la sienne si l'idée du couronnement impérial était venue de lui? Vraiment, sa discrétion et son effacement auraient dépassé les bornes.

Que penser aussi de son manque d'empressement à se rendre à Rome pour assister sur place à la réalisation d'un programme dont on veut qu'il ait été le principal auteur? Car non seulement Alcuin ne parut pas en Italie à la fin de l'année 800, mais, invité à y venir par Charlemagne en personne, il se déroba en prétextant l'état de sa santé[2].

« L'activité épistolaire » déployée par Alcuin et ses amis, « le ton élevé que prirent quelques-unes de leurs lettres », n'en écrit pas moins M. Kleinclausz, « ne s'expliqueraient pas s'il s'était simplement agi de remettre les Romains dans le devoir ou de combattre l'hérésie de Félix d'Urgel[3]. » — Pourtant le fait est là : le sort de la papauté et la lutte contre l'hérésie constituent bien le fond de toute cette correspondance, où la politique, au contraire, ne tient vers ce temps presque aucune place.

Quant aux poésies de la fin du VIIIe siècle, qu'on a coutume d'alléguer, elles ne sauraient en aucun cas prouver l'existence d'un accord secret, dans l'ignorance duquel le principal intéressé aurait

ritate, salute et exaltatione pii principis triumphatoris magni et gloriosi imperatoris et nobilissimae prolis illius fideliumque omnium ejus incolumitate, nisi duo defuerunt in litteris vestris : de domno apostolico, patre nostro, qualiter longa certatio pastoris et populi terminata esset et de Beneventana controversia... » — L'affaire de Bénévent, à laquelle Alcuin fait ici allusion et sur laquelle il revient souvent dans ses lettres à cette époque, est un projet d'expédition contre le duc lombard Grimoald, qui devait avoir lieu dans le courant de l'année 801. Cf. Abel et Simson, *Jahrbücher*, t. II, p. 221-222.

1. Lettre du début de l'année 801, n° 214 de l'édition Dümmler, dans les *Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. IV, p. 358 : « Litteras vero quas direxisti[s] mihi, benigne suscepi, gratias Deo agens de exaltatione excellentissimi domini mei David et de prosperitate apostolici viri... »

2. Lettre de l'été 799, à Charlemagne, n° 177 de l'édition Dümmler, *loc. cit.*

3. A. Kleinclausz, *op. cit.*, p. 188.

été tenu, puisque leurs auteurs les publièrent avant l'an 800 et que deux d'entre elles sont même explicitement adressées à Charlemagne. Trahissent-elles même avec la netteté qu'on leur prête le dessein arrêté d'obtenir pour ce dernier la couronne impériale? Il est permis d'en douter.

Le poème d'Angilbert sur l'entrevue de Paderborn[1] se tient dans les généralités. Il renferme un éloge dithyrambique du roi franc, que le poète écrase sous un amas quelque peu ridicule d'épithètes flatteuses :

61. Fulget in orbe potens, prudens gnarusque, modestus,
Inluster, facilis, doctus, bonus, aptus, honestus,
Mitis, praecipuus, justus, pius, inclitus heros,
Rex, rector, venerandus apex, augustus, opimus,
65. Arbiter insignis, judex, miserator egenum,
Pacificus, largus, solers hilarisque, venustus, etc.
. . . . . .
Quis poterit tanti praeconia promere regis,
Quisve putat sermone rudi se principis acta
90. Posse referre, senes cum vincant omnia vates?
Exsuperatque meum ingenium justissimus actis
Rex Karolus, caput orbis, amor populique decusque,
Europae venerandus apex, pater optimus, heros,
Augustus, etc....

Ce n'est pas parce que, dans ce ramassis d'épithètes à la grosse, figure le qualificatif *augustus*, ce n'est même pas parce que, en un endroit, le mot *imperium* est prononcé dans le sens vague de pouvoir souverain[2], qu'on doit prêter à Angilbert l'idée que Charlemagne est prédestiné à l'empire.

Un poème envoyé par Théodulphe au roi peu après la rentrée de Léon III dans Rome (29 novembre 799)[3] n'offre rien non plus, quoi qu'on en dise, de « significatif »[4]. Il ne renferme que des compliments à l'adresse du souverain qui vient de sauver la papauté et

1. Édition Dümmler, dans les *Monumenta Germaniae, Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 366-379.

2. *Ibid.*, p. 368, vers 84 et suiv. :

« Omnia solus enim meruit pius ille talenta
Suscipere et cunctis praefertur in arte magistris :
Scilicet imperii ut quantum rex culmine reges
Excellit, tantum cunctis praeponitur arte. »

3. *Ibid.*, p. 523-524, n° 32.

4. « Voir encore, *Poetae latini*, t. I, p. 523-524, deux autres poèmes, de Théodulphe à Charles, avant le couronnement impérial, également très significatifs » (A. Kleinclausz, *op. cit.*, p. 190, note). Les « deux poèmes » signalés par M. Kleinclausz n'en font, en réalité, qu'un seul.

de rétablir le pontife sur son trône[1]. On n'y découvre pas la moindre allusion à l'empire, et il faut beaucoup de bonne volonté pour attribuer une portée supérieure aux élégants distiques[2] par lesquels Alcuin lui-même salue le départ de son maître pour Rome, en l'invitant à y panser au plus vite les plaies que la révolte contre le pape y a laissées béantes.

*
* *

Mais si le pape n'a pas été sollicité par Alcuin et ses amis, ne peut-on imaginer, pour rendre compte de la surprise provoquée par son geste, qu'il n'a agi que sous la poussée de l'enthousiasme populaire, pour faire droit aux acclamations de la foule, réclamant spontanément un empereur? — On l'a dit aussi, et M. Kleinclausz a même, pour sa part, tenté de combiner les deux explications[3].

1. Voici quelques échantillons de ce poème louangeur. On y retrouvera — mais replacés dans l'ensemble et avec leur valeur véritable — quelques-uns des vers qu'on cite le plus souvent isolés et détournés de leur sens :

« Arma es pontificum, spes et defensio cleri,
Per te pontifices jura sacrata tenent.
Mentior, expertus si non Leo praesul id ipse est,
10. Quod recinet modulo fistula nostra brevi.
Quem male dejecit sua gens urbe atque cathedra,
Quem leto potius quam tibi, vita, parat.
Quem bene suscepit tua, rex, miseratio clemens,
Solatur, mulcet, perfovet, ornat, alit.
. . . . . .
25. Nam salvare Petrus cum posset in urbe Quirina,
Hostibus ex atris insidiisque feris,
Hunc tibi salvandum, rex clementissime, misit,
Teque sua voluit fungier ille vice.
Per se reddit ei membrorum damna pavenda
30. Et per te sedis officiique decus.
Caeli habet hic claves, proprias te jussit habere,
Tu regis ecclesiae, nam regit ille poli.
Tu regis ejus opes, clerum populumque gubernas,
Hic te caelicolas ducet ad usque choros.
. . . . . .
Te pater alithronus, rex, salvet tempore longo,
40. Et tibi det vitam sive salutis opem.
. . . . . »

2. Recueil cité de Dümmler, p. 257-258, n° 45. — Ici encore il faut se défier des vers qu'on cite en les isolant du contexte et auxquels il est facile, par suite, d'attribuer une portée qu'ils n'ont pas, notamment le fameux vers 63 :

« Ipsa caput mundi spectat te Roma patronum »,

qui vise uniquement la mission de justicier et de pacificateur que Charlemagne va remplir à Rome.

3. « Léon III ... ne s'est décidé qu'au dernier moment, sur les instances des

Cependant il est manifeste que cette nouvelle hypothèse, qui a le tort grave de ne s'appuyer sur aucun texte, se heurte à presque toutes les mêmes objections que les précédentes et en soulève quelques autres en plus. La principale est que, sans avoir été préalablement stylé, le « peuple romain » n'eût guère pu concevoir à lui seul l'idée de faire de Charles un empereur, puisque pareil événement ne s'était plus produit en Occident depuis bien des siècles déjà.

Sans doute, le *Liber pontificalis* rapporte que la publication de l'édit de Léon l'Isaurien contre le culte des images, en 727, avait provoqué un mouvement de révolte dans cette fraction, encore considérable alors, de l'Italie qui était restée fidèle aux princes byzantins et que — comme on le fit effectivement dans d'autres parties de l'empire — on y avait songé à pourvoir au remplacement du tyran[1]. Mais en 800 les circonstances étaient toutes différentes. La domination byzantine ne se maintenait plus que péniblement en quelques points de la péninsule, et les Romains, habitués désormais à tourner leurs regards du côté de la Gaule, n'avaient aucune raison de se soulever contre l'impératrice Irène et de lui opposer un rival.

On peut ajouter que la forme même qu'aurait prise cette « révolution » de l'an 800 serait bien faite pour surprendre : toute une foule substituant *spontanément* le titre d'empereur à celui de roi dans la formule des acclamations qu'on devait légitimement attendre d'elle si le couronnement impérial n'était pas prévu, voilà certes une façon originale de bouleverser un régime. Sans compter que le geste du pape plaçant une couronne sur la tête du roi franc devrait nécessairement, dans cette hypothèse, être reporté après les acclamations de l'assistance, ce qui est contraire à ce que nous apprennent tous les textes dont nous disposons.

Que si l'on renonce à attribuer un caractère de spontanéité à la manifestation faite par les fidèles dans l'église, à qui donc alors reconnaîtra-t-on le mérite de l'avoir inspirée? — Au pape? A

Romains et de tout le peuple qui le pressaient d'agir au double titre de représentant de Dieu sur la terre et de premier citoyen de Rome... » (Kleinclausz, *op. cit.*, p. 199).

1. « Cognita vero imperatoris nequitia, omnis Italia consilium iniit ut sibi eligerent imperatorem et ducerent Constantinopolim; sed compescuit tale consilium pontifex, sperans conversionem principis » (*Liber pontificalis*, éd. L. Duchesne, t. I, p. 404-405). M. Kleinclausz, qui cite ce passage (*op. cit.*, p. 107), en donne la traduction suivante : « Toute l'Italie, édifiée sur la méchanceté de l'empereur, résolut d'élire un empereur *qui serait à elle* et qu'elle conduirait à Constantinople. » C'est forcer singulièrement le sens des mots *sibi eligerent*.

Alcuin et à ses amis? Nous avons déjà vu l'impossibilité de pareilles réponses. A Charlemagne lui-même? Mais alors ne parlons plus de surprise et reconnaissons que le nouvel empereur n'a rien ignoré de la cérémonie qui devait se dérouler dans Saint-Pierre.

*
* *

Au surplus, toutes ces conjectures sont-elles donc utiles? Nous ne le croyons pas et nous pensons que la lecture des documents, si on prend la précaution de les replacer dans leur milieu et à leur date, permet de dégager beaucoup plus sûrement le détail et l'enchaînement des faits essentiels. Reprenons donc ces textes et lisons-les une fois encore en les classant méthodiquement.

Le premier en date est sans conteste celui des *Annales royales* primitives, lequel n'est sans doute postérieur que de quelques mois au couronnement[1]. Étant donné le caractère général de ces annales, il a presque, ainsi qu'il a été dit plus haut, la valeur d'un communiqué officiel de la cour franque. Or voici ce qu'on y lit :

Charles, étant arrivé à Rome le 24 novembre, « révéla huit jours après, dans une assemblée convoquée à cet effet, les raisons de son voyage et s'employa ensuite quotidiennement à régler les affaires pour lesquelles il était venu »[2]. Quelles étaient ces mystérieuses affaires qui devaient si longuement occuper les loisirs du roi franc? L'annaliste nous dit qu'elles comprenaient avant tout la réhabilitation du pape, et nous avons vu que Charles s'y employa durant trois bonnes semaines (du 1er au 23 décembre).

C'était, affirme l'annaliste, la tâche « la plus considérable et la plus difficile »[3]. Mais il y en avait d'autres. L'annaliste ne précise pas lesquelles et se contente de signaler, à la date du 23 décembre aussi, l'arrivée à Rome de deux moines, venus de Jérusalem pour apporter à Charles de la part du patriarche une bannière et des clefs du saint Sépulcre, du Calvaire et de la Ville sainte elle-même[4]. —

1. On s'accorde à le dater de 801. Cf. G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*, p. 125, et l'étude sur les *Annales royales* que nous avons publiée dans la *Rev. histor.*, t. CXXIV, p. 63. Il est incontestable, en tout cas, qu'après 801 les annales sont formées de notes contemporaines des événements.

2. *Annales regni Francorum*, ann. 800, éd. Kurze (collection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*), p. 112 : « Post VII vero dies rex, contione vocata, cur Romam venisset omnibus patefecit et exinde cotidie ad ea quae venerat facienda operam dedit. »

3. *Ibid.* : « Inter quae vel maximum vel difficillimum erat, quod primum inchoatum est, de discutiendis, quae pontifici objecta sunt, criminibus. »

4. *Ibid.* : « Eadem die Zacharias cum duobus monachis, uno de monte Oli-

Cette scène était bien faite pour rehausser encore, à la veille de la solennité de Noël, le prestige d'un souverain auquel tous, comme sur un mot d'ordre, donnaient déjà à l'envi le titre et le rang de chef de la chrétienté[1].

Enfin, tout étant prêt, « le saint jour de Noël, au moment où, après avoir, durant la messe, prié à genoux devant la confession de saint Pierre, le roi se relevait[2], le pape Léon lui plaça sur la tête une couronne, et tout le peuple romain l'acclama en ces termes : A Charles, auguste couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire! Après ces acclamations[3], il fut adoré par le pontife suivant l'usage des princes d'autrefois et, au lieu du titre de patrice, on lui donna désormais celui d'empereur et d'auguste »[4].

Rien dans ce récit officieux de la première heure ne trahit la surprise ou le mécontentement de la cour franque. L'événement est même présenté d'une façon si simple — on pourrait dire si discrète — que le souci principal de l'annaliste semble avoir été d'en réduire l'importance. La tâche ardue (*difficilimum*) était la réhabilitation du pape : le reste allait de soi, et la seule idée que la lecture des *Annales royales* puisse suggérer est que la cérémonie se déroula sans obstacles suivant le programme qui avait dû être élaboré pendant les trois semaines précédentes.

La version officieuse de la curie romaine, insérée quelques années après[5] au *Liber pontificalis*, concorde pour l'essentiel avec celle de l'annaliste franc. Après avoir parlé de l'assemblée réunie le

veti, altero de sancto Saba, de Oriente reversus Romam venit; quos patriarcha Hierosolimitanus cum Zacharia ad regem misit, qui benedictionis causa claves sepulchri dominici ac loci calvariae, claves etiam civitatis et montis cum vexillo detulerunt. »

1. Voir, notamment, les poésies citées plus haut.

2. Telle est la traduction littérale du texte des *Annales royales* primitives. Elles n'autorisent nullement la version courante, que M. Kleinclausz fait encore sienne (*op. cit.*, p. 192), suivant laquelle le pape aurait profité du moment où Charles était en prières, pieusement incliné devant l'autel, pour lui placer sur la tête la couronne par surprise.

3. Nous supposons que le mot *laudes* n'a pas ici d'autre sens. Cf. ci-dessous le texte du *Liber pontificalis*.

4. *Annales royales*, ann. 801, éd. Kurze, p. 112 : « Ipsa die sacratissima natalis Domini, cum rex ad missam ante confessionem beati Petri apostoli ab oratione surgeret, Leo papa coronam capiti ejus imposuit, et a cuncto Romanorum populo adclamatum est : *Carolo, augusto a Deo coronato magno et pacifico imperatori Romanorum, vita et victoria!* Et post laudes ab apostolico more antiquorum principum adoratus est atque ablato patricii nomine imperator et augustus est appellatus. »

5. Probablement très peu de temps après la mort de Léon III († 816).

1er décembre sous la présidence du roi pour examiner les griefs formulés contre le pape et du serment prononcé par celui-ci, le 23, pour confondre ses accusateurs, le biographe pontifical continue : « Puis, le jour de la Nativité de Notre Seigneur Jésus Christ, tous se réunirent à nouveau dans la basilique de l'apôtre saint Pierre. Alors le bon et vénérable prélat, de ses propres mains, couronna Charles d'une très précieuse couronne. A ce moment, voyant combien étaient grands son dévouement[1] et son amour pour la sainte Église romaine et son vicaire, unanimement et à pleine voix, du consentement de Dieu et de saint Pierre, qui tient les clefs du royaume des cieux, tous les fidèles romains s'écrièrent : A Charles, très pieux auguste couronné par Dieu, grand et pacifique empereur, vie et victoire! Devant la confession sacrée de l'apôtre saint Pierre, invoquant plusieurs saints, ils répétèrent trois fois cette acclamation, et par tous il fut institué empereur des Romains. Aussitôt, le très saint prélat et pontife oignit de l'huile sainte son très excellent fils le roi Charles ce même jour de la Nativité de Notre Seigneur Jésus Christ. Après la messe, quand l'office fut terminé, l'empereur sérénissime fit don d'une table d'argent massif, etc.[2]. »

Inutile d'aller plus loin, car la suite du texte n'est plus qu'un long et minutieux inventaire des riches offrandes faites par Charlemagne comme dons de joyeux avènement. Nous n'avons pas les mêmes raisons que le biographe pontifical de nous y intéresser.

Ce qu'il faut relever, c'est que, pas plus sous sa plume que sous celle de l'annaliste franc, le couronnement impérial n'est présenté comme un fait extraordinaire. Aucun indice non plus de surprise ni de la part du roi (dont, il est vrai, le narrateur aurait pu vouloir taire le mécontentement), ni de la part du pape, ni de la part de la

1. Littéralement, sa protection (*defensio*).

2. *Liber pontificalis*, éd. L. Duchesne, t. II, p. 7 (vie de Léon III, ch. 23) : « Post haec, adveniente die natalis domini nostri Jesu Christi, in jam dicta basilica beati Petri apostoli, omnes iterum congregati sunt. Et tunc venerabilis et almificus praesul manibus suis propriis pretiosissima corona coronavit eum. Tunc universi fideles Romani videntes tantam defensionem et dilectionem quam erga sanctam Romanam ecclesiam et ejus vicarium habuit, unanimiter altisona voce, Dei nutu atque beati Petri clavigeri regni coelorum, exclamaverunt : *Karolo, piissimo, augusto, a Deo coronato, magno et pacifico imperatori, vita et victoria!* Ante sacram confessionem beati Petri apostoli, plures sanctos invocantes, ter dictum est et ab omnibus constitutus est imperator Romanorum. Illico sanctissimus antistes et pontifex unxit oleo sancto Karolum, excellentissimum filium ejus, regem in ipso die natalis domini nostri Jesu Christi. Et missa peracta, post celebrationem missarum, obtulit ipse serenissimus domnus imperator mensa argentea, etc... »

foule. Toujours cette même impression d'une cérémonie qui se déroule suivant un programme complet et sans rien qui sente l'improvisation.

*
* *

Mais si le couronnement impérial n'a pas été improvisé, il est probable du moins que ni Charlemagne ni ses conseillers n'en avaient exactement pesé les conséquences et qu'ils furent surpris de voir se dresser tout à coup en face d'eux la violente hostilité des Byzantins, après avoir sans doute escompté leur résignation. Comme nul n'avait alors dans l'esprit cette idée qu'il pût y avoir côte à côte deux empires romains[1], on affecta, à Constantinople, de traiter le roi franc en vulgaire usurpateur : ainsi que l'a fort à propos rappelé Gasquet[2], ce n'était pas le premier qu'Irène rencontrât sur sa route. Brusquement la situation parut si tendue que le bruit courut en Grèce d'un prochain débarquement des Francs sur les côtes de Sicile[3]. On négocia. Les annalistes occidentaux et orientaux sont d'accord pour signaler en 801 et 802 les allées et venues des plénipotentiaires des deux parties[4], et l'un de ces annalistes (Théophane) parle même d'un projet de mariage ébauché alors entre l'empereur franc et l'impératrice byzantine : moyen ingénieux, qui eût permis à Charlemagne de sortir de l'impasse où il s'était engagé.

1. Gasquet a insisté là-dessus avec raison dans son livre sur l'*Empire byzantin et la monarchie franque*, notamment p. 284-285, 289 et 301-302.

2. *Op. cit.*, p. 285.

3. Théophane, *Chronographia*, éd. Classen, avec traduction latine, dans la *Byzantine* de Bonn (1839), t. I, p. 736, et éd. de Boor (texte grec seul), t. I (1883), p. 475.

4. Théophane, éd. Classen, t. I, p. 737 et 742; éd. de Boor, t. I, p. 475 et 478; *Annales royales*, ann. 802, 803, éd. Kurze, p. 117 et 118. — L'annaliste franc attribue à Irène l'initiative des négociations, tandis que l'annaliste byzantin fait de Charlemagne le solliciteur. Auquel donner raison? La réponse à cette question n'a pas une importance décisive : la situation d'Irène était assez instable pour que, interprétant l'acte de Charlemagne et les menaces d'invasion en Sicile comme une déclaration de guerre, elle ait pu songer d'elle-même à tenter un accord. La suite des faits n'en prouve pas moins — et c'est l'essentiel — que ni Charlemagne ni ses conseillers n'avaient dû faire entrer en ligne de compte l'hypothèse d'une résistance énergique des Byzantins. — Parmi les plus récentes études où ce point spécial a été abordé, nous citerons celle de M. Karl Brandi, lequel soutient, avec une assurance qu'il est permis de trouver excessive, que l'attitude adoptée antérieurement par Charlemagne dans ses relations avec la cour byzantine exclut la possibilité d'une avance de sa part au lendemain de son couronnement impérial (K. Brandi, *Der byzantinische Kaiserbrief aus St. Denis*, dans l'*Archiv für Urkundenforschung*, t. I, 1907, p. 58). Nous éviterons, pour notre part, d'être aussi affirmatif.

On sait comment ce projet avorta et comment, en outre, au lendemain de l'échec de ces laborieuses négociations, Irène fut renversée à Constantinople même par un nouveau rival nommé Nicéphore, qui réussit à se maintenir au pouvoir. L'embarras de Charles et des siens dut redoubler; et c'est alors — en l'année 803 ou très peu de temps après — que le rédacteur des *Annales Laureshamenses*, qui écrivait sous l'influence de la cour carolingienne[1], répandit cette nouvelle version très tendancieuse de la fameuse cérémonie :

« Comme dans le pays des Grecs il n'y avait plus d'empereur et qu'ils étaient sous l'empire d'une femme, il parut au pape Léon et à tous les Pères qui siégeaient au concile, ainsi qu'à tout le peuple chrétien, qu'ils devaient donner le nom d'empereur au roi des Francs Charles, qui occupait Rome, où toujours les Césars avaient eu l'habitude de résider, et les autres lieux d'Italie, de Gaule et de Germanie. Le Dieu tout-puissant ayant consenti à placer tous ces lieux sous son autorité, il leur semblait juste que, conformément à la demande de tout le peuple chrétien, il portât, lui aussi, le titre impérial. Cette demande, le roi Charles ne voulut point la rejeter, mais, se soumettant en toute humilité à Dieu et au désir exprimé par les prêtres et tout le peuple chrétien, il reçut ce titre avec la consécration du pape Léon[2]. »

Cette page a toutes les apparences d'un mémoire justificatif. La cour carolingienne, à l'en croire, n'a rien à se reprocher : 1° Irène, l'odieuse Irène, dont Nicéphore depuis a fait justice, n'était pas en état de régner. Le trône impérial était donc vacant. 2° Charlemagne a eu la main forcée. L'idée de faire de lui un empereur est venue

1. Cf. G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*, p. 85.

2. *Annales Laureshamenses*, éd. Pertz, *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 38; éd. Katz, p. 44 : « Et quia jam tunc cessabat a parte Graecorum nomen imperatoris et femineum imperium apud se habebant, tunc visum est et ipsi apostolico Leoni et universis sanctis patribus qui in ipso consilio aderant seu reliquo christiano populo ut ipsum Carolum regem Francorum imperatorem nominare debuissent, qui ipsam Romam tenebat, ubi semper caesares sedere soliti erant, seu reliquas sedes, quas ipse per Italiam seu Galliam necnon et Germaniam tenebat; quia Deus omnipotens has omnes sedes in potestate ejus concessit, ideo justum eis esse videbatur ut ipse et universo christiano populo petente ipsum nomen haberet. Quorum petitionem ipse rex Karolus denegare noluit, sed cum omni humilitate subjectus Deo et petitione sacerdotum et universi christiani populi ipsum nomen imperatoris cum consecratione Leonis papae suscepit. » On sait qu'il n'y a rien à tirer d'un passage, souvent cité à ce propos, de la Vie de saint Willehad, chap. 5 (*Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. II, p. 381), le biographe s'étant borné à transcrire, en le modifiant légèrement, le texte même des *Annales Laureshamenses*. Voir notre étude sur la conquête de la Saxe, *Rev. histor.*, t. CXXXII, p. 301.

du pape, du clergé, de la foule; il n'a pu se soustraire à leurs désirs. — On dirait une note diplomatique destinée à la cour byzantine, et c'est là que, pour la première fois, on voit poindre, indécise encore, la version de la surprise du roi franc.

Laissons passer quelques années et nous verrons l'idée prendre corps.

A une période d'extrême tension entre les deux empereurs, suivie elle-même bientôt d'une rupture complète et d'opérations militaires, avait fini par succéder une nouvelle période de négociations actives en vue d'arriver à une entente amiable (810-811)[1]. Nous savons par des témoignages irréfutables qu'au cours de ces négociations Charlemagne dut consentir à bien des sacrifices d'amour-propre afin d'obtenir de celui qui pouvait se dire le seul empereur romain authentique la reconnaissance de son titre impérial[2]. Ne nous étonnons donc pas si, en l'année 811[3] — c'est-à-dire à l'époque même où Charlemagne, pour tenter de fléchir l'irréductible intransigeance de l'empereur byzantin, lui adressait la lettre la plus pressante et la moins fière de toutes celles que nous ayons conservées de lui[4] — nous voyons un nouvel annaliste franc, l'auteur des *Annales Maximiniani*, tout en reproduisant pour l'essentiel le texte des *Annales royales* primitives, qu'il avait sous les yeux, poursuivre, toujours dans le même sens, l'œuvre de déformation des événements entamée par l'annaliste de Lorsch, et lâcher enfin le mot : « C'est à son insu » que Charles a été couronné empereur par le pape[5].

Voilà pour la première fois énoncée, d'une façon toute sèche et encore sommaire, cette version dont Einhard nous a laissé dans son œuvre l'exposé complet et définitif[6]. Il n'est que trop évident que

1. Sur tous ces événements, consulter surtout les *Annales royales*, ann. 806, 807, 809, 810, 811, éd. Kurze, p. 122, 124, 127, 130, 132-133.

2. Cf. Gasquet, *op. cit.*, p. 304.

3. Ou immédiatement après.

4. *Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. IV, p. 547 (Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, t. I, 2e éd., n° 459). Gasquet (p. 304) donne une traduction partielle de cette lettre.

5. *Annales Maximiniani*, ann. 801, dans les *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. XIII, p. 23 : « Die sancto natalis Domini, *nesciente domno Carolo*, cum ante missam ad confessionem sancti Petri ab oratione surrexit, Leo papa coronam capiti ejus imposuit et a cuncto Romano populo adclamatum est : Karolo, augusto a Deo coronato, magno, pacifico imperatori, vita et victoria! Et post laudes ab apostolico more antiquorum principum adoratus est atque ablato patricii nomine augustus et imperator appellatus est. » — Sur ces annales, voir notre étude sur les *Petites annales*, dans la *Rev. histor.*, t. CXXV, p. 315 et suiv.

6. Voir plus haut, p. 62-63.

le but visé par ceux qui l'ont répandue était d'amadouer la cour byzantine : tâche difficile et à laquelle les ministres de Louis le Pieux continueront à travailler par la suite lorsque les souverains de Constantinople lui contesteront, à lui aussi, le droit de se parer du titre impérial[1], et c'est ce qui explique sans doute l'insistance apportée en cette matière par Einhard longtemps après l'événement.

*
* *

Nous pouvons nous arrêter là, car les modifications de détail opérées ultérieurement au récit de la cérémonie dans des textes qui par ailleurs sont copiés les uns sur les autres ne sont déjà plus à aucun degré de l'histoire : ils relèvent de l'imagination et de la légende.

Il n'en est pas ainsi de ceux que nous avons passés en revue, et les pages qui précèdent suffisent, espérons-nous, à montrer comment les faits eux-mêmes réagirent durant quelques années sur la rédaction des premiers comptes-rendus. Ceux-ci, si nous ne nous abusons, représentent — la vie du pape Léon exceptée — les diverses étapes d'une version d'allure officielle progressivement altérée au gré des intérêts de la monarchie franque.

Il serait vain, par suite, de vouloir, comme on l'a fait trop souvent, les considérer tous en bloc et de s'efforcer d'en concilier les données. Mais à l'aide du plus ancien — celui des *Annales royales* — rapproché de celui du *Liber pontificalis*, il est possible de restituer à la cérémonie sa physionomie primitive. Nous nous y sommes essayé; et nous avons vu qu'elle ne répond guère à ce que la plupart des historiens, suivant avec une confiance aveugle les tendancieuses affirmations d'Einhard, ont cru devoir en dire.

Reconnaissons donc une fois de plus qu'Einhard est un médiocre garant et rejetons délibérément la version de la surprise, qu'il a si malencontreusement accréditée.

Louis Halphen.

1. Cf. Gasquet, *op. cit.*, p. 313-314.

BULLETIN HISTORIQUE

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES.

I. La Littérature et les sources. — A qui voudrait s'initier rapidement à la connaissance du grec néo-testamentaire, on ne saurait trop recommander l'excellent petit livre de M. Nunn[1], très méthodique, très pratique et qui conduit le lecteur, en trente-six leçons, de l'alphabet à des textes assez difficiles. Des tables et des *indices* très bien compris ajoutent à la commodité de l'ouvrage, et une *Clef*, publiée à part, permet presque de se passer de maître. — De la collection de textes destinés à l'enseignement entreprise par la *Society for promoting christian Knowledge*, j'ai sous les yeux cinq fascicules : l'un comprend des extraits de Josèphe, de Tacite, de Suétone, de Dion Cassius relatifs au christianisme du Ier siècle; un autre donne *in extenso* la *I Clementis*, un autre encore les *Épîtres d'Ignace*, un autre est un recueil d'inscriptions chrétiennes[2] et le dernier contient un choix de textes de la *Vulgate*. Introductions très simples, bibliographie sommaire, appareil critique très réduit ou totalement laissé de côté : tous les caractères d'une publication scolaire. Dans les limites qu'elle s'est fixées à elle-même, elle pourra rendre d'appréciables services, sous la direction d'un maître expérimenté. — C'est encore un livre d'enseignement élémentaire que celui de M. Goodspeed sur l'*Histoire du Nouveau Testament*[3]. Il se compose d'une série de courtes études sur chacun des livres du Nouveau Testament; quelques pages

1. H. P. V. Nunn, *The Elements of New Testament Greek*. Cambridge, University Press, 1918, x-204 p. in-12. — *Key to the Elements of New Testament Greek*, 1915, 28 p. in-12.

2. *Select passages from Josephus, Tacitus, Suetonius, Dio Cassius...*, arranged by H. J. White. Londres, 1918, 16 p. in-12. — *The Epistle of St Clement of Rome*. 1919, ix-46 p. — *The Epistles of St. Ignatius*. 1919, xi-64 p. — *Christian inscriptions*, by H. P. V. Nunn. 1920, viii-48 p. — *Selections from the Vulgate*, arranged by H. J. White. 1919, xi-60 p.

3. E. J. Goodspeed, *The Story of the New Testament*. The University of Chicago Press, s. d. [1918], x-145 p. in-8°.

d'introduction précisent leur caractère d'écrits de circonstance et quelques pages de conclusion laissent entrevoir comment leur collection s'est formée. Chaque chapitre est suivi d'un certain nombre de renvois aux textes qui incitent le lecteur à essayer une petite recherche personnelle; c'est une heureuse idée. L'auteur est conservateur, mais non point d'esprit étroit, et il fait, chemin faisant, à la critique des concessions appréciables. — L'étude du Rév. M. Jones sur le *Nouveau Testament au XXe siècle* a plus de portée[1]. Elle est copieuse et très bien informée. Son auteur, pour si bon chrétien qu'il soit et si désireux de conserver le plus possible de ce que le critique a ébranlé ou renversé, ne cherche pas à dissimuler les difficultés qui contrarient ses désirs; il sait même résister aux tentations dangereuses que n'ont pas souvent su éviter nombre de ses compatriotes, tels Sanday, Stanton, Ramsay, etc. Son idée de derrière la tête c'est, si je puis dire, de *désolidariser* le christianisme des textes que la critique moderne a déconsidérés; c'est pourquoi il se réjouit qu'aujourd'hui la religion elle-même retienne beaucoup plus l'intérêt — des croyants, bien sûr — que les textes et documents; et c'est pourquoi aussi il affirme que, si l'étude comparative des religions a montré comment le christianisme prend place dans l'histoire religieuse du monde, cela a été « sans préjudice de son origine divine et de sa spiritualité unique ». Voilà le fil conducteur du livre. On ne s'étonnera donc pas de la tendresse de M. Jones pour le IVe évangile, attendu qu'il est, dit-il, « d'une valeur incomparable en vue des efforts modernes tentant de dissocier les idéals et l'esprit du christianisme du Christ vivant et historique » (p. 402). L'exégète n'en trouvera pas moins grand profit à suivre la discussion honnête et approfondie des thèses les plus récentes touchant l'interprétation protestante libérale du christianisme, la christologie, le rapport de Paul à Jésus et leur rôle réciproque dans l'établissement de la religion nouvelle, la relation de Paul et des Mystères, la langue du Nouveau Testament; puis — c'est la seconde partie de l'ouvrage — en onze chapitres nourris, l'ensemble des problèmes que posent les divers livres du Nouveau Testament. La critique de l'auteur me paraît souvent timide, et sa prudence l'arrête en deçà de ce que je crois les résultats acquis de la science, sur plus d'un point. Il ne faudrait pourtant point confondre son ouvrage avec un traité d'apologétique. En somme, c'est bien d'une *histoire* de la critique la plus moderne du Nouveau Testament qu'il s'agit, et le livre justifie pleinement son titre. — M. Trench s'est appliqué, avec beaucoup

1. Maurice Jones, *The New Testament in the twentieth Century*. Londres, Macmillan, 1914, xxiv-467 p. in-8°.

moins de liberté d'esprit, à l'étude du IVe évangile[1]. Du moins ne cherche-t-il pas à tromper son lecteur sur ses intentions : « Dans les pages qui suivent », lisons-nous tout d'abord, « je comprends que l'auteur du IVe évangile est Jean l'Apôtre, fils de Zébédée et de Salomé. Telle est la tradition de l'Église à travers les siècles, et les défenseurs de cette attribution traditionnelle ont, à mon avis, établi et tenu leur position imprenable contre toutes les attaques. Jean est petit-cousin de Notre-Seigneur par leurs mères, et petit-cousin, aussi par leurs mères, de Jean-Baptiste. » Les 450 pages qui suivent répondent parfaitement à cet heureux début. Il ne faudra pas oublier qu'elles existent lorsqu'on aura besoin d'exemples frappants d'inintelligence historique ou d'affirmations ahurissantes. Le plus fâcheux c'est que M. Trench a certainement pris de la peine pour arriver à ce résultat et qu'il le juge excellent. — C'est encore du IVe évangile que nous entretient M. Jackson[2], et ce n'est point dans une intention révolutionnaire, il s'en faut du tout; mais son livre, singulier mélange de hardiesse critique — ou plutôt moderniste — et de timidité traditionaliste, n'est pas sans intérêt ni, somme toute, sans utilité. Il s'apparente à celui de M. Jones dont nous venons de parler. Lui aussi est bien informé et il joue *fair play*; il ne cherche pas à esquiver les objections et il sent leur force; il est même capable de leur céder à l'occasion et il démêle parfaitement les sophismes qui donnent une apparence de solidité à la pseudo-démonstration de l'exégèse orthodoxe. Il admet qu'en passant des synoptiques à *Jn.* on entre dans un monde tout différent (p. 82) et il concède que le IVe évangile n'est pas complètement étranger au mouvement gnostique (p. 91) ; il doute de l'unicité d'auteur (p. 103) et juge l'attribution à Jean l'Apôtre « improbable à l'extrême » (p. 106) ; il reste pourtant indulgent à sa valeur historique et conclut que, si l'on ne doit en appeler à lui qu'avec des réserves prudentes, il ne s'impose pas de le rejeter en entier comme source de la vie de Jésus (p. 133). Les divers aspects du problème posé sont considérés avec soin et, au total, on aura profit à lire le livre. — Le petit volume de M. Ferrar sur l'ancienne littérature chrétienne[3] entend présenter, touchant chacun des anciens écrivains chrétiens, de Clément Romain à Tatien, un résumé des opinions « les plus autori-

1. G. H. Trench, *A Study of St John's Gospel.* Londres, J. Murray, 1918, xxxi-453 p.

2. H. Latimer Jackson, *The Problem of the Fourth Gospel.* Londres, Cambridge University Press, 1918, ix-170 p. in-8°.

3. W. H. Ferrar, *The Early Christian Books.* Londres, *Soc. for promoting christian Knowledge*, 1919, xix-108 p. in-12.

sées ». A la vérité, son but n'est pas seulement de répandre la science des origines chrétiennes dans le grand public; c'est encore plus d'y combattre le scepticisme. Cette seconde préoccupation nuit parfois à l'autre : par exemple traduire παῖς par *fils* dans la prière de la *Didaché* constitue un contresens tendancieux (p. 32) et parler du *pape Pie Ier* est un anachronisme qui fait sourire. Il est aussi bien imprudent d'opposer le désordre et les excès légendaires des Apocryphes à l'inspiration providentielle des Évangiles canoniques. La sécheresse du livre risquera de rebuter le profane et elle ne retiendra pas l'étudiant spécialisé; on y pourrait chercher un aide-mémoire à l'usage des débutants. — Le *Précis de patrologie* de M. Tixeront est appelé à rendre de tout autres services aux étudiants[1]. Une introduction expose l'objet du livre, définit la patrologie et indique les grandes collections patrologiques. La matière est répartie en trois périodes : *les Trois premiers siècles* (p. 14-180); *l'Apogée de la littérature patristique*, de 313 à 461 (p. 181-374); *Décadence et fin de la littérature patristique*, de 461 à 750 (p. 375 à 498). On entend bien qu'il s'agit d'un manuel et qui ne prétend pas à l'originalité; on sait également que l'auteur est catholique, et cela se voit quelquefois trop; mais, comme il est aussi consciencieux et bien informé, les concessions confessionnelles obligatoires ne sont pas très gênantes et ne touchent pas d'ordinaire au fond des choses[2]. Le manuel, très clairement disposé, très plein et généralement très sage, constitue un bon guide pour quiconque n'a point les moyens de se servir couramment de Bardenhever, de Harnack, de Krüger ou de Jordan. Les indications bibliographiques restent sobres, mais visent à donner l'essentiel et y réussissent le plus souvent, en insistant, comme on peut s'y attendre, sur les ouvrages catholiques ou conservateurs; en tous cas, elles suffisent pour commencer une étude sérieuse.

II. Le monde juif. — M. Barton a écrit sur l'archéologie orientale et la Bible[3] un livre très bien présenté et abondamment illustré de 114 planches. Il se divise en deux parties : la première traite des terres bibliques (Égypte, Mésopotamie, Empire des Hittites et Pales-

1. J. Tixeront, *Précis de patrologie*. Paris, J. Gabalda, 1918, IX-514 p.

2. On fera tout naturellement les réserves convenables en lisant, par exemple, ce que M. Tixeront dit de Nestorius, pour lequel il accepte sans la moindre restriction la légende cyrillienne, ou en lisant ce qu'il dit de Cyrille lui-même, pour lequel il est toute indulgence.

3. G. Barton, *Archeology and the Bible*. Philadelphie, American Sunday-School Union, 1916, XV-459 p. in-8°.

tine), de leur exploration et de la lumière qu'elle projette sur la Bible et l'histoire d'Israël ; la seconde apporte en complément la traduction d'une série de documents antiques confirmant et illustrant la Bible. L'auteur entend *archéologie* au sens large. Il annonce dès l'abord qu'il gardera une attitude neutre sur les points controversés et il tient autant que possible parole. Encore que foncièrement conservateur, il expose assez loyalement les arguments de ses adversaires et affirme assez prudemment pour son propre compte, pour que le lecteur conserve sans peine la pleine liberté de son jugement. Le livre abonde en faits de première utilité, dont il constitue un compendium très commode. Maintenant, est-ce que l'antiquité historique de la Bible sort grandie de l'enquête de M. Barton? C'est évidemment ce qu'il souhaite, mais, outre que beaucoup des textes qu'il avance sont trop mutilés ou trop obscurs pour fonder une certitude, la plupart n'affermissent que des détails tout extérieurs. Que tirer, par exemple, de la présence sur une tablette égyptienne ou babylonienne du nom d'un roi, d'un peuple ou d'une ville cité dans le livre, sinon la preuve que les auteurs bibliques n'ont pas inventé leurs noms propres, ni leur cadre géographique? M. Barton est obligé de convenir que, lorsque c'est le récit d'un événement biblique qu'on retrouve dans un document étranger, il ne s'accorde pas d'ordinaire avec le récit sacré. « Points de vue différents », concède-t-il (p. 364 et suiv.) ; sans doute, mais quel est le véridique? Une impression bien plus forte et plus juste ressort du livre de M. Barton, comme de toutes ces études du monde oriental antique, c'est celle de la ressemblance foncière de tous ces peuples sémitiques qui se heurtent : même esprit, même état social, mêmes mœurs, mêmes tendances religieuses à des nuances près ; Jahwé lui-même ne fait pas toujours la meilleure figure parmi ses puissants voisins, et il leur emprunte plus souvent qu'à son tour. Au fond, l'intérêt principal de l'ouvrage c'est de nous montrer ce que la Bible nous cache soigneusement : l'influence des grands groupes sémites sur Israël, dont l'histoire redevient humaine et vivante au lieu de se cristalliser dans le miracle. — Nous ne changeons pas de sujet en ouvrant le livre de M. King sur les *Légendes de Babylone et d'Égypte en relation avec la tradition hébraïque*[1]. L'auteur se propose de mettre au point les résultats antérieurement acquis, en tenant compte des découvertes récentes et des documents nouveaux publiés

1. L. W. King, *Legends of Babylon and Egypt in relation to Hebrew Tradition*. Londres, Oxford University Press, 1918, IX-155 p. in-8° (conférences Schweich de 1916, données sous les auspices de l'Académie britannique et publiées par ses soins).

en Amérique depuis le début de la guerre. Il s'agit surtout de textes du IIIe millésime avant Jésus-Christ; ils représentent les traditions primitives des Sumériens, qui dominèrent la Babylonie avant les Sémites. On s'aperçoit que ceux de ces textes qui se rapportent à la création, à l'histoire antédiluvienne, au déluge ressemblent aux traditions hébraïques bien plus que les versions babyloniennes-sémitiques des mêmes événements. Leur ressemblance est plus frappante encore avec les fragments qui nous restent de l'histoire de Bérose. Les deux appendices du livre illustrent clairement cette constatation en dressant des tableaux comparatifs des divers récits. Il est spécialement intéressant de se rendre compte des *réalisations* particulières des mêmes mythes opérées par des races différentes, mais en relations entre elles; c'est pourquoi M. King considère également les récits égyptiens. La comparaison des raisonnements de M. King et de ceux de M. Barton, et de leurs conclusions, ne laisse pas d'accroître l'inquiétude que j'exprimais tout à l'heure sur l'insécurité de l'étude de documents si mutilés et si obscurs[1]. Qui comparera les traductions de la tablette de Nippur (reconstituée en 1912), donnée par nos deux auteurs, partagera sans nul doute mon impression! J'avoue pourtant que c'est d'ordinaire à M. King que va mon assentiment. — La matière du livre se répartit en trois chapitres, l'un très général, où l'Égypte, la Babylonie et la Palestine sont comparées du point de vue des traditions relatives aux origines de leur civilisation; l'autre consacré aux récits du déluge; le troisième aux mythes de la création et du serpent; le problème des parallèles babyloniens de la tradition hébraïque y est examiné. La méthode de discussion est excellente, l'esprit rigoureusement scientifique, l'exposition toujours intéressante et souvent entraînante. Sa conclusion c'est que les légendes hébraïques examinées sont d'origine sumérienne et que les Hébreux les ont connues par l'intermédiaire de la Babylone sémitique, dès le temps de leur établissement en Canaan, entre 1200 et 1000. Il n'y a pas lieu de tenir compte d'une influence égyptienne.

III. Histoire générale. — Le but de M. Legge, en entreprenant son ouvrage considérable sur les *Avant-coureurs et rivaux du christianisme*[2], a été « de mettre le public en présence de cer-

1. M. King n'a pas lu le livre de M. Barton.

2. F. Legge, *Forerunners and Rivals of christianity, being studies in religious history from 330 B. C. to 330 A. D...* Londres, Cambridge University Press, 1915, 2 vol., VII-202 et IX-425 p. in-8°. Table chronologique, copieuse bibliographie, comprenant surtout des ouvrages accessibles aux non-spécialistes, et index très complet.

tains documents de grande importance pour faire comprendre la croissance et le développement de la religion chrétienne. » Ces documents sont dispersés : les rapprocher c'est les éclairer ; ils sont aussi difficiles à entendre pour qui n'est pas un savant : un commentaire précis et neutre peut aider un homme réfléchi à se faire une opinion sur eux. De fait, le livre est intéressant et clair, malgré la complication de plusieurs des sujets qu'il aborde — tels les systèmes gnostiques — et il reste très objectif. Avec juste raison, l'auteur part des conquêtes d'Alexandre, qui ont déterminé la formation de la culture hellénistique et favorisé la constitution des religions universalistes, dont le syncrétisme constitué par les Lagides autour de Sérapis donne un excellent modèle. M. Legge étudie donc les divinités d'Alexandrie, puis les origines du gnosticisme, de la science révélée du monde et des dieux qui, avant la levée de Jésus, engendre en Orient plusieurs combinaisons importantes (Orphiques, Esséniens, Simoniens) ; elles sont examinées l'une après l'autre. Ensuite se place l'étude des gnoses postérieures au christianisme et qui cherchent à l'absorber (Ophites, Basilidiens, Valentiniens, Bardesaniens, Marcionites) ; un chapitre spécial est consacré à la *Pistis Sophia* et aux textes qui s'y apparentent, et le livre se clôt sur un exposé du mithracisme et du manichéisme. M. Legge aurait bien fait d'y ajouter le néo-platonisme qui, au IVe siècle, est véritablement constitué en religion rivale du christianisme et a exercé sur lui une influence profonde et durable. La conclusion est très sage et les quelques précautions dont l'auteur enveloppe ses constatations essentielles sont trop de style en pays anglais pour en restreindre la portée : le christianisme s'est nourri de la substance de ses avant-coureurs et de ses rivaux ; il n'avait pas besoin de miracles pour grandir et, s'il a vaincu tous ses adversaires, c'est qu' « il était mieux adapté aux besoins du monde qu'aucun de ses prédécesseurs ou contemporains. » J'ajoute qu'il était cela parce qu'il avait été le plus souple des syncrétismes et le plus complètement dirigé par la foi vivante. Le livre de M. Legge doit être vivement recommandé à quiconque veut comprendre le christianisme considéré comme grand phénomène historique et marquer sa vraie place dans la vie religieuse du monde antique. — M. Case s'est appliqué à l'étude d'un problème voisin de celui qui a retenu M. Legge, mais il l'a pris en partant du christianisme lui-même et il ne l'a pas considéré durant une aussi vaste période[1]. C'est plutôt à l'installation de la religion nou-

1. S. J. Case, *the Evolution of early Christianity. A genetic study of first century Christianity in relation to its religious environment.* Chicago, the University of Chicago Press, s. d. [1914], VII-385 p. in-8°.

velle dans le monde qu'à son évolution proprement dite que l'essentiel du livre se rapporte; il s'y agit surtout, dans l'intention de l'auteur, d'analyser et d'évaluer les forces ambiantes qui ont stimulé, alimenté, dirigé la croissance du christianisme. Nous avons tendance à ne regarder l'enfance de la religion nouvelle qu'à travers le Nouveau Testament, en oubliant qu'il n'est pas un phénomène de la première heure et que des actions se sont exercées avant la sienne dans et sur les communautés primitives. La question fondamentale est, selon M. Case, de savoir si dans le christianisme il y a une *essence* (*das Wesen* de Harnack) qui reste fondamentale et immuable sous des apparences successives et diverses, ou si le corps entier de la religion chrétienne est comparable à un organisme qui évolue. En réalité, l'*essence* en cause n'est qu'une conception de protestant libéral, et une religion n'a de valeur et de sens qu'autant qu'elle est fonction de la vie du temps et du milieu qui se l'est donnée. M. Case montre bien qu'il est indispensable, pour comprendre les origines chrétiennes, d'être au fait de l'ambiance où elles se placent, du sentiment religieux qui s'y développe et qui *fait* à la fois le Christ, en le conformant à ses besoins, et la religion dérivée de l'initiative de Jésus. Il étudie successivement le monde méditerranéen au temps où se constitue le Nouveau Testament, les liens qui unissent les premiers chrétiens au judaïsme, la rupture entre eux et lui, le premier contact des chrétiens avec les religions païennes, la signification religieuse du culte des empereurs, la signification religieuse de la spéculation philosophique et les religions hellénistiques du salut. Nous voyons comment chacune des affirmations premières de la foi — au moins considérée à son stade paulinien — devient une sorte de noyau de cristallisation autour duquel s'organisent les emprunts qui enrichissent la religion chrétienne, et d'où viennent ces emprunts spontanés et inconscients. Le dernier chapitre étudie les causes qui ont assuré le triomphe de l'*organisation* chrétienne sur les autres religions qui, dans le même temps, s'inspiraient de tendances analogues. Dans son ensemble, le livre est très sage, très modéré, mais aussi bien informé et pénétrant. Sur plus d'un point, j'irais plus loin qu'il ne va dans le sens de l'influence des Mystères, mais je le considère comme une des meilleures enquêtes qui existent sur le problème dont il traite. — Quelques spécialistes anglais se sont unis pour composer un volume d'essais sur l'histoire de l'Église primitive et spécialement celle du ministère sacré; le regretté H. B. Swete[1] (mort le 10 mai 1917) s'était chargé de l'éditer et n'a

1. *Essays on the early history of the Church and the Ministry*, by various writers, edited by H. B. Swete. Londres, Macmillan, 1918, xx-446 p. L'ouvrage est

pu y mettre la dernière main ; il en a toutefois écrit la préface qui en résume les conclusions. Il se compose de six études : *Conceptions de l'Église aux temps primitifs*, par A. J. Mason ; *le Ministère chrétien dans les périodes apostolique et postapostolique*, par J. Armitage-Robinson ; *la Succession apostolique*, par C. H. Turner ; *la Doctrine du ministère chez Cyprien*, par J. H. Bernard ; *les Formes primitives de l'ordination*, par W. H. Frere ; *les Conditions de communion et l'administration des sacrements aux temps primitifs*, par F. E. Brightman. Il s'agit en somme d'une exploration nouvelle d'un terrain connu depuis longtemps, exploration d'intention purement historique et détachée de toute préoccupation du parti que les autorités ecclésiastiques pourront tirer d'elle. En fait, elles en pourront tirer quelque chose, et l'extrême circonspection critique des auteurs n'est pas pour leur déplaire ; mais les historiens en tireront plus encore et il n'est aucun de ces six essais qui ne semble digne de leur attention. Ils sont des modèles d'érudition, de conscience et de soin. Leur analyse m'entraînerait trop loin, car ils devraient être examinés jusque dans leur détail, mais chacun d'eux est précédé d'un sommaire analytique qui permet de se rendre rapidement compte de son contenu. Dans leur ensemble, ils constituent une importante contribution à l'histoire du sacerdoce et des fonctions sacerdotales aux premiers âges de l'Église.

IV. Jésus ; l'age apostolique. — M. Robertson n'a pas été convaincu par les adversaires de sa « théorie mythique » de Jésus ; il la reprend et la condense dans un livre nouveau, en même temps qu'il fait front avec une énergie rajeunie contre l'exégèse « non critique » ; pour l'instant, c'est à M. Loisy qu'il s'en prend particulièrement[1]. Il continue d'avoir raison sur les points qu'aucun critique libéral ne lui conteste et il met une ardeur amusante à pourchasser les « défaillances » ou les concessions « traditionnelles » des exégètes, selon leurs « convictions », sans toujours, à vrai dire, les distinguer suffisamment ; mais il n'a pas fait avancer d'un pas, dans son sens, la solution de la question fondamentale. Et même, ayant entrepris derechef de tirer la paille de notre œil, il ne s'aperçoit pas qu'il enfonce davantage la poutre dans le sien ; j'entends que, reprochant à autrui de mal raisonner, il « sophistique » avec abondance lui-même. Il ne s'agit pas de savoir si on peut restaurer le Jésus

suivi d'un triple index des références (Écriture ; autorités anciennes ; autorités modernes), d'un index des noms propres et d'un index analytique des matières.

1. J. M. Robertson, *The Historical Jesus. A survey of positions*. Londres, Watt and C°, 1916, x-221 p. in-8°.

historique — qui y songe sérieusement en dehors des gens qui ne doutent de rien? — mais bien de dire s'il a ou non existé. M. Robertson dit *non* et je persiste à dire *oui*. On étonnerait sans doute M. Robertson si on lui disait qu'il pose le problème sur une base trop étroite et que la solution n'est pas qu'affaire de critique « locale »; c'est pourtant la vérité. — C'est pour mieux comprendre quelques-unes des charges portées contre Verrès que M. Husband a eu l'idée d'étudier le procès de Jésus[1], qui « fut », dit-il, « rapporté plus complètement par les écrivains anciens que ne le fut aucune autre affaire provinciale ». Il voit d'ailleurs très bien, et doit en être loué, que le vrai procès s'engage et se déroule devant Pilate et qu'on ne saurait parler de procès, au sens propre, devant le Sanhédrin. Le travail repose sur des lectures étendues, dont témoigne la copieuse bibliographie qui le suit, mais la critique des textes décèle une inexpérience fâcheuse; le bon sens ne suffit pas pour la traiter diligemment. Un spécialiste ne voit pas sans étonnement M. Husband « pêcher » *indifféremment dans les quatre Évangiles* les traits du procès romain qu'il cherche à reconstituer et les combiner sans tenir compte de leur cohérence avec les pires singularités. Il ne comprend pas le sens et la portée des difficultés qu'il rencontre. Il cherche à rester « logique et raisonnable »; ce n'est pas avec cela tout seul qu'on fait de la bonne exégèse et, trop visiblement, notre auteur ne prend point souci de l'exégèse; dédain que personne n'a jamais professé impunément. Elle conduit M. Husband à se perdre, c'est-à-dire à combiner les textes les plus disparates (bon exemple p. 216 et suiv.), à préférer, en somme, l'exposé johannique aux autres et à glisser jusqu'aux *Actes de Pilate!* Sans compter quelques déclarations, à elles seules suffisantes pour déconsidérer un historien, même amateur (cf. p. 186). Le résultat, c'est que les conclusions du livre ne peuvent inspirer confiance à personne et que l'auteur s'est donné beaucoup de mal pour rien. — M. Hatch s'est proposé « d'examiner en détail l'idée paulinienne de la foi[2], qui était fondamentale dans la conception du christianisme que se faisait l'apôtre », et en quoi cette idée était reliée à la confiance en Jahwé, « élément prééminent » de la piété juive, au jugement de l'auteur. Il a voulu également rechercher si la foi de Paul n'avait pas d'analogies « dans la pensée religieuse du monde gréco-romain ou dans les

1. R. W. Husband, *The Prosecution of Jesus, its Date, History and Legality*. Princeton, University Press, 1916, VII-302 p. in-8°.

2. W. H. Paine Hatch, *The Pauline Idea of Faith, in its relation to Jewish and hellenistic Religion*. Cambridge, Harvard University Press, 1917, II-92 p. in-8°.

cultes orientaux à mystères ». L'étude de la naissance et de l'enracinement de la notion de foi-confiance en Israël et chez Jésus et de son glissement vers la foi-croyance, dans la première communauté chrétienne, est très bien conduite. C'est pourtant aller plus loin que les textes et que la vraisemblance que de dire (p. 28) : « La foi des chrétiens de Palestine eut pour centre Jésus comme Seigneur et Messie et fut d'abord de caractère intellectuel. » *Act.* 3, 16; 94, 2, et 11, 17, autant que *Mt.* 18, 6, allégués par M. Hatch, me semblent temoigner contre lui et supposent d'abord foi-confiance. L'analyse de l'idée de foi chez Paul est pénétrante et pleine d'intérêt et autant sa comparaison avec les idées religieuses de l'ambiance païenne. En somme, M. Hatch constate la parenté du paulinisme avec les religions à mystères. La principale différence serait dans la prédominance de la foi sur le sacrement chez Paul, tandis que la souveraineté du sacramentalisme s'impose dans les Mystères; une autre différence serait à marquer dans ce fait que Paul recule devant l'assimilation complète du chrétien au Christ. Mais M. Hatch sent bien que ce ne sont là que des nuances, qui tiennent les unes au mysticisme personnel de Paul, les autres aux origines juives de sa religion, et qu'entre *Gal.* 2, 20 : ζῶ δὲ οὐκέτι ἐγώ, ζῇ δὲ ἐν ἐμοὶ Χριστός, et les textes hermétiques qu'il rappelle lui-même (p. 74, n. 3) : σὺ γὰρ εἶ ἐγὼ καὶ ἐγὼ συ, ou : τὸ σὸν ὄνομα ἐμὸν καὶ τὸ ἐμὸν σόν · ἐγὼ γὰρ εἰμι τὸ εἴδωλον σου, il n'y a plus guère de distance. Il qualifie la foi chrétienne (p. 65) par trois mots : *belief, trust and loyalty*, et la foi du myste (p. 73) par trois mots également : *belief, trust and confidence;* cela se ressemble et il importe assez peu, quant au résultat, que la foi du myste sorte du sacrement et que la foi du chrétien lui soit antérieure; d'autant plus que M. Hatch nous a expliqué que, pour Paul, la foi et le baptême — donc le sacrement — « constituent un seul acte, dont la foi est le côté subjectif et le baptême le côté objectif ». C'est pourquoi je fais quelques réserves sur cette conclusion : le christianisme paulinien est « une religion de la foi appartenant à la sphère de la psychologie et de la morale plutôt qu'à celle du mystère et de la magie ». Le livre n'en est pas moins du plus haut intérêt, infiniment plus « historique » que les constructions du protestantisme libéral (Harnack) sur Paul, et digne de prendre place parmi les meilleures études consacrées à l'apôtre. — Nous demeurons sur le même terrain en abordant le dernier ouvrage de M. Loisy[1]; il le présente modestement comme un essai, peut-être un peu prématuré, pour établir la parenté du christianisme

1. A. Loisy, *Les Mystères païens et le mystère chrétien*. Paris, E. Nourry, 1919, 368 p. in-8°.

primitif avec les religions à mystères. Ce qui pouvait paraître prématuré en 1914, au moment où l'auteur rédigeait son livre et où la question, posée devant le grand public savant par Reitzenstein, Bousset, Lietzmann et d'autres, provoquait encore plus les protestations que les enquêtes, est actuellement admis de quiconque a pris la peine de regarder les choses de près. Une étude approfondie des grandes épîtres pauliniennes, menée depuis cinq années à la Sorbonne, m'a conduit, pour ma part, à des conclusions analogues à celles de M. Loisy. Les ouvrages de M. Case et de M. Hatch, dont je viens de parler, montrent assez quelle place l'idée nouvelle a prise dans l'esprit des christianisants; la résistance des conservateurs n'est pas pour lui nuire, au contraire. Dix chapitres : *Religions nationales et cultes de mystères; — Dionysos et Orphée; — les Mystères d'Éleusis; — Cybèle et Attis; — Isis et Osiris; — Mithra; — l'Évangile de Jésus et le Jésus ressuscité; — l'Évangile de Paul; — l'Initiation chrétienne; — la Conversion de Paul et la naissance du christianisme.* Les cinq premiers n'apportent pas grand'chose de nouveau; l'auteur, avec sa clarté habituelle et son art des formules bien frappées, y rassemble et y organise, en vue des cinq autres, des faits connus et des résultats acquis. On ne saurait actuellement rien lire de meilleur et de mieux au point sur ces religions préchrétiennes du salut, sortes de « compagnies d'assurance sur la vie future », comme l'auteur est tenté de les appeler. Religions fort antiques pour la plupart, mais qui se sont transposées et adaptées à des besoins nouveaux en s'universalisant, en s'individualisant aussi, surtout en organisant en elles une sorte de théologie de l'immortalité qui interprète une mythologie et s'appuie sur des rites efficaces. Le christianisme premier, mouvement messianique juif, ne leur ressemblait pas; il a dû sa fortune dans le monde grec à ce qu'il s'est conformé plus ou moins sur leur modèle, sans le dire, sans le savoir, et parce qu'il s'est transporté sur le terrain où elles étaient souveraines. Il y a entre elles des différences de constitution, et c'est pourquoi M. Loisy passe en revue les principales. Il reste dans ses explications une part d'hypothèses et d'impressions personnelles sur laquelle on peut discuter; il importe assez peu. Plus graves sont les doutes d'ordre chronologique que soulèvent, non sans quelque apparence de raison, les adversaires de la thèse de M. Loisy; est-il bien certain que tous les traits dont il fait état soient attestés dans le temps qui précède le christianisme? Est-ce que, si nombre d'entre eux ne s'affirment qu'au IIe ou IIIe siècle, l'hypothèse d'une contamination chrétienne n'est pas à envisager? A vrai dire, je ne partage sérieusement cette

inquiétude qu'au regard de Mithra, qui n'a connu sa grande fortune dans l'Empire qu'après la naissance du christianisme; et devrait-on abandonner quelques traits des autres Mystères qu'il en resterait bien assez pour que soit solidement fondée l'affirmation centrale de M. Loisy, savoir que « ce n'est pas l'Évangile de Jésus, ce n'est pas même la foi du Messie ressuscité qui a conquis le monde méditerranéen, c'est un mystère de salut dont la personne de Jésus, la personne du Christ, était le centre et l'objet » (p. 205). C'est dans le paulinisme qu'apparaît ce mystère, dont l'évangile de Paul développe les thèmes, étant du reste entendu que l'apôtre est plutôt le héraut que l'auteur de cet évangile-là, constitué dans le milieu syncrétiste de la *Diaspora* et sans doute, plus précisément, à Antioche. Les chapitres VIII, IX et X, qu'on aura grand intérêt à comparer au livre de Hatch dont nous venons de parler, enferment les idées décisives de l'ouvrage. Je les crois, dans leur ensemble, parfaitement fondées. Tout au plus ferais-je quelques réserves sur le processus de la conversion de Paul, en insistant plus que n'a fait M. Loisy sur l'influence de Tarse et d'Antioche subie par le futur apôtre et en lui faisant davantage confiance sur ce qu'il nous dit en *Romains* de ses inquiétudes quand il vivait « sous la Loi ». Je ne sais pas où M. Loisy a pris que Paul, avant son aventure du chemin de Damas et son apostolat antichrétien, devait faire de la propagande pour le judaïsme légal auprès des Gentils et qu'il s'y est rendu compte que ce judaïsme-là ne touchait que les Juifs, premier pas inconscient dans la voie de sa conversion (p. 325 et suiv.)! Du reste, M. Loisy n'attribue pas à un seul homme la transformation de l'Évangile de Jésus en Mystère universaliste du salut, ni même à une seule génération de croyants, ni à un seul effort continu et logique autour d'une seule idée. Apollos, l'auteur de l'*Épître aux Hébreux*, celui du *IVe évangile* soutiennent des *gnoses* qui ne se confondent pas avec celle de Paul, tout en tendant au même but et en s'inspirant des mêmes principes essentiels, dont le gnosticisme proprement dit s'écartera. L'auteur n'admet pas que le christianisme soit un syncrétisme (p. 350); il faut entendre que ce ne fut pas un syncrétisme du même genre que ceux qui chercheront à renouveler le paganisme au IIIe siècle; il absorbe et assimile plus qu'il ne superpose ou combine. Son intransigeance juive fondamentale et son intolérance précoce l'ont gardé des compromissions dangereuses et ont assuré son originalité. Je la trouve plus extérieure que ne fait M. Loisy, mais c'est un détail, et je souscris pleinement à sa conclusion : « Quoi que l'on fasse, il restera toujours, en dernière analyse, que, si le christianisme des premiers temps n'a rien copié, rien emprunté littérale-

ment, il s'est essentiellement conformé aux mystères, tout en les dépassant. » Livre très riche d'idées et qui marque un palier dans la science des origines chrétiennes.

V. Exégèse. — Signalons d'abord l'excellente traduction du Nouveau Testament donnée par M. Moffatt[1] ; pour un lecteur averti, elle vaut un commentaire, et pour tous les autres, ceux surtout qui ne peuvent se reporter au grec, elle donne l'interprétation la plus claire que je connaisse, la plus personnelle aussi et qui s'appuie sur le plus consciencieux examen de toutes les difficultés de l'original. L'auteur prend nettement position sur tous les points discutés et n'hésite pas à gloser quelque peu le texte pour se faire exactement comprendre et demeurer lisible. Quiconque sait l'anglais fera bien d'avoir cette traduction sous la main. — La publication des *Testimonies* de M. R. Harris[2] a causé quelque émoi parmi les exégètes, parce que l'ouvrage ne tend à rien moins qu'à enlever aux *Logia* (source Q de Harnack) l'unique garantie externe que nous leur connaissions, celle de Papias. Au dire de l'auteur, Papias aurait voulu parler d'un receuil d'oracles, de prophéties de l'Ancien Testament et non pas de *sentences* du Seigneur Jésus. L'ouvrage est très intéressant, mais il appelle les plus expresses réserves, tant du point de vue de la méthode que de celui de la solidité de la démonstration. La thèse c'est qu'il a existé dans les communautés chrétiennes primitives un recueil de *Testimonia*, une sorte de *chaîne* de textes bibliques, prophétiques et messianiques, destinés à la polémique contre les Juifs et, plus généralement, à l'apologétique et à la catéchèse. Ce recueil plus ou moins accru, en tous cas adapté aux nécessités particulières des âges successifs de l'Église, serait demeuré foncièrement le même tout au long de l'antiquité chrétienne ; on le retrouverait jusqu'au plein moyen âge, où il se serait finalement adapté à la polémique contre les musulmans. Un manuscrit de l'Athos, rapporté au xvie siècle par Lambros, le reproduirait encore, en l'attribuant au « moine Matthieu », personnage inconnu. Or, Victorin de Pettau, plagiaire ordinaire de Papias (?), attribue à Matthieu une citation d'Isaïe qui n'est pas dans notre premier Évangile. Il s'agit donc d'un emprunt qu'il a fait aux *Exegeseis* de Papias, d'où il suit que ce livre ne devait pas porter sur les sentences de Jésus, mais sur les *Testimonia* en cause, et que ce sont ces *Testimonia*

1. J. Moffatt, *The New Testament, a new translation*. Seconde édition revue. New-York, Hodder and Stoughton, s. d. [1918], vii-395 p. in-12.

2. Rendel Harris, *Testimonies*, part. I. Londres, Cambridge University Press, 1916, 138 p. in-8°.

eux-mêmes que Papias rapportait à Matthieu. Le moine Matthieu de l'Athos et Matthieu l'Évangéliste — ou réputé tel — sont donc à confondre en un seul personnage. — Or, M. R. Harris n'a pas prouvé cela le moins du monde. Qu'il y ait eu un ou plutôt des recueils de *Testimonia* dans l'Église ancienne, je n'en doute pas; la manie du manuel a sévi chez les Pères; mais aussi celle de l'emprunt, et la concordance des erreurs d'un écrivain chrétien à l'autre s'explique souvent aussi bien par la seconde que par la première. Surtout on ne pourrait accepter les conclusions de l'auteur que si la démonstration tenait pour ce qui regarde Papias, c'est-à-dire que si le mot *Logia* voulait nécessairement dire *oracles* ou *prophéties* et si Eusèbe, qui avait les *Exegeseis* sous les yeux, s'était grossièrement trompé sur leur contenu. Or, il est parfaitement assuré que *Logia* veut souvent dire *sentences* (cf. Polycarpe, *Phil.* 7, 1; Justin, *Dial.* 18, 1, οὐκ ἄτοπον νομίζω πεποιηκέναι καὶ βραχέατῶν ἐκείνου (= τοῦ σωτῆρος ἡμῶν) λογία πρὸς τοῖς προφητικοῖς ἐπιμνησθείς, où l'opposition entre les λογία du Seigneur et ceux des prophètes pose les deux sens côte à côte; *I Clem.* 62, 3); et il suffit de lire Eusèbe, *H. E.*, III, 39, pour s'assurer que l'hypothèse de son erreur ne tient pas un instant. Alors le système de M. R. Harris perd sa base et il se résout en remarques ingénieuses et parfois suggestives, que l'auteur n'a pu lier comme il l'a fait qu'en confondant trop souvent *possibilité*, *probabilité* et *certitude*. C'est ce que j'entends quand je parle de méthode contestable, et cela est grave. — M. Lévesque[1], professeur d'Écriture sainte au séminaire Saint-Sulpice, a risqué une nouvelle tentative pour harmoniser les quatre récits évangéliques, sans abandonner la foi en leur authenticité totale. Elle ne pouvait pas mieux réussir que les autres, qui ont échoué, paraît-il, parce qu'on ne s'était pas rendu compte d'abord du plan des trois premiers évangiles et qu'on n'avait pas vu qu'un des buts du IVe évangile est de nous apprendre à lire les synoptiques! L'ouvrage est curieux par l'effort qu'il décèle pour moderniser les vieux arguments de l'exégèse traditionnelle; il nous offre d'ailleurs ce singulier mélange d'hypothèses de « vraisemblance » sans appui dans les textes et d'explications extérieures, qui est devenu une des caractéristiques de l'apologétique catholique. L'idée fondamentale, c'est que les synoptiques ont été dominés par un plan stylisé de catéchèse élémentaire, qui les a obligés à ne pas raconter exactement la vie publique de Jésus; l'intervention de *Jn.* permet la restauration exacte en narration et en doctrine, encore qu'il ait aussi abrégé

1. E. Lévesque, *Nos quatre Évangiles, leur composition et leur position respective*. Paris, Beauchesne, 1917, VIII-352 p. in-12.

son « témoignage ». Au vrai, les combinaisons de M. Lévesque sont absolument arbitraires, comme celles de tous ses devanciers, et telle ou telle de ses « explications » fait sourire (cf. l'omission par *Lc.* du paralytique de Bethsaida (p. 128) ; celle par les synoptiques de la résurrection de Lazare (p. 146) ; celle par *Mc.* et *Lc.* du second aveugle de Jéricho (p. 148), etc.). Il s'est montré aussi adroit que les conditions où le plaçait son sujet lui permettaient de l'être, mais il n'a rien prouvé du tout. Ceux-là seuls s'en étonneront qui ignorent tout du problème. — J'ai naguère signalé ici même le début de la grande publication de M. Abbott sur le *Quadruple évangile*[1] et dit mes inquiétudes à son sujet ; elle est présentement achevée et elle se montre bien telle que je la redoutais. Il convient d'abord de rendre hommage à l'admirable effort dont elle témoigne ; c'est toute une vie active de recherches et de réflexions qui se condense dans ses 2,650 pages. Il faut dire ensuite que, quelle que soit la portée des réserves ou des critiques que sa méthode et ses conclusions me semblent réclamer, elle constitue une mine très riche de faits, de suggestions et, du moins dans le détail, d'éclaircissements variés. M. Abbott ne s'occupe que des faits évangéliques attestés par *les quatre témoins*, mais il entend le mot *attesté* au sens large, puisque certaines omissions (telle l'absence de la Cène en *Jn.*) lui semblent équivaloir à une attestation. C'est *Mc.* qu'il prend pour base de son parallèle et il considère *Jn.*, par rapport aux synoptiques, ainsi qu'il faut considérer les *Chroniques* par rapport aux *Rois*, comme une suite organisée de *Paraleipomena*. Il est d'ailleurs malaisé de donner une idée des innombrables détours d'un raisonnement souvent ingénieux, parfois aussi subtil et obscur ; c'est seulement après avoir longuement pratiqué le livre par consultations répétées qu'on peut se rendre compte exactement de son contenu. On voit mieux tout de suite son esprit, qui ne cherche pas ses appuis que dans la science désintéressée, et l'effort tenté pour rétablir *Jn.* en posture d'histoire : les conservateurs tireront surtout satisfaction, sinon avantage de ce coup de barre à droite, que M. Abbott avoue lui-même et qui l'a entraîné hors des voies droites de la critique ; les libéraux le déploreront. Qui lira avec soin le premier volume, tout simplement, en sera convaincu. Ce n'est pas que l'auteur nie les difficultés de son système d'harmonisation, ni même qu'il croie les

1. E. A. Abbott, *The Fourfold Gospel*. Londres, Cambridge University Press, 5 vol. : *Introduction*, 1913, xv-177 p. in-8° ; *The Beginning*, 1914, xxiii-456 p. ; *The Proclamation of the New Kingdom*, 1915, xv-544 p. ; *The Law of the New Kingdom*, 1916, xxiv-569 p. ; *The Founding of the New Kingdom*, 1917, xxii-796 p. Le dernier volume est suivi d'un triple index : Écriture, matières, mots grecs.

lever toutes, mais il juge qu'il en a levé assez — à coup d'hypothèses, de suppositions, de possibilités, voire de considérations mystiques, d'interprétations arbitraires et, si j'ose dire, de tours de prestidigitation critique (cf. les 30 premières pages de IV) — pour que le système paraisse tenir. Il ne craint pas à l'occasion de « lire entre les lignes » pour découvrir dans le texte ce qui ne s'y trouve pas expressément (t. I, p. 149) ! Il marche vers cette conclusion que, si les synoptiques sont peut-être plus près que *Jn.* de la *lettre* des paroles de Jésus, ils en rendent moins bien l'esprit (t. I, p. 152) ! L'ouvrage est singulièrement allongé par les digressions de l'auteur sur le sens des mots caractéristiques qu'il rencontre et, à vrai dire, c'est dans ces dissertations érudites qu'on trouvera le plus à glaner d'aperçus utiles. Ailleurs, je confesse que le livre me donne une impression de malaise assez pénible, en me montrant tant d'efforts aboutir à des raisonnements si boiteux et à des conciliations si chancelantes, à des contradictions et à ces interprétations « spirituelles » qui sont la grande ressource des conservateurs les plus abandonnés de l'esprit scientifique. La principale différence, au fond, entre M. Abbott et eux, c'est qu'il dispose pour justifier sa foi d'une érudition plus étendue que ne l'est habituellement la leur et peut donner plus longtemps des illusions au lecteur candide. Sous les dehors de l'exégèse et avec la volonté sincère de servir la science, ce vaste ouvrage est une œuvre d'apologétique et réconforte la tradition ; si on le prend d'ensemble et du point de vue des *idées* qu'il cherche à fonder, il ne fera pas avancer d'un pas la connaissance du problème évangélique. Il est digne de remarquer que son interprétation des Évangiles ne fait état que de l'Ancien Testament et que la méthode comparative n'existe pas pour lui. Ne demandons donc rien d'autre à ce livre que des clartés de détails et ne le manions pas sans précautions. — Voici un nouveau et fort copieux commentaire de *Mt.*; il a pour auteur M. M' Neile[1]. Introduction brève et sage ; on y lit des déclarations toujours bonnes à rappeler : « Les Évangiles ne sont pas des biographies ; il est impossible d'écrire une vie du Christ ; » itinéraire impossible à fixer, chronologie désespérée. L'auteur incline à pousser jusqu'à environ deux ans la durée du « ministère public » de Jésus. C'est beaucoup. A son avis, « le fait de la résurrection du Seigneur » est indépendant « des difficultés exégétiques ». J'ai peur que non. Beaucoup de miracles sont psychologiquement et médicalement explicables, d'autres non, et

1. A. H. M' Neile, *The Gospel according to St. Matthew. The greek text with introduction, notes and indices.* Londres, Macmillan, 1915, xxxvi-448 p. in-8°.

M. M' Neile, tout en acceptant qu'il y en a peut-être dans le total quelques-uns de légendaires, réserve son jugement sur les autres; il y tient (cf. p. 217 la fin de la note sur la multiplication des pains). Donc commentaire d'esprit conservateur, mais pas étroit et bien informé, mélange parfois singulier de concessions très raisonnables à la critique et de *reprises* selon la tradition, de *repentirs* assez déconcertants. On lui demandera secours pour l'interprétation de détail de l'Évangile et il y sera fort utile; pour le reste, il ne servira guère qu'à montrer comment se comportent à l'heure actuelle les traditionalistes instruits sur les questions où s'obstine nécessairement leur foi sur les vieilles positions (cf., par exemple, le commentaire de *Mt.* 16, 17-19; la remarque de la page 356 sur l'authenticité de l'expression *le Fils* dans la bouche de Jésus; la note sur l'Eucharistie, p. 383 et suiv.). On placera ce livre entre le commentaire de Plummer et les publications de Sanday. — C'est une attaque contre la théorie, généralement acceptée aujourd'hui, des deux sources synoptiques que conduit M. Lummis[1]. Sa thèse est que la supposition du document Q est inutile; les rapports évidents entre *Mt.* et *Lc.* sur des points que ne touche pas *Mc.* s'expliquent par le fait que *Lc.* a connu et utilisé *Mt.* et ne sauraient s'expliquer autrement. C'est là une des variantes déjà connues de l'hypothèse de la dépendance mutuelle, dont Spitta, sous une autre forme, restait le plus tenace partisan; M. Lummis lui fera pendant. Son effort principal s'attache à ruiner l'argument : les divergences touchant *l'ordre* dans lequel *Mt.* et *Lc.* emploient leur matière commune prouvent que cette matière est extrinsèque aux deux. Je conviens que cet argument n'est pas irrésistible en soi et que *Lc.* aurait tout aussi bien pu arranger à sa façon des emprunts faits à *Mt.* que des emprunts faits à Q. En somme, après une comparaison minutieuse de *l'ordre* des matières suivi par chaque évangéliste, c'est à une étude des procédés de rédaction de *Lc.* que nous nous trouvons ramenés. De ce point de vue, le travail de M. Lummis, très personnel et très poussé, aura son utilité, mais il ne m'a pas convaincu et, tout considéré, l'hypothèse de Q me paraît encore plus satisfaisante et mieux attestée que la sienne. — M. Loisy et le P. Lagrange se sont également appliqués à éclaircir l'*Épître aux Galates*[2]. On n'accusera pas M. Loisy de s'être laissé berner par Paul; son introduction

1. E. W. Lummis, *How Luke was written*. Londres, Cambridge University Press, 1915, VII-141 p. in-12.

2. A. Loisy, *l'Épître aux Galates*. Paris, E. Nourry, 1916, 204 p. in-12. — M.-J. Lagrange, *Saint Paul. Épître aux Galates*. Paris, J. Gabalda, 1918, LXXXIV-175 p. in-8°.

constitue contre l'apôtre le réquisitoire le plus rude qui soit. L'Épître lui apparaît comme « le plaidoyer d'un enthousiaste, d'un visionnaire, qui sait fort bien ce qu'il dit, mais qui est parfaitement incapable de critiquer les évolutions de son esprit. Il n'est pas une ligne de ses assertions qui ne soulève un problème auquel lui-même n'a pas songé, ou qu'il lui a plu d'écarter » (p. 37). Comment a-t-il pu s'imaginer que sa vocation ne devait rien à personne et que son Évangile demeurait indépendant de celui des apôtres, tout en étant le même? Et qu'un partage de l'apostolat, que d'ailleurs ni Pierre ni Jacques ne semblent soupçonner, lui créait un domaine propre et incontestable? Et Barnabé qu'en faisait-il? *Illusion rétrospective*, *fiction oratoire*, *demi-vérité* en tout cela, pense M. Loisy. La seconde partie de l'Épître : exposition de la justification par la foi sans la Loi, n'échappe pas davantage à sa sévérité. Paul croit prouver son système « en utilisant diverses comparaisons et des arguments qu'il tire de l'Écriture, si toutefois on peut appeler arguments les interprétations les plus arbitraires et des fantaisies telles qu'on se demande comment elles se sont imposées à un esprit lucide pour être présentées comme des preuves péremptoires d'une doctrine qui, d'ailleurs, ne comportait pas de démonstrations » (p. 41). Il est difficile de contredire ce jugement. M. Loisy insiste fortement sur la qualité de *visionnaire* de l'apôtre et montre bien comment elle détermine invinciblement son interprétation proprement insensée de l'Écriture : « Il a poussé jusqu'aux dernières limites possibles le génie du contresens. » — Le commentaire proprement dit se présente comme un discours sur le texte dont la traduction court au-dessus. Avec un écrit qui soulève tant de problèmes de tout ordre, je ne trouve pas cette disposition très heureuse; le lecteur désirerait, en supplément, des notes critiques assez abondantes. Je concevrais le texte et les notes sur la page de gauche et le discours sur celle de droite; mais M. Loisy avait évidemment ses raisons pour procéder autrement, et il tenait à donner à son commentaire le caractère qu'il a. Je me trouve généralement d'accord avec lui sur le détail. Je suis de plus en plus assuré que Paul n'a pas été l'élève de Gamaliel, qu'il s'est formé dans le milieu syncrétiste d'Antioche, qu'il *savait* ce qu'on disait de Jésus dans la première communauté antiochienne avant de *réaliser* cette connaissance en vision de foi sur le chemin de Damas et de l'organiser en gnose, en fonction de son éducation, des influences de son milieu et de ses expériences personnelles. Je suis persuadé que la vision était son moteur essentiel et que son cas releverait aujourd'hui de la psychiatrie; mais je crois aussi que bien des écarts de raison chez lui

s'expliquent par les influences qu'il a subies autant que par son tempérament; c'est la déraison d'un milieu qu'il nous étale autant que la sienne propre, et cela spécialement au regard de son interprétation des textes (cf. Lagrange, p. 73 et suiv., sur ce dernier point). — On pourrait discuter quelques affirmations de M. Loisy, et naturellement le P. Lagrange n'y a pas manqué; je ne trouve pas qu'il ait toujours tort, mais il l'a le plus souvent. Son introduction est copieuse et elle l'aurait sans doute été moins si celle de M. Loisy ne lui avait causé du souci et du travail; il donne ensuite le texte (à gauche), la traduction (à droite) et un commentaire où se mêlent d'assez fatigante manière le menu détail de l'exégèse et les explications générales. L'appareil bibliographique et critique est très développé. Le livre est donc riche de faits et d'idées; il met en œuvre quantité d'observations de toute provenance; son utilité est incontestable. La grande préoccupation de l'introduction c'est de séparer Jacques — saint Jacques, le premier évêque de Jérusalem! — des judaïsants, si mal traités par l'apôtre, alors que M. Loisy les confond. J'avoue que je ne me passionne pas pour cette question, comme il est naturel que le fasse un dominicain et que, n'ayant pas été absolument convaincu par l'argumentation de M. Loisy, je ne le suis pas non plus par celle de son adversaire. Pourtant, et malgré ses efforts désespérés pour se débarrasser du πρὸ τοῦ γὰρ ἐλθεῖν τινας ἀπὸ Ἰακώβου de *Gal.* 2, 12, ce texte m'inquiète beaucoup pour lui; et l'hypothèse qu' « il y avait des judéo-chrétiens bien plus zélés pour la loi que le groupe dirigeant de Jérusalem », soit premiers gnostiques judaïsants, soit anciens pharisiens, ne me paraît pas s'appuyer sur grand'chose, tandis que je me remémore le portrait que Hégésippe nous trace du « frère du Seigneur » (Eusèbe, *H. E.*, 2, 23, 4). Et j'ai de me méfier des *Actes* des raisons que le P. Lagrange ne *peut pas* partager. Il est amusant et significatif, pour une fois, en passant, qu'il se trouve d'accord avec M. Loisy, de le voir lui faire compliment sur sa clarté d'esprit bien française (p. LXXIII)! M. Loisy a écarté du cas de Paul « l'expérience religieuse », si chère aux protestants et que le P. Lagrange a en horreur (en quoi je trouve, ma foi, qu'il n'a pas tort, car ce mot *expérience*, employé à tort et à travers, ne peut guère que créer des équivoques); si grande est sa joie qu'il ne veut pas se plaindre que M. Loisy traite Paul de visionnaire : il est entendu que la critique et la psychiatrie ont leurs errements, mais l'essentiel est de bien convenir que le point décisif de la conversion de Paul c'est « ou révélation divine, ou hallucination ». C'est ainsi que Paul lui-même a compris son cas et là est la vérité, puisque aussi bien le choix du

chrétien est tout fait entre les deux termes. Le P. Lagrange, qui réprouve les mots dont se sert M. Loisy pour caractériser « le génie du contresens », arrive à un résultat tout à fait voisin du sien en ne se servant que de vocables choisis, en disant *voyant* au lieu de *visionnaire* : « C'est un voyant si on veut, mais un voyant qui a bien vu » (p. LXXVI)! Et scrutez cette phrase : « La foi chrétienne ne s'appuie pas sur une argumentation arrachant au texte plus qu'il ne peut donner. C'est au contraire cette foi qui enrichit les anciens récits de l'histoire » (p. LXXVII). Est-ce qu'au fond M. Loisy a dit autre chose? — Le commentaire, toujours très nourri, est généralement habile; quand la difficulté devient trop redoutable, il se dérobe (exemple p. 13, où on attendrait une discussion de la thèse de Loisy sur la fantaisie du récit des *Actes*). Des affirmations positivement énormes sont d'ailleurs avancées avec une sérénité qui laisse le lecteur bouche bée. Par exemple, à propos des rapports de *Gal.* 1, 18-20, et d'*Act.* 9, 26 : « La physionomie des deux récits n'est pas la même, parce que les narrateurs avaient des buts différents, mais les faits concordent » (p. 18)! Voyez encore l'identification des voyages de Paul à Jérusalem, selon *Gal.* et selon *Act.* (p. 23), et la déclaration suivante : « Il faut se garder de mettre Paul en contradiction avec les *Actes*, mais on doit l'expliquer par lui-même avant de recourir aux *Actes*, dont le point de vue est différent » (p. 26)! Après cela, le P. Lagrange est mal venu à retourner contre les « savantes notes » de Loisy ce que ce dernier dit des paroles de Paul (en 4, 25), qu' « elles n'ont rien à envier, quant à l'enfantillage de leurs combinaisons, aux fantaisies des hommes incultes » (p. 127). — Est-ce parce que, n'ayant point d'adversaire instant à réfuter, le P. Lagrange n'a pas été entraîné hors des chemins qu'il s'était lui-même tracés, en étudiant l'*Épître aux Romains*, et n'est point tombé dans les chausse-trapes où je viens de le laisser empêtré autour des *Galates?* Toujours est-il que ce second commentaire[1], paru du reste le premier, me plaît beaucoup plus que l'autre. Évidemment, la hantise de « montrer dans l'exégèse indépendante un retour vers l'exégèse catholique sur les débris de l'exégèse luthérienne » n'abandonne guère l'auteur, et il serait difficile de soutenir qu'elle soit essentiellement scientifique. Il arrive aussi que ses convictions personnelles troublent sa critique (cf. p. XXV, où tout ce qu'il dit de l'*Ambrosiaster* se trouve vicié par l'affirmation que les premiers chrétiens n'ont pas pu ne pas croire à la divinité du Christ). Le détail n'est exempt ni de confusion ni de

1. P. M. Lagrange, *Saint Paul. Épître aux Romains.* Paris, J. Gabalda, 1916, LXXII-394 p. in-8°.

subtilité un peu pédantesque (exemple p. 57 : « Peut-être Paul a-t-il choisi le mot ἔπαινος, *louange*, à cause du sens étymologique du nom du patriarche Juda ». *Jehouda* veut, en effet, dire *louange!*). Enfin, plus d'une interprétation reste contestable et s'attarde trop à des considérations qui n'ont d'intérêt que dans l'École, et encore! Malgré ces réserves, le livre me paraît remarquable, bien informé — il doit beaucoup à Sanday et Headlam — et le plus souvent aussi objectif qu'on peut le souhaiter d'un catholique. On notera particulièrement la large et légitime part qui y est faite à l'influence de la diatribe cynico-stoïcienne sur les procédés de rédaction de Paul. — Je signale en passant une petite étude de M. Bruston[1] sur les *trois* Épitres de Paul aux Corinthiens; on devine qu'il s'agit spécialement du problème de l'intégrité de *2 Cor.* et d'une tentative pour y retrouver deux lettres. L'idée n'est pas neuve; on en comparera avec quelque profit l'exécution avec celle de J. Weiss. J'ai peur qu'il n'y ait dans l'affaire une vérité qui gagne à n'être pas serrée de trop près. Je crois que *2 Cor.* 6, 14-7, 1, n'est pas à sa place là où notre texte le met; je crois aussi que *2 Cor.* 10-13 constitue une lettre différente du reste de l'épitre et qu'elle lui est postérieure; je n'irai pas volontiers plus loin pour le moment et le désaccord de ceux qui s'y risquent n'est pas pour me faire regretter ma prudence. — M. Plummer, qui a déjà donné ses soins à l'exégèse de plusieurs des livres du Nouveau Testament, les applique cette fois à la redoutable *Épître aux Philippiens*[2]; on sait que c'est un conservateur intrépide; il l'est peut-être avec moins d'éclat dans son nouvel ouvrage que dans certains des autres; sans doute parce que, généralement, le texte y prête moins que celui de *Mt.*, par exemple. C'est un livre documenté, consciencieux, prudent, au point même qu'à force de s'abriter derrière les opinions et citations de ses devanciers l'auteur nous cache parfois sa propre pensée; un critique libéral et averti lui reprochera de manquer d'indépendance et de personnalité. Il ne faut attendre de lui aucune lumière nouvelle sur le fameux 2, 5-11 (la *Kénose*); cela est uniformément gris et pas un mot sur la valeur mystique du terme κύριος! La paraphrase de Massillon, qui paraît en note, ne supplée pas à cette lacune grave. Pourtant, il est probable que les orthodoxes relèveront de-ci et de-là quelques concessions « regrettables ». Chaque péricope est traduite deux fois; d'abord littéralement, puis, pour ainsi dire, *explicativement*, et

1. Ch. Bruston, *Les Trois Épîtres de l'apôtre Paul aux Corinthiens conservées par l'Église*. Paris, Fischbacher, 1917, 37 p. in-8°.

2. A. Plummer, *A Commentary on St. Paul's epistle to the Philippians*. Londres, R. Scott, 1919, xxiii-115 p. in-8°.

chaque verset est étudié à part, dans sa lettre et son fonds. On ne peut espérer beaucoup d'imprévu, mais il y a pourtant à glaner en suivant les détours de cette trop circonspecte exégèse.

VI. L'Église; DOGMES, HÉRÉSIES, RITES. — Nous n'avons rien reçu touchant la constitution générale de l'Église ou la dogmatique; à la liturgie se rapportent deux intéressants livres de Mgr Batiffol; l'un a trait à la messe[1] et l'autre rassemble neuf articles relatifs à la liturgie ou à l'archéologie[2]. Le premier de ces ouvrages est un recueil de dix conférences données à l'Institut catholique de Paris en 1916 : « On y trouvera une histoire et une explication détaillée de la messe romaine », dont les origines remontent proprement à la Cène, qui fut la première messe! Mgr Batiffol ne pouvait pas dire autre chose et on aurait tort de se laisser émouvoir par cette proclamation qui éclate en tête de l'avant-propos, ou par quelques autres phrases « de style » jetées de-ci et de-là: le livre est fait de main d'ouvrier et forme un digne pendant de l'*Histoire du bréviaire romain*, nul doute qu'il n'obtienne le même légitime succès. Très pratiquement, Mgr Batiffol part du missel romain, dont il trie les éléments d'après leur âge; puis il établit le cadre de la messe romaine antique, cadre liturgique et cadre extérieur: les diverses *formes* de la messe et la disposition des basiliques et de leur mobilier cultuel. Après quoi il décrit la messe papale du VIIIe siècle, puis la messe des catéchumènes et l'offertoire. Il peut alors essayer d'interpréter les traits essentiels de la messe en les expliquant du point de vue de la doctrine qu'ils enferment. Deux chapitres sont ensuite consacrés à l'étude historique et liturgique du canon romain et un à celle de la communion, point culminant de la messe, et aux oraisons qui la suivent avant l'*Ite missa est*. L'épilogue sera très apprécié des catholiques; il contient une série de conseils pratiques pour bien suivre la messe. Un profane y remarquera du moins un sens profond de la valeur de la communion et de la beauté propre de la liturgie. Les études réunies dans le second volume portent sur les points suivants : *Introduction au pontifical romain*, intéressante surtout par ce qu'on y apprend du Pontifical de Durand de Mende, dont Piccolomini a fait la base de la première édition romaine de 1485; — *le Costume liturgique romain*, qui sort du vestiaire civil du Ve siècle, peu à peu stylisé : d'abord de celui des

1. P. Batiffol, *Leçons sur la messe*. Paris, J. Gabalda, 1919, XI-330 p. in-12.

2. P. Batiffol, *Études de liturgie et d'archéologie chrétienne*. Paris, J. Gabalda et A. Picard, 1919, VI-327 p. in-12.

honestiores, puis, pour quelques détails et plus tard, de celui des *humiliores*, par l'intermédiaire des moines (le *cingulum* et l'*amict* par exemple); il n'est question de symbolisme qu'ensuite; — *les Origines du règlement des conciles :* le protocole conciliaire a été emprunté aux assemblées délibérantes romaines; très neuf et très bien présenté; — *les Présents de Cyrille à la cour de Constantinople :* Cyrille, bien que Mgr Batiffol plaide pour lui les circonstances atténuantes, n'en fait pas moins figure d'un évêque qui endette son Église pour corrompre des fonctionnaires impériaux; — *Un souvenir du royaume wisigoth de Toulouse dans un manuscrit mozarabe :* il s'agit une messe pour le *natale* de saint Saturnin qui contient des allusions à l'intolérance arienne des rois wisigoths et à une tentative qu'ils font pour s'emparer de la protection de Saturnin, c'est-à-dire de sa basilique et de ses reliques; — *la Chandeleur :* ce serait une fête de Jérusalem implantée à Rome au VIIe siècle et qui ne dériverait nullement, comme on l'a dit (Baronius autrefois, Wissowa aujourd'hui), des Lupercales. Je ne suis pas tout à fait convaincu que la fête païenne n'ait joué aucun rôle dans l'affaire (cf. Thalhofer, *Hdb. d. Kathol. Liturgie*, t. I, p. 687); — *l'Église cathédrale de Paris au VIe siècle*, son emplacement, son nom, sa construction; — *l'* « *Expositio liturgiae gallicanae* » *attribuée à saint Germain de Paris* s'adresse surtout aux liturgistes de profession et *le Bréviaire parisien de 1736 et le pape Clément XII* ferait un bon appendice à l'*Histoire du bréviaire romain.* Tout cela est solide, instructif et d'une excellente langue. — Du livre de M. Clerc sur le *Culte des images chez les auteurs grecs du second siècle*[1], nous n'avons à retenir ici qu'un chapitre qui traite de la polémique chrétienne contre les images païennes. Dans une première partie, on nous a rapporté ce que les écrivains grecs ont dit, en ce temps-là, des images; dans une seconde partie, on nous donne une idée de l'attaque menée contre elles par certains philosophes, par les Juifs et par les chrétiens; dans une troisième partie, on nous décrira la défense. Du côté chrétien, « c'est la guerre sans merci : c'est l'esprit contre la *matière inerte* et c'est encore l'esprit contre *les esprits*, Dieu contre les démons » (p. 125). On ne saurait mieux dire. Sur ce point, les fidèles prennent la suite des Juifs; c'est un héritage. M. Clerc n'apporte rien de bien nouveau sur la question qui nous regarde en propre, mais il y dit clairement des choses justes, appuyées sur une étude diligente des textes

1. Ch. Clerc, *Les Théories relatives au culte des images chez les auteurs grecs du IIe siècle après J.-C.* Paris, Fontemoing, s. d. [1915], XV-664 p. in-8°. — Pas d'index et table insuffisante.

et des meilleurs livres. — Sur les *Écritures manichéennes*, M. P. Alfaric nous a donné deux volumes de grande importance[1]. Ils partent de ce principe que, pour comprendre le manichéisme, c'est aux manichéens d'abord qu'il faut s'adresser et non à leurs adversaires, qui ne les ont étudiés que pour les critiquer. L'abondante littérature sacrée de la secte n'existe plus, mais nous possédons les œuvres d'auteurs qui l'ont connue et résumée; on peut rassembler les citations, les fragments et les analyses actuellement très dispersés et en tirer les conclusions qui s'imposent. C'est le travail que M. Alfaric a entrepris et mené à bien, suivant l'économie que voici : dans une première section, nous étudions la constitution des Écritures manichéennes, leur origine chez Mani et chez ses disciples, et aussi leurs caractères généraux, leur enseignement et leur forme littéraire. Une seconde section a trait à leur histoire, divisée en trois points : leur propagation dans la chrétienté et hors d'elle, leur disparition dans la chrétienté et hors d'elle, leur survivance chez les écrivains chrétiens et chez les orientaux non chrétiens. Un chapitre spécial est consacré aux manuscrits de Tourfan et de Touen houang, qui sont venus si inopinément nous donner un moyen de contrôler et de compléter nos autres sources d'information, sous certaines conditions de prudence et de circonspection que M. Alfaric a grandement raison de souligner. L'*Étude analytique* comporte deux grandes sections : Écritures proprement manichéennes; Écritures adoptées par les manichéens. Dans la première sont étudiés les écrits de Mani et ceux des manichéens, rangés d'après leur genre; dans la seconde sont passés en revue les écrits juifs, les chrétiens et les païens, grecs, mazdéens et bouddhiques que la secte a adoptés et adaptés à ses fins. Cet inventaire, le plus complet et le plus solide qui existe, établit un point de départ vraiment scientifique à toute enquête sur le manichéisme; il renouvelle la question en la posant sur des bases plus larges et plus fermes que celles dont disposaient jusqu'ici les chercheurs.

VII. Patristique. — C'est encore un livre de M. Alfaric que j'ai à signaler ici et un livre du plus haut intérêt : la première partie d'une forte étude sur l'*Évolution intellectuelle de saint Augustin*[2]. Il serait difficile de la pousser plus avant. Elle repose sur une patiente et minutieuse classification chronologique des trai-

1. P. Alfaric, *Les Écritures manichéennes*. I : *Leur constitution, leur histoire;* II : *Étude analytique*. Paris, E. Nourry, 1918, III-154 et 235 p. in-8°.

2. P. Alfaric, *L'Évolution intellectuelle de saint Augustin. Du manichéisme au néo-platonisme*. Paris, E. Nourry, 1918, IX-556 p. in-8°.

tés d'Augustin et des idées qu'ils enferment, grâce à quoi M. Alfaric a pu fixer des distinctions et des nuances fort importantes, jusqu'ici insoupçonnées ou négligées, et suivre presque pas à pas la formation intellectuelle et religieuse du grand docteur. L'ouvrage porte sur la partie la plus captivante de sa vie, celle où sa pensée cherche vainement à se stabiliser et où il passe d'un système à l'autre sans trouver dans aucun les certitudes qu'il poursuit. Toute cette agitation d'esprit, qui le conduit au christianisme ou plutôt à une sorte de syncrétisme inconscient dont la foi chrétienne lui fournit le cadre plus que la substance unique, nous est décrite, d'après lui-même, avec une précision qui ne laisse rien à désirer; et c'est une représentation véritablement nouvelle de la personnalité d'Augustin qui se dégage de cette pénétrante analyse. Trop communément on l'a construite en disposant arbitrairement des textes empruntés à des époques différentes d'une vie toujours en mouvement ou en se contentant de croire Augustin sur parole, après une lecture des *Confessions*, de la *Cité de Dieu*, des *Rétractations* et des *Lettres*; le travail de M. Alfaric est d'autre sorte, et c'est pourquoi il renouvelle le sujet. — Son information est aussi abondante que possible; elle l'est au point qu'on a parfois envie de lui reprocher un excès de scrupule. La méthode critique de l'auteur est de la plus complète « objectivité » et l'indépendance de son jugement parfaite; il cherche la vérité de l'histoire et il a su — rare mérite — n'être jamais la dupe de son personnage. Si j'avais à lui faire un reproche, ce serait de s'être trop effacé derrière lui, de lui avoir trop exclusivement laissé la parole, qu'il a diserte, mais parfois un peu abondante. Au demeurant, par la richesse et la sûreté des faits et des idées qu'il dégage et organise, ce livre fait grand honneur à l'érudition française.

Avec le cinquième volume de son *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*[1], M. Monceaux ne sort pas encore du donatisme, auquel il avait déjà consacré le volume précédent et dont, au surplus, il s'est fait une spécialité. Le livre est, pour les deux tiers (248 p. sur 346), consacré à des écrits donatistes qui n'ont souvent que de lointains rapports avec ce qu'on nomme d'ordinaire *la littérature*; ils n'en demeurent pas moins intéressants pour l'histoire. Ce sont d'abord des discours, des pamphlets et des lettres, qui prennent place dans le premier quart du IVe siècle et représentent les débuts de la littérature donatiste (chap. I); ce sont, en second

1. P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*. T. V : *Saint Optat et les premiers écrivains donatistes*. Paris, éditions Ernest Leroux, 346 p. in-8°.

lieu, des documents hagiographiques, d'autant plus importants que les donatistes se considèrent volontiers comme « l'Église des martyrs » et entourent la mémoire de leurs confesseurs d'une vénération particulière (chap. II). M. Monceaux s'arrête ensuite à la personne et à l'œuvre du grand homme, du véritable patriarche de la secte, Donat de Carthage, qu'il croit devoir identifier à Donat des Cases-Noires (chap. III); puis il étudie l'école de Donat, qui n'est pas à considérer seulement en Afrique, mais aussi à Rome, où il y eut des évêques donatistes, à partir de 320 environ, tout au long du IVe siècle; et de ces évêques deux au moins ont écrit : Macrobius et Claudianus, lequel paraît n'avoir point manqué au moins d'opiniâtreté et de vigueur (chap. IV). Un chapitre copieux sur Tyconius, qui ne fut jamais, au vrai, qu'un demi-donatiste et ne resta pas dans la secte, mais qui exerça une sérieuse influence sur saint Augustin et s'acquit, par son talent et sa science d'exégète, une réputation étendue et durable en Occident (chap. V), et un autre sur Parmenianus de Carthage, adversaire de Tyconius et grand théoricien du donatisme (chap. VI), achèvent la description de la littérature schismatique. Le dernier chapitre est consacré à Optat de Milev — telle est l'orthographe adoptée par M. Monceaux — et on ne l'accusera pas de malveillance! En appendice, on trouvera la restitution de trois écrits ou groupes d'écrits donatistes : le pamphlet de Petilianus contre l'Église catholique, les lettres de Gaudentius au tribun Dulcitius et le traité de Fulgentius sur le baptême. — En somme, avec ce que nous avons lu au t. IV touchant les documents en quelque sorte officiels qui nous restent sur le donatisme, les *Actes* des conciles qui se sont occupés de lui, pour ou contre, et les inscriptions de la secte, nous avons l'analyse complète de toutes les sources qui précèdent, alimentent et déterminent la grande polémique augustinienne; nous connaissons le dossier du donatisme ancien. M. Monceaux a mis beaucoup de soin à l'établir et, quand cela a été nécessaire, beaucoup de patience et d'ingéniosité à le rétablir. Il doit en être loué et remercié. Son livre intéressera surtout les érudits; ceux d'entre eux qui l'utiliseront auront à se faire une opinion personnelle sur plus d'un point où celle de l'auteur peut paraître contestable; il gardera le mérite, dans tous les cas, d'avoir bien posé les questions et d'avoir diligemment rassemblé les éléments de leur discussion et de leur solution.

Ch. Guignebert.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Les Psaumes. Traduction nouvelle d'après les meilleurs textes, avec introductions et notes. Paris, Société biblique, 1920. In-8°, 187 pages. (Extrait de la *Bible du centenaire*.)

Cette traduction nouvelle du Psautier fait partie de la *Bible du centenaire*, dont nous avons étudié naguère les premiers fascicules. Les éditeurs ont très justement pensé que l'importance des Psaumes dans la vie chrétienne du passé et du présent justifiait et même réclamait un tirage à part, de format plus commode et de prix plus accessible que l'imposant et somptueux volume que sera leur Bible complète. Sans doute le papier du livre que j'ai sous les yeux paraît un peu gris et son grain n'est pas sans défauts, mais il reste au total très honorable, et l'impression qui le couvre est nette. Elle est aussi correcte, et cela vaut d'être loué aujourd'hui.

Une note nous apprend que la traduction a été préparée par MM. Ch. Mercier, P. Humbert, L. Randon et A. B. Henry, que l'ensemble du travail a été revisé par M. Ad. Lods et que le texte en a été définitivement arrêté par la *Commission de l'Ancien Testament* de la Société biblique de Paris. L'unité de l'ouvrage n'a point souffert de ces collaborations multiples, où les éditeurs n'ont cherché qu'un surcroît de garanties touchant l'exactitude de la version. Moins de scrupules auraient sans doute plu davantage au commun des lecteurs, qui, ne demandant d'ordinaire à la lecture du Psautier autre chose que l'édification, se plaindra peut-être d'abord que cette traduction nouvelle change ses habitudes et trouble sa sécurité. Du point de vue scientifique, nous n'avons qu'à nous en féliciter. J'ai eu la curiosité de comparer notre version à celle d'Osterwald, encore si répandue dans les milieux protestants, et à celle de l'abbé Crampon, qui jouit d'une réputation méritée parmi les érudits; le progrès sur la première est énorme et sur la seconde il est encore considérable. Un exemple fera comprendre dans quel sens il s'affirme. Au verset 12 du *Psaume* 2, le texte hébreu, probablement altéré, offre une difficulté sérieuse; on y lit les deux mots *naššeqou bar* (= *baisez pur*) qui semblent inintelligibles. Depuis longtemps, on a cherché à sortir d'embarras en interprétant *bar* par *fils* et même *Fils*, ce qui présente, du point de vue dogmatique, des avantages faciles à voir, mais aussi ce qui confond l'hébreu et l'araméen fort mal à propos : *fils*, en hébreu, c'est *bên* et non *bar*, et le mot paraît au verset 7 du même Psaume. Or, Osterwald n'hésite pas et il écrit bravement : *Rendez hommage au*

Fils; du reste, il intitule le Psaume : *Prophétie du complot des Juifs contre Jésus-Christ et de la gloire où il a été élevé par son Père.* Crampon ne tombe point si ingénument dans pareille niaiserie et il intitule le Psaume : *les Triomphes de l'Oint du Seigneur;* mais il traduit, lui aussi, *naššeqou bar* par *Baisez le Fils* et nous avertit en note qu'il s'agit d'un acte d'hommage. J'entends bien que *le Fils* ce n'est pas nécessairement Jésus-Christ et que l'Oint peut être un roi juif; mais Crampon ne le dit pas; il dit même expressément le contraire dans une note au verset 2 : *ici, l'Oint par excellence de Jéhovah, le Roi-Messie!* Notre traduction, en laissant en blanc le passage inintelligible et en donnant en note la raison de son abstention, a substitué un scrupule scientifique à une tendance confessionnelle. C'est par ce trait — qu'on retrouve en face de tous les passages incertains — que se marque surtout le progrès dont je viens de parler : loin de chercher à nous dissimuler les difficultés ou de nous donner l'impression qu'elles sont résolues, on nous les signale et on les circonscrit avec soin. Qu'on lise le *Psaume* 22 (celui-là même qui a exercé une telle influence sur ce que l'on pourrait appeler l'affabulation du récit évangélique de la Passion), dans Osterwald, dans Crampon et dans la version nouvelle, et l'on jugera des conséquences pratiques de la différence que je marque. Elles sont capitales, et c'est avoir rendu un grand service aux travailleurs étrangers à la langue hébraïque que de leur avoir donné une si fidèle image du texte. Évidemment, elle leur fera perdre quelque chose de la belle assurance et de la confiance qu'ils pouvaient puiser aux versions antérieures, mais elle leur permettra de se rendre exactement compte de la réalité philologique.

Le texte suivi me paraît ressembler beaucoup à celui de la dernière édition de la *Biblia hebraïca* de Kittel; on y tient compte du Targum et des versions anciennes, antérieures à l'établissement du texte massorétique; les notes critiques donnent les principales leçons sur chaque verset incertain et on n'y néglige pas non plus les *consilia ad emendandum textum*, les suggestions de la critique conjecturale, qui sont trop souvent notre dernière ressource. A vrai dire, l'avertissement sur le texte placé en tête du volume reste très élémentaire et n'apprendra rien à qui se trouve tant soit peu au courant de la question, mais il est destiné au grand public, qui en ignore tout. Je regrette que cet avertissement, tout technique, ne soit pas accompagné d'une introduction générale, analogue à celle de Kautzsch (t. II, p. 105 et suiv.), où on nous aurait donné quelques précisions sur la poésie, la rythmique et la prosodie du Psautier, sujet obscur encore sur bien des points; sur la composition du recueil; sur la portée religieuse de ces chants et leur utilisation cultuelle; sur l'entrée des Psaumes au canon; enfin sur l'ensemble des questions qui intéressent la localisation de ces petits poèmes et leur étude critique. Plusieurs de ces questions sont posées dans une note qui clôt le livre, mais elles n'y sont vraiment pas traitées assez à fond et surtout les indications intéressantes

et utiles que cette note renferme n'y sont pas assez systématisées. Je regrette particulièrement l'absence d'un essai de classification chronologique et d'une étude d'ensemble sur les auteurs présumés.

A mon sens, ce double complément était d'autant plus nécessaire que les indications que chaque Psaume nous apporte sur son origine sont plus obscures et plus difficiles à interpréter, puisque la mention *de David* ou *de Salomon* désigne le plus souvent un recueil et non un auteur. On aurait pu, dans une certaine mesure, compenser cette introduction générale, dont je regrette l'absence, en faisant précéder chaque poème d'une courte notice, ainsi que l'a fait Kautzsch; on n'a cru pareil éclaircissement nécessaire que dans les cas qui le réclamaient évidemment; je crois qu'on aurait bien fait de le donner dans tous les cas et de ne pas chercher à le trop abréger. Les notes sur l'exécution musicale des Psaumes sont utiles, mais là encore j'aurais souhaité qu'on en tirât une doctrine; je crois, pour ma part, qu'il n'est pour ainsi dire pas une seule des indications musicales qui accompagnent les Psaumes que nous puissions interpréter sûrement. Il est un peu inquiétant, par exemple, de voir que la prudence réduit à un point d'interrogation l'interprétation du mot *sela* qui se rencontre soixante et onze fois en trente-neuf Psaumes; que *higgayôn* peut vouloir dire *à grand orchestre* ou *à mi-voix;* ou que *avec les flûtes* (*Ps.* 5) est peut-être à entendre *sur l'héritière*, c'est-à-dire probablement sur un air connu, ou que *sur la guittit* (*Ps.* 8) parle d'un instrument, d'un mode ou d'un air connu; etc., etc.

Quelques détails de la traduction, ou plutôt de l'interprétation, peuvent être contestés : en *Ps.* 2, 9 : *tu les paîtras avec une houlette de fer*, sens admis par la Septante, la Peschitto et la Vulgate, ne paraît tout de même pas préférable au *tu les briseras avec une massue de fer* que semble réclamer l'hébreu; en *Ps.* 3, 8ª : *Lève-toi Yahvé, délivre-moi, mon Dieu*, est considéré comme une glose, parce que la strophe finale se trouve trop longue; c'est possible, et même cette interprétation est plus vraisemblable que celle de Kautzsch, qui préfère mettre à part le dernier verset en l'assimilant à une de ces doxologies qui terminent si souvent les Psaumes pour laisser le lecteur sur une bonne impression; mais, en *Ps.* 4, 9, il serait utile de dire pourquoi on considère comme une glose les mots *en sécurité;* il en va de même des mots *le mortel tiré de la terre* en *Ps.* 10, 18; etc. C'est bien peu de chose que cette critique, je n'en doute pas.

La traduction se lit aisément; elle est d'une langue facile et elle a eu soin de se garder du jargon pseudo-oriental où d'autres ont trouvé l'illusion de l'exactitude et de la couleur locale. Elle cherche, par sa disposition typographique, à donner une idée de la variété des rythmes, grâce à quoi sans doute se trouvait atténuée la terrible monotonie de cette poésie réputée sublime. Il n'y a point de lyrisme, ni d'enthousiasme sacré qui parvienne à nous faire illusion sur la répétition implacable des mêmes thèmes et sur l'inévitable retour non seulement des mêmes sentiments, mais aussi des mêmes procédés. C'est plus

par leur relation avec la vie religieuse d'Israël et par leur influence sur la liturgie et la mystique du christianisme que par leur valeur lyrique ou leur intérêt littéraire que ces poèmes méritent encore l'attention des chercheurs.

Ceux-là sauront gré à M. Lods et à ses collaborateurs d'avoir facilité et assuré leurs enquêtes dans le Psautier et ils se réjouiront que cette traduction nouvelle étende à un public très large le bénéfice des résultats de la science biblique, qu'un Français non spécialiste ne pouvait guère atteindre jusqu'ici qu'à travers l'allemand ou l'anglais.

Ch. GUIGNEBERT.

Emmanuele CIACERI. **Processi politici e relazioni internazionali. Studi sulla storia politica e sulla tradizione letteraria della Repubblica e del l'Impero.** Rome, Nardecchia, 1918. Gr. in-8°, XI-435 pages. (Ricerche sulla storia e sul diritto romano, pubblicate da Ettore Pais e da F. Stella-Maranca. II.)

M. Emmanuel Ciaceri a publié sous ce titre dix articles de valeur inégale, généralement trop prolixes, mais qui révèlent tous un esprit sage et judicieux et une critique sûre et pénétrante. Le premier est consacré aux relations entre Rome et l'Égypte à l'époque des Lagides (p. 1-54). La thèse de M. Ciaceri, souvent contraire aux théories de Lehmann, de Bouché-Leclercq, de Colin, et qui paraît juste, est la suivante : Rome n'a pas pratiqué une politique de mauvaise foi à l'égard de l'Égypte; la pensée de l'annexion n'est venue que du parti démocratique à l'époque de César; les Lagides, simplement amis de Rome jusqu'en 168 et même jusqu'en 80, n'ont été ses alliés officiels qu'en 59; leurs rapports avec la Grèce doivent être ramenés à de justes proportions. — L'article II, « Rome et les guerres d'esclaves en Sicile » (p. 55-121), comprend l'étude des sources et l'exposition des faits. Nos sources, insuffisantes, ont été jusqu'ici mal étudiées; il faut distinguer dans Diodore, notre source essentielle, deux courants, un défavorable aux esclaves, issu sans doute de Posidonios, l'autre favorable, d'un auteur inconnu, peut-être Caecilius de Calacté; l'histoire de la première guerre est calquée sur celle de la seconde. La première paraît avoir duré non pas huit à neuf ans, mais quatre au plus. La tradition a considérablement grossi le nombre des esclaves révoltés, des villes détruites. Signalons de bonnes remarques, en particulier sur la complicité du prolétariat agricole, sur le rôle du culte des Paliques, protecteurs des esclaves. — Dans l'article III, « La conspiration de Catilina et le noyau historique de la tradition ancienne » (p. 123-168), provoqué par le livre de Boissier, nous trouvons les thèses suivantes : Salluste, certainement apologiste et courtisan de César, historien négligent, partial et maladroit, a voulu donner à la conspiration un sens aristocratique quoique sa narration prouve jusqu'à l'évidence que

la masse des conjurés et de l'armée de Manlius se composait de prolétaires de Rome et de la campagne, de vétérans, de Marianistes et qu'ils servaient le parti démocratique. La complicité au moins morale de César et de Crassus est indéniable, quoique personne n'ait alors voulu faire la lumière sur leur compte. C'est Cicéron qui, dans ses Catilinaires publiées seulement trois ans après avec de nombreux remaniements et dans l'Histoire de son consulat, utilisée par Plutarque, a systématiquement exagéré l'importance de la conspiration pour se défendre contre l'opinion publique et rejeter sur le Sénat la responsabilité de la condamnation. La première conspiration a été l'œuvre non de Catilina, mais d'Autronius et de Sylla, soutenus par César et Crassus. Dans la seconde, le noyau historique est la lutte personnelle entre Catilina et Cicéron; les projets d'incendie et de carnage sont absurdes et imputables tout au plus à Lentulus et à Céthégus; Catilina ne voulait que le consulat. Sa conspiration n'a été qu'un mince épisode de la lutte entre les conservateurs et les démocrates. Ces jugements nous paraissent absolument justes. — Dans l'article IV, « Le procès pour *perduellio* de C. Rabirius » (p. 169-195), M. Ciaceri revient avec raison, contre Niebuhr, Mommsen, Strachan-Davidson et autres critiques, à l'opinion traditionnelle. Il n'y a eu qu'un procès, pour *perduellio*, où le préteur a pu légalement choisir seul, sans plébiscite, les deux *duoviri*, où le tribun Labienus, agent de César, a pu être l'accusateur et non le président; la phrase de Cicéron sur un procès tendant à une amende peut faire allusion à un procès ultérieur pour *plagium*. — Dans l'article V, « A. Gabinius et C. Rabirius Postumus dans les procès de 54 av. J.-C. » (p. 197-247), M. Ciaceri cherche à élucider ces procès aussi obscurs pour nous que le précédent. Rabirius paraît avoir été acquitté. Gabinius, condamné dans le procès, *repetundarum*, était probablement innocent, alors que dans le premier procès, *majestatis*, il avait été acquitté quoique coupable en droit. C'est qu'en réalité ces procès sont un autre épisode de la lutte des deux partis, conservateur et démocrate. Gabinius, instrument de César, de Crassus et de Pompée, avait été sauvé dans le premier procès par Pompée qui, dans le second, pendant l'absence de César, ne put le soustraire à la haine des conservateurs. — L'article VI, « L'empereur Tibère et les procès de lèse-majesté » (p. 249-308), est le meilleur de tous. L'auteur y démontre excellemment, contre la majorité des historiens et des jurisconsultes, que Tibère n'a fait aucune innovation dans les procès de lèse-majesté, qu'il n'y a jamais fait sentir son action personnelle, qu'en appliquant rigoureusement la loi il n'a fait qu'obéir à l'esprit et au texte des institutions d'Auguste. La *lex Julia majestatis* d'Auguste (et non de César) avait déjà réuni tous les cas anciens et nouveaux. Tibère n'y a pas introduit de peine nouvelle. La transformation de l'*interdictio aquae et ignis* en relégation et en déportation, que Mommsen lui attribue à tort, remontait à Auguste. La *quaestio majestatis* ne fonctionne plus après Auguste; Tibère ne réserve aucun de ces procès, sauf quelques cas obscurs et suspects, à son tribunal, mais

les renvoie tous au Sénat qu'il modère souvent plutôt qu'il ne le pousse. La seule innovation qu'il ait introduite dans la procédure, l'intervalle de dix jours entre la sentence et l'exécution, est excellente. Il a arrêté nombre de procès pour magie, offenses et injures au prince. Beaucoup de condamnations ont été prononcées en réalité pour adultère ou *repetundae*. Les quatre-vingt-trois cas prouvés de lèse-majesté n'autorisent pas à parler de massacres. L'accord de Tacite, de Suétone et de Dion Cassius contre Tibère ne prouve rien, puisqu'ils reproduisent une tradition déjà fixée; Tacite est systématiquement hostile à Tibère. La démonstration de M. Ciaceri est une véritable et convaincante réhabilitation de Tibère. — Dans l'article VII, « Relation schématique entre Tacite, Suétone et Dion Cassius » (p. 309-317), M. Ciaceri essaie d'expliquer cette division absurde des règnes de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron en deux périodes, une bonne et une mauvaise : c'est la lutte entre deux traditions, une favorable et une défavorable, qui aurait fait admettre un changement de caractère, chez Tibère, après la mort de Germanicus qui avait été l'espoir de l'aristocratie. — L'article VIII, « Agrippa Ier et la politique de Rome à l'égard de la Judée » (p. 319-362), est une dissertation intéressante, mais qui n'apporte rien de nouveau sur les règnes d'Hérode le Grand et d'Agrippa Ier et les causes de la révolte des Juifs. — Dans l'article IX, « Le complot de Pison contre Néron » (p. 363-386), M. Ciaceri combat l'opinion courante qui n'y voit qu'une tentative de Pison pour monter sur le trône et laisse Sénèque en dehors du complot. Il admet deux éléments, un monarchique qui veut substituer un bon empereur, Pison, à un mauvais, et un républicain qui représente un parti encore très nombreux et la philosophie stoïcienne avec Sénèque, ses frères et Lucain. — C'est en partie la même idée que développe l'article X, « Claude et Néron dans les Histoires de Pline » (p. 386-434). Le trait essentiel de cette œuvre, écrite sans doute entre 68 et 71, aurait été l'hostilité contre Agrippine et Sénèque et la sympathie pour Claude. Cette hypothèse est assez vraisemblable.

Ch. Lécrivain.

Charles Henry Cunningham. **The Audiencia in the spanish colonies as illustrated by the audiencia of Manila 1583-1800.**

M. Charles Henry Cunningham, professeur adjoint d'histoire à l'Université du Texas, a séjourné plusieurs années aux Philippines et a recherché des documents relatifs à l'histoire de l'Audience de Manille dans les grands dépôts de la ville : bibliothèque des Philippines, archives des Philippines, archives de l'Audience. Trois années passées en Espagne, aux archives des Indes à Séville, aux archives historiques de Madrid, aux archives de Simancas, ont complété sa riche documentation.

La bibliographie est très abondante et disposée à l'allemande, tout en bloc, par grandes charges massives de collections en 113, en 180 volumes. Il eût mieux valu une bibliographie moins nombreuse et plus méthodique, où l'auteur aurait marqué nettement l'importance de chaque ouvrage et le degré de crédit qui peut lui être accordé. Une bibliographie bien faite ne doit pas être une simple liste d'ouvrages ayant des rapports plus ou moins étroits avec le sujet, mais une liste raisonnée et une étude critique permettant de savoir en quel état se trouvait la question avant le travail de l'auteur et ce qu'il a ajouté à ce que l'on connaissait avant lui. L'*Histoire d'Espagne* de M. Altamira est, à coup sûr, un excellent livre, mais les détails que M. Cunningham y a rencontrés sur l'Audience de Manille doivent être assez succincts, et il en est de même de beaucoup d'autres ouvrages cités par lui. Les lecteurs français ne manqueront pas de remarquer avec quelle ardeur passionnée les Américains ont fouillé depuis vingt-cinq ans l'histoire et la géographie des Philippines. Les cinquante-cinq volumes de la collection Blair-Emma Helen donnent une idée très avantageuse de l'activité scientifique américaine ; nous aimerions avoir quelques détails sur cette collection et savoir quelles parties, quels volumes M. Cunningham a consultés de préférence. Nous ne trouvons nulle part dans cette bibliographie si copieuse la *Bibliographie hispanique* de M. Foulché Delbon. Aucune mention n'est faite de sa *Revue hispanique*, organe de la Société hispanique américaine. Puisque M. Cunningham nous fait l'honneur de nous citer, il aurait trouvé dans le tome XXX de cette collection une étude sur l'Inquisition aux Indes au XVIIIe siècle qui aurait pu l'intéresser. Ces légères critiques n'ôtent évidemment rien au mérite du travail de M. Cunningham ; il nous a paru qu'elles pouvaient lui être présentées et attirer utilement son attention sur un mode différent de conduire ses études bibliographiques.

M. Cunningham nous donne un ouvrage d'ensemble sur l'Audience de Manille. Il consacre un premier chapitre à l'institution des Audiences dans les colonies espagnoles, puis il passe à l'établissement de l'Audience de Manille à la fin du règne de Philippe II (1583-1598). Il étudie successivement les fonctions judiciaires du haut tribunal, il le montre recevant les comptes des fonctionnaires, exerçant des attributions administratives. Il examine ses relations avec le gouverneur, avec la juridiction militaire, les conflits incessants entre les deux pouvoirs, l'autorité de l'Audience en cas de vacance du gouvernement. Il termine par l'exposé des attributions de l'Audience relativement au patronage royal et au contrôle de la juridiction ecclésiastique. Nous avons ainsi un tableau général et complet d'une grande institution judiciaire coloniale qui fonctionna pendant environ deux siècles et demi. L'auteur connaît le milieu où elle s'est développée, il a lu tout ce qu'elle a laissé derrière elle, son livre constitue une contribution intéressante à l'histoire du droit colonial espagnol et nous renseigne à la fois sur la structure de l'institution et sur la manière dont elle fonctionnait ; nous

voyons tous les rouages de la machine et nous pouvons constater quel fut son rendement. Le livre est fait suivant les règles de la saine critique et de main d'ouvrier, mais l'auteur est peut-être resté plus juriste qu'historien dans sa méthode générale; l'image qu'il nous donne de l'Audience ressemble à un tracé géométrique et garde l'aspect schématique si fréquent dans les travaux de ce genre; on ne voit guère les hommes à travers les grandes lignes du sujet, la vie reste presque absente de ce vaste ensemble.

Si stables qu'aient été les institutions espagnoles, il est certain que les auditeurs de 1583 n'auraient pas reconnu l'Audience de 1783 et se seraient trouvés dépaysés au milieu de leurs confrères du temps de Charles III. Même dans les milieux les plus somnolents, tout change, tout évolue; si la physionomie légale d'une institution reste sensiblement la même, l'esprit qui l'anime change, et étudier son histoire comme si cet esprit ne changeait point est un procédé très juridique mais peu conforme à l'histoire.

Les îles Philippines, situées à des mois entiers de navigation de la métropole, peuplées presque en totalité par des populations indigènes, constituaient un petit monde tout à fait à part, d'une physionomie très différente des Antilles, du Mexique et du Pérou. Il ne semble pas que M. Cunningham s'en soit beaucoup préoccupé et son livre y a perdu, sinon de sa valeur, du moins de son intérêt. Il a cru, en légiste, que les textes sont tout, et il a un peu oublié que la vie est bien quelque chose. Nous eussions aimé savoir tout ce que le milieu philippin a ajouté de particulier, de spécial à la physionomie de l'Audience de Manille, et nous apercevons presque exclusivement un tribunal d'un type défini accomplissant dans un milieu inconnu une besogne immuable avec une régularité presque mathématique. Il y a dans cette conception une part de vérité ; ce n'est pas la vérité tout entière, ni surtout la vérité vivante, mais il n'est que juste d'ajouter que presque toutes les études relatives aux institutions sont entendues de cette manière, et l'optique générale étant ainsi déterminée, M. Cunningham a bien vu.

G. Desdevises du Dezert.

Captain John Knox. **An Historical Journal of the Campaigns in North America, for the years 1757, 1758, 1759 and 1760.** Edited with Introduction, Appendix and Index, by Arthur G. Doughty. Torento, the Champlain Society. T. I, 1914, 1 vol. in-8°, xxiij-520 pages ; — t. II, 1914, 617 pages ; — t. III, 1916, 587 pages, avec cartes et gravures.

Ce n'était pas un personnage de premier plan que le capitaine Knox ; mais il eut l'heureuse fortune, dans une vie d'ailleurs peu chanceuse, d'écrire un livre dont ne peuvent se passer les historiens qui racontent

les événements auxquels il assista. Par surcroît de hasard favorable, l'ouvrage ne fut tiré probablement qu'à fort petit nombre d'exemplaires, celui des souscripteurs, 250 environ, ce qui le rend d'une extrême rareté. La Société Champlain a naturellement pris le soin de le rééditer avec tout l'appareil d'érudition dont dispose l'actif et savant directeur des archives du Dominion canadien, M. Arthur G. Doughty. Mais, comme elle ne tire, elle aussi, ses publications qu'à nombre restreint d'exemplaires, pour le chiffre limité de ses membres (550 exemplaires, dont 500 pour les sociétaires), le Journal de Knox continuera d'être plus célèbre que réellement connu. Du travail de M. Doughty nous dirons simplement que par ses notes, abondantes et minutieuses, il a presque fait un Dictionnaire biographique de la guerre canadienne pour les quatre dernières années de campagne, 1757-1760. Cette réédition de la Société Champlain sera désormais indispensable, même aux historiens qui pourraient encore consulter la vieille édition publiée par l'auteur, il y a plus de 150 ans (1769).

Knox est le type du bon officier de carrière, attaché passionnément à son métier, foncièrement respectueux de ses chefs qu'il se permet à peine de critiquer, excellent Hanovrien, cela va de soi, en un temps où le Jacobitisme mal éteint jetait encore des étincelles, au point que beaucoup ne s'inquiétaient guère de savoir dans quel camp servaient les Highlanders[1]. « Mme Pitt », comme on disait en France, ne posait-elle point pour la première Jacobite de Londres, d'autant que Pitt lui-même descendait de Jacques V, le père de Marie Stuart? L'honnête Knox ne crut mieux affirmer son loyalisme qu'en dédiant son livre au vainqueur nominal de la guerre, le lieutenant général Sir Jeffrey Amherst, colonel des 3e et 60e régiments d'infanterie. Cette dédicace ne lui valut d'ailleurs pas grande protection et le pauvre officier, par la suite, n'en trouva pas son ministre, Lord Barrington, plus accommodant.

Knox s'était, du reste, institué l'historiographe de la campagne, autant que mémorialiste pour son compte. Ce n'est pas sans raison qu'il put inscrire en tête de son œuvre l'épigraphe cicéronienne dont la *Revue historique* a fait sa devise. Il avait des amis dans les différentes colonnes qui convergeaient vers Montréal, le cœur du Canada[2].

1. « Le Highlander d'alors, comme l'Irlandais, rencontrait plus d'avantages à l'étranger que dans son pays. » Lorsque, au moment décisif, dans la nuit du 13 septembre 1759, les barques anglaises, chargées de troupes, allaient atterrir au pied des hauteurs d'Abraham, un officier highlander, qui avait appris excellemment notre langue au service de la Hollande, se chargea de répondre au *Qui-vive?* du factionnaire français et trompa sa surveillance en détournant ses appréhensions (Wrong, *A Canadian Manor*. Toronto, Bryant, 1908, p. 28-30).

2. Plusieurs personnages importants, dont Amherst lui-même, l'aidèrent dans son travail (t. I, p. 7). Amherst devait sa fortune au général Ligonier, le célèbre réfugié huguenot, sous les ordres duquel il servit à Dettingen, Fontenoy et Raucoux. Au début de 1758, il se trouvait dans la situation où Wolfe devait se trouver l'année suivante, avec le grade de colonel, détaché comme major géné-

Il recueillait non seulement les nouvelles, mais les documents, les ordres du jour, qu'il insère au milieu de son texte en si grand nombre qu'on y apprend le ménage de l'armée anglaise dans les temps difficiles. Ce sont de ces détails, souvent négligés pour les grandes opérations de guerre, qui attirent l'attention du militaire et ne laissent pas de lui être encore instructifs, surtout si l'on considère qu'une garnison, perdue dans un poste de l'Amérique du Nord, ressemblait alors beaucoup à nos garnisons isolées dans le Centre-Afrique ou sur nos confins d'Indo-Chine.

Le 2 février 1758, le 43e régiment d'infanterie recevait à Galway l'ordre de se rendre à Cork afin de s'y embarquer pour l'Amérique. Knox, fils d'un marchand de Sligo, avait servi comme volontaire pendant la guerre de la Succession d'Autriche et mérité d'être remarqué par le duc de Cumberland; puis il s'était marié, mais la fortune de sa femme avait sombré entre les mains d'agents infidèles. Il partait donc, sans grandes ressources personnelles, avec le grade de lieutenant. Le gouvernement fournissait des moyens de transport pour les bagages, mais sans subvenir à l'entretien des chevaux dont la vente au port d'embarquement devait couvrir la dépense. Le 8 mai, le convoi mit à la voile, et le 2 juillet on débarquait à Halifax. Une gravure du temps nous montre la petite ville entourée d'une enceinte de pieux, partagée par des rues en damier; et, sur la grève, en guise de porte municipale, la potence, avec ses montants rigides et la traverse rectiligne.

Mais, dès la fin d'août, Knox avait été expédié à Annapolis Royale, dans la baie de Fundy. Ce fut dans ce district, pays désert à ses yeux, que s'écoulèrent pour lui et ses compagnons vingt-deux mois « d'exil inglorieux » (p. 308), aux prises avec un hiver qui leur paraissait invraisemblable et dans un confinement auquel on n'échappait que par des expéditions dangereuses, où, de part et d'autre, les vaincus payaient la défaite de leur chevelure, car les *rangers* anglais ne se montraient guère plus pitoyables que les Indiens au service de la France[1]. Au milieu de cette nature sauvage, Knox se distrayait par la chasse et des observations d'histoire naturelle dont les spécialistes

ral dans l'Amérique du Nord. Ce fut en cette qualité qu'il fit le siège de Louisbourg, où Wolfe se distingua brillamment; son succès lui valut le commandement en chef pour la campagne suivante (cf. Laurence Shaw Mayo, *Jeffrey Amherst*. Londres, Longmans, 1916). Le supplément littéraire du *Times* (19 mai 1916, p. 233) note que la grande énigme de sa vie fut qu'il parut oublié à moins de cinquante ans d'âge et qu'il n'exerça plus de commandement militaire, même pendant la guerre d'Amérique, jusqu'à sa mort, en 1797.

1. Pour des scalpes d'enfants, voir t. I, p. 409-410, et t. II, p. 231-232. Il convient de rappeler que le *Journal* de Frazer blâme énergiquement les *rangers* qui avaient sacrifié deux garçonnets pour se débarrasser de leurs cris. Le second cas est celui d'une chevelure d'enfant en *papillottes*, levée par nos sauvages et reprise par les Anglais, souvenir d'effroyables drames, dont la plupart ne laissèrent aucune trace.

apprécient encore la justesse. On était sevré de nouvelles; le gouvernement se désintéressait de la poste.

Huit mois plus tard, le 24 mai 1759, Knox débarquait à son tour au pied de la forteresse, « le fameux Dunkerque de l'Amérique du Nord », qui venait d'être cette fois définitivement perdu pour la France. Il n'avait cessé de recueillir des détails sur les incidents du siège, aussitôt la communication rétablie. Voici un passage de son Journal qui ne laisse pas d'offrir quelque invraisemblance : « Les volontaires étrangers qui faisaient partie de la garnison avaient été levés à l'origine pour le service du roi de Prusse; mais, ayant été trahis et vendus au roi de France, ils étaient arrivés à Louisbourg peu de temps avant notre invasion de l'île; beaucoup de simples soldats, sur leur demande, font ménage avec nos hommes et ont promis de nous servir fidèlement contre les Français, pour lesquels ils témoignent une aversion naturelle et inaltérable » (I, 267[1]). Maintenant, l'armée anglaise se préparait à la grande attaque de Québec. Le jeune général Wolfe, qui avait donné à tous une haute idée de ses mérites, passait les troupes en revue; et lorsque, par manière d'excuse, on faisait valoir que, dans leurs garnisons de province, toutes n'avaient pas eu le temps d'apprendre les nouveaux règlements — « Poh! Poh! » répondait-il, « nouveaux règlements, nouvelles balivernes. Pourvu que les hommes soient disciplinés et se battent bien, c'est tout ce qu'on leur demande ».

Les 4 et 5 juin, la flotte mit enfin à la voile. Sur la remontée du Saint-Laurent et sur le siège même, le Journal de Knox a été si souvent mis à contribution par les historiens qu'il ne nous offre guère d'incidents gardant encore la saveur de l'inédit.

Le siège traîna d'ailleurs en longueur. On avait reconnu l'impossibilité d'enlever la place d'assaut et l'on s'en tint à une énorme dépense d'artillerie, d'où vint l'idée de payer les soldats anglais pour la récolte des projectiles (II, 30). Les pièces françaises obtinrent peu d'effet matériel. Elles avaient ouvert le feu le 2 juillet; le 9 août seulement un projectile français, pour la première fois, tua un homme et en blessa grièvement trois autres dans une batterie anglaise. Pendant toute la durée de ce premier siège, il n'y eut que trente-six hommes tués ou blessés du côté de l'assaillant, dans les batteries proprement dites (II, 133[2]). En revanche, la basse ville était toute en ruines et ses

1. Un autre trait curieux, que M. Doughty rappelle d'après le chevalier Johnston, est que l'on avait établi une poudrière à l'épreuve de la bombe, en la recouvrant de plusieurs tonnes de tabac enlevées aux Anglais par les corsaires de France (t. I, p. 246-247).

2. Le lieutenant-colonel Wood, dans son excellent ouvrage sur la marine anglaise au siège de Québec, reproduit les chiffres officiels pour les pertes de cette marine pendant toute la guerre de Sept ans, jusqu'en 1763 :

Tués à la guerre ou par accident	1,512
Malades et manquants	133,708
Restant immatriculés	49,673
Marins et infanterie de marine	184,893

(*The Logs of the Conquest of Canada*, p. 43, Société Champlain, 1909).

rues infranchissables à raison des décombres amoncelés par le feu des Anglais.

La partie la plus intéressante, ce nous semble, du Journal de Knox est encore le tableau de la vie militaire à Québec pendant l'hiver qui suivit la capitulation[1]; non pas que les rigueurs de la saison fussent exceptionnelles, mais elles dépassaient de beaucoup les habitudes et les forces du tempérament anglais, sans parler des privations qui réduisaient la garnison à une véritable détresse. Lorsque les rues n'étaient plus qu'une nappe de glace, Knox trouvait plus judicieux, pour aller occuper son poste de la basse ville, de se laisser glisser avec ses hommes sur leur séant (II, 255, 317). On ne s'étonnera pas que la garnison, mal logée, mal couchée, mal vêtue[2], dépourvue de provisions fraîches, encombrât les hôpitaux. Mais le risque alors devenait autre : les bonnes religieuses entretenaient une atmosphère tellement surchauffée, pour leurs malades, qu'il fallait garder ensuite les convalescents rentrés au corps en observation médicale pendant quinze jours, afin de leur éviter une transition trop brusque (II, 256, 269). On manquait de fonds; à l'arrivée de Wolfe devant Québec, il n'y avait pas un *farthing* en caisse, non pas même le moyen d'acheter des chaudières pour l'armée. Par la suite, le gouverneur Murray se vit obligé d'emprunter à la troupe ce qu'elle pouvait encore posséder, pour le lui restituer sous forme de prêt, avec un intérêt stipulé à 5 °/₀ lors du remboursement final : il réunit ainsi 8,000 livres sterling, dont 2,000 offertes par les sous-officiers et soldats d'un seul régiment (II, 253, 290). Les Anglais possédaient des vivres, surtout des salaisons, qu'ils échangeaient parfois, ainsi que du gros sel, trouvé dans les anciens magasins du gouvernement français, contre les provisions fraîches des gens de la campagne; mais ils appréciaient moins les éternelles anguilles du Saint-Laurent qui jouaient un si grand rôle dans l'alimentation canadienne[3], et le général veillait jusqu'aux mesures culinaires

1. Le seul ouvrage où l'on ait largement utilisé les souvenirs de Knox, sur ce terrain, est celui du professeur George Wrong, *The Fall of Canada*. Oxford, Clarendon Press, 1914.

2. Sans doute, rappelle M. Doughty, « l'armée n'était absolument pas préparée pour un hivernage; mais elle devait se trouver en meilleure passe que les troupes américaines d'Arnold, qui arrivèrent sous Québec en 1775, au mois de décembre, avec les étoffes légères que l'on porte en été (t. II, p. 294). On sait que les religieuses de Québec, beaucoup par charité, sans doute un peu par décence, s'ingénièrent à tricoter des caleçons pour les Highlanders, que les femmes du pays, qui avaient quelquefois à s'en plaindre, appelaient « les gens sans culottes » (Wrong, p. 75; Knox, t. II, p. 153).

3. T. II, p. 245, 484. Dans ce dernier passage, il faudrait une virgule après le mot *salt*. « Bref », écrira Knox le 15 août de l'année suivante, « malgré tout ce que l'on raconte de l'immense détresse et de la condition famélique des Canadiens, je ne vois pas qu'il y ait de besoins réels, sauf pour les provisions de luxe, c'est-à-dire les conserves de porc ou de bœuf, le sucre, le sel, le poivre, le gingembre, le savon, le tabac, les liqueurs spiritueuses et le vin.

à prendre pour éviter le scorbut. Le vin et le rhum, auquel les soldats eussent préféré, ce semble, notre eau-de-vie, comme faisaient les sauvages, ne manquaient point; mais on les rationnait sévèrement, et deux femmes furent fouettées en pleine rue pour avoir contrevenu aux ordonnances qui interdisaient la vente du rhum[1]. D'ailleurs, la discipline était rude; par exemple, on avait introduit un double éclairage nocturne, urbain et individuel, afin d'éviter le trouble en cas d'alerte — deux habitants furent fouettés aussi pour être sortis le soir sans lanterne. Ces rudesses de la discipline anglaise devaient déplaire d'autant plus aux Canadiens qu'ils ne regardaient les Anglais comme installés à Québec que par l'effet accidentel de la capitulation (II, 300).

Knox avait dû commander, pendant une semaine au mois d'octobre, le poste de service à l'hôpital général; et c'est peut-être le passage du Journal qui se grave le mieux dans le souvenir des lecteurs français. Il admira fort l'organisation et le zèle des religieuses. Il s'y trouvait prendre ses repas, « à la table du roi de France », avec des officiers français, des directeurs, des commissaires et leurs femmes, gens de gaie humeur, qui, seulement, lorsqu'on faisait allusion à la situation présente de la colonie, se recueillaient un instant, avec un profond soupir : *O mon Dieu!* Chacun apportait son vin et se servait de son couteau de poche, ce qui n'était point de l'habitude anglaise, mais seulement de l'usage écossais, comme le notait Johnson aux Hébrides. La supérieure, Mme de Saint-Claude[2], voulut aussi se montrer accueil-

Le menu peuple boit de l'eau; la classe au-dessus, de la bière de sapinette, édulcorée de sucre d'érable au lieu de mélasse; quant à leurs supérieurs, ils boivent de l'eau-de-vie, avec un petit vin rouge de France, dont ils n'ont pas cependant en grande quantité » (t. II, p. 497).

1. L'administration militaire surveillait surtout à ce point de vue les femmes attachées au service de l'armée, en principe cuisinières, souvent cantinières, occasionnellement infirmières. Elles étaient assez nombreuses, en moyenne une par vingt-cinq hommes (trois par compagnie de soixante-dix hommes; quatre par compagnie de cent hommes); et le rôle de février 1760 en indique 539 pour la garnison de Québec. On leur allouait des rations et parfois on les commandait de service pour accompagner les détachements (t. I, p. 355; t. II, p. 302, 338). Pour le service d'infirmières, voir t. II, p. 39, 365-366, 399, 403, 408, 410.

2. Mme de Saint-Claude, née Marie-Charlotte de Ramezay de Saint-Claude de la Croix, était sœur du chevalier de Ramezay, commandant de Québec, qui dut signer la capitulation de la ville. Le dévouement et les bons offices de Mme de Saint-Claude, à l'hôpital général, lui valurent la considération et l'appui des Anglais en toute occasion. « Elle était, ce semble », ajoute M. Doughty, « une femme cultivée » (t. II, p. 367). Ceci est une autre question, qui ne touche point à ses mérites conventuels; mais sa correspondance dépasse quelque peu les limites ordinaires de l'indépendance admise à l'époque en matière d'orthographe.

Pour le chevalier de Ramezay, il est assez curieux que le consciencieux Knox, reproduisant le texte et la traduction des articles de capitulation, commette exactement la fameuse faute qui faillit mettre aux prises la France et les États-Unis sous la présidence d'Andrew Jackson : « M. de Ramsay demands

lante et offrit à Knox du thé, boisson qu'elle n'aimait pas et qu'elle considérait comme une médecine. Elle le fit si fort que Knox refusa d'absorber une décoction noire comme de l'encre où l'on avait fait généreusement bouillir autant de feuilles que l'on en pouvait trouver (II, 233, 238).

Le 14 juillet 1760, les troupes de Québec se remirent en route pour atteindre Montréal, le dernier réduit de la Nouvelle-France, où devaient se rejoindre toutes les colonnes anglaises. Cette montée du haut fleuve est assez généralement négligée des historiens, le drame perdant de son intérêt dès lors que la conclusion apparaît trop certaine. Mais Knox y prit une occasion nouvelle d'admirer la richesse et la beauté du pays; il s'élève jusqu'à l'enthousiasme poétique quand il décrit les rives boisées du fleuve, couvertes de fleurs et de fruits, peuplées d'oiseaux chanteurs, « qui se rapprochaient au point qu'une personne alerte aurait pu sauter d'un transport, à son gré, sur l'un ou l'autre bord » (492-493). Toutefois, sur les derniers moments de la colonie, il ne rapporte plus d'incidents notables.

Après la chute de Montréal, Knox devint capitaine d'une compagnie de pied indépendante, origine du 99e régiment d'infanterie. La récompense de ses services n'alla guère au delà. La paix signée, en 1763, son régiment fut démobilisé et lui-même fut mis en demi-solde. Il essaya vainement d'acheter une commission de capitaine en titre et même de devenir major avec l'appui de la comtesse de Shelburne; Barrington refusa de s'y prêter. En 1775 seulement, il obtint le commandement d'une compagnie d'invalides à Berwick; mais, deux ans plus tard, une crise survint qui l'acheva. Sous ce régime anglais, si indulgent pour les fonctionnaires de haut vol, si impitoyablement sévère pour les menus infracteurs, il fut accusé, en novembre 1777, d'avoir dispensé de service une demi-douzaine de ses invalides, moyennant six pence par tête, chaque semaine, applicables à l'hôpital militaire. Devant la réprimande de Barrington, qui le menaçait d'enquête, le malheureux homme prit peur et se laissa mourir (8 février 1778). Sa veuve demeurait avec un mince revenu de vingt-six livres sterling. Elle sollicita une pension du ministère de la Guerre; il lui fut répondu que l'administration réservait ses fonds de charité aux veuves et aux orphelins d'officiers totalement dénués de ressources.

Le troisième volume de cette réédition appartient tout entier à M. Doughty qui a su y réunir une trentaine de documents, parmi lesquels des journaux d'Amherst et de Murray, qui sont une excellente confirmation du texte. On ne saurait d'ailleurs trop louer la parfaite

(*sic*) les honneurs de la guerre pour la garnison... », etc., traduit en anglais par : *M. de Ramsay demands the honneurs of war for his garnison...*, etc. (t. II, p. 127). Si la capitulation avait été rédigée en anglais sous cette forme, Townshend et Saunders l'auraient aussitôt rejetée ou corrigée : *To demand* signifiant *exiger* (cf. Boutmy, *Études constitutionnelles*. Paris, Plon, 1885, p. 88-89).

impartialité dont il a fait preuve au cours de sa tâche, tenant toujours la balance exacte dans les rectifications qu'il apporte aux petites erreurs dont les plus consciencieux témoins sont capables sous l'impression du moment. Le difficile pour un historien n'est peut-être pas de se montrer impartial, mais de faire accepter qu'il le soit; c'est à quoi M. Doughty réussit admirablement[1].

René DE KÉRALLAIN.

Pierre LOUIS-LUCAS, docteur en droit. **Volonté et cause.** *Étude sur le rôle respectif des éléments générateurs du lien obligatoire en droit privé.* Paris, librairie de la Société du « Recueil Sirey », 1918. In-8°, 314 pages. Prix : 10 fr.

Ce livre vient à nouveau nous apporter une analyse minutieuse du fondement de l'obligation. Trois éléments constitutifs s'en dégagent et dominent l'œuvre entière : cause, volonté, ordre public.

Celui qui reçoit une valeur quelconque doit fournir une compensation égale à celui qui s'en dessaisit; c'est la notion de cause. Celui qui manifeste son consentement doit accomplir le fait auquel il s'en-

1. Par distraction, sans doute, M. Doughty a négligé de nous donner la date de la mort de Ligonier (t. I, p. 301). T. II, p. 150, *criautes* est imprimé pour *criantes*. Dans la traduction de ce mandement épiscopal, dont il donne aussi le texte original, Knox a su rendre fort exactement un passage défiguré par l'abbé Casgrain. « Dans tous les états, la contagion est presque générale », *in almost atl ranks the contagion is nearly universal* (p. 154) et non pas dans les « États ». — P. 224, la duchesse d'Aiguillon, dont on oublie généralement de rappeler qu'elle était nièce du duc de Luynes par son mariage, était née Marie de Vignerod du Pont de Courlay et se trouvait marquise de Combalet, mais non *Cambalet*, comme on l'imprime deux fois dans la note, la seconde fois avec une seconde faute : *Cambelet*. Pour l'orthographe du nom de Vignerod, nous suivons de préférence celle de M. Hanotaux (*Histoire du cardinal de Richelieu*, t. I, p. 133). Fléchier, qui prononça l'oraison funèbre de la duchesse, n'était pas un prédicateur jésuite, mais un « prêtre de la doctrine chrétienne », plus tard évêque de Nîmes, comme on sait. Il avait cru devoir prendre pour texte de son panégyrique le précepte de saint Paul aux Corinthiens (I, VII, 31), qu'il faut user de ce monde comme si l'on n'en était pas, car la figure des choses mondaines est passagère. Mais l'Hôtel-Dieu de Québec, qui entretient au Canada la mémoire de la duchesse, montre que les fondations charitables, tout au moins, ne sont pas nécessairement éphémères; elle aura donc eu raison de croire, comme son oncle le cardinal, qu'il ne faut pas « ramener les œuvres des hommes à la mesure de leur courte vie » (Hanotaux, t. I, p. VIII). Enfin, p. 309, on aurait pu rectifier l'erreur de Knox à la date du 16 décembre 1759 : « Nous sommes informés que M. de Bougainville est retourné en Europe, dans l'escadre qui est passée récemment sous le canon de la ville, pour rappeler aux ministres la situation désespérée du Canada. » Bougainville ne rentra en France qu'après la capitulation.

gage; c'est la notion de volonté. Cause et volonté se mélangent intimement dans le lien obligatoire, mais l'obligation ne naît viable qu'autant qu'elle se conforme aux règles du moment; c'est la notion d'ordre public.

La première partie du livre est consacrée à la recherche historique de ces trois éléments. L'obligation naît, fort probablement, dans l'activité illicite : le délit, où triomphe la notion réaliste de cause; dans le domaine de l'activité licite, le crédit, né de la confiance, va répandre en sens inverse la notion intellectuelle de volonté.

La notion de cause s'élabore avec le type quasi contractuel d'obligation : le déplacement économique de valeur entre deux patrimoines se métamorphose en une force juridique irrésistible qui impose le rétablissement de l'équilibre rompu. Cette force, entrant dans le cadre du droit, devient la cause. Cette notion s'individualise avec le contrat réel où la « res » fixe d'abord son étendue, puis la cause se détache de l'objet, avec difficulté dans le contrat unilatéral, de toute évidence dans le contrat synallagmatique. Cette évolution de la cause trouve enfin sa limite au point où il devient nécessaire qu'intervienne la volonté. Nous voyons, en résumé, la cause agir comme un ressort tendu faisant effort pour revenir à son point de départ; l'auteur la définit : « La nécessité incluse dans la prestation ou le fait d'une certaine consistance qui, émanant du créancier, fonde objectivement et quantitativement l'obligation du débiteur. »

L'idée de volonté s'élabore dans le type contractuel d'obligation : l'effort intellectuel des parties revêt d'abord une force spirituelle presque magique, l'on renforce le lien obligatoire naissant d'une sorte de terreur religieuse, qui se traduit en formules de menaces ou d'anathème. L'on semble avoir peur du vouloir, de sa mobilité, de son incertitude, et, inconsciemment, ses formes religieuses se figent; actes, paroles prennent la valeur magique d'un rite, le formalisme apparaît donnant clarté et sécurité. Sa solennité n'engendre d'ailleurs qu'une immobilité de façade, derrière laquelle l'évolution continue sa marche; la forme enferme l'idée dans un acte, dans un mot, bientôt dans un simple acte écrit. La forme finit par tomber comme une gaine vide laissant la volonté achever son évolution. L'auteur aboutit à cette définition de la volonté, « l'expression d'une volition saine qui, émanant du débiteur, fonde subjectivement et qualitativement son obligation ».

Le lien obligatoire, né de la cause et de la volonté, va s'adapter à chaque époque et subir les règles du milieu. Ces influences religieuses, morales, puis sociales aboutiront à la notion d'ordre public, que l'auteur définit ainsi : « La délimitation du minimum de convenance sociale, au-dessous duquel l'obligation, née d'un fait licite, ne peut pratiquement être maintenue en tant qu'obligation juridiquement valable. »

Dans une deuxième partie, l'auteur reprend, en vue d'une analyse

juridique serrée, les définitions dégagées de son examen historique. — La volonté est l'expression d'une volition; déterminer la volonté juridique, c'est considérer le moment précis où une donnée de la philosophie devient une donnée de droit, l'instant de la déclaration de volonté. Le vouloir doit être sain, son énergie créatrice dépendra de sa qualité. Enfin la volonté fonde subjectivement et qualitativement l'obligation : c'est dire qu'elle la délimite dans la déclaration et l'engagement. — La cause est la nécessité de compenser une prestation ou un fait; déterminer cet élément économique, c'est fixer le moment précis où il pénètre dans le droit et de simple valeur matérielle devient cause juridique. L'énergie créatrice de la cause sera évaluée d'après l'importance de la valeur déplacée. Son rôle est étroitement délimité par ce double caractère objectif et quantitatif; la cause pourra être insuffisante ou inexistante, elle n'est pas fausse ou illicite. — L'ordre public, au contraire, résume les idées et de licéité et de solidarité; son action plutôt négative s'impose comme un « minimum de socialité. »

La troisième partie de l'ouvrage réalise une synthèse des éléments générateurs du lien obligatoire, examinés dans les principaux types d'obligation. L'on suivra avec intérêt l'auteur dans l'analyse des cas spéciaux qu'il échelonne le long d'une courbe, partant du point où la volonté fait presque entièrement défaut pour atteindre cet autre extrême où disparaît à peu près la notion d'enrichissement. Énumérons simplement : l'enrichissement indu où la cause est tout, le paiement de l'indu où un fait est déjà voulu, la gestion d'affaires où l'obligation apparaît voulue, le contrat à titre onéreux où la volonté s'affirme de plus en plus forte, enfin le contrat à titre gratuit où le vouloir finit par émerger seul.

L'auteur conclut logiquement l'harmonieuse construction juridique qu'il nous présente, en prenant position à égale distance de l'individualisme, du positivisme, du socialisme. Le parfait accord des trois nécessités qui créent le lien obligatoire : volonté, cause et ordre public, lui semble une base assez large pour fonder une classification générale des obligations.

F. Joüon des Longrais.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— *Universitatum et eminentium scholarum Index generalis.* Annuaire général des universités. The Yearbook of the Universities. Publié sous la direction de R. de Montessus de Ballore, professeur à l'Université catholique de Lille. Année 1919 (Paris, Gauthier-Villars, 1919, in-8°, 768 p.; prix : 18 fr.). — Ce répertoire est destiné à prendre la place de *Minerva*. Disons tout d'abord que, se rapportant à l'année 1919, avant la signature ou la ratification des traités de paix, il ne pouvait pas comprendre les pays avec lesquels nous avions été en guerre. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie n'y sont donc pas représentées; mais les États de l'Entente y figurent presque tous et, pour 1920, on ajoutera ce qui se rapporte aux États nouvellement créés, délivrés ou agrandis, tels que la Pologne, la Roumanie, la Russie, la Tchéco-Slovaquie. Espérons que la Yougoslavie saura s'y faire très prochainement sa place à son tour.

Dans ce cadre limité, mais élastique, le directeur de l'entreprise a pris soin de donner les renseignements les plus récents et les plus sûrs; des signes conventionnels indiquent s'ils ont été fournis par les secrétaires et les directeurs des universités et écoles supérieures; si, au contraire, on a dû se contenter des documents plus anciens se rapportant soit à l'année 1918-1919, soit même à l'année 1917-1918.

L'ouvrage se divise naturellement en autant de sections qu'il y a de pays admis à figurer dans l'Annuaire, et ces pays appartiennent à toutes les parties du monde. Pour donner une idée du contenu de chacune, prenons la France par exemple. D'abord un bref aperçu de l'organisation de l'enseignement et des universités, avec indication des dispenses (de baccalauréat) accordées aux étudiants français, aux équivalences (de baccalauréat) accordées aux étudiants français ayant fait leurs études à l'étranger et aux étudiants étrangers. Puis, pour chacune de nos Facultés, on indique les diplômes qu'elles confèrent, les conditions d'inscription, la durée des études, les droits à acquitter. Vient ensuite le tableau du personnel administratif et enseignant des académies, des universités et des écoles supérieures. Sous ce titre sont désignées non seulement des écoles telles que l'École polytechnique, l'École normale supérieure, l'École des chartes, etc., mais encore les classes supérieures de nos grands lycées (mathématiques spéciales et rhétorique supérieure). Les Facultés de l'Institut catho-

lique, les collèges et écoles libres sont placés à leur rang alphabétique, côte à côte avec les institutions de l'État. L'Université française de Strasbourg ne pouvait pas encore trouver place dans le volume. Après les établissements de la France continentale viennent ceux de nos colonies (Université d'Alger, École coloniale d'agriculture à Tunis, Université musulmane de El Karouiyine de Fez, École supérieure de langue arabe et de dialectes berbères de Rabat, etc.). — Défilent alors la Belgique, le Danemark, l'Empire britannique avec ses Dominions (rédaction en anglais), l'Espagne (rédaction en espagnol), la Grèce, la Hollande, l'Italie (rédaction en italien), la Norvège, le Portugal (rédaction en portugais), la Suède, la Suisse (rédaction en allemand et en français). Pour l'Amérique, nous avons d'abord les États latins : République argentine, Brésil, Chili, République de Cuba, Équateur (la notice de ces cinq États est rédigée soit en portugais, soit en espagnol). Puis, les États-Unis, qui occupent une place éminente avec une centaine d'établissements d'instruction publique; enfin l'Australie. Pour la Chine et le Japon, les renseignements sont très incomplets.

Le volume se termine par une « liste d'échanges », où sont inscrits les savants désirant échanger avec leurs confrères les mémoires originaux qu'ils ont publiés, et une table alphabétique des noms du personnel enseignant. Disons enfin que l'ouvrage a été très bien imprimé, sur papier fin et solide, en caractères neufs et très lisibles. C'est un beau spécimen de ce que peut produire l'édition française quand elle veut bien prendre soin de son juste renom. Ch. B.

— Benjamin Kidd. *La science de puissance.* Traduit de l'anglais par Henry de Varigny (Paris, Payot, 1919, in-18, 318 p.; prix : 6 fr.). — Deux éléments sont constamment en lutte dans l'histoire de la civilisation : la force brutale et l'intelligence créatrice. Le premier, nous l'avons vu triompher dans la suite des temps; au XIXe siècle, il a trouvé son expression la plus scientifique dans la théorie de Darwin sur la concurrence vitale et l'évolution; de là procède la doctrine allemande de la force organisée qu'on a vue à l'œuvre dans la dernière guerre. A cette force purement matérielle et matérialiste, prolongation du paganisme primitif, s'oppose la puissance, née du christianisme, puissance de vie et d'énergie que la société doit développer en suivant les principes de la raison. « La raison est la plus haute forme de la somme des émotions se rapportant à soi. C'est la principale expression de cette capacité mentale par laquelle l'individu se rend compte des conséquences par où la puissance est reliée à la force. C'est le principal organe humain de la science de force. » Nous sommes ici, on le voit, en plein domaine sociologique où l'on parle une langue trop souvent abstraite et parfois obscure. Dans le présent ouvrage, la pensée de l'auteur n'est pas toujours rendue aussi claire qu'on le souhaiterait dans un ouvrage qui s'adresse au grand public; la traduction paraît avoir été faite vite; c'est un mot à mot qui n'aide pas à saisir

nettement la pensée de l'auteur. L'essai vaut néanmoins la peine d'être lu. Il fait penser. Ch. B.

— Nous avons reçu du ministère des Affaires étrangères : 1° le texte du *Traité de paix entre les puissances alliées et associées et la Bulgarie et Protocole, signés à Neuilly-sur-Seine le 27 novembre 1919* (textes français, anglais et italien), et 2° un Livre jaune sur les *Accords franco-italiens de 1900-1902;* ce sont onze pièces concernant le Maroc et la Tripolitaine et aboutissant à reconnaître « qu'il ne subsiste plus aucune divergence entre les deux pays au sujet de leurs intérêts rétrospectifs dans la Méditerranée ». Ch. B.

La Guerre.

— Georges Batault. *La guerre absolue. Essai de philosophie de l'histoire* (Paris, Payot, 1919, 279 p.; prix : 4 fr. 50). — C'est bien un essai de philosophie de l'histoire et même de divination, puisque la connaissance des lois de l'histoire doit nous permettre de prévoir. P. 22, l'auteur a lui-même défini la tâche qu'il s'est fixée et qui est « d'examiner le phénomène social de la guerre dans son développement et dans son extension; après avoir cherché à déterminer le sens de l'évolution des sociétés contemporaines », il a « cru pouvoir conclure que, la direction restant la même, la guerre ne tend pas à disparaître ou à rétrograder, mais au contraire à étendre son domaine, à s'aggraver dans toutes ses manifestations, à devenir de plus en plus *absolue.* » De là le titre, quelque peu obscur à première vue. Ce n'est donc pas un avenir réjouissant que M. Batault nous révèle, et nos poius n'auraient fait que continuer la série des illusions successives qui guident la marche de l'humanité en croyant combattre pour que leurs fils ne voient plus la guerre. Sans doute, l'auteur ne prétend pas que l'avenir soit dès toujours inscrit au livre du destin et que la volonté de l'homme ne soit qu'illusions; mais « ... il y a un jeu de mots qui en dit long sur ce point, à qui sait comprendre; lorsque l'homme veut s'affirmer, il proclame : *je suis*, mais cela doit s'entendre du verbe *être* et non, comme c'est généralement le cas, du verbe *suivre.* » Conlusion : « L'humanité est engagée dans une voie où, de catastrophes en catastrophes, elle risque de choir dans la barbarie, à moins qu'elle ne s'enfonce doucement dans l'ombre d'une sorte de moyen âge des machines. »

Cependant, le dernier mot du livre est : espoir. En effet, l'expérience nous proclame que toutes les prévisions humaines sont caduques et que l'avenir n'est à personne, comme dit le poète. Toutefois, la voie où nous sommes engagés est bien celle qu'indique M. Batault, et le pectacle auquel nous assistons depuis l'armistice semble confirm er avec éclat ses prédictions sinistres : « Il est impossible de rien distinguer nettement, sinon une humanité frénétique, aveuglée par ses passions, éblouie par ses rêves et prenant les dernières lueurs d'un cré-

puscule pour une aube qui marche dans le sang et s'enfonce, en clamant à l'universel bonheur, vers les abîmes de la nuit. »

Beaucoup de passages mériteraient une mention. Contentons-nous de celle de la p. 111 : « Du moment où il devient évident que la victoire (l'économique aussi!) appartient fatalement au nombre organisé, le problème de la population prend une importance primordiale et ne peut se résoudre que dans le sens d'un effort vers la surpopulation. » Quelle figure faisons-nous à cet égard? Th. Sch.

— Pierre Dauzet. *Gloria. Histoire illustrée de la guerre, 1914-1918* (Paris, Hachette, in-8°, 1920, 444 p.). — Résumé clair et complet, à l'usage du grand public, de l'immense bataille qui embrasa le monde entier. Beaucoup de cartes et de croquis généralement nets et instructifs; par ailleurs, l'illustration, très abondante, laisse à désirer. Il était sans doute difficile de faire mieux actuellement. L'auteur se contente d'exposer les faits sans chercher à discuter les opérations militaires ni à peser ou à comparer les mérites et les responsabilités des grands chefs; il demeure à dessein impersonnel, sans sécheresse; mais des tableaux d'ensemble viennent de temps en temps reposer l'esprit et rafraîchir la mémoire. On s'étonne à la fin de s'être intéressé à tant de choses que l'on croyait bien savoir et de n'avoir pas l'impression d'en être rassasié. Ch. B.

— Victor Giraud. *Histoire de la Grande Guerre.* 4e partie (Paris, Hachette, 1920, p. 449-591; prix : 4 fr.). — C'est, pour les Alliés, la plus terrible année de la guerre : celle des stériles offensives du printemps, du « suicide russe », de la défaite italienne (1917); mais elle est comme encadrée par deux faits qui devaient exercer une influence prépondérante sur la suite des événements : l'intervention américaine et la dictature de Clemenceau. Plan harmonieux, que M. Giraud a su développer avec un réel talent littéraire. Ch. B.

— Louis Madelin. *Verdun* (Paris, Félix Alcan, in-32, 156 p. avec une carte et six planches; prix : 2 fr. 75; collection « la France dévastée »). — Émouvant et par endroits admirable récit des combats qui furent livrés de 1914 à 1918 autour de Verdun. L'auteur, qui s'est révélé un historien militaire de haut vol, parle de choses qu'il a vues; il a passé de longs mois dans la ville menacée; il a vu de près les grands chefs qui ont participé à la défense, puis à la délivrance de la place; il en trace de rapides crayons qui animent son récit, un peu touffu parfois, mais toujours vivant et instructif. Ch. B.

— Georges Lecomte. *Jours de bataille et de victoire* (Paris, Bloud et Gay, 1920, in-8° écu, 317 p.; prix : 6 fr.). — Ce sont des notes — probablement des articles de journaux, on ne le dit pas — qui nous font revivre les émotions de la guerre. Elles sont précédées d'une préface, datée du 15 juillet 1919, et qui résume habilement les péripéties du drame. Mais le tout est écrit d'un ton dithyrambique qui, à distance des événements, paraît déjà un peu fané. En outre, le désir de

plaire se manifeste aussi trop. A l'heure qu'il est, nous avons plus besoin de vérité que de compliments, et l'optimisme officiel n'est plus de saison. Les récits de guerre vieillissent bien vite et ce livre s'en ressent. Ne dureront que ceux qui ont su se mettre au-dessus des conventions et des modes éphémères, et celui-ci n'en est pas. L'auteur est un romancier; son style n'est pas celui de l'histoire.

Th. Sch.

— Général Thevenet, ancien gouverneur de Belfort. *La place de Belfort et la pénétration française dans le sud de l'Alsace en 1914* (Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-18, vi-134 p., une carte hors texte; prix : 4 fr.). — Ce petit livre est le modèle des ouvrages relatifs à la guerre qui sont à recommander aux historiens : on voudrait que les généraux d'armée, de corps d'armée, tous ceux qui ont eu à commander des unités ou à prendre des responsabilités se missent à retracer l'œuvre qu'ils accomplirent ou voulurent accomplir avec la même impartialité historique et la même sobriété de détails que le général Thevenet.

Cet officier général fut gouverneur de Belfort de 1913 à 1915, jusqu'au moment où le G. Q. G. supprima les gouverneurs de toutes les places fortes. A la mobilisation, la place de Belfort était d'une valeur défensive très discutable; à côté de quelques fortifications modernes, elle comprenait des ouvrages archaïques sans aucune valeur. Le général Thevenet voulut la mettre en état d'arrêter, le cas échéant, l'invasion allemande et de résister à l'artillerie ennemie. Pour arriver à ce résultat, il comprit qu'il fallait donner de l'air à l'organisation du système défensif de Belfort, c'est-à-dire pousser le plus loin possible les défenses avancées de la ville pour diminuer la zone d'action de l'artillerie lourde allemande. Le général Thevenet réussit cette entreprise dans des conditions particulièrement difficiles puisque, par deux fois, l'évacuation de Mulhouse par nos troupes sembla menacer directement Belfort, puisque le G. Q. G. ne laissa jamais à sa disposition qu'une majorité de territoriaux et de réservistes peu aguerris, puisque les généraux commandant les armées voisines (Ire armée, VIIe armée, détachement d'armée des Vosges) furent toujours autorisés à prélever sur la place de Belfort du personnel, du matériel et des munitions. On se rend compte ainsi de la valeur particulière de l'œuvre accomplie : elle n'échappera point à ceux qui, durant la guerre, visitèrent Belfort et ses environs.

Non content de défendre Belfort, le général Thevenet s'appliqua, méthodiquement et sans grosses opérations, à progresser dans le Sundgau jusqu'au mois de janvier 1915. Ce fut sous sa direction que nos troupes conquirent en Haute-Alsace le territoire de Dannemarie qui, avec Massevaux occupé sans combat depuis le 7 août 1914, demeura, jusqu'à la fin de la guerre, une des parcelles françaises de la nouvelle Alsace.

Toutes ces besognes diverses, mais également méritoires, furent exécutées sans bruyants communiqués. Le général Thevenet les retrace avec modestie, sans chercher à les grossir ni à souligner les difficultés auxquelles trop de circulaires du G. Q. G. l'exposèrent. La valeur de ce petit livre est dans la bonne foi de son auteur qui, après avoir été un ouvrier, volontairement effacé, de la défense nationale, a voulu apporter une contribution sincère à l'histoire générale de la guerre. G. H.

— Dr Gaston Top. *Avec le Ier corps d'armée. Un groupe de 75 (1er août 1914-13 mai 1915). Journal d'un médecin aide-major du 27e d'artillerie* (Paris, Plon-Nourrit, 1919, in-18, III-370 p., une carte; prix : 5 fr.). — Carnet de route sincère et émouvant qui abonde en renseignements utiles sur le 27e régiment d'artillerie et le Ier corps d'armée. Au point de vue de l'histoire générale de la guerre, il convient de noter dans ce livre deux indications intéressantes sur la belle conduite du maréchal Pétain, alors colonel, à Dinant (p. 58), et sur le sang-froid du général Franchet d'Esperey (p. 62) : pendant la retraite désordonnée de son corps d'armée, le général Franchet d'Esperey, assis au seuil de la mairie d'Aubenton, lisait paisiblement un roman pour rassurer ses hommes par sa tranquillité. G. H.

— Commandant A. Grasset. *Vingt jours de guerre aux temps héroïques* (Paris, Berger-Levrault, in-16, 280 p.; prix : 4 fr. 50). — C'est l'évocation des premiers jours de l'épopée qui devait rendre à la France la place qu'elle occupait jadis dans le monde. La lecture de ces pages captivantes explique à elle seule le « miracle de la Marne », qui n'aurait pu se produire si la campagne de Belgique s'était chiffrée par un désastre. Il eut lieu parce qu'après Charleroi l'armée de Joffre sut « reculer en manœuvrant ». M. Grasset, qui a pris part à ces débuts de la campagne comme capitaine à la 5e compagnie du 103e d'infanterie, raconte ce qu'il a vu dans des pages captivantes : Paris, la mobilisation, l'entrée en Belgique, la bataille d'Ethe. L'historien minutieux de la *Guerre d'Espagne* a pu recueillir les témoignages les plus accablants sur la hideuse conduite de l'armée allemande au cours du combat et le lendemain. Contrôleur sévère et inexorable, il nous présente une synthèse éloquente, mais impartiale, qui constitue contre les soldats du Kaiser des charges nouvelles et écrasantes. Ch. D.

— Général F. de Dartein. *La 56e division au feu. Souvenirs de son commandant* (Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-8o, 204 p.; prix : 4 fr.). — Nous suivons la 56e division à partir de Bar-le-Duc, où une de ses brigades avait été mobilisée, dans la Woëvre, où elle participe à des opérations secondaires vers le 25 août, puis dans la région de l'Ourcq, où elle vint renforcer la VIe armée au moment où l'ennemi atteignait la Marne et la région parisienne. Avec cette armée, elle poursuivit l'ennemi en retraite jusque sur l'Aisne.

Ces « souvenirs » sont plutôt un journal de route où les impressions personnelles manquent totalement. R. D.

— Charles Le Goffic. *Les trois maréchaux* (Paris et Barcelone, Bloud et Gay, 1919, in-32, 238 p.). — Recueil de courts articles répartis en trois chapitres : 1° les trois maréchaux, où l'on trouvera seulement estompée la figure de Joffre; quelques détails sur Foch, notamment un récit en partie nouveau sur l'entrevue qu'il eut avec French à Vlamertinghe; une esquisse de Pétain sous un double aspect, le chef précis, qu'on appelait « Pétain le Sec », et l'auteur de la « Lettre aux soldats ». 2° Portraits largement brossés de Grossetti, l'Invulnérable, du commandant Alfred Droin, le poète de la plus grande France, le sous-lieutenant Julien Lemordant, l'enseigne de vaisseau Langlet et son hydravion, le quartier-maître Luc Platt, un des héros de l'Yser, etc. 3° Un court article sur l' « Agonie de Dixmude », à propos de l'ouvrage publié sous ce titre par M. Léon Bocquet, de Lille, et M. Ernest Hosten, archiviste de la malheureuse cité; un dithyrambe en l'honneur de l'héroïsme breton, de cette race « qui combat partout la dernière »; enfin une conférence faite à Rennes, le 24 mai 1918, sur l'effort gallois et Lloyd George. Des épisodes de la dernière guerre abondent dans ce petit volume; ils sont brefs, bien choisis et brillamment contés. Ch. B.

— M. Dutrèb et P.-A. de Granier de Cassagnac. *Mangin* (Paris, Payot, 1920, in-12, 252 p.; prix : 7 fr. 50). — Biographie alerte, vibrante, du grand chef; apologie qui se termine en apothéose. Les auteurs auraient pu écourter les citations empruntées à leurs devanciers; mais, comme ils n'oublient jamais de citer leurs auteurs, on profite quand même de ce bien commun. Ils avaient à expliquer la disgrâce qui écarta du front pendant plusieurs mois l'homme aux rudes coups de boutoir qui avait repris Douaumont et Vaux; ils le font, par une contre-offensive, en attaquant Painlevé et le parti socialiste qui avait poussé ce savant éminent à la présidence du Conseil. Quand Mangin, rappelé par Clemenceau, est mis à la tête de la Xe armée, il rencontre encore certaines hostilités, même parmi ses supérieurs, qui redoutent son ardeur téméraire, et c'est à Pétain que les auteurs s'en prennent. Dans le chapitre VIII, ils tracent un intéressant tableau de la politique à la fois ferme, modérée et humaine, de Mangin pendant le temps trop court où ce Lorrain, cet enfant de Sarrebourg, a commandé l'armée d'occupation du Rhin, et on leur sait bon gré de nous montrer, dans le général « aux mâchoires carrées », un homme courtois, bienveillant, heureux père de huit enfants, par qui il consent parfois à se laisser manœuvrer. Ch. B.

— Auguste Trévis. *De Marseille à Tananarive (avril-juin 1917)* (Tananarive, impr. F. F. M. A., Faravohitra, 1919, in-16, 81 p.). — Un voyage pendant la guerre, à bord du *Natal*, le vieux courrier des *Messageries maritimes*, qui sombra quelques mois plus tard à

quelque distance de Marseille, la marche en zig-zag à cause des torpillages, une surveillance incessante de l'horizon, l'asile donné en cours de route aux naufragés du *Gange*, les récits des rescapés, l'escorte aux transports vers Salonique par les contre-torpilleurs et les canonnières : intéressants paysages de guerre notés par un écrivain et par un artiste. R. L.-G.

— *War service of a siege battery 1916-1918.* — Brochure de 32 p. in-8° qui a été imprimée à Londres, mais qui a paru sans indication d'éditeur. Elle est anonyme et non mise dans le commerce; elle a été distribuée comme souvenir à tous les hommes qui composèrent la 133e batterie lourde de l'armée britannique et rappelle les actions auxquelles cette batterie prit part depuis sa formation, en mai 1916; cette part fut considérable si l'on en juge par le nombre des tués et des blessés dont on nous donne le tableau. Une carte la montre établie autour d'Arras, près d'Ypres, à Oost-Dunkerque, devant le mont Kemmel, à Wailly, pour finir en avant de Cambrai, à Ruesnes, où elle tira son dernier coup le 4 novembre 1918. Joliment illustrée, bien imprimée, cette brochure ne devra pas être oubliée par les historiens de la Grande Guerre. L'auteur est un archiviste au P. Record Office qui a fait la guerre en qualité de capitaine d'artillerie. — Ch. B.

— Capitaine de frégate DE PERCEVAL. *La bataille navale du Jutland, 31 mai 1916* (Paris, Payot, 1919, in-18, 190 p.). — La bataille navale du Jutland, livrée par les amiraux Beatty et Jellicoë à la flotte de haute mer allemande, le 31 mai 1916, devait faire l'objet d'une étude officielle de l'Amirauté anglaise. Cette étude a été ajournée, à la suite de diverses aventures, dont la disparition d'un livre de signaux de l'*Iron Duke*, qui portait précisément le pavillon de l'amiral Jellicoë (*The naval and military record*, 10 décembre 1919, p. 788). Le livre de M. de Perceval paraît, à mon sens, un peu tôt; son auteur aurait dû attendre l'apparition des rapports officiels anglais ou allemands et compulser les travaux spéciaux qui ont déjà paru, tels que *A description of the battle of Jutland* du commandant Frost (*United States naval Institute proceedings*, novembre 1919, p. 1829 et suiv.), le rapport du médecin en chef Hill, dont une analyse a figuré dans *The naval and military record* (19 novembre 1919), un article enfin, fort bien informé, de M. Bywater (*Through german eyes*, dans *The naval and military record*, 24 décembre 1919, p. 822). M. de Perceval, toutefois, a le mérite d'exposer, dans une langue qui n'est pas trop abstruse, les conditions générales et les circonstances particulières d'un événement militaire de grande importance pour le développement ultérieur de la guerre maritime. S'il n'est pas parvenu à savoir pourquoi est sortie la flotte allemande, il analyse avec précision les phases diverses du combat, ne cache aucune des erreurs commises par nos alliés, aucune des vertus militaires de nos ennemis. Il estime, avec les défenseurs de l'Amirauté et de l'ami-

ral Jellicoë, que la flotte anglaise ne pouvait détruire la flotte allemande, mais il pénètre très bien la psychologie des amiraux anglais, qui, en surestimant la valeur des torpilles, ont manifesté une sorte de timidité qui a pu sauver la flotte allemande; il souligne également la dangereuse hétérogénéité de la division Beatty et énumère un certain nombre de constatations qui, dès maintenant, ont été utilisées par les techniciens navals des divers États pour modifier leurs programmes primitifs, particulièrement aux États-Unis. En somme, c'est un livre qui, avec les réserves que nous énumérons, fait honneur à la marine française, et l'on regrettera, sans doute, qu'il ne porte pas l'estampille de la Section historique récemment créée. G. Bn.

— Le tome V des *Fausses nouvelles de la Grande Guerre*, de M. le Dr Lucien-Graux (Paris, l'Édition française illustrée, 1919, in-16, 417 p.; prix : 7 fr. 50), offre le même genre d'intérêt, les mêmes qualités et les mêmes défauts que les précédents; mais il est plus que les précédents affreusement superficiel et dépourvu de plan. L'auteur y étudie le moral des différents belligérants avec des sources si disparates, si peu critiquées, que l'historien aura bien peu à y glaner. Un chapitre est consacré aux « inventeurs, devins et fétichistes ». Mais les inventeurs seuls méritaient un livre, et qui sait si M. Ginisty ne leur en consacrera pas un, analogue à celui qu'il écrivit naguère sur les inventeurs de 1870? Une chronologie des « scandales » de la guerre rendra seule, hélas! quelques services. G. Bn.

— *L'hommage français.* Publications du Comité « l'Effort de la France et de ses Alliés ». Conférences de MM. Paul Adam, Georges Leygues, Daniel Vincent, Lucien Millevoye, Edmond Haraucourt, André Michel, etc... (Paris-Barcelone, Bloud et Gay, 1918; prix : 0 fr. 50 le fascicule). — Pendant les derniers mois de la guerre, le Comité « l'Effort de la France et de ses Alliés » avait organisé une série de conférences destinées à faire connaître l'activité et les sacrifices des peuples associés contre l'Allemagne. Ces conférences, publiées depuis, forment une série de brochures qui traitent des sujets les plus divers : *l'Effort charitable de l'Amérique latine, le Brésil, la Pologne, la Protestation des peuples martyrs, l'Effort de l'aviation et de nos aviateurs, Nos villes martyres, l'Effort moral de nos pays envahis.* Les orateurs avaient surtout en vue de toucher un auditoire nombreux et varié; aussi ne faudrait-il pas chercher dans ces publications des documents inédits, ni même un exposé original des grands problèmes qui y sont effleurés, et nous ne pouvons que signaler leur intérêt rétrospectif. R. D.

Histoire de l'antiquité.

— W. M. Flinders Petrie. *Some Sources of human history* (Londres, Society for promoting christian knowledge, 1919, in-12, 126 p.; prix : 5 sh.). — L'objet de M. Petrie, dans ce petit volume, est

d'appeler l'attention sur les catégories de faits et de documents si nombreux que l'histoire, telle qu'on la conçoit communément, laisse de côté. « Regardons deux cents volumes d'histoire dans un catalogue d'éditeur anglais quelconque, que trouverons-nous? Quantité de volumes sur l'Angleterre, pas mal sur l'Irlande ou l'Écosse, quelques-uns sur l'Europe moderne, l'Inde ou l'Australie, quelques-uns sur la Grèce et Rome. Rien sur la plus grande partie du monde et de l'histoire. Donc nos à-côté recouvrent la majeure partie de tout ce qui serait à connaître, et notre enseignement historique usuel peut être appelé une anthologie historique, rien de plus » (p. 47). M. Petrie consacre donc un chapitre aux documents que nous avons sur les immenses périodes antérieures à l'histoire écrite, un chapitre aux sources nombreuses qu'on néglige communément en pleine période d'histoire écrite, enfin un chapitre aux enseignements qu'on peut tirer de la coutume, qu'elle soit ou non imprimée dans des codes écrits.

Sans bouder contre le plaisir réel que procure la lecture de ce petit livre, il sera permis d'indiquer quelques réserves. M. Petrie nous dit (p. 16 et suiv.) qu'au troisième millénaire av. J.-C., seulement, la Grande-Bretagne a été séparée du continent. Quand on se rappelle le récit de l'expédition de César, on ne peut penser que le phénomène en question ait eu, dans les deux mille ans qui ont précédé César, une allure tellement plus rapide que dans les deux mille ans qui l'ont suivi. Il faudrait que les spécialistes, dans l'espèce les géologues, disposassent de preuves écrasantes pour nous empêcher d'ajouter mentalement quelques millénaires à la date donnée ici.

M. Petrie, par contre, donne généreusement neuf mille ans d'antiquité à la civilisation élamite (p. 23); même en laissant Naramsin en 3750 av. J.-C., cela paraît énorme. Il n'est pas besoin de dire que, pour l'Égypte, l'auteur est partisan de la « chronologie longue » (p. 49) : il ajoute 1460 ans aux dates d'Ed. Meyer, de R. Weill et de Borchardt. En tout ceci, il semble qu'il soit guidé, peut-être à son insu, par le désir de rattacher les plus anciennes couches de l'art susien ou égyptien à l'époque magdalénienne, ce qui, même avec ces excès, ne se laisse pas réaliser aisément. Il n'est pas assez tenu compte par lui des possibilités de régressions locales et même générales; cependant, le fait même de l'art magdalénien paraît être un avertissement très net en ce sens.

A propos de l'influence que le système métrologique des Babyloniens a pu exercer dans l'Étrurie comme dans l'Extrême-Orient (p. 78), l'auteur n'indique pas clairement à quelle date reculée il la fait remonter dans le temps; il semble bien que le commerce phénicien et grec, d'une part, l'empire achéménide, d'autre part, la rendent moins mystérieuse, à condition de ne pas l'antidater.

Enfin, M. Petrie n'eût pas dû réveiller les quatre cent mille esclaves d'Athènes (p. 117) : M. Beloch a expliqué l'origine de cette monstrueuse exagération.

E. C.

— P. Cloché. *La politique thébaine de 404 à 396 av. J.-C.* (extrait de la *Revue des Études grecques*, 1918, p. 315-343). — L'auteur cherche à analyser le changement qui s'est produit dans la politique extérieure de Thèbes entre 404, époque où cet État est encore ennemi acharné d'Athènes, et 396, époque où il devient ennemi non moins décidé de Sparte. Aperçus intéressants sur les divisions intestines des dirigeants béotiens et leurs répercussions. L'auteur me paraît ne pas attacher assez d'importance aux inquiétudes soulevées en Béotie par les interventions de Sparte en Thessalie (p. 333). Pourquoi dit-il (p. 338, note) qu'il y avait vingt-deux béotarques? — E. C.

— Richard Orlando Jolliffe. *Phases of corruption in Roman administration in the last half-century of the Roman Republic* (Wisconsin, Collegiate Press, George Banta, Menasha, 1918, in-8°, xi-109 p.). — Cette thèse de doctorat étudie les principales variétés de corruption dans l'administration romaine pendant la seconde moitié du dernier siècle de la République. Par ce terme général de corruption, l'auteur a entendu les concussions, les pillages, les vols, les trafics et les bénéfices illicites de tout genre. Dans ce sujet rebattu, il ne pouvait évidemment pas aspirer à l'originalité, mais il a su du moins réunir, interpréter, mettre en lumière les principaux textes, surtout naturellement ceux de Cicéron, et composer un tableau intéressant. Les deux premiers chapitres énumèrent les profits que pouvaient procurer à un chef d'une armée ou d'une flotte les contributions des provinciaux, les réquisitions, le butin, les guerres illégales, les ventes d'exemptions, de congés. Le troisième chapitre est consacré aux cadeaux plus ou moins volontaires des princes, clients et vassaux; le quatrième aux profits retirés de la *legatio libera*, des ambassades et des diverses députations. Ch. L.

— Donald Mac-Fayden. *The History of the Title « Imperator » under the Roman Empire* (Chicago, University of Chicago Press, 1920, in-8°, 67 p.). — Cette étude, sur le titre d'*Imperator* sous l'Empire romain, expose d'abord sommairement l'emploi du mot sous la République et développe ensuite la thèse suivante : *Imperator* n'est ni pour César la désignation de l'*imperium* proconsulaire à vie, ni pour Auguste un nom propre. Les théories de Mommsen sur ce point sont fausses et contradictoires; les textes de Suétone et de Dion Cassius sont des anachronismes. Après 45 av. J.-C., César a laissé au mot *imperator* son sens primitif; Auguste ne l'emploie que d'une façon très irrégulière de 43 à 40 ou 38 av. J.-C.; il le prend ensuite comme prénom, mais son vrai titre jusqu'à la fin de son règne est *Caesar*, *Caesar Augustus*, et son appellation préférée *princeps*. Théoriquement, ce prénom d'*imperator* ne représente toujours qu'une distinction militaire et non un titre de compétence; c'est peu à peu seulement qu'il prend un caractère monarchique, surtout sous l'influence d'Agrippa, des provinciaux et particulièrement des Orientaux. M. Mac-

Fayden continue ensuite l'histoire de ce titre jusqu'à la fin de l'Empire. Tibère, Caligula et Claude cessent de l'employer comme prénom et le réservent pour les salutations militaires, en préférant pour l'usage civil le mot *princeps*. Néron n'emploie que rarement *imperator* prénom, sauf sur les monnaies ; à partir de Vespasien, il redevient définitivement prénom jusqu'au Bas-Empire, où il finit par être remplacé par *dominus noster* jusqu'à sa reprise par Charlemagne. Depuis Vespasien, le caractère de plus en plus militaire de l'Empire développe dans le langage courant l'emploi du mot *imperator* à côté du mot *princeps*, qui cependant reste le plus usuel en Occident. Les résultats obtenus par l'auteur paraissent concluants. Ils reposent sur une étude minutieuse et très clairvoyante des textes littéraires, épigraphiques et numismatiques ; ils constituent une excellente dissertation. Ch. L.

Histoire d'Allemagne.

— *Prussianos de Hontem e Alemães de Hoje (1790-1914). As impressões de un diplomata português na côrte de Berlim. Correspondência oficial de D. Alexandre de Sousa e Holstein, primeiro ministro de Portugal na côrte da Prussia, no tempo de Frederico-Guilherme II (1789-1790)*, con prefácio, introdução e notas por António Ferrão (Coimbra, Impressa da Universidade, in-8°, cxxxix-213 p.). — Alexandre de Sousa et Holstein était fils d'un Portugais, ayant résidé à Vienne, et d'une princesse de Holstein. Il juge avec une vraie finesse, que lui donnait sa connaissance des mœurs allemandes, des intrigues de la cour de Berlin. Les quarante-sept rapports que publie M. Ferrão sont d'un véritable intérêt et nous devons le louer de nous les avoir fait connaître. L'éternelle Allemagne !

— H. von Kuhl, General der Infanterie. *Der deutsche Generalstab in Vorbereitung und Durchführung des Weltkrieges* (Berlin, Mittler ; prix : 27 m.). — L'auteur, qui a servi pendant plus de vingt ans au grand État-major, était en situation de donner les renseignements les plus utiles et les plus certains sur la préparation de l'armée allemande à la guerre. Sur ce point, son livre rendra de réels services. Par ailleurs, le général von Kuhl est tellement aveuglé par ses préjugés qu'il nie l'existence d'un puissant parti militaire en Allemagne, qu'il attribue à la Russie et à la France des intentions d'offensive telles que la pacifique Allemagne fut bien obligée de s'armer jusques aux dents pour repousser leur attaque, que l'initiative de la mobilisation en 1914 a été prise par la France, etc. Il est affligeant de constater chez le même homme à la fois tant de conscience et une aussi complète absence d'esprit critique. Ch. B.

— Dr Ludwig Deppe. *Mit Lettow-Vorbeck durch Afrika* (Berlin, Scherl ; prix : 24 m.). — Le Dr Deppe était directeur de l'hôpital de

Tanga, dans l'Est africain allemand, quand le général de Lettow-Vorbeck commença les opérations militaires pour la défense de cette belle colonie en 1914; il resta auprès de lui jusqu'en novembre 1918. Pendant ces quatre années, il tint un journal, qu'il publie aujourd'hui; il y ajoute de nombreuses photographies. Ce journal nous fait connaître comment le corps expéditionnaire put s'approvisionner en vivres et en munitions pendant cette longue et dure campagne. A la fin, il ne restait plus auprès du général que 155 blancs, et la famine creusait chaque jour de nouveaux vides dans cette poignée d'hommes résolus. Ch. B.

Histoire de Belgique.

— Léon Van der Essen. *A short history of Belgium*. Seconde édition (Chicago, Illinois, the University of Chicago Press, 1920, in-8°, 198 p.; prix : 1 dol. 50 c.). — H. Van der Linden. *Belgium. The making of a nation*, translated by Sybil Jane (Oxford, at the Clarendon Press, 1920, in-8°, 356 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — M. Van der Essen est professeur d'histoire à l'Université de Louvain; M. Van der Linden à celle de Liége, tous deux disciples de Pirenne et particulièrement qualifiés pour présenter au grand public le complet développement de leur petite patrie depuis les plus anciens temps jusqu'à la dernière guerre. Le résumé de M. Van der Essen avait paru pour la première fois aux États-Unis en 1916; il est réédité aujourd'hui avec un chapitre nouveau sur la Belgique pendant la guerre. Quelques bonnes photographies, deux cartes lithographiées, une bibliographie trop sommaire et un index ajoutent de l'agrément et de l'utilité à ce bon manuel. — Le travail de M. Van der Linden est une traduction d'un volume qui avait déjà paru à Paris en 1918 sous le titre de *Vue générale de l'histoire de Belgique;* mais l'auteur a récrit spécialement pour l'édition anglaise les chapitres sur la Belgique depuis 1831. Cinq bonnes cartes et un index, pas de bibliographie. — Il est touchant de voir qu'en pleine guerre Liége et Louvain ont travaillé parallèlement à rappeler le passé si agité, parfois si confus, du peuple belge et à montrer comment de cette poussière d'états est sortie une nation capable de faire tête au puissant empire germanique et, dans un élan d'héroïsme, d'en ralentir la marche foudroyante. Honneur à ces vaillants! Ch. B.

— *Université de Liége. Ouverture solennelle des cours, le 11 novembre 1919* (Liége, impr. Poncelet, 1919, in-8°, 128 p.). — Dans le discours prononcé par le recteur, M. Eugène Hubert, on trouvera un rapide aperçu de la correspondance adressée à Louis XVI par les ministres qu'il entretint auprès de la cour de Bruxelles. Cette correspondance doit être publiée prochainement sous les auspices de la Commission royale d'histoire. Ch. B.

Histoire d'Extrême-Orient.

— Narendra Nath Law. *Studies in ancient Hindu Polity.* Vol. I (Londres, Longmans, 1914, in-8°, xlv-203 p.). — Une phalange d'Hindous contemporains, qui cherchent dans l'histoire des justifications de leur patriotisme, s'est donné à tâche de révéler à l'Occident que la production intellectuelle de l'Inde, à travers sa longue évolution, ne s'est pas bornée, comme nous le supposons trop souvent, à élaborer des œuvres d'inspiration religieuse. De fait, nous savions dès longtemps que les Aryens d'Asie ont possédé une littérature juridique; mais notre attention n'avait guère été attirée sur les doctrines politico-économiques contenues dans les *nîtiçâstras*. Ce domaine comporte cependant une littérature fort étendue, dont les principaux monuments sont imputables à Kauṭilya, à Kâmandaka, à Çukra, à Abu'l Fazl. M. N. N. Law s'attache ici à nous donner une idée du contenu de l'*Arthaçâstra* de Kauṭilya, la plus ancienne autorité en la matière. Le lecteur y trouvera mention de toutes sortes de dispositions que doit prendre le souverain pour régir l'économie de son royaume dans l'intérêt (artha) de l'État, qui est d'ailleurs celui du peuple : surveillance des mines et des irrigations, de l'élevage, des chasses, des voies de communication, terrestres, fluviales ou maritimes, enfin de la santé publique. Quatre-vingts pages sont consacrées à décrire une organisation pratique de la justice qu'il y aurait lieu de comparer aux conceptions théoriques des *dharmaçâstras*.

L'ouvrage est précédé d'une substantielle introduction par M. Radhakumud Mookerji, auteur d'une précieuse histoire de la navigation indienne (*Indian Shipping*). Ce dernier s'attache à démontrer, par la considération intrinsèque de l'*Arthaçâstra*, que Kauṭilya, son auteur, ne fait qu'un avec Câṇakya, ministre de Candragupta. L'œuvre appartiendrait donc, comme l'enseigne la tradition indigène, au IVe siècle av. J.-C., et elle procéderait non d'une école de théoriciens anonymes, mais du ministre même des finances du grand empereur de la dynastie Maurya. On ne discute point la question de savoir si l'œuvre, attribuée à une date aussi reculée, n'a pas été l'objet de remaniements ou d'additions ultérieures. On note du moins certaines correspondances significatives entre l'*Arthaçâstra* et l'ouvrage de Mégasthène, qui fournit un point de repère chronologique.

P. M.-O.

— Radhakumud Mookerji. *The fundamental unity of India, from hindu sources* (Londres, Longmans, Green et Cie, 1914, in-16, xx-140 p. et une carte; prix : 0 sh. 6 d.). — Véritable plaidoyer *pro domo* du patriotisme hindou, cet ouvrage intéressera au même degré historiens et géographes. Il proteste contre le préjugé qui, sous prétexte d'objectivité, incline la plupart des indianistes contemporains à

ne voir dans l'Inde qu'un chaos de races sur un territoire qui serait plutôt un continent qu'un pays délimité par des frontières naturelles. Le double bassin de l'Indus et du Gange, avec ou sans la péninsule du Dekkan, constitue une contrée qu'au nord les plus hautes montagnes du globe séparent de la façon la plus nette du reste de l'Asie. L'aryanisation de ce double bassin (âryavarta), complétée par l'aryanisation partielle et subséquente de l'immense plateau méridional (Dâkṣinâpatha), unifie devant l'histoire un pays dont la nature même a fait un bloc cohérent. Peu importe donc que les plus vieux noms de l'Inde, l'antique Bhâratavarṣa ou le Jambudvîpa, dont Açoka se proclamait roi, ne constituent pas la totalité des territoires asiatiques aujourd'hui soumis à la « Pax Britannica » ; les frontières ont varié à travers les siècles, mais à toute époque elles englobent toutes les contrées où vivent des hommes qui se déclarent issus de Bharata, comme les Romains de Romulus, vénèrent les sept rivières, les sept montagnes, les sept villes sacrées et communient dans les mêmes croyances hindouistes, fond commun de l'orthodoxie brâhmanique, de l'hérésie bouddhique ou jaina, ainsi que des cultes sectaires. La formidable masse humaine, qui trouve dans la *Mahâbhârata* son épopée nationale, honore la mémoire d'antiques monarques légendaires, dont l'énumération est entourée du même respect qu'accordent leurs fidèles à la liste des Bouddhas ou des Jînas d'autrefois. Elle fut brassée, par intermittences, en une même unité politique, par l'action conquérante de souverains qui appartiennent à l'histoire : un Açoka, un Candragupta, un Harṣavardhana. Aujourd'hui même, en une imposante cohésion, elle aspire à tenir sa place dans l'assemblée des nations pour y préconiser le culte de l'esprit, qui doit défendre l'humanité contre les risques de retour à la barbarie.

Cette argumentation en faveur de l'unité de l'Inde s'appuie sur un grand nombre de textes ; elle démontre, sans contestation possible, que les peuples hindous se reconnaissent des traditions communes. Elle omet, par contre, de signaler ce qui a manqué à la civilisation indienne pour constituer un patriotisme effectif en face de tant d'invasions étrangères, scythes, grecques, musulmanes, mongoles. Elle se garde d'indiquer les concessions que la culture hindoue doit faire à l'Islam dans la détermination de l'idéal indien actuel et futur. Toutefois, elle a le rare mérite de mettre en évidence qu'une même théorie de la souveraineté se rencontre dans les brâhmaṇas, dans les épopées, dans les purâṇas, et que cette théorie coïncide avec celle qui consacre la domination universelle d'un Illuminé, sauveur du monde. L'empereur Açoka, véritable *cakravartin*, met en mouvement la roue de la loi (dharma), tout comme le Bouddha, ascète prestigieux et dieu solaire. Pour chacun des souverains mythiques, dont l'existence est rejetée dans le plus lointain passé, la mémoire indienne conserve le nom du « chapelain » qui était son maître religieux : ces couples indissolubles de noms prouvent que le trône reposait sur les mêmes

bases que l'autel. L'Inde fut possédée, à vrai dire, d'un rêve perpétuel d'impérialisme, mais cet impérialisme est d'ordre tout spirituel. Bien que la *Bhagavad Gîtâ* paraisse quelquefois identifier le déchaînement de la force brutale à la réalisation du devoir, l'ambition indienne vise à conquérir non des provinces volées aux peuples voisins, mais des terres mystiques (bhûmis) qu'il faut maîtriser pour parvenir au salut. Les unificateurs du pays furent donc moins ses rois que ses héros religieux, historiques ou légendaires. Sa victoire universelle (digvijaya) assure à Camkara un empire sur les esprits plus sûr que la consécration des souverains par le sacrifice du cheval (açvamedha). Dirons-nous que la « catholicité » hindoue n'est pas de ce monde? Elle en fait partie, à coup sûr, par son apostolat de la compassion et, M. R. Mookerji le proclame en toute justice, par son culte de la spiritualité. P. M.-O.

— Charles B.-Maybon. *Histoire moderne du pays d'Annam, 1592-1820* (Paris, Plon-Nourrit, 1920, in-8°, xiv-419 p.; prix : 30 fr.). — L'Annam, étudié dans ses croyances et ses mœurs indigènes par le P. Cadière, dans son histoire ancienne par M. H. Maspero, a trouvé en M. Charles B.-Maybon un narrateur de son histoire « moderne » et, à bref délai, espérons-le, de son histoire « contemporaine ». La période considérée ici s'étend depuis la restauration des Lê (1592), dynastie fondée au xve siècle, lors de l'élimination de la domination chinoise, mais en partie éclipsée par l'usurpation de la famille des Mac, jusqu'à la mort de Gia-long (Nguyen-anh) en 1820, premier souverain annamite protégé par la France, en vertu du traité de Versailles (1787). Ce laps de temps comprend d'une part l'activité de la famille des Trinh au Tonkin, de celle des Nguyen en Cochinchine, puis la révolte des Tay-son; de l'autre l'action des missions jésuites et autres, ainsi que des entreprises commerciales européennes. Les deux facteurs, qui, jusque-là, demeuraient dans une certaine mesure étrangers l'un à l'autre, en viennent à s'associer à partir d'un épisode non moins significatif que dramatiquement saisissant : l'assistance accordée par Pigneau de Behaine au dernier rejeton des seigneurs de Cochinchine, traqué par les rebelles victorieux. La seconde moitié du livre se trouve ainsi consacrée à l'étude du concours que ces deux personnages se prêtèrent l'un à l'autre, en une collaboration qui aboutit à cette ère dite de Gia-long, où s'inaugure une dynastie impériale, où s'organise une grande œuvre administrative, où s'exerce, sous les auspices d'un monarque indigène supérieurement doué, l'influence de la France. Pour la première fois, cette histoire se trouve écrite par un érudit également apte à tirer parti de nos documents officiels et des chroniques annamites, des archives des missions ou des compagnies commerciales ou des récits de voyageurs, bref de toutes les sources dont l'énumération compose la *Bibliotheca Indosinica* de M. H. Cordier, que tout désignait pour préfacer le présent ouvrage. De telles publications consacrent à distance et sur un autre plan l'œuvre de l'évêque d'Adran

et de Francis Garnier : il est heureux que les Français n'aient pas laissé à d'autres le mérite de conquérir à la science historique la connaissance d'un pays qu'ils ont assumé la tâche de guider dans la poursuite de ses destinées. P. M.-O.

— F. S. Couvreur. *Géographie ancienne et moderne de la Chine* (Hien-hien, impr. de la Mission catholique, 1917, in-8°, 425 p.). — Le présent ouvrage est la dernière publication du P. Couvreur, qui l'avait préparé de longue date et y mit la dernière main à quatre-vingt-deux ans, avant de s'éteindre deux années plus tard, en 1919. L'infatigable travailleur, auquel nous devons, entre autres travaux, un excellent dictionnaire chinois-français et de sûres traductions des classiques (les *Quatre Livres*, le *Cheu King*, le *Chou king*, le *Li ki*, le *I li*, le *Tch'ounn ts'iou* et le *Tso tchouan*), a fait, cette fois encore, œuvre de grande utilité en compilant ce répertoire des noms des provinces et des villes chinoises sous les différentes dynasties. On sait combien ont varié, à travers les vicissitudes d'une histoire agitée, souvent confuse, les désignations géographiques de l'Empire du Milieu et des régions avoisinantes, tantôt soumises, tantôt soustraites à son influence. En dressant des tables destinées à fixer des précisions, l'auteur a rendu un service des plus signalés. Ces tables sont obtenues : la première (p. 1 à 222) par le dépouillement du *Ta ts'ing i t'oung tcheu*, édité sous K'ien loung, réédité sous Kouang siu ; — la seconde (p. 223 à 227) par l'énumération des neuf provinces du grand Yu (cf. le chap. du *Chou king* intitulé *Tribut de Yu*) ; — la troisième (p. 229 à 266) par la consignation des noms géographiques du *Tch'ounn ts'iou* et du *Tso tchouan*. Un index alphabétique collige les noms qui figurent dans la première de ces tables, malheureusement sans établir les correspondances avec les deux autres. Des cartes exposent topographiquement le contenu de ces diverses tables.

Cette analyse montre ce qu'il faut et ce qu'il ne faut pas demander à ce volume. Le lecteur n'y trouvera pas un mot de description de nature à faire connaître la terre chinoise ou ses habitants. Il importe qu'à cet égard le titre ne fasse point illusion. Le livre apporte un répertoire de noms, les uns fort anciens, les autres relativement modernes, mais rien de plus; il n'a que le titre de commun avec la *Géographie de l'Empire de Chine*, par le P. L. Richard (Changhaï, impr. de la Mission catholique, 1905), qui énumère, sous leurs noms modernes, les préfectures, sous-préfectures et villes notables et fournit d'abondants renseignements sur les contrées, ainsi que sur les hommes. L'ouvrage du P. Couvreur est donc un travail non de géographie, mais d'érudition littéraire. Cependant, on se méprendrait d'une autre façon encore si l'on supposait qu'il exprime un effort de critique. Il consiste en un répertoire que s'est construit, pour son propre usage, le traducteur des chroniques de Lou et du *Chou king*. Mais il ne renferme aucune bibliographie, soit chinoise, soit européenne, et n'apporte aucun renseignement sur l'état actuel de la cri-

tique historique en ces matières. Quiconque voudra utiliser ce volume devra au préalable s'initier à l'histoire de la géographie chinoise en prenant connaissance de la décisive étude de Chavannes, *les Deux plus anciens spécimens de la cartographie chinoise* (*Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1903, t. III, p. 214-247). Il complétera cette initiation par le dépouillement des travaux parus depuis lors sous les auspices de notre École d'Extrême-Orient et trouvera quelques indications dans un bref article de G. Vacca (*Note sulla storia della cartografia cinese; Riv. geografica italiana*, t. XVIII, fasc. 3, 1911). On se mettra ainsi en mesure d'apprécier le degré exact de valeur et d'utilité d'un travail qui, malgré sa publication toute récente, doit trouver place dans l'intervalle entre le *Dictionnaire historique des villes de la Chine*, composé par Ed. Biot en 1842, et les recherches de la sinologie contemporaine. En situant l'ouvrage dans la série des œuvres de sinologie, nous ne prétendons nullement le présenter comme périmé dès son apparition : ce livre restera toujours à sa façon définitif, puisqu'il constitue un index géographique complet des classiques. Aussi bien l'entrée dans l'histoire ne consacre-t-elle pas une vie de savant telle que celle qui vient de finir après avoir grandement honoré la science française? — P. M.-O.

— Dr Attilio Focherini. *L'aurore d'un droit de la guerre chez les anciens Chinois* (Lausanne, Dupuis, 1918, in-8°, 38 p.). — Juriste adonné à l'étude du droit international, M. A. Focherini ne fait pas dans cet opuscule œuvre de sinologue. Il a relevé, dans un petit nombre de sources de seconde main, ou pour mieux dire presque exclusivement chez le P. de Mailla, des citations disparates relatives à la conception que se faisaient de la guerre les anciens Chinois; et il a conclu bien vite, de quelques déclarations antibelliqueuses ou humanitaires, que l'Empire du Milieu, dès les temps les plus anciens, « enseignait et pratiquait » certains « principes du droit de la guerre ».

L'exposé est vivant, et les textes cités doivent en effet être pris en considération, mais ils expriment un idéal dont la pratique est imputée à des souverains, pour une grande part légendaires, bien plutôt qu'un droit positif régissant les mœurs réelles. Les faits que M. A. Focherini eût été vraiment fondé à invoquer à l'appui de sa thèse, il les trouvera dans un récent ouvrage du Dr S. Tcheou-Wei, *Essai sur l'organisation juridique de la Société internationale* (Genève, Atar, et Paris, Crès, 1919) : ouvrage dont il appert que, pendant la longue anarchie qui sévit en Chine entre le Ve et le IIe siècle av. J.-C., différents conflits entre des royaumes rivaux furent conjurés par des arbitrages, dont une certaine procédure commençait à s'instituer. Le même livre rappelle aussi qu'au moyen âge il existait à Pékin une cour permanente de justice internationale, la « Haute-Cour extérieure », qui statua en mainte circonstance sur des différends entre des États vassaux de la Chine.

Une connaissance un peu plus étendue de l'histoire ou de la littérature des Célestes eût révélé à M. Focherini une contre-partie de l'humanitarisme, dont l'expression l'a séduit. A cette époque, dite des royaumes combattants, dont nous venons de faire mention, Wei-yang, dans son *Chang-tseu*, préconise le militarisme, qui faisait la force du royaume de Ts'in, la Sparte chinoise. Quoique taoïste, Lu-pou Wei s'exprime en citoyen de cette nation militaire : la guerre, dit-il, même offensive, est légitime si elle tend à châtier un prince en révolte contre son suzerain ou devenu le tyran de son peuple. Cette conception « punitive » de la guerre, qui suppose au-dessus des États confédérés ou vassaux un fils du ciel, arbitre du monde, fut toujours la doctrine classique : elle justifiait la possession permanente d'une armée qui, comme celle de Rome, s'absorba dans une lutte toujours renouvelée contre les « barbares » menaçants, aux confins de l'Empire. Aussi, quoique la guerre ait été maudite par Lao-tseu et abhorrée par Confucius, le dieu de la guerre, Kouan-koung, n'a pas cessé d'occuper une place importante dans le panthéon chinois. — P. M.-O.

— Feng-Hua Huang. *Public debts in China* (New-York, Columbia University; Londres, Longmans, 1919, in-8°, 105 p.; « Studies in history, economics and public law », t. LXXXV, n° 2). — En décrivant sous ce titre l'histoire financière de la Chine contemporaine, M. Huang s'est efforcé de fournir une base positive à la politique économique de son pays, entravé dans son développement par l'obligation de verser à l'étranger des indemnités et des intérêts considérables, dont il se trouve grevé par la conclusion de nombreux emprunts à l'extérieur. La question financière paraît en effet devoir décider de l'avenir de la Chine, car la dépendance à l'égard de l'argent étranger risque de faire du pays une éternelle victime de compétitions internationales. La situation serait moins inquiétante pour un patriote, non pas, sans doute, car les exigences de la vie moderne s'y opposent, si l'État avait pu, comme avant 1842, n'avoir aucune dette publique, mais s'il avait réussi à emprunter principalement à l'intérieur de ses frontières. Malheureusement, la liquidation des frais de la guerre avec le Japon contraignit à des tractations avec les divers groupements politiques de l'Europe ; la construction des chemins de fer fut l'occasion de solliciter l'Amérique, et le Japon devient chaque jour plus gros créancier de la nouvelle République. Le livre n'intéressera pas que les Chinois. Il constitue un chapitre d'histoire économique qui ne pouvait être rédigé avec plus de compétence et de précise objectivité. Ajoutons que le lecteur français d'aujourd'hui y pourra puiser des renseignements sur les emprunts consentis au gouvernement chinois tant par la France que par les puissances centrales de l'Europe et trouver matière à réflexions sur la situation d'un peuple que la force des choses a mis, pour un temps au moins, dans la vassalité financière à l'égard d'autres nations. P. M.-O.

— A. Gérard. *L'Extrême-Orient et la paix* (Paris, Payot, 1919, in-16, 223 p.). — Ce volume constitue une suite de l'ouvrage antérieur : *Nos alliés d'Extrême-Orient* (1918), où M. A. Gérard traitait de la participation du Japon et de la Chine à la guerre mondiale en 1917 et 1918. Il expose, vus de haut, avec la double sérénité de l'historien moraliste et du diplomate, les événements que retrace, dans leur complexité touffue, le chapitre XIV de l'ouvrage de G. Maspero (*la Chine*, 2e éd., Paris, Delagrave, 1918), et dont M. J. Rodes, dans ses *Dix ans de politique chinoise* (Paris, Félix Alcan; l'avant-dernier volume, *la Fin des Mandchous*, parut en 1919), a scruté les origines. L'optimisme officiel et la réserve qui accompagnent inévitablement un exposé fait par celui qui fut tour à tour ministre de France à Pékin et ambassadeur à Tokio ne font point tort à la perspicacité de l'auteur, mais le dissuadent de critiquer, aussi vivement que le peuvent faire d'autres historiens, les événements et les hommes. Mais le lecteur s'en trouve dédommagé quand il rencontre dans l'ouvrage de fines analyses de l'esprit chinois (ch. III) et des études sur les hommes d'État de la Chine et du Japon modernes (IV et V). En ce qui regarde le présent et l'avenir immédiat, M. A. Gérard ne paraît pas très inquiet des différends sino-japonais; il estime que l'influence de l'Empire du Soleil Levant, de plus en plus prépondérante, n'empêchera pas la Chine de poursuivre ses destinées propres, de même, dirait-il volontiers, que l'hégémonie mongole ou mandchoue n'a pas entravé l'évolution de l'Empire du Milieu. Il se plaît à saluer dans la culture chinoise un idéal jusqu'à un certain point comparable à celui du monde gréco-romain (p. 92 et suiv.), et à fonder sur cette secrète affinité l'espoir de futures collaborations toujours plus intimes entre l'Orient et l'Occident. P. M.-O.

Histoire de Danemark.

— Johannes Steenstrup. *Le Slesvig*. Hommage du peuple danois aux armées alliées offert par l'Alliance française de Copenhague (Copenhague, Vilhelm Tryde, 1920, in-8°, 38 p.). — Plaquette tout à fait charmante qui contient le cri de reconnaissance d'un Danois envers les peuples qui ont libéré la partie danoise du Slesvig. On nous y raconte l'histoire de la région au nord de l'Eider, on nous y montre comment la partie méridionale en a été envahie peu à peu par l'élément allemand; mais, au nord, la langue danoise a toujours été parlée; la civilisation qui s'est développée dans le pays est une civilisation danoise; des habitants du Slesvig ont contribué à la gloire du Danemark, ainsi le peintre C.-V. Eckersberg, le sculpteur H.-V. Bissen, le journaliste Jens Jessen. Les Prussiens, depuis 1866, n'ont pas réussi à se rendre maîtres de ce pays. Le paysan du Slesvig a continué à cultiver la terre de ses aïeux, en a développé les richesses et, malgré les menaces allemandes, en est resté le maître. De jolies illustrations

ajoutent encore à la valeur de ces pages, écrites par l'historien des invasions normandes en France, qui connaît bien notre pays et éprouve pour lui une grande amitié. C. Pf.

Histoire d'Espagne.

— Sociedad de Estudios Históricos Castellanos. *Crónicas de antaño tocantes a la M. N. y M. L. villa — ciudad después — de Medina de Rioseco*, sacadas del archivo municipal por Mancio de Prado, y publicadas por Valencia Castañeda (Valladolid, 1915, in-8°, xii-238 p.). — *Don Alvaro de Luna, según testimonios inéditos de la época* por León de Corral (Valladolid, 1915, in-8°, 122 p.). — *Documentos de la Iglesia Colegial de Santa María la Mayor (hoy Metropolitana) de Valladolid. Siglos XI y XII*, transcriptos por Don Manuel Mañueco Villalobos y anotados por Don José Zurita Nieto (Valladolid, 1917, in-8°, x-393 p.). — *Apuntes documentados sobre el año de la muerte del Conde Don Pedro Assurez y acerca de su sepultura, epitafio y aniversario en la S. I. M. de Valladolid*, por José Zurita Nieto (Valladolid, 1918, in-8°, v-121 p.). — Le premier volume de la Société des Études historiques de Castille est consacré à Medina del Campo, la ville des célèbres foires du nord de l'Espagne. Il s'agit, non d'une étude accompagnée de documents, mais de mémoires tirés des archives municipales, sans notes et sans références. On y apprend tout de même pas mal de choses. Comme le volume s'arrête au commencement du xviie siècle, l'auteur a voulu compléter les gouverneurs de Medina del Campo, en donnant sur les derniers almirantes de Castille quelques renseignements intéressants. Je ne vois pas qu'il ait eu connaissance du mémoire publié dans les *Memorias de la Academia de la Historia*, t. XII, par D. Césareo Fernández Duro. — Le second traite du fameux connétable Don Alvaro de Luna, décapité par D. Juan II de Castille. Un document, trouvé à Valladolid, du xvie siècle et se rapportant au marquis de Villena, cite un nombre important de témoignages concernant les diverses péripéties de la mort d'Alvaro de Luna. Naturellement, il en est de négligeables; mais l'ensemble a cependant une certaine valeur. — Les documents du xie et du xiie siècle de Sainte-Marie-la-Grande ont une véritable importance; il en est d'écriture visigothique et d'écriture française. Ils ont été bien commentés par D. José Zurita Nieto. Le fac-similé de la charte de 1129 par le comte Rodrigo Martínez Osorio est très curieux. — Nous devons au même D. José Zurita Nieto une note sur la sépulture du comte Don Pedro Assurez, publiée le jour du huitième centenaire de sa mort. M. Nieto y discute l'opinion des anciens érudits espagnols et conclut à l'existence de la sépulture et de l'épitaphe dans l'église de Sainte-Marie-la-Mayor de Valladolid.

A. M.-F.

— *Origen y vicisitudes de los titulos profesionales en Europa*,

especialmente en España. Discurso leido ante la Real Academia de la Historia, por D. Eduardo Ibarra y Rodriguez (Madrid, 1920, in-4°, 132 p.). — M. Ibarra a entrepris une étude sur les guilds (titre industriel) et les grades universitaires (titre universitaire), dans son ensemble et plus particulièrement en Espagne. Il montre une très sérieuse compétence pour les pays étrangers à l'Espagne et une plus grande encore pour son pays propre, dont il critique les derniers décrets relatifs à l'instruction publique. Une nécrologie de D. Eduardo de Hinojosa y Naveros, correspondant de l'Institut de France, né à Alhama (Grenade), le 25 novembre 1852, que remplace M. Ibarra, donne encore plus de prix à son discours. A. M.-F.

— *Biblioteca de la Excma Diputación de Viscaya.* Ensayo de un Catálogo de la Sección Vascongada por Darío de Aretio con un prólogo de Don Carmelo de Echegaray. Autores (Bilbao, 1919, in-8°, 455 p.). — C'est un essai d'une bibliographie basque, formée par noms d'auteurs. A l'énoncé du titre, font suite le nombre de pages, le format, les mentions dans d'autres catalogues, par exemple Vinson, Allende Salazar, Sorarrain, etc. Les ouvrages, comme la *Biblioteca basconcada*, qui contiennent cinquante-deux fascicules, ont été détaillés. Il faut louer la Diputación de Viscaya du soin qu'elle a mis de former cette bibliographie. A. M.-F.

— Luis Carretero. *La cuestión regional de Castilla la Vieja. El regionalismo Castellano* (Segovia, Ant. San-Martin, 1918, in-8°, xi-446 p.; prix : 5 pesetas). — Le mouvement régionaliste ne se limite pas en Espagne à la Catalogne et aux provinces basques; il y a aussi un régionalisme castillan. La vieille Castille, notamment, désirerait reconstituer sur une base nouvelle son ancienne autonomie. M. Carretero recherche dans son livre quelles sont les contrées qui se rattachent à la vieille Castille; il décrit les traits caractéristiques des habitants, les coutumes et les institutions, l'état économique et financier de la région. Les aspirations des vieux Castillans sont plus modérées que celles des Catalans; elles n'aboutissent ni au nationalisme ni au séparatisme. Elles réclament une plus grande décentralisation au profit de la commune, du district, de la province et de la région. Enclavé entre la Biscaye et les Asturies, Santander est le port naturel de la Castille. Ce n'est pas une ville basque ni asturienne, mais castillane. Les « hidalgos » de la montagne de Santander (le romancier José de Pereda par exemple) exagèrent le particularisme local en distinguant la Cantabrie ou la Numancie de la vieille Castille. En somme, les mêmes provinces qui constituèrent autrefois le royaume de vieille Castille doivent se fédérer aujourd'hui pour former la région du même nom; mais, tout en observant les lois de l'histoire et de la géographie, il convient de respecter dans le groupement qui se prépare la volonté des populations participantes. J. R.

— José M. de Pereda. *Dans la montagne* (*Peñas arriba*). Tra-

duction de MM. H. Collet et M. Perrin. Préface de M. René Bazin (Paris, Delagrave, 1918, in-16, 337 p.; prix : 4 fr. 55). — Ce roman mérite d'être signalé aux lecteurs de cette revue, car c'est une peinture fidèle du gentilhomme campagnard d'Espagne dans la seconde moitié du XIXe siècle. L'auteur est un régionaliste convaincu ; pour lui, centralisation est presque synonyme de corruption ; les petits bourgs de la montagne sont d'après lui la partie la plus saine du pays. L'aristocratie montagnarde de la province de Santander et des sources de l'Èbre a conscience de sa mission : rester à sa maison des champs pour s'occuper du bien-être des paysans et pratiquer à leur égard une charité intelligente. L'historien de la société castillane puisera dans le livre de M. de Pereda une foule de détails curieux sur la vie pastorale dans la sierra cantabrique, le plan uniforme des maisons, la vigueur de la race, son attachement au terroir, sur les cabanes des bergers ou hivernals bloquées par les neiges, sur la chasse à l'ours, sur les repas funéraires, véritables banquets ouverts à tous les amis du défunt. Dans les mœurs patriarcales de la gentilhommière, la veillée quotidienne joue un rôle capital. Cultivateurs de maïs et fabricants de sabots, les paysans se réunissent chaque soir dans la cuisine du seigneur de la vallée; pendant que la conversation va son train, chacun occupe ses mains à une petite industrie : décoration de sabots, fabrication de colliers de bois, d'étuis de pierre à aiguiser, de seaux à lait également en bois. Les veillées des femmes ont lieu à part ; le travail du bois y est remplacé par le filage au rouet. A noter un trait d'analogie entre ces montagnards et les paysans de France. Pour ces Cantabres, tout château fort est l'œuvre des Maures ; nos paysans disent des Sarrasins. En somme, la seigneurie dépeinte par Don José laisse l'impression d'une petite république patriarcale où le seigneur est moins le maître que le père. Cette organisation rappelle d'assez près celle qui a été décrite par M. le marquis de Vogüé dans son livre si remarquable sur « Une famille vivaroise ». J. R.

Histoire des États-Unis.

— Robert Underwood Johnson. *Collected poems, 1881-1919* (New-Haven, Mass., Yale University Press; Londres, Oxford University Press, 1920, in-8°, XIV-529 p.; prix : 4 dollars). — Ce recueil de poèmes devra être noté par les historiens de la Grande Guerre. D'abord il fait connaître et apprécier un patriote serbe, le plus grand peut-être des poètes serbes au XIXe siècle, Iovan Iovanovitch Zmai. Ensuite on y trouve des poèmes sur la guerre elle-même, sur Joffre et la Marne, sur la venue des Américains en France et l'enthousiaste réception qui leur fut faite à Paris; sur l'Italie après Caporetto, etc. A verser au dossier déjà si volumineux de l'amitié franco-américaine. Les volumes d'où sont tirés ces poèmes étant épuisés, c'est comme une nouvelle édition que nous en apporte le présent recueil. Ch. B.

— C. R. Fish et W. Notenstein. *Short bibliography of american history* (Londres, « The historical Association », fasc. 48, janvier 1920, in-8°, 9 p.). — On lit dans l'introduction : « Cette bibliographie s'adresse aux étudiants anglais qui abordent l'histoire d'Amérique en Angleterre, ainsi qu'aux lecteurs anglais. Les renvois sont faits, en conséquence, uniquement aux sources accessibles en Angleterre, ainsi qu'aux ouvrages les plus récents et les plus utiles. » Les étudiants et les lecteurs français en retireront un égal fruit. Pour une plus ample information, on devrait recourir au *Guide to the study and reading of american history* publié en 1912 par MM. Channing, Hart et Turner. Ch. B.

Histoire de France.

— Wacyf Boutros-Ghali. *La tradition chevaleresque des Arabes* (Paris, Plon, 1919, in-8°, 300 p.). — Les mœurs des chevaliers français ont subi sans doute l'influence des Arabes, avec lesquels ils ont vécu en contact pendant les croisades et en Sicile. Mais il y a loin de là à affirmer que la chevalerie arabe a contribué à la formation de la chevalerie française. Il faudrait d'abord démontrer l'existence d'une institution de ce genre chez les Arabes ; l'auteur nous parle sans doute de mœurs chevaleresques communes à « tout un peuple », mais il ne nous apporte pas la démonstration precise que nous attendons. La documentation est elle-même insuffisante et ne repose guère que sur des ouvrages vieillis ou sans valeur comme ceux de Barthélemy Saint-Hilaire, d'Ampère ou de Chateaubriand ! Ce livre ne mériterait donc pas de retenir notre attention, si son auteur, par sa connaissance approfondie de l'Orient, ne nous donnait pas par ailleurs une étude très documentée sur la civilisation morale des Arabes. R. D.

— H. F. Stewart. *La sainteté de Pascal* (Paris, Bloud, 1919, in-16, xix-213 p.). — Un pasteur anglican du xviiie siècle, John Hulse, « personnage singulier, mélomane et atrabilaire », ayant rompu avec sa famille, légua toute sa fortune à l'Université de Cambridge, avec charge d'organiser annuellement dans l'église universitaire un système de conférences destinées à montrer la vérité et l'excellence du christianisme et confiées à « quelque clergyman savant et ingénieux » que devait désigner un comité social. L'ingénieux et savant clergyman a été en 1915 H. F. Stewart, un pascalisant de vieille date, qui n'a cru pouvoir mieux répondre aux intentions du fondateur qu'en parlant sur saint Pascal et en exposant tour à tour sa biographie, ses polémiques, son système doctrinal et sa religion personnelle. Ses conférences, publiées par lui avec des notes et plusieurs appendices, viennent d'être traduites en français par M. Georges Roth et présentées au public par un avant-propos de M. Émile Boutroux qui les déclare « profondes et édifiantes » et qui explique qu'un homme qui prend la vie au sérieux « ne saurait se contenter de considérer Pascal en érudit..., mais doit

s'offrir docilement à l'influence bienfaisante de cette grande âme qui approcha de la sainteté ».

L'exposé est à la fois documenté et vivant. Il aura sans doute du succès. Il n'en appelle pas moins de sérieuses réserves. Qu'on dise, si l'on veut, que Pascal fut un saint janséniste. Rien ne sera plus juste, car il a excellemment réalisé l'idéal de Jansénius et, s'il s'est trouvé en conflit sur la fin de sa vie avec les Messieurs de Port-Royal, comme M. H. F. Stewart le note avec insistance pour conclure qu'il ne pensait plus comme eux, c'est tout simplement parce qu'il leur reprochait de ne point rester fidèles à leur programme et d'abandonner la cause de l'*Augustinus* en souscrivant le formulaire qui condamnait la pensée même de son auteur. Mais cette sainteté, qu'il est de mode aujourd'hui d'admirer, n'est point celle de l'Église. On s'en apercevrait si l'on s'avisait d'introduire un procès en bonne et due forme devant la cour de Rome. Les miracles des conversions récentes ne suffiraient point à faire oublier les vieilles dissidences. Pascal s'accorde moins encore avec l'esprit moderne. On a vraiment trop dit qu'il a su harmoniser en lui les trois vies des sens, de l'esprit et du cœur. En réalité, il les a systématiquement comprimées. Il faisait si peu de cas de la première qu'il portait à nu sur sa chair une ceinture de fer garnie de pointes à l'intérieur, sur laquelle il donnait, de temps en temps, des coups de coude pour en redoubler les piqûres. Il s'est tellement détaché de la seconde qu'il en est arrivé à ne plus apprécier les sciences pour elles-mêmes et à écrire que les mathématiques ne valent pas une heure de peine. Il n'a pas agi autrement pour la troisième, car il s'est dépris à Port-Royal de ses plus chères affections. Il a protesté contre l'attachement qu'on lui témoignait et, consulté sur le mariage de sa nièce, il a répondu, après avoir pris l'avis de « ces Messieurs », que l'engager dans cette voie serait commettre « une espèce d'homicide et comme un déicide ». Les grandes intelligences sont capables de grandes erreurs. Pascal l'a bien montré. Chez lui, la « nature », dont il a tant médit, s'était montrée prodigue de ses dons; la « grâce » janséniste a tout vicié. P. A.

— F. Martin-Ginouvrier. *Piarron de Chamousset, fondateur de la « Poste de ville » sous Louis XV* (Paris, Champion, 1920, in-8°, 32 p.). — Agréable brochure, joliment illustrée, où l'on nous parle de Chamousset non seulement comme l'homme pratique qui, en 1758, obtint des lettres patentes l'autorisant à établir une « petite poste » à Paris — opération qui réussit au point qu'en 1761 le gouvernement lui retira son privilège — mais comme l'homme de bien qui fut autorisé par Choiseul à réorganiser les hôpitaux de campagne, qui préconisa une sorte de Croix-Rouge, ouvrit des crèches pour les nourrissons, imagina une « maison d'association » pour les malades. Belle figure de philanthrope au siècle qui vit introduire le mot « bienfaisance » dans la langue française. Ch. B.

— R. P. Duclos. *Histoire du protestantisme français au Canada et aux États-Unis* (Paris, Fischbacher, [1919], 2 vol. in-8°, 394 et 338 p.; prix : 12 fr.). — Fidèles aux conseils de Coligny et après quelques tentatives infructueuses, des huguenots, originaires de la Normandie, s'établissent en Amérique sous le règne de Henri IV. Quoique privés de rapports avec leurs coreligionnaires de la métropole, malgré les effets de la Contre-Réformation et en dépit des persécutions dont ils sont l'objet après la révocation de l'Édit de Nantes, ces « religionnaires » subsistent, se multiplient, et après 1834 prennent un essor nouveau. L'auteur, qui a été associé à cette résurrection, décrit longuement comment, sous les auspices de la « Société des missions de Lausanne », des pasteurs, des professeurs, des conférenciers ont pu rétablir les églises de langue française, ruinées au XVIIIe siècle par les Jésuites, fonder des écoles, créer des collèges, entretenir des chaires dans l'Université et organiser une multitude d'œuvres philanthropiques. Le chapitre consacré au Père Chuquet et aux admirables résultats de sa campagne antialcoolique est particulièrement instructif. Une légion de photographies illustre les deux volumes. On aurait seulement aimé que le R. P. Duclos mît un peu plus d'ordre dans les détails qu'il nous donne, ce qui aurait accru l'intérêt de son travail si compact et par trop touffu. Ch. D.

— Dans le Bulletin de l'*Association franco-écossaise* pour les années 1918 et 1919 (Cahors, impr. Couestant, 1919, in-8°, 64 p.), on pourra lire un certain nombre de détails sur la garde écossaise en France, soit dans le rapport de M. le pasteur J. Pannier (où est reproduite une miniature de J. Fouquet vers l'an 1452), soit dans le discours prononcé par M. Raymond Poincaré quand il fut installé comme recteur d'université à Glasgow, le 13 novembre 1909, soit dans plusieurs documents donnés en appendice. Deux lettres de Sir Thomas Edmonds, ambassadeur en France, datées de 1612 et 1613, sont publiées ici pour la première fois. Ch. B.

— Henri Welschinger. *L'alliance franco-russe; les origines et les résultats* (Paris, Félix Alcan, 1919, in-12, 298 p.; prix : 5 fr., plus 20 % de majoration temporaire). — Ce livre est le dernier ouvrage de M. Welschinger; il venait d'en corriger les épreuves quand la mort l'a frappé. La publication du *Livre jaune* sur l'alliance franco-russe avait provoqué, le 26 septembre 1918, à la Chambre, une discussion où cette alliance avait été vivement attaquée et un rapport de M. Margaine.

M. Welschinger a consacré une partie de son livre à l'analyse et à la publication des documents contenus dans le *Livre jaune*. Il s'attache à démontrer que l'alliance franco-russe a été surtout une alliance pacifique, qu'elle écartait cette guerre subite et meurtrière que d'autres n'ont pas craint de déchaîner, que la Double-Entente n'avait, à aucun degré, les défauts évidents de la Triple-Alliance.

La première partie de l'ouvrage comprend l'historique de l'alliance

et des négociations qui la précédèrent et examine ce qu'il faut penser de ce que des renseignements récents nous ont révélé sur le traité de Bjoerkoe, signé secrètement entre Nicolas II et Guillaume II. La deuxième partie, consacrée à la reproduction des documents diplomatiques et papiers secrets russes compris dans le *Livre jaune* de 1918, est un commode instrument de travail. L'ouvrage se termine par divers appendices utiles, relatifs à la divulgation des papiers secrets russes, au rapport de M. Margaine, etc.

A la bibliographie qui clôt le volume il conviendra d'ajouter les articles publiés par M. Izvolski dans la *Revue des Deux Mondes* en 1919 (1er juin, 1er juillet, 1er novembre), en 1920 (1er janvier). — E. D.

— M. Henri Aragon, à qui l'on doit de savants ouvrages sur les fouilles de Castel-Roussillon, a fondé en juin 1919, sous le titre de « Bulletin historique des Pyrénées-Orientales », une revue mensuelle dans laquelle chaque étude reçoit une pagination spéciale, de manière à former au bout d'un certain temps une brochure indépendante et complète. Nous signalerons quelques-unes de ces études qui sont toutes l'œuvre de l'actif directeur : *le Jeu du ballon chez les anciens* (Perpignan, impr. catalane de J. Comet, 1919, in-8°, 16 p.). Citations d'auteurs grecs et latins touchant l'emplacement, l'aménagement des locaux, les règlements, le capitaine, l'arbitre. *Une rue de Perpignan en 1807* (Ibid., 8 p.). La rue Saint-Christophe n'était qu'un coupe-gorge et un cloaque infect, ce qui obligea les gens du quartier à la faire fermer par une porte vers 1760. *Organisation de la compagnie des pompiers de Perpignan* (Ibid., 30 p.). Les premiers règlements sont du 30 mars 1791 ; mais la création de la compagnie est du 3 décembre 1793. *Projet de monument à Robespierre sur le pic du Canigou* (Ibid., 12 p.). Un proscrit du 2 décembre 1851 proposa l'érection d'une tour ronde destinée à recevoir les noms de Robespierre et des montagnards. « Ce monument sera le phare du Midi révolutionnaire. » *M. Héron de Villefosse et les fouilles de Ruscino* (Ibid., 8 p.). L'éminent conservateur du Louvre s'était particulièrement intéressé à ces fouilles. C'est grâce aux subventions qu'il leur fit allouer que les recherches ont pu continuer. *Saint-Jean-Pla-de-Corts historique et pittoresque* (Perpignan, J. Comet, 1920, in-8°, 47 p.). C'est un village de la vallée du Tech dont le château fut résidence royale. Renseignements sur la guerre de Catalogne (1674), Schomberg et les miquelets, le four banal, la culture du chanvre, la corvée, la constitution de la municipalité sous la Révolution, la garde nationale. Il serait souhaitable que, malgré la crise actuelle, M. Aragon pût continuer ses intéressantes publications. J. R.

— Jean Régné. *Les Autrichiens dans l'Ardèche en 1814 et 1815* (Privas, chez l'auteur, 22, cours du Temple, 1919, in-8°, 80 p.). — Au cours des événements qui marquèrent la chute définitive de l'Empire, le département de l'Ardèche fut occupé à deux reprises par les troupes

autrichiennes : d'abord en mars-avril 1814, puis du 25 août à la mi-octobre 1815. Ce séjour a laissé une impression profonde dans l'âme populaire, comme en témoignent tant de récits romanesques qui circulent encore aujourd'hui dans le pays et qui relatent les excès, les rapines et les violences exercés par les alliés et les vengeances, parfois sanglantes, que les habitants surent en tirer. Mais la réalité ne fut point si cruelle et M. Jean Régné nous le montre excellemment dans cette brève et précise étude où il met en œuvre des documents officiels, des annales contemporaines et des journaux intimes. Sans doute, il y eut des réquisitions nombreuses et souvent vexatoires (les soldats autrichiens mangeaient énormément et se gavaient surtout de lard); il y eut des déprédations (par exemple le cambriolage du château de Perraud, où des officiers, mêlés aux soldats, pillèrent la cave et vidèrent les armoires, emportant treize chemises fines et huit robes en soie). En 1815, les vols semblent plus fréquents, le ressentiment des habitants est plus vif : au Cheylard, le voiturier Bonnet assomme un militaire autrichien qui l'a provoqué. Mais de pareils épisodes sont exceptionnels et dans l'ensemble l'envahisseur n'a commis aucune de ces atrocités qui, en d'autres régions, soulevèrent les paysans contre les Prussiens et les Cosaques. Au surplus, l'occupation de l'Ardèche fut courte; elle se borna, en 1814, à la partie septentrionale du département et, en 1815, laissa de côté presque tout l'arrondissement de Largentière. D'autre part, elle fut adoucie par l'attitude ferme et digne des administrateurs et notamment du préfet d'Indy (un ancêtre du célèbre compositeur) qui, refusant au commandant autrichien de Viviers de loger les troupes au séminaire, sut affirmer hautement que « la force ne légitime pas toujours le droit ».

En appendice, M. Jean Régné nous donne : 1° une liste alphabétique des communes de l'Ardèche qui subirent en 1815 le passage ou les réquisitions des troupes autrichiennes; 2° le texte de vingt-quatre documents particulièrement intéressants empruntés aux archives départementales (séries M et R). L. V.

— René Fage. *De la forme primitive du nom de Tulle* (Brive, impr. de « la République », 1919, in-8°, 24 p.). — De nombreux témoignages attestent que, du xe siècle au xiiie, la forme de ce nom fut, ainsi que l'avait dit Baluze, *Tutela;* c'est seulement à partir de 1180 que l'on constate et que finit par prévaloir celle de *Tutella.* En langue vulgaire, ce nom se présente indifféremment sous les deux formes *Tuela* et *Tuella*, d'où le français *Tuele* et *Tuelle;* puis, dans la seconde moitié du xve siècle, *Tule* ou *Tulle.* Aux philologues d'expliquer le passage de la forme latine et classique à la moderne.

Ch. B.

— C. Piton. *Le château de La Couharde* (Paris, Gautherin, imprimeur-typographe, 1919, in-8°, 71 p.). — Documents sur l'histoire de la seigneurie de La Couharde depuis le xvie siècle, possédée aujour-

d'hui par M. Ernest May, et notice historique sur le territoire du village situé sur la lisière de la forêt d'Yveline, dans la juridiction des seigneurs de Montfort-l'Amaury. En appendice, vingt et une pièces justificatives allant de 1635 à 1890. Comme dans la plupart des travaux publiés par l'auteur, qui se plaisait à ces études minutieuses d'histoire locale et dont le persistant labeur a souvent été récompensé par de jolies trouvailles, les faits sont présentés un peu pêle-mêle; mais on y peut toujours faire quelque butin; *erat quod tollere velles.*

Ch. B.

Histoire de Grande-Bretagne.

— R. B. Mowat. *A new history of Great Britain.* Part I : From the roman conquest to the death of Queen Elizabeth (Oxford, University Press, 1920, in-18, 299 p.; prix : 3 sh. 6 d.). — Résumé de l'histoire d'Angleterre agréable à lire, illustré avec une intelligente sobriété, bien imprimé sur bon papier (ce qui, chez nous, commence à devenir honteusement rare), œuvre d'un historien de profession qui connaît bien les sources et la bibliographie, mais qui ne montre pas son érudition. A l'index, aux noms propres auraient dû être joints les noms de choses; dans les précis qu'on leur met entre les mains, les écoliers doivent pouvoir retrouver les endroits où les institutions leur sont enseignées; les hommes et les batailles ne sont qu'une partie de l'histoire.

Ch. B.

— P. Studer. *The Study of Anglo-Norman*, inaugural Lecture delivered before the University of Oxford on 6 February 1920 (Oxford, Clarendon Press, 1920, in-8°, 28 p.). — Cette leçon d'ouverture du jeune et actif titulaire d'une chaire nouvellement créée est plus substantielle que ne le sont souvent les morceaux de ce genre. M. Studer montre d'abord qu'il n'y a pas de raison pour renoncer, pour le français importé en Angleterre, à la traditionnelle appellation en faveur d'une autre (anglo-français par exemple); il soutient ensuite, en se fondant sur les travaux les plus récents, que l'anglo-normand était non un jargon, mais une langue d'une relative régularité (peut-être y avait-il lieu d'ajouter que la décadence en fut très rapide et que, à partir du milieu du XIVe siècle, la correction avec laquelle il est écrit, dans les milieux où on s'y attache par tradition ou snobisme, est étroitement liée à la culture de l'auteur); il proclame la dette immense de la littérature du moyen-anglais vis-à-vis de la littérature anglo-normande et il termine par un chaleureux appel aux travailleurs anglais qui ont trop négligé un champ d'études fécond et présentant pour eux un intérêt vraiment national.

A. J.

— Isobel D. Thornley. *England under the Yorkists, 1460-1485*, illustrated from contemporary sources (Londres, Longmans, Green et Cie, 1920, in-8°, VIII-280 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — Nous avons déjà signalé le volume de Miss Dorothy Hughes qui, dans la collection

dirigée par M. Pollard, a traité de l'Angleterre au temps de Chaucer (*Rev. histor.*, t. CXXIX, p. 352). Ici, le plan est le même : les extraits des sources contemporaines sont répartis en quatre livres pour l'histoire politique, constitutionnelle, ecclésiastique, économique et sociale, un cinquième livre étant consacré à l'Irlande. Les extraits, bien choisis, sont traduits quand l'original est en latin ou en français; ceux qui sont rédigés en anglais sont conservés dans leur forme ancienne. L'introduction est un guide nécessairement sommaire mais instructif, notamment en ce qui concerne les principaux fonds du P. Record Office. Quand on fait des emprunts aux *Fœdera* de Rymer, il faut toujours se défier de la graphie des noms de lieux qui ont été parfois mal lus. Picquigny, ville où fut conclu le traité de 1475, a été toujours imprimé *Pequigny*, forme inconnue de la toponomastique française. Le présent travail est très méritoire. Ch. B.

— Percy H. Osmond. *The mystical poets of the English church* (Londres, S. P. C. K., 1919, in-8°, xi-436 p.; prix : 12 sh. 6 d.). — Ceci n'est pas une étude sur les poètes mystiques et leurs œuvres qui aurait pu mettre en lumière soit la nature propre du mysticisme, soit son influence sur la vie sociale et religieuse, c'est une anthologie des poètes mystiques de l'Angleterre depuis le xie siècle jusqu'à nos jours. La période médiévale est expédiée en un bref chapitre de seize pages où quelques fragments de poésies anglo-saxonnes, anglaises ou latines sont traduits en anglais moderne. Avec le chapitre ii nous arrivons tout de suite à Edmond Spenser, l'auteur de *The faerie Queene*, et l'ouvrage se termine sur le nom de Miss Evelyn Underhill, dont le *Book of verses* est de 1916. Les notices sur chacun des poètes dont on fait connaître les œuvres sont réduites à la plus simple expression. C'est surtout un livre d'édification; mais il se termine par une bibliographie et un index. Ch. B.

— J. R. Tanner. *Samuel Pepys and the royal navy* (Cambridge, at the University Press, 1920, in-8°, 83 p.; prix : 6 sh. 6 d.). — En 1903, M. Tanner a publié pour la « Navy Records Society » le catalogue des manuscrits provenant de S. Pepys à qui revient, comme on sait, l'honneur d'avoir réorganisé la marine royale d'Angleterre après la restauration des Stuarts. En 1919, il fut chargé d'un cours libre (comme nous dirions, mais cours non gratuit) sur l'histoire militaire et navale. La connaissance approfondie des choses de la marine qu'il avait puisée dans la masse aussi intéressante que variée des papiers recueillis par Pepys, soit pendant sa longue administration, soit pour les travaux qu'il composa ou qu'il se proposait de publier sur l'histoire de la marine, lui a permis d'écrire sur l'organisation de cet important service, les finances, l'approvisionnement de navire en vivres, canons et projectiles, quatre chapitres des plus instructifs. Il a fourni la preuve que Pepys, depuis longtemps connu par son « Journal » des années 1659-1669, si plein de détails piquants sur la cour

de Saint-James, fut, dans son département officiel, un très utile serviteur de son pays. Ch. B.

— J. Holland Rose. *Naval history and national history* (Cambridge, at the University Press, 1919, in-8°, 46 p.; prix : 4 sh. 6 d.). — M. Rose, l'éminent historien de l'époque napoléonienne, ayant été nommé professeur d'histoire navale à l'Université de Cambridge, a fait sa leçon d'ouverture à Cambridge le jour anniversaire de Trafalgar en 1919. C'est cette leçon, imprimée en beaux caractères sur beau papier, que nous annonçons. M. Rose y montre le grand défaut de la plupart des livres anglais consacrés à l'histoire de la marine : ils se sont trop exclusivement renfermés dans l'étude des faits relatifs soit à la technique, soit aux opérations navales, sans montrer le lien nécessaire qui rattache l'histoire navale à l'histoire générale de l'Angleterre; étudier l'une sans avoir constamment l'attention fixée sur l'autre, expose l'historien aux plus grandes erreurs. Il y a tout lieu de croire que le nouvel enseignement confié à M. Rose sera heureusement fécondé par la connaissance approfondie qu'il possède de l'histoire diplomatique et militaire des derniers siècles. Ch. B.

— Cardinal Gasquet. *Great Britain and the Holy See, 1792-1806* (Rome, Desclée, 1919, in-8°, 59 p.). — Comme l'indique le sous-titre, cette brochure est un chapitre de l'histoire des relations diplomatiques entre l'Angleterre et Rome de 1792 à 1806; plus exactement c'est une analyse de la correspondance échangée entre le cardinal Erskine, envoyé du pape à la cour de Georges III, avec Sir John Hippisley, agent du gouvernement anglais auprès du Saint-Siège, correspondance qui a été récemment retrouvée dans les archives du Vatican. L'historien devra tenir grand compte de ces documents, qui intéressent aussi indirectement la France. Le lecteur français ne se laissera pas arrêter par certains passages de l'introduction pareils à celui-ci : « La République française fut proclamée le 2 septembre 1792; immédiatement après, la Convention nationale donna sa sanction au massacre de centaines de personnes à Paris et ailleurs... Le 8 février 1793, commença la grande guerre qui était destinée à durer jusqu'au 7 juillet 1815. » Il y a dans ces quelques lignes à peu près autant d'erreurs que de mots; mais c'est le corps même de la brochure qui intéresse l'historien. Ch. B.

— Viscount Haldane. *Before the war* (Londres, Cassel; prix : 7 sh. 6 d.). — Livre à lire : Lord Haldane a été vilipendé comme germanophile et il est vrai qu'avant la guerre il avait la plus grande admiration pour l'Allemagne; mais il en appelle d'une condamnation prononcée contre lui par des publicistes incomplètement informés. Ses actes et ses paroles prouvent au contraire qu'il eut pleine conscience des dangers que faisait courir à la paix du monde l'orgueil militarisme de l'Allemagne; quand il raconte ses deux visites à Berlin en 1906 et en 1912, et qu'il rapporte ses conversations avec le

Kaiser à Windsor en 1907, il nous livre des documents humains de première importance. Ch. B.

— H. F. WESTLAKE. *Westminster; a historical sketch* (Londres, Society for promoting christian knowledge. « The story of the english towns », 1919, in-12, 124 p.; prix : 3 sh. 6 d.). — Esquisse rapide et substantielle, du moins en ce qui concerne la topographie de la ville et ses institutions. Comme le rappelle à propos l'auteur, « Londres était la cité du commerce, Westminster celle de la cour »; aussi un chapitre tout entier (le quatrième) est-il consacré au séjour des rois; mais à côté du roi siégeait aussi le Parlement et cette autre colonne de l'État anglais paraît à peine dans le livre de l'érudit chanoine. Des illustrations bien choisies et surtout trois plans, dont un représentant l'enclos de l'abbaye, permettent de suivre l'histoire de cette ville aujourd'hui englobée dans la « plus grande » Londres. Ch. B.

— William FOSTER. *A guide to the India office record, 1600-1658* (Londres, Eyre et Spottiswoode; prix : 2 sh.). — Manuel indispensable pour guider les recherches dans l'étude des rapports entre l'Angleterre et le futur empire des Indes.

— *Bibliography of English economic history* (fasc. 33, publié par « The historical Association », mai 1920, 5 p.). — Nouvelle édition, revue et qui rendra des services. Elle contient presque uniquement des ouvrages écrits en anglais; quelques allemands, un seul français : la *Révolution industrielle au XVIIIe siècle*, par Paul MANTOUX Pour chaque ouvrage, on indique l'éditeur et le prix, jamais l'année.

— Dans la collection « Helps for students of history », publiée par la S. P. C. K., ont paru les brochures suivantes : n° 22 : R. A. ROBERTS : *The reports of the historical manuscripts Commission* (91 p.; prix : 2 sh. 6 d.), très utile bibliographie des 156 volumes dont se compose actuellement cette importante collection, si pleine de documents variés, précédée d'une rapide histoire de la Commission depuis ses origines en 1870 et terminée par un Index. — N° 24 : John William ADAMSON : *A guide to the history of education* (47 p.; prix : 8 d.), histoire très sommaire de l'instruction publique, surtout en Angleterre, avec une bibliographie d'un caractère plus éclectique. — N° 25 : W. F. REDDAWAY : *Introduction to the study of prussian history* (32 p.; prix : 6 d.), histoire, langue et littérature.

Dans la collection « Texts for students », ont paru les n°s 15 : *The code of Hammurabi*, par Percy HANDCOCK (46 p.; prix : 1 sh.), et 16 : A. WEINER : *Select passages illustrating commercial and diplomatic relations between England and Russia* (76 p.; prix : 1 sh. 6 d.); la bibliographie ne contient que des ouvrages en anglais. Ch. B.

— *Oxford University Press. General Catalogue, 1920* (Londres,

Humphrey Milford, 479 et 112 p.). — Nous avons signalé, t. CXXV, p. 393, la première édition de ce Catalogue général; la seconde, annoncée aujourd'hui, contient tous les livres mis en vente par le célèbre établissement jusqu'au 31 décembre 1919. La table alphabétique, paginée à part, peut être vendue séparément. Ch. B.

Histoire de Hongrie.

— J.-V. Papp et J. Erdélyi. *Les Magyars peints par eux-mêmes.* Préface de Pertinax, rédacteur à l'*Écho de Paris* (Paris, Berger-Levrault, 1919, xiv-141 p.; prix : 2 fr.). — L'auteur veut prouver que la Hongrie ne fut point l'innocente victime de l'Allemagne, qu'imaginaient beaucoup de Français et même d'Anglais et qu'imaginent encore quelques idéalistes, puisque, « l'internationale socialiste aidant, des voix se sont élevées dans tous les pays de l'Entente pour réclamer au bénéfice de Budapest une paix de conciliation ». Ce sont des extraits de la presse hongroise qu'on trouvera traduits ici et classés selon qu'ils se rapportent à l'Entente en général, à la France, à l'Angleterre, aux États-Unis, à l'Italie et même à la Belgique (deux passages seulement : portrait des Belges et Vandervelde). Chaque allié reçoit sa part d'injures, mais l'Angleterre « plus abondamment que tout autre ». Il y a des pages amusantes par leur exagération aveugle ou calculée; elles montrent jusqu'où peut aller un jugement faussé par la haine et le parti pris. Exemple : « Il n'existe pas de peuple plus égoïste, plus passionné pour le gain, plus avare que le peuple français » (p. 45), et « c'est l'alliance avec les peuples noirs qui a rendu les Français aussi civilisés que les Niams-Niams » (p. 13). Les portraits de MM. Clemenceau, Poincaré, Kitchener, Churchill, Lloyd George, Wilson, etc., feront sourire; l'humoriste Bonar Law (voir *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1920) devient, « sans conteste, l'homme d'État le plus répugnant du monde entier » (p. 94).

Th. Sch.

Histoire d'Italie.

— B. C. *Les dessous de l'affaire de Fiume. Quelques documents* (Paris, impr. Lahure, in-8°, 34 p.). — Ces documents sont : 1° le rapport de la Commission d'enquête au Conseil national de Fiume sur le pillage des marchandises; 2° une réclamation contre les élections ordonnées par G. d'Annunzio dans Fiume déclarée place forte le 16 octobre 1919 et soumise en conséquence à toutes les rigueurs de l'état de siège; 3° quelques questions à l'adresse du Dr Antonio Grossich, président « vénéré » du Conseil national. On nous dépeint par ailleurs ce Grossich comme un des plus fidèles serviteurs de l'ancien régime hongrois; 4° un décret de G. d'Annunzio du 26 novembre 1919 menaçant d'une peine de dix ans et d'une amende de 10,000 l.

toute personne coupable d'un « acte qui peut déprimer l'esprit public ou diminuer de quelque autre façon la résistance du territoire occupé par ses troupes »; 5° appel des socialistes fiumains aux ouvriers du monde entier contre « le tyran fou et ses *bravi* ». Ch. B.

Histoire de Pologne.

— Alexandre Grabianski. *La Pologne et la Lithuanie* (Recueil des actes diplomatiques, traités et documents concernant la Pologne, t. III, fasc. 1. Paris, Section d'études et de publications politiques du Comité national polonais, 1919, in-fol., xxiv-105 et x p.). — Dans son introduction, M. Grabianski traite de l'Europe orientale à la fin du xive siècle et de l'Union de la Pologne à la Lithuanie en 1569; puis, laissant de côté la question des partages et des traités de Vienne en 1815, il expose brièvement les luttes engagées par la Pologne pour reconquérir son indépendance, de 1794 à 1863; il termine en indiquant le rôle civilisateur et national de l'Union. Ses conclusions concordent avec celles de M. O. Halecki au tome CXXXIII, p. 258 de la *Revue historique*. Les documents, au nombre de quarante-cinq, s'étendent de 1385 à 1863. Ils sont tous donnés en traduction française; mais, dans les Notes qui suivent la partie réservée aux textes, on indique les ouvrages où ces textes ont été publiés pour la première fois et d'après quelles sources. Une carte représente la République polonaise après l'Union de Lublin; elle est empruntée au *Handatlas* de Spruner-Mencke (3e édit., 1888); on y peut constater que les frontières de la Lithuanie au xiie siècle suivent presque exactement le tracé de la Lithuanie ethnographique. Un Index des noms de personnes termine ce très beau fascicule. Ch. B.

Histoire de Portugal.

— *Os Arquivos da Historia de Portugal no Estrangeiro, da necessidade de estudar e inventoriar nas bibliotecas e arquivos estrangeiros os documentos relativos á historia de Portugal*, por Antonio Ferrão, da Academia das sciencias de Portugal (Coimbra, 1916, 44 p.). — Le même. *Da importância dos documentos diplomáticos em História. Estudo sucinto de alguns arquivos diplomáticos estrangeiros e nacionais* (Ibid., 1917, 69 p.). — Le même. *O povo na historia de Portugal. A restauracão de 1640.* Como se perdeu e se reconquistou a independencia (1580-1668), Discurso, seguido de notas justificativas (Lisboa, 1919, 39 p.). — La première de ces dissertations appelle l'attention du gouvernement de la République portugaise sur l'importance d'étudier et d'inventorier, dans les archives étrangères, les documents relatifs à l'histoire du Portugal. Naturellement, les renseignements fournis par M. Antonio Ferrão nous intéressent surtout en ce qui touche les documents portugais conservés

dans les bibliothèques de Portugal, et le résultat n'est pas brillant. Ni à la Torre do Tombo, ni à la Bibliothèque nationale de Lisbonne, ni à celle d'Ajuda, on n'a rien fait jusqu'ici que des inventaires médiocres et incomplets, et c'est l'Académie des sciences de Lisbonne qui a pris sur elle d'inventorier les documents qu'elle publiait. M. Antonio Ferrão se montre très renseigné sur les archives d'Europe et l'on ne peut que s'associer aux vœux qu'il forme pour mettre le gouvernement portugais à la hauteur des autres. La seconde dissertation traite des archives diplomatiques; l'auteur décrit les archives déjà mentionnées, auxquelles il réunit les archives historiques du ministère des Affaires étrangères, et l'on doit approuver ce qu'il dit : réorganiser ce ministère et livrer au public tous les documents jusqu'en 1858, inventorier les fonds, publier les instructions de 1640 jusqu'en 1851 et la correspondance des envoyés portugais du XVIIe siècle jusqu'à la première moitié du XIXe. Le discours que M. Antonio Ferrão a joint à ces brochures décrit la « restauration » du Portugal à partir de 1640. On s'aperçoit que le Portugal est en république et que le « peuple » a droit à tous les hommages. Parmi les notes justificatives, je remarque que M. Ferrão n'a pas mentionné les tomes consacrés, dans les *Documentos inéditos*, aux nombreux documents extraits de Simancas et autres bibliothèques espagnoles pour les années 1580. Je note aussi qu'il prend M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, pour un Suisse. A. M.-F.

— *Portugueses ilustres. Gomes Freire na Russia. Cartas inéditas de Gomes Freire de Andrade e outros documentos autógrafos acerca dêsse ilustre português quando combateu no esército russo, precedidos dum estudo sobre a politica esterna de Catarina II*, por António Ferrão (Coimbra, Impresa da Universidade, 1918, in-8°, 7 et 382 p.). — M. Ferrão a voulu célébrer le centenaire de Gomes Freire de Andrade, mort le 18 octobre 1817, et qui représentait le libéralisme contre la tyrannie anglaise. Il relate ses campagnes contre les Turcs (1788-1789) et contre les Suédois (1790), ce qui lui valut d'être nommé lieutenant-colonel et commandeur de l'ordre de Saint-Georges. Dix-neuf lettres de Gomes Freire, publiées par M. Ferrão, nous renseignent sur le siège d'Oczakow, et des rapports secrets de plusieurs diplomates portugais ouvrent des jours intéressants sur les négociations entre les Russes, les Suédois, les Prussiens, les Polonais, les Turcs et les Autrichiens pendant cette période. L'ouvrage est dédié aux soldats portugais qui moururent au cours de la dernière guerre, et aux vivants M. Ferrão cite le bel exemple de Gomes Freire.

Histoire de Roumanie.

— N. Jorga et Septime Gorceix. *Anthologie de la littérature roumaine, des origines au XXe siècle* (Paris, Delagrave, 1920, in-12,

XXXI-311 p.; collection Pallas). — Une place à part doit être faite à cette *Anthologie*, qui nous découvre une littérature d'une richesse et d'une variété qu'on n'était point chez nous en état de soupçonner. Les extraits des principaux poètes et prosateurs qui s'y trouvent sont, non seulement traduits en français, mais munis d'une introduction historique et de notices qui font de ce petit livre une sorte de manuel bibliographique. Ajoutons que les extraits poétiques, où fleurit la poésie populaire, ont été transposés par M. Gorceix en vers français d'une jolie langue. M. Gorceix nous apprend lui-même que, fait prisonnier à Verdun en 1916, il réussit, après deux vaines tentatives d'évasion, à gagner la partie de la Roumanie non occupée par les Allemands, qu'il fut guidé à travers les patrouilles allemandes par les paysans roumains, dont il ignorait la langue, et qu'il reçut en Moldavie l'accueil le plus fraternel. Remercions-le d'avoir, par la part de collabotion qui lui revient dans ce charmant petit volume, contribué à resserrer les liens qui, depuis si longtemps, unissent la Roumanie à la France. Ch. B.

— Mircea DJUVARA. *La guerre roumaine, 1916-1918.* Préface de M. Émile BOUTROUX (Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-8°, XV-335 p.; prix : 10 fr.). — Le titre de ce livre n'en détache pas suffisamment l'importance. M. Djuvara n'a pas pas écrit un ouvrage d'histoire militaire, mais il a composé, avec une objectivité particulièrement estimable, un manuel d'ensemble sur la Roumanie dans la guerre. La méthode et la clarté de ce livre, où des renseignements géographiques et économiques sont condensés en tableaux utiles, lui assigneront une place dans toutes bibliothèques d'histoire de la guerre, car c'est le premier ouvrage d'ensemble qui soit mis à la disposition des historiens de la Roumanie et des Balkans. Demeuré en Roumanie durant l'occupation allemande, M. Djuvara a été le témoin des souffrances roumaines, après avoir connu de brillantes mais trop éphémères espérances. D'une correction absolue à l'égard des Alliés, M. Djuvara admet que l'écrasement roumain soit entièrement imputable à la défection russe. Mais si nous élevons le débat, il y a pour les historiens français, anglais ou italiens un problème important à résoudre : étant donné la situation de la Russie à partir de 1916, étant donné l'hostilité des Russes à l'égard des Roumains aux plus mauvais jours de l'armée roumaine — dès 1916 on savait au G. Q. G. français que les Russes arrêtaient le matériel de guerre destiné à la Roumanie — étant donné que l'action de l'armée roumaine était forcément liée aux progrès de l'armée russe, étant donné enfin la faiblesse permanente des effectifs de notre armée d'Orient, quels hommes d'État et quels chefs militaires de l'alliance osèrent jeter ainsi la Roumanie dans le gouffre? A qui incombent les responsabilités de cette débâcle roumaine?

M. Djuvara, qui, encore une fois, n'incrimine les Alliés en aucune façon, établit les responsabilités russes et retrace les efforts remar-

quables de son pays. Aux spécialistes français, anglais ou italiens des questions extérieures à établir maintenant les responsabilités réciproques de leurs propres gouvernements. G. H.

Histoire de Russie.

— Général A.-A. Noskoff (Jason). *Nicolas II inconnu, commandant suprême, allié, chef d'État*, suivi de *Au delà du trait rouge* (Paris, Plon-Nourrit [1920], in-18, 298 p., croquis; prix : 5 fr.). — Le général Noskoff fut chargé au G. Q. G. russe (la Stavka) du service de presse et de la rédaction du communiqué quotidien. Ses fonctions le mirent donc en contact fréquent avec le tsar, le tsarevitch et les hauts dignitaires de la cour impériale, d'où la valeur historique de ce *Nicolas II inconnu*. A vrai dire, le général Noskoff, au lieu d'écrire une histoire d'ensemble de l'ancien tsar, a plutôt recueilli une suite d'anecdotes intéressantes sur Nicolas II et sur son fils. Parmi ces anecdotes, quelques-unes ont déjà fait le tour de la presse française, comme celle qui met aux prises, dans un déjeuner au G. Q. G., Nicolas II et M. Albert Thomas. D'autres, sur les sentiments ardemment gallophiles du tsar, sur l'intérêt qu'il prit à notre bataille de Verdun, sur la médiocrité de son entourage, sur la détestable éducation du tsarevitch, méritent également la lecture et le commentaire. Il ressort du livre du général Noskoff que Nicolas II était bon, aimable, bien intentionné, mais d'une inconcevable faiblesse de caractère : le parallèle entre lui et Louis XVI s'impose. Comme Louis XVI, en maintes circonstances Nicolas II n'osa pas prononcer les paroles décisives qui eussent mis son pays à l'abri de la guerre civile. Mais Nicolas II fut encore plus faible que Louis XVI, car, quoi qu'on ait pu dire sur la décadence morale de notre monarchie agonisante, un Raspoutine n'opéra jamais dans la famille royale.

G. H.

Histoire de Suède.

— F. Vaucher. *La réforme constitutionnelle et l'avènement des partis démocratiques en Suède* (Paris, Félix Alcan, 1919. Extrait de la « Revue des sciences politiques », t. XLII, p. 216-233). — Cet article présente un intérêt tout actuel : les élections de 1919 ont été favorables aux socialistes ; mais ces socialistes eux-mêmes sont divisés à l'égard du bolchevisme; ceux de droite s'associeront-ils à ceux de gauche ou continueront-ils de réprouver les principes de Lénine? Quoi qu'il en soit de l'avenir, la chute des conservateurs oblige la Suède à orienter sa politique extérieure dans une direction nouvelle. « Le péril russe a disparu; l'Allemagne, en tant que soutien de l'ordre, appartient désormais au passé. Souhaitons que la France, si mal connue et qui s'est aussi laissé si longtemps ignorer,

sache profiter de l'occasion pour reprendre des relations plus étroites avec son ancienne alliée. » Ch. B.

Histoire de Suisse.

— G. de Reynold. *Comment se forme une nation : la Suisse, sa terre et son histoire* (Londres, Oxford University Press, in-8°, 8 p. Extrait des « Proceedings of the British Academy, vol. VIII »). — Conférence faite à Londres, le 7 octobre 1918; l'auteur est professeur à l'Université de Berne; il s'est proposé de prouver aux Anglais « que l'indépendance de la Suisse est, dans cette cathédrale [qu'on appelle] l'Europe nouvelle, la Société des Nations, une clef de voûte ». C'est toujours l'esprit du « Convenant » de Sempach en 1386 qui inspire les Confédérés alémans et qui les distingue des Germains. « Nous avons bâti des cathédrales, nous n'en n'avons jamais détruites (*sic*) ». Ch. B.

Histoire de Tchéco-Slovaquie.

— *Guide du visiteur des collections conservées dans le Musée ethnographique de Prague* (Prague, imprimerie « Unie », petit in-8°, 97 p.). — L'auteur fait connaître quels étaient, à la veille de la Grande Guerre, les rites et coutumes des pays tchèques, la petite industrie rustique, la musique et la danse, la céramique, les costumes et broderies, les occupations du peuple; chaque chapitre est accompagné d'une bibliographie. Ch. B.

Histoire de Turquie.

— *La Turquie moderne* (Genève, imprimerie du Commerce, 1919, in-8°, 74 p.; prix : 2 fr.). — Dans leur note du 25 juin 1919, les Alliés ont dit : « Le Turc n'a fait qu'apporter la destruction partout où il a vaincu; jamais il ne s'est montré capable de développer dans la paix ce qu'il avait gagné par la guerre. Ce n'est pas dans ce sens que ses talents s'exercent... » Pure calomnie, répond l'auteur de la brochure, et il énumère tout ce qui s'est fait en Turquie pour réformer l'administration, la justice, les finances, l'instruction publique, faire prospérer la littérature, les arts, l'agriculture, le service militaire. Mais a-t-on prouvé que derrière cette façade le gouvernement a réellement évolué dans le sens des idées européennes? La conduite des Turcs dans la dernière guerre est-elle de nature à leur conquérir l'estime des autres nations? Ces questions n'ont pas même été posées. — Ch. B.

— Docteur Nihad-Rechad. *Les Grecs à Smyrne. Nouveaux témoignages sur leurs atrocités. Un document officiel probant* (Paris, impr. Kossutt, 1920, in-8°, 63 p.). — Ce « document probant »

est le rapport de la « Commission interalliée d'enquête sur l'occupation grecque de Smyrne et territoires adjacents » du 12 octobre 1919. Il constate que « la cause initiale des événements doit être recherchée dans les haines de religion. Les Grecs n'ont rien fait pour en empêcher les manifestations; leur occupation, loin de se présenter comme l'exécution d'une mission civilisatrice, a pris immédiatement l'aspect d'une conquête et d'une croisade ». Suit un recueil de témoignagnes étrangers et de récits indigènes d'atrocités commises par les Grecs dans les régions de Smyrne, de Pergame, d'Aïdin, de Ménémen, de Magnésie, etc. En appendice, un « graphique comparatif de la population du villayet d'Aïdin et des sandjaks de Karassi et de Menteche »; la population turque y est représentée comme de beaucoup plus nombreuse que celle des autres confessions, sauf à Smyrne où elle est à peu près de la moitié. Ch. B.

Histoire de la musique.

— Paul Landormy. *Brahms* (Paris, Félix Alcan, 1920, in-16, 213 p.; de la collection « les Maîtres de la musique »; prix : 4 fr. 90). — L'auteur de ce livre est à la fois un historien de sens droit et un homme de goût : étudiant l'œuvre d'un musicien que ses compatriotes n'ont pas hésité à mettre en parallèle avec les plus grands et que d'autres ont rabaissé souvent à l'excès, M. Landormy a cherché à lui assigner en toute équité la place qui lui revient. Il a excellemment fait ressortir ce qui fut la vraie originalité de Brahms : médiocre dès qu'il veut se hausser au grand art et rivaliser avec un Beethoven, il est tout à fait personnel et séduisant quand il se tient dans les demi-teintes et qu'il exprime simplement les sentiments moyens, mais délicats, qui étaient en lui. M. Landormy a, en outre, retracé en des pages suggestives et très finement nuancées la vie du musicien, une des plus instructives qui soient pour la connaissance des milieux artistiques en Allemagne au siècle dernier. L. H.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales de géographie**. 1920, 15 janvier. — E. DE MARTONNE. Le traité de Saint-Germain et le démembrement de l'Autriche (avec une carte). — A. DEMANGEON. Le développement des moyens de transport dans l'Angleterre moderne (d'après l'ouvrage de Jackman, déja signalé dans la *Revue historique*).

2. — **Annales révolutionnaires**. 1919, octobre-décembre. — Ce fascicule contient la table des dix premières années des *Annales révolutionnaires*. = 1920, janvier-février. Edmond LENIENT. Les généraux du Directoire (critique acerbe des jugements portés par le capitaine Colin sur les chefs des armées de la Révolution en 1793 et 1794. La méthode napoléonienne a été inventée par Hoche. Le vrai génie militaire c'est Hoche; Napoléon l'a démarqué, comme Foch a démarqué Bonnal. L'auteur déclare d'ailleurs qu'il ne mêle pas la politique au débat). — Albert MATHIEZ. Robespierre et Aigoin (publie plusieurs lettres de François-Victor Aigoin, un des principaux négociants de Montpellier, à Robespierre, qu'il aimait et admirait. Aigoin renia Robespierre à la fin, mais résista à la réaction après le 9 thermidor). = C.-rendus : *Émile Lesueur*. La franc-maçonnerie artésienne au XVIIIe siècle. — *Id.* Livres d'architecture de la loge La Fidélité à l'Or . ·. d'Hesdin (deux bonnes thèses). — *M. Marion*. Histoire financière de la France depuis 1715; t. II : 1789-1792 (œuvre remarquable, mais où l'on peut regretter un parti pris hostile à la Révolution). — *Ch. Porée*. Sources manuscrites de l'histoire de la Révolution dans l'Yonne; t. I (excellent). — *L. Pingaud*. La jeunesse de Charles Nodier. Les Philadelphes (très intéressant; mais il faut se méfier de tout ce que Nodier a dit sur lui-même).

3. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français**. 1920, janvier-mars. — Jules FABRE. Les processions et les protestants sous la Restauration (un arrêt de la Cour de cassation du 29 novembre 1818 déclara que les protestants n'étaient pas obligés de tapisser leurs maisons sur le passage des processions). — Hippolyte AUBERT. L'opinion de Farel sur Servet (reproduit d'abord la lettre connue dans laquelle Farel raconte à Blaurer la mort de Servet; puis publie pour la première fois une note de Farel écrite sur la couverture du volume de Servet : « De Trinitatis erroribus », qui nous livre la

pensée de Farel sur l'ensemble de la question de Servet). — F. PUAUX. Révocation de consentement donné au mariage d'Alexandre Marze avec Suzanne Puaux (15 juillet 1774; les parents de Marze retirent leur consentement parce que le mariage a été célébré par un ministre de la R. P. R.). — Une lettre inédite de Rabaut-Saint-Étienne sur son voyage à Paris et l'ouverture des États généraux (du 9 mai 1789) et autres documents le concernant. — Un nouveau document sur le massacre de l'assemblée du moulin de l'Agau, 1er avril 1703 (lettre de l'abbé Gillet Begault, chanoine de Nîmes, à Mme de Caumartin). = C.-rendus : *L.-Alex. Barbet.* Notice sur les trois frères Barbet (cf. *Rev. histor.*, t. CXXIII, p. 345). — Mlle *Hélène Harwitt.* Eustorg de Beaulieu. A disciple of Marot, 1495-1552 (rectifie la « France protestante »). — *James J. Good.* History of the swiss reformed church since the Reformation (bon résumé). — *Jan Reinier Jansma.* Louis de Bils en de Anatomie van sijn Tijd (protestant qui s'établit quelques années à Rouen; ses travaux d'anatomie). — *Alfred Leroux.* Les religionnaires de Bordeaux de 1685 à 1802 (on annonce la publication de cet ouvrage, qui comprendra au moins 350 pages; appel aux souscripteurs).

4. — Bulletin hispanique. 1920, janviers-mars. — René COSTES. Pedro Mexía, chroniste de Charles-Quint (René Costes, tué le 23 octobre 1917, voulait éditer tout entière l'Histoire de Charles-Quint par Pedro Mexía; cette histoire a été publiée depuis, mais sans aucune note critique, par J. Deloffre, dans la « Revue hispanique », nos 105 et 106, octobre-décembre 1918; M. G. Cirot fait paraître ici l'introduction préparée par R. Costes, étude sur la valeur historique et littéraire de l'œuvre de Mexía, sur les historiens qui y ont puisé, sur les manuscrits). — A. BERTRAND. Voyageurs allemands en Espagne (fin du XVIIIe, début du XIXe siècle; Kaufhold, Ch.-A. Fischer, Guillaume de Humboldt et sa femme, le baron de Vincke, Rist). = C.-rendus : *H. C. Henton.* The Gloria d'Amor of Fra Rocaberti (excellente édition de ce poème catalan du XVe siècle, médiocrement publié en 1893 par Carlo del Balzo). — *Hugo A. Rennert.* Bibliography of the dramatic works of Lope de Vega Carpio based upon the Catalogue of John Rutter Chorley (le catalogue de Chorley a été terminé en 1864; en le publiant, Rennert a rendu un service signalé). — *Audrenio.* Soldados y paysajes de Italia (voyage d'un écrivain espagnol, E. Gómez de Baquero, sur le front italien, automne 1916). — *Américo Castro.* El movimiento cientifico en la España actual (intéressant; conclusions optimistes très justifiées). — Spanien. Zeitschrift für Auslandskunde (organe de l'Institut ibéro-américain qui s'est fondé à Hambourg. Revue allemande et revue de guerre).

5. — Le Moyen âge. 2e série, t. XXI, janvier-juin 1919. — L. MIROT. Lettres closes de Charles VI conservées aux archives de Reims et de Tournai; fin (lettres des années 1383-1422). — Th. FERRÉ.

L'idée de patrie en France de Clovis à Charlemagne (extrait d'une vie de saint Sulpice, archevêque de Bourges au VIIe siècle. Essaie de montrer comment s'est peu à peu formé le sentiment national chez les Francs). — L. BRÉHIER. La situation des chrétiens de Palestine à la fin du VIIIe siècle et l'établissement du protectorat de Charlemagne (des textes hagiographiques orientaux permettent de comprendre pourquoi les chrétiens de Palestine ont été amenés à faire appel à Charlemagne). — A. FLICHE. Hildebrand (par une analyse minutieuse des documents, essaie de montrer qu'on a considérablement surfait le rôle joué par Grégoire VII avant son pontificat; suite au fascicule de juillet). = C.-rendus : *H. Boyer*. Histoire des corporations et confréries d'arts et métiers de Bourges (important surtout pour l'époque moderne). — *Duine*. Mémento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne (quelques lacunes dans la bibliographie). — *A. Longnon*. Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie; t. III (un assez grand nombre d'identifications de noms de lieux sont à corriger). = Juillet-août. G. HUET. Ami et Amile. Les origines de la légende (étude de folklore).

6. — Polybiblion. 1920, janvier. — Louis MAISONNEUVE. Ouvrages récents sur la philosophie. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *Francis Chevassu*. Remarques sur la dernière invasion des barbares (chroniques parues dans le *Figaro* et dont l'auteur est mort); *Alphonse Séché*. Les noirs (services qu'ils ont rendus pendant la guerre); *Jules Froelich*. Der Hans im Schnokeloch und was er von den Schwowe denkt (spirituelle diatribe contre les Allemands en dialecte alsacien); Dr *Richard Grelling*. Documents belges (l'auteur de « J'accuse » montre que ces documents publiés par l'Allemagne se tournent contre elle); *Charles Dufayard*. L'Asie Mineure et l'hellénisme (trop partial pour les Grecs); *Louis Le Fur*. Guerre juste et juste paix (soutient qu'il y a des guerres justes et que, dans certains cas, le droit de conquête est légitime). — Denis ROCHE. Publications relatives à la Russie et à la révolution russe (Ernest Daudet, Serge Persky, P.-N. Milioukov, Claude Anet, S. Grumbach, etc.). — E.-A. CHAPUIS. Dernières publications illustrées. — *E. Cuq*. Les nouveaux fragments du code de Hammourabi sur le prêt à intérêt et les sociétés (remarquable). — *Ernest Daudet*. La France et l'Allemagne après le Congrès de Berlin. II. La mission du baron de Courcel (plein d'intéressantes précisions). = Février-mars. Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *Pierre Dauzet*. Gloria. Histoire illustrée de la guerre 1914-1918 (passe en revue les fronts terrestres et la guerre sur mer); *L. Brossolette*. Histoire de la Grande Guerre (s'occupe surtout du front occidental); *O. Nippold*. Deutschland und das Völkerrecht (le juriste suisse met en lumière les violations du droit commises par l'Allemagne); *Georges Pierredon*. L'esprit de Clemenceau (très amusant). — Henri FROIDEVAUX. Récentes

publications concernant la Pologne (l'encyclopédie polonaise ; ouvrages de Joachim de Bartoszewicz, du général du Moriez, de François Bujak, Simon Askenazy, I. Panenko, etc.). — *J. Tixeront*. Précis de patrologie (excellent). — *Fernand Baldensperger*. L'avant-guerre dans la littérature française (rapides esquisses). — *Jean Revel*. Histoire des Normands (livre d'un admirateur de la Normandie qui en célèbre toutes les gloires, plutôt que d'un historien). — Comte *Maurice de Pange*. Les Lorrains et la France au moyen âge (série d'articles parus à diverses époques). — *André Beaunier*. Joseph Joubert et la Révolution (beaucoup de digressions). — *Pierre Lhande*. Notre sœur latine d'Espagne (intéressantes considérations). — *Louis Rouzic*. Le renouveau catholique. Les jeunes avant la guerre (a montré le retour de la jeunesse à la foi).

7. — **La Révolution de 1848**. 1919, mars-mai. — Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle (23 février). — Victor Fleury. Les précurseurs de la République allemande : la conversion de Freiligrath et les faits de l'histoire contemporaine dans ses poésies (de 1843 à 1848). — F. Dutacq. L'évêque de Marseille et les élections législatives en 1857 (recommande les candidats officiels Canaple et Rigaud, qui furent réélus). — Id. Les Lyonnais et la constitution de 1848 (réserves et critiques avec lesquelles fut accueillie cette constitution à Lyon). — Dr E. Ladoire. Souvenirs ; suite (le séjour à Prinkipio en 1855). = C.-rendus : *Anders Grade*. Le prince héritier Oscar de Suède, vice-roi de Norvège en 1824 (article de l'*Historisck Tidskrift*). — *F. Uzureau*. Andegaviana. 20e série. = Juin-août. Schalk de la Faverie. Un républicain allemand : Robert Blum (député au Parlement de Francfort, fusillé à Vienne le 9 novembre 1848). — Gabriel Vauthier. Gustave Chaudey et la commission mixte de la Haute-Savoie en 1852 (il fut condamné à être banni du territoire pour douze ans ; documents sur cette condamnation). — Paul Raphaël. Le coup d'État du 2 décembre et le conseil supérieur de l'instruction publique (procès-verbal de la séance de ce jour). = C.-rendus : *J. Cornillon*. Le Bourbonnais sous la seconde Restauration. La Terreur blanche (très documenté). — *A. Cuvillier*. Un journal d'ouvriers : *l'Atelier*, 1840-1850 (intéressant). = Septembre-novembre. Victor Fleury. Les précurseurs de la République allemande : Frœbel (analyse de ses idées, surtout d'après la « Nouvelle Politique » parue en 1846). — E. Despréaux. Les réfugiés politiques russes à Paris et la Révolution de 1848 : Hertzen (récit qu'il a fait des journées de Juin). — F. Uzureau. Une ville de province sous la monarchie de Juillet (Angers en 1835 ; rapport du maire, M. Augustin Giraud). — Gabriel Vauthier. Deux documents relatifs au coup d'État et aux élections de 1852 (circulaire du préfet de la Loire pour demander aux maires d'adhérer au coup d'État, 4 décembre 1851 ; profession de foi du maire de Saint-Bonnet-le-Château, candidat aux élections de 1852). — Id. Un complot contre Napoléon III en 1855 (un pharmacien de la Charente, agent secret, dénonce une

société, « la Militante »). = Novembre-décembre 1919-janvier-février 1920. Pierre BRAUN. Le département de la Meurthe à la fin de la monarchie de Juillet (la situation politique en 1847; la crise économique de 1846-1847; très important. Extrait d'un travail d'ensemble sur le département de la Meurthe pendant la seconde République). — Gabriel VAUTHIER. Les testaments de Thiers (de 1850 à 1875; hommages rendus à Thiers en 1875 et 1876). — F. UZUREAU. La journée du 6 juin 1830 à Angers (manifestation en l'honneur de deux des députés de Maine-et-Loire qui avaient signé l'adresse des 221, MM. Guilhem et d'Andigné). — Pétition adressée au gouvernement provisoire de 1848 par « l'Association ouvrière pour la fabrication des livres ».

8. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1920, 15 janvier. — *P. Laurand*. Manuel des études grecques et latines. Fasc. 7 : Métrique, sciences auxiliaires (ces sciences auxiliaires comprennent la critique des textes, la paléographie, l'épigraphie, la numismatique, l'archéologie, l'histoire de la philologie, la bibliographie, des notions sur le travail philologique. Le tout excellent). — American Journal of archæology, t. XXIII, 1919. — *Lord Manning*. The people's faith in the time of Wyclif (ouvrage plein de promesses d'un débutant). — Ouvrages sur les États-Unis et la guerre. — *D. H. Carnahan*. The « Ad te, Deum, vadit » of Jean Gerson (bonne édition d'un des meilleurs sermons prononcés par Jean Gerson). — *K. Waliszewski*. Polonais et Russes; visions du passé, perspectives d'avenir (ouvrage très médiocre, mal informé et quelque peu louche). — *C. Butler*. Benedictine monachism (œuvre de mérite construite sur un plan défectueux). — *H. M. Wiener*. The religion of Moses (hypothèse insoutenable sur l'origine du monothéisme chez les Juifs). = 1er février. *N. Micklem*. The open light. An enquiry into Faith and Reality (essai intelligent, mais très fragile, pour expliquer l'origine rationnelle de la religion). — *F. Foucart*. Le culte des héros chez les Grecs (remarquable). — *Joh. Janssen*. C. Suetonii Tranquilli Vita Domitiani (important commentaire historique du texte de Suétone). — *Albert De Meyer*. Les premières controverses jansénistes en France, 1640-1649 (bon). — Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne; publ. par *Paul Bonnefon*, t. VII (fin de cette très utile publication). — *H. Berr*. Le germanisme contre l'esprit français. Essai de psychologie historique (remarquable). — *Robert de La Sizeranne*. L'art pendant la guerre, 1914-1918 (intéressant). — *Olof Höijer*. Le scandinavisme dans le passé et dans le présent (montre que l'union des trois royaumes scandinaves est actuellement impraticable). — *Jules Hélot*. L'occupation allemande à Cambrai et dans le Cambrésis. Cinquante mois sous le joug allemand (livre d'une lecture à la fois pénible et réconfortante). = 15 février. *B. W. Bacon*. Is Mark a roman Gospel? (étude pénétrante, mais non convaincante, dit A. Loisy, sur un problème fondamental dans l'histoire du christianisme primitif). — *Julien Mauveaux*. Le fonds

Beurnier aux archives communales de Montbéliard (utile). — *Jean Mélia*. La France et l'Algérie (beaucoup de citations intéressantes et d'idées éparses). — *O. Nippold*. Deutschland und das Völkerrecht. I. Die Grundsætze der deutschen Kriegführung (très remarquable). — *Irvin S. Cobb*. The glory of the coming (recueil de lettres adressées par l'auteur à des journaux américains pendant le printemps et l'été de 1918; instructif). — Capitaine *Morabini*. Les Garibaldiens de l'Argonne, trad. par *G. Reybaz* (bon; on nous apprend qu'au moment où les premiers volontaires italiens arrivaient en France, la presse germanophile d'Italie n'avait pas pour eux assez d'injures et que le gouvernement lui-même rappelait l'article du code pénal frappant tout Italien qui s'enrôlait dans une armée étrangère, compromettant ainsi la sécurité de son propre pays). — *A. Séché*. Les Noirs (hommage mérité rendu aux Sénégalais et aux services éminents qu'ils nous ont rendus pendant la guerre. L'auteur de l'article, Félix Bertrand, ajoute des précisions et des noms glorieux). — *P. Bareilles*. Le rapport secret sur le Congrès de Berlin adressé à la Sublime Porte par Carathéodory Pacha (instructif). = 1er mars. *E. Sandys*. Latin epigraphy (remarquable). — *K. E. H. De Jong*. Das antike Mysterienwesen (nouvelle édition très améliorée). — *Alf. Rufer*. Der Völkerbundsgedanke und Philipp Albert Stapfer (remarquable). — *V. Dédétchek*. La Tchécoslovaquie et les Tchécoslovaques (instructif). — *Th. von Bethmann-Hollweg*. Betrachtungen zum Weltkriege. I. Vor dem Kriege (l'impression laissée par la lecture de ce plaidoyer est la même qu'a laissée toute la politique de Bethmann-Hollweg, celle d'une passivité résignée à l'intérieur comme au dehors, celle d'un homme au fond sans ferme volonté). = 15 mars. *J. Clark Hoppin*. A handbook of attic redfigured vases. Vol. II (précieux manuel). — *G. Dottin*. La langue gauloise (manuel rédigé avec grand soin). — *L. Hourticq*. La jeunesse de Titien (curieux et original). — *S. Rocheblave*. J.-B. Pigalle (bon). — *J. Ursu*. Pourquoi la Roumanie a fait la guerre (remarquable). — *Ch. Stiénon*. Le mystère roumain et la défection russe (bon). — *L. Maccas*. L'hellénisme de l'Asie Mineure (bon). — *Joh. Lepsius*. Rapport secret sur les massacres d'Arménie, trad. fr. par *René Pinon* (accablant pour la politique allemande; l'Allemagne est responsable, au premier chef, des massacres arméniens). = 1er avril. Baron *Borris Nolde*. Le règne de Lénine (instructif). — *Erich Ludendorff*. Meine Kriegserinnerungen, 1914-1918 (rien ne montre mieux que ce livre l'énorme pouvoir du parti militaire, son aveuglement et ses prétentions. La traduction française de ces souvenirs est exacte et sûre). — *Léon Bourgeois*. Le traité de paix de Versailles. — *J. Mont*. L'Allemagne et la paix (d'après l'auteur, c'est l'action des organisations internationales aux ordres de la social-démocratie allemande qui s'est efforcée de nous frustrer des fruits de la victoire). — *Jean de Jaurgain*. Deux comtes de Comminges béarnais au XVe siècle : Jean de Lescun, bâtard d'Armagnac, et Odet

d'Aydie, seigneur de Lescun (utilise de nombreux documents inédits, mais n'a pas assez exploré les sources dauphinoises). — *Jos. Grente.* Les martyrs de septembre 1792 à Paris (ce livre ne relève pas de l'histoire, mais de l'apologétique). = 15 avril. *E. Ritter.* L'Église chrétienne (insignifiant). — Dom *E. Darley.* Les Actes du Sauveur, la Lettre de Pilate, les Missions de Volusien, de Nathan, la Vindicte; leurs origines et leurs transformations (sans valeur). — *J. Hillemacher.* Les Germains devant l'histoire (compilation de textes faite sans esprit critique). — *J.-M. Tourneur-Aumont.* Études de cartographie historique sur l'Alémanie (très suggestif, beaucoup d'hypothèses qui ne seront sans doute jamais vérifiées). — *Robert de Rougé.* Notes et souvenirs de 1870-1871 (intéressant). — *F. Darde.* Souvenirs de chasse aux sous-marins allemands (bon). — *Charles Le Goffic.* Saint-Georges et Nieuport (fin de l'admirable histoire des fusiliers marins dans les batailles de Flandre).

9. — **Revue de l'histoire des colonies françaises**. IIIe trimestre. — A. Martineau. Quatre ans de l'histoire de l'Inde (1726-1730). — Charles de la Roncière. Une histoire du Bornou au XVIIe siècle, par un chirurgien français captif à Tripoli. — A. Cabaton. Les publications de la Linschoten Vereenigung et les études d'histoire coloniale. = C.-rendu : *Claude Faure.* Histoire de la presqu'île du Cap-Vert et des origines de Dakar (bon). — Notes bibliographiques. = IVe trimestre. Henri Froidevaux. Un plan de colonisation du Sénégal en 1802 (ce plan a été publié au t. I des « Mémoires du Comité d'études de l'Afrique occidentale française » ; on prouve que ce mémoire est de l'année 1802 et que l'auteur est Pierre-Fr. Page; il devait être publié au t. III du Traité d'économie politique de cet auteur). — Victor Demontès. Lettre de Bugeaud à Soult, 26 novembre 1841, en réponse aux instructions ministérielles du 13 août (sur les divers modes de colonisation de l'Algérie). — François Rousseau. La Colombie du XVIIIe siècle à la mort de Bolivar (cette mort est du 17 décembre 1830 ; la *Revue* a bien fait d'accueillir cette étude sur l'émancipation d'une colonie espagnole, bien qu'elle ne rentre pas dans son cadre ordinaire). = C.-rendus : *Ch. de La Roncière.* Un grand ministre de la Marine : Colbert (1619-1683) (heureuse manière de célébrer le tricentenaire du grand ministre). — Abbé *Chabot.* Édesse pendant la première croisade (intéressant). — *Georges Yver.* Enfantin et l'émigration étrangère en Algérie (publie un mémoire adressé à Soult en 1845). — *Georges Hardy.* L'affaire Duranton (ses voyages au Sénégal ont donné un mince résultat, mais son œuvre n'a pas été tout à fait inutile). — *Henri Dehérain.* Le cap de Bonne-Espérance au XVIIe siècle (comment les huguenots français du Cap conservèrent longtemps leur individualité). — Bibliotheca phillipica (on signale dans le catalogue de cette bibliothèque de Sir Thomas Philipps les manuscrits se rapportant à l'histoire des colonies françaises d'Amérique).

10. — Revue de l'histoire des religions. 1919, novembre-décembre. — A. VAN GENNEPP. L'état actuel du problème totémique; V (fin de cette très curieuse étude, qui sera, selon toute apparence, publiée à part et à laquelle la *Revue historique* consacrera un article spécial). — R. BASSET. Bulletin des périodiques de l'Islam (1914-1918; les périodiques sont rangés par ordre alphabétique). = C.-rendus : *B. Faddegon.* The Vaiçesika system (modèle de travail consciencieux). — *Leon Wieger*, S. J. Histoire des croyances religieuses et des opinions philosophiques en Chine (œuvre de missionnaire plutôt qu'œuvre de science). — The heritage of India (série d'études destinées à révéler aux Indiens les trésors de leur propre civilisation; ont paru dans la collection : *A. Berriedale Keith.* The samkhya system; *Percy Brown.* Indian Painting (deux ouvrages excellents). — *Heinrich Zimmern.* Akkadische Fremdwörter als Beweis für Babylonischen Kultureinfluss (l'auteur substitue le terme acadien à celui d'assyrien; la thèse, du reste, semble contestable). — *Carlo de Landberg.* Langue des Bédouins Anazeh (remarquable).

11. — Revue des études historiques. 1919, mars-juin. — Vicomte DE REISET. Le mariage du comte d'Artois (en 1773, avec la princesse Marie-Thérèse de Savoie; rôle effacé de la princesse). — Max LAUTH. Le magistrat de la ville de Strasbourg (mécanisme de la constitution de Strasbourg de 1482 à 1749; longue citation de Piton sur le renouvellement du magistrat en janvier). — François ROUSSEAU. D. Carlos et les sociétés secrètes royalistes (jusqu'à la mort de Ferdinand VII en 1833; à ce moment, le prince se posa nettement en prétendant). — Félix BRUN. Jeanne d'Arc est-elle passée par le chemin des Dames? (en juillet 1429, après le sacre de Reims, quand elle se rendit de Corbeny à Vailly; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle a passé dans cette région). — C. LEROUX-CESBRON. Un acteur et son théâtre pendant la Révolution (le théâtre s'élevait face au Palais de justice, à l'emplacement actuel du Tribunal de commerce; l'acteur est Beaulieu, de son vrai nom François de Brémond de La Rochénard). = C.-rendus : *J.-W. Jeudwine.* Les fondements de la société : la terre (sorte de récapitulation des systèmes sociaux au moyen âge en Grande-Bretagne; intéressant, mais contestable). — *D. Pasquet.* Essai sur les origines de la Chambre des communes (bon). — *E. Duvernoy.* Catalogue des actes des ducs de Lorraine de 1048 à 1139 et de 1176 à 1220 (œuvre de bénédictin). — *André Monnier.* Les faits et la doctrine économique en Espagne sous Philippe V (important et solide). — *Hippolyte Boyer.* Histoire des corporations et confréries d'arts et métiers dans la ville de Bourges (n'a pas assez suivi l'ordre chronologique). — *Alfred Marquiset.* Le marquis de Marigny, 1727-1781 (tentative de réhabilitation). — *Massereau.* Recueil des cahiers de doléances des bailliages de Tours et de Loches et cahier général du bailliage de Chinon; *Id.* Recueil de documents inédits d'ordre économique contenus dans les registres de délibération de la

ville et des communes rurales du canton d'Amboise (des renseignements intéressants et utiles). — *A.-C. Sabatié.* Les tribunaux révolutionnaires de province; *Id.* La déportation révolutionnaire du clergé français (deux ouvrages passionnés). — *Th. Lascaris.* Capodistrias avant la révolution grecque (excellent). — *E. Daudet.* La mission du comte de Saint-Vallier (intéressant). — *Jean Larmeroux.* La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie (deux gros volumes conçus avec méthode et écrits avec art). — *Jacques Bainville.* Histoire de deux peuples : la France et l'Empire allemand (large fresque, colorée sans demi-teintes). — *D. Halévy.* Le président Wilson (intéressant). — *Raymond Ronze.* La question d'Afrique (clair et net). — *Henri Malo.* Le drame des Flandres; *Id.* La zone de l'avant (deux ouvrages remarquables). = Juillet-octobre. Marcel Fosseyeux. Le budget de la charité à Paris au XVIIIe siècle (hôpitaux de la ville, grand bureau des pauvres, charités paroissiales, loges maçonniques). — Portrait inédit de Louis XIV par le chevalier de Lagrange-Chancel, 1678-1745; publié par A. Dujarric-Descombes (vertus et vices du roi, ses maîtresses, ses bâtards). — Commandant Weil. La princesse de Beïra et la police autrichienne (comment cette princesse, sœur de don Miguel du Portugal, quitte en octobre 1838 Salzbourg pour venir épouser en Espagne don Carlos). — Émile Couvreu. Woodrow Wilson et son Histoire du peuple américain (l'œuvre projette une vive lumière sur son auteur). = C.-rendus : *St. Gsell.* Histoire ancienne de l'Afrique du Nord; t. III (critique du plan). — Capitaine *André Dussauge.* Études sur la guerre de Sept ans. Le ministère de Belle-Isle (insiste sur les réformes accomplies par le maréchal). — *J. Munier-Jolain.* Le cardinal Collier (fuit les sentiers battus). — *Jean-E. Godefroy.* Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution (documentation minutieuse). — *Ernest Babelon.* Sarrelouis et Sarrebrück (remarquable). — Baron *Marc de Villiers.* Les 5 et 6 octobre 1789 (examine surtout comment s'est formée la légende de Reine Audu). — *C. Douïn.* La Méditerranée de 1803 à 1805. Pirates et corsaires aux îles Ioniennes (très vivant). — Chanoine *Porée.* Un évêque constitutionnel de l'Eure, Charles-Robert Lamy, 1747-1814 (excellente histoire du diocèse de 1798 à 1801). — *Gaston Bouniols.* Les précurseurs. Histoire de la Révolution de 1848 (étude très objective). — *Jovan Cvijic.* La péninsule balkanique (excellent). — Ouvrages sur la guerre que nous avons signalés. — *Claude Anet.* La Révolution russe (ne croit pas à la durée du régime bolcheviste. A-t-il vu juste?). = Octobre-décembre. Pierre Rain. Les centenaires de la Restauration. Chronique de 1819 (jour par jour). — Marquis *de Montmorillon.* Une querelle d'Allemands sous Charles X : l'affaire Cousin (Cousin fut arrêté le 24 octobre 1824 à Dresde par le gouvernement saxon sous prétexte qu'il avait des relations avec les sociétés secrètes; il ne fut remis en liberté qu'en mai 1825; correspondance diplomatique échangée à ce sujet). — Henri Stein. L'arc de triomphe de l'Étoile (histoire

de sa construction; l'inauguration le 29 juillet 1836). — J. DEPOIN. Le secret d'une énigme : interprète ou auteur (compare deux autographes du sixième comte de Derby et cinq signatures de Shakespeare; les autographes sont d'un homme supérieur, les signatures d'un individu menteur, paresseux; donc la thèse d'Abel Lefranc est fondée). — A. NICOL. Nicolas Fouquet et le port de Vannes (Fouquet acheta la terre de Kaer en Vannes, en 1661, pour s'établir fortement en Bretagne). — J. LORTEL. Un projet de république prussienne en l'an IV (intrigues à Bâle d'un émigré, Pierre-Claude de Poteratz). = C.-rendus : *L. Laurand.* Manuel des études grecques et latines (série de bons volumes). — *P. Alfaric.* Les écritures manichéennes; *Id.* L'évolution intellectuelle de saint Augustin (deux ouvrages remarquables). — *G. Mollat.* Études critiques sur les « Vitae paparum Avenionensium » d'Étienne Baluze (critique excellente; la nouvelle édition que donne M. Mollat est bien supérieure à l'ancienne). — *Ch. de La Roncière.* Un tricentenaire. Un grand ministre de la Marine, Colbert (remarquable). — *Jean Cavalier.* Mémoires sur la guerre des Cévennes; traduit de l'anglais par *Frank Puaux* (intéressant). — *L.-M. Labande.* Inventaire du palais de Monaco, 1604-1731 (étude complète sur les transformations successives du château). — *G. Lenôtre.* Gens de vieille France (les écoles, les voyages en France avant 1789). — *A. Denys-Buirette.* Les questions religieuses dans les cahiers de 1789 (bon). — *Frédéric Masson.* Napoléon et sa famille; t. XII et XIII (fin de la magistrale histoire des napoléonides). — *A. Cuvillier.* Un journal d'ouvriers : *l'Atelier*, 1840-1850 (intéressant). — *G. Weill.* Histoire des États-Unis de 1787 à 1917 (riche en vues générales). — *E. d'Eichthal.* Quelques âmes d'élite (fait bien comprendre Gustave d'Eichthal, Gaston Paris, Sully-Prudhomme, Gabriel Monod, Émile Boutmy, Anatole Leroy-Beaulieu). — Ouvrages sur la guerre que nous avons signalés.

12. — Revue générale du droit. 1919, mai-juin. — J. BONNECASE. L'école de l'exégèse en droit civil; suite. — E.-H. PERREAU. Le droit civil italien. = Juillet-octobre. J. LEFORT. Un avocat aux conseils du roi au XVIIIe siècle : Danton (il acheta la charge de Me Huet de Paisy et fut inscrit au tableau le 15 juin 1787; il est permis de penser que les traits propres de son éloquence, la clarté, la concision dans l'expression, la sobriété dans les développements sont dus en bonne partie à l'exercice de la profession d'avocat aux conseils). — E.-H. PERREAU. La libre interprétation du droit de 1899 à 1919 (à propos de la seconde édition du livre de Gény). — Edgard BLUM. Les us et coutumes de France du XIIIe au XVe siècle (examine les textes qui citent la « consuetudo Franciae »; le mot désigne tantôt une coutume générale du royaume, tantôt une coutume générale aux pays coutumiers, tantôt une coutume particulière des fiefs). — J. BONNECASE. L'école de l'exégèse en droit civil; suite et fin (« il était réservé à l'École scientifique

moderne du droit civil de franchir hardiment les limites de la science après en avoir posé les assises et de pénétrer, par tous les modes d'investigation en son pouvoir, dans les profondeurs de la philosophie du droit. De cette union de la science et de la philosophie, le droit civil ne peut que sortir régénéré »). — P. Pic. L'œuvre juridique d'Edmond Thaller. = C.-rendus : *Edmond Lambert*. L'enseignement du droit comparé, sa coopération au rapprochement entre la jurisprudence française et la jurisprudence anglo-américaine (intéressant). — *André Isore*. La guerre et la condition privée de la femme (étudié avec soin). — *René Fage*. La propriété rurale en Bas-Limousin pendant le moyen âge (œuvre remarquable). = Novembre-décembre. A. Pereira. La préparation des lois (d'après le livre de Joseph-Barthélemy; nécessité de donner dans cette préparation une place plus grande aux techniciens). = C.-rendus : *Georges Renard*. Les répercussions économiques de la guerre actuelle sur la France, 1er août 1914-15 mai 1917 (remarquable). — *A. Denys-Buirette*. Les questions religieuses dans les cahiers de 1789 (excellent). — *Antoine de Tarlé*. La préparation de la lutte économique par l'Allemagne (renseignements précis). — *Charles Gide* et *Charles Rist*. Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours; 3e édition (indispensable). — *Take Jonesko*. Souvenirs (solide préface aux « Mémoires sur les origines et les événements de la guerre » qu'il promet). — *X.-S. Combothecra*. La Grèce loyale, Grèce libre, Grèce enchaînée (protestation contre le rôle de l'Entente dans les affaires grecques).

13. — Le Correspondant. 1920, 25 mars. — Mgr Touchet. Les dernières manœuvres contre Jeanne d'Arc : les « Admonestations charitables » et le « Prêchement de Saint-Ouen » (redit par quelle duplicité fut obtenue de Jeanne ce qu'on appelle « l'abjuration de Saint-Ouen »). — Liber. Hommes du jour. M. Motta, président de la Confédération helvétique. — ***. Dans la Turquie d'hier. Le retour des Jeunes Turcs au pouvoir en 1913. — Gabriel de Mun. Sur la tombe d'un ami : Claude Cochin, 1883-1918. — Comte Jean de Pange. Les préliminaires de l'armistice et les quatorze articles du president Wilson, d'après des documents allemands (reprend, après l'*Écho de Paris* du 10 février 1920, le récit de la scène du 3 novembre 1918, où fut posée la question de savoir si les Alliés accepteraient comme base de négociations pour l'armistice les quatorze articles du 8 janvier. Lloyd George fit sur deux articles des réserves qui furent admises; Clemenceau laissa passer le tout en bloc, ce qui permit ensuite aux Allemands de s'abriter derrière les quatorze articles pour échapper aux trop justes réclamations du gouvernement français concernant la sécurité de sa frontière occidentale). — Paul Gruyer. L'Atlantide du « Prêtre Jean » (réédite en partie la lettre qui parvint à la fin du xve siècle au navigateur portugais Pedro de Covilham et

qui décrit le royaume imaginaire sur lequel régnait ce prêtre apocryphe. La légende du « Prêtre Jean » date sans doute de 1141, année où le sultan Sindjar fut défait par les Turcs, en qui les Croisés virent des alliés). = 10 avril. Augustin COCHIN. Le gouvernement révolutionnaire (avant-propos aux Actes de ce gouvernement, que publie la Société d'histoire contemporaine; l'auteur étudie successivement : le peuple, le pouvoir et le prince, c'est-à-dire le Comité de Salut public). — Fernand ROCHES. La crise du livre et ses remèdes possibles. — Robert DE LABUSQUETTE. Béatrice; la femme et le symbole (nouveau commentaire sur Dante). = 25 avril. Abbé Augustin SICARD. Les servitudes d'une Église nationale. I. Servitudes politiques (il s'agit de l'Église constitutionnelle sous la Révolution). — Jacques DE COUSSANGE. A Prague et en Slovaquie. Quelques impressions de Prague, la Slovaquie, l'art populaire. — A. DE LAPRADELLE. L'avenir du traité de paix (étude sur l'ouvrage de John Maynard Keynes : « The economic consequences of the peace », qui est une offensive passionnée contre le traité de paix; mais « des maux économiques dont nous souffrons, ce n'est pas le traité, c'est la guerre qui est le principal responsable; le traité serait déchiré que tout ne rentrerait pas dans l'ordre, et c'est aux vainqueurs qu'il faut rendre confiance; faire exécuter le traité sans violence et sans haine, mais sans faiblesse, tel est le devoir des Alliés pour qui fermeté doit signifier justice, justice humaine, sans duperie »). — Claudius GRILLET. Le « Voyage en Orient » de Lamartine et sa « Marseillaise de la paix ». — Max TURMAN. Un document officiel sur l'internement en Suisse (à propos du tome III et dernier du rapport de M. Édouard Favre, chef du service historique de l'Internement). = 10 mai. M. WILMOTTE. Sur la critique des textes (prudence avec laquelle cette critique doit s'exercer; exemples empruntés surtout aux textes littéraires du moyen âge; excès où se sont laissé entraîner certains érudits allemands qui veulent à tout prix reconstituer le texte original des vieux auteurs). — ***. L'esprit public et la situation aux États-Unis au début de la campagne présidentielle. — Abbé Augustin SICARD. Les servitudes d'une Église nationale; fin (montre à quel point la Constitution civile du clergé asservit l'Église à l'État). — Émile LUCE. L'affaire d'Athènes, 1er décembre 1916 (raconte, d'après les souvenirs d'un témoin oculaire, le guet-apens dont les Français furent victimes et dont le grand responsable est le roi Constantin lui-même. Carte). — S. EVRY. A travers les livres étrangers. Entre Plava et Globna, Haut-Isonzo, 1915 (analyse les lettres de Giulio Passerini, qui ont été récemment publiées en Italie. Passerini était lieutenant dans le régiment d'Arezzo quand il fut blessé mortellement à l'attaque du hameau de Globna, le 21 octobre 1916).

14. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1920, 5 avril. — Michel D'HERBIGNY. La formation d'un clergé

catholique pour la Russie. Idées et expériences du XXe siècle (la Russie est, au point de vue catholique, le pays le plus abandonné de l'univers : moyens d'y former un clergé catholique; ce qui a été fait jusqu'à présent; ce qu'il faudrait faire). — Henri TOURAINE. Cultores martyrum (nouvelle société qui s'est formée pour la publication des actes des martyrs et des confesseurs de la foi durant la Révolution). = C.-rendus : P. *Antonio Astrain*. Historia de la Compañia de Jesus en la Asistencea de España; V (le t. V va de 1615 à 1659 et comprend les trois généralats de Vitelleschi, Caraffa et Piccolomini; intéressant surtout pour l'histoire des missions d'Amérique et des Philippines). — *Louis Barthou*. La bataille du Maroc (éloquent). = 20 avril. Léonce DE GRANDMAISON. Georges Longhaye. Son œuvre et sa vie (de la S. J., 1839-1920; son rôle de professeur; son théâtre de collège; ses études sur l'histoire de la littérature française). — Louis JALABERT. A la veille de la paix turque (exprime le désir que la France fasse rentrer dans sa sphère d'influence la Palestine avec la Cilicie, le nord de la Mésopotamie et la Syrie). — Joseph DE TONQUÉDEC. G.-K. Chesterton; suite le 5 mai (sa philosophie, son humour, sa manière de prendre la vie; il n'a pas fait sa soumission à l'Église catholique; mais il s'exprime comme un fidèle catholique). = C.-rendus : R. P. *Joseph Burnichon*. La Compagnie de Jésus en France. Histoire d'un siècle, 1814-1914; t. III (de 1845 à 1860; ouvrage de grande envergure). — La Provincia de Toledo de la Compañia de Jesus, 1880-1914 (progrès réalisés par cette province, détachée en 1880 de celle de Castille). = 5 mai. Alexandre BROU. Sur une réédition de Bourdaloue (celle de l'abbé Griselle; histoire du texte de Bourdaloue; les éditions clandestines). — Aloys STAUDER. Les Cent Jours du bolchevisme en Hongrie (du 21 mars au 1er août 1919; d'après le récit du Dr Hans Eisele, journaliste allemand qui s'était risqué en Hongrie). = C.-rendus : *Georges Dottin*. La langue gauloise (excellent). — *Ernest Sellière*. Mme Guyon et Fénelon précurseurs de J.-J. Rousseau (analyse pénétrante). — *Victor Giraud*. Histoire de la Grande Guerre; 5 fascicules (jusqu'à la rupture diplomatique entre les États-Unis d'Amérique et l'Allemagne, février 1917; très solide).

15. — La Grande Revue. 1920, janvier. — Paul-Hyacinthe LOYSON. Autour de la mort de Littré. L'abbé Huvelin et le Père Hyacinthe (extraits des notes journalières tenues par le P. Hyacinthe. A la date du 20 décembre 1897, on y lit : « Visité l'excellent abbé Huvelin... Il a absous Littré, qui n'était point baptisé, voyant, à n'en pas douter, l'action et la présence de Dieu en lui. Littré a été baptisé, au dernier moment, par sa fille Sophie, mais il ne croyait pas au Dieu personnel et vivant. » Le P. Hyacinthe resta un des plus chers amis de l'abbé Huvelin jusqu'à la mort de celui-ci, le 28 novembre 1910). — VICTOROV-POPOROV. La véritable alliance franco-russe (est celle que la démocratie française doit former avec la naissante démocratie russe;

« rapprochement réciproque, sincère et de plus en plus étroit, et travail en commun »). — Georges GUY-GRAND. Les conditions de la paix religieuse; suite. — Marie SCHŒLL. Comment l'Amérique lance un emprunt. = Février. CHARBONNIER, ingénieur général de l'artillerie navale. Sur l'organisation technique de la nation armée. — Georges GUY-GRAND. Les conditions de la paix religieuse; fin. — Léon DUCHEMIN. L'élection de Spen-Valley et l'action socialiste en Grande-Bretagne (l'élection de Tom Myers, membre actif de l' « Independent Labour party », marque une date dans l'histoire sociale de l'Angleterre. Il faut prévoir l'arrivée prochaine au pouvoir du parti socialiste et internationaliste; ce parti possède-t-il actuellement les compétences nécessaires pour diriger l'immense machine et si compliquée qu'est devenu le gouvernement de la Grande-Bretagne?). — M. HOLLEBECQUE. La maison des nations. = Mars. Gaston DOUMERGUE. Une analyse de la situation politique et sociale. — G. URBAIN. Essai de discipline scientifique. — Gustave RODRIGUES. L'Allemagne jugée par un des siens : Henri Heine. — J. GAYRAL. L'inapplication de l'impôt sur le revenu (insuffisance de la loi votée le 15 juillet 1914 et heureusement corrigée par celle du 31 juillet 1917; il appartient à l'administration des finances d'organiser ses divers services de manière à rendre cet impôt aussi productif qu'il est juste et nécessaire). — L. DUCHEMIN. Un essai de pédagogie communiste (d'après « Le nouvel évangile social » de Z. Kunfi). = Avril. Albert MATHIEZ. Robespierre et la reconstruction nationale (la République nouvelle est toute prête; « c'est cette démocratie vivante et organisée, juste et fraternelle, dont Robespierre et Saint-Just ont tracé la figure radieuse, cette cité d'égalité pour laquelle ils sont morts, cette cité de liberté pour laquelle tant de milliers d'obscurs héros viennent de verser à flots leur sang généreux »). — Paul VIMEREU. Le nouveau Contrat social de la Cité de demain. — Louis PROAL. Les causes de la dépopulation et ses remèdes, d'après J.-J. Rousseau. — José GERMAIN. La Confédération générale des travailleurs intellectuels. — Léon ABENSOUR. La crise de l'empire anglais : à l'extérieur. — Léon DUCHEMIN. La crise de l'empire anglais : à l'intérieur.

16. — Mercure de France. 1920, 15 janvier. — SAINT-SIXTE. Esquisses américaines (curieuses notations). = 1er février. Henri GHÉON. Un coin de la bataille sur l'Aisne, 16 avril 1917. Notes d'un spectateur (ce spectateur appartenait à la Ve armée, général Mazel; son corps d'armée, le 32e, se trouvait en ligne à droite du plateau de Craonne, devant la trouée de la Miette, la cote 108 et le mont Sapigneul. 1er-18 avril 1917). — Arthur TOUPINE. La tragédie sibérienne. — Maurice BARBET. Encore un plagiat de Stendhal : les « Mémoires d'un touriste » (Stendhal a copié, sans le dire, plusieurs passages dans le « Voyage dans le Midi » de Millin; ainsi le pittoresque tableau de la foire de Beaucaire est du Millin tout pur). = 15 février. Raoul LABRY. Notre politique en Russie. Les méthodes, les hommes; I

(expose comment sont administrées les affaires de Russie au ministère des Affaires étrangères). — Alexandra DAVID. En Asie. L'Inde avec les Anglais. = 1er mars. Georges BATAULT. Le déséquilibre européen (c'est le président Wilson et M. Lloyd George qui en sont responsables). — J. CAZES. Voltaire inventeur des tanks (parce qu'il avait eu l'idée de faire revivre les chars de guerre de l'antiquité). = 15 mars. Louis NARQUET. La continuité de la vie sociale (la vie sociale ne doit pas être arrêtée par les intérêts, si respectables qu'ils soient, d'une corporation ou d'un syndicat; en raison même des tendances nouvelles du socialisme révolutionnaire, il importe de réglementer l'exercice du droit de grève). — Raoul LABRY. Comment nous avons été renseignés sur la Russie (le service de renseignements fut d'abord tout à fait insuffisant; Albert Thomas vint à point pour l'organiser. Après lui, le désordre reparut, l'ambassade et les militaires étant en état de constante jalousie et rivalité. Conséquence : notre gouvernement n'a rien compris ni à la question de l'Ukraine, ni à la Révolution russe, ni au bolchevisme. Lénine et Trotski ont réussi parce que leur doctrine répondait aux aspirations confuses des masses paysannes; mais nous ignorions tout du vrai peuple russe). — Antoine SCHEIKEVITCH. Quelques souvenirs de Salonique. Les effets d'un bombardement aérien (très amusants récits; l'auteur n'est pas tendre pour les Grecs). = 1er avril. Raoul LABRY. Un Comité consultatif des affaires russes (œuvre incohérente de ce Comité, qui n'a pas su nous renseigner exactement sur les choses russes. Au lieu d'être un bureau d'informations sûres, il a fait de la diplomatie). — Lieutenant-colonel Émile MAYER. L'industrialisation de l'armée. = 15 avril. Thérèse LAVAUDEN. Le problème régionaliste. — Jean MÉLIA. L'étrange existence de l'abbé de Choisy, de l'Académie française. — UN ARTILLEUR DE FORTERESSE. La reddition de Maubeuge (« tous ceux qui ont participé à la défense de Maubeuge sont unanimes à dire qu'elle a été conduite avec énergie et habileté »). = 1er mai. Jean MÉLIA. L'étrange existence de l'abbé de Choisy; suite (il devient la comtesse des Barres; ses petits maris et ses maîtresses, etc.). — Louis COURTHION. Lamartine en Suisse; son mariage à Genève (mariage mixte célébré le 6 juin 1820 par le curé Favre dans la chapelle du château à Chambéry, et le 8 juin par le chapelain anglican Geo. Rooke dans la chapelle de l'hôpital de Genève). — Dr René CRUCHET. Paris, foyer de décentralisation universitaire. — Paul-Hyacinthe LOYSON. Un professeur allemand à l'Université de Genève : G.-F. Nicolaï, de l'Université de Berlin (il s'agit de ce professeur de Berlin, médecin de Guillaume II, qui fut persécuté en Prusse à cause de ses opinions pacifistes. Ces opinions, il leur a donné une forme des plus déplaisantes, même au point de vue scientifique, dans son livre : la Biologie de la guerre, qui a paru à Zurich en 1919. Il y justifie la guerre et sa nécessaire cruauté). = 15 mai. Jean MÉLIA. L'étrange existence de l'abbé de Choisy; fin (sa mission en Siam; le seul fruit

qu'il en retire c'est la résolution qu'il prend de se faire ordonner prêtre, décembre 1685; à son retour, il est entraîné dans la disgrâce du cardinal de Bouillon; mais il sait flatter si bien Louis XIV qu'il est élu membre de l'Académie française, le 25 août 1687. Il meurt le 2 octobre 1724 à quatre-vingt-un ans). — J.-G. PROD'HOMME. Les derniers électeurs de Cologne (au XVIIIe siècle). = 1er juin. Louis NARQUET. Confrontations psychologiques (montre les erreurs psychologiques où tombent les collectivistes qui rêvent de reconstruire d'un coup la société sur une base aussi incertaine que la théorie de la valeur formulée par Karl Marx). — Alexandra DAVID. En Asie. La question du Thibet (l'Angleterre réussira-t-elle à s'entendre avec la Chine pour mettre le Thibet sous sa dépendance?). — Edme TASSY. La recherche scientifique en Provence.

17. — La Revue de Paris. 1920, 1er avril. — Paul ADAM. L'éloquence de la guerre. — ***. Le plan XVII; suite et fin (si le plan de guerre offensive tracé par l'État-major français a échoué en août 1914, cela tient à une estimation inexacte de la valeur de notre ennemi et des moyens dont il disposait, à l'insuffisance de notre service de renseignements, à l'instruction défectueuse de nos troupes et des officiers, au flottement des ordres que les Alliés ne surent pas coordonner, à la timidité du général commandant notre aile gauche, celle sur laquelle allait précisément fondre l'effort de l'ennemi). — A. CHUQUET. Le départ de l'île d'Elbe; suite et fin (raisons qui décident Napoléon à partir; comment il réussit à échapper à la surveillance, assez molle d'ailleurs, des Anglais et des Français). — Jean MÉLIA. Stendhal journaliste. — Auguste DUPOUY. Brest port de commerce. — Charlotte CHABRIER-RIEDER. L'enfance malheureuse. Angleterre. — Charles RIST. La situation financière de l'Allemagne. = 15 avril. Dr Emmanuel LABAT. Un beau moment de l'âme française (c'est le spectacle qu'elle donna en août 1914, contemplé dans un coin de la Gascogne). — ***. La restauration des régions libérées et le paiement par l'Allemagne. — Vladimir ZENZINOFF. La carrière d'un révolutionnaire russe (autobiographie; l'auteur achevait ses études secondaires en 1899; son activité révolutionnaire commença en 1904, au retour de cinq années passées en Allemagne. Attentats auxquels il participa dans l' « Organisation de combat » en 1906). = 1er mai. Ernest LAVISSE. Sentiments à l'égard de l'Allemagne (raisons pour lesquelles il ne nous plaît pas de reprendre les relations personnelles avec les intellectuels d'Allemagne. « A de très rares exceptions près, ces hommes sont les pires ennemis de la France »). — Capitaine Charles DELVERT. L'offensive du 16 avril 1917; déposition d'un témoin (au printemps de 1917, « ni par ses effectifs, ni par son instruction, l'armée française n'était en mesure de mener à bien la manœuvre ambitieuse » où le général Nivelle allait l'engager; aussi la plupart des grands chefs qui connaissaient bien le terrain étaient-ils opposés à l'entreprise. Ils savaient en outre que l'ennemi, parfaitement au cou-

rant de nos intentions, ne cessait de renforcer ses lignes. L'auteur publie le carnet où, heure par heure, il a noté les renseignements qui parvenaient du front à l'État-major. « L'offensive, à peine lancée, fut arrêtée non par l'intervention de parlementaires affolés ou du ministre de la Guerre, mais, le 16 avril même, par les mitrailleuses, les canons et les contre-attaques boches », avant même qu'on eût pu atteindre la seconde ligne ennemie). — Vicomte DE REISET. Le dernier roi de France, à propos de l'article de M. Léonce Pingaud (apporte quelques éclaircissements et d'utiles retouches à cet article. Témoignage fort intéressant d'un homme très bien informé. Quant aux traités d'Utrecht, le comte de Chambord reconnaissait comme valables les formelles et solennelles renonciations de Philippe V à la couronne de France; il ne s'attribuait donc aucun droit de désigner son successeur et, par conséquent, il n'eût pas songé à opposer un Bourbon d'Espagne au chef de la maison d'Orléans). — Yann M. GOBLET. L'évolution politique irlandaise de 1914 à 1920. = 15 mai. Amiral DEGOUY. Ludendorff et la marine (fait ressortir le puissant intérêt des mémoires du général allemand, même en ce qui touche aux choses de la marine). — Henri GOY. Lucien Poincaré et son œuvre d'expansion nationale à l'Université de Paris. — Commandant H. BOUVARD. Un problème de guerre : la coordination dans la bataille. — Vladimir ZENZINOFF. La carrière d'un révolutionnaire russe; suite (été de 1906; arrêté, puis déporté en Sibérie, il s'échappe d'Irkoutsk, se rend à Okhotsk et de là, par mer, au Japon. En 1910, il rentre en Russie, où il est arrêté de nouveau; il est renvoyé en Sibérie, mais, cette fois, pour être déporté à Rousskoié-Oustié, l'agglomération la plus septentrionale du monde entier; elle ne compte d'ailleurs que sept maisons. Il y reste quatre années, où il a le temps de voir bien des choses intéressantes et de subir de cruelles épreuves. Libéré à la fin de son temps, il rentre en Russie et prend une part très active à la révolution de 1917). — Marcel DUNAN. La nouvelle Autriche (« l'Autriche peut, avec le concours allié et les accords danubiens nécessaires, vivre indépendante comme la Confédération helvétique, dont elle est le prolongement naturel »).

18. — Revue des Deux Mondes. 1920, 1er avril. — Général MANGIN. Comment finit la guerre (le général dit d'abord comment elle a commencé; il expose en effet le plan allemand et le plan français; puis il résume les opérations du mois d'août 1914, la bataille de la Marne et la course à la mer; enfin, il fait la critique des décisions essentielles prises tant par les Allemands que par les Alliés). — André BELLESSORT. Pour le sixième centenaire de Dante. Dante et Mahomet (expose la thèse de Miguel Asin Palacios, qui trouve dans le Coran et dans les légendes musulmanes quelques-unes des sources de la Divine Comédie; peut-être l'érudit espagnol abuse-t-il de l'hypothèse, mais la sienne se présente avec beaucoup de science et de talent). — Paul HAZARD. La langue française et la guerre. I. La

figure des mots. — H. DE BALZAC. Lettres à l'étrangère; nouvelle série (à Mme Hanska, d'octobre à décembre 1846). — Hélène ISVOLSKY. Le duel et la mort de Pouchkine. — André BEAUNIER. La vie d'un romantique : H. Berlioz. = 15 avril. Général MANGIN. Comment finit la guerre. II. 1916. Verdun et la Somme (à noter le jugement porté sur le rôle du généralissime aux plus mauvais jours de l'attaque allemande sur Verdun : « L'acteur principal, dont le rôle est trop peu connu..., c'est le général Joffre. » Le général Mangin expose ensuite avec précision par quelles mesures il a pu rentrer dans Douaumont et dans Vaux; ce morceau, où l'auteur paraît s'effacer lui-même, tout comme César, est d'un puissant intérêt). — René PINON. L'offensive de l'Asie (danger du pantouranisme allié au bolchevisme). — Georges GOYAU. Les étapes d'une gloire religieuse. Jeanne d'Arc. I. L'Église au XVe siècle et la mission de Jeanne (Jeanne, condamnée et réhabilitée). — René LABRUYÈRE. Le trésor des Pharaons (c'est le Nil; l'auteur indique comment les procédés d'exploitation actuels du sol se relient aux pratiques anciennes de culture et laisse pressentir le brillant avenir qui attend le pays des Pharaons). — Louis GILLET. Villari et l' « idée italienne ». = 1er mai. Général DEBENEY. Hier et demain. L'officier (comment a grossi le corps d'officiers pendant la guerre; comment il y a peu à peu appris son métier; ce que doit être l'officier de l'armée future, quand enfin nous aurons pu démobiliser sans craindre une nouvelle agression de l'Allemagne). — Général DUPONT. Une mission en Allemagne. Le rapatriement des prisonniers (ce rapatriement fut terminé le 1er février 1920; il avait fallu quatorze mois pour ramener en France, au milieu de difficultés inouïes, tous nos officiers et soldats. Pour les Russes, l'opération fut encore plus lente et elle fut très meurtrière). — Georges GOYAU. Les étapes d'une gloire religieuse. Jeanne d'Arc. II. De Sainte-Croix d'Orléans à Saint-Pierre de Rome (montre comment, avec quelle fidélité fut fêtée, depuis le XVe siècle, la délivrance d'Orléans. C'est cette persistance du sentiment de reconnaissance nationale qui a forcé les résistances et conduit à la canonisation de Jeanne). — Louis GILLET. Le Bureau allemand de la presse; souvenirs d'un fonctionnaire de l'Empire (ce fonctionnaire s'appelle Otto Hammann et son livre est intitulé : « Der neue Kurs; zur Vorgeschichte des Weltkriegs »; curieux et instructif). = 15 mai. Général MANGIN. Comment finit la guerre. III. 1917 (blâme le conseil de guerre extraordinaire du 6 avril convoqué à la demande du général Messimy; il eut pour conséquence de tuer la confiance entre le général en chef et ses subordonnés. L'offensive du 16 avril; pourquoi elle échoua : en partie par l'intervention maladroite du ministre de la Guerre; « les décisions prises pour la conduite des armées françaises étaient le résultat de compromis médiocres entre des volontés divergentes; elles n'étaient plus commandées ». Cependant, l'auteur estime que « l'arrêt de l'offensive est sans excuse », car on ne tenait aucun compte des terribles pertes

éprouvées par l'armée allemande; il pense qu'en la poussant à fond en 1917, la guerre, « menée par un commandement qui aurait profité des récentes expériences, se terminait un an plus tôt en épargnant à l'Entente les sanglants revers de mars et de mai 1918 »). — Raphaël-Georges LÉVY. La juste paix. Une aberration : le livre de M. Keynes (ce livre : « Les conséquences économiques de la paix », est une critique violente du traité de paix imposé à l'Allemagne. Les modifications que M. Keynes propose de lui apporter auraient ce résultat que les charges économiques retomberaient finalement sur les Alliés et que les Allemands, vaincus dans une guerre déclarée par eux, en retireraient le plus d'avantages). — FIDUS. Silhouettes contemporaines : M. Henry Bordeaux (son rôle pendant la guerre à la « Section d'information », où le romancier se fit historien). — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. VII. A l'aventure (suit la trace de plusieurs enfants mystérieux, où l'on a cru reconnaître le fils de Louis XVI). = 1er juin. Général MANGIN. Comment finit la guerre. IV. 1918 (offensive allemande des 21 mars, 9 avril, 27 mai, 9 juin et 15 juillet. Le général suit d'assez près le récit qu'en a donné Ludendorff; il insiste naturellement sur le rôle de la Xe armée, qu'il commandait alors, mais dans un style impersonnel et dans un esprit de haute impartialité. Détails sur l'attaque en Lorraine, qui devait se déclancher le 14 novembre et couper la retraite des armées allemandes battues sur tous les points du front. Les conditions de l'armistice du 11 novembre prouvent que l'ennemi se savait définitivement vaincu). — Paul HAZARD. La langue française et la guerre. II. Le rôle international du français (regrette que le français n'ait pas été maintenu comme l'unique langue diplomatique pendant les négociations de la paix. L'instrument même du traité de paix n'est, par endroits, qu'une traduction pénible et peu claire de l'anglais). — Raphaël-Georges LÉVY. La juste paix. II. Le traité de Versailles au point de vue économique (les clauses économiques du traité imposent à l'Allemagne des conditions lourdes, mais en rapport avec les responsabilités qui lui incombent et sa puissance de paiement. Le livre de M. Keynes « a desservi les Alliés d'une façon qui lui vaudra la reconnaissance de leurs ennemis ». C'est le *Times* qui parle ainsi). — Guglielmo FERRERO. La ruine de la civilisation antique. III. Dioclétien et la réforme de l'Empire. — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. VIII. Enquêtes (après le retour des Bourbons. Enquête sur Charles de Navarre, qui prétendait être le fils de Louis XVI. D'ailleurs, la mort du Dauphin ne fut jamais formellement reconnue par Louis XVIII; on exhuma les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette; on ne fit aucune recherche au cimetière Sainte-Marguerite, où avait été enseveli le prétendu Dauphin. Quand ses ossements furent examinés en 1846 et en 1894, les experts constatèrent qu'ils appartenaient à deux sujets différents, dont l'un d'un garçon rachitique, qui pouvait avoir atteint une douzaine d'années, et dont l'autre était de seize à dix-huit ans, peut-être davantage, et avait atteint la taille de 1m60).

19. — Académie des inscriptions et belles-lettres. 1919, mars-avril. — CLERMONT-GANNEAU. La mosaïque juive de ʿAin-Doûq (c'est une localité au débouché de la vallée du Jourdain, vers la mer Morte, non loin de Jéricho; il faut l'identifier avec l'antique Noeros; la mosaïque contient une inscription en caractères hébraïques du type carré; elle date sans doute du IVe siècle de notre ère). — Le R. P. DELEHEYE. Μιερεύς. Note sur un terme hagiographique (l'origine du mot serait μὴ ἱερεύς, le non-prêtre, le faux prêtre des idoles). — Adrien BLANCHET. Thurinus, surnom de l'empereur Auguste (ses ancêtres étaient originaires de Thurium; son père, peu après sa naissance, fit une campagne heureuse contre des rebelles dans le pays de Thurium; la ville de Thurium sur ses monnaies faisait graver un taureau cornupète — βοῦς θούριος — et ce type du taureau est fréquent sur les monnaies d'Auguste). — Paul MONCEAUX. Un vétéran chrétien de Madaure (inscription inédite trouvée en mai 1918 à Mdaourouch, Algérie, par M. Joly). — Prince Michel SOUTZO. Notice sur les origines et les rapports de quelques poids assyro-chaldéens. — Th. HOMOLLE. Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome pendant l'année 1917-1918. — Lieutenant-colonel DIEULAFOY. Baltasar et Darius le Mède (Darius le Mède doit être identifié avec Darius, fils d'Hystapès; Baltasar s'identifie avec le Nadintarbel des inscriptions cunéiformes). = Mai-juin. J. LOTH. La langue des Hittites d'après un travail récent (d'un professeur de Christiana, M. Carl-J.-S. Marstrander; cet auteur, qui écrit en français, conclut que le hittite appartient au même groupe que le germanique, l'italo-celtique et le grec; mais qu'il forme un dialecte indo-européen entièrement autonome). — J.-B. CHABOT. Rapport sur une mission épigraphique dans l'Afrique du Nord (150 inscriptions sur des stèles votives, 10 inscriptions funéraires du musée Saint-Louis de Carthage sont encore inédites; autres inscriptions découvertes; M. Chabot a réuni aussi les premiers éléments d'un recueil des inscriptions libyques). — Paul MONCEAUX. Florentia (ne désigne pas un plant de vigne, comme on l'a supposé d'après un passage altéré de Pline l'Ancien; le mot n'apparaît qu'en 412 dans un sermon d'Augustin et signifie couronne de fleur). — E. BABELON. Le Congrès français de la Syrie : les travaux de la Section d'archéologie et d'histoire (importance de ces travaux; les droits français en Syrie). — Pierre ROUSSEL. Un édit de Ptolémée Philopator relatif au culte de Dionysos (retrouvé sur un papyrus; Philopator voulait assurer à Dionysos une place au moins égale à celle des grandes divinités de l'Égypte; le culte de Dionysos fut sans doute uni à celui de Sarapis). — Gustave SCHLUMBERGER. Les fouilles de Jean Maspero à Baouit en 1913. — Paul MONCEAUX. Une inscription chrétienne d'Algérie (trouvée en 1917 à Ksiba, à l'est de Souk Ahras; épitaphe d'un clerc nommé Rogatianus). — Franz CUMONT. Les « Cistiferi » de Bellone (complète et corrige l'inscription de Madaure qu'il a publiée précédemment; au lieu de hastiferi il faut lire cistiferi; les cistiferi portaient dans les proces-

sions la ciste mystique). — Édouard Cuq. Une tablette à la cire du musée de Leeuwarden (c'est une convention relative à la vente d'un bœuf; la cire a disparu; mais le stylet ayant pénétré dans le bois, les lettres sont pour la plupart reconnaissables et le texte a pu être reconstitué). — Jules Maurice. La politique religieuse de Constantin le Grand (double mission de Constantin, empereur romain et grand pontife d'une part et serviteur du Dieu des chrétiens d'autre part). — Rapport du secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le premier semestre 1919 (annonce surtout la reprise des travaux interrompus).

20. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu des séances. 1919, novembre-décembre. — M. Marion. Le retour aux prix normaux sous la Révolution après la disparition du papier-monnaie (prix formidables payés en assignats l'an IV : la livre de pain 150 fr.; le café et le sucre 1,600 fr.; la vie devenue impossible à qui ne vendait pas des denrées et des services; mais à ce moment les prix en numéraire n'étaient pas exagérés; il y eut même une baisse sur les objets de luxe, les grains et les bestiaux). — Albert Waddington. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier. Son éducation, son tempérament, son caractère (haute idée qu'il se fait de son autorité; sa tyrannie; sa piété). — E. Cavaignac. Notule sur la population de l'Espagne vers 1500 (à propos de l'ouvrage de Merriman; pense qu'il y avait alors en Espagne dix à douze millions d'âmes). — Paul Vignon. La philosophie de l'Académie dans ses rapports avec la science actuelle. = 1920, janvier. Séance publique annuelle du 20 décembre 1919. Discours de M. Morizot-Thiebault, président; Ch. Lyon-Caen. Notice sur la vie et les travaux de Louis Renault, 1843-1918. — Henri Javal. Les variations de cours des rentes françaises de 1798 à 1918 (les variations ont été extrêmes dans la période moderne; mais elles n'ont pas été toujours justifiées ni toujours à la mesure des événements).

CHRONIQUE.

France. — M. Jean DE JAURGAIN est mort le 18 mars 1920 à Ciboure. Son activité scientifique a été tout entière consacrée à l'étude de la Gascogne et de la Navarre française; en particulier à la généalogie et à l'histoire des familles nobles. En 1877, il débuta par une *Histoire et généalogie de la maison d'Ezpeleta;* puis il publia le t. I du *Nobiliaire de Béarn* (1879), auquel vint se joindre plus tard l'*Armorial de Béarn, 1679-1701*, extrait de l'Armorial dressé par ordre de Louis XIV, t. I (1889, en collaboration avec A. de Dufau de Maluquer). Ajoutons : *Arnaud d'Oïhénart et sa famille* (1885), le *Cartulaire de Saint-Mont* (Archives historiques de la Gascogne, 1906); *Corisande d'Andoins, comtesse de Guiche et dame de Gramont* (1907); *Épisodes de la guerre civile de Navarre, d'après un compte de Pedro-Periz de Jassa, bailli de Saint-Jean et receveur des deniers royaux en Basse-Navarre, 1450-1455* (1908); *Journal de Pierris de Casalivetery, notaire royal de Mauléon de Soule*, texte gascon de 1539-1546 (1908); *Troisvilles, d'Artagnan et les trois Mousquetaires* (1910); *la Maison de Caumont-Laforce; généalogie de ses diverses branches, du XVe siècle à nos jours* (1912); *l'Évêché de Bayonne et les légendes de saint Léon* (1917); *Deux comtes de Comminges béarnais au XVe siècle : Jean de Lescun, bâtard d'Armagnac, et Odet d'Aydie, seigneur de Lescun* (1919). Mais son œuvre capitale est *La Vasconie* en deux volumes (1898-1902), utile répertoire de noms et de faits pour l'histoire de la Gascogne du Xe au XIIIe siècle.

— M. Bernard DE MANDROT est mort en avril 1920 à l'âge de soixante et onze ans; il était né au Havre le 7 novembre 1848. Ancien élève de l'École des chartes (promotion de 1872), il obtint le diplôme d'archiviste-paléographe avec une thèse remarquée : *les Relations de Charles VII et de Louis XI, rois de France, avec les cantons suisses*, qui, après avoir été insérée dans le « Jahrbuch für Schweizer. Geschichte », parut en deux volumes (1882) et, depuis, il se confina dans l'histoire du XVe siècle qui lui doit plusieurs travaux très distingués et de remarquables éditions de textes : *Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, conseiller des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, 1438-1523* (1886); une édition de la *Chronique scandaleuse* qui, il l'a prouvé, n'est autre que le *Journal de Jean de Roye* (1893); une édition des *Mémoires de Philippe de Commynes*, pour laquelle il eut la bonne fortune d'utiliser un manuscrit resté jusqu'alors inconnu et qui provient la famille même de l'histo-

rien; la fin des *Lettres de Louis XI* publiées par Vaesen (t. X et XI, ce dernier contenant la préface, l'itinéraire du roi et les tables, 1909); la fin des *Lettres de Charles VIII* publiées par Pélicier (t. V et dernier, 1907, avec deux suppléments publiés dans l'Annuaire de la Société de l'histoire de France); *Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et François Sforza*, t. I, 1461-1463 (1916). A la *Bibliothèque de l'École des chartes*, il donna un *Projet de partage du Milanais en 1446* (t. XLIX) et à la *Revue historique* des études appréciées sur *Louis XI, Jean d'Armagnac et le drame de Lectoure* (t. XXXVIII); *Jean d'Armagnac, duc de Nemours, 1433-1477* (t. XLIV); *l'Autorité historique de Philippe de Commynes* (t. LXXIII); *le Meurtre de Jean de Berry, secrétaire de Jean, duc de Bourbon* (t. LXXXVII); *Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, et le procès de sa succession, 1485-1525* (t. XCIII).

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a renouvelé, cette année, les attributions du prix Gobert qu'elle avait votées l'an dernier, à savoir le premier à M. F. Lot : *Étude sur le Lancelot en prose*, et le second à M. Barrey pour son *Étude sur la colonisation française aux Antilles*. — Sur le prix Louis Fould, elle a récompensé l'ouvrage de M. Gabriel Millet sur l'*Ancien art serbe : les églises*. — Elle a attribué le prix Prost à M. Louis Schaudel : *les Comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XIIe et XIIIe siècles*.

— M. Joseph Bédier a été élu membre de l'Académie française le 3 juin 1920; M. Christian Pfister, doyen de la Faculté des lettres à l'Université de Strasbourg et directeur de la *Revue historique*, a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques le 5 juin.

— Le *Rapport au ministre de l'Instruction publique sur le service des Archives*, du 1er mai 1919 au 1er mai 1920, par le directeur, M. Ch.-V. Langlois, a paru au *Journal officiel* du 28 mai. On y trouve des renseignements fort intéressants en ce qui concerne notamment les archives de la Sûreté générale depuis 1830. On a constaté que, de 1830 à 1870, elles ont été dilapidées et n'existent plus; mais on a retrouvé beaucoup de pièces utiles pour la période postérieure à 1870. 239 articles ont été transférés aux Archives nationales. Dans le riche dépôt de l'hôtel Soubise même, une recherche méthodique des « résidus » a permis de retrouver un bon nombre de documents dont la trace avait été perdue : « des chartes originales du XIIe et du XIVe siècle relatives à la famille de La Tour et à l'abbaye de Bonnefont en Comminges; le cartulaire de Harnes, possession artésienne de l'abbaye Saint-Pierre de Gand (XVe siècle, avec des pièces remontant à l'époque carolingienne); deux cartulaires de Saint-Germain-des-Prés (pitancerie et rivière de Seine, XVe siècle); quelques registres de notaires du XVe et du XVIe siècle; des documents relatifs à Monluc et à sa famille; des registres paroissiaux de vingt-sept localités différentes; le manuscrit autographe, pièce à conviction d'un des procès les plus retentissants du XVIIIe siècle, de

l'ouvrage intitulé *De la philosophie de la nature* par J.-B. Delisle de Sales; les pièces du procès soutenu devant le sénéchal de Draguignan par la marquise de Cabris, sœur de Mirabeau, contre son mari, etc ».

— Un Comité vient de se fonder, sous la présidence d'honneur du maréchal Foch et effective de M. É. Driault, directeur de la *Revue des Études napoléoniennes*, pour commémorer, le 5 mai 1921, le centenaire de la mort de Napoléon Ier.

— La bibliothèque de l'Arsenal vient de s'enrichir d'environ 95,000 pièces de théâtre, imprimées ou en manuscrit, catalogues, albums ou dossiers sur l'histoire du théâtre français, provenant de la collection de M. Georges Douay.

— Les photographies et films pris, au cours de la guerre, par la Section photographique et cinématographique de l'armée, constituent désormais une importante collection centralisée à la Direction des Beaux-Arts, classée régionalement et par catégories et répertoriée au moyen de fiches. Il est question d'organiser, sur le même type, l'inventaire général photographique des richesses d'art de la France.

— En attendant qu'une revision de programme soit réalisée, le ministre de l'Instruction publique a prescrit de faire une place dans le cours d'histoire contemporaine aux grands événements de ces dernières années : formation de la Triple-Alliance, de l'alliance franco-russe, des ententes de 1902-1914; question d'Orient jusqu'en 1913. La guerre de 1914-1818 est exclue, mais les stipulations des traités qui l'ont terminée seront étudiées dans le cours de géographie.

— La Ligue des droits de l'homme, dans sa séance du 28 avril 1920, a demandé au Parlement d'instituer une grande enquête nationale, dirigée selon les principes de la méthode historique, sur les origines et la conduite de la guerre.

— La librairie Plon annonce une *Histoire de la nation française des origines préhistoriques jusqu'à nos jours (1920)*, qui doit paraître en 15 volumes in-4° illustrés. L'ouvrage comprendra les divisions suivantes : *Introduction générale*, par M. Gabriel Hanotaux; *Géographie humaine de la France*, en 2 volumes, par M. J. Brunhes; *Histoire politique*, t. I : des origines à 1515, par M. Pierre Imbart de La Tour; t. II : de 1515 à 1800, par M. Louis Madelin; t. III : de 1800 à 1920, par M. Gabriel Hanotaux; *Histoire militaire*, t. I : des origines à la Révolution, par le général Colin et le colonel Frédéric Reboul, et t. II : de la Révolution à la fin de la guerre de 1914-1918, par un officier général de la Grande Guerre; *Histoire diplomatique*, par M. René Pinon; *Histoire religieuse*, par M. Georges Goyau; *Histoire économique et sociale*, par M. Henri Moysset; *Histoire des arts*, par M. Louis Gillet; *Histoire des lettres*, t. I : la Littérature française en langue latine, par M. François Picavet; les Chansons de geste, par M. Joseph Bédier; la Littérature de langue

française : des origines à Ronsard, par M. Alfred JEANROY; t. II : de Ronsard à nos jours, par M. Fortunat STROWSKI; *Histoire des sciences*, t. I : *Histoire des mathématiques et de la mécanique*, par M. Pierre BOUTROUX; *Histoire de la chimie*, par M. COLSON; *Histoire de la physique*, par M. Charles FABRY; t. II : *Histoire des sciences biologiques*, par M. Maurice CAULLERY; *Synthèse de la scolastique et des méthodes scientifiques du moyen âge*, par M. Émile BOUTROUX; *Histoire de la philosophie française et de la philosophie des sciences*, par M. René LOTTE. L'*Introduction générale* vient de paraître.

Allemagne. — Le professeur Julius VON PFLUGK-HARTTUNG est mort à Berlin le 5 novembre 1919 à l'âge de soixante et onze ans. Il était né le 6 novembre 1848. Professeur aux Universités de Tubingue, puis de Bâle, il se consacra d'abord aux études médiévales et publia plusieurs ouvrages sur l'empereur Conrad II, des mémoires sur la Norvège et les villes allemandes de la Baltique (1877); sur l'ordre de Saint-Jean en Allemagne, sur les élections pontificales et l'Empire (1908); enfin des études et des textes diplomatiques : *Acta pontificum romanorum* (1879-1888); *Urkunden der pæpstlichen Kanzlei* (1882); *Specimina chartarum pontificum romanorum* (1885); *Iter italicum* (1883-1884); *Die Bullen der Pæpste bis zum Ende des XII Jahrhunderts* (1901). Cependant il était devenu « geheimer Archivrat » aux archives de l'État à Berlin et désormais c'est l'histoire militaire des temps modernes qu'il étudia de préférence : *Die Heere und Flotten der Gegenwart* (1896); *Napoléon I, Republik und Kaisertum* (1900); *Das Erwachen der Völker* (1901); *Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance* (1902); *Das preussische Heer und die norddeutschen Bundestruppen unter General von Kleist 1815* (1911); *Illustrierte Geschichte der Befreiungskriege* (1912); *Briefe des Generals Neidhardt von Gneisenau* (1913); *Das Befreiungsjahr 1813* (1913).

— A propos du Manifeste des 93, M. Lujo BRENTANO, professeur à l'Université de Munich, a écrit à M. Charles Gide une lettre où il explique comment et pourquoi il a été amené à mettre sa signature au bas de ce document désormais immortel. Cette lettre a été publiée dans *La Paix par le droit*, livraison de mars-avril 1920, p. 77-79. M. Brentano explique qu'étant à Florence en septembre 1914, il crut nécessaire de protester, avant toute enquête, contre les atrocités dont on accusait alors les armées allemandes; il écrivit donc à son collègue de Berlin, M. de Schmoller, qui lui annonça la prochaine apparition du Manifeste, en le priant de l'autoriser à joindre son nom à la liste des signataires. « Dans la ferme conviction que la discipline si connue de l'armée allemande excluait la possibilité que les terribles accusations portées contre celle-ci fussent exactes, je consentis. » En janvier 1916, M. Brentano apprit, de personnes « absolument dignes de confiance », « que certains actes avaient été commis

par des troupes allemandes au début de la guerre » ; il comprit alors qu'il avait été trompé et s'en excusa publiquement. « Depuis lors, le *Berliner Tageblatt*, toutes les fois qu'il mentionna le Manifeste des 93, n'a pas manqué de remarquer que M. Ehrlich, M. Auguste de Wassermann et moi avions consenti à ce que l'on signât le Manifeste de nos noms sans en connaître le texte ». — Enregistrons cette déclaration, qui honore son auteur, mais qui néanmoins ne saurait justifier l'absence d'esprit critique dont il fit preuve, avec tant d'autres intellectuels, à ce moment.

Belgique. — Paul FREDERICQ est mort inopinément à Gand, le 31 mars 1920, âgé de près de soixante-dix ans. Avec lui disparaît l'un des historiens belges les plus distingués, l'un des principaux artisans de la rénovation qui s'est accomplie dans le domaine des études historiques en Belgique pendant le dernier quart du XIXe siècle. Contemporain de Kurth et de Vanderkindere, il appartient à cette lignée d'universitaires dont l'activité s'étendit bien en dehors du cercle de leurs élèves et qui s'attachèrent, d'une part, à introduire les méthodes scientifiques dans l'érudition; d'autre part, à exercer une action dans la vie publique par la diffusion de la connaissance du passé national. Chez Fredericq, cette dernière tendance a été d'autant plus marquée qu'il se montra de bonne heure un vrai philanthrope et qu'il était issu d'une élite bourgeoise, consciente de ses obligations sociales. Le devoir civique, tel qu'il lui apparaissait, lui dictait en quelque sorte son objectif intellectuel. Il ne concevait sa tâche d'historien qu'en fonction de celle de citoyen, mais jamais il n'oublia les exigences du travail scientifique : probité absolue et souci constant d'impartialité.

Né à Gand le 12 août 1850, il entra à l'École normale des humanités à Liège en 1867; il en sortit quatre ans après avec le diplôme de professeur agrégé pour les humanités. Les connaissances qu'il y acquit fortifièrent son goût pour la littérature plutôt que pour l'histoire, qui n'occupait dans le programme de l'École qu'un rang secondaire. Mais les relations qu'il noua avec quelques professeurs, notamment avec J. Stecher et E. de Laveleye, anciens amis de sa famille, lui permirent de développer sa matière de prédilection. Il professa au Collège communal de Malines (1871) et aux athénées d'Arlon (1872) et de Gand (1875). A force d'énergie et de travail, il put mener de front les obligations de l'enseignement avec des recherches sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne. En 1875, il achevait un livre sur ce sujet et le présentait à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand. Il obtint à l'unanimité le titre de docteur spécial en sciences historiques. En 1879, il était nommé professeur à l'Université de Liège; il y enseigna d'abord la littérature néerlandaise, puis aussi (1880) l'histoire contemporaine et l'histoire de Belgique. A l'exemple de son collègue Kurth, entré peu avant lui à cette Université, il y fonda un cours pratique. Il associa ses élèves à ses travaux sur l'histoire du XVIe siècle, époque qui l'attirait particulièrement depuis que la question de la liberté de conscience faisait l'objet de polémiques

passionnées. On venait de fêter à Gand (1876) le 300e anniversaire de la Pacification de Gand.

Si les problèmes de la politique d'alors déterminèrent le choix de son sujet, l'âpreté des discussions qu'ils provoquaient n'influa d'aucune façon sur la méthode que Fredericq s'attacha à enseigner. Il sut inculquer à ses disciples ce sens de la réalité historique, cette largeur de vues, cette probité scientifique qui le caractérisaient lui-même à un si haut degré. Nature essentiellement bonne et généreuse, esprit ouvert et tolérant, il exerçait une grande influence par l'exemple de ses fortes qualités morales. En outre, par sa spirituelle bonhomie, il avait le don de susciter autour de lui une chaude sympathie, une vraie cordialité qui se transformait en camaraderie. Ses anciens élèves, parmi lesquels il compta entre autres H. Pirenne et E. Hubert, ont conservé un souvenir reconnaissant de celui qui, par le simple rayonnement de l'être moral, stimulait les vocations et encourageait les efforts des débutants.

En 1883, il quitta Liège pour occuper à Gand la chaire de littérature néerlandaise. Il y ouvrit aussi, dès l'année suivante, un cours pratique d'histoire de Belgique. Entre temps, il avait été chargé par le gouvernement d'aller étudier l'enseignement de l'histoire dans les principales universités allemandes, hollandaises et anglaises et à Paris.

Flamand de cœur et d'âme, il se consacra surtout à l'étude du passé de la Flandre et publia désormais la plupart de ses travaux en néerlandais. Il visait au relèvement intellectuel et moral de la population flamande, et, à cet effet, il voulait lui faire utiliser avant tout sa propre langue, mais jamais il ne désira réaliser l'autonomie linguistique du pays flamand que dans la mesure où elle était compatible avec l'unité belge. Il se voua surtout à l'étude des facteurs moraux de l'évolution nationale et poursuivit ses recherches sur l'époque de la Réforme. L'histoire de l'Inquisition dans les Pays-Bas l'intéressa tout particulièrement, et il se mit à en rassembler les sources imprimées et manuscrites, non seulement pour le XVIe siècle, mais pour tout le moyen âge. Dès 1889, il commençait la publication d'un vaste *Corpus documentorum Inquisitionis hereticae pravitatis Neerlandicae*. Les cinq premiers volumes se succédèrent rapidement jusqu'en 1906. Le sixième était en préparation lorsqu'il fut emmené en Allemagne. Cette œuvre lui valut en 1911 le prix quinquennal d'histoire nationale ; elle marquera certainement dans les annales de l'historiographie belge. Mais les travaux de Fredericq qui seront peut-être appréciés davantage encore sont ceux sur la chanson historique au moyen âge et au XVIe siècle et sur les pamphlets, tous ces documents où palpite réellement l'âme du peuple. Il put appliquer dans les livres qu'il leur consacra à la fois son savoir encyclopédique et ses qualités de style.

Il collabora à un grand nombre de revues et journaux, entre autres à la *Revue historique*, où il rédigea le bulletin belge en 1876, 1878, 1879, 1881 et 1887. Il fut longtemps la cheville ouvrière de la « Société pour le progrès des études philologiques et historiques », dont il fut le

secrétaire général de 1879 à 1909; il écrivit quantité d'articles et de mémoires dans les publications de l'Académie royale de Belgique, qui l'accueillit comme membre correspondant dès 1891 et comme membre effectif en 1894. Il envoya également des travaux à l'Académie des sciences d'Amsterdam, dont il devint membre en 1892. Sa débordante activité d'érudit et de professeur ne l'empêcha pas de s'occuper constamment de politique et d'œuvres sociales. Durant de longues années, il fut conseiller communal de la ville de Gand.

On se rappelle sa noble et courageuse attitude en face du pangermanisme. Il déconcerta l'ennemi par sa finesse narquoise et sa crânerie : lorsque le gouverneur allemand lança la circulaire insidieuse demandant aux professeurs de l'Université de Gand s'ils « pouvaient » enseigner en flamand, Fredericq y répondit fièrement : « Je pourrais le faire, mais je ne le veux pas. » Les trente et un mois de son exil (mars 1916-novembre 1918) n'altérèrent pas son énergie morale; il garda les apparences de la santé. En réalité, le choc fut trop rude, et, à son retour, ses amis furent peinés de constater son état précaire. Il dut abandonner, après quelques mois, le rectorat qui lui avait été confié. Malgré tout, il continua ses études favorites : il avait entrepris en Allemagne une histoire de la littérature néerlandaise en français, qu'il comptait achever bientôt. Il tenait un journal, où il notait depuis de longues années ses impressions et les incidents de la vie politique et littéraire. Ce sera, sans aucun doute, une source précieuse pour les historiens de l'avenir.

Il ne cessa de travailler que le jour où il fut terrassé par une attaque d'apoplexie (23 mars). Constamment, il resta fidèle à la devise : *Repos ailleurs*, qui était celle de l'un de ses héros de prédilection, Marnix de Sainte-Aldegonde, une des gloires à la fois de la littérature française et de la littérature néerlandaise. H. Van der Linden.

— L'Académie royale de Belgique a repris en 1919 ses publications interrompues par la guerre. Outre ses Bulletins, dont on trouvera ailleurs le dépouillement, elle a fait paraître : 1° les *Tables générales des Bulletins de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts*, 4e série, années 1899 à 1910, par MM. Leuridant et Perrée (Bruxelles, Hayez, 1919, in-8°, 158 p.), et 5e série, années 1911-1914, par M. Leuridant (Ibid., 35 p.); 2° le *Catalogue onomastique des accroissements de la bibliothèque*. Lettres et sciences morales et politiques, 1887-1914 (Ibid., in-8°, VII-379 p.), et beaux-arts, 1890-1914 (Ibid., 56 p.), par MM. Leuridant et Perrée.

Canada. — Une *Canadian historical Review* a commencé de paraître en mars 1920 sous la direction du prof. W. S. Wallace; elle continue la *Review of historical publications relating to Canada*, qui date de 1896.

— Au mois d'avril 1920 fut célébré par de grandes fêtes à Winniperg le 250e anniversaire de la Compagnie de la baie d'Hudson, fondée en

1670 en vertu d'une « charte d'incorporation » concédée par Charles II au prince Rupert et à dix-sept autres personnages considérables sous le titre de « Governor and Company of adventurers of England travelling into Hudson's Bay ». Cette Compagnie est la seule survivante des compagnies de commerce fondées au XVIIe siècle. Espérons qu'après les processions historiques (pageants) quelques bonnes publications viendront aider à perpétuer le souvenir de ces solennités.

États-Unis. — On annonce la mort de M. Isaac SHARPLESS (16 janvier 1920, à l'âge de soixante et onze ans), auteur de bons ouvrages sur les Quakers : *Two centuries of Pennsylvania history* (1900); *Quakerism and politics* (1906); *Political leaders of provincial Pennsylvania;* — de M. Robert M. JOHNSTON, professeur d'histoire moderne à Harvard (28 janvier, à l'âge de cinquante-deux ans), auquel on doit : *The napoleonic empire in Southern Italy* (1904) et la publication d'un *Mémoire de Marie-Caroline, reine de Naples* (1912); — de M. George L. BEER (15 mars, à l'âge de quarante-sept ans), auteur de très bons livres sur les colonies anglaises de l'Amérique du Nord : *British colonial policy, 1754-1765* (1907); *The origins of the British colonial system, 1578-1660* (1908); *The old colonial system, 1660-1754* (1912).

— Parmi les organisations chargées de poursuivre l'étude de la guerre, signalons un service historique créé au bureau du médecin en chef de l'armée américaine (cf. *Army and Navy Journal*, 13 décembre 1915, p. 449).

Grande-Bretagne. — M. Vincent SMITH, dont nous avons récemment annoncé le beau livre : *Akbar, the great Mogul*, vient de mourir à l'âge de soixante et onze ans. Il était un des maîtres de l'histoire de l'Inde anglaise, ancienne et moderne. Son *Oxford history of India* n'a pas eu moins de sept éditions.

— L'Université de Londres, par la bouche de Lord Rosebery, chancelier de cette Université, et du Lord maire, M. Cooper, sollicite des fonds pour la création d'un « Centre pour les études supérieures d'histoire », à l'effet d'exploiter les richesses documentaires du British Museum, du Public Record Office et des autres dépôts d'archives de la capitale anglaise. Une somme de 20,000 l. st. suffirait pour installer matériellement ce centre (voir le *Times* du 29 avril).

— M. YAHUDA, professeur, de nationalité anglaise, à l'Université de Madrid, s'efforce de faire créer à celle-ci une « Chaire Shakespeare » d'études anglaises, correspondant à la « Chaire Cervantès » récemment créée au King's College.

— Une douzième édition de l'*Encyclopaedia britannica*, dont la dernière, en vingt-huit volumes, a paru en 1911, est en préparation par les soins de M. Chisholm.

— Une traduction anglaise des mémoires de l'amiral allemand von

Scheer, dont les allégations sur la bataille du Jutland avaient si fort intéressé les Anglais, vient de paraître sous le titre de *Germany's High Sea Fleet in the World War* (London, Cassell and C°; 25 sh.).

— Une Société s'est fondée à Cape-Town pour la publication de documents historiques : « Van Riebeeck Society for the publication of South African historical documents ». Le président est M. J. F. X. Merriman. Le travail de recherches sera facilité par un bon *Guide to the various classes of documents* dans les archives du Cap par l'archiviste M. C. Graham Boltra.

— *Notes and queries*, la revue anglaise bien connue de tous les curieux de la littérature et de l'histoire, vient de subir une transformation intéressante. Créée en 1849 comme supplément de l'*Athenæum*, elle parut tout d'abord par livraisons hebdomadaires; puis, atteinte par la guerre comme tant d'autres publications d'un caractère très spécial, elle devint mensuelle. Elle vient d'être rachetée par le *Times* qui, depuis le mois d'avril 1920, rétablit l'ancien service hebdomadaire et en abaisse le prix : 6 d. au lieu de 10 d. le numéro. L'abonnement annuel est de 28 sh. 2 d.

— Le major général W. D. Bird a publié une étude intéressante, dans *The Journal of the Royal United service Institution* (février 1920, p. 119-126), sur la situation comparée des Dardanelles en 1807 et 1915. Dans le même périodique, le vice-amiral Ballard étudie le « Développement de Malte comme base navale de première classe depuis son incorporation à l'empire britannique » (p. 127-140), et M. D. Ogg, lecteur à l'Université d'Oxford, a intelligemment étudié la propagande navale allemande au cours de la Grande Guerre (février 1920, p. 1-22). G. Bn.

Italie. — On publie à Trente, depuis le début de l'année, les *Studî trentini*, *Rivista trimestriale della Società per gli studî trentini*, organe dans lequel viennent, en quelque sorte, se fondre les six revues qui, avant la guerre, se publiaient à Trente et à Rovereto. La même Société s'est engagée à publier, à intervalles indéterminés, les *Monumenta Tridentina*.

— Deux nouveaux organes bibliographiques italiens méritent d'être signalés : le *Bulletino mensile* [*dell'*] *Istituto bibliografico italiano* (28 p. in-8°), publié à Rome, et *Il Raccoglitore*, dont le premier numéro a paru le 1er janvier 1920 à Florence.

— M. Alberto Lumbroso vient de faire paraître le premier volume de sa *Bibliografia ragionata della guerra della nazioni* (Rome et Florence, Ariani, 1920, in-8°, xxxii-259 p.; 30 l.); il comprend les mille premiers articles des écrits antérieurs au 1er mars 1916.

— Le « Musée garibaldien », constitué à Milan par M. Emilio Curátolo et qui contient plusieurs objets de grande valeur, comme le por-

trait d'Anisa, et des documents intéressants, va être prochainement réuni au musée du Risorgimento de Milan.

— Il est question d'instituer au Collège de France une chaire en faveur de M. F. Flamini, l'un des spécialistes les plus connus des études dantesques en Italie, en conformité du plan d'échanges intellectuels entre la France et l'Italie, dont la nomination de M. Maurice Mignon à l'Université de Rome a été la première réalisation. Nous sommes heureux de signaler cette nouvelle au moment où, précisément, vient de paraître la cinquième édition de l'*Avviamento allo studio della Divina Commedia* (Livorno, Giusti, 1920, in-16, VIII-126 p.) de M. Flamini. Signalons que les Yougoslaves tiennent à s'associer à la célébration du sixième centenaire de la mort de Dante, dont l'œuvre a été trois fois traduite en serbo-croate et qui, insiste plaisamment M. Louis de Voïnovitch dans la *Renaissance yougoslave*, a fixé les limites de l'Italie au Quarnero. G. Bn.

Pays-Bas. — La librairie Tjeenk Willink, à Haarlem, publie depuis l'année passée une revue trimestrielle pour l'histoire du droit (*Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*). La rédaction se compose de MM. les professeurs De Blécourt, Van Kan et Meyers, professeurs à Leyde, et de M. Van Kuyk, avocat à La Haye. Le tome I est complet; il contient plusieurs bons articles. Signalons en premier lieu celui de M. Meyers sur l'Université d'Orléans au XIIIe siècle, une étude approfondie sur l'enseignement du droit qui fut, comme on sait, la gloire de l'Université. On y trouvera encore les articles suivants : *Levend Volksrecht*, par M. Van Kuyk; *De verwachting des Volks in 1789 ten aanzien van de codificatie*, par M. Van Kan; *Heredium en Hortus in de Twaalf Tafelen*, par M. Nap, etc. N. J.

Russie. — La période troublée que la Russie traverse depuis quelques années a particulièrement éprouvé l'Université de Kiev. Nous apprenons aujourd'hui la mort tragique du professeur Timothée-Dmitrievitch Florinsky, un des représentants les plus distingués des études slaves en Russie. Il était né le 28 octobre 1854 à Petrograd où son père remplissait des fonctions ecclésiastiques. A l'Université de cette ville, il étudia l'histoire et la philologie slaves sous la direction de deux maîtres distingués, Sreznevsky et Lamansky. Il reçut la médaille d'or pour un mémoire sur les *Témoignages de Constantin Porphyrogénète relativement aux peuples slaves* et prit successivement les titres de candidat et de « magister » en philologie slave. En 1882, il entreprit un voyage d'études chez les Slaves méridionaux, et j'eus l'occasion de le rencontrer à Sofia. Il venait de publier un important travail sur les *Yougoslaves et Byzance dans la première moitié du XIVe siècle*. Le titre de candidat est, en Russie, une première étape vers celui de docteur, que Florinsky prit en 1888 avec une thèse intitulée : *l'Œuvre législative de Douchan, tsar des Serbes et des Grecs*. On lui doit, en outre, des leçons sur la philologie slave (deux

volumes, Kiev, 1894-1897) et un travail très important sur la *Race slave* (Kiev, 1907), dont j'ai résumé les données statistiques dans la préface à ma traduction du livre tchèque de M. Niederle sur le même sujet (2e édition, Paris, Félix Alcan, 1916). Au courant du mois de mai 1919, il fut dénoncé, arrêté et conduit devant le tribunal révolutionnaire de Kiev. Durant son interrogatoire, il fut tué d'un coup de revolver par une femme nommée Rosa Schwarz. Sa veuve fut autorisée à racheter son corps moyennant le paiement de 25,000 roubles.

Le professeur Vladimir-Stepanovitch Ikonnikov était né à Kiev en 1841 ; il y avait fait ses études et avait été quelque temps professeur d'histoire russe à Kharkov et à Odessa. En 1865, un travail considérable sur le théologien Maxime le Grec lui valut le titre de « magister ». Ce travail a été réimprimé en 1913 et j'en ai rendu compte dans notre *Journal des Savants*. En 1868, l'auteur fut nommé docteur avec un mémoire sur l'*Influence de Byzance sur la civilisation russe* et, l'année suivante, professeur d'histoire russe à l'Université de Kiev. J'avais eu l'occasion de le rencontrer lors de ma première visite à Kiev en 1872. Nous renouvelâmes connaissance au cours du séjour qu'il fit à Paris l'année suivante et durant le Congrès archéologique qui se tint à Kiev sous la présidence du comte Ouvarov durant l'été de l'année 1874. Au cours de l'année 1873, il avait publié un volume sur le célèbre homme d'État russe : le *Comte Mordvinov*. Très dévoué à son Université, il a publié, en 1884, un *Dictionnaire biographique* des professeurs de cette Université. Son œuvre principale est un *Essai sur l'historiographie russe*, dont le premier volume a paru en 1892. Il a en outre collaboré à un grand nombre de recueils scientifiques.

Loutchisky, Florinsky, Ikonnikov auront probablement été à Kiev les derniers représentants de l'idée russe dans l'esprit de l'unité que symbolisaient les empereurs disparus. Encore Loutchisky dénonçait-il dans sa conversation particulière et dans quelques-unes de ses publications cet esprit d'indépendance régionale qui paraît devoir aboutir à la constitution de l'État ukrainien. Louis Leger.

Erratum.

C'est par erreur que nous avons reproché à M. Rodocanachi (t. CXXXIII, p. 339) de n'avoir pas mentionné l'ouvrage de l'abbé Thédenat sur le *Forum romain*. Il l'a noté à la page 39 de ses *Monuments antiques de Rome*.

Le gérant : R. Lisbonne.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LE
MOUVEMENT COMMERCIAL
ENTRE LA FRANCE ET LES ILES BRITANNIQUES
AU XVIe SIÈCLE

Depuis la fin de la guerre de Cent ans (1453) jusqu'au triomphe des idées protectionnistes qui suit l'acte de navigation de Cromwell et même jusqu'à l'avènement de Guillaume d'Orange, une période de plus de deux siècles s'est écoulée pendant laquelle le mouvement commercial entre la France et les îles Britanniques n'a cessé de se développer avec une ampleur croissante. C'est surtout à l'époque des Tudors, qui prépare à cet égard l'ère des Stuarts, que le commerce franco-britannique a grandi, par suite de l'amélioration des relations politiques, sociales et économiques entre la France et les pays de l'archipel voisin, l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse.

Déjà rapprochées un moment à l'époque de Louis XI, à la trêve de Picquigny (1475), les deux couronnes d'Angleterre et de France, après une série de ruptures que provoquent les ambitions françaises sur l'Italie, se rapprochent devant le danger commun dont les menacent les plans de la maison d'Autriche. L'entente cordiale franco-britannique, conclue par François Ier et Henri VIII, se consolide à l'époque d'Élisabeth, notamment au traité de Blois en 1572, et aboutira au traité de 1606 entre Jacques Ier Stuart et Henri IV, pour se prolonger, avec de courtes interruptions, jusqu'à la révolution d'Angleterre de 1688. Avec l'Écosse, une alliance traditionnelle, constamment renouvelée depuis la fin du XIIIe siècle, maintient les relations les plus étroites. D'autre part, à la faveur de la paix intérieure qui subsiste en France, depuis la fin du règne de Louis XI jusqu'aux guerres de religion et, en Angleterre, depuis la fin de la guerre des Deux-

Roses jusqu'à la guerre civile de 1642-1649, une ère de stabilité sociale et de progrès intellectuel a favorisé la pénétration réciproque des deux civilisations française et britannique. Enfin, dans les deux pays, l'essor économique a été prodigieux entre 1453 et 1600, interrompu seulement en France à l'époque des luttes civiles, et limité dans les îles Britanniques à l'Angleterre. L'Ecosse et l'Irlande constituent en effet, à côté de celle-ci, deux régions plus arriérées. Le souvenir de l'ancienne et longue rivalité franco-anglaise s'est atténué, sinon entre les peuples, du moins entre les gouvernements. Une série de traités de commerce et de navigation était venue attester la solidarité des intérêts économiques entre les deux pays. Ils facilitaient les échanges entre la Grande-Bretagne et la France, que l'étroit sillon argenté de la Manche réunit plus qu'elle ne les sépare. A cette époque, l'âpre rivalité des intérêts matériels, qui devait plus tard donner au duel des deux nations une violence si grande, n'existait pas ou se trouvait très limitée. On considérait, au contraire, alors que le commerce de chacun des deux peuples suppléait aux lacunes de leur production. Les produits dominants de leur sol et de leur industrie n'entraient pas en concurrence, sinon dans une très faible mesure. Leur degré de développement économique assez différent diminuait les motifs de conflit entre les deux marchés, qui se complétaient au lieu de rivaliser. C'est ce qui explique la faveur avec laquelle les économistes français du XVIe siècle considèrent le maintien et le progrès des relations commerciales avec les îles Britanniques, tandis que, à l'exception de quelques publicistes du temps d'Élisabeth, la plupart des Britanniques regardent le commerce de France comme un élément essentiel de la vie matérielle de leur archipel. Ainsi s'explique la longue durée de l'entente économique franco-britannique, dont l'apogée coïncide avec le XVIe siècle et la première moitié du XVIIe.

I.

Inégal développement économique de l'Ecosse, de l'Irlande et de l'Angleterre au XVIe siècle.

Dans cette entente, l'Écosse n'a qu'une place secondaire. Elle est encore, comme au moyen âge, réputée pour sa pauvreté. A l'exception des « basses terres », où la population est dense et le pays fertile, elle n'a qu'une population clairsemée, à

demi-sauvage, « dénuée de ports et de bonnes villes », n'ayant que des éléments de trafic restreints[1]. La majeure part de l'Irlande est dans le même cas ; celle qu'habitent les Celtes, « ces pauvres Irois sauvaiges », dont parlent les contemporains, n'est guère qu'un pays d'agriculture pastorale[2]. En revanche, l'Angleterre, à l'exception du Galles et de la zone occidentale, voisine du canal d'Irlande, est déjà parvenue depuis longtemps à un haut degré de prospérité, qu'attestent les enthousiastes descriptions du grand historien d'Élisabeth, Camden, et de son émule Harrison, aussi bien que celles du romancier Lily (1580) et que les relations des ambassadeurs vénitiens. La découverte du Nouveau Monde a fait de ce pays agricole un des grands marchés du commerce universel, et Londres va hériter, à côté d'Amsterdam, de la fortune des grandes cités méditerranéennes, Gênes et Venise. L'Angleterre peut dès lors être aussi fière de sa situation insulaire, sur les grandes routes commerciales du monde, qu'elle l'est de la fertilité de son sol. C'est ce que Shakespeare exprimera en poète[3] et Camden en géographe[4].

Bien que l'archipel britannique, avec ses 5 à 6,000,000 d'âmes (1541-1600), dont 2,500,000 pour l'Angleterre et le Galles[5], fût alors trois fois moins peuplé que la France des Valois et neuf à dix fois moins que le Royaume-Uni actuel, il devait à l'essor de son agriculture, à la naissance de la grande industrie drapière et au développement de la production minérale, ainsi qu'au progrès de la marine marchande, une puissance économique bien supérieure au chiffre de sa population. Ainsi s'étaient accrus à la fois le pouvoir de vente et le pouvoir

1. Paul Jove, *Histoire de son temps*, trad. fr. par Denis Sauvage (1577), livre XI, t. I, p. 194; livre XLII, t. II, p. 558; André Thevet, *le Grand Insulaire et description de l'Écosse*, fol. 90. Mêmes traits dans la *Cosmographie* de Sébastien Munster et dans celle de Belleforest.

2. *Le Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, publ. par L. Pannier et Paul Meyer (Société des Anciens textes français, 1877). Le *Débat* a été composé vers 1456.

3. Shakespeare appelle l'Angleterre un « autre Éden, demi-paradis, pierre précieuse enchâssée dans l'argent des eaux ».

4. L. Camden, *Britannia seu Angliae, Scotiae, Hiberniae geographica descriptio*, édit. 1607, in-fol., p. 1 : « Patentibus gremiis universi orbis, commercio opportuna et tanquam ad mortales avide in mare omni ex parte se projiciens. »

5. Th. Rogers, *Interprétation économique de l'histoire*, p. 143; Traill, *Social England*, t. III (1543), p. 129; en 1588, elle était de trois millions et demi.

d'achat des Britanniques. Les exportations des produits de la pêche et du sol, des matières premières et même d'un certain nombre d'articles manufacturés ne cessèrent de grandir au cours du XVIe siècle et l'Angleterre de croître en richesse, surtout vers la fin, grâce à son agriculture, grâce à la production des premières grandes fabriques, grâce au commerce. « Le principal revenu des seigneurs et gentilshommes », observe notre ambassadeur La Mothe-Fénelon en 1568, « est en choses qui se transportent dehors, et celle du peuple en manufactures et « trafficqs »[1]. C'est le moment où les grands marchands, tels que Thomas Gresham[2], deviennent, à côté et même au-dessus des grands propriétaires fonciers, la classe avec laquelle le gouvernement britannique devra le plus compter. Aux anciennes associations marchandes, telles que celles des « Merchant Adventurers » et de la Compagnie de l'Étape, s'ajoutent les nouvelles Compagnies par actions, fondées avec privilège de la couronne (« joint stock Companies »), qui travaillent à ouvrir au trafic britannique les marchés de la Baltique et du Nord, de la Moscovie, du Levant, de l'Afrique, de l'Amérique et des Indes orientales[3].

L'Angleterre s'émancipe de l'onéreuse tutelle des intermédiaires hanséates, flamands et italiens. Elle se crée une marine marchande qui compte, avec ses 50,920 tonneaux et avec près de 14,000 matelots, dès 1572[4], parmi les premières d'Europe. Bien que ce chiffre semble infime en regard des 11,698,000 tonnes qui constituent en 1911 la force navale commerciale anglaise, il n'en représentait pas moins un effectif imposant au XVIe siècle[5], en un temps où les bateaux de 500 et de 800 tonneaux[6] passaient

1. La Mothe-Fénelon au roi, décembre 1568, *Correspondance diplomatique*, t. I, p. 70; Montchrestien, *Économie politique*, p. 139.

2. La Mothe-Fénelon l'appelle « le principal marchand de Londres », 6 septembre 1569, t. II, p. 228.

3. W. R. Scott, *The constitution of joint stock Companies, 1553-1720*. Cambridge, 1911, in-8°.

4. J. A. Froude, *History of England from the fall of Wolsey*, t. IX, p. 336.

5. C'est ce que remarquent Perlin, en 1558, dans son *Voyage d'Angleterre*, ainsi que les ambassadeurs vénitiens.

6. Le premier navire de 800 tonneaux ne fut construit qu'en 1597, d'après Anderson-Macpherson, *Annals of Commerce*, t. I, p. 213. Vers 1550, l'Angleterre n'a encore que huit navires de 500 tonneaux, *Correspondance Castillon-Marillac*, publ. par Kaulek, p. 227. En 1587, sur un total de 1,755 vaisseaux,

pour des géants, analogues à nos grands transatlantiques de 30,000 tonneaux. « Si vous confesse que vous avez de beaux navires et largement », avoue le héraut de France dans le célèbre *Débat* composé vers 1456, et il est bien obligé d'avouer que, grâce à la situation insulaire des îles Britanniques, « il y a (en Angleterre) grand nombre et puissance de navires, comme au temps d'Edouard III[1] ». Peu s'en faut qu'il n'adhère aux fières paroles du héraut d'Angleterre qui revendiquent pour les Anglais la *royauté de la mer*[2]. C'est pourquoi, dans ce pays encore en grande partie rural, commence dès lors la croissance des villes maritimes, tandis que les villes industrielles sont encore peu peuplées et la plupart des centres urbains limités au rôle de gros marchés agricoles. Dès ce moment, Bristol, qui fut bien avant Liverpool le grand port de l'Atlantique, éclipse de beaucoup la métropole ancienne de l'industrie anglaise, Norwich[3]. Londres surtout a grandi au point de devenir en population la rivale de Paris, « l'une des plus grandes, belles et riches (villes) de tout le monde », dit Perlin en 1558[4], plus riche et plus populeuse même que la capitale de la France, assure l'Anglais Dallington en 1598, non sans exagération[5]. Avec sa population mâle adulte de 50 à 60,000 hommes[6], et ses 180,000 âmes, elle a déjà éclipsé Anvers. Elle émerveille les envoyés vénitiens au spectacle du mouvement incessant de ses docks, du cortège ininterrompu des navires qui remontent la Tamise avec la marée de six en six heures, et qui apportent déjà les marchandises de tous les pays de l'univers[7] à ce centre privilégié.

De cette quadruple source de richesse, les pêcheries, le sol, les fabriques, le commerce, l'Angleterre tire sa fortune naissante. Elle se classe dès lors parmi les États les plus riches du monde. C'est au XVIe siècle que commence à se constituer la fortune de

elle possède 1,392 bateaux inférieurs à 80 tonneaux et 182 seulement au-dessus de 100 tonneaux (*Social England*, t. III, p. 475). En 1911, le Royaume-Uni avait une flotte marchande de 21,072 navires au-dessus de 100 tonneaux.

1. *Débat des hérauts d'armes*, p. 25, 102.
2. *Ibid.*, p. 102, 103.
3. Ashley, *Histoire des doctrines économiques*, t. II, p. 72.
4. Perlin, *Voyage d'Angleterre*, trad. fr., 1900, p. 11.
5. Dallington, *A view of France*, trad. Émerique, p. 27.
6. Marillac à François Ier, avril 1539, *Correspondance*, publ. par Kaulek, p. 91.
7. Relations de Soranzo (1554) et de Micheli (1557), dans Albéri, t. III, p. 51, 295.

l'Angleterre parvenue de nos jours au chiffre de plus de 400,000,000,000 de francs (dont 135 de capitaux mobiliers). Les capitaux se forment même dans les campagnes où Harrison, contemporain d'Élisabeth, note l'existence d'une quantité considérable d'argent monnayé[1]. Le commerce extérieur et les manufactures en provoquent l'afflux dans les centres urbains[2]. En 1598, l'or et l'argent existant en Angleterre atteindront le chiffre considérable pour le temps de 4,000,000 de livres sterling[3]. Le symbole de cette puissance nouvelle du capital est cette Bourse des valeurs (*Stock Exchange*) qui s'élève à Londres, dans Lombard street depuis 1566 par les soins de Sir Th. Gresham[4], et qu'Élisabeth inaugure en grande pompe en 1571[5]. L'aisance est générale dans les hautes classes, dans la bourgeoisie, parmi les propriétaires et les fermiers et même parmi les artisans; le paupérisme ne sévit que chez les journaliers ou les tenanciers évincés. La masse de la nation se présente déjà, du moins en Angleterre, car l'Écosse et l'Irlande sont des pays pauvres, avec les traits qu'elle a gardés et accentués : le goût du bien-être, et même du luxe, est général dans la noblesse, dans l'Église, à la cour, chez les grands marchands. L'Anglais est prodigue et dépensier. L'artisan lui-même, qui gagne beaucoup, aime la taverne, la bonne chère, le jeu; il joue volontiers son écu à la paume. La nation anglaise, à défaut de l'écossaise et de l'irlandaise, forme une clientèle idéale qui sait aussi bien s'enrichir par la vente que profiter de ses gains en multipliant les achats, et dans laquelle l'activité des échanges n'est que la forme naturelle de l'activité intense de la vie[6].

II.

Les exportations britanniques en France.

Les îles Britanniques, malgré le développement de leur marine et l'essor de leurs fabriques, n'ont pas encore toutefois

1. Harrison, *Description of England* (1577); édit. Furnivall, p. 218.
2. Hubert Hall, *Society in Elizabethan age*, p. 41; Joshua Gee, *Considérations sur le commerce*, p. 11.
3. Davenant, *New Dialogues*, *Works*, édit. 1710, t. VIII, p. 93.
4. *Social England*, t. III, p. 571.
5. Camden, *Britannia*, p. 312. La Mothe-Fénelon, 31 janvier 1571, *Correspondance*, t. III, p. 450.
6. Voir à ce sujet, outre l'ouvrage de Hall, ci-dessus cité, les relations des Vénitiens, le voyage de Perlin (1558) et Smiles, dans *Social England*, t. III, p. 370.

au XVIe siècle l'aspect qu'elles présenteront après l'avènement de la grande industrie. La pêche et l'agriculture y sont demeurées les sources essentielles de la puissance économique. Rien encore ne décèle l'Angleterre future, ce prodigieux atelier, ce comptoir affairé, ce dock universel fourmillant de vie et de bruit[1]. La vieille Angleterre rurale, celle des éleveurs et des cultivateurs, n'y est pas alors éclipsée par l'Angleterre naissante, celle des marchands et des industriels. L' « old merry England » occupera même encore la première place pendant près de deux siècles, et c'est elle qui fournit au commerce d'exportation entre les îles Britanniques et la France ses principaux éléments.

Toutefois, depuis le XIVe siècle, Anglais, Irlandais, Écossais ont appris à mettre mieux en valeur les ressources naturelles que leur offrent les mers voisines ou lointaines. Ils ont transformé partiellement les modes d'exploitation de leur sol, donnant à l'élevage le premier rang et substituant à la culture intensive des céréales la culture pastorale, qui leur donne plus de bénéfices et qui demande aux grands fermiers et aux propriétaires moins de main-d'œuvre salariée. De là le rôle primordial joué dans le mécanisme des échanges franco-britanniques du XVIe siècle par les produits de la pêche et du bétail. La mer, en effet, non moins productive que la terre pour les Britanniques, leur fournissait des articles d'échanges lucratifs. Si la France l'emportait pour les pêcheries de morue de Terre-Neuve, dans la proportion du triple ou plus encore[2], en revanche les Anglais avaient la prédominance pour celles d'Islande, où ils envoyaient 200 navires en 1563[3], et surtout pour la pêche des mers d'Occident. Rien que sur les côtes des îles Britanniques, en 1603, 20,000 barques ou bateaux avec 4,000 personnes vivaient de l'exploitation de la faune marine[4]. Le poisson qu'on pêchait en abondance était donc une des principales richesses de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, entrait pour une large part dans l'alimentation de toutes les classes et s'expédiait, après avoir été salé, en caques ou barils à l'étranger[5]. Une bonne part était dirigée vers les ports français : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Brest,

1. Boutmy, *Psychologie du peuple anglais*, p. 169.
2. Hakluyt, *Voyages* (1578), t. III, p. 134, 150.
3. Macpherson, *Annals* (1577), t. II, p. 159; Cunningham, *Growth of English Industry and Commerce*, t. II, p. 21 et 23.
4. Macpherson, *Annals*, t. II, p. 238, d'après Raleigh.
5. Relations de Barbaro (1551), de Micheli (1557), dans Albéri, t. II, p. 258, 295.

Rouen. Vers le milieu du XVIe siècle, un document quasi officiel évalue l'importation du poisson salé britannique en France à la somme de 20 à 30,000 livres tournois par an [1], chiffre assez élevé, eu égard à la valeur totale des entrées de produits britanniques. Les Anglais, les Ecossais, les Irlandais participaient également à ce trafic des « saleures [2] », comme on l'appelait, qui avait enrichi à Bordeaux les ancêtres de Montaigne, les Eyquem, et à Paris ceux des Villeroy, les Neufville.

Parmi les poissons importés figuraient surtout les saumons qui provenaient des golfes sinueux d'Écosse (le firth de Solway, le vieil Aberdeen), du Lancashire, de l'Irlande (le lough Sidney [3]), voire même à la fin du XVIe siècle des pêcheries de Kola en Laponie [4]. C'étaient aussi des merlus, des maquereaux, des merlans, des sardines (*pilchards*), du colac (variété d'esturgeon), du graspois (*haddock*), du *hake* (sorte de morue salée), mais principalement des harengs salés ou fumés, rouges ou blancs, qu'on pêchait sur les côtes du Cornwall, dans la Manche et dans la mer du Nord [5]. Depuis qu'au XIVe siècle les harengs, désertant la Baltique à la suite des changements de courants et du refoulement de la baleine, leur ennemie, vers les mers arctiques, s'étaient transportés vers les côtes des Pays-Bas et d'Angleterre, les pêcheurs de Yarmouth et de l'Est allaient les capturer en grand nombre à Schonen pour les préparer et les vendre au dehors, notamment sur le marché français. A la fin du XVIe siècle, les Anglais commencèrent même à expédier en France des morues d'Islande et de Terre-Neuve en

1. État du commerce d'importation de la France (1556), Bibl. nationale, ms. fr. 2085.

2. Francisque Michel, *Histoire du commerce de Bordeaux*, t. I, p. 412, et t. II, p. 425; Malvezin, *Histoire du commerce de Bordeaux*, t. II, p. 495; Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, t. I, p. 208; du Haillan, *Discours*, dans Édouard Fournier, *Variétés historiques*, t. VII, p. 187; relation de Barbaro (1551), dans Albéri, t. II, p. 258.

3. Camden, *Britannia*, p. 617, 692, 713, 721, 770; Fr. Michel, t. I, p. 402; Fréville, *Histoire du commerce de Rouen*, t. I, p. 294; du Haillan, *Discours*, dans Fournier, t. VII, p. 187.

4. Peuchet, *Dictionnaire de la géographie commerçante* (d'après les documents recueillis par Morellet en Angleterre et d'après Hakluyt), t. II, p. 174.

5. État des importations (1556); du Haillan, *Discours*, t. VII, p. 187; Michel, *Histoire du commerce de Bordeaux*, t. I, p. 262, 268; t. II, p. 30, 342; Malvezin, *Histoire du commerce de Bordeaux*, t. I, p. 329; Camden, *Britannia*, p. 324, 135; A. Samuel, *The herring; its effect on the history of Britain* (1918).

petite quantité, ainsi que quelques produits de la pêche de la baleine, inaugurée par eux vers 1575 en concurrence avec nos pêcheurs[1]. Ils nous apportèrent des ports de Norvège et des Pays-Bas du *stockfish* qu'ils y troquaient contre leurs céréales et leur bière pour le revendre à nos négociants. Pas d'ouvrier, pas de marchand, « aussi chétif qu'il soit », qui ne consomme alors en France, aussi bien que le riche, les jours maigres, ces produits de la pêche ou du commerce britannique, spécialement les saumons, les harengs salés et la morue[2], aussi bien dans les provinces maritimes que dans celles de l'intérieur, où ils sont transportés.

Plus important encore était le commerce des produits du sol britannique. Si la Grande-Bretagne et l'Irlande souffraient de la disparition des forêts et de la pénurie du bois, elles avaient néanmoins de beaux parcs royaux ou seigneuriaux. La chasse était en honneur[3]; le gibier pullulait[4]. Parfois les souverains anglais en envoient à leurs voisins de France, à titre de cadeaux, provenant de leurs réserves. A l'occasion ils échangent entre les deux pays les produits des innombrables garennes et des parcs britanniques, lièvres, lapins, oiseaux de bruyère, cerfs[5]. De là aussi la vogue dont jouissent en France les chiens courants (*grey hounds*), les lévriers et les dogues d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse, de même que les faucons et vautours anglais, irlandais et écossais[6], qu'on voit figurer parmi les présents dignes des rois[7]. Mais c'était surtout le bétail qui entrait pour une part considérable dans les échanges. En première ligne venaient les chevaux. Les Anglais étaient fiers de leurs races chevalines : « Au lieu de vos pauvres mules et ânes », dit le héraut britannique au héraut français vers 1456, « nous avons de grands chevaux (*horse*) et des chevaux hongres (*geldynges*)

1. Peuchet, t. II, p. 172; J. Child, *Discourse on Trade*, p. 222.
2. Relation de Lippomano (1577), dans Tommaseo, t. II, p. 575. Michel, t. I, p. 262, 268.
3. Th. Rogers, p. 53.
4. Marillac au roi, août 1541, *Correspondance*, p. 333.
5. A. Duchesne, *Histoire d'Angleterre* (1614), ch. I; Tollemer, *Journal du sire de Gouberville* (XVIe siècle), p. 136; La Boderie à Puysieulx et à Villars, juillet-août 1607 (*Lettres missives de Henri IV*, t. VII, p. 353).
6. Camden, p. 190, 191, 727; Tollemer, p. 186, 188, 190.
7. Odet de Selve au roi de France, 15 juillet 1546, *Correspondance*, publ. par Lefèvre-Pontalis, p. 16; Bochetet à M. de Castillon, décembre 1537, *Correspondance*, publ. par Kaulek, p. 9; Fr. Michel, *op. cit.*, t. I, 426.

pour le commerce (*warre*), de même que des haquenées (*hakeneys*, *ambelynge*), et abondance de bidets (*hobbies*), et vous n'en avez pas, sauf ceux qui vous viennent d'Angleterre, Irlande, Italie et Flandre[1]. » Camden vante beaucoup les beaux chevaux du Montgommery, incomparables pour la course, les excellents *hobbies* d'Irlande, les chevaux de chasse et de trot des comtés de Lincoln, de Leicester, de Northampton, d'York et du Galles, dont Buffon reconnaît plus tard la vigueur[2]. En France, les gentilshommes et les dames, même les rois et les reines montaient volontiers les haquenées anglaises; celles d'Écosse étaient recherchées des enfants ou des adolescents, tels que le dauphin ou le petit duc de Longueville en 1550. Il en était de même des *guildins* et des petits chevaux, surtout des bidets d'Écosse, dont s'approvisionnent en particulier les marchands de Normandie[3]. Le gouvernement anglais, spécialement en Galles et dans le comté de Nottingham, et tous les grands seigneurs s'étaient, à partir du règne de Henri VIII, appliqués à créer des haras, où ils élevaient le cheval de guerre[4]. La France en acheta dès lors en vue de remonter la cavalerie légère, et ces *guildins* anglais passaient pour rivaliser avec les fameux *genets* d'Espagne et avec les *coursiers* de Naples[5]. Enfin, on recherchait pour les transports les gros chevaux robustes du Galles et du Yorkshire. Au total, il entrait en France, au milieu du XVIe siècle, des chevaux de toute espèce d'origine britannique pour une valeur annuelle de 30 à 40,000 livres tournois, qu'on trouvait exagérée dans nos milieux enclins au protectionnisme[6].

Au contraire, on tirait des îles Britanniques peu ou point de bétail vivant. Le gros bétail y était d'ailleurs de qualité médiocre[7], et au XVIe siècle on préférait à cet élevage spécial celui du menu bétail, notamment de l'espèce ovine. On élevait surtout cette der-

1. *Débat des hérauts d'armes*, p. 118.
2. Camden, p. 524, 727; Peuchet, t. II, p. 142.
3. État des importations (1556); du Haillan, dans Fournier, t. VII, p. 187; Noailles à Montmorency, août 1557 (*Correspondance*, publ. par Vertot, t. V, p. 61); La Mothe-Fénelon au roi, 1571, *Correspondance*, t. II, p. 35; *Journal de Gouberville*, p. 385-386.
4. Marillac au roi, 16 mars 1542, *Correspondance*, p. 307.
5. État des importations (1556); Savary des Bruslons, *Dictionnaire du commerce*, t. II, p. 272, 289.
6. État des importations (1556), ms. précité.
7. Th. Rogers, *op. cit.*, p. 69.

nière en vue de la production de la laine. Des lois d'une rigueur extrême prohibaient l'exportation du mouton, de sorte qu'on n'eût pu l'importer en France sans péril de mort. Quant aux bœufs, il fallait une autorisation pour en faire le trafic avec le dehors. On peut cependant relever à cette époque quelques arrivages de bétail vivant à Bordeaux et à Rouen[1], mais ils semblent avoir été assez rares. Les difficultés de transport, si l'on songe au faible tonnage des bateaux et au prix élevé du fret, devaient contribuer à la rareté de ces expéditions, bien que l'archipel britannique disposât d'un tel excédent que la viande y servait à l'alimentation dans de grandes proportions, même en Irlande, et bien qu'elle y fût alors à bas prix[2]. C'était surtout sous forme de viandes conservées et salées, spécialement de viandes de bœuf et de lards (*bacons*), que cet excédent, provenant en particulier d'Irlande, parvenait partiellement en France par nos ports, notamment par La Rochelle et Bordeaux, et qu'il alimentait la consommation de nos populations côtières[3].

A côté des *chairs* salées, suivant le terme alors usuel, le bétail britannique fournissait à la clientèle française des produits fort estimés. C'étaient les beurres, que l'Angleterre contemporaine demande au dehors et qu'elle exportait à cette époque, et encore plus les fromages. Parmi ces derniers, ceux du Cheshire et du Suffolkshire, comparables, assurait-on, pour la couleur et la saveur au parmesan, étaient expédiés, non seulement en Allemagne et en Espagne, mais encore en France[4]. Toutefois, le chiffre des transactions auxquelles donnaient lieu le bétail et les produits d'alimentation qui en provenaient ne semble pas avoir été très élevé, puisque la statistique française de 1556 ne l'indique pas. On ne connaît pas non plus d'une manière précise la valeur des autres articles destinés à l'alimentation que les Britanniques envoyaient en France.

Parmi ces articles figuraient les céréales. Bien que les her-

1. Fr. Michel, t. I, p. 305.

2. Relations de Micheli (1557), d'un anonyme (1553-1559), dans Albéri, t. II, p. 258, 292, 393; *Géographie du héraut Berry* (vers 1450), publ. par Hamy.

3. La Mothe-Fénelon au roi, 21 mars 1569, *Correspondance*, t. I, p. 270; le même, 5 novembre 1569, *Ibid.*, t. II, p. 321; L. Delisle, *Étude sur les classes agricoles en Normandie*, p. 248-252; *Recueil de fabliaux*, t. II, p. 125.

4. La Mothe-Fénelon, 5 novembre 1569, *Correspondance*, t. II, p. 321; Camden, p. 334; L. Delisle, p. 247; *English foreign trade* (1575), document publ. par Read, *English hist. Review*, 1914, p. 515.

bages et les pâturages eussent pris dans l'économie agricole depuis le milieu du XIVe siècle une place grandissante, la culture des grains était loin d'être négligée comme elle l'a été depuis l'abolition des *corn laws*[1]. On récoltait des céréales, non seulement en Irlande et dans la partie la plus fertile de l'Ecosse, spécialement dans ce comté de Murray que la régente Marie de Lorraine, mère de Marie Stuart, appelait « la petite France[2] », mais surtout en Angleterre, dans les comtés du sud-est et du sud, notamment en Hertfordshire, et les envoyés vénitiens signalent l'abondance de cette production[3]. Déjà, vers 1450, le héraut d'armes anglais décrivait son pays « tout labouré, où il n'y a nulle terre déserte ». « Et pour ce », disait-il, « y a largesse de fromens, de seigles et d'avoines...[4] ». Les Britanniques en étaient arrivés ainsi, grâce à la mise en culture du sol, à pouvoir se suffire, dès l'époque d'Élisabeth, en temps normal, et à ne plus recourir que par exception aux blés des pays de la Baltique[5]. Ils fournissaient même à certaines de nos provinces, telles que la Guyenne, la Gascogne, l'Aunis, le Boulonnais, les blés d'Angleterre et d'Écosse ou même d'Irlande ; parfois c'était sous forme de farines[6] que ces céréales parvenaient aux consommateurs français.

Une partie des céréales britanniques, notamment l'orge, était réservée pour la production de la boisson nationale, la bière. On distinguait deux variétés de ce produit : l'*ale*, la plus ancienne, la plus estimée, était celle du Derbyshire, et la *bière* (*beer*) proprement dite, pour laquelle on employait le houblon importé d'Artois au XVIe siècle. Les Britanniques usaient aussi beaucoup des cidres et des poirés. Leur amour-propre vantait l'excellence de ces boissons et décrétait même leur supériorité sur le vin,

1. M. Gras, *The evolution of the english cornmarket, XIII-XVIIIth cent.* (Cambridge, Mass., 1915).

2. A. Mentet de Salmonet, *Histoire des troubles de la Grande-Bretagne* (Paris, 1661, in-fol.), p. 244.

3. Relations de Falier (1531), de Soranzo (1554), d'un anonyme (1553-1559), dans Albéri, t. II, p. 258, 393; t. III, p. 48; Camden, *Britannia*, p. 290; *Annales* (du règne d'Élisabeth, année V).

4. *Débat des hérauts d'armes*, p. 35.

5. Bacon, *Vita Henrici VII*, citée par Peuchet, t. II, p. 109.

6. Permissions d'exportation (1561-1578), dans *Calendars of State Papers, Scotland*, t. I, p. 599, 588, 168; Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, t. I, p. 112; *Correspondance La Mothe-Fénelon* (1575), t. V, p. 374; *Correspondance d'Odet de Selve* (mai 1548), p. 341.

réputé par eux moins salubre[1]. Ils en exportaient une certaine quantité aux Pays-Bas, mais fort peu en France, où la Normandie n'était pas encore devenue la grande productrice de cidre qu'elle est depuis 300 ans[2]. En résumé, des importations assez considérables pour le temps de poisson salé ou fumé et de chevaux; plus restreintes de viandes salées, de beurres, de fromages, de blés et de farine; infimes de bières et de cidres et de bétail vivant, tel était au XVIe siècle le bilan du commerce et des produits britanniques destinés à la France, provenant de la pêche, de l'élevage et de la culture. Le total est inconnu; pour deux produits seulement, le poisson et les chevaux, il est évalué à un chiffre global de 60 à 70,000 livres tournois en 1556[3].

Comme les pays neufs de notre époque, tels que l'Australie, l'Argentine et le Cap, les îles Britanniques du XVIe siècle sont à la fois de grands marchés pour les produits agricoles et pour les matières premières nécessaires à l'industrie. Le commerce des matières premières occupe même alors dans l'ensemble des échanges avec l'extérieur en général et avec la France en particulier une place supérieure à celle des produits de la pêche, de l'élevage et de la culture.

En première ligne, la Grande-Bretagne et l'Irlande expédient sur le continent des matières premières d'origine animale. Leurs exportations de produits d'origine végétale sont en effet limitées par le déboisement, bien qu'on puisse signaler quelques expéditions de bois d'Ecosse en planches et de douves pour futailles et muids[4]. L'exportation fondamentale autrefois est celle des laines. Bien qu'elle tende à décroître depuis que l'Angleterre s'industrialise, c'est-à-dire depuis le XIVe siècle, elle conserve encore au XVIe siècle une réelle importance. Des milliers de moutons sont élevés dans les grands domaines du sud-est de l'Angleterre, en Somerset, Dorset, Wilts, Hamps, Sussex, Suffolk, Hereford. On en trouve aussi en Irlande et même dans le sud de l'Écosse. Ils donnent, comme aujourd'hui les moutons

1. Relation de Falier (1531), dans Albéri, t. III, p. 112; Peuchet, t. II, p. 117.

2. *Calendars of State papers : England* (Foreign series), règne de Marie Tudor, p. 292, n° 584; L. Delisle, p. 475, 483 (bières anglaises en Normandie).

3. Mémoire sur le commerce d'importation (1556), ms. précité.

4. *English foreign trade* (1575), document précité, p. 115-125; Fr. Michel, t. I, p. 402.

australiens, les plus fines toisons du monde, supérieures à celles des mérinos d'Espagne[1]. Ces laines admirables, véritables toisons d'or, alimentaient les fabriques de lainages fins des Pays-Bas et de France; une partie passait même en Italie par Lyon et Marseille[2]. Vers la seconde moitié du XIVe siècle, l'exportation totale des laines anglaises avait atteint quarante-cinq à quarante-six millions de livres pesant par an[3]. Mais, aux temps modernes, elle avait sans cesse diminué, à cause des demandes croissantes des manufactures britanniques qui se créaient et de la législation qui prohibait souvent, à l'avantage des ateliers nationaux, la sortie de la matière première, ou qui restreignait, au profit des céréales et du gros bétail, le nombre des bêtes à laine et l'étendue des terrains de parcours[4]. Dès l'époque de Henri VIII, la Compagnie anglaise de l'Étape, qui avait le privilège du transport des laines sur le continent, se plaignait de ce que l'exportation de ce produit à destination de France fût descendue de 2,000 sacs (664,000 livres pesant) à 400, c'est-à-dire à 126,400 livres pesant[5]. Vers le milieu du XVIe siècle, l'exportation globale de ces laines avait d'ailleurs diminué, semble-t-il, des deux tiers. Elle se réduisait, en 1554, à 12,000 sacs, qu'on estimait 500,000 écus[6]. Les Pays-Bas en recevaient la majeure part[7], jusqu'au jour où les grandes guerres religieuses vinrent réduire singulièrement l'importance de ce marché. La France en faisait venir aussi, avec les laines d'Espagne, pour maintenir ses manufactures de draperie fine, malgré les protestations des mercantilistes qui redoutaient ces concurrentes de nos laines indigènes[8]. Le trafic d'autres articles d'origine animale n'avait

1. Ranulphi de Highden, *Polychronicon* (édit. du *Maître des rôles*), t. I, p. LXXXVIII.

2. *England's commercial Policy* (XVe siècle), dans les *Political Poems and Songs*, publ. par Th. Wright, t. II, p. 283, 284; Polydore Virgile, *Historia Angliae*, livre I.

3. Macpherson, *Annals of Commerce*, t. I (années 1352-1400); Peuchet, t. II, p. 92.

4. Macpherson (années 1512-1534).

5. Pétition analysée par Hall, *History of the Customs revenue*, t. I, p. 39.

6. Relations de Soranzo (1554) et d'un anonyme (1553-1558), dans Albéri, t. III, p. 49-50 (1385). D'après Macpherson, l'exportation, au XIVe siècle, aurait été de 45,000,000 de livres pesant (*Annals of Commerce*, t. I).

7. A Bruges, vers 1560, arrivaient encore 1,200 sacs de laine valant 250,000 écus. Guichardin, *Description des Pays-Bas*, citée par Peuchet, t. II, p. 195.

8. Relation de Cavalli (1546), dans Tommaseo, t. I, p. 253; édit. de 1542 sur l'imposition foraine, dans Fontanon, *Recueil d'ordonnances*, t. II, p. 459; mémoire de 1556, précité.

en revanche nullement fléchi. C'étaient d'abord les suifs (*tallows*) et les « graisses de plusieurs sortes » que les ports de Londres et de Sandwich expédiaient volontiers à Rouen et à Bordeaux[1]. C'étaient surtout les dépouilles d'animaux de toute espèce, peaux de vaches d'Irlande et d'Angleterre, cuirs de bœufs, de veaux, de chèvres, d'agneaux blancs et noirs, surtout de moutons, cuirs verts ou secs. On les achetait, argent comptant, aux Anglais, aux Écossais et aux Irlandais, ou bien on les troquait contre des marchandises de France, pour les revendre ensuite aux corroyeurs, tanneurs et mégissiers sur les marchés de Paris, Rouen, Troyes, Limoges, Lyon, Nantes, La Rochelle et Bordeaux[2]. Une statistique de 1556 évalue le chiffre de cette importation, à laquelle elle joint celle des suifs, des graisses et de la houille, à plus de 150,000 livres tournois par an. Elle porte en outre à 15 ou à 20,000 livres celle des peaux ou pelleteries d'animaux sauvages (*sauvagines*), *connins* et *conils* (lièvres et lapins) noirs ou blancs ou gris, renards, loutres, martres, cerfs, fouines, daims, écureuils[3], destinées à nos pelletiers-fourreurs et à nos chapeliers. Il y faut ajouter enfin les boyaux de bœufs, les crins ou soies d'animaux, les cornes de moutons, de béliers, de cerfs et de bovidés[4].

Les îles Britanniques étaient depuis longtemps renommées pour leurs richesses minérales, dont elles tiraient quelque orgueil. Les produits des carrières et des mines entraient donc pour une large part dans le commerce que la Grande-Bretagne entretenait avec la France. Les marchands britanniques vendaient aux nôtres du salpêtre pour la fabrication de la poudre[5], de l'albâtre du Staffordshire, dont on faisait des objets d'art[6], et surtout des houilles et des métaux bruts ou à demi ouvrés.

Le pays de Galles, le comté de Durham, l'Écosse méridionale

1. État des importations anglaises en France (1556); mémoire précité; La Mothe-Fénelon, 21 mars 1569, *Correspondance*, t. I, p. 270; *Lettres de rois*, publ. par Champollion, t. I, p. 198-199.

2. Autorisation de Richard II (dans Champollion, *Lettres de rois*, t. I, p. 398-399). État des marchandises sortant des pays d'Angleterre, 1564, dressé par l'ambassadeur de France, dans Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, t. II, p. 351; liste des articles d'exportation (XVIe siècle), dans Hall, t. II, p. 243-244.

3. État des importations (1556).

4. Hall, p. 243, 244, 268, 273.

5. *Débat des hérauts d'armes*, p. 118; La Mothe-Fénelon, 21 mars 1569, *Correspondance*, t. I, p. 270.

6. Camden, p. 441.

ont déjà leurs houillères exploitées et la houille est d'un usage général en Angleterre[1]. En France, un préjugé tenace écarte le charbon de terre du chauffage domestique, où l'on préfère le bois, « chose trop plus plaisante », dit-on, « que le charbon de pierre[2] ». Mais on l'utilise pour les petites forges et la maréchalerie, si bien qu'au début du XVIIe siècle cinquante navires français transportent les houilles de Newcastle dans les ports de Picardie, de Normandie et de Bretagne, ainsi qu'à La Rochelle et à Bordeaux[3].

Bien plus actif et plus indispensable est le commerce des métaux bruts britanniques. Des riches mines d'étain du Cornwall, du Hampshire et du Devonshire, dont on exporte jusqu'à la valeur de 100,000 écus d'or par le grand entrepôt d'Anvers[4], proviennent ces chargements continuels qui s'acheminent vers nos ports français et qui fournissent presque exclusivement nos ateliers de potiers et de pintiers, fabricants de la vaisselle alors usuelle dans toutes les classes aisées[5]. Des comtés de Derby, de Richmond et de Denbigh venait, par Bristol, Plymouth ou Londres, le plomb en saumons, dont la France ne pouvait se passer[6], et dont les expéditions, jointes à celles de l'étain, sur le marché d'Anvers, atteignaient deux millions d'écus d'or[7]. Avec l'Allemagne, qui était notre principal fournisseur, l'Angleterre nous expédiait aussi du cuivre pour nos fonderies et nos chaudronneries[8]. Nous échangions en somme avec les Anglais, à l'exception du minerai de fer, tous les métaux, en plus ou moins grande quantité, et du Haillan énumère encore parmi eux « l'or, l'argent, l'acier, le vif-argent ou mercure, l'alun, le soufre, le vitriol, la couperose et le cinabre[9] ». Les métaux bruts, com-

1. Relation de Soranzo (1554), dans Albéri, t. II, p. 51; Thevet, *le Grand Insulaire* (Écosse), fol. 90. Pour l'historique des houillères anglaises, voir E. Lozé, *les Charbons britanniques*, t. I.

2. *Débat des hérauts d'armes*, p. 46.

3. État des importations (1556); *Ambassades Noailles*, t. II, p. 331.

4. Relations de Falier (1531), de Soranzo (1554), dans Albéri, t. II, p. 300; t. III, p. 50; Hall, t. II, p. 244.

5. État des importations (1556). Charges et subsides des marchands français en Angleterre (1564), document précité.

6. Relations de Barbaro (1551), de Micheli (1557), dans Albéri, t. II, p. 259, 292.

7. Relations de Barbaro et autres (1554-1558), dans Albéri, t. II, p. 259, 300; t. III, p. 50.

8. Charges et subsides (1564).

9. Du Haillan, *op. cit.*, dans Fournier, t. VII, p. 186; relation de Soranzo (1558), dans Albéri, t. II, p. 259.

muns et précieux, constituent en somme plus des deux tiers des importations britanniques en France, et la valeur qu'ils représentent est supérieure à deux millions de livres tournois.

Bien que les Tudors eussent essayé de fonder en Angleterre, à l'imitation des autres grands États du continent, les établissements industriels les plus variés, manufactures de soieries, de tapisseries, fabriques de toiles, verreries, savonneries, papeteries, usines métallurgiques[1], en réalité la Grande-Bretagne ne possédait alors, en dehors des ateliers de petite industrie, qu'une seule forme vraiment importante d'industrie manufacturière, celle de la draperie, et quelques variétés secondaires, dont elle pût exporter la production surabondante. Ni l'Ecosse ni l'Irlande n'étaient des pays manufacturiers, et l'industrie anglaise elle-même n'occupait qu'une place bien inférieure à celle de l'industrie des Pays-Bas, de l'Italie, de la France et de l'Allemagne du Sud. Cependant, déjà grandissait la fabrication des divers produits, dont les îles Britanniques détenaient en abondance la matière première, la laine. Dès le XIVe siècle, Anglais et Écossais du sud s'étaient mis à utiliser une partie de leurs laines, au lieu de se borner à les exporter intégralement. Ainsi était née la vieille fabrication nationale des lainages (*old drapery*), que la première émigration des tisserands flamands, contemporaine des Artevelde, avait permis de perfectionner, et dans laquelle les Anglais n'avaient pas tardé à exceller. C'étaient de bonnes et solides étoffes destinées aux classes populaires et à la bourgeoisie : gros draps de Kendal, worsted ou ostades du Norfolkshire, draps simples et unis des comtés de Somerset, de Dorset, de Gloucester et surtout de Norwich. Cette dernière ville fut pendant deux siècles la vraie métropole industrielle de l'Angleterre. Outre ces draps, les fabricants anglais et écossais exportaient au XVe et au XVIe siècle bien d'autres variétés, par exemple les étamines du Lincolnshire ou de Stamford, les *kerseys* ou carisés, les frises, les serges de Leicester, les serges d'Écosse et d'Angleterre, dont les plus renommées étaient celles de Limestre (Leominster), recherchées de nos riches bourgeois, les draps fins de couleurs diverses, les sayes, les estamets, les burats, les cordillats et autres lainages communs[2], ces derniers à l'usage du

1. Cunningham, *op. cit.*, t. I; Ashley, *op. cit.*, t. II; Lipton, *Economic history of England* (1917), t. I.

2. *Débat des hérauts d'armes*, p. 116-119; Camden, p. 472, 374, 425, 346,

peuple. Ils y joignaient les carpettes et tapis de pied, ainsi que les couvertures de laine, notamment celles du Yorkshire[1]. De 5,000 pièces en 1354, l'exportation d'ensemble s'était élevée jusqu'à 80,000 pièces en 1509[2] et à 120,000 sous Henri VIII; la production avait atteint vers 1550 le chiffre de 250,000 pièces sur un total de 310,000 pièces de toutes sortes[3]. A cette spécialité de la *vieille draperie*, des gros draps et draps larges, l'émigration des ouvriers protestants des Pays-Bas et de France permit d'ajouter une variété qui prit un grand développement et qu'on désigna sous le nom de nouvelle draperie (*new drapery*). C'étaient des lainages fins et légers, dont l'industrie wallonne et flamande avait eu la première idée, et qu'on nommait des sayes, des bayes ou bayettes, des perpétuanes, des arras, des étamines, des crêpes, des serges, dont les centres de fabrication furent établis dans les régions de Colchester, de Norwich, de Sandwich, de Hampton, dans les comtés de Kent et d'Essex.

Les fabriques anglaises s'étaient mises encore à mêler le poil de chèvre à la laine et à produire ainsi des camelots, et même à mélanger les cotons venus du Levant à la laine, spécialement dans les ateliers ruraux du Lancashire et du Galles[4]. Comme ils avaient trouvé le secret d'une teinture applicable aux tissus de coton pur ou mélangé, ils recevaient d'Allemagne, d'Italie, de France et des Pays-Bas les cotonnades appelées futaines et bombasins qu'ils revendaient ensuite teintes avec bénéfice[5]. La plupart de ces tissus d'origine britannique, carisés, serges, bombasins, camelots, bayettes, serges de toute sorte, notamment celles qui étaient dites d'Écosse et de Florence, pannes et burats, frises de Bristol, demi-draps (*dozens*), frisons, ferlins, futaines,

727; relation de Micheli (1557), dans Albéri, t. II, p. 292; Macpherson, t. I, p. 588; Th. Rogers, p. 89-133, 246-248, 250; Cunningham, t. II, p. 34 et suiv.; Ashley, t. II, p. 219, 240, 286, 290; Toynbee, *Industrial Revolution in England*, p. 46-47; Lipson, *Economic history of England* (1917), t. I.

1. Ashley, t. II, p. 286-290, 273.

2. Schanz, *Englands Handelspolitik am Ende des Mittelalters*, t. II, p. 18, 28.

3. Relation de Soranzo (1554), dans Albéri, t. III, p. 50.

4. Camden, p. 610; Montchrestien, p. 70; Macpherson, t. II, p. 145, 191, 250; Cunningham, t. II, p. 35-38; Ashley, t. II, p. 287; *Social England*, t. III, p. 367-368; Toynbee, p. 47.

5. Rapport au Conseil du commerce de France (1604), *Documents historiques inédits*, t. IV, p. 167; Barthélemy de Laffemas, *Recueil présenté au roi;* Ibid., § 23.

trouvèrent une clientèle empressée dans presque tous les pays d'Europe où on les expédiait, soit en blanc avant la teinture, soit entièrement apprêtés[1]. En 1582, l'exportation atteignait le chiffre de 200,000 pièces, dont 50,000 à destination de France et des Pays-Bas[2]. En 1556, la draperie britannique importée en France représente déjà une valeur de 200,000 livres tournois, bien dépassée dans la suite, si l'on en juge par les cris d'alarme que poussent au début du XVIIe siècle Laffemas et Montchrestien.

La fabrique anglaise n'avait pas manqué de tirer partie des laines filées (*estame* ou *estaims*) pour créer et développer l'industrie annexe de la bonneterie. Elle nous envoyait en quantité des bonnets, des chaussons, des bas d'*estame*[3]. Quand les bas de soie venus d'Italie firent leur apparition, elle s'empressa, dans la deuxième moitié du XVIe siècle, d'en adopter la fabrication, et elle y excella si bien qu'à côté de la bonneterie de laine la bonneterie anglaise de soie passa pour la meilleure de l'Europe, après celle d'Italie[4]. Bientôt les Britanniques s'appliquèrent à produire également les pièces d'habillement, les chausses ou pantalons pour dames, les chausses plus étroites pour hommes, les jupes et pourpoints pour soldats[5], dont ils approvisionnaient les marchés français dès la seconde moitié du XVIe siècle. A la fin de ce siècle, chaque année, plus de mille navires abordent tous les ans aux côtes de France, chargés de ces produits variés, lainages, bonneteries, confections, au grand désespoir de nos protectionnistes.

Enfin, l'ingéniosité des industriels anglais, s'éveillant de proche en proche, commence à s'exercer dans un autre domaine, celui de la mercerie et du travail des peaux. Dans la seconde partie du XVIe siècle, les Anglais se mettent à nous expédier en quantité croissante des cuirs tannés, bientôt réputés excellents,

1. Édict du roy (1582), dans Fontanon, t. II, p. 499 et notes ci-dessus.

2. Werdenhagen, historien de la Ligue hanséatique, cité par Peuchet, t. II, p. 201.

3. État des importations en France (1556), précité; Laffemas, *Règlement général* (1597) (collection Leber), t. XIX, p. 543.

4. Laffemas, *Ibid.*, p. 537; Montchrestien, p. 194.

5. *Correspondance d'Odet de Selve* (15 novembre 1546), p. 56; Henri IV au premier président du parlement de Normandie, *Lettres*, publ. par B. de Xivrey (sans date), t. IX, p. 265; *Journal de Gouberville*, p. 93; Laffemas, *Règlement général* (collection Leber), t. XIX, p. 545.

des articles de cordonnerie, bottes et souliers, « jusqu'à de vieilles savates qu'il font porter en Picardie et Normandie à pleins vaisseaux », s'exclame Laffemas. L'industrie britannique avait séduit la clientèle française par l'excellence de ses gants cousus, par la solidité et la bonté d'une foule de petits ouvrages, cordons, ceintures, bourses et aiguillettes de cuir, écritoires de corne et autres articles de bimbeloterie[1]. Mais rien ne laissait soupçonner encore la maîtrise qu'elle allait prendre un siècle plus tard dans d'autres domaines plus importants. Sur quelques points seulement, l'exportation des armes, des canons de fer, de la poudre à canon, du blanc de plomb[2], l'Angleterre du XVIe siècle faisait pressentir celle du XVIIIe.

Ainsi, le trafic que l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande entretiennent avec leur plus proche voisine présente dès le premier siècle de l'ère moderne une activité remarquable, sans qu'il nous soit possible d'en fixer d'une manière tout à fait précise l'ampleur, sous forme de statistiques d'une exactitude comparable à celles de notre temps. Cependant, on possède quelques données sous forme d'évaluations, tentées à diverses époques, qui permettent d'essayer de se représenter, d'une manière approximative, l'importance du commerce extérieur de l'Angleterre et de déterminer la part qu'y occupaient les échanges avec la France. Un tableau, d'ailleurs sujet à caution, indique pour l'ensemble du trafic britannique au dehors, en 1339, la somme de 333,054 livres sterling, dont 294,184 pour les exportations seulement[3]. D'après une autre évaluation datée de 1354, les exportations de l'Angleterre se sont élevées à 212,338 livres sterling et ses importations à 38,383, soit à un total de 250,721 livres sterling[4]. Mais il est impossible de savoir quelle était dans cet ensemble la part du trafic entretenu avec la France. Un auteur bien informé, Schanz, estime que,

1. *Correspondance de La Mothe-Fénelon* (21 mars 1569), t. I, p. 270; Laffemas, *Ibid.*; *Journal de Gouberville* (1554-1556), p. 104; *le Gant de Jean Godard* (1588), dans Fournier, *Var. hist.*, t. V, p. 184.

2. Camden, p. 134; traité de 1514 entre Henri VIII et Louis XII, dans Rymer, *Fœdera*, t. V; procès-verbaux du Conseil du commerce de France (1603-1604), *Documents historiques inédits*, t. IV, p. 64, 115, 123; Henri IV à Élisabeth, 1er septembre 1599, *Lettres*, t. V, p. 138; arrêt du 31 décembre 1601, dans les *Arrêts du Conseil d'État*, publ. par Noël Valois, n° 6772.

3. Macpherson, t. I (année 1339); Josuah Gee, *Considérations sur le commerce de la Grande-Bretagne*, p. 217.

4. Palgrave, *Dictionary of political economy*, t. I, p. 342.

vers la fin du règne de Henri VIII, c'est-à-dire dans le premier quart du XVIe siècle, les exportations totales de l'Angleterre s'élevaient à 427,830 livres sterling et ses importations à 402,092 livres sterling[1], ce qui donne pour la totalité du commerce extérieur la somme de 829,922 livres sterling. Mais les rapides progrès de la puissance économique anglaise se manifestent bientôt par un accroissement plus rapide encore du commerce extérieur que l'on évalue au début du XVIIe siècle à 4,626,586 livres sterling, à savoir 2,487,435 livres sterling pour les exportations et 2,141,151 livres sterling pour les importations[2]. C'était un chiffre cinq fois supérieur à celui de 1509, et important pour le temps, bien qu'il paraisse bien faible en regard de la colossale masse de marchandises que le Royaume-Uni a échangée en 1912 pour la valeur totale de 1,345,000,000 de livres sterling, dont 599,000,000 à l'exportation et près de 745 à l'importation[3].

La France n'occupait pas, au point de vue des exportations, le premier rang parmi les tributaires du commeree britannique. D'après Camden, les relations de l'Angleterre avec les Pays-Bas tenaient la première place, et le trafic anglais de ce côté atteignait 12,000,000 de ducats[4]. Les relations des marchands d'Angleterre s'étaient aussi beaucoup accrues avec les pays du nord, Scandinavie et Moscovie, aux dépens des Hanséates, et avec le Levant, au détriment des républiques italiennes et de la France[5]. Le marché français était pourtant un de ceux qui recevaient le plus de marchandises anglaises. Une évaluation précieuse, datée du milieu du XVIe siècle et qui semble fondée, fixe à la somme de 2,500,000 à 3,500,000 livres tournois la valeur des importations d'Angleterre en France. La plus grosse part, deux à trois millions de livres, est représentée par l'achat des métaux bruts usuels et par l'entrée des métaux précieux (or et argent); le reste (un demi-million de livres) par les

1. Schanz, *op. cit.*, t. II, p. 9 et 18.

2. Misselden, *Circle of Commerce* (1613), fol. 121; Palgrave, *op. cit.*, p. 344. La source qu'il ne cite pas est certainement Misselden. La livre sterling vaut alors 12 francs environ.

3. *Statesman's Year book* (1913), p. 73, 74.

4. Camden, *Histoire d'Élisabeth* (année V).

5. Macpherson, t. II, p. 46; Montchrestien, p. 227; *Social England*, t. III, p. 370, 541-542; relation du sieur de Germiny sur sa légation du Levant (1585), *Archives curieuses*, 1re série, t. X, p. 175.

produits de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture, par les matières premières d'origine végétale et animale et par les articles manufacturés[1]. Il est permis de croire que ces importations s'accrurent d'une manière notable, avec l'essor de la production anglaise, au temps d'Élisabeth. Un document tout à fait sûr, la correspondance de notre ambassadeur La Mothe-Fénelon, estime en effet dès 1568, quinze ans environ après l'évaluation antérieure, que la valeur des ventes anglaises en France atteint 4,600,000 livres (2,000,000 d'écus d'or[2]). Aussi modeste que puisse paraître ce chiffre en regard du milliard de francs d'importations britanniques en France (1,046,000,000) atteint et dépassé en 1913[3], il n'en était pas moins, aux yeux des contemporains des Valois, assez important pour qu'ils y aient signalé l'un des motifs de l'attachement du gouvernement anglais à notre alliance.

Une autre des raisons qui intéressaient les Tudors au développement de ce commerce, c'est qu'il contribuait à soutenir l'essor de leur marine marchande. Les Anglais, cessant de recourir à l'entremise des Flamands, des Hanséates et des Italiens, s'étaient mis à entreprendre eux-mêmes le transport de leurs produits sur le continent[4]. Ils commencent également à faire pour notre compte le cabotage entre nos ports[5]. Le pavillon britannique se montre dans tous nos ports de la Manche et de l'Océan, spécialement à Calais, d'où en cinq heures on peut arriver à Douvres[6], à Dieppe, où il y a de plus une nombreuse colonie de marchands écossais, au Havre, surtout à Rouen, où résident de nombreux négociants anglais, tels que les John Tai-

1. État du commerce d'importation de la France (vers 1556), Bibl. nationale, ms. fr. 2085-2086.

2. La Mothe-Fénelon au roi, 1568, *Correspondance*, t. I, p. 70.

3. *Tableaux du commerce extérieur de la France* (1914), p. 18. Ce chiffre comprend 46,000,000 1/2 de francs de produits de la pêche, de l'élevage et de la culture; 565,000,000 1/2 pour les matières premières, dont 281,000,000 pour la houille, 97,000,000 pour les laines, 16,000,000 pour les peaux, près de 7,000,000 pour l'étain, plus de 3,000,000 pour le plomb. Les produits fabriqués comptent pour 400,000,000, dont près de 36,000,000 pour les lainages et 31,000,000 pour les peaux préparées, près de 13,000,000 pour les pelleteries ouvrées.

4. *Social England*, t. III, p. 204, 207, 370, 541-542; Montchrestien, p. 227; Macpherson, t. II, p. 46; *Débat des hérauts d'armes*, p. 25, 102-103; Oppenheim, *Navy Mercantile in the XVIIth century* (dans *Engl. hist. Rev.*, 1891, 3).

5. Mémoire sur le trafic (fin XVIe siècle), Bibl. nationale, f. fr. 3653, fol. 67.

6. Beaumont et Fletcher, *Scomfort lady*, acte I, scène I (1609-1610).

lor, les Oswell Smith, les John Chapman, les Jack Herby, les Roger Graffart, les Londoniens Hobson, Foyar, Hardings, Starkie, Patriok, Toynbee, Sadley, Brown, Allot, Offley, Fisher, Marshall, Haufort, Campbell, Dent Vuayt, Persons[1]. On en trouve d'autres à Brest, à Saint-Malo, à Nantes, à La Rochelle, par exemple en ce dernier port les John Water et les William Fleming[2]. A Bordeaux, où ils ont des privilèges considérables, Anglais, Écossais, Irlandais forment une vraie colonie de commissionnaires ou négociants résidants, sans compter ceux qui viennent aux foires d'automne au nombre de 7 à 8,000[3]. Dans le grand port de la Gironde, leurs navires, à peine dépassés de moitié par les navires français, forment à eux seuls le quart de la flotte de commerce qui y fréquente et importent annuellement, à la fin du XVIe siècle, la valeur de 100,000 à 120,000 livres sterling de marchandises[4]. Ce détail permet de juger de l'importance des transactions britanniques et de l'intensité du courant commercial établi entre la Grande-Bretagne, l'Irlande et le grand royaume voisin. Ce courant suivait depuis la fin des guerres de Cent ans une ascension régulière et à peu près constante, destinée à s'accélérer encore au XVIIe siècle et à dépasser toutes les prévisions au cours des siècles suivants. Depuis 1453, aucune grande période d'hostilités n'était venue le ralentir et 150 années d'une paix presque ininterrompue avaient scellé les bonnes relations économiques entre les Britanniques et les Français.

III.

Supériorité de la puissance économique de la France au XVIe siècle.

Le marché français avait d'ailleurs pour nos voisins une puissance d'attraction irrésistible. Son pouvoir de production

1. *Correspondance Noailles* (1545), t. IV, p. 214; *Correspondance Marillac* (1540-1541), p. 224, 289; *Correspondance La Mothe-Fénelon* (1568-1569); *Arrêts du Conseil d'État* (1595-1606), publ. par Noël Valois, nos 2781 et 10127; *Winwood's Memorials*, t. II, p. 49.

2. Jourdan, *Éphémérides de La Rochelle; Arrêts du Conseil d'État* (1605), publ. par Noël Valois, n° 11059.

3. Privilèges de 1495, *Archives historiques de la Gironde*, t. II, p. 373; mémoire sur le trafic, précité, fol. 671.

4. Malvezin, t. II, p. 171.

et ses capacités d'achat étaient supérieurs alors à ceux du marché britannique, dont deux zones, l'Irlande et l'Ecosse, pauvres et mal peuplées, n'avaient qu'une valeur commerciale minime. La supériorité de la France du XVIe siècle à cet égard rappelle, toutes proportions gardées, celle du Royaume-Uni contemporain, en regard de notre pays.

Avec ses quatorze ou quinze millions d'habitants[1], avec son sol d'une fertilité et d'une variété de production admirables, dont l'aspect émerveille les Italiens eux-mêmes, avec son industrie active servie par l'ingéniosité toujours en éveil de ses artisans, la France était redevenue, depuis le règne de Charles VII, un des États les plus prospères de l'Europe, à peine inférieur pour la richesse à l'Italie et aux Pays-Bas. Cette prospérité se maintient pendant près de quatre-vingts ans, jusqu'aux guerres de religion, dont les effets dissolvants ne se firent guère sentir qu'à dater de 1568; les dix années du règne réparateur de Henri IV, postérieures à l'Édit de Nantes, devaient partiellement la faire renaître. Les étrangers se montrent aussi enthousiastes que les Français dans les tableaux qu'ils tracent de la France du XVIe siècle. Aux témoignages des géographes, tels que le héraut Berry, Belleforest et Thevet; des économistes, tels que Jean Bodin et du Haillan; voire des poètes, comme Joachim du Bellay et Ronsard, qui pourraient paraître suspects d'exagération patriotique, correspondent entièrement ceux des envoyés vénitiens, dont l'impartialité n'est pas douteuse[2]. « Toutes les nécessités, toutes les commodités de la vie y abondent », observe Michel Suriano, « parce que, étant placée presque au milieu de l'Europe, elle a un climat doux et tempéré... Le pays est beau, riche en rivières...; dans l'intérieur il n'y a guère que des collines et des plaines fertiles et cultivées... Les productions (du sol) y sont en telle abondance, que non seulement elles suffisent à tous les besoins du royaume, mais qu'on en transporte en Angleterre, Écosse et autres pays... Anglais, Flamands, Espagnols ne peuvent se passer des vivres et des marchandises de France[3]. » Sans avoir comme l'Espagne des mines d'or, la France s'en est créé pour ainsi dire grâce à son

1. Levasseur, *la Population française*, t. I, p. 166-191.

2. *Débat des hérauts d'armes*, p. 38, 43, 48; relations de Michieli (1561), de Suriano (1561), de Correro (1569), de Lippomano (1577), dans Tommaseo, t. I, p. 391, 501; t. II, p. 141, 489, 571.

3. Relation de Michel Suriano (1561), dans Tommaseo, t. I, p. 501.

commerce et à la riche variété de produits qui l'alimentent, si bien qu'on pourrait appeler ces marchandises les « mines fécondes du sol français », remarque le Vénitien Correro en 1569[1]. Elle a une telle supériorité sur ce point, que les étrangers sont contraints d'accepter les prix qu'elle leur demande pour ses productions, tellement elles leur sont indispensables[2].

La multitude des artisans et leur ingéniosité frappent aussi les regards, ainsi que le nombre considérable des villes et des districts ruraux industriels. Comme le dit déjà un auteur du xve siècle, en comparant notre pays à l'Angleterre, il y a en « France grande quantité de peuple mécanique et menu peuple; pour une ville fermée que vous avez », dit-il aux Anglais, « nous en avons plus de douze, bien peuplées, tant de gens mécaniques que autres[3] ». Paris est devenu la plus grande ville d'Europe, et des centres d'industrie de premier ordre, Rouen, Reims, Troyes, Lyon, Amiens, se sont développés à côté d'une foule d'autres moins peuplés[4]. Un clergé et une bourgeoisie riches, une noblesse brillante, éprise de luxe, des classes populaires où l'aisance s'est largement répandue et dont la vie matérielle est confortable[5], y forment autant de milieux qui s'ouvrent peu à peu à la large circulation commerciale, qui s'adaptent à cette économie nationale destinée à remplacer l'ancienne économie régionale de l'époque antérieure. De toutes parts, les producteurs travaillent pour exporter une partie de leurs produits au dehors. L'activité des transactions, accrue par les progrès du crédit, par la formation plus rapide des capitaux mobiliers, par la facilité plus grande des transports terrestres et maritimes, se manifeste principalement dans les rapports avec les États voisins, parmi lesquels l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse occupent une place toute spéciale.

A un bon rang parmi nos exportations se plaçaient alors

1. Relation de Correro (1569), dans Tommaseo, t. II, p. 141. L'Italie, dit-il, est plus belle par ses édifices, ses arts et son industrie; la France la surpasse par ses avantages naturels; elle est plus richement douée; c'est un pays « tutto bello e tutto buono ».

2. Relation de Correro (1569), précitée.

3. *Débat des hérauts d'armes*, p. 38-43.

4. Outre les relations des Vénitiens, on a le témoignage peu suspect du francophobe Dallington, *A View of France* (1598), p. 24, 27, 10, 11, 12.

5. *Débat des hérauts d'armes*, p. 38-43; relations des Vénitiens, précitées; Dallington, p. 175-197, 154-168. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France*, 2e édit., t. II.

comme aujourd'hui les produits de notre sol. Ils passaient pour des sources inépuisables de richesse. Avant que Sully, dans ses *Économies royales*, en vînt à résumer cette vérité par sa célèbre maxime *labourage et pâturage sont les mamelles de la France et ses vraies mines du Pérou*, Bodin, du Haillan, Laffemas, les envoyés vénitiens formulent la même observation, presque dans les mêmes termes. Les vins, les blés, le sel, le pastel, le safran, les plantes tinctoriales, les fruits, font de notre pays, suivant l'expression de Michel de Castelnau, « le jardin le plus fertile du monde[1] », et, d'après l'Anglais Dallington, « le grenier de l'Europe[2] ». L'exploitation des eaux, non moins fructueuse pour nous que celle du sol, permettait de faire concurrence à l'Angleterre pour le commerce des produits de la pêche. Si les Britanniques nous vendaient leur poisson salé, les Français expédiaient sur les marchés de Grande-Bretagne le poisson frais, sardines, maquereaux, congres, harengs, merluches, provenant des côtes de Normandie, de Picardie et de Bretagne[3], les aloses et les lamproies de Nantes[4], mais surtout la morue de la grande, de la moyenne et de la petite sorte[5]. Nos armateurs rouennais, malouins, olonnais, rochelais, bordelais, basques régnaient alors en effet sur le grand banc de Terre-Neuve, où ils envoyaient, en 1563, 500 navires avec 15 à 20.000 marins[6], et où ils détenaient encore le premier rang avec près de 400 vaisseaux au début du XVIIe siècle, au grand désespoir des promoteurs de l'armement anglais. Les Malouins se livraient aussi à l'embouchure du Saint-Laurent à la capture du morse[7] pour en retirer l'ivoire et l'huile, de même que les Olonnais et les Basques allaient harponner la baleine en Amérique du Nord, aux

1. *Mémoires de Castelnau*, livre V, ch. I.

2. Dallington, p. VI.

3. Pour le hareng, *Correspondance La Mothe-Fénelon*, t. V, p. 181 (28 octobre 1572).

4. Le Grand d'Aussy, *Vie privée des Français*, t. II, p. 70, 135, 136.

5. État des droits de douane en Angleterre (1564).

6. *Correspondance de Selve* (19 juillet 1548), p. 419; état des droits de douane en Angleterre (1564), précité; Macpherson, t. II, p. 282 (document de 1615); La Borderie, *les Bretons à Terre-Neuve* (*Annales de Bretagne*, 1894); Musset, *les Rochelais à Terre-Neuve* (in-12, 1899); Gosselin, *Documents sur la marine normande*, p. 13; Arcère, *Histoire de La Rochelle*, t. II, p. 453; *Notes upon the increase of the navy* (1563), dans Froude, t. VIII, p. 13.

7. Macpherson (1593), t. II, p. 204.

Orcades et dans les mers du nord de l'Europe, pour en débiter la chair, les huiles, les graisses et les fanons, non seulement en France, mais encore dans les îles Britanniques[1].

La France ne fournissait guère qu'à l'aristocratie écossaise quelques produits de fauconnerie, oiseaux et petits chiens de chasse ou d'appartement[2]. De même, la clientèle anglaise et écossaise nous demandait peu de bétail, à l'exception de quelques chevaux de choix et surtout de mulets de litières, utilisés pour les transports[3]. Tout au plus recevait-elle des ports normands, pour le marché de Londres, une petite quantité de bestiaux, ainsi que des beurres et des suifs de Normandie, tandis qu'elle se procurait quelques lards sur le marché de Rouen et quelques jambons de Gascogne sur celui de Bordeaux[4]. Les Anglais appréciaient principalement le produit de nos ruches d'abeilles. Les miels du Languedoc, du Narbonnais et d'Albigeois, ceux du Médoc prenaient, par Bordeaux, le chemin de l'Angleterre; les tonneaux de cette précieuse denrée étaient fort recherchés à une époque où elle avait, à la place du sucre encore rare et cher, des emplois multiples dans la consommation domestique[5].

Notre production de céréales était bien supérieure à celle des îles Britanniques, et nos blés en particulier, surtout ceux de Picardie, de Normandie, de l'Ile-de-France, de Poitou, de Guyenne et de Languedoc étaient considérés comme une de nos grandes richesses. C'étaient les pays du Midi, notamment l'Espagne, qui nous achetaient ces beaux blés, orgueil de notre agriculture et source de trésors supérieurs à ceux de « tous les Pérous du monde ». Mais il n'était pas rare que la stérile Écosse, en tout temps, et même la plantureuse Angleterre, en temps de

1. Le Grand d'Aussy, t. II, p. 101-102; Noël, *Histoire des pêches* (1815), p. 229-232; relation de Navagero (1528), dans Tommaseo, t. II, p. 13-15.

2. Fr. Michel, *les Écossais en France et les Français en Écosse*, t. I, p. 427; *Correspondance de Marie Stuart* (1574), publ. par Labanoff, t. IV, p. 223-229.

3. Fr. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 436; Henri IV à M. de Beaumont, ambassadeur à Londres, 11 avril 1602, *Lettres*, publ. par Xivrey, t. V, p. 754.

4. État des produits français importés en Angleterre (1563), publ. par Hall, *op. cit.*, t. II, p. 442-464; *Journal de Gouberville*, publ. par Dollemer, p. 481-482; Ch. de Bourgueville, *Recherches et antiquités de Caen*, livre II, p. 25; Fr. Michel, t. I, p. 304.

5. Liste, publ. par Hall, *ibid.*

disette, eussent recours à nos froments et à nos farines, concurremment avec ceux du Danemark et des Flandres[1].

C'est à l'exquise et délicate production de nos jardins, de nos vergers et de nos vignobles que les Britanniques recouraient le plus. Les gourmets de l'autre côté de la Manche goûtaient fort nos primeurs et la régente d'Écosse faisait venir jusqu'à des pois blancs et des pois verts en baril[2]. Bien qu'elle cultivât le safran, la Grande-Bretagne préférait pour la cuisine et les assaisonnements nos excellents safrans d'Angoumois, de Gâtinais et d'Albigeois, qu'elle importait, notamment par Bordeaux, en petite quantité[3]. Elle avait des fruits, mais communs. Aussi, sur la table des riches, voyait-on en Angleterre et en Écosse, avant tout, les fruits fins et savoureux de France : « Si nous avons », dit le héraut français en 1456, « toutes manières de fruiz délicieux, tant de fruiz d'esté que de fruiz d'iver, en manière que nous sommes servis tout au long de l'année et que le vieil fruict trouve le nouvel; si n'en avez pas en Angleterre, car vous en avez bien peu... et faut que vous en ayiez par la merci de France, et des choses susdictes on en faict grosses et riches marchandises[4]. » De même qu'aujourd'hui où nos voisins nous achètent pour 27 à 29,000,000 de fr. de fruits par an[5], au XVIe siècle ils comptaient parmi nos meilleurs clients pour la fourniture de leurs desserts. Ils nous achetaient des noix et des nèfles, des poires de bon-chrétien et de bergamote, des pommes reinettes de Normandie, des oranges, des citrons, des figues et surtout des amandes de Provence et de Languedoc. Ils aimaient beaucoup nos abricots et ils avaient une préférence marquée pour nos prunes et nos pruneaux qui avaient supplanté en

1. Relations de Giustiniani (1533) et de Cavalli (1546), dans Tommaseo, t. I, p. 45, 255; de Soranzo (1554), dans Albéri, t. III, p. 48; Champier, *De Re cibaria libri XX* (Francfort, 1600, in-8°), p. 226; *Correspondance de Selve* (1546-1548), p. 64, 310.

2. Relations de Soranzo (1554), dans Albéri, t. III, p. 48; de Lippomano (1577), dans Tommaseo, t. II, p. 575, 577; Tollemer, p. 297-302 (*Journal de Gouberville*); Fr. Michel, *les Écossais*, t. I, p. 434.

3. Relation de Giustiniani (1533), dans Tommaseo, t. I, p. 147; le Safran de La Rochefoucauld (1568), réimpression (Angoulême, 1895; *Soc. hist. et arch. de la Charente*, p. 83-93); état des produits importés en Angleterre (1563), dans Hall, précité.

4. *Débat des hérauts d'armes*, p. 44.

5. *Journal Soc. Stat.* (Paris, 1916).

Angleterre les prunes d'Espagne[1]. La Provence, la Touraine leur en fournissaient, mais principalement l'Agenais et l'Albigeois avec le Bas-Rouergue, où le terroir de Cordes et de Saint-Antonin produisait pour 100,000 écus de ce fruit. Toulouse et Bordeaux en faisaient le trafic avec l'Angleterre, et vers 1546 la ferme du droit de douane sur les prunes sèches exportées rapportait seule à l'État français 10,000 écus par an[2].

Mais c'étaient principalement nos vins, nos vinaigres et nos huiles que le commerce britannique recherchait avec le plus d'empressement. La culture de la vigne, stimulée par le développement du commerce des vins, avait pris en France au XVIe siècle une telle extension que du Haillan, qui la trouve excessive, assure qu'une moitié du sol cultivable était dévolue aux vignobles[3]. Les produits de notre viticulture détenaient en effet sur les marchés d'Europe une sorte d'empire incontesté. Nulle part, il n'était mieux assis que dans le Royaume-Uni tout entier[4], où non seulement l'Angleterre et l'Écosse, mais encore l'Irlande, reconnaissaient cette souveraineté économique; il fallut en 1569, dans l'île sœur de la Grande-Bretagne, élever notablement les droits de douane pour essayer de restreindre la consommation des vins de France portée, disait-on, à un trop grand excès[5]. Bien que le Portugal, l'Espagne, les pays rhénans, Chypre, la Grèce, l'Italie fissent concurrence aux vins français auprès des consommateurs britanniques, bien que l'on connût en Angleterre trente variétés de vins étrangers en dehors des nôtres[6], c'étaient ceux-ci qui avaient la faveur de la clientèle anglaise, irlandaise et écossaise. Plus généreux, mais aussi plus légers, plus fins, plus mûrs et plus digestibles que les pro-

1. Harrison, *Description of England*, p. 322-324; état des importations (1563), publ. par Hall; tarif douanier anglais de 1564, précité; relation de Lippomano (1577), dans Tommaseo, t. II, p. 574, 575, 577.

2. Tarif douanier anglais (1564), précité; état de 1563, publ. par Hall; relation de Cavalli (1546), dans Tommaseo, t. I, p. 257; *Calendars of State Papers; foreign series : Edward VI* (1550), n° 463; J. du Chesne, médecin de Henri IV, *le Pourtraict de santé* (1620, in-8°), p. 389; Catel, *Mémoires sur l'histoire naturelle du Languedoc*, livre I, ch. v, p. 50; Guichardin, *Description des Pays-Bas*, p. 98.

3. Du Haillan, *Discours*, dans Fournier, t. VII, p. 163.

4. Montchrestien, p. 246; Shakespeare, *le Roi Lear* (acte 1, scène I).

5. *Correspondance La Mothe-Fénelon* (8 mars 1569), t. I, p. 240-241.

6. Harrison, *Description of England*, t. I, p. 149.

duits des autres pays, « ayant », disait-on, « beaucoup de force et peu de fumée[1] », nos vins allumaient chez les insulaires la gaieté et l'ivresse légère qui dissipaient leur spleen. Les rois et les grands seigneurs[2] les accumulaient soigneusement dans leurs caves. Les marchands les centralisaient dans leurs entrepôts et une corporation spéciale à Londres (les *vineters*) en faisait le trafic[3]. Les bourgeois et les gens du peuple vont en goûter volontiers à la taverne avec leurs femmes[4] et les déguster sans eau. Ils considèrent avec une sorte d'étonnement, dans leurs voyages sur le continent, le baptême que les Français ont l'habitude d'infliger à un produit si savoureux[5]. Les amateurs grossiers en font leurs délices sans discernement, et c'est de vin de France que s'enivre le joyeux compère Falstaff, capable d'engouffrer dans son ventre une cargaison de vin de Bordeaux[6]. Mais les gourmets se flattent de discerner, parmi les cinquante-six sortes de crus des vignobles français que connaît l'Angleterre, les variétés les plus délicates, de manière à ne pas confondre le jus du raisin de la Gascogne avec celui de l'Orléanais[7]. Vers le milieu du XVIe siècle nos viticulteurs et nos marchands vendent au dehors pour 3,500,000 livres tournois ou 1,000,000 d'écus[8] de vins.

Bien que les vins de France coûtent plus cher que ceux d'Espagne et de Chypre ; bien qu'en 1554 ils se vendent trente-six, quarante et même cinquante écus le tonneau (de quatre barriques[9]), ce sont nos crus que les Britanniques apprécient le plus. Malgré toutes les satires des gens de lettres, tous les sermons des prédicateurs, toutes les remontrances des économistes[10],

1. Relation de Soranzo, dans Albéri, t. III, p. 48-49; voyage du Tasse en France, cité par Tommaseo, t. II, p. 571.

2. Paget, ambassadeur du roi Henry VIII (1543), dans *Calendars of State Papers*, t. IX, p. 338; *Observations upon a household book of James V of Scotland* (1538), dans *Archaeologia*, t. XX, p. 4; *The Privy purse Expenses of king Henry VIII*, publ. par N. Harris Nicolas (London, 1827, in-8°).

3. Tarif des douanes anglaises (1564), précité; nombreux actes de vente analysés par Fr. Michel, t. I, p. 417-429; t. II, p. 49, 478.

4. *La Réjouissance des femmes sur la défense des cabarets* (1613), dans Fournier, t. X, p. 180; Perlin, *Description d'Angleterre*, fol. 19 v°.

5. Fynes Moryson, *Itinerary* (1617), partie III, p. 135.

6. Shakespeare, *Henry IV* (2e partie, acte 2, scène IV).

7. Th. Nashe, *The Unfortunate traveller* (1587), *Works*, édit. Mac Kerrow, t. II, p. 300.

8. Relation de Cavalli (1546), dans Tommaseo, t. I, p. 253.

9. Relation de Soranzo (1554), dans Albéri, t. III, p. 48-49.

10. Par exemple les comédies de Nashe, les observations de Sir Robert Cotton (*Posthuma*, 1609, p. 196).

on s'obstine à les importer, et le goût du bien-être croissant ne fait qu'en développer le commerce. Chaque année, de nos ports de l'Atlantique et de l'Océan ou même de la Manche, affluent vers les côtes anglaises les navires marchands français chargés de nos vins; en une seule fois, en décembre 1548, on en compte plus de cent[1]. Mais, en général, c'est à la marine nationale que les rois d'Angleterre et d'Écosse s'efforcent de réserver ces transports si avantageux[2]. Chaque année on voit ainsi arriver en automne à La Rochelle et à Bordeaux les vaisseaux d'Écosse, de Perth, de Leith, de Glasgow, de Dundee, de Dumbarton[3], et surtout ceux d'Irlande et d'Angleterre, provenant de Hull, d'Ipswich, de Londres, d'Exeter, de Dartmouth, de Bristol, de Cork, de Limerick, de Dublin et d'une foule d'autres havres[4]. Ils se rendent à l'embouchure de la Gironde ou sur la côte d'Aunis, organisés en véritables flottes, dites *des vins*, qui comptent, suivant les époques, de 70 à 200 bâtiments[5] et qu'escortent des vaisseaux de guerre. Ils font leur chargement à la fin de novembre ou de décembre pour se hâter de revenir distribuer leur précieuse cargaison en Grande-Bretagne et dans l'île voisine. Au XIVe siècle, de Bordeaux seulement, ils exportent 3 à 4,000 tonneaux, c'est-à-dire 12 à 16,000 barriques[6]; en 1403, jusqu'à 10,000 tonneaux[7]. Dans un seul semestre, en 1515, les registres de la douane anglaise enregistrent l'entrée de 9,500 tonneaux, ce qui suppose pour l'année entière une importation de 19,000 tonneaux en provenance de toute la France[8]. En 1444, les Bordelais seuls ont expédié à Londres 8 à 10,000 tonneaux[9], et entre

1. *Correspondance de Selve* (16 décembre 1548), p. 479.

2. Statut de Henri VIII, 3e année; Macpherson, t. II, p. 87; acte de 1467 en Écosse, *Acts of Parlement of Scotland*, t. II, p. 87, col. 2.

3. De Thou, *Histoire*, t. VII, p. 39; statut de 1467, précité; Fr. Michel, t. I, p. 409-413.

4. Id., t. I, p. 345, 354, 409, 419-420, etc.

5. En 1373, deux cents, d'après Froissart, *Chroniques*, édit. Buchon, t. I, p. 184. Soixante-quinze en 1542, soixante-dix en 1568, deux cents en 1569, *Correspondance Marillac* (1542), p. 464; *de La Mothe-Fénelon* (décembre 1568-janvier 1569), t. I, p. 54, 131.

6. Registre de l'Échiquier de Londres (1350), publ. par Bréquigny, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, 1re série, t. XXXVII, p. 350; Fr. Michel, t. I, p. 450. Malvezin, t. I, p. 335-336, rectifie avec raison et montre qu'il faut interpréter ce document en comptant non 13,429 tonneaux, mais 13,429 barriques.

7. Ch. de La Roncière, *Histoire de la marine française*, t. II, p. 170.

8. *Calendars of State Papers, Henry VIII*, n° 5233.

9. Fr. Michel, t. II, p. 49, 345-354.

1590 et 1600, 4 à 7,000 par an, sur une exportation totale annuelle de 39 à 40,000 tonneaux, tandis que des Charentes (Angoumois, Aunis et Saintonge) on en exportait 6,000[1]. Or, l'importation de Londres était considérée comme égale à la moitié des achats de toute l'Angleterre. On peut donc évaluer d'après ces données la quantité considérable de nos vins que se procuraient les négociants anglais, dont quelques-uns portent des noms connus, tels que les Wallace, les Balfour, les Johnston.

Avant tous les autres, les Britanniques estiment ce qu'ils appellent d'un nom générique les vins de Gascogne, ce que nous appelons les vins de Bordeaux. Sous ce nom, ils comprennent les vins blancs de Graves, les vins légers de couleur rouge claire (ou *clarets*) du Médoc (de Castillon, de Margaux, du Bec d'Ambez), aussi bien que ceux de Blaye, de Talmont, de Saint-Émilion, ces derniers, du moins les blancs, qui ne le cèdent guère, d'après Belleforest, aux vins de Malvoisie. La clientèle britannique préférait ces divers crus du Bordelais, discrets et fins, aux vins ardents et capiteux de l'Espagne et du Levant[2]. A Bordeaux, les navires britanniques venaient aussi enlever les vins de Bergerac, ceux de la Chalosse (Dax) et du Béarn (Oloron), qui s'expédiaient également par Bayonne et Saint-Jean-de-Luz[3]. Une autre catégorie de vins fort goûtés en Angleterre et en Écosse, et qu'on trouvait jusque dans les caves des rois Henri VIII et Jacques V, étaient ceux du Haut-Languedoc, de Moissac et surtout de Gaillac, de Lisle-d'Albi et de Rabastens[4]. Après Bordeaux venait La Rochelle comme grand port d'exportation de nos vins dans les îles Britanniques; les flottes anglaises et écossaises s'y rendaient tous les ans[5] et parfois remontaient jusqu'à Tonnay-Charente pour charger les vins d'Aunis, de Saintonge, d'Angoumois et de Poitou (de la plaine de Niort). Avant d'exporter des eaux-de-vie, ce qui ne commença qu'au XVIIe siècle, Cognac en particulier envoyait au XVIe siècle ses vins sur le marché anglais[6]. A Nantes, les Britanniques embarquaient les

1. Fr. Michel, t. II, p. 49 (d'après un mémoire des marchands de Londres); Malvezin, t. II, p. 229-232, 292.

2. Fr. Michel, t. I, p. 163, 165, 174-180; relation de Navagero (1528), dans Tommaseo, t. I, p. 21, 39.

3. Fr. Michel, t. I, p. 89-90, 107, 420; t. II, p. 456.

4. Id., t. I, p. 170-171; Rossignol, *Monographies communales du Tarn*, t. II, p. 214-215; Navagero (1528).

5. *Correspondance La Mothe-Fénelon* (1569), t. I, p. 164.

6. Fr. Michel, t. I, p. 37, 38, 336, 338; Froude, t. I, p. 453; t. II, p. 463;

vins blancs mousseux de l'Anjou et de la Touraine, ou encore du cru de l'Orléanais, qui prenaient également le chemin du port de Rouen[1]. C'est par la voie de la Seine et de son grand débouché maritime que les Anglais et les Écossais recevaient nos vins de Basse-Bourgogne, de l'Auxerrois et de la Côte-d'Or (Beaune[2]), dont la réputation était depuis longtemps assise, tandis que celle des vins de Champagne n'était pas encore établie.

En 1559, les registres de la douane de Londres indiquaient des achats de vins français pour une valeur de 64,000 livres sterling (soit 768,000 livres tournois[3]). Il n'est guère douteux, si l'on considère la quantité des vins entrés entre 1590 et 1600 par ce seul port, en provenance de Bordeaux et de La Rochelle (13,000 tonneaux), que la valeur de ces entrées ne se soit élevée, à la fin du XVIe siècle, à un total voisin, c'est-à-dire à 650,000 livres tournois au minimum, ce qui représenterait à peu près 1,200,000 livres pour toute l'Angleterre. Peut-être même ce total s'élevait-il davantage, jusqu'à 2,600,000 livres[4].

En dehors des vins, la France exportait des vinaigres à destination d'Angleterre et d'Écosse[5]. Elle y expédiait également ses huiles d'olive de Provence qui faisaient concurrence à celles d'Italie et d'Espagne[6]. La Rochelle envoyait à Londres les sucres de canne, tirés de Lisbonne, alors le grand entrepôt des denrées coloniales[7]. Ainsi, presque tous les produits alimentaires de première nécessité et surtout de luxe pénétraient de France sur le marché britannique, au moment même où triomphaient chez nos voisins, du moins dans les classes riches, notre cuisine et nos cuisiniers,

Jourdan, *Éphémérides de La Rochelle*, p. 227; Corlieu, *Recueil en forme d'histoire* (*d'Angoumois*), édit. Michon, p. 2 et 3; Perlin, fol. 35; *Correspondance de Marie Stuart* (1569), publ. par Labanoff, t. II, p. 354.

1. Fr. Michel, t. I, p. 38, 42, 167, 414; Lebeuf, *Histoire du commerce de Nantes*, p. 18.

2. *Letters and Papers illustrative of the reigns of Richard III and Henry VII* (1861), publ. par Gairdner, p. 34.

3. Froude, t. VIII, p. 10, n. 2.

4. En supposant que le prix du tonneau se fût maintenu au taux indiqué par Soranzo en 1554. Mais, en 1573, il était parvenu à 100 livres (Malvezin, t. II, p. 229), ce qui donnerait un total de 1,300,000 livres pour 13,000 tonneaux.

5. Fr. Michel, t. I, p. 417, 431, 478; Hall, t. II, p. 224, 264.

6. Lippomano (1577), dans Tommaseo, t. II, p. 575; Catel, *op. cit.*, p. 47; tarif douanier anglais (1564), précité.

7. *Correspondance Castillon-Marillac* (1538), p. 293.

notre luxe de la table et nos habitudes de chère délicate et raffinée[1].

Ne sachant bien exploiter, ou même n'ayant pas découvert leurs mines de sel gemme[2], réduits à obtenir par évaporation de l'eau de mer un produit inférieur[3], les Britanniques, de même que les Hanséates et les Scandinaves, avaient besoin du sel de France[4], qu'ils préféraient à tous les autres, car ils n'osaient recourir trop souvent aux sels corrosifs de Portugal et d'Espagne. C'est à la France qu'ils demandaient ce produit indispensable pour les salaisons de viande, dont ils vivaient la moitié de l'année, et pour la conservation du poisson qu'ils consommaient ou exportaient[5]. Aussi le sel était-il considéré, à l'égal du blé, du vin et des plantes tinctoriales, comme une des grandes richesses de notre pays[6]. « L'Europe », écrit du Haillan, « nous apporte or et argent, pour avoir les commoditez que nostre ciel et nostre terre nous apportent et qu'ils n'ont pas, et mesmement le sel[7]. » « L'Anglais, l'Écossais et tout le peuple de Norvège, Suède, Danemark et de la côte baltique, qui ont une infinité de minières », dit de son côté Jean Bodin, « vont chercher les métaux au centre de la terre pour acheter nos vins, nos safrans, nos pruneaux, notre pastel et surtout notre sel qui est une manne spéciale que Dieu nous donne avec peu de labeur[8]. » Montchrestien estime que notre trafic du sel est bien supérieur au commerce des épices[9]. On voyait donc souvent les grands et les petits navires d'Angleterre, jusqu'aux barques, venir, chargés de poisson salé, de froment ou d'autres produits britanniques, voire même sur lest avec des pierres et du sable pour tout chargement, sur nos côtes de l'ouest pour repartir avec leur cargaison de sel[10].

Il y avait annuellement des flottes du sel comme il y avait celles

1. Moryson, *Itinerary*, p. 135; Harrison, t. I, p. 144.
2. On ignorait celles du Cheshire au XVIe siècle.
3. *Débat des hérauts d'armes*, p. 44 et 117; Ashley, *op. cit.*, t. I, p. 67.
4. *Débat des hérauts d'armes*, p. 29 et 44.
5. Montchrestien, p. 236.
6. Dallington, p. 4; Botero, *op. cit.*, p. 573; relations des envoyés vénitiens, précitées.
7. Du Haillan, *op. cit.*, dans Fournier, t. VII, p. 153.
8. J. Bodin, *Discours sur les monnaies et réponse à Malestroit* (1568-1578).
9. Montchrestien, p. 147.
10. J. Bodin, *la République*, p. 171 et 484.

des vins, escortées au besoin de navires de guerre, qui faisaient ce négoce entre les ports français et les ports britanniques[1]. Chaque année, une partie de ces bateaux arrivait dans la baie de Bourgneuf, où ils se rencontraient avec les flottes hanséates, pour acheter les sels gris de Bretagne et de Bas-Poitou, dont l'exportation se faisait depuis le haut moyen âge et surtout depuis le XIIIe siècle[2], et qu'on nommait dans les tarifs de douane du nom générique de *sels de la baie* (*saltsbay*[3]). Sous ce terme, on désignait les produits des marais salants de Batz, du Croisic et de Guérande, que cinq à six mille petits bâtiments entreposaient à Nantes, où les marins anglais venaient les échanger contre des produits des îles Britanniques[4]. A Noirmoutier et aux Sables-d'Olonne se faisaient les chargements des sels provenant des marais salants des îles et de la côte du Bas-Poitou[5]; ceux-ci, au milieu du XVe siècle, faisaient vivre 10,000 familles. En une seule fois, quatre-vingts à cent bateaux plats et légers (*hourques*) mouillaient pour ce trafic dans la rade des Sables[6]. Mais la vogue allait surtout au XVIe siècle aux sels d'Aunis et de Saintonge : les premiers étaient embarqués à La Rochelle, où se rendait tous les ans une partie de la flotte, et où, en 1541, abordaient pour ce motif cinquante à soixante vaisseaux anglais[7]. Le commerce des seconds (les sels de Saintonge) fit longtemps le renom et la fortune de Brouage. Dans le traité de 1527 avec François Ier, Henri VIII avait fait insérer une clause qui lui permettait d'exporter annuellement en franchise de ce port la valeur de 15,000 couronnes et plus de ce sel[8]. On y envoyait jusqu'à cent vaisseaux d'Angleterre, dont le nombre se réduisait à vingt-cinq ou à trente dans les années troublées[9]. Lorsque l'armée royale prit et saccagea Brouage, place d'armes calviniste, en

1. *Correspondance Marillac* (1541), p. 293; *La Mothe-Fénelon* (1569), t. I, p. 36; t. II, p. 267.
2. Agats, *Der Hansische Baienhandel* (Heidelberg, 1908, in-8°).
3. Liste et tarifs de 1563, dans Hall, t. II, p. 243, 274.
4. Guépin, *Histoire de Nantes*, p. 223, 392; Lebeuf, *le Commerce de Nantes*, p. 40.
5. Requête des populations du Bas-Poitou au roi (1451), dans *Arch. hist. du Poitou*, t. II, p. 258-284.
6. Arcère, *op. cit.*, t. II, p. 459.
7. *Correspondance Marillac* (avril 1541), p. 293; *La Mothe-Fénelon* (1569), t. I, p. 36; t. II, p. 267, 250, 274, 305.
8. Traité de 1527, dans Rymer, *Fœdera*, t. V, p. 218.
9. *Correspondance La Mothe-Fénelon* (1569), t. I, p. 225, 226; t. II, p. 229.

1577, Mayenne put mettre la main sur des cargaisons de sel destinées à l'Angleterre et évaluées 400,000 livres tournois[1]. Ce trafic se transporta à La Rochelle ou à Marennes après la destruction brutale qui accompagna cet épisode de nos guerres civiles[2]. Les Bordelais et les marchands écossais avaient fait aussi de Bordeaux un entrepôt pour la revente des sels de Bretagne, de Poitou, d'Aunis et de Saintonge au commerce britannique[3]. Non seulement la Grande-Bretagne et l'Irlande s'approvisionnaient dans nos pays de l'ouest de sel *gris*, mais encore elles allaient chercher à Cherbourg ou à Rouen les sels *noirs* de la Manche ou de la Normandie et du Cotentin, qu'elles exemptaient de droits d'entrée[4]. Aussi ce trafic, dont l'activité et l'importance économique frappaient les contemporains, éclipsait-il presque entièrement celui des épiceries, bien que ce dernier eût singulièrement grandi au XVIe siècle. Les deux pays tiraient l'un et l'autre ces produits exotiques des comptoirs de Venise et de Lisbonne et ils se contentaient à cet égard de faire, par Bordeaux, La Rochelle et Rouen, des échanges réciproques qui se compensaient à peu près[5].

P. BOISSONNADE.

(Sera continué.)

1. Relation de Lippomano (1577), dans Tommaseo, t. II, p. 317.
2. Fr. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 409; Malvezin, t. I, p. 310.
3. Relations de Cavalli (1546), de Soranzo (1554), de Lippomano (1577), dans Tommaseo, t. I, p. 261; t. II, p. 321.
4. Relations de Soranzo (1554), de Barbaro (1551), dans Albéri, t. II, p. 258.
5. Relation de Micheli (1557), dans Albéri, t. II, p. 293; Chambers, *Annals of Scotland*, t. I, p. 208; du Haillan, dans les *Variétés*, publ. par Ed. Fournier, t. VII, p. 187.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

BATAILLES OUBLIÉES

LES ANGLAIS A BUENOS-AYRES

(5-6 JUILLET 1807)

Alors que le souci de sauvegarder la doctrine de Monroe constitue un des facteurs qui ont amené la participation des États-Unis à la « grande guerre », il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler une expédition dont l'influence sur la politique panaméricaine aurait pu être primordiale. Ceci apparaîtra plus clairement dans la conclusion de cette petite étude. Bornons-nous à faire observer que ce sont les intrigues allemandes au Brésil, à Panama, au Mexique, au Vénézuela et en Argentine qui ont contribué à ouvrir les yeux du peuple des États-Unis sur les dangers de la mégalomanie germanique et lui ont fait comprendre que la neutralité, en 1917, n'eût fait que reculer de peu d'années un conflit auquel ne pouvaient se dérober les défenseurs du principe « l'Amérique aux Américains ». Il ne faut pas oublier que, selon toute probabilité, les Allemands n'auraient pas pris l'initiative d'une attaque directe contre la grande république, mais auraient forcé celle-ci à intervenir dans l'Amérique du Sud, ce qui eût été d'abord une politique habile et ensuite un bon mouvement stratégique[1]. C'est précisément parce que sa réussite aurait empêché l'éclosion de la doctrine de Monroe que la tentative de l'Angleterre sur ce qu'on appelait alors la région de la Plata ou les colonies espagnoles de la Plata mérite de sortir de l'ou-

1. Voir sur ce point *the Annals of the American Academy of Political and Social Science* (*A Foreign view of the arguments against preparedness in the United States*, au paragraphe « Germany », juillet 1916).

bli où l'ont plongée d'autres événements en apparence plus importants.

Vers 1805, la condition économique de l'Angleterre, on le sait, était profondément affectée par la politique de Napoléon Ier. Les débouchés naturels pour les produits britanniques se fermaient les uns après les autres. Il en résultait, en particulier dans les comtés du Nord, des chômages causant de grandes souffrances à la population ouvrière. Naturellement, l'attention du gouvernement se porta sur les nouveaux marchés que pouvaient offrir l'Asie, mais surtout l'Afrique et le Nouveau-Monde[1]. Cela avait été, depuis longtemps, un des projets favoris de Pitt de profiter du mouvement d'émancipation des colonies espagnoles d'Amérique pour amener l'Angleterre à prendre pied sur ce continent en libératrice et cimenter, avec les nouvelles républiques, des relations commerciales ou industrielles profitables pour elle[2]. Pitt se faisait renseigner sur l'état d'esprit des colons par un ex-jésuite, Juan Pablo Viscardi Guyman.

Bien d'autres Anglais, du reste, employaient toute leur influence à faire de la propagande en faveur de l'ouverture de débouchés dans l'Amérique du Sud; à leur tête étaient plusieurs gros manufacturiers dont les affaires périclitaient. Ils différaient de Pitt en ce qui concerne les moyens d'arriver au but, car il leur importait fort peu que les colons fussent libres ou non, pourvu que le commerce britannique s'établit fortement dans le continent en question. Ils se méfiaient des lenteurs de la diplomatie. Toutefois, pour intervenir d'une façon quelconque, il fallait un prétexte : l'Espagne étant restée neutre, il n'en existait aucun. Mais le cours même des événements devait fournir, à bref délai, l'occasion cherchée. Cette occasion fut le traité secret imposé en quelque sorte à l'Espagne par Napoléon et en vertu duquel ce pays s'engageait à verser à la France, moyennant certaines conditions, une partie des fonds considérables qu'il devait tirer du trésor colonial de Buenos-Ayres[3]. Ce traité parvint à la connaissance du gouvernement de la Grande-Bretagne qui y vit une violation de neutralité de la part de l'Espagne et prit les mesures nécessaires pour intercepter les frégates espagnoles portant l'or américain. Le commodore Moore, chargé de ce soin, réussit dans sa mission, et le trésor prit le chemin de Plymouth au lieu de celui de Cadix. L'Espagne, alors, déclara la guerre.

1. M. W. A. Hirst, *Argentina*, chap. VI.

2. Henry Smith Williams, *Historians' History of the World* (British interference in South America).

3. A. Stuart Bennington, *the Argentine Republic* (the period of the Viceroys).

A ce moment, il se trouvait à Cape-Town[1] un officier supérieur de la marine britannique, Sir Home Riggs Popham, homme adroit, ambitieux et entreprenant, qui comprit tout de suite quel parti l'on pourrait tirer, au point de vue de la colonisation, de la nouvelle situation créée par l'état de guerre avec l'Espagne. D'après les renseignements recueillis par lui, les régions de la Plata étaient mal défendues, et il était possible de compter sur l'aide des colons, qui ne demandaient qu'à se débarrasser du joug espagnol[2]. Popham, évidemment, était au courant des idées de Pitt sur la question. Organiser une expédition, sur-le-champ, pour l'Amérique du Sud et s'emparer, par surprise, de Buenos-Ayres lui semblait un trait de génie dont le gouvernement et surtout Pitt ne pourraient que lui être extrêmement reconnaissants. Manquant de temps pour obtenir l'autorisation officielle, il décida de prendre l'entière responsabilité de l'entreprise. En conséquence, il s'aboucha avec Sir David Baird, commandant des forces de terre au Cap[3]. Il fut entendu que Baird resterait à Cape-Town avec une petite garnison et que la majorité des troupes de terre, dont le gros était formé du 71e régiment d'infanterie[4], partiraient pour la Plata sous les ordres de Beresford[5]. La flotte, sous le commandement direct de Popham, comprenait cinq vaisseaux de guerre et cinq transports. Le total des forces montait à 1,635 hommes[6]. Henry Smith Williams, dans sa relation de l'expédition[7], paraît croire que celle-ci fut faite en conformité des instructions de Pitt. Il y a là une erreur ou un malentendu. Tous les autres historiens s'accordent sur le point que Popham agit de son propre mouvement, désobéissant même aux ordres de l'amirauté qui lui enjoignaient d'organiser le Cap défensivement. En réduisant

1. Cape-Town venait d'être enlevée aux Hollandais par les Anglais, presque sans coup férir. Cette expédition aussi avait été tentée dans le dessein d'élargir le champ des marchés britanniques.

2. Il paraît que ces renseignements lui venaient du capitaine d'un navire marchand des États-Unis (Hirst, *loc. cit.*).

3. Baird, né en 1758, avait servi dans l'Inde. Employé en 1800 dans le corps d'occupation d'Égypte, il avait pris ombrage de la promotion de Wellesley à un poste que lui-même ambitionnait et avait demandé son rappel. Revenu en Europe en 1803, il avait été mis, trois ans plus tard, à la tête des troupes de terre de l'expédition du Cap.

4. Lettre de Popham au gouverneur de Sainte-Hélène, 13 avril 1806.

5. William Carr, premier vicomte de Beresford, né en 1770, était le fils naturel du premier marquis de ce nom. Entré dans l'armée en 1785, il était à Toulon en 1793. Plus tard, il servit dans l'Inde sous les ordres de Sir David Baird, avec lequel il fit l'expédition du Cap.

6. Hirst, *loc. cit.*

7. *Loc. cit.*

la garnison à une poignée de soldats, il compromettait la sécurité de la nouvelle colonie africaine; toutefois, étant donné les circonstances, cette faute militaire était bien excusable; et, en fait, nul ne songea jamais à la lui reprocher sérieusement. Popham, d'ailleurs, comptait sur l'appui de Pitt; il ne savait pas que ce dernier était mort quand l'expédition quitta Cape-Town le 13 avril 1806. L'eût-il su, il est possible qu'il eût persisté dans sa résolution, et il n'aurait pas eu absolument tort puisque le gouvernement sanctionna le coup de main sur Buenos-Ayres, et ceci malgré le danger qu'il y avait à distraire des forces métropolitaines, pour une expédition lointaine, des troupes très nécessaires en Europe pour la lutte contre Napoléon.

L'escadre arrive, le 10 juin, à l'estuaire de la Plata. Le 25, elle jette l'ancre devant Quilmès, à environ 8 milles en aval de Buenos-Ayres. Popham marcha ensuite contre cette dernière place qui, malgré son importance — elle comptait déjà à cette époque 72,000 habitants — n'avait qu'une faible garnison. Le vice-roi, Sobremonte, était un homme sans aucune énergie, qui ne fit guère qu'un simulacre de résistance. Dès le 27, le drapeau anglais flottait sur la forteresse. En réalité, un patriote créole, don Pueyredon, avec son escadron de hussards, posté à Rio Chuelo, à 3 milles de la ville, fut le seul à faire obstacle à la marche de la colonne anglaise[1]. Beresford prit possession de la cité au nom du roi George III et se proclama lui-même gouverneur général du territoire.

Au début, il semblait que la population, qui n'aimait pas l'Espagne, n'était pas hostile aux vainqueurs[2]. Du reste, Beresford eut le soin de faire paraître un décret qui garantissait aux habitants la liberté des cultes; confirmait les pouvoirs du Cabildo ou assemblée locale; donnait le droit de vote à tous les citoyens et reconnaissait la liberté de la presse. Bennington, dans son ouvrage déjà cité, déclare : « Quoi qu'on puisse penser de l'attaque de Beresford contre Buenos-Ayres, on ne saurait hésiter à reconnaître que Buenos-Ayres n'a jamais possédé... un aussi haut degré de liberté religieuse et civique qu'au temps où ses habitants étaient sujets du roi George III. »

1. Williams, *loc. cit.* — La colonne expéditionnaire, sous les ordres de Beresford, comprenait :

Régiment d'infanterie, n° 71 (lieutenant-colonel Pack). . .	760	hommes
Un bataillon d'infanterie de marine (capitaine King) . . .	425	—
Détachements prélevés à Sainte-Hélène	250	—
Trois compagnies de débarquement de la flotte	200	—
Total	1,635	hommes

(*Historia Argentina*, de L. Dominguez, p. 151).

2. Dawson, *Story of the Nations* (*South American Republics*, vol. I).

Le vice-roi espagnol s'enfuit à Cordoba après avoir donné l'ordre de lui envoyer dans cette localité tous les fonds déposés au trésor. Mais il avait compté sans la vigilance de Beresford. Les deux millions de douros en dépôt à Buenos-Ayres prirent le chemin de Londres[1].

Il y avait à ce moment à Missionès, dont il était gouverneur, un Français, Jacques Liniers, au service de l'Espagne depuis trente ans[2]. Cet officier, très énergique, s'indigna de la faiblesse du vice-roi. Il savait d'ailleurs que la milice de Buenos-Ayres s'était ressaisie plus vite que le reste de la population et commençait à s'impatienter de l'occupation anglaise. Il se rendit seul à Montevideo et n'eut pas de peine à créer un mouvement en faveur de la résistance. Les colons, surpris d'abord par la soudaineté de l'invasion anglaise, ne tardèrent pas à comprendre qu'en agissant tout de suite, avant l'arrivée des renforts ennemis, on pourrait avoir raison des troupes si peu nombreuses de Beresford. On ne semble pas d'accord sur l'effectif des forces rassemblées par Liniers. Les uns parlent de 600 hommes[3]; d'autres mentionnent 1,000 réguliers et de l'artillerie[4]. La version argentine, qui est évidemment plus digne de foi, donne la composition suivante :

Grenadiers de Buenos-Ayres.	66
Dragons de Buenos-Ayres.	227
Volontaires de Montevideo.	158
Minones catalans.	140
Artilleurs (une batterie)	100
Marins espagnols.	320
Marins du corsaire *Mordell*	73
Milices coloniales.	60
Total.	1,144[5]

L'artillerie se compose de deux pièces de gros calibre et quatre

1. Bennington, *loc. cit.* — Juan Garcia Al. Deguer, *Historia de la Argentina*, vol. I, p. 174.

2. Liniers Brémont (Don Santiago) était né à Niort vers 1760. Il servit d'abord dans l'escadre de Malte, puis passa dans la marine espagnole. Envoyé comme capitaine de vaisseau en mission auprès du dey d'Alger, il sut plaire à ce dernier, qui lui fit présent de son propre cimeterre. Le succès de cette mission lui en fit confier une plus importante dans l'Amérique du Sud. On le voit chargé, comme contre-amiral, de l'organisation défensive des côtes dans le voisinage de l'estuaire de la Plata. — C'est Hirst, dans son ouvrage, qui le mentionne comme gouverneur de Missionès à l'époque des événements qui nous occupent. Au contraire, Bennington le dit commandant du port d'Enseñada.

3. Michaud, *Biographie universelle*, vol. II.

4. Par exemple, Dawson, *loc. cit.*

5. L. Dominguez, *Historia Argentina.*

plus petites[1]. Liniers marcha sur Colonia, fit passer, par bateaux, ses troupes sur l'autre rive du fleuve et gagna Conchas, à 21 milles de Buenos-Ayres. Là, il établit un camp. Nombre de patriotes vinrent l'y rejoindre et grossir son contingent. De son côté, Pueyredon, que nous avons vu plus haut s'opposer à la marche de Beresford, n'était pas resté inactif. Avec ses hussards et des *gauchos*, il avait harcelé les avant-postes anglais auprès de Buenos-Ayres et s'était même emparé d'un canon (affaire de Chacra de Pondriel). Le 10 août, Liniers est devant la ville. Il pénètre sans peine dans un faubourg. Le 11, après avoir sommé le général anglais de se rendre, il commence l'attaque et s'avance, peu à peu, vers la place de la cathédrale qu'il occupe le jour suivant. Il avait formé ses troupes en quatre colonnes et manœuvrait de façon à envelopper Beresford[2]. De ce point, les Espagnols dominent le quartier général britannique. La défense semble avoir été maladroite, car les Anglais sont chassés de toutes les petites rues et se réfugient dans de grands édifices, où l'artillerie de Liniers leur cause des pertes sensibles.

Finalement, se voyant privé de tout secours de la part de la flotte et ayant eu 165 hommes tués ou blessés, Beresford capitule (12 août). Le nombre des prisonniers s'élève à 1,200 officiers et soldats. Parmi eux se trouve ce fameux 71e régiment d'infanterie qui s'était distingué dans la guerre contre les États-Unis et à Saint-Jean d'Acre[3]. Les pertes des Espagnols montent à 600 tués et blessés environ. Parmi les morts est le libraire Valencia, à la maison duquel se réunissaient d'habitude les chefs de la résistance.

Liniers, trop content d'être débarrassé des envahisseurs à aussi bon compte, était disposé à leur accorder des conditions avantageuses[4]. Il désirait les laisser se rembarquer. Mais les autorités espagnoles refusèrent, et les Anglais furent envoyés comme prisonniers de guerre dans l'intérieur du pays. Beresford réussit à s'échapper six mois plus tard[5]. On montre encore dans un musée de

1. Hirst, *loc. cit.*

2. *Beresford se encontro encerrado en un circulo de fuego...* (Al. Deguer, *loc. cit.*).

3. Al. Deguer, *loc. cit.* Trente-cinq canons de campagne, quatre mortiers de forteresse et cinquante-six pièces démontées restèrent aux mains des vainqueurs.

4. Il fut expressément recommandé de bien traiter les prisonniers. On afficha dans les rues : *Pena de la vida al que insulte a las tropas britanicas!* (Al. Deguer, *loc. cit.*).

5. Il gagna Madère, dont un peu plus tard il fut nommé gouverneur. Il servit ensuite en Espagne et au Portugal. Il triompha, plus peut-être par chance que par stratégie, à Albuera. En 1813, on le trouve commandant en second des troupes anglaises sous Wellington. A la paix de 1814, il fut nommé par

Buenos-Ayres les drapeaux anglais remis aux Espagnols lors de la capitulation.

Le grave échec de Beresford compromit, dès ce moment, la réussite de l'expédition, parce qu'il enlevait aux Anglais un sérieux point d'appui et que surtout il faisait prendre confiance aux Espagnols et autres habitants de la région. On a reproché au général anglais de ne pas avoir marché sur Montevideo aussitôt après la prise de Buenos-Ayres, parce que la capture de la première de ces cités aurait privé Liniers et les patriotes de leur principale base[1]. Cependant, il est, selon nous, assez explicable qu'avec la faible avant-garde dont il disposait Beresford n'ait pas osé s'aventurer plus loin que Buenos-Ayres. Il attendait évidemment le reste des troupes. L'activité inattendue de Liniers le prit au dépourvu. En tout cas, ce dernier mérite sans conteste le crédit de ce que les Argentins appelèrent la *reconquista*.

Après la reprise de Buenos-Ayres, le vice-roi, Sobremonte, fit savoir qu'il quittait Cordoba avec des renforts. Mais la population, dégoûtée de sa conduite, lui intima l'ordre de se rendre à Montevideo et de s'y tenir tranquille. Par une résolution prise par le Cabildo en séance publique, Sobremonte fut déclaré suspendu de ses fonctions et le pouvoir exécutif confié à la *Royal Audiencia*. Liniers devint, provisoirement, une sorte de dictateur militaire.

Popham, aussitôt après l'occupation de Buenos-Ayres par les troupes anglaises, avait envoyé à l'amirauté, à Londres, un rapport dont on peut s'imaginer l'enthousiasme. Il arriva, alors, ce qui fût arrivé si le fameux *Jameson's raid* avait réussi au Transvaal. Le gouvernement, qui n'avait pas voulu prendre l'initiative du mouvement, ne demandait pas mieux, cela se comprend, que de tirer parti de l'avantage remporté par des sous-ordres agissant à leurs propres risques et, en somme, abstraction faite du facteur personnel inévitable, dans l'intérêt général de la nation. Le rapport de Popham fut publié et provoqua une grande allégresse parmi les négociants britanniques, voyant enfin s'ouvrir un débouché qui offrait des possibilités incalculables. De nombreux marchands s'empressaient de fréter des navires, les remplir de marchandises et les expédier à la Plata.

Sir David Baird, le commandant militaire de Cape-Town, avait, de son côté, envoyé des renforts, mais ceux-ci arrivèrent trop tard.

le roi de Portugal commandant en chef des forces de ce pays. Mais, par suite de désagréments avec la population portugaise, il retourna en Angleterre en 1822. Mort en 1854.

1. Bennington, *loc. cit.*

Buenos-Ayres était aux mains de l'ennemi, et ces troupes étaient trop peu nombreuses pour que Popham pût les employer. Les renforts furent débarqués à Maldonado, sur la rive gauche du fleuve. Force était, pour agir, d'attendre les contingents plus importants promis par la mère-patrie. Le 11 octobre 1806, le contre-amiral Sterling quitte l'Angleterre avec 4,350 hommes, sous les ordres directs de Sir Samuel Auchmuty. L'apparente facilité avec laquelle, d'après le rapport de Popham, les opérations contre la Plata avaient réussi enhardit le gouvernement, qui décide aussi d'envoyer des forces à la conquête du Chili. Le général de brigade Robert Craufurd et 4,000 hommes partirent en novembre pour l'entreprendre. Mais, un peu plus tard, arriva à Londres la nouvelle de l'échec de Beresford. Aussitôt un fin voilier fut expédié en toute hâte rejoindre Craufurd et le faire se diriger vers la Plata au lieu des côtes du Chili. Enfin, environ 4,000 hommes de plus quittèrent l'Angleterre avec le général Whitelocke, qui avait reçu le titre de commandant en chef de l'expédition, laquelle, au total, comprenait 12,000 soldats, dix-huit vaisseaux de guerre et quatre-vingts transports. Ces forces étaient plus que suffisantes pour mener l'entreprise à bonne fin, mais à la condition d'être confiées à un chef capable et énergique, ce qui n'était pas le cas[1]. Whitelocke n'avait joué jusqu'alors aucun rôle important. Il avait servi aux Antilles, mais son avancement n'était nullement dû à des talents militaires[2]. On a dit de lui, à l'occasion de son choix comme chef de l'expédition : « Toutes les possibilités que pouvait réserver l'avenir furent compromises et rendues stériles par la désignation du général Whitelocke, homme extrêmement impopulaire, sans titres dus à de précédents services...[3]. »

Il paraît qu'il était vigoureusement protégé par son beau-frère, Matthews Lewis (« Monk » Lewis), sous-secrétaire d'État de la Guerre. Toutefois ce dernier, qui ne semble pas s'être fait beaucoup d'illusions sur la valeur de son parent, ne désirait pas lui confier ce commandement, qu'il préférait voir entre les mains de Sir John Stuart. Mais des personnages influents, dont le duc d'York, insis-

1. John Whitelocke (né en 1757) ne doit pas être confondu avec le célèbre jurisconsulte de ce nom. La plupart des encyclopédies ne lui font même pas l'honneur d'une mention. La meilleure notice biographique de ce général se trouve, semble-t-il, dans le *Dictionary of National Biography* de Sidney Lee, vol. LXI.

2. Hirst, *loc. cit.*

3. J. W. Cole, *Memoirs of British Generals*, t. I, p. 224. — Voir aussi Bryan's, *History of British West Indies*, t. III.

tèrent en faveur de Whitelocke[1]. Quoi qu'il en soit, on ne saurait que dire avec Hirst : « Cette nomination ne peut qu'être considérée comme une de ces nombreuses maladresses qui parfois contrecarrèrent la proverbiale bonne chance de l'Angleterre. En espèce, l'effet fut complet! »

A Whitelocke était adjoint, comme commandant en second, le major général John Leveson-Gower, un des hommes auxquels il devait sa nomination.

L'admiral Sterling fut le premier à atteindre la Plata; il arriva le 5 janvier 1807 et trouva, ainsi que nous l'avons vu, les troupes de Baird, venues de Cape-Town, campées à Maldonado, sur ce qui est aujourd'hui le territoire de l'Uruguay. Il n'avait pas assez de renforts avec lui pour passer à l'offensive et il attendit le second contingent, celui de Sir Samuel Auchmuty, qui débarqua peu après. Auchmuty était un de ces Américains qui restèrent fidèles à la mère-patrie, et par suite jouissaient d'une grande considération en Angleterre. C'était un bon officier, très entreprenant. Étonné, mais non découragé par la nouvelle de l'échec de Beresford, qu'il apprit à son débarquement, il décida d'attaquer Montevideo sans délai et avant que Liniers ait pu organiser et entraîner complètement ses troupes. Il fit commencer le bombardement de la ville; en quelques jours, il existait une brèche suffisante dans les remparts. Le vice-roi, Sobremonte, était, nous l'avons dit plus haut, à Montevideo avec les troupes amenées de Cordoba. Mais il fut totalement incapable de s'opposer aux mouvements des Anglais[2]. Dans une reconnaissance, faite par lui au dehors des murs, il plia dès le premier choc, faisant tirer en l'air — on ne voit pas bien pourquoi — trois pièces de campagne qu'il abandonna du reste bientôt après dans sa fuite.

Auchmuty donna l'assaut le 3 février. Quelques troupes espagnoles ou plutôt créoles, à ce moment, firent assez bonne contenance; mais le combat, en somme, fut bref et les Anglais, avec une perte de 600 tués ou blessés, restèrent maîtres de la cité[3].

Ainsi que Beresford l'avait fait à Buenos-Ayres, Auchmuty se

1. Telle est du moins la version donnée par le ministre de la Guerre Windham (*Windham's Diary and Annotations to Diary*). — Il faut ajouter que, d'après Lord Holland, c'est Windham lui-même qui était l'instigateur de la mesure, parce qu'il désirait se débarrasser de Whitelocke, alors inspecteur général du recrutement, lequel faisait de l'opposition à ses projets de réformes pour l'armée.

2. Bennington, *loc. cit.*

3. La garnison perdit 700 hommes. C'est l'escadron des dragons de Buenos-Ayres qui souffrit le plus (*Historia Argentina*, de L. Dominguez, p. 151).

montra très désireux d'établir de bons rapports avec la population. Il avait d'ailleurs reçu du ministre de la Guerre, Windham, l'ordre de « décourager parmi les habitants toute espérance d'un autre ordre de choses que l'annexion à la couronne de la Grande-Bretagne[1] ».

Sur ces entrefaites, les navires de commerce frétés par un assez grand nombre de négociants de Londres arrivèrent, débarquèrent leurs marchandises et les mirent en vente dans des locaux de la ville. Comme toujours en pareil cas, il se produisit une hausse de prix générale sur le marché; la vie devint presque soudainement beaucoup plus chère à Montevideo qu'à Buenos-Ayres.

Quant au vice-roi, que sa conduite dans la dernière bataille avait achevé de ruiner dans l'esprit des habitants de la colonie, il fut arrêté à Soriano, ramené à Buenos-Ayres et formellement déposé par le Cabildo. Nous savons qu'il avait été suspendu de ses fonctions en juin de l'année précédente. Cette déposition du plus haut représentant du gouvernement espagnol à la Plata est considérée comme le premier acte de la révolution argentine.

Liniers n'avait rien pu faire pour empêcher la prise de Montevideo; mais il organisait systématiquement ses forces en vue de la défense de Buenos-Ayres, qu'il savait l'objectif principal de l'expédition anglaise. Les principales unités créées ou perfectionnées par lui étaient : 1° les Patriciens, sous les ordres du Dr Cornelio Saavedra; 2° les *Arribeños*, levées de l'intérieur que commandait le Dr Pio de Gaona; 3° les *Pardos* et les *Morenos*, troupes de métis et de noirs, sous un officier du nom de Baudrix; 4° cinq escadrons de hussards. Il y avait aussi, parait-il, des escadrons composés de créoles et de soi-disant « corps espagnols », mais où l'élément espagnol brillait surtout par son absence, car les soldats étaient principalement, selon des historiens locaux, des « hijos del pais[2] ».

Whitelocke arrive le 10 mai et Craufurd le 15 juin. Le comman-

1. Williams, *loc. cit.*

2. Bennington, *loc. cit.* — D'après l'historien argentin Al. Deguer (*loc. cit.*), les unités nouvellement formées étaient cinq bataillons de créoles, dont quatre composés de natifs de Buenos-Ayres (les « Patriciens »), deux d'*arribeños*, et les troupes consistant en Espagnols d'Europe. Ces dernières formaient cinq corps (*tercios*, un vieux terme espagnol pour « régiment »; c'étaient plutôt de simples bataillons) portant les noms d'*andalous*, *galiciens*, *catalans*, *cantabres*, *montagnards*, suivant les régions d'où les hommes provenaient.

En outre, six escadrons de cavalerie, des grenadiers provinciaux, des bataillons de chasseurs légers et un corps d'artillerie, dans la composition desquels entraient des blancs, des indiens, des noirs et des mulâtres. De son côté, l'assemblée locale (Cabildo) avait organisé un corps d'artillerie appelé « la Union » aux frais des budgets municipaux. Le total se serait élevé à 8,600 hommes et quarante-neuf pièces de quatre à douze livres, plus des canons de 24.

dant en chef, laissant à Montevideo une garnison de 1,350 hommes[1], divise ses autres troupes en quatre brigades confiées respectivement à Craufurd, Auchmuty, Lumley et au colonel Mahon. Le mouvement commence le 18. L'état-major est plein d'enthousiasme : en fait, il ne s'agit que d'accomplir, avec 8,000 hommes, ce que Beresford a su faire avec un cinquième de ce nombre. Mais nul ne songe sans doute à la différence profonde qui sépare les deux généraux[2]! Le 28 juin, les troupes débarquent sur la rive gauche du fleuve, à l'Enseñada de Barragon, localité située à environ 45 kilomètres de Buenos-Ayres, et se mettent en marche. Les forces de terre comprennent neuf bataillons d'infanterie, deux régiments et demi de cavalerie (servant à pied à l'exception de 150 hommes) et seize pièces de campagne : un total de 7,822 officiers et soldats[3]. Dès le début, Whitelocke commet une faute grave : le choix d'Enseñada comme point de débarquement est déplorable, car il oblige la colonne à de longues marches à travers des marécages malsains où la route est si défoncée que plusieurs canons et de nombreux fourgons à bagages doivent être abandonnés. Le 1er juillet, les Anglais arrivent à Quilmès ; c'est là qu'ils auraient dû débarquer si Whitelocke avait été suffisamment renseigné sur la topographie locale, ce qui n'était pas bien difficile.

Liniers, cependant, a organisé la défense de Buenos-Ayres. Les habitants se sont joints à la troupe pour fortifier la capitale. Chaque route conduisant à celle-ci est barrée par des ouvrages de terre recouverts de peaux et ayant une épaisseur de quinze à vingt pieds ; de petits canons sont hissés sur les toits plats de certaines maisons ; beaucoup de ces dernières sont barricadées et forment autant de petites forteresses. Le 1er juillet, tous les citoyens valides sont sous les armes ; cette sorte de garde nationale, qui eût été sans valeur

1. Un bataillon d'infanterie ; deux escadrons de dragons et quelques marins.

2. Hirst, *loc. cit.* — Voir aussi, pour les opérations, Craufurd, *Life of Craufurd.*

3. Sydney Lee, *loc. cit.* — Les versions argentines donnent des chiffres différents :

1re colonne (Craufurd) : *riflemen ;* compagnies légères de tous les régiments réunis en un corps.

2e colonne (Auchmuty) : trois bataillons.

3e colonne (général Lumley) : deux bataillons et un régiment de dragons servant à pied.

4e colonne (colonel Mahon) : deux bataillons, un régiment de dragons à pied.

Trois brigades d'artillerie. Total : 9,880 hommes.

Les troupes d'infanterie de terre paraissent provenir des régiments suivants : 5e léger, 36e, 37e, 40e, 44e, 87e, 88e de ligne.

en rase campagne, peut être facilement utilisée pour un combat des rues.

Le 2, Liniers tente de s'opposer à la marche de Whitelocke, mais ses troupes, peu solides hors de la protection des ouvrages, lâchent pied devant les vétérans de Craufurd[1]. Ce dernier, plus tard, déclarera qu'il eût été possible, selon lui, de s'emparer de Buenos-Ayres ce même jour avec tant soit peu d'audace; mais que Gower, le commandant en second de l'expédition, ne sut pas profiter de l'occasion. Au lieu de poursuivre Liniers l'épée dans les reins et de changer en déroute la retraite des Espagnols, il retint son avant-garde et donna à l'ennemi le temps de se ressaisir[2].

Toujours est-il que la colonne principale des Anglais ne rejoignit l'avant-garde que le 3 : elle avait été, paraît-il, égarée par un guide[3]. D'un autre côté, Whitelocke montrait une mollesse incompréhensible. Il envoya bien à Liniers une sommation de se rendre; mais il le fit évidemment pour la forme, car il semblait découragé d'avance. Il emmena Craufurd faire une reconnaissance sur une éminence, d'où l'on voyait bien la ville et exprima l'opinion que l'assaut serait difficile sans une préparation sérieuse par l'artillerie. En cela, il n'avait peut-être pas tort et Craufurd tomba d'accord avec lui. Puisqu'on n'avait pas su profiter de l'avantage de la veille, il était logique de faire un siège en règle. Whitelocke préférait même un simple blocus, comptant sur la disette qui eût amené Buenos-Ayres à se rendre; cela lui semblait une meilleure politique à l'égard de la population de la future colonie qu'un bombardement. Mais il se heurta à l'opposition de Gower qui était persuadé du succès d'une attaque de vive force[4]. Il céda à ce général dont il subissait l'ascendant et divisa ses troupes en huit colonnes d'attaque[5].

Le 5 au matin, celles-ci s'ébranlent; on a défendu de charger les mousquets pour obliger les hommes à précipiter leur marche. C'était là encore une faute, car au moment du premier choc les Anglais ne purent répondre au feu nourri partant des fenêtres et des toits des maisons.

1. Il semble que toute la garnison régulière de Buenos-Ayres, comprenant 6,860 hommes et cinquante-trois (?) canons, s'était portée en avant pour défendre le passage du pont de Barracas. Mais les Anglais franchirent un autre pont. Liniers, avec des troupes légères, se porta rapidement sur le point menacé; toutefois, il était trop tard et il avait trop peu de monde. Il fut battu avec une perte de 150 tués ou blessés et de trois canons.

2. Hirst, *loc. cit.*

3. Sydney Lee, *loc. cit.*

4. Il faut remarquer toutefois que la saison pluvieuse s'avançait et que la colonne expéditionnaire était mal préparée à faire un siège dans ces conditions.

5. Sydney Lee, *loc. cit.*, parle de trois bataillons en treize colonnes.

Buenos-Ayres avait une garnison de 6,000 hommes; mais, comme nous l'avons vu plus haut, une grande proportion de sa population de 70,000 âmes pouvait participer plus ou moins à la défense. La cité, entrecoupée par des rues à angle droit, formait une multitude de carrés séparés les uns des autres par une distance de 130 mètres environ.

Les diverses colonnes avaient pour instructions de se diriger parallèlement les unes aux autres vers le square le plus près du fleuve, et, une fois là, d'occuper des carrés de maisons; elles devaient éviter la partie centrale de la ville et la place principale qui étaient difficiles à emporter d'assaut. Si elles étaient contraintes de diverger de leur direction primitive, cela devait être dans un sens excentrique, non concentrique, pour ne pas affronter le centre[1]. Mais ces ordres étaient trop vagues, car ils laissaient planer le doute sur ce qu'il fallait faire après avoir atteint le voisinage du fleuve[2]. En dépit du feu violent qui part des toits et des fenêtres, Auchmuty, avec la colonne de gauche, force un passage jusqu'au Retiro et à la Plaza de Toros; il s'empare de 600 hommes et trente-deux pièces de canon. Arrivé au Retiro, il s'y établit et attend. Les autres colonnes n'ont pas autant de succès. Celle de droite atteint la Residencia et s'y fortifie; mais elle a été décimée par les projectiles de toutes sortes, balles, pierres, briques, grenades à main, brandons, lancés de toutes parts non seulement par la garnison et la garde nationale, mais aussi par les femmes et les enfants. Craufurd a pu arriver au couvent de San Domingo[3]. Gower, de son côté, a repoussé Liniers; mais il a l'ordre de ne pas dépasser le point dit « Miserere »; et, comme les autres, il s'immobilise, comptant sur des instructions qui ne viennent pas. Aucun des commandants de colonne ne sait où sont Whitelocke et son état-major. Dans l'après-midi du 5, les troupes anglaises sont disséminées au lieu d'être unies, et elles sont assiégées dans leurs respectives positions. C'est Craufurd qui souffre le plus au couvent de San Domingo, car ses forces — le 88e d'infanterie et la brigade légère — sont soumises à un violent feu d'artillerie auquel elles ne peuvent répondre. A 4 heures 30 du soir, il se rend à Liniers. Les colonels Cadogan et Duff, dont les hommes sont aux prises avec des forces décuples, en font autant. Du reste, plusieurs unités anglaises, malgré leurs instructions ou par la force des choses, avaient obliqué vers la place

1. Sydney Lee, *loc. cit.*
2. Hirst, *loc. cit.;* Bennington, *loc. cit.*
3. *An authentic narrative of the proceedings of the expedition under Brig. Gen. S. Craufurd* (London, 1808).

centrale, défendue par de formidables barricades, et avaient perdu un tiers de leur effectif[1]. Les pertes des Anglais, dans cette journée du 5, s'élèvent à 70 officiers et 1,130 hommes tués ou blessés, 120 officiers et 1,500 hommes prisonniers.

Le lendemain matin 6, le seul centre de résistance sérieux était l'arène des courses de taureaux, à la Plaza de Toros, défendue par Auchmuty, que Whitelocke avait fini par rejoindre. Mais il est absolument certain que la situation des Anglais à ce moment n'était nullement désespérée. Il restait à Whitelocke la plus grande partie de son effectif, malgré les pertes de la veille. Les forces de mer étaient intactes et constituaient une sérieuse menace pour les Espagnols. Le commandant en chef avait assez de monde pour faire une trouée et sortir de la ville pour entreprendre un siège en règle ou attendre des renforts promis, du reste, par le ministre de la Guerre. Beaucoup d'experts militaires pensent même qu'il eût été possible de sortir de cette position de la Plaza de Toros et continuer la conquête de la cité[2]. Un fait incontestable est que le général avait laissé sans emploi à l'est du Chuelo 1,600 hommes qui ne participèrent pas à l'affaire[3]. Quant à lui, pendant toute la bataille, il fut introuvable; et, le 5 au soir, il s'enferma dans le local où il avait établi son quartier général, dîna copieusement et se mit au lit sans plus s'inquiéter de ce qui se passait.

Dans l'après-midi du 6, Liniers envoya aux Anglais un parlementaire. Il offrait à Whitelocke de rendre tous les prisonniers si les troupes anglaises évacuaient leurs positions de Buenos-Ayres. Il paraît que Liniers comptait voir refuser ces termes, car il savait que les assiégeants pouvaient tenir encore. Un bourgeois de la ville, nommé Alzaga, qui connaissait mieux Whitelocke, dit à Liniers que, non seulement la sommation avait des chances de succès, mais qu'on pouvait fort bien ajouter comme autre condition la reddition de Montevideo. Le commandant espagnol tomba d'accord, car on ne risquait rien, en tout cas, en demandant le plus possible. Au grand étonnement de Liniers, le général anglais montra seulement un peu d'hésitation à accepter les termes. Alors Liniers lui fit savoir qu'il ne répondait pas de la sécurité des prisonniers si l'on était obligé de reprendre le combat. Whitelocke, effrayé, céda. Il fut convenu que Buenos-Ayres serait évacué dans les quarante-huit heures et Montevideo dans le délai de deux mois.

1. Williams, *loc. cit.*

2. Hirst, *loc. cit.* — Aussi les débats du conseil de guerre royal, dans *The Trial at large of General Whitelocke* (London, 1808).

3. Les troupes du régiment n° 40.

Le total des pertes, du côté des Anglais, pour les deux journées, s'élève à 2,500 hommes; celui des prisonniers à 1,176.

Whitelocke prit les choses philosophiquement. Il écrivit, un peu plus tard, au roi d'Angleterre qu'il avait été impressionné par l'idée des dangers que pouvaient courir les soldats et officiers prisonniers si les termes de Liniers avaient été rejetés.

Les habitants de Buenos-Ayres, justement fiers de ce succès, célébrèrent celui-ci de diverses manières et principalement par de nouveaux noms donnés à des rues ou des places[1].

Les Anglais évacuèrent Buenos-Ayres le 12 juillet et Montevideo le 9 septembre. Whitelocke eut la maigre satisfaction de recevoir des citoyens une adresse attestant qu'ils avaient été bien traités par les troupes d'occupation. En revanche, il se trouva en butte à de légitimes manifestations d'indignation de la part de ses subordonnés. Sur les murs de Montevideo, on put lire des placards portant ces mots : « Whitelocke est ou un lâche ou un traître. Peut-être les deux[2] ! » Telle était la déconsidération encourue par le général, que le toast suivant devint courant dans l'armée et les clubs : *Success to grey hair but bad luck to white locks*[3]. On dit également que les soldats surnommèrent Whitelocke *Whitefeathers*, plumes blanches (« montrer les plumes blanches » en anglais est l'équivalent de « saigner du nez », la vieille expression française pour « caponner »).

Mais les gens les plus exaspérés furent les négociants qui avaient suivi l'expédition et qui se crurent, tout d'abord, dans une situation précaire. Nous verrons un peu plus loin que tel ne fut pas le cas. Pour en finir avec le côté stratégique de l'entreprise, mentionnons que la Couronne n'entendit pas rester sur cet échec, dû uniquement à l'incapacité d'un officier. L'amirauté prépara une nouvelle expédition dont le commandement devait être confié à Sir Arthur Wellesley, plus tard duc de Wellington. Toutefois, par suite des vicissitudes de la politique européenne, la Grande-Bretagne devint, sur ces entrefaites, l'alliée de l'Espagne et, par suite, l'expédition fut contremandée.

1. La *calle de San Martin* devint « calle de la Victoria »; celle de *Rivadavia* « Reconquista », parce que c'est par cette rue qu'était entrées les troupes qui obligèrent Beresford à se rendre. La *Plaza del Retiro*, où un vif combat avait eu lieu, s'appela désormais « Plaza de la Gloria ».

2. Témoignage d'un officier de l'état-major anglais, cité dans *A Memoir of Sir Samuel Ford Whittingham*, p. 24-25.

3. Il y a là, on le voit, un jeu de mot sur le nom du général Whitelocke = *white locks*, mèches blanches (« succès aux cheveux gris, mais malchance aux mèches blanches »). Sydney Lee, *loc. cit.*

Whitelocke arriva en Angleterre le 28 janvier 1808 et fut presque aussitôt traduit devant le conseil de guerre séant à Chelsea. Il fut accusé : 1° d'avoir fait évanouir toute chance d'accommodement avec la population de la colonie espagnole en demandant la livraison de tous les fonctionnaires civils de Buenos-Ayres ; 2° de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour assurer le succès des armes ; 3° de ne pas avoir assuré la coopération effective des diverses colonnes engagées dans le combat des rues ; 4° d'avoir conclu avec l'ennemi une convention qui, sans nécessité et d'une façon honteuse, abandonnait les avantages gagnés chèrement et d'avoir rendu aux Espagnols la forteresse de Montevideo.

Les débats durèrent sept semaines. Le 18 mars, la cour rendit un jugement qui déclarait Whitelocke coupable sur tous les chefs d'accusation[1]. Le général fut condamné à la destitution. Le roi donna son approbation à ce verdict qu'il ordonna de lire à tous les régiments[2].

Il est à remarquer que Popham et les autres instigateurs de l'expédition, non seulement ne furent l'objet d'aucune répression sérieuse, mais furent traités avec une faveur spéciale, ce qui est en somme fort équitable, puisqu'ils avaient agi principalement dans l'intérêt du royaume. Popham fut réprimandé pour la forme parce qu'il avait outrepassé ses pouvoirs, mais il reçut une épée d'honneur de la ville de Londres qui appréciait ses efforts pour ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux. Plus tard, on lui donna un commandement important dans une expédition contre Copenhague[3]. Baird, le commandant de place du Cap, qui avait secondé Popham dans les préparatifs, fut rappelé, mais nommé au commandement en chef de cette même expédition du Danemark[4].

Quant à Liniers, le héros de cette petite guerre, si glorieuse pour les patriotes argentins, sa carrière subséquente fut très agitée et sa fin tragique[5].

1. A l'exception de la partie du second chef relatif à l'ordre donné aux troupes de ne pas tirer sous aucun prétexte.

2. Withelocke avait tenté d'invoquer pour sa défense la difficulté de la marche à travers les marais, la fausseté des rapports qui dépeignaient les Argentins comme prêts à bien accueillir les Anglais. Il essaya aussi de rejeter la faute sur ses subordonnés, déclarant qu'aucun officier de l'état-major n'avait soulevé d'objection contre le plan de bataille dressé par le général Gower ; que Craufurd aurait dû suivre l'avis du colonel Pack, qui connaissait bien Buenos-Ayres, et se replier sur la Residencia pour y rejoindre les troupes du 45e régiment, etc. Whitelocke se retira à Clifton, où il mourut en 1833.

3. Popham, mis à la retraite en 1814, mourut en 1820. Il était né en 1762.

4. Il y fut blessé deux fois et servit avec distinction jusqu'à sa retraite. Mort en 1829.

5. Il est d'abord récompensé par la cour d'Espagne, qui lui confère le grade

Les historiens anglais, en général, n'accordent pas grande place aux mésaventures de Whitelocke et à l'expédition elle-même. Quelques-uns semblent affecter de ne lui donner aucune importance. On peut juger du ton habituel de ces commentaires par l'extrait suivant :

Après la prise du cap de Bonne-Espérance, Sir Home Popham, sans autorisation, mêla le gouvernement à une expédition dans le sud de l'Amérique, qui s'empara de Buenos-Ayres et la perdit bientôt après...[1].

Il saute aux yeux qu'ou bien les historiens dont nous parlons ont cherché à dissimuler un insuccès de la Couronne ou ils ont étrangement manqué de perspicacité en ce qui concerne les conséquences possibles de l'entreprise. On lit ailleurs :

Le prestige de l'Angleterre fut compromis par une expédition futile

de capitaine général du Rio de la Plata. Malheureusement pour lui, il se laisse influencer, en 1808, par les ouvertures que lui fit faire Napoléon. Ce dernier, pensant tirer parti de l'origine française de Liniers, envoie à celui-ci un de ses agents secrets, le sieur Jeassenet, avec mission d'informer le capitaine général de la révolution qui a mis le frère de Napoléon sur le trône d'Espagne et de s'assurer de son concours dans la colonie. Liniers, qui a reçu préalablement l'avis officiel de l'abdication de Charles IV en faveur de Ferdinand II et a déjà témoigné son attachement pour le nouveau monarque, se trouve fort embarrassé. Il est clair que la tournure des événements le prend au dépourvu. Il vient, en effet, d'être choisi comme vice-roi par la junta qui s'est emparée du pouvoir au nom de Ferdinand II. Son attitude devient hésitante et éveille les soupçons des libéraux, lesquels commencent à s'agiter, car ils voient dans les troubles de la métropole des chances de succès pour l'indépendance de la colonie.

Ils considèrent Liniers comme un facteur à éliminer et demandent son bannissement en raison de sa naissance en France.

Liniers, alors, déclare reconnaître que sa qualité de Français est incompatible avec les fonctions de vice-roi; il offre sa démission, qui est acceptée, mais il continue à déplaire aux libéraux en faisant paraître une proclamation par laquelle il exhorte ses nombreux partisans à obéir fidèlement au nouveau vice-roi, Hidalgo de Cisneros.

En même temps, il se déclare ouvertement contre l' « usurpateur » Joseph Bonaparte. Finalement, lorsque la révolution éclate dans la colonie, il prend les armes au nom de Ferdinand II. Arrêté et traduit devant un conseil de guerre, il est condamné à mort. Telle est sa popularité parmi les soldats que le peloton d'exécution ne se décide à tirer que sur la menace des officiers. On le manque; atteint enfin d'une balle, il crie : « Au nom de Dieu, je souffre atrocement; ayez pitié de moi! Approchez-vous et ne me manquez pas! »

Telle fut, le 26 août 1809, la fin de ce brave soldat, qui avait peut-être mérité d'être banni, mais certainement pas d'être fusillé. Il était l'idole de l'armée et des basses classes, et il est possible que ceci ait influencé les juges du conseil de guerre (cf. pour certains détails, Michaud, *Biographie universelle*, vol. XXIV, et les ouvrages argentins déjà cités).

1. *A History of England*, par C. Grant Robertson, p. 424.

dans l'Amérique du Sud, entreprise par Popham, sans ordres du gouvernement métropolitain. La cité de Buenos-Ayres fut prise, il est vrai, en juin, par le général Beresford, mais reprise par les Espagnols en août; et des soldats, dont on pouvait mal se passer dans le conflit européen, furent prodigués dans un projet chimérique sur l'autre rive de l'Atlantique...[1].

Ici donc, l'auteur ne voit que deux mauvais côtés à l'affaire : un accroc au prestige national et une déperdition de troupes. L'entreprise est qualifiée de *chimérique* : elle ne l'était pas plus que l'expédition du Cap et elle eût certainement réussi avec un autre chef que Whitelocke.

Le peu de place accordé dans l'histoire anglaise à la tentative sur la Plata[2] est indubitablement la cause de l'oubli dans lequel en Europe cette lutte est tombée. Toutefois, il faut bien reconnaître qu'il y avait, à cette époque, tant d'événements de majeure importance fertiles en conséquences pratiques immédiates que, comme d'ailleurs le fait remarquer Bennington, l'expédition ne fut guère, au point de vue purement abstrait, qu'un simple incident du drame formidable qui se jouait en Europe.

Pour les Argentins, au contraire, elle constitue un fait d'une importance considérable. Les ouvrages locaux lui consacrent des volumes; des polémiques furieuses s'y engagent à l'occasion de détails infimes. La tentative anglaise est presque mise sur le même rang que la guerre de l'Indépendance. Les poètes argentins ont décrit l'invasion dans des termes homériques, en y faisant intervenir les dieux de l'Olympe.

En fait, l'expédition eut une influence incontestable sur la politique et l'économie argentines. Tout d'abord, le succès de la résistance révéla aux créoles que leur force militaire n'était pas une quantité négligeable[3]; et cette considération avait son poids à la veille de la lutte pour l'indépendance. D'un autre côté, de nombreux négociants anglais avaient suivi l'armée et mis leurs marchandises en vente, surtout à Montevideo et ses environs. Si, au début, il

1. *The Political History of England*, par l'honorable G. C. Brodrick, revue par J. K. Fotheringham.

2. Les deux expéditions de Popham-Beresford et de Whitelock ont été racontées avec une grande abondance de détails et de bonnes cartes par Sir J. W. Fortescue dans son excellente *History of the British Army*, t. V (1910), livre XIII, ch. x, xii, xiii. [N. de la R.]

Nota. — Des renseignements de détail se trouvent aussi dans les ouvrages suivants : *Records of the 13th Regiment* (anglais); *Notes and Queries*, 1re série, t. IX, p. 201, 455; 2e série, t. XII, p. 492. Cf. P. Record office : *War Office. Original Correspondence*, n° 43 (1807).

3. Dawson, *loc. cit.*

paraît y avoir eu, de la part des Argentins, une sorte de boycott contre les marchandises britanniques[1], il est certain que, bientôt, ces dernières furent fort prisées par les gens du pays. Les articles de provenance anglaise étaient en effet plus variés, mieux confectionnés et bien meilleur marché que les produits indigènes[2]. Les *gauchos* purent se procurer des choses accessibles, jusque-là, aux classes riches seulement.

Lorsque nous envisageons l'expédition dans son ensemble, nous sommes frappé de certaines analogies entre elle et celle des Américains contre Québec en 1813. Dans les deux cas, l'assaillant se méprend sur les dispositions des habitants de la colonie envahie.

En 1806, les Anglais escomptent les velléités d'indépendance de la population de la Plata, comme sept ans plus tard la jeune république des États-Unis est persuadée que les Franco-Canadiens accueilleront ses troupes en libérateurs. Or, dans le premier cas, l'on voit les leaders du libéralisme argentin défendre mieux les intérêts de la couronne d'Espagne que le vice-roi lui-même. Dans le second, les colonnes américaines sont arrêtées à Châteauguay par les voltigeurs franco-canadiens de Salaberry. En 1806 encore, le commandement de la colonne expéditionnaire est donné à un incapable, Whitelocke, dont le manque de courage facilite singulièrement la tâche de l'ennemi. En 1813, sous un autre général que Hampton, véritable nullité militaire, les soldats américains ne se seraient pas laissé démoraliser par les cris et les trompettes d'un adversaire inférieur en nombre et dépourvu d'artillerie. Enfin, au Canada comme à la Plata, les résultats du succès de l'envahisseur eussent pu devenir considérables[3].

Il nous reste à examiner brièvement les conséquences possibles du succès des Anglais à la Plata.

L'occupation de Montevideo et Buenos-Ayres eût-elle fait avorter dans l'œuf le mouvement d'indépendance des créoles? Ceci est possible, car ce sont plutôt les institutions espagnoles que le principe monarchique qui étaient odieuses au peuple. Les libertés accordées par l'Angleterre à Montevideo pendant la courte occupation de cette ville par Beresford montrent que la politique britannique était ins-

1. Williams, *loc. cit.*, déclare que, même après l'armistice, les habitants refusaient d'acheter aux négociants anglais des articles dont ils avaient cependant grand besoin.

2. Dawson, *loc. cit.* — La hausse de prix qui s'était d'abord produite ne fut que temporaire.

3. On peut consulter, sur l'expédition de 1813, notre article *Batailles oubliées : Châteauguay*, dans le *Spectateur militaire*, livraisons des 1er et 15 septembre 1912 (Paris, Lavauzelle).

pirée par des principes réellement démocratiques, absolument comme au Canada. Même si l'on admet la possibilité d'un soulèvement en faveur de l'indépendance, celui-ci, selon certains historiens, aurait été probablement restreint à ce qui est aujourd'hui l'Argentine proprement dite. Montevideo et le territoire actuel de l'Uruguay auraient pu rester, sans grande difficulté, aux mains des Anglais[1]. Il est également possible que ce résultat eût été obtenu par une convention amiable entre l'Angleterre et les révolutionnaires, comme prix du concours accordé par la première à la cause de la liberté[2]. On a fait observer que la fin de la crise napoléonienne et les traités de 1814 auraient amené le retour de la colonie à l'Espagne[3]. Ceci est fort contestable, car lorsque l'Angleterre, en 1806, entreprit la conquête de la Plata, elle avait évidemment l'intention de se créer dans l'Amérique du Sud autre chose que des débouchés commerciaux temporaires; elle voulait sans aucun doute accomplir, là-bas, ce qu'elle avait fait au Cap.

Il y a tout lieu de penser que l'Angleterre aurait conservé cette nouvelle colonie, dans laquelle les immigrants n'auraient pas tardé à affluer[4] et qui, étant donné son climat et ses richesses naturelles, serait devenue une des plus avantageuses possessions de la Couronne.

Personnellement, nous croyons que cette colonie aurait embrassé d'autres territoires que celui de l'Uruguay; mais, même restreinte à celui-ci, elle aurait exercé une influence énorme sur le reste de l'Amérique latine en y faisant pénétrer des méthodes politiques et commerciales empreintes de libéralisme et systématiques.

D'un autre côté, l'existence au sein de l'Amérique du Sud d'une contrée prospère relevant de l'Angleterre aurait rendu impossible la création de la doctrine de Monroe, et il est à penser que le rôle joué à présent dans la politique générale du Nouveau-Monde par les États-Unis aurait été l'apanage de la Grande-Bretagne.

George Nestler TRICOCHE.

1. Voir, par exemple, Hirst, *loc. cit.*
2. Williams, *loc. cit.*, paraît être un peu de cet avis.
3. Bennington, *loc. cit.*
4. Voir Dawson, *loc. cit.*

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE D'ITALIE

(1912-1920).

PÉRIODE DU RISORGIMENTO, 1789-1920.

Huit ans ont passé depuis notre dernier *Bulletin italien*[1], huit ans remplis d'événements formidables, dont un des bénéfices aura été, sans nul doute, en dépit de quelques nuages passagers, un rapprochement sérieux entre les deux pays que nous associons dans notre sympathie intellectuelle : la France et l'Italie. Pendant ces huit ans, il va sans dire que, dans l'un et l'autre de ces pays, l'effort scientifique s'est ralenti, et nous aurions peu de mal à établir le bilan de leur production en ce qui touche l'histoire du *Risorgimento*, si, d'une part, nous n'avions à solder ici même une sorte d'arriéré d'avant la guerre, à l'égard des auteurs et éditeurs italiens, dont nous avons trop tardé à lire les ouvrages; si, d'autre part, des tâches multiples et diverses, au cours de la guerre, n'avaient amené une accumulation d'ouvrages de toute espèce, parus depuis 1914, sur notre table de travail, trop longtemps délaissée. Qu'ils veuillent bien, les uns et les autres, accepter nos excuses et se contenter des rapides indications bibliographiques contenues dans les pages qui suivent et qu'ils soient sûrs d'être, à l'avenir, mieux traités.

Organisation générale du travail. — La science italienne contemporaine a été, dans son ensemble, remarquablement analysée, dans son esprit, dans ses procédés et dans ses moyens, par M. H. Joly[2]. Au point de vue de l'histoire, les moyens essentiels de cette science sont les archives et les bibliothèques. Des archives italiennes, il convient seulement de savoir qu'en vertu d'une circulaire du 30 janvier 1913, on a dû réunir au ministère de l'Intérieur, de qui elles continuent de dépendre, les inventaires existants, et que,

1. Mars-avril 1913, p. 352 et suiv.

2. *Les Universités italiennes*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1914.

en décembre 1916, elles sont devenues accessibles aux travailleurs pour la période 1830-1847. Les notices de la publication bien connue de M. G. degli Azzi continuent de fournir des renseignements précis sur de nombreux dépôts italiens[1], et l'*Annuario del R. Archivio di stato di Milano* des indications intéressantes sur la marche des travaux effectués dans cet important dépôt de l'Italie du Nord. Les manuscrits conservés dans les principales bibliothèques continuent d'être répertoriés par M. A. Sorbelli, dont les volumes XXIV et XXV, parus en 1917, sont principalement consacrés aux collections de Pise et Bologne[2]. M. C. Barbagallo, dans une étude publiée par la *Rivista d'Italia*[3], a montré toutes les insuffisances de ces bibliothèques, nombreuses sans doute (il y en avait 3,584 en 1915), mais mal distribuées dans le pays, peu dotées, en général mal cataloguées. On trouvera le répertoire de toutes ces institutions dans l'*Annuario degli istituti scientifici italiani* de M. Silvio Pisano, qui rendra de grands services[4]. Des institutions de même nature, mais conçues sur un plan nouveau, parce que issues de la guerre, comme l'*Ufficio storico della mobilitazione*, institué à Rome, ont été étudiées par moi-même dans plusieurs articles[5]. Parmi les bibliographies italiennes récentes, l'une des plus sérieuses et les plus utiles est celle que M. Alessandro Manno a consacrée à l'histoire du Piémont : je n'en connais que le volume qui correspond aux lettres *La-Mo*, mais je puis témoigner, par l'usage que j'en ai fait, de la valeur des articles consacrés aux localités et aux régions qui s'appellent Ligurie, Marengo, Monaco, Mondovi, Moncalieri, etc.[6].

Mais les institutions scientifiques anciennes ou nouvelles ne « rendront » qu'autant que changera l'esprit de ceux qui, en Italie, se consacrent aux études historiques. M. R. Caggese a très justement montré que la période des plaidoyers et des panégyriques devrait être désormais close et qu'il est grand temps d'aborder dans un

1. *Gli archivi della storia d'Italia* (ser. II, vol. III, 7mo della Raccolta). Rocca San Casciano, Cappelli, 1913, in-8°, 301 p. La notice la plus importante est celle que M. G. Bonelli a consacrée à l'une des sections des archives de Turin (*Archivio di Corte*), d'où M. Bianchi a tiré les matériaux de ses publications.

2. *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia*. Firenze, Olschki, 1917, in-8°, 177 et 301 p.

3. *Le Biblioteche in Italia*, dans la *Rivista d'Italia*, 15 janvier 1920.

4. Roma, Athenaeum, 1918, in-8°, x-516 p.

5. Georges Bourgin, *l'Antigermanisme et la méthodologie historique en Italie* (*Revue bleue*, 20-27 avril 1918); *Le bureau historiographique de la mobilisation italien* (*Bibliographe moderne*, janvier-juin 1918-1919).

6. *Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia* (*Biblioteca subalpina*, t. IX). Torino, Bocca, 1913, in-4°, 536 p.

esprit critique l'histoire de la péninsule[1]. C'est à ces préoccupations nouvelles que répond, en partie, la création d'une nouvelle revue, la *Nuova Rivista storica*, dont M. L. HALPHEN a analysé les tendances[2] et qui continue de vivre très activement, grâce au dévouement des jeunes historiens groupés autour de MM. Rota et Barbagallo. Sans doute, la vie locale est trop intense encore en Italie pour qu'on puisse voir de sitôt s'atténuer la dispersion des efforts scientifiques entre tant d'institutions similaires. M. Albano SORBELLI, pour la Romagne[3], M. Antonio PANELLA, pour la Toscane[4], ont montré quels avaient été les avantages de ce qu'on peut appeler le régionalisme historique ; aux savants de la nouvelle école de montrer désormais les avantages du travail organisé et centralisé. Dès maintenant, dans cet esprit, M. Ettore ROTA, l'un des directeurs de la revue précitée, a consacré une intéressante notice à l'un des historiens les plus originaux et les plus avertis de l'Italie contemporaine, M. Gaetano SALVÉMINI, dont, au cours de ce Bulletin, nous aurons l'occasion de citer plusieurs fois le nom[5]. Puissent ces historiens, dont quelques-uns, comme le regretté Savi-Lopez, directeur de l'Institut italien de Paris[6], ont pu collaborer avec quelques Français, être assurés de la sympathie avec laquelle, en notre pays, autour du *Bulletin des études italiennes*[7] organisé par MM. HAUVETTE, JORDAN et BOUVY, de la *Nouvelle Revue d'Italie*[8] réorganisée par MM. É. LÉMONON et M. MIGNON, de l'Institut français de Florence[9], on suivra leurs efforts. Cette sympathie, déjà ancienne, comme le prouve l'intéressante notice que feu M. Charles DEJOB a consacrée à la Société d'études italiennes[10],

1. *Rivista d'Italia*, 15 mars 1920.

2. *A propos d'une nouvelle Revue historique italienne*, dans le *Bulletin italien*, juillet-décembre 1917.

3. *Delle cose operate dalla R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna dall' anno 1914 al 1910*. Bologna, Emiliano, 1916, in-8°, 22 p.

4. *Gli studi storici in Toscana nel secolo XIX e l'opera cinquantenaria della R. Deputazione toscana di storia patria*. Bologna, Zanichelli, 1916, in-8°, 20 p.

5. *Una pagina di storia contemporanea, Gaetano Salvémini*. Milano, Albrighi-Segati, 1919, in-8° (*Biblioteca della nuova Rivista storica*, n° 1).

6. Sur son œuvre, voir la notice de M. G. Manacorda, dans la *Rivista d'Italia*, juin 1919.

7. Chez E. Leroux. Joindre : général A. di Giorgio, *l'Alliance franco-italienne;* trad. par M. Georges Hervo. Paris, Impr. nationale, 1919, in-8°, 20 p.

8. Chez Félix Alcan en France, chez Formiggini en Italie.

9. Cf. à son sujet l'article de M. J. Alazard, *Revue bleue*, 10 janvier 1914, et la notice non signée de la *Revue hebdomadaire*, 8 février 1915.

10. *Histoire de la Société d'études italiennes*. Paris, de Boccard, 1919, in-8°, 85 p.

s'est renforcée, dans ces dernières années, en se dégageant précisément de la rhétorique périlleuse pour la vertu des individus et des peuples et la sûreté de leurs relations[1].

Généralités. — Le recueil des articles écrits de 1884 à 1911 par M. Alessandro d'Ancona se clôt heureusement par un index des noms propres; on y trouve une quantité de notes souvent minuscules sur divers faits ou divers personnages du *Risorgimento* : Stendhal et l'Italie; Vieusseux et la Toscane; la mission d'Aleardi en France en 1848; Montanelli et Guerrazzi; Isaac Artom, le collaborateur de Cavour; Costantino Nigra, poète; la campagne de 1859; l'alliance prusso-italienne de 1866, tels sont les morceaux de résistance du volume, écrits, bien souvent, à propos d'un livre récent ou d'une allusion contemporaine, presque toujours vivants et bienvenus. Dans l'excellente petite collection de la Bibliothèque de l'Université populaire de Milan, le professeur Arrigo Solmi a publié un *Risorgimento italiano* qui est un clair résumé de l'histoire italienne de 1815 à 1920; l'auteur est parvenu, en moins de 200 pages, à mettre en lumière les faits les plus caractéristiques de cette histoire[2]. L'*Italia dal 1870 ad oggi*[3] de M. Conrado Barbagallo constitue un autre travail de vulgarisation intelligente, où l'évolution économique de l'Italie moderne est retracée dans ses faits essentiels et en liaison avec les événements de la politique intérieure et extérieure[4].

Histoire littéraire. — Deux ouvrages de M. Luigi Torrelli mettent en lumière deux aspects essentiels de la vie littéraire en Italie : le théâtre[5] et la critique[6]. Dans le premier, M. Torrelli montre que,

1. Voir, à cet égard, Hauvette, *Les études italiennes*, dans la *Science française* (rédigé pour l'Exposition universelle de San-Francisco). Paris, Larousse, 1915, 2 vol. in-8°, t. II: — J. Luchaire, *Les relations intellectuelles franco-italiennes*, dans la *Revue politique et parlementaire*, 10 avril 1918, et Carlo Pellegrini, *Edgar Quinet e l'Italia*. Pisa, Folchetto, 1919, in-8°. 129 p., que je n'ai pas eu entre les mains.

2. *Biblioteca dell' Università popolare*, série A. Milano, 10, via Pace; 2 l. 50.

3. Milano, Treves, 1918, in-18, 93 p.

4. Cf. Ch. Seignobos, *Le passé et l'avenir de l'Italie*, dans *Scientia*, décembre 1919; — A. Ferrari, *Principî e fasi del Risorgimento italiano*, dans *Nuova Rivista storica*, mai-août 1919.

5. *L'evoluzione del teatro contemporaneo in Italia*. Palermo, Sandron, 1913, in-16, 435 p. On trouvera une bibliographie de l'histoire du théâtre en Italie dans un compte-rendu de M. C. Levi sur le livre de M. A. Chiappelli (*Storia del teatro in Pistoia*), dans *Archivio storico italiano*, 1913, 1er fasc., p. 429.

6. *La critica letteraria italiana negli ultimi cinquant' anni* (*Biblioteca di coltura moderna*). Bari, Laterza, 1914, in-8°, 511 p. Sur le journalisme italien,

dégagé de toute influence traditionnelle, le théâtre italien a pu très naturellement passer du romantisme et du naturalisme au vérisme des Giacosa, des Rovetta et des Praga, et souligne le peu de valeur « nationale » des œuvres, souvent remarquables, qui ont été jouées en Italie. Dans le second, il distingue les grands courants de la critique : romantique, avec Francesco de Sanctis; positiviste, avec les philosophes comme Bonghi et Chiappelli; les lettrés comme Carducci, Zumbini, Graf et d'Ovidio; les journalistes comme Morello-Rastignac, Capuana, Scarfoglio; les savants comme Lombroso; enfin esthétique, avec M. B. Croce et la *Critica*. Ces deux livres auraient la valeur de bons instruments de travail si l'on y trouvait les indications bibliographiques et biographiques que paraît comporter l'analyse des œuvres énumérées[1].

Histoire économique. — C'est un des mérites, parmi beaucoup d'autres, de la *Riforma sociale*, la revue « libériste » de Turin, que d'assurer la publication régulière de l'ouvrage considérable, par la taille et par le contenu, que constitue l'*Italia economica* de M. Riccardo Bachi[2]. Ses notices, ses tableaux, ses bibliographies fournissent des matériaux de premier ordre aux économistes et aux historiens. M. Ernest Lémonon est l'un et l'autre, et on lui saura gré, à plusieurs titres, de son étude sur l'*Italie économique et sociale de 1861 à 1912*[3]; il y montre la remarquable façon dont l'Italie a pu se relever, depuis 1861, et ses progrès véritablement gigantesques entre 1898 et 1907. L'évolution sociale y est moins nettement analysée, et, à cet égard, on se reportera davantage, pour le point de vue moral, aux travaux de M. Henri Joly[4] ou de M. Anto-

cf. R. Barbiera, *Per la storia del giornalismo italiano : l'alba del « Corriere della sera »*, dans *Rivista d'Italia*, septembre 1919. — Sur certains éléments de la vie intellectuelle à Florence, voir les deux ouvrages, que nous n'avons pas reçus : Gaspero Barbéra, *Lettere di Gaspero Barbéra, tipografo editore (1841-1879)*, avec préface d'A. d'Ancona. Firenze, Barbéra, 1914, in-16, xx-317 p., et P. Prunas, *Il gabinetto scientifico-letterario G.-P. Vieusseux, 1919-1914*. Firenze, Soc. tip. fiorentina, 1914, in-8°, 223 p.

1. Signalons, à propos de F. de Sanctis, ses *Lettere da Zurigo a Diomede Marvasi, 1856-1860*, publiées par Elisabetta Marvasi, avec une préface de B. Croce. Napoli, Ricciardi, 1913, in-16, 146 p., et Benedetto Croce, *Gli scritti di Francesco de Sanctis*. Bari, Laterza, 1917, in-8°, 116 p.

2. *1913*, xvi-313 p.; *1914*, xvi-314 p.; *1915*, xvi-317 p.; *1916*, xvi-394 p.; *1917*, xvi-312 p.; *1918*, xv-352 p.

3. Collection du Musée social. Bibliothèque d'histoire contemporaine, Paris, Félix Alcan, 1913, in-8°, 432 p.

4. *Études sociales sur l'Italie. L'Ombrie*, dans le *Correspondant*, 25 janvier 1913; *le Latium, Rome capitale et la campagne romaine*, Académie des sciences morales et politiques, comptes-rendus, juin 1913.

nio Graziadei[1]; pour le point de vue de la législation, au très bon petit livre du député Angiolo Cabrini[2], un des hommes les plus clairvoyants et les plus actifs du Parlement italien. M. Cabrini montre qu'en matière sociale les premières réalisations remontent à l'année 1880; depuis lors, dans la mesure où ses traditions et ses besoins le lui permettaient, l'Italie a imité les grands pays voisins, dotés de tout un système d'assurances et de protection, gardant d'ailleurs sa pleine originalité en ce qui touche les institutions agraires. — M. Cabrini est un des membres du commissariat de l'émigration. A ce phénomène si caractéristique de l'Italie moderne, un grand nombre d'ouvrages ont été consacrés, dont nous ne retiendrons ici que celui de M. Ernest Lémonon, qui a su très heureusement exposer une question délicate en employant des arguments et en utilisant des faits qui ne peuvent plus, ni en France ni en Italie, donner matière à de fâcheuses interprétations[3]. M. Paulo-G. Brenna a également étudié l'émigration italienne, qui est, dans la péninsule, un fait ancien[4]; mais ce fait a pris, à partir des environs de l'année 1881, un caractère tout nouveau, avec des répercussions considérables sur l'économie italienne. M. Brenna montre, très justement, l' « adaptabilité » des ouvriers italiens : « soyeux » à Lyon, mineurs en Lorraine, vignerons à Avignon, métallurgistes en Allemagne, confiseurs à New-York. Mais il se contente de décrire et ne propose pas de remède. M. L. Bonnefon-Craponne[5] place le phénomène de l'émigration dans l'ensemble de l'économie italienne, dont il retrace l'évolution aux xixe et xxe siècles et les principales manifestations actuelles : sériciculture, tissage de la soie, du coton et de la laine, métallurgie et industries dérivées, agriculture, industrie des étrangers, telles sont les principales directions où s'affirme l'activité des Italiens, dont la réussite en matière de construction automobile ou d'hydro-électricité est un gage de leur avenir industriel. L'économie italienne n'a pu, comme toutes les économies, qu'être bouleversée par la grande guerre : on en trouvera des preuves

1. *La questione agraria in Romagna. Mezzadria e bracciatanto* (*Biblioteca della Critica sociale*). Milano, Critica sociale, 1913, in-16, 252 p. Cf. G. Bourgin, *La question agraire en Italie*, dans la *Revue d'Économie politique*, 1912, p. 148 et suiv.

2. *La Legislazione sociale*, dans la collection *l'Italia d'oggi*. Roma, Bontempelli, 1914, in-16, 266 p.

3. *L'après-guerre et la main-d'œuvre italienne en France*. Paris, Félix Alcan, 1918, in-18, 90 p.

4. *L'emigrazione italiana nel periodo antebellico*. Firenze, Bemporad, 1918, in-18, viii-335 p.

5. *L'Italie au travail*. Paris, P. Roger, [1916], in-18, x-282 p.

surabondantes dans la collection de M. R. Bachi, déjà signalée, et dans le recueil officiel publié par les soins de M. Giuffrida sous le titre de l'*Effort économique et financier de l'Italie pendant la guerre*[1].

Histoire militaire et navale. — En dehors des ouvrages multiples publiés sur la grande guerre, dont nous citerons plus loin quelques-uns[2], on compte peu de livres consacrés à l'histoire militaire de l'Italie moderne. Le lieutenant-colonel Sante Laria a constitué *I fasti militari dei finanzieri d'Italia*[3]. Le tome premier de cette histoire retrace l'origine de ce corps, qui est sorti d'un corps pontifical créé en 1786 et des « chasseurs verts » de la Cisalpine. Pendant la période française, les *finanzieri* participèrent à plusieurs expéditions contre les brigands des frontières ; après 1815, plus d'un d'entre eux fit partie des *carbonari* et joua un rôle dans les insurrections de 1831, 1843, 1848, 1849 et 1859. C'est un aspect spécial de la vie militaire pendant la grande guerre qu'étudie le Dr Francesco Leonetti en commentant les textes qui concernent la *Mobilitazione industriale italiana*, organisée par le décret du 26 juin 1915[4].

La grande guerre a attiré l'attention des Italiens sur le facteur naval, grâce surtout aux productions de l'*Ufficio speciale* du ministère de la Marine[5]. M. Pietro Silva, le distingué professeur à l'Académie navale de Livourne, a exposé les progrès faits par la marine italienne depuis le temps de la défaite de Lissa jusqu'au moment où Rizzo fit sauter en plein port de Trieste le cuirassé autrichien *Wien* et où, le 11 juin 1918, le même Rizzo et

1. Rome, impr. de l'Institut international d'agriculture, 1919, in-4°, 63 p. Cf. mon compte-rendu dans la *Revue du mois*, 10 janvier 1920. Joindre : R.-G. Lévy, *L'Italie économique*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1915, t. LXXXV, p. 28 et suiv.; C. Manducci, *L'essor industriel de l'Italie*, dans la *Science et la vie*, mars 1918, et, pour le commerce, le t. II du *Manuale di storia del commercio*, par A. Segre (Torino, Lattes, 1915, in-8°, 513 p.), p. 268-379. — Nous n'avons pas reçu : Sartorius von Waltershausen, *Die sizilianische Agrarverfassung und ihre Wendlungen, 1786-1912*. Leipzig, 1913, in-8°.

2. Voir p. 283.

3. T. I, *1800-1870*. Milano, Alfieri-Lacroix, 1917, in-8°, xv-376 p.

4. Roma, collection des *Manuali pratici legislativi*, n° 12, tip. della Camera dei deputati, 1916, in-18, 268 p. — A compléter par le *Bolletino del Comitato centrale della mobilitazione industriale*.

5. C'est de cette espèce de propagande que relèvent le livre de M. Maffio Mafféi et la luxueuse revue mensuelle *l'Italia sul mare*, brillant succédané de la solide *Rivista marittima*.

ses compagnons remportèrent, à Premuda, une véritable victoire navale[1]. Il y montre l'action des grandes individualités, comme Saint-Bon et B. Brin, mais s'efforce de replacer cette action dans le cadre de la vie nationale. Avec M. Mario Sobrero, nous retombons dans la mauvaise littérature de guerre : comme ceux qui, en France, ont prétendu décrire l'œuvre de la marine, M. Sobrero se contente de rappeler, à grand renfort d'épithètes, l'héroïsme silencieux de celle-ci[2]; le moindre récit critique d'une opération ferait mieux notre affaire. Si le livre de M. Archibald Hurd est tendancieux[3], parce qu'il est écrit par un allié sympathique à l'œuvre italienne, il a cependant beaucoup plus de valeur que le livre de M. Sobrero, parce que l'auteur est un spécialiste et qu'il a dessiné avec précision le cadre chronologique où s'est déroulée, pour l'Italie, la guerre maritime et déterminé l'aire d'action de certaines formes offensives ou défensives nouvelles, telles que l'aviation ou la marine marchande. Malheureusement, il ne situe pas suffisamment le rôle politique de l'Italie par rapport aux puissances et aux problèmes méditerranéens. Quant à l'ouvrage du contre-amiral E. Bravetta[4], ce n'est qu'un manuel, pour le grand public sans doute, de la guerre sous-marine : la description du sous-marin, ses moyens défensifs et offensifs, son rôle dans les flottes de combat, la défense active et passive des navires marchands, telles sont les principales divisions où il a réparti une matière déjà riche et dont l'étude détaillée de la guerre ne peut manquer d'augmenter la masse.

Histoire coloniale. — Un bon exposé de l'histoire coloniale de l'Italie, depuis 1852, c'est-à-dire depuis le moment où le Piémont songea à organiser une colonie pénitentiaire dans l'archipel malais, jusqu'à la conquête de la Libye, a été dressé par M. Alberto Botarelli[5];

1. *Da Lissa a Premuda* (coll. *Pagine dell' ora*, n° 48). Milano, Treves, 1918, in-16, 63 p. Cf. O. Guéhéneuc, *la Revanche de Lissa*, dans la *Revue de Paris*, 1er août 1918, et la brochure : *la Politica navale dell' Italia e degli altri stati belligeranti, e dei neutrali nell' ora presente*, *Quaderni della Rassegna la Vita marittima e commerciale*. Genova, 1918, in-8°, 290-III p.

2. *Sulle navi d'Italia*. Milano, Alfieri-Lacroix, [1917], in-8°, 159 p.

3. *Italian sea power in the great war*. London, Constable and C°, [1918], in-16, 124 p.

4. *L'insidia sottomarina e come fu debellata, con notizie sul recupero delle navi affondate*. Milano, Hœpli, 1919, in-8°, 500 p.

5. *Compendio di storia coloniale italiana* (*Biblioteca del collegio di scienze politiche e coloniali*, I). Roma, tipografia della Camera dei deputati, 1914, in-16, 210 p. — Sur l'Érythrée, cf. A. Omodeo, V. Peglio, Gh. Valenti, *la Colonia Eritrea, condizioni e problemi* (Società italiana per il progresso delle scienze). Rome, Bertero, 1913, in-8°, 226 p.

l'auteur montre très justement la liaison très étroite des événements intérieurs et de l'expansion coloniale, mais on ne voit pas suffisamment, en dehors des documents parlementaires, les sources sur lesquelles repose son travail, et il ne replace pas assez l'effort italien dans l'ensemble des efforts coloniaux réalisés par les états européens aux XIXe et XXe siècles. Un autre petit livre de M. Ernest LÉMONON[1], nourri de faits et de citations, oppose avec esprit l'impérialisme de Crispi, qui s'est renouvelé dans le nationalisme de l'*Idea nazionale*, et la prudence de Depretis et de Di Rudini, et poursuit l'étude de la politique coloniale italienne pendant la guerre. A cet égard, on regrettera que M. Lémonon n'ait pas étudié dans le détail les idées très intéressantes de l'Institut colonial; du moins, avec les amis de l'Italie, il pourra se réjouir des réalisations qui ont été récemment enregistrées touchant l'Asie Mineure et la Méditerranée orientale.

Un grand nombre d'ouvrages ont été consacrés à la conquête de la Tripolitaine[2]. Nous ne retiendrons ici que l'ouvrage officiel du capitaine de frégate G. RONCAGLI, qui, dans les archives de la section historique de la marine, aux destinées de laquelle il préside actuellement, a trouvé la matière d'un travail considérable. Le tome premier, récemment paru[3], expose les raisons profondes, économiques, politiques et sentimentales, qui ont amené l'Italie à se préoccuper de la Tripolitaine, étudie le plan général de la campagne, sa préparation, et fait l'historique des opérations en Adriatique, dans la mer Ionienne, dans la Méditerranée centrale, à Tripoli, Tobruk, Derna, Bengasi et Homs, jusqu'au moment où la publication du décret du 5 novembre 1911, établissant la souveraineté italienne dans cette partie de l'Afrique du Nord, clôture la première période de la conquête.

La grosse difficulté que l'Italie devait trouver en Tripolitaine — et qu'elle y a, de fait, trouvée — c'est l'élément fanatique[4]. M. Aldo-

1. *La politique coloniale de l'Italie.* Paris, Félix Alcan, 1919, in-16, IV-75 p.

2. Nous citerons ici : C. Causa, *La guerra italo-turca e la conquista della Tripolitania e della Cirenaica dallo sbarco di Tripoli alla pace di Losanna* (1re éd., 1912). Firenze, Salani, 1913, in-16, 314 p.; B. Labanca, *La guerra italo-turca, considerazioni storiche, politiche, religiose.* Agnone, tip. Sannitica, 1912, in-8°, 106 p.; G. Bordoni, *Storia completa della guerra italo-turca.* Milano, Bietti, 1913, in-8°, 190 p.

3. *Guerra italo-turca (1911-1912). Cronistoria delle operazioni navali.* Milano, Hoepli, 1918, in-8°, XIX-436 p.

4. Sur la Tripolitaine au point de vue économique, cf. *Guida-Annuario della Tripolitania..., 1916-1917.* Genova, Provenzal, 1917, in-8°, 708 p., et

brandino Malvezzi, bien que nationaliste convaincu[1], explique qu'il y a moyen, pour les Italiens, de ne pas s'aliéner cet élément, et qu'il y a lieu, à cet effet, de favoriser les congrégations religieuses indigènes pour contrecarrer l'action politico-religieuse ottomane. Le rôle des Senoussistes tripolitains pendant la grande guerre aura peut-être fait changer M. Malvezzi d'avis sur ce point. Ajoutons que le nationalisme de M. Malvezzi se donne libre carrière touchant... la France, à qui il reproche d'avoir échoué totalement, au point de vue musulman, en Algérie et en Tunisie : l'Italie, sans doute, eût fait mieux.

Biographie. — Une des caractéristiques, et, sans doute, une des erreurs de l'historiographie moderne en Italie, c'est l'importance qu'elle donne aux études biographiques. Nous ne retiendrons, des figures innombrables qui sollicitent l'attention des écrivains, que les essentielles, et, parmi les écrits biographiques, que ceux qui s'efforcent de rattacher l'étude biographique à l'évolution profonde de la nation.

Leopardi a été étudié dans divers travaux : le livre de M. Paul Hazard[2] fournit une analyse délicate du pessimisme éminemment original du grand écrivain italien. L'*Essai* de M. N. Serban ne renouvelle rien en matière leopardienne[3]; on y trouvera une bonne traduction du *Journal d'amour*. M. L. Falchi a montré les éléments de la pensée civique de Leopardi[4].

Mazzini est l'objet d'études non moins nombreuses. La publication de ses œuvres continue régulièrement[5]. A l'histoire de sa jeunesse,

R. della Volta, *la Tripolitaine*, dans la *Revue économique internationale*, 15-20 octobre 1913.

1. *L'Italia e l'Islam in Libia*. Milano, Treves, 1913, in-18, xxiv-270 p.

2. *Leopardi* (coll. *les Grands écrivains étrangers*). Paris, Bloud, 1913, in-18, 243 p. Cf. G. Finzi, traduction Mme Thiérard-Baudrillard, *Giacomo Leopardi. Sa vie et son œuvre*. Paris, Perrin, 1920, in-16, viii-280 p.

3. *Leopardi sentimental. Essai de psychologie leopardienne*. Paris, Champion, 1914, in-8°, 247 p. Cf. la traduction anglaise de divers poèmes de 1828-1830, par H. Cloriston, dans *Quarterly Review*, janvier-avril 1913; C. Pascal, *Le scritture filologiche di G. Leopardi*. Catania, Battiato, 1919 (voir *Rivista d'Italia*, juin 1919, p. 274-275).

4. *Nuove osservazioni sul sentimento civile del Leopardi*, dans *Nuova Antologia*, 1er mars 1913. Nous n'avons pas reçu : Antonio Fradeletto, *Giacomo Leopardi*. Milano, Treves, 1919, in-16, xi-50 p. (coll. des *Pagine dell' ora*).

5. Le t. XV de l'*Epistolario* est paru en 1918 (Imola, Galeati, in-8°, vi-281 p.). La fameuse lettre de Mazzini à Charles-Albert a été étudiée, d'après la collection Malvezzi, par M. Albano Sorbelli (*La prima edizione della lettera di Giuseppe Mazzini a Carlo-Alberto*. Bologna, Gamberini-Parmiggiani, 1918, in-8°, 12 p.).

M. Alessandro Luzio a consacré un important livre : il a publié un choix de lettres de la mère de Mazzini[1], où l'amour maternel le plus intense s'exprime pour celui que son patriotisme condamne aux périlleuses entreprises et à l'exil amer. Dans son milieu familial, on comprend que Mazzini ait pu puiser cette confiance en soi, qui constitue un des aspects de sa psychologie. M. F.-L. Mannucci a, d'autre part, étudié les origines littéraires de Mazzini[2], en utilisant les notes et extraits sortis de la plume du futur conspirateur entre 1820 et 1829. Extrêmement précoce, Mazzini a beaucoup lu et, sans doute, beaucoup retenu ; c'est probablement pour cela que, en dépit de ses exégètes italiens, sa pensée se trouve, sur tant de points, si peu originale. Parmi ces exégètes, deux ont récemment abordé l'étude de la pensée mazzinienne avec un état d'esprit critique assez rare en Italie : l'un est M. E. Bertana, dans un article important de la *Nuova Rivista storica*[3], où il étudie les sources intellectuelles de Mazzini ; l'autre est M. Gaetano Salvémini, qui a montré les rapports exacts de la pensée et de l'action chez Mazzini, dans un volume de tous points remarquable faisant partie de la bonne petite collection la *Giovine Europa*[4]. M. Salvémini définit le système mazzinien comme essentiellement théocratico-utopiste ; ce système est issu de la philosophie de Rousseau et du socialisme saint-simonien. Si, en matière politique, bien souvent indépendamment de l'action de Mazzini lui-même, ses idées sont parvenues à se réaliser, elles ont échoué en matière religieuse et sociale ; sur ce dernier point, elles se sont heurtées au socialisme moderne, prolétarien, destructeur et antinational. MM. F. de Luca[5], Mario Baratta[6] et H. Bergmann[7] ont étudié des aspects particuliers de la pensée ou de l'action mazzinienne en matière politique et sociale[8].

Y a-t-il eu entre Mazzini et Gioberti des rapports intellectuels?

1. Maria Mazzini, *Carteggio inedito del 1834-1839*. Torino, Bocca, 1919, in-16, xii-382 p. Cf. l'étude de G. Gentile, *Rivista d'Italia*, mai 1919, p. 45-58.

2. *Giuseppe Mazzini e la prima fase del suo pensiero letterario*. Milano, Casa editrice Risorgimento, 1919, in-18. Cf. l'étude de P. Silva, dans le *Corriere della sera*, 31 août 1919.

3. Septembre-décembre 1919, p. 497-539.

4. Catania, Battiato, 1915, in-8°, 202 p. Sur les idées sociales de Mazzini, voir le résumé d'une conférence du professeur Colajanni dans le *Corriere della sera*, 7 avril 1919.

5. *Giuseppe Mazzini e le più importanti questioni politico-sociali odierne*. Catania, Giannotta, 1913, in-16, 35 p.

6. *Giuseppe Mazzini ed il confine orientale d'Italia* (*Quaderni geografici*, 7). Novara, Istituto de Agostino, 1919, in-8°, 30 p.

7. *Mazzini et les Slaves*, dans le *Monde slave*, mai 1918.

8. Sur le séjour de Mazzini en Angleterre, voir les *Recollections* de John

Telle est la question que s'était posée M. Edmondo Solmi dans un livre posthume, publié par M. Arrigo Solmi[1]. M. Solmi connaît certainement mieux Gioberti que Mazzini, auquel il attribue à tort une grande originalité de pensée; les analogies d'idées qui déterminent les deux patriotes ne permettent pas de conclure à une parenté proprement dite. Au surplus, ces rapports n'ont pu durer bien longtemps, car ils ne sont pas antérieurs à 1833 et ils n'ont pas duré après 1848, date de la rupture entre Gioberti et Mazzini. M. Solmi, en revanche, expose avec beaucoup de précision l'influence du procès de 1833 et de l'exil en France sur la formation des idées de *Il Primato*. La rupture entre Mazzini et Gioberti fut rendue publique lorsque parut l'écrit de Mazzini, quatre jours après la chute du ministère Gioberti[2]. Pour M. Giuseppe Maggiore, il y a une parenté d'idées entre Fichte et Gioberti[3], car le second a été, par ses écrits, l'excitateur de la race latine, comme le premier a été, par ses discours, celui de la nation allemande. Mais, ouvrage de propagande, l'opuscule de M. Maggiore se contente d'affirmations grandiloquentes, qui ne peuvent tenir compte de démonstrations. M. Gustavo Balsamo-Crivelli s'est donné la tâche de publier les grandes œuvres de Gioberti. En 1917 paraissait, par ses soins, l'*Ultima replica ai municipali*[4], dirigée principalement contre Da Bormida et Pinelli, et dont la première édition fut brûlée, par souci d'union nationale et par respect du souvenir de morts récents, le 7 juin 1852; le seul exemplaire subsistant, retrouvé à la Bibliothèque nationale de Rome, a permis à M. Balsamo-Crivelli d'enrichir l'histoire des polémiques patriotiques d'un texte remarquable, où Gioberti fait la critique des théories et, encore plus, du scepticisme des « municipaux » italiens. Le *Primato morale* est antérieur à l'*Ultima*

Morley, publiées à Londres en 1917 (cf. *Rivista d'Italia*, décembre 1919, p. 539-540). — Sur deux amis de Mazzini, voir Alfonso Lazzari, *Lettera di Eleonora Ruffini a E. Benza*. Rome, Lapi, 1916, 90 p. Joindre : général Filareti, *La pensée de Mazzini*, dans la *Nouvelle Revue d'Italie*, avril 1920.

1. *Mazzini e Gioberti* (*Biblioteca storica del Risorgimento italiano*, VII, 8). Milano, Società editrice Dante Alighieri, 1913, in-18, xx-467 p.

2. Voir Natali, *L'idea del Primato italiano prima di Vincenzo Gioberti*, dans la *Nuova Antologia*, 1er juillet 1917. — Sur l'évolution du néoguelfisme, voir Antonio Anzilotti, *Del neoguelfismo all' idea liberale*. Milano, Società editrice Dante Alighieri, 1917, in-8°, 69 p.

3. *Gioberti e Fichte* (coll. des *Pagine dell' ora*, 53). Milano, Treves, 1919, in-18, 68 p.

4. *Biblioteca di storia contemporanea*, 9. Torino, Bocca, 1917, in-18, 204 p. Cf. une curieuse application aux événements contemporains par R. Mauro, *Il « disfattismo » nella disfatta di Novara*, dans la *Critica sociale*, 16-31 mars 1918.

replica[1]. L'idée première de l'ouvrage a été formulée par Gioberti dès 1842, et il a été écrit avant le mois de mai 1843. Les éditions postérieures diffèrent de la première touchant le passage consacré aux Jésuites, devenu les *Prolegomeni*, dans lesquels Gioberti refuse aux membres de l'ordre la faculté de redevenir véritablement Italiens. Dédié à Silvio Pellico, le *Primato* fait reposer l'avenir de l'Italie sur l'idéal religieux, et cet avenir ne peut être réalisé que par l'éducation de l'opinion publique et par la collaboration de la papauté et du royaume piémontais[2].

Une des familles qui, dans le Mezzogiorno, ont eu le plus d'influence, et la plus méritée est, sans nul doute, celle des Poerio, sur lesquels M. Benedetto Croce fournit un ensemble de renseignements tout à fait intéressants[3]. Le juriste Giuseppe Poerio, tout nourri de J.-J. Rousseau et de Gœthe, a participé au mouvement de 1799 et soutenu le gouvernement français après 1806; au retour des Bourbons, il sera puni par trois années d'exil, mais son esprit modéré n'adoptera pas alors les conclusions révolutionnaires de son frère Raffaele, qui jouera un rôle dans les événements de 1820. De ses deux fils, Carlo est celui qui continue le mieux sa pensée, car c'est lui qui s'efforcera de convertir Naples à la monarchie constitutionnelle. Sa fille Carlotta a été la mère des Imbriani et elle a maintenu la tradition « poerienne parmi ses nombreux enfants[4] ». Quant à Alessandro Poerio, dont M. B. Croce a publié un certain nombre d'œuvres[5], il a fait l'objet d'une courte, substantielle et un

1. *Del primato morale e civile degli Italiani*, t. I (*Collezione dei classici ital.*, XXIV). Torino, Unione tipografica editrice torinese, 1919, in-18, LXVIII-262 p. Le t. II vient de paraître. Cf. l'étude d'Ottolini dans la *Rivista d'Italia*, avril 1919, p. 500-501.

2. Des *opera minora* de Gioberti, à citer : Vittorio Cian, *Lettere di Vincenzo Gioberti e di P.-D. Pinelli, 1833-1849*. Torino, Oliveri, 1913, in-8°, cxij-316 p. Je n'ai pas vu G. Saitta, *Il pensiero di Vincenzo Gioberti*. Messina, Principato, 1917, in-8°, 452 p. — De Gioberti, on pourra, à certains égards, rapprocher Rosmini (cf. G.-B. P., *Il Rosmini e gli uomini del suo tempo*. Firenze, Giannini, 1918, in-18, 262 p.; P. Pedrotti, *La missione diplomatica di un filosofo irredento*, dans *Vita italiana*, 15 novembre 1917) et Romagnosi (sur ses rapports avec Hegel, cf. A. Ghisleri, *Metafisica germanica e mentalità italiana*, dans *Rivista d'Italia*, mars 1919, p. 273-284).

3. *Una famiglia di patriotti ed altri saggi storici e critici* (*Scritti di storia letteraria e politica*, XIII). Bari, Laterza, 1919, in-8°, VIII-310 p.

4. D'autres « essais » sont consacrés par M. Croce aux De Angelis, exilés en France en 1821, et dont l'un servira à Michelet pour ses travaux sur Vico, à D. Fiore, expulsé de Naples après 1799, à F.-P. Borzelli et G. de Sivo, deux écrivains napolitains de valeur.

5. *Il viaggio in Germania, il carteggio letterario ed altre prose*. Firenze, Le Monnier, 1917, in-16, 277 p.

peu grandiloquente biographie de M. Gilberto Secrétant[1]. Ce Poerio, que son état de santé a condamné aux lettres, a beaucoup voyagé; il s'est familiarisé avec la littérature allemande, tout en s'imprégnant de la poésie de Leopardi et de Tommaséo. Il a cherché à renouveler la poésie italienne en y faisant pénétrer sa foi patriotique; s'il n'a pas complètement réussi comme poète, il a du moins mis d'accord ses convictions et ses actes, car, blessé à la bataille de Mestre, livrée le 27 octobre 1848 pour le salut de Venise, il fut amputé d'une jambe et mourut, en héros, le 3 novembre suivant.

C'est une autre espèce de héros qu'Orsini, sur lequel on trouvera des renseignements dans la biographie compacte et diffuse que lui a consacrée M. Alessandro Luzio[2]. Il en ressort qu'Orsini, dès sa jeunesse, s'est révélé comme un déséquilibré. Cet état n'a pu être qu'exaspéré par les procédés politiques employés dans les milieux mazziniens, par son arrestation et sa détention de 1855. Quant à l'attentat contre Napoléon III, c'est l'acte d'un isolé subissant non seulement les conditions générales de son pays et de la France, mais l'influence qu'ont pu exercer sur sa psychologie rudimentaire d'autres attentats, ceux de Pianori, en 1855, et de Tibaldi, en 1857.

On sera très reconnaissant à M. D. Battesti, professeur au lycée de Nîmes, de la biographie qu'il a écrite sur le grand ministre italien Massimo d'Azeglio[3]. Sans doute, M. Battesti n'a pas dépouillé les sources italiennes dans le détail, et, en particulier, les nombreux *carteggi*, qui contiennent tant de renseignements, mais son livre repose sur des faits bien établis et bien choisis, et il met en pleine lumière l'artiste élégant et distingué, le patriote qui trouve sa voie en comprenant les tares du gouvernement romain, le littérateur lié avec le milieu manzonien, l'agitateur des États romains, entre 1844 et 1849, le ministre libéral de Victor-Emmanuel, vite dépassé par Cavour, qui saura, cependant, se servir de lui en 1859 et 1860, jusqu'au moment où d'Azeglio s'opposera aux enrôlements garibaldiens à Milan. D'Azeglio n'avait pas prévu jusqu'où les événements iraient, et sa vieillesse, toute remplie qu'elle ait été par des préoccupations d'ordre littéraire et artistique, a pu en être parfois assombrie. En mourant, le 15 janvier 1866, il laissait inachevés ses

1. *Alessandro Poerio*. Profili, n° 23. Genova, Formiggini, 1912, in-16, 77 p.

2. *Felice Orsini*. Milano, Cogliati, 1914, in-16, 442 p. Il est extraordinaire que M. Luzio ne se soit pas préoccupé des sources françaises de l'affaire Orsini (Arch. nationales, BB^{30} 440-444).

3. *Un patriote italien : Massimo d'Azeglio. Sa vie, ses écrits, son rôle politique*. Bourges, Sire, 1913, in-8°, 287 p.

Ricordi, qu'il avait conçus comme un bréviaire de morale et de patriotisme.

D'Azeglio a été l'adversaire du « garibaldisme ». On aura peu de nouveautés à indiquer ici sur Garibaldi : le petit livre de Mme Anna Errera est écrit pour le grand public, avec un souci méritoire de simplicité dans l'expression[1]. Mme Bice Dobelli n'a rien changé au texte de M. G.-M. Trevelyan[2]. M. G. Castellini a publié le second volume des *Pagine di storia* du garibaldien Abba[3], où sont groupées diverses études sur Garibaldi : la stratégie antimilitariste de Garibaldi, sa retraite de Rome en 1849, la formation du corps des « chasseurs des Alpes » dix ans plus tard, l'organisation diplomatique et militaire de la campagne de 1860, l'opinion politique dans le monde universitaire pisan en 1866, tels sont les sujets de ces études, que l'affection d'Abba pour le « héros » ne rend pas inutilisables pour l'historien. L'attitude de Garibaldi en 1859 a été étudiée par Mme Ida Nazari Micheli[4], à l'occasion de son désaccord avec le colonel Medici touchant la conquête des Marches, désaccord qui aboutit à la démission de Garibaldi. Les documents utilisés, qui proviennent de la Bibliothèque nationale de Rome, nous renseignent en outre sur le rôle de la Ligue militaire fondée par Medici. C'est à un garibaldien français, Paul de Flotte, qu'est consacré le très joli livre de M. Adriano Colocci[5]. Ce marin aventureux, devenu révolutionnaire par réflexion et aussi par fantaisie d'esprit, après avoir joué sa partie dans les événements français de 1848-1850 et tenté de résister au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, prit part à l'expédition des « Mille », comme chef d'une petite légion de Français, et fut tué, le 22 août 1860, au combat de Solano. On l'a comparé à Pimodan — à un Pimodan rouge — et il y a de la vérité dans

1. *Garibaldi. Facile biografia.* Firenze, Bemporad, 1919, in-16, IV-254 p.

2. *Garibaldi. La formazione dell' Italia.* Bologne, Zanichelli, [1913], in-18, XIV-468 p. Voir Trevelyan, *Garibaldi e l'arte della guerra rivoluzionaria.* Udine, Moretti-Percotto, 1917, in-8°, 28 p.

3. *Ricordi garibaldini.* Torino, Società tipografica editrice nationale, 1913, in-18, 348 p. Je n'ai pas reçu : Giacomo Curátolo, *Documenti storici e cimeli riguardanti Garibaldi.* Roma, tip. Tiber, 1917, in-8°, 217 p. — Sur Garibaldi et la France en 1871, voir les pages venimeuses de M. H. Dutrait-Crozon, *Gambetta et la Défense nationale.* Paris, 1914, in-8°, p. 350 et suiv.

4. *Fanti, Medici e Garibaldi. Documenti inediti per la storia dell' esercito della Lega nell' Italia centrale, 1859.* Roma, W. Modes, 1914, in-8°, 34 p.

5. *Paolo de Flotte, 1817-1860* (*Biblioteca di storia contemporanea*, 4). Torino, Bocca, 1912, in-18, 287 p. Cf. Georges Bourgin, *Deux garibaldiens français : Paul de Flotte, Édouard Lockroy*, dans *France-Italie*, 1er juillet 1913. Je me suis assuré que les archives de la Marine n'auraient rien fourni à M. Colocci sur son sujet.

cette comparaison qui souligne heureusement l'idéalisme de Flotte. M. Colocci a écrit avec amour sa biographie, qui est aussi amusante qu'un roman.

On sait le rôle des femmes italiennes dans l'histoire du Risorgimento[1]. L'une des plus ardentes d'entre elles, la princesse de Belgiososo, méritait d'avoir les honneurs d'une biographie détaillée. M. Raffaello Barbiera, en écrivant celle-ci, a sacrifié trop souvent, à notre avis, au démon de la littérature[2]. Il est vrai que la vie de la princesse s'y prêtait, depuis son mariage avec un des plus grands noms milanais, en 1824, en passant par sa condamnation en 1833, par son salon parisien, où figurent Thiers et Mignet, Tommaséo et Gioberti, Heine et Musset, par ses journaux, la *Gazetta italiana* et *Ausonio*, jusqu'à son rôle en 1848. Elle arrive alors à développer une activité inouïe : organisation de corps de volontaires, publications de toute espèce, soins donnés aux blessés, missions politiques, tout lui est bon pour son ardent enthousiasme, qu'anime une foi de plus en plus profonde pour la démocratie. L'année 1859 la verra tout aussi philanthrope, quoiqu'un peu moins passionnée, et elle mourra, âgée de soixante-trois ans, après une vie vraiment consacrée à l'idéal patriotique.

Périodes préfrançaise et française[3]. — Les Italiens ont pu avoir un avant-goût de ce que leur réserverait la domination française par ce qu'ils ont pu vérifier dans l'ancien comté de Nice et la principauté de Monaco, dont l'organisation en 1793 a été étudiée par M. H. Morris[4].

En Savoie, si les conditions économiques du pays devaient assurer une assimilation relativement rapide, l'état d'esprit des princes

1. Voir, en dernier lieu, Mme Giulia Sanson, *Il Risorgimento italiano e la poesia patriottica italiana*, dans *Rassegna nazionale*, 1er et 16 mai 1913. Nous n'avons pas reçu : Giacomo Curátolo, *Garibaldi e le donne, con documenti inediti*. Roma, l'Universelle, 1913, in-8°, xvi-323 p.

2. *La principessa Belgiojoso da memorie mondane inedite o rare e da archivi segreti di stato*, nouv. éd. Milano, Treves, [1914], in-18, 466 p. Cf. Mme Pailleron, *Une princesse ennemie de l'Autriche : la princesse Christine de Belgiojoso*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1915, t. LXXXV.

3. Sur le comte Gorani, un des plus curieux internationalistes italiens du xviiie siècle, voir les lettres qu'il a adressées à son ami le comte Visconti, dans l'*Archivio storico lombardo*, 1er mars 1913, et l'étude de G. Natali, *Un gentiluomo patriota e cosmopolita del secolo XVIII*, dans *Rivista d'Italia*, janvier 1920, avec une bonne bibliographie.

4. *Organisation du département des Alpes-Maritimes...*, dans *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, 1914-1915, t. XXIII.

la faisait prévoir bien difficile, si l'on en croit les études du vicomte DE REISET[1] et de M. le commandant H. WEIL[2]. M. DALL' OLIO, qui a écrit une préface pour le livre du général C. DE ANTONIO[3], prétend que ce pays, en constituant, en 1793, le noyau de la résistance contre les Français, a, indirectement, servi la cause de l'unité italienne; je préfère à cette vue contestable l'étude des opérations militaires de l'Authion qui, même après celle du capitaine J. Colin, ne manque pas d'intérêt. Elle est précédée d'un travail sur l'accord austro-piémontais, devenu définitif le 23 septembre 1792. M. De Antonio assure que les Piémontais étaient de bons soldats, mais mal commandés, et donne deux exemples caractéristiques de leur défiance justifiée à l'égard de leurs collaborateurs autrichiens. Il est vraisemblable que la résistance piémontaise eût été plus longue si l'organisation économique et sociale du pays eût été meilleure. De cette situation économique, postérieurement à l'époque étudiée par M. De Antonio, M. G. PRATO a donné incidemment un tableau dans un curieux et savant article de la *Riforma sociale*[4].

En Lombardie, ce sont les paysans, conduits par les prêtres, qui ont mené la lutte contre les Français envahisseurs, ainsi que l'a prouvé, pour une région du moins de ce pays, M. FIORANI[5]. L'organisation de la République cisalpine devait répondre principalement aux vues de la bourgeoisie éclairée de Milan et des villes de la vallée du Pô : les textes publiés par MM. C. MONTALCINI et A. ALBERTI[6], et qui méritent une étude détaillée que nous essaierons sans doute de mettre prochainement sur pied, fournissent des matériaux de premier ordre pour l'histoire de la pensée politique en

1. *Joséphine de Savoie, comtesse de Provence (1753-1813)*, d'après des documents inédits. Paris, Émile-Paul, 1914, in-18. Cf. L. Capelletti, dans la *Rassegna nazionale*, 16 mars 1914, p. 266-271.

2. Deux articles dans la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire*, octobre-décembre 1916, juillet-septembre 1917.

3. *Austria e Piemonte nel 1793*. Bologna, Zanichelli, [1919], in-18, XVI-156 p. — Sur les campagnes françaises en Italie, voir une étude d'ensemble de M. Louis Madelin, *les Armées françaises en Italie*, dans la *Revue hebdomadaire*, 9 mars 1918.

4. *Le fonti storiche della legislazione economica di guerra. Il controllo dei cambi in Piemonte nel 1798*, dans la *Riforma sociale*, septembre-octobre 1918, p. 417-449.

5. *Appunti storici sul territorio, borgo e castello di Mombione*, dans *Miscellanea di storia italiana*, t. XV (1913, in-4°), p. 239-243.

6. *Assemblee della repubblica cisalpina*, vol. I-II, en trois tomes. Bologna, Zanichelli, 1917, in-8°, CCVIJ, 821 et 846 p. Cf. A. Alberti, *Le Assemblee cisalpine, carte costituzionali italiane*. Selci, tip. Pliniana, 1918, in-8°, 48 p. Cf., sur cette publication, Emanuele Greppi, dans *Nuova Antologia*, 1er juillet 1917.

Lombardie. Que Bonaparte ait voulu diriger cette pensée dans le sens favorable à ses desseins, c'est ce qui ressort d'un intéressant travail de M. Luigi Rava sur le *Courrier de l'armée d'Italie*, qui a été proprement le journal de Bonaparte en Italie et dont le premier numéro sortit le 2 thermidor an V (2 juillet 1797)[1]. Une contribution à l'histoire de l'administration de la première Cisalpine a été fournie par M. Alfredo Boudet, étudiant, dans un esprit d'ailleurs assez peu sympathique à la France et à la Révolution, l'histoire de Varese à la fin du XVIIIe siècle[2]. Il y montre le rôle du curé Lattuada et du duc Serbelloni, qui figureront dans la Congrégation municipale instituée à Milan par Bonaparte, le fonctionnement du cercle constitutionnel et les résultats de certaines mesures révolutionnaires, comme la fermeture des couvents et la nationalisation des biens du clergé : la réaction de l'an V devait fatalement prendre la forme religieuse[3]. La transition naturelle de la Cisalpine au royaume d'Italie a été la République italienne, entièrement conçue par Bonaparte : l'histoire en a été faite, et de façon définitive, on peut le dire, par M. Albert Pingaud[4], qui a, en utilisant des matériaux très nombreux, montré comment les conditions politiques, économiques et géographiques des pays de l'Italie du Nord ont préparé la tentative de Bonaparte.

Le grand-duché de Parme a été administré, avant la Révolution, par un Français, Guillaume du Tillot, dont M. Umberto Benassi a diligemment étudié les tendances réformatrices[5]. M. Benassi a été ainsi amené à mieux comprendre les événements révolutionnaires dans ce duché et, des sources italiennes il a, dans un second ouvrage, tiré une infinité de détails du plus vif intérêt sur les organisations jansénistes et jacobines qui ont salué l'arrivée des Français dans l'Italie septentrionale[6]. L'armistice du 9 mai 1796, la mission

1. *Il giornale di Bonaparte in Italia*. Firenze, éd. des Lincei, 1919, in-8°.

2. *Varese e la prima repubblica cisalpina*. Varese, Macchi, [1913], in-16, 89 p.

3. Sur la seconde Cisalpine, cf. la courte étude d'A. Ottolini, *La seconda repubblica cisalpina (2 giugno 1800-14 febbraio 1802)*, dans *Nuova Rivista storica*, octobre-décembre 1917.

4. *Bonaparte et la République italienne*. Paris, Perrin, 1914, 2 vol. in-8° (thèse principale); *Notices et documents biographiques*. Paris, Champion, 1916, in-8°. Cf. mon étude dans la *Revue des Études napoléoniennes*, septembre-octobre 1918.

5. *Guglielmo du Tillot. Un ministro riformatore del secolo XVIII*. Parma, Regia deputazione di storia patria, 1915 et 1916, in-8°. Sur Lucques au XVIIIe siècle, voir l'étude de M. Spinelli, dans les *Studi critici*, 1913, t. XXI.

6. *Il generale Bonaparte ed il duca e i giacobini a Parma e Piacenza*. Parma, Regia deputazione di storia patria, 1914, in-8°, 114 p. — Sur l'administration du duché aux mains de Marie-Louise, voir un rapport du baron de

Politi auprès de Bonaparte, l'influence révolutionnaire de Gioja, l'incorporation de la partie des états parmesans d'au delà du Pô dans la République cisalpine, tels sont les faits essentiels qui ont retenu l'attention de M. Benassi. Parmi les riches appendices qui ferment son volume, il en est un très curieux sur les persécutions subies par les Jacobins de Parme pendant la réaction de 1799.

Pour la Toscane, nous n'avons guère à indiquer qu'une forte plaquette de Mme Tommasina Baldi[1] sur la nomination de l'évêque de Nancy, Mgr Osmond, à l'archevêché de Florence, après la mort de Mgr Martini, le 30 juin 1809. Mme Baldi étudie l'opposition du clergé toscan contre le nouveau prélat et la répression de cette opposition par Napoléon, qui exila en Corse un certain nombre de prêtres florentins. En février 1814, Mgr Osmond quittait Florence, la réaction s'installait, brutale ou sournoise, et le diocèse ne reprit son calme qu'avec le nouvel archevêque, Mgr Moralo, élu le 15 mars 1815. Il est fâcheux que Mme Baldi ait, comme trop d'historiens italiens de cette période, borné sa documentation aux dépôts italiens.

Pour les états pontificaux, un seul travail mérite d'être signalé : celui sur l'intervention de Bonaparte en 1796-1797, de M. Pierre Bodereau ; il a étudié, d'après des ouvrages surtout de deuxième main, la pointe que fit Bonaparte sur Ancône, après la prise d'armes de la Romagne et du val de Garfagnana, pour forcer le Saint-Siège à exécuter l'armistice de Bologne[2]. Le combat du 2 février 1797 mit les pontificaux en déroute, et Bonaparte put entrer à Ancône dans la nuit du 9 au 10 ; neuf jours après était signé le traité de Tolentino. A l'histoire de la Rome impériale, M. l'abbé Jacques Moulard a apporté une intéressante contribution dans sa thèse complémentaire, où sont publiées des lettres du préfet de Rome, le comte de Tournon, lettres extrêmement suggestives, où l'on discerne l'évolution de l'esprit public et celle aussi de la psychologie particulière de l'administration, de 1809 à 1814[3].

Barante publié par M. le commandant H. Weil, dans la *Revue de Paris*, 1er mai 1918.

1. *Un episodio della politica ecclesiastica di Napoleone*. Firenze, Seeber, 1914, in-16, 129 p. Comparer l'étude de M. Paul Marmottan dans la *Revue historique*, t. LXXXVI, p. 58. — Signalons un article de L. Levi sur les *Condizioni familiari degli Ebrei di Firenze nel 1810*, dans la *Rivista italiana di sociologia*, juillet-décembre 1917.

2. *Bonaparte à Ancône* (*Bibliothèque d'histoire contemporaine*). Paris, Félix Alcan, 1914, in-18, XIII-254 p.

3. *Lettres inédites du comte de Tournon, préfet à Rome (1809-1814)*, 1re partie. Paris, Champion, 1914, in-8°, IX-287 p. On regrettera l'absence d'une table des matières, qui aurait permis d'utiliser plus facilement une matière si dense. Joindre : E. Driault, *Rome et Napoléon*, dans la *Revue des Études napoléoniennes*, janvier-février 1918.

L'histoire des Deux-Siciles paraît avoir attiré davantage l'attention des historiens italiens[1]. La *Rivoluzione napoletana del 1799* de M. Benedetto Croce, dont la troisième édition vient de paraître, contient un riche assemblage d'études de détail sur le personnel politique napolitain : la plus importante est consacrée aux rapports des patriotes napolitains avec le Directoire et le Consulat, d'après les papiers de Ciaia, envoyé par la République parthénopéenne à Paris, en 1799. On ne saurait trop regretter que les travaux si divers du grand philosophe de Naples, devenu, entre temps, ministre, l'empêchent de mettre sur pied une histoire complète de l'Italie méridionale à l'extrême fin du XVIIIe siècle, pour laquelle il est si admirablement préparé[2]. Le patriote milanais Vincenzo Cuoco, qui, en 1801, publia son *Saggio storico sulla rivoluzione napoletana del 1799*, a eu un sens exact des réalités politiques, et les événements auxquels il a assisté l'ont confirmé dans sa foi unitaire et patriotique : on sera donc reconnaissant à M. Fausto Nicolini d'avoir donné une édition nouvelle du *Saggio*, suivie du rapport de Francesco Lomonaco à Carnot[3]. Lomonaco, lui, est un patriote napolitain, à qui M. Giulio Natali n'a pas eu tort de consacrer un ouvrage qui est intéressant[4]. Son rapport précité à Carnot donne également un historique de la catastrophe napolitaine, et, comme Cuoco, Lomonaco aspire à l'unité et à la libération de l'Italie; l'un et l'autre ont cru que ce serait au moins l'une des tâches de Napoléon Ier! La Sicile est devenue, après l'expulsion des Bourbons de Naples, le séjour des réacteurs napolitains[5]. Mais il serait inexact de croire que l'absolutisme monarchique ait pu s'y exercer sans difficulté : il a, au contraire, rencontré l'opposition de « patriotti » groupés autour du prince de Belmonte

1. Parmi les travaux secondaires, on signalera : R. Palmarocchi, *Francesi e Napoletani nel 1799*, dans *Archivio storico italiano*, 1913, t. II; le texte de la proclamation du 15 mai 1799 publié par Cardona, dans *Archivio storico per la Sicilia orientale*, 1914, p. 190-191; A. Simioni, *Orazio Nelson e le sue incantatrici*, dans *Archivio storico per le provincie napoletane*, octobre-décembre 1913.

2. *Scritti di storia letteraria e politica*, t. II. Bari, Laterza, 1912, in-8°, XXIII-473 p.

3. *Scrittori d'Italia*, 43. Bari. Laterza, 1913, in-8°, 395 p. Cf. P. Momigliano, *Dall' influsso francese alla coscienza italiana*, dans la *Vita Internazionale*, 20 juin 1913.

4. *La Vita e il pensiero di Francesco Lomonaco, 1792-1810*. Napoli, Sangiovanni, 1912, in-8°, 123 p.

5. Voir P. Cardona, *la Sicilia durante la prima e la seconda coalizione contro la Francia*, dans *Archivio storico per la Sicilia orientale*, 1914, t. XI, avec un état des documents siciliens de l'ère révolutionnaire.

et dont M. Giuseppe Travali a étudié l'action[1]. L'intervention anglaise finit par avoir raison des résistances de la cour, dont l'échec se solda par le rappel des exilés, l'abolition des mesures fiscales non autorisées par le parlement, l'institution d'un vicariat en faveur du prince héritier, la ratification d'une nouvelle constitution du type britannique. Le Génois Maghella est une des physionomies les plus curieuses du personnel muratien. Originaire de l'Italie du Nord, il servit Bonaparte dès 1800 et, en 1808, accepta le ministère de la Police à Naples. A cette place, il intrigua en faveur d'une alliance franche des Deux-Siciles avec l'Autriche et l'Angleterre, dans l'espoir d'organiser pour Murat l'unité et l'indépendance italiennes. Après la chute de Murat, il fut emprisonné, puis mis sous la surveillance de la haute police, et, après 1831, entra au service du gouvernement sarde. Sa biographie, qu'a écrite son petit-neveu le baron Livio Carranza, méritait d'être publiée par M. le commandant H. Weil, qui l'a annotée au moyen de divers documents des Archives nationales[2]. M. Giustino Fortunato a publié, d'après l'original de la Bibliothèque nationale de Florence, le dernier texte émané de Murat[3] : écrit, le 13 octobre 1815, au moment de quitter la Corse pour la Calabre, Murat y expose le programme qu'il entend réaliser. M. Fortunato a publié ce document avec beaucoup de soin.

La disparition de la République de Venise a fait l'objet de diverses études de détail[4] et d'un livre de M. Ricciotti Bratti, qui ne nous est pas parvenu[5]. La Vénétie trentine et, plus particulièrement, le département du Haut-Adige sont représentés dans la littérature historique par un ouvrage collectif[6], où MM. P. Pedrotti, T. Casini et Delfrancesco ont inséré diverses études sur l'ad-

1. *Vicende che produssero le riforme costituzionali del 1812 in Sicilia.* Roma, Bontempelli, in-8°, 23 p.

2. *Antonio Maghella. Documents biographiques inédits.* Extrait des *Miscellanea di studi storici in onore di A. Manno.* Torino, Officina Opes, 1912, in-4°, 30 p.

3. *L'ultimo autografo politico di re Gioacchino Murat.* Extrait de la *Rassegna nazionale.* Florence, Rassegna nazionale, 1917, in-8°, 15 p.

4. G. Sforza, *La caduta della repubblica di Venezia studiata nei dispacci inediti della diplomazia piemontese*, dans le *Nuovo archivio veneto*, avril-juin et juillet-août 1913; — L.-G. Pélissier, *A la veille des Pâques véronaises*, dans la *Revue historique de la Révolution et de l'Empire*, janvier-mars 1914; — Charles Ferrari, *Inscriptions et souvenirs de l'armée française d'Italie et du général Bonaparte à Vérone, 1796-1797.* Verona, Franchini, 1917, in-8°, 29 p.

5. *La fine della Serenissima.* Milano, Alfieri-Lacroix, 1917, in-8°, 233 p.

6. *La Venezia Tridentina nel regno d'Italia (1810-1814).* Roma, Garroni, 1919, in-8°, 486 p.

ministration de cette région après son incorporation dans le royaume d'Italie; le volume se clôt par un essai bibliographique dressé par M. S. Emert. — L'histoire de l'Adriatique est très étroitement liée à celle de la Vénétie. M. le lieutenant de vaisseau G. Douin, dans un travail d'ensemble, qui, sur plusieurs points, renouvelle l'histoire de la marine sous Napoléon Ier, a consacré d'intéressants chapitres à la place que les îles Ioniennes ont tenue dans les préoccupations françaises et russes, et les emprunts qu'il a faits aux archives corfiotes permettent de comprendre l'attitude des populations septinsulaires à l'égard du gouvernement impérial de 1803 à 1806[1].

Quelques Italiens affectent aujourd'hui de ne pas voir les apports faits à la culture de leur pays par la domination française[2] : il n'est pas niable, cependant, qu'au point de vue militaire les Italiens ont beaucoup appris dans les armées napoléoniennes, et c'est ce que reconnaissent les historiens italiens de la campagne de 1812[3]. Parmi ceux-ci, M. G. Cappello est très net[4]. Son livre sur la grande armée n'apporte rien de bien original sur la campagne de Russie, qu'il traite en employant surtout Laugier, le prince Eugène et Ségur; mais, en insistant sur le rôle des éléments italiens de la 15e division du IVe corps et du corps napolitain, il montre que les événements de 1812 ont servi à former l'esprit de l'Italie moderne. M. Agnelli, d'autre part, dans un important travail publié dans *Il Risorgimento italiano*, reconnaît tout ce qui, au point de vue économique, par les procédés domaniaux et fiscaux introduits, par

1. *La Méditerranée de 1803 à 1805. Pirates et corsaires aux îles Ioniennes.* Paris, Plon, 1917, in-16, 283 p. — Sur le rôle des ports dans l'Italie napoléonienne, voir, pour la Spezia, A. Poggioloni, *la Spezia nel periodo napoleonico e della Restaurazione*, dans la *Rassegna nazionale*, 16 novembre 1913; pour Savone, Filippo Noberasco, *Savona durante il dominio napoleonico.* Savona, Bertolotto, 1919, in-18, 41 p., qui signale l'activité remarquable du préfet Chabrol de Volvic. — Pour la Dalmatie sous la domination française, voir Vouk Primorač, *la Question yougoslave.* Paris, 1918, in-8°.

2. Sur l'attitude politique, en 1815, de Napoléon Ier à l'égard de l'Italie, voir, en dernier lieu, A. Chuquet, *le Départ de l'île d'Elbe*, dans la *Revue de Paris*, 1er février 1920.

3. Alfr. Comandini, *Gli Italiani in Russia nel 1812.* Milano, Vallardi, 1913, in-8°, 71 p.; de Laugier, *In Russia nel 1812, memorie (rassunte e pubblicate a cura di C.-G. Pini).* Livorno, Giusti, 1913, in-16, xx-143 p.; Antonio Corti, *Gli Italiani in Russia.* Milano, Sonzogno, 1917, in-16, 63 p. Cf. L. Madelin, *les Armées françaises en Italie*, dans la *Revue hebdomadaire*, 2 et 9 mars 1918, et sur Bagetti, peintre militaire de Napoléon Ier, Camille Ducray, *les Peintres des victoires de Napoléon*, dans la *Grande Revue*, mai 1918, p. 462-466.

4. *La Grande armata* (*Biblioteca enciclopedica Vallardi. Biblioteca patriottica*, I). Milano, Vallardi, 1914, in-18, 159 p.

les brevets d'invention, les expositions, l'unification administrative, a été réalisé en Italie de 1800 à 1814[1]. La pesanteur des années qui suivirent ne doit pas faire oublier ce que la période française a fait surgir d'espoirs et d'enthousiasme dans la péninsule.

Période de 1815-1848. — C'est la période des conspirations et des tentatives révolutionnaires. Les rédacteurs du *Conciliatore*, dont le premier numéro sortit à Milan le 3 septembre 1818, devaient presque tous participer aux unes ou aux autres; M. Andrea Gustarelli a raconté avec esprit l'histoire de cette feuille, qui vécut treize mois et où écrivirent S. Pellico, Porro, Confalonieri, Berchet, Romagnosi, Gioia, F. Ugoni[2]. Dans l'Italie du Sud, la charbonnerie a été la machine de guerre imaginée par les libéraux contre la réaction bourbonnienne : M. Giuseppe de Ninno en a étudié l'action à Altamura, lors du mouvement constitutionnel de 1820-1821[3]. Ce mouvement, d'origine méridionale, devait se répercuter dans le nord de l'Italie. M. Santo Monti a montré, dans un ouvrage fort mal composé, mais intéressant par le détail des faits, comment l'aimable ville de Côme avait été elle-même, à plusieurs reprises, troublée, à partir de 1821, par les machinations des unitaires[4]. M. Monti n'a pas de mal à prouver que de nombreux Comasques ont participé, à la première place, aux troubles de 1848 : on put en voir dans le Tyrol, à Venise, à Rome, et, contre les Autrichiens, les insurrections de Chiavenna, Luino et du Vall' Intelvi ont affirmé l'énergie d'une conviction soutenue.

L'Italie de 1830 et des premières années suivantes mériterait une étude spéciale ; on la trouvera esquissée dans un ouvrage de

1. *Il fattore economico nella formazione dell' unità italiana*, dans *Il Risorgimento italiano*, mars-avril, mai-juin 1913. — Sur la suppression des droits féodaux en Lombardie, voir une note signée A.-G., dans *Archivio storico lombardo*, novembre 1913. Au point de vue du droit, voir Alessandro Visconti, *la Codificazione del processo civile a Milano durante la prima dominazione austriaca (1784-1795)*. Milano, Soc. ed. libr., 1913, in-8°, 48 p., que nous n'avons pas reçu.

2. *Il Conciliatore* (*Pagine dell' ora*). Milano, Treves, 1918, in-18, 58 p. Des extraits du *Conciliatore* ont été présentés au public par M. Pier-Angelo Menzio dans la *Collezione di classici italiani* de G. Balsanno-Crivelli (t. XVIII). Torino, U.-T. editrice, 1919, in-16, 326 p. Nous n'avons pas reçu cet ouvrage.

3. *La Carboneria in Altamura durante il nonimestre costituzionale 1820-1821*. Bari, Pansini, 1917, in-16, 59 p. MM. G. Caso (dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, 1913 et 1914) et V. Zara (dans *Il Risorgimento italiano*, 1913) ont étudié la charbonnerie en Capitanate et en terre d'Otrante.

4. *Pagine di storia comasca contemporanea (1821-1859)*. Collana storica comense. Como, Nani, 1917, in-16, viii-266 p. Joindre : F. Caronte, *La vita e le memorie del patriotta comasco F. Caronte*. Lugano, Cœnobium, 1918, in-8°, 43 p.

M. Ernest Dejean, qui n'a guère connu les documents italiens[1]. Une riche collection de ceux-ci nous est offerte par M. Mario degli Alberti, qui a publié la correspondance diplomatique du comte di Sambuy, ministre de Sardaigne à Vienne, de 1835 à 1846[2]. Sambuy est un diplomate qui craint la révolution, mais c'est un Piémontais qui essaie d'affirmer à l'étranger la grandeur virtuelle de sa patrie et toute sa correspondance, admirablement encadrée par l'éditeur de commentaires précis, renseigne, par sa masse même, sur la force des sentiments qui animaient le personnel officiel turinois. Il va sans dire que, hors de ce personnel, c'est par la révolution qu'on pensait libérer la patrie. Mais les révolutionnaires ont été parfois au-dessous de leur tâche, témoin le Ramorino de la tentative savoyarde de 1834, dont l'Allemand Harring, ami de Mazzini, a fait une critique véhémente, heureusement rééditée par M. Mario Menghini[3].

Un travail clair et solide a été écrit par M. E. Castellani sur le mouvement insurrectionnel bolonais de septembre 1843[4]. On a longtemps cru qu'il s'était agi d'un mouvement mazzinien; en réalité, c'est un dissident de la *Giovine Italia*, Fabrizi, qui a été le principal meneur et qui a organisé l'affaire d'accord avec le Livournais Cipriani et les Bandiera. On avait compté sur une insurrection synchronique à Naples, et la double tentative de Savigno et d'Imola fut rapidement réprimée par les troupes pontificales.

Période de 1848-1870. — Les efforts sporadiques de la période de 1814 à 1848 ont été dépassés par le grand effort collectif de 1848, qui répond à un programme d'ensemble. M. Raffaele Ciasca a étudié de près la formation de ce programme[5], où l'on trouve des fac-

1. *La Duchesse de Berry et la monarchie européenne*. Paris, Plon, 1913, in-8°, p. 30 et suiv. — Cf. une dépêche du baron de Barante, du 23 janvier 1832, publiée par M. le commandant H. Weil, *Revue de Paris*, 15 décembre 1919.

2. *La politica estera del Piemonte sotto Carlo Alberto* (*Biblioteca di storia recente*). Torino, Bocca, 1914, 1915, 1919, in-4°, xxx-549, 618, 554 p.

3. Paolo Harro Harring, *Memorie sulla « Giovane Italia » e sugli ultimi avvenimenti di Savoia* (*Biblioteca storica del Risorgimento italiano*, Casini et Fiorini, VII, 7). Milano, Società editrice Dante Alighieri, 1913, in-18, xvi-348 p.

4. *Il moto di Romagna dell' agosto 1843* (*Biblioteca enciclopedica Vallardi. Biblioteca patriottica*). Milano, Vallardi, 1917, in-18, 172 p.

5. *Le origini del « programma per l'opinione nazionale » del 1847-1848* (*Biblioteca storica del Risorgimento italiano*, Fiorini-Casini, VIII, 7). Milano, Società editrice Dante Alighieri, 1916, in-16, viii-624 p. — Sur l'Italie en 1848, voir l'intéressant groupement d'analyses d'ouvrages fait par M. P. Silva dans la *Rivista d'Italia*, 31 juillet 1919, p. 389-392, et, pour 1848-1849, les lettres de

teurs idéologiques, sur lesquels on a trop insisté peut-être, et des facteurs économiques, dont la construction d'un réseau de chemins de fer, l'instauration d'un régime économique uniforme en gros sont les principaux éléments. Emilio Dandolo a pris part aux expéditions faites par les volontaires lombards de 1848 et 1849; il a vu les choses et les hommes de très près, et les impressions qu'il a recueillies, pour les publier, en 1850, en un volume devenu introuvable, sont sévères. Les *Colonne*, en fait, ont renfermé la fleur et la lie de la population, et leur retraite, en août 1848, a été lamentable, par la faute du gouvernement révolutionnaire de Milan, qui n'a rien su organiser. Dandolo est moins dur pour le gouvernement républicain de Rome, encore qu'il apporte quelques critiques contre le système militaire de Garibaldi. Le corps lombard fut dissous après la prise de Rome, le 4 juillet 1849; Emilio Dandolo laissait à Rome le corps de son frère, Enrico, tué le 3 juin. Mme la comtesse Luisa Casati a eu l'excellente idée de publier une nouvelle édition de ce volume, âpre et vrai, et dont les considérations valent d'être méditées par les « rhétoriqueurs » de l'histoire moderne[1]. Le journal du comte Luigi Passerini de' Rilli a enregistré les faits principaux de la révolution toscane, du 18 mars 1848 au 24 novembre 1849, avec une lacune, pour la période du 18 juillet au 16 novembre 1848, heureusement comblée par l'excellent éditeur, M. Ferdinando Martini[2]. L'annotation de ce dernier permet au lecteur d'apprécier exactement les allégations de l'auteur, conservateur renforcé, hostile à toutes les innovations révolutionnaires. De plus, le journal renferme un grand nombre de textes officiels, devenus naturellement très rares. L'histoire entière de la révolution romaine a été reprise, en réalité, en dépit de son titre, dans le petit ouvrage de M. C. Cesari[3]. Si M. Cesari n'était pas parfois si grandiloquent, s'il avait eu l'idée de rejeter en note les renseignements biographiques qu'il produit sur divers personnages, il n'aurait mérité que des éloges pour le tableau exact et précis des causes et du déve-

Thiers et du roi Léopold Ier, publiées par M. de Lanzac de Laborie dans le *Correspondant*, 25 décembre 1916.

1. *I volontari ed i bersaglieri lombardi* (*Biblioteca storica del Risorgimento italiano*, Fiorino-Casini, VIII, 7). Milano, Società editrice Dante Alighieri, 1917, in-18, VIII-229 p. Cf. Edgardo Gamerra, *La campagna del 1848, il contributo toscano*. Extrait de la *Nuova Antologia*. Roma, Arnani, 1914, in-8°, 11 p.

2. *Il Quarantotto in Toscana. Il diario inedito del Conte Luigi Passerini de' Rilli*. Firenze, Bemporad, [1918], in-8°, XXXVI-592 p. Un second volume est annoncé, qui contiendra des appendices.

3. *La difesa di Roma nel 1848* (*Biblioteca enciclopedica Vallardi. Biblioteca patriottica*). Milano, Vallardi, 1913, in-18, VIII-140 p.

loppement de la révolution romaine; la petite bibliographie choisie qui clôt le volume rendra certainement des services. La *Biblioteca storica del Risorgimento*, publiée par MM. Fiorini et Casini, s'est récemment enrichie de diverses rééditions d'ouvrages rares, dont nous avons déjà cité quelques-uns[1]. Nous avons encore à signaler la réédition, par les soins de M. Francesco Torraca, d'un témoignage de grand intérêt sur la révolution napolitaine de 1848, dû à la plume de Ferdinando Petruccelli[2]. Passionné comme un romancier qu'il était, Petruccelli devait écrire des pages colorées sur les événements auxquels il fut mêlé, et, de fait, son témoignage est particulièrement vivant, surtout quand il fait la critique du gouvernement napolitain et du personnel bourbonien; ses allégations, manifestement exagérées, auraient dû être mises au point par M. Torraca. M. Vincenzo Marchesi a nourri son grand travail sur Venise en 1848-1849 de documents italiens et autrichiens[3]. La première partie de l'ouvrage expose les origines de la révolution, la seconde est consacrée à l'année 1848, la troisième à l'année 1849, et, si l'ouvrage eût gagné à être allégé de développements un peu étrangers à son objet exact, il n'en est pas moins certain qu'il constitue une heureuse synthèse historique et comble une lacune de la bibliographie italienne. Vérone marche de pair avec Venise. M. Gaetano Polver raconte comment un gouvernement révolutionnaire, sous l'impulsion du patriote Pietro degli Emily, se constitua à Vérone. Le vice-roi Rainier et l'évêque Multi préparèrent la réaction qu'installèrent, avec quelle brutalité! les généraux d'Aspre et Radetzky. M. Polver a raconté ces faits de façon intéressante, mais dans un désordre déconcertant et avec d'inutiles détails[4].

Malgré le mot fameux, l'Italie ne s'est pas faite, elle ne pouvait pas se faire elle-même. Deux pays l'ont aidée à se créer : l'Angleterre et la France. Le rôle exact de l'Angleterre dans le *Risorgimento* n'a pas été étudié jusqu'ici avec la précision désirable.

1. Voir p. 260, 272.

2. *La rivoluzione di Napoli nel 1848* (*Biblioteca storica del Risorgimento*, Fiorini-Casini, VII, 1). Milano, Società editrice Dante Alighieri, 1912, in-18, xiv-239 p.

3. *Storia documentata della rivoluzione e della difesa di Venezia negli anni 1848-1849*. Venezia, Istit. Veneto di arti grafiche, 1916, in-8°, 562 p. — Sur ces points de détail, voir G. Paladino, *I Napoletani a Venezia nel 1841*, dans *Nuovo Archivio veneto*, juillet-décembre 1919; R. Barbiera, *Poesia veneziana di guerra*, dans *Rivista d'Italia*, mai 1918; D. Montini, *Scene e figure del risorgimento veneto, 1848-1862*. Città di Castello, Lapi, 1913, in-8°.

4. *Radetzky a Verona nel 1848. Cronistoria documentata ed illustrata, con poesie inedite di Cesare Betteloni*. Verona, Cabianca, 1913, in-8°, 447 p.

MM. Bonaventura ZUMBINI[1] et Adolfo COLOMBO[2] ont du moins apporté sur ce sujet des faits et des idées qui pourront être ultérieurement repris. Le premier rappelle dans quelles conditions Gladstone a écrit les fameuses lettres à Lord Aberdeen sur le gouvernement napolitain; il expose l'évolution ultérieure des idées du grand homme d'État anglais touchant l'Italie, idées souvent heureuses, souvent chimériques, et ainsi il fournit des éléments à l'histoire de la collaboration morale, dont, à l'heure actuelle, on fait encore état, en Italie, de ce pays et de l'Angleterre. M. Colombo, plus court, embrasse une période plus vaste : le libéralisme italophile anglais est antérieur à 1814; le nom de Bentinck suffit à le prouver. L'émigration italienne de 1821, puis le séjour de Mazzini à Londres, enfin certains aspects de la psychologie de Cavour, « milord Camillo », en ont assuré le développement. L'attitude de Gladstone n'est qu'un instant, d'ailleurs essentiel, dans cette évolution. Mais les sentiments de l'Angleterre à l'égard de l'Italie seront sans cesse gênés par ses sentiments à l'égard de la France, dont elle a, à tant de reprises, suspecté les intentions.

Si la réaction napolitaine a déterminé l'attitude de Gladstone, les violences autrichiennes ont eu la plus grande action sur l'attitude des Français qui ont fait la guerre d'Italie[3]. Pour l'histoire des procès de Milan et de Mantoue en 1851 et 1853, M. Alessandro LUZIO a pu apporter de nouveaux documents, récupérés par la Commission d'armistice sur l'Autriche[4], et qui permettent à cet historien, malheureusement trop souvent obscur et diffus, d'apporter quelques précisions à son livre sur *I Martiri di Belfiore*. Un appendice curieux est consacré à la polémique qui s'ouvrit en 1884 entre Finzi, député de Pesaro, et Castellazzo, qui a joué un rôle immonde dans l'affaire Tazzoli, mais fut couvert par le parti politique auquel il appartenait. M. Licurgo CAPPELLETTI a montré quelle avait été en Toscane l'influence du gouvernement lombardo-vénitien, coryphée de la réaction en Italie[5]. Cette influence est même antérieure à l'année 1824, à laquelle il fait remonter son étude, et qui marque l'avènement du grand-duc que découronneront les évé-

1. *W.-E. Gladstone nelle sue relazioni con l'Italia* (*Biblioteca di cultura moderna*). Bari, Laterza, 1914, in-8°, XIX-373 p.

2. *L'Inghilterra nel risorgimento italiano*. Milano, Casa ed. Risorgimento, [1917], in-18, VIII-72 p.

3. Voir le résumé populaire intitulé *Le infamie della dominazione austriaca in Italia*. Roma, de Vecchis e Sabatini, 1917, in-16, 48 p.

4. *Sette lustri di storia. Austria e Toscana, 1824-1859* (*Piccola biblioteca di scienze moderne*). Torino, Bocca, 1918, in-18, IX-456 p.

5. *I processi politici di Milano e Mantova, 1851-1853, restituiti dall' Austria*. Milano, Cogliati, 1919, in-16, 111 p.

nements de 1859. Il faut se rappeler, en particulier, que la Toscane a été occupée par l'Autriche de 1850 à 1855, et c'est dans cette période, le 6 mai 1852, qu'a été aboli le statut constitutionnel de 1848, qu'en 1853 ont été achevés les procès politiques contre les hommes politiques de la révolution, Guerrazzi et Montanelli. Le mouvement de 1859 balaya le faible monarque qui avait fait du grand-duché un état vassal de l'Autriche : la démonstration est rigoureusement faite par M. Cappelletti. Dans les États pontificaux, la réaction, brutale, s'affirme sous l'égide de la France, déjà bonapartiste, dès 1849. M. Auguste Bonopera en signale un épisode particulièrement odieux, le procès de Girolamo Simoncelli, arrêté et exécuté, le 2 octobre 1852, sous prétexte de s'être associé aux brigands de Sinigaglia, en réalité parce qu'il avait joué un rôle dans le mouvement libéral et antipapalin[1]. Les Légations, entre 1852 et 1856, n'ont cessé d'être agitées par des mouvements souterrains, dont M. A. Dall' Olio a parfaitement expliqué les origines et le sens[2]. Ces mouvements causent une perpétuelle terreur aux gouvernements réactionnaires qui se renseignent les uns les autres, et c'est ainsi que M. Dall' Olio a pu publier les rapports d'un agent du duc de Modène au commissaire extraordinaire du Saint-Siège à Bologne, rapports où sont dénoncés les agents de la révolution menaçante, Mazzini et Louis-Napoléon Bonaparte en tête : documents de police, certes, mais dont précisément la nullité et les considérants révèlent toute une psychologie. Il était bien facile à Cavour d'utiliser, pour réaliser son programme unitaire, toutes les rancœurs et les espoirs de ceux que brimaient les gouvernements de réaction. M. Pietro Orsi n'a pas su exposer cette politique cavourienne, si prudente, si réaliste, et finalement si heureuse[3]; nulle part son livre ne donne l'impression d'une étude approfondie des idées ou de la politique du grand ministre. Nous préférons de beaucoup la substantielle étude de M. Mario degli Alberti sur le sens de la participation du Piémont à la guerre de Crimée, d'après les papiers La Marmora, que nous n'avions pas eus encore sous les yeux[4], et nous attendons avec impatience de pouvoir parler d'une publication,

1. *Sinigaglia nel 1848-1849 ed il processo di Girolamo Simoncelli.* Iesi, Tip. iesina, 1912, in-16, VII-145 et 236 p. (le second volume contient un choix utile de documents).

2. *Cospirazioni e cospiratori. M DCCC LII-LVI.* Bologna, Zanichelli, [1914], in-18, XIX-193 p.

3. *Cavour e la formazione del regno d'Italia.* Torino, Società tipografica editrice nazionale, [1913], in-18, 383 p.

4. Dans la *Biblioteca di storia italiana recente (1800-1870)*, publiée par la *Regia deputazione sovra gli studî di storia patria per le antiche provincie e la Lombardia*, t. IV. Torino, Bocca, 1918, in-4°.

qui paraît importante, de M. L. Cesare Bolléa[1], sur l'alliance franco-sarde. Déjà, cet auteur avait étudié les conditions dans lesquelles fut prononcé le fameux mot de Victor-Emmanuel sur le « cri de douleur », à la chambre sarde, le 10 janvier 1859[2]. Sur la guerre même de 1859, il y a peu de chose à signaler, en dehors des quelques pages de M. V. Carlier sur le rôle du général Trochu à Magenta et à Solferino[3]; du comte de Maugny, qui a participé à la bataille de San-Martino[4]; du Dr E. Ladoire, qui a accompagné en Italie le 43e régiment d'infanterie[5]; d'un rapport suggestif de Bourée sur l'attitude de la Confédération germanique touchant les affaires italiennes[6]; de vers de Foscarini sur la Venise d'après la paix de Villafranca[7]; d'une courte étude de M. Giovanni Gibellini-Tornielli sur Novare en 1859[8]; d'un jugement sévère de M. Léon de Montesquiou sur la politique italienne de Napoléon III[9].

Cette politique a tout de même abouti à la réunion de Nice et de la Savoie à la France. M. l'abbé J. Trésal a consacré à l'histoire de la réunion de cette dernière province un livre qui est intéressant, mais dont la documentation, nécessairement réduite à des sources imprimées et à quelques archives privées, reste insuffisante et dont les tendances sont nettement hostiles à la politique libérale du royaume piémontais[10]. Sur l'opposition suisse contre la réunion de la Savoie par la France, sur la question des zones, il a écrit des pages utiles, qui pourront, pour le moins, servir de point de départ pour des études ultérieures.

La politique cavourienne a su utiliser les journaux de la péninsule, et le journalisme italien peut être ainsi considéré comme un des facteurs essentiels de l'unité italienne. M. Giuseppe Rondoni a montré le rôle des journaux humoristiques toscans, *Buon*

1. *Silloge di lettere del risorgimento di particolare attinenza all' alleanza franco-italiana.* Torino, Bocca, 1919, in-8°, viij-541 p., avec le compte-rendu de M. Pietro Silva dans le *Corriere della sera*, 7 août 1919.

2. *Ancora il « grido di dolore » del 1859.* Casale, Tip. cooperativa, 1912.

3. *Le général Trochu.* Paris, 1914, in-8°, p. 242 et suiv.

4. *Cinquante ans de souvenirs (1859-1909).* Paris, Plon, 1914, in-18, viii-318 p. Officier sarde, M. de Maugny a opté pour la France en 1860.

5. *Souvenirs d'un médecin major*, dans la *Révolution de 1848*, décembre 1918-février 1919.

6. Publié dans la *Revue de Paris*, 1er août 1915.

7. Publiés, par M. G. Pilot, dans le *Nuovo archivio veneto*, 1912, t. XXIV.

8. *Gli Austriaci a Novara nel 1859.* Novara, Tip. novarese, 1913, in-8°, 50 p.

9. *1870. Les causes politiques du désastre.* Paris, Nouvelle librairie nationale, 1914, in-18, chap. xv et xvi.

10. *L'Annexion de la Savoie à la France (1848-1860).* Paris, Plon, 1913, in-8°, xxxviii-350 p.

Gusto, *Passatempo*, *Lanterna di Diogene*, *Momo*, etc., qui ont activement, et souvent habilement, servi la cause de 1859 à 1861[1].

Dans le centre de l'Italie, la réaction romaine se maintint égale à elle-même : le comte de Rayneval, qui représentait la France à Rome, crut pouvoir affirmer à Napoléon III la bonté du gouvernement pontifical ; deux longs rapports du marquis Pepoli, publiés par M. le commandant H. Weil[2], jettent quelque lumière sur le fonctionnement réel du régime papalin.

Dans le sud, enfin, le scandale napolitain s'affirme. M. S. Nicastro a, dans un excellent petit livre, qui est un modèle de synthèse, exposé les causes économiques, sociales et morales de la révolution de 1860 en Sicile[3] : le mouvement de 1848 avait donné à la bourgeoisie sicilienne conscience de sa force naissante ; le vide des années suivantes l'habitua à sympathiser avec les idées novatrices, dont elle se défiait, et à constituer des associations, qui élaborèrent un programme positif au moment où la crise économique de 1860 faisait davantage apprécier l'incapacité du gouvernement de Naples. C'est dans ce milieu qu'allait apparaître Garibaldi. Le livre de M. F. Guardione, intitulé *les Mille*[4], raconte non seulement l'expédition de Garibaldi, mais retrace les principaux événements de l'histoire napolitaine de 1849 à 1860, de sorte que l'histoire de la campagne des Mille ne commence qu'au chapitre vii ; d'autre part, M. Guardione a le tort d'employer, à l'égard de l'expédition garibaldienne, tout le fatras d'épithètes par trop sonores qui sont de mise, en Italie, lorsqu'il est question du « Héros[5] ». Quelques détails sur la chute des Bourbons de Naples ont été fournis par M. Édouard Lockroy, qui participa à l'expédition des Mille[6], par le capitaine Giulio Del Bono, qui a étudié l'expédition Zambianchi de mai 1860[7], par M. Decio Albini[8].

1. *I giornali umoristici fiorentini del triennio glorioso (1859-1861)*. Firenze, Sansoni, 1914, in-8°, iv-179 p.

2. *La question romaine (1856-1860)*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, octobre 1913.

3. *Dal Quarantotto al Sessanta. Contributo alla storia economica, sociale e politica della Sicilia nel secolo XIX* (*Biblioteca storica del Risorgimento italiano*, VII, 6). Milano, Società editrice Dante Alighieri, 1913, in-18, xiv-453 p.

4. *I Mille* (*Narrazione documentata*). Palermo, Reber, 1913, in-16, 422 p.

5. On peut signaler ici la cinquième édition de la *Storia dei Mille* de Giuseppe-Cesare Abba (Firenze, Bemporad, 1918, in-8°, 212 p.).

6. *Au hasard de la vie. Notes et souvenirs*. Paris, Fasquelle, 1913, in-18, p. 23 et suiv. Cf. mon article déjà cité p. 263, n. 5.

7. *La spedizione Zambianchi* (Comando del corpo di stato maggiore, Ufficio storico). Città di Castello, Unione arti grafiche, 1913, in-8°, 67 p.

8. *La Lucania e Garibaldi nella rivoluzione del 1860*. Roma, Tip. delle Mantellate, 1912, in-8°, 56 p.

Après 1860, et jusqu'à 1870, de difficiles années s'ouvrent pour le royaume nouveau. Les hommes politiques qui le gouvernent ont-ils été à la hauteur de leur tâche? C'est ce qu'a nié très énergiquement F. Petruccelli della Gattina dans un pamphlet amer, heureusement publié à nouveau par M. G. Fortunato[1] : il s'agit de lettres écrites pour la *Presse*, en français, et où l'auteur, républicain intransigeant de la Basilicate, attaque violemment les politiciens du Mezzogiorno, Spaventa, Depretis, « malfaiteur politique né », Mariano d'Ayala, Scialoja, Imbriani, Massari. Il sait pourtant admirer Ricasoli et, surtout, le « diplomate géant » Cavour. Les successeurs de celui-ci n'ont, à coup sûr, pas eu la même habileté : sur les négociations austro-italiennes de 1865, M. Alessandro Luzio a publié un intéressant petit ouvrage[2], qui éclaire de très vive façon la politique hésitante de La Marmora : la mauvaise volonté de l'empereur François-Joseph devait précipiter la crise et amener les graves événements de 1866. M. Pietro Silva a exposé les lignes générales de ces événements et leurs causes italiennes dans un excellent ouvrage qui est un acte de courage[3], car il analyse sans pitié les erreurs des hommes politiques, des hommes de guerre et des marins qui ont, en 1866, conduit leur pays aux désastres de Custozza et de Lissa. C'est à Lissa qu'est consacrée la plus grande partie du livre de M. Giuseppe Gonni[4], qui y étudie également l'expédition sarde contre Tripoli en 1825, le rôle de Cavour en matière maritime, la psychologie de la marine napolitaine en 1860 : M. Gonni analyse avec précision la mentalité de l'amiral Persano, faite de vanité et de lâcheté, et, ce qui est d'une méthode excellente, expose la valeur du facteur matériel — charbon et matières grasses — parmi les causes du désastre. Venise libérée, tel fut cependant le résultat de la campagne militaire et diplomatique de 1866. Le comité régional vénitien a eu l'idée, au cours de la guerre, de publier

1. *I moribondi del palazzo Carignano*. Bari, Laterza, 1913, in-8°, XXXII-133 p.

2. *Francesco Giuseppe e l'Italia* (*Pagine dell' ora*). Milano, Treves, 1917, in-18. Joindre mon article de la *Revue politique et parlementaire*, 10 janvier 1919.

3. *Il Sessantasei. Studi storici*. Milano, Treves, 1917, in-16, 320 p. — Sur Custozza, cf. Enrico Cosenz, *Custozza e altri scritti inediti*, publié par F. Guardione (Palermo, Reber, 1913, in-8°, 198 p.), que nous n'avons pas reçu.

4. *Fatti e documenti della marina italiana* (*Quaderni di storia navale*, I). Firenze, Quattrini, 1917, in-18, 223 p. Cf. une étude du major général Aston, *Combined operations*, dans *The Journal of the Royal United Service Institution*, février 1920, p. 25-26. Sur la question adriatique en 1866, cf. M. Gallio Cassi, *les Napoléons et l'Adriatique*, dans la *Revue des Études napoléoniennes*, janvier-février 1916.

un recueil d'études sur l'événement[1] : l'administration autrichienne, en particulier, y est étudiée dans cinq mémoires de M. F.-N. Mocenigo, et M. Combi a suivi minutieusement les événements du 15 octobre 1866 à l'arrivée de Victor-Emmanuel.

La chute de Rome, qui devait s'opérer quatre ans plus tard, fut, si l'on peut dire, retardée par le combat de Mentana, sur lequel nous avons à signaler deux monographies, l'une, de M. G. Coccia, strictement limitée à l'étude de la campagne garibaldienne[2], l'autre, de M. Marino Mari, qui montre, d'après les papiers du ministre de la Justice dans le cabinet Menabrea, Adriano Mori, l'attitude de ce cabinet à l'égard de Garibaldi[3].

Période contemporaine. — La « Bibliothèque d'histoire et de politique », que dirige si heureusement M. E. Denis, s'est enrichie d'un excellent livre de M. Albert Pingaud sur l'*Italie depuis 1870*[4]. M. Pingaud, par sa situation officielle, par sa préparation scientifique et, ne craignons pas de l'ajouter, grâce à ses sympathies raisonnées pour le pays voisin, était tout à fait qualifié pour composer cet ouvrage ; dégagé de la phraséologie trop en usage chez les historiens italiens et des préjugés de nos historiens, qui se refusent à étudier sérieusement l'Italie moderne, pour ne considérer et n'aimer qu'une sorte d'Italie factice de l'antiquité et du moyen âge, le volume rendra d'éminents services. M. Pingaud, malheureusement, n'envisage, dans ce livre, que la politique extérieure de l'Italie, faite d'idéalisme et de réalisme ; du moins, il montre très exactement, et sans considérations inutiles, comment la conclusion de la Triplice a été la résultante des conditions générales de la diplomatie européenne de 1870 à 1882 ; à l'apogée de la Triplice, entre 1871 et 1898, ont succédé un déclin rapide, puis une brisure que, pour tant de raisons, nous souhaitons définitive.

L'attentat et l'exécution d'Oberdan ne sont pas les moindres des incidents qui en traversèrent l'histoire. M. Vittorio Cuttin a rappelé, dans une brochure nourrie[5], la vie et la mort du jeune patriote,

1. *L'ultima dominazione austriaca e la liberazione del Veneto nel 1866.* Chioggia, Vianelli, 1916, in-8°, 430 p.

2. *Garibaldi e suoi volontari a Villaflori, Monterotondo, Mentana, con l'elenco dei caduti.* Roma, Colombo, 1912, in-8°, 52 p.

3. *L'arresto di Garibaldi e il ministero Menabrea.* Firenze, Baldoni, 1913, in-8°, viii-187 p.

4. Paris, Delagrave, 1916, in-18, xxix-344 p. Nous n'avons pas reçu *The Book of Italy* (London, Unwin, 1917), paru grâce aux soins de M. le professeur Piccoli, professeur à l'Université de Cambridge, avec une préface de M. Boselli, à l'occasion de l'*Italian Day*.

5. *Guglielmo Oberdan.* Biblioteca illustrata Bemporad per la gioventù, per i soldati, per il popolo. Firenze, Bemporad, [1919], in-18, 40 p.

qui fut exécuté le 20 décembre 1882, comme coupable d'avoir préparé un attentat, fixé au 17 septembre, contre l'empereur d'Autriche. Dans un excellent travail, M. Gaetano Salvémini a montré dans quelle mesure le tempérament brouillon de Crispi a servi la politique de Bismarck[1]. Sans doute, le patriotisme de Crispi n'a pu supporter de voir son pays, en 1877, placé entre la France cléricale et l'Autriche expansionniste, puis dépassé, en 1881, dans la course aux colonies par la France; mais, d'après les documents crispiniens eux-mêmes[2], M. Salvémini n'a pas de peine à démontrer que Crispi, emporté par sa passion, n'est pas parvenu à défendre comme il fallait la situation de son pays, « roulé », comme il l'a été, par le grand ministre allemand. Le plus clair de l'action gouvernementale de Crispi, c'est, d'une part, la mésintelligence franco-italienne et, de l'autre, le désastre d'Adoua, qui entraîna la chute du créateur de l'impérialisme italien. La guerre d'Abyssinie a précisément fait l'objet d'une nouvelle publication de M. Tommaso Palamenghi-Crispi[3]. On y aperçoit très clairement, ce qui ressort également des analyses de M. Salvémini, la préoccupation très nette du gouvernement italien de s'appuyer sur l'Angleterre pour réaliser sa politique méditerranéenne et africaine. Pour Crispi, en matière strictement abyssine, il fut bien obligé d'accepter une partie de la situation créée par son prédécesseur Depretis, et sa plus grande faute, c'est de n'avoir pas surveillé de près la préparation technique des opérations militaires par le ministre de la Guerre, le général Bertolà-Viale, leur exécution par les généraux Baldissera, Orero et Baratieri. La marche sur Adoua s'est faite sans l'aveu du ministre italien, qui s'intéressait presque exclusivement aux intrigues russes et françaises à la cour de Ménélik. Peut-être trouvera-t-on des arguments contre la thèse crispinienne dans les journaux de Baratieri, dont un journaliste, il y a quelques années, a tiré d'intéressants passages sur la campagne africaine de 1876-1877[4].

1. *La politica estera di Francesco Crispi* (*Quaderni della Voce*, 15). Roma, libr. della *Voce*, 1919, in-18, 93 p. Joindre : G.-A. Cesareo, *L'anima di Francesco Crispi*, dans la *Rivista d'Italia*, septembre et octobre 1919.

2. On sait que ces documents font, depuis quelques années, l'objet des publications de M. T. Palamenghi-Crispi. A citer, en dernier lieu : *Politica estera*. Milano, 1911, in-8°. Joindre, pour l'histoire de la Triplice, le livre de M. Pribram, professeur à l'Université de Vienne, sur les *Traités secrets austro-italiens de 1879-1914*, livre que nous ne connaissons que par les analyses de journaux italiens (cf. *Corriere della sera*, 27 octobre 1919).

3. *La prima guerra d'Africa*. Milano, Treves, in-8°.

4. Gualtiero Castellini, *Diarii inediti di Baratieri*, dans la *Tribuna*, 12 mai 1914. Joindre : Eugenio Dolciotti, *Da Napoli a Adua, bozzetti e ricordi della campagna d'Africa, 1895-1896*. Tivoli, Chicca, 1913, in-8°, 144 p., que nous n'avons pas vu.

Avec la petite brochure de M. N. Colajanni, sur les partis politiques italiens, nous entrons presque dans la polémique courante — si vite dépassée par les événements[1]. En homme habitué à faire lui-même de la politique, M. Colajanni analyse sans bienveillance les programmes des partis constitutionnels, dépourvus d'idéalisme et de volonté réformatrice, et les partis anticonstitutionnels, le républicain, qui n'existe plus guère que dans les Romagnes, et le socialiste, contre lequel est dressé un brutal réquisitoire. La *Voce* n'a pas eu tort de donner une nouvelle édition de l'enquête faite, en 1904, par M. Gaetano Salvémini sur les procédés électoraux dans le Mezzogiorno au temps du giolittisme triomphant[2]. Les violences et les « tripatouillages » de Gioa del Colle caractérisent la vie politique à cette époque de l'histoire. M. Salvémini fut plus tard victime des mêmes procédés lors de sa campagne électorale à Molfetta, en 1913, qui est racontée par M. U. Ojetti et par les délégués des professeurs secondaires; ces rapports sont publiés en appendice. C'est de la plume d'un brillant journaliste qu'est sorti le livre que M. E. Lémonon a traduit pour le public français sur les relations italo-allemandes d'avant la grande guerre[3]. M. Giovanni Preziosi a montré comment la « Banca commerciale », elle-même dans la dépendance du capitalisme allemand, a absorbé ou soutenu la plupart des grandes entreprises industrielles de l'Italie. Une des besognes du ministère Salandra a été précisément d'éliminer cette action allemande, qui devait forcément empêcher le gouvernement italien de déclarer la guerre à l'Allemagne comme il l'avait déclarée à l'Autriche. M. Jules Chopin, qui est plein de tendresse pour les Yougoslaves, n'en témoigne aucune pour l'Italie, et l'on sent, dans son petit livre sur la politique italienne avant, pendant et après la guerre, une sorte de colère continue qui n'a rien de critique[4]. Il est d'ailleurs exact que l'activité politique de l'Italie n'a cessé d'être déterminée par une idée centrale, la suprématie nécessaire sur l'Adriatique en tant qu'elle est l'héritière et de Rome et de Venise, et la prépondérance dans la Méditerranée. Cette politique heurte certains sentiments, certains intérêts, et M. Chopin s'efforce de déterminer quelles seront, en fonction de ces facteurs, les alliances possibles de l'avenir.

1. *I partiti politici in Italia.* Roma, Libreria politica moderna, 1914, in-18, 133 p.

2. *Il ministro della mala vita.* Roma, libr. della *Voce*, 1919, in-18, 136 p.

3. *L'Allemagne à la conquête de l'Italie.* Paris, Delagrave, 1914, in-16, xxxix-228 p.

4. *L'unité de la politique italienne.* Paris, éditions Bossard, 1919, in-16, 138 p.

La grande guerre. — Nous avons fait allusion, au début de ce bulletin, à l'*Ufficio storico della mobilitazione*[1], chargé de préparer la documentation qui servira à écrire l'histoire de la grande guerre. Quelques règles de méthodologie ont été formulées par des officiers pour des officiers[2] : puissent-ils ne pas oublier qu'en matière d'histoire il y a des spécialistes! A ces spécialistes, le comité pour l'histoire du Risorgimento a, par la bouche de son président, M. Paolo Boselli, indiqué, dès 1916, les grandes lignes de la tâche à remplir par eux[3].

Il est fatal que, pendant longtemps, l'histoire de cette guerre soit apologétique, unilatérale, dépourvue de valeur critique, même quand elle est abordée par ceux que leurs occupations habituelles sembleraient rendre plus aptes à se soumettre aux lois de la méthode scientifique. Ainsi, *La nostra guerra*, rédigée par l'Association nationale des professeurs universitaires[4], est essentiellement une œuvre de propagande, qui vaut surtout pour l'instant où elle a été publiée : on y trouve d'ailleurs des pages bien venues de MM. del Vecchio, sur les origines morales de la guerre; P. Fedozzi, sur les devoirs de l'Italie; C. Errera, Leicht, L. Bianchi, sur la question adriatique; A. Solmi, sur la guerre italo-turque. Il en est de même des conférences, groupées sous le titre de *Pagine geografiche della nostra guerra*[5], de MM. Baratta, Taramelli, Martelli, Dainelli, Vinassy de Regny, où la démonstration géographique écarte délibérément toute objection d'ordre ethnique et historique. C'est sous les auspices de l'Union générale des membres de l'enseignement que M. Enrico Melchiorri a édité son livre sur l'italianité des provinces non rachetées[6] : livre de circonstance, sans doute, mais où il y a un exposé de faits qui ne laisse pas d'être intéressant et où l'auteur a inséré des textes démonstratifs[7]. Dans une petite brochure pleine de renseignements, M. Tan-

1. Voir p. 250. Signalons la bibliographie raisonnée rédigée par M. R. Palmarocchi, *Il problema dell' Austria negli scrittori italiani durante la neutralità*, dans *Archivio storico italiano*, 1918, t. L, p. 135-156.

2. Giovan-Battista Curti, *l'Ordinamento del servizio archivistico corrente in un comando al fronte*. Siena, Lazzeri, 1917, in-8°, 11 p.; *Ufficio storico, pubblicazioni e documenti* (Comando del corpo di stato maggiore). Roma, 1918, in-16, 11 p.

3. Dans la *Nuova Antologia*, 16 août 1916.

4. Firenze, Stamperia domenicana, 1915, in-18, 200 p.

5. Rome, Società geografica italiana, 1917, in-8°, 181 p.

6. *La lotta per l'italianità delle terre irredenti (1797-1915)*. Firenze, Bemporad, [1918], in-16, VIII-221 p.

7. Nous n'avons pas vu : S. Benco, *Gli ultimi anni della dominazione austriaca a Trieste*. Milano, Casa ed. Risorgimento, 1919; — Livio Marchetti, *Il*

credo Galimberti a énuméré les noms de ceux qui, nés dans les mêmes provinces, ont donné leur vie, pendant la guerre, pour la plus grande Italie, toute la belle jeunesse de Trieste, Rovereto, Spalato[1]; cette énumération s'arrête au début de mai 1917 : combien d'autres, depuis, ont disparu! Deux bons petits livres, où la tendance propagandiste n'altère pas le contenu, sont dus à MM. Alessandro Lattes[2] et Pietro Silva[3]. Dans le premier, M. Lattes rappelle les institutions et l'histoire primitive de Trieste, qui est passée sous le joug des ducs autrichiens sans aucune spontanéité, et avec l'espoir de l'abandonner quelque jour. Dans l'autre, M. Silva montre comment les problèmes tchéco-slovaques et yougoslaves n'ont cessé de se présenter comme des menaces aux empereurs d'Autriche, dont l'incapacité à les résoudre les a conduits à la grande crise de 1914 : c'est un clair résumé d'histoire moderne, dont la conclusion est celle d'un Italien soucieux, certes, de la grandeur de son pays, mais aussi de la justice internationale.

Trop de concitoyens de M. Silva n'ont pas eu la même sagesse, et, s'il fallait citer, ici, ceux qui, à propos de la question adriatique, ont adopté les vues extrêmes des impérialistes crispiniens et des nationalistes prussophiles, nous tomberions dans l'inutile polémique dont trop de journaux se sont alimentés, dans ces derniers temps, pour le plus grand dommage des relations franco-italiennes[4]. Mais

Trentino nel risorgimento. Milano, Soc. ed. Dante Alighieri, 1913, 2 vol. in-16; — Cipriano Giacchetti, *la Vigilia di Trento. l'ultimo periodo della dominazione austriaca nel Trentino*. Milano, Treves, 1917; — C. Battisti, *Il Trentino, cenni geografici*, nouv. éd. Novara, de Agostinis, 1919, in-8°.

1. *I martiri irredenti della nostra guerra* (*Pagine dell' ora*). Milano, Treves, 1917, in-18, 56 p.

2. *Trieste nella storia politica e giuridica d'Italia*. Sestri Ponente, Bruzzone, 1918, in-18, 47 p.

3. *I problemi fatali agli Absburgo* (*Pagine dell' ora*). Milano, Treves, 1919, in-18, 75 p.

4. Nous signalerons seulement, au point de vue général : Adriaticus, *Da Trieste a Valona*. Milano, Alfieri-Lacroix, 1919, in-16; *les Revendications italiennes au Congrès de la paix*. Roma, Comitato di difesa interna, 1919, in-8°; S. Ghelli, *La maschera dell' Austria nell' Adriatico orientale*. Prato, 1919, in-16; — sur la Slovénie : C. Errera, *Italiani e Slavi nella Venezia Giulia*. Novara, 1919, in-8°; F. Musoni, *Gli Sloveni*. Novara, 1919, in-8°; C.-O. Urban, *Sloveni ed il movimento jugoslavo*. Roma, 1919, in-8°; — sur Spalato : Ireneo Sanesi, *Spalato e la questione dalmatica*. Novara, 1918, in-8°; — sur Fiume : Edoardo Susmel, *le Droit italique de Fiume*. Bologna, Zanichelli, 1919, in-16; Guido Depoli, *Fiume e la Liburnia*. Bari, Laterza, 1919, in-8°; l'exposé de la Società internazionale per la pace, dans la *Paix par le droit*, décembre 1919, et la *Rassegna di storia* de M. Pietro Silva, dans *Rivista d'Italia*, octobre 1919; — au point de vue linguistique, une note de M. G. Bartoli, dans la *Rivista d'Italia*, octobre 1919. — En France, les revendica-

ces publications éphémères, dont on parle trop, ne sont rien à côté de l'ouvrage remarquable de MM. C. Maranelli et G. Salvémini[1]. Dirigé contre les slavophobes de l'*Idea nazionale*, cet ouvrage insiste sur la possibilité de créer un royaume serbo-croate-slovène, détermine les modalités de la réunion à l'Italie de la Vénitie Julienne, exclut des aspirations italiennes la Liburnie et Fiume, qui doit être une république indépendante, proteste contre l'incorporation à l'Italie de la Dalmatie[2]; au surplus, MM. Maranelli et Salvémini estiment que le pacte de Londres, admissible dans sa généralité, devrait être revisé. M. Angelo Vivante, Triestin qui est mort pendant la guerre, avait, dès 1912, appliqué à sa ville natale une partie de l'argumentation de MM. Maranelli et Salvémini. La traduction française de son livre affirme très nettement le droit des Slaves Juliens de s'organiser comme ils le veulent[3]. Il allait de soi que le petit livre de M. Auguste Gauvain, sur la *Question yougoslave*[4], devait apporter à la thèse slave le concours d'une argumentation qui a plus d'une fois choqué en Italie; son court exposé a heureusement surtout la valeur d'un exposé historique du *Risorgimento* yougoslave, et il le complète par plusieurs textes utiles, en particulier le pacte de Corfou du 20 juillet 1917. Il était fatal que le comte de Voïnovitch exagérât encore le point de vue de M. Gauvain. Son livre est un réquisitoire contre l'administration vénitienne des territoires yougoslaves; les Autrichiens, après 1815, n'ont cessé, d'autre part, de s'appuyer sur les autonomistes dalmates, qui étaient des italianisants, et qui, en 1874, se sont groupés en parti italien. La conclusion est nette : rien de la Dalmatie ne doit aller à l'Italie[5]. Inversement, l'un des plus brillants collaborateurs du *Giornale*

tions italiennes ont été généralement accueillies avec peu de sympathie. Voir E. Denis, *l'Italie et l'Autriche*, dans le *Monde slave*, février-mars 1918; J. Chopin, *les Yougoslaves et l'Entente*, dans le *Mercure de France*, 1er octobre 1918.

1. *La questione adriatica*. (*La Giovine Europa*.) Firenze, Libreria della *Voce*, 1918, in-18, xv-294 p. (nous n'avons pas vu la nouvelle édition, 1919, in-18, xxiij-374 p.). Joindre : G. Salvémini, article dans *Quarterly Review*, janvier 1918.

2. Dans le même sens, voir Mondaini, dans l'*Azione socialista*, 12 août 1916.

3. Trad. par « Tergestinus ». Genève, Impr. commerciale, 1917, in-8°, xv-266 p.

4. Paris, éditions Bossard, 1918, in-18, 107 p. Cf. également l'exposé, plus large et plus objectif, de M. Jules Duhem, *la Question yougoslave* (*Bibliothèque d'histoire contemporaine*). Paris, Félix Alcan, 1918, in-18, 276 p.

5. *La Dalmatie, l'Italie et l'unité yougoslave (1797-1917)*. Genève, Georg et Cie, 1917, in-8°, cix-381 p.

d'Italia, M. Franco Caburi[1], conclut à l'inexistence du problème yougoslave dans l'Adriatique[2], ce problème étant une invention purement factice des politiciens yougoslaves. Assurer l'hégémonie italienne sur l'Adriatique, c'est, pour M. Caburi, une nécessité économique et stratégique; au reste, la Dalmatie est italienne par sa géographie et son histoire. Les exagérations des deux partis devaient avoir pour conséquence l'équipée de Gabriele d'Annunzio à Fiume. Dès 1915, M. Stéphane Piot, dans une brochure savoureuse, démontrait comment le poète de la *Nave* était devenu le « poète national[3] ». M. Valentino Piccolo, à son tour, a exposé, dans une intéressante conférence reproduite en volume[4], la conception que d'Annunzio s'est faite de l'héroïsme, la place que Garibaldi tient dans ses œuvres, le sens éminemment patriotique des *Canzoni della Gesta d'Oltramare* et de la *Beffa di Buccari*.

Le fameux pacte de Londres du 30 novembre 1915 est le texte auquel on devra toujours se rapporter pour apprécier l'effort de l'Italie dans la guerre mondiale. M. Attilio Tamaro a fait un exposé et une critique de ses clauses, ne se consolant point que ce fût, comme n'importe quel pacte entre des hommes, un compromis entre des tendances divergentes[5]; son petit livre se rattache ainsi au groupe des ouvrages de polémique nationaliste auxquels nous venons de consacrer un paragraphe. M. G.-A. Borgese a, au contraire, été nettement au fond du problème en montrant que la raison péremptoire pour l'Italie d'entrer dans la guerre, c'était de se dégager de l'emprise allemande[6]. Puisse-t-elle se maintenir dans cet état de rébellion morale que seul l'appui de l'Entente lui permettra d'affirmer[7].

1. Voir, de cet auteur, *l'Austria e l'Italia. Note ed appunti di un giornalista italiano a Vienna.* Milano, Treves, in-16.

2. *Italiani e jugoslavi nell' Adriatico* (*Quaderni della guerra*). Milano, Treves, 1917, in-18, 139 p.

3. *Gabriel d'Annunzio et la politique nationale en Italie.* Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 30 p.

4. *Glorie e martirii nella poesia di Gabriele d'Annunzio* (*Pagine dell' ora*). Milano, Treves, 1919, in-18, 57 p.

5. *Il trattato di Londra e le revendicazioni italiane* (*Pagine dell' ora*). Milano, Treves, 1918, in-18, 67 p. Voir un résumé de cet opuscule par le même (Roma, tip. Unione ed., 1918, 23 p.).

6. *L'Italie contre l'Allemagne*, trad. de Mlle T. Laignel. Paris, Payot, 1917, in-18, 248 p.

7. Sur l'évolution de la politique italienne, une infinité de choses ont été publiées. Nous ne signalerons que : Gabriel Maugain, *L'opinion italienne et l'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle.* Paris, Champion, 1916, in-8°, 105 p.; — le P. Dudon, *Les courbes de la politique italienne.* Paris, Lethielleux, 1917, in-16, 88 p.; — Jean Ajalbert, *l'Heure de l'Italie.* Paris, éditions

Quant à la guerre elle-même, aucun travail officiel ne semble, à l'heure actuelle, avoir été élaboré : une infinité d'ouvrages, en revanche, a paru, travaux d'ensemble ou de détail, dont nous ne voulons rien dire[1]. Du moins, dès maintenant, un procès est instruit, c'est celui de la bataille de Caporetto. Dans une brochure qui est une synthèse puissante, M. Giuseppe Prezzolini a analysé les causes du désastre[2]; il n'a pas, sans doute, donné de ces causes un exposé détaillé, mais, précisément, par leur raccourci même, elles s'imposent : manque de préparation de l'armée en 1915, inexistence d'un système stratégique, mauvaise discipline de la troupe, d'ailleurs mal instruite du but de la guerre, épuisée par une alimentation insuffisante, énervement du moral national par la propagande socialiste, cléricale, neutraliste, mensonges de la presse « italocentrisme », impuissance de l'opinion à situer « la nostra guerra » dans l'ensemble des événements : à très juste titre, M. Prezzolini rejoint les conclusions de certains socialistes proclamant que Caporetto est la faillite des classes dirigeantes. Le général Cadorna, choisi, après Caporetto, comme bouc émissaire, occupe, dit-on, ses loisirs à écrire ses mémoires pour réfuter l'acte d'accusation dressé contre lui par la commission officielle. En attendant, contentons-nous de lire le petit livre de M. Ezio-M. Gray, qui est un chaud plaidoyer en faveur du chef malheureux[3]. On doit à Cadorna onze victoires contre la plus ancienne puissance militaire de l'Europe, sans compter l'écrasement du bolchevisme italien; Caporetto n'est qu'un phénomène de grève militaire, qu'explique la décomposition morale des troupes, prévue par Cadorna dans ses dépêches au gouvernement des 6, 8, 13 juin et 18 août 1916. La seule erreur du chef de l'armée fut d'avoir organisé l'armée en superficie et non en profondeur. Quelques durs jugements de M. Gray sur divers généraux italiens compenseront ce que certaines de ses pages contiennent de désagréable ou d'injuste sur la France[4]. En tout cas, de son livre, il ressort bien

Bossard, 1917, in-16, 191 p.; — ***, *la Coopération franco-italienne*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 mars 1920; — E.-J. Dillon, *From the triple to the quadruple alliance*. London, Hodder, 1916, in-18, 254 p.

1. Signalons, en raison de leur titre général : professeur C. M., *La guerra d'Italia per terra e per mare*. Milano, Alfieri-Lacroix, 1919, in-16, VIII-159 p.; — Enrico Barone, *La storia militare della nostra guerra fino a Caporetto*. Bari, Laterza, 1919, in-8°, 223 p.

2. *Caporetto*. Roma, Libreria della *Voce*, 1919, in-16, 59 p.

3. *Il processo di Cadorna*. Firenze, Bemporad, [1920], in-16, 168 p.

4. Voir dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1920, un article anonyme, mais fait de première main, sur la *Mission du maréchal Foch en Italie, octobre-novembre 1917*.

que l'heure n'est pas encore venue d'écrire l'histoire : il vaut comme témoignage à demi personnel, non comme construction objective.

Des témoignages sur la guerre, on en trouvera une quantité, ingénieusement groupés par M. Giuseppe Prezzolini dans son *Anthologie patriotique*[1]. C'est une idée extrêmement originale qu'a eue le distingué directeur de la *Voce* de publier, sur la guerre, un livre où l'on trouve des textes de toute origine, provenant des plus grands aux plus humbles, choisis pour leur valeur intrinsèque ou narrative, à l'effet de mettre en lumière le peuple combattant des tranchées et pour que le peuple, dans son ensemble, arrive à prendre conscience de lui-même. Dans son petit livre sur Caporetto, M. Prezzolini avait insisté sur cette idée que l'Italie moderne n'a pas conscience d'elle-même. Elle a le devoir, elle a le moyen, par ce livre, de sortir de cette ignorance : circulaires du commandement, bulletins et communiqués, lettres, proses et vers des littérateurs qui ont participé à la guerre — Borsi, d'Annunzio, Mussolini — testaments de guerre, où, parfois, s'affirment des mentalités spartiates — « non piangere, mamma, sia romana » — chansons et lettres de soldats, inscriptions mortuaires, documents diplomatiques, extraits des grands discours politiques et des ouvrages scientifiques, tels sont les riches matériaux que M. Prezzolini offre à sa patrie ; elle y puisera les éléments d'un acte de foi dans un avenir qui, en dépit des difficultés de l'heure présente, se présente large et lumineux[2].

Georges Bourgin.

1. *Tutta la guerra. Antologia del popolo italiano.* Firenze, Bemporad, [1918], in-16, xv-398 p.

2. Joindre : Louis Chervoillot, *Littérature de guerre en Italie*, dans les *Études...*, 5 mars 1918 ; — Giuseppe Bellucci, *Folklore di guerra.* Perugia, U. T. coop., 1920, in-16, 118 p., que nous n'avons pas encore reçu.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

René MILLET. **Socrate et la pensée moderne.** Paris, Plon, s. d. [1920]. In-12, XXI-287 pages, avec un portrait de l'auteur.

Cet ouvrage nous vient d'un ancien ambassadeur. Mais René Millet était un homme de pensée en même temps qu'un homme d'action. Tous les ouvrages qu'il a publiés de son vivant, depuis *la France provinciale* (1888) jusqu'à *la Conquête du Maroc* (1913), en passant par *Rabelais* (1892), montrent bien que la réflexion la plus intense, chez lui, sait sortir d'elle-même pour s'élancer, sous une forme toujours littéraire, souvent brillante, vers les questions qui ont préoccupé l'humanité dans tous les temps et, surtout, vers celles où est engagée la vie morale et politique des générations présentes. Il n'est pas étonnant que, dans les dernières années de son existence, tandis que l'effroyable tempête secouait le monde, il se soit tourné vers Socrate, comme vers la source première de ses propres conceptions.

« L'homme dont les idées sont les plus vivantes dans la société contemporaine, c'est Socrate » : cette définition, donnée par M. Boutroux, René Millet la fait sienne, et il la justifie à sa façon. Pour lui, le *pragmatisme*, la seule doctrine qui, de nos jours, ait tenté de combler l'infranchissable fossé qui séparait la pensée de l'action, a eu pour précurseur le philosophe qui rompit délibérément avec les écoles naturalistes et appliqua pour la première fois la méthode expérimentale et intuitive à l'étude de l'homme. Par là s'expliquent les rapports plutôt hostiles de Socrate avec les sophistes, son goût pour les petites gens, particulièrement pour les gens de métier, qui lui fournissaient des règles pratiques d'une application générale. Sans se compromettre dans les petitesses et les vilenies des luttes politiques, il chercha, de loin et de haut, à mettre au service d'Athènes la puissance de la raison souveraine et les préceptes que lui dictait son « démon ». Il voulut agir sur la jeunesse; il crut pouvoir agir sur Périclès lui-même par l'intermédiaire d'Aspasie. Ce ne fut pas sa faute si les plus remarquables de ses élèves, Alcibiade et Critias, se laissèrent entraîner par la passion et oublièrent ses leçons. Il n'en parut pas moins, à des yeux prévenus, moralement responsable. Dès lors, il ne lui restait plus, pour rendre à ses idées un témoignage suprême et décisif, qu'à mourir pour elle.

Cette façon de concevoir le rôle de Socrate, qui est la bonne, oblige René Millet à maintenir continuellement l'histoire de la philosophie

en contact avec la grande histoire. Il s'acquitte de ce devoir avec une connaissance et surtout une compréhension profonde des faits. Ses vues sur la connexité intime entre la morale de Socrate et l'art de Phidias, sur les causes et les transformations de la guerre du Péloponèse sont vraiment intéressantes. Il y a là, et en grand nombre, des pages qui frappent. En un mot, l'ouvrage est d'une lecture à la fois attachante et profitable[1].

Gustave GLOTZ.

J. CARCOPINO. **Virgile et les origines d'Ostie**. Paris, de Boccard, 1919. (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 116.)

Nous distinguerons, dans le remarquable ouvrage de M. Carcopino, deux thèmes principaux, d'ailleurs liés entre eux étroitement : d'une part, la préhistoire d'Ostie; d'autre part, le décor et la topographie des chants VII-XII de l'*Énéide*.

Examinons d'abord ce que l'auteur nous enseigne sur les origines d'Ostie. Il faut abandonner l'histoire traditionnelle, selon laquelle la fondation d'Ostie et la création des salines datent du roi Marcius, et se rallier aux résultats obtenus par les méthodes critiques de M. Pais, selon qui Ostie date de la victoire remportée en 356 par le dictateur Marcius sur les Étrusques dans la région des salines. M. Carcopino prouve, en effet, que l'archéologie confirme les résultats obtenus par la critique des textes : par exemple, la céramique des plus anciennes tombes d'Ostie n'est pas antérieure au milieu du IVe siècle. Dans un des meilleurs chapitres de ce livre, la date de la fondation d'Ostie est ainsi précisée : elle est postérieure au deuxième traité entre Rome et Carthage, qui ne mentionne pas Ostie, mais antérieure à la fondation des colonies d'Antium et de Terracine, que M. Carcopino date de 318; elle se place donc entre 335 et 318, et plutôt, selon l'auteur, vers 335. Malheureusement, il n'est pas facile de savoir quelle est l'antiquité des salines d'Ostie : M. Carcopino admet qu'exploitées au Ve siècle, elles étaient abandonnées dès le IVe siècle; c'est dire que les salines d'Ostie, si elles ont existé, sont préhistoriques. On ne peut obtenir plus de précision, et rien n'est plus fâcheux, car le problème de l'origine des salines est lié à celui de l'origine de la Via Salaria, et finalement de Rome elle-même.

1. On dirait que l'auteur n'a pas corrigé lui-même toutes les épreuves. Dans la première moitié de l'ouvrage, il y a peu à reprendre. Le « vers célèbre » cité à la p. 80 n'est pas un vers, mais la réunion de deux moitiés de vers. Dans la seconde moitié, au contraire, et surtout dans le troisième tiers, les lapsus sont plus nombreux. Exemples : p. 149, *tout* autre cité; p. 179, *frippons*. Les noms propres sont massacrés : p. 198 et 251, *Xantippe;* p. 199, *Anthistène;* p. 200, *Aritodème;* p. 210, *Phrynicus* et *Astiochus;* p. 229 et 286, *Eutyphron;* p. 239, *Appollodore*.

Or, cette Ostie mythique que M. Carcopino vient d'abattre irrémédiablement, semble-t-il, au nom de la critique historique et de l'archéologie, tout aussitôt il la restaure. Ostie a été précédée par une agglomération très antique, dont la sodalité des *Arulenses* nous conserverait le nom, Arula. A cette Arula préostienne, dont nous connaissons peut-être les anciens cultes, M. Carcopino a consacré la première partie de son ouvrage. Si l'on objecte que les arguments tirés de l'archéologie qui valent contre l'Ostie royale valent aussi contre Arula, M. Carcopino répondra que l'emplacement d'Arula n'était pas exactement celui d'Ostie, mais qu'il était situé un peu plus à l'est et que le déplacement du cours du Tibre l'a englouti.

A ces conjectures nous pouvons donner notre adhésion : elles ont l'avantage de réconcilier l'histoire et la légende, d'expliquer de la manière la plus élégante le nom des *sodales Arulenses* et d'expliquer aussi l'aspect archaïque du culte du Vulcain d'Ostie. Mais nous serons plus inquiets quand nous verrons cette Arula presque ignorée devenir une des plus anciennes et des plus vénérables métropoles du Latium. « A Ostie comme à Délos, la métropole religieuse aurait précédé le port marchand » (p. 82). Le culte de Vulcain serait identique à celui du Tibre ; une partie considérable du présent ouvrage est consacrée à cette démonstration, qui rencontrera nécessairement de vives résistances, bien qu'elle soit défendue avec toutes les ressources d'une dialectique pressante et de la plus riche érudition ; admettre l'identité de Vulcain et du Tibre, c'est admettre « l'identité des contradictoires » (p. 109). De plus, le Vulcain de Rome serait de provenance ostienne, et comme, d'autre part, Vulcain, à Rome même, aurait précédé Jupiter, il en résulterait que le plus grand dieu de Rome, au ve siècle, aurait été emprunté par Rome à Ostie. Pour faire à ce Vulcain ostien une place digne de lui parmi les anciens cultes romains, M. Carcopino est disposé même à admettre que le flaminicat de Vulcain était primitivement uni au grand pontificat. Enfin, ce n'est pas seulement le culte de Vulcain qui serait originaire d'Ostie — bien que le nom même du dieu soit toscan — mais d'autres cultes encore. Les Sabins, ayant conquis la plaine latine jusqu'à la mer, auraient ensuite introduit d'Ostie à Rome « Vulcain, dieu du Tibre ; Maia, sa parèdre ; les Lares » (p. 166). Ces thèses sont hardies et soulèvent des difficultés sérieuses.

Je me contenterai de présenter une observation de détail au sujet du culte des Dioscures à Ostie. Est-il bien sûr que ce culte soit vraiment, comme l'admet M. Carcopino, très antique ? On admet communément que le plus ancien témoignage que nous possédions concernant les *ludi Castorum* à Ostie serait l'inscription *C. I. L.*, XIV, 1, du début du IIIe siècle ap. J.-C. Or, cette inscription même ne me paraît pas du tout mentionner des jeux célébrés en l'honneur des Castors et d'autres jeux semblables offerts à Neptune (p. 79) ; elle nous apprend seulement qu'un magistrat a offert à Neptune des jeux

sur le rivage consacré aux Castors, c'est-à-dire sur le rivage près duquel s'élevait un temple des Castors. On voit ainsi par quelle transition les jeux de Neptune sont devenus les jeux des Castors et que ceux-ci ne sont point du tout primitifs. D'un texte curieux d'Ethicus, cité par M. Carcopino, il paraît bien résulter même que le temple des Dioscures était situé dans l'*isola sacra*, au nord du bras ancien du Tibre, et par conséquent hors de l'ancien finage ostien (p. 78, n. 4). Il nous semble donc qu'il convient peut-être de rendre au culte de la Mer, à Ostie, la place prise plus tard par le culte des Castors.

Au cours de l'exposé de M. Carcopino, on notera un grand nombre de développements originaux et d'observations pénétrantes, et particulièrement cette très curieuse relation qu'il a eu le mérite d'établir entre la date des Vulcanalia et celle des martyres ostiens, ou bien encore une très remarquable étude des anciens sacerdoces du Latium[1].

Le commentaire topographique de la deuxième partie de l'*Énéide* a été très heureusement renouvelé par M. Carcopino, grâce à une découverte curieuse et riche de conséquences. Les anciens commentateurs ont toujours supposé que la ville de Latinus, Laurente, était distincte de la ville fondée par Énée, Lavinium ; et comme nous savons qu'à l'époque historique Lavinium était situé là où s'élève aujourd'hui Prattica di Mare, on admettait comme évident que la ville de Latinus ne pouvait pas être à Prattica. M. Carcopino a prouvé que Virgile ne mentionne jamais une ville du nom de Laurente et qu'il connaît seulement un peuple laurentin dont il place la capitale précisément à Prattica. Il n'a pas existé de Laurente préhistorique, distincte de la vieille cité de Prattica. Seulement, il a existé, depuis le temps d'Auguste, vers Tor Paterno, une plage à la mode et une villa impériale : Virgile n'a pas commis la faute d'y localiser Laurente.

D'autre part, le camp d'Énée est situé aux bouches du Tibre, et précisément à l'emplacement de l'Arula préostienne. Le texte de Virgile fournit même à M. Carcopino ses principaux arguments en faveur de l'antiquité de cette Préostie. Donc, les derniers livres de Virgile ont pour décor cette campagne qui s'étend entre Ostie, capitale des *Laurentes Arulenses*, et Prattica, capitale des *Laurentes Lavinates*. Grâce à sa connaissance parfaite de cette contrée, M. Carcopino a retrouvé le ravin où Turnus prépare un guet-apens (XI, 522) au nord de Prattica — l'oracle d'Albunea (VII, 83) à la Zolforata — le Numicius au canale dello Stagno — le bois sacré de Pilumnus au Rio Torto — le port d'Énée aux docks de tuf de l'Ostie actuelle — les *loci Albani* (IX, 387) au sud-est de Dragoncello. Cette étude est du plus grand charme et nous explique très bien certains des procédés de travail de Virgile ; on ne lira plus les derniers livres de l'*Énéide* sans le secours de ce commentaire excellent.

1. N'est-ce point par erreur qu'il est parlé (p. 44) d'un « premier dictateur albain »? Il s'agit, semble-t-il, dans l'inscription citée, du premier personnage qui ait été dictateur albain à vingt-huit ans.

Maintenant, faut-il aller jusqu'à reconnaître en Virgile un archéologue scrupuleux? Ceci est un autre problème. Nous craignons que M. Carcopino, ainsi que d'autres savants, M. Pichon, M. Warde Fowler, ne soient portés à exagérer les soucis d'érudition de Virgile. Il semble que Virgile ne puisse se tromper : si, dans deux ouvrages différents, Virgile a décerné le titre de roi des fleuves, une fois à l'Éridan, une autre fois au Tibre, M. Carcopino se croit tenu de trouver une solution à cette difficulté (p. 604). Jamais la poésie virgilienne n'avait été mise à la question avec une énergie pareille. Nous avions une école des Plus-Homériques; M. Carcopino, par ce livre magistral, contribue à fonder l'école des Plus-Virgiliens. Or, cette exégèse paraîtra peut-être subtile et un peu voisine de la méthode de Servius ou de Macrobe, transformée, à vrai dire, grâce à toutes les ressources de la plus vaste érudition. Nous persistons à penser que les intuitions de Virgile sont plus pénétrantes que sa science.

Notre analyse n'épuise pas le contenu très riche de cet ouvrage. Bien que surtout consacré à l'Arula préhistorique, il est une contribution de premier ordre à l'étude des ruines et de l'histoire d'Ostie. Il sera le bienvenu non seulement auprès des historiens, mais auprès des amis de Virgile et même auprès des amis de la campagne de Rome, et l'on sera d'accord pour louer la sûreté de la documentation, sa nouveauté et le talent de la mise en œuvre[1].

A. PIGANIOL.

Francesco GUICCIARDINI. **La Storia d'Italia,** éditée par Alessandro GHERARDI. Florence, Sansoni, 1919. In-8°, 4 vol., CXCII-322, 450, 456 et 456 pages.

Nous n'avions jusqu'à présent que trois éditions notables de l'œuvre magistrale de Guicciardini, toutes trois faites à Florence : celle de Torrentino publiée en 1561; celle de 1774-1776, qui porte la fausse indication : Kluch à Fribourg; et enfin celle de Conti (1818-1819). Mais la première avait dû se conformer aux exigences de la censure grand-ducale, et les deux autres reproduisaient sans fidélité le manuscrit original.

Sur la demande du comte Francesco Guicciardini, M. Alessandro Gherardi, directeur des Archives florentines, entreprit, vers 1900, de collationner tous les textes manuscrits et de publier une nouvelle édition critique de la *Storia d'Italia*. M. Gherardi, dans une communication qu'il fit au « Congrès international des sciences historiques » qui eut lieu à Rome en avril 1903, exposa le projet, qui n'a été réalisé que sept ans après. La mort de M. Gherardi vint malheureusement inter-

1. Des photographies inédites et des reproductions de plans très rares ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage.

rompre un travail qui était loin d'être aussi définitif que l'aurait voulu celui qui l'avait entrepris. M. Gherardi avait en effet à peu près achevé la collation des manuscrits; le texte que reproduit, avec de nombreuses variantes, l'édition de 1919 est celui auquel il s'était arrêté. Mais, au texte même, il devait ajouter une longue et importante introduction, pour expliquer la genèse de l'édition, les raisons pour lesquelles il avait adopté telles règles orthographiques et non telles autres ; il voulait y étudier les sources de l'Histoire de Guicciardini, et nul, plus que lui, n'aurait élucidé ce proplème si complexe sur lequel Pasquale Villari avait déjà donné dans son *Machiavel* quelques précieuses indications[1].

M. Gherardi élabora son édition avec trois manuscrits. Il prit comme base celui de la bibliothèque Laurentienne de Florence (section médicéo-palatine), qui est le dernier en date, et qui contient les dernières corrections de l'auteur. En même temps il eut recours aux deux versions manuscrites qui se trouvent dans les archives privées du comte Guicciardini. La comparaison des trois textes explique les variantes de la nouvelle édition, où, d'autre part, M. Gherardi a reproduit le texte du manuscrit laurentien avec une précision qui n'est aussi parfaite dans aucune édition précédente.

Cette publication se complète par un index très développé, qui est de la plus grande utilité. On n'a qu'un regret, en relisant cet authentique Guicciardini, c'est que nous n'ayons pas le résultat des longues et patientes recherches que M. Gherardi avait entreprises dans les papiers de Guicciardini, et en particulier dans les quatre volumes de « Memorie storiche di M° Francesco », où se trouvent tous les documents qui servent à l'établissement de la *Storia d'Italia*. Guicciardini fut, parmi les historiens italiens, le premier à écrire l'histoire d'après une méthode de critique sérieuse. Villari lui avait déjà rendu justice sur ce point; Gherardi voulait le démontrer de la façon la plus complète. Sa démonstration est malheureusement à peine ébauchée. Les notes qu'on a publiées ne sont rien à côté de ce qu'il devait nous donner. Mais c'est déjà beaucoup qu'il ait pu mener à bien cette œuvre si délicate : l'établissement du texte de la *Storia d'Italia* de 1492 à 1534. Les quatre volumes qu'on vient de publier contiennent, dans toute sa fidélité, l'œuvre de celui qui fut, à n'en pas douter, le plus grand historien de l'Italie.

Jean ALAZARD.

1. P. Villari, *Niccolò Machiavelli e i suoi tempi*, t. III, p. 435-450.

The letters of Saint Teresa. A complete edition translated from the spanish and annotated by the Benedictines of Stanbrook with an introduction by cardinal Gasquet. Volume I. London, Thomas Baker, MCMXIX. In-8°, xix-308 pages.

Les Bénédictins de Stanbrook ont entrepris, après avoir donné une traduction du *Camino de perfección*, du *Castillo interior* et des poésies, de gratifier le public anglais d'une version anglaise de la correspondance de sainte Thérèse, qui portera sur 460 lettres environ, illustrées de nombreuses notes historiques. La publication aura quatre volumes, et la traduction a été faite d'après le texte de Vicente de La Fuente, avec quelques lettres puisées à d'autres sources. Dans une note, imprimée au verso du titre du tome I, ils expriment leur gratitude, d'abord au R. P. Grégoire de Saint-Joseph d'avoir autorisé l'usage des quelques lettres découvertes par lui, puis au P. Bénédicte Zimmerman et aux Carmélites du premier monastère de Paris d'avoir permis de disposer des notes de leurs éditions, et enfin aux Mères Carmélites de Chichester pour un fragment d'une lettre inédite de sainte Thérèse.

Une introduction du cardinal Gasquet fait l'histoire de la correspondance de sainte Thérèse, parle de ses traductions anglaises et de l'importance de la réforme thérésienne.

Tout bien considéré, les Bénédictins de Stanbrook n'ont pas été au delà de la traduction du R. P. Grégoire de Saint-Joseph, et nous avons le regret de dire, ce que nous disions dans le *Journal des savants* de mars 1911 : « Toute lettre de Thérèse dont on ne possède plus l'original doit être mise en quarantaine ». D. Vicente de La Fuente, dont on ne saura jamais assez reconnaître les services qu'il a rendus à la cause de sainte Thérèse, manquait tout à fait de méthode. Sur la fin de sa vie, il reconnut que les autographes de la sainte méritaient de voir le jour, et c'est ainsi que, grâce à lui et à d'autres, nous possédons le fac-similé de cinq ouvrages de Thérèse ; il reconnut même qu'il fallait reproduire les autographes de la correspondance, mais son désir échoua, faute de ressources. Deux membres de l'Académie de l'Histoire de Madrid, le R. P. Fidel Fita et D. Bernardino de Melgar y Abréu, marquis de San Juan de Piedras Albas, ont publié toute une série d'autographes de la correspondance dans le *Boletin de la R. Academia de la Historia*, à partir du tome LVII (1910). Le R. P. Fita est mort, et je ne sais pas si le marquis de Piedras Albas sera en état de continuer la publication. Les Bénédictins de Stanbrook ont totalement ignoré cette importante contribution. Ainsi, le n° 2 de la correspondance anglaise, adressé « au seigneur Venegrilla », est un des autographes reproduits par le R. P. Fita (*Boletin de la R. Academia de la Historia*, t. LVIII, p. 177), qui lit *Santos Garcia* à la place de ... *amos Garcia*. Il est vrai que le R. P. Fita lit *Solgara* à la place de

olgara, prenant le petit trait devant *olgara* pour un s : or, ce petit trait est très fréquent dans l'autographe du *Livre de la vie*, preuve que même les paléographes les plus exercés se trompent.

Le nº 6 de la présente publication est la première lettre de sainte Thérèse à Dª Luisa de La Cerda, à propos du monastère de Malagon. Au dire des Bénédictins de Stanbrook, cette Dª Luisa était sœur du duc de *Medina* et son mari était le *Lord of Aragon !* Dª Luisa de La Cerda était la sœur de Juan de La Cerda, duc de Medinaceli, et son mari s'appelait Antonio Arias Pardo de Saavedra, premier seigneur de Malagon, qui mourut le 13 janvier 1561[1]. Dans le *Bulletin hispanique*, t. IX, p. 87-91, j'ai dit, à propos de la lettre de sainte Thérèse à la fille de Dª Luisa, Dª Guiomar, que cette lettre a été écrite, non pas comme le veut La Fuente le 22 octobre 1581, mais le 22 octobre 1576 : elle doit donc prendre place immédiatement après le nº XCVII, où est annoncé son mariage avec D. Juan de Zuñiga, fils de D. Luis de Requesens, qui mourut en mai 1577. Dans la même revue (t. XIX, p. 265), j'ai aussi publié une lettre de sainte Thérèse, que l'évêque de Valladolid a envoyée au monastère des Carmélites de Darlington : elle répond au nº CCLXXIV de Vicente de La Fuente. D'après la très bonne copie qui m'a été remise par le P. José María de Elizondo, j'ai constaté que même Vicente de La Fuente a commis deux erreurs !

Entre la lettre X et la lettre XI (p. 32) les Bénédictins de Stanbrook publient, mais sans lui donner de numéro, la lettre à Cristobal Rodríguez de Moya, en l'accompagnant de cette note : « This letter, fragments of which have been published at various times, is not considered genuine by P. Grégoire ». Cette lettre est manifestement fausse et, malgré ses remarques, Vicente de La Fuente a eu tort de la publier. Alors, pourquoi la comprendre dans cette traduction anglaise? Je ne le saisis pas.

Pour être bonne, une traduction doit se plier à deux conditions : il faut être un bon paléographe et posséder jusque dans ses détails le vocabulaire de sainte Thérèse. La réformatrice du Carmel ne ponctuait pas, mettait un mot pour un autre et écrivait comme l'on parlait : d'où quantité de phrases qui ne donnent de sens que quand on sait ponctuer et qu'on sait la valeur de certains mots castillans dans le parler d'Avila. L'étude posthume d'Antonio Sánchez Moguel sur le langage de Thérèse est très insuffisante[2] et il est à désirer que certains collaborateurs du *Centro de estudios históricos* nous en procurent une meilleure.

Les Bénédictins de Stanbrook ne connaissent pas assez le milieu de sainte Thérèse, et notamment les dames de l'aristocratie qui épou-

1. Francisco Fernández de Béthencourt, *Historia de la monarquia española*, t. V, p. 240-241.

2. *El lenguaje de Santa Teresa de Jesús*, por D. Antonio Sánchez Moguel. Edicion póstuma. Madrid, 1915.

sèrent avec ferveur la réforme thérésienne, surtout les consolations que la sainte sut leur prodiguer.

Je crois qu'en présentant ces observations sur le tome Ier, les trois autres nous donneront une satisfaction plus complète.

A. MOREL-FATIO.

Prof. P.-J. BLOK. **Willem de eerste, Prins van Oranje.** 1re partie. Amsterdam, Meulenhoff, 1919. In-4°, XIV-254 pages. (T. XI de la « Bibliothèque historique néerlandaise » de Brugmans.)

Voici un ouvrage de premier ordre, non seulement au point de vue du fond, mais encore, ce qui ne gâte rien, au point de vue de la forme. Le lecteur en est dès l'abord séduit et reste sous le charme jusqu'au bout : partagé entre l'intérêt souvent dramatique du texte et l'agrément des images, il ne sait ce qu'il doit le plus admirer, de la consciencieuse documentation que l'auteur a modestement dissimulée, en la rejetant dans des notes à la fin du volume, du développement harmonieux et logique des faits, ou de l'impression luxueuse et des belles illustrations, reproduisant des toiles ou gravures de l'époque, dont une précieuse collaboration a permis d'orner abondamment le récit.

Comme le dit la préface, il manquait une biographie complète du plus illustre des princes d'Orange, du fondateur de l'État néerlandais, Guillaume le Taciturne. Bien des étrangers, depuis l'Américain Motley jusqu'à l'Allemand Rachfahl, avaient ébauché la figure énigmatique du personnage et signalé les traits essentiels de sa vie tragique; aucun historien hollandais de valeur ne s'y était risqué. M. Blok regrette que son maître vénéré, Robert Fruin, n'ait pu exécuter l'œuvre à sa place; c'est un sentiment qui l'honore, mais que le résultat obtenu nous interdit de partager, car son premier volume, entrepris avec appréhension, prouve que l'historien du peuple néerlandais était pleinement à la hauteur de la tâche. Peut-être le respect pour le grand nom de Guillaume d'Orange, auquel s'est ajouté le respect pour la reine Wilhelmine, a-t-il parfois donné à l'ouvrage des apparences de panégyrique; du moins, en louant les qualités, il ne cache pas les défauts du héros, surtout cette duplicité en matière de religion et de politique qui n'a d'excuse, outre les périls de la situation, que la duplicité plus odieuse d'un souverain tel que Philippe II. Peut-être, d'autre part, le privilège d'avoir pénétré dans les archives de la maison d'Orange et d'y avoir feuilleté des lettres intimes inédites de Guillaume Ier et des siens a-t-il engagé M. Blok à faire une place par trop large aux relations du prince et de ses deux premières femmes, les deux Annes, la douce Néerlandaise bien-aimée et l'Allemande, mal faite, étrange et finalement infidèle; il a pourtant dégagé ainsi deux figures intéressantes et expliqué certaines attitudes, jadis obscures, de l'époux. Pour n'oublier aucune critique à l'égard d'un

livre qui en suscite très peu, je tiens à indiquer de légères lacunes dans la bibliographie, à savoir l'omission de nombre de livres américains et français qui auraient mérité une mention, par exemple l'ouvrage de Motley et le *Marnix* de Quinet.

Les dix chapitres du volume retracent la carrière de Guillaume d'Orange, depuis le 24 avril 1533, jour de sa naissance, dans le pittoresque château de Dillenbourg, près de la Lahn, jusqu'à sa retraite en Hollande, à la fin de 1572. Après d'utiles renseignements sur son père, Guillaume de Nassau-Dillenbourg, et sa mère, Juliane de Stolberg, plus ou moins gagnés à la doctrine de Luther, ainsi que sur l'héritage d'un cousin de la maison de Chalon, René de Nassau, prince d'Orange († 1544), le second chapitre décrit la jeunesse heureuse de Guillaume, élevé dans la religion catholique à la cour de Bruxelles, sous la paternelle surveillance de Charles-Quint, et dans l'entourage brillant de sa sœur, Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. Comblé d'honneurs et de pouvoir, chargé même un moment de commander l'armée durant la guerre contre la France, le jeune prince voit à regret l'abdication, puis le départ du vieil empereur qu'il chérissait et qui le payait de retour. Pour Philippe II, le nouveau roi d'Espagne, autoritaire, intolérant, dissimulé, il n'éprouve aucune sympathie; il se sent suspect, comme la plupart de ses compatriotes, trop exubérants et indépendants au gré du sombre despote. Il veut certes rester fidèle à son souverain, qui l'emploie dans le Conseil d'État de Bruxelles, et à la nouvelle gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, qui le charge de missions diplomatiques; mais peu à peu l'antinomie radicale des tempéraments et des idées le conduit à l'opposition : de 1561 à 1564, il combat avec les autres nobles des Pays-Bas l'administration impopulaire d'Antoine Perrenot de Granvelle, dont il finit par obtenir non sans peine le renvoi (mars 1564). Après le départ de l'archevêque de Malines, la lutte continue contre les décrets du Concile de Trente, contre la nouvelle organisation ecclésiastique des Flandres, surtout contre l'introduction de l'inquisition espagnole avec sa procédure sournoise et ses peines cruelles.

La question religieuse a été reléguée jusqu'ici à l'arrière-plan, car le prince, même après son second mariage avec la luthérienne Anne de Saxe, est demeuré catholique de nom et a fréquenté la messe (en 1566 encore) : il semble plutôt indifférent en la matière; le luthéranisme de son frère Louis ne l'a pas tout à fait gagné; le calvinisme farouche de Brederode l'effraye. Un changement se produit alors, provoqué par la politique, parce qu'il estime la tolérance nécessaire. Le 29 mars 1566, en plein Conseil d'État, il ose déclarer que « par l'inquisition la religion se perd, car voir brûler un homme pour penser avoir fait bien, fait mal aux hommes », et il conclut que « la rigueur est nullement pour maintenir la religion ». Sans doute, il n'a pas pris part à la ligue des nobles, à ce fameux *Compromis* de décembre 1565, dont son frère Louis, Brederode, les deux Marnix et Culemborg

ont été les principaux instigateurs; mais en avril 1566, après la remise à la Régente, au cours d'un défilé imposant, de la requête des nobles, que Berlaymont traite de *gueux* et qui adoptent le nom, il ne cache pas ses sympathies pour ceux que Philippe II considère comme des rebelles félons; lui-même est déjà regardé comme tel seulement, car le duc d'Albe conseille de le ménager, pour mieux l'empêcher de se soustraire au châtiment prochain.

Au milieu de 1566 éclate la crise, marquée par les pillages et les regrettables excès des iconoclastes. Le prince les réprouve et rétablit l'ordre en Hollande et à Anvers; il se déclare cependant pour la tolérance des prêches (1566-67); bientôt même, il cesse d'aller à la messe et passe au luthéranisme (avril 1567). Il ne tarde pas à se sentir menacé dans sa sécurité, et, après avoir averti Egmont, Hoorne, d'autres peut-être, du danger que va leur faire courir la venue du duc d'Albe, il se retire prudemment en Allemagne, dans le château fort de Dillenbourg (mai 1567). Il était temps. Fernand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, muni de pleins pouvoirs pour châtier les coupables, arrivait à marches forcées avec 10,000 vétérans, commandés par des chefs aguerris; le 22 août, il faisait à Bruxelles une entrée solennelle; le 5 septembre, le Conseil des troubles ou tribunal de sang était institué; le 9, Egmont et Hoorne arrêtés. Cité à comparaître, lui aussi, devant le tribunal, menacé de la confiscation de ses biens, frappé dans la personne de son fils aîné du premier lit, qui est enlevé à Louvain et embarqué pour l'Espagne (février 1568), Guillaume proteste contre ces violences et publie sa célèbre apologie ou « Justification », rédigée par Hubert Languet.

A partir de ce moment, la lutte ouverte commence entre lui et le duc d'Albe, lutte à main armée où le prince a recours d'abord aux protestants allemands, puis aux huguenots de France, enfin aux « gueux de mer »; lutte sans merci où son jeune frère Adolphe périt à Heiligerlee, dans la province de Groningue (23 mai 1568), et où le duc d'Albe, après l'exécution d'Egmont et de Hoorne (5 juin), remporte maint succès; lutte de pamphlets et de manifestes aussi, où Guillaume se défend et attaque habilement par la plume de juristes comme le pensionnaire d'Anvers, Wesenbeke, de publicistes comme Marnix, de poètes comme l'inconnu qui compose le chant enflammé, dit « chant du prince d'Orange » (commencement de 1569). Entre temps, il passe peu à peu d'un luthéranisme assez tiède à la doctrine plus exaltée, plus radicale, plus belliqueuse de Calvin; il s'en est rapproché dès 1569, bien qu'il ne se décide à s'y lancer officiellement qu'en 1571, en partie sous l'influence du fougueux Marnix de Sainte-Aldegonde.

M. Blok a raconté avec clarté les événements confus des années 1569 à 1572; l'expédition de 1569 qui conduit Orange en France, le mettant en étroites relations avec les huguenots et Coligny; les négociations entamées de Dillenbourg en tous sens, avec les princes alle-

mands, avec les cours de France et d'Angleterre, en 1570-71 ; la campagne accidentée de 1572 : celle-ci s'ouvre par un coup d'éclat des gueux de mer sous Lumey et Treslong (prise de Brielle et de Flessingue en avril) et se continue par la révolte de la Hollande et de la Zélande, succès compromis, il est vrai, par l'échec de Guillaume en Brabant, succédant au coup de massue de la Saint-Barthélemy.

A l'automne de 1572, comme à la fin de 1568 où Languet le croyait un homme mort, le prince d'Orange semble perdu. Pourtant, il ne désespère pas. Il dit qu'il va se retirer en Hollande et Zélande, afin « d'illec faire sa sepulture », paroles qui reflètent moins le découragement que la résolution virile de lutter jusqu'à la mort. Hollande et Zélande seront sa forteresse inexpugnable, parce qu'il trouvera dans ces deux provinces, cœur et âme de la future Néerlande, un peuple digne par sa foi et son énergie de naître à la vie nationale.

Albert WADDINGTON.

Dr HOOGEWERFF. **De twee reizen van Cosimo de Medici, prins van Toscane, door de Nederlanden (1667-1669); Journalen en documenten.** Amsterdam, Müller, 1919. In-8°, LXXII-448 pages. (*Werken* publiés par la Société historique d'Utrecht, 3e série, n° 41.)

Ce sont des documents intéressants que les journaux de route et les correspondances que M. Hoogewerff a tirés des Archives d'État et des bibliothèques de Florence pour en donner une première édition. Le prince Cosme de Médicis, fils et futur successeur du grand-duc de Toscane, Ferdinand II, était né en 1642 et avait été marié en 1661 à Marguerite-Louise d'Orléans, fille aînée du duc Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. L'union fut assez malheureuse et le grand-duc eut l'idée de faire voyager son fils pour atténuer peu à peu l'antipathie réciproque des jeunes époux ; de là les deux voyages du prince dans les Pays-Bas. Disons tout de suite que le remède fut inefficace. Après l'avènement de Cosme III à Florence en 1670, la brouille fut si complète que Marguerite-Louise s'en alla à Paris, où elle vécut jusqu'en 1721, irréconciliable ; Cosme III régna jusqu'en 1723 et mourut désolé, prévoyant l'extinction de sa race, son second fils Jean-Gaston, seul enfant survivant, n'ayant pas d'héritier.

Les journaux de voyage, rédigés par les secrétaires, maîtres d'hôtel ou médecins du prince de Toscane, sont surtout précieux pour l'histoire des Provinces-Unies au milieu du XVIIe siècle ; on y trouve maint détail curieux sur les villes, les hommes d'État, lettrés et artistes hollandais, sur les mœurs des habitants à l'époque de Jean de Witt. Le jeune prince était désireux de tout voir et de s'instruire : il visita tour à tour les imprimeries des Elzévir à Utrecht et à Leyde, celle de Blaeu à Amsterdam, les superbes chantiers de la Compagnie des

Indes orientales dans la ville de l'Y, les quais populeux de Rotterdam, l'Université de Leyde, les fabriques de faïences de Delft, les palais et les jardins de La Haye, « petit endroit devenu en peu de temps très important, mais sans acquérir le nom de cité » ; en le suivant dans ses tournées, ou bien au bal chez le prince d'Orange, comme dans ses rencontres avec les princes de la maison de Nassau, avec Ruyter, avec des érudits comme Nicolas Heinsius ou Gronovius, on se rend compte de l'épanouissement merveilleux du pays et du peuple néerlandais.

Pourvue de notes explicatives très soignées, d'appendices nombreux et d'utiles index, la publication de M. Hoogewerff est un des bons volumes du recueil de la Société historique d'Utrecht.

Albert WADDINGTON.

Baron HENNET DE GOUTEL. **Le général Cassan et la défense de Pampelune, 25 juin-31 octobre 1813,** d'après des documents inédits et les archives du ministre de la Guerre. Paris, Perrin et Cie, 1920. In-8°, VIII-297 pages.

M. le baron Hennet de Goutel nous a narré en trois livres, intitulés : *Pampelune investie*, *l'Effort de Soult* et *l'Agonie de Pampelune*, la défense de Pampelune par le général Cassan contre les Anglais et les Espagnols en 1813. Il a brillamment et éloquemment fait ressortir la conduite héroïque de Cassan, né à Lézignan le 23 avril 1771, et montré que ce général, en maintes circonstances, témoigna d'une fermeté et d'une abnégation des plus méritoires et eut, comme récompense de ses loyaux services, la honte de ne pas se voir inscrit sur l'Arc de Triomphe !

Comme adversaire, il eut, en dernier lieu, le fameux Don Carlos de España[1], un Français comme lui et qui devait au pacte de famille d'avoir servi en Espagne. Il est surprenant que ce comte d'Espagne n'ait pas tenté quelque biographe français, car l'opuscule de l'abbé Eugène Ferran, *Un Ariégeois devenu vice-roi de Catalogne* (Foix, 1911), ne répond qu'imparfaitement au programme, et les livres espagnols ne parlent que de son assassinat, commis le 8 novembre 1839, et de la vice-royauté de Catalogne[2]. Toutefois, un écrivain carliste, B. de Artégan, a donné dans ses *Carlistas de antaño* (Barcelone, 1910) une courte biographie du comte d'Espagne, avec son portrait (p. 60-67), et a cité les *Memorias intimas* de D. Fernando Fernandez

1. M. le baron Hennet de Goutel dit : « Il s'appelait en réalité d'Espaigne » ; mais Ferran prétend qu'il était le fils aîné du marquis d'Espagne qui présida l'Assemblée de la noblesse en 1789.

2. Voir les références dans B. Sánchez Alonso, *Fuentes de la historia española*, Madrid, 1919, sous les numéros 5858, 5914 et 6168.

de Córdoba (t. I, p. 121-122), qui nous prouvent la vénération qu'il inspirait aux jeunes officiers espagnols de l'époque. « On l'aurait cru sévère », dit Córdoba, « mais j'ai connu peu d'hommes aussi gais. » Passé au parti carliste, sous la régence de Marie-Christine, il causa aux officiers allemands de D. Carlos, tels que Lichnowsky, Rahden et Gœben, une admiration sans borne, comme on peut le voir dans leurs récits et leurs souvenirs[1].

Espérons qu'un Français nous contera l'histoire de ce splendide militaire, victime de quelques trabucaires catalans.

Dans le cours de son étude, le baron Hennet de Goutel s'est appliqué à donner sur les militaires français, anglais et espagnols des indications très précises et que nous avons tout lieu de tenir pour exactes, quoiqu'il n'ait pas indiqué ses sources. Il a particulièrement traité du colonel Louis de Maucune et du major Le Gentil de Quélern, les deux adjoints de Cassan dans la défense de Pampelune. Les renseignements géographiques sur la contrée où opèrent les Français d'une part et les Anglais et les Espagnols de l'autre nous ont paru aussi exacts. Je ne ferai qu'une objection sur le lieu de *Cuença* : c'est *Cuenca* qu'il faut. Cette erreur, que déjà l'auteur de l'histoire de l'inquisition, J.-A. Llorente, notait dans ses *Observations critiques sur le roman de Gil Blas de Santillane* (Paris, 1822, p. 38) en disant : « Et je ne compte pas l'erreur de *Cuença* au lieu de *Cuenca* [dans le *Bachelier de Salamanque*], parce qu'elle n'est pas particulière à Le Sage et que *tous les Français la commettent* » ; en effet, aujourd'hui encore, il n'y a qu'à lire la *Bourse de Paris*, et l'on y trouvera les obligations ou les actions du chemin de fer de *Cuença!*

A. Morel-Fatio.

Ed. Van der Smissen, professeur à l'Université de Liége. **Léopold II et Beernaert**, d'après leur correspondance inédite de 1884 à 1894. Liége et Bruxelles, Goemaere, 1920. 1 vol. in-8°, 456 pages.

A. Beernaert (1829 † 1912) fut un des hommes les plus en vue du monde politique belge. Ministre des Travaux publics dans le cabinet Malou, de 1873 à 1878, devenu un des principaux chefs de l'opposition sous le gouvernement libéral de 1878 à 1884, il joua surtout un rôle important après la chute du ministère Frère-Orban, d'abord comme ministre de l'Agriculture dans le cabinet Malou (1884), ensuite comme premier ministre, chargé du portefeuille des Finances, de 1884 à 1894.

Détenteur du pouvoir dans des circonstances particulièrement délicates, il fit preuve d'une rare souplesse — on la lui a parfois reprochée

1. A. Morel-Fatio, *les Néo-carlistes et l'Allemagne*, dans le *Correspondant* du 25 juillet 1915.

— et d'un esprit fertile en ressources, et il sut se maintenir à la tête des affaires, malgré les attaques réitérées d'une opposition vigoureuse, dirigée par des hommes de grande valeur, rompus aux luttes parlementaires.

Un des aspects les plus intéressants de l'action gouvernementale de Beernaert fut l'évolution, préparée et favorisée par lui, du parti conservateur belge, dont une fraction importante s'attacha désormais à la solution des problèmes sociaux qu'il jugeait impossible d'éluder. Ce qu'on appela « la jeune droite » estima que le meilleur moyen de combattre le socialisme était de démontrer aux masses ouvrières, en réalisant des réformes hardies, que l'esprit de solidarité sociale n'a rien d'incompatible avec le maintien des traditions religieuses.

En agissant de la sorte, Beernaert s'attira l'hostilité des catholiques conservateurs ; il les mécontenta davantage encore lorsqu'il mena une active campagne en vue de faire inscrire dans les lois électorales le principe de la représentation proportionnelle, et il fut obligé de se retirer au mois de mars 1894. Cependant, il continua à exercer une influence considérable comme président de la Chambre des représentants, puis comme délégué de la Belgique à diverses conférences diplomatiques, notamment aux délibérations du Congrès de la paix à La Haye.

On connaissait sans doute la carrière publique de l'homme d'État, mais beaucoup de détails étaient restés dans l'ombre. On ne pouvait se rendre un compte bien exact du rôle qu'il avait joué dans la politique coloniale ; on n'était pas fixé non plus sur la nature de ses rapports personnels avec Léopold II, sur les négociations auxquelles avait donné lieu la question militaire, qui pesa si longtemps sur la politique belge.

Tous ces problèmes sont résolus par la publication d'une centaine de lettres échangées entre le roi des Belges et son ministre au cours des années 1884-1894. Cette correspondance nous apporte bien des révélations intéressantes. La haute intelligence, la ténacité de Léopold II, son esprit parfois aventureux, mais toujours préoccupé d'aspirations élevées, la prudence de son ministre y apparaissent à chaque page. Au point de vue intérieur, le monarque constitutionnel se renferme dans les limites de ses prérogatives, mais il use constamment de sa légitime influence pour faire prévaloir les conseils de modération et de sagesse.

D'autre part, la défense nationale a été le souci constant de Léopold II, et il n'a pas cessé d'agir, non seulement sur les hommes politiques de son pays, mais aussi sur les hommes d'État de l'étranger, auxquels il a fait entendre maintes fois des avertissements prophétiques. C'est ainsi que, le 25 juin 1887, il fait part à Beernaert d'un entretien qu'il vient d'avoir à Londres avec Lord Salisbury :

« La conversation a naturellement roulé sur les forces militaires de la Belgique ; ici on désire vivement que notre armée soit aussi consi-

dérable que possible. *J'ai exprimé l'espoir que les Anglais, de leur côté, sauraient se caler* (sic) *et j'ai cherché à démontrer qu'un grand peuple ne peut pas s'effacer sans se condamner à devoir faire ensuite de terribles efforts pour reprendre sa place.* »

Nous trouvons encore dans ce recueil une foule de détails inédits sur l'œuvre grandiose du Congo, sur la brûlante question des fortifications de la Meuse, sur l'histoire intime du parti catholique, etc. L'éditeur, M. Ed. Van der Smissen, a relié ces documents par un commentaire sobre, clair et suffisamment objectif, écrit avec une élégante simplicité. Ce premier volume fait désirer la publication du second, qui est annoncé ; il constitue une nouvelle et importante source d'information pour notre histoire contemporaine.

E. HUBERT.

Karl KAUTSKY. **Die deutschen Dokumente zum Kriegsausbruch.** Charlottenburg, Deutsche Verlagsanstalt für Politik, 1919. 4 vol. in-8°.

ID. **Wie der Weltkrieg entstand.** Berlin, P. Cassirer. In-8°, 182 pages.

Après la révolution du 9 novembre 1918, le socialiste indépendant Kautsky fut nommé adjoint au secrétaire d'État pour les Affaires étrangères. En cette qualité, il eut à rechercher si, comme on le craignait, le gouvernement précédent n'avait pas fait disparaître des archives des pièces compromettantes. Les premiers sondages ayant révélé qu'il y en avait encore, Kautsky proposa aux commissaires du peuple, qui acceptèrent, de rassembler celles qui se rapportent aux origines de la guerre et de les publier en quatre gros volumes qui ont paru en décembre 1919 ; ils contiennent 900 pièces. Simultanément, Kautsky a résumé dans un volume de 182 pages intitulé : *les Origines de la guerre mondiale*, les conclusions qu'on peut tirer de ces documents confrontés avec ceux des recueils antérieurs. C'est de ce dernier volume que nous rendons compte.

Les révélations de Kautsky portent principalement sur ce qui s'est passé entre Guillaume II, ses ministres et leurs principaux collaborateurs. Le Kaiser dirigeait ceux-ci à l'aide d'annotations *impulsives et brutales* sur les documents qu'on lui soumettait. Kautsky les publie. Elles prouvent que, loin d'avoir été entraîné par ses ministres, c'est lui qui les a poussés en avant.

Le 30 juin, l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne, Tschirschky, ayant « averti les Autrichiens avec calme, mais aussi avec emphase et sérieux, contre toute démarche trop hâtive », Guillaume note : « Qui lui en a donné l'autorisation ? Est-ce bête ! Cela ne le regarde

pas. *Ce que l'Autriche veut faire ne regarde qu'elle.* Si, après coup, ça allait mal, on dirait que c'est parce que l'Allemagne n'a pas voulu! Tschirschky doit cesser de dire ces bêtises. *On doit en finir avec les Serbes, et, cela, vite.* »

Le 5 juillet, sans en avoir conféré avec le chancelier Bethmann, Guillaume donne carte blanche à l'Autriche.

C'est donc Guillaume qui a voulu que l'Allemagne soutînt les plans de l'Autriche contre la Serbie, sans même exiger de les connaître (Bethmann éprouvait une « inquiétude croissante » le 29 juillet de l'incertitude où l'Autriche le laissait à cet égard). Seulement, Kautsky se trompe quand il croit que cette conduite de Guillaume II est une conséquence de ses sentiments monarchiques, car le Kaiser se rendait bien compte qu'en agissant ainsi il minait les trônes de Serbie et de Russie; mais il comptait profiter de leur écroulement : *rex regi lupus.* J'ai démontré en avril 1917, dans mon livre sur la *Diplomatie de Guillaume II*, qu'il n'y avait là qu'une manœuvre (imitée de Bismarck) pour engager l'Autriche contre la Russie, afin d'avoir la main libre contre la France. Plus tard, en novembre 1918, le dentiste américain A. Davis a révélé l'avoir entendu dire dans l'entourage du Kaiser.

Quoique Bethmann ait en général adopté sans résistance les idées de l'Empereur, on note parfois une divergence dans leurs vues. Le 25 juillet, Bethmann ayant télégraphié à Guillaume de ne pas ordonner le retour de la flotte allemande pour ne pas alarmer l'opinion, le Kaiser note : « Ma flotte doit être dans la Baltique pour le cas où la Russie mobiliserait; elle retourne donc à ses ports. » Bethmann ayant réitéré son conseil le lendemain 26, « pour faciliter la médiation de l'Angleterre à Saint-Pétersbourg qui est *visiblement vacillante* », Guillaume annote : « Quels documents l'indiquent? Pas ceux qui m'ont été soumis. — Il y a une flotte russe. Dans la Baltique, cinq flottilles de ses torpilleurs font des manœuvres et peuvent être devant les Belts en seize heures et les bloquer. Port-Arthur est une leçon. Ma flotte a l'ordre d'aller à Kiel et elle l'exécutera. »

Ne pas laisser sa flotte en mer dans la crainte d'une attaque russe équivalait de la part de Guillaume à reconnaître que l'attaque de l'Autriche contre la Serbie équivalait à une attaque contre la Russie.

Dans quelle mesure le désir de Bethmann de ne pas empêcher la Russie de *vaciller* venait-il de sentiments pacifiques, nous l'ignorons. Ce qui le préoccupait surtout était la nécessité de sauver les apparences : le 27, il télégraphiait à Tschirschky : « Ayant déjà refusé le projet anglais de Conférence, il nous est impossible de rejeter *d'emblée* la proposition [de médiation]. Ce refus nous rendrait responsables du conflit devant le monde entier et nous passerions pour les véritables auteurs de la guerre. *Notre position en Allemagne deviendrait alors impossible, car nous devons y passer pour contraints à faire la guerre.* Notre situation est d'autant plus diffi-

cile que la Serbie en apparence est allée très loin dans les concessions. Nous devons donc soumettre la proposition anglaise au cabinet autrichien, d'autant que Londres et Paris ne cessent d'agir sur Pétersbourg. Je désire connaître l'opinion du comte Berchtold tant sur la suggestion anglaise que sur le vœu de Sazonov de négocier directement avec Vienne. »

La réponse serbe fit faire les mêmes réflexions à Guillaume. « Tout motif de guerre manque grâce à elle », écrivit-il le 28 à Bethmann. Mais les observations que le Kaiser écrivit le 29 sur un télégramme du 28 du général Chelius ne trahissent aucune angoisse de déchaîner la guerre. Troubetzkoï, l'aide de camp du tsar, avait dit à Chelius : « Nous croyons que l'Empereur allemand donnera à son alliée l'Autriche le conseil bien intentionné de ne pas trop tendre l'arc [note de Guillaume : *Phrases vides pour me charger de la responsabilité : je ne l'accepte pas...*] et de laisser les puissances ou le tribunal de La Haye régler les points litigieux [note de Guillaume : *Fou*]. »

Mais au moment où le Kaiser émettait l'avis que l'Autriche devrait *provisoirement* se borner à « prendre un gage (Belgrade) », Berchtold déclarait la guerre à la Serbie sans en avoir prévenu l'Allemagne. Bethmann chercha alors à le ramener à la politique à la fois plus prudente et *plus perfide* suggérée par son maître. L'écho qui en parvint à Sir Edward Grey inspira à celui-ci sa seconde proposition, acceptée dans sa substance par Sazonov, refusée en fait par Berchtold. Bethmann, le 29 et le 30, essayera de la faire accepter *partiellement* par l'Autriche, mais sans jamais lui faire dire que l'Allemagne ne la soutiendra pas si elle provoque la guerre générale. Au cours de ses instances, Bethmann ne dit jamais rien qui puisse faire croire qu'il répugne à la guerre d'une façon générale. Non, il ne proteste que contre celle où il ne pourrait entraîner l'opinion publique et où l'allié italien ne l'aiderait pas. Une remarque de Guillaume, le 24, quand Grey eut parlé de la guerre à quatre, prouve que le Kaiser comptait alors sur la coopération italienne. Le 26, il était encore plein de confiance. Lisant que Sir Edward Grey avait dit que « l'Autriche appréciait insuffisamment la force de résistance de la Serbie, que la lutte serait longue et acharnée et affaiblirait notablement l'Autriche », il note : *Bêtise! Elle donnera la Perse à l'Angleterre.* Sa colère, le 29, quand Sir Edward Grey fit entrevoir l'intervention anglaise si la France était entraînée dans la guerre, n'en fut que plus vive : « C'est le plus grand et le plus inouï spécimen de pharisaïsme anglais que j'aie jamais vu », annota-t-il le 30. « Je ne conclurai jamais de *convention navale* avec de pareils gredins. » Bethmann n'avait d'ailleurs pas attendu cette annotation pour rayer l'offre d'une convention de ce genre du brouillon de la proposition « infâme » faite la veille au soir par lui à l'ambassadeur d'Angleterre pour obtenir la neutralité de celle-ci.

Dès ce moment, les choses n'allaient pas mieux avec l'Italie et la

Roumanie. Kautsky dit seulement de la seconde qu'à la date du 29 elle avait la même attitude que la première, mais il nous fait connaître que, dès le 15, Jagow avait fait demander que Vienne s'entendît avec l'Italie « qui pourrait bien ne pas admettre d'autre compensation que le Trentin ». Le 20, Berchtold répondit qu'il était convaincu que l'Italie « n'était guère en état d'intervenir activement et ne cherchait qu'à bluffer ». Il semblait donc ne pas compter sur son intervention, ni contre l'Autriche, ni contre nous. Or, un entretien de l'ambassadeur d'Allemagne avec les ministres italiens, le 25, non seulement confirma que l'Italie n'interviendrait pas contre nous, mais eût dû laisser redouter une attaque contre l'Autriche dans le cas où cette dernière n'accorderait pas la compensation demandée. Guillaume, lisant, le 25, ce télégramme de son ambassadeur, nota : *Le petit voleur doit toujours avaler quelque chose.*

Ainsi donc, l'occasion que Bismarck d'abord et Guillaume ensuite poursuivaient depuis 1875 échappait encore une fois. Depuis près de quarante ans, à chaque crise provoquée par eux, un rapprochement anglo-franco-russe les avait contraints de laisser le sabre au fourreau. Les documents de Kautsky ne disent pas que Guillaume avait résolu cette fois-ci de le braver, ce sont les faits qui le prouvent.

Quand Guillaume et Bethmann ont-ils été prévenus par Lichnowsky que le maintien de la neutralité anglaise dépendait du respect de la neutralité belge? Kautsky ne le dit pas, mais il est probable que Lichnowsky n'a connu que dans la nuit du 2 au 3 août la décision de la violer, car le ministre d'Allemagne à Bruxelles qui devait remettre l'ultimatum le 2 à six heures du soir n'a reçu que le 2 l'ordre d'ouvrir le pli cacheté qui renfermait celui-ci.

Il serait difficile de faire un éloge exagéré du livre de Kautsky : par son impartialité, la hauteur de ses vues et son talent, il égale le fameux *J'accuse ;* il lui est même notablement supérieur par la manière d'exposer les faits. Enfin, non seulement il a pris le meilleur des documents antérieurs, mais il est le premier qui ait pu mettre à profit les 900 pièces du dernier *Livre blanc.* Pangermanistes allemands et socialistes de tous pays trouveront profit à le lire et à le méditer; ce sera pour eux le meilleur moyen de se convaincre combien sont faux la plupart de leurs clichés.

Émile LALOY.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— M. G. Wells. *Dieu, l'invisible roi.* Traduction et préface de M. Butts (Paris, Payot, 1918, in-16, CIII-329 p.). — L'auteur de la *Guerre des mondes* et de tant d'œuvres de puissante fantaisie nous propose une religion nouvelle. Ce n'est qu'une demi-surprise pour quiconque s'est intéressé depuis quelques années à l'œuvre de M. Wells. Les préoccupations religieuses s'y sont affirmées de livre en livre avec une insistance plus grande, sous leur forme psychologique et individuelle (*A bishop's soul*), sous leur forme sociale (toute la fin de *Mr. Britling sees it through*); sous leur forme métaphysique (*First and Last Things*, qui est de 1908 et dont le traducteur nous donne de larges extraits dans sa préface). Sa foi, M. Wells nous dit qu'il l'a tirée de sa propre expérience : il a senti et vécu l'*invisible roi*. Au reste, les affirmations de cette foi tiendraient « sur une carte postale » et, si elles font l'objet de tout un livre, c'est qu'il a fallu les débarrasser des préjugés confessionnels qui font obstacle à leur fortune. C'est cette partie critique, où sont pris à partie rudement les églises établies, leurs dogmes, leurs rites et leurs sacrements, qui présente le plus d'intérêt pour l'historien du sentiment religieux d'aujourd'hui. A vrai dire, M. Wells n'a pas poussé très avant l'étude des origines chrétiennes, mais il pose en termes excellents des constatations justes et fortes sur les insuffisances actuelles du christianisme. De ses expériences, de ses réflexions, de ses critiques, il a tiré la notice d'un dieu qui n'est pas l'Être infini et inconnaissable, mais qui n'est pas non plus un dieu sacrifié, un dieu « à plaindre » comme le Christ; c'est un Être divin « fini », qui agit avec nous et par nous, qui se manifeste en nous; ce n'est pas une Providence ni un Tout-Puissant, mais c'est un lutteur énergique qui possède des possibilités illimitées de développement, comme l'humanité elle-même. Voilà donc une véritable *gnose;* M. Wells nous l'expose avec une singulière assurance. Encore qu'elle ne soit point compliquée en métaphysique et qu'elle offre en morale et en action d'incontestables avantages, je doute, au contraire de son prophète, qu'elle obtienne l'adhésion *de foi* d'un grand nombre d'hommes. Elle est, au fond, d'esprit et de tendances assez analogues à la religion de M. Loisy, mais elle garde une place à la *révélation* et, par là, elle se rapproche davantage du type commun des religions. D'autre part, le royaume de Dieu, que

M. Wells attend de l'activité ordonnée des hommes, ressemble beaucoup à la société idéale selon le socialisme. Du point de vue historique, l'intérêt de la religion de M. Wells gît surtout dans son antichristianisme; elle nous apporte une preuve nouvelle de la vitalité du sentiment religieux, qui cherche à se créer des formes plus en rapport avec ses besoins actuels que ne le sont celles des « confessions » du passé. Ch. G.

— P. M.-J. Lagrange. *Le sens du christianisme d'après l'exégèse allemande* (Paris, J. Gabalda, 1918, in-12, xx-335 p.). — Voilà, j'en ai peur, un livre qui n'ajoutera pas grand chose au crédit dont jouit légitimement l'érudition de son auteur auprès des hommes compétents. La critique qui s'exprime en conférences offertes au public de l'Institut catholique ne peut que bien difficilement s'empêcher de tomber dans l'apologétique partiale, et sa chute paraît alors d'autant plus fâcheuse que ses prétentions à la sérénité scientifique s'étaient d'abord étalées avec plus de complaisance. Le P. Lagrange n'a pas évité ce péril. Sa sincérité ne fait pas question, bien entendu, et l'on se prend à le regretter; je veux dire qu'on voudrait excuser les trop nombreux écarts de son jugement, voire de son bon sens, par cette subtile sollicitation de l'auditoire auquel nombre d'orateurs n'arrivent pas à se soustraire et qui les pousse parfois plus loin que leur pensée authentique n'irait volontiers toute seule. — On distingue dans l'ouvrage deux tendances : la première consiste à opposer l'une à l'autre les diverses hypothèses de l'exégèse allemande et à s'efforcer de nous faire croire que chacune ruine entièrement la précédente, pour la consolidation et la gloire (la δόξα de saint Paul, que le P. Lagrange connaît bien) de la vérité orthodoxe. Cela, dans le principe, est en vérité puéril et, dans la réalisation de détail, souvent très pénible. L'autre tendance consiste à prendre cependant acte des résultats de la critique allemande lorsqu'il paraît possible de les tirer à l'avantage de la tradition catholique. On se demande, en se plaçant au point de vue de l'auteur, de quel poids peuvent bien peser ces misérables débris de systèmes disloqués; mais ainsi les Pères découvraient jadis avec ravissement les perles de la Révélation dans le fumier de la philosophie grecque. Naturellement, en s'attaquant à la critique « allemande », ce qui donne à son entreprise un vernis de patriotisme très recommandable, c'est à toute critique indépendante que s'en prend le P. Lagrange. Il y a plus : ses sympathies paraissent plus près de certains Allemands, tels Schweitzer, et d'autres encore plus compromettants, dont quelques thèses au moins consolident celles de l'Église, que des Français, tels Loisy, dont la complète indépendance de tout dogmatisme, de toute tradition d'autorité et de tout mysticisme ne laisse plus aucun espoir. Il ne lui paraît pas indifférent que l'anglican Headlam prononce que « l'opinion publique anglaise ne voudrait pas s'en tenir à une conception purement humaine de la vie de

Jésus-Christ »! Il n'est pas non plus négligeable que Sanday professe que « pourtant Jésus était essentiellement plus qu'un homme ». Quand on connaît Sanday et Headlam! Il paraît que nous touchons « à un moment où il faudra ou bien accepter le christianisme dans l'Église, tel qu'elle le comprend, ou renoncer au christianisme » (p. 306). Le P. Lagrange est pour ceux qui rassemblent contre ceux qui dispersent; c'est parfaitement son droit, que nul ne lui conteste; mais alors qu'il ne mêle pas le patriotisme à l'affaire et qu'il n'intitule pas *Étude biblique* un réquisitoire confessionnel contre la libre recherche et la science autonome, un plaidoyer *pro domo*, nourri et éloquent sans doute, mais qui cherche à exploiter l'érudition, non à la servir. Ch. G.

— G. G. Coulton. *Christ, St. Francis and to-day* (Cambridge, University Press, 1919, in-8°, 203 p.). — Ce livre est un recueil de conférences données à Cambridge, en 1918, dans l'intention de provoquer un mouvement de retour à un christianisme acceptable en raison et en science. Il s'agit donc d'une contribution, d'ailleurs intéressante, au mouvement *moderniste* qui se dessine en ce moment dans l'Église d'Angleterre. M. Coulton a l'âme d'un croyant et la volonté de rester chrétien, mais aussi il est instruit et il ne faut pas lui demander l'impossible en matière de crédulité, sinon de foi. Historien averti des choses du moyen âge, il paraît mal à son aise sur le terrain rocailleux de l'exégèse scripturaire et de la patristique, mais il nous dit des choses excellentes sur le *médiévalisme* de l'Église officielle d'Angleterre; ce sont d'ailleurs les mêmes que les catholiques libéraux mettaient au compte de l'Église romaine voilà une douzaine d'années. Aussi ne sommes-nous pas surpris de trouver sous la plume de M. Coulton un éloge de Newman et de M. Loisy, du Loisy de l'*Évangile et l'Église*, bien entendu. L'ouvrage témoigne de beaucoup de générosité et représente un effort très digne de respect, alors même qu'on le juge parfaitement inutile; il garde aussi une haute valeur de symptôme; mais l'histoire chrétienne proprement dite n'a pas à en attendre beaucoup d'avancement. Ch. G.

— Charles Harris. *The Creeds and modern Thought. Can theology be progressive while the faith remains unchanged?* (Londres, Society for promoting christian knowledge, et New-York, the Macmillan Company, 1919, in-12, 61 p.). — Petit livre édité par une Société qui s'est donné pour but de prouver que les connaissances scientifiques d'aujourd'hui et la foi traditionnelle s'accordent parfaitement *en réalité* et qu'il suffit d'un peu de bonne volonté de part et d'autre pour s'en convaincre. M. Harris me paraît posséder tout ce qu'il faut d'illusions et d'incompréhension critique pour collaborer utilement à cette entreprise. Il a d'ailleurs la sagesse de ne s'adresser qu'à des lecteurs d'avance convaincus, comme lui, que la conciliation en question est évidemment et nécessairement possible et décidés à

imposer à leur bon sens les sacrifices indispensables. Son raisonnement aurait du mal à convaincre les autres. Il tient dans un mélange singulier et, pour parler franc, contradictoire et incohérent d'affirmations d'apparence moderne, sur la nécessité de la recherche libre, et de *repentirs* traditionalistes, appuyés tour à tour sur l'autorité de l'Écriture, celle d'Origène, celle d'Aristote et celle de la biologie. L'auteur se débarrasse des plus redoutables difficultés en les niant et, assurément, il ne paraît pas malaisé d'accorder sa science avec sa foi; mais est-ce la science que sa science? Hélas! Ce pourrait bien être le contraire. Ch. G.

— G. Duncan Barry. *The inspiration and authority of Holy Scripture. A study in the literature of the first five centuries* (Londres et New-York, the Macmillan Company, 1919, in-12, 146 p.). — Cette étude a pour point de départ l'*évidence* de l'inspiration de l'Écriture et se développe sur des thèmes rebattus; j'ai le regret de dire que, témoignant de la plus parfaite méconnaissance des conditions scientifiques du problème, elle ne saurait porter à un travailleur sérieux d'autre profit que de l'éclairer sur un état d'esprit redoutable à la science. Ch. G.

— Samuel Butler. *God the Known and God the Unknown* (New-Haven, Yale University Press, 1917, in-8°, 91 p.). — Réimpression revue et augmentée, d'après les manuscrits de l'auteur, d'une série d'articles publiés en 1879. Il s'agit de prouver l'existence d'un Être suprême, *Animator of all living things*, et d'essayer d'approcher de sa définition. Comme contribution à l'histoire du concept de Dieu, ce petit essai n'est pas sans intérêt. Ch. G.

— Lanoe-Villène. *Principes généraux de la symbolique des religions* (Paris, Fischbacher, 1916, in-12, 292 p.). — A la page 267, l'auteur dit, du reste avec raison, à propos de l'exégèse allégorique de Philon : « Je veux bien le croire, mais qui me le prouve? » C'est la réflexion qui ne m'a pas laissé un instant de repos à moi-même tout au long du livre; après en avoir achevé la lecture, je me demande si je l'ai compris. Pour retrouver ailleurs l'impression qu'il me laisse, il me faut me reporter, dans l'antiquité, aux *Stromates* de Clément d'Alexandrie ou aux récits de Denys d'Halicarnasse et d'Élien, dans les temps modernes aux ouvrages de Volney ou de Dupuis, enfin songer à quelqu'un de ces hommes intrépides qui ont explication décisive pour toute difficulté et hypothèse assurée pour tout problème. Dès les premières pages, je demeure confondu d'ignorer qu'il a existé dans la nuit des temps « une religion universelle » qu'on nommera *homérique* ou *antéhomérique*, parce que les poèmes homériques nous la font connaître dans ses parties essentielles — encore qu'elle leur soit fort antérieure — et que cette religion était symbolique et que son ésotérisme s'est prolongé dans toutes les religions subsé-

quentes sans même qu'elles s'en doutent! Et M. Lanoe-Villène de retrouver, en effet, d'un coup d'œil infaillible, ces prolongements de « la science religieuse primitive », de cet ésotérisme homérique, dans toutes les réalisations religieuses connues, depuis le temps d'Homère au moins. Il ne prouve ni ne discute; il chemine paisiblement, sans hâte et sans inquiétude, en entassant des témoignages et des affirmations; par malheur, il ne critique pour ainsi dire jamais les témoignages et ne vérifie pas les affirmations, en sorte que le lecteur averti, s'il est parfois séduit par une remarque pleine de sens, ne sait à l'ordinaire où on le mène et à quoi il peut se fier. Le livre me semble être, en somme, le produit type de la « méthode comparative » appliquée sans méthode et sans précautions. Aussi les résultats sont-ils extraordinaires. Je confesse que, spécialement, le chapitre consacré aux Juifs et aux chrétiens m'a stupéfié; je n'arrive pas à comprendre qu'on se lance dans d'aussi étonnantes théories quand on est aussi évidemment étranger aux études d'exégèse. Si c'est M. Lanoe-Villène qui a raison, je n'ai plus qu'à retourner à l'école — la sienne — et j'y retrouverai, je pense, tous les travailleurs qui se piquent de quelque compétence en matière d'histoire des religions. Ch. G.

— Th. Mainage. *Le témoignage des apostats. Leçons données à l'Institut catholique de Paris, 1915-1916* (Paris, G. Beauchesne et J. Gabalda, 1916, in-12, xii-440 p.). — L'auteur affiche de grandes prétentions à l'impartialité scientifique et à l'impassible logique; je ne doute pas de sa sincérité et même j'aperçois de ci et de là les marques d'un certain effort pour comprendre sans injurier; le livre n'en demeure pas moins au fond une simple contribution à cette pitoyable apologétique qui se croit habile en dénigrant ses adversaires et en fermant délibérément les yeux à tout ce qui ne la favorise pas. Je doute que puisse se trouver un homme de sens droit qui aille jusqu'au bout de ces pages sans prendre une fâcheuse opinion de la cause défendue par de tels arguments et sans se demander quelle peut bien être la culture du public qui s'en est contenté. Assurément, tout n'est pas faux dans le détail de la pseudo-restitution psychologique que l'auteur nous présente de Julien, de Luther, de Calvin, de Lamennais et de Renan, mais la vérité de l'histoire n'en est pas moins offensée par l'impression d'ensemble qu'il prétend nous donner de ces illustres apostats, par les formules définitives qui cherchent à les enfermer tout entiers et par la puérilité des conclusions qui se posent au bout de cette « étude », avec une gravité qui serait comique si l'on n'y voyait la marque d'un état d'esprit si attristant. Ch. G.

— Yves de La Brière. *Luttes de l'Église et luttes de la Patrie.* 3e série des *Luttes présentes de l'Église, août 1914-décembre 1915* (Paris, G. Beauchesne, 1916, in-12, xv-401 p.). — Cette série d'articles a paru déjà dans les *Études*. L'auteur analyse lui-même leur contenu essentiel dans son *Avertissement :* « Parmi les problèmes

de doctrine que nous avons abordés, mentionnons en particulier : les principes du droit chrétien de la guerre, la vertu providentielle et rédemptrice de la guerre, les droits et les devoirs de la neutralité, le droit de la souveraineté légitime, les garanties présentes et à venir du droit international, la rémunération divine des épreuves de la guerre, les espérances spéciales de salut pour les soldats tombés au champ d'honneur. » On trouvera encore dans le livre un commentaire des événements religieux de la période de « l'union sacrée », beau rêve que le P. de La Brière croit évanoui — dès 1916! —, de l'élection du « pape noir » et du réveil religieux engendré par la guerre; on y trouvera également un plaidoyer en faveur de la politique pontificale durant la première partie des hostilités. L'ensemble est riche de faits et d'idées; surtout il révèle un état d'esprit anachronique et proprement effrayant, mais très logiquement construit, et qu'il importe de connaître si l'on veut pénétrer la mentalité des plus actifs dirigeants du monde catholique d'aujourd'hui. Ce jésuite, qui, du reste, ne manque pas de talent, a aussi le mérite de ne pas mettre son drapeau dans sa poche, et il en doit être remercié par les libéraux de la science comme par ceux de la politique. Ch. G.

— James George FRAZER. *Les origines magiques de la royauté;* trad. par Paul-Hyacinthe LOYSON (Paris, Paul Geuthner, 1920, in-8°, 359 p.). — Plusieurs des œuvres les plus caractéristiques de J. G. Frazer viennent d'être ou vont être traduites à l'usage des lecteurs français. Après G. Roth, qui nous a offert la *Tâche de Psyché* (Paris, Colin), voici que M. P.-H. Loyson nous apporte une version française de *The Magical Origin of kings* (Londres, Macmillan, 1920), recueil de conférences données à Cambridge en 1905; et l'on annonce, pour paraître chez P. Geuthner, une traduction de *Folklore in the Old Testament* (Ibid,, 1918). La qualité du travail fourni par M. Loyson excède singulièrement le niveau littéraire de la plupart des traductions : l'excellence et la pureté de la langue, la beauté aussi de l'impression font de cette publication une œuvre rare, que ne séparent point quelques insignifiantes imperfections (p. 156, lire *chen-jen*, non *chen-yen*, dans la transcription chinoise; p. 293, lire « du » et non « de la » Svayamvara).

On trouvera dans ce livre, traitée pour elle-même et avec certains développements nouveaux, une des opinions que l'auteur a exprimées avec le plus d'insistance dans son *Rameau d'or*. Le contenu de l'ouvrage se peut décomposer ainsi : un fait, point de départ et perpétuel point de comparaison; une multitude d'autres faits évoqués pour éclairer le premier; une thèse fondée sur les phénomènes allégués.

Le point de départ, c'est l'étrange culte du roi et de la reine du bois (Nemorensis), près du lac de Némi, aux plus anciens temps de l'histoire romaine. Le « roi » de la mystérieuse forêt, prêtre de Diane, possédait son sacerdoce et sa souveraineté tant qu'il réussissait à se défendre contre quiconque l'attaquait pour l'en dépouiller; lui-même

ne devait sa dignité qu'à sa meurtrière victoire sur son prédécesseur. — Une grande quantité de faits sont cités, de toute origine, en vue d'illustrer cette sauvage pratique par des croyances ou des rites comparables : à ce propos, l'immense documentation de M. Frazer fait merveille. — La thèse enfin consiste à soutenir que le passage de la magie à la religion s'est effectué à l'occasion de la transformation du magicien primitif, qui agissait directement sur la nature, en roi plus ou moins assimilé à une divinité; la religion consistera désormais non à régir les événements par des formules ou des rites, mais à implorer des dieux conçus à l'image de l'homme, puisque les premiers dieux auront été des hommes.

Une théorie si grosse de conséquences, quoique si simple, ne peut, malgré l'abondance des faits invoqués, présenter qu'un caractère hypothétique. Elle exclut l'ancienne attitude animiste, qui postulait que l'homme primitif croit trouver dans la nature des âmes comme la nôtre. La théorie magique s'oppose à cette vue abstraite comme le pragmatisme à l'intellectualisme; elle prétend que la donnée première est le rite, qui intervient dans les événements : les dieux ou le dieu supérieur qu'elle conçoit ne sont encore que des magiciens transcendants capables d'accomplir, quand on les en prie, ce que les magiciens humains se reconnaissent impuissants à réaliser. Une autre originalité de la théorie est de proclamer la fonction religieuse du chef temporel, sans prêter au fait religieux une signification sociologique. La pratique assidue de la méthode comparative, maniée d'ailleurs au caprice d'une ingéniosité native plutôt que selon des règles rigoureuses, suffit à l'auteur pour conduire sa recherche sans s'asservir à des dogmes d' « école ». P. M.-O.

— E. Rodocanachi. *Études et fantaisies historiques.* 2e série (Paris, Hachette, 1919, in-16, 256 p.; prix : 4 fr. 50). — Dix études forment ce volume; six concernent l'Italie : on sait que ce pays a déjà fourni à l'auteur le sujet de plusieurs de ses ouvrages : 1° *L'éternelle querelle des médecins et des pharmaciens et ses mille péripéties bouffonnes.* Récit amusant et tout de même très instructif. 2° *Les médecins et astrologues italiens en France.* C'est de Salerne, puis de Sienne qu'ils vinrent d'abord. Citons parmi eux le père de Christine de Pisan (p. 51). Un autre, Angelo Cato, soigna si bien Louis XI qu'il devint archevêque de Vienne. Une famille de Pestalozzi, fixée à Lyon au XVIIe siècle, donna à cette ville plusieurs médecins. 3° *Les légendes relatives à Rome au moyen âge.* 4° *Virgile dans la légende* née de l'interprétation un peu forcée de quelques vers du poète. 5° *Les courses en Italie au vieux temps*, à Vérone, Padoue, Bologne, Ferrare, Florence, Rome. 6° *La cour de Ferrare* sous Alphonse II d'Este, mort en 1597. 7° *Essai sur l'organisation des finances pontificales à la fin du XVe siècle.* 8° *La fin d'une race. Le dernier des Stuarts après Culloden.* 9° *Grandeur et décadence d'un héros. Le duc de Brunswick.* Cet article est de

beaucoup le plus intéressant du recueil. Il nous révèle un Brunswick tout nouveau, bien différent de celui de 1792 et de 1806 qui, généralement, est seul connu. 10° *Lettres de Foster aux deux duchesses de Devonshire.* Foster, né en 1780, élève de Monnier à Weimar, raconte son voyage en France en 1797 et correspond avec Moreau en 1812 (p. 239, lire *Kehl* au lieu de *Kiel*). Th. Sch.

— Robert H. Murray. *Erasmus and Luther : their attitude to toleration* (Londres, Society for promoting Christian Knowledge, et New-York, Macmillan, 1920, in-8°, xxiii-503 p., index, 2 portraits). — Ce n'est pas la première fois que, pour expliquer comment la Réforme s'est séparée de la Renaissance, on oppose les deux figures d'Érasme et de Luther. Retracer l'histoire de leurs relations, d'abord amicales, montrer comment peu à peu le moine révolutionnaire de Wittenberg est passé, à l'égard du doux et prudent humaniste de Bâle, de la méfiance au mépris, puis à la colère et à l'exécration, c'est faire comprendre comment, à l'autorité de Rome, une réforme proclamée au nom de la souveraineté du sens individuel a fini par substituer une autorité nouvelle. Contradiction interne que l'auteur traduit en cette formule très vraie : « La tolérance n'est pas la fille des réformateurs ; cependant elle est la fille de la Réforme. »

M. R. H. Murray a lu beaucoup de ses prédécesseurs. Il semble cependant avoir étudié de plus près ses précurseurs anglais et allemands que ceux de langue française. Il cite bien, dans sa bibliographie, le remarquable essai d'A. Meyer, qui porte précisément sur son sujet, mais il ne paraît pas l'avoir manié. Sur aucun sujet, ni sur les géographes allemands de la Renaissance, ni sur l'Espagne des rois catholiques, ni même sur la Réforme française (par exemple sur Castellion), sa connaissance des livres français n'est suffisante ni précise.

Il lui arrive de donner comme neuves des vérités connues. D'autre part, à force de vouloir tout dire, il grossit son livre de parenthèses exégétiques ou morales, qui lui donnent tantôt l'allure d'une prédication, tantôt celle d'une méditation. Il cède trop facilement à son goût pour les comparaisons et les rapprochements historiques. En deux pages (248-250), par exemple, à propos de la position prise par Luther en face du *Bundschuh*, nous voyons défiler Napoléon III, Metternich, Burke, Coleridge, Thomas Cromwell et Joseph II, la révolution russe de 1917, en attendant qu'une longue citation de Shakespeare nous ramène à Talleyrand !

M. Murray croit à tort que l'idée de progrès a été étrangère à l'esprit du xvie siècle. Dans l'appendice qu'il consacre à cette question, s'il fait sa place à Rabelais, il a tort de ne pas attacher leur pleine importance aux pages de Bodin dans sa *Methodus*. Ces pages ne sont pas, comme il le croit, un épisode. Ses disciples les ont reprises, et La Popelinière en fera sortir sa thèse de la supériorité des modernes sur les anciens.

M. Murray (p. 102) ne se fait pas une idée très exacte du change-

ment qui se produit alors dans la géographie économique de l'Allemagne. Ici, ce sont des auteurs spéciaux de langue allemande qu'il a trop peu consultés. Henri HAUSER.

— E.-F. HECKSCHER. *Le système continental* [*Kontinentalsystemet. Den stora handelspärrningen för hundra år sedan. En ekonomisk-historisk studie*] (Stockholm, 1918, in-8°, 272 p.; « Skrifter utgifna af handelshögskolan »). — M. Heckscher n'a point entendu consacrer au système continental un ouvrage original, préparé par des recherches dans les diverses archives d'Europe, comme celui que que fit paraître en 1913 l'historien russe E. Tarlé (cf. *Rev. histor.*, t. CXV, p. 159-161). Il s'est contenté de lire avec soin les travaux déjà publiés et les recueils essentiels de documents. Moins qu'un livre, il nous a donc donné plutôt une esquisse, un peu comme avait fait autrefois Kiesselbach dans son essai, si remarquable pour l'époque, *Die Kontinentalsperre in ihrer ökonomisch-politischen Bedeutung* (1850). L'esquisse de M. Heckscher est, d'ailleurs, clairement composée et les conclusions sont celles qu'ont rendues classiques les articles de J. Holland Rose sur le commerce britannique pendant les guerres du premier Empire, les volumes de P. Darmstädter et de Charles Schmidt sur l'Allemagne napoléonienne. Les lecteurs scandinaves posséderont ainsi désormais un résumé commode et sûr d'une question particulièrement complexe, mais nous regretterons pourtant que, concentrant son effort, M. Heckscher ne se soit pas attaché plus simplement à composer l'ouvrage sur le blocus continental et la Suède, qui nous fait toujours défaut. A. G.

LA GUERRE.

— JEAN-BERNARD. *Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914* (Paris, Berger-Levrault). — Le tome III de cette intéressante publication s'achève avec le fascicule 35 et s'arrête en mars 1915.

— L'*Histoire de la grande guerre*, par Victor GIRAUD, est maintenant terminée avec la cinquième partie, où sont exposées la bataille impériale, la bataille de Foch, la victoire alliée et la paix (Paris, Hachette, 1920, p. 589-775; prix : 6 fr.). L'impression très favorable produite par les premiers fascicules persiste jusqu'à la fin. On voudrait parfois une critique plus serrée des grands problèmes politiques, moraux, économiques, soulevés par cette guerre monstrueuse; mais c'est à dessein que l'auteur écarte les discussions pour laisser parler les faits. Remercions-le, sans chercher à le chicaner, du plaisir délicat et réconfortant que procure la lecture de son livre. Ch. B.

— Louis MADELIN. *La bataille de France, 21 mars-11 novembre 1918* (Paris, Plon-Nourrit, 1 vol. in-8°, 379 p., avec 15 cartes en noir et en couleurs). — On a lu dans la *Revue des Deux Mondes* les beaux récits de cette bataille géante qui, après avoir débuté par de

cruelles défaites pour les Alliés, s'est terminée par une suite admirablement coordonnée de victoires qui ont finalement bouté l'ennemi hors de toute France et de toute Belgique. Reproduits en volume, ils auront leur place parmi les meilleurs ouvrages sur la dernière guerre. Deux grandes cartes en couleurs, que n'avait pu accueillir la *Revue des Deux Mondes*, montrent, dans un ensemble saisissant, les zones occupées par les armées alliées en 1918, la position Hindenburg avec ses triples ou quadruples lignes creusées à l'arrière, les offensives de l'armée allemande en 1918 et la triomphante réplique des armées alliées de juillet à novembre. Dans l'énorme production suscitée par la guerre, l'ouvrage de M. Madelin, si bien informé, mais tout chaud encore de la bataille, restera longtemps au premier rang. — Ch. B.

— Commandant Doumenc. *Les transports automobiles sur le front français, 1914-1918.* Avant-propos du maréchal Foch; préface du général Payot (Paris, Plon, 1920, in-16, IV-346 p., 22 grav. de A. Cossard; prix : 7 fr.). — Ces notes du directeur des services automobiles des armées françaises ont été recueillies et classées par le lieutenant Paul Heuzé. C'est toute l'histoire des transports automobiles pendant la guerre qu'on trouvera ici. Le développement qu'ils prirent dans ces quatre ans est marqué par des chiffres que nous donne l'avant-propos : « A la fin d'août 1914, nos armées comptaient 6,000 véhicules automobiles, et, en novembre 1918, sur le seul front français, 92,000. De 15,000 conducteurs et ouvriers, l'effectif était passé à 115,000. » Les transports effectués en un mois, sans parler de celui des blessés et de quelques autres services spéciaux, passaient de 27,000 tonnes et 200,000 hommes (septembre 1914) à 1,040,000 tonnes et 950,000 hommes (juillet 1918).

L'exposé de ces transformations gigantesques est groupé dans cinq chapitres : les premiers efforts de 1914, l'organisation méthodique de 1915 à 1917, l'aspect du service automobile au début de 1918, les grands transports pendant les offensives allemandes, le rôle du service dans la bataille finale. Tout y est passionnant, surtout la course à la mer, les camions de Verdun, le passage des Alpes, la marche générale en avant. On y voit pas à pas tout ce formidable développement qui finit par permettre au service automobile de jouer le rôle de véritable régulateur de la bataille. Comme le remarque la conclusion, ce n'est qu' « aux derniers jours qu'il a pu donner sa vraie mesure », et même il n'a pas eu le temps de remplir complètement son grand rôle; « mais il l'a, du moins, nettement défini... » En plusieurs circonstances, il a permis, seul, la riposte aux corps de l'ennemi; dans l'offensive finale, il s'est vu confier la formidable responsabilité de nourrir tout le grand front d'attaque, « sans que le public s'en soit jamais rendu compte ». Mais il faudra bien qu'ils l'apprennent, ceux qui voudront savoir la « vraie histoire de la guerre ».

L'auteur de la préface, le général Payot, dirigeait avant la guerre la 1re section du 4e bureau de l'État-major (transports de mobilisation

et de concentration), il fut ensuite chef d'État-major de la direction de l'arrière et succéda, en 1917, au général Ragueneau comme directeur général des communications et des ravitaillements aux armées, qu'il organisa, dans la période finale de la guerre, pour toutes les armées alliées. C'est lui qui signa, à Wiesbaden, le 22 mars 1920, la citation à l'ordre de l'armée du commandant Doumenc, pour avoir « imprimé au S. A. cette impulsion vigoureuse qui en a fait un des facteurs de la victoire » et « obtenu de ce service un rendement supérieur à toutes les prévisions, assurant, par vingt-quatre heures, le transport de plus de 100,000 hommes et de 70,000 tonnes... ». Th. Sch.

— *Guides illustrés Michelin des champs de bataille, 1914-1918* (Clermont-Ferrand, Michelin et Cie; chaque vol. : 5 fr.). — Admirablement illustrés, munis de bonnes cartes et de renseignements précis, ces guides rendront les plus grands services aux automobilistes et autres touristes désireux de visiter les champs de bataille et les régions dévastées de notre France; ils ne seront pas moins utiles à consulter par les historiens qui veulent suivre de près, sur le terrain même, les opérations militaires. En mai 1920 ont paru les volumes intitulés : *l'Ourcq, les Marais de Saint-Gond, la Trouée de Revigny, Reims, la Bataille de Verdun, la Deuxième bataille de la Marne, le Saillant de Saint-Mihiel, Ypres, Nancy et le Grand-Couronné, les Batailles de la Somme, les Batailles de la Picardie.* En juin et juillet : *Arras et les batailles d'Artois, l'Yser et la côte belge ;* enfin deux volumes sur *l'Alsace et les combats des Vosges.* Ces deux derniers sont précédés d'une introduction qui résume l'histoire et les souffrances du pays pendant les quarante-huit ans d'annexion à l'Empire allemand. Les luttes meurtrières dont le Linge et le Vieil-Armand ont été le théâtre sont contées et expliquées avec une lumineuse exactitude. Ch. B.

— Paul Adam. *Reims dévastée* (Paris, librairie Félix Alcan, in-16, IV-180 p.; collection « la France dévastée »; prix : 2 fr. 75). — Ceci n'est pas un roman historique, genre où l'auteur a remporté de gros succès. Le fond est de l'histoire : l'histoire d'hier, puisque c'est le tableau de la destruction méthodique, implacable, de Reims et de sa cathédrale par les Allemands, au milieu duquel l'auteur a inséré une histoire de la ville du sacre depuis Clovis jusqu'à Jeanne d'Arc. C'est mieux encore : un poème en prose, vivant, vibrant, violent, tout en images, en visions de guerre, en invectives contre le « Boche », en élans d'adoration pour l'œuvre de Jean d'Orbais et pour la mission divine de la France.

A la même collection appartient *la Grande pitié de la terre de France*, par Gabriel Louis-Jaray (136 p.; prix : 2 fr. 75). Grande pitié en effet de suivre l'exode lamentable des citadins et paysans chassés de leurs demeures par l'invasion étrangère, les grandes évacuations de Verdun en 1916, de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme de 1915 à 1918, les convois de rapatriés, d'assister aux misères des Fran-

çais demeurés sous le joug ennemi, de constater, par des chiffres rigoureusement contrôlés, les pertes en biens et en vies qu'ils ont subies. Il faudrait que ce petit livre fût largement répandu, non seulement chez les neutres, mais chez nos alliés et associés eux-mêmes pour les convaincre de cette vérité que c'est la France dont les sacrifices pour la cause commune ont été de beaucoup les plus lourds.

Ch. B.

— Jean DESFLANDRES (Werner van Caillie). *Rennbahn. Trente-deux mois de captivité en Allemagne, 1914-1917.* Souvenirs d'un soldat belge étudiant à l'Université libre de Bruxelles (Paris, Plon, 1920, 2 vol. in-16, XIII-355 et 381 p.; prix : 10 fr. les 2 vol.). — Quand Jean Desflandres eut été délivré de sa captivité en Allemagne, il adressa de Suisse, où il était interné, des lettres intimes (août 1917-août 1918), que l'on trouvera reproduites à peu près telles quelles dans ce volume. L'auteur a une facilité de style remarquable. Il sait peindre avec une vivacité extraordinaire les situations les plus diverses. Mais il nous prévient que la réalité fut plus sombre que son tableau. Celui-ci l'est pourtant suffisamment, sans que le récit cesse un instant d'être enjoué. Peut-être quelques lecteurs trouveront-ils même qu'il l'est trop pour les horreurs qui sont racontées. L'auteur est jeune et la jeunesse a l'enviable privilège de ne pas trop s'appesantir sur les côtés sombres de la vie.

Rennbahn (champ de course) était un des trois camps de prisonniers qui avoisinaient Munster, en Westphalie. L'auteur y fut interprète et n'en sortit jamais durant sa captivité. A ce titre, il forme une exception. Mais tous les camps se ressemblaient et même « les voyageurs expérimentés accordaient parfois la préférence » à Rennbahn. Que devaient être les autres? On se le demande après cette lecture; le charme littéraire très grand ne réussit pas toujours à voiler l'atrocité des situations. Aussi nous croyons l'auteur sur parole quand il nous affirme « que, si j'avais mis plus de noir dans mon tableau, vous n'auriez pu en supporter longtemps la hideuse monotonie ».

La vie du camp est donc décrite dans tous ses détails; mais ce qu'on est étonné de ne pas trouver au début, c'est un récit des circonstances dans lesquelles l'auteur a été fait prisonnier, ni de son arrivée au camp. Par contre, la délivrance est racontée très longuement, depuis la première annonce, le 5 juin 1917, jusqu'à l'arrivée en Suisse, le 14. Nous serions bien embarrassé de donner la préférence à l'un des vingt-trois chapitres qui le composent. Le talent du narrateur et son entrain juvénile sont si grands qu'ils animent les sujets les plus ternes. Quand on a commencé à le lire, on ne peut le mettre de côté sans l'avoir achevé, et puis on se demande comment des êtres humains ont pu supporter trois ans d'une vie pareille, sans perdre la raison et la santé. En tout cas, on en emporte le dégoût de la guerre qui transforme les hommes en brutes. *Homo homini lupus*, rappelle à propos l'introduction.

Th. SCH.

Histoire de l'antiquité.

— A. Rostagni. *Ibis*. « Contributi alla scienza dell' Antichità, pubblicati da G. de Sanctis e L. Pareti », t. III (Florence, Felice Le Monnier, 1920, gr. in-8°, 123 p.). — Dans ce travail, consacré à l'*Ibis* de Callimaque et d'Ovide, M. Rostagni soutient les thèses suivantes, opposées aux opinions traditionnelles : l'*Ibis* grec, en vers élégiaques, où l'ibis, oiseau, ne jouait aucun rôle, n'avait pas été écrit contre Apollonius de Rhodes; il ne peut être attribué à Callimaque, puisqu'il renferme des allusions à des faits historiques allant jusque vers 213 av. J.-C. et certainement postérieurs à ce poète. Il a dû être écrit dans la première moitié du IIe siècle av. J.-C., contre un ennemi fictif, du nom égyptien ou libyen d'Ibis, par un imitateur de Callimaque, qui a utilisé toutes ses œuvres, surtout les *Aitia*. Ovide l'a traduit et imité, en le croyant de Callimaque et en appliquant le nom libyen ou égyptien d'Ibis et toutes les particularités du poème grec à cet ennemi inconnu, énigmatique, auquel il fait allusion dans beaucoup d'autres pièces. L'œuvre d'Ovide nous permet donc dans une certaine mesure de reconstituer son modèle, mélange extraordinaire et précieux de mythologie et d'histoire grecque et romaine. Les scolies latines, incessamment remaniées jusqu'au XIIe siècle ap. J.-C., ont probablement reproduit primitivement les scolies grecques et nous ont conservé beaucoup de fragments authentiques de Callimaque, sous son nom écrit correctement ou défiguré en Darius, Clarus, Battus, Gallus et autres formes; les vers mêmes qu'elles donnent sont probablement des traductions de Callimaque. Au dernier chapitre et dans l'appendice, M. Rostagni recueille et commente les données de l'*Ibis* d'Ovide sur la Thessalie, venues probablement du traité d'Euphorion sur les Aleuades, et essaie d'expliquer quelques passages particulièrement obscurs. Il a conduit sa discussion avec une connaissance parfaite du sujet et des travaux antérieurs, avec une érudition et une perspicacité remarquables. Les conclusions paraissent tout à fait convaincantes. Ch. L.

— Ettore Pais. *Il Liber coloniarum*. « Memorie della R. Accademia dei Lincei », Classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie quinta, vol. XVI, fasc. II (Roma, tipografia della R. Accad. dei Lincei, 1920, in-4°, p. 55-93). — Dans ce travail, qui se prête malaisément à l'analyse, M. Pais s'est proposé de démontrer, contre Mommsen et ses autres collaborateurs pour les tomes IX et X du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, l'importance et la valeur des renseignements fournis par un des morceaux des *Gromatici Latini*, le *Liber coloniarum*. La comparaison avec les autres textes, surtout avec les inscriptions, lui donne en général raison et lui fournit beaucoup d'observations et d'hypothèses intéressantes sur les dates de fondation, la condition, le territoire des colonies de l'Italie.

Ch. L.

— Angelo SEGRÈ. Καινὸν Νόμισμα, *Moneta imperiale, circolante in Egitto da Claudio II a Costantino.* « Memorie della R. Accademia dei Lincei », Classe di scienze morali, storiche et filologiche, vol. XVI, fasc. III (Roma, tipografia della R. Accademia dei Lincei, 1920, in-4°, p. 96-114). — Les renseignements fournis par plusieurs papyrus et par des trouvailles récentes de monnaies en Égypte ont été utilisés par M. Segrè pour élucider non seulement le problème de l'introduction de la nouvelle monnaie impériale dans cette province, mais les questions les plus obscures de la numismatique des IIIe et IVe siècles ap. J.-C. D'après lui, c'est sous Claude II qu'a été introduite en Égypte, à côté du tétradrachme alexandrin, la nouvelle pièce, qui n'est pas un *antonianus*, mais une pièce pesant en moyenne 3 gr. 55, et dont Aurélien a probablement fixé la valeur à 20 deniers. Dioclétien la remplace par le double *follis*, pièce de cuivre avec un peu d'argent, en poids moyen de 10 grammes. L'évaluation faite par Mommsen et Blümner, d'après un fragment de l'édit de Dioclétien *de pretiis rerum venalium*, de la livre d'or, dont l'*aureus* est le soixantième, à 50,000 deniers, est absolument fausse. Sont également fausses toutes les identifications proposées jusqu'ici pour le denier de cet édit. En réalité, le double *follis* vaut 20 deniers ou 80 drachmes, de 295 à 307, époque où l'*aureus* vaut 2 talents et 3,000 drachmes. De 307 à 314 environ, époque où l'*aureus* vaut 5 talents 3,600 drachmes, on a un double *follis* réduit à 2 °/o d'argent et pesant 6 gr. 50. Dans le Code théodosien, le *nummus centenionalis* est identique au *nummus decargyrus* et vaut théoriquement 10 deniers. L'exposition de M. Segrè manque trop souvent de clarté; mais ses conclusions neuves et originales intéresseront les numismates. Ch. LÉCRIVAIN.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— Max BÄR. *Bücherkunde zur Geschichte der Rheinlande.* Erster Band. *Aufsätze in Zeitschriften und Sammelwerken bis 1915* (Bonn, Hanstein, 1920, 1 vol. in-8°, LX-716 p.; t. XXXVII des publications de la « Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde »). — Sous les auspices de la Société pour l'histoire rhénane — dont le président est le professeur Hansen à Cologne — M. Max Bär, directeur des Archives d'État de Coblence, vient de publier le premier volume d'un répertoire bibliographique de la région rhénane. On y trouve l'indication de plus de 16,000 articles de revues consacrés à l'histoire politique, religieuse, littéraire, sociale des régions qui forment aujourd'hui la Prusse rhénane. Choisies et répertoriées suivant une méthode excellente, classées topographiquement ou par matières, suivant le cas, commentées quand cela est nécessaire, accompagnées d'indications chronologiques précieuses, les fiches groupées par M. Bär forment un recueil bibliographique très utile. Quand le second volume aura paru — consacré aux ouvrages — les historiens

auront sous la main un précieux instrument de travail. L'auteur fait prévoir que tous les dix ans une bibliographie paraîtra qui suivra la production historique.

Souhaitons que l'exemple donné par la Société de Cologne soit suivi en Alsace et que les Sociétés historiques y entreprennent en commun, d'abord l'achèvement du catalogue des alsatiques de la bibliothèque régionale de Strasbourg, puis la préparation d'une bibliographie de l'histoire de l'Alsace. Ch. S.

Histoire de Bessarabie.

— Ion G. Pelivan. I. *La Bessarabie sous le régime russe (1812-1918).* — II. *L'union de la Bessarabie à la mère-patrie, la Roumanie.* — III. *Le mouvement et l'accroissement de la population en Bessarabie de 1812 à 1918 et quelques dates concernant la géographie de la Bessarabie* (Paris, impr. Lahure, 1919, 64, 51 et 28 p.). — Dans la première de ces brochures, l'auteur, ancien député du Conseil bessarabien, décrit l'état de la Bessarabie pendant le siècle du régime russe et montre que ce n'est « qu'une partie des boyards moldaves qui a été russifiée », tandis que la masse des paysans « est restée presque ce qu'elle était..., la russification n'ayant pu avoir d'autre résultat que le regrès de la culture et le regrès économique de cette riche province ». On remarquera dans cette citation l'emploi rare du mot regrès, et l'on trouvera dans la brochure encore d'autres termes exotiques, tels qu' « impropriation des paysans en 1868 ». Le rôle de l'école, de l'église, de la justice, de la bourgeoisie, des ruraux est successivement exposé, et un chapitre final peint le caractère de l'administration russe, tandis que d'autres expliquent les termes de « Mazils » (descendants des anciens boyards destitués, la vraie noblesse moldave) et de « Razesi » (descendants des grands propriétaires moldaves de toute provenance sociale). Voir aussi ce que l'auteur dit de la secte curieuse fondée par le moine Inokentie (p. 30).

La deuxième brochure a pour objet de prouver que la Bessarabie n'a cessé d'être roumaine et que l'idée de la réunion avec la Roumanie n'y a jamais pu être étouffée. Intéressant est le récit des phases qu'a traversées la province pendant la guerre, organisation du parti national, protestations contre les tendances annexionnistes de l'Ukraine, congrès des paysans et congrès des militaires en octobre 1917, proclamation de la république, etc.

La troisième brochure fait aussi œuvre de propagande en démontrant « que l'élément roumain forme au moins 70 % du total de la population ». On y trouvera, entre autres statistiques, l'état de cette population en 1858, 1861 et 1897, date du premier recensement général en Russie. Pour janvier 1919, le chiffre est estimé à 2,700,000.

Ajoutons les deux brochures suivantes dues au même auteur et qui tendent à prouver que la Bessarabie, terre roumaine, doit être réunie

à la Roumanie (*Chronologie de la Bessarabie depuis son annexion à la Russie en 1812 jusqu'à la ratification de l'union de la Bessarabie à la Roumanie par l'Assemblée constituante de la grande Roumanie, 29 décembre 1919.* Paris, impr. des Arts et Sports, 1920, 30 p.) et pourquoi les Russes voudraient rester maîtres d'une province aussi fertile (*l'État économique de la Bessarabie.* Paris, impr. J. Charpentier, 1920, 34 p.). — Dans le même sens, lire : *la Bessarabie*, bulletin du bureau de presse bessarabien, dont onze numéros avaient déjà paru à la date du 12 mars 1920. Th. Sch.

— Voici, par contre, deux brochures qui protestent contre l'invasion des Roumains en Bessarabie, contre le manifeste royal du 29 mars 1919 qui proclama l'union de ce pays à la Roumanie, repoussant les prétentions roumaines, qu'elles se fondent sur des droits historiques, sur le principe des nationalités ou sur la volonté des populations bessarabiennes. Cette volonté, le peuple bessarabe doit la déclarer par un plébiscite honnêtement pratiqué : 1° *Bessarabie et Roumanie*, brochure rédigée au nom des délégués bessarabes à la Conférence de la Paix; elle est signée par A.-N. Kroupensky, ancien président du Zemstvo de province, et par M.-A.-Ch. Schmidt, ancien maire de Kichinef (Paris, impr. Lahure, in-8°, 14 p.). 2° *Choses de Bessarabie*, par E.-M. Simais, ancien directeur du Bureau de propagande du général d'Anselme (Ibid., in-8°, 19 p.). Ch. B.

Histoire de Bulgarie.

— Au dossier du peuple bulgare, qui se glorifiait, il n'y a pas si longtemps, d'être appelé le Prussien des Balkans, versons deux nouvelles brochures : 1° *le Traitement des prisonniers en Bulgarie;* récit de ma captivité, par le Dr Costa Constantinovitch, médecin-major de 1re classe dans l'armée serbe (Courbevoie, « la Cootypographie », 1919, in-8°, 86 p.). 2° *Les Crimes bulgares en Serbie occupée*, d'après les documents officiels présentés à la Conférence de la Paix, par un officier français (Ibid., 1919, in-8°, 64 p.). Lisez et vous serez édifiés. Ch. B.

Histoire de Danemark.

— La librairie Gad, à Copenhague, a mis en vente le 1er fascicule du tome I des *Annales danici medii aevi*, nouvelle édition par Ellen Jœrgensen. On y trouve les Annales de Colbaz (*Annales Colbazenses*, O. C.-1181), de Lund (*A. Lundenses*, O. C.-1128), de Ryd (*A. Ryenses*, depuis l'origine du peuple danois jusqu'en 1127), de Næstved (*A. Nestvedienses*, 821-1300), de Sorœ (*A. Sorani*, 1130-1300, avec la continuation des Annales de Lund et de Ryd jusqu'en 1300), de Slesvig (*A. Slesuicenses*, 966-1268), les *Annales danosuecani*, 916-1263, avec une continuation jusqu'en 1415. Tous ces

textes sont en latin. Dans l'introduction, M. Jœrgensen présente une esquisse rapide, mais précise, de la littérature annalistique du Danemark au moyen âge (in-fol., 143 p.). Ch. B.

Histoire d'Égypte.

— M. Sabry. *La question d'Égypte, depuis Bonaparte jusqu'à la révolution de 1919* (au siège de l'Association égyptienne de Paris, 1920, in-8°, 102 p.; prix : 3 fr.). — Plaidoyer en faveur de l'indépendance égyptienne : l'Égypte a montré dans la première moitié du XIXe siècle qu'elle était capable de se transformer pour se mettre au niveau des États européens; trahie par ses propres chefs, Ismail et ses indignes successeurs, elle est tombée sous le joug de l'Angleterre, qui ne craignit pas de violer ses engagements envers le sultan et le droit international en la soumettant à son protectorat. L'Angleterre doit aujourd'hui, non pas « donner », mais « rendre » l'indépendance complète à l'Égypte et à son Soudan. Ces vœux paraissent d'ailleurs devoir être bientôt en partie réalisés. Ch. B.

Histoire de France.

— M. le chanoine Ulysse Chevalier vient de donner le tome VII et dernier de la *Gallia christiana novissima*, commencée par le chanoine J.-H. Albanès. Ce volume est consacré à *Avignon (évêques, archevêques, prévôts)* (Impr. valentinoise, place Saint-Jean, à Valence, Drôme, 1920, in-fol., 1080 col.). L'introduction générale du volume et la table alphabétique des matières paraîtront en un fascicule séparé. Ch. B.

— George Baer Fundenburg. *Feudal France in the French Epic : a study of feudal French institutions in history and poetry* (Princeton, University Press, 1918, petit in-8°, 121 p.). — Quand sont nées les vieilles épopées françaises et quelle en est l'origine? M. Fundenburg, après tant d'autres, a senti l'attrait de ce beau et délicat problème. Pour le résoudre, il croit avoir trouvé une méthode nouvelle. Chaque chanson de geste ou chaque roman d'aventures présente l'image d'institutions et de coutumes déterminées; comparons ces poétiques tableaux aux données que fournissent, sur l'évolution de la société médiévale, les documents historiques; nous pourrons ainsi dater chaque œuvre, au moins approximativement. Tel est le travail auquel M. Fundenburg nous convie. Hélas! c'est une double illusion que d'en espérer, comme il le fait, des résultats certains. D'une part, en effet, nos vieux poèmes ne sont pas, tant s'en faut, des romans d'observation; si je ne craignais de paraître irrévérencieux, je dirais volontiers qu'on trouve dans beaucoup d'entre eux à peu près le même sens des réalités sociales qu'aujourd'hui dans les romans-feuilletons. Ce n'est pas à dire qu'ils ne

puissent fournir aux historiens bien des renseignements précieux, mais à condition de les prendre pour ce qu'ils sont : des œuvres littéraires où se reflètent, avec plus ou moins d'exactitude, les mœurs, les usages, les idées collectives, non des manuels de droit. D'autre part, la société médiévale a comporté tant de variations locales, elle a évolué d'une façon si peu régulière et si peu uniforme, le droit qui la régissait, purement coutumier et le plus souvent transmis seulement par la tradition orale, est toujours demeuré si flottant, et enfin elle nous est à tant d'égards si mal connue que pour aucune des institutions ou des coutumes de ce temps on ne peut dire avec certitude : elle est née à tel moment, elle a disparu à tel autre. Contentons-nous, comme exemple, de renvoyer sur ce point M. Fundenburg à un travail important, qui semble lui avoir échappé : l'article de M. Jean Acher sur les *Archaïsmes apparents dans la Chanson de « Raoul de Cambrai »* (*Revue des langues romanes*, 1907). En somme, je doute que les romanistes adoptent les conclusions de M. Fundenburg ou trouvent très topiques les critiques qu'il dirige contre les théories antérieures. Aux historiens, son livre, dont le titre est riche de promesses, ne rendra guère de services. Sa curiosité pour les choses de l'ancienne France ne peut que flatter notre amour-propre; son audace un peu naïve n'est pas sans séductions; mais son inexpérience est grande, et il ne semble pas avoir saisi toute la difficulté des graves questions qu'il a cru devoir traiter. M. B.

— René Sturel. *Bandello en France au XVIe siècle* (Bordeaux, Féret et fils, et Paris, E. de Boccard, éditeurs, 1918, 1 vol. in-8°, 187 p.; extrait du *Bulletin italien*, t. XIII à XVIII). — Une préface de M. Henri Hauvette, simple et profondément émouvante, rappelle ce que la science française a perdu à la mort prématurée de ce jeune maître, tombé aux premiers combats de la guerre (au Châtelet, près de Charleroi) dès août 1914. Il eût marqué dans l'enseignement supérieur; il eût approfondi et étendu les enquêtes sur la France et la littérature française au XVIe siècle. Mainte publication de lui en avait témoigné. Aucune mieux que cette étude sur Bandello, que M. Hauvette a parachevée en publiant le chapitre sur les *Histoires tragiques*. C'est de l'érudition, mais de l'érudition « bien française », avec de l'aisance, de la grâce et de l'autorité. R. L.-G.

— Bertran de La Villehervé. *François-Thomas de Baculard d'Arnaud; son théâtre et ses théories dramatiques* (Paris, Champion, 1920, 1 vol. in-8°, XXXIV-172 p.). — L'auteur de ce livre, mort à dix-neuf ans, en 1919, donnait les espérances les plus brillantes au point de vue littéraire; qu'on permette à son ancien professeur de dire : exceptionnelles. Étudiant à Paris en 1918, et déjà à dix-sept ans licencié ès lettres, il écrivait à son père, le poète havrais Robert de La Villehervé, des lettres affectueuses et remarquables sans effort, qui sont comme une chronique vivante et colorée du lycée

Louis-le-Grand, de la Sorbonne, du quartier latin et de Paris sous le bombardement des gothas (cf. préface, IV à XV).

La grippe traîtresse enleva tôt cet extraordinaire enfant. Son vieux père le suivit dans la tombe. Les pères meurent souvent de la mort de leurs fils. C'est sa mère qui a pieusement publié ce livre. A le lire, on comprend que ses maîtres de la Sorbonne aient vu dans la mort de Bertran de La Villehervé « une perte pour les lettres et pour la France ». R. L.-G.

— Walther DE LERBER. *L'influence de Clément Marot aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Lausanne, Haeschel-Dufey, et Paris, H. Champion, 1920, in-8°, XV-128 p.). — L'étude a été menée consciencieusement. Elle porte trop exclusivement sur l'imitation de la forme pour intéresser les historiens. Elle est écrite assez lourdement et émaillée d'un nombre vraiment excessif de vers auxquels l'auteur, trop peu familier avec nos rythmes, a retranché ou ajouté des syllabes en les copiant. H. HR.

— *Figures de la bourgeoisie française. XVe siècle-XIXe siècle* (édité par la « Civilisation française »; en vente chez J.-E. Buloz. Paris, [1920], in-fol., 8 p. et 16 pl.; prix : 10 fr.). — Il est nécessaire, paraît-il, de défendre l'ancienne bourgeoisie française contre la mauvaise réputation que certains partis politiques ont faite à celle de nos jours. M. Louis GILLET, qui a signé la préface de la belle plaquette que nous annonçons, a cru trouver un argument favorable à cette cause en faisant reproduire quelques œuvres d'art où sont reproduits des types de cette classe calomniée. Son plaidoyer ne me paraît pas convaincant; du moins nous a-t-il valu de belles reproductions de plusieurs toiles ou dessins célèbres : *l'Homme au verre de vin* et *Étienne Chevalier*, par Fouquet; *Nicolas Rollin et sa femme*, par Van der Weyden; *Madame de Forbin*, par Le Nain, etc., et toute une série de crayons d'Ingres. Ch. B.

— SAINT-SIMON. *Mémoires*, éd. A. DE BOISLISLE. *Table des tomes I à XXVIII*, 1er vol., A-L, in-8°, VIII-404 p.; 2e vol., M-Z, in-8°, 345 p. T. XXIX, in-8°, 596 p. (Paris, Hachette, « Collection des Grands Écrivains », les trois vol. datés de 1918). — Les vingt-huit premiers tomes de la monumentale édition comprennent le règne de Louis XIV. Il faut donc savoir le plus grand gré à MM. L. Lecestre et J. de Boislisle d'en avoir publié la table alphabétique, sans attendre l'achèvement de la publication. Cette table fournira aux historiens de Louis XIV un instrument de travail incomparable. Par les détails qu'elle contient, elle a parfois, pour certains personnages, la valeur d'un dictionnaire biographique (voy. les notices de Conti, de Chamillart, de Louvois). En dehors des noms d'hommes ou de lieux (voy. Fontainebleau), elle comprend certains noms d'institutions (conseils, parlements, pairs). Commencé dès 1907 par M. de Brotonne, ce travail a été terminé depuis sa mort. Brotonne avait dépouillé les vingt premiers tomes. M. L. Lecestre a dépouillé les huit derniers.

Avec le tome XXIX est inaugurée une nouvelle période, celle où Saint-Simon a l'illusion de jouer un des grands rôles, et pour laquelle il est un témoin de premier rang. Ce volume va jusqu'au début de 1716. Les éditeurs l'ont complété, comme d'ordinaire, par les additions au *Journal de Dangeau*, par des notes sur l'établissement de la Régence, sur les obsèques du roi, sur l'affaire du bonnet, sur les *Mémoires* de Torcy (note qui enregistre les résultats des études de M. Émile Bourgeois et qui annonce l'édition de ces *Mémoires* entreprise par M. François Rousseau), etc. Il y a, comme à l'ordinaire, des tables.

H. Hr.

— L.-H. Labande. *Inventaires du palais de Monaco, 1604-1731* (Monaco, impr. de Monaco, et Paris, Aug. Picard, 1918, in-8°, CCXXXII-375 p., index, pl.). — Le savant archiviste ne se contente pas de nous donner, à peu près intégralement, les précieux inventaires dressés à l'avènement d'Honoré II (1604) et, après la mort de ce prince (1664), des extraits de l'inventaire dressé après la mort de Louis Ier (1701) et l'inventaire dressé après la mort d'Antoine Ier (1731), ce qui serait déjà nous rendre service en nous faisant connaître les richesses d'art et les curiosités rassemblées à diverses époques dans le palais, jusqu'à l'ascenseur destiné à soulager les rhumatismes du prince Antoine : « chaise volante » ou « machine à guinder S. A. S. ». Dans une longue introduction, il nous apporte une « histoire du palais depuis la fin du XVe siècle », histoire qui est en même temps une étude sur « les collections qui y furent conservées et les artistes qui y travaillèrent ». Il a essayé de suivre le sort de ces inestimables collections jusqu'au moment où elles furent malheureusement dispersées par la confiscation révolutionnaire. H. Hr.

— I. de Récalde. *Le message du Sacré-Cœur à Louis XIV et le P. de La Chaise*. Étude historique et critique (Paris, E. Chirou, [1920], in-16, 126 p.; prix : 2 fr.). — Est-il exact que le Sacré-Cœur ait fait demander, en 1689, à Louis XIV, par l'entremise de Marguerite-Marie Alacoque, d'être peint sur les étendards et gravé dans les armes de France? Est-il exact que Dieu ait choisi le R. P. de La Chaise pour procurer cette gloire au divin Cœur? L'authenticité des textes cités prête à discussion. Louis XIV, en 1688, s'était élevé contre le pape et avait envahi les états de l'Église; toute la biographie du P. de La Chaise prouve qu'il n'était qu'un « misérable courtisan ». Roi et confesseur étaient donc indignes d'être mentionnés dans un message divin. Au demeurant, la dévotion au Sacré-Cœur avait fait son apparition dans l'Église longtemps avant 1689, puisqu'on en peut faire remonter l'origine dès le début du XIVe siècle. — Telle est la thèse soutenue en ce volume sur un ton très violent, et il ne nous appartient pas d'intervenir dans cette controverse. C. Pf.

— Alfred Hachette. *Une fondation polonaise à Versailles. Le couvent de la reine* (publié dans la collection « les Amis de la

Pologne », 1920, in-8°, 8 p.). — La fondation est due à Marie Leszczinska, reine de France et fille du roi de Pologne Stanislas. Sur ses économies, elle fit élever à Versailles, en 1766, après la mort de son père, une maison pour l'éducation des jeunes filles pauvres de la ville et elle en confia la direction à des religieuses de la congrégation lorraine de Notre-Dame; un architecte lorrain, Richard Mique, fit le plan et dirigea les travaux de l'édifice. Le bâtiment est devenu aujourd'hui le lycée Hoche. Sur la voûte de la chapelle, Briard et Lagrenée le jeune peignirent « la feue reine présentant les religieuses à la Vierge », et M. Hachette a fait reproduire cette image en tête de son excellente étude. C. Pf.

— Julien Mauveaux. *Le fonds Beurnier aux archives communales de Montbéliard* (Paris, Honoré Champion, 1919, in-8°, 79 p.). — Le 6 juin 1917 mourut à Paris le Dr Charles-Louis-Edmond Beurnier, chirurgien des hôpitaux, dont le père et les ancêtres étaient nés à Montbéliard. Il léguait à la ville sa maison de la place Saint-Martin, à charge pour elle d'y installer un musée et une bibliothèque consacrés surtout aux choses de Montbéliard, et en outre une quantité de vieux papiers. De ces papiers ont été brûlés ceux qui étaient insignifiants; ceux qui paraissaient avoir quelque intérêt historique ont été mis de côté; ce sont 4,317 pièces réparties en 173 articles, dont l'on trouvera en cette brochure un excellent inventaire avec une bonne table alphabétique des matières. Ces papiers concernent la famille Beurnier et les trois familles Berdot, Morel et Tuetey qui lui étaient alliées. Déjà M. Mauveaux s'était occupé de ces maisons dans son « Armorial du comté de Montbéliard »; il y revient ici et, dans une longue préface, en expose la généalogie. Il donne en passant quelques détails sur certains domaines des comtes de Montbéliard qui sont devenus la propriété des Berdot ou des Beurnier, ainsi le domaine de la Grange-la-Dame et surtout le château d'Étupes, que les mémoires de la baronne d'Oberkirch nous ont fait aimer. C. Pf.

— Édouard Schuré. *L'Alsace française. Rêves et combats* (Paris, Perrin et Cie, 1919, in-8°, 330 p.; prix : 5 fr.). — Le volume renferme, après une éloquente préface : « l'Œil de la tempête », six études qui ont paru à des dates différentes. Les deux premières, « Harpes éoliennes » et « l'Étincelle celtique », sont antérieures à la grande guerre. Elles contiennent des souvenirs d'enfance et d'adolescence; nous y voyons de quelle façon un jeune Strasbourgeois, élève au Gymnase protestant, fut initié, vers l'année 1864, à la littérature française et au génie latin. Fort amusante la silhouette du professeur Roissac, un méridional qui commentait avec tant de verve, devant les élèves alsaciens, Alfred de Vigny, le Tasse et Chateaubriand. Les trois études suivantes ont été écrites au cours de la guerre, sous le choc immédiat des émotions qu'elle suscitait. « Sous le joug prussien, 1871-1916 », est un résumé de l'histoire de l'Alsace annexée malgré elle

à l'Allemagne et nous montre son indéfectible fidélité à la mère-patrie. « Une figure de la nouvelle Alsace » est le portrait du docteur Pierre Bucher; le docteur expose à M. Schuré trois épisodes qui lui ont fait comprendre la différence profonde entre les deux civilisations française et allemande et la nécessité pour l'Alsace de s'attacher à la première. « L'Alsace à vol d'oiseau », c'est l'Alsace vue du mont Sainte-Odile; c'est, sur la cime, près du Menelstein, une conversation entre M. Schuré et le docteur Bucher sur l'âme même du pays; c'est comme un essai de synthèse de l'âme alsacienne et de l'âme française. Enfin le dernier fragment, « la Mission de l'Alsace au courant de l'histoire », souligne quelques grands épisodes du passé de la province et est « un aperçu de son développement psychique à travers les âges dans ses rapports avec la France ». Ces épisodes sont la victoire de César sur Arioviste, la légende de sainte Odile, à laquelle l'imagination de M. Schuré ajoute quelques traits charmants, le poème de Gotfrit de Strasbourg sur Tristan et Iseult, les sermons de Geiler de Kaysersberg, le développement de la vie de salon au XVIIIe siècle, telle que la baronne d'Oberkirch nous la fait connaître, l'héroïsme d'un Kléber. M. Schuré, très idéaliste, reste sur les sommets où se respire l'air pur, et sa thèse peut se résumer ainsi : le génie alsacien s'est retrouvé dans le génie français, et qu'est-ce que celui-ci, sinon une résurrection de l'âme celtique à travers la tradition gréco-latine, élargie à l'universalité humaine? C. PF.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

— Le neuvième bulletin des publications historiques, rédigé pour la « Historical Association », a paru en juin 1920 (« Annual Bulletin of historical literature, nº IX, dealing with the publications of the year A. D. 1919 ». Au secrétariat de la Société, 22, Russell Square. Londres, W. C. 1). Il contient neuf sections : Antiquité, par A. M. WOODWARD; Moyen âge, par Miss Alice GARDNER, F. M. POWICKE et Miss Eileen E. POWER; XVIe siècle, par A. F. POLLARD; XVIIe siècle, par F. C. MONTAGUE; XVIIIe siècle, par G. S. VEITCH; XIXe siècle, par F. J. C. HEARNSHAW, directeur de l'entreprise, qui a aussi traité, dans la dernière section, des publications relatives à l'histoire en général. Ch. B.

— Arthur Granville BRADLEY. *An old gate of England : Rye, Romney Marsh, and the Western Cinque Ports* (Londres, Robert Scott, 1918, in-8º, IX-374 p.; prix : 6 sh.). — Les Cinq Ports, ou plutôt les sept villes maritimes qui constituent le groupe historique des Cinq Ports, ont été pendant tout le moyen âge les sentinelles chargées de veiller sur une des portes les plus menacées de l'Angleterre, la côte méridionale, si basse, sillonnée de tant de canaux débouchant sur la mer comme pour inviter l'envahisseur à tenter l'aventure.

M. Bradley en a donné une charmante description, qu'illustrent de jolies gravures par Marian E. G. Bradley. Le point central du volume est la petite ville de Rye, située sur un monticule qui prend des airs de montagne au milieu des marais, et à qui se rattachent Hastings, Winchelsea, New Romney. On ne saurait trouver un meilleur guide; il ne fait pas oublier l'ouvrage monumental de M. Madox Hueffer, mais il occupe tout à côté une place enviable.

Ch. B.

Histoire des Pays-Bas.

— La librairie Martinus Nijhoff (La Haye) a commencé la publication des *Lettres et documents* provenant du fondateur de la suprématie néerlandaise dans les Indes orientales, Jan Pietersz Coen. Ce recueil, capital pour l'histoire coloniale des Pays-Bas, est publié par les soins de M. Colenbrander, professeur à l'Université de Leyde. Les documents des années 1614-1629 comprendront cinq volumes de 850 pages environ chacun. Le tome I a paru : *Jan Pietersz Coen. Bescheiden omtrent zijn bedrijf in Indië* (xx-854 p., avec deux portraits en héliogravure; prix : 25 florins).

Histoire de Suède.

— G. Wittrock. *La Compagnie suédoise de commerce et le commerce du cuivre sous Gustave-Adolphe II* [*Svenska Handelskompaniet och kopparhandeln under Gustaf II Adolf*] (Upsal et Stockholm, 1919, in-8°, 162 p.). — Au xviie siècle, les produits des mines de cuivre composaient une part extrêmement importante des recettes de la couronne suédoise. Afin de l'augmenter encore, Gustave-Adolphe eut tout naturellement l'idée de constituer une Compagnie à privilège qui aurait le monopole de la vente du cuivre. C'est l'histoire de cette Compagnie que nous retrace M. Wittrock en un livre très documenté. Fondée en fait en 1619, elle disparut en 1628, ayant connu des années de prospérité vers 1624, mais aussi, bien vite, des difficultés causées en partie par le souverain dont la politique économique fut malheureuse. Après 1628, les agents du roi, Erik Larsson et Louis de Geer d'abord, le Palatin Jean Casimir ensuite, s'occupèrent directement de régenter le commerce du cuivre, qui prit un essor inattendu quand les victoires de Gustave-Adolphe introduisirent en Allemagne le métal de la nation victorieuse.

A. G.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires**. 1920, mars-avril. — Maurice DOMMANGET. La déchristianisation à Beauvais. Les saints patriotes. — François VERMALE. Joseph de Maistre et Robespierre (dans ses lettres en 1793 comme dans ses *Considérations sur la France en 1796*, J. de Maistre a maintes fois exprimé son admiration pour la grandeur « satanique » de Robespierre). — Gabriel VAUTHIER. La Valetté et son témoignage sur la journée du 10 août (publie une apologie du comte La Valette, faite, le 28 novembre 1815, pour être présentée à Louis XVIII. Le futur directeur des postes n'était alors qu'un « simple chasseur dans la compagnie du bataillon du Petit-Saint-Antoine »). — Antoine RICHARD. La réaction thermidorienne à Lescar. — Albert MATHIEZ. Erreurs et légendes de l'histoire révolutionnaire. I. Les Dantonistes et la clémence (les Dantonistes ont combattu la Terreur avant même qu'elle fût organisée; leur prétendue clémence était inspirée par des intérêts privés de l'ordre le moins avouable). II. Le programme hébertiste (ce fut un programme de défense nationale à l'intérieur comme à l'extérieur; dans leur pensée, la Terreur fut une arme économique autant que politique). — ID. Une lettre de Régis Deshorties à Robespierre Jeune (d'Arras, le 30 messidor an II). — L. PINGAUD. Les conventionnels sous l'Empire. = Mai-juin. Albert MATHIEZ. Robespierre terroriste (la situation de la France en 1793 était telle qu'un régime de terreur pouvait seul sauver la France. Robespierre en fut un des instruments les plus résolus, mais aussi les plus modérés. On lui a reproché la loi de Prairial; en réalité, cette loi visait seulement cinq ou six proconsuls corrompus et sanguinaires qui avaient joué de la Terreur pour couvrir leurs crimes. Son grand tort fut de n'avoir pas nommé ces victimes désignées et d'avoir laissé croire qu'il voulait sacrifier un grand nombre de ses ennemis à la Convention). — H. DESTAINVILLE. La réquisition des cloches dans un district de l'Aube. — Albert MATHIEZ. Quelques affaires de commerce et d'intelligence avec l'ennemi sous la Terreur : le banquier Boyd et ses amis. — A. RICHARD. L'atelier de salpêtre de Lescar en l'an II et en l'an III. — Albert MATHIEZ. Encore le banquier Perregaux.

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes**. T. LXXX, 1919. — P. GUILHIERMOZ. Remarques diverses sur les poids et mesures du

moyen âge (mémoire de cent pages où l'auteur complète et, çà et là, corrige ce qu'il avait déjà écrit dans sa *Note sur les poids* publiée dans le même recueil en 1906). — Georges GAZIER. Un manuscrit inédit de Philippe de Maizières retrouvé à Besançon (il contient l' « Epistola exhortatoria et perutilis omni sacerdoti » que l'on considérait comme perdu depuis longtemps). — H. OMONT. Inventaire des livres de Jean Courtecuisse, évêque de Paris et de Genève, 27 octobre 1423. — F. AUBERT. Les sources de la procédure au Parlement au XIVe siècle; suite (Jean Boutillier et la « Somme rural »; les « Questions » de Jean Le Coq). — Ph. LAUER. Un nouveau document sur Rodrigue de Villandrando. Le meurtre de Giraud de Goulart, bailli de Berry, 1437 (publie un mandement de Charles VII « ordonnançant le paiement de cent livres tournois à André Sourdet pour couvrir les frais des réquisitions faites à Bourges par le défunt bailli Giraud de Goulart, tué en combattant Rodrigue de Villandrando », 30 janvier 1438). — Léon MIROT. L'hôtel et les collections du connétable de Montmorency; suite et fin. — René CAGNAT. Notice sur la vie et les travaux de M. Paul Meyer. = C.-rendus : *Kurth*. Études franques (important compte-rendu par L. Levillain). — Mgr *P. Batiffol*. Études de liturgie et d'archéologie chrétienne (beaucoup de renseignements précieux). — *L.-Ch. Jones*. Simon Goulart, 1543-1628 (bonne biographie). — *Jean-E. Godefroy*. Les Bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne et la Révolution (important). — R. P. *Mortier*. Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs; t. V et VI : 1487-1650 (très important). — *Ch. Porée*. Études historiques sur le Gévaudan (c'est le meilleur livre d'histoire qui ait jamais été publié sur l'ancien Gévaudan). — Le P. *Frédégand*, d'Anvers. La vie religieuse et familiale en Belgique au XVIIe siècle; étude sur le P. Charles d'Arenberg, frère mineur capucin, 1593-1669 (l'auteur utilise beaucoup de pièces d'archives publiques et privées; il a omis de donner la bibliographie du sujet).

3. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français**. 1920, avril-juin. — Ch. BOST. A propos des ascendants de Mme de Staël. Les pasteurs Scoffier ou Escoffier (on trouve ce nom en Champagne, en Berry et dans le Languedoc; c'est des pasteurs du Languedoc que Mme de Staël descendait par sa mère; on peut suivre leur filiation depuis le XVIe siècle). — Jacques PANNIER. Une grande collecte en Écosse en faveur des églises réformées de France en 1622 (elle produisit 2,305 livres; reçu donné par Benjamin Basnage). — V.-L. BOURRILLY. Au lendemain de la révocation en Languedoc (programme arrêté le 8 novembre 1685 par une assemblée de prélats pour une action contre les protestants, généralement pacifique et doucereuse, sauf recours, en cas de résistance caractérisée, à des mesures de rigueur). — H. AUBERT. Jeanbon Saint-André et les protestants de Mayence (lettre adressée par Jeanbon le 14 avril 1802 au pasteur Marron de Paris, par laquelle il réclame son aide pour établir un

temple à Mayence). — P.-E. H. A propos de l'affaire Roux-Roubel (1774; on sait que la femme Roubel réclamait l'annulation de son mariage avec Roux, sous prétexte que le mariage avait été béni au désert). = C.-rendus : Mgr *Baunard*. Un siècle de l'Église de France, 1800-1900; 16e mille (très partial). — *A. Leroux*. La colonie germanique de Bordeaux (a su rattacher son petit sujet au grand courant de l'histoire générale). — *L. Romier*. La Saint-Barthélemy. Les événements de Rome et la préméditation du massacre (observations de N. Weiss sur cet article paru dans la « Revue du XVIe siècle »).

4. — Bulletin hispanique. 1920, avril-juin. — C.-R. CERIELLO. Les comédies sacrées à Naples au XVIIe siècle, avec des documents inédits (en espagnol). — G. LE GENTIL. Le mouvement intellectuel en Portugal. Une orientation nouvelle des études historiques : M. Fidelino de Figueiredo, M. Antonio Ferrão et l'histoire diplomatique. = C.-rendus : *Miguel Asin Palacios*. Abenmasarra y su escuela. Orígenes de la filosofía hispano-musulmana (très intéressant). — *A. Aureliano da Costa Ferreira*. Os ossos de Camões (prouve qu'on ne saurait voir dans les ossements recueillis en 1854 à Belem, dans l'église des Jeronimos, les restes du chantre des Lusiades). — *Ramón Menéndez Pidal*. Discorso acerca de la primitiva poesía lírica española (remarques pénétrantes d'E. Mérimée). — *P. Miguélez*. Catálogo de los Códices españoles de la Biblioteca del Escorial. I. Relaciones históricas (on signale les manuscrits les plus importants). — *F. Pasquier*. La question d'Andorre au XIIIe et au XXe siècle d'après l'acte constitutif de 1278 (quelques critiques par Brutails).

5. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 1919, juillet-septembre (paru en mai 1920). — Roger GRAND. L'histoire du droit français. Ses règles, sa méthode, son utilité (leçon d'ouverture du cours d'histoire du droit professé à l'École des chartes, 3 novembre 1919). — A. DE CURZON. L'enseignement du droit français dans les Universités de France aux XVIIe et XVIIIe siècles; suite et fin (chap. VI. Les études en droit français et les étudiants. Chap. VII. L'échec de la Réforme de Louis XIV. Chap. VIII. L'agonie des Universités. En appendice, tableau des professeurs de droit français de 1679 à 1792; liste alphabétique de ces professeurs). — A. PETIT. La métairie perpétuelle en Limousin au XVe siècle (les prieurés des abbayes, les repaires des seigneuries laïques, centres auxquels se rattachaient des cens et des rentes, étaient concédés sous forme de métairie perpétuelle; motifs pour lesquels ce mode de tenure décroît au XVe siècle). — E. MAUGIS. Note sur quelques arrêts du Parlement concernant l'administration de la question dans les sièges du ressort. — ID. Note sur un procès en falsification d'un registre du Parlement et sur l'origine de la formule : « Religion prétendue réformée » (on constata en 1685 que dans un registre de 1558-1559 des folios originaux avaient été arrachés et d'autres insérés à leur place; le faux

fut prouvé, puisque en 1559 on n'employait pas l'expression de R. P. R., qui apparaît pour la première fois dans l'édit du 4 août 1564). = C.-rendus : *Jean Allenou*. Histoire féodale des marais, territoire et église de Dol. Enquête par tourbe, ordonnée par Henri II, roi d'Angleterre, texte latin publié avec bibliographie, traduction et notes (enquête de 1181; elle avait été publiée par les Bénédictins; mais il manquait une édition critique qui nous est donnée ici). — *Charles Lefebvre*. L'ancien droit de succession; t. II (résumé de cet important ouvrage qui marque une étape dans notre connaissance du droit coutumier).

6. — Polybiblion. 1920, avril. — G. Mollat. Hagiographie et biographie ecclésiastique. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *S. Zurlinden*. Der Weltkrieg, t. II (remarquable); *Charles Andler*. La décomposition politique du socialisme allemand, 1914-1919 (réquisitoire contre la majorité de la social-démocratie); *Joseph Powell* et *Francis Gribble*. The history of Ruhleben (Ruhleben, aux portes de Berlin, fut un camp de concentration pour les civils anglais; tableau de la vie menée par les prisonniers); *Gabriel Hanotaux*. Le traité de Versailles du 28 juin 1919 (excellent). — *Stéphane Gsell*. Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. IV (œuvre magistrale). — Abbé *Joseph Bousquet*. L'unité de l'Église et le schisme grec (conférences faites à l'Institut catholique). — *J. Pacheu*. Jacopone de Todi, frère mineur de saint François, 1228-1306 (c'est l'auteur présumé du Stabat mater). — *R. Doumic*. Saint-Simon. La France de Louis XIV (jugement exact de l'écrivain et de l'historien). — *Genaro Garcia*. Don Juan de Palafox y Mendoza (Mendoza cumule avec les évêchés de Puebla et d'Osma la charge de vice-roi du Mexique; tableau animé de la vie au Mexique au milieu du XVIIe siècle). — Comtesse *Brevern de La Gardie*. Un ambassadeur à la cour de Catherine II, feld-maréchal comte de Stedingk (ambassadeur de Suède, d'après ses dépêches et lettres de 1776 à 1786). — *A. Aulard*. Recueil des actes du Comité de Salut public, t. XXIV (3-29 juin 1795). — *Léonce Pingaud*. La jeunesse de Charles Nodier (intéressant et amusant). — *Fernand Mourret*. Le concile du Vatican (bon). — *Henri Welschinger*. L'alliance franco-russe. Les origines et les résultats (dernier ouvrage du regretté membre de l'Institut). — *Jean Rodes*. Dix ans de politique chinoise. La fin des Mandchous (remarquable). — *Ernest Seillière*. Le péril mystique dans l'inspiration des démocraties contemporaines. Rousseau visionnaire et révélateur (très riche d'idées). — *Girolamo Golubovich*. Biblioteca biobibliografica della Terra Santa et dell' Oriente francescano, t. II et III (œuvre colossale).

7. — La Révolution de 1848. 1920, mars-mai. — Paul Raphaël. Compte-rendu de l'assemblée générale. 22 février. — A. Fortier. Deux lettres de Dupont de l'Eure (adressées à sa femme, 21 et 28 février 1848; entre les deux, son arrivée au pouvoir). — R. Lévy-Gué-

NOT. Ledru-Rollin et la campagne des banquets (origines de la campagne; les banquets de juillet à septembre 1847; à suivre). — G. VAUTHIER. « L'éducation républicaine. » Journal des maîtres d'études (parut du 20 mai 1848 à février 1850; d'abord hebdomadaire, puis mensuel). — Paul RAPHAËL. Bugeaud et la politique dans l'armée (lettre de Bugeaud, maréchal de camp, au baron Darriule, commandant du département de la Seine, 11 décembre 1834). — Alvin-R. CALMAN. Delescluze. Ledru-Rollin et l'échauffourée de Risquons-Tout (il s'agit de l'expédition de Belges venant de France qui voulaient proclamer la république aux Pays-Bas, mars 1848, et qui furent battus près de la ville Risquons-Tout).

8. — **La Révolution française**. 1920, janvier-mars. — Société de l'histoire de la Révolution française : assemblée générale annuelle (21 mars 1920). — G. PERREUX. Les origines du drapeau rouge en France (en juillet 1791, au Champ-de-Mars, le drapeau rouge a été l'emblème de l'autorité, le symbole du parti de l'ordre; plus tard seulement, entre 1792 et 1794, le drapeau rouge est devenu le drapeau révolutionnaire, puis celui de la lutte des classes, l'emblème socialiste et socialiste international). — C. LEROUX-CESBRON. Lofficial, député des Deux-Sèvres à l'Assemblée constituante (élu à trente-sept ans; son arrivée à Versailles; d'après des papiers de famille; l'auteur est son arrière-petit-fils; à suivre). — A. AULARD. La vie chère et le doctorat (comment le doctorat peut-il subsister, alors que les imprimeurs présentent pour les thèses de moyenne dimension des devis de 14,000 fr.?). — ID. Les publications historiques de la ville de Paris (la ville de Paris, par économie, interrompt ses publications historiques, autorisant seulement l'achèvement de neuf ouvrages en cours de publication; conséquences désastreuses de cette mesure). = Documents : Les chansons nationales en 1793 (extrait de la « Feuille villageoise » du 18 avril 1793); Le comte d'Artois et la Révolution française (lettre du comte d'Artois à un électeur allemand, 3 septembre 1791, prouvant qu'il avait assisté aux conférences de Pilnitz); lettre du conventionnel Jean-Baptiste Salle, avril 1793 (analyse). = C.-rendus : *Gabriel-G. Ramon*. Frédéric de Dietrich, premier maire de Strasbourg sous la Révolution (intéressant). — *Joseph Greute*. Les martyrs de septembre 1792 à Paris (utile). — *J. Lefort*. Un avocat aux Conseils du roi au XVIIIe siècle, Danton (bon). — *Erich Ludendorff*. Souvenirs de guerre (aucun talent dans ces mémoires; ils sont l'œuvre non d'un penseur, mais d'un homme d'action).

9. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1920, 1er mai. — *Alfred von Tirpitz*. Erinnerungen (l'amiral montre quel admirable instrument de combat il avait réussi à forger contre l'Angleterre et quelle politique pitoyable a rendu ses efforts inutiles). — Général *Palat*. Les batailles d'Artois et de Champagne en 1915 (critique intelligente des opérations). — *Henri de La Martinière*. Souvenirs du

Maroc (bon). — *Louis Vignon.* Un programme de politique coloniale. Les questions indigènes (de la méthode, du savoir, du bon sens). — *G. Huard.* L'évolution de la bourgeoisie allemande (remarquable). — *Fréd. Lachèvre.* Geoffroy Vallée et la Béatitude des chrétiens (bonne contribution à l'histoire du libertinage au XVIe siècle. G. Vallée fut pendu et brûlé à Paris le 9 février 1574). — *E. Gagliardi.* Der Anteil der Schweizer an den italienischen Kriegen, 1494-1516; t. I (important). = 15 mai. American Journal of archæology; t. XXIII, 1919. — *Tom P. Cross.* Witchcraft in North Carolina (beaucoup de faits actuels, intéressants pour le folklore). — *Jean Monval.* Soufflot, sa vie, son œuvre, son esthétique; sa correspondance, 1756-1780 (important). — *Stan. Du Moriez.* La question polonaise vue d'Allemagne (important). — *Simon Askenazy.* Dantzig et la Pologne (bon). = 1er juin. *J. Hatzfeld.* Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique (livre plein de vues nouvelles et d'un grand intérêt pour le développement des relations commerciales de Rome). — *Ch. Diehl.* Byzance, grandeur et décadence (excellent résumé). — *Jules Viard.* Les Journaux du Trésor de Charles IV le Bel (édition correcte; introduction et annotations très substantielles). — Inventaire des archives de Belgique. Chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'outre-Meuse, par *Alph. Verkooren,* 1re partie, t. VI et VII; Chartes et cartulaires du Luxembourg, par le même, t. I-III; Chambre des comptes de Lille, catalogue des chartes et du sceau de l'Audience, par *H. Nélis*, t. I; Chambre des comptes de Flandre et de Brabant, inventaire des comptes en rouleaux, par le même; Inventaire des archives de l'Université de l'État à Louvain et du Collège philosophique, 1817-1835, par le même; Archives de l'État à Mons, inventaire du fonds de la cour des mortemains de Hainaut, par *Léo Verriest;* Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant, par *Alfred d'Hoop*, t. II. — *Louis Ducros.* Jean-Jacques Rousseau; t. III : De l'île de Saint-Pierre à Ermenonville, 1765-1778 (très remarquable). = 15 juin. *J.-G. Frazer.* Les origines magiques de la royauté; trad. par *P.-H. Loyson* (remarquable résumé des recherches de l'auteur sur les sociétés primitives). — *Ch. Diehl.* Histoire de l'Empire byzantin (très bon manuel, qui ne fait pas tout à fait double emploi avec l'autre, mentionné plus haut). — *Antonio Vivés y Escudero.* Estudio de arqueológia cartaginesa. La necropoli de Ibiza (bon). — *F. de Motos.* La edad neolítica en Velez Blanco. = 1er juillet. *P. Huvelin.* Études sur le furtum dans le très ancien droit romain. I. Les sources (ouvrage considérable qui marque une date dans les études de droit romain). — Chanoine *Ulysse Chevalier.* Notice sur la vie et les œuvres du chanoine J.-M. Albanès, historiographe du diocèse de Marseille. — Dr *Cabanès.* Chirurgiens et blessés à travers l'histoire, des origines à la Croix-Rouge (instructif). — *P.-E. Hugues.* Un impôt sur le revenu sous la Révolution (il s'agit de la contribution extraordinaire, « patriotique et volontaire », dans

le département de l'Hérault, fixée par la loi du 6 octobre 1789). — *H. Cordey*. Edmond de Pressensé et son temps (bon). — *M. Jastrow*. The eastern question and its solution (ingénieux; propose des solutions qui font réfléchir). = 15 juillet. *M. Monmarché*. Les guides bleus : Paris et ses environs (excellent). — *A. Gérard*. Ma mission au Japon, 1907-1914 (remarquable). — *Id*. L'Extrême-Orient et la paix (complète le volume précédent). — *Jean Rodes*. La fin des Mandchous (notes d'un témoin bien informé). — *G. Rodrigues*. La France éternelle (des observations pénétrantes, mais aussi un ton hyperbolique difficilement tolérable). = 1er août. *Eug. Lintilhac*. Vergniaud, le drame des Girondins (bon). — *P. Foucart*. Un décret athénien relatif aux combattants de Phylé (corrections proposées par Th. Reinach). — *L. Leger*. Histoire de l'Autriche-Hongrie. 4e édition (travail original par un historien et un prophète dont les prophéties se sont accomplies). = 15 août. *Stéphane Gsell*. Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. IV : la civilisation carthaginoise (important et neuf). — *Nicolas Zvorikine*. La révolution et le bolchévisme en Russie (instructif). — *J.-W. Bienstock*. Histoire du mouvement révolutionnaire en Russie; t. I, 1790-1894 (livre mal écrit, mais où l'on apprend beaucoup). — *J. Colani*. En Prusse, il y a trente ans (remarquables impressions d'un voyage notées en 1887). — *Charles Schmidt*. Ce qu'ils auraient fait de l'Alsace-Lorraine (document précieux pour ceux qui auront à raconter plus tard les derniers moments passés par l'Alsace sous le joug allemand).

10. — **Revue d'histoire de l'Église de France**. T. V, 1914 (paru en 1920), 1re livraison. — Émile Lesne. Les origines du bénéfice ecclésiastique (traite uniquement des bénéfices acquis par l'évêché et par l'abbaye). — Léonce Celier. Bossuet et Jacques II en 1693 (d'après les lettres publiées au t. V de la Correspondance de Bossuet et la « Consultation » qu'il donna en 1693). = C.-rendus : *G. Morand*. Le capitaine Poncenat; épisodes des guerres de religion en Bourbonnais, de 1562 à 1568 (étude méritoire; l'auteur s'est donné trop de peine pour atténuer les méfaits commis par les huguenots). — *J. Tournyol Du Clos*. Richelieu et le clergé de France. La recherche des amortissements, d'après les Mémoires de Montchal. I, 1639-1640 (remarquable). — Vicomte *de Brimont*. Le cardinal de La Rochefoucauld et l'ambassade de Rome de 1743 à 1748 (agréable et bien documenté; mais le caractère de La Rochefoucauld ne se dégage pas des faits). = Chronique d'histoire régionale. = 2e livraison. P. Imbart de la Tour. Les débuts de la Réforme française, 1521-1525 (le mouvement de Meaux; le mouvement luthérien; les premiers centres : Paris, Meaux, Lyon, Grenoble. Cette réforme primitive n'a rien d'un mouvement politique ni d'une révolution sociale; elle garde un caractère religieux, ecclésiastique). — J. Rouquette. Saint Louis et le comté de Melgueil (d'après le cartulaire et le bullaire de Maguelonne; du rôle décisif joué dans cette affaire par Gui Foucod, le futur Clé-

ment IV, tout dévoué à la politique capétienne). = C.-rendus : Abbé *Émile Bouchez*. Le clergé du pays rémois pendant la Révolution et la suppression de l'archevêché de Reims, 1789-1821 (bon). = 3e livraison. Alfred RÉBELLIAU. La Compagnie du Saint-Sacrement de Grenoble. — Albert DUFOURCQ. L'évolution de la pensée chrétienne à l'Université de Paris au XIVe siècle (conclusion : la critique parisienne a créé la méthode d'observation). — Léon MAITRE. Les apôtres et les confesseurs des Arvernes, d'après Grégoire de Tours et les monuments. — F. UZUREAU. La publication des lois au prône de 1803. = C.-rendus : *Marius Besson*. Monasterium Acaunense (peu de nouveau). — *Aug. Lang*. Zwingli und Calvin (remarquable). — *F. de Bojani*. Innocent XI; sa correspondance avec ses nonces. III, 1680-1684 (l'ouvrage, conçu sur un plan beaucoup trop vaste, est mal venu et doit être repris sur d'autres bases). — *R. Coulon*. Scriptores ordinis Praedicatorum recensiti, notis historicis et criticis illustrati, auctoribus Fr. Jacobo Quetif et Fr. Jacobo Echard (importante réédition). = 4e livraison. Pierre BESNARD. Les origines et les premiers siècles de l'église châlonnaise. — J. CHARRIER. Le jansénisme dans l'ancien diocèse de Nevers; suite et fin dans la 5e livraison. — Henri MARTIN. Les biens ecclésiastiques à l'époque révolutionnaire, d'après les archives de la Haute-Garonne. = C.-rendus : *L. Febvre*. Notes et documents sur la Réforme et l'Inquisition en Franche-Comté; extraits des archives du parlement de Dôle (l'auteur du compte-rendu, abbé V. Carrière, ajoute un document inédit à ceux qu'a publiés L. Febvre). — Abbé *Alph. Auguste*. Contribution à l'histoire de la Compagnie du très saint sacrement de l'autel : les sociétés secrètes catholiques du XVIIe siècle et M.-A.-M. Boudon, grand archidiacre d'Évreux. = 5e livraison. C.-rendus : *P. Fr*. Époque de l'apostolat de saint Saturnin à Toulouse et des premiers prédicateurs de la foi dans les Gaules et Valeur historique de saint Grégoire de Tours (l'auteur, très sévère pour l'école dite critique, manque totalement lui-même d'esprit critique. Il n'a pas réussi à prouver sa thèse de l'apostolicité des églises de Gaule). — *Auguste Vidal*. L'ancien diocèse d'Albi d'après les registres de notaires (nombreuses mentions tirées des registres conservés en l'étude d'un notaire d'Albi). — *Henri Patry*. Les débuts de la Réforme protestante en Guyenne, 1523-1559. Arrêts du Parlement (beaucoup d'utiles documents publiés avec trop de hâte et de parti pris). — *P. Gratien*. Sermons franciscains du cardinal Eudes de Châteauroux, † 1273 (douze sermons qui nous font connaître les idées maîtresses du cardinal sur les hommes et les choses de l'ordre des Mineurs entre 1269 et 1273; elles sont nettement favorables aux membres de l'ordre). = T. VI, janvier-mars 1920. Louis HOGU. Le mythe de Fénelon (utilise la thèse de M. Albert Cherel : Fénelon au XVIIIe siècle en France, 1715-1820. A partir de 1747, où furent publiées les Directions pour la conscience d'un roi, Fénelon devient un philosophe au goût du jour, qui veut des réformes et ne craint pas de faire la leçon aux rois). = C.-rendus : Abbé *L. Ricaud*. Sulpice Sévère et

sa villa de Primuliac à Saint-Sever-de-Rustan (insuffisant). — *A. Longnon* et *V. Carrière*. Pouillés de la province de Trèves (on note ici d'utiles corrections au texte et aux notes des éditeurs). — *Ch.-G. Hefele*. Histoire des conciles d'après les documents originaux; trad. par *H. Leclercq*, VI, 1 et 2 (le traducteur a eu le tort de ne pas mettre au point ce bel ouvrage, sur beaucoup de points déjà démodé; mais, d'autre part, il y a joint quelques dissertations intéressantes). — Dr *W. Platzhoff*. Frankreich und die deutschen Protestanten, 1570-1573 (exposé de la politique des derniers Valois ou plutôt de Catherine de Médicis vis-à-vis des princes réformés de l'Allemagne). — Vicomte *H. Le Gouvello*. Une mystique bretonne au XVIIe siècle : Armelle Nicolas, dite la Bonne Armelle, 1606-1671. — *Louis Delaunay*. Un Port-Royal saumurois : les religieuses bénédictines de la Fidélité (bon). = Chronique d'histoire régionale : Artois, Flandre, Picardie, Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.

11. — Revue de l'histoire des religions. 1920, janvier-février. — GOBLET D'ALVIELLA. L'initiation, institution sociale, magique et religieuse (traduit de l'article *Initiation* paru au t. VII de l'*Encyclopaedia of Religion and Ethics*, Édimbourg). — Frédéric MACLER. Le texte arménien de l'Évangile d'après Mathieu et Marc (il est une traduction du grec et présente des ressemblances frappantes avec le texte de manuscrits grecs d'Asie Mineure, tels le codex Bezae et l'Évangile de Koridethi). — Fr. CUMONT. A propos des Écritures manichéennes (Mani a dû connaître les œuvres de certains gnostiques, tels que Marcion, Basilide et Bardesane; additions au bel ouvrage de M. Alfaric). — CLERMONT-GANNEAU. Une nouvelle inscription nabatéenne datée du règne de Rabbel II (année 70-71 de l'ère chrétienne). = C.-rendus : *Rendel Harris*. Testimonies (important article de Guignebert). — *Denyse Le Lasseur*. Les déesses armées dans l'art classique grec et leurs origines orientales (la thèse n'emporte pas la conviction). — *G. Maliandi*. La fase attuale degli studii di storia religiosa (croit que seule l'école sociologique française a posé le problème sous son vrai jour; est injuste envers l'école historique). — Le P. *Lagrange*. Le sens du christianisme d'après l'exégèse allemande (article très sévère). — *F. Macler*. Histoire universelle par Étienne Asolik de Târon, traduite de l'arménien et annotée; 2e partie (écrite aux environs de l'an mille; jette une grande lumière sur les événements du monde oriental du IXe au début du XIe siècle). — *Wacyf Boutros Ghali*. Les perles éparpillées. Légendes et contes arabes (légendes en partie chrétiennes, mais dont quelques-unes remontent à l'Inde; adaptations de ces légendes plutôt que reproductions).

12. — Revue des études anciennes. 1920, janvier-mars. — G. SEURE. Connaîtrions-nous, enfin, un texte en langue thrace? (il s'agit d'un texte gravé sur le chaton mobile d'une bague en or qui se trouve au musée de Sofia; mais, hélas! ce texte n'est qu'une simple liste de noms propres). — A. PIGANIOL. Hannibal chez les Péligniens

(Hannibal, contrairement à la thèse de De Sanctis, a passé chez les Péligniens, tant à l'aller qu'au retour, dans la campagne de 211). — G. DOTTIN. Le celtique *clocca* (a donné naissance à notre mot cloche). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. LXXXV. Questions hagiographiques : la légion thébaine (il est tout à fait possible d'admettre qu'une légion thébaine ait été amenée par Maximien à Agaune et qu'elle s'y soit révoltée; plus tard, les chrétiens se sont emparés de ces faits et ont greffé sur eux une légende de martyrs). — ID. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *P. Foucart.* Le culte des héros chez les Grecs (lucide analyse au service d'une forte synthèse). — *C. Jullian.* Histoire de la Gaule; t. V et VI (répertoire d'une valeur incomparable). — *Georges Poulain.* Les fana ou temples gallo-romains de Saint-Aubin-sur-Guillon, Eure (bon travail sur des fouilles bien conduites). — *Prosper Alfaric.* Les écritures manichéennes (deux fascicules aussi pleins d'idées que de faits). — *J.-P. Waltzing.* Étude sur le codex Fuldensis de l'Apologétique de Tertullien; édition de l'Apologétique, commentaire analytique, grammatical et historique (remarques pénétrantes de M. Guignebert sur ces trois volumes). — *M. T. Feghali.* Le parler arabe de Kfár ʿAbîda (dans le Liban; première étude scientifique consacrée à un dialecte arabe syro-palestinien, homogène et nettement déterminé). = Avril-juin. M. HOLLEAUX. Études d'histoire hellénistique. XI. Le prétendu recours des Athéniens aux Romains en 201/200 (montre que ce recours n'a pas existé et que, dans les dernières années du IIIe siècle, Athènes a toujours été hostile à Rome). — R. CAGNAT. C. Julius Crescens Didius Crescentianus, fondateur de la basilique Julia à Djemila (au temps de Marc-Aurèle; rapproche des inscriptions en son honneur). — Th. REINACH. Une sorcière germaine aux bords du Nil (d'après un *ostracon* grec d'Éléphantine). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. LXXXVI. Castrum Bagaudarum. Les origines de Saint-Maur-des-Fossés (comment la légende a fait des Bagaudes de véritables chrétiens et a localisé leur martyre dans la boucle de la Marne). — Louis HAVET. Camp de César (la philologie prouve que cette dénomination n'a aucune valeur historique, le nom de César, dans cette expression, n'ayant subi aucune défiguration phonétique). — J. LOTH. Le gallo-latin *brigantes.* — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *É. Cuq.* Les nouveaux fragments du Code de Hammourabi sur le prêt à intérêt et les sociétés (bon). — *Léon Robin.* Études sur la signification et la place de la physique dans la philosophie de Platon (grande prudence qui n'exclut pas la hardiesse des idées). — *P. Foucart.* Les mystères d'Éleusis (modifications apportées par l'auteur à ses précédentes études). — *J. Hatzfeld.* Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique (excellent). — *St. Gsell.* Histoire ancienne de l'Afrique du Nord. T. IV. La civilisation carthaginoise (l'intérêt croît à chaque volume). — *R. Lautier.* Inventaire des monuments sculptés préchrétiens de la péninsule ibérique; 1re partie (pendant au répertoire d'Espérandieu pour les pays gallo-romains). — *S. Loeschke.* Lampen

aus Vindonissa (important). — *Alfred Loisy*. Les mystères païens et le mystère chrétien (instructif et suggestif). — *G. Kurth*. Études franques (Jullian cherche les idées maîtresses de Kurth dans ces dix-huit articles). — *F. Lot*. Étude sur le Lancelot en prose (l'auteur montre bien l'unité de l'œuvre).

13. — Revue générale du droit. 1920, janvier-février. — E.-H. Perreau. Des marchés de l'intendance particulièrement depuis les débuts de la guerre; suite et fin. — André Isoré. Recherches d'un régime matrimonial de droit commun; suite et à suivre. — J. Crouzet. Études sur la responsabilité; suite (les rapports du voisinage d'après la doctrine classique). = C.-rendu : *B. Kritchensky*. Vers la catastrophe russe (lettres adressées de Petrograd à l'*Humanité* d'octobre 1917 à fin février 1918).

14. — Le Correspondant. 1920, 25 mai. — Liber. Hommes du jour : Joseph Pilsudski, chef de l'État polonais. — Baron Denys Cochin. Montalembert (beau portrait où se mêlent des souvenirs personnels). — ***. La Podcarpatho-Russie (c'est le territoire ruthène, situé au pied des Carpathes, territoire autonome, que la Conférence de la paix a rattaché politiquement et administrativement à l'État tchéco-slovaque; sa géographie et son histoire, avec une carte). — Roger Lambelin. En Palestine. Le sionisme vu de près (pour s'opposer au sionisme et pacifier le proche Orient, « la raison, l'histoire, les données expérimentales sont en parfait accord avec le sentiment chrétien »). = 10 juin. ***. La situation en Angleterre sous le gouvernement de M. Lloyd George. — Mgr Touchet. Les fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc à Rome. Impressions d'un pèlerin. — Henry Bordeaux. Un anniversaire : la bataille devant Souville, 20 juin-3 septembre 1916. Notes d'un témoin. I. — Z.-L. Zaleski. L'alliance franco-russe et la Pologne. = 25 juin. Baron Jehan de Witte. La France entre la Prusse et l'Autriche (depuis le xviie siècle). — Henry Bordeaux. La bataille devant Souville; fin. — Amédée Britsch. Une étape du général Lyautey. Aïn Sefra, 1903-1906. = 10 juillet. Duc de la Force. Confidences de princesses, d'après des lettres inédites de la reine Marie-Amélie et des princesses Louise et Marie d'Orléans. I (correspondance échangée entre la duchesse d'Orléans et ses deux filles aînées avec Mme de Celles, femme d'un gentilhomme belge, et la fille de celle-ci, Antonine, qui épousa le comte Auguste de Caumont La Force, second fils du duc de La Force; ces lettres nous font pénétrer dans l'intimité de la famille d'Orléans avant 1830). — L. de Lanzac de Laborie. L'Église catholique au milieu du xixe siècle, 1823-1878, et le concile du Vatican, d'après deux récentes publications (par l'abbé Fernand Mourret : *Histoire générale de l'Église*, t. VIII, et le *Concile du Vatican*). — Amédée Britsch. Le général Lyautey, ministre de la Guerre, 12 décembre 1916-15 mars 1917 (expose les raisons pour lesquelles le général donna sa démission, trois mois seulement après avoir été appelé au minis-

tère). — Domenico RUSSO. M. Giolitti, le nouveau premier ministre d'Italie. — LIBER. M. Harding, candidat du parti républicain à la présidence des États-Unis. = 25 juillet. Comte Jean DE PANGE. Le bilinguisme en Alsace et en Lorraine. — LIBER. Hommes du jour : M. Cox, candidat du parti démocrate à la présidence des États-Unis. — Duc DE LA FORCE. Confidences de princesses; suite et fin (on lira surtout les lettres écrites par la princesse Louise, devenue reine des Belges, à son amie « Tonine ». Cette correspondance intéresse, en somme, assez peu l'histoire générale). = 10 août. Christian MARÉCHAL. Une doctrine de défense sociale : Augustin Cochin. — Dora MELEGARI. Le cosmopolitisme. Son histoire, son action en bien et en mal. — ***. La question d'Égypte. Protectorat ou indépendance. = 25 août. Georges CLARETIE. Lettres intimes de l'impératrice Eugénie à Mme Cornu (écrites de 1870 environ à 1875, date de la mort de « sa chère amie » Mme Cornu; elles ont appartenu à Jules Claretie, et c'est le fils de ce journaliste, Georges Claretie, qui les publie. Il y ajoute un passage du « Journal intime » de son père contant une conversation qu'il eut en 1908 avec l'impératrice, à Paris. Touchants souvenirs sur le prince impérial). — Ernest DAUDET. Souvenirs de mon temps. I. Les premières années d'une vie d'homme de lettres. — L. DE LANZAC DE LABORIE. Le ministère de Talleyrand avant le Congrès de Vienne, 1814 (à propos de l'ouvrage publié par Charles Dupuy : *le Ministère de Talleyrand en 1814*). — Paul GRUYER. Les origines du tourisme. I. Du moyen âge au XVIIe siècle.

15. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1920, 20 mai. — Paul DUDON. Trois filles de France sur les autels (Louise de Marillac, Marguerite Alacoque, Jeanne d'Arc). — Joseph DE TONQUÉDEC. G.-K. Chesterton; fin (considère ici le chrétien et l'apologiste, « espiègle et pieux, fantasque et sincère »). — Guillaume DE JERPHANION. Une ancienne reine de l'Adriatique : Ravenne (description des monuments). = C.-rendus : Ouvrages sur Jeanne d'Arc. — *C. Enlart*. Manuel d'archéologie française; t. I, 1re partie, 2e édition (période mérovingienne, carolingienne et romane; modifications importantes). = 5-20 juin. Général CHERFILS. L'état du Maroc en 1920 (notes de voyage). — Abel DECHÊNE. La dernière heure de Victor Hugo (veut prouver que le poète avait l'intention de mourir dans la foi catholique). — Louis JALABERT. La situation en Cilicie (janvier 1920). = 5 juillet. Paul DUDON. La « masse noire » de l'Ouganda et les martyres du Nord récemment béatifiées (vingt-deux noirs morts pour leur foi en 1886 et 1887; filles de la Charité d'Arras guillotinées à Cambrai, Ursulines mises à mort à Valenciennes en 1794). = C.-rendus : Mgr *Laveille*. L'abbé Henri Chaumont, fondateur de trois sociétés salésiennes, 1838-1896 (excellent). — *Henry Bordeaux*. Un coin de France pendant la guerre. Le Plessis-de-Roye, 2 août 1914-1er avril 1918 (émouvant).

16. — La Grande Revue. 1920, mai. — Abel FERRY. La guerre

vue d'en bas et d'en haut. L'offensive du 16 avril 1917 (important témoignage à la suite d'une enquête poursuivie dans les corps de troupes pendant le mois qui suivit cette offensive). — Ch. JOURNEL. Le péché de suicide de Jeanne d'Arc (à Beaurevoir, Jeanne se précipita à corps perdu d'une tour haute de soixante pieds; non qu'elle ait voulu attenter à sa vie, elle céda à une impulsion intime plus forte que sa raison et fit le saut « en se recommandant à Dieu et à Notre-Dame »). — I. GUESS. Du président Wilson au futur président (situation actuelle du président à la veille de l'élection présidentielle. Le nouvel élu sera-t-il Hoover?). — Victor GASTILLEUR. L'Escurial de l'Extrême-Orient (c'est Hué, qui est à la fois le Versailles et l'Escurial de l'Extrême-Orient). — Aimé BERTHOD. L'âme alsacienne en un printemps de guerre (souvenirs d'un agent de liaison d'une section de mitrailleuses en avril-mai 1915). = Juin. Gérard HARRY. Sept ans après. L'unité belge menacée (elle est menacée par les projets tendant à transformer l'Université de Gand en un établissement tout flamand. Ainsi les « Aktivistes », amis de l'Allemagne pendant la guerre, vont triompher pendant la paix à la grande joie de La Haye et de Berlin). — Henri BACHELIN. Vauban et le peuple (d'après la *Dîme royale* et les *Oisivetés*. Rapide biographie de Vauban). = Juillet. Léon ABENSOUR. P.-J. Proudhon et la Pologne (publie des pages inédites d'une Histoire de la Pologne, que Proudhon acheva en 1863). = Août. UN TÉMOIN. Le Quatre septembre (récit anonyme trouvé par M. Paul Degouy dans les papiers de son père). — Capitaine ORY. La bataille de la Marne vue du côté allemand. Les responsabilités du haut commandement (d'après les ouvrages de Bülow, de Hausen, de Kuhl, de Kluck, de Baumgarten-Crusius). — Jean POMMIER. Renan à Saint-Nicolas-du-Chardonnet (d'après les archives du séminaire, qui ont conservé les notes données à Renan au séminaire en 1838-1840). — Léon DUCHEMIN. L'évolution du Sinn Fein depuis ses origines jusqu'à l'heure présente.

17. — Mercure de France. 1920, 15 juin. — Georges PRÉVOT. Les plans scéniques dans le théâtre ancien et dans le théâtre moderne. — Pierre GRYMOULT. L'Université de Fez et les Intellectuels marocains. = 15 juillet. Marc MODÈLE. Le problème persan. = 1er août. Lumo SKENDO. Les origines du conflit italo-albanais, 1912-1920. = 15 août. J. JOLINON. La mutinerie de Cœuvres (émouvant). = 1er septembre. Camille PITOLLET. Le secret de l'impératrice Eugénie (il s'agit du secret de sa naissance, que d'aucuns ont crue illégitime. Pose plus de questions qu'il n'en résout).

18. — La Revue de Paris. 1920, 1er juin. — Abel FERRY. La guerre vue d'en bas et d'en haut. La rupture du front français le 27 mai 1918 (rapport présenté par Abel Ferry à la Commission de l'armée; daté du 17 juillet, il est très sévère pour le haut commandement). — Réginald KANN. La pacification du Maroc (montre combien l'œuvre est épineuse et quels longs efforts elle exigera encore). —

Albert-L. GUÉRARD. L'Université de Paris et les étudiants américains (énumère les nombreuses ressources intellectuelles que Paris peut offrir à ces étudiants). — J. CHAPPEY. L'organisation économique allemande. = 15 juin. G. DE RAULIN. Bazaine à Sainte-Marguerite (sa vie dans cette prison confortable et son évasion). = 1er juillet. Maréchal FOCH. L'École polytechnique pendant la guerre. — ***. En escadre d'Orient, juin 1915-janvier 1916; suite. — BRADA. La jeunesse de Mme Chrestienne de France (il s'agit de la sœur aînée de Louis XIII; composition de sa maison; son mariage avec le prince de Piémont, fils du duc Charles-Emmanuel de Savoie; fêtes et réjouissances qui l'accompagnent jusqu'en Savoie). — J. CHAPPEY. L'organisation économique allemande. = 15 juillet. E. DU VIVIER DE STRELL. La situation économique de l'Europe et la conférence de Bruxelles. — Général REGNAULT. L'échec du plan XVII (ce plan est l'œuvre personnelle du général Joffre; ses vices rédhibitoires; son application en août 1914; il aboutit à un échec total le 23 août). = 1er août. Georges DELAHACHE. Strasbourg, 1918-1920 (difficultés qu'a rencontrées le régime français en Alsace reconquise; les Alsaciens sont unanimes dans la joie du retour à la France; mais certains supportent avec peine les contrariétés inséparables d'un bouleversement aussi subit). — André GILLES. A l'assaut des monts; croquis de tirailleurs (notes d'un médecin militaire). — Jacques ANCEL. Essad pacha. = 15 août. Augustin FILON. L'impératrice Eugénie. I (souvenirs sur l'enfance, la jeunesse et le mariage d'Eugénie de Guzman). — Lazare WEILER. La guerre aurait-elle pu être terminée plus tôt? (publie une note datée du 28 août 1916 où l'auteur relate deux longs entretiens qu'il eut à Berne avec un agent autrichien; c'étaient des ouvertures pour une paix séparée. Elles ne furent pas prises en considération par M. Ribot). — Léon HEUZEY. En Thessalie turque, 1858. — Capitaine KOELTZ. Le plan de campagne allemand de 1871 à 1914 (expose les différents plans dressés par le maréchal de Moltke, le comte de Waldersee, le comte de Schlieffen, enfin Moltke le Jeune, neveu du maréchal, qui perd de vue les idées fondamentales du plan de Schlieffen et prépare ainsi la défaite des armées allemandes). — Louis-F. AUBERT. La campagne présidentielle aux États-Unis. = 1er septembre. Jean POMMIER. Un opuscule inédit de Renan (c'est un « Essai psychologique sur Jésus-Christ », que Renan écrivit en 1845 à Saint-Sulpice « pendant la retraite de l'ordination à laquelle il devait participer comme sous-diacre ». On ne donne encore ici que l'introduction). — Augustin FILON. L'impératrice Eugénie. II. Après le mariage (l'impératrice sort de ces souvenirs singulièrement grandie. L'auteur donne de bonnes raisons pour faire croire qu'il n'y eut jamais, au point de vue politique, un « parti » de l'impératrice). — Commandant Henri CARRÉ. La bataille de la Marne vue du côté allemand (analyse et commente un ouvrage récent du général Baumgarten-Crusius : *Die Marneschlacht, 1914*, qui rend le grand État-major prussien responsable de l'insuccès des armées allemandes. « Moltke n'était pas l'homme à

réaliser la prodigieuse conception édifiée par le génie de von Schlieffen »). — Louis BRUN. Le cas bulgare; notes d'un ancien combattant (le peuple bulgare a de grands défauts et de grandes qualités; en tout cas, il a pris virilement parti de sa défaite; la France se doit de l'aider dans son effort et notamment elle doit s'inspirer de cette vérité que le rapprochement des Bulgares et des Serbes est une chose à la fois possible et profitable).

19. — Revue des Deux Mondes. 1920, 15 juin. — Général MANGIN. Comment finit la guerre. V. Les causes de la victoire (la maîtrise de la mer par les Anglais et la supériorité des effectifs que les Alliés finirent par réaliser; le général insiste sur l'importance des contingents fournis par les colonies et montre combien il est urgent de les organiser fortement dès le temps de paix). — Raphaël-Georges LÉVY. La juste paix. III. Les régions anéanties et les finances des Alliés (tableau saisissant des dévastations commises par les Allemands dans les départements français qu'ils avaient envahis et dans les autres pays alliés. L'auteur fait ressortir « la mansuétude du traité de Versailles qui n'a mis à la charge des auteurs des dommages que le coût de la réparation, sans exiger d'eux le remboursement des dépenses de guerre »). = 1er juillet. Général MANGIN. Comment finit la guerre. VI. Les conséquences de la victoire (la délivrance de l'Alsace-Lorraine et de la Belgique; l'occupation de la Rhénanie et la conférence de la paix. La nouvelle armée et ses cadres; la doctrine de guerre). — Louis MADELIN. L'Histoire de la nation française (à propos du tome I pour lequel M. Hanotaux a rédigé « une des plus admirables synthèses qui aient été faites de notre histoire ». Portrait de M. Hanotaux comme historien, et réflexions sur la vertu française à travers les âges). — Contre-amiral DEGOUY. L'Escaut et le Rhin (si la Belgique n'a pu obtenir des Alliés la revision du traité de 1839, c'est pour des raisons politiques et religieuses, les provinces « cédées » alors par la Belgique étant peuplées en partie de protestants; la paix de 1919 dite « anglo-saxonne » a été aussi une « paix protestante ». L'Angleterre a voulu de plus ménager la Hollande à cause des sources inépuisables de pétrole qu'elle possède en Malaisie. Il reste à la France un moyen de défendre au moins sur un point les intérêts de la Belgique, c'est en insistant sur le tracé du canal qui doit réunir le Rhin à l'Escaut, dans la direction d'Anvers et non de Rotterdam). — Raphaël-Georges LÉVY. La juste paix. IV. La capacité de paiement de l'Allemagne. = 15 juillet. ***. La fin d'une légende. La mission du maréchal Foch en Italie, octobre-novembre 1917 (plusieurs publicistes italiens ont tenté de prouver que, si l'offensive austro-allemande a pu être arrêtée après Caporetto, c'est grâce aux mesures prises par Cadorna. Foch voulait, disent-ils, reporter la ligne de résistance derrière la ligne du Pô et du Mincio. A l'aide des rapports adressés par Foch à son gouvernement, on prouve que c'est au contraire Foch qui a décidé les généraux italiens à s'arrêter derrière la Piave; quant aux contingents français, s'ils ont été d'abord portés à l'ouest du lac de Garde, c'est à la demande

expresse du commandement italien qui redoutait de ce côté une nouvelle offensive autrichienne, et Foch s'est ensuite empressé de ramener ses troupes vers la Piave pour relever les armées italiennes qui avaient besoin de se refaire plus en arrière). — FIDUS. Silhouettes contemporaines. VI. M. Georges Goyau. — Edmond VERMEIL. L'Allemagne politique. I. La nouvelle forme du pangermanisme, mars-septembre 1919 (cette nouvelle forme prétend organiser à son profit le socialisme et le régime des Soviets contre le capitalisme anglo-saxon. Elle est d'ailleurs partout, empoisonne tous les programmes, toutes les idées de réforme; elle empêche surtout les Allemands de comprendre l'immensité de la faute commise en 1914). — Alfred RÉBELLIAU. Autour de la correspondance de Bossuet. VI. Les derniers actes de Bossuet à Metz, 1663-1668 (lutte de Bossuet contre l'abbesse de Sainte-Glossinde, Louise II de Foix-Candale, qui résistait avec opiniâtreté à toutes les mesures tendant à restaurer la règle austère de saint Benoît dans les couvents de femmes. Cette affaire eut une grande influence sur la pensée de Bossuet et ses rapports avec le monachisme). = 1er août. Ferdinand BRUNETIÈRE. Lettres au cardinal Mathieu, 1895-1906 (ces lettres ne parlent guère que de la lutte à soutenir contre les adversaires du catholicisme, dont Brunetière était devenu le champion aussi ardent que convaincu, disait-il). — N. DE BERG-POGGENPOHL. Le crime d'Ékaterinburg, 16-17 juillet 1918 (l'auteur rapporte les déclarations que lui a faites le général Diederichs; il en ressort que la famille impériale de Russie a été fusillée dans la nuit du 16 au 17 juillet; on donne les noms des meurtriers qui formèrent le peloton d'exécution). — Commandant Marcel JAUNEAUD. Souvenirs de la bataille d'Arras, octobre 1914. I (échec de l'offensive française ordonnée pour le 2 octobre, à la suite d'ordres mal interprétés par le 10e corps; bataille du 3). — Raymond RECOULY. Autour d'une Conférence. Impressions de Spa. — André LICHTENBERGER. Les relations intellectuelles entre France et Pologne. Notes et souvenirs. I. = 15 août. Gabriel HANOTAUX. La canonisation de Jeanne d'Arc. — Edmond VERMEIL. L'Allemagne politique. II. Les origines du coup d'État Kapp-Luttwitz, octobre 1919-mars 1920 (ce coup d'État fut une erreur formidable, un acte de pure et lamentable sottise : les conjurés avaient tablé sur l'appui des travailleurs; ce sont les travailleurs qui ont étouffé dans l'œuf la tentative réactionnaire machinée par les partis de droite). — Commandant Marcel JAUNEAUD. Souvenirs de la bataille d'Arras. II (batailles des 4, 5, 6 et 7 octobre. A partir du 8, la 10e armée, conduite avec une énergie farouche par Maudhuy, est arrêtée autour d'Arras, que les Allemands détruisent, mais que tiennent les Français. « En lui fermant les portes d'Arras, en lui barrant les routes de Doullens et de Saint-Pol, la 10e armée a permis la manœuvre d'Ypres et la victoire de l'Yser; elle a assuré l'intégrité des communications de la France et de la Grande-Bretagne »). — André BELLESSORT. Les lettres du général Lyautey. = 1er septembre. Gabriel HANOTAUX et lieutenant-colonel FABRY. Nos grands

chefs. Le maréchal Joffre (c'est une défense en règle du maréchal contre les critiques nombreuses qui ont été faites à son plan de campagne, à sa stratégie, à son caractère). — André LEBON. Cinquante ans de politique extérieure (annonce le livre de M. *Christian Schefer :* D'une guerre à l'autre). — Georges LECHARTIER. Scènes de mœurs électorales en Amérique. Les Conventions de juin-juillet 1920 (Conventions républicaine à Chicago et démocratique à San-Francisco pour l'élection présidentielle). — Julien ROVÈRE. Le particularisme bavarois de 1871 à 1914. I. La Bavière et l'Europe. — Louis GILLET. Une grande dame anglaise à Berlin (on vient de publier à Londres le journal tenu pendant la guerre par la princesse Evelyn Blücher, qui était une Stapleton-Bretherton. Il contient de fréquents détails sur la vie à Berlin dans le monde aristocratique, sur l'empereur Guillaume II, etc. La princesse Blücher juge tout ce monde avec indépendance et un humour tout anglais).

20. — Académie des inscriptions et belles-lettres. 1919, juillet-août. — H. OMONT. Manuscrits grecs du Mont-Athos provenant des missions de Minoïde Mynas (fragments d'un recueil de droit gréco-romain, d'un petit manuel de droit byzantin et du registre de route de Mynas ; ces trois fragments viennent d'être donnés à la Bibliothèque nationale). — F. CUMONT et L. CANET. Mithra ou Sarapis Κοσμοκράτωρ (sur une inscription trouvée dans les thermes de Caracalla, au nom de Sarapis a été substitué à une date postérieure celui de Mithra; seulement, l'épithète de κοσμοκράτωρ ne convient pas à Mithra; sens de ce mot). — ESPÉRANDIEU. La maison carrée de Nîmes (deux inscriptions se sont succédé sur la frise de la maison carrée ; d'après les trous de scellement des tenons qui servaient à fixer les lettres de bronze dans la pierre, Espérandieu propose de lire la plus ancienne : M. AGRIPPA L. F. COS. III IMP. TRIBVN. POTEST. III COL. AVG. NEM. DAT. L'édifice aurait donc été achevé avant l'an 12 av. J.-C.). — Th. LEFORT. Un texte original de la règle de saint Pachôme (la découverte de fragments coptes de cette règle prouve l'exactitude de la traduction latine qu'en a donnée saint Jérôme). — Louis CHÂTELAIN. Une inscription nouvelle de Volubilis.

ALLEMAGNE.

21. — Historische Vierteljahrschrift. T. XVII. Année 1914-1915, n° 3. — Wilhelm SOLTAU. La reconstitution du livre des pontifes (étude sur les sources de l'ancienne histoire romaine). — Johannes HALLER. Étude sur les Annales de Murbach (maintient sur la composition de ces Annales ses précédentes conclusions contre H. Bloch et Oppermann). — Otto WINCKELMANN. Les plus anciennes ordonnances sur les pauvres du temps de la Réforme, 1522-1525; suite (étudie ici celles de Strasbourg). — Paul OSWALD. Observations critiques sur les actes des diètes des états (bibliographie des actes déjà parus; choix à faire des matériaux, manière de les grouper). = C.-rendus : *Heinrich Nis-*

sen. Orientation, Studien zur Geschichte der Religion (comment les temples sont orientés dans les divers cultes). — *R. Holtzmann*. Französische Verfassungsgeschichte von der Mitte des neunten Jahrhunderts bis zur Revolution (manuel utile). — *O. Goldhardt*. Die Gerichtsbarkeit in den Dörfern des mittelalterlichen Hennegaues (bon). — *J. Cuvelier*. Les dénombrements de foyers en Brabant, XIVe-XVIe s. (très intéressant pour la statistique). — *L. von Pastor*. Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters; t. VI : Julius III, Marcellus II und Paul III, 1550-1559 (remarquable). — *M. Philippson*. Die aüssere Politik Napoleons I. Der Friede von Luneville (on combat la thèse de l'auteur et l'on ne croit pas que Napoléon Ier ait violé la paix d'Amiens). — *Max Cornicelius*. Heinrich von Treitschkes Briefe; Bd. I : 1838-1858 (importance historique de ces lettres). — *Elias von Steinmeyer*. Die Matrikel der Universität Altdorf (1575-1809). — *Raymond Guyot*. Documents biographiques sur J.-F. Reubell (très bon portrait de l'homme d'État alsacien). = N° 4. Paul HAGENBRING. La philosophie de l'histoire d'Iselin (contre Rousseau. Optimisme du siècle philosophique). — Julius PFLUGK-HARTTUNG. Varsovie sous la domination prussienne, 1795-1806 (très incomplet; traite surtout de la police). — Walther GERLACH. La question de la formation de la ville allemande. — Johannes LECHNER. La mise au ban de l'Empire (brève histoire de cette institution). — Albert Eugen VON ADAM. Observations sur la manière d'éditer les recès des Landtage (se prononce, contre Paul Oswald, pour l'édition intégrale). = C.-rendus : *G. Caro*. Neue Beiträge zur deutschen Wirtschafts- und Verfassungsgeschichte (ouvre de nouveaux horizons). — *A. Dopsch*. Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit; t. I-II (beaucoup de résultats nouveaux; veut prouver que le capitulaire *de villis* émane de Louis le Pieux seulement et s'applique à l'Aquitaine. Recherches philologiques et définitions nouvelles). — *F. J. Biehringer*. Kaiser Friedrich II; *L. Allshorn*. The life and times of Frederick II, emperor of the Romans (les deux ouvrages manquent complètement de critique; ils sont de seconde main, sans aucune valeur). — *F. Holländer*. Studien zum Aufkommen städtischer Akzisen am Niederrhein (pas toujours clair). — Survey of the honour of Denbigh 1334, edited by *Paul Vinogradoff* (important pour l'étude des antiquités indo-germaniques). — *W. Dilthey*. Gesammelte Schriften; t. II (seul paru; histoire des idées). — *A. Hartmann* et *H. Abele*. Historische Volkslieder und Zeitgedichte vom 16. bis zum 19. Jahrhundert (plus de trois cents poésies inédites ou insuffisamment publiées jusqu'à présent; bonne édition au point de vue historique, pas satisfaisante pour le philologue). — *M. Hass*. Die kurmärkischen Stände im letzten Drittel des 16. Jahrhunderts. — *G. Croon*. Die landständische Verfassung von Schweidnitz-Jauer. — *A. Wahl*. Geschichte des europäischen Staatensystems im Zeitalter der französischen Revolution und der Freiheitskriege (développement intéressant sur les déclarations de guerre. Napoléon est le produit des idées de la Révolution. Bon résumé).

— *W. Oechsli.* Geschichte der Schweiz im 19. Jahrhundert; t. II : 1813-1830 (œuvre magistrale). — *J. Uhlmann.* Joseph Görres und die deutsche Einheits- und Verfassungsfrage (paru trop tôt. Les travaux préparatoires manquent encore). — *W. Ulbricht.* Bunsen und die deutsche Einheitsbewegung (la caricature de Bunsen faite par Treitschke est détruite dorénavant). — *Heinrich Treitschke.* Briefe; t. II (donnent un portrait saisissant de Treitschke pendant les années 1859-1866). — Brefs articles nécrologiques sur vingt-cinq historiens morts pendant la guerre en 1914 et 1915. Articles nécrologiques sur Reinhold Koser, historien de Frédéric le Grand, et W. Wiegand, professeur d'histoire à l'Université de Strasbourg. — Oskar MASSLOW. Bibliographie de l'histoire allemande, année 1913-1914 (le t. XVII compte pour l'année 1914-1915). = T. XVIII, 1916, nos 1 et 2. Paru le 5 janvier 1917. — Robert HOLTZMANN. Les femmes fidèles de Weinsberg (cette anecdote a été rapportée par les annales de Paderborn à peu près une année et demie après la date où elle se serait passée. Polémique dirigée contre Norden, *Deutsche Literaturzeitung*, 1912, Nr. 33, et L. Riess, *Preussische Jahrbücher*, 148, cahier 3; tout le travail de ce dernier est fondé sur une faute d'impression commise par Scheffer-Boichhorst). — Paul VAN DYKE. Machiavel et Catherine de Médicis (Catherine de Médicis n'a pas agi d'après les préceptes du Prince de Machiavel et ne l'a pas étudié à fond). — Karl BRINKMANN. L'autonomie administrative des campagnes dans la Russie du Nord au XVIIe siècle (résumé du livre en deux volumes, 1909-1912, que M. Bogoslovski a écrit d'après l'étude des terriers). — G. B. VOLZ. Frédéric le Grand et la question d'Orient (critique du livre d'Uebersberger sur Frédéric le Grand pendant la guerre russo-turque, 1768-1774. Cet historien n'ayant pas consulté la correspondance politique, son opinion est complètement erronée). = Petites communications : Jacob BRUMMER. Le *carmen de Timone comite* (un poète inconnu critique en 834 une ordalie à Weihenstephan en Bavière). — W. BIEREYE. « Contemptus et reatus maiestatis », dans la charte de Gelnhausen du 13 avril 1180 (corrige Haller sur un point de détail dans l'interprétation de cette charte dirigée contre Henri le Lion). = C.-rendus : *A. Görland.* Ethik als Kritik der Weltgeschichte (une morale sociale de l'école philosophique de Marbourg). — *J. Hirsch.* Die Genesis des Ruhmes (modèle, qu'on trouve rarement en Allemagne, d'une monographie de psychologie sociale). — *H. Pistorius.* Beiträge zur Geschichte von Lesbos im 4. Jahrhundert (thèse soignée, utile résumé critique). — *H. Kellner.* Heortologie oder die geschichtliche Entwicklung des Kirchenjahres (cette troisième édition n'a pas été tenue au courant). — *E. Lavisse.* Histoire de France (cette histoire est « un reflet de la haute culture littéraire de la France ». Aucun autre peuple ne possède une histoire nationale d'un style aussi uni et typique. L'ouvrage traite dans de justes proportions de l'histoire politique, de l'histoire littéraire, de l'histoire du droit, etc.; il marque une date dans l'historiographie. La meilleure partie de l'excel-

lent ouvrage est celle de Lavisse, puis viennent celles de Luchaire et Mariéjol; la plus originale est celle de Vidal. On doit espérer que l'ouvrage sera tenu au courant dans les nouvelles éditions). — *L. M. Hartmann.* Geschichte Italiens im Mittelalter; t. III (de petites rectifications ne peuvent amoindrir la grande valeur de ce livre consciencieux). — *O. Forst-Battaglia.* Genealogische Tabellen zur Geschichte des Mittelalters und der Neuzeit. — *Id.* Wywód przdków Maryi Leszczynskiej (utile, mais quelques erreurs). — Steirische Gerichtsbeschreibungen herausgegeben *von A. Mell* und *H. Pirchegger* (nouveaux matériaux pour la topographie historique). — Monumenta Germaniae historica. Necrologia Germaniae; t. V : Dioecesis Pataviensis pars altera, ed. *A. Fuchs* (ne laisse presque rien à désirer). — *F. Becker.* Das Königtum der Thronfolger im deutschen Reich des Mittelalters (ouvrage solide). — *R. Eberstadt.* Städtebau und Wohnungswesen in Holland (remarquable). — *W. Gerlach.* Die Entstehungszeit der Stadtbefestigungen in Deutschland (met en garde contre les formules trop absolues pour le moyen âge des historiens du droit). — *O. Dobiache-Rojdestvensky.* La vie paroissiale en France au XIIIe siècle (aurait plus de valeur si l'auteur connaissait mieux les ouvrages des savants français et allemands). — *K. Wuttke.* Aus der Vergangenheit des schlesischen Berg- und Hüttenlebens (trop étendu). — *E. Rosenstock.* Ostfalens Rechtsliteratur unter Friedrich II (ouvrage sérieux, mais trop de déductions). — *K. Bücher.* Die Berufe der Stadt Frankfurt am Main im Mittelalter (les résultats acquis démontrent la nécessité de semblables ouvrages pour d'autres villes). — *Th. Brieger.* Die Reformation (extrait de l'histoire universelle de Pflugk-Harttung). — *J. Hashagen.* Geschichte der Familie Hoesch (de Stolberg, près Aix-la-Chapelle; traite surtout du XVIe siècle). — *H. Uebersberger.* Russlands Orientpolitik in den letzten zwei Jahrhunderten (a mis à profit les publications russes). — *B. Rosenmöller.* Schulenburg-Kehnert unter Friedrich dem Grossen (cette biographie du ministre éclaire la politique intérieure de Frédéric II). — *J. von Pflugk-Harttung.* Leipzig, 1813 (peu soigné). — Das preussische Heer der Befreiungskriege; t. I-II (ouvrage de l'État-major prussien; beaucoup de matériaux). — *D. Sarason.* Das Jahr 1813 (la plupart des articles bons). = Nécrologie. Douze historiens morts à la guerre; parmi eux, R. von Pöhlmann, Alfred Dove. = N° 3. Wilhelm SOLTAU. La constitution des populations primitives de l'Europe (examine la constitution des Germains, des Celtes, des Slaves, des Grecs et des Italiotes, et prétend qu'avant eux existait en Europe une population plus civilisée, ainsi les Étrusques). — Willy COHN. Heinrich von Malta (amiral de l'empereur Frédéric II). — Paul KALKOFF. Luther et la constitution de l'Empire (Luther est resté avant tout un théologien; pourtant, après l'édit de Worms, il fut amené à prendre parti pour les princes contre l'Empereur). — Paul WITTICHEN. Une histoire inédite de l'Assemblée constituante par Frédéric de Gentz (renseignements

que Gentz nous donne sur ce travail). = C.-rendus : *Maurice de Wulf*. Geschichte der mittelalterlichen Philosophie (bonne traduction allemande). — *Hermann Heinrici*. Ueber Schenkungen an die Kirche (bien sommaire). — *Martin Luther*. Ausgewählte Werke; t. II (édition de *Borchert* et *Kalkoff*, volume de luxe avec portraits, anciennes gravures, etc.). — *Wilhelm Gusmann*. Quellen und Forschungen zur Geschichte des Augsburgers Glaubensbekenntnisses; t. I (remarquable). — *Georg Buchwald*. Doktor Martin Luther (accepte trop facilement les légendes). — *Paul Kalkoff*. Die Entstehung des Wormser Edikts (excellent). — *Wilhelm Bode*. Karl August von Weimar Jugendjahre (avec de nombreuses illustrations). — *Hermann Freiherr von Eglofstein*. Karl August während des Krieges von 1813 (veut prouver que le duc était un bon Allemand). — *Ernst Molden*. Die Orientpolitik Metternichs 1829-1833 (s'est servi des archives de Vienne). — *Karl Bachem*. Josef Bachem und die Entwicklung der katholischen Presse in Deutschland; t. II (de 1848 à 1860). — *Emil Hammucher*. Hauptfragen der modernen Kultur (il n'est pas possible de traiter un tel sujet sans tenir compte de la guerre présente). — *F. Braesch*. La commune du 10 août 1792 (beaucoup trop long). — Articles nécrologiques sur Heinrich Brunner et Richard Schröder.

22. — **Klio**. Tome XIII, 1913. — (Pour les volumes précédents, voir la *Revue historique*, tome CXIV, p. 208.) — G. Veith. Corfinium, étude d'histoire militaire (évalue la cohorte, au temps de César, de 350 à 400 hommes; carte à la fin du fascicule). — W. Schubart. Un livre de conversation latin-grec-copte (progrès du latin en Égypte du IVe au VIe siècle). — D. Mülder. L'écrit de Dikaios sur Démarate (insiste sur l'influence toute personnelle de Cléomène, qui fut roi de Sparte vers 500, dans la symmachie péloponésienne). — A. von Premerstein. Recherches sur l'histoire de l'empereur Marc-Aurèle (résumé de la carrière militaire de Pescennius Niger). — W.-J. Beckers. Curiosités cosmologiques des premiers érudits chrétiens. — C.-F. Lehmann-Haupt. Recherches historico-métrologiques. — K.-J. Beloch. Encore une fois Psyttalie. — M. Holleaux. Études d'histoire hellénistique, remarques sur les décrets des villes de Crète relatifs à l'ἀσυλία de Téos. — H.-I. Bell. Papyrus de Syène au British Museum. — Th. Lenschau. Pour l'histoire de l'Ionie. — M.-O.-B. Caspari. Sur quelques problèmes de l'histoire agraire de Rome (article en anglais; la commission agraire a fonctionné jusqu'en 112 av. J.-C. Chaque sénateur pouvait avoir 4,000 *jugera* de terre publique). — H. Pomtow. Les deux temples expiatoires de Delphes comme exemples de l'architecture de marbre ionienne ancienne et dorienne ancienne (le trésor des Clazoméniens à Delphes date de 568 à 540). — F.-E. Adcock et A.-D. Knox, Ἡρώδου περὶ πολιτείας (en anglais; deux parties : la première tend à prouver la faible valeur historique du discours quant au fond; la deuxième le caractère moderne de la forme. La première assertion n'est pas admissible : le discours, même s'il a été refait au

IIe siècle ap. J.-C., contient d'excellents éléments historiques. Quant à la seconde partie, M. Knox lui-même a tenu à se rétracter sur certains points). — E. HOHL. Contributions à l'histoire du texte de l'Histoire Auguste. — L. HOLZAPFEL. Dates impériales romaines; II. — G. PLAUMANN. Le prétendu S. C. ultimum, la quasi-dictature de la République romaine de l'époque récente (remarques sur le caractère attribué à certaines dictatures anciennes, par exemple à celle de Cornélius Cossus contre l'agitateur Maelius). — H. BOLKESTEIN. Sur l'origine des tribus ioniennes (la colonisation de l'Ionie commence tout à la fin de la période mycénienne. L'Attique, à l'époque mycénienne, n'était pas encore un État uni. Les quatre tribus ioniennes sont une très vieille institution naturelle). — O. SEECK et G. VEITH. La bataille du Frigidus. — C.-F. LEHMANN-HAUPT. Sur l'origine de la colonne ionique. = Communications et nouvelles. A signaler : une note de G. PLAUMANN sur les éponymes égyptiens de l'époque ptolémaïque ; effacement de l'élément macédonien, à partir du milieu du IIIe siècle (expliqué); une lettre de H. DIELS sur Hérodote, IX, 85 (les *Iranes* seraient le résultat d'une erreur de copiste). = C.-rendu : *Neugebauer*. Sterntafel (par Ginzel). = Tome XIV (1914). G.-A. WAINWRIGHT. Alashia-Alasia et Asy (en anglais; Alasia n'est pas Cypre, Asy non plus). — E. CAVAIGNAC. La chronologie romaine de 215 à 168. — E. GROAG. Contributions à l'histoire du 2e triumvirat (le serpent à lunettes a pu tuer Cléopâtre). — Stanley CASSON. La vie de Miltiade par Corn. Nepos (en anglais; remarques sur l'arrivée des Platéens à Marathon. Hérodote a utilisé Dionysios de Milet). — R. REGLING. Darique et Créséide (polémique contre Weissbach; maintient le rapport de 13 1/3 à 1 pour l'or et l'argent avant Darius. Table utile de pièces de Crésus). — H.-H. WEBER. Sur la distance des unités et des files dans la légion manipulaire (les deux premiers rangs lançaient le *pilum* sans se gêner). — H. GUMMERUS. L'industrie romaine, recherches d'histoire économique. — E. KORNEMANN. Histoire constitutionnelle de l'Italie archaïque (un seul magistrat chez les Étrusques; trois en général chez les Italiens au début. Nous voyons paraître deux magistrats chez les Latins en 340, et peu après chez les Ombriens. La dualité à Rome serait une réaction du plébéianisme latin contre le patriciat étrusque. Réflexions intéressantes sur le développement de la constitution primitive). — O. VIEDEBANTT. Ératosthène, Hipparque et Posidonius : contribution à l'histoire du problème de la mensuration du globe dans l'antiquité (réaction contre la géographie mathématique après Hipparque. Remarques sur le *schoinos* de 5 kilomètres 05 et son rapport au stade de 157 mètres. Hérodote, dans sa description de la route perse, contamine deux sources). — H. POMTOW. Nouvelles trouvailles delphiques (remarques sur les Sotéries, qui avaient commencé en 276. Delphes et les Étoliens de 255 à 234. Table des archontes delphiens du IIIe siècle. Sur la réserve avec laquelle il convient d'accueillir certaines conclusions de M. Pomtow, cf. Bourguet, dans la

Revue archéologique, 1918, p. 209 et suiv.). — Ad. REINACH. L'origine du Marsyas du Forum (la statue a été transportée à Rome en 188 av. J.-C. Remarques sur les tribus phrygiennes des *Askanioi* et des *Berekyntes*). — Fr. WESTBERG. Sur la topographie dans Hérodote (le stade d'Hérodote est de 148 mètres 85). — C.-F. LEHMANN-HAUPT. Recherches métrologico-historiques (cet article appartient à la série des travaux dans lesquels l'auteur essaye de montrer : 1° que les Babyloniens avaient un système métrologique unitaire, où les différentes espèces de mesures étaient solidaires, comme dans notre système métrique; 2° que ce système est à l'origine de tous les systèmes méditerranéens. M. Lehmann-Haupt est trop au courant des discussions métrologiques pour ignorer à quelles graves objections se heurtent les deux assertions. A la première, on répond qu'elle suppose acquises, dès une haute antiquité, des notions aussi savantes que, par exemple, le calcul du volume d'un récipient cylindrique ou la densité de l'eau distillée à 4°, etc. La seconde soulève tout le problème des relations commerciales entre pays éloignés. M. Lehmann-Haupt répond ici : que l'habitude de calculer le temps par l'écoulement de l'eau avait familiarisé les Babyloniens avec la comparaison des hauteurs de colonnes, des volumes de récipients et des poids d'eau; que précisément la difficulté de trouver une relation entre les différentes espèces d'unités rend difficile de croire que d'autres que les Babyloniens aient résolu le problème indépendamment d'eux. L'article contient en tout cas des observations intéressantes sur le roi Salmanasar III et ses réformes métrologiques). — W. Scott FERGUSON. L'introduction du cycle des Secrétaires (en anglais; le tirage au sort introduit en 367-366; l'ordre normal en 356). — L. WENIGER. Le sacrifice mensuel à Olympie (carte à la fin du fascicule). — John L. MYRES et R. T. FROST. Le fondement historique de la guerre de Troie (en anglais; met l'invasion des Muski, soixante ans avant Tiglathphalasar Ier, en relation avec l'invasion des peuples de la Mer). — Tadelsz WALEK. Alliance étolo-acarnanienne au IIIe siècle (le partage de l'Acarnanie se place entre 258 et 250). = Communications et nouvelles. Nous relèverons : une note de M. LEHMANN-HAUPT sur Sémiramis : rapprochement avec la reine Azag-Bau révélée par une récente découverte du P. Scheil; une note de M. SIGWART sur les fastes consulaires du Ve siècle : il lutte une fois de plus contre ce qu'il appelle la « pièce de résistance » de ceux qui croient à l'authenticité de ces fastes, le fait que nombre de noms antiques ne reparaissent plus ensuite; une note de M. LEHMANN-HAUPT sur la chute de Jéricho qu'il date vers 1500; une autre note du même sur le nom de Sarapis, qu'il rapproche de *šarapši*, surnom du dieu chaldéen Êa; une note de M. DESSAU sur Tusculum, où la dictature existe au IVe siècle; une note de M. KORNEMANN sur les collèges de magistrats italiens; les nombres impairs, indigènes, auraient fait place aux nombres pairs sous l'influence grecque. = Tome XV (1915-1918). H. POMTOW. Nouvelles trouvailles delphiques (inscriptions sur

l'Athénien Clitophon, sur Tyr en 125, sur les batailles de Chéronée et d'Orchomène, dont la dernière tomberait au plus tôt en automne 86, sur Mendè, sur le Thébain Eryanthès, sur les Samiens en 500-494, sur Gortyne en 485-450, sur Glaucon, etc.). — E. Hohl. Sur l'histoire du texte de l'Histoire Auguste, post-scriptum critique. — L. Holzapfel. Dates impériales romaines; suite (la bataille de Crémone est de fin octobre 69). — R. Grosse. La hiérarchie dans l'armée romaine du IVe au VIe siècle. — K. Lehmann. Le champ de bataille de Cannes (l'auteur est partisan de la théorie de la rive gauche et lutte contre le texte de Polybe : ses arguments sont moins ingénieux que la tentative d'explication faite par De Sanctis dans sa *Storia dei Romani*. Il suppose le 2 août flavien correspondant au 2 août julien). — Fr. Blumenthal. Ludi saeculares (le *saeculum* introduit par Varron en 43). — Lehmann-Haupt. Sémiramis et Sammuramat (l'auteur se range à la théorie qui abaisse d'une année toutes les dates du canon des *limmu*. C'est la reine Sammuramat qui a ordonné les campagnes contre les Mèdes). — H. Gummerus. L'industrie romaine; recherches d'histoire économique (l'orfèvrerie s'est développée surtout en Italie, à partir de 150 av. J.-C., sous l'influence grecque. L'orfèvre Domitius Polygnos, affranchi de M. Domitius). — H. Pomtow. Nouvelles trouvailles delphiques : Hippocrate et les Asclépiades à Delphes (le médecin Philistion. Hippocrate est parent de Gorgias et dédie son offrande à Delphes après 400. Les Nébrides dans la première guerre sacrée; leur généalogie. Un second Philistion en 263. Le médecin militaire Mélankomas). — H. Dieckmann. L'association effective de Tibère à l'Empire (la première année de Tibère en Égypte est bien 14-15 après J.-C.). — Paul-M. Meyer. Serment royal de quatre soldats de marine, Nésiotes d'origine, en 159 av. J.-C. (équivalence de Dystros et de Thoth dans le calendrier entre Ptolémée Épiphane et Ptolémée Physkon). — K.-J. Beloch. Le calendrier romain de 218 à 168 (nous consacrerons à cet article un compte-rendu séparé). = Communications et nouvelles. On relève : une note de M. Bauer sur les traités d'Athènes avec Léontini; une note de M. Fr. Pfister sur la chronographie grecque ancienne : Hécatée plaçait la colonisation de l'Ionie 560 ans avant lui, en 1090; une note de M. Lehmann-Haupt sur Aménophis IV et les causes de sa mauvaise réputation; une note du même sur la métrologie et les nombreux spécimens de la mine de 490 grammes). — La table du t. XV se trouve dans les fasc. 1-2 de 1919. = Tome XV (1919, fasc. 1-2). L. Weniger. Le sacrifice mensuel à Olympie (les six autels doubles, symboles de la réunion des Éléens et des Pisates, sont de 580. Les guerres des Éléens contre les Pisates; leur suprématie assurée dès 576). — E. Stein. Contribution à l'histoire de Ravenne aux époques romaine récente et byzantine. — Id. La Novelle περὶ ἐπιβολῆς de Tibère Constantin et l'Edictus domni Chilperici regis. — A.-G. Roos. Sur quelques fragments de Dion Cassius (le fragment 57, 77 est relatif à l'an 200 av. J.-C.). — O. Viedebantt.

Posidonius, Marin et Ptolémée : autre contribution à l'histoire du problème de la mensuration du globe dans l'antiquité (le stade d'Hérodote est de 157 mètres 5). — H. Pomtow. Nouvelles trouvailles delphiques (sur le séjour d'Acilius Glabrion à Delphes dans l'hiver 191-190; sur la prédominance des Macédoniens dans l'amphictyonie de 178 à 168; sur les trois séditions de Delphes. Mais cf. ci-dessus). — Lehmann-Haupt. La chronologie de Bérose et les nouvelles trouvailles cunéiformes (les nouvelles inscriptions sont importantes en ce qu'elles fixent la 8e dynastie, qui était la plus difficile à caser dans la série babylonienne. L'auteur renonce enfin à abaisser de cent ans la date de Tiglathphalasar Ier). = Communications et nouvelles. On relève : une note de M. Lehmann-Haupt sur le décret de 445 relatif à Chalcis : essaie d'expliquer le καθάπερ οἱ ἄλλοι Χαλκίδεις; une note du même sur l'ancienne chronologie égyptienne : se rallie aux conclusions de M. Borchardt dans les *Annales... de l'ancien Empire*; une note de M. Rostowzew sur les villes grecques de Crimée au IIIe siècle et leur situation précaire.

Canada.

25. — Review of Historical Publications relating to Canada. T. XXII (publications de 1917 et 1918). — Sir *Joseph Flavelle*. Canada and its Relations to the British Empire; *J. Williamson*. Canadian Autonomy; Sir *Robert Borden*. The War and the Future; *Id.* Canada at War; Imperial War Conference, 1917 (brochures, ouvrages, discours sur la situation nouvelle du Canada vis-à-vis de l'Empire britannique. A noter les questions relatives à l'immigration des Indiens traitées dans la conférence impériale de 1917 : si le Canada refusait d'accueillir les travailleurs indiens, l'Inde aurait le droit d'exclure les travailleurs canadiens, non par préjugé de race, mais à raison des conditions économiques différentes). — Lieutenant-colonel *Desjardins*. L'Angleterre, le Canada et la Grande Guerre; *Ferdinand Roy*. L'appel aux armes et réponse canadienne-française (excellents pour juger de la mentalité franco-canadienne pendant la Grande Guerre. Le colonel Desjardins réfute surtout les excentricités nationalistes de M. Bourassa). — Copies of Proclamations, Orders in Council, and Documents relating to the European War, 1915-1917 (très important pour l'histoire du grand conflit). — Lord *Beaverbrook*. Canada in Flanders, t. II; major *Charles Roberts*. Canada in Flanders, t. III (récit officiel de la Grande Guerre, d'après les documents et journaux privés déjà recueillis aux archives du Canada; le t. III est accompagné, d'ailleurs, d'une préface de Lord Beaverbrook. Beaucoup de traits curieux et pittoresques). — Major *A. Bishop*. Winged Warfare; lieutenant *Harvey Douglas*. Captured; A Canadian Subaltern; *Billy's* Letters to his Mother; *F. Curry*. From the St. Lawrence to the Yser; lieutenant *Monroe*. Mopping up; *Herbert Rae*. Maple leaves in Flanders Fields; capitaine *Manion*. A Surgeon in Arms;

colonel *Nasmith*. On the Fringe of the Great Fight; *Mckelvey Bell*. The First Canadians in France; capitaine *Ralph Bell*. Canada in War Paint; *J. Sime*. Canada Chaps; With the First Canadian Contingent, published on behalf of the Canadian field comforts Commission (abondante littérature de guerre, encouragée par les éditeurs américains, dont la clientèle réclamait en hâte des impressions vécues « de toute sorte, de toute qualité, en toute quantité »). — Canada in the Great World War (premier volume d'une histoire qui en comptera six. Expose, par manière d'introduction, l'histoire militaire du Canada depuis la fondation de Québec, en 1608, jusqu'en août 1914. Les divers chapitres sont traités par des écrivains connus. Peu de vues nouvelles et quelques erreurs notables). — *Francis Audet*. Canadian Historical Dates and Events, 1492-1815 (répertoire très utile et maniable; quelques erreurs inévitables, une révision sera nécessaire pour la prochaine édition). — *Edward Porritt*. Evolution of the Dominion of Canada (fait partie d'une série éditée par l'Université de Californie pour offrir aux étudiants des données exactes sur le développement et le fonctionnement des constitutions d'Amérique ou d'Europe. L'auteur s'en est trop tenu aux ouvrages de seconde main). — Professeurs *Lavell* et *Payne*. Imperial England (histoire de l'empire anglais à l'usage des Américains). — *Steensby*. The Norsemen Route from Greenland to Vineland; *Babcock*. Markland, otherwise Newfoundland (articles de revues sur un thème qui semble insoluble, d'abord, à raison de l'insuffisance des anciens récits, puis, parce que rien ne prouve que le climat et la flore n'aient pas varié depuis neuf cents ans). — *Philip Alexander*. The Discovery of America, 1492-1584 (série des « Cambridge Travel Books », qui a pour objet de montrer les découvertes géographiques à l'aide de voyages choisis. L'auteur a pris dans la collection Hakluyt ceux qu'il réimprime et annote dans son volume). — Sir *Charles Lucas*. The Beginnings of Overseas Enterprise (insiste sur le fait que les Anglais ont surtout étendu leur empire au moyen de compagnies à charte). — *Bennett Munro*. Crusaders of New France : A Chronicle of the Fleur-de-lis in the Wilderness (excellent tableau de la vie privée des Canadiens sous l'ancien régime français; première partie, qui s'arrête à la fin du XVIIe siècle). — Dr *Louise Phelps Kellogg*. Early Narratives of the Northwest, 1634-1699 (excellente réédition et annotation). — Abbé *Ivanhoë Caron*. Journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson, en 1686 (inédit, publié par un missionnaire qui connaît parfaitement le pays; renferme des détails instructifs sur les postes anglais). — *Pierre-Georges Roy*. Le sieur de Vincennes identifié (éclaircit un point d'histoire relatif aux établissements occidentaux de la Nouvelle-France. Le personnage s'appelait de son vrai nom François Bissot). — *Gerald Malchelosse*. Études éparses et inédites de Benjamin Sulte; t. I (réimpression d'études souvent enfouies dans de vieux journaux et dont l'auteur est probablement l'érudit le mieux au cou-

rant de l'histoire canadienne). — *Frank Severance*. An old Frontier of France : the Niagara Region and adjacent lakes under French Control (deux volumes, remplis de faits et de renseignements souvent inédits, mais mal digérés). — *Edwin Wood*. Historic Mackinac (œuvre d'un amateur, le vice-président du parc de l'île Mackinac, qui réunit en deux gros volumes le résultat de ses lectures, recherches, observations sur le pays, auquel il a réussi à donner une valeur historique). — *George Wrong*. The Conquest of New France : A Chronicle of the Colonial Wars (dixième volume des « Chronicles of America »; résume les guerres coloniales de l'Angleterre et de la France en Amérique, sans oublier leur rivalité en Asie, de 1689 à 1763). — *Arthur G. Dougthy*. Historical Journal of the Campaigns in North America, for the years 1757-1760; by capitaine *John Knox* (t. II et III de cette excellente réédition pour la Société Champlain). — *Almon Parkins*. Historical geography of Detroit (étudie notamment l'influence des circonstances extérieures, topographie, climat, terroir, sur le développement historique du pays). — Miss *Louise Kellogg*. Frontier Retreat on the Upper Ohio, 1779-1781 (intéressant surtout pour l'histoire des loyalistes, mais néglige trop d'utiliser les archives canadiennes). — *A. Hammond*. Confederation and its Leaders; abbé *Lionel Groulx*. La Confédération canadienne, ses origines (à l'occasion du cinquantenaire de la Constitution canadienne, de nombreux ouvrages et brochures ont été publiés, surtout d'un caractère biographique, pour les personnages qui prirent part à l'union du Dominion, soit favorables, soit hostiles; cf. *Rev. histor.*, t. CXXVII, p. 147). — Colonel *Hamilton Merritt*. Canada and National Service (comparaison des régimes militaires suisse et canadien. Inachevé). — *William Moore*. A Clash! A study in Nationalities (plaidoyer enthousiaste et peut-être un peu trop partial en faveur des Franco-Canadiens). — *J. O. Miller*. The New Era in Canada, Essays dealing with the Upbuilding of the Canadian Commonwealth (recueil formé, sous la direction du principal Miller, de travaux signés par les meilleurs écrivains du pays. Toutefois, il ne s'y trouve aucun Canadien français ni un travailliste, et un seul auteur représente l'ouest). — *Édouard Richard*. Acadie (t. II de la réédition par M. d'Arles; médiocre et très partial). — Nova Scotia Historical Society; t. XIX. — *Frank Patterson*. A History of Tatamagouche. Nova Scotia (excellent modèle d'histoire locale. On rencontre à Tatamagouche les descendants de huguenots venus directement du pays de Montbéliard, après la révocation de l'Édit de Nantes, et les fils d'Écossais arrivés au début de l'insurrection des colonies anglaises). — Abbé *Couillard-Després*. Histoire de la famille et de la seigneurie de Saint-Ours (deuxième volume. La famille de ce nom a été l'une des plus importantes du Canada français, et la paroisse en question a été le centre de l'insurrection de 1837-1838. L'auteur abonde un peu trop dans le sens de ses opinions sociales et religieuses). — *Casimir Hébert*. Histoire de Saint-Gabriel

de Brandon (traits de mœurs et souvenirs intéressants qu'il faut se hâter de recueillir parce qu'ils s'effacent de jour en jour). — *Régis Roy*. La famille d'Aillebout; *Aegidius Fauteux*. La famille d'Aillebout; *Gérard Malchelosse*. Généalogie de la famille Malchelosse; abbé *Eugène Duguay*. Généalogie de la famille de Pierre Duguay (histoires de familles canadiennes, qui rectifient de nombreuses erreurs commises par Mgr Tanguay, La Chesnaye-des-Bois, etc. Le travail de M. Fauteux, bibliothécaire de Saint-Sulpice, quoique inachevé, est excellent). — *Massicotte* et *Régis Roy*. Armorial du Canada français; 2e série (dressé avec une grande érudition). — Lennox and Addington Historical Society; t. IX (analyse des *Canniff Papers*, offerts à la Société en 1908, et remplis de détails curieux sur les pionniers de l'Ontario. Des traits amusants font désirer une publication complète de certains documents). — Rapports sur les archives de l'Ontario (11e, 12e et 13e rapports. Le 13e rapport contient une très instructive annotation et critique, par le juge Riddell, de la partie canadienne des voyages de La Rochefoucauld. Mais pourquoi ces érudits écrivent-ils le nom si connu de La Rochefoucauld par un *t* et non par un *d?*). — Rev. *MacBeth*. The Romance of Western Canada (participe en grande partie de souvenirs personnels, le peuplement des provinces à l'ouest des grands lacs s'étant opéré surtout au cours de deux générations, celle de l'auteur et celle de son père. Beaucoup d'intérêt, mais avec nombreuses erreurs). — Rev. *James Woodsworth*. Thirty Years in the Canadian North-West (autres souvenirs d'un missionnaire méthodiste, depuis 1883. S'attache naturellement aux progrès de sa confession religieuse, mais, avec des notes d'une valeur plus générale, rappelle comment, du seul district de Swift Current, on emporta trois cents chariots d'ossements de buffles avant 1892). — *Morse Stephens* et *Herbert Bolton*. The Pacific Ocean in History (recueil d'études et d'adresses présentées au Congrès de San-Francisco en juillet 1915). — *Joseph Shafer*. A History of the Pacific North-West (très bonne réédition, refondue, mise au courant, d'un ouvrage remarquable, publié en 1905, aussi exact que romanesque). — *Harold Munro*. Tales of an Old Sea Port (souvenirs du temps où Bristol, dans le Rhode-Island, était un port maritime fort occupé du commerce des fourrures jusqu'en Alaska et de la concurrence des navires anglais; aussi gardait-on jalousement le secret sur tout ce qui tenait à cette navigation). — Prof. *Golder*. Guide to materials for American History in Russian Archives (publié par l'Institut Carnegie, qui s'attache à recueillir, dans les archives étrangères, tous les documents qui concernent l'histoire des États-Unis). — *James Bashford*. The Oregon Missions (détails utiles; mais insuffisamment historique et cherche trop à amplifier le rôle des missionnaires méthodistes dans la fameuse question des frontières de l'Oregon). — *Tees Curran*. In Canada's Wonderful Northland (voyage de la mission minière envoyée, sous la direction de l'auteur, pour reconnaître et incorporer au gou-

vernement de Québec, en 1912, le territoire d'Ungava, à l'est de la baie d'Hudson. On apprendra, avec un amer regret, que, dans certaines factoreries de la baie d'Hudson, tous les documents ont été détruits, entre 1907 et 1912). — *Donald Macmillan.* Four years in the White North (expédition tentée en 1913 par l'un des meilleurs élèves du commandant Peary, sous les auspices du Muséum américain d'histoire naturelle, pour découvrir une terre que Peary avait cru apercevoir au nord-ouest de la terre Axel Heiberg; il y a lieu de croire que le grand navigateur arctique a été victime d'une illusion). — *Robert Flaherty.* The Belcher Islands of Hudson Bay (simple article de la *Geographical Review*, mais bien imprévu. L'auteur a retrouvé, puis exploré, la fameuse île perdue à l'intérieur de la baie d'Hudson, et dont l'amirauté, en désespoir de cause, se bornait à indiquer le vague emplacement par un archipel d'îles en pointillé. L'île réelle n'a pas moins de 91 milles de longueur sur 57 milles de largeur et se trouve à moins de 100 milles du poste de la Compagnie, sur la Great Whale River). — Inspecteur *La Nauze.* A Police Patrol of the North-West Territories of Canada (article du *Geographical Journal*, qui montre à l'œuvre la police canadienne. Prévenue de la disparition de deux missionnaires catholiques près du grand lac de l'Ours, la patrouille partit en mai 1915 et revint en août 1917, ramenant les assassins, deux Esquimaux, qui furent jugés immédiatement). — *Enos Mills.* Your National Parks (publication américaine sur les parcs nationaux déjà nombreux aux États-Unis et au Canada, sans oublier les réserves pour les bisons et autres animaux). — *Georges Pelletier.* Le partage de l'immigration canadienne depuis 1900 (mémoire publié dans les *Transactions* de la Société royale : depuis 1897, il est arrivé 3,375,850 immigrants, dont moins de 55 °/₀, entre 1901 et 1911, sont demeurés dans le pays; et ces nouveaux venus deviennent sédentaires à proportion qu'ils s'enfoncent dans l'ouest : provinces maritimes, 11 °/°; Québec, 27 °/₀; Ontario, 52 °/₀; Manitoba, 40 °/₀; Saskatchewan et Alberta, 76 °/₀; Colombie britannique, 81 °/₀). — *Clark Wissler.* The American Indian (résumé par un savant expérimenté, mais travail un peu décousu et trop encyclopédique). — *Lefroy.* A Short Treatise on Canadian Constitutionnal Law (remarquable ouvrage qui montre combien le droit constitutionnel anglais demeure le fondement du régime politique canadien). — *Walter S. Scott.* The Canadian Constitution (s'adresse aux étudiants; plus d'une rectification à y introduire au point de vue historique). — *Kennedy.* Documents of the Canadian Constitution, 1759-1915 (compilation fort utile). — *W. Renwick Riddell.* The Constitution of Canada in its History and Practical Working (conférences à l'Université de Yale; le point de vue américain : l'auteur, qui est magistrat, témoigne d'une profonde aversion pour les secondes chambres et pour les jurys). — *Robert Bacon* et *J. Brown Scott.* North Atlantic Coast Fisheries at the Hague (beau volume, où se trouve exposée la thèse de M. Elihu Root pour défendre les droits

des États-Unis, devant le tribunal de La Haye, contre la Grande-Bretagne, le Canada et Terre-Neuve. Sa logique d'avocat est généralement inattaquable). — *C. B. Sissons*. Bilingual Schools in Canada; *Anderson*. The Education of the New Canadian (deux ouvrages complémentaires sur la fameuse question des langues. Le professeur Sissons est plutôt historien; le Dr Anderson s'occupe surtout de l'ouest. L'un et l'autre mêlent des souvenirs personnels à leur thèse, savoir que, tout en faisant la part du français, il faut éviter que le Canada devienne une Babel polyglotte). — Le Père Lacombe. Un apôtre du nord-ouest canadien (par une sœur de la Providence. « Nous n'avions encore jamais lu de vie de missionnaire avec autant de plaisir et d'agrément. » Le P. Lacombe a été mêlé à la plupart des grands événements et a connu la plupart des grands personnages canadiens de son temps, sans parler de bien des gens marquants en Europe). — *Ross Robertson*. What Art has done for Canadian History (guide de la collection des tableaux historiques donnés par l'auteur à la bibliothèque publique de Toronto; près de 4,000 tableaux. Très utile pour l'histoire du pays). — *P.-G. Roy*. Inventaire d'une collection de pièces judiciaires, notariales, conservées aux archives judiciaires de Québec (les deux premiers volumes d'une série qui en doit compter vingt-quatre, sous la direction de l'archiviste provincial). — *Z. Massicotte*. Arrêts, édits, ordonnances, mandements et règlements conservés dans les archives du Palais de justice de Montréal (début d'un travail dont les éléments sont d'une richesse et d'un intérêt surprenants).

États-Unis.

26. — The american historical Review. 1920, janvier. — William R. Thayer. Des causes d'erreur dans la manière d'écrire l'histoire. — Eugène H. Byrne. Le commerce des Génois avec la Syrie au XIIe siècle. — Marcus W. Jernegan. L'esclavage et les débuts de l'industrialisme dans les colonies américaines (on ne parle guère ici que de la Caroline méridionale et de la Virginie). = Documents : Henry Adams et Garibaldi en 1860 (publie deux longues et intéressantes lettres de Garibaldi écrites l'une de Palerme le 9 juin 1860, l'autre de Naples le 15 juin). = C.-rendus : *Louise F. Brown*. The freedom of the seas (recherche comment on a historiquement essayé de définir la liberté des mers depuis Grotius). — *J. Mackinder*. Democratic ideals and reality; a study in the politics of reconstruction (cherche à démontrer que la puissance qui pourra imposer son contrôle à l'empire russe sera la maîtresse du monde). — *R. Parisot*. Histoire de Lorraine; t. I (remarquable). — *I. S. Leadam* et *J. F. Baldwin*. Select cases before the king's Council, 1243-1482 (avec une importante introduction où il est traité de la juridiction du Conseil, de sa procédure et de ses rapports avec les autres cours). — *E. H. Davenport*. Parliament and the taxpayer (étudie surtout le contrôle des dépenses par le Parlement

avant et après la Révolution). — *C. A. Chekresi.* Albania past and present (plaidoyer en faveur de l'Albanie indépendante). — *Fried. Meinecke.* Preussen und Deutschland im 19 und 20 Jahrhundert (recueil de vingt-six articles où l'auteur s'efforce d'atteindre à l'impartialité de Ranke en se détournant des voies tracées par Treitschke). — *W. H. Dawson.* The german empire, 1867-1914, and the Unity movement (remarquable). — *Ad. W. Ward.* Germany, 1815-1890; t. III (intéressant surtout pour ce qui regarde la vie sociale et politique de 1850 à 1900). — *J. Ellis Barker.* Modern Germany; its rise, growth, downfall and future; 6e édit. (l'auteur connaît bien l'Allemagne, qu'il a vivement combattue pendant la guerre; il est difficile de le suivre quand il prétend que l'Allemagne n'est en réalité qu'une Prusse agrandie). — *D. J. Hill.* Impressions of the Kaiser (bonne étude sur la politique extérieure de Guillaume II et sur la responsabilité qui lui revient dans le développement de l'esprit militaire et guerrier). — *H. Ch. Woods.* The craddle of the war; the near-East and Pan-Germanism (très instructif). — *S. Zurlinden.* Der Weltkrieg; Bd. II (bonne étude sur les causes historiques de la guerre mondiale). — Admiral *Jellicoe.* The Grand fleet, 1914-1916 (l'amiral laisse entendre que, si la flotte anglaise était supérieure à l'allemande au point de vue du personnel, la flotte allemande l'emportait au point de vue matériel). — *M. Schwarte.* Der Weltkrieg in seiner Einwirkung auf das deutsche Volk (livre écrit en 1918 alors que l'Allemagne se croyait et se disait invincible et sûre de la victoire). — *Edwyn Bevan.* German social democracy during the war (très intéressant). — *Claude Anet.* La révolution russe (intelligent et instructif). — *C. F. Lavell.* Reconstruction and national life (excellente étude sur la vie nationale en France, en Allemagne, en Russie et en Grande-Bretagne). — *H. P. Steensby.* The Norsemen's route from Greenland to Wineland; *Andrew Fossum.* The norse discovery of America (ces deux auteurs, travaillant séparément, sont arrivés en même temps au même résultat : le Wineland doit être cherché sur le Saint-Laurent. La preuve n'a pas été faite). — *E. Huntington.* The red man's continent; a chronicle of aboriginal America (accorde une importance excessive à l'influence du climat sur la civilisation d'un peuple). — Chronicles of America series; t. II-X (bons spécimens d'une grande œuvre collective). — *Clarence H. Haring.* Trade and navigation between Spain and the Indies in the time of the Hapsburgs (bonne mise en œuvre des documents imprimés). — *G. Ch. Davidson.* The North-West Company (beaucoup de détails nouveaux et utiles). — Chronicles of America series; t. XXV-XXX. — *Bernard Moses.* Spain's declining power in South America, 1730-1806 (bon). = Avril. Laurence B. Packard. L'alliance franco-russe (depuis 1885, le tsar, comprenant qu'il a été joué par Bismarck après l'entrevue des trois empereurs et soucieux de raffermir sa situation dans les Balkans, se rapproche de la France qui, elle aussi, avait besoin de maintenir la

paix, menacée par l'Allemagne. Le traité de 1891 mit fin à l'isolement où Bismarck avait réussi jusqu'alors à tenir à la fois la Russie et la France; la France y trouva une garantie pour sa sécurité et la Russie l'assurance qu'elle aurait les mains libres dans la question d'Orient). — Frank A. GOLDER. L'acquisition de l'Alaska (à la veille de la guerre de Crimée, la Russie, craignant de voir ses possessions dans l'Amérique du Nord tomber aux mains des Anglais, imagina de proposer aux États-Unis une vente fictive de cette colonie; l'idée fut reprise en 1857 par le grand-duc Constantin, frère du tsar, et négociée avec succès par Stœckl, ministre de Russie à Washington ; elle fut finalement conclue en 1868. La Russie avait intérêt à se débarrasser d'un territoire qui lui était une charge stérile ; si les États-Unis consentirent à le lui acheter, c'est que le secrétaire d'État, Seward, espérait en retirer le bénéfice personnel d'une utile popularité). — Thomas M. MARSHALL. Les lois minières du Colorado (en 1861). — J. F. J. Les sociétés savantes des États-Unis et l'Union internationale des Académies. — L'arrestation des professeurs Fredericq et Pirenne (on rapporte ici le stratagème par lequel les Hollandais furent informés de cette arrestation; ce qui permit à 179 intellectuels hollandais d'intervenir aussitôt auprès de l'Académie des sciences de Prusse, puis à 100 professeurs américains de manifester officiellement leur indignation. Naturellement ces protestations n'eurent aucun effet auprès du gouvernement allemand ; mais l'opinion publique était désormais saisie de l'affaire, et la situation morale de l'Allemagne fortement ébranlée auprès des neutres). — Irène A. WRIGHT. Documents concernant la politique de l'Espagne à l'égard de la Virginie en 1606-1612 (conseil de guerre aux Indes, 5 mars 1611 ; dépositions de John Clark et autres à La Havane, 1611 ; interrogatoire de John Clark à Madrid, 18 février 1613). = C.-rendus : *Henry Adams*. The degradation of the democratic dogma (tentative pour donner une définition intelligible de la philosophie de l'histoire). — *H. Lietzmann*. Petrus und Paulus in Rom ; liturgische und archæologische Studien (croit pouvoir démontrer que les deux églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Rome ont été édifiées sur les tombes des deux apôtres). — *George O'Brien*. The economic history of Ireland in the seventeenth century (bon). — *Albert de Mayer*. Les premières controverses jansénistes en France, 1640-1649 (excellent). — *W. C. Braithwaite*. The second period of Quakerism (très remarquable). — *Ch. Sproxton*. Palmerston and the hungarian revolution (instructif et intéressant). — *Fr. Pribram*. Die politischen Geheimvertræge Œsterreich-Ungarns, 1879-1914 (recueil capital pour l'histoire diplomatique de l'Autriche-Hongrie et des origines de la guerre. Il a été traduit en anglais par MM. Myers et J. G. d'Arcy-Paul, sous la direction de A. C. Coolidge, professeur à l'Université Harvard). — *Karl Helfferich*. Der Weltkrieg (trois volumes qui sont une apologie de la politique allemande avant et pendant la guerre; l'auteur « manque de cette probité intellectuelle qui doit toujours être

la première vertu de l'historien »). — *Alfred von Tirpitz.* Erinnerungen (ces mémoires sont un étonnant mélange d'arrogance et de puérilité). — *Erich von Falkenhayn.* Die oberste Heeresleitung 1914-1916 in ihren wichtigsten Entschliessungen (remarquable). — *O. Czernin.* Im Weltkriege (malgré ses nombreuses réticences, l'ancien ministre nous apprend beaucoup de choses intéressantes). — *Karl Graf von Hertling.* Ein Jahr in der Reichskanzlei (apologie de l'ex-chancelier par son fils, qui fut en situation d'être fort bien renseigné sur beaucoup d'hommes et d'événements). — *Ch. H. Cunningham.* The Audiencia in the Spanish colonies, as illustrated by the Audiencia of Manila, 1583-1800 (trop de dissertations et de répétitions, mais instructif). — *Isaac Sparless.* Political leaders of provincial Pennsylvania (étude originale sur la mise en pratique des idées chères aux Quakers). — *L. C. Hatch.* Maine; a history (bon). — *A. J. Beveridge.* The life of John Marshall. T. III et IV : 1800-1835 (bonne étude sur le grand chef-juge). — *R. C. Mac Grane.* The correspondence of Nicholas Biddle 1807-1844 (très intéressant). — *W. L. Fleming.* A Chronicle of the reunion of States; *H. J. Ford.* The Cleveland era; *S. P. Orth.* The boss and the machines (ces trois ouvrages constituent les tomes XXXII, XLIV et XLIII des « Chronicles of America series »; ce sont d'excellents résumés). — *E. D. Ross.* The liberal republican movement (bon). — *J. F. Rhodes.* History of the United States, 1877-1896 (le plan est un peu décousu, mais il nous donne le témoignage d'un contemporain de vaste information et de jugement sain). — *G. Lechartier.* Intrigues et diplomaties à Washington, 1914-1917 (met en fort bonne lumière les intrigues ourdies par les Allemands aux États-Unis jusqu'au mois d'avril 1917). — *J. L. Morison.* British supremacy and Canadian self-government, 1839-1854 (excellent). — *Frank Cundall* et *Joseph L. Pietersz.* Jamaica under the Spaniards (étude très précise sur l'histoire de la Jamaïque de 1493 à 1660). — *Gervasio de Artiñano y de Galdácano.* Historia del comercio con las Indias durante el dominio de los Austrias (bonne étude sur la politique coloniale et la marine marchande des Espagnols aux XVIe et XVIIe siècles; la partie consacrée aux corsaires anglais du XVIe siècle manque d'équité). — *Waldemar Westergaard.* The danish West Indies under Company rule, 1671-1754, with a supplementary chapter 1755-1917 (ouvrage très érudit, plein de faits et bien écrit). — *Axel Olrik.* The heroic legends of Denmark; trad. du danois (important travail de critique historique). — *G. Fr. Zook.* The company of royal adventurers trading into Africa (bonne étude sur cette compagnie éphémère qui dura seulement de 1660 à 1672). = Juillet. Ch. H. Haskins. L'élément grec dans la Renaissance du XIIe siècle (étudié surtout dans les traductions laissées par les écrivains de la Grande-Grèce). — Sidney B. Fay. Lumières nouvelles sur les origines de la Grande Guerre. I. Berlin et Vienne jusqu'au 29 juillet 1914 (d'après les documents publiés par Kautzky,

par Pribram et par Gooss. Conclusion : le 5 juillet, l'empereur laisse l'Autriche libre de régler comme elle l'entendra le compte de la Serbie; il estime que l'affaire doit rester localisée, qu'elle intéresse uniquement l'Autriche; mais en même temps il promet à celle-ci son entier concours. Berchtold n'hésite plus dès lors à pousser les choses à l'extrême et, quand Bethmann voit le danger que court la paix européenne, il est trop tard pour empêcher la guerre d'éclater). — Antoine GUILLAND. Publications historiques parues en Allemagne de 1914 à 1920. — Justin A. SMITH. La República de Río Grande (1845-1848; l'idée de fonder cette république était intéressante, mais impraticable). — Clarence W. ALVORD. Une lettre insoupçonnée du P. Jacques Marquette (du 4 août 1675; elle est en latin; le nom de l'auteur a été déformé par le copiste, qui l'écrivit « Jacobus *Macput* »). — Liste des Américains qui allèrent étudier le droit à Middle Temple, Londres (leur influence sur les origines de la nation américaine). = Documents : Une lettre de William Wirt, 1819; une de Daniel Webster, 1833. = C.-rendus : *D. P. Heatley*. Diplomacy and the study of international relations. — *Georges F. Moore*. History of religions. Vol. II : Judaism, Christianity, Mohammedanism (exposés remarquables; mais chacune de ces grandes religions est étudiée en elle-même, l'auteur ne faisant pas de place à une histoire comparée des religions). — *Chr. L. Lange*. Histoire de l'internationalisme. I. Jusqu'à la paix de Westphalie, 1648 (remarquable). — *Stephen P. Duggan*. The league of nations; the principle and the practice (bon). — *Victor Martin*. Le Gallicanisme et la Réforme catholique; essai historique sur l'introduction en France des décrets du concile de Trente, 1563-1615 (l'acceptation de ces décrets eut au moins cette importance de réaliser la séparation des deux pouvoirs, politique et religieux). — *Brougham Villiers* et *W. H. Chesson*. Anglo-american relations, 1861-1865 (un des intérêts de ce livre consiste dans l'effort déployé par les auteurs pour cimenter l'union entre les deux peuples). — *Georg von Below*. Die deutsche Geschichtschreibung von den Befreiungskriegen bis zu unseren Tagen (brochure remarquable, écrite en pleine guerre dans l'allégresse des premières victoires). — *O. Hammann*. Der neue Kurs : Erinnerungen. — *Id.* Zur Vorgeschichte des Weltkrieges : Erinnerungen aus den Jahren 1897-1906 (intéressants souvenirs d'un homme qui fut en situation de voir de près bien des choses, car Hammann fut chef du Bureau de la Presse des Affaires étrangères sous Caprivi, Hohenlohe et Bülow. Le portrait du fameux Holstein y est peint d'une façon fort instructive). — *W. H. Holmes*. Handbook of aboriginal american antiquities. I. Introductory : the lithic industries (bon). — *Dixon R. Fox*. The decline of aristocracy in the politics of New York (bon). — *Early Lee Fox*. The american colonization Society, 1817-1840 (beaucoup de faits intéressants, mais mal arrangés). — Correspondence of R. M. T. Hunter, 1826-1876; publ. par *Ch. Henry Ambler*. — *Justin M. Smith*. The war with Mexico (remarquable). — *Arthur C. Parker*.

The life af general Ely S. Parker, last grand Sachem of the Iroquois and general Grant's military secretary (curieux). — *Colin Graham Botha.* The french refugees at the Cape (beaucoup de détails biographiques sur les huguenots réfugiés au Cap après la révocation). — *Daniel L. O'Leary.* La emancipacion del Perú según la correspondencia del general Héres con el Liberador, 1821-1830 (réimpression d'un recueil déjà imprimé en 1880).

GRANDE-BRETAGNE.

28. — The quarterly Review. 1920, janvier. — Henry COCKBURN. La Chine et les Puissances (d'après *H. B. Morse*, The international relations of the Chinese empire, et *A. Gérard*, Ma mission en Chine, 1894-1867). — Basil WILLIAMS. L'éducation de l'armée nouvelle. — William MILLER. Une femme de lettres byzantine, Anne Comnène (sa biographie; son œuvre, si personnelle, si vivante; « la plus curieuse figure » peut-être parmi les femmes qui ont vécu à la cour de Byzance). — Les dépêches de Sir Douglas Haig (ces dépêches ont été publiées par le lieutenant-colonel J. H. Boraston, avec une préface par le maréchal Foch). — J. R. Moreton MACDONALD DE LARGIE. L'avenir économique des Hautes terres d'Écosse (détails rétrospectifs sur le XVIIIe et le XIXe siècle). — Comte DE SOISSONS. Les Juifs considérés comme un levain révolutionnaire (parle de Herzen et de Heine, de Marx et de Lassalle). — Archibald HURD. Lord Fisher et son œuvre (d'après ses « Memoirs » et ses « Records »). — Christopher N. JOHNSTON, ou Lord SANDS. L'union des églises d'Écosse (explique les raisons qui poussent à établir une union entre l'Église établie d'Écosse et l'Église libre unie; à réagir par conséquent contre les schismes qui n'ont cessé de se produire en Écosse depuis la « Disruption » de 1843). — W. E. D. ALLEN. Les Arméniens; leur passé et leur avenir. — Notes sur une récente visite en Allemagne. = Avril. Commandant WEIL. Metternich et l'« Entente cordiale ». — M. ROSTOVTZEFF. Ce que la Russie a fait pour la science (remarquable exposé du travail scientifique produit par la Russie depuis Pierre le Grand). — Lacy COLLISON-MORLEY. Quelques aspects de l'Italie au XVIIIe siècle (surtout à Venise). — G. F. ABBOTT. La Compagnie du Levant et ses rivaux (rivalité commerciale de l'Angleterre et de la France dans l'empire ottoman). — Fleetwood CHIDELL. L'empire britannique, l'émigration et le conflit des races (péril que fait courir à l'unité de l'empire britannique l'émancipation des anciennes colonies anglaises; comment leur faire comprendre la nécessité de l'union?). — J. W. FORTESCUE. Henry Fox, premier Lord Holland (d'après sa biographie par le comte d'Ilchester). — J. Ellis BARKER. L'Allemagne, la Turquie et les massacres arméniens (d'après les dépêches du Dr Joh. Lepsius). — Les Juifs considérés comme un levain révolutionnaire; réplique. — La question du Vorarlberg.

CHRONIQUE.

France. — On nous annonce la mort, à l'âge de soixante-cinq ans, de M. Gaston GAVET, professeur d'histoire du droit à l'Université de Nancy. Il avait publié en 1899, chez Larose, le t. I d'un *Manuel de bibliographie historique* à l'usage des étudiants en droit, mais qui peut rendre aussi grand service aux étudiants en histoire.

— L'*Histoire de France*, publiée sous la direction d'Ernest LAVISSE et qui s'arrêtait, comme chacun sait, en 1789, aura une suite : *Histoire de France contemporaine*. On annonce dix volumes : I, la Révolution, la Constituante et la Législative, par Ph. SAGNAC ; II et III, la Convention et le Directoire, le Consulat et l'Empire, par G. PARISET ; IV et V, la Restauration et la Monarchie de Juillet, par S. CHARLÉTY ; V-VIII, la Révolution de 1848, l'Empire et la troisième République, 1848-1914, par Ch. SEIGNOBOS ; t. IX, la Grande Guerre, par Henry BIDOU et A. GAUVAIN. Le tome X contiendra les tables (Paris, Hachette ; chaque volume illustré : 30 fr.).

— Une Société des Études arméniennes s'est fondée. Elle a pour objet « de promouvoir toutes les recherches et publications relatives à l'histoire des Arméniens et de l'Arménie ». Elle publiera une « Revue des Études arméniennes » au prix de 25 fr. par an pour les simples abonnés et de 20 fr. pour les membres de la Société. Celle-ci a pour président d'honneur M. Gustave Schlumberger, membre de l'Institut. Le bureau comprend, en outre, MM. Charles Diehl, président ; Victor Bérard, vice-président ; A. Meillet, secrétaire général. Les adhésions sont reçues par M. F. Macler, administrateur-archiviste, demeurant rue Cassin-Gridaine, 3, à Paris (IIIe).

Belgique. — Le célèbre imprimeur anversois Christophe Plantin était, comme chacun sait, un Français, né à Tours en 1520 ; c'est en 1549 seulement qu'il vint établir ses presses à Anvers. Le quatrième centenaire de sa naissance a été célébré avec éclat, à Anvers même, le 10 avril 1920. A la séance solennelle tenue au « Cercle artistique d'Anvers », cinq orateurs prirent la parole : M. Maurice SABBE, conservateur du musée Plantin, a parlé du monde des typographes, au milieu duquel Plantin a su se faire une place hors de pair ; M. Henri PIRENNE de l'importance économique et morale d'Anvers au XVIe siècle ; le Rév. P. KRUITWAGEN, rédacteur de la revue hollandaise *Het boek*, de l'énorme production scientifique sortie des presses de Plantin et notamment de sa célèbre *Bible polyglotte* (8 vol. in-fol., 1569-1572) ;

M. M. S. ALLEN, professeur au collège de Merton, Oxford, du cercle familial et intellectuel qui entourait Plantin; enfin M. Abel LEFRANC, professeur au Collège de France, de la vie et des œuvres de Plantin en France, notamment à Paris, jusqu'à son départ pour les Pays-Bas, et des rapports qu'il ne cessa d'entretenir, pour le plus grand bien de sa savante industrie, avec les savants de sa patrie d'origine.

États-Unis. — M. James SCHOULER, qui fut président de l'Association historique des États-Unis, vient de mourir (16 avril 1920) à l'âge de quatre-vingt-un ans. On lui doit une bonne *History of the United States under the constitution 1789-1877.*

Pays-Bas. — Dans une brochure de 60 pages intitulée *De Wielingen. Rechten en belangen* (Amsterdam, Schelterma et Holkema, 1920), M. le professeur BRUGMANS expose la question, qui se pose aujourd'hui devant les grandes puissances, du Wielingen, l'embouchure méridionale et la mieux navigable de l'Escaut. Il montre que la souveraineté de ce fleuve, dans son parcours en Hollande, appartint, depuis le XIVe siècle, d'abord à la province de Zélande, puis au gouvernement central des Pays-Bas, que l'embouchure et, au XVIIe siècle, la mer elle-même jusqu'aux limites extrêmes de la Flandre y étaient comprises. La Hollande a donc le devoir de défendre cette souveraineté, dont l'importance est pour elle aussi grande aujourd'hui qu'autrefois et qui, d'ailleurs, n'a jamais porté une sérieuse atteinte aux intérêts belges. Cet exposé provoquera sans doute des réponses des savants belges.

— M. le professeur BLOK a publié dans les *Bijdragen en Mededeelingen van het historisch Genootschap* (t. XLI, p. 232 et suiv.) une lettre d'un bourgmestre d'Utrecht appelé Hernt Dircxzn van Leyden; elle est datée d'Anvers, 26 février 1579; il en résulte qu'à un certain moment le prince d'Orange était défavorable à l'Union d'Utrecht dans la forme définitive qu'elle venait de prendre. Dans le commentaire de cette lettre qu'il a fait paraître ailleurs (*Bijdragen voor vaterlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde*, 5e série, t. VII, p. 1 et suiv.), M. Blok s'efforce de prouver que le prince fut l'auteur de l'ébauche primitive du célèbre traité, mais qu'il ne tarda pas à se rallier à la rédaction définitive quand il eut acquis la certitude que l'union générale des XVII Provinces ne pourrait durer.

— Les historiens du droit auront intérêt à lire l'article du professeur Van Kan sur les travaux de codification en France au temps de Louis XVI (*Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, t. II, p. 150 et suiv.).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Annual Bulletin of historical literarature, n° IX, 329.
Frazer (*James George*). Les origines magiques de la royauté; trad. par *Paul-Hyacinthe Loyson*, 313.
Heckscher (*E. F.*). Kontinental systemet, 316.
Kidd (*Benjamin*). La science de puissance; trad. par *Henry de Varigny*, 123.
Louis-Luças (*Pierre*). Volonté et cause. Étude sur le rôle respectif des éléments générateurs du lien obligatoire en droit privé, 119.
Loyson (*Paul-Hyacinthe*). Voir *Frazer* (*James George*).
Millet (*René*). Socrate et la pensée moderne, 289.
Montessus de Ballore (*R. de*). Universitatum et eminentium scholarum index generalis, 122.
Murray (*Robert H.*). Erasmus and Luther; their attitude to the toleration, 315.
Oxford University Press. General catalogue, 1920, 153.
Petrie (*W. M. Flinders*). Some sources of human history, 130.
Rodocanachi (*E.*). Études et fantaisies historiques, 314.
Segrè (*A.*). Manuale di storia del commercio, 255.
Tcheou-Wei (Dr *S.*). Essai sur l'organisation juridique de la Société internationale, 139.
Varigny (*Henry de*). Voir *Kidd* (*Benjamin*).

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Aston. Combined operations, 279.
Batault (*Georges*). La guerre absolue, 124.
Dartein (général *F. de*). La 56e division au feu, 127.
Dauzet (*Pierre*). Gloria. Histoire illustrée de la guerre, 1914-1918, 125.
Desflandres (*Jean*). Rennbahn. Trente-deux mois de captivité en Allemagne, 1914-1917, 319.
Doumenc (commandant). Les transports automobiles sur le front français, 1914-1918, 317.
Giraud (*Victor*). Histoire de la Grande Guerre, 4e et 5e parties, 125, 316.
Grasset (commandant *A.*). Vingt jours de guerre aux temps héroïques, 127.
Guides illustrés Michelin des champs de bataille, 1914-1918, 318.
Hommage français (l'), 130.
Jean-Bernard. Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914, t. III, 316.
Kautzky (*Karl*). Die deutschen Dokumente zum Kriegsausbruch, 204.
— Wie der Weltkrieg entstand, 304.
Lecomte (*Georges*). Jours de bataille et de victoire, 125.
Le Goffic (*Charles*). Les trois maréchaux, 128.
Lucien-Graux (D^r). Fausses nouvelles de la Grande Guerre, tome V, 130.
Madelin (*Louis*). Les armées françaises en Italie, 265.
— La bataille de France, 21 mars-11 novembre 1918, 316.
— Verdun, 125.
Mission du maréchal Foch en Italie, octobre-novembre 1917, 287.
Perceval (capitaine *de*). La bataille navale du Jutland, 31 mai 1916, 129.
Thevenet (général). La place de Belfort et la pénétration française dans le sud de l'Alsace en 1914, 126.
Top (Dr *Gaston*). Avec le Ier corps d'armée, 1er août 1914-13 mai 1915. Journal d'un médecin aide-major du 27e d'artillerie, 127.
War service of a siege battery, 1916-1918, 129.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Carcopino (*J.*). Virgile et les origines d'Ostie, 290.
Ciaceri (*Emmanuele*). Studî sulla storia politica e sulla tradizione letteraria della Repubblica e dell' Impero, 108.
Clerc (*Ch.*). Les théories relatives au

culte des images chez les auteurs grecs du IIe siècle ap. J.-C., 101.
Cloché (*P.*). La politique thébaine de 404 à 396 av. J.-C., 132.
Handcock (*Percy*). The code of Hamurabi, 153.
Joliffe (*Richard Orlando*). Phases of corruption in the last half century of the roman Republic, 132.
King (*L. W.*). Legends of Babylon and Egypt in relation to hebrew tradition, 82.
Mac-Feyden (*Donald*). The history of the title « Imperator » under the roman Empire, 132.
Pais (*Ettore*). Il « liber coloniarum », 320.
Rostagni (*A.*). Ibis, 320.
Segrè (*Angelo*). Moneta imperiale circolante in Egitto da Claudio II a Costantino, 321.

HISTOIRE DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES.

Abbott (*E. A.*). The fourfold gospel, 93.
Alfaric (*Prosper*). Les écritures manichéennes, I, 102.
— L'évolution intellectuelle de saint Augustin. Du manichéisme au néoplatonisme, 102.
Barry (*G. Duncan*). The inspiration and authority of Holy Scripture, 311.
Barton (*G.*). Archæology and the Bible, 81.
Batiffol (Mgr *P.*). Études de liturgie et d'archéologie chrétiennes, 100.
— Leçons sur la messe, 100.
Bruston (*Ch.*). Les trois épîtres de l'apôtre Paul aux Corinthiens conservées par l'Église, 99.
Butler (*Samuel*). God the known, and God the unknown, 311.
Case (*S. J.*). The evolution of early Christianity, 84.
Coulton (*G. G.*). Christ, St. Francis and to-day, 310.
Epistle (the) of St. Clement of Rome, 78.
Epistles (the) of St. Ignatius, 78.
Ferrar (*W. H.*). The early christian books, 80.
Goodspéed (*E. J.*). The story of the New Testament, 78.
Harris (*Charles*). The creeds and modern thought, 310.
— (*Rendel*). Testimonies, part I, 91.
Hatch (*W. H. Paine*). The Pauline idea of faith in its relation to Jewish and hellenistic religion, 87.
Husband (*R. W.*). The prosecution of Jesus; its date, history and legality, 87.
Jackson (*H. Latimer*). The problem of the fourth gospel, 80.
Jones (*Maurice*). The New Testament in the twentieth century, 79.
Lagrange (*M.-J.*). Saint Paul. Épître aux Galates, 97.
— Saint Paul. Épître aux Romains, 98.
— Le sens du christianisme d'après l'exégèse allemande, 309.
Lanoe-Villène. Principes généraux de la symbolique des religions, 311.
Legge (*F.*). Forerunners and rivals of Christianity, 83.
Lévesque (*E.*). Nos quatre évangiles, leur composition et leur position respective, 92.
Loisy (*A.*). Les mystères païens et le mystère chrétien, 88.
— L'épître aux Galates, 95.
Lummis (*E. W.*). How Luke was written, 95.
Mac Neile (*A. H.*). The gospel according to St. Matthew. The greek text with introduction, notes and indices, 94.
Mainage (*Th.*). Le témoignage des apostats, 312.
Moffat (*J.*). The New Testament, a new translation, 91.
Monceaux (*Paul*). Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne. T. V : Saint Optat et les premiers écrivains donatistes, 103.
Nunn (*H. P. V.*). The elements of New Testament greek, 78.
— Christian inscriptions, 78.
Plummer (*A.*). A commentary on St. Paul's epistle to the Philippians, 99.
Psaumes (les). Traduction nouvelle, 105.
Robertson (*J. M.*). The historical Jesus, 86.
Swete (*H. B.*). Essays on the early history of the Church and the Ministry, 85.
Tixeront (*J.*). Précis de patrologie, 81.
Trench (*G. H.*). A study of St. John's gospel, 79.
Wells (*G.*). Dieu, l'invisible roi, 308.
White (*H. J.*). Select passages from Josephus, Tacitus, Suetonius, Dio Cassius, 78.
— Selections from the Vulgate, 78.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Baer (*Max*). Bücherkunde zur Geschichte der Rheinlande, t. I, 321.
Deppe (Dr *Ludwig*). Mit Lettow-Vorbeck durch Afrika, 133.
Ferrão (*António*). Prussianos de hontem e Alemanes de hoje, 1790-1914. Correspondencia oficial de D. Alexandre de Sousa e Holstein, 1789-1790, 133.

Kuhl (general *H. von*). Der deutsche Generalstab in Vorbereitung und Durchführung des Weltkrieges, 133.
Reddaway (*W. F.*). Introduction to the study of prussian history, 153.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Université de Liége. Ouverture solennelle des cours, le 11 novembre 1919, 134.
Van der Essen (*Léon*). A short history of Belgium, 134.
Van der Linden (*H.*). Belgium; the making of a nation, 134.
Van der Smissen (*Ed.*). Léopold II et Beernaert, 1884-1894, 302.

HISTOIRE DE BESSARABIE.

Kroupensky (*A. N.*) et *Schmidt* (*M. A. Ch.*). Bessarabie et Roumanie, 323.
Pelivan (*Ion G.*). La Bessarabie sous le régime russe, 1812-1918, 322.
— Chronologie de la Bessarabie, 1812-1919, 323.
— L'état économique de la Bessarabie, 323.
— Le mouvement et l'accroissement de la population en Bessarabie de 1812 à 1918, 322.
— L'union de la Bessarabie à la Roumanie, 322.
Schmidt (*M. A. Ch.*). Voir *Kroupensky* (*A. N.*).

HISTOIRE DE BULGARIE.

Constantinovitch (Dr *Costa*). Traitement des prisonniers en Bulgarie, 323.
Crimes (les) bulgares en Serbie occupée, 323.
Traité de paix entre les puissances alliées et associées et la Bulgarie, 124.

HISTOIRE DE DANEMARK.

Annales danici medii aevi, t. I; publ. par *Elleh Jærgensen*, 323.
Jærgensen (*Ellen*). Voir Annales danici.
Steenstrup (*Johannes*). Le Slesvig, 141.

HISTOIRE D'ÉGYPTE.

Sabry (*M.*). La question d'Égypte depuis Bonaparte jusqu'à la révolution de 1919, 324.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Carretero (*Luis*). La cuestión regional de Castilla la Vieja, 143.
Castañeda (*Valencia*). Crónicas de antaño tocantes a Medina de Rioseco, 142.
Collet (*H.*). Voir *Pereda* (*José M. de*).
Corral (*León de*). Don Alvaro de Luna, según testimonios inéditos de la época, 142.
Cunningham (*Charles Henry*). The Audiencia in the spanish colonies as illustrated by the Audiencia of Manila, 1583-1800, 110.
Echegaray (*Carmelo de*). Biblioteca de la excma Diputación de Viscaya, 143.
Hennet de Goutel (baron). Le général Cassan et la défense de Pampelune, 25 juin-31 octobre 1813, 301.
Ibarra y Rodriguez (*Eduardo*). Origen y vicisitudines de los titulos profesionales en Europa, especialmente en España, 142.
Nieto (*José Zurita*). Apuntes documentados sobre el año de la muerte del conde Don Petro Assurez, 142.
— Voir *Villalobos* (*Manuel Mañueco*).
Pereda (*José M. de*). Dans la montagne; trad. par *H. Collet* et *M. Perrin*, 143.
Perrin (*M.*). Voir *Pereda* (*José M. de*).
Saint-Teresa. Letters, I, 295.
Villalobos (*Manuel Mañueco*) et *Nieto* (*José Zurita*). Documentos de la iglesia colegial de Santa Maria la Mayor de Valladolid, 142.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Duclos (*R. P.*). Histoire du protestantisme français au Canada et aux États-Unis, 147.
Fish (*C. R.*) et *Notenstein* (*W.*). Short bibliography of american history, 145.
Johnson (*Robert Underwood*). Collected poems, 1881-1919, 144.
Notenstein (*W.*). Voir *Fish* (*C. R.*).

HISTOIRE D'EXTRÊME-ORIENT.

Couvreur (*F. S.*). Géographie ancienne et moderne de la Chine, 138.
Focherini (*Attilio*). L'aurore d'un droit de la guerre chez les anciens Chinois, 139.
Gérard (*A.*). L'Extrême-Orient et la paix, 141.
Huang (*Fen Hua*). Public debts in China, 140.
Maybon (*Charles B.*). Histoire moderne du pays d'Annam, 1592-1820, 137.

HISTOIRE DE FRANCE.

Accords franco-italiens, 19001-902, 124.
Adam (*Paul*). Reims dévastée, 318.
Aragon (*Henri*). Héron de Villefosse et les fouilles de Ruscino, 148.
— Le jeu du ballon chez les Anciens, 148.
— Organisation de la compagnie des pompiers de Perpignan, 148.
— Projet de monument à Robespierre sur le pic du Canigou, 148.
— Saint-Jean-Pla-de-Corts historique et pittoresque, 148.
— Une rue de Perpignan en 1807, 148.
Boislisle (*J. de*). Voir *Saint-Simon*.
Boutros-Ghali (*Wacyf*). La tradition chevaleresque des Arabes, 145.
Carlier (*V.*). Le général Trochu, 277.
Chevalier (chanoine *Ulysse*). Gallia Christiana novissima, t. VII, 324.
Chuquet (*A.*). Le départ de l'île d'Elbe, 270.
Dejean (*Ernest*). La duchesse de Berry et la monarchie européenne, 272.
Ducray (*Camille*). Les peintres des victoires de Napoléon, 270.
Dutrait-Crozon (*H.*). Gambetta et la défense nationale, 263.
Dutrèb (*M.*) et *Granier de Cassagnac* (*P.-A. de*). Mangin, 128.
Fage (*René*). De la forme primitive du nom de Tulle, 149.
Figures de la bourgeoisie française. XVe siècle-XIXe siècle, 326.
Fundenburgh (*George Bœr*). Feudal France in the french epic, 324.
Granier de Cassagnac (*P.-A. de*). Voir *Dutrèb* (*M.*).
Hachette (*Alfred*). Une fondation polonaise à Versailles. Le couvent de la reine, 327.
Labande (*L.-H.*). Inventaires du palais de Monaco, 1604-1731, 327.
La Brière (*Yves de*). Luttes de l'Église et luttes de la Patrie, 3e série, 312.
Ladoire (Dr *E.*). Souvenirs d'un médecin-major, 277.
La Villehervé (*Bertran de*). François-Thomas de Baculard d'Arnaud, 325.
Lecestre (*L.*). Voir *Saint-Simon*.
Lerber (*Walther de*). L'influence de Clément Marot aux XVIIe et XVIIIe s., 326.
Louis-Jaray (*Gabriel*). La grande pitié de la terre de France, 318.
Martin-Ginouvier (*F.*). Piarron de Chamousset, fondateur de la « poste de ville » sous Louis XV, 146.
Maugny (comte *de*). Cinquante ans de souvenir, 277.
Mauveaax (*Julien*). Le fonds Beurnier aux archives communales de Montbéliard, 328.
Morris (*Henri*). Organisation du département des Alpes-Maritimes, 264.
Moulard (abbé *Jacques*). Lettres inédites du comte de Tournon, préfet à Rome, 1809-1814, 267.
Piton (*C.*). Le château de La Couharde, 149.
Récalde (*I. de*). Le message du Sacré-Cœur à Louis XIV et le P. de La Chaise, 327.
Régné (*Jean*). Les Autrichiens dans l'Ardèche en 1814 et 1815, 148.
Reiset (vicomte *de*). Joséphine de Savoie, comtesse de Provence, 1753-1813, 265.
Saint-Simon. Mémoires; table des t. I-XXVIII, par *L. Lecestre* et *Jean de Boislisle*, 326.
Schuré (*Édouard*). L'Alsace française, 328.
Stewart (*H. F.*). La sainteté de Pascal, 145.
Sturel (*René*). Bandello en France au XVIe siècle, 325.
Trévis (*Auguste*). De Trèves à Tananarive, avril-juin 1907, 128.
Welschinger (*Henri*). L'alliance franco-russe; les origines et les résultats, 147.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Adamson (*John William*). A guide to the history of education, 153.
Bibliography of english economic history, 153.
Bradley (*Arthur Granville*). An old gate of England : Rye, Romney Marsh, and the western Cinque Ports, 329.
Doughty (*Arthur G.*). Voir *Knox* (captain *John*).
Foster (*William*). A guide to the India office record, 1600-1658, 153.
Gasquet (cardinal). Great Britain and the Holy See, 1791-1806, 152.
Haldane (viscount). Before the war, 152.
Knox (captain *John*). An historical Journal of the campaigns in North America, 1757-1760; publ. par *Arthur G. Doughty*, 112.
Law (*Narendra Nath*). Studies in ancient Hindu polity, t. I, 135.
Mookerji (*Radhakumud*). The fundamental unity of India from hindu sources, 135.
Mowat (*R. B.*). A new history of Great Britain, t. I, 150.
Osmond (*Percy H.*). The mystical poets of the English Church, 151.
Roberts (*R. A.*). The reports of the historical manuscripts Commission, 153.
Rose (*J. Holland*). Naval history and national history, 152.
Studer (*P.*). The study of anglo-norman, 150.

Tanner (*J. R.*). Samuel Pepys and the royal navy, 151.
Thornley (*Isobel D.*). England under the Yorkists, 1460-1485, 150.
Weiner (*A.*). Select passages illustrating commercial and diplomatic relations between England and Russia, 153.
Westlake (*H. F.*). Westminster; a historical Sketch, 153.

HISTOIRE DE HONGRIE.

Erdély (*J.*). Voir *Papp* (*J. V.*).
Papp (*J. V.*) et *Erdély* (*J.*). Les Magyars peints par eux-mêmes, 154.

HISTOIRE D'ITALIE.

Abba (*Giuseppe-Cesare*). Pagine di storia; publ. par *G. Castellini*, 263.
— Storia dei Mille, 5e édit., 278.
Adriaticus. Da Trieste a Valona, 284.
Agnelli. Il fattore economico nella formazione dell' unità italiana, 271.
Alberti (*A.*). Le assemblee cisalpine, 265.
— Voir *Montalcini* (*C.*).
Albini (*Decio*). La Lucania e Garibaldi nella rivoluzione del 1860, 278.
Anzilotti (*Antonio*). Del neoguelfismo all' idea liberale, 260.
B. C. Les dessous de l'affaire de Fiume. Quelques documents, 154.
Bachi (*Riccardo*). L'Italia economica, 253.
Baldi (*Tommasina*). Un episodio della politica ecclesiastica di Napoleone, 267.
Balsamo-Crivelli (*Gustavo*). Voir *Gioberti* (*Vincenzo*).
Baratta (*Mario*). Giuseppe Mazzini ed il confine orientale d'Italia, 259.
Barbagallo (*Conrado*). Le biblioteche in Italia, 250.
— L'Italia dal 1870 ad oggi, 252.
Barbèra (*Gaspero*). Lettere di Gaspero Barbèra, tipografo editore, 1841-1879; préface d'*A. D'Ancona*, 253.
Barbiera (*Raffaello*). La principessa Belgiojoso, 264.
— Per la storia del giornalismo italiano; l'alba del « Corriere della sera », 253.
Barone (*Enrico*). La storia militare della nostra guerra fino a Caporetto, 287.
Battesti (*D.*). Un patriote italien : Massimo d'Azeglio, 262.
Battisti (*C.*). Il Trentino, 284.
Bellucci (*Giuseppe*). Folklore di guerra, 288.
Benassi (*Umberto*). Guglielmo du Tillot; un ministro riformatore del sec. XVIII, 266.
Benassi (*Umberto*). Il generale Bonaparte ed il duca e i giacobini di Parma et Piacenza, 266.
Benco (*S.*). Gli ultimi anni della dominazione austriaca a Trieste, 283.
Bergmann (*H.*). Mazzini et les Slaves, 259.
Bodereau (*Pierre*). Bonaparte à Ancône, 267.
Bolléa (*L. Cesare*). Ancora il « grido di dolore » del 1859, 277.
— Silloge di lettere del risorgimento di particolare attinenza all' alleanza franco-italiana, 277.
Bonnefon-Craponne (*L.*). L'Italie au travail, 254.
Bonopera (*Augusto*). Sinigaglia nel 1848-1889, 276.
Bordoni (*G.*). Storia completa della guerra italo-turca, 257.
Borgese (*G. A.*). L'Italie contre l'Allemagne; trad. par Mlle *T. Laignel*, 286.
Botarelli (*Alberto*). Compendio di storia coloniale italiana, 256.
Boudet (*Alfredo*). Varese et la prima repubblica cisalpina, 1800-1802, 266.
Bourgin (*Georges*). L'antigermanisme et la méthodologie historique en Italie, 250.
— Le bureau historiographique italien de la mobilisation, 250.
— Deux garibaldiens français : Paul de Flotte, Édouard Lockroy, 263.
— La question agraire en Italie, 254.
Bratti (*Ricciotti*). La fine della Serenissima, 269.
Bravetta (*E.*). L'insidia sottomarina e come fu debellata, 256.
Brenna (*Paulo G.*). L'emigrazione italiana nel periodo antebellico, 254.
C. M. La guerra d'Italia per terra e per mare, 287.
Cabrini (*Angiolo*). La legislazione sociale, 254.
Caburi (*Franco*). L'Austria e l'Italia, 286.
Cappelletti (*Licurgo*). I processi politici di Milano e Mantova, 1851-1853, 275.
Cappello (*G.*). La Grande Armata, 270.
Caranza (baron *Livio*). Antonio Maghella; publ. par le commandant *H. Weil*, 269.
Cardona (*P.*). La Sicilia durante la prima e la secunda coalizione contro la Francia, 268.
Caronte (*F.*). La vita e le memorie del patriotta Comasco F. Caronte, 271.

Casati (comtesse *Luisa*). I volontari ed i bersaglieri lombardi, 273.
Casini (*T.*). Voir *Pedrotti* (*P.*).
Cassi (*Gallio*). Les Napoléons et l'Adriatique, 279.
Castellani (*E.*). Il moto di Romagna dell' agosto 1843, 272.
Castellini (*Gualterio*). Diarii inediti di Baratieri, 281.
— Voir *Abba* (*Giuseppe-Cesare*).
Causa (*C.*). La guerra italo-turca e la conquista della Tripolitania e della Cirenaica, 257.
Cesareo (*G. A.*). L'anima di Francesco Crispi, 281.
Cesari (*C.*). La difesa di Roma nel 1848, 273.
Chervoillot (*Louis*). Littérature de guerre en Italie, 288.
Chopin (*Jules*). L'unité de la politique italienne, 282.
Cian (*Vittorio*). Voir *Gioberti* (*Vincenzo*).
Ciasca (*Raffaele*). Le origini del « Programma per l'opinione nazionale » del 1847-1848, 272.
Coccia (*G.*). Garibaldi e suoi volontari a Villaflori, Monterotondo, Mentana, 280.
Colajanni (*N.*). I partiti politici in Italia, 282.
Collocci (*Adriano*). Paolo de Flotte, 1817-1860, 263.
Colombo (*Adolfo*). L'Inghilterra nel risorgimento italiano, 275.
Comandini (*Alf.*). Gli Italiani in Russia nel 1812, 270.
Coopération (la) franco-italienne, 287.
Corti (*Antonio*). Gli Italiani in Russia, 270.
Cosenz (*Enrico*). Custozza ed altri scritti inediti; publ. par *Guardione* (*F.*), 279.
Croce (*Benedetto*). Gli scritti di Francesco De Sanctis, 253.
— La Rivoluzione napoletana del 1799, 3e édit., 268.
— Una famiglia di patriotti, 261.
— Voir *Poerio* (*Alessandro*).
Cuoco (*Vincenzo*). Saggio storico sulla rivoluzione napoletana del 1799; publ. par *Fausto Nicolini*, 268.
Curàtolo (*Girolamo*). Garibaldi e le donne, 264.
Curti (*G. B.*). L'ordinamento del servizio archivistico corrente in un comando al fronte, 283.
Cuttin (*Vittorio*). Guglielmo Oberdan, 280.
Dall' Olio (*A.*). Cospirazioni e cospiratori, 1852-1856, 276.
D'Ancona (*A.*). Voir *Barbèra* (*Gaspero*).
De Antonio (général *C.*). Austria e Piemonte nel 1793, 265.
Degli Alberti (*Mario*). La politica estera del Piemonte sotto Carlo Alberto, 272.
Degli Azzi (*G.*). Gli archivî della storia d'Italia, 250.
Dejob (*Charles*). Histoire de la Société d'études italiennes, 251.
Del Bono (capitaine *Giulio*). La spedizione Zambianchi, 278.
Delfrancesco. Voir *Pedrotti* (*P.*).
Della Volta (*R.*). La Tripolitaine, 258.
Denis (*E.*). L'Italie et l'Autriche, 285.
Depoli (*Guido*). Fiume e la Liburnia, 284.
De Sanctis (*F.*). Lettere da Zurigo a Diomede Marvasi, 1856-1860; publ. par *Elisabeta Marvasi*, 253.
Dillon (*E. J.*). From the triple to the quadruple alliance, 287.
Dobelli (*Bice*). Voir *Trevelyan* (*G. M.*).
Dolciotti (*Eugenio*). Da Napoli a Adua, 1895-1896, 281.
Douin (*G.*). La Méditerranée de 1803 à 1805, 270.
Driault (*Éd.*). Rome et Napoléon, 267.
Dudon (le Père). Les courbes de la politique italienne, 286.
Errera (*Anna*). Garibaldi, 263.
— (*C.*). Italiani e Slavi nella Venezia Giulia, 284.
Falchi (*L.*). Nuove asservazioni sul sentimento civile del Leopardi, 258.
Ferrari (*A.*). Principi e fasi del Risorgimento italiano, 252.
— (*Charles*). Inscriptions et souvenirs de l'armée française d'Italie, 1796-1797, 269.
Filareti (général). La pensée de Mazzini, 260.
Finzi (*G.*). Giacomo Leopardi, sa vie et son œuvre; trad. par Me *Thiérard-Baudrillard*, 258.
Fiorani. Appunti storici sul territorio, borgo e castello di Mombione, 265.
Fortunato (*Giustino*). L'ultimo autografo politico di re Gioacchino Murat, 269.
— Voir *Petrucelli della Gatina* (*F.*).
Fradeletto (*Antonio*). Giacomo Leopardi, 258.
Galimberti (*Tancredo*). I martiri irredenti della nostra guerra, 284.
Gamerra (*Edgardo*). La campagna del 1848; il contributo toscano, 273.
Ghelli (*S.*). La maschera dell' Austria nell' Adriatico orientale, 284.
Gherardi (*Alessandro*). Voir *Guicciardini* (*Francesco*).
Ghibellini-Tornielli (*Giovanni*). Gli Austriaci a Novara nel 1859, 277.
Ghisleri (*A.*). Metafisica germanica e mentalità italiana, 261.
Giacchetti (*Cipriano*). La vigilia di Trento, 284.

Gioberti (*Vincenzo*). Del primato morale et civile degli Italiani; publ. par *G. Balsamo-Crivelli*, 261.
— Lettere, 1833-1849; publ. par *Vittorio Cian*, 261.
— L'Ultima replica ai municipali, 260.
Giorgio (général *A. di*). L'alliance franco-italienne; trad. par *Georges Hervo*, 251.
Giuffrida. L'effort économique et financier de l'Italie pendant la guerre, 255.
Gonni (*Giuseppe*). Fatti e documenti della marina italiana, 279.
Gray (*Ezio M.*). Caporetto, 287.
Graziadei (*Antonio*). La questione agraria in Romagna, 254.
Guardione (*F.*). I Mille, 278.
— Voir *Cosenz* (*Enrico*).
Guéhéneuc (*O.*). La revanche de Lissa, 256.
Guicciardini (*Francesco*). La storia d'Italia; publ. par *Alessandro Gherardi*, 293.
Guida-Annuario della Tripolitania, 1916-1917, 257.
Gustarelli (*Andrea*). Il Conciliatore, 271.
Halphen (*Louis*). A propos d'une nouvelle Revue historique italienne, 251.
Harring (*Paolo Harro*). Memorie sulla « Giovine Italia »; publ. par *Mario Menghini*, 272.
Hauvette. Les études italiennes, 252.
Hazard (*Paul*). Leopardi, 258.
Hervo (*Georges*). Voir *Giorgio* (général *A. di*).
Hurd (*Archibald*). Italian sea power in the great war, 256.
Infamie (le) della dominazione austriaca in Italia, 275.
Joly (*Henri*). Les universités italiennes, 249.
— Études sociales sur l'Italie. L'Ombrie, 253.
Labanca (*B.*). La guerra italo-turca, 257.
Laignel (Mlle *T.*). Voir *Borgese* (*G. A.*).
Laria (*Sante*). I fasti militari dei finanzieri d'Italia, 255.
Lattes (*Alessandro*). Trieste nella storia politica e giuridica d'Italia, 284.
Laugier (*de*). In Russia nel 1812. Memorie; publ. par *C. G. Pini*, 270.
Lazzari (*Alfonso*). Lettera di Eleonora Ruffini a E. Benza, 260.
Lémonon (*Ernest*). L'Allemagne à la conquête de l'Italie, 282.
— L'après-guerre et la main-d'œuvre italienne en France, 254.
— L'Italie économique et sociale de 1861 à 1912, 253.
Lémonon (*Ernest*). La politique coloniale de l'Italie, 257.
Leonetti (*Francesco*). La mobilitazione industriale italiana, 255.
Levi (*L.*). Condizioni familiari degli Ebrei di Firenze nel 1810, 267.
Lévy (*R.-G.*). L'Italie économique, 255.
Lockroy (*Édouard*). Au hasard de la vie; notes et souvenirs, 278.
Luca (*F. de*). Giuseppe Mazzini e le più importanti questioni politico-sociali odierne, 259.
Luchaire (*Julien*). Les relations intellectuelles franco-italiennes, 252.
Luzio (*Alessandro*). Austria e Toscana, 1824-1859, 275.
— Felice Orsini, 262.
— Francesco Giuseppe et l'Italia, 279.
— Voir *Mazzini* (*Maria*).
Maggiore (*Giuseppe*). Gioberti e Fichte, 260.
Malvezzi (*Aldobrandino*). L'Italia e l'Islam in Libia, 258.
Manducci (*C.*). L'essor industriel de l'Italie, 255.
Manno (*Alessandro*). Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia, 250.
Mannucci (*F. L.*). Giuseppe Mazzini e la prima fase del suo pensiero letterario, 259.
Maranelli (*C.*) et *Salvémini* (*Gaetano*). La questione adriatica, 285.
Marchesi (*Vincenzo*). Storia documentata della rivoluzione e della difesa di Venezia, 1848-1849, 274.
Marchetti (*Livio*). Il Trentino nel risorgimento, 283.
Mari (*Marino*). L'arresto di Garibaldi e il ministero Menabrea, 280.
Martini (*Ferdinando*). Voir *Passerini de' Rilli* (*Luigi*).
Marvasi (*Elisabeta*). Voir *De Sanctis* (*F.*).
Maugain (*Gabriel*). L'opinion italienne et l'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle, 286.
Mauro (*R.*). Il « disfattismo » nella disfatta di Novara, 260.
Mazzini (*Maria*). Carteggio inedito, 1834-1839; publ. par *Alessandro Luzio*, 259.
Melchiorri (*Enrico*). La lotta per l'italianità delle terre irredente, 1797-1915, 283.
Menghini (*Mario*). Voir *Harring* (*Paolo*).
Momigliano. Dall' influsso francese alla coscienza italiana, 268.
Montalcini (*C.*) et *Alberti* (*A.*). Assemblee della repubblica cisalpina, 265.
Montesquiou (*Léon de*). 1870. Les causes politiques du désastre, 277.
Monti (*Santo*). Pagine di storia Co-

masca contemporanea, 1821-1859, 271.
Natali (*Giulio*). L'idea del Primato italiano prima di Vincenzo Gioberti, 260.
— La vita e il pensiero di Francesco Lomonaco, 1792-1810, 268.
— Un gentiluomo patriota e cosmopolita del secolo XVI, 264.
Nazari Micheli (*Ida*). Fanti, medici e Garibaldi, 263.
Nicastro (*S.*). Contributo alla storia economica, sociale e politica della Sicilia nel secolo XIX, 278.
Nicolini (*Fausto*). Voir *Cuoco* (*Vincenzo*).
Ninno (*Giuseppe de*). La Carboneria in Altamura, 1820-1821, 271.
Noberasco (*Filippo*). Savona durante il dominio napoleonico, 270.
Nostra guerra (la), 283.
Omodeo (*A.*), *Peglio* (*V.*) et *Valenti* (*Gh.*). La colonia Eritrea, condizioni e problemi, 256.
Orsi (*Pietro*). Cavour e la formazione del regno d'Italia, 276.
Pagine geografiche della nostra guerra, 283.
Pailleron (Mme). La princesse Christine de Belgiojoso, 264.
Palamenghi-Crispi (*Tommaso*). La prima guerra d'Africa, 281.
Palmarochi (*R.*). Francesi e Napoletani nel 1799, 268.
— Il problema dell' Austria negli scrittori italiani durante la neutralità, 283.
Panella (*Antonio*). Gli studî storici in Toscana nel secolo XIX, 251.
Pascal (*C.*). Le scritture filologiche di G. Leopardi, 258.
Passerini de' Rilli (comte *Luigi*). Diario inedito; publ. par *Ferdinando Martini*, 273.
Pedrotti (*P.*). La missione diplomatica di un filosofo irredento, 261.
—, *Casini* (*T.*) et *Delfrancesco*. La Venezia Tridentina, 1810-1814, 269.
Peglio (*V.*). Voir *Omodeo* (*A.*).
Pélissier (*Léon-G.*). A la veille des Pâques véronaises, 269.
Pellegrini (*Carlo*). Edgar Quinet e l'Italia, 252.
Petrucelli (*Ferdinando*). La rivoluzione di Napoli nel 1848; publ. par *Francesco Torraca*, 274.
Petrucelli della Gattina (*F.*). I moribondi del palazzo Carignano; publ. par *G. Fortunato*, 279.
Piccolo (*Valentino*). Glorie e martirii nelle poesia di Gabriele d'Annunzio, 286.
Pingaud (*Albert*). Bonaparte et la République italienne, 266.
— L'Italie depuis 1870, 280.
Pini (*C. G.*). Voir *Laugier* (*de*).
Piot (*Stéphane*). Gabriel d'Annunzio et la politique nationale en Italie, 286.
Poerio (*Alessandro*). Il carteggio letterario ed altre prose; publ. par *B. Croce*, 261.
Poggioloni (*A.*). La Spezia nel periodo napoleonico, 270.
Politica (la) navale dell' Italia e degli altri stati belligeranti e dei neutrali nell' ora presente, 256.
Polver (*Gaetano*). Radetzky a Verona nel 1848, 274.
Prato (*G.*). La fonti storiche della legislatione economica di guerra. Il controllo dei cambî nel 1798, 265.
Prezzolini (*Giuseppe*). Antologia del popolo Italiano, 288.
— Il processo di Cadorna, 288.
Prunas (*P.*). Il gabinetto scientifico-letterario G.-P. Vieusseux, 1819-1914, 253.
Rava (*Luigi*). Il giornale di Bonaparte in Italia, 266.
Revendications (les) italiennes au Congrès de la paix, 284.
Roncagli (*G.*). Guerra italo-turca, 1911-1912, 257.
Rondoni (*Giuseppe*). I giornali umoristici fiorentini, 1859-1861, 278.
Rota (*Ettore*). Gaetano Salvémini, 251.
Salvémini (*Gaetano*). Il ministro della mala via, 282.
— La pensée et l'action chez Mazzini, 259.
— La politica estera di Francesco Crispi, 281.
— Voir *Maranelli* (*C.*).
Sanesi (*Ireneo*). Spalato e la questione dalmatica, 284.
Sanson (*Giulia*). Il risorgimento italiano e la poesia patriottica italiana, 264.
Secrétant (*Gilberto*). Alessandro Poerio, 262.
Seignobos (*Ch.*). Le passé et l'avenir de l'Italie, 252.
Serban (*N.*). Leopardi sentimental, 258.
Sforza (*G.*). La caduta della repubblica di Venezia, 269.
Silva (*Pietro*). Da Lissa a Premuda, 256.
— I problemi fatali agli Absburgi, 284.
— Il sessantasei; studî storici, 279.
Simioni (*A.*). Orazio Nelson e le sue incantatrici, 268.
Sorbelli (*Albano*). Delle cose operate dalla r. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna, 1814-1910, 251.
— Inventarî dei manoscritti delle biblioteche d'Italia, 250.
— La prima edizione della lettera di

Giuseppe Mazzini a Carlo-Alberto, 258.
Sobrero (*Mario*). Sulle navi d'Italia, 256.
Solmi (*Arrigo*). Biblioteca dell' Università popolare, 252.
— (*Edmondo*). Mazzini e Gioberti, 260.
Susmel (*Edoardo*). Le droit italique de Fiume, 284.
Tamaro (*Attilio*). Il trattato di Londra e le revendicazioni italiane, 286.
Thiérard-Baudrillard (M^e^). Voir *Finzi* (*G.*).
Torraca (*Francesco*). Voir *Petrucelli* (*Ferdinando*).
Torrelli (*Luigi*). La critica letteraria italiana negli ultimi cinquant' anni, 252.
— L'evoluzione del teatro contemporaneo in Italia, 252.
Travali (*Giuseppe*). Vicende che produssero le riforme costituzionali del 1812 in Sicilia, 269.
Trésal (abbé *J.*). L'annexion de la Savoie à la France, 1848-1860, 277.
Trevelyan (*G. M.*). La formazione dell' Italia; trad. par *Bice Dobelli*, 263.
— Garibaldi ed arte della guerra rivoluzionaria, 263.
Ultima (l') dominazione austriaca e la liberazione del Veneto nel 1866, 280.
Valenti (*Gh.*). Voir *Omodeo* (*A.*).
Visconti (*Alessandro*). La codificazione del processo civile a Milano, 1784-1795, 271.
Weil (commandant *Henri*). La question romaine, 1856-1860, 278.
— Voir *Caranza* (baron *Livio*).
Zumbini (*Bonaventura*). W. E. Gladstone nelle sue relazioni con l'Italia, 275.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Blok (*P. J.*). Willem de eerste, Prins van Oranje, 1re partie, 297.
Colenbrander. Jan Pietersz Coen; bescheiden omtrent zijn bedrijf in Indië, 330.
Hoogewerff. De twee reizen van Cosimo de Medici, prins van Toscane, door de Nederlanden, 1667-1669, 300.

HISTOIRE DE POLOGNE.

Grabianski (*Alexandre*). La Pologne et la Lithuanie, 155.

HISTOIRE DE PORTUGAL.

Ferrão (*António*). Da importância dos documentos diplomaticos em história, 155.
Ferrão (*António*). O povo na história de Portugal. A restauração de 1640, 155.
— Os arquivos da historia de Portugal no Estrangiero, 155.
— Portugueses ilustres. Gomes Freire na Russia, 156.

HISTOIRE DE ROUMANIE.

Djuvara (*Mircea*). La guerre roumaine, 1916-1918, 157.
Gorceix (*Septime*). Voir *Jorga* (*N.*).
Jorga (*N.*) et *Gorceix* (*Septime*). Anthologie de la littérature roumaine, des origines au XXe siècle, 156.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Noskoff (général *A. A.*). Nicolas II inconnu, commandant suprême, allié, chef d'État, 158.

HISTOIRE DE SUÈDE.

Vaucher (*P.*). La réforme constitutionnelle et l'avènement des partis démocratiques en Suède, 158.
Wittrock (*G.*). Svenska Handelskompaniet och kopparhandeln under Gustav II Adolf, 330.

HISTOIRE DE SUISSE.

Reynold (*G. de*). Comment se forme une nation : la Suisse, sa terre et son histoire, 159.

HISTOIRE DE TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Guide du visiteur des collections conservées dans le musée ethnographique de Prague, 159.

HISTOIRE DE TURQUIE.

Nihad-Rechad. Les Grecs à Smyrne. Nouveaux témoignages sur leurs atrocités, 159.
Turquie (la) moderne, 159.

HISTOIRE DE YOUGOSLAVIE.

Chopin (*Jules*). Les Yougoslaves et l'Entente, 285.
Gauvain (*Auguste*). La question yougoslave, 285.
Musoni (*F.*). Gli Sloveni, 284.
Primorac (*Vouk*). La question yougoslave, 270.
Urban (*C. O.*). Sloveni ed il movimento jugoslavo, 284.
Voïnovitch (comte *de*). La Dalmatie, l'Italie et l'unité yougoslave, 1797-1917, 285.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE.

Landormy (*Paul*). Brahms, 160.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

BOISSONNADE (P.). Le mouvement commercial entre la France et les îles Britanniques au XVIe siècle; *1re partie* 193

DOUCET (Roger). Pierre Du Chastel, grand aumônier de France; *suite et fin* 1

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

HALPHEN (Louis). Études critiques sur l'histoire de Charlemagne. VI. Le couronnement de l'an 800 . . . 58

TRICOCHE (George Nestler). Batailles oubliées. Les Anglais à Buenos-Ayres, 5-6 juillet 1807. 229

BULLETIN HISTORIQUE.

Antiquités chrétiennes, par Ch. GUIGNEBERT 78

Histoire d'Italie. Période du Risorgimento, 1789-1920, par G. BOURGIN 249

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

BLOK (P.-J.). Willem de eerste, Prins van Oranje, I (**Albert Waddington**) 297

CARCOPINO (J.). Virgile et les origines d'Ostie (**A. Piganiol**) 290

CIACERI (Emmanuele). Studî sulla storia politica e sulla tradizione letteraria della Repubblica e dell' Impero (**Ch. Lécrivain**) 108

CUNNINGHAM (Charles Henry). The Audiencia in the Spanish colonies, as illustrated by the Audiencia of Manilla, 1583-1800 (**G. Desdevises du Dezert**) . 110

GUICCIARDINI (Francesco). La Storia d'Italia, publ. par Alessandro GHERARDI (**Jean Alazard**). 293

HENNET DE GOUTEL (baron). Le général Cassan et la défense de Pampelune, 25 juin-31 octobre 1813 (**Alf. Morel-Fatio**) 301

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE JUILLET-AOÛT 1920.]

Pages

HOOGEWERFF (Dr). De twee reizen van Cosimo de Medici, Prins van Toscane, 1667-1669 (**Albert Waddington**) 300

KAUTSKY (Karl). Die deutschen Dokumente zum Kriegsausbruch (**Émile Laloy**) 304

— Wie der Weltkrieg entstand (**Id.**) 304

KNOX (captain John). An historical journal of the campaigns in North America, 1757-1760 (**R. de Kerallain**) 112

LOUIS-LUCAS (Pierre). Volonté et cause (**E. Joüon des Longrais**) 119

MILLET (René). Socrate et la pensée moderne (**G. Glotz**) . 289

Psaumes (les). Traduction nouvelle (**Ch. Guignebert**) . . 105

SAINT TERESA. Letters (**Alf. Morel-Fatio**) 295

VANDER SMISSEN (Ed.). Léopold II et Beernaert (**Eug. Hubert**) 302

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire d'Allemagne (Ch. BÉMONT, Ch. SCHMIDT) . . . 133, 321
Histoire de Belgique (Ch. BÉMONT). 134
Histoire de Bessarabie (Ch. BÉMONT, Th. SCHOELL) . . . 322
Histoire de Bulgarie (Ch. BÉMONT). 323
Histoire de Danemark (Ch. BÉMONT, Chr. PFISTER). . . 141, 323
Histoire d'Égypte (Ch. BÉMONT). 324
Histoire d'Espagne (Alf. MOREL-FATIO, Jean RÉGNÉ) . . 142
Histoire d'Extrême-Orient (P. MASSON-OURSEL) 135
Histoire de France (P. ALFARIC, Ch. BÉMONT, Marc BLOCH, Ch. DARTIGUE, R. DOUCET, E. DUCHESNE, H. HAUSER, L. LÉVY-GUÉNOT, Chr. PFISTER, Jean RÉGNÉ, Louis VILLAT) 145, 324
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT, A. JEANROY) . 150, 329
Histoire de Hongrie (Th. SCHOELL) 154
Histoire d'Italie (Ch. BÉMONT) 154
Histoire de Pologne (Ch. BÉMONT) 155
Histoire de Portugal (Alf. MOREL-FATIO). 155
Histoire de Roumanie (Ch. BÉMONT, G. HUISMAN) . . . 156
Histoire de Russie (G. HUISMAN) 158
Histoire de Suède (Ch. BÉMONT, A. GANEM) 158, 330
Histoire de Suisse (Ch. BÉMONT) 159
Histoire de Tchéco-Slovaquie (Ch. BÉMONT) 159
Histoire de Turquie (Ch. BÉMONT) 159
Histoire de l'Antiquité (E. CAVAIGNAC, Ch. LÉCRIVAIN). . 130, 320
Histoire de la Guerre (Ch. BÉMONT, G. BOURGIN, Ch. DARTIGUE, R. DOUCET, G. HUISMAN, R. LÉVY-GUÉNOT, Th. SCHOELL) 124, 316

Pages
Histoire de la Musique (L. HALPHEN) 160
Histoire des États-Unis (Ch. BÉMONT) 144
Histoire des Pays-Bas 330
Histoire générale (Ch. BÉMONT, A. GANEM, Ch. GUIGNEBERT, H. HAUSER, P. MASSON-OURSEL, Th. SCHOELL) 122, 308

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. Historische Vierteljahrschrift 347
2. Klio 351

CANADA.

1. Review of historical publications relating to Canada . 355

ÉTATS-UNIS.

1. American historical review (the) 360

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres 180, 347
2. Académie des sciences morales et politiques 181
3. Annales de géographie 161
4. Annales révolutionnaires 161, 331
5. Bibliothèque de l'École des chartes 331
6. Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français. 161, 332
7. Bulletin hispanique 162, 333
8. Correspondant (le) 171, 341
9. Études. Revue fondée par des PP. de la Cie de Jésus . 172, 342
10. Grande Revue (la) 173, 342
11. Mercure de France 174, 343
12. Moyen âge (le) 162
13. Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 333
14. Polybiblion 163, 334
15. Révolution de 1848 (la) 164, 334
16. Révolution française (la) 335
17. Revue critique d'histoire et de littérature 165, 335
18. Revue de l'histoire des colonies françaises 167
19. Revue de l'histoire des religions 168, 339
20. Revue de Paris (la) 176, 343
21. Revue des Deux Mondes 177, 345
22. Revue des études anciennes 339
23. Revue des études historiques 168

Pages
24. Revue d'histoire de l'Église de France 337
25. Revue générale du droit 170, 341

GRANDE-BRETAGNE.

1. Quarterly Review (the) 365

CHRONIQUE.

Allemagne 185
Belgique 186, 366
Canada 188
États-Unis 189, 367
France 182, 366
Grande-Bretagne 189
Italie 190
Pays-Bas 191, 367
Russie 191

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 368

ERRATUM 192

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE.

TOME CENT TRENTE-CINQUIÈME

Septembre-Décembre 1920.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1920

LE
MOUVEMENT COMMERCIAL
ENTRE LA FRANCE ET LES ILES BRITANNIQUES
AU XVIe SIÈCLE

(Suite et fin[1])

III (*suite*).

A la fourniture de produits d'alimentation, la France joignait celle d'un certain nombre de matières premières dont les îles Britanniques ne pouvaient non plus se passer. C'étaient d'abord un certain nombre de matières d'origine minérale. En première ligne venaient les belles pierres calcaires ou pierres à bâtir de Caen, qu'on exportait par les ports de l'Orne ou par ceux de la côte, par Rouen, Le Havre et Dieppe, pour construire les plus beaux édifices de l'Angleterre[2]. Pour le même objet, les Anglais se procuraient des marbres des Pyrénées, qui servaient aussi à édifier des pyramides, des colonnes, des fontaines, des tombeaux[3]. On avait encore recours, pour les moulins britanniques, aux pierres meulières de l'Ile-de-France et de la Brie. On utilisait les pavés de granit du Cotentin pour les villes anglaises[4]. Les tarifs de la douane britannique ne manquent pas non plus de mentionner les arrivages du plâtre de Paris[5]. Les maîtres de forges anglais, qui demandaient surtout à la Biscaye et à la

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXXIV, p. 93-228.
2. Liste de 1563, précitée; tarif des douanes anglaises (1564), précité; *Correspondance d'Odet de Selve* (1548), p. 446-449; *Correspondance de La Boderie* (1609), t. III, p. 453.
3. A. de La Personne, *Aquitaine Graphie* (1623) (Paris, in-8°), p. 12.
4. Tarif de 1564, précité; liste de 1563, dans Hall, t. II, p. 246; Ashley, t. I, p. 68.
5. Tarif de 1564.

Navarre du fer excellent, en recevaient une petite quantité de France par les ports de Gascogne, de Bretagne et d'Aunis[1].

Parmi les matières premières d'origine végétale figuraient les bois de buis, provenant de la Navarre française, que les artisans anglais utilisaient pour la fabrication des peignes ou de la tabletterie[2]. Le Languedoc et la Provence vendaient aux Britanniques une partie du bois de liège que réclamaient les ateliers insulaires[3]. La Gascogne leur expédiait du bois de pin[4], le Cotentin des bois de construction[5]. De la Gascogne et du Médoc, par Saint-Jean-de-Luz, Bayonne et Bordeaux, s'exportaient à Glasgow et à Londres ou en d'autres ports la poix, le brai et la résine, ainsi que la térébenthine provenant des plantations de pins déjà florissantes et dont les constructions navales, ainsi que d'autres industries de la Grande-Bretagne, avaient un besoin croissant[6]. Les éleveurs eux-mêmes devaient recourir au goudron de France pour guérir la gale des moutons[7]. Nos agriculteurs approvisionnaient enfin les Anglais d'huile de rabette de Normandie et d'huile de laurier de Languedoc et de Provence[8], ainsi que d'une petite quantité de chanvres du Poitou et de lins de diverses régions françaises[9].

Mais l'un des grands articles de notre exportation dans les îles Britanniques était surtout constitué par les matières premières nécessaires aux teintures, c'est-à-dire par les plantes tinctoriales. Avant la diffusion des drogues végétales d'origine exotique, et notamment de la principale, de l'indigo, dont l'usage, longtemps combattu au XVIe siècle, ne triompha qu'au XVIIe, pour disparaître à son tour au XIXe devant l'emploi des colorants artificiels tirés des goudrons de la houille, la France était le grand centre de production des ingrédients végétaux, indispensables à l'art des teinturiers. Elle cultivait avec succès et exportait presque toutes ses plantes tinctoriales ou les produits qu'elle en

1. Fr. Michel, t. I, p. 345 et 371; Arcère, t. II, p. 453.
2. Tarif de 1564.
3. Fr. Michel, t. I, p. 476, d'après Delurbey; tarif de 1564 et liste de 1563.
4. Malvezin, t. II, p. 206.
5. *Journal de Gouberville*, p. 475.
6. Liste de 1563; tarif de 1564; relation de Contarini (1572), dans Albéri, t. IV, p. 237.
7. Ashley, t. I, p. 67.
8. Liste de 1563; tarif de 1564.
9. L. Delisle, p. 324; *Journal de Gouberville*, p. 344; Gouget, *le Commerce de Niort*, p. 65.

obtenait; les Vénitiens ne manquent pas de classer ces produits au nombre des principales richesses de la France qui alimentent le commerce d'exportation[1]. Montchrestien et Isaac Laffemas, au début du XVIIe siècle, confirment leur témoignage[2] : « Nous avons », disait déjà au champion anglais un siècle et demi auparavant l'auteur du *Débat des hérauts d'armes*, « graines d'escarlate, guesdes et plusieurs choses de quoy vous n'avez rien, et fault que vous en ayiez par la mercy de la France[3]. » Les teinturiers britanniques faisaient donc venir de notre pays, par Bordeaux et par Rouen, la graine d'écarlate de Languedoc et de Provence destinée à teindre les lainages en orange et en rouge ou encore, mélangée au pastel, en couleur noire[4]. Ils achetaient à nos marchands le fustet qui provenait des mêmes provinces, utilisé pour les teintures des draps en couleur jaune feuille-morte ou pour le tannage des cuirs; le fenugrec, importé de l'Ile-de-France ou du Midi, pour teindre aussi en jaune les tissus ou pour servir de médicament émollient; ou encore la gaude de Normandie, qui donnait une belle couleur jaune, et la garance de la même province, également employée dans les teintureries britanniques[5].

C'était toutefois le pastel, appelé aussi *guesde* ou *vouede*, qui détenait la primauté parmi les plantes tinctoriales destinées à l'exportation. Avant la généralisation de l'emploi de l'indigo, il fournissait la couleur fondamentale de l'industrie des lainages teints, à savoir le bleu, et, mêlé avec la garance, il servait à obtenir de beaux noirs. La Normandie, qui cultivait la guesde ou vouède dès le moyen âge, continuait encore à en exporter une petite quantité sur le marché de Londres comme sur celui d'Anvers[6]. Mais la culture du pastel, jadis très répandue, tendait depuis deux siècles à se concentrer dans les terres riches et profondes du Haut-Languedoc, dans les pays de *cocaigne*, comme on les appelait, voisins de Toulouse, d'où le

1. Relations de Correro (1549), dans Tommaseo, t. II, p. 141; Soranzo (1554), Lippomano (1577), etc., précitées.

2. Isaac Laffemas, *Histoire du commerce* (1600), dans *Arch. cur.*, 1re série, t. XIV, p 429; Palma-Cayet, *Chronologie septennaire* (1602), coll. Michaud, p. 208.

3. Relation de Micheli (1557), dans Albéri, t. II, p. 293.

4. Tarif des douanes anglaises (1564).

5. L. Delisle, p. 332, 328; Ch. de Bourgueville, *Antiquitez de Neustrie*, p. 25; du Haillan, dans Fournier, t. VII, p. 125.

6. Bourgueville, p. 25.

nom de *guède* ou *pastel de Toulouse* (*wood of Toulouse*) donné à ce produit par les tarifs de douane britanniques. Dans les diocèses de Saint-Papoul et de Mirepoix, surtout dans le Bas-Albigeois et en Lauraguais, vers Villefranche, Revel et Avignonnet; la récolte de la guesde était une des plus lucratives que l'on connût[1]. Les feuilles du pastel broyées aux moulins pastelliers et réduites en tourteaux ou galettes appelées *coques* étaient achetées en masse et entreposées à Toulouse par de riches marchands, dont la fortune et le luxe étaient fondés sur le commerce de l'*herbe lauraguaise*. Des dynasties puissantes de capitalistes, dont les goûts artistiques ont largement contribué à la Renaissance toulousaine, les Assézat, les Bernuy, les Aldéguier, les Ébrard, les du Puy, les Lopez, expédiaient les coques de pastel par gabares, jusqu'à Bordeaux, à leurs correspondants gascons, parmi lesquels on voit figurer le grand-père de Montaigne, Gabriel Eyquem, ou aux marchands anglais et écossais, tels que les Addison, les Emerson, les Wells, les Gilbert Balfour. Des magasins bordelais des Chartrons, les balles de pastels étaient embarquées à destination de Bristol, de Londres et des autres ports britanniques[2]. Les banquiers italiens ou anversois participèrent à ce lucratif commerce. Anvers contribuait à alimenter l'Angleterre de ce produit français, dont l'exportation atteignit un moment jusqu'à la quantité de 200,000 balles, valant 1,500,000 écus, dont 40,000 balles, valant 300,000 écus, à destination du grand port de l'Escaut[3]. A la fin du XVIe siècle, époque où la concurrence de l'indigo avait déjà porté une grave atteinte au commerce du pastel de Toulouse, l'Angleterre recevait encore par Bordeaux, tous les ans, 4,000 à 5,000 balles de cette drogue tinctoriale[4], et ce chiffre, relatif à une époque de décadence, laisse présumer la prospérité de ce trafic au moment de son apogée.

Les manufactures britanniques de draperie demandaient enfin

1. Tarif des douanes anglaises (1564); Catel, *op. cit.*, p. 47-49; Astruc, *Mémoires pour l'histoire naturelle de la province du Languedoc*, p. 323-331; Chaptal, *Chimie appliquée à l'agriculture*, t. II, p. 332; relation de Giustiniani (1533), dans Tommaseo, t. I, p. 47.

2. Malvezin, *Montaigne et sa famille*, p. 106, 254-260; Graillot, *Bachelier et la Renaissance à Toulouse* (1914).

3. Louis Guichardin, *Belgium universum*, p. 101, col. 1 et 2; Chaptal, t. II, p. 352.

4. Malvezin, t. II, p. 212.

à la France, et spécialement à la Normandie, un dernier article d'origine végétale : c'étaient les cardes ou chardons, destinées au foulage et à la préparation des draps[1].

Les matières premières d'origine animale que le commerce britannique tirait de France étaient en nombre plus restreint que les deux autres variétés. C'est, en effet, seulement à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe, que les Anglais, dont les manufactures de lainages avaient pris une énorme extension, commencèrent à acheter quelques laines aux producteurs français, et d'exportateurs se firent importateurs de produits de cette nature[2]. De même, le progrès de leurs tanneries et de leurs ateliers de préparation des peaux les amena à s'approvisionner en France de peaux de mouton de pré-salé (ou marins), blanches ou rouges, recherchées des parcheminiers anglais. Les tanneurs d'Angleterre achetèrent également les peaux d'agneau, de chèvre, les cuirs de veau de provenance française et les cuirs forts de Normandie qu'on leur expédiait en paniers[3]. Dans la plantureuse vallée de la Garonne, où entre Toulouse et Agen on élevait déjà de nombreux troupeaux d'oies et de canards, ainsi qu'une foule d'autres volailles, le commerce britannique se procurait, par l'entremise des marchands toulousains et bordelais, tels que les Assézat, des cargaisons de duvets et des ballots de plumes[4]. C'est de là que Jacques V d'Ecosse faisait venir, en 1534, les plumes blanches de sa parure royale[5]. C'étaient encore les cires jaunes ou blanches fournies par les ruches de France qui alimentaient de luminaire les demeures aristocratiques ou bourgeoises de la Grande-Bretagne[6]. Une partie des suifs de Normandie se vendait à Londres pour des usages plus communs[7], et nos baleiniers bretons, basques ou rochelais expédiaient à la clientèle anglaise les tonneaux d'huile de baleine provenant de leur pêche[8]. Enfin, c'est aux Dieppois que les Anglais s'adres-

1. Liste des produits français destinés à l'Angleterre (1563), dans Hall, t. II, p. 244, 276; tarif des douanes (1564); L. Delisle, p. 228-233.
2. Montchrestien, p. 71.
3. Tarif des douanes anglaises (1564); Fr. Michel, t. I, p. 314; Malvezin, t. II, p. 207.
4. Fr. Michel, t. I, p. 303; Malvezin, t. II, p. 207.
5. Fr. Michel, t. I, p. 399.
6. État de 1563; relation de Lippomano (1577), dans Tommaseo, t. II, p. 577.
7. Bourgueville, *op. cit.*, p. 25.
8. Relation de Navagero (1528), dans Tommaseo, t. I, p. 13-15; état des marchandises (1563); tarif douanier (1564).

saient pour s'approvisionner de *morfil*, c'est-à-dire d'ivoire ou de dents d'éléphants que nos hardis armateurs rapportaient avec la poudre d'or et les peaux de léopard, et d'autres produits exotiques, des côtes de Guinée[1]. Ainsi, la France fournissait à l'archipel britannique la plupart des matières premières d'origine diverse qui manquaient aux insulaires, en échange de celles qu'ils nous expédiaient et qui nous faisaient défaut, se rendant de cette façon un mutuel échange de services.

Beaucoup plus avancée que la Grande-Bretagne et l'Irlande au point de vue du développement industriel, à peine dépassée à cet égard par l'Italie et les Pays-Bas, la France envoyait sur le marché britannique une foule de produits fabriqués; parmi ces produits venaient d'abord les tissus de toute espèce et les modes. Bien que l'Italie eût encore l'avantage pour la fabrication des soieries, bien qu'elle continuât à fournir les classes riches d'Angleterre de draps d'or, d'argent et de soie, de brocarts, de damas, de satins et de taffetas, ainsi que de soieries d'ameublement, de plus en plus recherchées depuis l'époque d'Élisabeth[2], la France commencait à lui disputer ce monopole. Lyon et Rome grandissaient en regard de Florence, de Gênes, de Milan, de Venise et de Bologne. Les Lyonnais, et les Avignonnais principalement, expédiaient en Grande-Bretagne des fils d'or et d'argent, des velours cramoisis ou d'autres couleurs, quelques draps de soie et d'or[3]. C'est à Lyon que le roi Jacques V d'Écosse s'approvisionnait de riches tissus.

Nos manufactures de lainages fins, même celles de Normandie et de Berry, ne pouvaient rivaliser avec celles d'Angleterre à la fin du XVIe siècle[4]. Cependant, la clientèle aristocratique d'Ecosse s'approvisionnait à Paris, à Rouen et à Orléans de draps et de serges[5]. L'Angleterre achetait à Reims des lainages appelés *estamets* en balles et faisait aussi venir de France une autre variété de draps de laine, les *pannes*. Toute concurrence était impossible pour nos fabricants à l'égard des lainages com-

1. État de 1563; *Œuvres de Marot*, édit. Jannet, t. I, p. 242.
2. Macpherson, t. II, p. 261; relation de 1555, dans Albéri, t. II, p. 593.
3. Tarif douanier de 1564; état des marchandises importées en Angleterre (1563); *Roman de Jehan de Paris*, édit. A. de Montaiglon, p. 25; *Correspondance La Mothe-Fénelon* (mars 1570), t. VII, p. 98.
4. La Gomberdière, *Nouveau règlement général* (1616), dans *Variétés hist.*, publ. par Ed. Fournier, t. III, p. 119-120.
5. Fr. Michel, t. I, p. 359, 337; t. II, p. 131.

muns, où les Anglais possédaient une grande supériorité qui leur assurait le monopole de leur marché national. Parmi les tissus d'ameublement fabriqués avec de la laine, ils ne nous demandaient guère que les tapis de la façon de Rouen[1].

Les grands produits textiles d'exportation d'origine française étaient les toiles. Elles avaient sur le marché britannique une place prépondérante. Au témoignage des Vénitiens et des économistes français du XVe et du XVIe siècle, la toile était considérée comme une des grandes richesses de la France, à l'égal des blés, des vins, du sel et du pastel[2]. « On y fabrique en grande abondance », dit Cavalli, « des toiles de toute espèce, mais non aussi fines que celles de Hollande. On les transporte en Angleterre, en Espagne, en Italie et dans les pays barbaresques et, justement à cause du bas prix, ce commerce est très profitable[3]. » Les Anglais recevaient de France toutes les variétés de tissus de lin et de chanvre, à commencer par les toiles fines, qui, au grand désespoir de Robert Cotton, faisaient sortir du royaume 360,000 l. st. par an, la moitié de la valeur, assurait-il, des lainages britanniques exportés[4]. Ils recevaient également les serviettes et le linge de table de Normandie, le linge damassé de Reims, de Troyes et de Caen, les toiles blanches de Creton ou de Lisieux. Ils y joignaient les toiles blanches de Bretagne qu'on vendait à la pièce, les canevas bruns ou gris des ateliers normands débités par cent aunes, les gros canevas de même origine pour emballages, les bougrans et les rouleaux pour doublures d'origine normande ou bretonne[5]. Ils appréciaient particulièrement les toiles de chanvre de Bretagne, solides et nerveuses, indispensables pour le gréement des navires, et qu'on connaissait en Angleterre sous les noms de Daoulas, Locrenans, Olonnes, Poldavys, Léonaises ou Crées[6]. En autoriser la sortie

1. Ch. de Bourgueville, *op. cit.*, t. II, p. 25; tarif des douanes anglaises (1564); état des marchandises importées (1563).

2. Relations de Micheli (1561), dans Tommaseo, t. I, p. 391; de Correro (1569), ibid., t. II, p. 141; du Haillan, *op. cit.*, dans Fournier, t. VII, p. 186; Sully, *Œconomies royales*, édit. Michaud, livre I, ch. XXIV, p. 515; Montchrestien, p. 63, 66; Botero, p. 573.

3. Relations de Cavalli (1546), dans Tommaseo, t. I, p. 255; de Contarini (1572), dans Albéri, t. IV, p. 237.

4. Cité par Macpherson, t. II, p. 356.

5. Tarif douanier (1564); état des marchandises (1563).

6. Tarif de 1564; état de 1563; état de 1575; *English historical Review* (juillet 1914), publ. par Read, p. 115. — Les poldavys étaient des étoffes fabriquées à Pouldavid, près de Douarnenez.

était, de la part du gouvernement français, un acte de bienveillance, dont les souverains anglais remerciaient avec effusion[1].

Non moins recherchées d'une autre clientèle, la clientèle élégante en Écosse et en Angleterre, étaient nos broderies, nos dentelles fines de diverse provenance, et même nos dentelles grossières de Bretagne, ainsi que nos passements de Châlons et de Paris[2]. La régente d'Écosse Marie de Lorraine allait jusqu'à faire venir de France un maître brodeur[3]. Henri VIII, qui se « délectait en peintures et broderies » au goût de France, s'efforçait d'attirer en Angleterre des artistes français maîtres en cet art[4].

Nos modes faisaient la loi à la cour, dans les milieux de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie anglaise et écossaise; Jacques VI d'Ecosse, le fils de Marie Stuart, a hérité du goût de sa mère pour les habillements et les « joujoux de France » et le fait partager à son entourage. Le poète écossais G. Buchanan est fier d'avoir reçu en cadeau un habit de drap noir de Paris[5]. Les bourgeois des villes d'Écosse, comme les nobles, se flattent de suivre le goût de nos tailleurs[6]. L'Angleterre est encore plus engouée des modes de France. Lors de l'entrée solennelle de Marie Tudor à Londres en 1553, Élisabeth, la fille de Henri VIII, et Anne de Clèves, veuve de ce roi, paraissent toutes deux vêtues d'une robe à la française, lamée d'argent, accompagnées de dames ou demoiselles à cheval, vêtues également à la française. Le jour où notre ambassadeur est admis auprès de cette reine, il remarque que la souveraine avec la plupart des dames de sa compagnie sont parées de dorures et habillées à la française de robes à grandes manches[7]. Quant à Élisabeth, devenue reine, elle ne cesse « d'adorer les modes de France » qui seules plaisent à ses goûts d'élégance et de coquetterie. Lady

1. *Correspondances Marillac* (juin 1539), p. 105; *Odet de Selve* (mai et décembre 1547), p. 145, 263; Henri IV à Élisabeth (17 juin 1600), *Correspondance*, publ. par Xivrey, t. V, p. 741.

2. Tarif de 1563; états de 1564 et de 1575.

3. Fr. Michel, *les Écossais*, t. I, p. 432.

4. Instructions pour La Marque, envoyé de l'ambassadeur Noailles (décembre 1554), *Correspondance Noailles*, t. IV, p. 61; *Correspondance de Marillac* (9 juin 1539), p. 103.

5. Fr. Michel, *les Écossais en France*, t. II, p. 83.

6. Moryson, *Itinerary* (1598), p. 179-180.

7. *Correspondance de l'ambassadeur Noailles* (30 septembre et 7 août 1553), t. II, p. 197, 105.

Cobham l'enchante en lui décrivant la robe et les garnitures de Louise de Lorraine, femme de Henri III[1]. Thomas More, dans ses satires, de même que Shakespeare, dans ses drames, et que les moralistes ou les pamphlétaires de leur temps, témoignent de cet engouement, si favorable à notre commerce. Les élégants de la cour britannique ne manquent pas de porter, en signe de bon goût, les hauts-de-chausses, les pourpoints, les manteaux, les ceintures et jusqu'aux chapeaux et aux chaussures à la mode de France. « Bref », s'écrie More, « de la tête aux pieds ces Anglais sont des Français[2]. » Le costume français, comme le rappelle malignement Polonius à son fils, voilà le seul type de l'élégance qu'on se flatte en vain d'atteindre par un luxe criard[3], et le tailleur britannique se borne le plus souvent à imiter servilement les modes de France[4].

C'est pourquoi encore les menus articles de toilette qui venaient de France avaient, au delà de la Manche, une vogue inouïe qui faisait la fortune de notre mercerie et de nos fabriques d'articles de fantaisie ou de bimbeloterie : jarretières et ceintures de laine (*sayette*), bretelles pour demoiselles ouvrées d'or ou de soie, bonnets et coiffes à fil d'or, calottes de soie, chapeaux de velours, rubans de toute sorte, cordons de chapeaux, fil de Paris en couleur, fil de Lyon, tous ces menus objets sont enlevés par la clientèle britannique[5]. Avec tout autant d'empressement, elle recherche les accessoires de toilette venus de France, dont les femmes raffolent au point que le législateur s'en émeut, à savoir les peignes, les bourses, les aiguillettes, les aigrettes pour chapeaux, les coffrets et boîtes à toilette, les patenôtres en bois ou en os de provenance française. C'est la France encore qui fournit à la Grande-Bretagne les balles et raquettes des jeux de paume, les jouets, les crécelles, les poupées, de même que les dés à jouer, les tuyaux de pipe, les écritoires et jusqu'aux chaînes à chiens, jusqu'aux capuchons pour les faucons[6]. Les merciers de Paris, de Rouen s'enrichissent à ces fournitures.

1. Lettres de Lady Cobham à Élisabeth, analysées par Baguenault de Puchesse, *Revue d'histoire diplomatique* (1906), p. 486.

2. Marsden, *Philomorus, notes on latin poems of Th. More* (1878), 2e édit., p. 223; Camden, *Remains*, édit. 1870, p. 47.

3. Shakespeare, *Hamlet*, acte 1, scène III, v. 70-74; *le Marchand de Venise*, acte 1, scène II, v. 79-81.

4. Shakespeare, *Macbeth*, acte 2, scène III, v. 15.

5. Tarif de 1564; états de 1563 et de 1575; Montchrestien, p. 81.

6. Tarif douanier de 1564; états des marchandises importées (1563, 1575).

Si les Anglais nous approvisionnaient de peaux, de cuirs et de gros ouvrages de tannerie, c'étaient nos ateliers de cordonnerie qui expédiaient à la clientèle riche les articles de cordonnerie fine, les mules et souliers recherchés des élégants et des élégantes[1]. C'est encore en France et aux orfèvres parisiens que les princes, les grands seigneurs, la haute bourgeoisie anglaise et écossaise s'adressent de préférence pour se fournir d'argenterie, de services de table, de joyaux et de bagues, de grosse orfèvrerie pour laquelle Paris, au dire de Benvenuto Cellini, avait une renommée égale à celle que possédait Florence dans le domaine de l'orfèvrerie fine[2]. Maintenant une tradition qui remontait au moyen âge, les Tudors et les Stuarts avaient en particulière estime nos artistes français, joailliers, lapidaires, orfèvres et argentiers. Un marchand de Paris ne vend-il pas, en 1547, au roi d'Angleterre jusqu'à 10,000 écus de joyaux ou bagues[3]? Ce sont des bracelets de fabrique française que Marie Stuart offre en cadeau à sa bonne cousine Élisabeth d'Angleterre[4], et les coquettes se parent surtout des chaînes d'or ou d'argent de Paris[5]. Notre horlogerie n'est guère moins réputée; Henri VIII a voulu avoir à demeure auprès de lui un « horelogier » français[6].

Ce n'est pas uniquement de métaux précieux ouvrés que notre industrie approvisionne les Britanniques, c'est encore de produits métallurgiques d'un usage commun. La France, qui sera au XVIIIe siècle tributaire de l'Angleterre pour la quincaillerie, la coutellerie, l'armurerie, est, au contraire, au XVIe siècle, la fournisseuse du marché britannique pour tous les articles industriels de ce genre. C'est de nos ateliers de Normandie, de Champagne, de Limousin, de Forez que viennent dans les ports anglais, écossais et irlandais, les cardes de fer, les poêles et les casseroles, les réchauds, les enclumes, les broches de cuivre, les chaînes, les vrilles, les clous à charrettes, les poulies, les pintes et les pots d'étain, les ustensiles et instruments de cui-

1. Tarif (1564); états de 1563, 1575.

2. *Roman de Jehan de Paris*, publ. par A. de Montaiglon, cité ci-dessus; tarif (1564); états de 1563, 1575.

3. *Correspondance d'Odet de Selve* (10 janvier 1547), p. 84; *Epistolæ Jacobi IV*, t. I, p. 101, 107.

4. *Correspondance de Marie Stuart* (1574), publ. par Labanoff, t. IV, p. 213-214.

5. Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, t. I, p. 376.

6. *Correspondance d'Odet de Selve* (21 août 1547), p. 188.

sine ou de chauffage, l'outillage des forges. De là également le commerce britannique tire les couteaux, les rasoirs, les canifs, les ciseaux, les petits instruments d'acier. Les femmes font un tel usage des épingles de France pour leur toilette que Henri VIII s'efforce un moment d'en interdire l'usage. Quant aux gentilshommes, ils recherchent les fourreaux et gardes d'épée, les lames d'épée, les armes et leurs garnitures venues des ateliers français, et les princes ont parfois même des artistes de France pour travailler les objets d'armurerie à leur cour[1].

Les îles Britanniques sont aussi tributaires de notre céramique et de notre verrerie. Si la céramique d'art y vient en général d'Italie, ce sont les ateliers français qui contribuent à approvisionner nos voisins d'outre-Manche de poterie ordinaire. La Normandie vend à la clientèle anglaise de la verrerie commune, flacons, bouteilles, verres à boire et à vitre[2]. Parfois même, ce sont des produits plus fins qu'on se procure en France, et c'est ainsi que Marie Stuart donne en cadeau à Élisabeth un miroir de Paris. Nos fabriques de Montpellier approvisionnaient les ateliers de Grande-Bretagne d'un produit chimique alors recherché, le *vert-de-gris* (acétate bibasique de cuivre), très employé à cette époque par la teinture et la peinture en bâtiments. Notre pharmacie avait déjà la réputation qu'elle a en partie conservée. Elle fournissait les médecins et les apothicaires anglais et écossais des drogues les plus renommées. C'est aussi chez nos parfumeurs que les boutiquiers de Grande-Bretagne venaient faire leurs achats, comme de nos jours s'y font ceux du monde entier. Rois, reines et grands seigneurs se procurent nos voitures, coches et carrosses, où triomphe déjà le bon goût de nos constructeurs français. Même dans le domaine des constructions navales, jusqu'au XVIe siècle, l'abondance et l'excellence de nos bois, jointes au bas prix de la main-d'œuvre, nous permettaient de vendre aux Anglais une partie des bâtiments de leur marine[3].

Enfin, la Grande-Bretagne ne possédant pas encore de papeteries, c'est dans les moulins à papier de Normandie, de Bre-

1. Tarif douanier (1564); états de 1564 et de 1575; Montchrestien, p. 51, 56; Macpherson (1543), t. II, p. 90; Fr. Michel, *les Écossais*, t. II, p. 72; *Commerce de Bordeaux*, t. I, p. 317.

2. Tarif (1564); état de 1563.

3. Tarif de 1564; état de 1563; *Correspondance de Marie Stuart* (1574), publ. par Lobanoff, t. IV, p. 213.

tagne, d'Angoumois, de Limousin, qu'elle est forcée de s'approvisionner de papier d'écriture ou d'impression, ainsi que de papier de couleur[1]. C'est à notre école que se formeront à la fin du XVIe siècle, et surtout au XVIIe, les fabricants de papier de Hollande et d'Angleterre, destinés à devenir au XVIIIe nos concurrents victorieux. Comme notre littérature règne en maîtresse, de même qu'au moyen âge, dans les milieux cultivés de l'Angleterre et de l'Écosse, nos libraires font au delà du détroit un grand commerce de livres, dont la société polie est très friande. L'imprimerie anglaise se développe, grâce au concours d'imprimeurs français établis à Londres, et c'est aux presses de Paris ou de Lyon qu'ont souvent recours les éditeurs ou les auteurs anglais et écossais[2]. Il n'est pas jusqu'aux cartes à jouer et aux parchemins que les Britanniques ne se procurent chez nos cartiers et nos parcheminiers de Rouen[3].

Telle est l'activité des importations françaises en Grande-Bretagne et en Irlande, que deux états dressés vers 1563 et vers 1575 ne comprennent pas moins d'une centaine de marchandises ou d'articles différents, dont plus de la moitié est formée de produits manufacturés, l'autre moitié comprenant les matières premières et les produits alimentaires. On peut ainsi se faire une idée du développement qu'avaient déjà pris au XVIe siècle les relations commerciales franco-britanniques.

IV.

La marine marchande française dans les ports britanniques et les colonies de marchands français en Grande-Bretagne.

Ces relations étaient facilitées par la prospérité de notre marine marchande, dont le trafic avec les îles Britanniques était l'une des ressources essentielles. Montchrestien l'atteste au début du XVIIe siècle quand il écrit : « Il y a plus de marchands en France et plus de moisson de trafic, qu'il n'y a d'hommes en

1. Tarif de 1564; états de 1563 et de 1575; du Haillan, *op. cit.*, dans Fournier, t. VII, p. 186.

2. Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais*, t. I; Th. Rogers, *Interpr. écon. de l'histoire*, p. 245; Montchrestien, p. 89; état des marchandises importées en Angleterre (1563); *Correspondance La Mothe-Fénelon* (1575), t. VI, p. 470.

3. Tarif de 1564; état de 1563.

quelque royaume que ce soit, qu'il n'y a d'herbes et de feuilles inutiles. » Ailleurs il ajoute : « Nous avons la connaissance et la pratique de la marine, aussi bien que les Anglais et les Hollandais[1]. » Nos ports de la Manche et de l'Océan, Calais, Dieppe, surtout Rouen, Le Havre, Saint-Malo, Morlaix, Brest, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Saint-Jean-de-Luz, emploient pour leur commerce avec l'archipel britannique les navires de faible tonnage, alors en usage pour les mers d'Occident. On réserve les *caravelles*, géantes de la navigation du temps avec leurs 2,000 tonneaux, pour le trafic du Nouveau Monde, et les bâtiments de 120 à 140 tonneaux pour la grande pêche, celle de la morue. La France, vers 1550, n'a guère plus de sept à huit navires de 400 à 500 tonneaux ; elle emploie surtout des navires de 80 à 100 tonneaux légers, maniables, peu coûteux. Souvent même, on se sert de petites *naus* (barques) de 50, 60 et 80 tonneaux au « plus », et leur trajet, limité d'un côté à l'estuaire de la Gironde ou à la côte d'Aunis, n'allait pas, de l'autre, au delà des rades et havres anglais de la Manche ou de la mer d'Irlande.

Le fret assez élevé stimulait l'activité des mariniers ; il coûtait en effet 4 écus (9 livres 30 sols) par tonneau de Bordeaux en Angleterre, à la fin du xve siècle, et 9 livres 10 sols en 1552. Un grand nombre de ports britanniques recevaient la visite de nos navires : Leith, Newcastle, Hull, sur la côte orientale de l'Angleterre, Exeter au sud ; Londres et Douvres comptaient parmi les plus fréquentés. A Newcastle, en 1547, le 22 septembre, on dénombre sept à huit vaisseaux français avec quatre-vingts mariniers ; à Douvres, jusqu'à vingt-sept, dont vingt et un à vingt-deux de Bretagne, avec deux à trois cents hommes d'équipage. A la côte méridionale, nos marins abordent à Plymouth, Darmouth, Chester, Bristol ; dans le canal d'Irlande, à Corck, Limerick, Carrickfergus, Dublin. Au dire d'un auteur anglais, nos Bretons et autres Français accaparent même, de concert avec les Espagnols et les Flamands, le trafic de l'île sœur. Il n'était pas rare que les mariniers et pilotes français, voire même des cartographes, prissent du service en Angleterre. En 1547, il y en a soixante à Hampton, parmi lesquels un certain Scaland, « homme fort entendu en son métier », et surtout le célèbre Dieppois Jean Roze, « très bon esprit », dit notre ambassadeur, « et fort entendu au faict de la marine et navi-

1. Montchrestien, *op. cit.*, p. 34, 135.

gaige ». Ce dernier est rappelé en France, où il rapporte des cartes précieuses des côtes d'Angleterre et d'Écosse. Plus fameux encore, le pilote Jean Ribaut, le futur chef de l'expédition de Floride, « et le plus entendu qui soit pour ceste heure en ce pays au faict de la marine », est l'objet des plus vives sollicitations pour qu'il abandonne le service britannique. C'est grâce à un autre Français, Nicolas d'Arfeuille, que Lord Dudley, amiral d'Angleterre, pouvait faire dresser le relevé du littoral écossais, et que notre envoyé Odet de Selve parvint à se procurer le premier guide de la navigation d'Écosse, dû à Lindsay, qu'on fit traduire en français[1].

Notre haut commerce entretenait dans les principales places de Grande-Bretagne et d'Irlande, spécialement à Londres, des commissionnaires ou correspondants. Ces derniers étaient ou des Anglais facteurs et commis de nos marchands, ou des Français naturalisés en Angleterre, ou des réfugiés de France, exilés plus ou moins volontaires, principalement depuis le milieu du XVIe siècle, pour cause de religion. Parmi ceux-ci semblent avoir dominé les Normands et les Rochelais. D'un rapport de notre ambassadeur, daté de 1540, il résulte qu'on comptait trente à quarante marchands français qui faisaient à Londres le commerce en gros. En 1547, la colonie française de Londres se composait de 400 à 500 Normands, Bretons et autres, soit artisans, soit commerçants, nombre minime en regard des 15,000 Flamands qui se trouvaient dans ce grand port. L'émigration protestante française grossit, il est vrai, rapidement cette colonie. En 1574, on put recenser à Londres 13,700 étrangers, dont un tiers étaient des Flamands, sans qu'il soit possible de préciser la part exacte de l'élément français. Mais la correspondance de nos ambassadeurs semble indiquer que cette part était considérable, puisque, en un mois, La Mothe-Fénelon put déterminer jusqu'à 500 de ces marchands et artisans à regagner leur pays[2]. A Londres, cette colonie marchande et ouvrière paraît avoir eu son quartier, puisqu'on trouve à la fin du règne de Henri VIII, dans cette capitale de l'Angleterre, une place dite de la *Petite-*

1. Malvezin, t. II, p. 170, 175; *Inventaire analytique. Affaires étrangères, France; Correspondance d'Angleterre*, p. 227; *Correspondance Marillac* (1er octobre 1540), p. 227; *Correspondance de Selve* (1547), p. 48, 189, 199, 332, 445, 205; *Correspondance Noailles* (7 août 1555), t. V, p. 59; N. d'Arfeuille, *la Navigation du roy d'Escosse, etc.* (Paris, 1583, in-4°).

2. *Correspondances et textes*, cités ci-dessus.

France[1]. Quelques-uns de ces marchands se faisaient naturaliser et servaient à nos ambassadeurs d'auxiliaires précieux, grâce à leur connaissance de l'anglais et de l'écossais. La plupart restaient sujets français, soumis par conséquent aux vicissitudes de la législation britannique, si rigoureuse à l'égard des étrangers.

Parmi ces marchands, qui introduisaient en Grande-Bretagne les produits de France, en échange de l'exportation des marchandises britanniques, on rencontre des Parisiens, tels que ce Guillaume Legras, auquel s'intéresse notre ambassadeur Noailles; des Champenois, tels que Jean Bodin de Reims, mais surtout des commerçants de nos provinces maritimes[2]. On trouve, par exemple, en Angleterre des marchands originaires d'Eu, de Dieppe et surtout de Rouen, comme les sieurs Vimont et Cavelier, commissaires du roi de France en 1569 pour le règlement des prises. Il s'y trouvait aussi des Bretons, des Rochelais, tels que le protestant David, l'un des notables français qui, au nombre de 4,000 ou 5,000, s'étaient retirés à Londres. Vers 1548, le riche marchand bordelais Guillaume de Lestonnat entretenait dans le grand port anglais un facteur du nom de Pierre de Ruel. Un autre grand négociant de Bordeaux, le sieur de la Porte, possède aussi à Londres un facteur-procureur nommé Raymond Buisson. On sait, de plus, que Lestonnat était le commissionnaire ou l'agent des marchands anglais « pour les aider », disait-on, « à faire venir du vin de France ». A cette même époque, un certain Samson de Campmajour est également indiqué comme facteur d'un marchand d'Orléans, le sieur Guymonneau. Les marchands de pastel de Toulouse, tels que les Assézat et les Bernuy, se faisaient aussi représenter à Londres par des facteurs. L'un de ces agents, un Espagnol du nom de Guaras, qui était au service de Bernuy, lève le pied en août 1548. Neuf ans auparavant, des marchands de Toulouse se trouvent lésés dans la banqueroute du banquier londonien Cault. Le commerce de Bayonne semble aussi avoir usé des procédés courants de représentation commerciale, et il est même question d'une maison de Marseille, celle des Henriquez, qui a pour facteur à Londres, en 1548, le sieur Mendès[3].

1. Macpherson, t. II, p. 92.
2. *Correspondances de Selve, de La Mothe-Fénelon*, comme dessus.
3. *Correspondances de La Mothe-Fénelon, de Selve, de Marillac*, comme dessus.

De leur côté, les Britanniques venaient directement charger dans nos ports les produits français, et ils apportaient comme fret d'aller les marchandises de leurs îles. Ils ne paraissent pas avoir fréquenté beaucoup en Méditerranée, au port de Marseille. Généralement, en effet, les produits britanniques étaient transportés par voie fluviale ou terrestre aux foires de Lyon, et ces produits, notamment les lainages appelés *carises* (*kerseys*), s'en allaient par la voie du Rhône jusqu'à Marseille, d'où on les expédiait dans le Levant[1]. C'étaient donc les ports de la Manche et de l'Atlantique qui recevaient surtout la visite de la marine marchande anglaise, irlandaise et écossaise. Les vaisseaux britanniques venaient faire leurs chargements en Picardie, en Normandie, en Bretagne, en Poitou, en Aunis, en Guyenne et en Gascogne dans un assez grand nombre de centres maritimes. Calais, Saint-Valéry-sur-Somme, Abbeville, Dieppe, Le Havre, les petits ports de l'Orne et du Cotentin, Nantes, Noirmoutier et Bourgneuf, Brouage recevaient ainsi annuellement un nombre plus ou moins considérable de bateaux des îles[2]. Mais, d'après un rapport adressé à Burghley vers 1575 et qui vient d'être exhumé, les marchands anglais faisaient de préférence leurs achats dans les ports de l'ouest, à Saint-Jean-de-Luz, Bordeaux, La Rochelle, Morlaix, Saint-Malo et Rouen. Tandis que Bayonne, en décadence au XVIe siècle par suite du déplacement de l'Adour, ne pouvait plus recevoir que les barques de 50 tonneaux, Saint-Jean-de-Luz, le port d'armement des baleiniers et des morutiers, ainsi que le débouché des provinces basques et de la Navarre, voyait son port régulièrement visité par les navires britanniques. Ils y apportaient des lainages communs, des frises d'Irlande, du blé, de l'orge, des fèves, du beurre, du fromage, de la cire et du suif, des peaux de gros bétail, des cuirs de veau et de mouton et du biscuit de mer. En général, les arrivages avaient lieu aux environs de Noël, en vue d'approvisionner les armateurs qui devaient aller à la grande pêche de la baleine ou de la morue. Ce port présentait beaucoup d'avantages pour le commerce de contrebande, quand l'Angleterre était en guerre avec l'Espagne. C'est là que les Britanniques se procuraient la poix et la résine qu'ils y

1. Mémoire sur le commerce d'importation en France (vers 1556), Bibl. nationale, ms. fr. 2085 (commerce d'Angleterre).

2. Voir ci-dessus, § II : *Rev. histor.*, t. CXXXIV, p. 214.

achetaient à bon compte, les chaînes (*fethers*), qu'on disait les meilleures de nos ateliers francais, et les vins blancs de la Chalosse[1].

A Bordeaux, les Britanniques étaient de longue date considérés comme des hôtes familiers. Ils y affluaient, soit à cause des privilèges dont jouissaient les marchands anglais, soit à cause de la franchise des deux grandes foires de mars et d'octobre[2]. Le mouvement de ce port, où fréquentaient dans le premier tiers du XVIe siècle 500 à 600 navires, et vers 1562-1563, 600 à 2,500 vaisseaux, était, pour une bonne part, dû à la marine marchande anglaise. En 1590, sur 849 bateaux étrangers qui viennent charger des vins, les Anglais, avec 202 bâtiments, arrivent immédiatement après les Français (404 vaisseaux) et bien avant les Hollandais et les Scandinaves (86 vaisseaux ensemble[3]). Les Britanniques y apportaient pour chargement d'aller des frises de Bristol et des tissus de laine diversicolores (*medleyes*) fins ou communs, qui se vendaient les uns trente shillings la pièce et les autres, ceux de première qualité, jusqu'à sept *nobles à la rose* (le noble valant 108 sols de France). Ils y écoulaient encore les draps communs de Bristol, les cotonnades de Manchester, le plomb et parfois les barres de fer fondu, mais ils étaient à l'occasion obligés de remporter ce dernier produit invendu. En retour, ils chargeaient des vins de Gascogne et de Guyenne et des *clarets* blancs et rouges, ainsi que des petites prunes et de grosses prunes de Damas, c'est-à-dire d'Agenais et de Saint-Antonin. Ils y joignaient du pastel qu'ils achetaient parfois par cargaison de cent balles, ainsi que des chaînes de fer et divers autres articles. D'ordinaire, leurs achats dépassant leurs ventes, ils avaient soin, pour faire la balance, de payer l'excédent de leurs acquisitions au moyen de colliers neufs, qu'on acceptait en paiement, ou de lingots ou de monnaie sonnante. Ils transportaient ainsi à Bordeaux beaucoup d'or d'Angleterre, de même qu'une bonne part de l'or qu'ils retiraient de leur commerce d'Espagne et de Portugal. Les paiements se faisaient au poids de métal jaune[4].

1. Mémoire adressé probablement à Burleigh (vers 1575), publ. par C. Read, sous le titre de *Trade english foreign under Elizabeth* (*English historical Review*, juillet 1914, p. 515 et suiv.).
2. *Trade english foreign* (*Ibid.*, p. 517).
3. Relation de Navagero (1528), dans Tommaseo, t. I, p. 19; Fr. Michel, t. II, p. 30; Malvezin, t. II, p. 171.
4. *Trade english foreign* (1576), p. 517-518.

Si le port de Brouage, bien abrité, recevait la flotte britannique qui venait charger du sel[1], c'est principalement La Rochelle[2] qui était, avec Bordeaux, dans l'Atlantique, le lieu de rendez-vous des marchands de Grande-Bretagne. Ils y apportaient surtout de la viande de bœuf salée en barriques (*hogsheads*), du hareng et du saumon également salés, le tout provenant d'Irlande, et toutes sortes de victuailles, à l'exception du blé. Ils y ajoutaient des peaux et des cuirs, salés ou non, anglais et irlandais, du suif, du plomb et de l'étain, des couvertures et des manteaux d'Irlande, des tissus de coton fin ou commun d'Irlande, appelés *frises*, du fil de lin (*yarn*) de provenance irlandaise. Ils s'y procuraient de grands chargements de sel, de poix et de goudron, des toiles à voiles dites poldavys, des vins et des sucres. Comme La Rochelle était le rendez-vous de tous les corsaires et pirates de France, les marins britanniques étaient sûrs d'y trouver à meilleur compte qu'en Portugal toutes les marchandises précieuses des Indes portugaises. Mais il était d'usage, par crainte des déprédations des corsaires, de faire escorter les bateaux marchands qui se rendaient à La Rochelle par des navires de guerre[3].

Dans la Manche, les marchands anglais et le commerce français trafiquaient en Bretagne, à Morlaix et à Saint-Malo[4], mais principalement en Normandie, à Rouen. Cette dernière ville, qui était en importance, au XVIe siècle, la seconde de France, vivait avant tout du commerce britannique. Son port, d'après un envoyé vénitien[5], contenait souvent 200 bâtiments, la plupart, il est vrai, de faible tonnage. Bien que l'envasement de la Seine rendît difficile la remonte des grands navires, le médiocre tonnage des vaisseaux de ce temps s'accommodait du grand port normand. Le Havre était considéré comme un port militaire et n'avait qu'une place très secondaire dans le mouvement commercial de cette époque. Dieppe avait plus d'importance et était l'étape préférée des Écossais. A Morlaix, à Saint-Malo, à Rouen, principaux centres des transactions franco-britanniques, les Irlandais apportaient les mêmes produits alimentaires, les mêmes

1. Navagero (1528), dans Tommaseo, t. I, p. 25, et ci-dessus, § III : *Rev. histor.*, t. CXXXIV, p. 227.

2. Jourdan, *Éphémérides de La Rochelle*, p. 230. « La Rochelle, le plus beau havre qu'on sache et le plus fort. »

3. *Trade english foreign* (1575), p. 518-522.

4. *Ibid.*, p. 518-522.

5. Relation de Giustiniani (1535), dans Tommaseo, t. I, p. 45.

matières premières, les mêmes produits fabriqués qu'à La Rochelle. Les Anglais y introduisaient, outre les articles provenant de leur pêche, du plomb, une grande quantité d'étain, toutes sortes de dépouilles d'animaux et de cornes, des chandelles et bougies roses, et une foule de lainages, en particulier des demi-draps du Nord fins, de couleur mélangée, des draps fins de couleurs neuves, des *kerseys* de Hampshire, des *kerseys* fins blancs de Newbury et du Devonshire. En retour, sur les places maritimes de Bretagne et de Normandie, les négociants britanniques faisaient achat d'un grand nombre des produits de notre sol et d'articles manufacturés. C'étaient notamment toutes sortes de tissus fins, et particulièrement des toiles Daoulas, des Locrenans, des canevas de toute espèce, notamment de ceux de Normandie, ainsi que des cordes, des épingles, des pointes, des boulons et du fil de fer. En général, le voyage des marchands, aller et retour, durait trois semaines si le vent et le temps étaient favorables[1].

Bien que l'opinion des politiques et des économistes fût, sous l'influence du mercantilisme naissant, peu favorable au développement des importations, aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne, Britanniques et Français ne laissaient pas que de favoriser le mouvement des échanges. En France, on considérait surtout les avantages que procurait à la richesse nationale et à l'accroissement de notre stock monétaire la supériorité de nos ventes sur nos achats dans nos rapports avec nos voisins d'outre-Manche. En effet, tandis que nos importations d'Italie et des Pays-Bas, du Levant et d'Allemagne dépassaient nos exportations, il n'en était pas de même des importations des îles Britanniques, non plus que de celles d'Espagne. On évaluait, en 1556, à trente-six ou trente-sept millions de livres tournois (la livre tournois valant alors environ quatre francs en poids) la valeur totale de tous nos achats à l'extérieur[2]. L'Italie et le Levant comptaient sur ce chiffre pour treize à quatorze millions de livres, l'Allemagne pour six à sept millions, les Pays-Bas pour trois à quatre millions, c'est-à-dire que ces divers pays réunis bénéficiaient dans la proportion de plus de la moitié ou des deux tiers de la somme de nos achats. On considérait avec un dépit

1. *Trade english foreign* (1575), p. 518-524.

2. Mémoire sur le commerce d'importation de la France (1556), précité, publié partiellement par Chamberland, *Revue de géographie*, 1892-1893, t. XXXI-XXXIII.

tout spécial le péril qui résultait, croyait-on, des importations italiennes portant sur des produits de luxe. Nos rois ne cessèrent de le dénoncer, depuis Louis XI jusqu'à Henri IV. L'excédent des ventes des pays importateurs, et notamment de l'Italie, en France, faisait sortir du royaume, vers le milieu du XVIe siècle, 1,500,000 écus d'or (l'écu d'or valant quarante-six sols) en espèces, solde de notre balance défavorable[1]. Les importations d'Espagne et des îles Britanniques n'offraient pas le même inconvénient capital aux yeux des contemporains. L'Espagne vendait assurément à la France pour cinq à six millions de livres tournois et la Grande-Bretagne pour 2,415,000 à 3,440,000[2]. Mais nos exportations excédaient de beaucoup ces totaux, de sorte que le commerce d'Angleterre passait, à côté de celui d'Espagne et de Portugal, pour la variété la plus avantageuse de notre trafic extérieur.

Vers le milieu du XVIe siècle, un ambassadeur vénitien, Soranzo, estime que 5,500,000 écus d'or (sept millions de livres tournois) viennent ainsi annuellement d'Espagne en France, comme solde de la balance de notre commerce avec ce pays[3]. Un autre contemporain, haut fonctionnaire des douanes françaises, semble-t-il, estime vers la même époque que notre trafic avec les îles Britanniques se solde en notre faveur par une entrée de deux à trois millions de lingots d'or et d'argent monnayé d'Angleterre[4]. Comme il était d'usage de solder autant que possible les achats de produits français en marchandises anglaises, il faut en conclure que nos exportations sur le marché britannique dépassaient de ce chiffre les importations anglaises sur le marché français, s'élevant ainsi à sept millions de livres environ, et que l'ensemble du commerce extérieur entre la France et la Grande-Bretagne pouvait atteindre dix à onze millions de livres tournois.

Tandis qu'aujourd'hui le Royaume-Uni est le premier de nos fournisseurs, ce rang appartenait au XVIe siècle à l'Italie.

1. Mémoire sur le commerce d'importation de la France (commerce d'Italie).
2. *Ibid.* (commerces d'Espagne et d'Angleterre).
3. Relation de Soranzo (1558), dans Albéri, 1re série, t. II, p. 405.
4. Mémoire sur le commerce d'importation en France (1556). Ces deux à trois millions d'or étaient des écus à la rose couronnée (valeur 45 sols 6 deniers de France); des écus à la rose au milieu de la croix (42 sols); des nobles henry (valant 98 sols); des nobles à la rose (valeur 108 sols) et des angelots (valeur 72 sols). L'auteur du mémoire les ramène de deux à trois millions de livres tournois.

La Grande-Bretagne ne venait guère qu'au cinquième, après l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas. Mais, en revanche, les îles Britanniques disputaient à l'Espagne et au Portugal[1] la première place dans notre clientèle au point de vue de l'exportation. Il en est de même actuellement pour les Britanniques; ils sont demeurés nos meilleurs clients, et la richesse croissante de l'empire anglais a accru dans des proportions énormes la valeur des achats de cette clientèle. Toutefois, comme au XVIe siècle, nos ventes en Grande-Bretagne continuent à être représentées en première ligne par des produits fabriqués de luxe; en seconde ligne viennent les matières premières et en troisième ligne seulement les produits alimentaires de choix[2]. En 1913, comme en 1556, ce sont des tissus, des articles de mode et d'habillement qui arrivent en tête de nos exportations pour une valeur actuelle de près de 620,000,000 de francs, qui équivaut à près de la moitié du total de nos ventes dans le Royaume-Uni, ce total s'élevant à 1,569,000,000. Il est vrai que nous n'exportons plus sur le marché britannique qu'une faible quantité de ces toiles de lin ou de chanvre qui étaient au XVIe siècle nos principaux tissus exportés, mais combien ont grandi, en regard, les exportations de soieries, de cotonnades, de lainages, jadis si réduites! Ce sont aujourd'hui nos tissus de soie qui règnent en vainqueurs en Grande-Bretagne au lieu des soieries italiennes. La clientèle britannique est restée fidèle à notre lingerie, à nos vêtements confectionnés, à nos modes de Paris qui entrent aujourd'hui pour plus de 183,000,000 de francs dans nos ventes, après les 375,000,000 de francs produits par le trafic de nos tissus. Comme autrefois encore, le marché britannique achète, mais dans une proportion bien supérieure, nos ouvrages de tabletterie, de carrosserie, d'ameublement, qui représentent dans nos ventes près de 120,000,000. Il achète aussi nos articles de vannerie, de sparterie, nos peaux et nos cuirs ouvrés, auxquels sont venus s'adjoindre les articles en caoutchouc inconnus du XVIe siècle, et c'est une nouvelle somme de près de 134,000,000 qui nous échoit aujourd'hui de ce chef. Ainsi qu'au temps des

1. Voir ci-dessous, p. 24.

2. *Tableaux du commerce de la France pour 1913*, in-4° (commerce entre France et Royaume-Uni). Les groupements et les totalisations ont été faits par nous; le tableau officiel donne des numéros au nombre de 120 et ne groupe pas les produits par grandes séries ou par séries partielles; il ne donne pas davantage de totalisations par séries ou groupes.

derniers Valois, les Britanniques nous demandent de la céramique et de la verrerie (pour plus de 14,000,000 de francs en 1913); les produits de notre bijouterie, de notre orfèvrerie et de notre horlogerie (pour 21 à 22,000,000); des métaux ouvrés ou mi-ouvrés (instruments et appareils, machines, outils, armes) (pour près de 24,000,000). Mais ils ont cessé d'être nos tributaires pour la quincaillerie et les métaux mi-élaborés. Ils ont continué à se fournir en France, partiellement du moins, de produits chimiques, de teintures, de parfumerie, de savons, de médicaments (pour près de 50,000,000 en 1913), et il n'est pas jusqu'à nos papiers et à leurs applications qu'ils ne recherchent parfois encore (21,000,000 de francs pour cet article).

Au XVIe siècle, il semble que l'exportation de nos produits alimentaires en Grande-Bretagne avait plus d'importance que celle des matières premières. Aujourd'hui, la valeur de ces dernières (235,000,000 de francs environ) l'emporte de peu sur celle des produits d'alimentation (près de 216,000,000), ce qui n'a rien de surprenant si l'on considère le grand développement industriel qui a signalé les deux derniers siècles. Certaines matières ont disparu du marché, par exemple les drogues tinctoriales françaises d'origine végétale, telles que le pastel, mais nos bois communs, nos produits résineux, nos drilles ou chiffons, nos graisses animales, nos matériaux de construction figurent toujours pour des valeurs appréciables dans nos envois sur le marché du Royaume-Uni (pour près de 50,000,000), dépassées toutefois aujourd'hui par les laines, les cotons, les soies (ensemble 56,000,000), les caoutchoucs, les peaux brutes, les poils bruts (29,000,000 ensemble), et enfin les métaux bruts (25,000,000). Mais on retrouve encore, non sans surprise, parmi les articles que nous importons en Angleterre, jusqu'aux dents d'éléphant, jusqu'aux fanons de baleine et à la colle de poisson, jusqu'aux plumes à lit et au duvet (près de 2,000,000 pour ces trois articles en 1913) que nous y vendions au XVIe siècle. Au total, nos ventes de matières premières, en regard du milliard de francs représenté par nos expéditions de produits fabriqués sur ce marché, n'entrent que pour moins d'un *septième* dans le mouvement de nos exportations dans le Royaume-Uni.

Quant aux produits de notre élevage et de notre agriculture, vendus de nos jours comme au XVIe siècle, ils consistent surtout en articles destinés à la consommation des classes riches ou aisées. Ce sont des beurres et des fromages (pour près de

40,000,000 de francs), des vins (pour près de 39,000,000), des fruits de table (pour près de 27,000,000), des légumes frais ou secs (pour plus de 28,000,000), des œufs, du gibier, de la volaille, du poisson, des conserves de viande, des sucres bruts ou raffinés (pour près de 9,000,000), c'est-à-dire des produits qui entrent traditionnellement dans nos échanges avec les Britanniques. On y trouve même, comme au XVIe siècle, des chevaux (pour près de 2,000,000). Il n'y a guère d'articles nouveaux dans cette catégorie que nos eaux-de-vie et nos liqueurs, dont le trafic ne commença guère que vers le second tiers du XVIIe siècle, et qui figurent actuellement pour près de 20,000,000 de francs dans nos ventes. Comme les matières premières, les produits d'alimentation et d'élevage n'entrent guère que pour un *septième* dans l'ensemble de nos exportations sur le marché britannique. Il semble que la proportion de ces deux espèces de marchandises se soit plutôt abaissée par rapport aux produits fabriqués depuis trois cents ans, ce qui s'explique aisément par l'industrialisation croissante des pays occidentaux et par leur enrichissement progressif. Ce sont les deux conditions ordinaires de la progression des demandes relatives aux articles manufacturés.

Groupées ensemble, les importations britanniques en France et les exportations françaises en Grande-Bretagne et en Irlande ne formaient guère au XVIe siècle, vers 1556, qu'un total de 10 à 11,000,000 de livres tournois. Cette somme semble bien minime en regard des trois milliards de francs qui représentent en 1913 les échanges franco-britanniques[1]. Mais il est juste d'observer que les 10 à 11,000,000 de livres tournois de 1556 vaudraient, d'après la valeur intrinsèque de la livre tournois[2], 40 à 45,000,000 de francs. D'autre part, le commerce de France avec les divers pays d'Europe, du Levant et des Indes ne devait guère dépasser alors 84 à 90,000,000 de livres (dont 37,000,000 environ pour les importations, 50 à peu près pour les exportations). Des évaluations du temps permettent en effet de fixer entre 12 et 14,000,000 l'excédent de nos exportations sur nos importations[3]. Le commerce franco-britannique, qui se place

1. 1,620,000,000 de francs pour les exportations britanniques en France (y compris les produits coloniaux); 1,942,000,000 pour les exportations françaises dans les îles Britanniques (y compris les 785,000,000 de produits coloniaux).

2. N. de Wailly, *Mémoire sur les variations de la livre tournois* (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXI², p. 252, 403).

3. Relation de Soranzo (1558), précitée; Dallington, p. 4 (d'après La Noue),

aujourd'hui en *première* ligne dans nos échanges à l'extérieur, pour une proportion d'*un quart*, n'y figurait qu'au *cinquième* rang au XVIe siècle, pour une proportion d'*un huitième* ou d'*un neuvième*. Il faut toutefois considérer que la Grande-Bretagne et l'Irlande n'arrivaient alors, au point de vue de la population, que bien après l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et même les Pays-Bas, sans parler de la France. De plus, l'évolution individuelle des Britanniques commençait à peine.

Cependant, de part et d'autre, en Grande-Bretagne comme en France, on regardait ce commerce d'échanges comme un des plus nécessaires et des plus avantageux. La France voyait dans l'archipel britannique le marché traditionnel et naturel où elle écoulait une bonne part de l'excédent de sa production agricole et industrielle. Les hommes d'État, les politiques et les économistes plaçaient le commerce d'Angleterre à peu près sur le même pied que celui d'Espagne et de Portugal. Ils jugeaient qu'il n'y avait rien de plus utile pour la richesse du royaume que d'assurer la prospérité et la continuité de ce trafic. En un temps où les doctrines du mercantilisme s'imposaient presque à l'égal des dogmes, le commerce le plus lucratif était, croyait-on, celui qui, se soldant par un excédent des exportations nationales sur les importations étrangères, amenait l'augmentation du stock des monnaies et des métaux précieux [1]. C'était précisément le cas du commerce d'Angleterre comme de celui d'Espagne. A cet égard, il n'y a qu'une voix parmi nos publicistes du XVIe siècle. C'est le même argument qu'on retrouve chez l'inspecteur des douanes, auteur du curieux ouvrage manuscrit de 1556 sur le commerce d'importation de la France, aussi bien que chez Jean Bodin et chez du Haillan, plus tard même chez Barthélemy Laffemas. Le seul regret que le premier de ces observateurs formule au sujet du commerce franco-britannique concerne l'importation des draps et laines d'Angleterre qui « empeschent », dit-il, « bien souvent la vente des moyens et petitz draps faictz en France, qui, sans iceulx carisez (*kerseys* anglais), seroient beaucoup plus requis audict royaume et ès pays du Levant qu'ilz ne sont ». Mais, hormis cette réserve, il se réjouit de voir que les Britanniques apportent, pour solder la balance de leurs achats, leurs mon-

dit plus de 12,000,000 de livres; Mémoire sur le commerce d'importation (1556), précité.

1. Ce sont les idées communes aux rédacteurs des ordonnances douanières en France et en Angleterre et à presque tous les publicistes.

naies d'or, nobles henry et à la rose, angelots et écus à la rose, argent monnayé, en masse ou en billon, qu'ils emploient à acquérir nos vins, nos toiles, notre mercerie, notre pastel, « plus libérallement que ne font autres nations estranges. Et dudict costé », conclut-il, « vient ordinairement grande abondance dudict or et argent monnayé qui, par commune estimation, peult monter de deux à trois millions de livres[1] ». C'est le spectacle qui enchante aussi vingt ans après du Haillan, quand il écrit : « L'Anglais, pour avoir nos vins, nos pastels et notre sel, nous porte de beaux nobles à la rose et à la nau et ses angelots[2]. » Ce sont de vrais trésors, professe Laffemas, et il met les angelots britanniques sur le même rang que les ducats d'Espagne et les « millerais » (*milreis*) portugais[3].

On entrevoit même déjà en France, comme le fait quelquefois l'auteur du mémoire de 1556, lorsqu'il apprécie l'importance des entrées des peaux et cuirs bruts d'Angleterre, que l'introduction des matières premières d'origine britannique est avantageuse, parce qu'elle développe le commerce de transit ou qu'elle alimente les industries nationales[4]. Il est vrai que les publicistes et les hommes d'État du XVIe siècle, de même que plus tard Richelieu et Colbert, semblent avoir pour idéal un État qui vendrait sans acheter ou en achetant le moins possible, et qui écarterait surtout les produits fabriqués de l'étranger, en produisant par lui-même toutes les variétés d'articles manufacturés. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, l'essor industriel de l'Angleterre devait à cet égard effrayer notre administration. Au XVIe, la France ne voyait pas encore dans la Grande-Bretagne la rivale industrielle avec laquelle elle devait engager plus tard une lutte acharnée; sa propre supériorité dans le domaine de l'industrie facilitait au contraire alors ses rapports commerciaux avec les Britanniques et contribuait à les resserrer.

De leur côté, les Britanniques, qui devaient, à partir surtout de l'acte de navigation, considérer la France comme leur rivale et leur ennemie naturelle sur le terrain économique, voyaient au contraire en elle depuis le moyen âge jusqu'au milieu du XVIIe siècle leur cliente traditionnelle et nécessaire. Sans doute,

1. Mémoire sur le commerce d'importation (1556), précité.
2. Du Haillan, *op. cit.*, dans Fournier, t. VII, p. 153, 173.
3. Laffemas, *Reiglement général* (coll. Leber), t. XIX, p. 541.
4. Mémoire sur le commerce d'importation (1556) (commerce d'Angleterre), précité.

les souvenirs de la guerre de Cent ans avaient laissé dans les masses populaires anglaises, comme dans notre peuple, des traces indélébiles, des sentiments instinctifs de haine nationale et des préjugés invincibles[1], principalement parmi les populations des villes maritimes et des côtes. Mais les besoins de la vie matérielle, ainsi que les rapports presque journaliers de voisinage et d'affaires, obligeaient ces classes populaires à faire le départ entre leurs sentiments et les exigences des échanges commerciaux. D'ailleurs, la classe des marchands, qui en tout pays est plus accessible à une sorte de cosmopolitisme, subordonnait bien plus nettement encore les préjugés nationaux aux nécessités du trafic. Quant à l'élite, à l'aristocratie, elle n'avait au XVIe siècle pour la France comme pour l'Italie que sympathie et admiration. Elle aimait et recherchait nos livres, nos modes, notre genre de vie; elle imitait les raffinements de la civilisation italienne, l'aisance, le bon goût, la libre allure de la civilisation française[2]. Ainsi se retrouvait au XVIe siècle l'empreinte ineffaçable que la France avait marquée depuis la conquête normande sur la culture britannique. Fille de notre civilisation médiévale, si brillante dans toutes ses manifestations, la civilisation britannique du XVIe siècle s'inspirait encore de la Renaissance française et italienne. Elle était portée, par un ensemble d'affinités secrètes et instinctives ou conscientes, vers l'admiration et l'imitation du grand pays voisin, sans qu'elle cessât d'ailleurs de se développer depuis deux cents ans d'une manière originale. Dans le domaine matériel comme dans celui des idées, ces affinités avaient survécu aux rivalités politiques et militaires du passé. Ainsi qu'au moyen âge, les Britanniques de l'ère de la Renaissance, habitués à user des produits exquis de notre sol et de nos manufactures, estimaient qu'ils ne pouvaient s'en passer. Pas plus au XVIe qu'au XVIIe siècle, ils n'auraient pu admettre que leur marché fût privé de nos vins, de nos fruits, de nos légumes, de nos tissus, de nos modes, de nos articles de toilette ou de luxe. Ils se

1. Le *Mémoire de La Mothe-Fénelon* (24 août 1574), t. VI, p. 218, signale cette « incompatibilité des deux nations ». Les « gens de cette nation », dit Perlin (*Description*, p. 11-12), « hayent à mort les Françoys, comme leurs vielz ennemis, et du tout nous appellent France chenesve, France dogue, qui est à dire maraultz Françoys, chiens Françoys, et autrement nous appellent orsons, villains filz de putaing ».

2. Sidney Lee, *The French Renaissance in England* (Oxford, 1910), livre I, ch. I à XIII.

présentaient parfois même en humbles solliciteurs quand il s'agissait d'un produit jugé indispensable à leur vie ou à leur industrie naissante, tel que le sel et le pastel[1].

C'est pourquoi, en dépit des guerres, des brouilles, des malentendus, des dissentiments d'ordre politique ou religieux, malgré l'hostilité populaire, qui était normale, et la jalousie ou la méfiance réciproques des gouvernements, qui étaient accidentelles, les rapports commerciaux se maintenaient inébranlables, s'accroissaient même avec les productions et les besoins des deux pays[2]. Comme en France, il ne manquait pas en Angleterre de politiques et de publicistes pour s'alarmer des importations françaises : tel l'auteur d'un mémoire de 1572 que Froude a analysé; tel encore le célèbre érudit et collectionneur Sir Robert Cotton[3]. Comme en France, les mercantilistes surveillaient avec terreur les oscillations du plateau de la balance du commerce. En dépit de ces appréhensions, les rapports commerciaux devenaient plus étroits. Les Écossais et les Irlandais, amis traditionnels de la France, les Anglais eux-mêmes, d'ennemis devenus au XVIe siècle nos alliés par raison plus que par sentiment, négociaient et renouvelaient avec notre pays des conventions commerciales. Le gouvernement français, de son côté, par politique autant que par intérêt, ménageait cette clientèle britannique, parfois ombrageuse, s'efforçait à la garder et à en accroître l'importance. Ainsi, en dépit du régime fiscal et douanier qui sévissait en deçà comme au delà de la Manche, malgré des heurts et des craintes réciproques, le commerce franco-britannique avait prospéré pendant le cours du XVIe siècle. Rapprochés par la communauté de leur civilisation et de leurs intérêts permanents, aussi bien que par le voisinage géographique, Britanniques et Français multipliaient leurs échanges. De ces humbles débuts d'un commerce restreint, comme l'étaient encore la production et la richesse, sortira par étapes successives le grand mouvement commercial du XIXe siècle entre les deux nations sœurs, placées aujourd'hui à la tête du monde occidental.

P. Boissonnade.

1. C'est ce qui résulte des *Correspondances et textes* cités ci-dessus, § 3.
2. Froude, *History of England*, t. VIII, p. 10.
3. Traité cité plus haut.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

ÉTUDES CRITIQUES
SUR
L'HISTOIRE DE CHARLEMAGNE[1]

VII.

L'AGRICULTURE ET LA PROPRIÉTÉ RURALE DANS L'EMPIRE CAROLINGIEN.

Que Charlemagne ait fait de louables efforts pour accroître la prospérité de ses États, tant au point de vue agricole qu'au point de vue industriel et commercial, le recueil de ses capitulaires ne permet guère de le nier. Mais ces efforts ont-ils été couronnés de succès et ont-ils été suffisants pour amener, comme on l'a dit, une véritable renaissance économique de l'empire franc? Un historien allemand justement réputé, K.-Th. von Inama-Sternegg, a jadis réservé à l'examen de cette question plus de 400 pages très compactes dans la volumineuse *Histoire économique de l'Allemagne*[2], qui reste son œuvre capitale, et sa réponse a été nettement affirmative.

On se sent pris néanmoins de quelque inquiétude en le lisant. L'étendue même de son exposé étonne quiconque a pratiqué les documents carolingiens, si laconiques d'ordinaire et si peu explicites. Plus d'un détail, en outre, éveille la méfiance : car, tout en empruntant beaucoup aux écrits de ses devanciers et principalement aux mémoires et aux « prolégomènes » de notre célèbre érudit Benjamin

1. Suite des études parues dans la *Revue historique*, t. CXXIV, p. 52-64; t. CXXV, p. 287-330; t. CXXVI, p. 271-314; t. CXXVIII, p. 260-298; t. CXXX, p. 252-278; t. CXXXII, p. 257-304; t. CXXXIV, p. 58-77.

2. Karl-Theodor von Inama-Sternegg, *Deutsche Wirtschaftsgeschichte*, t. I : *Deutsche Wirtschaftsgeschichte bis zum Schluss der Karolingerperiode*, 1re éd., Leipzig, 1879; 2e éd., augmentée et remaniée, Leipzig, 1909, in-8°, XXXVIII-755 p. Nous citons cet ouvrage d'après la deuxième édition.

Guérard[1], Inama-Sternegg semble si préoccupé de réduire en système les idées dont il leur est redevable qu'il les force, les déforme et oublie un peu trop les documents sur lesquels il est censé s'appuyer.

D'autres savants, allemands eux aussi pour la plupart, se sont attaqués depuis au même problème. Parmi eux, nul ne l'a fait avec plus de vigueur et, en apparence, avec plus de méthode qu'un professeur de l'Université de Vienne, M. Alfons Dopsch, qui, lui, a employé près de 750 pages[2] à compléter parfois, mais surtout à contredire les thèses si laborieusement établies par Inama-Sternegg.

Nous ne voulons pas, à notre tour, reprendre une à une par le menu, comme l'a fait M. Dopsch, toutes les affirmations de ce dernier, encore moins critiquer toutes les négations de M. Dopsch lui-même ni davantage toutes ses aventureuses théories. Ce serait, en général, peine perdue ; car les livres des deux historiens allemands sont si touffus, coupés de telles incidentes, de tant d'hypothèses annexes, que nous risquerions, sans grand profit, de nous égarer à leur suite. Mais que reste-t-il de leurs idées directrices? En quelle mesure et en quel sens est-il légitime de parler de renaissance économique dans l'empire franc au temps de Charlemagne? Il est d'autant plus utile de se le demander que, par le caractère de rigueur scientifique qu'il lui a donné, Inama-Sternegg a réussi à imposer sa doctrine et que les historiens de France et d'ailleurs qui ont abordé l'étude des temps carolingiens en ont tous plus ou moins profondément subi l'influence.

Nous examinerons d'abord dans quelle mesure on peut parler de renaissance agricole, dans quelle mesure aussi le régime de répartition des terres a pu favoriser ou entraver le progrès. Dans un article ultérieur, nous rechercherons s'il est vrai que le règne de Charlemagne ait été particulièrement favorable au développement commercial et industriel de l'État franc.

1. — *Les défrichements.*

Une des thèses les plus chères à Inama-Sternegg et une de celles qu'on a le moins songé à discuter est que le règne de Charlemagne a inauguré une ère nouvelle de défrichements, de mise en valeur des terres incultes ou abandonnées; et c'est au souverain lui-

1. Surtout les *Prolégomènes* au *Polyptyque de l'abbé Irminon*, qui forment à eux seuls un volume d'un millier de pages in-4° (Paris, 1844).

2. Alfons Dopsch, *Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit, vornehmlich in Deutschland.* Weimar, 1912 et 1913, 2 vol. in-8°, x-374 et viii-364 p.

même, d'après Inama-Sternegg, qu'il en faudrait faire remonter le mérite.

L'empereur franc, à l'en croire, aurait élaboré et appliqué tout un magnifique programme de « colonisation ». Son « génie organisateur » aurait ici fait merveille, et l'énergie déployée par lui dans la réalisation du plan méthodique, « systématique », qu'il avait tracé serait digne du caractère « génial » de sa « conception »[1]. En colonisant, en défrichant, il aurait su travailler à la fois pour la prospérité de ses États et pour l'affermissement de son pouvoir, la mise en valeur des terres incultes dans les pays nouvellement annexés devant faciliter la suite de l'œuvre de conquête[2]. Car ce serait une des caractéristiques « de l'esprit prudent de Charlemagne d'avoir su viser et atteindre du même coup les buts les plus divers[3] » !

Vraiment, quand on a lu deux ou trois pages de ce style, il est difficile de ne pas éprouver quelques doutes, quoique régulièrement un bel appareil de notes et de renvois aux textes semble venir étayer ces affirmations enthousiastes. Et pourtant non seulement M. Dopsch en admet l'essentiel — quitte à présenter, comme il lui arrive souvent, de vives critiques sur des points secondaires, — mais tous nos livres[4] sont pleins d'affirmations analogues, dont la forme seule a été considérablement et heureusement atténuée.

Voyons donc les textes auxquels on nous renvoie. La revue en sera vite passée.

Nous rencontrons d'abord[5] un article du fameux capitulaire *de villis*[6]. Cet article stipule simplement qu'aux « endroits où cela conviendra », les intendants des domaines royaux devront « faire défricher » les bois ou forêts qu'ils sont chargés d'administrer. — Prescription tellement vague qu'on n'en saurait tirer aucune conclusion générale et dont la portée est d'ailleurs immédiatement restreinte par

1. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 275-276.

2. *Ibid.*, p. 276.

3. *Ibid.*, p. 277 : « Es charakterisiert den umsichtigen Geist Karls des Grossen, der es verstand, die verschiedensten Zwecke gleichzeitig zu verfolgen und zu erreichen. »

4. Voir, en particulier, Imbart de La Tour, *les Colonies agricoles et l'occupation des terres désertes à l'époque carolingienne*, dans les *Mélanges Paul Fabre*, p. 146 et suiv., et dans les *Questions d'histoire sociale et religieuse* (Paris, 1907), p. 31 et suiv., et Kleinclausz, dans l'*Histoire de France* d'E. Lavisse, t. II, 1re partie, p. 331 et suiv.

5. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 275, n. 1.

6. *Monumenta Germaniae, Capitularia*, éd. Boretius et Krause, t. I, p. 86, art. 36 : « Ut silvae vel forestes nostrae bene sint custoditae ; et ubi locus fuerit ad stirpandum, stirpare faciant et campos de silva increscere non permittant. »

l'ordre, à peu près inverse, donné aux intendants de veiller à la bonne conservation des forêts et des bois domaniaux[1]. Rien à déduire, évidemment, d'un texte pareil, sinon que, sur les domaines royaux — ou sur certains domaines royaux (suivant qu'on considère le capitulaire *de villis* comme les visant tous ou n'en visant que quelques-uns[2]) — il était prescrit de faire quelquefois des essarts, comme on l'a fait de tout temps et partout, notamment au moyen âge. Mais parler à ce propos d'un vaste programme de colonisation, c'est aller un peu vite en besogne.

Un article d'un autre capitulaire[3], promulgué entre 801 et 813 à Aix-la-Chapelle, semble d'abord plus précis. Il recommande aux intendants des domaines carolingiens de donner des bois à défricher aux cultivateurs qualifiés pour cette tâche, « afin », est-il déclaré, « d'obtenir un meilleur rendement »[4]. Voilà qui est clair, incontestablement. Mais, pas plus que dans le cas précédent, nous ne nous croyons autorisé, pour cette seule phrase, à parler de plan d'ensemble, encore moins d'initiative « géniale ». Une mesure de bonne et sage administration, dont l'objet est strictement défini, limité aux seuls domaines du souverain, et dont il resterait à marquer, en outre, l'originalité, la nouveauté, ne peut *a priori* être tenue pour un programme de colonisation.

Or ici s'arrête, en fait, la courte série des documents allégués par Inama-Sternegg[5]. Ce qui vient ensuite n'est plus que conjectures. On nous dit, par exemple[6], que la conquête de la Saxe ne fut, à certains égards, qu'une œuvre de colonisation, sous prétexte que, pour réduire le pays, Charlemagne se vit contraint à vider certains cantons de leurs habitants, à répartir ces derniers sur le sol de la Gaule et à distribuer leurs terres à quelques-uns de ses « fidèles ». — Il est possible sans doute que le résultat ait été favorable en fin de compte à la mise en valeur de la région saxonne; mais nous n'en savons rien, et ce n'est certes pas la pensée d'accroître l'étendue des terres cultivées qui a pu inspirer à l'empereur sa conduite : les annalistes contemporains ne nous permettent pas d'hésiter sur ses

1. « Et ubi silvae debent esse, non eas permittant nimis capulare atque damnare » (*ibid.*).

2. Cette dernière opinion est celle de M. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 27 et suiv.

3. Cf. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 275, n. 2.

4. *Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 172, art. 19 : « ... ubicumque inveniunt utiles homines, detur illis silva ad stirpandum, ut nostrum servitium inmelioretur. »

5. Sur ce point, M. Dopsch (*op. cit.*, t. I, p. 175) fait sienne l'argumentation d'Inama-Sternegg.

6. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 276-277.

véritables mobiles, avec lesquels le souci de l'agriculture n'eut évidemment rien de commun[1]. On ajoute[2] que les habitants ainsi déportés durent « sans doute » recevoir ailleurs, à leur tour, des terres à cultiver et que celles-ci « ne purent être choisies que parmi les terres en friche » comprises dans les domaines du souverain. — Peut-être; mais là encore nous demanderons : qu'en savons-nous? Et un fait aussi exceptionnel, s'il était prouvé, serait-il décisif?

On cite aussitôt[3], il est vrai, d'autres exemples d'une politique analogue pratiquée tout le long des frontières septentrionales et orientales de l'empire : en Hollande, en Pannonie, en Styrie, en Carinthie. Malheureusement, une fois de plus, les preuves font défaut. Ainsi, pour la Pannonie, on nous renvoie à une charte[4] de l'année 863, d'où il ressortirait, affirme-t-on, qu'après avoir soumis les Avares, Charlemagne « favorisa la colonisation » de leurs territoires[5]. — La charte fait tout uniment allusion à quelques distributions de terres en faveur des églises. Il va d'ailleurs de soi que les conquêtes opérées par Charlemagne mirent à sa disposition quantité de biens dont il put ensuite faire largesse, selon l'usage, au clergé ou à quelques-uns de ses vassaux. Ces concessions purent, dans certains cas, porter sur des terres incultes; mais en fut-il constamment ainsi? — Avant de présenter ces faits particuliers comme la marque d'une véritable politique de colonisation et de défrichements, il eût fallu se poser au moins la question : c'est ce qu'on n'a pas fait — et pour cause.

La seule région, en réalité, pour laquelle s'affirme chez les premiers Carolingiens un parti pris de colonisation est la zone frontière de la Septimanie et de la « Marche d'Espagne », péniblement enle-

1. Voir notre étude sur la conquête de la Saxe, *Rev. histor.*, t. CXXXII, p. 294 et 295-296.

2. Inama-Sternegg, p. 278 : « Die Sachsen wurden dabei in Franken und in anderen Teilen des fränkischen Reichs, teils an Bischöfe, Æbte und Grafen (als Vassalen?) verteilt, teils *wohl* auch auf königlichen Villen als Zinsbauern angesiedelt, oder man überlies es ihnen, sich in dem ihnen angewiesenen Teil des Reichs Wohnsitze aufzusuchen. *Das aber konnte doch nur auf unbebauten Königsländе geschehen...* Und so wurde *notwendigerweise* die kleine Völkervanderung welche Karl d. Gr. in dem Dezenium von 794 bis 804 ins Werk setzte, zu einer unfassenden Kolonisation des weiten Waldlands... »

3. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 279-280.

4. Böhmer-Mühlbacher, *Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*, t. I, 2e éd. (1908), n° 1451, acte de Louis le Germanique en faveur du monastère d'Altaich : « Dominus avus noster Karolus licentiam tribuit suis fidelibus in augmentatione rerum ecclesiarum Dei in Pannonia carpere ac possidere hereditatem. »

5. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 280, et cf. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 174-175.

vée aux Arabes et que les incursions de ces derniers avaient transformée en désert. Mais il s'agit là d'un cas exceptionnel, auquel il fut pourvu par des moyens eux-mêmes exceptionnels, qui ont depuis longtemps retenu l'attention des historiens[1].

Le souverain, dit-on encore[2], a indiqué la voie à suivre; mais d'autres s'y sont engagés avec ou après lui, surtout les établissements monastiques et la plupart des églises; la fin du VIIIe siècle et le début du IXe furent marqués par une extraordinaire recrudescence de leur activité colonisatrice, dont les chartes de l'époque témoignent éloquemment. — Oui, les chartes de cette époque nous révèlent à mainte reprise des défrichements entrepris sur l'initiative des évêques ou des abbés, et l'on pourrait même sans peine allonger la liste des documents cités en note par Inama-Sternegg. Mais est-ce un fait nouveau, un fait significatif? Il ne suffit pas de prouver qu'on a défriché au temps de Charlemagne : a-t-on défriché beaucoup plus qu'avant ou suivant des méthodes et un programme nouveaux?

Pour interpréter sainement les textes, il faut avoir présente à l'esprit l'œuvre accomplie durant les siècles qui précèdent l'avènement de Charlemagne par certains ordres monastiques. Qu'on se rappelle surtout l'étendue des terres défrichées par les disciples de saint Colomban, établis, eux, par principe, en pays neuf, dans les broussailles ou en pleine forêt, et dont les champs et les vergers furent toujours conquis sur les ronces, sur les bois ou sur les marécages. Depuis la fin du VIe siècle jusqu'au milieu du VIIIe, les documents attestent le rude labeur fourni par les équipes de moines qui surent porter le fer de la bèche ou le soc de la charrue dans les Vosges, dans les Ardennes, dans le Jura, comme dans certaines contrées déshéritées de Picardie ou d'Allemagne[3].

La colonisation, au sens qu'Inama-Sternegg donne à ce mot, avait donc été déjà pratiquée d'une façon intensive bien avant le temps de Charlemagne et n'avait cessé de l'être depuis lors. Car entre les faits révélés par les textes du VIIe et du VIIIe siècle, antérieurs à Charlemagne, et ceux qu'on cite à l'éloge de ce dernier et de ses contemporains, il n'y a pas solution de continuité : l'œuvre

1. Voir surtout l'étude de M. Imbart de La Tour, citée plus haut (p. 30, n. 4); H. Brunner, *Deustche Rechtsgeschichte*, t. II (1892), p. 256-257, et cf. Lot et Halphen, *le Règne de Charles le Chauve*, t. I (1909), p. 107-110.

2. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 285 et suiv.

3. On trouvera un bon exposé de la question dans le livre de M. l'abbé E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. I : *Époques romaine et mérovingienne* (Lille et Paris, 1910, in-8°), p. 92 et suiv. Voir d'ailleurs, dans l'ouvrage d'Inama-Sternegg lui-même, les p. 108 et suiv. et 123 et suiv.

entamée s'est poursuivie, avec un peu plus d'ampleur peut-être par suite des fondations ecclésiastiques nouvelles et des conquêtes. C'est tout ce qu'on peut dire. Encore y a-t-il lieu d'observer avec M. Dopsch[1], qui, sur ce point particulier, se sépare d'Inama-Sternegg, que certaines études récentes, comme celles de M. Caro[2], tendent à confirmer les réserves faites jadis par Lamprecht[3] touchant l'activité colonisatrice des ordres religieux avant le XIe et le XIIe siècle. Mais c'est là un problème délicat, que nous ne saurions aborder de biais.

2. — *Le régime normal est-il celui de la grande propriété? Les objections de M. Dopsch.*

Inama-Sternegg signale, d'autre part[4], comme une des caractéristiques de l'époque de Charlemagne et de ses premiers successeurs, la substitution générale du régime de la grande propriété à celui de la petite propriété, encore habituel sous les Mérovingiens. Ce fait, sur lequel il insiste longuement, serait volontiers, à ses yeux, la clé de tous les progrès réalisés, suivant lui, au point de vue agricole dans les États francs à la fin du VIIIe et au début du IXe siècle; et il a même à ce propos des phrases dithyrambiques sur les avantages d'un régime grâce auquel « chacun peut être mis à sa place » et fournir ainsi un rendement supérieur[5], grâce auquel aussi tous les perfectionnements d'ordre « technique » sont rendus possibles[6].

Mais laissons là ces conséquences — qui restent toutes théoriques,

1. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 243-244.

2. G. Caro, *Die Grundbesitzverteilung in der Nordostschweiz und den angrenzenden Allemanischen Stammsgebieten zur Karolingerzeit*, 2e partie, dans le *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte*, t. XXVII, 1902, p. 355 et suiv. (étude reproduite dans les *Beiträge zur älteren deutschen Wirtschafts- und Verfassungsgeschichte* du même auteur, Leipzig, 1905).

3. Dans son grand ouvrage *Deutsches Wirtschaftsleben im Mittelalter, Untersuchungen über die Entwicklung der materiellen Kultur des platten Landes auf Grund der Quellen zunächst des Mosellandes*, Leipzig, 1886, 4 forts volumes in-4° bourrés de chiffres et de statistiques, mais où règne une confusion telle qu'il est difficile d'en faire usage.

4. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 515-546.

5. *Ibid.*, p. 515 : « Hier fand jede überschüssige Arbeitskraft leichte und reichliche Verwendung; hier konnte jede an den Platz gestellt werden, wo sie sich nach ihrer Eigenart am besten zu betätigen vermochte; und die Einheitlichkeit des Organisationsplans für die Arbeit, sowie die strenge Durchführung desselben bürgte dafür, dass auch jede Kraft gehörig ausgenützt, ihr Arbeitserfolg genügend verwertet wurde. »

6. *Ibid.*, p. 538-539 : « Auch auf dem Gebiete der Technik und Œkonomik des Betriebes ist aller Fortschritt auf die Grundherrschaft zurückzuführen... »

faute de documents — d'un état de choses qu'on prétend nouveau et examinons le fond même de la thèse. — Et d'abord est-il vrai que le régime de la grande propriété ait été le régime normal à l'époque de Charlemagne?

Sur ce point, les affirmations d'Inama-Sternegg ont été très vivement et très longuement contestées par M. Dopsch. Mais les objections de ce dernier sont loin d'être décisives. Inama-Sternegg avait insisté[1] sur l'extension considérable du temporel ecclésiastique à la fin du VIIIe siècle et au début du IXe et il avait cité à cet égard, en se limitant à l'Allemagne, quelques chiffres impressionnants, comme les 15,000 manses relevant de l'abbaye de Fulda ou les 11,800 manses relevant du monastère de Tegernsee. Plus éloquents encore et d'interprétation plus facile sont les chiffres auxquels on peut arriver pour certaines régions occidentales de l'empire carolingien, surtout les quelque 33,000 hectares[2] inventoriés dans l'ancien « polyptyque » de Saint-Germain-des-Prés au temps de l'abbé Irminon (avant 811 † après 823[3]) et qui ne représentent pourtant qu'une fraction seulement du temporel de l'abbaye[4].

M. Dopsch ne conteste pas, dans l'ensemble[5], l'exactitude de ces chiffres; mais il prétend qu'ils ne signifient rien par eux-mêmes. Pour qu'il y ait grande propriété, il ne suffit pas que certains propriétaires détiennent un nombre plus ou moins élevé de terres; il faut encore que ces terres soient groupées de façon à former de grands domaines. Or, soutient M. Dopsch, tel n'est pas d'ordinaire le cas à l'époque carolingienne : les actes de donation en faveur des églises et des abbayes portent presque toujours sur de simples lopins de terres, éloignés les uns des autres; le donateur ne distrait que quelques parcelles de ses champs ou de ses bois[6]. Tout cela, additionné, peut sans doute à la longue constituer une fortune foncière considérable, mais une fortune disséminée et dont le qualificatif de « grande propriété » don-

1. Inama-Sternegg, p. 405 et suiv.

2. Pour cette estimation, voir plus loin, § 3.

3. Voir la justification de ces dates dans les *Prolégomènes* de Guérard (*Polyptique de l'abbé Irminon*, t. I, p. 9-15) et, d'après Guérard, dans l'*Introduction* au *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, éd. A. Longnon (collection de la *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, Paris, 1886-1895, 2 vol. in-8°), t. I, p. 3-5.

4. Le manuscrit unique du polyptyque est incomplet à la fois du début et de la fin. D'après les calculs de M. Longnon (éd. citée, t. I, p. 9), il est probable que nous en avons perdu au moins les deux cinquièmes. Il faudrait, dans ce cas, estimer à quelque 50,000 ou 60,000 hectares le temporel de l'abbaye.

5. Il fait seulement quelques réserves (*op. cit.*, t. I, p. 259 et suiv.).

6. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 223 et suiv., 227 et suiv., 280 et suiv.

nerait, par suite, une idée fausse. Les terres du fisc nous offrent un spectacle analogue. Là encore, au lieu de grands domaines d'un seul tenant, nous rencontrons de petites propriétés morcelées : de tel village, de telle forêt, de telles prairies, le souverain ne possède qu'une fraction[1] ; des propriétés particulières se trouvent même encastrées au milieu des siennes[2]. Partout, en somme, les biens des divers propriétaires sont enchevêtrés d'une façon inextricable et plus d'une fois nous pouvons constater, grâce à ces inventaires qu'Inama Sternegg n'a pas toujours su utiliser avec assez de précautions, que, dans aucune localité, le total des pièces de terres ainsi possédées par un seul propriétaire — fût-il le souverain ou une riche abbaye — ne dépasse un chiffre extrêmement modéré[3].

Cette argumentation, qui eût d'ailleurs gagné à être un peu plus ramassée, mais à l'appui de laquelle M. Dopsch accumule les textes, fait tout d'abord impression. Elle laisse pourtant place à bien des incertitudes. Ainsi, quand on nous dit que les donateurs n'abandonnent guère aux églises que des parcelles de terrain, il reste à prouver que ces parcelles ne finissent pas par se rejoindre et que, pièce à pièce, de grands domaines n'arrivent pas à se constituer. Or ceci n'est même pas une hypothèse : les actes confirmant les dotations de ces églises, les polyptyques qui en donnent le relevé permettent d'établir, quoi qu'on en dise, que l'éparpillement des biens fonciers n'était pas la loi générale, mais que ceux-ci étaient, au contraire, groupés en un certain nombre de *villae* ou centres d'exploitation, dont les actes confirmatifs peuvent d'habitude, sans inconvénient, se borner à dresser brièvement la liste nominative.

Qu'il subsistât des enclaves dans ces domaines, qui a jamais songé à le nier ? Mais renoncera-t-on pour cette seule raison à parler de « grande propriété » ? Autant vaudrait alors rayer définitivement de notre vocabulaire historique d'autres expressions, comme celle de « grand fief », qui n'a jamais exclu la possibilité d'enclaves multiples.

En outre, s'il est exact que le nombre des petites donations, dont l'objet est limité à quelques arpents de terre, l'emporte de beaucoup sur celui des grosses donations en vertu desquelles des établissements ecclésiastiques se voient d'un coup pourvus de domaines entiers, celles-ci forment néanmoins un total appréciable. Et il y a

1. Dopsch, p. 117 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 120 et suiv.
3. *Ibid.*, p. 137.

quelque naïveté, vraiment, à procéder ici à coups de statistiques : on ne s'attend pas à rencontrer à chaque feuillet des recueils de chartes carolingiennes de ces actes qui, en quelques lignes, suffisent à assurer à une église toute une fortune territoriale. Ce qui forme la grosse masse des titres de propriété, ce sont, comme toujours, les pièces relatives à de menues acquisitions, qui ne valent que par leur accumulation même.

Mais ici encore M. Dopsch nous arrête et nous invite à observer l'extrême dispersion des terres du fisc, qu'Inama-Sternegg et bien d'autres, ainsi que nous le verrons plus loin, ont précisément citées comme types de l'organisation des grands domaines sous les premiers Carolingiens. La preuve en serait le grand nombre d'actes de Pépin le Bref et de Charlemagne qui portent cession à telle ou telle église des quelques fragments de villages, de bois, de prairies, qui sont souvent tout ce que le souverain possède dans les environs[1]. — Mais n'est-ce pas justement parce que ce ne sont que des parcelles sans grande valeur pour eux et qui en acquerront du jour où elles se trouveront réunies au domaine de l'église voisine, que Charlemagne ou son père les abandonne avec tant de facilité? Que les terres fiscales aient été toutes agglomérées dès le début de l'ère carolingienne, nul ne l'a jamais soutenu, et même Inama-Sternegg est le premier à reconnaître que la petite propriété n'a pas sombré corps et biens au IXe siècle[2]. Tout est une affaire de proportions; et ici la question est de savoir non pas s'il y avait parmi les propriétés fiscales une quantité plus ou moins grande de lots de minime importance, mais bien si le régime normal et vers quoi tout tendait était celui de la grande propriété, du grand domaine formant un tout organisé.

Le fait qu'il y ait parfois des propriétés privées au milieu de celles du souverain n'est pas plus convaincant. Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser de ce genre d'enclaves à propos des domaines ecclésiastiques, et il est manifeste d'ailleurs que M. Dopsch en a ici beaucoup exagéré l'importance. Les quelques rares documents qu'il allègue[3] ne prouvent pas grand'chose pour la plupart : un acte de Charlemagne[4], en l'année 775, stipule la

1. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 117 et suiv.
2. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 408-409 et 418.
3. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 120 et suiv.
4. *Monumenta Germaniae*, *Diplomata Karolinorum*, t. I, p. 148, n° 104 (Böhmer-Mühlbacher, *Regesta*, 2e éd., t. I, n° 193) : « ... similiter et in alio loco ubi franci homines commanent, cujus vocabulum est Molinhuso, quantum in ipsa villa nostra videtur esse possessio. »

donation aux moines de Hersfeld de ce que comprend le domaine du roi « au lieu dit Mulhouse, *où résident des hommes libres* »; mais à quel titre ces « hommes libres » (*franci homines*) résident-ils à Mulhouse? Est-ce en qualité de propriétaires indépendants ou comme tenanciers de terres fiscales? Leurs biens sont-ils même englobés dans les domaines royaux? Le document n'en dit rien. — Un acte de Louis le Pieux[1], de l'année 814, confirme à l'abbaye d'Aniane la possession des terres en bordure de l'Hérault concédées par Charlemagne, « à l'exception de la propriété des hommes libres, laquelle y attient en aval » (*quod infra conjacet*). Comment déduire de là que des propriétés privées étaient enclavées dans les domaines royaux? — Quelques autres textes visant des « hommes libres » établis en terre fiscale, et notamment plusieurs articles du capitulaire *de villis*[2], s'appliquent tout aussi bien, de l'aveu de M. Dopsch[3], et même mieux, selon nous, à de simples tenanciers analogues à ceux que nous trouvons installés sur tous les grands domaines, dont ils sont chargés, à des conditions déterminées, d'assurer en partie l'exploitation. De sorte qu'en fin de compte, de tous les documents rassemblés par M. Dopsch, il n'en est guère qu'un ou deux[4] sur lesquels on puisse faire fond : c'est un peu insuffisant, on l'avouera, pour bâtir une théorie générale.

Reste l'argument tiré des chiffres que fournissent les inventaires touchant les biens possédés en un même lieu par un même propriétaire. S'il est prouvé que presque toujours le total en est minime, il va de soi qu'il faut cesser de parler de « grands domaines ». Dans l'hypothèse contraire, et en dépit de toutes les exceptions possibles, c'est la théorie de M. Dopsch, et non celle d'Inama-Sternegg, qu'il faut jeter par-dessus bord.

1. *Recueil des historiens de France*, t. VI, p. 457, n° 3 (Böhmer-Mühlbacher, *Regesta*, n° 522) : « ... et in pago Magdalonense, castrum quod dicitur Montecalmense, situm juxta fluvium Araur, cum ecclesia S. Hilarii, a terminis ejusdem monasterii Anianensis usque ad terminos eorum, sicut domnus noster Karolus bonae memoriae piissimus augustus trans ripam praefati fluminis per suum praeceptum ad proprium antedictum tradidit monasterium, excepto proprium ingenuorum hominum quod infra conjacet. »

2. *Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 83, art. 4 : « Franci autem qui in fiscis aut villis nostris commanent, quicquid commiserint, secundum legem eorum emendare studeant »; p. 88, art. 52 : « Volumus ut de fiscalis vel servis nostris sive de ingenuis qui per fiscos aut villas nostras commanent diversis hominibus plenam et integram, qualem habuerint, reddere faciant justitiam »; p. 89, art. 62 : « Ut unusquisque judex per singulos annos ... quid de liberis hominibus et centenis qui partibus fisci nostri deserviunt ... nobis notum faciant. »

3. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 122.

4. Voir Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 120, note 2.

Le texte le plus important invoqué par M. Dopsch est celui qui, dans le recueil des capitulaires, porte le titre de *Brevium exempla ad describendas res ecclesiasticas et fiscales*[1]. C'est un formulaire, dressé selon toute vraisemblance à l'usage des *missi dominici*, et qui renferme des modèles d'inventaires de biens ecclésiastiques ou royaux. Parmi ces derniers figure le fisc d'*Asnapium*[2], dont on n'a pu jusqu'alors identifier l'emplacement. On n'en indique point la superficie, mais on la laisse deviner en donnant une statistique des céréales qu'il produit, soit 2,550 muids en chiffres ronds. En admettant, avec Inama-Sternegg[3], que le muid, après les réformes de Charlemagne, avait une contenance de 21 litres 07, on obtient un total de 53,728 litres 1/2, ce qui — à raison de 12 hectolitres par hectare et dans l'hypothèse d'un assolement biennal avec jachère d'une année — suppose une superficie ensemencée d'environ 89 hectares 1/2, auxquels on peut ajouter, suivant la proportion habituelle, quelque 200 hectares de prairies et de bois. Total approximatif : 290 hectares.

Tel est du moins le calcul de M. Dopsch[4], que nous avons tenu à reproduire pour donner un échantillon de sa méthode, d'une rigueur toute scientifique dans la forme, mais dans la forme seulement. Ce calcul est exact *si* le muid de Charlemagne vaut réellement 21 litres 07; mais d'autres[5] lui attribuent une contenance très supérieure : 34 litres 8, 40 litres, 52 litres, 70 litres, et au delà, ce qui, du coup, amènerait à doubler, tripler ou quadrupler la superficie du fisc d'*Asnapium*. — Ce calcul est exact *si* le total de muids récoltés est bien de 2,550 en chiffres ronds; mais ce total est fantaisiste. Le texte indique les chiffres suivants :

100	muids	de froment,
98	—	de seigle,
1,800	—	d'orge,
430	—	d'avoine,
1	—	de fèves,
12	—	de pois,
Total : 2,441	muids,	

auxquels il faut ajouter 110 « corbeilles » (*corbes*) d'épeautre.

1. *Monumenta Germaniae, Capitularia*, t. I, p. 250-256.
2. *Ibid.*, p. 254, § 25.
3. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 719.
4. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 137.
5. Voir Guérard, *Polyptique d'Irminon*, t. I (*Prolégomènes*), p. 184-185; Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, t. I (Paris, 1885), p. 78, et cf. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 719.

M. Dopsch transforme tacitement ces 110 corbeilles en 110 muids. Or la « corbeille » avait une contenance qu'on ne peut déterminer avec précision, mais qui représente, suivant les calculs de Guérard, une charge de 150 kilos environ[1], soit approximativement 2 hectolitres. Même en faisant la part de l'erreur, nous sommes loin de la contenance du muid. — Enfin, le calcul de M. Dopsch est exact *si* l'on accepte les chiffres qu'il adopte quant au rendement moyen du fisc d'*Asnapium*, quant au système d'assolement pratiqué et quant au rapport des terres arables aux bois et aux prairies. Or ces chiffres sont très incertains. En ce qui concerne le rendement, il ne s'agit que d'une moyenne, empruntée par M. Dopsch à un livre moderne[2], valant pour des terres cultivées suivant les procédés modernes et qu'il faudrait réduire de beaucoup sans doute si on voulait l'appliquer au moyen âge. En ce qui concerne l'assolement, les chiffres fournis font peut-être, par contre, la part trop belle aux terres en jachère : l'assolement triennal, comportant la mise en jachère seulement tous les trois ans, était aussi répandu au moyen âge, sinon plus, que l'assolement biennal[3]. Quant à la proportion des champs par rapport aux bois et aux prés, rien de plus variable, comme on peut facilement s'en convaincre en feuilletant le célèbre inventaire ou « polyptyque » des biens de Saint-Germain-des-Prés dressé au temps de l'abbé Irminon et que nous avons déjà eu l'occasion de citer plus haut. Sur certains domaines, les cultures n'occupent qu'une très faible partie du manse « dominical », auquel seul paraît s'appliquer, pour le fisc d'*Asnapium*, le document que nous étudions : ainsi, à Neuillay, sur un total de 1,537 hectares, et à

1. Guérard (*Polyptique d'Irminon*, t. I, p. 195) attribue à la *pensa* un poids de 30 kilos environ. La corbeille pesait exactement cinq fois plus, comme il est facile de s'en convaincre par la lecture même du texte qui fait l'objet de la discussion et où l'on trouve notées les équivalences suivantes : 20 *corbes* = 100 *pensae*, 80 *corbes* = 400 *pensae*, 90 *corbes* = 450 *pensae*, etc. (*Capitul.*, t. I, p. 255, lignes 15, 17, 41). D'autre part, nous supposons qu'un litre d'épeautre pèse environ 0 kil. 65.

2. Celui du comte de Gasparin sur *le Métayage* (1re édition, 1828). — A ce compte, il eût été préférable de choisir un livre d'époque plus récente.

3. Voir Guérard, *Polyptique d'Irminon*, t. I, p. 649; L. Delisle, *Études sur la condition de la classe agricole et de l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, p. 297-298; Lamprecht, *Études sur l'état économique de la France pendant la première partie du moyen âge*, traduction A. Marignan, p. 146; G. Caro, *Die Grundbesitzverteilung in der Nordostschweiz und angrenzenden alamannischen Stammesgebieten zur Karolingerzeit*, 1re partie, dans les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 3e série, t. XXI (1901), p. 477 (reproduit dans les *Beiträge zur älteren deutschen Wirtschafts- und Verfassungsgeschichte* du même auteur).

Nogent-l'Artaud sur un total de 4,713 hectares 1/2, on n'en compte respectivement que 55 et 76 pour les terres de labour; ailleurs, au contraire, les champs couvrent presque tout le sol : à Palaiseau, par exemple, où il n'y a que 20 hectares de bois sur un total de 438 hectares[1]. — Que conclure de données aussi indécises, aussi contradictoires?

Veut-on d'ailleurs, pour ce même fisc d'*Asnapium*, une preuve des erreurs auxquelles risque de conduire le système d'interprétation adopté par M. Dopsch? Au lieu de nous fier aux chiffres indiqués pour les récoltes, prenons ceux qui visent les semailles. Ont été semés, nous dit-on[2], 60 corbeilles d'épeautre (c'est-à-dire, au bas mot, de 200 à 250 muids et probablement beaucoup plus), 60 muids de froment, 88 muids de seigle, 1,100 muids d'orge, soit un total minimum de 1,450 à 1,500 muids environ. Or il ressort du polyptyque d'Irminon qu'on semait communément de 4 à 5 muids par « bonnier » (138 ares 50)[3]. Admettons le chiffre de 5 muids — qui est pourtant un chiffre très supérieur à la moyenne révélée par le polyptyque — nous obtenons, pour la surface ensemencée à *Asnapium*, un total de 290 à 300 bonniers, c'est-à-dire de 401 à 415 hectares, au lieu des 290 indiqués par M. Dopsch. Encore ne s'agit-il que de la surface *ensemencée* et à laquelle il faudrait ajouter celle qui restait en jachère, soit quelque 135 à 140 hectares au moins. L'erreur de M. Dopsch est, par suite, manifeste.

Mais nous irons plus loin. Si même l'on venait à prouver que ses calculs sont d'accord avec la réalité, nous ne voyons pas pourquoi l'on dénierait au fisc d'*Asnapium* la qualité de « grand domaine » : car, selon toute vraisemblance, et comme nous l'avons déjà fait observer, c'est seulement à cette partie du sol dont le souverain assurait l'exploitation par ses propres moyens, au « manse dominical » (celui qu'on appellera plus tard le « manse seigneurial »), que semble s'appliquer notre inventaire; en sorte qu'il faudrait au moins doubler le chiffre de 290 hectares — pourtant déjà fort respectable[4] — auquel M. Dopsch s'est arrêté, pour obtenir la superficie totale du domaine.

1. Nous donnons à la fin de cette étude (p. 64) le détail de ce relevé.
2. *Capitul.*, t. I, p. 254.
3. Il suffit de feuilleter le polyptyque pour s'en convaincre.
4. Aujourd'hui, nos statisticiens considèrent, en général, qu'en dessus de 50 hectares, on peut commencer à parler de grande propriété. Mais nous nous garderons bien de prendre parti dans le débat qu'ils ont institué entre eux à ce sujet et qui est, du reste, plutôt une question de mots qu'une question de fond.

Ce serait peine perdue que de poursuivre plus avant pareil débat. Seraient-ils concluants, les autres textes cités par M. Dopsch ne nous révèlent que des cas isolés, et ce qu'il importe de savoir est non pas si, dans le nombre des domaines royaux ou ecclésiastiques, il s'en rencontrait quelques-uns de faible ou médiocre étendue, mais bien si les grands domaines étaient en majorité.

On est surpris de voir qu'aucun historien jusqu'alors ne semble s'être posé nettement la question.

3. — *Ce que le Polyptyque d'Irminon nous apprend du régime de la propriété.*

La seule catégorie de documents qui nous permettent d'avoir une vue d'ensemble sont les « polyptyques », car ils sont seuls à fournir un relevé détaillé de toutes les possessions d'un propriétaire à un moment donné.

Par malheur, de tous ceux qui ont pu être dressés au temps de Charlemagne, nous n'en avons conservé qu'un, celui de Saint-Germain-des-Prés, ou « Polyptyque de l'abbé Irminon »[1], qui soit suffisamment précis pour offrir une base solide à des études de statistique; et nous devons reconnaître que l'état des choses qu'il nous révèle peut n'avoir pas été identiquement le même dans d'autres régions de l'empire franc, et en particulier dans les territoires germaniques que M. Dopsch vise surtout. Mais est-ce une raison pour négliger les renseignements qu'il nous apporte? Nous y sommes d'autant moins autorisés que, s'il avait disparu, lui aussi, nous aurions pu faire à propos des domaines de Saint-Germain-des-Prés, en n'utilisant que les chartes, les mêmes raisonnements que M. Dopsch croit décisifs quand il les applique à d'autres domaines.

Voici donc, d'après ce polyptyque, et dans l'ordre même où celui-ci nous les livre, quelques chiffres, qui seront plus convaincants, croyons-nous, que les déductions les plus subtiles. Nous

1. La dernière édition est celle d'Auguste Longnon, publiée sous le titre de *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés rédigé au temps de l'abbé Irminon*, dans la collection de la *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (Paris, 1886-1895, 2 vol. in-8°). L'introduction n'est, en majeure partie, qu'un résumé des remarquables *Prolégomènes* placés par Guérard en tête de son édition, laquelle a paru sous le titre de *Polyptique de l'abbé Irminon ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sous le règne de Charlemagne* (Paris, 1844, 2 vol. in-4°).

indiquons d'abord, domaine par domaine, et en nombres ronds[1], la superficie totale du manse dominical, c'est-à-dire des terres exploitées directement par l'abbaye, et des manses « tributaires », exploités par les tenanciers, après avoir converti les mesures anciennes en mesures modernes d'après les estimations les plus sûres ou, en cas de doute, les plus modérées[2]. Nous examinerons ensuite — toujours à la lumière des chiffres — s'il y a lieu, à propos de ces domaines, de parler de « dispersion » de la propriété ou, au contraire, de propriété agglomérée et de grande exploitation.

Domaine de Jouy-en-Josas : superficie inconnue[3].

Domaine de Palaiseau :

1° manse dominical . . .	438 hectares, dont 20 de bois.
2° tenures et manses affectés aux églises	752 hectares.
Total :	1,190 hectares.

1. Pour le détail et pour les nombres précis, voir le tableau placé en appendice à cette étude, p. 64-65.

2. Pour les mesures de longueur et de surface, nous suivons les indications fournies par M. Guilhiermoz dans le mémoire qu'il a publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXIV (1913), p. 267-328, sous le titre *De l'équivalence des anciennes mesures à propos d'une publication récente*. Elles peuvent se résumer ainsi :

1° mesures de longueur :

pied royal carolingien. . .	0m3146 (Guilhiermoz, p. 293).
perche royale de 15 pieds .	4m720 (*ibid.*, p. 291 et 299).

2° mesures de surfaces :

bonnier	138 ares 50 (*ibid.*, p. 306).
ansange ou nappe	13 ares 85 (*ibid.*, p. 306).
journal.	34 ares 6257 (*ibid*, p. 307).
arpent	8 ares 6564 (*ibid.*, p. 307).
perche	3 ares 4625 (*ibid.*, p. 306).

La superficie des bois est, en général, indiquée dans le polyptyque d'une façon approximative par la mesure — elle-même évidemment très approximative — de leur périmètre, sans aucune précision touchant la forme affectée par la surface boisée. En supposant aux bois dans tous les cas la forme de carrés parfaits, on obtient une superficie en mètres carrés qui est sensiblement supérieure à la réalité, comme l'a observé avec raison M. Hulin dans une note reproduite par A. Longnon au t. I de son édition (p. 252). M. Hulin propose de réduire d'environ un tiers les chiffres ainsi obtenus. C'est ce que nous avons fait. D'autre part, la mesure qui sert à indiquer la longueur du périmètre des bois est la lieue (*leuga*), dont, malheureusement, M. Guilhiermoz ne s'est pas occupé. Nous acceptons à son sujet l'estimation très modérée de Guérard (*Polyptique d'Irminon*, t. I, p. 161, qui lui attribue 2,222 mètres (valeur de la lieue romaine).

3. L'inventaire de ce domaine est presque entièrement perdu. D'après la

Domaine de La Celle-les-Bordes :

1° manse dominical . . .	608 hectares 1/2, dont 514 de bois.
2° tenures et manses affectés aux églises	562 hectares 1/2.
Total :	1,171 hectares.

Domaine de Gagny :

1° manse dominical . . .	155 hectares, dont 82 de bois.
2° tenures	154 hectares.
Total :	309 hectares.

Domaine de Verrières :

1° manse dominical . . .	461 hectares, dont 91 1/2 de bois.
2° tenures	450 hectares.
Total :	911 hectares.

Domaine d'Épinay :

1° manse dominical . . .	265 hectares, dont 46 de bois.
2° tenures	412 hectares.
Total :	677 hectares.

Domaine de La Celle-Saint-Cloud :

1° manse dominical . . .	358 hectares 1/2, dont 165 de bois[1].
2° tenures	527 hectares.
Total :	885 hectares 1/2.

Domaine de Nogent-l'Artaud :

1° manse dominical . . .	4,713 hectares 1/2, dont 4,630 de bois.
2° tenures et manses affectés aux églises	239 hectares 1/2.
Total :	4,953 hectares.

Domaine de Villemeux :

1° manse dominical . . .	1,167 hectares, dont 517 1/2 de bois.
2° tenures et manses affectés aux églises	5,132 hectares 1/2.
Total :	6,299 hectares 1/2.

partie qui subsiste, Guérard (*Polyptique d'Irminon*, t. I, p. 827) évalue la superficie des tenures seules à 843 bonniers et 176 arpents, soit 1,183 hectares.

1. Le rédacteur ou le copiste du polyptyque a omis de noter la superficie des terres de labour du manse dominical. Il indique seulement la quantité de semence nécessaire (600 muids). Pour évaluer de la façon la plus modérée la surface de terrain ensemencé, nous supposons une moyenne de 4 muids 1/2

Domaine de NEUILLAY-LES-BOIS[1] :

1° manse dominical . . .	1,537 hectares, dont 1,481 de bois.
2° tenures	139 hectares.
Total :	1,676 hectares.

Domaine de BOISSY[2] :

1° manse dominical . . .	2,843 hectares 1/2, dont 2,571 1/2 de bois.
2° tenures et manses affectés aux églises	1,221 hectares, dont 63 de bois.
Total :	4,064 hectares 1/2.

Domaine de THIAIS :

1° manse dominical . . .	257 hectares.
2° tenures et manses affectés aux églises	591 hectares.
Total :	848 hectares.

Domaine de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES :

1° manse dominical . . .	589 hectares 1/2, dont 329 de bois.
2° tenures et manses affectés aux églises	568 hectares.
Total :	1,157 hectares 1/2.

Domaine de COMBS-LA-VILLE :

1° manse dominical . . .	433 hectares 1/2, dont 185 de bois.
2° tenures	755 hectares.
Total :	1,188 hectares 1/2.

Domaine de MORSANG :

1° manse dominical . . .	262 hectares 1/2, dont 82 1/2 de bois.
2° tenures et manses affectés aux églises	343 hectares.
Total :	605 hectares 1/2.

de semence au bonnier (on trouve couramment 4 muids ou 4 muids 25 dans les autres parties du polyptyque), ce qui donne 133 bonniers ou 184 hectares.

1. Nous laissons de côté le domaine de Bitry, dont l'inventaire date du XIe siècle seulement (éd. Longnon, p. 155).

2. Nous laissons également de côté les terres du Corbonnais (*centena Corbonensis*), qui avaient été concédées presque toutes en précaire à diverses personnes par les moines de Saint-Germain-des-Prés.

Domaine de Coudray-sur-Seine :

1° manse dominical . . .	120 hectares, dont 34 1/2 de bois.
2° tenures	142 hectares.
Total :	262 hectares.

Domaine d'Esmans :

1° manse dominical . . .	763 hectares, dont 329 de bois.
2° tenures et manses affectés aux églises	989 hectares.
Total :	1,752 hectares.

Domaine de « Villa supra Mare » (Quillebeuf?) :

1° manse dominical . . .	57 hectares, dont 4 de bois et 11 de terres en friche.
2° tenures et manses affectés aux églises	94 hectares 1/2.
Total :	151 hectares 1/2.

Domaine de Maule :

1° manse dominical . . .	379 hectares 1/2.
2° tenures	1,063 hectares.
Total :	1,442 hectares 1/2.

Domaine de Secqueval :

1° manse dominical . . .	246 hectares, dont 16 1/2 de bois.
2° tenures	1,033 hectares 1/2, dont 2 hectares 76 de bois.
Total :	1,279 hectares 1/2.

Domaine de Chavannes :

Tenures (pas de manse dominical)	198 hectares, dont 2 hectares 87 de bois.

Domaine de Béconcelle :

1° manse dominical . . .	365 hectares, dont 73 de bois.
2° tenures	1,362 hectares 1/2.
Totale :	1,727 hectares 1/2.

Domaine de Maisons-sur-Seine :

1° manse dominical . . .	595 hectares, dont 267 de bois.
2° tenures	superficie inconnue, par suite d'une mutilation du manuscrit.
Total :	inconnu.

La simple lecture de ces chiffres suffit, si nous ne nous trompons, à prouver que le régime de la grande propriété était le régime normal sur les terres de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Car il est vraiment difficile de ne pas appliquer le qualificatif de « grande propriété » à des domaines dont les plus petits sont rarement inférieurs à 600 ou 800 hectares, qui en comptent couramment plus d'un millier et qui quelquefois dépassent le total imposant de 4,000 hectares[1].

D'autre part, on peut affirmer que la majorité des terres qui constituaient ces domaines étaient groupées autour des centres d'exploitation; car le rédacteur du polyptyque les situe d'ordinaire toutes au même lieu-dit : ce sont « les terres de Palaiseau », « celles de Gagny », « celles de Verrières », etc. Étant donné le nombre fort élevé d'hectares auquel correspond chacun de ces domaines, à moins d'étendre démesurément le territoire des villages désignés, il faut bien admettre que, sur les terres de Saint-Germain-des-Prés, la cohésion était la règle et la dispersion le cas exceptionnel.

Pour certains domaines cependant — par exemple, ceux de Villemeux, de Boissy, d'Esmans, de Secqueval, de Béconcelle — le rédacteur du polyptyque signale l'existence de quelques « écarts », et parfois nous nous trouvons reportés si loin du chef-lieu d'exploitation que le lien paraît lâche entre ces parcelles disséminées et le domaine proprement dit. Ainsi, du domaine de Villemeux, dont la superficie totale est, il est vrai, considérable (6,299 hectares 1/2), dépendent des terres[2] qui, aujourd'hui, sont à 15 ou 20 kilomètres du village de ce nom ou même à une distance supérieure.

Mais ici, il faut distinguer entre le manse dominical et les tenures. A celles-ci vont de préférence les parcelles disséminées, tandis que le manse dominical en comporte rarement; et quand il en comporte, il ne s'agit guère que de bois dont l'éloignement ne pouvait gêner beaucoup l'exploitation : sur vingt et un domaines dont le manse dominical est décrit avec précision dans le polyptyque, nous en rencontrons tout juste deux — celui de Villemeux et celui de Béconcelle[3] — au sujet desquels on puisse parler avec certitude de terres

1. M. Dopsch (*op. cit.*, t. I, p. 138) n'hésite pourtant pas à écrire que les grands domaines ne devaient guère dépasser normalement une superficie de 500 à 1000 *joch*, soit environ de 300 à 600 hectares (cf. ci-dessous, p. 53, n. 1).

2. *Polyptyque*, éd. Longnon, p. 111, 114, 118, 119, 121, 124, 126, 129, 131, 137.

3. Le manse dominical de Secqueval comporte aussi une annexe en terres de labour (34 hectares 80) à Boinville; mais cette localité n'est qu'à trois kilomètres et demi du village actuel de Secqueval (ou Saint-Germain-de-Secque-

cultivées directement par l'abbaye et néanmoins isolées de la portion centrale du domaine. Encore ne s'agit-il que de parcelles de très faible importance (4, 14, 20 hectares) et destinées peut-être à de futures concessions en précaire ou en censive.

On peut croire qu'en règle générale, sinon toutes les terres, du moins toutes celles qui formaient la « réserve » du propriétaire, à l'exception de certains bois, étaient réunies autour ou à proximité immédiate des principaux bâtiments d'habitation. Or cette réserve du propriétaire, à laquelle on donnait le nom de « manse dominical », était elle-même fort étendue : dans quatre domaines, sur les vingt et un pour lesquels nous avons des chiffres complets, elle atteint une superficie comprise entre 1,000 et près de 5,000 hectares; dans quatre autres, une superficie supérieure à 500 hectares; dans six autres, une superficie supérieure à 350 hectares, et seuls trois manses dominicaux ont une superficie inférieure à 200 hectares.

4. — *Ce que le Polyptyque d'Irminon nous apprend du régime d'exploitation des terres.*

Dans quelle mesure toutefois peut-on parler non plus de « grande propriété », mais de « grande exploitation »? — Il importe, pour répondre à cette question, de revoir plus attentivement encore les chiffres fournis par le polyptyque.

Ils se répartissent, comme nous l'avons indiqué plus haut, en deux séries — manses dominicaux et tenures — qui s'équivalent à peu près[1] : 16,020 contre 16,728 hectares. Mais alors que les tenanciers cultivent presque la totalité de leur lot, le propriétaire laisse plus des deux tiers du sien en friche[2] : sur le manse dominical, 4,630 hectares seulement sont réservés aux labours et 114 aux vignes; 92 hectares sont occupés par les prairies; tout le reste, soit 11,184 hectares, est couvert de bois et de ronces. Sur les tenures, au contraire, les terres de labour occupent 16,116 hectares, les vignobles 155 hectares, les prairies 213 hectares et les bois et pâturages 244 hectares seulement. Or les lots des tenanciers sont toujours d'étendue minime : d'après les calculs de Guérard[3], leur nombre dépasse 4,500, ce qui suppose une superficie de 3 hec-

val), où le manse dominical couvrait à lui seul 200 hectares. Il n'y avait donc presque aucune ou même aucune solution de continuité.

1. Nous ne tenons pas compte des chiffres relatifs au domaine de Maisons, puisque nous ignorons la superficie qu'y occupaient les tenures.

2. Voir le détail de cette répartition à la fin de cette étude, p. 64-65.

3. Guérard, *Polyptique d'Irminon*, t. I, p. 897.

tares 1/2 à 4 hectares en moyenne pour chaque lot, et la superficie des plus grands excède rarement une quinzaine d'hectares.

C'est donc uniquement dans les manses dominicaux qu'un régime de grande exploitation a pu être pratiqué. Le faible total des terres qui, dans vingt d'entre eux, étaient réservées à la culture, nous indique qu'il ne faut pas s'attendre à rencontrer de ces immenses exploitations comme on en voit aujourd'hui dans les pays neufs d'Amérique ou d'Australie. Les procédés agricoles rudimentaires de l'époque s'y seraient d'ailleurs opposés. Mais, cette réserve faite, on n'en doit pas moins reconnaître que, dans la plupart des domaines, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés s'était ménagé un contingent de plusieurs centaines d'hectares, dont ses intendants assuraient eux-mêmes la culture : sur vingt et un manses dominicaux dont nous connaissons la composition, il en est un où les terres de labour et les vignes couvrent plus de 600 hectares, deux où elles en couvrent plus de 400, trois où le total dépasse 300, sept où il dépasse 200 et deux où il dépasse 150. Le chiffre le plus bas est 55 hectares[1].

Ajoutons que d'ordinaire les terres de labour du manse dominical sont très peu fractionnées : à Palaiseau, où elles occupent une superficie de 398 hectares, elles ne constituent que six « cultures[2] » — ce qu'un demi-siècle plus tard le rédacteur du polyptyque de Saint-Remi de Reims appellera des « champs »[3]. Cela représente des champs ou groupes de champs de plus de 66 hectares en moyenne. A Verrières, il est même question de quatre « cultures » seulement[4] pour un total de 356 hectares de terres arables, soit 89 hectares par unité. Ailleurs, la moyenne est d'environ 30 à 45 hectares par « culture » : ainsi, dans la partie principale du domaine de Villemeux (618 hectares en vingt et une « cultures » : moyenne, 29 hectares 40), à Maule (374 hectares en onze « cultures » : moyenne, 34 hectares), à Épinay (207 hectares en six « cultures » : moyenne, 34 hectares 1/2), à Combs-la-Ville (232 hectares en six « cultures » : moyenne,

1. Voir le détail dans le tableau placé à la fin de cette étude, p. 64-65.

2. « Habet ibi de terra arabili culturas VI, quae habent bunuaria CC LXXXVII, ubi possunt seminari de frumento modios M CCC » (*Polyptyque*, éd. Longnon, p. 7).

3. A la formule du *Polyptyque d'Irminon*, citée à la note précédente, correspond en effet exactement la suivante, qui revient fréquemment dans le *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Remi de Reims*, éd. Guérard (Paris, 1853, in-4°) : « Sunt ibi aspicientes ... campi XLVI, continentes mappas C, ubi possunt seminari de frumento modii XXIIII, etc... » (p. 1).

4. « Habet in Vedrarias de terra dominicata culturas IIII, quae habent bunuaria CCLVII et possunt seminare modios MC » (*Polyptyque*, éd. Longnon, p. 48).

38 hectares 66), à Thiais (235 hectares en six « cultures » : moyenne, 39 hectares 16), à Maisons (304 hectares en sept « cultures » : moyenne, 43 hectares 42), à Esmans (421 hectares en neuf « cultures » : moyenne, 46 hectares 77).

La moyenne s'abaisse dans les domaines où le manse dominical ne renferme que peu de terres arables : elle est d'environ 25 hectares par « culture » à Nogent (76 hectares en trois « cultures »), de 16 hectares 1/2 à Gagny (66 hectares en quatre « cultures »), de 11 hectares 1/2 à Boinville, où se trouve une annexe du manse dominical de Secqueval (35 hectares en trois « cultures »), de 11 hectares à La Celle-les-Bordes (90 hectares en huit « cultures ») et même de 5 hectares 1/2 seulement à Neuillay (55 hectares 1/2 en dix « cultures »), où le rédacteur du polyptyque n'ose plus employer d'autre expression que celle de *campelli* — « petits champs » — pour désigner les unités de culture[1]. Mais ce sont là des exceptions : le régime normal sur les terres du manse dominical est celui de la grande exploitation.

La thèse de M. Dopsch recèle néanmoins un fond de vérité, que l'examen du polyptyque d'Irminon permet précisément de mettre en pleine lumière. D'après ce document, la prédominance de la grande propriété n'est pas contestable, et les terres qui constituent les domaines sont suffisamment agglomérées pour que les grandes exploitations soient nombreuses; mais, si nous nous en tenons aux terres de culture, les petites exploitations le sont bien plus encore et couvrent une superficie plus que triple : ce ne sont pas, comme le dit à tort M. Dopsch[2], les petits « propriétaires », mais les tenanciers de toute espèce, depuis le simple serf jusqu'au tenancier libre et jusqu'au précariste[3], qui assurent la mise en valeur de la majorité des terres.

Comme l'a d'ailleurs rappelé M. Dopsch[4], une conclusion iden-

1. Le nombre de « cultures » n'est pas indiqué pour les manses dominicaux de Villeneuve-Saint-Georges, Morsang, Coudray, *Villa supra Mare*, Béconcelle. — Nous laissons de côté les manses dominicaux de Boissy et de Secqueval (portion centrale), pour lesquels le rédacteur du polyptyque indique un partage en « cultures » inégales : dix grandes et deux petites à Boissy pour 265 hectares; six grandes et quatre petites à Secqueval pour 166 hectares. Il est vraisemblable, toutefois, que dans les deux domaines les « grandes cultures » ne devaient pas dépasser une superficie de 20 à 25 hectares. Pour la Celle-Saint-Cloud, que nous négligeons également, il est impossible d'arriver à une conclusion précise, la superficie des terres de labour n'étant indiquée dans le texte du polyptyque que par la quantité de semence nécessaire.

2. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 183 et suiv.

3. Les précaires sont d'ailleurs assez rares sur les domaines de Saint-Germain-des-Prés. Voir l'index de l'édition Longnon, p. 438, au mot *precariae*.

4. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 260.

tique ressort de l'étude de M. Ludo-Moritz Hartmann sur les domaines d'une abbaye située dans une tout autre région, la grande abbaye lombarde de Bobbio[1]. Si l'on peut se fier aux calculs de M. Hartmann — qui demanderaient à être revus de près, et qui ne valent, de toute façon, que pour une époque tardive du IXe siècle[2] — sur un total de 14,000 muids, 12,000 y auraient été récoltés dans les champs des tenanciers et 2,000 seulement dans les manses dominicaux, ce qui donne une proportion encore supérieure de terres arables abandonnée aux petits cultivateurs.

On souhaiterait de connaître aussi bien la répartition des cultures dans d'autres contrées plus profondément imprégnées de civilisation franque que ne l'était l'Italie, au temps de Charlemagne surtout. Il faut y renoncer, au moins provisoirement. Car les autres exemples réunis par M. Dopsch ne sont rien moins que probants. Qu'on en juge :

Le principal[3] est un fragment d'inventaire concernant les biens de l'évêché d'Augsbourg au début du IXe siècle et inséré dans un document que nous avons déjà cité[4], le *Brevium exempla ad describendas res ecclesiasticas et fiscales*. Le seul domaine épiscopal que ce fragment nous fasse connaître est celui de Staffelsee[5]. La contenance du manse dominical y est indiquée d'une façon assez approximative : 740 « journaux »[6] de terre arable — soit 256 hectares 23 — et « des prés sur lesquels on peut récolter 610 charretées de foin ». La lecture du polyptyque d'Irminon permet d'établir qu'on comptait de une à trois charretées de foin environ à l'arpent, suivant la nature du terrain[7], ce qui laisse supposer ici[8] une superficie oscillant entre 203 et 610 arpents, c'est-à-dire entre 17 hectares 57 et 52 hectares 80, soit, pour tout le manse dominical, un ensemble compris entre 273 hectares 80 et 309 hectares 03.

1. L.-M. Hartmann, *Zur Wirtschaftsgeschichte Italiens im frühen Mittelalter*, *Analekten* (Gotha, 1904, in-8°), p. 42-74, étude intitulée : *Die Wirtschaft des Klosters Bobbio im 9. Jahrhundert.*

2. Ils sont établis (p. 61) d'après un relevé de l'an 862, dont un résumé est donné sous forme d'un grand tableau statistique publié en appendice. M. Hartmann n'arrive au total de 14,000 muids qu'à la suite de conjectures des plus discutables (p. 57 et 59).

3. Dopsch, *op. cit*, t. I, p. 260-261.

4. Voir ci-dessus, p. 39.

5. *Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 251-252, § 7 à 9.

6. Nous comptons le journal pour 34 ares 6257. Voir ci-dessus, p. 43, n. 2.

7. Voir les chiffres des p. 7, 41, 48, 66, 91, 98, 158, 175, 202, 218, 235, 249, 280, etc., de l'édition A. Longnon.

8. En comptant l'arpent pour 8 ares 6564, comme il a été dit ci-dessus, p. 43, n. 2.

L'inventaire n'indique pas la superficie des tenures : il se contente de signaler le nombre de manses qu'elles occupent (41 ou 42)[1] et d'énumérer les charges et services qui les grèvent. A raisonner par analogie et en prenant les tenures de Saint-Germain-des-Prés comme termes de comparaison, la superficie *maxima* qu'on puisse supposer à celles de Staffelsee, d'après le nombre de manses, serait d'environ 900 à 925 hectares au total[2]. Comme sur les domaines de Saint-Germain-des-Prés, les tenanciers de l'évêque d'Augsbourg auraient, dans ce cas, assuré la culture de trois fois plus de champs que le propriétaire lui-même. Mais le nombre de 925 hectares est un maximum, qu'il faut peut-être réduire d'un tiers, de moitié ou même de plus encore[3]. Et c'est pourquoi tout historien soucieux de ne pas construire de théories en l'air s'abstiendra d'en faire usage.

M. Dopsch, au reste — rendons-lui cette justice — n'a pas voulu se risquer à ces calculs compliqués et fragiles. Il a été plus vite en besogne : il s'est borné[4] à retenir le chiffre de 740 journaux de terre arable attribués au manse dominical de Staffelsee, ou plutôt

1. Le texte porte (p. 252, lignes 12 et 26) 19 manses serviles et 23 manses ingénuiles, mais, dans l'analyse des charges qui grèvent chacun de ces derniers manses, il n'est plus question que d'un total de 22 — au lieu de 23 — soit, dans l'ensemble, 41 manses au lieu de 42.

2. D'après le *Polyptyque d'Irminon*, 42 manses occupent 961 hectares 88 sur le domaine d'Esmans, ce qui donne une moyenne de 22 hectares 90 par manse; à Neuillay, 6 manses 1/2 occupent 138 hectares 81, soit 21 hectares 3553 en moyenne par manse; à Villeneuve, la moyenne du manse est de 21 hectares 1891 (4,804 hectares 64, répartis en 226 manses 3/4).

3. Les moyennes indiquées à la note précédente sont, en effet, exceptionnelles. Voici, par ordre décroissant, celles qu'on rencontre pour les autres domaines mentionnés dans le *Polyptyque d'Irminon* : 14 hectares à Boissy (1,148 hectares répartis en 82 manses), 12 hectares 3791 à Coudray (142 hectares 36, en 11 manses 1/2), 12 hectares 2269 à Maule (996 hectares 1/2, en 81 manses 1/2), 11 hectares 2808 à Béconcelle (1,353 hectares 70, en 120 manses), 10 hectares 45 à Secqueval (977 hectares 15, en 93 manses 1/2), 9 hectares 90 à La Celle-les-Bordes (534 hectares 67, en 54 manses), 9 hectares 3831 à Combs-la-Ville (722 hectares 1/2, en 77 manses), 9 hectares 2093 à Chavannes (198 hectares, en 21 manses 1/2), 9 hectares 17 à La Celle-Saint-Cloud (527 hectares 29, en 57 manses 1/2), 9 hectares 1472 à Épinay (388 hectares 76, en 42 manses 1/2), 8 hectares 0734 à Morsang (343 hectares 12, en 42 manses 1/2), 7 hectares 144 à Thiais (578 hectares 67, en 81 manses), 6 hectares 60 à Nogent (231 hectares 14, en 35 manses), 6 hectares 2683 à Palaiseau (708 hectares 32, en 113 manses), 6 hectares 0815 à Villeneuve-Saint-Georges (526 hectares 05, en 86 manses 1/2), 5 hectares 1136 à Verrières (450 hectares, en 88 manses), 5 hectares 034 à Gagny (153 hectares 34, en 30 manses 1/2). A *Villa supra Mare*, la moyenne s'abaisse même à 2 hectares 6272 (82 hectares 10, en 31 manses 1/4), mais les redevances des tenanciers ont été réduites en conséquence.

4. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 261.

il en a fait, sans raison, « 740 *joch* », ce qui est excessif, puisqu'il attribue à cette dernière mesure une valeur bien supérieure à celle du journal[1]; puis il a supposé aux manses des tenanciers — on ne sait pourquoi — « une superficie *minima* » de 30 *joch* (soit 17 hectares 268)[2]; enfin, laissant là le domaine de Staffelsee — où pourtant, à l'entendre, les tenures auraient pu ne représenter que 1,260 *joch* en face des 740 *joch* de champs dominicaux[3], c'est-à-dire tout juste 2/5 de plus que ces derniers — il va droit à une récapitulation qui clôt dans le *Brevium exempla* l'inventaire, aujourd'hui mutilé, des biens de l'évêché d'Augsbourg[4] et qui peut se traduire ainsi : « Restent, pour ledit évêché, 7 domaines dont le relevé n'est point donné ici; mais voici le total de l'ensemble : l'évêché d'Augsbourg comprend 1,006 manses ingénuiles vêtus (pourvus de tenanciers) et 35 manses nus (dépourvus de tenanciers), 421 manses serviles vêtus et 45 manses nus, soit en tout 1,427 manses vêtus, tant ingénuiles que serviles, et 80 manses nus. »

Le sens est clair : de l'inventaire des propriétés épiscopales, le compilateur du *Brevium exempla* n'avait retenu qu'une partie, dont nous n'avons plus, à notre tour, conservé qu'un fragment, par suite d'une mutilation du manuscrit. Cette partie ne comprenait la description que d'un nombre restreint de domaines choisis à titre d'exemples; sept autres avaient été omis. Mais le compilateur a pensé qu'il suffisait, pour combler cette lacune, d'indiquer en terminant le chiffre global des manses réservés aux tenures et qui se monte à 1,507 en tout.

M. Dopsch ne tire pas moins de ces quelques lignes les conclusions les plus étranges : il est « peut-être » permis de supposer, déclare-t-il[5], que les domaines de l'évêché étaient au nombre de dix

1. Voir Dopsch, p. 137, où l'on trouve l'équivalence suivante : 155 *joch* 57 = 89 hectares 547, ce qui donne à peu près 57 ares 56 par *joch*, tandis qu'un journal équivaut à 34 ares 62. Les calculs de M. Dopsch laisseraient donc supposer pour les champs dominicaux de Staffelsee une superficie de 426 hectares, au lieu des 273 à 309 hectares, auxquels nous sommes arrivés plus haut.

2. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 261. — Pour la valeur du *joch*, voir la note précédente.

3. Il compte (p. 261) 42 manses, de 30 *joch* chacun *minimum*, soit 1,260 *joch* en tout.

4. *Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 252, § 9 : « Restant enim de ipso episcopatu curtes VII de quibus hic non breviatum est; sed in summa totum continetur : habet quippe summa Augustensis episcopatus mansos ingenuiles vestitos MVI, absos XXXV, serviles vero vestitos CCCCXXI, absos XXXXV; inter ingenuiles autem et serviles vestitos MCCCCXXVII, absos LXXX. »

5. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 261 : « Wenn eine allerdings mehrfach hypothe-

(pourquoi dix? mystère) et que, dans chacun d'eux, les cultures du manse dominical mesuraient exactement 740 *joch*, comme à Staffelsee (pourquoi? autre mystère), ce qui ferait pour l'ensemble des champs dominicaux une superficie de 7,400 *joch*. « Peut-être » aussi est-il permis de supposer que les manses attribués aux tenanciers mesuraient chacun en moyenne un minimum de 30 *joch*, comme il a été dit à propos de Staffelsee (pourquoi cette superficie? mystère encore), ce qui, pour les 1,507 manses indiqués, représente une superficie de 45,210 *joch*, chiffre minimum qu'il faudrait vraisemblablement augmenter pour obtenir la superficie réelle — laquelle, *par suite*, était au moins six fois plus grande que celle des cultures du propriétaire lui-même!

Il est difficile, vraiment, d'imaginer de plus déconcertantes fantaisies[1]!

Résignons-nous donc à ignorer. Jusqu'à nouvel ordre, le polyptyque d'Irminon reste, pour l'époque de Charlemagne, le document fondamental. Il ne nous fait pas connaître le régime de la propriété dans tout l'État franc; mais il est le seul à nous le faire connaître avec précision tel qu'il était pratiqué au cœur de l'empire, et c'est déjà quelque chose.

Or, quoiqu'il nous renseigne seulement sur l'état des biens fonciers appartenant à Saint-Germain-des-Prés, ces biens occupaient presque tous dans une région restreinte (Ile-de-France et confins de l'Ile-de-France), où cependant abondaient les domaines de maint autre grand établissement ecclésiastique et ceux du souverain, une superficie tellement considérable qu'il est légitime d'attribuer dans cette région une importance primordiale à la grande propriété.

La majeure partie du sol était donc partagée entre un petit nombre de propriétaires — les capitalistes de l'époque — qui, sans faire valoir eux-mêmes toutes leurs terres, en exploitaient néanmoins directement une notable fraction : les bois d'abord, qui, à cette époque, couvraient encore, on le sait, des étendues immenses

tische Kalkulierung verstattet wäre, könnte man vielleicht — bei Annahme von 10 Curtes im ganzen zu durschschnittlich 740 Joch (?) — 7,400 Joch in Eigenbau und für das Zinsland 1,507 × 30 = 45,210 Joch herausrechnen. Diese Relation kann vielleicht beiläufig eine Vorstellung gewähren; denn selbst wenn tatsächlich mehr Curtes vorhanden waren und deren Salland durschnittlich noch grösser war, ist doch auf der anderen Seite für die Zinshufen nur die Minimalzahl von Jochen (30) angesetzt. Wir wissen aber dass besonders die Mansi ingenuiles nicht selten 40, ja auch 60 Joch hatten. Warscheinlich würde also eher das Zinsland noch grösser zu veranschlagen sein. »

1. A peine est-il utile, après cela, de faire observer que M. Dopsch ne porte au compte du manse dominical que les terres de labour, tandis qu'il inscrit à celui des tenures la superficie totale qu'il leur attribue par hypothèse.

et que les propriétaires gardaient presque tous en leur possession; des prairies aussi, des vignes et enfin un noyau compact de terres de labour, dont le montant atteignait couramment plusieurs centaines d'hectares[1].

Mais plus nombreuses étaient les terres de labour que le grand propriétaire renonçait à faire valoir lui-même et qu'il abandonnait, par fractions infimes, à tout un monde de tenanciers. Et l'on vient de voir que, sans même faire entrer en ligne de compte les terres cultivées par les petits propriétaires, dont la pénurie des documents nous empêchera sans doute toujours de chiffrer l'importance, les petites exploitations agricoles semblent avoir occupé dans la région visée par le polyptyque d'Irminon trois fois plus d'espace que les grandes.

5. — *Le régime de la grande propriété est-il caractéristique de l'époque carolingienne?*

Les grands propriétaires, comme tous les capitalistes de toutes les époques, obéissaient, au temps de Charlemagne, au désir sans cesse renaissant d'augmenter leur avoir, et il serait facile de réunir des preuves nombreuses et variées de l'activité qu'ils déployèrent dans le dessein d'arrondir leurs domaines. Mais doit-on voir là, comme le veut Inama-Sternegg[2], un des traits distinctifs de l'histoire de la propriété foncière à la fin du VIIIe siècle et au début du IXe? Et ira-t-on jusqu'à dire avec lui que la période carolingienne est précisément caractérisée par la décadence de la petite propriété et la constitution des grands domaines? — Ici, nous ne pouvons que donner pleinement raison à M. Dopsch, qui, dans son livre, a soutenu une opinion diamétralement opposée. Nous reprendrons à notre compte certains de ses arguments et en ajouterons quelques autres.

Mais une question préalable se pose, qu'on s'étonne que M. Dopsch n'ait même pas indiquée : le grand domaine était-il donc une nouveauté du temps de Charlemagne? — A cette question essentielle les textes de l'époque mérovingienne apportent une réponse péremptoire. Ouvrons, par exemple, le volume consacré par M. l'abbé Lesne à l'histoire de la propriété ecclésiastique durant les premiers siècles du moyen âge[3], et nous verrons, avec de multiples preuves à l'appui,

1. Voir la statistique que nous publions en appendice, p. 64-65.

2. M. Kleinclausz, qui suit Inama-Sternegg, en l'exagérant même sur ce point, n'hésite pas à écrire textuellement : « La disparition de la petite propriété s'achève pendant la période carolingienne » (*Histoire de France*, publiée sous la direction d'E. Lavisse, t. II, 1re partie, p. 332).

3. E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. I : *Époques romaine et mérovingienne* (Lille et Paris, 1910, in-8°), p. 150-151, 192-193, 205, 206, 211-217.

que le clergé mérovingien se trouva de bonne heure à la tête d'une immense fortune territoriale, que ne cessait d'accroître un perpétuel afflux d'offrandes généreuses, d'achats et d'échanges. Déjà la majorité des terres ecclésiastiques étaient groupées en vastes domaines; et, même en pays germanique, le régime en vigueur était communément celui de la grande propriété. Que faut-il penser dès lors d'une « nouveauté » dont on ne saurait même dire que les Mérovingiens aient eu la primeur, puisqu'on constate déjà un état de choses semblable à la fin de l'époque romaine?

La tendance à la constitution des grands domaines et au renforcement de la grande propriété est même si peu caractéristique de l'histoire carolingienne qu'il faudrait plutôt alors parler d'émiettement et d'acheminement rapide vers un régime tout opposé : celui de la propriété morcelée à l'infini tel que l'a connu la France des temps féodaux.

Entendons-nous : la grande propriété subsiste au temps de Charlemagne — nous croyons l'avoir marqué précédemment avec assez de netteté pour qu'il n'y ait pas d'équivoque; — mais la jouissance de cette propriété, la *possession* du sol échappe de plus en plus à ceux qui en sont les maîtres légaux. Les aliénations « temporaires », « provisoires » — sous forme de bénéfices et de précaires — se multiplient, menant droit au fractionnement définitif de la *propriété* elle-même : car c'est une vérité qui ne date pas d'aujourd'hui que rien n'est plus durable que le provisoire.

L'histoire des grands domaines ecclésiastiques est, à ce point de vue, extrêmement instructive. Ces grands domaines avaient traversé, dans la première moitié du VIIIe siècle, surtout au temps de Charles Martel, une période critique, durant laquelle un nombre très élevé d'entre eux avaient été distribués en totalité ou par lots en bénéfice et en précaire, souvent même confisqués ou aliénés sans espoir de retour. Les successeurs de Charles Martel s'employèrent de leur mieux à panser ces plaies et à réparer le mal commis : tâche ingrate, qui n'était pas encore achevée à la mort de Charlemagne[1]. On dut même renoncer à demander la restitution de la majeure partie des terres abusivement concédées : en 787, plus de la moitié des domaines de l'abbaye de Saint-Wandrille était encore aux mains des « bénéficiaires »[2]. Il fallut faire la part du feu et, plus

1. Ainsi, au monastère de Saint-Pierre de Gand, il fallut attendre la nomination de l'abbé Einhard, sous le règne de Louis le Pieux, pour voir se reconstituer un temporel suffisant à l'entretien d'un petit nombre de clercs (vingt-quatre en tout). Cf. *Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, éd. Arnold Fayen (Gand, 1906), p. 7 et suiv.

2. Voir les *Gesta abbatum Fontanellensium*, ch. XV, éd. Loewenfeld (col-

d'une fois, faute de mieux, on dut, quelque quarante ans plus tard, s'estimer fort heureux de pouvoir ménager, sous le nom de « menses »[1], aux habitants, réduits en nombre[2], de la plupart des établissements ecclésiastiques une réserve, désormais réputée intangible et qui devait mettre les communautés religieuses à l'abri de désastres nouveaux.

Sous Charlemagne pourtant le zèle des fidèles ne s'est pas encore refroidi, au moins en apparence. Les donations continuent d'affluer. Mais le précédent créé au temps de Charles Martel n'est pas oublié, et de plus en plus les donateurs se laissent guider par des raisons que le cœur et la foi ne connaissent pas seuls : la donation tend à devenir plus fréquemment qu'aux siècles antérieurs un véritable marché, une sorte de « placement », en vertu duquel son auteur abandonne à l'église la nue propriété d'une parcelle de terrain, tout en continuant à l'exploiter pour son propre compte en qualité de « précariste » moyennant un faible cens, et obtient en retour à titre de précaire une parcelle nouvelle, d'une étendue rarement inférieure, parfois égale, mais souvent aussi très supérieure à celle dont il a fait l'abandon.

De statistiques établies avec soin, il semble ressortir que ce genre de contrat, aggravé même parfois de clauses de rachat éventuel au profit du « donateur », prévalut rapidement à l'époque carolingienne, au détriment des donations pures et simples, de beaucoup les plus communes sous les Mérovingiens. Dans la région de Saint-Gall, au début du IXe siècle, les donations véritables, suivant M. Caro[3], ne représentent même plus 10 % de l'ensemble des concessions faites à l'abbaye. Ailleurs sans doute — à Fulda, par exemple[4] — la situation reste plus favorable ; mais la pratique était générale, et plusieurs capitulaires[5] au début du IXe siècle tentent de réagir contre les nouveaux excès auxquels elle menaçait de conduire à brève échéance.

lection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*), p. 45. Cf. Ferdinand Lot, *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille* (Paris, 1913), p. 19, n° 60.

1. Voir E. Lesne, *l'Origine des menses dans le temporel des églises et des monastères de France au IXe siècle* (Lille et Paris, 1910, in-8°, fasc. 7 des *Mémoires et travaux publiés par les professeurs des Facultés catholiques de Lille*), notamment p. 10, 43-51, etc.

2. Voir Lot, *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, p. XXIX.

3. G. Caro, *Die Grundbesitzverteilung in der Nordostschweiz und angrenzenden alamannischen Stammesgebieten zur Karolingerzeit*, 1re partie, dans les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 3e série, t. XXI (1901), p. 481 et suiv., et cf. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 184.

4. Voir la statistique dressée par M. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 186.

5. *Monumenta Germaniae, Capitularia*, t. I, n° 20 (ann. 779), art. 14, p. 50; n° 163 (ann. 825), art. 10, p. 327.

Ces excès sont dénoncés avec une parfaite clarté, en l'année 813, par les Pères du concile de Tours[1] : « Il n'est presque personne qui consente à donner ses biens aux églises s'il ne reçoit en usufruit une quantité égale, double ou triple de biens ecclésiastiques et s'il n'obtient en même temps, pour tous les fils ou proches parents qu'il lui plaît de désigner, le droit d'en jouir, eux aussi, aux mêmes conditions après son décès. »

L'abus était criant; mais qu'y faire? Les Pères du concile de Tours n'essaient même pas de le supprimer; bien mieux, ils se déclarent prêts à renouveler les contrats de précaire en faveur de tous les héritiers des précaristes défunts qui le solliciteront[2]. Il apparaît ainsi nettement que, dès la fin du règne de Charlemagne, les précaires avaient une tendance à devenir héréditaires. Il apparaît non moins nettement que les « donations » à charge de précaire avaient pour conséquence normale un amoindrissement progressif, sinon de la *propriété*, du moins des *possessions* ecclésiastiques. Or, comme dit un vieux brocard, « possession vaut titre »; et la généralisation de ces contrats de précaire, fort onéreux pour les églises, devait les mener droit, au bout d'un laps de temps plus ou moins long, à l'émiettement et souvent à la perte de leurs domaines.

D'autre part, à mesure que le régime vassalique entre dans les mœurs, les constitutions de fiefs, ou « bénéfices », vont se multipliant au détriment des grands domaines. Ceux de l'Église, nous l'avons rappelé déjà, avaient été largement mis à contribution sous ce rapport du vivant de Charles Martel; ceux du souverain le furent, largement eux aussi, dans la période suivante; et cette pratique eut de bonne heure pour la grande propriété les mêmes résultats funestes que celle des précaires. Dans ses capitulaires, Charlemagne ordonne à mainte reprise de dépister les fraudeurs, qui réussissent, par des moyens ingénieux, et notamment par des ventes fictives, à transformer en propriétés les terres qu'ils ont reçues à titre de simples bénéfices[3]. Tout en l'emportant encore sur la petite propriété, la

1. « Nam pene nullus est qui res suas ad ecclesias donet, nisi de rebus ecclesiasticis aut tantum quantum donavit aut duplum aut triplum usufructuario accipiat et quibus ille tunc vel quantis filiis aut propinquis a rectoribus impetraverit, post discessum ejus eadem conditione qua ille tenebat posteri ejus sibi vindicent » (*Monumenta Germaniae, Concilia*, t. II, n° 38, art. 51, p. 293, ligne 27).

2. « Nam et nobis visum est praedictis heredibus hanc dare optionem ut, si voluissent traditiones parentum suorum consequi, de qua illi jam erant per legem exclusi, rectoribus ecclesiarum se commendarent et hereditatem illam in beneficium, unde se adjuvare ac sustentare possent, acciperent » (*Ibid.*, p. 293, ligne 32).

3. *Monumenta Germaniae, Capitularia*, t. I, n° 46 (ann. 806), art. 7, p. 131 : « Audivimus quod aliqui reddunt beneficium nostrum ad alios homines in pro-

grande propriété commence donc à décliner, faisant place peu à peu à un état de choses nouveau.

Car, quoi qu'on en ait dit[1], ce ne sont pas les incursions des bandes scandinaves, sarrasines ou hongroises qui sont responsables des modifications profondes apportées au cours du xe siècle dans le régime de la propriété. Leur action n'a été à cet égard ni plus ni moins décisive que dans l'ordre politique et social, où des modifications parrallèles se sont produites en même temps. La vérité est que, sous les apparences d'une extrême centralisation, l'État carolingien, comme l'a si bien montré Fustel de Coulanges, était déjà un État en voie de décomposition. Legs d'un passé lointain, la grande propriété subit le sort commun : menacée de toute part, minée par les abus qu'engendre la pratique des précaires et des bénéfices, on peut prévoir sa ruine dès l'époque même où des documents comme le polyptyque de Saint-Germain-des-Prés semblent nous faire assister à son triomphe.

6. — *L'influence de Charlemagne sur l'organisation domaniale.*

Le grand domaine est néanmoins encore, nous l'avons vu, une réalité vivante à la fin du viiie siècle et au début du ixe. Il resterait à se demander jusqu'à quel point l'organisation en a été améliorée grâce aux mesures prises par Charlemagne.

Aux yeux d'Inama-Sternegg[2], en effet, ce dernier aurait su l'amener à un degré de perfection inconnu jusqu'alors; il aurait procédé à un nouveau groupement des propriétés royales, de façon

prietatem et in ipso placito dato pretio comparant ipsas res iterum sibi in alodem, etc. »; n° 49 (ann. 807?), art. 4, p. 136 : « Volumus itaque atque praecipimus ut missi nostri per singulos pagos praevidere studeant omnia beneficia quae nostri et aliorum homines habere videntur quomodo restaurata sint post annunciationem nostram sive destructa ... vel etiam quid unusquisque, postquam hoc facere prohibuimus, in suum alodem ex ipso beneficio duxit... »; n° 59 (ann. 803-813), art. 3, p. 146 : « Qui beneficium domni imperatoris et aecclesiarum Dei habet nihil exinde ducat in suam hereditatem ut ipsum beneficium destruatur »; n° 80 (ann. 811-813), art. 6, p. 177 : « Quomodo eadem beneficia condricta sunt aut quis de beneficio suo alodem comparavit vel struxit. » — M. Dopsch (*op. cit.*, p. 111-112) cite encore à ce même propos d'autres capitulaires, soit de Charlemagne, soit de Pépin le Bref, soit de Louis le Pieux; mais aucun d'eux ne vise le cas du bénéfice transformé en propriété. Ils ont seulement pour objet d'empêcher les vassaux de négliger leurs « bénéfices » pour se consacrer à leurs propriétés — ce qui n'est pas la même chose.

1. Par exemple, J. Flach, *les Origines de l'ancienne France*, t. II (1893), p. 69 et suiv.; Flour de Saint-Genis, *la Propriété rurale en France* (1902), p. 170-171.

2. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 444 et suiv.

à en faire un tout organique, se décomposant en un certain nombre de grands « fiscs », auxquels toutes les autres exploitations de ses domaines auraient été subordonnées. Et cette solide organisation, dont les principes auraient été posés dans le capitulaire *de villis*[1], aurait ensuite servi de modèle à tous les grands propriétaires ruraux de l'époque.

M. Dopsch a dépensé beaucoup de temps et d'ingéniosité à essayer de prouver que la portée du capitulaire *de villis* avait été très fortement exagérée, qu'il fallait y voir une simple mesure de circonstance, applicable à un petit groupe de domaines ruraux situés en Aquitaine et enfin qu'il n'émanait même pas de Charlemagne, mais seulement de son fils Louis le Pieux[2]. Nous ne discuterons pas ici cette thèse risquée; nous ferons seulement observer que, quelque opinion qu'on puisse avoir touchant l'origine et l'objet précis du capitulaire, celui-ci, comme l'a d'ailleurs reconnu M. Dopsch[3], ne fait que codifier à l'usage des intendants royaux ou de quelques-uns d'entre eux les règles administratives alors en vigueur. A mainte reprise, il se réfère expressément aux coutumes « anciennes » (articles 6, 21, 27, 44), et il suffit de le lire d'un bout à l'autre sans idées préconçues pour se convaincre que, sur aucun point essentiel, il ne prétend innover. L'état de choses qu'il décrit préexistait donc à sa promulgation : Charlemagne n'a pas plus inventé l'organisation du grand domaine qu'il n'a inventé la grande propriété.

Il est certain cependant que le capitulaire *de villis* témoigne des principes de sage et méthodique administration dont le gouvernement royal ne cessa de s'inspirer au temps de Charlemagne et que ce dernier appliqua dans les grandes comme les petites choses. Il est certain aussi que ce capitulaire n'est pas un acte isolé : en plusieurs occasions, Charlemagne a montré l'importance qu'il attachait à la bonne gestion des domaines du fisc et il est revenu plus d'une fois sur la nécessité de tenir constamment à jour un état précis et détaillé des biens royaux et des produits de chaque exploitation rurale[4]. Il a apporté une insistance particulière à réclamer l'établissement de semblables inventaires pour tous les « bénéfices » concédés par la royauté[5]; et comme ceux-ci, depuis l'époque de Charles Martel, comprenaient la plupart des grandes abbayes, il n'est pas excessif,

1. *Monumenta Germaniae, Capitularia*, t. I, p. 82-91.
2. Dopsch, *op, cit.*, t. I, p. 26-61.
3. *Ibid.*, p. 32.
4. Voir les références dans Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 460 et suiv.
5. Voir les textes cités, *ibid.*, p. 461, notes 2 et 3.

quoi qu'en ait pu dire M. Dopsch[1], de faire remonter en grande partie au gouvernement de Charlemagne l'initiative du vaste travail d'inventaire qui se poursuivit au IXe siècle dans la plupart des établissements ecclésiastiques et dont le polyptyque de l'abbé Irmînon est un des plus anciens et des plus considérables monuments[2].

Nous n'irons pourtant pas jusqu'à dire que tous ces inventaires aient été établis suivant un canevas uniforme donné par la cour impériale : le formulaire à l'usage des rédacteurs de polyptyques connu sous le titre de *Brevium exempla ad describendas res ecclesiasticas et fiscales*[3] n'a, selon toute vraisemblance, aucune valeur officielle. Encore moins affirmerons-nous à la suite d'Inama-Sternegg[4] que Charlemagne ait réussi à provoquer une réorganisation de tous les grands domaines sur le modèle des siens propres. Car il faudrait prouver : 1° que l'organisation des domaines royaux fut elle-même modifiée d'une manière notable; 2° que l'organisation des autres domaines en différait sensiblement; 3° enfin que, après Charlemagne, il y eut entre les deux groupes concordance parfaite. De ces trois points, Inama-Sternegg ne s'est attaché à établir que le dernier; mais ses arguments sont si mal choisis qu'on reste sceptique — pour ne pas dire davantage.

Le plus décisif, à son sens, peut se tirer du polyptyque de l'abbaye de Prüm[5]. Quoique ce document ne soit pas antérieur à l'année 893[6], Inama-Sternegg le cite en première ligne parce qu'il estime précisé-

1. Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 76.

2. Voir la liste chronologique des autres inventaires du même genre dans B. Guérard, *Polyptique de l'abbé Irminon*, t. I (*Prolégomènes*), p. 21-25; Inama-Sternegg, *Ueber die Quellen der deutschen Wirtschaftsgeschichte*, dans les *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Klasse der kaiserl. Akademie der Wissenschaften zu Wien*, t. LXXXIV (1877), p. 190 et suiv.; Šusta, *Zur Geschichte und Kritik des Urbarialaufzeichnungen*, dans le même recueil, t. CXXXVIII (1898); Dopsch, *op. cit.*, t. I, p. 71 et suiv. et 96-104.

3. *Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 250-256. — Sur ce texte, voir ci-dessus, p. 39, 51 et 53.

4. Inama-Sternegg, *op. cit.*, t. I, p. 449 et suiv.

5. Publié par H. Beyer, *Urkundenbuch zur Geschichte der jetz die Preussischen Regierungsbezirke Coblenz und Trier bildenden mittelrheinischen Territorien*, t. I (1860), n° 135, p. 142-201.

6. Karl Lamprecht (*Deutsches Wirtschaftsleben im Mittelalter*, t. II, p. 83) a supposé sans aucune raison sérieuse que ce polyptyque, daté de l'année 893, n'était lui-même qu'un remaniement d'un polyptyque antérieur qui, sous sa forme première, aurait été élaboré du vivant de Charlemagne, peu après 810. Il resterait à l'établir. Il importe peu ici, du reste, que l'hypothèse de Lamprecht soit fondée ou non.

ment que l'action du roi ne produisit son plein effet qu'à la longue[1]. Or, déclare-t-il[2], les domaines monastiques apparaissent dans le polyptyque de Prüm groupés et superposés les uns aux autres exactement de la même façon que les domaines auxquels s'applique le capitulaire *de villis :* l'administration supérieure est assurée par trois maisons principales (*principales sedes*), celles de Prüm, Saint-Goar et Münstereifel, qui jouent tout à fait le rôle des « palais royaux » sur les terres de Charlemagne[3]; à l'étage au-dessous, cent dix-neuf « cours » (*curiae fisci*) équivalent aux *villae capitaneae* qui, d'après le capitulaire *de villis*[4], constituent chacune un chef-lieu d'exploitation; enfin, à l'échelon inférieur, sont cités les manses annexes (*mansi indominicati*), ceux que le capitulaire *de villis*[5] nomme des « mesnils » (*mansioniles*), et dont les produits sont dirigés sur la « cour » à laquelle chacun d'eux est subordonné. — Toutes ces analogies ne sont-elles pas le fait d'une imitation, poussée jusque dans le détail, du régime institué par Charlemagne sur les terres du fisc?

N'en déplaise à Inama-Sternegg, des analogies de ce genre ne prouveraient rien, l'organisation d'ensemble d'une grande exploitation formée de domaines dispersés étant dictée par la nature des choses. Mais le plus grave est qu'on chercherait en vain dans le texte du polyptyque de Prüm, avec le sens que l'historien allemand y attache, les termes techniques dont il use. Seul un commentateur du XIIIe siècle, auquel nous devons la copie du document, parle des trois « maisons principales » préposées à toute l'administration monastique[6]; nulle part, sauf sous la plume de ce commentateur[7], il n'est question de *curiae* ni de *curiae fisci*[8]; nulle part

1. « Die Villenverfassung Karls des Grossen ist im Laufe des 9. Jahrunderts unverkennbar immer mehr allgemeines Muster und Vorbild für die Organisation grosser Grundherrschaften geworden » (Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 449).

2. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 449-450.

3. Toujours d'après le capitulaire *de villis*. Mais ceci même serait à revoir.

4. Capitulaire *de villis*, art. 19 (*Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 84).

5. *Ibid.*, art. 19.

6. Beyer, *Urkundenbuch*, t. I, p. 195, note *B*.

7. *Ibid.*, p. 200-201 et *passim*.

8. Cette dernière expression ne semble même pas avoir été employée par le commentateur du XIIIe siècle. — Le rédacteur du polyptyque parle à plusieurs reprises de *curtes dominicae*, mais dans un sens restreint, pour désigner l'enclos où sont groupés les bâtiments du seigneur. Voir, par exemple, Beyer, *Urkundenbuch*, t. I, p. 175, n° 55; p. 178, n° 62; p. 179, n°s 63, 64, 65; p. 180, n° 66; p. 192, n° 104; p. 196, n° 113; p. 197, n° 114.

non plus les termes *mansus indominicatus* ou *terra indominicata* n'ont été employés autrement que pour désigner, d'une façon générale, toute terre faisant partie de la « réserve » seigneuriale.

Questions de mots, dira-t-on. Mais la concordance n'existe pas plus dans le fond que dans la forme : il n'y a pas trace dans le polyptyque de Prüm d'une répartition administrative ni entre trois maisons monastiques ni entre cent dix-neuf chefs-lieux d'exploitation. L'inventaire des propriétés compte autant de rubriques qu'il y a de villages ou de lieux-dits[1], sans qu'il soit fait de différence entre les localités qui comportent et celles qui ne comportent pas de « manse dominical » et sans qu'aucune hiérarchie soit prévue entre elles. Ce qui frappe, au contraire, dans le relevé, c'est l'absence, au moins apparente, de méthode avec laquelle il a été établi. On ne saurait choisir une preuve moins concluante de la prétendue influence exercée sur les domaines ecclésiastiques par le capitulaire *de villis*.

Nous ne poursuivrons pas davantage la discussion. Nous en avons dit assez, pensons-nous, pour prouver que, si M. Dopsch a été beaucoup trop loin quand il a prétendu écarter toutes les thèses essentielles d'Inama-Sternegg touchant l'exploitation agricole et le régime de la propriété rurale à l'époque carolingienne, ces thèses n'en appellent pas moins de très nombreux et importants correctifs. En matière d'histoire économique, plus qu'en toute autre, il faut se défier des théories simplistes qui font remonter à un seul homme, fût-il un Charlemagne, le mérite de tous les progrès accomplis à une époque donnée. Le régime de la propriété ne se modifie pas à coups de décrets. Tout au plus est-il possible à un souverain de hâter une évolution en cours.

La vérité est que les documents contemporains de Charlemagne ne nous révèlent pas au point de vue rural un état de choses très différent de celui de l'époque antérieure : comme sous les Mérovingiens, les défrichements se poursuivent avec activité; comme sous les Mérovingiens, la grande propriété l'emporte sur la petite; comme sous les Mérovingiens, les petites exploitations sont néanmoins plus nombreuses que les grandes. Mais déjà des symptômes de décomposition et de morcellement se font jour et derrière la façade imposante du vieux temps un régime nouveau s'élabore.

Louis Halphen.

1. Il n'en mentionne d'ailleurs que 118, et non 119, comme le dit à tort Inama-Sternegg.

APPENDICE.

Répartition des cultures, des prairies et des bois sur les terres de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés d'après le Polyptyque d'Irminon.

1° Manses dominicaux.

Noms des domaines	Terres de labour.	Vignes.	Prairies.	Bois.	Totaux.
	En hectares	En hectares	En hectares	En hectares	En hectares
Palaiseau.	398,00	11,00	8,65	20,00	437,65
La Celle-les-Bordes.	90,00	1,22	3,28	514,00	608,50
Gagny.	66,50	5,65	1,15	82,25	155,55
Verrières.	355,94	8,22	5,19	91,40	460,75
Épinay.	207,75	8,65	2,50	46,30	265,20
La Celle-Saint-Cloud.	184,00	5,36	4,32	164,81	358,49
Nogent-l'Artaud.	76,17	3,60	3,72	4630,00	4713,49
Villemeux.	635,00	7,35	6,92	517,44	1166,71
Neuillay-les-Bois.	55,40	»	0,78	1481,20	1537,38
Boissy.	264,92	»	7,09	2571,50	2843,51
Thiais.	235,45	12,40	9,50	»	257,35
Villeneuve-Saint-Georges.	238,22	7,87	14,37	329,14	589,60
Combs-la-Ville.	232,68	8,13	7,45	185,25	433,51
Morsang.	168,00	9,52	2,59	82,30	262,41
Coudray-sur-Seine.	83,10	1,21	0,86	34,62	119,79
Esmans.	421,00	6,92	6,05	329,00	762,97
Villa supra Mare.	41,55	»	0,69	4,15 + terres en friche 10,72	57,11
Maule.	374,00	3,80	1,73	»	379,53
Secqueval.	219,00	8,65	1,50	16,62	245,77
Béconcelle.	283,92	4,15	3,46	73,20	364,73
Totaux :	4630,60	113,70	91,80	11173,18 et 10,72 de terres en friche.	16020,00

2° Tenures et manses affectés aux églises.

Palaiseau.	718,50	17,00	15,00	1,38	751,88
La Celle-les-Bordes.	552,70	2,34	7,84	»	562,88
Gagny.	148,15	4,15	1,04	»	153,34
Verrières.	422,00	17,50	10,50	»	450,00
A reporter :	1841,35	40,99	34,38	1,38	1918,10

Noms des domaines.	Terres de labour.	Vignes.	Prairies.	Bois.	Totaux.
	En hectares	En hectares	En hectares	En hectares	En hectares
Report :	1841,35	40,99	34,38	1,38	1918,10
Épinay.	394,07	9,58	8,39	»	412,04
La Celle-Saint-Cloud.	510,76	8,35	8,18	»	527,29
Nogent-l'Artaud.	227,14	4,10	8,21	»	239,45
Villemeux.	4952,75	1,12	5,49	77,55 + pâturages 95,56	5132,47
Neuillay-les-Bois.	136, 43	»	2,38	»	138,81
Boissy.	1127,04	»	30,34	63,71	1221,09
Thiais.	543,09	21,28	26,67	»	591,04
Villeneuve-Saint-Georges.	516,77	20,22	30,91	»	567,90
Combs-la-Ville.	730,45	10,25	14,36	»	755,06
Morsang.	329,63	7,00	6,59	»	343,12
Coudray-sur-Seine.	140,50	1,86	»	»	142,36
Esmans.	975,04	9,80	3,91	»	988,75
Villa supra Mare.	94,60	»	»	»	94,60
Maule.	1052,87	5,19	4,81	»	1062,87
Secqueval.	1008,79	7,35	14,61	2,76	1033,51
Chavannes.	193,90	0,90	0,21	2,87	197,88
Béconcelle.	1340,99	7,48	13,67	0,17	1362,31
TOTAUX :	16116,17	155,47	213,11	148,44 + 95,56 de pâturages.	16728,75

N. B. — Pour que les deux tableaux des manses dominicaux et des tenures se répondent exactement, nous ne faisons pas figurer ici la répartition des terres de Maisons-sur-Seine, les indications relatives aux tenures de ce domaine ayant en grande partie disparu, par suite d'une mutilation du manuscrit. Les chiffres relatifs au manse dominical sont les suivants : terres de labour : 313 hectares ; vignes : 4 hectares 34 ; prairies : 9 hectares 52 ; bois : 267 hectares 50 ; total : 594 hectares 36.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

(1re partie.)

Documents. — Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Augustin de Cantorbéry contient des extraits, « Excerpta », d'une enquête concernant les terres et redevances possédées par cette maison au XIe siècle; on y constate de grandes ressemblances avec les passages où le Domesday book énumère les droits et obligations de l'abbaye après la conquête normande. On sait que le Domesday book a été compilé à l'aide des déclarations reçues dans chaque centaine par les enquêteurs du Conquérant, mais que le texte même de ces déclarations, source originale du grand terrier d'Angleterre, ne nous a pas été conservé, excepté pour le comté de Cambridge et l'île d'Ely. Feu Adolphe Ballard croyait[1] que les « Excerpta » du cartulaire ont le même caractère que l'*Inquisitio Eliensis* et que l'*Inquisitio Cantabrigiensis;* de là leur importance. Il en est de même, bien qu'à un moindre degré, pour certaines mentions consignées dans un registre de la bibliothèque capitulaire de Cantorbéry, le *Kentish Domesday of the monastery of Christ Church.* M. Ballard a donc reproduit en trois colonnes parallèles les passages semblables qui se trouvent dans le cartulaire, dans le Domesday book et dans le *Kentish Domesday.* Dans son introduction, il a montré quels renseignements nouveaux les « Excerpta » nous apportent sur la rédaction du Domesday book, ainsi que sur l'organisation des manoirs et des bourgs. Au temps du Domesday book, Douvres possédait déjà une guilde (« gidhalla burgensium »). En ce qui regarde Cantorbéry, on admet d'ordinaire que les « citoyens et clercs » avaient aussi une guilde (« in gildam suam »); mais la comparaison du Domesday book, des « Excerpta » et du *Kentish*

1. Adolphus Ballard, *An eleventh century inquisition of Saint-Augustine's, Canterbury;* publ. au t. IV des « Records of the social and economic history of England and Wales » qui paraissent sous les auspices de la « British Academy ». Londres, Humphrey Milford, 1920, in-8°, XXVII-34 p. — Fait suite au terrier de Fleet, dont il sera question plus loin, p. 70; les deux mémoires sont paginés à part. Prix du volume : 21 sh.

Domesday montre qu'il s'agit uniquement de terres tenues à charge de redevances en argent (« geld »). Les termes ne sont qu'en apparence identiques.

Sainte Werburge était fille de Wulfhere, roi de Mercie, qui mourut en 675; elle prit le voile au monastère d'Ely et mourut le 3 février d'une année qu'il faut placer entre 700 et 707. En 874, dit une légende, ses reliques furent transportées à Chester pour éviter leur profanation par les Danois; mais Chester était alors une ville ruinée qui fut restaurée seulement en 907 par le roi Ethelred. Au xe siècle, Chester possédait une collégiale; le plus ancien document qui nous en parle est de l'année 958. Le Domesday book énumère les biens qu'elle possédait au temps de la conquête normande. Après la conquête, le comté de Chester fut concédé à Hugues d'Avranches dont la lignée est désormais liée étroitement à l'histoire de l'ancienne collégiale transformée en abbaye bénédictine par Anselme, abbé du Bec, que Hugues avait non sans peine réussi à faire venir pour quelques jours auprès de lui (septembre 1092). Depuis ce moment, on peut suivre l'histoire de l'abbaye de Sainte-Werburge à l'aide des chartes transcrites sur le cartulaire qui vient d'être publié par M. Tait, professeur à l'Université de Manchester et président de la « Chetham Society[1] ». Ce cartulaire a été rédigé avec une certaine négligence au xive siècle (après 1310) et il est souvent incomplet. M. Tait a pris beaucoup de peine pour retrouver des copies plus correctes, les chartes originales ayant d'ailleurs disparu pour la plupart depuis longtemps. L'édition qu'il en a donnée est faite avec un sens critique très exercé qui se manifeste à chaque page de l'introduction et dans les dissertations jointes aux actes les plus importants ou dont l'authenticité a été le plus controversée. Notons pour le moment les listes qu'il a dressées, avec toute la précision possible, des évêques, des abbés, des comtes et des juges de Chester depuis la fin du xie siècle jusqu'au premier quart du xive. Le cadre administratif du comté est donné à la fin de l'introduction. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur cette importante publication quand elle sera terminée.

Parmi les documents transcrits dans le cartulaire, on peut noter ce que l'éditeur appelle la Grande Charte du comté de Chester, ou « Carta Communis Cestrie. » Elle fut accordée par le comte Ranulf III en 1216 (pour plus de précision, voir p. 107) à ses barons

1. James Tait, *The Chartulary or Register of the abbey of St. Werburgh, Chester.* Part I. Printed for the Chetham Society. Manchester, University Press, 1920, in-8°, xxiv-l-256 et ix p. (vol. 79, nouv. série, des publications de la Société).

qui avaient revendiqué certains privilèges. Il ne paraît pas douteux qu'il n'y soit fait allusion à la Grande Charte du roi Jean, ce qui donne à notre document (n° 60 du cartulaire) une importance générale. La comparaison des deux actes est fort instructive.

Le recueil de chartes anciennes pour le comté d'York, que M. William Farrer[1] a commencé à la veille de la guerre et dont il a déjà fait paraître trois volumes, présente un intérêt exceptionnel. Des recherches dans divers dépôts d'archives ont fourni à l'auteur une abondante moisson; encore s'est-il abstenu de dépasser le XIIe siècle. Dans son classement, il n'a pas suivi l'ordre chronologique; il a en effet groupé ses textes sous autant de chapitres (actuellement il y en a en tout vingt-neuf) qu'il a distingué de grands fiefs possédés par des seigneurs laïcs ou ecclésiastiques : les archevêques d'York et de Cantorbéry, l'évêque et comte palatin de Durham, la Couronne, la ville d'York, les Balliol, Bigod, Lascy, Mortemer, etc. Le texte de chaque document est précédé d'une analyse détaillée et accompagné, quand il y a lieu, soit de simples notes ou références, soit d'un commentaire étendu. Ces indications, d'un caractère tout extérieur, suffiront sans doute pour donner de l'œuvre l'opinion la plus favorable.

L'histoire féodale recevrait un précieux enrichissement si dans tous les comtés on dressait, comme vient de le faire le même William Farrer[2], un inventaire analytique des pièces d'archives indiquant exactement tous les fiefs (baronnies, honneurs, fiefs de chevalier, sergenteries) et des seigneurs qui s'y trouvent mentionnés depuis la conquête jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Cet inventaire est distribué par centaines (hundreds) et, dans chaque centaine, il suit l'ordre chronologique.

Il existe au P. Record Office un fort intéressant document composé de douze petits rouleaux de parchemin sur lesquels ont été résumées les enquêtes faites par les juges itinérants (« justices in eyre ») à l'effet de savoir quelles étaient les veuves qu'après la mort de leur mari le roi avait le droit de marier, quels étaient les enfants

1. William Farrer, *Early Yorkshire Charters*. Being a collection of documents anterior to the thirteenth century, made from the public records, monastic chartularies, Roger Dodsworth's manuscripts and other available sources. T. I-III. Édimbourg, Ballantyne, Hanson et Cie, 1914-1916, in-8°. A l'origine, le recueil devait être complet en quatre volumes; on en annonce maintenant six; les trois premiers volumes comprennent 1,897 chartes.

2. William Farrer, *Feudal Cambridgeshire*. Cambridge, at the University Press, 1920, gr. in-8°, XI-354 p.; prix : 30 sh. Il y a deux tables, un index des noms propres et un autre des noms de choses. Ce dernier sera très bien accueilli.

mineurs qui, après la mort du père, tombaient en sa garde. M. Round a montré[1] que ces enquêtes ont été faites en 1185; il en explique l'origine et le fonctionnement; il en montre l'importance pour l'histoire des familles nobles, de la topographie, de l'économie rurale, etc. Il fait ressortir les abus auxquels donnait trop souvent lieu l'application des droits de mariage et de garde-noble, abus que la Grande Charte s'efforça de réprimer en posant à ces droits des limites raisonnables. Par une heureuse dérogation aux règles austères de la Société pour la publication des grands rôles de l'Échiquier, M. Round a été autorisé à mettre au bas des pages les notes nécessaires à l'intelligence du texte. Ai-je besoin d'ajouter qu'il s'est acquitté de cette tâche avec l'érudition précise et minutieusement informée qui donne tant de prix à ses travaux?

Si M. Round a pu tenter de tout éclaircir, M. Cannon a dû s'interdire tout commentaire dans l'édition qu'il a donnée du grand rôle de l'Échiquier pour l'année 1241-1242[2]; il en a reproduit le texte sans notes, sauf les variantes. Comme chacun sait, ces rôles étaient rédigés en un double exemplaire : l'un, le grand (« magnus rotulus Pipæ »), pour le trésorier; l'autre pour le chancelier. Bien que le *Dialogus de scaccario* affirme qu'ils sont identiques, on y relève cependant des différences qu'il importe de noter. C'est ce qu'a fait M. Cannon. On doit lui savoir encore gré d'avoir rédigé deux copieuses tables : l'une des noms propres d'hommes et de lieux, l'autre des noms de matières, les lieux n'étant d'ailleurs pas identifiés ni les choses expliquées. Dans une introduction de quatre pages, il indique un certain nombre de rôles financiers appartenant à la même année, qui permettraient de compléter les indications fournies par le grand rôle; mais il a laissé à d'autres le soin de mettre en valeur le document édité par lui.

Fleet est un village du comté de Lincoln, situé dans cette vaste région de terres basses que traversent des rivières lentes subissant les oscillations de la marée : le Witham, le Glen, le Nen, l'Ouse, et qu'on appelle Holland ou Fenland. Avant les grands travaux d'endiguement entrepris au XVIIe siècle, les eaux de ces rivières, bras-

1. *Rotuli de dominabus et pueris et puellis de XII comitatibus* (*1185*); publ. pour la « Pipe roll Society » par John H. Round (1913), in-8°, XLVIII-132 p. Les douzes comtés seuls touchés par ces enquêtes sont ceux de Lincoln, Northampton, Bedford, Buckingham, Rutland, Huntingdon, Norfolk, Suffolk, Hertford, Essex, Cambridge et Middlesex. La présente édition annule celle qu'a donnée Stacey Grimaldi en 1830 d'après une copie du XVIIe siècle.

2. Henry Lewin Cannon, *The great roll of the Pipe for the twenty-sixth year of the reign of king Henry III, 1241-1242*. New-Haven, Yale University Press; Londres, Humphrey Milford, 1918, in-8°, XIV-442 p.; prix : 25 sh.

sées par le flux et le reflux, formaient tout le long du littoral des chapelets de marais salants ou de petites mers intérieures telles que le Whittleseamere, entre Peterborough et Ramsey; mais on y trouvait aussi des tourbières, des pâturages, des landes giboyeuses, des ruisseaux poissonneux encerclant des monticules où pouvaient vivre de minces villages. De riches abbayes : Crowland, Thorney, Ramsey, Ely (qui devint un évêché au XIIe siècle) tirèrent en partie leur prospérité matérielle des ressources fournies par cette nature âpre et cependant féconde. Un certain nombre de petits seigneurs y possédaient aussi des domaines dont les tenanciers acquittaient des rentes en argent et en travail; ils devaient notamment entretenir en bon état les digues (« fossata marisci »). Le détail de cette organisation est donné par un registre terrier qui fut rédigé en 1316 pour le seigneur de Fleet, Thomas de Multone, et qui vient d'être édité avec beaucoup d'érudition par Miss NEILSON[1]. D'autres documents ont permis au savant éditeur d'étendre ses investigations à toute la région des Fens; la plus grande et meilleure partie de son introduction fait connaître comment les paysans y étaient associés pour exploiter en commun les produits naturels du sol et des marais et comment cette sorte de communisme agraire, antérieur au régime féodal, disparut peu à peu devant la propriété individuelle qui servait de base à ce régime. On ne saurait trop louer Miss Neilson des faits nombreux qu'elle nous apporte sur une contrée où d'antiques coutumes se sont perpétuées jusqu'aux temps modernes.

Le Conseil du roi (« King's Council ») possédait des attributions judiciaires aussi étendues que mal définies, à côté des autres cours supérieures (Échiquier, Chancellerie, Banc du roi) qui appliquaient la « Loi commune » et fonctionnaient régulièrement. Son office principal consistait à faciliter le travail de ces autres cours; il avait en particulier la charge de recevoir les pétitions adressées au roi pour demander justice, de les examiner et de renvoyer les plaideurs devant le tribunal compétent; il pouvait aussi retenir certaines causes et les conduire jusqu'à la sentence finale; mais il n'était pas une « court of record » et c'est dans les fonds les plus divers que sont dispersés aujourd'hui les rares débris de ses archives. Le soin de faire un choix dans ce petit nombre de pièces pour la « Selden Society » fut

1. Miss N. Neilson, *A terrier of Fleet, Lincolnshire, from a manuscript in the British Museum.* T. IV des « Records of the social and economic history of England » mentionnés plus haut, in-8°, LXXXIX-214 p., avec deux cartes représentant, sur une grande échelle, l'une toute la région des Fens avec les villages associés (« intercommuning vills »), l'autre le village de Fleet, avec le morcellement des lots possédés par les particuliers en terre ferme et les communaux dans la région des marais.

d'abord confié à M. Leadam; après la mort de celui-ci (1913), le travail a été repris et mené à bon terme par M. Baldwin[1], qui venait précisément de publier une très bonne étude sur le Conseil du roi[2]. Dans son introduction, M. Baldwin étudie l'origine du Conseil, ses rapports avec les autres cours supérieures, sa compétence civile et criminelle, sa procédure; puis il commente chaque « cas » particulier : plaintes contre les prétentions du pape en matière de provision aux bénéfices ecclésiastiques (1293), des marchands étrangers (Hanséates ou « Esterlings ») contre l'abus des représailles (1322), des Lombards ou banquiers étrangers contre les « mercers » de Londres (1359), de la compagnie des « taylors » contre le fameux Brembre, un des plus déterminés soutiens de la politique absolutiste de Richard II (1386), et du roi lui-même contre des actes de violence qui font déjà présager, au temps florissant des Édouard, les troubles civils du xve siècle[3].

Le pauvre roi Henri VI, le doux et triste époux de Marguerite d'Anjou, une des plus innocentes victimes de la guerre des Deux-Roses, est mort en odeur de sainteté. Un de ses contemporains, John Blackman, qui, jusqu'en 1547, année où il entra dans l'ordre des Chartreux, fut « warden » du Collège royal (« King's College ») fondé par Henri VI à Cambridge, et qui devint plus tard confesseur du roi, nous a laissé un tableau des vertus pratiquées par le prince martyr; son témoignage est aussi incolore qu'il est possible de l'imaginer. Il nous est parvenu par une édition parue à Londres en 1510, quelques années après l'enquête ordonnée par le pape Jules II à la prière de Henri VII, qui souhaitait faire canoniser son dévôt et infortuné prédécesseur; de cette édition, deux seuls exemplaires sont parvenus jusqu'à nous. C'est d'après l'un d'eux que Th. Hearne a réédité le texte (1731), à la suite d'Otterbourne. Méritait-il les honneurs d'une réimpression critique? Quoi qu'on en pense, nous pourrons le lire maintenant dans une élégante plaquette[4] où M. James, ancien « provost » de King's College, a reproduit le texte de Hearne avec les variantes de l'édition princeps, et donné à la suite une tra-

1. *Select cases before the king's Council, 1243-1482.* Edited for the Selden Society by I. S. Leadam and J. Fr. Baldwin. Cambridge, the Harvard University Press, 1918 (t. XXV de la collection), in-4°, xxii-156 p. (les pages 1-120 en double).

2. *The king's Council* (1913); cf. *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 212.

3. Les textes sont la plupart en latin, quelques-uns en français; tous ont été traduits littéralement en anglais en regard du texte original; des notes abondantes et un double index ont été ajoutés par le savant éditeur.

4. *Henry the sixth; a reprint of John Blacman's memoir*, with translation and notes, by M. R. James. Cambridge, at the University Press, 1919, in-8°, xvi-60 p. Prix : 5 sh.

duction anglaise et des notes. Il n'a pas réussi à donner à l'œuvre insignifiante de Blackman un intérêt qu'elle ne possédait pas; personne ne lui en fera un reproche.

La famille Stonor n'a joué dans l'histoire qu'un rôle très effacé; deux noms à peine en peuvent être retenus : le premier est celui de John, qui fut juge des plaids communs (1320) et chef-juge (1329). Fidèle serviteur d'Édouard II et d'Édouard III, il sut amasser une fortune considérable. Au xve siècle, les descendants de ce John furent de riches propriétaires campagnards, dont un, William, épousa une nièce de Warwick le Faiseur de rois et prit part à l'insurrection de Buckingham contre Richard III (1483). Il réussit à fuir en Bretagne et ses biens furent confisqués; ses papiers saisis ont été retrouvés dans plusieurs fonds du P. Record office et publiés par M. Kingsford[1]. Ce sont des correspondances administratives, des comptes, des lettres privées. Ce recueil est loin de nous fournir sur l'état de l'Angleterre au temps de la guerre des Deux-Roses autant de renseignements que celui des Paston; il en faut cependant tenir compte pour l'histoire économique et sociale. Les annotations de M. Kingsford ajoutent beaucoup à leur intérêt. Les lettres sont rédigées presque toutes en français au xive siècle, toutes en anglais au xve; beaucoup sont autographes et quelques-unes scellées.

Parmi les publications des textes tirés des archives locales, celle de M. Twemlow sera fort appréciée[2]. La « corporation de la Cité » de Liverpool possède une série de vingt-six registres (« town books ») où ont été transcrits les actes de l'administration municipale depuis le milieu du xvie siècle jusqu'en 1862. M. Twemlow a été chargé d'éditer le texte intégral du premier de ces registres, qui se rapporte aux années 1550-1551; il a prouvé qu'il n'en a jamais existé de plus ancien et il a constaté, en outre, que les archives de la ville antérieures à 1550 ont à peu près complètement disparu; c'est par exception que, dans l'appendice IV de son volume, il a pu ajouter des pièces remontant à l'année 1524.

1. Charles Lethbridge Kingsford, *The Stonor letters and papers, 1290-1483*. 3e série de la « Camden Society », t. XXIX et XXX (1919), in-8°, LVI-165 et 224 p. En tête du t. I se trouvent un tableau généalogique de la famille et une carte de la région où étaient répartis ses biens. Au t. II, en face de la p. 108, on a donné le fac-similé d'une ordonnance de médecin, accompagnée d'une lettre au pharmacien, du 12 juin 1480. Ajouter quelques documents retrouvés par M. Kingsford et publiés par lui dans *English hist. Review*, juillet 1920.

2. J. A. Twemlow, *Liverpool town books. Proceedings of assemblies, common councils, portmoot courts, etc., 1550-1862*. Vol. I, 1550-1571. Publ. pour la « Liverpool school of local history and records ». Londres, Constable, 1918, in-8°, CCXVI-719 p.

Ce premier volume, si précieux à tant d'égards, est une compilation fabriquée par un archiviste et « town clerk » de Liverpool de 1550 à 1576. Il s'appelait Adam Pendleton. Travailleur consciencieux, il transcrivit avec soin les procès-verbaux des élections et des assemblées municipales, certains éléments du budget, les proclamations royales, les lettres émanées du Conseil privé; en outre, il a, par-ci par-là, comme un clerc du moyen âge, noté quelques nouvelles intéressant la ville, des phénomènes météorologiques, l'état des cultures et l'aspect des moissons, le cours des monnaies, l'arrestation et le châtiment des voleurs, etc. Tout cela est reproduit avec la plus scrupuleuse fidélité par M. Twemlow, qui a pris la peine de traduire en anglais les actes rédigés en latin et qui n'a pas craint de multiplier les notes au bas des pages afin de tout expliquer, les mots et les choses. Une très longue et érudite préface, où certaines pages sont encore envahies par les notes, nous renseigne sur le manuscrit original, sur Adam Pendleton, sur la méthode suivie par l'éditeur, sur l'emploi des « town books » et la valeur de leur témoignage dans les procès. On pourrait s'étonner qu'il n'ait rien dit des institutions municipales elles-mêmes; c'est sans doute parce qu'il pensait ne pouvoir rien ajouter à la *History of municipal government in Liverpool* publiée en 1906 par le professeur Muir et Miss E. N. Platt; tout de même, un résumé de l'organisation urbaine eût aidé le lecteur à mieux saisir le sens et la portée des textes édités par lui. S'il craignait d'allonger un volume déjà très gros, il aurait pu sacrifier quelques appendices dont l'intérêt ne paraît pas évident[1]. Je me reprocherais de ne pas mentionner un glossaire des mots et phrases relevés dans les documents, un index des noms propres, un autre des noms de matières, un index général pour l'introduction qui, à elle seule, contient la matière d'un fort volume, enfin une bibliographie très détaillée, mais choisie avec discernement. C'est vraiment un modèle d'édition critique.

Plus heureuse que Liverpool, la ville de Southampton possède des archives qui remontent au XIIIe siècle. Elles intéressent particulièrement la France parce qu'il s'y trouve d'importants documents rédigés en anglo-français au XIVe siècle : ordonnances de l'ancienne guilde marchande transcrites sur le « livre aux ais de chêne » (« Oak book »), rôles d'Oleron, comptes de Robert Florys, « bailly de l'eau » et receveur des « petty customs[2] » (1417-1430). Ces textes ont été

1. Cette remarque ne saurait s'appliquer à l'appendice VII, qui contient le rôle des bourgeois pour les années 1550-1575, ni à l'appendice IX, où sont publiés plusieurs contrats d'apprentissage.

2. Ces « petty customs » consistaient en certains droits perçus au profit de

fort bien édités par M. P. Studer[1]. Le « livre noir » l'a été par Miss Chapman en trois volumes qui vont de 1388 à 1620[2]. A M. Gidden, directeur des publications entreprises par la Société des archives de Southampton, nous devons un volume de seings manuels et de lettres patentes pour les années 1240-1422 et un second (le seul qui me soit parvenu) contenant la suite des lettres patentes des xve et xvie siècles[3]. M. Gidden s'est acquitté de sa tâche avec un soin méritoire, poussant le scrupule jusqu'au point de reproduire en italique tout ce qui, dans les originaux, est figuré par des signes d'abréviation; ne pouvait-il pas, comme l'a fait M. Twemlow, s'affranchir d'un servilisme qui n'est scientifique qu'en apparence?

La même collection comprendra les actes des assemblées municipales; le tome I, édité par M. Horrocks, nous amène au début du xviie siècle[4]. L'introduction expose la composition et le fonctionnement de ces assemblées : elles se recrutaient exclusivement dans une classe de bourgeois privilégiés qui en défendaient l'entrée avec une certaine jalousie. Ils firent exception cependant pour les Huguenots français qui, en 1567, furent autorisés à résider dans la ville et dont plusieurs purent assez facilement obtenir le droit de bourgeoisie. Quant à l'assemblée (nous dirions : à la municipalité), elle comprenait un maire annuel, douze « assistants », parmi lesquels figuraient les « aldermen » ou anciens maires, et enfin quelques agents inférieurs. En réalité, c'était le maire en titre et les anciens maires qui avaient tous les pouvoirs; ils contrôlaient l'admission des nouveaux bourgeois et les élections aux fonctions municipales. Oligarchie qui se maintenait aux affaires par voie de cooptation; c'est le type le plus ordinaire de l'organisation municipale au xviie siècle[5].

la ville sur toutes sortes de marchandises, sauf celles qui appartenaient aux bourgeois, entrant dans le port ou en sortant (Davies, *Hist. of Southampton*, p. 225).

1. Nous avons déjà mentionné *The oak book of Southampton* (*Rev. histor.*, t. CIX, p. 393), t. I des publications de la « Southampton record Society » (1910); le t. II contient les rôles d'Oleron (1911) avec des notes sur le dialecte, un glossaire et des tables.

2. Miss A. B. Wallis Chapman, *The Black book*, t. I, 1388-1414; t. II, 1414-1503 (1912); t. III, 1497-1620, avec un index général (1915). Même collection que plus haut.

3. Henry W. Gidden, *The letters patent of Southampton*, t. II, 415-1617. Southampton, Cox et Sharland, 1919.

4. J. W. Horroks, *The assembly books of Southampton*, t. I, 1602-1608, 1917. *Ibid.*, xlv-122 p.; prix : 18 sh. 6 d.

5. M. Horroks a fait accompagner le texte de notes copieuses qui nous renseignent sur les personnes et sur les choses mentionnées dans les procès-ver-

On ne perd pas son temps à lire ni à relire les œuvres du roi Jacques Ier. Parmi les écrivains qui, au XVIe et au XVIIe siècle, ont disserté sur le droit divin des rois, sur la monarchie absolue, sur ce qu'on pourrait appeler déjà le contrat social, il est encore un des moins pédants, un des moins prolixes. Il a beaucoup lu et il se complaît à faire étalage de son érudition, mais il lui arrive aussi de parler en roi, roi de la Grande-Bretagne, titre jusqu'à un certain point nouveau, symbole d'une unité politique dont il a le mérite de s'être fait le champion convaincu, en avance sur son temps. A tous égards, ses œuvres politiques, auxquelles il attachait un si grand prix et qu'il avait fait publier avec tant de sollicitude, méritaient d'être rééditées. Il faut donc remercier M. Mac Ilwain d'avoir pris cette peine[1]. Il a reproduit le texte quasi-officiel de l'édition anglaise[2]. On y trouve toute la pensée de Jacques Ier, trop souvent noyée dans une phraséologie insipide, mais toujours intelligible. Dans une longue introduction, M. Mac Ilwain en a montré les sources, l'enchaînement historique et logique; il a étudié de près les théories des Jésuites, en particulier celle de Bellarmin sur le « pouvoir indirect » qui permettait au pape de « diriger et de corriger l'autorité politique » et, au besoin, « d'en dépouiller un prince et de la transférer à un autre ». Jésuites et Puritains, Jacques Ier les détestait égale-

baux. Notons au hasard un bref commentaire sur les débuts des assurances maritimes (p. 107) et des détails sur la grande épidémie de 1608, qui éprouva surtout la colonie française (p. 72).

1. Charles Howard Mac Ilwain, professeur d'histoire et d'institutions politiques à l'Université Harvard, *The political works of James I, reprinted from the edition of 1616*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press; Londres, Humphrey Milford, 1918, gr. in-8°, CXI-354 p. (t. I des « Harvard political classics, published under the direction of the department of government »).

2. Le volume comprend les œuvres suivantes : *Basilikon Dôron* ou instruction du roi à son fils aîné Henry (1599); *The trew law of free monarchies* (1598), ou traité sur les devoirs réciproques du roi et de ses sujets; *An apology for the oath of allegiance* (1607), ou réponse aux deux brefs du pape Paul V, 1606 et 1607, ainsi qu'à une lettre adressée par le cardinal Bellarmin à l'archiprêtre G. Blackwell; *A premonition to all mightie monarches, kings, free princes and states of Christendone*, où le roi se propose de prouver l'orthodoxie de ses doctrines religieuses, sorte de préface de l'*Apology; A remonstrance for the right of kings and the independance of their crownes*, réfutation en règle d'un sermon prononcé par le cardinal Du Perron devant les États généraux de Paris le 15 janvier 1615; enfin, plusieurs allocutions pompeuses qui sont autant de programmes de politique intérieure et d'instructions adressées aux principaux personnages et fonctionnaires de l'État sur la manière de servir le pouvoir royal : discours d'ouverture du Parlement, le 19 mars 1604 (n. st.); discours prononcé en 1605 après la prorogation de ce Parlement et l'« horrible et terrible » conspiration des poudres; discours du 31 mars 1607 et du 21 mars 1610 (n. st.) devant les deux chambres du Parlement, discours du 20 juin 1616 à la Chambre étoilée.

ment, parce qu'il voyait en eux, non sans raison, les plus dangereux adversaires de la monarchie absolue sur la terre.

C'est presque uniquement par les documents que vaut la compilation du Rév. Hyland sur la persécution dirigée contre les catholiques, de Henri VIII à Charles Ier[1]. Ils proviennent des archives conservées dans le château des More-Molyneux à Loseley (Surrey[2]). Déjà, en 1835, Kempe en avait extrait quelques textes intéressants et qui ont été peu utilisés[3]. A une époque récente (le P. Hyland n'aime pas à préciser), ces archives ont été transportées au P. Record office pour y être classées et cataloguées; c'est alors que le P. Hyland put les consulter et prendre les copies qu'il publie aujourd'hui : en tout, 172 pièces, dont certaines, par exemple les lettres pastorales du cardinal Pole, sont fort longues. Toutes ne sont pas inédites et, à celles qui viennent de Loseley, le P. Hyland en a joint une trentaine tirées du P. Record office. Ces textes, il les a répartis en un grand nombre de chapitres que paraît rattacher un ordre logique, mais dont la présence ne se justifie pas toujours[4]. Sont-ils exactement reproduits? Certains documents en latin donnés en appendice laissent deviner des fautes nombreuses[5]; pour les textes anglais, il faudrait pouvoir collationner. A condition d'être revus de près et datés exactement, ils n'en rendront pas moins de réels services. Je n'en dirai pas autant de la composition historique qui sert de cadre à ces documents. Elle est prétentieuse, puisqu'elle ne vise à rien de moins qu'à refaire l'histoire des persécutions contre les catholiques après tant de bons auteurs récents, ignorés, semble-t-il, du P. Hyland; elle est inquiétante aussi par l'esprit sectaire qui anime l'auteur. Il n'a pas craint de faire imprimer que la grande lutte religieuse du XVIe siècle mit aux prises « l'irreligion d'un côté et le catholicisme

1. The Rev. St. George Kieran Hyland, *A century of persecution under Tudor and Stuart Sovereigns from contemporary records*. Londres, Kegan Paul, 1920, in-8°, XVI-494 p.; prix : 21 sh.

2. Le château de Loseley a été construit en grande partie à l'aide de matériaux provenant des ruines de l'abbaye cistercienne de Waverley et du château de Guildford. Un tableau généalogique des More de Loseley fait face à la page 20.

3. Alfred John Kempe, *The Loseley manuscripts* (1835). C'est encore au fonds Loseley que M. Feuillerat a puisé plusieurs de ses documents concernant l'office des Menus-Plaisirs (*Revels*); cf. *Rev. histor.*, t. CVI, p. 143.

4. Par exemple, tout le prologue, le complot d'Overbury, etc. Le P. Hyland aurait bien dû ranger par ordre chronologique la liste des documents donnés en appendice.

5. Dans une note insérée dans le *Literary Supplement* du *Times* (7 octobre 1920), M. Hilary Jenkinson a signalé un certain nombre d'abréviations que le P. Hyland a mal lues ou mal interprétées.

de l'autre » (p. x). Point de religion chez les protestants au XVIe siècle! La lecture du livre ne corrige pas la fâcheuse impression laissée, dès le début, par un tel contresens historique, et je ne saurais dire, en conscience, ce qu'il nous apprend de vraiment intéressant et de nouveau.

Ch. Bémont.

(Sera continué.)

HISTOIRE DE FRANCE.

RÉVOLUTION.

Depuis la publication de notre dernier bulletin, les études historiques sur l'époque de la Révolution ont quelque peu repris et des volumes imprimés depuis longtemps ont pu enfin se produire au public. Si la série des grandes publications officielles ne s'est pas augmentée depuis dix-huit mois, nous pouvons signaler pourtant un certain nombre de travaux d'importance sérieuse et, malgré la crise violente qui menace en ce moment la littérature scientifique et d'érudition, non subventionnée par l'État, ou par les grandes corporations savantes, et même celle qui est subventionnée, on peut espérer voir renaître bientôt l'activité féconde d'autrefois dans le domaine de l'histoire révolutionnaire.

Parmi les volumes dont la guerre avait retardé la publication, nous avons à mentionner tout d'abord le troisième et dernier volume du remarquable ouvrage de M. Louis Ducros sur *Jean-Jacques Rousseau*[1]; il était imprimé dès 1918, mais n'a été mis en vente qu'il y a peu seulement. Le doyen honoraire de la Faculté des lettres d'Aix nous y raconte l'étape la plus mélancolique de la vie agitée du grand écrivain, depuis la « lapidation » de Motiers jusqu'à la mort subite et mystérieuse d'Ermenonville (1765-1778). On lit, avec un intérêt soutenu, l'exposé sympathique et critique à la fois de ces années de fièvre où le malheureux a tant souffert de persécutions imaginaires et d'inimitiés trop réelles, inspirées par une jalousie féroce et qui n'abdiquèrent même pas devant son cadavre. On

1. *Jean-Jacques Rousseau*, t. III, de l'île de Saint-Pierre à Ermenonville, par Louis Ducros, doyen de la Faculté des lettres d'Aix. Paris, E. de Boccard, 1918, t. II, gr. in-8°, 425 p.

retrouve le psychologue expérimenté dans l'analyse subtile de l'état d'âme dont témoignent les *Rêveries d'un promeneur solitaire* et de ce qu'on appelle *la folie* de Rousseau. Sauf sur certains points de détail[1], on se trouvera d'accord avec ses jugements si pondérés sur l'homme et sur l'écrivain, soit qu'il constate que les *Confessions*, publication posthume, tout en étant un effort vers la sincérité absolue, ne sont pas pourtant l'histoire véridique de son développement spirituel, soit qu'il essaie de déterminer les défaillances de son caractère, le montrant à la fois timide et orgueilleux, sans initiative de volonté, sans ténacité dans l'exécution, certainement plus grand comme écrivain que comme individu. Ce qui le distingue surtout de Voltaire et des encyclopédistes, c'est le sentiment religieux qui survit dans l'âme de l'enfant de Genève, c'est la spontanéité de son sentiment profond de la nature, dont l'expression poétique lui gagna tant de cœurs. Isolé de ses devanciers, dénigré par ses rivaux contemporains, il devint le prophète d'une foi sociale nouvelle, dont l'influence sur les destinées de notre pays fut immense et souvent fatale. Pourtant, on ne peut que s'associer à la conclusion finale de son dernier biographe : pour le lecteur de Rousseau, « deux sentiments restent dominants, l'admiration et la pitié ».

L'ouvrage de Mme Webster se présente à nous comme une étude d'ensemble sur la *Révolution française, au point de vue de la démocratie*[2]. Étude intéressante par le fait même qu'elle est un essai d'histoire générale, écrit à l'étranger, avec une fougue toute féminine, et que recommandent aussi le talent descriptif et le style pittoresque de l'auteur. Mme Webster semble bien avoir écrit son livre pour détourner la démocratie anglaise de toute tentative de révolution analogue à la nôtre. Elle a groupé son récit en cinq tableaux (Le siège de la Bastille. — La marche sur Versailles. — L'invasion des Tuileries au 20 juin. — Le siège des Tuileries au 10 août. — Les massacres de septembre), ce qui prête à des descriptions très empoignantes, mais est loin pourtant de constituer toute la Révolution française. Pour ses devanciers, le « dantoniste » Michelet, le « robespierriste » Louis Blanc, le « girondin » Lamartine, l' « orléaniste » Thiers, le peuple, dit-elle, « est matière d'importance très secondaire » ; elle est persuadée que le grand drame a été machiné tout entier par les orléanistes, qui « poussèrent la canaille

1. On trouvera peut-être Thérèse trop louée pour ses « quarante-quatre ans de dévouement » et l'on doutera qu'elle ait vraiment « aimé » Rousseau (p. 193).

2. *The french Revolution, a study in democracy* by Nesta H. Webster. London, Constable and Comp., 1915, gr. in-8°, 519 p.

contre le peuple », et elle raconte à ce sujet les anecdotes les plus invraisemblables, glanées dans la littérature contre-révolutionnaire du temps qu'elle connaît bien[1]. A côté des menées orléanistes, Mme Webster voit aussi partout des menées prussiennes et ne manque pas de les signaler[2]. Ses jugements sur les hommes et sur les choses, qu'ils soient sous forme de louange[3] ou de blâme[4], sont parfois si tranchants ou si inattendus qu'on est tenté de s'insurger contre la sentence, mais on y renonce bientôt; il y aurait trop de besogne. Il suffira, pour faire connaître ses tendances, de citer quelques paroles de la fin : « L'œuvre de la Révolution fut de détruire toutes les libertés, celle de la presse, celle de conscience, de remplacer le régime féodal, comparativement doux, par la plus effroyable tyrannie qui exista jamais... Le jour viendra où l'univers, mieux informé..., reconnaîtra que la Révolution ne fut pas un progrès, mais un mouvement directement antidémocratique et réactionnaire; qu'elle ne fut pas une lutte pour la liberté, mais une tentative d'étrangler la liberté à son berceau » (p. 489). Elle ne fut un « succès triomphal » que pour la Prusse et, de fait, c'est parmi les soi-disant démocrates de l'Europe que l'autocratie prussienne a trouvé ses plus utiles alliés[5].

M. Aulard s'est occupé d'un des problèmes de l'époque révolutionnaire les plus difficiles à résoudre d'une façon définitive, en l'état si défectueux encore de nos sources, dans son livre sur la *Révolution française et le régime féodal*[6]. La bourgeoisie ne réclamait, en 1789, qu'une révolution politique, alors que les

1. C'est ainsi qu'elle racontera que le futur roi Louis-Philippe s'écria, le 5 octobre 1789, dans une tribune de l'Assemblée nationale : « Oui, oui, messieurs, il nous faut plus de lanternes! »

2. La marche sur Versailles a été le prélude de la scène du 8 janvier (*sic*) 1871 dans le palais même (p. 169); les Girondins ont amené la guerre dans les intérêts de la Prusse et c'est ce « parti prussien » qui a voulu « réaliser les plans de Frédéric II » (p. 208). Les Jacobins aussi ont été en entente secrète avec Brunswick. « Valmy a frayé la route à Sadowa et à Sedan » (p. 352); dans l'assassinat de Montmorin à la Force, Mme Webster voit également « la main de la Prusse » (p. 318). Anacharsis Clootz a été, « sans aucun doute, envoyé en France pour y créer l'anarchie » (p. 440), etc.

3. Edmond Burke est pour Mme Webster « le sauveur de l'Europe »; « le seul vrai patriote prêt à mourir pour la France et le peuple », c'est Louis XVI (p. 378).

4. Par contre, elle compare Robespierre à Catherine de Médicis et Thomas Payne, « toujours ivre », à « une mûre saupoudrée de farine ».

5. L'auteur cite pêle-mêle parmi eux Marx, Weishaupt, Büchner, Kropotkine, Lénine et les spartakistes contemporains.

6. Alphonse Aulard, *la Révolution française et le régime féodal.* Paris, Félix Alcan, 1919, in-8°, 286 p.

masses rurales demandaient l'abolition des droits féodaux, « qui leur semblaient intolérables depuis que, par la diffusion des lumières, elles en sentaient l'iniquité ». Les décrets de la nuit du 4 août ne leur accordèrent encore qu'une satisfaction partielle, et même encore le décret du 3 mai 1790, en fixant les conditions de rachat de ces droits, rendait ce rachat « presque irréalisable » pour les deux tiers, peut-être pour les trois quarts des paysans. Après la chute de la royauté au 10 août, les représentants de la bourgeoisie vaincue allégèrent singulièrement ce qui restait du fardeau féodal; pourtant, ce n'est qu'après la victoire jacobine sur les Girondins que la Convention supprima, d'une façon définitive et sans indemnité, ce qui subsistait de ces droits de l'Ancien régime, par la loi du 17 juillet 1793 et par des décrets subséquents, afin de rallier les ruraux au gouvernement révolutionnaire. Coup de partie habile, car, ainsi que le fait remarquer M. Aulard, « depuis ce jour, les paysans, étant le nombre, ont déjoué, par leur résistance inerte ou active, toute tentative de réaction contre l'esprit égalitaire et les résultats sociaux de la Révolution ». Le volume, imprimé depuis 1914, n'a vu le jour que cinq ans plus tard et l'auteur l'appelle, trop modestement, une œuvre « incomplète et provisoire », ce qui était inévitable, en ce sens que le nombre relativement petit de dossiers dépouillés jusqu'à ce jour ne permet pas encore à un esprit critique et consciencieux d'affirmer des thèses trop générales[1]. Mais le travail de M. Aulard résume, avec une netteté parfaite, l'état présent de la question et il fournira des directives précieuses aux futurs historiens provinciaux appelés à dépouiller les archives locales. On le suit avec intérêt quand il cherche à savoir si le poids des droits féodaux était devenu réellement plus lourd sous Louis XVI que dans le passé ou si, au contraire, ces droits, moins onéreux en réalité, *semblaient* seulement plus intolérables aux masses, puisqu'elles entrevoyaient la possibilité de s'en décharger. On ne sait pas suffisamment non plus, au moment actuel, comment se répartissaient ces charges sur l'ensemble du territoire et s'il existait des différences de situation notables entre les provinces du royaume[2].

1. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, on sait bien que Louis XVI, émancipant, en août 1789, tous les serfs des domaines royaux, fit un acte d'importance majeure; mais on ne sait pas, au juste, combien de serfs existaient encore à cette époque en France. L'abbé Clergot, membre de la Constituante, affirmait qu'ils étaient un milion et demi; d'autres se contentent d'un million. M. Aulard, très sagement, ne fixe encore aucun chiffre précis et se borne à dire ce qui ne saurait être contesté, « qu'il y en avait beaucoup de milliers et de milliers ».

2. Ces différences peuvent avoir été considérables; d'une part, il est certain que dans telle province (le Limousin, par exemple) les paysans ont pu acqué-

M. Marcel Marion, continuant sa belle *Histoire financière de la France depuis 1715*[1], arrive, dans son tome second, à la période révolutionnaire. Dans l'introduction de ce nouveau volume, il établit, d'une façon si équitable en général, le pour et le contre de ce qui s'est dit et de ce qu'on peut dire au sujet de la législation financière de la Constituante qu'on est tenté de trouver l'auteur, au cours du récit lui-même, parfois trop sévère pour une assemblée qui ne pouvait avoir l'expérience des affaires et qui se défiait, non sans cause, d'un monarque, bon sans doute, mais ignorant, incapable d'agir par lui-même, et de son ministre dirigeant. Banquier honnête et habile, mais nullement homme d'État, Necker a eu le tort initial de voiler, aux yeux du maître et du public, le gouffre béant du déficit, se contentant d'emprunts qui ne rendaient guère, alors que les impôts ne rentraient plus. On comprend que l'Assemblée ait craint d'être renvoyée (comme le fut Necker lui-même) le jour où le gouvernement serait tiré d'embarras et que, « toute la matière imposable se dérobant », elle se soit jetée sur les biens du clergé. L'idée de l'opération était d'ailleurs dans l'air, comme on dit, et notre auteur lui-même concède que personne, parmi les adversaires de cette sécularisation, n'a jamais pu imaginer ce qui, à défaut d'elle, aurait pu être fait pour combler le déficit. Il explique fort bien que la banqueroute advint de la façon irréfléchie dont une opération aussi difficile et délicate que nécessaire fut exécutée[2]. Primitivement restreintes dans leurs chiffres, les émissions d'assignats se multiplièrent à mesure que les besoins du nouveau régime augmentent, et des esprits, même modérés, se laisseront entraîner par méconnaissance de la valeur réelle des biens nationaux, ou simplement pour ne pas être rangés parmi « les ennemis du peuple », à

rir passablement de terre dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; dans les élections de Brives et de Tulle, ils en possèdent près de la moitié ou davantage, mais ailleurs que de misères!

1. Marcel Marion, professeur au Collège de France, *Histoire financière de la France depuis 1715*, t. II : *1789-1792*. Paris, A. Rousseau, 1919, gr. in-8°, 390 p.

2. M. Marion constate, lui aussi, que ces biens trouvèrent des acheteurs dans toutes les classes, paysans, bourgeois, noblesse et même dans le clergé. A ce propos, je ferai remarquer que l'auteur semble mettre en doute (p. 306) l'influence du clergé sur le payement des impôts et celui des redevances dues sur les terres ecclésiastiques et il accorde seulement que « certains prêtres » se sont livrés, sur ce sujet, à des « intempérances de langage ». Il ne sait pas qu'en Alsace tout le clergé protesta contre la saisie des biens de l'Église et que le doyen du Grand-Chapitre de Strasbourg faisait ouvertement défense aux fermiers catholiques du diocèse, sous peine d'excommunication, de verser leurs redevances à d'autres qu'aux « propriétaires légitimes ».

décréter à l'infini cette « délégation sur le Pérou de l'Église », comme l'écrivait Cerutti. Au milieu de cette sarabande de millions, on accordait encore aux acheteurs des délais de payement considérables, alors que la valeur du papier-monnaie allait toujours baissant. Il est donc hors de doute que l'œuvre fiscale de la Constituante, dans son ensemble, ne fut pas heureuse, que ce fut une « construction fragile et inhabitable ». Mais pouvait-elle faire beaucoup mieux, étant donné les dépenses extraordinaires du régime nouveau, contre toutes les intrigues des profiteurs et contre-révolutionnaires, d'un baron de Batz et consorts? Ce fut encore bien pis quand vint la Législative; sans aucune expérience financière, enfiévrés par la lutte politique et religieuse, les nouveaux mandataires de la nation eurent bientôt fait de tarir la source, en apparence inépuisable, des biens ecclésiastiques. Aussi le décret du 27 juillet 1792 joignit-il à ces biens ceux des émigrés et des prêtres réfractaires; mais leur mise en vente ne réussit que faiblement à faire remonter les assignats, et le succès de Valmy lui-même ne leur donna qu'un regain momentané de faveur. Nous souhaitons que M. Marion ne fasse pas attendre trop longtemps la suite de son remarquable travail, qui marque un progrès si considérable sur la plupart des travaux antérieurs consacrés à l'histoire financière de la Révolution[1].

C'est une étude financière aussi, mais de nature plus restreinte et spécialement provinciale, que celle de M. Hugues sur l'histoire de la *Contribution patriotique dans le Bas-Languedoc*[2]. Travail solide et bien documenté, dont on félicitera d'autant plus volontiers l'auteur qu'il représente déjà la troisième génération d'une famille vouée avec succès aux études d'histoire locale. On sait que l'Assemblée nationale crut avoir découvert, en décrétant, le 6 octobre 1789, la contribution patriotique d'un quart du revenu annuel de chaque citoyen, un moyen sérieux de combler le déficit. C'était une de ces « chimères qui se dissipent à la clarté des leçons de l'histoire », comme dit M. Delombre dans son *Introduction* au volume de M. Hugues, et jamais leçon ne fut plus cruellement topique que celle que le sort de cette contribution *volontaire* infligea, dès le début, aux esprits naïfs qui en espéraient un résultat grandiose, bien qu'on n'en eût promis le remboursement que « quand ce sera possible » et sans aucun payement d'intérêt. La mise en pratique fut si lente et compliquée, le produit si mesquin que la Constituante

1. J'ai noté une seule faute d'impression, p. 103, où il faut lire *Boislandry* pour *Boislambey*.

2. Pierre-Edmond Hugues, *Un impôt sur le revenu sous la Révolution. Histoire de la contribution patriotique dans le Bas-Languedoc*. Préface de M. Paul Delombre. Paris, Champion, 1919, gr. in-8°, 330 p.

dut se décider, dès mars 1790, à la rendre *obligatoire* et charger les municipalités de taxer d'office leurs concitoyens. Même alors les versements se firent mal et la Terreur elle-même n'arriva pas à vaincre l'égoïsme et le mauvais vouloir des contribuables. « Le mécompte fut complet...[1]; la masse des citoyens a résisté ouvertement ou passionnément[2] » (p. 294).

M. Léon Dubreuil, auquel nous devons déjà tant de contributions intéressantes et érudites sur l'histoire de la Bretagne et de la Normandie à l'époque révolutionnaire, aborde, dans son nouveau volume, l'étude de l'*Idée régionaliste sous la Révolution*[3]. Publié d'abord dans les *Annales révolutionnaires* (années 1917-1919), ce travail traite une question fort à la mode aujourd'hui et qui captive bien des esprits, soulevant d'autant plus de controverses qu'on y mêle beaucoup d'idées justes à d'autres quelque peu chimériques. Certains vont jusqu'à croire que le régionalisme serait seul capable de guérir notre pays des plaies morales qui l'affligent, l'alcoolisme, le néo-malthusianisme, la routine invétérée de notre bureaucratie et de nos classes agricoles. Sans s'embarrasser dans des discussions théoriques, M. Dubreuil a voulu se rendre compte du rôle qu'à pu jouer cette idée du régionalisme au temps de la Révolution. Il s'agit surtout pour lui de savoir si les plus ardents « centralisateurs » de la Convention n'ont pas été poussés dans ce sens par les circonstances du moment, alors que leur rêve était plutôt de créer un « municipalisme » puissant, permettant la constitution de régions, sans porter toutefois atteinte à l'unité du pays (p. 7). Il analyse les discussions qui se produisirent à la Constituante, lors de la création des départements; tout en déclarant que les campagnes ont été sacrifiées presque toujours aux « coalitions insatiables de certaines villes », M. Dubreuil reconnaît pourtant que l'Assemblée nationale montra un certain « souci d'équilibre », que la notion *provinciale*

1. M. Hugues a tiré des archives de l'Hérault une foule de renseignements aussi précis que peu édifiants; on voit, en général, les plus riches donner le mauvais exemple et se dérober à l'impôt sous les prétextes les plus divers. A Montpellier, où le premier versement devait être de 337,000 livres, on n'avait, en août 1790, recueilli que 74,500 livres. Le département de l'Hérault, dont le total avait été établi à 2,000,000 livres, restait devoir, au début de 1791, la somme de 1,660,000 livres; il en devait encore 300,000 le 1er octobre 1793, 55,000 le 22 septembre 1794 et c'est le 19 juin 1795 seulement que le compte était clos. Encore faut-il se garder de croire que les 2,000,000, prévus en 1790 soient effectivement entrés au Trésor, car les versements, opérés le plus tard possible, le furent en assignats horriblement dépréciés.

2. P. 25, ne faut-il pas lire *Creuzé de Lesser* pour *Creuzé de Lesses?*

3. Léon Dubreuil, *l'Idée régionaliste sous la Révolution.* Besançon, Maillot frères, 1919, gr. in-8°, 123 p.

n'y fut pas autant entamée qu'on le dit d'ordinaire et que la création du département ne fut pas trop hostile au développement de la vie locale. Les nouvelles divisions territoriales conservent, malgré tout, un cachet distinct les unes des autres. Mais les administrations départementales étant restées fidèles, en grande majorité, à l'idée monarchique, après la fuite de Varennes, après le 20 juin 1792 et même après le 10 août, sont entrées en conflit avec la Commune de Paris, représentant la nouvelle révolution triomphante, et c'est pourquoi le tocsin du 10 août a sonné le glas du « départementalisme ». Les municipalités, représentant des forces plus vivaces, avec leurs bureaux de correspondance, deviennent des centres révolutionnaires d'autant plus influents que la tendance des esprits, au XVIIIe siècle, les pousse tout naturellement vers « le municipalisme intégral » (p. 65). Pendant quelque temps, l'entente fut parfaite entre le gouvernement révolutionnaire, les villes et les masses rurales; mais plus tard l'esprit contre-révolutionnaire s'y infiltre et, plus encore que ce recul politique et religieux, le jacobinisme gouvernemental est amené à s'opposer à ce municipalisme parce qu'il trouve que la tendance fédéraliste y trouve un point d'appui. De là, le régime dictatorial centralisateur et la Terreur. Mais un gouvernement, issu de la Révolution, n'est pas forcément centralisateur et, si la Convention ne fut pas régionaliste ni décentralisatrice, c'est, au dire de l'auteur, parce que les circonstances l'empêchaient de l'être (p. 120). M. Dubreuil exprime, en terminant, la conviction qu'en « se transportant de preférence sur le terrain économique il serait possible de créer, dans une France une et indivisible, une décentralisation de forme municipale et démocratique pour le grand bien du pays entier » (p. 122).

Quelques autres, parmi les ouvrages dont nous avons à parler maintenant, s'occupent des rapports entre la Révolution et l'Église établie et du problème religieux en général. Nous nommerons tout d'abord le volumineux ouvrage de M. Denys-Buirette sur les *Questions religieuses dans les cahiers de 1789*[1]. Il s'est proposé « d'exposer l'opinion exprimée dans les cahiers, concernant les questions religieuses », en limitant strictement son champ de travail et en excluant toutes les autres manifestations d'opinion, quelle que fût leur originalité ou leur autorité, mais « en utilisant toutes les publications de cahiers[2] » (p. 9). Il a entendu donner à son

1. A. Denys-Buirette, docteur en droit, *les Questions religieuses dans les cahiers de 1789*. Paris, E. de Boccard, 1919, gr. in-8°, 521 p.

2. Cette assertion n'est malheureusement pas absolument exacte. Dans son gros volume, l'auteur n'a cité aucun des nombreux cahiers alsaciens déjà publiés. Le nom de l'Alsace ne figure même qu'une seule fois (p. 77) pour nous apprendre que

étude « un caractère strictement historique, à l'exclusion de tout autre, par la méthode, par le but et par les résultats ». Ces résultats, il les a résumés, dès le début (p. 27-29), dans ces trois traits principaux, qu'il note dans tous les cahiers : l'attachement profond du pays à la religion catholique; la défense des intérêts temporels des Français, quelque bons chrétiens qu'ils soient; le droit du roi très chrétien de faire toutes les réformes, étant maître de son Église. C'est de lui, et non du souverain pontife, qu'on les attend. Après un chapitre préliminaire sur l'inspiration et la rédaction des cahiers[1], l'auteur aborde le dépouillement de ses dossiers; dans ce travail, fait avec beaucoup de soin, il a groupé, d'une façon systématique, les données des 6,500 cahiers, « seuls accessibles » sur un total de 40,000 « qui existent ou peuvent exister[2] ». Dans les chapitres du premier livre, il s'occupe de ce qui a trait à la propriété ecclésiastique, à l'impôt, à la dette du clergé, aux biens ecclésiastiques, à la dîme. Le second livre est consacré au clergé lui-même, au curé et à la paroisse, au haut clergé, aux ordres religieux. On y trouve aussi quelques pages sur les non catholiques et l'indifférence religieuse. « Les rapports avec les protestants et les Juifs », dit l'auteur, « ce sont bien là des questions religieuses »; et il ajoute que, « dans l'esprit des gens de 1789, elles ne sont pas les plus importantes, ni des problèmes à proprement parler. A la nation, presque unanime, la solution apparaît bien claire; c'est celle qui découle des enseignements de l'Église » (p. 395). On peut douter que, sur ce point, l'unanimité dans le pays de Voltaire, de Diderot, de Crébillon fils ait été aussi complète, et cette affirmation contraste singulièrement avec les délibérations et les votes de l'Assemblée constituante. Est-il bien sûr que ç'ait été « l'opinion générale »

« le clergé d'Alsace était étranger ». Cela n'a pas empêché les délégués de la noblesse, du clergé et du tiers de s'occuper des questions ecclésiastiques et religieuses; l'auteur aurait dû savoir que dans aucune province de France les questions religieuses n'ont joué un plus grand rôle dans la période révolutionnaire et, dès le début, que dans les régions rhénanes. Dans la bibliographie, aucune des publications relatives à l'Alsace n'est citée.

1. Il y aurait à faire pourtant certaines réserves sur la valeur des cahiers en tant que répondant à l'état véritable de l'opinion publique. Ainsi, pour l'Alsace, nous connaissons l'instruction que la Commission intermédiaire de l'assemblée provinciale adressa à tous les curés au moment des élections. C'était un formulaire général qui, visiblement, influença la rédaction de beaucoup de cahiers locaux.

2. On ne peut s'empêcher de répéter, à cette occasion, ce qui a été déjà dit plus d'une fois dans ce bulletin ; c'est qu'en présence de cette disproportion entre les documents connus et ceux qu'on ne connaît pas, il est téméraire, il n'est pas scientifiquement permis d'apporter sur ces matières des conclusions systématiques et absolues; toute synthèse générale nous semble prématurée.

des citoyens « de ne pas accorder la publicité de leur culte aux protestants » et qu'elle ait exigé « qu'au moins ils se cachent s'ils se séparent de la nation par des croyances hérétiques » ? Si l'on dépouillait, sur ce point, tous les cahiers et si l'on chiffrait exactement le nombre de ceux qui expriment ces vœux fanatiques et de ceux qui n'expriment aucun vœu pareil, où serait la majorité? Si vraiment cet exclusivisme répondait au désir général, comment Rabaut-Saint-Étienne aurait-il pu écrire, dès mars 1790, à Paul Rabaut, le vieux pasteur du désert : « Mon père, le président de l'Assemblée nationale est à vos pieds » ? La troisième partie de l'ouvrage traite des rapports de l'Église et de l'État; c'est la moins développée, la « plus écourtée », comme l'écrit l'auteur lui-même. Les vœux des cahiers sont là-dessus assez modestes, formulés du ton le plus modéré et se traînent, si je puis dire, presque exclusivement dans le terre à terre financier. Ce n'est certainement pas le programme des *Doléances* — M. Denys-Buirette le remarque avec raison — qui sera réalisé par la constitution civile du clergé, laquelle — sur ce point aussi nous sommes entièrement d'accord — « mécontenta beaucoup de monde et laissa les autres indifférents » (p. 491). Encore faut-il constater que des critiques autorisés ont dit à l'auteur que cette « constitution civile du clergé était en germe dans les cahiers de 1789[1] »!

Dans son livre sur les *Martyrs de septembre 1792 à Paris*[2], M. l'abbé Joseph Grente a réuni une série de notices biographiques que le cardinal-archevêque de Paris lui avait demandées pour la *Semaine religieuse*, afin de faire connaître « la vie des ecclésiastiques du diocèse de Paris qui ont scellé de leur sang... leur attachement inviolable au pontife romain ». Ses recherches préliminaires ont dû coûter beaucoup de temps et de patience à l'auteur, car, en dehors de quelques personnages plus connus, on y rencontre des notes sur un grand nombre de desservants obscurs, qu'on rechercherait inutilement ailleurs et qu'un labeur pieux a seul pu colliger à Paris et en province. Le livre a été écrit en vue d'une béatification prochaine de ces malheureuses victimes des haines politiques et antireligieuses, qui, « serviteurs de Dieu, voyant se préparer pour eux le martyre, l'ont désiré avec ardeur et supporté avec sérénité, au témoignage même de leurs bourreaux... Tous les catho-

1. On a quelque peine à comprendre qu'un auteur qui parle de sa « méthode historique » répète encore aujourd'hui l'affirmation de Louis XIV, auquel on avait fait croire qu'en janvier 1686 il n'y avait plus que 1,200 à 1,500 âmes dans son royaume « infectées du venin de l'hérésie » (p. 414).

2. J. Grente, premier vicaire de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, *les Martyrs de septembre 1792 à Paris*. Paris, Pierre Téqui, 1919, in-8°, 317 p., portraits.

liques de France et du monde attendent avec ferveur le moment où les serviteurs de Dieu, proclamés bienheureux, pourront recevoir sur nos autels le culte public de vénération » (p. 274).

M. Jean Godefroy est, comme M. Grente, un adversaire décidé de « l'erreur foncière des principes de la Révolution » (p. 210), mais, dans ses *Bénédictins de Saint-Vanne*[1], il ne nous montre pas seulement des martyrs de la foi. Il a voulu nous retracer dans son livre « l'anéantissement d'une congrégation par la Révolution, la suivre, constituée encore, tandis qu'elle agonise sous les coups des lois et des décrets, fouiller ensuite l'existence des religieux jusqu'à leur mort ». Cette congrégation, choisie par lui, est celle des Bénédictins de Saint-Vanne et Saint-Hidulphe, fondée au début du XVIIe siècle par Dom Didier de La Cour. Elle comprenait, en 1789, dans ses trois provinces de Lorraine, Champagne et Franche-Comté, une cinquantaine de monastères avec 622 religieux. Mais depuis longtemps déjà ces abbayes étaient en décadence, par suite d'une « crise de richesses, compliquée d'une crise d'idées », due, d'après l'auteur, « pour une part écrasante de responsabilité », au jansénisme et puis encore à la franc-maçonnerie, qui aurait déployé, aux alentours de 1789, une activité fébrile pour attirer ces bons moines dans les loges, quand ceux-ci n'en fondaient pas eux-mêmes. M. Godefroy nous fait assister ensuite aux efforts des religieux pour se garer contre la suppression des ordres monastiques en rappelant à l'Assemblée nationale « que le tiers du royaume avait été fécondé par les sueurs des Bénédictins ». Pourtant, quand les cloîtres s'ouvrent, l'esprit séculier l'emporte chez eux. En novembre 1789, sur 351 religieux, 83 seulement se prononcent pour la continuation de la vie commune, 268 optent pour la sortie; l'auteur flétrit naturellement cette « abdication facile », compliquée de soustractions diverses et de graves défaillances morales qui l'obligent à déclarer qu'elles « découragent toute sympathie pour ces Bénédictins » (p. 164). Les uns partent pour l'exil, les autres échappent à la prison par le mariage, « chute suprême que je ne puis passer sous silence, malgré la laideur de ces boues et la fange de ces chutes, parce qu'elle indique l'étiage des âmes » (p. 203). La partie la plus intéressante du volume est celle où M. Godefroy retrace la carrière subséquente d'une série de ces moines défroqués, dont quelques-uns paraissent avoir été de très braves gens. Il en parle en un style un peu bizarre parfois. Voici « la balzacienne figure » de Dom Grappin, qu'il compare « à l'araignée qui jette sa trame et guette sa

1. Jean-E. Godefroy, *les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution*. Paris, Champion, 1918, in-18, 325 p.

proie »: voici Dom Énard, « royaliste éberlué »; Dom Fréchart, « gendarme botté et tonnant », mais dont le presbytère fut le berceau des Frères de la Doctrine chrétienne, etc. Dans sa conclusion, l'auteur avoue qu'il ne croit pas à la « possibilité de la régénération des monastères et du pays, sous la Révolution », le clergé séculier « s'enlisant dans le farniente et la médiocrité[1] ».

A la même rubrique se rattache enfin l'ouvrage de M. l'abbé Sevestre sur les *Sources de l'histoire religieuse de la Révolution en Normandie*[2]. Ce travail, terminé dès 1914 et publié en 1916, a valu à l'auteur le prix Gabriel Monod, fondé par Mme la marquise Arconati et décerné, pour la première fois, par l'Académie des sciences morales et politiques en 1917. L'auteur prévient, dans son *Avertissement*, le lecteur que son livre n'est « ni un répertoire, ni une étude bibliographique, ni un manuel..., mais une étude critique des sources[3] » (p. VI). Il l'a divisé en deux parties principales, l'une consacrée aux sources manuscrites, où sont énumérés tout d'abord les documents des archives des autorités *centrales* (archives du Vatican, de l'Agence du clergé, de l'Assemblée nationale, des différents ministères, y compris celui de la Guerre[4]); en second lieu, l'on y trouve l'indication des dossiers dans les archives des autorités *locales*, ecclésiastiques, administratives, judiciaires, etc. Un troisième chapitre est consacré aux documents contre-révolutionnaires recueillis dans les dépôts étrangers. Il semble que ceux d'Angleterre ont seuls fourni un butin appréciable, grâce à la riche collection des papiers de Puisaye au British Museum, etc. La seconde partie de l'ouvrage étudie, en plusieurs chapitres, les sources imprimées, les procès-verbaux des assemblées, les actes des autorités, les produits variés de la presse (journaux et brochures) relatifs aux luttes intestines des groupes religieux[5]. En

1. Aux pages 182 et 247, lire *Einsiedlen* pour *Einsilden*. — Dans la bibliographie ne figure pas l'Histoire de l'abbaye de Munster de Dom Calmet, publiée par Dinago en 1882. L'auteur de l'Histoire de la même abbaye, publiée en allemand en 1897, l'abbé Ohl, s'appelle de son prénom *Louis* et non *Léopold*. Le *Dictionnaire des hommes célèbres de l'Alsace* du frère Sitzmann n'a pas paru en 1899, mais de 1909 à 1910.

2. *Étude critique des sources de l'histoire religieuse de la Révolution en Normandie (1787-1801)*, par Émile Sevestre. Paris, A. Picard, 1916, t. VII, gr. in-8°, 276 p.

3. J'avoue que le *distinguo* me paraît un peu subtil. A coup sûr, le gros de ses lecteurs consultera toujours son travail comme un répertoire commode et s'en servira comme d'un guide-manuel nécessaire aux travailleurs locaux.

4. Il s'y trouve des documents qui « aident à trancher le problème si délicat des relations du clergé réfractaire avec la chouannerie » (p. 40).

5. « La conduite des réfractaires nous paraît actuellement déraisonnable. Au lieu de s'attaquer les uns les autres ils auraient dû s'unir et se conseiller mutuellement » (p. 193).

somme, le livre de M. l'abbé Sevestre, consciencieusement établi, servira très utilement les travailleurs locaux et provoquera, à son tour, de nouvelles recherches[1].

En passant aux monographies de nature biographique, assez nombreuses, cette fois, nous rencontrons d'abord l'ouvrage de M. G. Ramon, qui nous offre la première vie un peu détaillée de *Frédéric de Dietrich, premier maire de Strasbourg*[2] durant les années du début de la Révolution. Dietrich, qui joua, de 1789 à 1792, le premier rôle dans l'histoire politique de cette ville et même de toute l'Alsace, attendait depuis longtemps un biographe. Le travail de M. Ramon est sorti du dépouillement consciencieux et patient de tous les documents publiés sur lui jusqu'à ce jour, correspondances officielles et particulières, actes administratifs, pamphlets et journaux du temps; l'auteur a pu utiliser encore des correspondances inédites et de nombreuses pièces trouvées soit aux Archives nationales, soit dans les dépôts du Bas-Rhin. Il a su mettre en œuvre ces matériaux, avec un vrai talent littéraire et dans un esprit de critique avisée, ne se croyant pas obligé de prendre fait et cause pour tous les actes de l'homme dont il racontait l'histoire, mais s'attachant à bien les fixer, à en indiquer les motifs et à les juger avec équité, sans faire jamais tort à la vérité historique. La tâche n'était pas facile, car Frédéric de Dietrich a eu l'incroyable malchance de voir s'acharner contre lui, dès son entrée dans la vie politique, deux groupes d'adversaires, mortellement hostiles l'un à l'autre, mais pourtant d'accord pour l'accabler d'outrages et de calomnies de son vivant et longtemps après sa mort. Les catholiques intransigeants n'ont jamais pardonné au chef de la municipalité strasbourgeoise d'avoir fait exécuter loyalement les décrets de l'Assemblée constituante contre le clergé réfractaire, et leurs pamphlétaires l'ont traité de « vil insecte, né du souffle impur de Mirabeau », de « basse crapule, fournisseur de femmes au comte d'Artois » ; ils l'ont accusé d'avoir voulu faire assassiner le cardinal de Rohan et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II. D'autre part, les Jacobins exaltés, ceux qui sont venus de l'intérieur et ceux qui sont accourus d'Allemagne, tous les terroristes de 1793 et de 1794, voyant, dans le chef du parti constitutionnel en Alsace, le seul homme assez énergique pour leur barrer le chemin, l'ont dépeint dans les clubs parisiens et locaux comme un misérable intriguant, de connivence avec les émigrés,

1. L'auteur a joint à son texte une demi-douzaine de pages d'*addenda* et d'*errata* qu'il ne faut pas négliger. Page 244, lire *Palmerston* pour *Palmeston*.

2. Gabriel-G. Ramon, *Frederic de Dietrich, premier maire de Strasbourg sous la Révolution*. Préface de Rod. Reuss. Paris, Berger-Levrault, 1919, t. XXIV, in-8°, 358 p., portraits.

comme vendu à ce même roi de Prusse, contre lequel on l'accusait ailleurs d'avoir soudoyé des assassins et comme ayant accepté de lui livrer sa ville natale pour une somme de quelques millions. Ces calomnies, habilement propagées alors et répétées plus tard, M. Ramon n'a pas eu de peine à en prouver la parfaite inanité en retraçant l'existence si remplie de Dietrich, depuis le moment où il débute à Strasbourg comme commissaire du roi, en juillet 1789, jusqu'au jour de son supplice, en décembre 1793, alors qu'acquitté une première fois par le jury de Besançon il est traduit devant le Tribunal révolutionnaire de Paris et condamné comme traître à la nation. Déjà, la Convention elle-même avait réhabilité sa mémoire, et le livre de M. Ramon achève de mettre en pleine lumière la véritable physionomie de l'habile administrateur et de l'ardent patriote. Comme je l'ai dit dans la préface du volume, ce n'est pas seulement un bon livre, mais une bonne action.

Je n'ai pas à revenir sur le tome II de M. André Beaunier, concernant *Joubert et la Révolution*, dont il a été déjà parlé ici même[1].

Lorsque Miss Bradby publiait, il y a quelques années, sa grande biographie de Barnave, elle se refusait d'admettre que le jeune avocat de Grenoble avait eu des relations plus étroites et des entrevues mystérieuses avec la reine Marie-Antoinette, malgré les correspondances confidentielles publiées par M. de Heidenstam dans son livre *Barnave, Fersen et Marie-Antoinette*. A ce moment déjà, M. Welvert avait combattu les arguments de l'auteur anglais; il vient de reprendre la question plus en détail, maintenant que l'authenticité des pièces publiées par l'historien suédois semble définitivement acquise, dans son *Secret de Barnave*[2]. Il y examine, dans une série de paragraphes d'une argumentation serrée, la question de savoir si le condamné à mort du 29 novembre 1793 a menti au Tribunal révolutionnaire ou s'il y a dit la vérité, toute la vérité. A-t-il formellement démenti le fait des « relations aussi réelles que secrètes » qu'il a indubitablement entretenues avec la reine? S'il l'a fait, a-t-il agi par un sentiment de dévouement chevaleresque à la souveraine qui l'avait précédé sur l'échafaud? N'y aurait-il pas moyen d'interpréter autrement les paroles qu'on lui attribue d'ordinaire? M. Welvert fait observer, en effet, qu'on n'a pas demandé à Barnave s'il avait eu des relations avec la reine, mais bien avec la cour; or, en révolutionnaire sincère, quoique modéré, l'ex-constituant a pu catégoriquement affirmer n'avoir pas eu de rapports avec

1. *Rev. histor.*, t. CXXXIII, p. 329.
2. Eugène Welvert, *le Secret de Barnave. Barnave et Marie-Antoinette.* Paris, E. de Boccard, 1920, in-18, 191 p.

les courtisans et même employer devant le Tribunal des expressions assez dures à l'adresse de la cour, en niant « d'avoir jamais participé à ses intrigues ». Ce qui rend d'ailleurs tout jugement définitif très difficile, c'est que nous ne connaissons la défense de Barnave que par les notes plus ou moins exactes prises (à l'audience ou après?) par son avocat d'office, Lépidor, notes sur lesquelles lui (ou d'autres) ont reconstruit le plaidoyer de l'accusé. Nous ne savons donc pas, en réalité, si Barnave a textuellement déclaré n'avoir jamais mis le pied aux Tuileries. En tout cas, l'on peut dire que ses déclarations ne furent pas inspirées par la peur, et l'on ne peut qu'adhérer aux conclusions de l'auteur : « Entre un mensonge et une infamie, il n'était pas dans le caractère de Barnave d'hésiter; qui oserait lui en faire un reproche? » (p. 189).

Le second volume des *Études robespierristes* de M. Albert Mathiez forme la suite naturelle du premier, consacré, on s'en souvient, à la *Corruption parlementaire sous la Terreur*, et l'on y rencontre les mêmes personnages. Ce second tome est intitulé la *Conspiration de l'étranger*[1]. C'est Fabre d'Églantine qui fut l'inventeur de cette conspiration, aussi fameuse qu'imaginaire; c'est lui qui dénonça d'abord les hébertistes les plus ardents au Comité de Salut public comme agents secrets de Pitt et de Cobourg. Puis ce fut le tour de leurs protecteurs prétendus ou avérés, Chabot, Julien (de Toulouse), Hérault de Séchelles. C'est à Fabre que revient le mérite douteux d'avoir fourni le canevas que brodèrent ensuite les metteurs en scène de la conspiration dans les deux Comités. D'après M. Mathiez, Robespierre et Saint-Just ont été « dupes de Fabre d'Églantine » (p. 34), et c'est de bonne foi que Saint-Just a rédigé son rapport, du 10 octobre 1793, sur le double péril du modérantisme et de l'exagération qui menaçait la République; de bonne foi aussi que Robespierre attaqua, le 16 octobre, « la faction anglo-prussienne » et « la faction autrichienne, qu'il faut terrasser ». Le second chapitre s'occupe plus spécialement de la falsification du décret sur la liquidation de la Compagnie des Indes par le même Fabre d'Églantine, falsification dénoncée, à son tour, par Chabot et qui, sur le rapport d'Amar, amena l'arrestation du coupable. On nous y raconte ensuite l'intervention de Danton en faveur de Fabre; il est à son tour attaqué par Billaud-Varennes, et son échec le fait partir pour Bar-sur-Aube, « non pour oublier, mais pour se faire oublier ». Deux autres chapitres sont consacrés (un peu rétrospectivement) aux menées du même Danton et de son

1. *Études robespierristes. La conspiration de l'étranger*, par A. Mathiez, professeur à la Faculté des lettres de Besançon (maintenant à Dijon). Paris, A. Colin, 1919, in-18, 314 p.

agent Noël avec Pitt et ses mandataires, auxquels il aurait voulu subtiliser deux millions, soi-disant pour sauver Louis XVI. Mais le premier ministre anglais, « qui avait des entrailles d'État et bannissait de la politique tout sentimentalisme », refusa ces ouvertures[1]. Un chapitre particulièrement intéressant est celui qui raconte l'histoire secrète du Comité de Salut public, d'après les fameux rapports trouvés dans les papiers de Granville à Dropmore[2]. Instructive aussi la démonstration, topique à mon avis, « que Hérault de Séchelles ne fut ni l'ami ni le collaborateur plus intime de Danton », et que c'est comme hébertiste et « agent de l'étranger[3] » qu'il fut conduit à l'échafaud dans la même charrette que son dénonciateur, Fabre d'Églantine, le malencontreux inventeur de la conspiration. Avouerai-je qu'on sort de la lecture de ce volume avec un certain écœurement? Admirateur ardent et sincère de la Révolution, M. Mathiez aura peut-être mieux réussi que certains enragés réactionnaires à priver de leur auréole tant de révolutionnaires fameux, et l'on s'arrête sur une impression bien troublante si elle devait être durable. La Révolution reste grande malgré tout, mais combien de ses « héros » sont des énergumènes où des coquins!

C'est dans le même ordre d'idées que se meut un autre ouvrage de M. Mathiez, *Danton et la paix*[4]. On se demande vraiment si la statue colossale du tribun, qui domine de si haut la modeste statuette de Broca, près de l'École de médecine, ne sera pas déboulonnée bientôt sous les coups formidables que lui portent, depuis quelques années, la logique acérée et l'impitoyable érudition du professeur de Dijon, qui s'est constitué, pour ainsi dire, son accusateur public. Déjà, la vénalité de Danton, jouisseur vulgaire, n'est plus sérieusement discutée entre les juges compétents; le nouveau travail de M. Mathiez semble mettre en doute son intelligence poli-

1. A signaler la polémique de M. Mathiez contre M. Holland Rose, le biographe de Pitt, qui nie les tractations du ministre de Georges III avec Danton.

2. Il sera bien difficile d'arriver sur ce point à des résultats incontestés et le scepticisme s'impose, au moins provisoirement, à l'historien prudent en présence de ce déballage de papiers secrets qui restent d'une authenticité douteuse pour le fond et pour la forme. M. Mathiez lui-même nous fournit un exemple bien fait pour inspirer la défiance à la critique; il nous démontre qu'un rapport qu'on avait attribué jusqu'ici à Saint-Just est tout simplement un faux du trop fameux comte d'Antraigues.

3. Les deux accusations étaient d'ailleurs également absurdes; Hérault n'était rien moins qu'un extrémiste fanatique, mais un viveur sceptique, un arriviste sans aucune conviction politique, uniquement préoccupé de jouir de l'existence et de durer.

4. *Danton et la paix*, par A. Mathiez, etc. Paris, « A la Renaissance du livre », s. d. [1918], in-18, 262 p. — On rencontre dans ce volume une partie des faits et des discussions exposés déjà dans l'ouvrage précédemment analysé.

tique. Il nous montre le fougueux orateur, qui criait à la tribune : « De l'audace, de l'audace et encore de l'audace, et la France est sauvée! » comme un « défaitiste » (pour employer un mot à la mode) au moment de la crise qui menace d'anéantir la France et la République. Quelque étrange que puisse paraître, au premier abord, une accusation pareille, il faut bien reconnaître que l'auteur a su lui donner, par l'interprétation des textes allégués et l'abondance des détails groupés par lui, un tel air de vraisemblance que les admirateurs de Danton — il en reste — se verront obligés d'examiner de très près les arguments réunis dans ce livre, et qui nous paraissent d'autant plus pressants que la valeur morale de l'homme ne peut plus être alléguée désormais pour protéger sa mémoire contre les pires soupçons; car M. Mathiez ne lui impute pas seulement « la poursuite aussi infructueuse qu'opiniâtre d'une paix insaisissable » (p. 140), alors « qu'il prodiguait les airs de bravoure en public[1] », mais d'avoir été pendant tout ce temps « l'agent de l'Angleterre » et « l'instrument de la coalition[2] » (p. 234). — Il finit par le caractériser comme un « aventurier sans scrupules, très capable de se vendre à l'ennemi », comme le « chef honteux, mais redoutable, de tous les défaitistes », comme « traître à la France et à la République » (p. 250). La parole est maintenant aux défenseurs du tribun des Cordeliers, et l'on doit attendre équitablement leur réponse pour savoir s'il y a lieu de reviser ou de ratifier cette terrible sentence de dégradation posthume[3].

Après tout ce qu'on sait aujourd'hui de Fabre d'Eglantine, on peut trouver assez singulier que M. Charles Vellay ait eu l'idée de lancer dans le public un recueil de ses *Œuvres politiques*[4], dans la collection intitulée par lui l'*Élite de la Révolution* et où figurent déjà des écrits de Robespierre, de Saint-Just, de Marat

1. Cela, bien d'autres hommes politiques l'ont fait autrefois et de nos jours, qui étaient très honnêtes, mais connaissaient le tempérament des masses et la façon de les diriger. Ce n'est pas un crime, en soi, de vouloir la paix.

2. Où nous nous séparons entièrement de l'auteur, c'est quand il affirme que Robespierre exécuta les hébertistes et les dantonistes « pour substituer désormais une politique au grand jour, seule digne d'une République véritable, seule capable de garantir les fruits de notre victoire » (p. 235). C'était vraiment une étrange façon d'inaugurer une politique rationnelle que de lancer à la tribune des Jacobins, le 11 pluviôse, cette tirade forcenée contre l'Angleterre, où il se félicite que les partisans de la « paix des despotes » aient été conduits à l'échafaud.

3. P. 156, note, ce n'est pas de *Simon* qu'il s'agit, mais de Philibert *Simond*, ancien vicaire constitutionnel et député du Bas-Rhin.

4. *L'Élite de la Révolution. Œuvres politiques de Fabre d'Églantine*, recueillies et annotées par Charles Vellay. Paris, Fasquelle, 1914, t. XIII, in-8°, 304 p.

et de Fouquier-Tinville. Ce ne sont nullement des éditions critiques, et les notices qui accompagnent chaque volume sont assez sommaires. On comprend, au besoin, qu'on cherche à populariser les premiers de ces personnages dans certains milieux; mais le poète médiocre, toujours flagorneur du succès, vénal et débauché en son particulier, fut absolument insignifiant comme homme politique, et des quatre-vingts morceaux réunis dans ce volume — on y a mis jusqu'à des « interruptions parlementaires » de quelques lignes — et presque tous extraits du *Moniteur*, il en est quelques-uns à peine qui présentent un certain intérêt historique; tel le *Rapport sur le calendrier républicain*, présenté à la Convention le 24 octobre 1793, spécimen curieux de la phraséologie ampoulée de l'époque, ou encore le *Récit apologétique*, qu'il rédigea en prison et qui ne le sauva pas de la guillotine.

Il est permis de croire, sans risquer de se tromper, que le grand public trouvera infiniment plus intéressants les *Souvenirs* de l'ex-professeur en théologie et simple fusilier prussien Frédéric-Chrétien Lauckhardt que M. W. Bauer vient de présenter, en abrégé, aux lecteurs français[1]. Cette curieuse autobiographie parut à Halle, en deux volumes, de 1792 à 1795. L'édition originale des aventures de ce coquin, fort dépravé, mais très intelligent, étant devenu presque introuvable, M. Holzhausen en donna, il y a quelques années, une édition, passablement abrégée, à Stuttgart. C'est ce remaniement qu'a traduit M. Bauer et, dans sa préface, feu M. de Wyzewa va jusqu'à dire que ce livre est « une mine de richesses inépuisables pour l'historien ». Cela serait à peine vrai si Lauckhard pouvait être cru toujours sur parole; mais il ment ou, du moins, il brode souvent avec une faconde imperturbable[2], qu'il s'agisse de princes allemands[3]

1. *Un Allemand en France sous la Terreur. Souvenirs de Frédéric-Chrétien Lauckhard, professeur d'Université saxon et sans-culotte français (1792-1794)*, traduits et précédés d'une introduction par W. Bauer, professeur agrégé au lycée Condorcet. Préface de M. T. de Wyzewa. Paris, Perrin et Cie, 1915, in-18, 393 p.

2. On peut parfois l'attraper la main dans le sac. Ainsi, il nous raconte longuement être allé à Strasbourg, une fois Landau débloqué et Wissembourg repris (30 décembre 1793) pour voir Euloge Schneider, l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire du Bas-Rhin, et il rapporte plusieurs longues conversations qu'il eut avec lui. Or, Schneider avait été arrêté et expédié à Paris par Saint-Just et Lebas dès le 15 décembre, alors que Lauckhardt était encore enfermé dans Landau.

3. Pour qui connaît la raideur de la discipline prussienne, il est inadmissible que ce simple fusilier ait causé, ainsi qu'il le prétend, avec le prince royal de Prusse, le prince Louis-Ferdinand, le duc de Brunswick, etc., aussi familièrement qu'il le dit et le répète maintes fois.

ou de représentants du peuple français[1], et on ne devra jamais utiliser son récit sans le contrôler de près. Mais il est incontestable qu'on y trouve d'abondants et curieux détails sur la retraite des Prussiens après Valmy, retraite à laquelle il prit part, et surtout sur la vie provinciale dans l'est de la France, où le déserteur séjourna pendant assez longtemps, vagabondant à travers pays, jusqu'à ce qu'il retournât dans son pays, où il continua sa triste vie de bohême, qui se termine dans la misère, à Kreuznach, en 1829. La traduction est bien faite, mais le traducteur aurait pu consulter un homme compétent pour la correction des épreuves, car on relève plusieurs erreurs[2]. Les historiens critiques feront bien, d'ailleurs, de préférer le texte original de Lauckhardt aux arrangements de MM. Holzhausen et Bauer.

Le livre de M. Joseph Robin sur Charrette, le *Roi de la Vendée*[3], nous mène en plein, par son sujet et par l'esprit qui l'anime, dans le camp de la contre-révolution. C'est un panégyrique à outrance, comme le montreront les premières lignes de l'ouvrage que nous nous bornons à citer : « Ce sera l'immortel honneur de la Vendée de s'être levée en masse contre la grande Révolution, portant dans son sein le germe empoisonné de toutes les perturbations politiques et sociales qui, se succédant depuis cinq quarts de siècle, ont bouleversé l'Europe entière. Une gloire impérissable s'attache aux fiers Vendéens, dont le sang vermeil a été prodigué, sans marchander, pour Dieu, la Patrie et le Droit, dans deux cents prises et reprises de villes, sept cents combats particuliers et dix-sept grandes batailles rangées et leur a valu le nom de martyrs, et le martyre c'est le couronnement de l'héroïsme ». Sans doute, Charrette a eu quelques « défaillances morales » ; mais l'auteur les excuse en faisant remarquer « que le soleil lui-même a des taches ». Son récit, écrit d'un style d'hagiographe, sans aucune note critique, sans le moindre renvoi aux sources, n'a pas de valeur scientifique et ne rehaussera la gloire du « dernier des chevaliers français » qu'aux yeux des derniers fidèles de la légende vendéenne ; il est vrai que l'auteur s'en est contenté d'avance en proclamant que cette gloire ne pourra jamais être ternie par « l'acharnement des pygmées de la littérature ».

1. Le cas est le même pour les longs entretiens qu'il affirme avoir eus avec Denzel à Landau, et dont le contenu me semble légendaire.

2. P. 130, lire *Lucchesini* pour *Lucherini ;* p. 270, lire *Châlier* pour *Chaillier ;* p. 130, on se demande qui peut bien être le diplomate appelé *Schvarzkopfo ;* p. 142, lire *Usingen* pour *Unsingen ;* p. 223, la journée du 10 août est placée en *1692*.

3. Joseph Robin, *le Roi de la Vendée, François-Athanase Charrette, lieutenant général de l'armée royale (1763-1796)*. Paris, Perrin et Cie, 1917, t. XXIX, in-8°, 264 p., portrait.

L'ouvrage de M. Émile Sageret, qui a consacré cinq gros volumes à nous raconter le *Morbihan et la chouannerie sous le Consulat*[1], est un ouvrage autrement sérieux, quoique au fond il soit inspiré du même esprit royaliste et contre-révolutionnaire. Pour M. Sageret comme pour M. Robin, c'est pour la religion que se battent les gens du Morbihan, pour « cette religion catholique qui constitue l'âme et la moelle de la nationalité française » (II, 2, p. 247); les protagonistes de cette lutte sont de nobles victimes de leur foi religieuse et politique[2]. Si la lutte a continué, même après la signature du Concordat, c'est que « cette grande œuvre du rétablissement du culte portait deux plaies saignantes, à peine voilées, les articles organiques et les prêtres schismatiques introduits par fraude dans l'Église, jusque dans l'épiscopat » (III, p. 308). L'auteur cache si peu ses pensées intimes qu'il déclare « qu'une religion, qui se sent véritable, est forcément inflexible et intolérante, car toute vérité, tout droit immanent le sont par nature ». Malgré ce désaccord sur les principes, on ne peut méconnaître le labeur formidable accumulé dans ces 2,887 pages consacrées à décrire la chouannerie, dans le seul département du Morbihan, durant les cinq courtes années du Consulat. Tout en trouvant l'effort singulièrement disproportionné à l'importance du sujet, on doit signaler le courage patient de l'érudit, qui, prenant sa tâche au sérieux, a fouillé des monceaux de dossiers administratifs dans les archives départementales et locales et s'est efforcé, tout au moins, de les soumettre à une critique impartiale, en même temps qu'il recueillait soigneusement les souvenirs et les traditions, en partie déjà légendaires, des descendants des combattants de l'an VIII. Le tome IV contient une quarantaine de pièces justificatives, dont plusieurs sont d'un assez grand intérêt. Elles sont suivies d'une cinquantaine de pages de notes rectificatives ou complémentaires, que les lecteurs ne devront pas négliger; elles attestent que l'auteur veut les faire profiter de ses trouvailles ultérieures. L'index onomastique aussi leur sera fort utile pour se retrouver dans ce dédale de menus faits, colligés avec tant de persévérance.

1. Émile Sageret, *le Morbihan et la chouannerie morbihannaise sous le Consulat*. Paris, A. Picard, 1910-1918, 4 vol. en 5 tomes, in-8°, 678, 507, 530, 676, 473 p., portraits, cartes et plans.

2. Georges, loin d'être un assassin, « n'a jamais songé qu'à diriger en plein jour une attaque contre le Grand Consul, à supprimer l'homme politique, non l'individu » (II, 2, 375). Si Saint-Régent, « homme de cœur », a sans doute « glissé sur la pente du martyre jusqu'à l'assassinat, parce que l'effervescence de son zèle ne lui laissait pas assez de tact pour sentir où il fallait abandonner la logique brutale de la guerre civile », il est mort « pour faire triompher une sainte cause, en brave et en chrétien ».

Nous terminerons ce bulletin par quelques mots sur le livre de M. Gooch : *l'Allemagne et la Révolution française*[1]. C'est une étude très sérieusement documentée, rédigée d'une plume alerte par un historien de tempérament calme et de jugement équitable. Le titre qu'il lui a donné ferait croire qu'il va faire un exposé de la politique allemande vis-à-vis de la Révolution française, alors qu'il a traité un sujet tout différent. Il nous initie à l'état mental de l'Allemagne à cette époque et pendant les premières décades du XIXe siècle ; il nous renseigne sur les impressions, très divergentes parfois, que produisit, de l'autre côté du Rhin, le mouvement révolutionnaire au cours de son développement, avant et après qu'il se fût fait sentir au delà des frontières. L'auteur nous offre un tableau, à la fois très vivant et très complet, des opinions exprimées et des sentiments éprouvés par les principaux représentants, les intellectuels surtout, de la nation germanique en présence de cette brusque invasion, toute pacifique d'abord, puis guerrière, des principes de 1789. Il nous dit, avec une impartialité complète, les échos enthousiastes qu'éveilla, chez quelques-uns des plus illustres d'entre eux, la proclamation de ces principes par la Constituante. Puis, à mesure que l'anarchie grandit, que l'horizon s'assombrit, l'admiration se mue en indifférence, et finalement la peur de l'attaque révolutionnaire, le déchaînement d'une guerre qui va durer près d'un quart de siècle, font naître les haines populaires et provoquent les malédictions de la bourgeoisie contre ce foyer révolutionnaire qui finit par incendier et bouleverser toute la vieille Europe. Les poètes, les philosophes, les historiens, les hommes d'État de l'Allemagne sont successivement appelés comme témoins de cette enquête consciencieuse, entreprise par un écrivain plein de sympathie pour le génie français. Son étude ouvrira certainement des horizons nouveaux aux esprits désireux de s'informer plus exactement sur l'état d'âme de l'Allemagne au temps de la Révolution, état d'âme — on n'a pas besoin de le dire — qui n'est plus du tout celui de l'Allemagne d'aujourd'hui.

Rod. Reuss.

1. *Germany and the french Revolution*, by G. P. Gooch. London, Longmans, Green and Comp., 1920, in-8°, 543 p.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

J. G. Frazer. **Folklore in the old Testament**. Londres, Macmillan, 1919. In-8°, 3 vol., xxv-569, xxi-571, xviii-566 pages. Prix : 37 sh. 6 d.

L'activité de M. Frazer ne connaît point la fatigue et elle donne à tous les travailleurs un noble exemple, qu'ils ne sauraient trop admirer. Voici trois copieux volumes qui s'ajoutent aux douze du *Golden Bough* (cf. *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 129) et aux quatre du *Totemism* — pour ne point parler d'une bonne douzaine d'autres — et se placent d'ailleurs dans la même perspective qu'eux. Par le sujet, par la méthode et par l'esprit, ils leur ressemblent comme des frères. Ils ont leurs défauts et leurs qualités ; comme eux, ils dispersent parfois notre attention, jusqu'à la lasser un peu, et pourtant ils la retiennent par la sincérité, l'inépuisable érudition et aussi la bonne grâce qui se manifestent au détour de chacune de leurs pages ; et l'on va jusqu'au bout presque sans s'apercevoir qu'on a tourné près de 900 feuillets. M. Frazer est naturellement un « gentil » esprit, comme on eût dit jadis chez nous ; de plus, il a le sens profond de la poésie et du charme des vieilles choses et, tout spécialement, il a celui de la beauté biblique ; il a réussi à la perfection plusieurs des paraphrases qu'il nous donne des textes, qu'il étudie ensuite à la lumière du folklore universel. Une page de ce genre, rencontrée de temps en temps, repose fort à propos des intéressantes, mais interminables excursions parmi les pratiques saugrenues des Zoulous ou des Boschimans.

M. Frazer part de cette idée incontestable que tous les civilisés ont d'abord été des sauvages ; de ce que les Hébreux ont atteint, à un certain stade de leur vie sociale, un dégré de développement religieux et moral spécialement éminent, il serait imprudent de conclure qu'ils ont échappé à la loi commune et n'ont pas, tout comme les autres, traversé leur *stage* de barbarie, voire de sauvagerie. La Bible elle-même — le plus beau livre qui soit, M. Frazer n'en doute pas un instant — porte d'évidentes traces d'une série de pratiques, d'usages, de croyances que n'ont plus compris ses rédacteurs tardifs, mais qui avaient dominé ou dirigé la vie de leurs ancêtres ; ce sont comme des *fossiles* qu'ont enfermés et conservés les très anciennes traditions demeurées à la base du Livre. Il est vrai ; mais il ne faut pas craindre de répéter des vérités qui ne se montrent encore bien qu'aux hommes informés et d'esprit libre, et que contrarient tant de préjugés sur l'inerrance

absolue, la perfection unique, les caractéristiques exceptionnelles de l'Écriture. Tout spécialement en pays anglais n'est-il pas inutile de ramener l'histoire du « peuple élu » aux conditions générales de l'histoire de tout le monde.

M. Frazer n'a pas ouvert la voie sur laquelle il s'engage et il rend en passant un juste hommage à Samuel Bochart — une des illustrations de la France érudite dans la première moitié du XVIIe siècle et dont je pense bien que la Société Ernest Renan fera revivre quelque jour la figure — à John Spencer de Cambridge et à l'illustre Robertson Smith. Du reste, M. Frazer lui-même, au cours de ses précédentes études, a rencontré l'occasion d'interpréter, selon les données de la méthode comparative, divers passages de la Bible, relatifs à des sujets fort importants, tels le sacrifice du premier-né, la loi d'impureté des femmes, la coutume du bouc émissaire.

Pour ne point se répéter, il a délibérément écarté ces sujets-là de son nouveau livre et il a choisi dans le récit biblique, et dans les prescriptions de la Loi proprement dite, un certain nombre de traits ou d'épisodes dont l'exégèse lui a semblé réclamer le secours de la méthode comparative. Ils les a pris l'un après l'autre et sans chercher à établir entre eux aucun lien, si bien que le livre se termine simplement au bout de la dernière de ces études particulières, sans aucune conclusion générale. Elles sont de longueur très inégale; certaines, par exemple celle qui est consacrée au déluge (256 p.), ou celle qui traite du mariage de Jacob (277 p.), enferment la matière d'un respectable volume; d'autres ne comptent pas dix pages. Ce qui fait une réelle unité à leur diversité, c'est la méthode qui leur est appliquée à toutes, cette fameuse méthode comparative parfois si féconde et dont il n'est pas rare pourtant que nous ayons vu faire un si fâcheux mésusage. M. Frazer éprouve le besoin de la justifier dans sa préface avant de s'en servir encore une fois. C'est en définitive, dit-il, appliquée à l'esprit humain, la méthode d'investigation qui a donné de si admirables résultats dans l'étude du corps de l'homme, quand il s'est agi d'expliquer son évolution. Il ne faudrait peut-être pas trop serrer la comparaison, car enfin les observations sur des organes et les interprétations des transformations qu'ils ont subies au cours des âges offrent des garanties de certitude et des facilités de vérification qui échappent tout à fait à une enquête du genre de celle que conduit M. Frazer. Il n'en doute pas lui-même, car il prend bien soin d'insister sur la nécessité d'y demeurer circonspect, d'y fuir les affirmations trop absolues et jusqu'aux apparences du dogmatisme; il prie même modestement son lecteur de le redresser s'il venait à manquer aux précautions qu'il recommande. Il est bon de ne pas oublier cette déclaration préalable lorsque parfois, au cours de la lecture du livre, on se voit tout près de croire que l'auteur va trop loin et que sa conclusion, ou, du moins, sa tentation, dépasse la portée des faits qu'il a rassemblés.

Dans sa préface encore, M. Frazer cherche à s'innocenter du reproche qu'il sait bien qu'on lui fera, celui de se laisser entraîner dans de longues digressions, au hasard des occasions qu'il rencontre chemin faisant; il rejette la responsabilité de ce défaut de composition sur la méthode comparative elle-même, et là, vraiment, il exagère. Sans doute, du fait incontestable que la science du folklore est encore dans l'enfance, il paraît difficile d'en traiter comme on peut le tenter en s'appliquant à une discipline mieux constituée, et la confusion où se trouvent encore les divers problèmes qu'elle agite rend parfois malaisé de parler de l'un d'eux sans toucher quelque peu à ceux qui l'avoisinent; ce n'est pourtant pas une raison pour ne garder aucune mesure dans le hors-d'œuvre et ne point savoir s'interdire de suivre jusqu'au bout toutes les allées latérales qu'on rencontre sur le grand chemin. C'était là déjà le gros défaut de composition du *Golden Bough*; c'est encore celui du *Folklore*. Il y a des moments où l'on se demande vraiment si l'auteur a vu dans son sujet autre chose qu'un prétexte à excursionner par le monde. S'il croit éclaircir le récit biblique du déluge (part. I, ch. IV) en nous accablant sous le faix de plus de 250 p. « d'histoires » variées, où viennent témoigner les primitifs de la terre entière, il s'abuse étrangement; mais son excuse est qu'il ne le croit pas et qu'il trouve simplement plaisir à regarder défiler tous ces contes. Qu'il s'agisse de la cession par Ésaü de son droit d'aînesse à Jacob, ou de la bénédiction extorquée par ce dernier à Isaac, ou de son mariage avec les deux sœurs et leurs deux servantes, nous sommes assurés de voir s'allonger le commentaire : ici un traité sur l'*ultimogéniture*, y compris un notable développement sur le *jus primæ noctis*, et un autre sur la *polygamie;* là une dissertation sur les *peaux sacrificielles;* là encore un véritable livre sur le *mariage entre cousins* et sur le *sororat*, sans compter le *lévirat*. Cet excès finit par fatiguer, non pas certes qu'il nous arrête à des récits ennuyeux, mais on sent trop qu'il ne sert pas la démonstration — quand M. Frazer croit pouvoir en organiser une — et qu'il amuse plus qu'il n'instruit; si, du moins, on appelle *instruire* conduire à des *conclusions* fermes, à des idées qui dominent et résument les faits éparpillés.

La rançon de ce regrettable défaut d'équilibre et de mesure dans le développement, c'est la richesse de son contenu qui en fait un répertoire de faits utilisables pour de toutes autres fins que l'éclaicissement de quelques particularités de la Bible. Un bon index y rend les recherches faciles.

Au total, le livre comprend quarante et une études indépendantes, sans autre lien entre elles que l'origine biblique et le caractère d'usage ou de souvenir incompris des traits qui en fournissent l'occasion. Elles se répartissent inégalement en quatre parties : 1° *Les premiers âges du monde* (cinq chapitres); 2° *L'âge patriarcal* (dix chapitres); 3° *Le temps des Juges et des Rois* (dix-neuf chapitres); 4° *La Loi* (sept cha-

pitres). Je ne suis pas bien sûr que toutes ces études se rapportent vraiment au folklore. Ainsi, part. III, ch. VII, *Le faisceau de la vie*, fondé sur *I Sam*, 25, 29, pourrait bien ne commenter, au moyen de rapprochements parfaitement inopérants, qu'une *figure*, par laquelle le rédacteur biblique a exprimé l'idée que David vivrait toujours devant Iahwé, tandis que ses ennemis seraient rejetés par Dieu[1]. J'ai bien peur aussi que le folklore ne soit pas pour grand'chose dans le récit du passage de la mer Rouge (part. III, ch. II), et je ne serais pas étonné qu'il n'y eût pas la moindre application du *sororat* dans le double — ou le quadruple — mariage de Jacob (part. II, ch. VI), attendu que, loin d'épouser Rachel *en conséquence* de son union avec Lia, il est obligé d'acheter la cadette par sept ans de travail chez Laban, après avoir payé l'aînée du même prix. Sans doute M. Frazer soutient que notre récit biblique actuel est arrangé, ou dérangé par son rédacteur, qui n'a plus compris sa source; mais ce n'est là qu'une hypothèse que rien n'appuie, sinon l'ingéniosité de son auteur. A propos de quelques-uns des sujets qu'il aborde, M. Frazer se contente de rassembler des faits plus ou moins analogues à ceux qu'il trouve dans le Bible, sans oser établir une identification entre eux et sans formuler vraiment de conclusion. C'est là l'exception et, le plus souvent, son enquête tend à une explication; elle demeure en fait, et inévitablement, hypothétique; mais sa vraisemblance paraît de degré bien différent selon les chapitres. Parfois elle confine à la certitude, par exemple dans part. I, ch. II (*La chute de l'homme*), où M. Frazer, remarquant l'inutilisation de l'arbre de vie et l'apparent désintéressement du serpent, en vient à supposer que, dans la tradition primitive, le serpent détournait l'homme du fruit de vie pour le manger à sa place; de même encore dans le ch. III (*Le grand déluge*) et le ch. IV (*La tour de Babel*) : l'un explique les croyances à un déluge, si répandues à peu près partout, par des traditions locales, se rapportant à des souvenirs locaux (raz de marée ou débordements de fleuves) indépendants les uns des autres, ou à des légendes imaginées pour rendre compte de tel ou tel aspect d'un pays. L'autre montre le départ de l'histoire de la grande tour dans la forte impression produite sur des nomades par les constructions de Babylone. — Dans d'autres cas, nous ne dépassons pas la probabilité; par exemple part. II, ch. I (*L'alliance d'Abraham*), où M. Frazer étudie le curieux passage de *Gen.* 15, 1-18, et spécialement le verset 17 : *Lorsque le soleil fut couché et qu'une profonde obscurité fut venue, voici qu'un four fumant et un brandon de feu passaient entre les animaux partagés*, pour authentiquer l'alliance conclue par Iahwé avec Abraham. Il paraît bien probable qu'il y a, dans ce défilé des contrac-

1. Je traduis : *Si quelqu'homme se lève pour te poursuivre et faire effort contre ta vie, alors la vie de mon Seigneur sera liée dans le faisceau des vivants auprès de Iahwé, ton dieu, mais la vie de tes ennemis sera lancée au loin du creux de la fronde* .

tants entre les moitiés des victimes sacrifiées, l'intention d'affirmer que celui qui violerait le contrat subirait justement leur sort, et celle d'établir par le sang un lien sacramentel entre les parties. D'autre part, il est incertain si c'est pour appeler l'attention du dieu, ou si c'est pour chasser les démons, ou dans une autre intention, que le grand prêtre porte des clochettes d'or au bas de sa robe (part. IV, ch. VII). Il l'est encore bien plus que la veuve juive soit condamnée pendant un certain temps au silence, car, enfin, M. Frazer ne dispose pour le supposer que de l'argument tiré de l'étymologie du mot *alemahnah* (*veuve*), qui serait *illem* (*muet*), et cette étymologie n'est pas assurée; il s'en faut. — Beaucoup plus contestables encore me semblent les conclusions de part. I, ch. III (*La marque de Caïn*), de part. II, ch. III (*Jacob et les peaux d'agneau*) et ch. IX (*Jacob au gué de Jabbok*), car rien du tout ne laisse croire que Dieu *marque* Caïn pour qu'il échappe à la vengeance de « l'esprit » d'Abel, et le désir d'effacer une absurdité du texte biblique n'autorise pas à y introduire une idée qui lui paraît étrangère. J'ai du mal à voir dans la tromperie par laquelle Jacob surprend la bénédiction d'Isaac en se déguisant en Ésaü le souvenir d'une ancienne cérémonie légale de renaissance par une chèvre, jugée nécessaire lorsque le fils cadet est substitué à l'aîné dans ses droits. De même c'est, je pense, aller un peu loin que de voir dans la blessure de Jacob à la hanche, au cours de sa lutte avec l'ange (*Gen.* 32, 25), un essai d'explication de la répugnance des juifs à manger le tendon de la hanche des animaux! D'autres développements, par exemple part. IV, ch. V (*L'eau amère*), ou ch. II. (*Ne pas faire cuire un chevreau dans le lait de sa mère*) restent vraiment à côté du passage à éclaircir, puisque, dans le premier cas, M. Frazer ne nous rappelle que des exemples d'épreuve par le poison, alors qu'il ne croit pas que *l'eau amère* soit un poison, et que, dans le second cas, il ne trouve que des prescriptions relatives à l'ébullition du lait, à son interdiction à certaines catégories de personnes (telles les femmes en état d'impureté), à sa séparation des viandes dans l'alimentation de certaines peuplades : l'exégèse du *tabou* mystérieux ne s'en trouve pas avancée.

L'arbitraire trop fréquent dans le rapprochement des faits, le caractère trop souvent personnel et hypothétique de leur évaluation et de leur interprétation et, par suite, l'incertitude ou la témérité des conclusions, ce sont là vices inhérents à la méthode comparative et il y faut voir le rachat des services qu'elle nous rend. Son maniement demande une circonspection et un tac bien rares; M. Frazer le sait et ne l'oublie pas fréquemment. Il en doit être loué.

En somme, il faut bien convenir que son livre n'apporte pas directement grand secours à l'exégète de l'Ancien Testament; il lui présente du moins des aperçus et des suggestions intéressantes; il l'oblige à regarder attentivement hors du texte et même assez loin de lui, et c'est une contrainte profitable; il lui fournit aussi un sérieux argu-

ment en faveur de l'antiquité des sources du livre, ou, du moins, d'une partie de ses sources, et il lui prouve, s'il était encore nécessaire de le faire, que le folklore des Hébreux ressemblait à celui des autres peuples et procédait des mêmes principes. Ce sont là des avantages qui ont bien leur prix. Le folkloriste trouvera dans ces trois gros volumes une masse considérable d'observations bien classées et le curieux, qui ne veut qu'occuper son temps en s'instruisant, ne regrettera pas de s'appliquer à leur lecture. Quel livre d'érudit pourrait se vanter de rendre plus de services?

Ch. GUIGNEBERT.

J. CARCOPINO. **La loi de Hiéron et les Romains**. Paris, De Boccard, 1919. In-8°, XXI-297 pages.

M. Carcopino s'est proposé de donner un commentaire historique et juridique approfondi de la troisième Verrine, le *de frumento*. Peu de textes sont aussi difficiles, d'abord parce que les points de comparaison font presque constamment défaut : M. Carcopino n'a pu rapprocher que la *lex Manciana* des domaines africains (qu'il considère comme de date républicaine, p. 14), le *papyrus des Revenus* de Ptolémée Philadelphe et, pour un point de détail, la *lex metalli Vipascensis*, qui est beaucoup plus tardive.

Ainsi presque toute notre connaissance du sujet doit être déduite d'un seul texte. Or, ce texte même ne nous donne pas un exposé de la législation romaine, mais un tableau des abus de Verrès et une critique des déformations que la loi a subies dans la pratique. Le travail de l'historien consiste donc à reconstituer d'abord la législation romaine altérée par Verrès, puis la législation grecque plus ancienne que les Romains ont adoptée et corrigée. L'ouvrage de M. Carcopino se divise précisément en trois parties, consacrées chacune à l'un de ces trois strates : loi de Hiéron, loi romaine codifiée par Rupilius, pratique des mauvais gouverneurs de la fin de la République. Nous suivrons rapidement la marche de cet exposé, en notant les solutions qui sont apportées aux problèmes les plus controversés.

Il ne paraît plus douteux que la *lex Hieronica* soit de Hiéron II. Ce roi réglementait une institution plus ancienne et qui serait, selon M. Carcopino, du tyran Gélon. Hiéron II a peut-être copié la législation Alexandrine, tant sont étroites les ressemblances entre sa loi et le papyrus des Revenus, qui nous a fait connaître la législation que Ptolémée Philadelphe mit en vigueur en 264-263. La *lex Hieronica* protégeait si soigneusement les paysans et l'État que l'on n'aperçoit pas bien quels pouvaient être les bénéfices des décimateurs; M. Carcopino pense donc qu'ils étaient rémunérés par un salaire; peut-être cependant la somme qu'il leur octroie (les 3/50, *ternae quinquage-*

simae, de l'impôt perçu) paraîtra-t-elle bien faible : les scribes de Verrès percevaient un droit de greffe qui n'était pas très inférieur.

Les Romains conservèrent les prescriptions tutélaires de la *lex Hieronica*. Les dîmes ne furent pas affermées en bloc à une puissante société publicaine de Rome, mais en Sicile même, cité par cité, à des décimateurs de rang médiocre. Cette exclusion des publicains doit avoir été décidée par une loi expresse, et ceci est un fait considérable, que M. Carcopino a le mérite d'avoir établi. — Le chapitre le plus développé du livre est consacré à *la procédure du contentieux des dîmes*. En particulier, la discussion consacrée à la *pignoris capio* mérite de retenir l'attention des juristes et corrigera des interprétations trop hâtives. Il est très singulier de voir ressusciter en Sicile, au temps de Verrès, comme bien plus tard, en Espagne, au temps d'Hadrien, une voie de droit très primitive et qui passait pour abolie depuis la désuétude des actions de la loi.

La partie de l'ouvrage qui est consacrée au *frumentum emptum* et au *frumentum in cellam* est entièrement nouvelle. Quel droit de réquisition possédait le préteur, quel usage il pouvait faire des fonds que Rome mettait à sa disposition, comment il les laissait en dépôt chez les publicains fermiers du *portorium* qui lui ouvraient une sorte de compte courant, quelles étaient les variations du cours des grains, comment ces variations permirent aux gouverneurs non seulement de ne pas payer le prix de leurs réquisitions, mais même de remplacer les réquisitions en nature par une taxe en argent, c'est ce qu'on trouvera expliqué ici dans le plus soigneux détail.

Puis M. Carcopino aborde le problème si controversé du nombre et de la condition juridique des cités siciliennes. D'un texte de Cicéron, il conclut qu'il y avait en tout soixante-cinq cités, et, par conséquent, il écarte et le texte tardif de Pline, qui mentionne soixante-huit cités, et le texte de Tite-Live, qui mentionne au temps de la conquête romaine soixante-six *oppida* (non pas *civitates*). Sur ce nombre de soixante-cinq cités, combien étaient les cités *decumanae* et combien étaient les cités dont l'*ager* avait été en principe confisqué par Rome et soumis à la location des censeurs? Ces dernières étaient, dit Cicéron, très peu nombreuses. Toutefois, comme il n'a nommé que trente-cinq cités *decumanae*, on admet ordinairement qu'il y avait environ vingt-cinq cités *censoriae* : à bon droit, M. Carcopino trouve ce chiffre trop fort. Peut-être propose-t-il à son tour une solution extrême, en ne reconnaissant qu'une seule *civitas censoria*, Leontini. M. De Sanctis[1] a proposé une distinction ingénieuse entre les cités châtiées par Rome auxquelles on a tout de même rendu leur *ager* et celles auxquelles cet *ager* n'a pas été rendu : les *perpaucae civitates* dont parle Cicéron seraient de la première catégorie et Leontini de la seconde. L'ouvrage de M. De Sanctis n'était pas publié quand M. Car-

1. *Storia dei Romani*, t. III, 2e partie, p. 350.

copino a écrit son ouvrage; une discussion à ce sujet pourrait être intéressante. Le tableau que M. Carcopino a donné de la ville de Leontini et de son territoire est saisissant, la ville privée de sa campagne féconde, réduite à vivre de cabotage et de pêche, et la campagne livrée à des latifundistes étrangers au pays : ce singulier phénomène économique est décrit et expliqué avec une justesse et une science extrêmes. De quand date la catastrophe qui ruina Leontini? Elle est antérieure à la conquête romaine, selon M. Carcopino, et les Romains ont hérité à Leontini de l'immense domaine que Hiéron II devait y posséder déjà. La solution de ce problème difficile dépend de l'interprétation que l'on donne des événements qui accompagnèrent la révolte de Leontini après la mort de Hiéron.

La dernière partie du livre explique quel parti les mauvais gouverneurs surent tirer de la législation sicilienne et comment ils la déformèrent.

Ainsi tous les problèmes que soulève le texte du *de frumento* trouvent dans l'ouvrage de M. Carcopino des solutions neuves ou renouvelées par une discussion très ample. M. Carcopino avait préparé le présent livre par une série d'études préliminaires, et certaines des solutions qu'il a préconisées (exclusion des compagnies publicaines, condition des *decumani*) sont dès à présent reçues comme certaines; aucune partie de l'histoire financière de la République romaine n'est sans doute désormais mieux connue que la législation financière de la Sicile, et la science économique peut tirer grand profit de cette scrupuleuse enquête.

A. PIGANIOL.

Théodore HAARHOFF. **Schools of Gaul; a study of pagan and christian education in the last century of the Western Empire**. Oxford University Press, Humphrey Milford, 1920. In-8°, x-272 pages. Prix : 12 sh.

M. Haarhoff s'est proposé d'écrire l'histoire de l'éducation païenne et chrétienne en Gaule au dernier siècle de l'Empire ou, plus exactement, depuis 358 jusqu'à 486. Une première partie d'introduction expose d'abord les différentes influences qu'avait subies la Gaule, grecque, celtique, germanique, romaine, la romanisation du pays et les caractères principaux, les centres de l'éducation romaine dans la Gaule aux trois premiers siècles de l'Empire. Dans la deuxième partie, consacrée à l'éducation païenne, nous voyons : la réorganisation générale et la prospérité des écoles au IVe siècle; les méthodes et les matières de l'enseignement primaire, lecture, écriture, grammaire, recueils de textes, cartes; l'enseignement secondaire dont les matières principales sont toujours la rhétorique et le droit, avec un peu de philosophie et de médecine; la discipline toujours très rude, malgré

quelques adoucissements, les jeux; la classification, les noms, les traitements des professeurs, les fêtes et les vacances; les conditions administratives et sociales, l'infériorité des basses classes, exclues en fait de l'enseignement secondaire, mais auxquelles suffit l'enseignement élémentaire pour recruter la masse des fonctions publiques subalternes; le rang social des professeurs; les mesures du gouvernement impérial pour l'enseignement. La troisième partie, la plus importante, étudie l'éducation chrétienne : l'acceptation générale par l'Église, malgré quelques protestations, de la vieille tradition fondée sur la rhétorique, mais avec plus de simplicité et de sérieux; la naissance des écoles chrétiennes et du monachisme en Gaule; les pratiques assez mal connues de l'enseignement dont la matière est chrétienne et la forme païenne; le développement de l'enseignement primaire et, dans l'enseignement secondaire, de la philosophie religieuse. La quatrième partie, relative aux idées et aux influences en matière d'éducation, expose en particulier le relèvement de la moralité générale par les croyances et les écoles chrétiennes, de la condition de la femme, de plus en plus admise dans les écoles, le développement de la chronographie, de la philosophie, de l'histoire et de l'histoire universelle; l'appui indirect apporté par l'Église aux diverses nationalités de l'Empire; la décadence de l'enseignement du grec; la renaissance de l'art. La cinquième partie montre la décadence de l'enseignement désorganisé par les invasions, mais qui conserve tout de même un idéal supérieur à l'idéal païen de la rhétorique, l'idéal chrétien, la recherche de la vérité. Cette analyse montre immédiatement les défauts de ce livre mal composé, décousu, qui effleure de nombreux sujets sans en traiter un seul à fond. Que de hors-d'œuvre inutiles et généralement superficiels, par exemple toute la première partie, les dissertations des autres parties sur la rhétorique, sur les conditions administratives et sociales, sur la législation scolaire, sur l'influence du christianisme par rappport à la législation impériale, sur le degré de moralité de la société romaine, sur la conception antique de l'histoire, sur les goûts artistiques des Gaulois, sur les étudiants gaulois à l'étranger, sur les rapports de l'Église et de la civilisation païenne! D'autre part, dans les limites mêmes de son sujet, l'auteur a le tort d'invoquer non seulement les textes relatifs à la Gaule, mais les autres textes relatifs à l'Orient, à tout l'Empire. Quoi qu'il en dise dans sa préface et comme le prouve sa bibliographie elle-même, assez complète, sauf l'oubli du travail de Barbagallo, ce sujet a déjà été traité de nombreuses fois et M. Haarhoff n'a pas sensiblement augmenté nos connaissances. Il manque trop souvent de rigueur scientifique et de précision. Ces réserves faites, reconnaissons les mérites incontestables de ce livre, une étude sérieuse des textes relatifs à la Gaule, des opinions généralement justes, une exposition agréable.

Ch. LÉCRIVAIN.

Henry VIGNAUD. **The Columbian tradition of the Discovery of America and of the part played therein by the astronomer Toscanelli.** A memoir addressed to the Professors Hermann Wagner of the University of Göttingen and Carlo Errera of Bologna. Oxford, at the Clarendon Press. Oxford University Press, Humphrey Milford. In-8°, 62 pages.

Depuis 1901, M. Henry Vignaud a entrepris de montrer que Christophe Colomb, lorsqu'il partit en 1492 du port de Palos, ne se proposait pas d'atteindre l'Asie, mais simplement de reconnaître des îles dont on soupçonnait l'existence dans l'océan Atlantique. Il n'était donc pas guidé par une idée théorique et n'obéissait pas, comme on le répète, aux suggestions de l'astronome florentin Toscanelli. La lettre qu'on attribue à ce dernier et où est exposé tout le plan du voyage est un faux. M. Vignaud a défendu cette opinion dans de très importants ouvrages et il faut rendre justice à l'érudition dont il a fait preuve. Déjà, avec les travaux de Harrisse, la critique avait commencé à s'exercer sur une histoire devenue trop tôt légendaire. Le service rendu par M. Vignaud, quoi qu'on pense de sa thèse, est donc considérable.

A la vérité, elle n'a pas rencontré beaucoup d'adeptes. En 1913 encore, MM. Hermann Wagner et Carlo Errera la combattaient. Le présent travail est une réponse à ces deux contradicteurs et à tous les autres. Dans sa préface, M. Vignaud nous dit qu'il n'a pas la prétention de les convaincre : il les croit trop engagés dans leur opinion. Mais il espère que les savants sans parti pris se rallieront à ses idées.

Elles sont exposées dans ce petit livre avec autant de clarté que de force. Il a pris soin lui-même de récapituler à la fin ses arguments, en faisant suivre chacune de ses propositions des principales objections qu'on y a faites et d'une réponse à ces objections. Cette disposition donne à la discussion une apparence de démonstration mathématique.

Le procédé n'est pas sans inconvénient. Cet abrégé laisse forcément tomber certains détails qu'il n'est pas possible cependant de passer sous silence. En veut-on une preuve? Au mois de mars 1493, lorsque Colomb revient de son premier voyage, il avise immédiatement de sa découverte les souverains espagnols. Ceux-ci étaient alors à Barcelone. A la cour se trouvait un Italien, Januarius, frère du représentant du duc de Ferrare auprès de Ludovic le More. Januarius écrit aussitôt à son frère, et dans quels termes? « Au mois d'août dernier, dit-il, le seigneur roi, à la prière d'un nommé Collomba (*sic*), fit équiper quatre petits navires pour naviguer, d'après ce qu'il disait, en ligne droite vers l'Ouest, pour aller aborder en Orient. La terre étant ronde, il devait forcément arriver à la partie orientale ... (*essendo lo mondo ritondo, per forza haveva da voltare e tro-*

vare la parte orientale). » Januarius dit qu'il a vu la lettre. Elle est perdue et l'on ne peut par conséquent pas savoir si cette dernière phrase s'y trouvait. Il est même vraisemblable que non, Colomb n'ayant pas besoin de rappeler à Ferdinand et à Isabelle, qui le connaissaient, le but de son voyage. Mais il n'est pas douteux que Januarius rapporte ici une opinion qui avait cours dans l'entourage des souverains, et ce témoignage assurément est de singulière valeur. M. Vignaud y relève des inexactitudes : ce n'est pas quatre caravelles qu'avait Colomb, mais trois seulement — l'erreur est sans importance —. Il oppose surtout à ce document deux lettres écrites en même temps par Colomb à ses deux protecteurs, Louis de Santangel et Gabriel Sanchez. Ces deux lettres ont été conservées et imprimées. Colomb dit qu'il est passé aux Indes, qu'il y a découvert de nombreuses îles, que ces îles ne sont pas éloignées des possessions du grand Khan [c'est-à-dire de la Chine] et que leurs habitants sont des Indiens. Mais ce second témoignage est-il en contradiction avec le premier[1] ?

Qu'il y ait dans l'histoire de Colomb des obscurités, ce n'est pas douteux. Sur la période de sa vie pendant laquelle ses idées se sont formées, son séjour en Portugal, nous ne savons à peu près rien. Mais est-ce une raison pour ne pas accepter l'essentiel de témoignages à peu près contemporains? Nous ne possédons pas l'original du journal de bord que Colomb avait rédigé lors de son premier voyage. Mais Las Casas, qui a connu personnellement Colomb, en a donné un résumé très complet qui ne comprend pas moins de 76 feuillets, recto et verso, d'un petit in-folio d'une écriture très serrée. Fernand Colomb en a fait aussi des extraits dans les chapitres de ses *Historie* consacrés au premier voyage de son père. Laissons de côté le prologue si explicite de ce journal de bord qui peut avoir été ajouté par Colomb après les événements. Il n'y a pas de raison de supposer, M. Vignaud le reconnaît lui-même, que Las Casas ait altéré le sens du journal. Il a ajouté parfois quelques réflexions, mais il cite aussi parfois textuellement. Or, on y lit à plusieurs reprises que le dessein de Colomb est d'aller aux Indes, et, bien que le terme soit vague, il ne peut cependant désigner que la partie orientale du monde alors connu[2]. Le 19 septembre, il dit qu'il ne veut pas s'attarder à louvoyer pour s'assurer de la proximité de certaines îles, bien qu'il ait la conviction qu'il s'en trouve au nord et au sud, « et il naviguait entre elles parce qu'il avait la volonté de poursuivre sa route jusqu'aux Indes. Le temps est bon et, s'il plaît à Dieu, tout se verra au retour.

1. Cette discussion se trouve dans l'*Histoire critique de la grande entreprise de Christophe Colomb*. Paris, Welter, 1911, 2 vol. in-8°, au tome II.

2. M. Vignaud suppose que le mot Indes s'applique dans le journal aux Antilles, parce que, après la découverte et au temps où écrivait Las Casas, les deux noms étaient devenus synonymes. Mais on voit bien dans les passages qui vont être cités que Colomb fait la différence entre les îles et la terre ferme.

Ce sont les propres paroles de l'Amiral. » Allons jusqu'à admettre que le mot Indes — qui se trouve cependant aussi dans la lettre à Santangel — a pu être introduit par Las Casas. Il n'en résulte pas moins de ce passage que Colomb cherche autre chose que des îles qu'il verra au retour. S'il ne cherche pas ces îles, qu'est-ce donc? — Le 6 octobre, Alonso Pinzon, qui commandait une des caravelles, émet l'avis qu'il faut changer de direction et incliner vers le sud-ouest. Voici comment Las Casas résume ce passage du journal : « L'Amiral pense qu'il ne disait pas cela dans l'intention d'aller aborder à l'île de Cipango, et il était d'avis que, s'ils s'écartaient de la route, ils ne pourraient de sitôt prendre terre et qu'il valait mieux aller d'abord à la terre ferme et ensuite aux îles. » Qu'est-ce donc encore une fois que cette terre ferme, sinon un continent? Avons-nous le droit, en présence de textes aussi formels, de les écarter en supposant que Las Casas a substitué son opinion personnelle au témoignage de Colomb?

Il n'est pas possible de reprendre en quelques lignes cette longue controverse. Je n'en puis donner ici qu'un aperçu. Encore une fois, M. Vignaud y montre une érudition qui impose le respect. Il faut bien dire cependant un mot de la fameuse lettre de Toscanelli, point capital du débat. M. Vignaud suppose qu'elle a été forgée de toutes pièces, après les événements, dans l'entourage de Colomb. Le faussaire aurait donc eu le raffinement de précaution d'en copier le texte latin sur la feuille de garde d'un livre ayant appartenu à Colomb — conservé aujourd'hui dans la Bibliothèque Colombienne de Séville — et qui porte de très nombreuses annotations de sa main, si bien qu'on peut se demander si ce n'est pas Colomb qui l'a lui-même copiée. Est-elle donc si étrange, cette lettre? Quoi qu'on puisse dire, elle ne contient absolument rien que n'ait pu écrire en 1474 un savant et un astronome qui s'intéressait — on en a la preuve — aux pays d'Orient et aux découvertes. Et pourquoi ce faux? Pour démontrer que l'idée qui avait guidé Colomb ne lui était pas personnelle; pour répondre à ceux qui l'accusaient d'avoir eu connaissance des îles où il avait abordé par un pilote qui y avait été jeté par la tempête. Ce bruit courait à Cuba et Las Casas le rapporte longuement. Nous rapporterons, dit-il, « une opinion vulgaire qui courait autrefois et qui était tenue et passait pour la cause la plus efficace de sa détermination finale; nous le dirons dans le présent chapitre, sans nous en porter garant (*la cual yo no afirmo*), car, en vérité, les raisons que Dieu lui ménagea pour cela furent si nombreuses et telles qu'un petit nombre d'entre elles auraient pu suffire et au delà pour l'y pousser, à plus forte raison toutes réunies. » Las Casas ajoute, parmi les raisons qui peuvent justifier cette opinion, que les Indiens de Cuba racontaient, lors de l'arrivée des Espagnols, que des hommes barbus avaient abordé peu d'années auparavant à Haïti.

Qu'un événement comme la découverte des Antilles ait donné naissance à des racontars, surtout dans un milieu où Colomb était devenu

très impopulaire, y a-t-il lieu de s'en étonner? Mais l'histoire du pilote ne s'arrête pas là. Les survivants de cette expédition débarquent à Madère en si mauvais point que tous y meurent sans révéler leur secret. Pourquoi? On ne nous le dit pas. Un seul, avant de mourir, confie la vérité à Colomb pour reconnaître les soins dévoués qu'il lui a donnés. Bien entendu, M. Vignaud ne prétend rien affirmer. Mais il lui suffit que cette légende ait existé pour qu'il suppose que la famille de Colomb y a voulu couper court en inventant un document qui n'en devait rien laisser subsister. N'est-il pas vraiment beaucoup plus simple de reconnaître l'authenticité de la lettre de Toscanelli?

L. Gallois.

Louis Hourticq. **La jeunesse de Titien**. Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-16, xvi-320 p. 1919. Prix :

Il y a quelques années, M. Lionello Venturi, en un livre important sur « Giorgione et le giorgionisme », étudia avec pénétration l'influence qu'avait exercée sur la peinture vénitienne l'extraordinaire artiste qui vint de Castelfranco. Il réagit vigoureusement contre le « pan-giorgionisme » et réduisit à quelques œuvres peu nombreuses le catalogue que Ludwig Justi avait jugé indéfiniment extensible. La vie de Giorgione, comme celle de beaucoup d'artistes italiens de la Renaissance, est enveloppée de mystère; il faut se contenter d'hypothèses; malheureusement, toutes celles qui ont été émises ne sont pas d'une solidité inébranlable.

Dans un volume consacré à la « jeunesse de Titien », il était inévitable que fût repris — et même traité à fond — ce troublant problème de l'influence de Giorgione. Ce fut, en effet, une des préoccupations premières de M. Hourticq que d'établir, dès l'origine, des différences fondamentales entre les deux grands peintres vénitiens. Dans l'analyse attentive qu'il a faite des peintures du jeune Cadorin, il a réduit au minimum les éléments giorgionesques. D'après lui, la fameuse « Vénus couchée » du musée de Dresde, celle que Giovanni Morelli restitua à Giorgione, accomplissant ainsi, dit Berenson, « un des exploits les plus mémorables de la critique moderne », est presque entièrement l'œuvre de Titien. « Le visage endormi de la Vénus et même les proportions peuvent bien être de Giorgione... Mais une fois cette part concédée à Giorgione, il est impossible de ne pas reconnaître Titien dans la silhouette du corps, et en particulier dans la silhouette des jambes ramenées l'une sur l'autre ». Or, ici, nous nous mouvons vraiment dans le domaine des impondérables. Peut-être ne suffit-il pas de retrouver dans la « Vénus d'Urbin » et dans la « femme nue » du Louvre les mêmes caractères techniques, la même ondulation corporelle que dans la « Vénus de Dresde ». Pour ma part, il me semble difficile de donner une telle place à la collaboration de Titien dans le tableau de Dresde. D'abord, le texte de Marc

Antonio Michiel, que cite M. Hourticq, est formel : « La toile de la *Vénus nue*, qui dort dans un paysage avec Cupidon, fut de la main de Zorzi de Castelfranco, mais le paysage et Cupidon ont été finis par Titien. » De plus, et surtout, l'inspiration des œuvres de Dresde et des Offices me semble radicalement différente. Il est peu de tableaux qui produisent une impression aussi profonde que la *Vénus* de Dresde : elle rayonne d'une incomparable beauté; Titien n'a jamais rêvé, pour aucun de ses nus, tant de pureté, tant de chasteté. Je croirais plutôt, malgré ce qu'en dit M. Hourticq, à l'attrait irrésistible exercé par cet admirable corps de nymphe sur l'imagination de Titien, qui, lorsqu'il en reproduira la courbe merveilleuse, le fera dans un tout autre esprit.

Mais cette conviction vient avant tout, je le reconnais, d'une impression restée toujours extrêmement forte dans mon souvenir. Dans l'étude des œuvres d'art, le facteur personnel a une part si prépondérante qu'il est souvent difficile de communiquer aux autres sa conviction.

Néanmoins, on arrive, sur bien des points, à quelque chose qui peut ressembler à cette certitude scientifique que l'on atteint assez aisément en histoire. La remarquable thèse de M. Hourticq en est une preuve. Nous ne sommes pas toujours de son avis : cela ne nous empêche pas de reconnaître l'originalité de ses vues, la force de ses raisonnements. Débarrassé de « l'appareil critique » qui a été rejeté en appendice, son volume se lit avec un intérêt croissant : ce n'est pas toujours le cas des œuvres de cette nature; la documentation y est parfois écrasante; ici elle apparaît à peine, juste ce qu'il faut, pas davantage; on la sent partout présente (car l'information de M. Hourticq est toujours très sûre); mais elle ne fait qu'un avec ce charmant ensemble d'impressions esthétiques et de remarques techniques qu'est « la Jeunesse de Titien ».

Livre qui va devenir fondamental pour l'étude du Titan de la peinture vénitienne. C'est un premier mérite que de lui attribuer le *Concert* du Louvre et de présenter cette attribution sous la forme la plus convaincante. Il me semble impossible qu'on en puisse douter désormais, comme on ne pourra plus douter de la date à laquelle est né Titien. Malgré le passage connu d'une lettre de Titien — qui était jusqu'à présent le principal argument en faveur de l'année 1480 —, et malgré Vasari, il est raisonnable de fixer cette date à 1490 environ, c'est-à-dire dix ans plus tard. La biographie de Titien en devient beaucoup plus intelligible. La conséquence est qu'il faut reviser sérieusement la chronologie de ses œuvres. Travail extrêmement délicat d'ailleurs, car Titien est un artiste qui travaille lentement. « Il ne fit jamais une figure du premier coup », dit Boschini. « Il mûrit ses chefs-d'œuvre avec patience et ne les abandonne qu'à son heure. Dans les plus beaux d'entre eux, ce n'est donc pas la manière d'un moment, mais le travail de toute une époque, qu'il faut reconnaître » (p. 141).

On ne peut procéder que par « groupements un peu larges »; et

dans sa peinture qui se développe avec une ampleur étonnante, on retrouve sans cesse « l'image fidèle de sa personnalité et de sa vie ». Un des moments les plus émouvants de cette évolution, c'est certainement le tableau qu'on appelle couramment « l'Amour sacré et l'Amour profane ». Pour beaucoup, c'est le commentaire d'un passage de Valérius Flaccus, Vénus encourageant Médée à suivre Jason. Pour M. Hourticq, c'est bien plutôt une « peinture d'inspiration personnelle ». Il faut reconnaître que son interprétation est la plus heureuse, en tout cas la plus originale. Il l'a trouvée dans cette œuvre étrange de Francesco Colonna, le « Songe de Polifile », qui parut à Venise en 1499 et que M. Hourticq appelle très justement « un véritable répertoire d'archéologie, du romanesque et de la volupté ». Le bassin où Cupidon plonge sa main est décoré d'un bas-relief où le peintre s'est inspiré du « Songe de Polifile ». C'est le dieu Mars frappant de verges le jeune Adonis et Vénus accourant au secours de son amant. On retrouve aussi dans le tableau de Titien les détails du récit de Colonna : « Le sarcophage qui contient le sang, Adonis, Vénus, l'Amour qui recueille le sang précieux, le rosier qui a déchiré la jambe de la déesse, les roses qui deviennent pourpres. » La belle figure de jeune fille assise à gauche, et qui semble hésiter à suivre les conseils de Vénus, ne serait autre que la fille de Palma le Vieux, qui fut aimée par Titien. Ce tableau, où la mythologie abonde, aurait été fait pour perpétuer le souvenir d'un épisode charmant de la vie sentimentale du peintre. Tout cela est très ingénieux ; les arguments convaincants se pressent sous la plume de M. Hourticq. Il y a beaucoup de chances pour qu'il ait raison. Notons seulement que le « Songe de Polifile » ne fit, lorsqu'il parut, que très peu de bruit ; il passa même à peu près inaperçu. On dut en parler, malgré tout, dans les milieux que fréquentait Titien ; et Titien travailla d'après ce qu'il put en entendre dire. Rien ne s'oppose donc à ce qu'on donne au tableau de la galerie Borghèse le nom de « Fontaine d'amour ».

Ce que dit M. Hourticq des peintures d'inspiration religieuse est tout aussi intéressant. Sur la nouveauté d'une œuvre comme l'*Assomption*, il a écrit quelques pages d'une rare pénétration (p. 175 et suiv.). Il donne enfin les plus utiles précisions sur les tableaux de la collection de Mantoue, dont le noyau se trouve au Louvre ; dans le portrait de « l'Homme au gant » il reconnaît Girolamo Adorno, Génois que l'Empereur chargea d'une mission extraordinaire auprès de la République de Venise ; la « Dame à la toilette » représente Frédéric de Mantoue et Isabelle Boschetti ; « les Pèlerins d'Emmaüs », Frédéric de Mantoue, son frère le cardinal Hercule Gonzague et son fils François II.

M. Hourticq a donc ajouté beaucoup à ce que nous savions déjà sur l'œuvre de Titien. S'il a renouvelé plusieurs chapitres de cette existence si remplie, c'est qu'il a eu le courage de partir pour ainsi dire de la table rase. Il s'est mis en face des tableaux et des dessins, sans

se soucier des opinions reçues; de déductions en déductions, il en est arrivé à bouleverser quelques-unes des traditions qui semblaient les mieux établies. Aussi son livre est-il d'une très grande importance; il y a peu de lectures aussi attachantes, et dont on puisse tirer autant de profit.

Jean ALAZARD.

La politica española en Italia. Correspondencia de Don Fernando Marín, abad de Nájera, con Carlos I, por Enrique PACHECO Y DE LEYVA. Tome I (1521-1524). Madrid, Centro de los estudios históricos, 1919. XLIII-540 pages.

Enfin, les érudits espagnols se sont mis à l'œuvre pour étudier les rapports si importants entre l'Espagne et l'Italie pendant le règne de Charles-Quint! Le présent ouvrage, dû à M. Enrique Pacheco y de Leyva, nous offre la correspondance entre l'ambassadeur Don Fernando Marín, abbé de Nájera, et Charles-Quint. Mais M. Pacheco y de Leyva ne s'en est pas tenu là. Outre qu'il a donné un récit du Conclave de 1774-1775 sur la suppression des jésuites, dont nous avons déjà rendu compte ici, t. CXXIV, p. 384, il a profité de sa mission, comme membre de l'École espagnole de Rome, pour faire la biographie d'Antonio de Leyva, le célèbre guerrier, et il se propose de publier la chronique de Charles-Quint par Alonso de Santa-Cruz, dont D. Francisco Laiglesia, l'heureux possesseur, a donné à l'Académie de l'histoire une copie autographiée. Dans l'introduction du présent volume, M. Pacheco esquisse la biographie de Don Fernando Marín et traite de l'historiographie de cette période. Parlant du regretté D. Antonio Rodriguez Villa, il mentionne le catalogue que celui-ci avait achevé des fonds anciens de l'Académie de l'histoire — catalogue que nul n'a vu hors les membres de cette Académie — et prononce le nom d'Esteban de Garibay, dont D. Juan Pablo Forner, dans son *Discurso sobre el modo de escribir y mejorar la Historia de España*, a dit que « Charles-Quint confia l'histoire générale d'Espagne à Ocampo et à *Garibay*, la sienne à Fr. Antonio de Guevara et au docte Juan Ginés de Sepúlveda ». Là-dessus j'avais remarqué que Garibay « appartient au règne suivant et n'a travaillé que pour Philippe II ». Mais D. Antonio croit que Garibay a été l'historiographe de Charles-Quint et il se fonde sur une *Historia de Carlos V*, qui fait partie des fonds de l'Académie de l'histoire. D'abord, on ne voit pas si les *dix-neuf* volumes de D. Antonio correspondent aux *onze* volumes de la collection de D. Luis de Salazar y Castro, décrits par D. Pascual de Gayangos[1].

1. Le volume VIII, qui manquait à la collection Salazar, a passé dans la bibliothèque Campomanes et est décrit dans l'*Ensayo* de Gallardo, t. III, col. 33.

Il est étrange que M. Pacheco n'ait pas consulté les *Memorias de Garibay*, qui forment le onzième volume de D. Luis de Salazar, dans le tome VII du *Memorial histórico español* de 1854; là, il aurait vu qu'Esteban de Garibay, né le 9 mars 1533 (p. 249), n'a pas pu être l'historiographe de Charles-Quint, mais qu'il l'a été, le 16 avril 1592, de Philippe II (p. 529); et ces *Memorias* ne sont pas le seul document à prouver ceci, car D. Pascual de Gayangos a cité la pétition de Garibay demandant la place de *cronista*[1] : la pièce n'est pas datée, mais tous les documents que renferme le manuscrit sont de l'époque de Philippe II. J'en possède un fac-similé que voici :

Ill^e S^or^,

Esteban de garibay y çamalloa Dize que el a dado a su mag^t memorial supplicandole sea servido de Recebillo por su cronista, en premio del trabajo y Costas que a tenido en la ystoria general de España y de los Reyes della que a conpuesto, y su mag^t lo a Remitido al doctor Velasco; supplica a V. S. Ill^a sea servido de hazelle merzed de fauorecelle, mandando que se hable El Doctor Velasco para que lo despache en breuedad, pues a V. S. Ill^a le consta por la obra que puede muy bien seruir en este oficio de cronista, y en ello Recibira de V. S. Ill^a mucha merced.

Cette pièce donc se rapporte, vraisemblablement, à l'année 1592.

Sur l'interdiction faite (par qui?) aux membres de l'Académie de l'histoire de communiquer les anciens fonds historiques, et contre laquelle nous avons protesté bien des fois, en dernier lieu, dans le *Bulletin hispanique*, t. XXI, p. 310, M. Pacheco a une note qui ne fera pas plaisir au corps des archivistes (p. XIII), intéressés plus que d'autres à communiquer au public les trésors que gardent leurs archives. Il est temps qu'en Espagne on n'use plus de ces procédés-là, et nous avons, grâce à M. Pacheco, l'assurance que le comte de Cedillo et Don Pedro Longas apporteront un changement complet dans les communications de l'Académie.

Les index des documents onomastiques et géographiques ne sont pas entièrement complets (la reine doña Beatriz est citée deux fois) et pas toujours strictement alphabétiques (Borgia est cité après Borgoña), mais on peut s'en servir.

M. Pacheco aborde là une étude assez difficile; ses premiers écrits témoignent beaucoup en sa faveur; nous ne pouvons que louer ses recherches laborieusement et sérieusement conduites.

A. MOREL-FATIO.

1. *Catalogue of the Manuscripts in the spanish language in the British Museum*, t. II, p. 685.

Auguste LEMAN. **Urbain VIII et la rivalité de la France et de la maison d'Autriche de 1631 à 1635.** Lille, Giard, 1920. 1 vol. in-8°, XX-621 pages. (Ouvrage couronné par l'Académie française.)

— **Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires de France de 1624 à 1634.** Ibidem, 1920. 1 vol. IV-217 pages. (Les deux volumes font partie de la collection des Mémoires et travaux des Facultés catholiques de Lille.)

L'action de la diplomatie pontificale au cours de la guerre de Trente ans est assez mal connue. Les seuls travaux, de quelque importance, où le sujet soit traité ou effleuré étaient dus, jusqu'à présent, à des historiens allemands, qui ont insisté surtout sur l'hostilité du pape Urbain VIII à l'égard de l'Espagne et de la maison d'Autriche et tendent ainsi à le représenter comme beaucoup plus soucieux de ses intérêts de prince italien que des intérêts généraux de la catholicité. S'il fallait en croire Ranke et Gregorovius, dont les thèses ont été à peine atténuées par des érudits plus récents, ce pape aurait longtemps accepté et toléré, sinon favorisé, les alliances de Louis XIII avec les protestants d'Allemagne et la Suède. Tel n'est point l'avis de M. Leman, qui vient de consacrer à l'étude de la diplomatie romaine, entre 1631 et 1635, un important travail puisé aux meilleures sources. L'auteur a utilisé de nombreux documents inédits, conservés à Rome, à Paris et à Madrid : instructions aux nonces et correspondance de ces nonces, correspondance des souverains et de leurs agents diplomatiques. C'est surtout à la bibliothèque Barberini, à Rome, que sont conservés la plupart des documents originaux, concernant le pontificat d'Urbain VIII; d'autres documents ont été trouvés aux archives de Florence, de Venise et de Modène. Seules, les archives de Munich et de Vienne n'ont pu être consultées; mais l'historien Schnitzer s'en était déjà servi.

Nous sommes au lendemain des accords de Cherasco, qui ont mis fin à la guerre de succession de Mantoue. Le pape vient lui-même de fortifier en Italie sa puissance temporelle par l'annexion du duché d'Urbin. Mais l'Espagne proteste contre l'occupation de Pignerol par les Français et voudrait amener le Saint-Siège à sommer la France d'y renoncer. Il semble bien qu'au début cette occupation ait été assez mal vue à Rome; en tout cas, le pape ne tarde point à en prendre son parti; tout son effort est de maintenir la paix dans la péninsule, en calmant, s'il se peut, les rancunes de l'Espagne. D'autre part, inquiet des succès du roi de Suède, de l'activité diplomatique et militaire de la France à la frontière occidentale de l'Empire, il cherche à intéresser la France au sort des princes catholiques d'Allemagne, particulièrement du duc de Bavière, et à la détourner d'une rupture avec l'Empereur.

Mais l'Espagne est peu satisfaite des lenteurs et des hésitations de

la politique pontificale; elle prétend identifier sa cause et celle de l'Église, mettre le pape en demeure de choisir entre elle et la France, protectrice des hérétiques. La faction espagnole à Rome a pour chef le cardinal Borgia, violent, hautain, entêté, qui profite du consistoire du 8 mars 1632 pour faire un éclat : il lit une déclaration qui blâme vivement l'inertie du Saint-Siège et rejette sur Urbain VIII toute la responsabilité des maux dont souffrent en Allemagne la religion et l'Église. C'est en vain que le pape prétend l'arrêter dans sa lecture et lui imposer silence. Le cardinal continue, provoquant ainsi d'énergiques protestations de la part des cardinaux, parents et amis du pape. La discussion tourne en querelle : les cardinaux s'invectivent les uns les autres; un de ceux qui ont gardé leur calme appelle les gardes; le tumulte ne cesse qu'à leur entrée. Malgré le ressentiment du pape, Borgia est maintenu à Rome comme ambassadeur ordinaire de l'Espagne : ce n'est qu'en 1635 qu'Urbain VIII réussira à lui faire quitter Rome. — Cependant, le roi de France, qui manifeste vivement son indignation contre l'arrogance espagnole, essaie en vain d'obtenir l'adhésion du pape à une ligue des princes italiens. Urbain VIII est résolu à n'entrer dans aucune ligue, qui l'amènerait à rompre un jour avec l'une ou l'autre des puissances catholiques. Il a bien aussi son projet de ligue italienne, mais très différent de ceux qui lui sont proposés. Il se décide à envoyer auprès de l'empereur, des rois de France et d'Espagne, trois nonces extraordinaires dont l'activité doit s'ajouter à celle des nonces ordinaires pour tenter une réconciliation entre les puissances catholiques et les amener à s'entendre contre le roi de Suède.

En dépit de leurs assurances pacifiques, les rois de France et d'Espagne ne songent qu'à poursuivre l'un contre l'autre, en Lorraine et dans les régions voisines, leur politique personnelle; seul, l'empereur, las de la lutte où il use ses forces, serait peut-être disposé à faire quelques sacrifices pour que l'entente s'établisse. Cependant, Gustave-Adolphe disparaît en plein triomphe; le Saint-Siège ne cache pas sa joie et pousse ses nonces à redoubler d'activité dans leur tâche conciliatrice. Mais à Madrid, comme à Vienne, le sentiment qui domine est une méfiance commune contre la France : l'empereur est tout prêt à négocier avec les protestants, pour garder au besoin contre la France toute sa liberté d'action. Richelieu, de son côté, croit le moment venu d'intervenir activement, dans un sens opposé. C'est vraiment la guerre « couverte » qui commence, avant la guerre déclarée. Le cardinal-neveu, secrétaire d'État (François Barberini) ne se dissimule point les difficultés d'un accord. A cette politique de médiation pacifique, la France, d'une part, le roi d'Espagne et l'empereur, de l'autre, répondent en cherchant chacun à entraîner le Saint-Siège et à le compromettre. A Madrid, à Vienne, à Paris, les nonces continuent de négocier. L'empereur consent à la rigueur à l'occupation de Pignerol en Italie, de Moyenvic en Lorraine : ce sont

les diplomates espagnols qui se montrent les plus intraitables. Urbain VIII reprend le vieil argument, tiré du péril turc, et propose un congrès entre les puissances. Au lendemain de la mort de Waldstein, le pape soumet aux souverains le plan de négociations qui sera suivi, beaucoup plus tard, lors des traités de Westphalie : la discussion simultanée, et indépendante, de deux traités, l'un concernant les catholiques, l'autre les protestants, les intérêts des catholiques devant être discutés à Rome, ceux des protestants à Trente ou en tout autre lieu. Mais l'empereur ne veut rien faire sans consulter l'Espagne, et celle-ci incline, de plus en plus, à la rupture. La France, de son côté, perfectionne son système d'alliances, achève, malgré le Saint-Siège, l'occupation de la Lorraine. On parlera, pendant plusieurs mois encore, des projets de congrès, mais sans aboutir à aucun accord.

Cependant, jusqu'à la veille de la rupture, Rome et les nonces restent très optimistes. Mazarin est envoyé à Paris pour essayer de régler les affaires de Lorraine. Il se rend bientôt compte que le règlement de ces affaires dépend de la solution des nombreux litiges entre la France et la maison d'Autriche et qu'une solution pacifique devient de moins en moins probable. Mazarin n'a réussi, au fond, qu'à recouvrer, pour ne plus la perdre, la faveur de Richelieu et à préparer sa fortune personnelle. La politique des grandes puissances catholiques est de moins en moins conforme aux vues et aux intentions du pape. La neutralité, qu'il s'efforce de garder, les froisse et les irrite. Cependant, l'occupation de Philippsbourg par les Impériaux, l'entrée des troupes françaises en Valteline marquent, avant toute déclaration de guerre, les premières hostilités effectives entre la France et la maison d'Autriche. Tout en continuant à prodiguer de bonnes paroles aux diplomates pontificaux, Richelieu ne fait rien pour faciliter ni préparer la réunion du congrès proposé. Urbain VIII ne veut ni de l'alliance française ni de l'alliance espagnole; il n'arrive point à coaliser les princes italiens, trop faibles ou trop jaloux les uns des autres pour se risquer à suivre le Saint-Siège sur le terrain trop glissant où il cherche à les engager. Le 19 mai 1635, la guerre est déclarée par la France à l'Espagne, à la grande joie de celle-ci. Quant à l'empereur, s'il évite de rompre directement avec la France, son empressement à faire la paix, malgré le pape, avec l'électeur de Saxe montre clairement que la lutte contre les protestants passe pour lui au second plan. Le conflit franco-espagnol, prélude d'une lutte plus générale encore, est en somme un grave échec pour la diplomatie pontificale.

La conclusion qui ressort de cette étude c'est que le pape Urbain VIII et son neveu, le cardinal François Barberini, ont tenté de reprendre, avec une sincérité incontestable, le rôle universel du Saint-Siège : le grand obstacle à la paix, c'était moins, désormais, le conflit proprement religieux entre catholiques et protestants que la rivalité des grandes puissances catholiques. Le Saint-Siège multiplie les efforts,

les démarches, les combinaisons les plus ingénieuses pour atténuer cette rivalité, pour l'empêcher d'aboutir à une rupture : peut-être a-t-il réussi, tout au plus, à retarder cette rupture. On sent, malgré tout, qu'il se heurte à des forces, en face desquelles les plus habiles diplomates doivent avouer leur impuissance. Aussi bien, le récit de ces négociations interminables, condamnées, on le sait d'avance, à ne pas aboutir, laisse-t-il une impression de monotonie que le sujet lui-même rend inévitable. De tous les diplomates pontificaux, dont il est ici question, un seul nom se détache avec quelque relief : celui du futur successeur de Richelieu. Bien que les débuts diplomatiques de Mazarin soient depuis longtemps assez bien connus, l'étude de M. Leman fournit, sur ce sujet, d'utiles précisions.

Un prochain volume nous montrera l'activité de la diplomatie romaine, après la déclaration de guerre de 1635. Par les qualités de méthode et de clarté, qui distinguent celui-ci, on peut bien augurer de la suite. Peut-être l'analyse des négociations gagnerait-elle à être abrégée et resserrée[1].

Dans le recueil des instructions générales aux nonces ordinaires de France de 1624 à 1634, M. Leman publie, avec une introduction explicative, les instructions données par le cardinal François Barberini, neveu d'Urbain VIII, aux trois nonces ordinaires envoyés successivement en France en 1624, 1627 et 1634 (Spada, Bagni et Bolognetti). Chacun de ces documents est précédé d'une notice biographique et d'un sommaire détaillé. On y trouvera un tableau assez noir de l'état du clergé et de l'Église en France sous le règne de Louis XIII. Comme il est naturel, les nonces doivent s'occuper avant tout de la réforme du clergé et des ordres religieux, des querelles disciplinaires et conflits de juridiction où est engagée l'autorité pontificale (lutte contre le Parlement et les doctrines gallicanes, représentées alors par Richer, introduction des décrets du concile de Trente, etc.). L'affaire de la Valteline préoccupe le Saint-Siège, qui redoute que par là une porte ne soit ouverte aux livres protestants vers le Milanais. Les nonces de France doivent surveiller aussi de près, pour la protection des catholiques, les affaires d'Angleterre et d'Allemagne. Le pape est inquiet de voir fortifier la ville d'Orange, limitrophe du domaine pontifical, et qui risque, entre les mains de Maurice de Nassau, de servir de refuge aux hérétiques et aux mécontents du Midi. L'Orient turc lui-même est envahi par le calvinisme! N'est-ce pas un prélat aux tendances calvinistes, le Crétois Lukaris, qui vient d'être institué patriarche de Constantinople? Le pape compte sur l'action de l'ambassadeur français pour le faire écarter.

Pour rendre hommage, comme il convient, au travail considérable dont témoignent l'œuvre principale de M. Leman et la très utile publi-

1. P. 120, dernière ligne, il faut lire *Philippe IV* au lieu de *Philippe VI*; p. 275 et n. 6 : la nièce de Richelieu est Madame de *Combalet*, et non de *Combalot*.

cation de textes qui l'accompagne, il est bon de rappeler que cette double étude a été conduite à bonne fin à Lille même, pendant ces dures années où l'occupation allemande pesait si lourdement sur tous et où les conditions, tous les jours plus graves, de la vie matérielle, n'étaient guère favorables aux travaux de l'esprit.

Jules GAY.

CZAPLICKA (M. A.). **The Turks of Central Asia in History and at the Present Day.** Oxford, Clarendon Press, 1918. In-8°, 242 pages, carte. Prix : 15 sh.

Ce livre est le développement d'une conférence faite à l'École des Études orientales de Londres le 24 octobre 1917. L'auteur nous dit en passant (p. 80, p. 96 n., p. 100) qu'il était en Russie d'Asie pendant l'été de 1915 et il nous parle de son compte-rendu d'une expédition ethnographique sur le haut Enissêi comme prêt à paraître.

L'ouvrage est divisé en trois parties : 111 pages sur l'ethnographie et l'histoire des Turcs d'Asie et deux appendices formant l'un une bonne monographie du Turkestan russe et de ses ressources économiques, l'autre un aperçu du Pantouranisme dans la presse turque. Une bibliographie développée n'occupe pas moins de 113 pages ; un index et une carte ethnographique (les Turcs de l'Asie centrale et septentrionale) complètent l'appareil scientifique.

L'auteur, spécialiste de l'ethnographie de la Sibérie, est bien au courant des études récentes et il nous présente un exposé clair et précis de la question. Avant de le suivre dans ses recherches, qu'il nous permette quelques critiques préliminaires. Il entend par archéologie à peu près ce que nous nommons anthropologie préhistorique. En ce sens, et même au sens français du mot, le chapitre sur l'archéologie n'eût-il pas gagné à être rangé avec l'ethnographie et placé non point après, mais avant le chapitre d'histoire? Dans l'histoire même, on est surpris de passer brusquement du XVIe siècle à la seconde moitié du XIXe, sans aucune indication des événements du XVIIIe. Peut-être l'auteur aurait-il trouvé quelques renseignements sur l'importance des Kalmouks au XVIIIe siècle dans mon livre : *Histoire des relations de la Russie avec la Chine sous Pierre le Grand* (Paris, Félix Alcan, 1912). Il aurait dû mentionner au moins les guerres de la Chine contre les Éleuthes d'Asie centrale jusqu'au triomphe définitif de l'empereur K'ien-long en 1759. N'eût-il pas été bon de rappeler aussi la révolte des Musulmans du Turkestan chinois au XIXe siècle?

Dans le bref exposé historique de la question, il conviendrait de n'admettre qu'avec réserve les allégations des chroniques chinoises ou russes sur les temps les plus reculés. Les dates des premières dynasties chinoises citées page 61 sont fort sujettes à caution. L'histoire critique de la conquête de la Sibérie par les Russes, comme j'ai essayé

de le montrer, est encore à faire[1] et, avant un examen rigoureux des documents eux-mêmes, il est sage de n'accueillir les études de seconde ou de troisième main que sous bénéfice d'inventaire.

Une dernière remarque terminera la série de ces observations. L'auteur ne cite les titres des ouvrages russes qu'en traduction anglaise. N'aurait-il pu en donner d'abord le titre, sinon en caractères russes, toujours dispendieux, au moins en transcription abrégée ou non? Qui pourra s'aviser, par exemple, que L. A. T., Living Ancient Time, veut dire Jivaïa Starina? N'eût-il pas mieux valu, même pour des lecteurs anglais, leur rappeler d'abord le titre russe avant de le traduire à leur usage[2]?

A part ces quelques critiques, il n'y a qu'à louer le dessein et la méthode de l'auteur. Frappé de l'abus que, pour un but politique avoué, les pangermanistes allemands et turcs faisaient du mot « Pantouranisme », M. Czaplicka a montré d'abord la fragilité de cette expression et la prétention inadmissible de confondre sous un même vocable des peuples différents de mœurs, de langue, de religion et sans aucun lien commun. S'il a lui-même gardé les mots de Touraniens et d'Iraniens, c'est pour la commodité de l'exposition et pour indiquer l'influence exercée par la Perse sur les Turcs d'Asie centrale, ses voisins immédiats. La division qu'il propose en Turcs occidentaux, c'est-à-dire de Perse et d'Afghanistan et Turcs orientaux en Russie d'Europe, dans le Turkestan russe et le Turkestan chinois, en Mongolie et en Chine, ne paraît correspondre ni à une limitation géographique précise, ni à une distinction ethnique essentielle. Le mérite de ce livre n'est pas, en effet, d'apporter des solutions tranchées et hasardeuses, mais de montrer la complexité du problème. S'occupant surtout des Turcs orientaux, dont 2 millions seulement relèvent de la Chine, tout le reste, soit 8 millions, de la Russie, l'auteur les étudie successivement aux points de vue de la langue, de la religion, de l'anthropologie et de l'ethnographie, enfin de l'histoire. Malgré l'intérêt des considérations ethnographiques, les lecteurs de la *Revue historique* s'attacheront surtout à l'histoire.

La langue primitive des Turcs d'Asie est le ouïgour. C'est celle des inscriptions de l'Enissêi (VIIe siècle ap. J.-C.), de l'Orkhon (VIIIe siècle), du poème le Kudatku bilik (XIe siècle), des lettres des princes mongols à Philippe le Bel, signalées jadis par Abel Rémusat. Une influence araméenne semble due aux moines nestoriens dont les communautés jalonnaient l'Asie centrale au moyen âge.

La religion fut d'abord le Bouddhisme mêlé d'Animisme ou Cha-

1. Rappelons à ce propos l'article publié par M. Maurice Courant : *la Sibérie colonie russe jusqu'à la construction du Transsibérien*, dans la *Revue historique*, t. CXXX, p. 209, et t. CXXXI, p. 1. [N. de la R.]

2. P. 55, n. 2, Miller et sa *Description du tsariat de Sibérie*, 1750, est l'historien G.-F. Muller, dont l'ouvrage en 9 vol. in-8° : *Eröffnung eines Vorschlages...*, parut de 1732 à 1764. Voir G. Cahen, *op. cit.*, p. CLXIV et suiv.

manisme. Au XIIe et au XIIIe siècle, le Nestorianisme essaya de l'emporter. Du XIIIe au XVe siècle, ce fut l'Islamisme qui triompha. Les Kalmouks, les Bouriates sont restés Bouddhistes, les Iakoutes Chamanistes.

L'histoire proprement dite des Turcs d'Asie centrale est divisée par M. Czaplicka en trois parties : du IIe siècle av. J.-C. à l'avènement des Mongols (XIIIe siècle); la période mongole, XIIIe-XVIIe siècles; la période russe, XVIIe-XXe siècles.

Dès 176 av. J.-C., les Chinois avaient conclu une alliance avec les Yue-tche du Turkestan contre les Hiong-nou ou Houn-nou de Mongolie. D'abord vainqueurs, les Hiong-nou furent écrasés vers l'ère chrétienne. Alors commence une longue ère de migrations vers l'Occident. En 275 ap. J.-C., on les suit sur la Volga dans leur marche vers l'ouest. On les retrouve bientôt dans l'Europe centrale et occidentale sous le nom de Huns.

De 744 à 847 ap. J.-C., les Ouïgours dominent en Asie centrale. Les Tou-kiue ou Turcs des Monts d'Or (Kin-chan ou Altaï), indépendants du milieu du VIe siècle jusqu'au milieu du VIIe siècle ap. J.-C., ensuite dominés par les Ouïgours, s'ébranlent à leur tour vers l'occident. Les uns se laissent iraniser par les Sassanides de Perse (Xe siècle). Les autres poussent les flots successifs de leurs hordes sur la Russie méridionale : Khazars de la fin du IXe siècle; Petchénègues (IXe-XIIIe siècles) chassant devant eux les Madgyars, les Ouz, les Polovtsy, les Seldjoucides. Plus au nord, du milieu du VIIIe siècle au milieu du XIIe, les Kirghiz s'établissent sur le haut Enissêi et dans les Tien-chan.

Au XIIIe siècle, avec les Mongols, règne une certaine unité sous l'autorité de Gengiskan (« Djinghis » Khan) et au XIVe avec Timour. Cependant, une lutte religieuse persiste entre le Nestorianisme du prêtre Jean (Ouangkhan), le Bouddhisme officiel et l'Islamisme conquérant. A la fin du XVe siècle et au début du XVIe, les Ouzbegs s'installent dans les oasis du Turkestan russe. Au XVIe et au XVIIe siècle, les Kirghiz du Ferghana et de l'Enissêi luttent contre les Kaïzaks de la Caspienne et de la Sibérie. C'est à l'un de ces Kaïzaks, Koutchoum d'Isker ou Sibir, que se heurtent les envahisseurs russes de la fin du XVIe siècle (Ermak).

Malgré le caractère légendaire et incertain de la plupart des données russes sur la Sibérie au XVIIe siècle, on peut suivre les progrès de la conquête du pays jusqu'à l'arrêt vers l'est imposé par la Chine au traité de Nertchinsk (1689), l'extension vers le sud au traité de Kiakha (1728), le développement des relations commerciales au XVIIIe siècle, malgré les contre-coups de la guerre sino-kalmouke, l'anéantissement des Éleuthes (1759), la transmigration des Tourgouthes de la Volga en Dzoungarie (1771), enfin l'occupation du bassin de l'Amour et du Turkestan russe dans la seconde moitié du XIXe siècle et, de nos jours, les récentes luttes d'influence anglo-russes depuis la Perse jusqu'au Tibet.

Hier contre la Russie, aujourd'hui ou demain contre le pantouranisme turc ou contre le pangermanisme dérivé de Bagdad vers l'Asie centrale, l'Angleterre ne doit pas opposer seulement ses prétentions, mais la collaboration des nations civilisées dont les travaux scientifiques ont montré l'utilité d'une féconde émulation. Telle est la belle conclusion de l'auteur.

Gaston CAHEN.

J. MATHOREZ. **Les étrangers en France sous l'Ancien régime. Histoire de la formation de la population française.** T. I : *Les causes de la pénétration des étrangers en France. Les Orientaux et les extra-européens dans la population française.* Paris, Éd. Champion, 1919. In-8°, VIII-437 pages, index.

M. Mathorez, qui a déjà consacré des travaux de détail à l'histoire de certains éléments étrangers de la population française, a conçu le projet d'une étude générale de ces apports et de leur influence sur l'ethnogénie nationale. Problème délicat entre tous, car si l'on peut relever des cas de fixation des groupes étrangers, si l'on peut tenir compte des naissances légitimes ou illégitimes consécutives au passage des groupes étrangers, pacifiques ou hostiles, par contre, je ne vois pas le fond que l'on peut faire, à ce point de vue spécial, sur les relations le plus souvent stériles entre les seigneurs russes du XVIIIe siècle et les filles d'Opéra, ou même sur les petites esclaves que tel voluptueux diplomate ramenait du bazar de Stamboul.

A voir le sujet de plus haut — non plus seulement dans ses éléments physiologiques, mais comme une part de l'histoire des relations intellectuelles de la France avec les peuples étrangers — M. Mathorez courait un danger. Il était exposé à envisager l'histoire générale des rapports de la France avec tel ou tel pays, l'émigration française à destination de ce pays aussi bien que l'immigration des nationaux de ce pays en France, même les liaisons politiques de ce pays avec la France, toutes choses qu'un lien nécessaire n'unit point à son véritable sujet. M. Mathorez n'a pas échappé à la tentation.

Dans sa première partie, M. Mathorez a voulu se demander pourquoi la France a été, pour les étrangers, un foyer d'appel. Il répond à cette question par des considérations démographiques que l'on aura peine à accepter sans réserves. Croire que la population française s'est très peu accrue de la fin du moyen âge au XVIIIe siècle, c'est être dupe, croyons-nous, d'une illusion. Illusion analogue à celle des voyageurs qui, débarquant dans un pays neuf, évaluent toujours très haut le chiffre de la population. Dès que l'on opère un recensement sérieux, il faut en rabattre, et l'on en conclut un peu vite que la population a diminué. Ce sont seulement les méthodes qui sont devenues plus pré-

cises[1]. Les 22 millions attribués à la France (territoire actuel) de 1328 me paraissent, malgré l'autorité de Siméon Luce, beaucoup plus sujets à caution que les chiffres de Moheau (23 1/2) ou de Condorcet (25 1/2) pour la fin de l'Ancien régime.

Il y a un phénomène, signalé dès le XVIe siècle par les ambassadeurs vénitiens, dont il faut tenir compte, c'est l'accroissement des villes (p. 17). Il a quelque peu compensé les causes de dépopulation des campagnes : guerres, épidémies, mortalité infantile. N'oublions pas non plus que les documents démographiques que nous possédons pour les époques anciennes sont presque toujours des *documents de dépopulation*, parce que ce sont les faits désastreux qui frappent. On n'enregistre pas les faits de croissance normale. De même, la passion des écrivains et des hommes d'État du XVIIIe siècle pour « la peuplade » prouve peu, sinon leur désir d'enrichir la France.

Ceci n'enlève rien à l'intérêt des faits recueillis par M. Mathorez. Il aurait pu être plus complet sur l'émigration, à laquelle Bodin a consacré une page pénétrante. Au reste, c'est ne voir (p. 57) qu'un côté de la question que de considérer l'émigration comme une perte sèche.

La seconde partie du volume étudie, parmi les éléments étrangers, précisément ceux qui ont le moins agi sur la composition de la population française. On attendra donc avec impatience le second tome sur les éléments germaniques et scandinaves, le troisième sur les Italiens et les peuples ibériques, le dernier sur les Anglo-Saxons et Irlandais. Mais, du moment qu'on ne remonte pas au moyen âge, que dire sur les Sarrasins[2]? Sur les Morisques, les *Mémoires* de La Force (et aussi les *Lettres* de Canaye) auraient dû être vus de plus près.

M. Mathorez classe sous le vocable « hongrois » tous les sujets de la couronne de Saint-Étienne, Croates, Transylvains, etc. Puisqu'il fait de l'ethnogénie, cela est-il admissible?

Il est inexact d'écrire (p. 293) que « la Moscovie était totalement ignorée des Français », surtout si l'on joint à la Moscovie les pays baltiques qui sont ensuite devenus des pays russes. La correspondance de Danzay prouve que la navigation et le commerce français dans la

1. On sourit en lisant p. 6, qu'« en Gascogne, Philiberte-Catherine de Courent, mariée à quinze ans, veuve à quarante-deux ans, avait donné trente-deux enfants à Bertrand de Cos ». Trente-deux en vingt-sept ans! Combien de jumeaux? Quoique nous soyons « en Gascogne », l'auteur cité n. 2 parle d'un « père » et non d'une mère de trente-deux enfants. — Il y a trop peu de détails sur les bâtards, qui jouaient un grand rôle dans l'accroissement de la population, et à peu près dans toutes les classes.

2. Il ne me paraît pas démontré (p. 156) que les « tapissiers de tapis sarrazinois » aient été, peu ou prou, des Sarrazins tapissiers. Par contre, malgré ce qui est dit p. 171, la « Marguerite Turc » dont Louise de Savoie mentionne le baptême n'est-elle pas une musulmane? A rapprocher des deux jardiniers de Blois de la p. 173. — P. 185, au lieu de *Galatz*, lire : *Galata*.

seconde partie du XVIe siècle étaient très actifs en Esthonie et en Lettonie. C'est plus tard que le fil a été coupé.

Henri HAUSER.

J. L. et Barbara HAMMOND. **The skilled labourer (1760-1832).** Londres, Longmans, Green et Cie, 1919. In-8°, IX-397 pages. Prix : 12 sh. 6 d.

Les auteurs de cet ouvrage se sont spécialisés de longue date dans l'histoire des milieux ouvriers anglais à l'époque de la grande révolution économique qui marque le passage de la petite à la grande industrie. Sur les traces de Paul Mantoux, qui fut vraiment, au temps où il publia sa thèse[1], un précurseur, ils ont cherché à rendre, dans tous ses détails pittoresques et navrants, le tragique d'une période qui fut pourtant le début de la merveilleuse prospérité industrielle du peuple britannique.

Dans deux études précédemment parues[2], les auteurs se sont livrés à une enquête minutieuse sur les conditions d'existence matérielle et sur les aspirations des ouvriers anglais des villes et des campagnes à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. Ils ont, cette fois, limité leurs recherches à quelques-uns des métiers les plus importants et les plus réputés de la vieille Angleterre et nous montrent les vains efforts de ces ouvriers spécialisés (skilled) pour lutter contre la dépréciation continue des salaires, conséquence terrible et fatale de l'apparition du machinisme et du remplacement de l'atelier familial par la fabrique.

Dans leur préambule, les auteurs croient devoir justifier les termes de « révolution » et de « guerre civile » dont ils se servent pour caractériser l'époque qu'ils étudient. Ils n'ont pas tort d'insister sur cette métamorphose rapide qui sembla faire passer l'Angleterre économique d'une sorte de moyen âge attardé à la période moderne de son histoire. Ils insistent justement sur la transformation radicale des formes traditionnelles du travail, sur la concentration de la puissance économique entre les mains d'une classe étroite, sur la naissance d'un nouvel esclavage rivant aux machines des fabriques brusquement multipliées une foule misérable non seulement d'hommes, mais de femmes et d'enfants, trait qui suffit à stigmatiser cette époque.

Les huit premiers chapitres de l'ouvrage promènent le lecteur successivement chez les mineurs du Northumberland, chez les tisserands en coton et en laine du Lancashire, du Yorkshire, du West Riding, chez les ouvriers en soieries de Spitalfield, le faubourg de Londres, et ceux en bonneterie de Nottingham. Chez tous, l'histoire

1. La *Révolution industrielle en Angleterre au XVIIIe siècle.*
2. *The Town Labourer* et *The Village Labourer*. Londres, Longmans.

est la même : diminution continue des salaires, lente aggravation de la misère. La crise la plus aiguë est généralement marquée dans tous ces métiers par les années de dépression économique qui suivent en Angleterre la fin des guerres napoléoniennes et que les troubles du radicalisme politique et le souvenir de Peterloo ont signalé à l'attention des historiens.

On trouve un peu partout des tentatives identiques de résistance à ces phénomènes économiques qui accablent les ouvriers sans que ceux-ci les comprennent, et le témoignage de sentiments exaspérés, colère sournoise contre les auteurs et les bénéficiaires de cette machinerie nouvelle qui transforme l'industrie, en rabaissant le prix du travail, haine grandissante et d'ailleurs mutuelle entre classes — essais localisés, spasmodiques d'entente, toujours malheureux, sociétés secrètes, puisque la loi défend les coalitions — jusqu'au jour où la ténacité d'un Place fera comprendre au gouvernement qu'il est plus sage de laisser les ouvriers s'associer au grand jour. Grèves et lock-out remplissent déjà les pages de ce volume bourré de faits.

Dans ce tableau d'ensemble, bien des détails pittoresques sont à relever. Il est amusant de noter (p. 20) l'opinion du Révérend Gisborne sur les mineurs de la Tyne — « Gens insolents, impatients de tout contrôle », disait déjà A. Young — que l'honnête pasteur accusa en 1798 d'avoir des gages trop élevés, de manger de la viande trois fois par jour au lendemain de leur paye et d'être turbulents, ivrognes et dépensiers. Trente ans plus tard, les malheureux, exaspérés par la misère, tentaient de faire grève pour augmenter leurs salaires devenus dérisoires. Lord Melbourne profitait aussitôt de quelques troubles locaux pour recommander aux magistrats du district la plus grande sévérité. Sa lettre (cf. p. 90) est digne de demeurer le modèle de ces cris d'alarme que poussent les gouvernements empressés à voir dans tout essai des ouvriers pour s'affranchir de leur misère un crime contre l'ordre public.

Les tisserands du coton ont fourni aux auteurs un de leurs meilleurs chapitres. On peut juger de l'importance prise en Angleterre par cette industrie nouvelle par ces chiffres : de 30,000 ouvriers en 1764, elle était passée en 1830 à plus de 800,000. Un rappel intéressant des découvertes de Hargreaves, Arkwright, Crompton, précède le tableau des conditions matérielles d'existence des tisserands avant et après l'apparition du machinisme. Ure, dans *Cotton Manufacture of great Britain* (p. 191), nous décrit le tisserand du XVIIIe siècle dans son cottage campagnard, cultivant son jardin quand il était fatigué de son travail, et assisté aux heures de grosse besogne par sa femme et par ses enfants. Un demi-siècle après, les malheureux devaient recourir pour subsister à la charité publique ou privée; las des distributions de soupes, ils se donnaient de tout cœur aux agitateurs réformistes : « Que demande le pauvre? » disaient-ils. — « Un salaire, pas d'aumône; du travail, pas de charité. » — En 1818, la misère arrachait aux tisse-

rands du Lancashire le morceau d'âpre éloquence que je rapporte ici (cf. p. 113) :

« Ils disent que nos bouches sont pleines, grâce à eux, et des milliers d'entre nous meurent de faim dans les rues.

« Ils disent qu'ils nous traitent comme un peuple libre, et le courant de leurs dominations nous entraîne et nous coule.

« Ils disent que nos salaires dépassent nos besoins, et une centaine de pence, voilà tout ce que nous pouvons gagner en six jours de travail.

« Ceux qui supportent tout cela sont des lâches de ne pas jeter bas la puissance de ces voleurs qui nous rendent esclaves et nous disent que c'est là notre charte.

« Et vous, oppresseurs des pauvres, prenez garde. Si vous n'avez en ce monde le châtiment que vous méritez, il vous attend là où le méchant ne peut plus tourmenter personne... »

Les auteurs n'ont pas manqué de signaler au terme de ce chapitre l'apparition, parmi les leaders ouvriers, de ce John Doherty, qui rendit fameuses les grèves de 1829-1830. Les Webb, dans leur *Histoire du Trade-Unionisme*, ont insisté sur la valeur de l'homme et sur ses vains efforts pour donner à la masse amorphe de ses camarades l'éducation nécessaire de la discipline.

Passant aux tisserands en laine, étudiés, dans chaque branche de ce métier complexe, avec une extrême minutie, le lecteur trouvera le récit d'une des premières campagnes menées pour l'abolition du « truck system » (p. 163) et celui d'une collaboration — fait inouï — entre ouvriers et fabricants en flanelle pour enrayer la baisse constante des salaires (p. 165). A signaler également (p. 198) le rapport d'un manufacturier rempli d'effroi devant le mystérieux péril des associations secrètes, et cette plainte navrante des cardeurs de laine en 1840 : « Nous sommes attachés à l'ouvrage de quatorze à seize heures par jour, et tant de mal ne nous donne pas de quoi vivre. Quand nous quittons le travail, nous n'avons plus d'énergie suffisante pour les besognes domestiques. Dormir est notre seule joie; nous n'avons plus de cœur à tenir notre maison; nous n'avons pas de temps pour être sages, pas de loisir pour être bons; nous sommes écroulés, déprimés, incapables de tout effort; nous n'avons même pas le courage de faire quoi que ce soit qui puisse améliorer notre sort maintenant ou dans l'avenir. »

La série des métiers étudiés par les auteurs se termine par les ouvriers en soierie et en bonneterie, véritable aristocratie de ce monde du travail, longtemps protégés par des lois spéciales et finalement emportés, eux aussi, dans le grand tourbillon révolutionnaire.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, il est longuement question des Luddites, appelés ainsi du nom d'un apprenti, Ned Ludd, qui, le premier, brisa à coups de marteau le métier de son patron. Les briseurs de métiers furent vite légion à partir de l'automne 1811 dans les comtés du Centre. Ils avaient pour eux la sympathie des popula-

tions. Leurs méthodes rappellent celles des modernes sinn-feiners : expéditions nocturnes, incendies de fabriques, et surtout destruction de métiers : plus de mille en quelques mois dans les environs de Nottingham. Contre ces « Jacobins » d'un nouveau genre, le gouvernement usa de rigueur implacable. Le crime de bris de métiers fut, en vertu d'une loi de circonstance, puni de mort; pour stimuler le zèle des magistrats locaux, souvent indolents, Londres détacha sur place de grosses forces de police et tâcha de dépister les organisations secrètes des Luddites par un savant service d'espionnage. Le livre des Hammond se termine par le récit pittoresque des aventures d'un de ces agents provocateurs, qui leur permet d'assimiler le régime de Castlereagh à celui des ministres des tsars.

Si ce jugement final apparaît un peu audacieux, il n'en est pas moins vrai que les auteurs ont, au cours de leur ouvrage, contribué à faire mieux connaître l'histoire politique anglaise au début du XIXe siècle.

Mais c'est surtout au point de vue économique et social que *The skilled Labourer* importe à l'histoire de l'Angleterre. Les auteurs ont travaillé utilement dans la voie si largement tracée par les Webb[1], les Ashley et les Graham Wallas.

P. DEVINAT.

José ECHEGARAY. **Recuerdos.** Madrid, Ruiz hermanos, 1917. 3 vol. in-16, 414, 410 et 409 pages. Prix : 12 pesetas.

Les souvenirs de ce mathématicien, transformé par les circonstances en homme d'État et par la vocation en homme de théâtre, avaient d'abord paru dans divers périodiques, notamment dans la revue *España moderna*. Don José ne s'astreint pas à l'ordre chronologique. « Le désordre apparent », dit-il, pour s'excuser, « est l'ordre véritable de la nature. » L'enfance de l'écrivain fut frappée par quelques incidents de la guerre carliste. Professeur de mathématiques à l'École des ponts et chaussées de Madrid, Echegaray fut chargé d'une mission au tunnel des Alpes; il traversa Paris en 1860. Ses souvenirs deviennent intéressants pour l'histoire surtout à partir de la révolution de septembre 1868. Echegaray a connu intimement le général Prim, pour lequel il professe un véritable culte. Il rapporte de piquantes anecdotes sur le séjour du conspirateur à Bruxelles, où le général préparait la révolution, sur l'entrée triomphante de Prim à Madrid après la défaite des monarchistes. Le nouveau gouvernement nomme Echegaray directeur des travaux publics; cette direction est presque un ministère;

1. A signaler la récente édition de *The History of Trade Unionism* dont les trois derniers chapitres nouvellement ajoutés sont la synthèse du mouvement ouvrier anglais contemporain.

le nouveau directeur peut choisir ses collaborateurs sans se laisser dominer par aucune considération politique. Echegaray sera plusieurs fois ministre dans la suite, mais jamais plus il ne lui sera donné de s'entourer uniquement de compétences. Dès lors, les mémoires de l'homme d'État deviennent particulièrement attachants. Le futur dramaturge excelle dans le dialogue qu'il conduit avec finesse et maîtrise. La langue est pure, concise, d'une élégance géométrique. Une légère ironie perce çà et là quand l'écrivain évoque les incidents de sa vie de ministre, les démarches obsédantes des députés, les essais d'intimidation des fonctionnaires éconduits. Il confesse avoir été l'homme le plus inutile pour son parti, parce qu'il voulait chacun à sa place. Voilà bien le plus bel éloge qu'un homme de gouvernement puisse se décerner à soi-même.

Individualiste et démocrate, Echegaray est partisan du libre échange et des libertés religieuses. Il consacre plusieurs chapitres du tome III à la situation des partis en 1868, à leur programme, au vote de la constitution de 1869. Il fait ressortir le caractère et l'énergie de Prim en abordant le problème de l'élection du roi. C'est là certainement la partie de l'œuvre qui intéressera le plus le lecteur français. On ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse et de gêne quand on lit avec quel enthousiasme la candidature du prince de Hohenzollern fut accueillie par la majorité des Constituants. Après que le secret de la candidature allemande se fut prématurément ébruité, Echegaray eut avec le général Prim une entrevue tout à fait dramatique. Il le trouva nerveux et agité. Prim se demandait avec angoisse si Napoléon III accepterait la candidature, surtout dans les conditions désastreuses où elle se révélait à l'empereur. Il aurait voulu ne la proclamer qu'après avoir obtenu l'acceptation de ce dernier. Son plan était de se rendre à Vichy et d'y préparer une entrevue secrète avec l'empereur des Français. Les relations entre Prim et Napoléon III s'étaient refroidies depuis l'expédition du Mexique, mais le général espagnol ne désespérait pas de convaincre son interlocuteur en lui faisant craindre pour son trône l'établissement de la république en Espagne. Si, malgré tout, Napoléon s'était montré défavorable, Prim ne lui aurait pas résisté. Mais puisque, par un hasard si malencontreux, la candidature Hohenzollern était rendue publique, il n'y avait plus à reculer; Prim allait la soutenir coûte que coûte. Il ne pouvait plus être question de la soumettre à l'approbation du chef d'un État voisin; car le veto public d'un gouvernement étranger aurait été une humiliation intolérable au peuple espagnol. A l'encontre de Sagasta, Prim croyait à la victoire de la France dans l'hypothèse d'une guerre franco-prussienne. A la réunion du conseil des ministres, qui eut lieu chez le Régent à la Granja, la candidature du prince de Hohenzollern fut acceptée à l'unanimité.

Le tome III des *Souvenirs* se termine par le récit émouvant de l'assassinat du général Prim. Echegaray se porte garant des bonnes

intentions de Prim dans toute l'affaire des candidatures. Le général ne nourrissait aucun dessein hostile à la France; son adhésion entière à la candidature d'un prince de la maison de Prusse n'aurait pas impliqué d'alliance avec le gouvernement de ce royaume. Malgré les efforts louables de l'écrivain pour éclaircir ce point obscur, ses déclarations embarrassées n'emportent pas la conviction; elles troublent plus qu'elles ne persuadent. Prim ne pouvait pas ignorer l'effet déplorable qu'une candidature prussienne produirait en France; s'il croyait, comme l'écrit Echegaray, à la force de l'armée française, par quelle aberration cet homme de guerre, doublé d'un homme d'État, aurait-il été entraîné à commettre une si évidente maladresse? Mais on était au lendemain de la victoire de Sadowa et le général Prim n'était pas fâché au fond de faire appel, pour occuper le trône de son pays, à un membre de la dynastie victorieuse.

L'auteur des *Souvenirs* se garde bien de justifier par un mobile de cette sorte l'enthousiasme de la majorité des Espagnols pour la candidature prussienne. En somme, toutes les explications auxquelles il a recours pour faire comprendre et excuser l'attitude singulière de Prim laissent subsister dans l'esprit du lecteur un peu de doute et beaucoup de malaise.

Jean RÉGNÉ.

Ernest DAUDET. **L'avant-dernier Romanoff : Alexandre III.** Paris, Hachette, 1920. In-16, 180 pages. Prix : 8 francs.

M. Daudet avertit le lecteur (p. 20-21) que « ce récit ne se targue pas d'être l'histoire totale d'un règne, mais simplement un recueil de notes et souvenirs ». Soit; mais encore faut-il que les matériaux fournis par un livre de ce genre proviennent de sources sûres et faciles à vérifier. Or, M. Daudet ne nomme pas les témoins qu'il invoque; il entend que nous nous en rapportions à sa bonne foi, dont nous ne doutons pas. D'autres, plus exigeants, s'étonneront que M. Daudet n'ait pas soulevé entièrement les voiles dont il s'enveloppe. Nous lisons (p. 39) que le général Chanzy raconta aux secrétaires et aux attachés de l'ambassade de Saint-Pétersbourg certains incidents « dont nous devons le récit aux souvenirs de l'un d'eux ». Qui a laissé ces souvenirs? Il est question (p. 51) d'une note, à laquelle l'auteur emprunte une phrase. Quelle est cette note? M. Daudet cite (p. 119) un passage d'une lettre « écrite de Potsdam ». Qui a écrit cette lettre? Les pages 70 et 128 donnent lieu à la même observation. L'auteur (p. 68, n. 1) nous avertit qu'au temps où il écrivait « l'Histoire de l'alliance franco-russe » il dut déférer à certaines exigences et garder le secret de communications qu'on lui avait confiées. Est-il donc encore astreint au secret? Le lecteur ne peut que se plaindre de ces réticences.

Il sera tenté de les attribuer à une certaine négligence qui se fait

jour en maints endroits. M. Daudet semble répugner à la précision. Il est question (p. 49) d'un « assassin »; nous ignorons son nom. Cet assassin s'enfuit à Novgorod : de quel Novgorod s'agit-il? De Novgorod Velikii ou de Nijnii Novgorod? Des conspirateurs comparaissent (p. 50) devant une cour martiale, au mois d'octobre : en quelle année? Des ministres (p. 50) se réunissent chez le procureur général du Saint-Synode : en quel mois, en quelle année eut lieu cette réunion? M. Daudet mentionne (p. 104) « l'église de la Forteresse ». La dénomination est bizarre, car elle est connue sous le nom d'« Église Saint-Pierre et Saint-Paul ». Il parle (p. 120) du jugement de la « presse moscovite » : il fallait indiquer le nom de quelques-uns de ces journaux.

M. Daudet ne semble pas connaître, en ce qui concerne les derniers jours d'Alexandre II, un livre assez important, édité en français, sous le nom de Victor Laferté : *Alexandre II, détails inédits sur sa vie intime et sa mort* (Genève, 1882). Ce livre paraît avoir été écrit d'après des renseignements de première main, vraisemblablement sous l'inspiration de la princesse Dolgorouki (plus tard princesse Iourievska). En 1882, parurent à Berlin (E. Bock) deux lettres anonymes réunies dans une brochure intitulée *Tchernyi peredêl reform imperatora Alexandra II* (Bouleversement radical des réformes de l'empereur Alexandre II). L'auteur de ces deux lettres (on sait, depuis la publication de la correspondance de M. M. Stasioulevich, directeur du *Vêstnik Evropy*, qu'il faut les lui attribuer) déclare que le « futur historien ne pourra négliger ce livre ». M. Daudet y aurait trouvé des renseignements intéressants.

Les épreuves paraissent avoir été corrigées trop vite. De cette hâte, les noms russes ont cruellement souffert. Le « palais Ametchkoff » (p. 48) est le palais Anitchkov. Il faut lire (p. 50), Pobêdonostsev. Il est une faute plus extraordinaire. On lit (p. 50) : « Les ministres Tolstoï [il s'agit de D.-A. Tolstoï, mort le 25 avril 1889], Nabo, Koff, Debanoff se réunirent... » Or, les deux ministres Nabo et Koff sont une seule et même personne, mal à propos dédoublée : ils représentent le ministre Nabokov; « Debanoff » ne peut être que Delianov.

Toutes ces critiques ne m'empêchent pas de reconnaître que j'ai lu avec intérêt le livre de M. Daudet. Le sujet est dramatique et passionnant, si l'on réfléchit à tous les dangers que la France, isolée, pouvait redouter et que l'alliance russe écarta pendant de longues années. M. Daudet prépare d'autres livres : nous demandons que ces livres à venir soient désormais moins discrets et plus précis.

E. Duchesne.

Christian-L. LANGE. **Histoire de l'internationalisme**. Kristiania, H. Aschehoug; Paris, Félix Alcan; Munich et Leipzig, Duncker et Humblot; Londres, Williams et Norgate; La Haye, Martinus Nijhoff; New York, Putnam, 1919. In-4°, xv-517 pages, index. (Publication de l'Institut Nobel norvégien, t. IV.)

L'auteur est secrétaire du Comité Nobel du Storting norvégien. Il paraît avoir flotté entre deux conceptions, celle de l'histoire du « mouvement pacifiste organisé » et celle de l'internationalisme. Il ne définit pas le sens du mot internationalisme, qui tantôt (par exemple quand on parle de Campanella) peut se traduire par monarchie universelle, tantôt par fédération entre les nations, tantôt par abolition des nations.

A cette confusion fondamentale s'ajoute une confusion chronologique. Le livre va de l'antiquité à la paix de Westphalie. Mais, dans ce sujet où les dates comptent, on s'étonne d'entendre parler d'un traité de 1518 avant le chapitre sur l'arbitrage au moyen âge et de voir Postel apparaître après Cyrano. On s'étonne plus encore de lire (p. 146) cette déclaration : « Il n'est pas surprenant que le XVIe siècle ne connaisse pas de projet d'organisation internationale. » Tout le volume est la démonstration du contraire.

Quoique M. Lange ait beaucoup lu, sa bibliographie est parfois en défaut. Sur Vivès, il fallait citer (p. 184) Foster Watson, *Vives, on education*, 1913. Sur La Noue, je me permets de rappeler qu'un livre existait.

M. Lange grossit inconsciemment l'importance de certains faits et de certains textes. C'est ainsi que la « ligue contre le Turc », conclue à Londres le 2 octobre 1518 entre François Ier et Henry VIII (restitution de Tournai) devient sous sa plume un « traité de paix universelle ». C'est beaucoup dire. Assurément, les princes chrétiens doivent être invités à adhérer au pacte et, dans la forme, ce pacte va plus loin que celui qui sera conclu en 1919, puisqu'il établit la garantie réciproque des territoires des confédérés et organise des sanctions contre les perturbateurs de la paix : l'État coupable, qu'il soit fédéré ou non, sera mis en demeure de se soumettre; après un délai d'un mois, les confédérés lui déclareront la guerre, et au bout de deux autres mois ils envahiront ses territoires, « unanimiter unicoque consensu ». Cela est fort beau et, encore une fois, nous souhaiterions lire une clause de ce genre dans le pacte de Versailles. Mais ce sont là clauses de style, habituelles dans les traités de cette époque, comme étaient habituelles ces « ligues contre les Turcs », nouées entre souverains qui ne songeaient nullement à la croisade. Au reste, M. Lange écrit lui-même : « Le traité de paix universelle n'a donc qu'un intérêt théorique. » Ce traité en effet ne prévoit pas l'arbitrage. Il laisse donc chacun des confédérés juge souverain du compte qu'il doit tenir de ses obligations.

A propos de Machiavel (p. 135), il fallait mentionner la polémique

antimachiavelliste qui tient une si large place dans la littérature des guerres religieuses.

A la politique d'équilibre, née sur le sol italien et transportée sur le terrain européen lorsque naît le péril habsbourgeois, M. Lange dénie toute valeur morale. Outre qu'elle a, en fait, contribué à maintenir la paix et à protéger l'indépendance des petits peuples, elle se présente bien comme une aspiration vers le règne du droit. Si M. Lange avait lu, par exemple, les pamphlets rédigés pour François Ier, sous l'influence des du Bellay, vers 1536, ou ceux de 1552, il aurait été frappé de voir avec quelle netteté les publicistes font appel à l'opinion européenne. Je ne dis pas que ces belles phrases ne cachent pas, en réalité, des combinaisons d'intérêts. Mais, théoriquement, ces phrases ont agi pour constituer le droit international.

M. Lange consacre une partie importante de son volume à Émeric Crucé (sur lequel il n'a pu connaître le récent travail de M. Louis Lucas) et à Sully. Très au courant des études de MM. Pfister et Kükelhaus, il se garde bien de donner dans l'erreur coutumière des pacifistes et de voir dans le *Grand dessein* l'expression de la pensée de Henri IV, ou même de celle de Sully ministre; il n'y voit que la chimère de Sully vieilli et disgracié. N'en déplaise à certains de nos contemporains, cela enlève au *Grand dessein* une part considérable de sa portée.

Henri HAUSER.

René MAUNIER. **Manuel bibliographique des sciences sociales et économiques** (préface de Charles Gide). Paris, Léon Tenin, 1920. In-8°, xx-228 pages, deux index. Prix : 20 fr.

Le très estimable travail de M. Maunier devrait s'intituler, comme l'auteur le dit lui-même, « Bibliographie des bibliographies des sciences sociales et économiques ». Un seul volume n'aurait pas suffi à dresser une bibliographie, même sommaire, de ces sciences. Ce que nous donne ce manuel, c'est le classement des instruments bibliographiques qui permettent d'aborder l'étude de ces sciences[1].

1. M. Gide présente ce manuel dans une préface où s'affirment une fois de plus l'apparente nonchalance et le scepticisme désabusé de ce grand travailleur qui est un homme de foi. « J'ai rarement », écrit-il comme si nous devions prendre cette boutade au sérieux, « fréquenté les bibliothèques et jamais feuilleté les catalogues, si ce n'est ceux des livres du jour de l'an où il y a des images. » Qui le croira? Est-ce pour se donner le malicieux plaisir de nous convaincre de son incompétence que M. Gide écrit (p. 8), à propos du plus ancien des bibliographes : « On ne s'étonnera pas que ce fût un Allemand! » Conrad Gesner était un Allemand... de Zurich! C'est à Zurich que s'est passée sa carrière scientifique et qu'il a publié ses ouvrages. Il est aussi peu Allemand que Zwingli.

Cela étant, la première obligation qui s'imposait, c'était, semble-t-il, de ne pas encombrer ce manuel de choses inutiles, du moins de choses qui se peuvent trouver ailleurs. On s'étonnera donc, sur les trois parties dont le volume est composé, d'en voir une entière (55 pages) consacrée à la bibliographie générale. Faudra-t-il, en tête d'une bibliographie des sciences physiques, ou des sciences médicales, etc., redonner cette même bibliographie générale? C'est trop ou trop peu. Car vouloir faire tenir en 55 pages la bibliographie des bibliographies générales, il va de soi que c'est une gageure. Les lacunes sont inévitables. Pourquoi (p. 3) mentionner les catalogues du British Museum et omettre le nouveau catalogue imprimé de notre Bibliothèque nationale? Comment (p. 6), à *Bibliographies périodiques*, négliger les dépouillements de la *Revue historique?* Enfin, dans un manuel qui veut être quelque peu critique, comment (n° 129) citer les *Archives parlementaires* sans rappeler que la valeur de ce recueil est, pour le début, à peu près inexistante? Au reste, la section *Documents officiels*, qui traite de la France, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, est muette sur les autres pays. Peut-on citer la *France protestante* de 1846-1859 sans dire que les premières lettres en ont été rééditées? Encore une fois, faire précéder une bibliographie spéciale d'une bibliographie générale, c'est se condamner à être incomplet. Mieux vaudrait se contenter de dégager les éléments de la bibliographie générale qui sont indispensables à une étude spéciale[1].

Viennent ensuite les deux parties essentielles du livre : « Sociologie et sciences auxiliaires — Sciences économiques », où l'on constate que bien des matières d'ordre économique ont été traitées dans la seconde (cf. ch. IX, section I de la 2e partie, et ch. I, section III de la seconde; pourquoi tel ouvrage ici plutôt que là?). Malheureusement, le vague qui plane sur la définition des sciences sociales cause ici encore un certain malaise. Je me demande si le premier chapitre de la deuxième partie : « Philosophie générale » satisfera les philosophes, s'ils ne trouveront pas, eux aussi, que cela est trop, et trop peu. Pour mon compte, je ne me sens en confiance qu'en abordant les chapitres sociologiques. Ici, le service rendu est considérable, bien que de nombreuses indications (par exemple section VI) fassent double emploi avec celles qui seront données à « Sciences économiques ». Un dictionnaire d'agriculture ou de médecine est-il « social » ou « économique »?

La section « Science politique » est particulièrement intéressante pour les historiens. Mais pouvait-on la construire sans être historien? Les spécialistes des guerres de religion se demanderont pour-

1. A *Thèses et écrits académiques* (p. 17), on signale les positions des mémoires de la Faculté des lettres de Paris (n° 161), mais non celles d'autres universités ni celles de l'École des chartes. — P. 51, manque le Congrès de l'enseignement des sciences sociales de 1900; p. 52, après le n° 571, *l'École des Hautes-Études sociales, 1900-1910*, Paris, 1911.

quoi les *Beiträge zur Geschichte der politischen Literatur Frankreichs* (d'ailleurs excellents) de Kurt Glaser ont les honneurs d'une citation (n° 798 *bis*) et non les *Théories politiques* de Georges Weill. Il est doublement inexact de dire (n° 871) que la *Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de France depuis 1789*, qui commence à paraître en 1907, est « continuée annuellement depuis 1897 » par le *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, dont le premier tome (relatif à l'année 1898) paraît en 1899, et qui prend pour point de départ l'année 1498.

Dans la section « Géographie humaine », singulière omission du livre capital de J. Brunhes, dont les deux éditions sont si riches en indications bibliographiques.

Enfin, M. Maunier a cru devoir joindre à son *Manuel* un appendice sur la « Bibliographie de la guerre » — guerre et paix en général, guerre de 1914-1918 en particulier. Encore le trop et le trop peu : ce n'est pas en trois pages que l'on peut même esquisser ce sujet. C'était trop tôt, puisque M. Maunier ne pouvait profiter (sauf n° 2007) du travail méthodiquement organisé par M. Camille Bloch à la Bibliothèque-Musée de la Guerre[1].

Ce *Manuel* rendra des services. Il ne rendra pas tous les services que l'on était en droit d'en attendre.

Henri HAUSER.

Das Haus-Hof-und Staats Archiv in Wien. Vienne, août 1920. In-16, 10 pages. (*Als Manuscript gedruckt.*)

Il en est des livres comme des hommes. On risque fort de se tromper en les jugeant sur l'apparence. Elle ne paye en effet guère de mine, l'humble et modeste petite plaquette, qui est cependant appelée à rendre d'inestimables services à tous ceux qui, s'occupant sérieusement de travaux et de recherches historiques, ont à cœur de pouvoir consulter les Archives d'État en attendant qu'on leur permette d'avoir accès dans les archives privées. Entrant résolument, en dépit des difficultés exceptionnelles qui résultent des circonstances actuelles (cherté du papier et de la main-d'œuvre, entre autres), dans une voie dans laquelle il faut espérer qu'elle ne s'arrêtera pas, la direction des Archives de l'État autrichien, on ne saurait trop l'en féliciter, a jugé que le moment était venu de donner un exemple que ne manqueront pas de suivre, bon gré mal gré, les Archives des autres États. Elle n'a pas hésité à combler ainsi, quoique encore en partie seulement,

1. Ne pas mettre les publications de M. Prothero (n°s 2013-2014) aux « Bibliographies nationales »; ce sont des « Bibliographies générales ».

une lacune que déploraient depuis longtemps tous ceux qui, au cours de leurs travaux, éprouvaient le besoin de consulter les archives des différents pays. Jusqu'à ce jour, tous ceux qui, dans leur désir d'arriver à la vérité historique, ne pouvaient pas se dispenser de recourir à l'étude des fonds conservés dans ces dépôts n'avaient d'autre ressource que de risquer un déplacement, toujours fort coûteux, prenant plus ou moins de temps et souvent inutile, ou de faire préalablement appel à la bonne volonté, à la courtoisie, aux lumières des archivistes préposés à la garde de ces précieux documents. Grâce à l'heureuse initiative des personnages chargés de la conservation des fonds du *Minoriten Platz*, grâce à la publication de la modeste brochure qu'ils ont eu l'heureuse idée de rédiger et qu'il importe de faire connaître et de répandre, on pourra en quelques minutes s'orienter au milieu des innombrables dossiers de ces admirables Archives. L'auteur, anonyme, a eu en effet le soin de faire passer sous les yeux du lecteur un tableau très complet, quoique naturellement très sommaire, des fonds principaux dont se composent ces Archives. Si les dimensions forcément restreintes de la publication ne lui ont pas permis d'entrer dans autant de détails qu'il l'aurait désiré, grâce à l'excellente méthode qu'il a adoptée, la concision de son travail ne l'a nullement empêché de mettre entre les mains de ses lecteurs un guide sûr et précis qui, suivant l'ordre chronologique dans chacune des grandes sections entre lesquelles les archivistes de Vienne ont réparti tous ces documents, dont les plus anciens remontent au IXe siècle et dont les plus récents datent d'hier, leur permettra de se faire une idée exacte de la richesse de ces fonds, de la nature même des pièces dont ils se composent. Cette publication, grâce à laquelle on pourra désormais s'orienter dans ces Archives, est d'autant plus opportune que le dépôt vient de s'enrichir de tous les dossiers qui, jusqu'aux derniers événements, faisaient partie de la chancellerie intime de la cour, du cabinet de l'Empereur et que, fait tout particulièrement important, la direction est dès maintenant autorisée *à communiquer sans réserve aucune tous les documents, de quelque nature qu'ils soient, antérieurs au 1er janvier 1895*. Une pareille mesure se passe de commentaires. En félicitant cordialement les auteurs et les promoteurs de cette résolution, nous ne saurions toutefois nous empêcher d'espérer qu'une aussi belle, qu'une aussi généreuse initiative ne sera pas inutile et que, s'inspirant de cet exemple, ne voulant pas être en retard sur Vienne, les autres États se décideront enfin à faire tomber, ou tout au moins à reporter à des dates plus rapprochées de nous, les barrières que les caprices ou la routine persistent à dresser devant les recherches et les investigations des historiens et des chercheurs sérieux. En sera-t-il ainsi? Nous ne pouvons, hélas! que le souhaiter. Mais, si l'on en vient à se rendre à un désir qui est celui de tous ceux qui ont à cœur de pouvoir entourer leurs travaux des garanties d'exactitude qui leur manquaient jusqu'à ce jour, on devra reconnaître que la publication

de cette modeste brochure aura été l'une des causes déterminantes d'une mesure qui sera un véritable bienfait pour l'histoire.

En remerciant, avant de terminer, l'auteur anonyme de cette brochure du service qu'il vient de rendre à tous ceux qui auront besoin de consulter les Archives d'État de Vienne, il nous permettra d'espérer que, pour atteindre plus complètement le but qu'il s'est proposé, il ne tardera pas trop à nous donner une édition revue et augmentée de son travail. Il y aurait lieu, croyons-nous, de publier en français, en anglais, en italien, une édition dans laquelle, en supprimant les quatre premières pages consacrées à l'histoire des origines et du développement des *Archives d'État*, il pourrait, sans augmenter les dimensions de la brochure, satisfaire la légitime curiosité de ses lecteurs étrangers, en s'étendant un peu plus longuement sur la composition des fonds les plus intéressants et les plus importants.

Commandant WEIL.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— *Study manual for european history*, by members of the department of History. The University of Chicago (The University of Chicago press. Chicago, Illinois, in-8°, 51 p.; prix : 75 cents). — Ceci n'est pas un manuel de bibliographie méthodique; c'est un répertoire de lectures à faire pour préparer des examens où la mémoire, semble-t-il, joue un rôle plus important que la réflexion ; il s'adresse à des étudiants américains qui, sans doute, ignorent les langues étrangères et seraient hors d'état de lire des livres écrits en français ou en allemand. Ce qu'on leur recommande avant tout, ce sont certains manuels d'histoire générale très répandus aux États-Unis; vient ensuite un choix fort arbitraire d'ouvrages spéciaux ou d'articles empruntés aux encyclopédies les plus renommées en langue anglaise. Les sources sont placées en dernier lieu et elles sont présentées dans un parfait désordre. Le volume est interpaginé et il serait facile de noircir les pages blanches par les indications qu'en Europe on considérerait comme indispensables; mais à quoi bon? Ch. B.

— Lynn Thorndike. *Medieval Europe, its development and civilization* (Londres, George Harrap and C°, 1920, in-8°, xviii-666 p.; prix : 15 sh.). — Voici un manuel dont par contre on ne saurait trop conseiller à lecture à nos étudiants, à ceux qui préparent les examens de licence ou même d'agrégation. Ils n'y trouveront aucun appareil critique, pas la moindre bibliographie, mais un tableau largement traité en trente-trois chapitres du développement de l'histoire européenne depuis l'Empire romain jusqu'au début du xvie siècle. Le détail des faits est justement proportionné aux idées générales qui, seules, comptent en définitive; l'art avec lequel ces faits sont groupés constitue la principale originalité du livre. Il suffirait presque de parcourir la liste chronologique par laquelle se termine le volume et de considérer les événements qu'il signale à l'attention d'une façon particulière à l'aide de caractères italiques pour concevoir aussitôt la meilleure opinion de l'auteur et de sa manière de comprendre l'histoire médiévale. L'illustration est sobre et bien choisie; chaque monument représenté est d'ailleurs l'objet d'une description brève, mais instructive. C'est, en son genre, un vrai modèle. Ch. B.

— Adrien Blanchet. *Mémoires et notes de numismatique*. Deuxième série (Paris, Aug. Picard, 1920, in-8°, 304 p.). — Ce

volume comprend les articles suivants : Les dernières monnaies d'or des empereurs de Byzance. Plombs de Caen, de Louviers et d'Évreux (ce sont des plombs de marchandise). Monnaies inédites de Victorin et de Tétricus père. Une nouvelle théorie relative à l'expédition des Cimbres en Gaule, examen et réfutation (le trésor trouvé à Tayac, près de Libourne, n'est pas, comme l'a prétendu M. R. Forrer, celui d'une bande de Cimbres, mais plutôt la bourse de quelque marchand, de quelque agriculteur en chef de pagus). Numismatique gauloise. La trouvaille de Marcillat. Les premiers deniers de Lectoure et le sens des mots *mos* et *vox* (ces mots, sur des monnaies de Lectoure au XIe siècle, ont à peu près le même sens que *jus* ou *pax;* ils affirment les droits coutumiers que le vicomte de Lectoure avait ou croyait avoir comme le duc d'Aquitaine). Les monnaies barbares aux noms et types des deux Tétricus. Placards monétaires inédits des XVIIe et XVIIIe siècles. Documents relatifs au monnayage de l'abbaye de Lérins et à celui de la principauté d'Orange. Le différend de l'atelier de Compiègne en décembre 1590. La médaille de l'enceinte du faubourg Saint-Honoré en 1566. L'avènement de Postume à l'empire; monument numismatique qui se rapporte à ce fait historique. Les billets de la caisse patriotique de La Châtre en 1792. Recherches sur l'atelier monétaire de Bayonne, 1448-1837. Graveurs de jetons et cachets, XVIIe et XVIIIe siècles. Recherches sur l'influence commerciale de Massalia en Gaule et dans l'Italie septentrionale (avec un inventaire des découvertes de monnaies de Massalia et des imitations de ces monnaies en Gaule). Monnaies provinciales de l'empire romain trouvées en Gaule. Orange et Le Puy (monnaies frappées par les princes d'Orange sur le type du Puy). Note sur le quinzain d'or (sous Louis XV). Plombs des manufactures d'Elbeuf et de Darnétal. Sceau du chapitre de Sainte-Lucie des Quatre-Portes à Rome. Thurinus, surnom de l'empereur Auguste (le type monétaire du taureau convenait particulièrement à l'empereur Auguste, d'abord parce que cette représentation rappelait l'antique Thurium, berceau de sa famille, ensuite parce qu'elle avait une signification astrologique comparable à celle du Capricorne). Ch. B.

— Mgr Alfred BAUDRILLART. *Benoît XV* (Paris, Bloud et Gay, 1920, in-18, 79 p.). — On ne saurait demander au recteur de l'Institut catholique de Paris une étude désintéressée sur le saint Père, son caractère et sa politique. D'autre part, il se défend d'avoir entrepris l'apologie de Benoît XV; il veut faire connaître le pape tel qu'il est, intelligent, cultivé, très bien informé des affaires internationales, autant qu'attentif aux intérêts de l'Église; il montre que sa politique s'est toujours tenue au-dessus des partis comme des nations en guerre; qu'elle est réellement catholique, universelle. Pendant la guerre, il n'a cessé de parler et d'écrire au nom du droit et en faveur d'une juste paix; les irritations ou les impatiences de certains Français, même parmi les fidèles serviteurs du Saint-Siège, s'expliquent par

les circonstances douloureuses qui ont mis nos sentiments à une rude épreuve, mais ne sont aucunement justifiées. Les critiques anonymes qu'on a pu lire dans la *Revue de Paris* (cf. *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 194) sont sans fondement sérieux. Benoît XV n'a cessé de témoigner à la France, qu'il connaît bien, toute la tendresse de son cœur et de prier pour elle; mais on oublie trop facilement qu'il est le père de tous les chrétiens, du moins de tous les catholiques. Ch. B.

— La librairie Laurens publie, sous le titre général : « Les visites d'art. Mémoranda », une série de brochures destinées à garder le souvenir des principales villes d'art de la France et aussi de l'étranger. Le texte en est très bref; les auteurs, qui sont historiens en même temps qu'archéologues, se sont proposé surtout de parler aux yeux; aussi les reproductions photographiques occupent-elles la place principale. Nous avons ainsi : *Hôtels de ville et beffrois du nord de la France*, par Camille ENLART; *Saint-Quentin*, *Verdun et Saint-Mihiel*, par Amédée BOINET; *Noyon et ses environs*, par Marcel AUBERT (chaque vol. 3 fr.). On ne pouvait confier à de plus compétents le choix des vues à prendre et les notices qui en sont le commentaire. Il leur a fallu, hélas! mettre en pleine lumière la « grande pitié des églises de France » et montrer les destructions commises par les Allemands pendant la dernière guerre. C'est à pleurer. — On éprouve un sentiment de détente en parcourant l'étude de Jean ALAZARD sur *Or San Michele*. Ici, du moins, n'a point passé le vandalisme raffiné des nouveaux barbares. Le célèbre sanctuaire des corporations florentines d'art et de métier est resté intact, tel que l'ont décoré Andrea Orcagna, Lorenzo Ghiberti, Donatello, Luca Della Robbia. Heureuses les villes que n'a point touchées le fléau dévastateur. Ch. B.

— La librairie Alfred Costes (Paris) a mis en vente une traduction française de l'ouvrage de KAUTSKY : *Wie der Weltkrieg entstand*, que nous avons annoncé dans notre précédente livraison (t. CXXXIX, p. 304). Elle a paru sous le titre : *Comment s'est déclanchée la guerre mondiale*, avec les documents secrets de la chancellerie allemande annotés par Guillaume II; elle a pour auteur Victor DAVE (in-8°, 218 p.; prix : 10 fr.). On peut lui prédire le plus vif succès dans tous les pays de langue française.

LA GUERRE.

— Jean DE PIERREFEU. *G. Q. G., secteur 1. Trois ans au Grand Quartier général, par le rédacteur du communiqué* (Paris, l'Édition française illustrée, 1920, 2 vol. in-12, VIII-280 et 249 p.; prix : 10 fr. les deux vol.). — Le communiqué est une des sources auxquelles ont puisé et puiseront les historiens de la Grande Guerre. Quelle est la valeur de son témoignage? Nul n'était mieux qualifié pour nous le dire que l'écrivain, romancier et journaliste de profession, qui fut, depuis 1915, chargé de rédiger ce document officiel. Fonctions déli-

cates, puisqu'il fallait extraire de tous les rapports envoyés du front la substance des faits qui s'étaient passés dans la journée, doser avec prudence ce qu'on devait dire et ce qu'il fallait taire. Fonctions particulièrement intéressantes, parce qu'elles obligeaient le rédacteur à vivre à l'État-major général, où aboutissaient les informations les plus variées et parfois les plus secrètes. Là, comme d'un observatoire désintéressé, il a pu voir de près et dans l'intimité, pour ainsi dire, quelques-uns de nos grands chefs; surtout il a vu fonctionner, se perfectionnant sans cesse, l'organisme si délicat, si compliqué, si mal connu, que constitue un grand État-major. Le résultat de ses observations et de ses expériences est déposé dans deux petits volumes écrits d'une plume alerte, grave par moments, amusée et légèrement satirique en d'autres endroits, jamais malveillante et toujours impartiale. Le portrait qu'il trace de nos généraux en chef devra être consulté avec soin, qu'il s'agisse de Joffre, méthodique, impassible, lent à se décider, opiniâtre dans l'exécution, de Nivelle, brillant et présomptueux, de Foch et de Pétain, qu'il considère comme les ouvriers décisifs de la victoire, Pétain surtout, le chef froid, au front marmoréen, au regard clair et profond, à la parole brève, cinglante quand il le fallait, caressante et légèrement gouailleuse dans les moments de détente. M. de Pierrefeu nous apprend ainsi beaucoup de choses intéressantes sur les événements et sur les hommes; il ne paraît pas avoir commis la moindre indiscrétion, ce qui ajoute un charme de plus à son livre, fait de tact et de mesure. Ch. B.

— Raphaël-Georges Lévy. *La juste paix ou la vérité sur le traité de Versailles* (Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1920, x-243 p.; prix : 7 fr.). — M. R.-G. Lévy a eu mille fois raison de publier à part les articles qu'il a fait paraître dans la « Revue des Deux Mondes » et dont nous avons déjà dit le grand intérêt. Dans le chapitre premier, il s'élève contre le volume de M. Keynes : « Les conséquences économiques de la paix », dont une traduction française vient d'être donnée; avec une juste sévérité, il qualifie ce livre de « plaidoyer pangermain » et d' « aberration ». Il examine, de son côté, le traité de Versailles, du 19 juin 1919, au point de vue économique (chapitre II) — analyse très sobre et très nette —; il prouve que les vainqueurs se sont montrés modérés, en ne réclamant que la réparation des dommages causés par les vaincus aux civils et en renonçant à se faire couvrir de leurs énormes frais de guerre. Il décrit (chapitre III) les dévastations commises par les Allemands dans les divers pays de l'Entente et les charges financières qui pèsent sur les nations alliées; pour reconstituer les contrées ravagées, pour faire face à ces charges financières, ces nations sont obligées aux plus durs sacrifices. L'Allemagne, au contraire (chapitre IV), n'a pas été atteinte dans ses œuvres vives : sa richesse, considérable en 1914, reste grande; sa force agricole et industrielle est intacte; elle peut donc et elle doit, en remplissant les conditions que le traité de Versailles lui a dictées, réparer les maux qu'elle a causés. Cette paix de

Versailles est « la juste paix, à peine juste pour les vainqueurs, à qui elle n'assure qu'une partie des sommes dépensées et à dépenser par eux; juste vis-à-vis des vaincus, à qui elle n'impose que des sacrifices qui ne dépassent pas leurs forces. » Le livre de l'éminent économiste doit être médité par les Français et aussi par leurs alliés. — C. Pf.

Histoire d'Autriche-Hongrie.

— Louis Leger. *Histoire de l'Autriche-Hongrie, depuis ses origines jusqu'en 1918.* Nouvelle édition entièrement refondue (Paris, Hachette, 1920, xxxii-672 p.; prix : 10 fr.). — Il n'est pas tout à fait exact de dire que cette nouvelle édition (la 4e est de 1894) soit « entièrement refondue ». En réalité, dans les trente-cinq premiers chapitres, les additions (ex. sur la bataille de Crécy), les suppressions ou réductions (ex. sur le règne de Maximilien II) sont relativement peu nombreuses; mais les chap. xxxvi-xli sont nouveaux; ils racontent l'histoire de l'Autriche-Hongrie depuis 1894 jusqu'à l'effondrement de la monarchie dualiste. Cette fin, M. Leger la prédisait depuis un demi-siècle; il l'a toujours considérée comme la conséquence fatale et nécessaire d'un État artificiel, formé par l'agrégation de peuples divers et hostiles appartenant à des races et parlant des langues différentes, soumis à une bureaucratie sans principes et parfois sans honneur. Profondément versé, comme chacun sait, dans la connaissance des littératures slaves, il souhaitait voir les Slaves s'émanciper de la domination des Habsbourg. Il a eu la joie de voir réaliser son rêve et il en conçoit un légitime orgueil. Les éditeurs ont cru devoir supprimer l'index alphabétique. C'est très dommage! Ch. B.

Histoire de France.

— Henri Dehérain. *Silvestre de Sacy et ses correspondants.* 1914-1919 (Paris, 1919, in-4°, 111 p. Extrait du « Journal des savants »). — Le distingué conservateur de la bibliothèque de l'Institut a fait paraître en volume les neuf articles qu'il a donnés au *Journal des savants* sur la correspondance du baron Antoine-Isaac-Silvestre de Sacy, l'éminent orientaliste qui fut administrateur du Collège de France et de l'École spéciale des langues orientales vivantes, enfin secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mort en 1838. Cette correspondance permet de suivre le développement des études orientales en France, dont Silvestre de Sacy fut pendant le premier tiers du xixe siècle le maître incontesté, chez nous comme à l'étranger. Les Allemands n'ont pas été les moins empressés à lui témoigner leur admiration et à solliciter ses conseils ou son appui. Le dernier article fait connaître quelques détails nouveaux sur l'acquisition des manuscrits orientaux d'Anquetil Duperron par la Bibliothèque impériale en l'an XIII.

— Pierre Boyé. *Lettres inédites du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, à Jacques Hulin, son ministre en cour de France, 1733-1766, publiées avec une étude, des notes et un portrait* (Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1920, in-8°, 141 p.). — Jacques Hulin, né à Paris en 1681, secrétaire d'ambassade, qui s'était distingué en 1730 dans une mission en Espagne, fut attaché à Stanislas au moment où, en 1733, s'ouvrait la succession de Pologne, et réussit à lui faire adopter les vues de la France. Puis, en 1737, quand Stanislas fut devenu duc de Lorraine et de Bar et qu'il eut établi sa résidence à Lunéville, Hulin fut nommé son ministre à la cour de France et il conserva cette situation jusqu'en 1766, date de la mort de l'ex-roi de Pologne, soit pendant vingt-neuf années. La charge n'était du reste pas absorbante. Hulin avait à s'occuper des intérêts financiers du prince, soit chez les banquiers ou au trésor royal, à procurer aux favoris ou commensaux de Stanislas offices ou décorations, à tenir son maître au courant de la chronique de la cour de France. Stanislas lui écrivit certainement de nombreuses lettres à propos de ces menues affaires ou d'autres encore. La plupart d'entre elles sont perdues; cinquante-six ont été achetées par le musée des princes Czartoryski à Cracovie; M. Boyé les publie ici avec un très grand soin et y ajoute une cinquante-septième, du 21 mai 1765, dont une copie se trouve aux Archives nationales à Paris. Avec raison, et comme précédemment il l'a fait pour la correspondance de Stanislas avec sa fille et pour celle avec les rois de Prusse Frédéric-Guillaume Ier et Frédéric II, il n'a pas reproduit l'orthographe incorrecte, d'une phonétique bizarre, dont usait le prince. On trouvera dans ces lettres d'utiles renseignements sur l'entourage de Stanislas, ses fondations, les embellissements de Nancy, etc. L'édition est fort bien annotée; toutes les allusions du texte sont expliquées, les personnages identifiés. M. Pierre Boyé connaît à fond l'histoire de la Lorraine au XVIIIe siècle. C. Pf.

— Jean Kastener. *Reubell à Plombières* (Épinal, 1920, in-8°, 15 p. Extrait de « La Révolution dans les Vosges »). — Reubell, directeur, se sentant tourmenté par des attaques de goutte, demanda au Corps législatif, le 11 thermidor an VI (29 juillet 1799), la permission d'aller se faire soigner aux eaux de Plombières. Il arriva à cette station le 12 août et en partit le 21 septembre. M. Kastener nous raconte tous les incidents qui marquèrent ce séjour et tirèrent la petite ville de la somnolence où l'avait plongée la Révolution.

— Henry Poulet. *L'esprit public à Thann pendant la Révolution. La société des amis de la Constitution.* (Largentière, impr. Mazel et Plancher, 1919, in-8°, 253 p. Extrait de la « Revue historique de la Révolution française et de l'Empire »). — M. Henry Poulet a été l'administrateur diligent et bienveillant des vallées de la Thur et de la Doller pendant la guerre, alors que ce coin de l'Alsace eut le bonheur d'être occupé par les troupes françaises. Mais les soucis de l'adminis-

tration ne l'ont pas absorbé tout entier; il a écrit sur Thann et ses environs un volume d'impressions tout à fait charmant; il s'est souvenu aussi qu'il était historien, un historien de la révolution en Lorraine; pendant les excursions qu'il a faites dans son district, il s'est enquis de son passé, et c'est ainsi qu'il a eu connaissance du registre des procès-verbaux des séances tenues par la Société des amis de la Constitution créée à Thann le 27 mars 1791. Ce registre conduit de la date de la fondation au 30 thermidor an II (17 août 1794). Les séances ont toutefois été interrompues du 1er mai 1791 au 29 janvier 1792, du 6 février 1792 au 25 mars 1793, du 24 juin au 25 octobre 1793. M. Poulet publie ce registre avec le plus grand soin en donnant en note tous les renseignements biographiques, statistiques, etc., qui sont nécessaires à l'intelligence du texte; en appendice, il dresse, par ordre alphabétique, la liste de tous les membres de la Société, avec l'indication du lieu de naissance et de la profession. Mais ce n'est pas tout. Dans une introduction, il montre quelle était la situation de Thann au moment où éclata la Révolution, quelle fut sur la petite cité la répercussion des grands événements qui se déroulèrent, quelles colères y souleva la Constitution civile du clergé; puis, quand, à trois reprises, le registre est interrompu, il comble la lacune en nous exposant en son propre nom les faits dont la ville fut le théâtre; enfin, quand le registre cesse — un second registre qui conduisait du 10 fructidor an II au 3 brumaire an III (24 octobre 1794) est perdu — il reprend la parole et raconte l'histoire de Thann sous le Directoire et le Consulat, jusqu'au moment de la signature du Concordat. Ainsi il a pu donner au volume le titre : l'Esprit public à Thann sous la Révolution. Il serait fort à souhaiter que chaque localité d'Alsace possédât, comme Thann, un recueil de matériaux sur son histoire pendant la période révolutionnaire; le signal a été donné de haut, par celui qui a été le premier préfet français de Haut-Rhin après la délivrance, et le préfet si justement populaire; puisse l'exemple être suivi[1]. C. Pf.

1. L'un des plus fougueux révolutionnaires de Thann fut Vorle Fourcade, dont le nom revient sans cesse dans cet ouvrage. Le 26 floréal an III (15 mai 1795), le directoire du district de Belfort le caractérisait ainsi : « Partisan et aussi un des chefs des terroristes, plus exact aux séances du Comité révolutionnaire qu'à celles de la municipalité, lorsqu'il s'agissait soit des arrestations soit du rappel d'aucun détenu; car, sans son consentement, nul moyen d'élargissement; faisant trembler les citoyens par ses motions incendiaires à la société populaire; ayant obtenu une force armée avec laquelle il marchait dans le voisinage. » Le district stigmatise à côté de lui Probst, Godefroy Hofer, Durant (Arch. du Haut-Rhin, L. 123). Quelque temps après, le représentant Richou arriva à Thann et ordonna le « désarmement » de ces personnages. Cela n'empêcha point plus tard Fourcade de devenir président de l'administration municipale du canton de Thann, puis, le 16 juin 1800, maire de Thann; il garda ces fonctions jusqu'en 1808 et finit comme percepteur sous la Restauration.

— Charles-H. Pouthas. *Les élections de Guizot dans le Calvados d'après des documents inédits* (Caen, Impr. caennaise, 1920, in-8°, 42 p. Extrait des « Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen », 1918-1920). — Guizot fut élu député le 22 janvier 1830 par les électeurs des deux arrondissements de Lisieux et Pont-l'Évêque, qui étaient en tout 554; Guizot obtint 281 voix sur 446 votants. Après la révolution de Juillet, les arrondissements de Lisieux et Pont-l'Évêque furent séparés, l'âge électoral abaissé à vingt-cinq ans, le cens à 200 francs; Guizot fut élu en juillet 1831 à Lisieux, mais battu à Pont-l'Évêque; les électeurs de Lisieux lui restèrent fidèles jusqu'à la fin de la monarchie de Juillet. Sur l'esprit public du corps électoral, sur les controverses qui marquèrent chaque élection, sur la diffusion des journaux des divers partis, M. Pouthas donne de curieux et intéressants détails. C. Pf.

— H. Rosnoblet-Schutzenberger. *Gens d'Alsace* (Nancy et Strasbourg, Berger-Levrault, 1920, in-12, viii-232 p.; prix : 5 fr. 75). — Voulez-vous connaître notre Alsace, ses délicieux paysages, le parfum de ses campagnes et de ses montagnes, la bonhomie de ses habitants? Lisez ce petit volume qui se divise en deux parties : *les Amis de Tine*, souvenirs d'une enfant qui a vu le siège de Strasbourg et a été emportée dans une cave sûre pendant l'atroce bombardement; *Gens d'Alsace*, où nous sont présentés un certain nombre de types curieux : Mlle Rosalie qui fait de si excellentes confitures; les trois notables qui se réunissent tous les soirs, à huit heures précises, au « Café du commerce »; curés, pasteurs et rabbins vivant toujours en bonne intelligence. Alsace peut-être un peu idyllique, telle que nous l'ont montrée aussi Erckmann et Chatrian. Rappelons que Mme Rosnoblet vient de donner une nouvelle édition de ses charmants contes : *Autour du poêle* (Imprimerie alsacienne, 1920, in-8°, 121 p.; prix : 2 fr. 50); ils réjouiront les petits et les grands, et les uns et les autres prendront plaisir aux récits en patois alsacien; *Gechicht'le us der Gunkelstubb* (Nancy et Strasbourg, Berger-Levrault, 62 p.). Le dialecte y est manié de façon savoureuse. C. Pf.

— Abbé Ricaud. *Un régime qui finit* (Tarbes, impr. du « Semeur », [1920], in-8°, 184 p.; prix : 5 fr.). — Le pays qui s'étend au nord des Pyrénées entre les hautes vallées de la Garonne et du Gave de Pau comprenait, en 1789, une mosaïque de territoires, administrativement fort divers. Si la Bigorre et les Quatre-Vallées, d'une part, si le Magnoac, le Nébouzan et la Barousse, de leur côté, formaient respectivement un pays d'États, la Rivière-Basse, la Rivière-Verdun, des enclaves ou des pointes du Nébouzan ou du Comminges formaient un pays d'élection, ressortissant à l'intendance de Gascogne et à la Cour des aides de Montauban. De là une série de conflits, de rivalités, d'empiétements réciproques, qui ne se termineront que quand la Constituante, trouvant excessives les prétentions des habitants du

Gers, fit de la Bigorre et des Quatre-Vallées le département des Hautes-Pyrénées. C. D.

— Abbé Ricaud. *La Bigorre et les Hautes-Pyrénées pendant la Révolution* (Tarbes, impr. du « Semeur », in-12, 297 p.; prix : 5 fr.). — Au moment de la Révolution, la Bigorre formait un « Pays d'États » présidé par l'évêque de Tarbes. Les représentants du Tiers y jouaient déjà un rôle assez important. Il s'explique en partie pour la richesse des communautés de la « Plaine », en partie par le nombre des écoles, très fréquentées dans les villages des « Vallées ». Les « cahiers », généralement rédigés par un homme de loi, se copient presque tous; ils proscrivent les milices et les gabelles, réclament l'égalité en matière fiscale et croient diminuer les frais de justice en demandant l'érection d'un présidial dans la capitale de leur province. Lors de l' « Assemblée générale » qui se réunit au couvent des Cordeliers, les représentants des paroisses, ceux du clergé et ceux du « deuxième ordre », où l'on constate qu'il y a le plus grand nombre d'absents, ne paraissent pas manifester de sérieuses divergences et envoient respectivement à Versailles un curé, un noble et deux légistes : Dupont de Luz et Bertrand Barère. Dès le 8 août 1789, celui-ci adresse une *lettre à ses vassaux* pour renoncer aux droits féodaux qu'il possédait sur Vieuzac. Assez vite écouté par ses collègues de la Constituante, il s'oppose avec succès aux visées annexionnistes soit du Béarn, soit de la Gascogne; il parvient à transformer la Bigorre en département et obtient que Saint-Gaudens ne partage pas alternativement avec Tarbes la qualité de chef-lieu.

C. D.

— Henri Waquet. *Vieilles pierres bretonnes* (Quimper, Ad. Le Goaziou et L. Le Guennec, 1920, in-8°, IV-149 p. avec 11 planches hors texte; prix : 6 fr. 50). — Ce volume contient quatre études qui intéresseront l'historien et plus encore l'archéologue : 1° Quimper; son histoire, ses remparts et ses édifices religieux; 2° la chapelle de Notre-Dame de Kerinec et les hôpitaux des chapelles bretonnes; 3° Locronan, la légende et l'histoire, son église, les chapelles du Pénity et de Bonne-Nouvelle; 4° les monuments historiques du Finistère; inventaire alphabétique très sommaire, mais très précis. Le tout est présenté avec cette recherche du détail exact qu'on doit attendre d'un des meilleurs élèves de M. E. Lefèvre-Pontalis à l'École des chartes. Ch. B.

— Une mince plaquette, imprimée chez Monnoyer, au Mans, donne la liste des *Publications faites par Marie-Charles, vicomte de Montesson, chef de bataillon retraité des mobiles du Mans, lesquels composaient le 2e bataillon du 33e régiment provisoire de garde nationale mobile (Sarthe) en 1870-1871* (in-16, 45 p.).

— La librairie René Prud'homme, à Saint-Brieuc, a mis en vente le tome II des *Actes des prêtres insermentés du diocèse de Saint-*

Brieuc, guillotinés en 1794 ou déportés à Rochefort et à l'île de Ré, d'après les documents originaux, par Auguste LEMASSON (1920, in-8°, VIII-340 p.).

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

— Henri PRENTOUT. *Histoire de l'Angleterre depuis les origines jusqu'en 1919* (Paris, Hachette, 1920, in-8°, XII-1188 p.; prix : 25 fr., plus majoration temporaire de 40 °/₀). — Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer ce bon manuel, auquel nous consacrerons un compte-rendu particulier. Disons seulement qu'on l'attendait depuis longtemps et qu'il rendra de grands services. Aucune note au bas des pages; une bibliographie générale à la fin et pas d'index.

— Arthur HASSALL. *British history, chronologically arranged* (Londres, Macmillan, 1920, in-8°, VII-581 p.; prix : 20 sh.). — Ce manuel de chronologie historique est divisé en deux parties : la première allant de l'année 55 av. J.-C. à 1914, la seconde de 1915 à 1919. Les faits et les dates sont distribués en quatre colonnes parallèles, mais de largeur inégale : à celle de droite pour ce qui concerne l'Angleterre propre et à celle de gauche réservée aux institutions, aux tableaux généalogiques, aux listes ministérielles, aux traités internationaux et autres est réservée la plus grande place. Dans les deux colonnes du milieu, moins larges de moitié, sont marqués, d'un côté, les faits concernant l'Écosse, l'Irlande, Galles, les colonies; d'un autre côté, ceux de l'histoire européenne et orientale qui intéressent le Royaume-Uni. Le plus ancien fait mentionné est le débarquement de J. César en Bretagne et le plus récent la visite de Clemenceau à Londres (décembre 1920). On possède ainsi, sous un mince volume, un ensemble de renseignements utiles pour le menu détail de l'histoire et même çà et là, dans la colonne de gauche surtout, quelques notions ou idées générales. M. Hassall avait déjà fait paraître un ouvrage semblable pour l'histoire de l'Europe : *European history chronologically arranged, 476-1920;* on en annonce une nouvelle édition mise à jour (prix : 12 sh.). Ch. B.

— *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, publié sous la direction de Mgr Alfred BAUDRILLART, R. AIGRAIN, P. RICHARD et U. ROUZIES (Paris, Letouzey, 1920, fasc. 13). — Dans ce fascicule, l'article *Angleterre* occupe soixante-huit colonnes. Il a été rédigé par trois auteurs : A. HUMBERT, P. RICHARD et G. CONSTANT. La partie traitée par ce dernier est celle qui se présente avec le plus de personnalité et de relief. Elle concerne la réforme du XVIe siècle, les luttes religieuses du XVIIe siècle, la situation des catholiques en Angleterre jusqu'à nos jours. Une carte montre la répartition des provinces ecclésiastiques et des diocèses catholiques dans le Royaume-Uni en 1914. Ch. B.

— Dans le tome V des *Études de langue et de littérature* publiées par l'Université d'Illinois (1919, in-8°, 75 p.; prix : 1 dol.), nous devons mentionner les n°s 1 et 2, qui contiennent un article d'Albert KEISER intitulé *The influence of christianity on the vocabulary of old english poetry*, et surtout le n° 3, où M. H. S. V. JONES a publié l'apologie de Lord Grey et de son gouvernement en Irlande par Spenser (*Spenser' defense of Lord Grey*). A ce propos, il étudie le développement des idées de nation et de tolérance en Angleterre et en France au XVIe siècle, les rapports de Spenser avec Machiavel et les *Politiques* français.

— Dans la série des « Helps for students of history », la Société pour la propagation du christianisme a donné un essai de bibliographie historique concernant la *Guyenne pendant la domination anglaise, 1152-1453*, par Charles BÉMONT (en français, 45 p.; prix : 1 sh. 4 d.); une bibliographie sommaire des Études franciscaines (*A guide to franciscan studies*, 63 p.; prix : 1 sh. 6 d.) par A. G. LITTLE; trois leçons sur les archives ecclésiastiques de Claude JENKINS (*Ecclesiastical Records*, 80 p.; prix : 1 sh. 9 d.); un bref résumé de l'histoire des monnaies et des médailles depuis l'antiquité, avec une bibliographie méthodique par G. F. HILL (*Coins and medals*, 72 p.; prix : 1 sh. 6 d.); une esquisse de l'histoire de l'Orient latin par William MILLER (*The latin Orient*, 61 p.; prix : 1 sh. 6 d.); un bref catalogue des manuscrits de la bibliothèque du Collège de la Trinité à Dublin par Robert H. MURRAY (*A short guide to some mss. in the library of Trinity college Dublin*, 63 p.; prix : 1 sh. 9 d.); enfin un petit manuel pour guider l'étudiant parmi les collections manuscrites du British Museum par Julius P. GILSON (*A Student's guide to the manuscripts of the British Museum*, 48 p.; prix : 1 sh.). On doit signaler dans ce dernier opuscule la section consacrée aux catalogues imprimés et manuscrits mis par le musée à la disposition du public et, à la fin, deux listes : 1° des collections conservées au musée et 2° des personnages, hommes d'État et autres, dont l'établissement possède les papiers. — Dans la série des « Texts for Students », signalons deux volumes d'extraits concernant la vie à Florence, du XIIIe au XVe siècle, par Miss Esther G. ROPER (*Select extraits illustrating Florentine life*, 2 vol. de 59 et de 64 p.; prix : 1 sh. chacun) et l'*Itinerarium regis Ricardi* présenté avec quelques coupures par T. STEAD (VII-64 p. avec une carte; prix : 1 sh. 6 d.). — Série des « Villes anglaises »; nous avons reçu : *Plymouth*, par A. L. SALMON (histoire anecdotique de la ville, dont on ne montre pas la formation avec assez de précision; quelques pages de géographie historique étaient nécessaires au début; à la place, on trouve surtout des phrases; 119 p.; prix : 4 sh.). *Peterborough*, par K. E. et R. E. ROBERTS (c'est le village anglo-saxon de Medeshamstede, où fut construite, en 656, sous le vocable de saint Pierre, une abbaye destinée à devenir un des plus remarquables monuments de toute l'Angleterre; elle fut sauvée de la destruction sous

Henri VIII parce qu'elle renfermait la tombe de Catherine d'Aragon et parce qu'elle fut érigée en église-cathédrale du nouveau diocèse de Peterborough, 1539. Est-ce assez de dire qu'au XVIIIe siècle la ville était « plutôt mal et assez mystérieusement gouvernée »? 128 p.; prix : 4 sh.). *Birmingham*, par J. H. B. MASTERMAN (ville qui s'est formée et développée autour d'un manoir; à noter de bons chapitres sur l'organisation municipale et sur la création de l'Université; 106 p.; prix : 4 sh.). *Sheffield*, par J. S. FLETCHER (fief des familles Lovetot, Furnival et Talbot, Sheffield a été, depuis le XVIIe siècle, gouvernée par la puissante Compagnie des Couteliers. La « ville de l'acier » a reçu, dans le courant du siècle dernier, un développement extraordinaire; elle est maintenant la ville la plus populeuse du Yorkshire; elle a rang de « cité » depuis 1893, est le siège d'un évêché et, depuis 1905, possède une université; 121 p.; prix : 3 sh. 6 d.). Enfin *Leeds*, la « ville du lin », aujourd'hui siège d'une université florissante fondée en 1904, et dont l'histoire a été habilement résumée par le même FLETCHER (127 p.; prix : 3 sh. 6 d.). Ch. B.

— La librairie Humphrey Milford a réédité *A good short debate between winner and waster*, un poème en allitération sur les problèmes sociaux et économiques de l'Angleterre qui a été composé en 1382; on le donne ici avec une traduction en anglais moderne.

— Léonie VILLARD. *La femme anglaise au XIXe siècle et son évolution, d'après le roman anglais contemporain* (Paris, Henri Didier, 1920, [VIII]-324 p.; prix : 5 fr.). — Trois parties dans cet intéressant volume : 1° « les années de servitude », où la femme isolée (vieille fille, institutrice, pécheresse) et l'ouvrière sont condamnées par les mœurs et par les lois à une vie misérable ou méprisée; 2° « la libération de l'énergie féminine » par les missions et les initiatives philanthropiques, par les professions libérales, dont les portes s'ouvrent peu à peu et non sans rencontrer de vives résistances, par l'agitation pour le suffrage des femmes; 3° « l'affranchissement sentimental » dans le mariage et hors du mariage. Pour autant que les romans reflètent exactement la vie réelle, l'auteur a bien montré l'évolution de la femme anglaise depuis un siècle environ; elle l'a fait avec une délicatesse de touche dont tout le monde lui saura gré. — Ch. B.

— On doit à M. H. WOOD, garde adjoint des archives publiques d'Irlande, un *Guide to the Records deposited in the Public Record Office of Ireland* (H. M. Stationary office, XVI-334 p.; prix : 15 sh.).

HISTOIRE D'ESPAGNE.

— La librairie Champion a mis en vente le deuxième fascicule de la *Palæographia iberica*, recueil de facsimiles de manuscrits espagnols et portugais (IXe-XVe siècles), avec notices et transcriptions par

John M. BURNAM, professeur à l'Université de Cincinnati (in-fol., p. 81-155 et planches).

HISTOIRE D'EXTRÊME-ORIENT.

— H. MASSÉ. *Essai sur le poète Saadi, suivi d'une bibliographie* (Paris, P. Geuthner, 1919, gr. in-8°, 268-LXII p.; prix : 20 fr.). — En l'absence d'éditions critiques des œuvres de Saadi, une monographie de l'illustre poète ne saurait se présenter plus favorablement que le travail de M. Massé. En attendant qu'il devienne possible de déterminer de façon sûre et complète les sources du *Bustan* et du *Gulistan*, ainsi que de confronter la technique des poètes persans du XIIIe siècle avec celle de Nizami ou d'Attar au XIIe, avec celle de Firdousi au Xe, avec celle des plus anciennes qacidas, la restitution des grandes personnalités historiques et l'analyse sommaire des œuvres constituent la tâche la plus urgente et la moins difficilement réalisable. M. Massé a réussi à présenter, de son héros, un portrait attachant, bien en relief sur ce fond bigarré, l'époque tourmentée à laquelle, par ses immenses pérégrinations, Saadi, ballotté des confins de l'empire chinois en terre indienne et jusqu'au contact des Croisés en Palestine, à travers l'ouragan de l'invasion mongole, s'est trouvé si étrangement mêlé. Il a défini sa pensée comme celle d'un moraliste comparable à Horace par son idéal de modération, de simplicité raffinée. La sagesse que Saadi emprunte aux çoufis, il la fait descendre du ciel sur la terre, en lui maintenant sinon sa sublimité métaphysique, du moins sa délicatesse morale; de même sa poétique, bien que nourrie des thèmes mystiques, ne s'alimente pas moins de l'histoire héroïque de la Perse et cultive volontiers le sarcasme ou l'ironie. Un très louable souci de précision se manifeste par le soin avec lequel a été constituée la bibliographie, comme par la préoccupation de définir les itinéraires des caravanes en Asie centrale ou occidentale. P. M.-O.

— G. K. NARIMAN. *Iranian influence on Moslem Literature*, translated from the russian of M. INOSTRANZEV, with supplementary appendices from arabic sources. Part. I (Bombay, Taraporevala, 1918, in-8°, VIII-205 p.). — M. Nariman rend un réel service à l'orientalisme en offrant à bas prix une traduction anglaise de l'ouvrage d'Inostranzev, que peu de personnes sont en état de lire dans l'original russe. Cette publication, enrichie d'appendices par le traducteur, complète, dans l'ordre de la littérature et des idées, l'œuvre de Nœldeke, en contribuant à restituer par les sources d'origine arabe la civilisation iranienne préislamique, de foi zoroastrienne et de langue pehlvie. La tâche de l'avenir sera de confronter, avec les documents grecs, syriens, arméniens, indiens, chinois, sérindiens, les données que la littérature indigène postislamique a conservées de l'ancienne

Perse; données beaucoup plus importantes, si l'on s'exerce à les découvrir, que ne le faisait supposer le préjugé très répandu, imputant aux Arabes l'entière destruction de la civilisation qu'ils avaient trouvée dans l'Iran des Sassanides. P. M.-O.

— G. P. Quackenbos. *The sanskrit poems of Mayurâ, with Bâṇa's Caṇḍîçataka* (New-York, Columbia Univ. Press, 1917, in-8°, xxii-362 p.; Columbia Univ. Indo-Iranian Series, 9). — Un élève du maître W. Jackson offre, en texte et en traduction anglaise, les cent stances en l'honneur de Sûrya, par Mayûra, et les cent stances en l'honneur de la déesse Caṇḍî, par Bâṇa : contribution importante par la valeur des poèmes comme par l'excellence du travail critique, à notre connaissance, de la littérature indienne. Le premier de ces ouvrages avait fait, en 1905, l'objet d'une traduction italienne, par C. Bernheimer, mais l'établissement philologique du texte laissait à désirer. M. Quackenbos a su compléter sa remarquable traduction par une étude générale sur l'ensemble des œuvres et la biographie de Mayûra. Quant aux stances de Bâṇa, elles n'avaient jamais encore été traduites en une langue européenne : l'analogie des deux entreprises poétiques méritait d'autant plus une mise en parallèle que les deux poètes furent contemporains et rivaux, courtisans l'un et l'autre de l'empereur Harṣa, dans la première moitié du viie siècle. Bâṇa exalte l'épouse de Çiva; Mayûra, un antique dieu solaire, hérité des Védas, mais dont le culte paraît s'être propagé sous l'influence directe des idées persanes. L'histoire des mythologies et celle des sectes trouveront dans ces « éloges » de poètes raffinés la même sorte d'intérêt qu'elles trouvent, dans un autre champ d'études, à l'analyse d'un morceau d'Ovide. Ce travail, auquel manque seulement un index, honore, en vérité, l'indianisme américain. P. M.-O.

— Dr P. Leonhard Lemmens. *Die Heidenmissionen des Spätmittelalters* (Münster in W., Aschendorff, 1919, gr. in-8°, 112 p.). — Cette publication, « Beiheft 5 » de la collection *Franziskanische Studien*, a vu le jour en commémoration du 700e anniversaire de la fondation des missions franciscaines (1219). Sous l'impulsion donnée par le doux apôtre d'Assise, son ordre lança de toutes parts, pendant le siècle et demi qui suivit son institution, des missions à la conquête du monde païen. Leurs efforts aboutirent à germaniser la Prusse orientale et, en partie tout au moins, les pays baltes; à évangéliser les nomades turcs de la Russie méridionale (« Kumanen »); dès la seconde moitié du xiiie siècle, ce prosélytisme s'étend à la Perse et, au xive siècle, il atteint l'empire de Chine. L'histoire de ces missions ne paraît guère moins instructive que les voyages d'explorateurs européens en Orient ou que les pérégrinations des pèlerins bouddhistes : le résumé succinct, mais remarquablement précis, du P. Lemmens demeurera une contribution originale à cette histoire de l'Asie centrale qui se restitue sous nos yeux depuis une quinzaine d'années.

L'auteur connaît les vicissitudes de l'invasion mongole aussi bien que cette dernière peut se laisser comprendre par les travaux de seconde main; il sera quelque jour d'un vif intérêt de confronter son étude avec les résultats auxquels aboutira, sous l'investigation d'un Pelliot, le dépouillement des documents chinois ou mongols relatifs à l'histoire du christianisme en Extrême-Orient. P. M.-O.

— E. Hovelaque. *La Chine* (Paris, Flammarion, 1920, in-12, 286 p.; prix : 6 fr. 75). — Ce dernier venu des ouvrages français récents, consacrés à vulgariser une saine connaissance des choses chinoises, ne présente ni la froide objectivité du volume de G. Maspero, ni autant de curiosité pour les événements de politique ou de diplomatie que les travaux de Jean Rodes ou d'A. Gérard; mais il se recommande par un sens aigu du pittoresque et par une vision ardente, vraiment impressionniste, de la vie extrême-orientale. Le maître dont on suit les enseignements est ce génial K. Okakura, dont les plus prestigieux écrits viennent de paraître dans notre langue. M. Hovelaque est loin sans doute de posséder la sûre, l'universelle érudition du critique d'art japonais, mais il s'est assimilé ses jugements sur l'évolution et la portée des civilisations de l'Asie. Une critique assez stricte dénoncerait dans ce travail des erreurs ou des demi-vérités : telle cette assertion que la femme chinoise est inapte à accomplir les rites (p. 126), alors qu'au contraire le mariage chinois a pour raison d'être l'introduction dans la maison d'une collaboratrice pour le service du culte ancestral; telle la grande créance prêtée à l'hypothèse de Terrien de Lacouperie sur la primitive affinité sino-chaldéenne (p. 98-103). Mais nous préférons louer le respect de la couleur locale, et le jugement porté sur l'art chinois, partie la plus solide comme la plus brillante de l'ouvrage. Certes, le rapprochement entre le taoïsme et l'esprit de Wordsworth méritait d'être indiqué, si distincts que fussent les milieux et les pensées. Les transcriptions de noms chinois ou sanscrits ne se conforment pas aux conventions adoptées par nos orientalistes; quelques-unes sont fautives : ainsi suddharma (p. 173) pour saddharma. P. M.-O.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires**. 1920, juillet-août. — Georges MICHON. Robespierre et la guerre, 1791-1792 (pendant cinq mois, au club des Jacobins, il s'y opposa dans une série de discours qui contiennent « la doctrine même de la démocratie sur la question de la guerre ». Son rôle quand la guerre eut été déclarée et ses efforts pour donner à l'armée un caractère démocratique). — Léon DUBREUIL. Le « Comité permanent » d'Évreux, 1789-1790 (élu le 20 juillet 1789; son organisation jusqu'au 6 novembre de la même année). — M. DOMMANGET. Une fillette déesse de la Raison à Saint-Maur, Oise. — A. MATHIEZ. Erreurs et légendes de l'histoire révolutionnaire. Girondins et Montagnards (il est tout à fait inexact de dire qu'entre les deux partis la différence fondamentale était seulement celle-ci : que les Girondins ne voulaient à aucun prix de la dictature de Paris, tandis que, pour les Montagnards, cette dictature était nécessaire au salut de la Révolution. Leur conflit eut un caractère au moins autant social que politique). — G. VAUTHIER. En Rhénanie sous le Directoire. Adresse au gouvernement français, sur la proposition du citoyen Franz Dantzenberg, membre du « Cercle de la Réunion » à Aix-la-Chapelle. — A. MATHIEZ. Robespierre et Babeuf initiateurs du mouvement socialiste. — Les Égaux et la dictature du prolétariat. — La fortune de Guyton de Morveau. = C.-rendu : *A. Kuscinski*. Dictionnaire des Conventionnels (incomplet; l'auteur n'a pas poussé sa documentation plus loin que 1907; en outre, il a de violents préjugés, par exemple contre Robespierre).

2. — **Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin philologique et historique** (jusqu'à 1715). Année 1918 (paru en octobre 1920). — Henry OMONT. Deux nouveaux manuscrits provenant de l'abbaye de Cluny (un de ces volumes contient des extraits de l'*Inventarium juris canonici* de Bérenger Frédol, évêque de Béziers). — ID. Dom Martene chansonné par dom Lobineau. — J. DEPOIN. Notice sur un bréviaire d'Avignon découvert à Carpentras. — A. GAZIER. Fragment inédit des Mémoires du chancelier d'Aguesseau (sur la constitution « Unigenitus »). — Alexandre TUETEY. Fondations pieuses du cardinal de Richelieu. — Maurice RAIMBAULT. Document relatif au droit d'asile de la métropole d'Aix (publie un texte de 1432). — Comte DE LOISNE. Une cour féodale vers la fin du

XIIIe siècle : l' « hôtel » de Robert II, comte d'Artois (nombreuses pièces justificatives). — E. AUDOIN. Le cartulaire municipal de Poitiers, dit « manuscrit d'Auzance » (dresse la liste chronologique et l'analyse sommaire des documents inédits dont le texte nous a été conservé par ce cartulaire, 1286-1575). — JASSEMIN. Les papiers de Mile de Noyers (ces papiers, provenant de Mile de Noyers, bouteiller de France, qui fut employé dans la plupart des négociations entamées par Philippe VI de Valois à la veille de la guerre de Cent ans, ont été sans doute transportés à la Chambre des comptes de Dijon en 1429; ils sont encore aux archives de la Côte-d'Or. Publie quelques pièces des années 1327-1340). — Clovis BRUNEL. Documents sur le Pontieu conservés dans la collection de l' « Ancient correspondence » au P. Record Office de Londres, 1278-1337 (publie quarante-sept pièces, presque toutes en français). — Th. MALLEY. La correspondance militaire de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, lieutenant général en Lyonnais, tirée des Archives historiques de la guerre, 1649-1674.

3. — **La Révolution française**. 1920, avril-juin. — C. LEROUX-CESBRON. Lofficial, député des Deux-Sèvres, à l'Assemblée constituante; suite et fin (de juillet à décembre 1789). — H. BUFFENOIR. Thérèse Levasseur. Plaidoyer en sa faveur par Mme de Charrière (publie ce plaidoyer qui est daté de décembre 1789). — A. AULARD. Une interview du conventionnel Piorry en 1841 (il avait alors quatre-vingt-trois ans; l'entretien a été noté par un journaliste poitevin, Jules Richard, et est publié ici d'après le manuscrit). — Édouard LÉVY. Les prénoms parisiens de l'an II (prénoms exceptionnels : Égalité, Romarin, Réséda, etc.). — Une lettre de David sous le Consulat (11 germinal an IX). — A. AULARD. L'histoire de la Révolution française dans le « catéchisme du diocèse de Strasbourg ». — Le Congrès des sociétés savantes à Strasbourg (compte-rendu des séances de la section d'histoire moderne). = C.-rendus : *Lhéritier*. Tourny, intendant de Bordeaux; les débuts de la Révolution à Bordeaux d'après les tableaux manuscrits de Pierre Bernadau (deux bonnes thèses). — *Camille Bloch*. Répertoire méthodique de la presse quotidienne française; t. I (se rapporte à l'année 1914).

4. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1920, 1er septembre. — Revue des études arméniennes, I, 1 (dans ce premier fascicule, on trouve des notes sur la numismatique arménienne par G. Schlumberger sur la persécution de Sapor, par le P. Peeters; sur les origines médiévales de la question arménienne, par M. Laurent; sur les manuscrits arméniens conservés en Espagne, par M. Macler). — *Chr. Blinkenberg*. Miraklerne i Epidauros (étude critique sur une inscription où sont gravées des cures merveilleuses opérées par Asclépios dans son sanctuaire d'Épidaure). — *S. W. A. Drossaers*. Diplomatiske Betrekkningen tusschen Spanje en de Republick der veree-

nigde Nederlanden, 1678-1684 (bon). — *Michel Lhéritier*. Tourny (excellent). — *J. Merlant*. Soldiers and sailors of France in the american war for Independence, 1776-1783 (bon). — *B. Constant*. Adolphe (intéressantes observations présentées par F. Baldensperger). — *Ch. Andler*. La décomposition politique du socialisme allemand, 1914-1919 (très important). — *J. Destrée*. Les fondeurs de neige (tableau très instructif et véridique du régime bolcheviste). — *J. Bardoux*. La marche à la guerre (remarquable étude sur les préliminaires politiques, économiques et diplomatiques de la guerre, janvier 1912 à juillet 1914). = 15 septembre. *Lintilhac*. Vergniaud (biographie très estimable. Nombreuses observations de détail par E. Welvert). — *R.-G. Lévy*. La juste paix ou la vérité sur le traité de Versailles (réplique éloquente à l'ouvrage de Keynes : les Conséquences économiques de la paix). — *Ed. Chapuisat*. Figures et choses d'autrefois (à noter une remarquable étude sur Clavière, ministre des Finances sous la Révolution, qui fournit nombre d'idées à Mirabeau). = 1er octobre. *G. Hanotaux*. Histoire de la nation française; t. I (la préface écrite par M. Hanotaux est sublime; « il décharge sur nous de tels éclairs que la critique en demeure éblouie et silencieuse ». Il déclare en outre qu'il veut faire ressortir la *beauté* de la France; l'historien lui demandera d'abord la *vérité*. Quant à la *Géographie humaine de la France* par M. Jean Brunhes, qui complète le tome I, il faut en attendre la fin pour savoir jusqu'à quel point cette description explique le développement futur de notre pays). — *Brand Whitlock*. Abraham Lincoln (l'auteur a traduit lui-même en français cette étude qu'il a donnée en anglais en 1908). — *C.-G. Picavet*. Les dernières années de Turenne, 1660-1675. — *Id*. Documents biographiques sur Turenne (intéressant et instructif). — *D. Jouany*. La formation du département du Morbihan (bon). — *O. Nippold*. Deutschland und das Völkerrecht. II. Die Verletzung der Neutralitæt Luxemburgs und Belgiens (remarquable; l'auteur constate que très peu d'Allemands ont osé condamner publiquement la violation des neutralités belge et luxembourgeoise). — *G.-L. Jaray*. Les Albanais (très intéressant). = 15 octobre. Generalfeldmarschall *von Hindenburg*. Aus meinem Leben (le trait le plus remarquable peut-être de ces Mémoires est l'exaltation du militarisme prussien). — *Henri Gauthier*. Le livre des rois d'Égypte; t. IV et V (complète admirablement le *Kœnigsbuch* de Lepsius, paru en 1858). — *Eug. Welvert*. Le secret de Barnave (remarquable). — *Henry Poulet*. Jean-Joseph Marquis, commissaire du gouvernement près les quatre nouveaux départements de la rive gauche du Rhin, 17 mars-18 août 1799 (intéressant et instructif). — *Édouard Favre*. L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés (trois grands rapports relatifs aux années 1916, 1917 et 1918; l'auteur mérite la reconnaissance de tous les Français pour la part éminente qu'il a prise à ce service).

5. — Revue historique de la Révolution française et de

l'Empire. 1919, janvier-février (publiée en mars 1920). — F. Uzureau. L'évêque de Clermont et le serment de liberté-égalité (cet évêque, hostile au serment, était Mgr de Bonal). — Jean Donat. Le maximum et son application dans un district de la Haute-Garonne. — Henry Poulet. L'esprit public à Thann pendant la Révolution. La Société des amis de la Constitution, 1791-1795; suite. — Félix Ponteil. La Société populaire des antipolitiques d'Aix-en-Provence, d'après des documents inédits, 1791-1795; suite (l'action économique). — G. Vauthier. La fête de l'agriculture, an VI-an VII (surtout à Paris et dans le département de la Seine). — O. Karmin. Une brochure antirévolutionnaire et antimaçonnique allemande de l'an V; réimpression.

6. — **Le Correspondant**. 1920, 10 septembre. — Cardinal Mathieu. Lettres à Ferdinand Brunetière (2 janvier 1895-28 novembre 1906). — L. de Lanzac de Laborie. La Société des Bollandistes; son histoire et son œuvre (d'après le livre du P. Deleheye). — R. P. Raymond Génier. Les amis gallo-romains de saint Jérôme. — Paul Gruyer. Les origines du tourisme. II. Du XVIIe au XXe siècle. = 25 septembre. ***. La question nègre et la prochaine élection présidentielle aux États-Unis. — S. Littré. La conversion et le baptême de Littré (le témoignage de la fille de Littré, corroboré par les lettres de l'abbé Huvelin, les souvenirs de la sœur qui garda Littré jusqu'à ses derniers moments, le témoignage posthume de Mme Littré elle-même, doit être reçu avec le plus grand respect : Littré était revenu aux idées spiritualistes, à la foi en Dieu; son baptême *in extremis*, administré par Me Littré, a été le couronnement naturel de ce retour à la foi). L. de Lanzac de Laborie. Nos ancêtres gallo-romains (d'après les tomes IV-VI de l'*Histoire de la Gaule*, par C. Jullian). — Baron André de Maricourt. Le centenaire de la naissance du duc de Bordeaux (beaucoup de menus faits inédits sur la duchesse de Berry et la naissance de son fils). = 10 octobre. Bernard Fay. De l'esprit classique et des États-Unis. — Ernest Daudet. Souvenirs de mon temps. Les premières années d'une vie d'homme de lettres; II (la littérature, celle du journal et du théâtre, sous le second Empire). — Henri Brémond. Le cardinal de Retz et la société dévote de son temps (d'après le supplément à la correspondance de Retz, publié par Claude Cochin, qui a entrepris de réhabiliter, non sans succès, la mémoire du cardinal, pour autant que la chose est possible). — Jules Bertaut. Le « tour d'Angleterre » sous la Restauration (amusant). — Fernand Passelecq. Un document secret allemand sur l'administration de la Belgique occupée. Un conflit entre le gouverneur général von Bissing et le feld-maréchal von Hindenburg (publie une lettre confidentielle écrite, le 25 novembre 1916, par le gouverneur au maréchal. Fort intéressante étude sur les conceptions différentes qui les animent : Hindenburg voulait exploiter la Belgique à outrance; c'est lui qui ordonna au gouverneur les déportations belges; Bissing, politique de l'école de Bismarck, voulant rattacher la Belgique

à l'Empire, était hostile aux déportations, à la force brutale. Sa lettre énumère d'ailleurs tout ce que l'Allemagne avait déjà tiré de la malheureuse Belgique). = 25 octobre. Henry JOLY. L'individu, les syndicats et le public. — ***. Les États-Unis à la veille de l'élection présidentielle. Les campagnes et les plates-formes des partis.

7. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1920, 20 juillet. — Joseph DUTILLEUL. L'idéal monastique au moyen âge (nombreuses citations, particulièrement de saint Bernard). — François DATIN. Le régime démocratique dans l'Église anglicane (d'après l'*enabling act* du 23 décembre 1919). — Louis DE MONDADON. L'éducation d'après Télémaque (à propos de l'édition des *Aventures de Télémaque*, par Albert Cahen). = C.-rendu : *Henri Berr*. Le germanisme contre l'esprit français (mérite une large publicité). = 5 août. ***. La quinzaine décisive et l'initiative du général Galliéni, 25 août-10 septembre 1914 (d'après les ouvrages du colonel Thomasson, le *Plan XVII*, le travail du général H. Le Gros et les *Mémoires* de Galliéni). — Louis JALABERT. La Chine révolutionnaire du XXe siècle (d'après les souvenirs d'Enfance et de Révolution, par Soumé Tcheng, parus chez Payot). = C.-rendus : *Victor Martin*. Le gallicanisme et la réforme catholique, 1563-1615 (bonne histoire de l'introduction en France des canons du Concile de Trente, finalement promulgués par le clergé tout seul). — Abbé *Klein*. En Amérique à la fin de la guerre (instructif et pittoresque). = 20 août. Adhémar D'ALÈS. Le général Lyautey (d'après les lettres du Tonkin et de Madagascar). — Henri DU PASSAGE. William Booth, 1829-1912 (article sympathique au fondateur de l'armée du Salut). = C.-rendus : *Gustave Huffel*. La forêt sainte de Haguenau en Alsace (bon). — *Ferd. Brunot*. Histoire de la langue française des origines à 1900 ; t. V (ouvrage monumental ; quelques réserves au point de vue catholique). = 5-20 septembre. Yves DE LA BRIÈRE. Le cardinal Léon-Adolphe Amette, archevêque de Paris (article nécrologique). — Jean DERÉLY. La semaine sociale de Caen (au début d'août 1920. Analyse des travaux présentés).

8. — Mercure de France. 1920, 15 septembre. — Dr Louis HUOT. L'armée noire (comment et de quoi elle est constituée; dans quelle mesure nous pouvons compter sur son loyalisme et sur sa valeur militaire). = 1er octobre. Albert SCHINZ. L'Amérique et l'Europe (le peuple américain n'a nullement retiré sa grande sympathie au peuple français; ce sont les politiciens qui ont brouillé les cartes). — Commandant Henri CARRÉ. La maréchale de Guébriant à l'armée d'Allemagne en 1643 (récit du voyage que fit la maréchale auprès de son mari; elle était chargée de l'assurer que le roi reconnaîtrait bientôt, par des « faveurs et emploi dignes de sa réputation », l'étendue de ses services. Sa réception à Brisach; peu après, Guébriant mourait des suites d'une blessure reçue au siège de Rothweil). = 15 octobre.

Alexis-M. Ch. En Russie soviétique : l'industrie nationalisée. = 1er novembre. Georges Guy-Grand. La République; méditation pour le centenaire.

9. — La Revue de Paris. 1920, 15 septembre. — Ernest Renan. Essai psychologique sur Jésus-Christ (écrit en 1845, à Saint-Sulpice, « pendant la retraite de l'ordination à laquelle il devait participer comme sous-diacre »; mais déjà Renan n'avait plus la foi). — Augustin Filon. L'impératrice Eugénie. III (le 4 septembre et le départ de l'impératrice, des Tuileries à Hastings, où elle arriva le 8 septembre). — Jean d'Ivray. En Égypte; notes (souvenirs sur l'insurrection d'Alexandrie en 1882; destruction lente de la mission égyptienne de France et envahissement de l'anglais à la place du français. Suite des troubles en Égypte depuis le 8 mars 1919; ils attestent la force du nouveau nationalisme égyptien. Le gouvernement anglais, qui a beaucoup contribué à la prospérité matérielle du pays, n'a pas su se faire aimer des habitants). — Félicien Challaye. Les ambitions coloniales de l'impérialisme japonais. = 1er octobre. Augustin Filon. L'impératrice Eugénie. IV. La vie à Chiselhurst. — E. Lavisse. Augustin Filon et ses « Souvenirs » (aux souvenirs de son ami Filon, E. Lavisse ajoute ceux qu'il a conservés lui-même de l'impératrice et dit ce qu'il pense de la politique suivie en 1870 par l'impératrice régente. C'est encore un témoignage qui a son poids). — Marcel Boulenger. Gabriele d'Annunzio dans Fiume. I (émouvant). — Louis-F. Aubert. La défiance des États-Unis à l'égard de l'Europe. = 15 octobre. Henry Bidou. La bataille de Varsovie et la Pologne (met en relief l'appui considérable que les Prussiens ont donné aux Bolcheviks contre la Pologne; c'est d'ailleurs l'Allemagne qui demeure le principal ennemi de la Pologne que tout engage au contraire à s'entendre avec la Russie). — J. Chappey. L'organisation économique de la démocratie allemande. III. Les hobereaux. — Marcel Boulenger. Gabriele d'Annunzio dans Fiume; fin (insiste sur ce qu'a de religieux et d'héroïque à la fois l'aventure fiumaine). — Colette Yver. Les grandes lois féminines. — ***. L'ébranlement du monde jaune. = 1er novembre. ***. La bataille de la Vistule. — Franck L. Schœll. La Convention républicaine de Chicago (montre le mécanisme d'une élection présidentielle au centre même de l'activité politique des États-Unis). — Robert Meynadier. Un plan de l'empereur Paul de Russie (avant et surtout après l'échec des troupes russes en Suisse et aux Pays-Bas en 1799, le tsar pensa attaquer la France directement et voulut utiliser les talents du général comte de Viomesnil, émigré, qui était depuis plusieurs années à son service; publie plusieurs lettres et ordres secrets où le tsar explique son plan. Mais, abandonné par la cour de Vienne, habilement circonvenu par le premier consul, Paul finit par abandonner l'entreprise).

10. — Revue des Deux Mondes. 1920, 15 septembre. — Vice-

amiral RONARCH. L'épisode de Dixmude; 15 octobre-15 novembre 1914; suite et fin le 1er octobre (des faits et des chiffres). — Paul HAZARD. La langue française et la guerre. III. L'expansion du français dans le monde (de la place que cette langue doit occuper dans la culture humaine). — Louis DE LAUNAY. La reconstitution minière de la France (montre combien les destructions accomplies par les Allemands sans aucune nécessité militaire rendent cette reconstitution malaisée, longue et onéreuse). — Julien ROVÈRE. Le particularisme bavarois de 1871 à 1914. II. La Bavière et la Prusse. = 1er octobre. Maurice PERNOT. L'épreuve de la Pologne. I. Problèmes politiques. — ***. L'Église de France et les associations cultuelles de 1905 (« les cultuelles de 1905 donnent à notre hiérarchie des garanties suffisantes; seules, dans les circonstances actuelles, elles peuvent nous les offrir ». Benoît XV n'y est pas opposé en principe; « en y consentant, il ne serait nullement en contradiction avec son vénéré prédécesseur Pie X »). — Louis BERTRAND. Les villes d'or. III. Du capitole de Thugga aux catacombes d'Hadrumète. = 15 octobre. Pierre DE LA GORCE. Deux années de l'histoire religieuse de la Révolution, 1796-1797; 1er article (renaissance du culte et affaiblissement de l'esprit persécuteur). — Louis BERTRAND. Les villes d'or. IV. Les sentinelles du désert (Ammædara, Sufetula, Thysdrus, Gighti, Médinine). — Maurice PERNOT. L'épreuve de la Pologne. II. Le présent et l'avenir économiques. = 1er novembre. Gabriel HANOTAUX. Gambetta. — Émile FAGUET. Thiers. I (remarquable étude sur sa formation intellectuelle et son programme politique). — René VIVIANI. Alexandre Millerand. — Albert MALAURIE. Une année en Rhénanie (notes intéressantes d'un professeur au lycée de Mayence, du 6 septembre 1919 au 12 juillet 1920). — Ernest SEILLIÈRE. Le mysticisme démocratique dans l'œuvre de George Sand. — René DOUMIC. Les fêtes de Descartes à Amsterdam (ces fêtes furent données le 16 octobre 1920 à l'occasion d'une plaque apposée sur la maison qu'habita Descartes dans l'été de 1634). — Maurice PERNOT. L'épreuve de la Pologne. III. Questions sociales; la question juive (les pages sur la question juive, la politique des Juifs en Pologne, l'antisémitisme sont d'un intérêt tout particulier). — André BEAUNIER. Qui était l'Astrée de Ronsard? (c'était Françoise Babou de La Bourdaisière, qui épousa en 1559 Antoine d'Estrée, marquis de Cœuvres et grand maître de l'artillerie. Les « sonnets et madrigals » que Ronsard écrivit pour elle sont de l'année 1570. Elle fut tuée en 1592 auprès de son amant, M. d'Alègre, dans une émeute à Issoire).

11. — L'Anjou historique. 1919, septembre-décembre. — Les chapitres de Saint-Martin, Saint-Laud, Saint-Pierre et Saint-Julien d'Angers (liste des doyens et des chantres du XIVe au XVIIIe siècle). — Un mariage « in extremis » à Angers (1597). — Un récollet de la Baumette, missionnaire au Canada (le Père Jean Dolfean, de 1615 à 1621). — L'Anjou au XVIIe siècle (extrait d'une histoire d'Anjou iné-

dite, composée en 1674 par le bénédictin Barthélemy Roger). — Abjuration de sept protestants à Angers (6 juin 1683; parmi eux deux ministres, David Gilly, de Baugé, et David Courdil, de Château-du-Loir). — Au Carmel d'Angers (différend au sujet de la réélection d'une supérieure, 1722-1723). — Le docteur Béclard, 1785-1825 (article nécrologique publié par le Journal de Maine-et-Loire). — Troubles à Ingrandes-sur-Loire (le peuple se porta contre un bureau des traites, 29 juin 1790). — Saint-Léonard-lès-Angers pendant la Révolution. — La fête du 10 août 1793 à Angers (procès-verbal officiel). — L'arrêté du 21 octobre 1793. Son exécution à Angers et à Saumur (le Comité révolutionnaire d'Angers avait décidé qu'une visite domiciliaire serait faite dans toutes les maisons de la ville et des faubourgs d'Angers; la mesure fut étendue à Saumur). — Les premiers présidents de la Cour d'appel d'Angers (de 1800 à 1918). — Les hôpitaux d'Angers en 1801 (rapport officiel du 17 février). — L'enseignement secondaire dans le ressort de l'Académie d'Angers en 1812 (le ressort de l'Académie d'Angers comprenait le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe). — La fête du roi à Saumur (25 août 1815). — Une cérémonie religieuse à la Trinité d'Angers, 17 janvier 1830 (après un vol et sacrilège commis dans l'église). = 1920, janvier-février. Une paroisse d'Angers avant la Révolution : Saint-Michel-du-Tertre (elle était administrée par un curé, huit prêtres habitués et un sacristain-prêtre). — Union de la Faculté de théologie d'Angers à celle de Paris (en 1695, deux ans d'études à Angers valaient pour un an de Paris). — Conversion et mort édifiante d'un protestant angevin (un marchand nommé Renault, en 1707). — Le clergé de Beaufort-en-Vallée pendant la Révolution (histoire des cinq établissements ecclésiastiques : le prieuré-cure, le collège, l'Hôtel-Dieu, la succursale de Saint-Pierre-du-Lac et le couvent des Récollets). — La bataille de Vihiers (victoire remportée par les troupes vendéennes, 18 juillet 1793). — A l'hôpital général d'Angers (révocation en 1798 de Meschain, économe de cet hôpital). — Notices sur quelques Angevins des XVIIIe et XIXe siècles (maires, adjoints, députés, conseillers, professeurs, etc., d'après les Affiches d'Angers). — Une enquête sur les sœurs hospitalières (faite en 1803 par le préfet auprès de l'évêque). — Écouflant et Saint-Sylvain en 1838 (articles du Journal de Maine-et-Loire, 19 et 24 août 1838). — Le prospectus du journal « l'Union de l'Ouest » (fondé le 1er février 1845, il a disparu le 31 décembre 1891). — Pie IX et le préfet de Maine-et-Loire (enthousiasme du préfet Grégoire Bordillon, lorsqu'on annonça à la fin de 1848 l'arrivée du pape en France; on sait que Pie IX demeura à Gaète). — Une lettre d'Allain-Targé (du 31 décembre 1859, à son beau-père Villemain; rend compte des élections du 28 novembre à Angers). — Le synode diocésain d'Angers (24-26 septembre 1861; liste des membres présents).

12. — Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française. 1919, avril-juin. — Ahmadou

Mapaté DIAGNE. Un pays de pilleurs d'épaves : le Gandiole (à l'embouchure du Sénégal; le pays avant l'occupation française; sa soumission à la France; les habitants renoncent à leur droit de bris et naufrage). — LAIZÉ. L'Islam dans le territoire militaire du Niger (les confréries religieuses; les senoussites à Zinder). — Henry HUBERT. L'hivernage de 1918 au Sénégal (étude sur la répartition des pluies).

13. — Revue africaine. 1919, 3e et 4e trimestres. — P. MARTINO. Jules Lemaître à Alger (de 1880 à 1883; ses cours à l'École des lettres; ses voyages en Algérie; écrits de cette période). — J. CARCOPINO. L'insurrection de 253 d'après une inscription de Miliana récemment découverte (l'inscription, datée du 1er janvier 263, dédiée au retour de la Fortune — *Fortunae reduci* — par M. Aurelius Victor, gouverneur de la Maurétanie césarienne, rappelle les troubles qui ont éclaté en Afrique depuis 253 et dont on fixe ici la chronologie). — S. MILLOT. Shaw, ses éditeurs et ses traducteurs (on n'a pas toujours compris les abréviations dont Shaw se servait pour la rose des vents). — P. PALLARY. Sur l'évolution des dunes littorales du nord-ouest de l'Afrique depuis l'époque préhistorique. — L. VOINOT. La situation sur la frontière algéro-marocaine du Tell lors de l'insurrection des Oulad Sidi Cheik dans le sud-oranais, 1864-1870 (avec toute une série de documents inédits). — G. MARÇAIS. Projet de recherches archéologiques relatives à la Berbérie du moyen âge (résumé de deux leçons faites à la Faculté des lettres d'Alger). — BENCHENEB. Sources musulmanes dans la « Divine Comédie » (quelques-uns de ces éléments islamiques existaient dans les légendes de « précurseurs » chrétiens; d'autres ont été pris directement par Dante). = C.-rendus : *J. Goulven.* La place de Mazagan sous la domination portugaise, 1502-1769 (bon). — *V. Piquet.* Les réformes en Algérie et le statut des indigènes (assez sérieusement documenté).

14. — Revue de Gascogne. T. XIV, 10e livraison, décembre 1914, parue seulement en janvier 1920. — A. CLERGEAC. La Gascogne et la banque toulousaine des Constantini vers 1500 (d'après les « Livres particuliers » de Jean et de Mariano Constantini, marchands, banquiers à Toulouse; ils fournissent beaucoup de renseignements sur l'histoire économique, nobiliaire et ecclésiastique de la France du sud-ouest). — J. DUFFOUR. La vie rurale en Gascogne au XVIIIe siècle; suite. — A. DEGERT. Les Assemblées provinciales du clergé gascon; suite (au temps de Richelieu). = T. XV, 1920, janvier-février. A. CLERGEAC. L'administration du diocèse d'Auch par le cardinal de Polignac, du 20 février 1726 au 20 novembre 1741 (Polignac était alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège; c'est donc de loin, par l'intermédiaire de ses vicaires généraux et de l'official, J.-J. Symon, qu'il administra son diocèse). — Baron DE BATZ. L'opinion annexioniste en 1641 (d'après un « Advis important sur l'estat et occurrence des affaires » composé en 1641 par Henri de Montégut-La-Bourgade

et présenté sans doute à Richelieu. Il y développe les arguments en faveur de l'annexion de la Franche-Comté). — A. DEGERT. Les Assemblées provinciales du clergé gascon (ch. VI : 1640-1645). — A. DUBOURG. Lettre inédite de Marc-Antoine de Noé, évêque de Lescar, 4 août 1801.

15. — Revue de l'Anjou. 1919, juillet-août. — Ch. URSEAU. La peinture décorative en Anjou du XIIe au XVIIIe siècle; suite (planchers et plafonds peints; lambris peints). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (du 1er au 6 mars 1917). = Septembre-octobre. Suite de l'article de Ch. URSEAU (peintures murales détruites au XIXe siècle à Angers et dans diverses localités rangées par ordre alphabétique jusqu'à Feneu). — Suite de l'article de G. GRASSIN (du 7 au 22 mars 1917). = Novembre-décembre. J. MATHOREZ. Notes sur les réfugiés polonais dans la Sarthe et le Maine-et-Loire, 1833-1873 (subventions qui leur sont accordées). — Ch. URSEAU. La peinture décorative en Anjou du XIe au XVIIIe siècle; suite (fresques, lambris peints, par ordre alphabétique des localités). — V. DAUPHIN. Archives Ponts-de-Céiaises; suite (documents sur les municipalités paroissiales, 1787, sur les cahiers et doléances, sur les premiers événements de la Révolution). — A. GODARD. Un ami des oiseaux, Gabriel Rogeron; suite. — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre; suite (23-31 mars 1917). = 1920, janvier-février. Cyr-René GERSAN. Un cinquantenaire : le sacre de Mgr Freppel, 18 avril 1870 (biographie de Freppel jusqu'à cette date). — M. VALOTAIRE. Louis Tessier, 1859-1915 (peintre angevin). — V. DAUPHIN. Archives Ponts-de-Céiaises; suite (l'organisation municipale de 1790. Histoire des quatre municipalités dont la fusion a formé la commune des Ponts-de-Cé. I. Municipalité de Saint-Aubin; à suivre). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (du 1er au 12 avril 1917).

16. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1919, décembre. — Paul DYVORNE. Un poète saintongeais de la Grande Guerre : l'épopée par Victor Billaud (signale les beautés de ce poème). — P. TROCHON. Souvenirs de guerre (à Lille, d'août à octobre 1914). — M. GRASILIER. Le prieur de Saint-Pierre-d'Amilly, Joseph Peyra, officier de santé (il fut dénoncé en l'an VI comme perturbateur public et comme charlatan; sa défense d'après les papiers de la police générale, aux Archives nationales). — J. GUÉRIN-BISSEUIL. Un mariage à Saint-Jean-d'Angély en 1808 (la mariée avait été dotée par l'Empereur).

17. — Revue historique de Bordeaux. 1919, octobre-décembre. — Paul COURTEAULT. Les origines de la Place royale (l'idée en appartient au marquis de Boissière-Durfort, 1700; elle a été réalisée trente ans plus tard par l'intendant Boucher et l'architecte Gabriel). — MEAUDRE DE LAPOUYADE. Essai d'iconographie du marquis de Tourny, 1695-1760. — Abbé LABRIE. Vieux quartier et porte du Caillou à Bordeaux; le vrai nom et l'origine (le nom de la famille Calhau

vient du lieu où elle habitait et qui s'appelait le Caillou, Calculus). = 1920, janvier-mars. R. BROUILLARD. Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits, 1793-1794. Deuxième partie : Séjour à Saint-Émilion. — Paul COURTEAULT. Notes sur l'arrière-port de Bordeaux (histoire du port de Bordeaux depuis l'époque romaine). = Mars-juin. Abbé Albert GAILLARD. Le prieuré du Barp. — Marguerite CASTEL. La formation topographique du quartier Saint-Seurin ; suite. — Fernand THOMAS. Une chronique bordelaise inédite (introduction à cette chronique qui relate des événements d'histoire locale du 5 septembre 1638 au 20 juillet 1736; le texte paraîtra dans un volume de la Société des archives historiques de la Gironde). — Alfred LEROUX. La colonie néo-grecque de Bordeaux. — D.-D. Les traitements de l'hôtel de ville de Bordeaux en 1796.

18. — Revue historique et archéologique du Maine. 1914 (second semestre)-1919. — Camille JULLIAN. Le Mans et le Maine sous les Celtes et sous les Romains (conférence faite au Mans le 15 décembre 1913. « Votre pays a su montrer avec les Celtes qu'il était déjà prêt à toutes les vertus de travail et de courage, et il a reçu des Romains, avec les tours et les murs de sa citadelle, les assises éternelles de sa force municipale »). — Robert TRIGER. Les origines de l'art dans le Maine à l'époque gallo-romaine (conférence faite au Mans, le 7 décembre 1913. Débris d'ancienne fortification, arènes du Mans, mosaïques de Jublains et de Roullé, statuette de Niobé trouvée à Allonnes, etc.). — Compte-rendu de l'assemblée générale du 16 janvier 1920.

19. — La Revue savoisienne. 1919, 2e et 3e trimestres. — Marc LE ROUX. Le centenaire de Camille Dunant (né le 27 juillet 1819; ancien président de l'Académie florimontane). — H.-M. Jean-Louis Bouvier, botaniste et médecin (1819-1908 ; bibliographie de ses œuvres). — Henri Bordeaux (né à Thonon, le 29 janvier 1870). — Ch. MARTEAUX. Sur le mot oche (le mot est devenu synonyme de champ). — J. DÉSORMAUX. Pardienne = Par Diane. — Léon MORET. Note sur la terminaison septentrionale de la montagne de Veyrier, lac d'Annecy; fin au 4e trimestre. — J. DÉSORMAUX. Un poète et chroniqueur annécien du XVIe siècle, François de Myossinge; fin au 4e trimestre (sa vie, ses œuvres; est connu surtout par une traduction des élégies de J.-B. Mantouan). — Ch. MARTEAUX. Études sur les villas gallo-romaines du Chablais, les villes à l'est de la Drance; suite; fin au 4e trimestre (Publier, Marin, Évian et Neuveulle, Macilly, Lugrin, Meillerie, Saint-Gingolph, Champange, Larringe, Saint-Paul, Tholon, Bernex, Vinzier, Féterne). — Louis RITZ. Quelques chapitres inédits du Coutumier de Talloires ; suite ; fin au 4e trimestre. = C.-rendu : *Raoul Montandon*. Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques; t. I (œuvre admirable). = 4e trimestre. François MIQUET. Mgr Jalabert (évêque de Dakar; mort dans

la catastrophe du paquebot *l'Afrique*). = C.-rendus : *J. Désormaux*. Études philologiques savoisiennes (excellent). — Supplément au 4e trimestre. Général P.-E. BORDEAUX. Le général Borson, 1825-1917 (éloge prononcé devant l'Académie florimontane le 1er octobre 1919).

BELGIQUE.

20. — Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts. 1914, n° 5. — Jules LECLERCQ. La découverte de l'Amérique par les Islandais. — Henri PIRENNE. Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme (avec une abondante bibliographie). — Maurice DE WULF. Tendances contemporaines de la philosophie de l'art. = N° 7. J. BIDEZ. L'évolution de la politique de l'empereur Julien en matière religieuse. = Nos 8 et 12 (contient le procès-verbal de la séance du 3 août 1914; il est très bref. Quelques paroles du président, Henri Pirenne : « L'heure est grave pour la Belgique... Nous avons fait et continuerons notre devoir; nous résisterons aux agressions d'où qu'elles viennent. » Puis la classe se sépara « sine die ». Cet interrègne dura jusqu'en novembre 1918. Alors l'Académie reprit la publication de son Bulletin sous un titre légèrement abrégé : *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*). = 1919, nos 1-3. Henri PIRENNE. Discours de rentrée. — Louis LE NAIN. Rapport sur la vie académique pendant la période de guerre, 1914-1918. — ID. Rapport succinct sur l'état du palais des Académies après le départ des Allemands (il était dans un état d'ignoble saleté, la bibliothèque bouleversée et en partie vidée, le médaillier disparu, la salle de la Commission royale d'histoire transformée en boutique de charcutier. Une série de photographies consacre le souvenir de ces horreurs commises par la nation la plus civilisée du monde). — Georges LECOINTE et H. DE GUCHTENAERE. Les relations intellectuelles internationales d'après guerre (rapport adressé au gouvernement belge en décembre 1917). — Conférence des Académies des sciences interalliées tenue à Londres en octobre 1918. — Deuxième session tenue à Paris en novembre 1918. = N° 4. G. KURTH. Encore l'origine liégeoise des béguines (discute les opinions présentées par J. Greven). — Baron DE BORCHGRAVE. Les origines de l'État indépendant du Congo. — Hippolyte DELEHAYE. La légende de saint Eustache (la vie et passion de saint Eustache, ou mieux Eustathe, est sans aucune valeur au point de vue historique; toutes les versions qui nous en sont parvenues reproduisent en substance la légende grecque, laquelle n'a aucun fondement dans la réalité). — Ernest GOSSART. Adolphe Quetelet et le prince Albert de Saxe-Cobourg, 1836-1861 (en appendice, extraits de leur correspondance). — J. CUVELIER. Les revendications d'archives belges à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. = Nos 5-6. Paul THOMAS. Notes critiques sur Velleius Paterculus et sur Tacite. — Paul

BERGMANS. Rapport sur les travaux de la Commission de la biographie nationale pendant les années 1914-1919 (le tome XXII, contenant la lettre S, est à peu près terminé). — Henri PIRENNE. Le pangermanisme et la Belgique (« le fatal préjugé de la race et de la langue a poussé l'Allemagne à l'abîme et les « activistes » à la trahison »). — Baron DESCAMPS. Le droit international et la thèse de nécessité. = Nos 7-8. Maurice VAUTHIER. Deux congrès de juristes allemands à Bruxelles pendant l'occupation (en juillet 1915 et en septembre 1916, il est piquant de voir ces juristes s'évertuer à justifier l'inique invasion de la Belgique par les Allemands). — Dom Ursmer BERLIÈRE. Le droit de procuration ou de gîte. Papes et légats (XIIe et XIIIe siècles).

21. — Bulletin de l'Institut historique belge de Rome. 1919, fasc. 1 (Rome, à l'Institut historique belge; Bruxelles, A. Dewit; Paris, H. Champion. Prix de chaque fasc. : 10 fr.). — G. KURTH. Notice sur l'Institut historique belge de Rome (créé en 1904, sous la direction d'abord de dom Ursmer Berlière, puis de G. Kurth). — Abbé Paul LIEBAERT. Artistes flamands en Italie pendant la Renaissance (art. de 103 p., avec une bibliographie et deux index des noms d'hommes et de lieux). — Arnold FEYEN. Les manuscrits du « Fondo gesuitico » de la Bibliothèque Victor-Emmanuel à Rome concernant les Pays-Bas. — Mgr Maurice VAES. Les fondations hospitalières flamandes à Rome du XVe au XVIIIe siècle (mémoire de 200 p. : 1° la colonie flamande de Rome aux XVe et XVIe siècles; 2° Saint-Julien-des-Flamands; 3° Santa Maria dell' anima; 4° le Collegio Lieggese ou fondation Lambert Darchis; 5° Santa Maria in Campo Santo).

ÉTATS-UNIS.

22. — The american historical Review. 1920, octobre. — J. Franklin JAMESON. La Revue américaine d'histoire de 1895 à 1920 (histoire de sa fondation et de son organisation; depuis 1916, elle est la propriété de l' « American historical Association », dont les subsides lui permettent de combler le déficit creusé dans son budget par l'énorme augmentation des prix du papier et de la main-d'œuvre. Non plus qu'en Europe, l'érudition ne nourrit son homme en Amérique). — Robert L. SCHUYLER. Le rappel des légions; une phase de la décentralisation dans l'Empire britannique (montre comment, sous le régime du mercantilisme, où les colonies étaient administrées au profit de la mère-patrie, celle-ci était tenue de défendre les colonies qu'elle exploitait. Quand la liberté commerciale leur fut donnée, c'est à elles, au contraire, qu'incombait désormais la charge de se défendre elles-mêmes; à partir de 1862, le gouvernement britannique retira donc peu à peu ses troupes et le lien qui rattachait les anciennes colonies à l'Empire n'a cessé de se relâcher). — Sidney B. FAY. Lumières nouvelles sur les origines de la Grande Guerre. II. Berlin et Vienne, du 29 au 31 juillet (d'après les documents Kautsky et le Livre rouge

autrichien). — Frédéric L. PAXSON. Le gouvernement de guerre américain de 1917-1918. = C.-rendus : *J. B. Bury*. The Idea of progress (analyse très pénétrante). — *Tout*. Chapters in the administrative history of mediaeval England (remarquable). — *Giuseppe La Mantia*. Codice diplomatico dei re Aragonesi di Sicilia, 1282-1355. I. 1282-1290 (important). — *J. Mathorez*. Les étrangers en France sous l'Ancien régime; t. I (bon). — *John H. Pollen*. The English catholics in the reign of Queen Elizabeth, 1558-1580 (ne traite qu'une partie du sujet; omet, par exemple, de présenter un tableau complet de l'organisation catholique pendant ces vingt années). — *Earl of Ilchester*. Henry Fox, first lord Holland; his family and relations (tire un excellent parti des archives de Holland House). — *Ed. His*. Geschichte des neuern Schweizerischen Staatsrechts. I. Die Zeit der Helvetik und der Vermittlungsakte, 1798-1813 (très instructif). — *G. M. Trevelyan*. Lord Grey of the Reform bill (ce n'est ni une biographie de Lord Grey, ni une histoire du Bill de réforme de 1832; mais plutôt le procès fait à l'administration torie d'après les principes du radicalisme libéral). — *Carlton J. H. Hayes*. Brief history of the Great war (excellent). — Sir *Julian S. Corbett*. History of the Great war, based on official documents; t. I (remarquable exposé de la guerre maritime jusqu'à la bataille des Falklands en décembre 1914). — Generalfeldmareschall *von Hindenburg*. Aus meinem Leben. — Graf *Johann Heinrich Bernstorff*. Deutschland und Amerika (apologie habile et instructive de la politique américaine du comte Bernstorff. Il constate qu'une des causes de l'échec allemand fut l'idée fausse qu'on se fit en Allemagne du caractère américain; on ne voyait en ce peuple que de froids calculateurs; on oubliait qu'il était aussi un grand sentimental). — *E. J. Dillon*. The inside story of the Peace conference (ce n'est que du reportage assez médiocre et qui ne mérite aucune créance). — *L. Wiener*. Africa and the discovery of America (l'auteur prétend prouver par des arguments surtout philologiques que les nègres d'Afrique ont exercé sur la civilisation de l'Amérique, à commencer par la découverte de Colomb, une influence très considérable qu'on ne saurait guère soupçonner). — *J. S. Mac Lennan*. Louisbourg from its foundation to its fall, 1713-1758 (précieux répertoire de faits et de documents). — *Charles H. Maxson*. The great awakening in the middle colonies (bonne étude sur le réveil religieux dans ces colonies au XVIIIe siècle). — *G. H. Payne*. History of journalism in the United States (instructif). — Chronicles of America series (c.-rendus des t. XVI : John Marshall and the constitution, par *Edward S. Corwin;* XVII : The fight for a free sea; a chronicle of the war of 1812, par *Ralph D. Paine;* XVIII : Pioneers of Old Southwest, par *Constance L. Skinner;* XIX : The Old Northwest, par *Fred. Austin Ogg;* XX : The reign of Andrew Jackson, par le même). — *Archibald Henderson*. The conquest of Old Southwest, 1740-1790 (intéressant). — *Constance L. Skinner*. Adventures of Oregon; a chronicle of the

fur trade (livre délicieux). — *Henry G. Connor*. John Archibald Campbell, associate justice of the United States supreme court, 1853-1861 (intéressant). — Chronicles of America series (c.-rendus des t. XXXVIII : The railroad builders, par *John Moody;* XLI : The masters of capital; a chronicle of Wall street, par le même ; XL : The armies of labor; a chronicle of the organized Wageearners, par *Samuel P. Orth*). — Contre-amiral *Bradley A. Fiske*. From midshipman to rear-admiral (souvenirs très variés et instructifs). — *Everett S. Brown*. The constitutional history of the Louisiana purchase, 1803-1812 (excellente thèse).

Grande-Bretagne.

23. — The english historical Review. 1920, janvier. — J. P. Whitney. Érasme (résumé de sa vie et de sa pensée. Érasme est le plus riche produit du monde médiéval en même temps qu'un précurseur de l'époque moderne). — R. Stewart-Brown. Fin du comté normand de Chester (étude critique sur les procès engagés devant le Conseil du roi par les héritiers du comte Ranulph de Blondeville, mort en 1232. Deux de ceux-ci renoncèrent à leurs prétentions par une charte du 16 octobre 1241, qui est publiée ici pour la première fois, et le roi donna le comté palatin de Chester à son fils aîné, le prince Édouard, le 4 février 1254). — Sir Geoffrey Butler. Le droit romain et la monarchie absolue en France (il ne faut pas rendre trop vite l'étude du droit romain, si florissante au xvie siècle, responsable de l'établissement du régime absolu; il est facile de montrer que les commentateurs de ce droit étaient alors loin d'être d'accord sur ce point). — H. E. Craster. Francis Haverfield (notice nécrologique). — M. Esposito. La vie de sainte Monenna par Conchubranus et ses sources (Conchubran a confondu deux personnes distinctes : Moninne de Killeevy, morte en 517 ou 519, dont l'activité fut confinée en Irlande, et Monenna ou Moduenna, qui vivait vers 650-700 et qui fonda plusieurs églises en Écosse. Il utilisa une Vie de la première, écrite entre 600 et 624, en la combinant avec une Vie de la seconde compilée vers 950; il y ajouta des détails tirés de plusieurs vies de saints irlandais, notamment de saint Coemgen. Il écrivit probablement dans la première moitié du xie siècle). — Miss E. B. Demarest. La « firma unius noctis » (cette « firma » est une prestation due au roi; elle désignait la quantité de nourriture et autres fournitures nécessaires pour le service du roi et de sa suite pendant une nuit. Elle est mentionnée à plusieurs reprises dans le Domesday book. Or, cette prestation n'était pas exigée seulement sur les terres du domaine royal; elle grevait, ainsi que le « Danegeld », toutes les terres du royaume et était levée dans chaque centaine). — J. H. Round. Le personnel d'un château au xiie siècle (traite uniquement du chapelain, du portier et des hommes de garde; différence entre le « capella-

nus » d'un côté, le « clericus » et l' « ingeniator » de l'autre; le portier, « janitor » ou « portarius », qui gardait la porte du château « per serjanteriam », doit être distingué de l' « ostiarius », huissier chargé de garder la porte d'une chambre). — H. E. SALTER. John Wiclif, chanoine de Lincoln (une lettre du chancelier d'Oxford prouve que Wiclif était à Oxford le 14 janvier 1376 et qu'il jouissait à cette époque d'une prébende à Lincoln, prébende qui lui fut ensuite retirée par le pape sous prétexte qu'elle avait été secrètement réservée à un jeune étranger). — J. S. FURLEY. Tribunaux de commerce à Winchester (XVe et XVIe siècles). — J. E. NEALE. Procédure en Parlement relative à la sentence de mort prononcée contre Marie Stuart (on a retrouvé dans les archives de Hatfield un rôle qui contient un récit plus complet que celui qui se trouve dans le journal de la Chambre des Lords. Texte de ce document). — G. DAVIES. Trois lettres sur le soulèvement de Monmouth en 1685 (écrites par Phineas Pett à Henry Gascoigne, secrétaire de James Butler, premier duc d'Ormonde et père du comte d'Ossory). = C.-rendus : The ministry of women (rapport sur les fonctions des femmes à l'église par un comité nommé par l'archevêque de Canterbury. Les appendices contiennent beaucoup de faits utiles pour l'historien). — *Hagenmeyer*. Fulcheri Carnotensis Historia Hierosolymitana (remarquable édition). — *J. C. Davies*. The baronial opposition to Edward II (ouvrage d'une érudition parfois excessive, où l'on se perd dans le menu détail; instructif d'ailleurs et neuf en beaucoup de points). — *W. C. Bolland*. Year books of Edward II, 6-7 Edw II, 1313 (travail solide et soigné). — *Maud Sellers*. The York mercers and merchant adventurers, 1356-1917 (documents précieux avec une excellente introduction). — *Constantin Jireček*. Geschichte der Serben. II : 1371-1537 (remarquable). — *John Brownbill*. The coucher book of Furness abbey; vol. II (excellente édition du cartulaire de Furness qui fut exécuté en 1412; le tome I a été publié par Atkinson en 1886-1888). — *J. H. Wylie*. The reign of Henry V (livre surchargé de faits et de digressions, mais où l'on apprend beaucoup; le récit de la bataille d'Azincourt est erroné en plusieurs endroits). — *Wilhelm Bauer*. Die Korrespondenz Ferdinands I. I : Familien-korrespondenz bis 1526 (d'une importance capitale pour l'histoire des Habsbourg). — *W. G. Perrin*. The autobiography of Phineas Pett (Pett fut un ingénieur naval de grand renom au temps de Jacques Ier et en un certain sens un novateur). — Miss *F. H. Relf*. The petition of right (important). — *W. Westergaard*. The danish West Indies under company rule, 1671-1754 (bon). — *J. L. Morison*. British supremacy and Canadian self-government, 1839-1854 (excellent). — *James F. Rhodes*. History of the civil war, 1861-1865 (ouvrage remarquable pour tout ce qui se rapporte au côté politique et diplomatique; insuffisant au point de vue militaire). = Avril. Miss R. R. REID. Thanes et barons (étude très pénétrante sur l'origine et le caractère de la baronnie. Elle a été transportée de Normandie en

Angleterre par la conquête et elle s'est adaptée à la condition des thanes anglo-saxons. Ce qui caractérise essentiellement la tenure du baron ou du thane, en Normandie, en Angleterre et aussi en Écosse, c'est qu'au fait de posséder une terre, le détenteur ajoute les droits du seigneur haut justicier; la baronnie est un office auquel est attaché le privilège de « tenir les plaids de la Couronne ». Ceci explique pourquoi une baronnie doit avoir un chef-lieu, « caput baroniae »; pourquoi elle ne peut être partagée entre les héritiers du défunt; pourquoi le relief payé par le nouveau détenteur est plus élevé que pour un simple fief de chevalier; pourquoi, seul parmi les vassaux directs de la Couronne, il est tenu d'assister au Conseil royal quand il y a été semons, etc.). — J. E. S. Green. Wellington et le Congrès de Vérone en 1822 (ajoute de nouveaux arguments à l'explication précédemment donnée de la conduite de Wellington au sujet de l'intervention française en Espagne). — H. E. Salter. Deux chartes de Lincoln en 1147. — Hilda Prescott. De l'emploi de la formule « Teste me ipso » (cite plusieurs chartes antérieures au règne de Richard Ier, où cette formule est déjà employée). — Théodore Craib. Le ms. d'Arras d'Herbert de Bosham (ce ms. avait été mutilé par un maniaque qui en avait enlevé chaque dixième feuillet. Sir Thomas Phillipps retrouva ces feuillets à Arras même et en communiqua la copie à Sir Thomas Petrie, garde des archives de la Tour de Londres en 1828-1829; c'est le texte de cette copie que publie Th. Craib). — Georgina R. Cole-Baker. Date de la naissance de l'empereur Henri VII (il naquit en 1278 ou en 1279). — Charles Johnson. Un brouillon de la trêve de Bishopthorpe en 1323 (indiqué dans le *Calendar* de Bain avec la date fausse de 1388. Le texte est en français). — H. de Vocht. Thomas Harding (sa vie, son exil aux Pays-Bas; sa polémique avec Jewell; est-il l'auteur de la chronique latine sur le premier divorce de Henri VIII, qu'a publiée Ch. Bémont?). — Caroline J. Skeel. La corporation des forgerons de Bridgnorth (d'après un recueil de documents récemment entré au British Museum; ils se rapportent aux années 1595-1752). — Le siège de Lichfield en 1643 (publie une relation latine qui en a été faite par le Dr Griffith Higgs, doyen du chapitre). — Francis W. X. Fincham. Lettres concernant Sir Maurice Eustace, lord-chancelier d'Irlande (dix lettres de 1659 à 1665). — W. Miller. Les princes-évêques héréditaires du Monténégro (on a prétendu que, de 1697 à 1852, la fonction de prince-évêque était héréditaire dans la famille des Pétrovitch. Il y a la preuve qu'en 1781 l'évêque était Arsène Plamenetz, qui n'appartenait pas à cette famille). = C.-rendus : *R. Mookerij*. Local government in ancient India (important). — *A. L. Cannon*. The great roll of the pipe 1241-1242 (publication très utile, malgré d'assez nombreuses erreurs de transcription). — *H. Waquet*. Le bailliage de Vermandois aux XIIIe et XIVe siècles (remarquable). — The geographical part of the Nuzhat al-Qulub by *Hamd-Allah Mustaufi of Qazwin* in 740-(1340), translated by *G. Le Strange* (excellente édi-

tion d'un texte important). — *H. Kampinga.* De opvattingen over onze oudere vaderlansche geschiedenis bij de hollandsche historie der XVIe en XVIIe euw (traite de la manière dont les historiens hollandais des XVIe et XVIIe siècles ont compris l'histoire primitive de leur pays). — *Eleanor Trotter.* Seventeenth century life in the country parish (très bonne étude sur le gouvernement local). — *A. B. Hinds.* Calendar of the state papers relating to the English affairs... Venice, t. XXII, 1629-1632. — *Albert De Mayer.* Les premières controverses jansénistes en France (bon). — *H. T. Colenbrander.* Beschieden uit vreemde archiven omtrent de grote Nederlandsche Zeeorlogen, 1652-1676 (recueil de documents indispensables pour l'histoire navale au temps de Charles II). — *W. C. Braithwaite.* The second period of Quakerism (beaucoup de documents utilisés avec une remarquable intelligence). — *B. W. Bond.* The quit-rent system in the american colonies (excellent). — *G. E. Cory.* The rise of South Africa to 1857; t. III (excellent). — *A. B. Keith.* The Belgian Congo and the Berlin act (bon). — *J. W. Adamson.* A short history of education (remarquable résumé). = Juillet. R. L. POOLE. Les maîtres des écoles à Paris et à Chartres au temps de Jean de Salisbury (Jean vécut douze ans en France, où il arriva peu après la mort de Henri Ier, donc en 1136. Nous savons par lui-même les noms de ses professeurs à Paris et à Chartres; on trouve ici de nombreux détails sur leur biographie). — William MILLER. La renaissance vénitienne en Grèce, 1684-1718 (conquête de la Morée par Morosini à partir de 1684; organisation du pays par les Vénitiens). — G. DAVIES. Macpherson et les papiers de David Nairne (Nairne fut un des secrétaires de Melfort, secrétaire d'État de Jacques II réfugié à Saint-Germain; ses papiers concernent les rapports de certains personnages et notamment de Marlborough avec le roi détrôné. On a prétendu que ces documents, publiés par Macpherson dans ses *Original papers* en 1775, ont été fabriqués par lui. Cette thèse est infirmée par de nombreux témoignages contemporains. Il faut bien se résigner à croire que Marlborough n'a pas craint de trahir le gouvernement qu'il servait pour s'assurer les bonnes grâces du souverain déchu s'il était un jour rétabli sur son trône). — C. H. WHEELER. Erreurs textuelles dans l'Itinéraire d'Antonin. — V. H. GALBRAITH. Chartes royales concédées à Winchester (publie quarante-neuf chartes provenant de deux cartulaires du prieuré de Saint-Swithun à Winchester; elles vont d'Édouard le Confesseur au temps de Henri II). — J. H. ROUND. Gardiens de château. — F. M. POWICKE. L'article 13 des Articles des barons, 1215 (sur le sens du mot « abbrevientur »). — A. G. LITTLE. Frère Guillaume d'Angleterre (cherche à identifier le franciscain Guillaume, « natione Anglus », auteur d'un beau dessin reproduit par Mathieu de Paris dans son « Liber Additamentorum ». C'est peut-être un Guillaume de Colevile qui nous est connu par ailleurs. Publie une bulle inédite de Grégoire IX). — H. G. RICHARDSON. De quelques actes faux introduits

dans des liasses de « fines », 1272-1376 (histoire de ces faux; procès des coupables). — Margaret TOUT. L'expression « comitatus pallacii » (cette expression, servant à désigner un comté palatin, se rencontre pour la première fois en 1293, appliquée à Durham; un texte de 1310 l'emploie pour Chester : « Communitas Cestrie est comitatus pallacii »; elle ne devint commune qu'au XVe siècle). — Miss E. M. THOMPSON. La pétition de 1307 contre les percepteurs de taxes pontificales (fait connaître quelques variantes au texte publié dans les *Rotuli Parliamentorum*, I, 219). — C. L. KINGSFORD. Procédures dans la cour de la Chambre étoilée, 1491 (concernant la famille Stonor, dont les papiers viennent d'être publiés par l'auteur). — S. A. PEYTON. Du mode de culture employé dans les enclôtures au XVIIe siècle. = C.-rendus : *E. Cavaignac*. Histoire de l'antiquité. I. Javan (original, du moins en ce qui concerne la Grèce). — *Krusch* et *Levison*, Passiones Vitaeque sanctorum aevi merovingici; VII, 1 (publication considérable). — *C. Butler*. Benedictine monachism (important). — *J. Laurent*. L'Armenie entre Byzance et l'Islam, depuis la conquête arabe jusqu'en 886 (ouvrage fait directement d'après les sources originales). — *R. C. Clephan*. The tournament; its periods and phases (intéressant pour toute la partie technique; les sources sont utilisées sans critique). — *R. F. Isaacson* et *H. Ingleby*. The red register of King's Lynn; I. — *W. H. Moreland*. India at the death of Akbar; an economic study (excellent). — *G. M. Trevelyan*. Lord Grey of the Reform bill (excellente biographie, qui importe à l'histoire de la loi de 1832). — Sir *Julian S. Corbett*. History of the Great War; Naval operations; I (important). — *Erich W. Meyer*. Staatstheorien Papst Innocenz III (estimable dissertation). — *C. H. Firth*. Political signification of Gulliver's travels (Swift y montre ce qu'il sait et ce qu'il pense sur les questions irlandaises; les « Yahoos » ont quelques-uns des traits qui caractérisent traditionnellement les « savage old Irish »).

24. — History. 1919, octobre. — Edward ARMSTRONG. L'aurore de la Renaissance en France. — Ernest BARKER. Nationalité (expose et discute les solutions présentées par le vicomte Bryce, MM. Zimmern et R. Muir sur le problème qui consiste à savoir ce qui constitue une nation et quels droits lui appartiennent). — Alice GARDNER. La politique ecclésiastique de Constantin et celle de Dioclétien (rapide mise au point de la question). = C.-rendus : *C. G. Crump*. The logic of history (important). — *W. W. Seton*. Blessed Giles of Assisi (bonne édition de la vie de Gilles d'Assise attribuée à frère Léon; l'index est bâclé). — *J. A. Twemlow*. Liverpool town books. Proceedings of assemblies, Common Council, Portmot courts, etc., 1550-1861; tome I, 1550-1571 (remarquable publication). — *Gladys Temperley*. Henry VII (bon). — *J. G. Legge*. Rhyme and Revolution in Germany. A study in german history, life, literature and character, 1813-1850 (utile). — *F. J. C. Hearnshaw*. Main currents of European history, 1815-1915 (bonne vue d'ensemble). — *W. P. Kennedy*. Documents of the Cana-

dian constitution, 1759-1915 (très bon choix). — *A. F. Hattersley.* The colonies and imperial federation, 1754-1619 (insuffisant). — Sir *Thos. Holdich.* Boundaries in Europe and the Near East (instructif). — *C. B. Fawcett.* Frontiers; a study in political geography bon). = 1920, janvier. Ch. TERLINDEN. Histoire de l'Escaut (son importance internationale depuis le haut moyen âge). — A. C. DEWAR. De la nécessité d'étudier l'histoire de la marine (l'histoire est l'éducatrice nécessaire de l'homme de mer). — Eileen E. POWER. Les guildes d'artisans en Angleterre au moyen âge (quand on parle de l'organisation du travail au moyen âge, on généralise beaucoup trop vite, on ne tient pas assez compte de l'ouvrier libre travaillant chez lui pour un entrepreneur capitaliste. Il faut étudier les guildes dans les petites villes de plus près qu'on ne l'a encore fait). = C.-rendus : *Leonard W. King.* Legends of Babylon and Egypt in relation to hebrew tradition (excellente étude critique sur les récits légendaires concernant la création et le déluge. La mort récente de l'auteur est une perte sérieuse pour ces études). — *F. E. Keay.* Ancient Indian education (quatre chapitres fort bien étudiés qui remontent jusqu'au temps du Rigvéda). — *Nogendra Nath Mazumder.* A history of education in Ancient India (insuffisant). — *Edward Spearing.* The patrimony of the roman Church in the time of Gregory the Great (bon exposé). — *L. F. Salzmann.* Henry II (bon). — *N. S. B. Gras.* The early english customs system XIII-XVIth cent. (remarquable). — General *Basil Gourko.* Memories and impressions of war and revolution in Russia, 1914-1917 (utile témoignage). — *Ralph Butler.* The new Eastern Europe (œuvre de journaliste intéressante, intelligente et superficielle). — *Cecil Fairfield Lavell* et *Charles Edward Payne.* Imperial England (on n'avait pas encore écrit en Amérique un aussi bon manuel sur l'empire britannique). — Le travail universitaire (liste des prix qui ont été décernés en 1911-1918 dans les Universités de Cambridge, de Liverpool, d'Oxford et de Galles). = Avril. Ch. TERLINDEN. Histoire de l'Escaut; suite et fin (depuis 1795; avec une longue note bibliographique). — Lord Robert CECIL. La Société des Nations et le problème de la souveraineté (montre que la constitution de cette Société ne porte aucune atteinte au principe supérieur de la nationalité). — P. MANTOUX. La guerre mondiale a-t-elle ouvert une nouvelle phase à la révolution industrielle? (non, mais elle a considérablement développé l'intervention de l'État dans le monde économique et, d'autre part, rendu plus nécessaire l'entente économique des grandes nations). — A. F. POLLARD. La critique historique. — T. F. TOUT. La bataille de Bannockburn (le récit de cette bataille doit être refait dans les manuels d'histoire, en tenant compte des résultats décisifs auxquels ont abouti les recherches de MM. Mackenzie et Morris). = C.-rendus : *Ch. Johnson.* The care of documents and management of Archives (excellent petit manuel). — *M. L. Mac Clure* et *C. L. Feltoe.* The pilgrimage of Etheria (utile traduction, avec une bonne étude critique). — *J. H. Wylie.* The reign of Henry V; t. I et II (érudition débordante qui

finalement n'apporte rien de bien nouveau sur les grands faits de l'histoire politique et constitutionnelle). — *A. T. Bannister.* Registers of Thomas Spofford, Richard Beauchamp, John Stanbury and Thomas Myllyng, bishops of Hereford, 1422-1492. — *W. Brown.* Registers of John Le Romeyn and Henry of Newark, archbishops of York, 1286-1299. — *A. H. Thompson.* Visitations of the religious houses 1436-1449 (cf. *Rev. histor.*, t. CXXII, p. 341). — *Wilson.* The Liber albus (première partie d'un très intéressant « letter-book » tenu par les prieurs du chapitre de Worcester, de 1301 jusqu'au milieu du XVe siècle; le présent volume contient 1,286 documents de 1301 à 1339). — *C. H. Mac Ilwain.* The political works of James I (très utile édition). — *J. Tait.* Lancashire Quarter sessions records; t. I (pour les années 1590-1592 et 1601-1606; excellente introduction). — *C. H. Haring.* Trade and navigation between Spain and the Indies in the time of the Hapsburgs (bon). — *F. W. Pitman.* The development of the British West Indies, 1700-1763 (mine inépuisable de renseignements). — *M. Beer.* A history of British socialism, t. I; trad. de l'allemand par *R. H. Tawney* (l'ouvrage, entièrement remanié pour cette traduction, peut être considéré comme un livre nouveau). — *G. H. Swinburne.* A sourcebook of australian history (bon). = Juillet. W. H. R. RIVERS. Histoire et ethnographie (montre l'importance de l'ethnographie pour l'histoire; exemples tirés de la Mélanésie). — Edward ARMSTRONG. Les idées politiques de Machiavel. — E. R. ADAIR. La pétition des droits (quoi qu'en ait dit Hallam, cette pétition ne peut être considérée comme un statut. Ce n'est pas un nouveau principe constitutionnel s'imposant aux juges de la Couronne. La pétition tendait seulement à donner plus de force aux lois existantes; mais elle eut ce résultat de constater officiellement l'aveu que, conformément à ces lois, certaines mesures ordonnées par le roi étaient illégales). — A. F. POLLARD. La politique d'équilibre (expose comment l'expression « balance of power » est peu à peu entrée dans la langue diplomatique; elle pouvait signifier quelque chose au XVIIIe siècle; au XIXe, elle ne répondait plus à aucune réalité). = C.-rendus : *Alex. R. Mac Ewen.* A history of the church of Scotland. 2 vol. : 396-1560 (remarquable). — *James Ford Rhodes.* History of the civil war, 1861-1865 (résumé tout à fait insuffisant; la partie militaire est médiocre; les chapitres sur la vie sociale pendant la guerre civile ont seuls de la valeur). = Octobre. Norman H. BAYNES. De quelques livres récents sur l'histoire romaine (ouvrages de Ferrero et Barbagallo, de Jolliffe, Mac Fayden, Nunn, les biographies de Sénèque, de Septime-Sévère et de l'empereur Julien; abondante bibliographie). — Geoffroy CALLENDER. L'évolution de la puissance maritime sous les deux premiers Stuarts. — F. DE BAS. Une autre version de l'histoire de l'Escaut (thèse présentée en faveur de la Hollande). — F. M. STENTON. Les Danois en Angleterre (détermine avec précision les conséquences de leurs invasions). = C.-rendus : *J. C. Davies.* The baronial opposition to Edward II (ouvrage plein de recherches, mais très confus). — *R. B. Merriman.* The rise of the

spanish Empire (très bonne histoire politique). — *Ch. E. Chapman.* A history of Spain (bon résumé d'histoire générale où l'auteur se préoccupe surtout de marquer l'influence exercée par l'Espagne sur l'Amérique). — *Andres F. Ponte.* Bolivar y otros ensayos (bon). — *Alfred A. Mumford.* The Manchester Grammar school, 1515-1915 (bon).

25. — Proceedings of the British academy. T. VI, 1913-1914 (Londres, Oxford University press, in-8°, XII-538 p.). — Sir John RHYS. Les inscriptions celtiques de la Gaule cisalpine (les quatre régions explorées par Rhys sont : Lugano et ses environs, la vallée de Giubiasco, la région comprise entre Domodossola, le lac d'Orta et Milan, le pays qui entoure le lac de Garde. Mémoire de 112 p. avec 8 planches). — A. W. WARD. Discours prononcé à l'ouverture du Congrès international d'histoire le 3 avril 1913. — C. H. FIRTH. L'étude de l'histoire moderne en Grande-Bretagne, considérée dans ses rapports avec l'éducation, l'organisation des archives et les publications officielles de documents. — T. F. TOUT. L'état actuel des études médiévales en Grande-Bretagne. — W. CUNNINGHAM. Notes sur l'organisation du métier de maçon en Angleterre (détails tirés pour la plupart des archives ecclésiastiques; les plus anciens ne remontent guère plus haut que le XIVe siècle. A York, dès cette époque, les maçons étaient organisés en loges. Du sens du mot franc-maçon; des conditions requises pour être accueilli dans une loge; des assemblées annuelles de la corporation: de la situation particulière du maître maçon; rapports de la corporation avec les autorités municipales). — Silvanus P. THOMPSON. La rose des vents; origine et développement de la plaque de rumb (avec six planches; cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 142). — Henry BRADLEY. Rapports entre la langue parlée et la langue écrite, particulièrement en anglais (avec une note sur la réforme de l'orthographe). — Sir Thomas Clifford ALLBUTT. Palissy, Bacon et la renaissance des sciences naturelles (il est fort probable que Bacon, pendant les trois années passées à Paris, 1576-1579, a connu les écrits de Palissy, les conférences qu'il a données sur les sciences, son musée d'histoire naturelle. Son premier ouvrage : « The greatest birth of time », paraît bien procéder des œuvres de Palissy). — Alois BRANDL. Shakespeare et l'Allemagne (influence littéraire exercée par Shakespeare; pourquoi il est compris en Allemagne autrement qu'en Angleterre). — C. VAUGHAN. De l'influence exercée par la poésie anglaise sur le mouvement romantique du continent. — Sir John RHYS. Glanures dans le champ italien de l'épigraphie celtique (région ligure de la Rivière du Levant; mémoire de cinquante-quatre pages, avec six planches). — Sir John Edwin SANDYS. Roger Bacon (sa vie et ses œuvres; ses rapports avec la littérature gréco-latine et avec les sciences; pour célébrer le septième centenaire de la naissance de l'illustre franciscain). — Gilbert MURRAY. Hamlet et Oreste; étude de types traditionnels (expose comment Sophocle et Shakespeare, si profondément séparés par l'espace et par le

temps, se sont néanmoins rencontrés pour donner un caractère identique à des êtres et à des situations tout à fait dissemblables). — Arthur F. LEACH. Recherches sur l'histoire de l'éducation en Angleterre. = T. VII, 1915-1916 (Oxford University press, XIV-592 p.). Chanoine CHARLES. Essai pour reconstituer l'ordre original dans le texte de l'Apocalypse, XX, 4-XXII (avec une traduction du texte rétabli). — G. F. HILL. Les anciennes monnaies de l'Arabie méridionale (avec une planche). — C. J. BALL. Sumer et Sem. De quelques coïncidences et survivances philologiques. — Sidney LEE. Shakespeare et la Renaissance italienne (le néoplatonisme et l'humanisme; rapports littéraires de l'Italie et de l'Angleterre au XVIe siècle. Shakespeare et l'humanisme; ses sonnets et la conception italienne du platonisme; néanmoins le drame de Shakespeare ne doit rien à l'Italie, c'est la création propre de son génie). — Edmund GOSSE. Deux pionniers du romantisme : Joseph et Thomas Warton. — Henry BRADLEY. Les sections numérotées dans les manuscrits de l'ancienne poésie anglaise (dans Beowulf, les sections marquées par des chiffres romains représentent autant de feuillets de parchemin qui avaient servi tout d'abord à copier ces poèmes. Cette pratique se retrouve encore dans d'autres mss. que ceux de Beowulf). — Ethel M. PORTAL. L' « Academ roial » du roi Jacques Ier (la première Société des Antiquaires, n'ayant pu obtenir une charte de la reine Élisabeth, végéta et s'éteignit en 1614. Plusieurs de ses membres songèrent alors à fonder une « Académie royale » pour l'étude et l'encouragement de l'histoire, de la littérature et de l' « heroick doctrine », c'est-à-dire de l'héraldique. Des pétitions à cet effet furent rédigées par Edmond Bolton en 1621; elles tracent le plan de cette Académie et donnent les noms des quatre-vingts premiers académiciens. Favorablement accueillie par le roi et par Buckingham, l'idée n'eut pas de suite, le roi n'ayant pas de fonds pour doter l'entreprise). — A. VAN HOONACKER. Note sur un passage obscur de la lettre de Jedonja d'Éléphantine à Bagohi, gouverneur de Jérusalem (cette note est en français). — D. S. MARGOLIOUTH. Les Mahdis et le mahdisme. — John BURNET. La doctrine socratique de l'âme. — A. SOUTER. Explication et histoire du commentaire de Pélage sur les épîtres de saint Paul (avec trois fac-similés photographiques). — James FITZMAURICE-KELLY. Cervantès et Shakespeare. — J. W. MACKAIL. Shakespeare après trois cents ans. — Maurice BARRÈS. Le blason de la France ou ses traits éternels dans cette guerre et dans les vieilles épopées (cf. *Rev. histor.*, t. CXXIV, p. 361). — Sir William Mitchell RAMSAY. Le mélange des races dans l'Asie Mineure; ses causes et ses effets. — C. H. HERFORD. Le monde vu par les poètes (au point de vue religieux : Homère, Eschyle, Dante; au point de vue philosophique : Épicure et Lucrèce, le panthéisme stoïque et Virgile: doctrine philosophique de la nature chez Wordsworth et Gœthe, etc.). — Elliot SMITH. L'homme primitif (étudié uniquement d'après la vraie méthode historique). — W. Rhys ROBERTS.

La civilisation grecque; combien son étude importe à la formation de l'esprit. = Notices nécrologiques.

26. — Quarterly Review. 1920, juillet. — Viscount ESHER. Lord Beaconsfield (à propos des t. V et VI de sa biographie par M. Buckle). — Eugénie STRONG. Portraits grecs au British Museum. — Lord ERNLE. L'âne d'or d'Apulée. — Hilda D. OAKELEY. Sir Alfred Lyall et les problèmes de l'Inde. — R. S. CONWAY. La place de Didon dans l'histoire (la passion de Didon pour Énée n'a pas laissé le héros troyen insensible; mais le fondateur de la grandeur future de Rome ne pouvait pas ne pas immoler ses sentiments personnels à la raison d'État qui ordonnait la ruine de Carthage). — R. H. MURRAY. L'idée de progrès (d'après les ouvrages de Jules Delvaille et J. B. Bury). — A. F. POLLARD. La marine pendant la guerre (à propos de l'ouvrage de Sir Julien S. Corbet sur les opérations navales pendant la Grande Guerre). — Cécile HEADLAM. La presse et la censure. — R. R. MARETT. Les peuples primitifs (organisation sociale des peuples primitifs de la Polynésie, de Bornéo, de la Nouvelle-Guinée, de l'Australie; leurs rapports réciproques). — Josef REDLICH. Le problème de la République autrichienne). = Octobre. A. V. DICEY. L'Angleterre en 1848 (montre comment, et jusqu'à quel point, la révolution du 24 février affecta l'Angleterre; le mouvement révolutionnaire ne put ébranler la confiance que les Anglais avaient en eux-mêmes et dans leur constitution; ils continuèrent de croire à la doctrine du laissez-faire). — Lord Kitchener; sa vie et son œuvre. — Sir William ASHLEY. Les « Pilgrim fathers » et leur place dans l'histoire. — G. E. UNDERHILL. Les restrictions alimentaires en Angleterre pendant la guerre. — J. Ellis BARKER. L'état actuel du sentiment national en Allemagne (l'auteur est revenu d'Allemagne avec cette conviction que les Allemands ignorent encore tout des origines de la guerre et croient fermement que leur gouvernement n'en est pas responsable). — Sir Lynden MACASSEY. Le parti travailliste et sa politique. — Publications allemandes sur la politique du gouvernement allemand pendant la guerre. — W. P. BLOOD. Considérations rétrospectives sur la stratégie pendant la dernière guerre; II. — Le Japon et la guerre. — D. G. HOGARTH. Mécontentements actuels dans le prochain Orient (l'Angleterre et les Arabes). — W. E. D. ALLEN. La Transcaucasie hier et aujourd'hui.

27. — The scottish historical Review. 1920, janvier. — Miss Margaret I. ADAM. Les causes de l'émigration des Highlands en 1783-1803 (pendant ces vingt années, c'est le petit peuple qui émigra. Les causes sont : les disettes fréquentes, la propagande révolutionnaire, la surpopulation, la substitution progressive de l'élevage du mouton à la culture des céréales et l'élévation du prix des fermages qui en résulta. L'accusation portée contre les propriétaires fonciers d'avoir causé cette émigration par leur cupidité ne soutient pas l'examen impartial des faits). — Sir James Balfour PAUL. Le vieil Édimbourg (d'après deux ouvrages récents, et notamment : The origin and growth

of the city of Edinburgh, publié par la Société royale de géographie, 1919). — C. E. A. BEDWELL. Les Écossais admis au « Middle Temple », à Londres, 1604-1689. — George NEILSON. Une Société pour l'avancement des sciences à Fenwick, 1834-1848 (publie les procès-verbaux, très sommaires d'ailleurs, de cette Société qui fut fondée le 16 décembre 1835 à Fenwick, au comté d'Ayr, et qui dura jusqu'à l'abrogation des droits sur les céréales en 1842). = C.-rendus : *David Hay Fleming*. Diary of Sir Archibald Johnston of Wariston; II, 1650-1654 (intéressant pour les relations des Covenantaires avec Charles II). — *J. L. Morison*. British supremacy and canadian self-government, 1839-1854 (remarquable). — *John Harrison*. The history of the monastery of the Holy-Rood and of the palace of Holyrood House (très beau volume qui nous renseigne d'ailleurs plutôt sur les hôtes du palais que sur les constructions mêmes de l'abbaye et de la demeure royale). — *Ninian Hill*. The story of the Scottish Church from the earliest times (fort bon résumé). — *G. Stevenson*. Pieces from the Makculloch and the Gray mss. (fragments littéraires). — *Ch. Downer Hazen*. Fifty years of Europe, 1870-1919 (agréable résumé). — *J. A. R. Marriott*. The right to work. An essay introductory to the economic history of the french revolution of 1848 (bon). — *J. Brown Scott*. Judicial settlement of controversies between States of the American Union. Cases decided in the supreme court of the United States (important, surtout comme exemple de ce qu'on peut faire pour empêcher la guerre). — *W. Roughead*. The riddle of the Ruthvens and other stories (recueil de récits piquants et instructifs sur l'histoire d'Écosse au XVIe et au XVIIe siècle). — *H. Mac Lachlan*. The methodist Unitarian Movement (1806-1851; bon). = Communication : C. Sanford TERRY. Macbeth ou Macheth? (y eut-il deux familles de ce nom, ou désigne t-il deux branches de la même famille?). = Avril. W. P. KER. L'histoire de l'Armada contée par les Espagnols (parle de quelques textes publiés par Fernandez Duro). — Sir James Balfour PAUL. La vie cléricale en Écosse au XVIe siècle (notes tirées de registres de notaires antérieurs à la Réforme). — David Baird SMITH. Le testament du gentil Écossais (ballade en patois picard de 1509; texte et traduction). — WILSON. La cathédrale de Carlisle; histoire et organisation du chapitre. — George NEILSON. La Société Fenwick pour l'avancement des sciences; suite et fin. — Ninian HILL. Témoignages indirects sur le soulèvement jacobite de 1715. = C.-rendus : Miscellany of the scottish history Society, t. III. — *A. F. Pollard*. A short history of the great war (remarquable). — *Alfred A. Mumford*. The Manchester grammar school, 1515-1915 (bonne étude sur cette école qui fut fondée en 1515 par Hugh Oldham). = Juillet. J. R. N. MACPHAIL. Le château de Dunstaffnage. — Sir Bruce SETON. Les femmes et le mariage en Écosse au XVe et au XVIe siècle. — Maria STEUART. Perles d'Écosse (ornements en perles; les perles dans la couronne d'Écosse; le commerce des perles). — Sir James Balfour PAUL. La vie sociale en Écosse au XVIe siècle. —

W. Macneile DIXON. La marine dans la Grande Guerre. = C.-rendus : *Dicey* et *Rait*. Thoughts on the Union between England and Scotland (important; les auteurs n'ont pas eu la prétention d'apprendre les faits, mais de les faire comprendre). — *Beverley W. Bound*. The quit-rent system in the american colonies (important pour l'histoire de la féodalité, telle qu'elle fut transportée d'Angleterre en Amérique). — *Julia Paton*. The english village; a litterary study, 1750-1850 (utile compilation). — *Boulay de Lesdin*. Notes sur l'héraldique du Royaume-Uni (bon). — *G. P. Gooch*. Germany and the french Revolution (bonne étude sur l'influence exercée par la Révolution française en Allemagne). — *W. H. Moreland*. India at the death of Akbar (excellent). — *Charles C. Hodges* et *John Gibson*. Hexham and its abbey (bonne publication archéologique). — *J. F. Rees*. A social and industrial history of England, 1815-1918 (bon résumé). = Octobre. Sir Herbert MAXWELL. Le voyage de Marie Stuart dans le sud-ouest de l'Écosse (publie un état des dépenses de ce voyage, dressé par l'écuyer de la reine en 1563; ce document est en français). — John M. DICKIE. La situation économique de l'Écosse en 1760 (à cette date encore, c'est l'agriculture qui était la principale source de production nationale; mais cette production était peu rémunératrice; c'est en 1760 seulement que l'on commence à employer la vapeur dans la métallurgie, ce qui ouvre une ère nouvelle à l'industrie). — Maria STEUART. Le portrait de Marie Stuart, dit « Dalkeith portrait ». — David Baird SMITH. La formule « Teste me ipso » et la loi des dîmes paroissiales (précise le sens de la décision prise par Innocent III dans une lettre de 1206 sur une charte de David Ier, roi d'Écosse). — Sir James Balfour PAUL. Les Arbuthnots des comtés de Kincardine et d'Aberdeen. = C.-rendus : *H. Dodwell*. Dupleix and Clive; the beginning of the Empire (ouvrage très solidement documenté, d'un jugement éclairé et impartial. L'auteur rend justice à Dupleix, tout en montrant qu'il ne fut pas le génial fondateur d'empire qu'on a dit). — *George Gray*. The early charters of the royal Burgh of Rutherglen, 1126-1388 (publie quatre chartes, dont une avec un bon facsimile). — *Erich W. Meyer*. Staatstheorien Papst Innocenz' III (bonne dissertation; l'auteur est plutôt sévère pour Innocent III; il le considère comme un potentat belliqueux, mais sans idéal). = Communication : D. B. SMITH. Note sur le droit romain en Écosse (il s'agit de la renonciation d'une femme mariée à la protection que lui assuraient le sénatus-consulte Velleien et la *lex Julia de fundo totali*).

28. — **Transactions of the royal historical Society.** 4e série, t. II, 1919. — C. OMAN. Frontières nationales et traités de paix. — H. HALL. Les archives de l'Angleterre et des Alliés pendant la guerre (archives d'Écosse, d'Irlande, de Galles, des États-Unis, de France, du royaume d'Italie et du Vatican). — Miss Rose GRAHAM. La visite métropolitaine du diocèse de Worcester par l'archevêque Winchelsey en 1301

(analyse minutieuse des pièces d'archives concernant cette visite). — Walter W. SETON. Rapports du cardinal d'York, Henry Stuart, avec le gouvernement anglais (inventaire de tous les fonds d'archives où est conservée la correspondance du cardinal au sujet de la pension que le Gouvernement britannique lui fournit de 1800 à 1807 et catalogue des lettres relatives à cette affaire ; l'agent chargé de faire parvenir les arrérages de la pension était Sir John Coxe Hippisley). — Godfrey DAVIES. Les whigs et la guerre d'Espagne, 1808-1814 (expose l'attitude des whigs en ce qui concerne la guerre contre Napoléon ; ils en firent une affaire de parti ; l'événement leur prouva que la cause était avant tout nationale et ils furent renversés). — Sir R. A. GREGORY. De la part qu'il convient de faire à la science dans l'histoire de la civilisation. — G. W. T. OMOND. La question des Pays-Bas en 1829-1830. — Sir Harry L. STEPHEN. Le procès de Sir Walter Raleigh (étudie ce procès au point de vue exclusivement juridique ; la procédure employée a été réellement inique ; mais c'est l'étude approfondie de pareilles erreurs judiciaires qui seule a permis la réforme de la justice opérée au XIXe siècle).

ITALIE.

29. — Archivio storico lombardo. Anno XL, 2e partie (15 mars 1914). — Attilio ANTONIELLI et Francesco NOVATI. Glanures d'archives d'un notaire lombard (publie, d'après un ms. de Pallanza, trente lettres en latin transcrites sur un registre de notaire dans les toutes premières années du XVe siècle. Ces lettres sont adressées à Pétrarque, au duc d'Anjou, au duc de Milan, etc.; important pour l'histoire littéraire et politique). — Carlo MÜLLER. Les chartes communales d'Intra, Pallanza et Vallintrasca (étude critique sur les trois éditions qui en ont été faites et sur les altérations qu'on y constate). — Batilla PINCHETTI. La vie de Francesco Saverio Quadrio, 1695-1756 (biographie d'un jésuite auteur de traités sur la médecine, la botanique et aussi sur les exercices spirituels, sur la poésie en langue vulgaire, etc.). — Alessandro GIULINI. Filippo Maria Sforza (biographie. Né le 22 décembre 1448, Filippo Maria épousa, le 29 août 1482, sa cousine Costanza Sforza, fille de Bosio, comte de S. Fiora ; il mourut le 1er octobre 1492). — Agostino ZANELLI. Deux anecdotes de la vie du cardinal Quirini, évêque de Brescia, 1728 et 1732. = C.-rendus : *Malaguzzi-Valeri.* La Corte di Lodovico il Moro; I (important). — *Giuseppe Bonelli.* L'archivio Silvestri in Calcio; I (important pour l'histoire de la famille Secco, qui posséda le château de Calcio, dans le territoire de Crémone, au XIVe et au XVe siècle). — *L. Anfosso.* Storia dell' archibugiata tirata al cardinale Borromeo in Milano la sera del 26 ottobre 1569 (beaucoup de documents réunis sur l'attentat contre le cardinal Borromée, qui, d'ailleurs, échoua ; ils ne disent pas le dernier mot sur l'affaire). = Anno XLI, 1914, fasc. 1-2. Ugo MONNERET DE VILLARD. Notes d'archéologie lombarde. Ch. I. Le mausolée

de Dioclétien à Spalato et son influence sur l'architecture lombarde. Ch. II. Origine de la forme planimétrique de l'église de S. Lorenzo à Milan. — Gerolamo BISCARO. Notes sur l'histoire de l'art et de la civilisation à Milan, d'après les livres de comptes de la maison Borromeo, 1427-1478. — Felice FOSSATI. Rapports entre une terre et ses seigneurs. Vigevano et les ducs de Milan au XVe siècle. — Emilio MOTTA. Armuriers milanais à l'époque des Visconti et des Sforza (catalogue d'actes, au nombre de 176, allant de 1371 à 1565). — Ugo BASSANI. Une sentence prononcée par les consuls de Milan en 1150 (texte latin et commentaire). — Rinaldo BERETTA. La Compagnie de la Mort et la Compagnie du Carroccio à la bataille de Legnano, 29 mai 1176 (la première notice sur ces deux sociétés militaires se trouve dans le chroniqueur Galvano Fiamma, qui écrivait dans la première moitié du XIVe siècle. Les contemporains n'y font aucune allusion; c'est une légende que la critique doit rejeter). — Alessandro GIULINI. Polidoro Sforza (fils bâtard de François Ier Sforza, duc de Milan; publie quelques documents, 1455-1465, dont un relatif au mariage de Polidoro avec Antonia Malaspina, fille de Spinelta, marquis de Verrucola et Finizzano). = C.-rendus : *W. Block*. Die Condottieri. Studien über die sogenannten « unblutige Schlachten » (prouve que les mercenaires italiens du XIVe et du XVe siècle n'étaient pas des soldats pour rire, comme on l'a pu croire d'après une boutade de Machiavel. Villari et Perrens en avaient déjà fait bonne justice). — *E. Pometta*. Come il Ticino venne in potere degli Svizzeri; I et II (beaucoup de documents et de faits nouveaux; on regrette quelque désordre dans l'exposition et de l'obscurité dans le style). — *Orazio Maria Premoli*. Storia dei Barnabiti nel cinquecento (important pour l'histoire de la contre-réforme). — Corpus nummorum italicorum. Vol. IV : Lombardia (important). = Bulletin de bibliographie historique de la Lombardie. = Notes et documents. Al. GIULINI. Documents concernant le condottiere Colella da Napoli au service des Sforza, 1453-1458. — A. CASATI. Stendhal et ses amis de Milan, dans une lettre de P. Duvergier de Hauranne (adressée à M. H. Beyle, de Milan, le 5 octobre 1823). = Actes de la Société d'histoire de Lombardie, 1913-1914. = Fasc. 3 (9 décembre 1914). Nicola FERORELLI. Le duché de Bari sous Sforza-Maria Sforza et Ludovic le More (mémoire de 70 pages, avec documents inédits). — Alessandro LUZIO. Isabelle d'Este et les Borgia (c'est la première d'une série d'études où l'auteur se propose d'analyser et de commenter les nombreux documents inédits que les archives des Gonzague possèdent sur Alexandre VI et ses fils. Correspondance d'Isabelle d'Este avec les Borgia, 1494-1502). — Alessandro GIULINI. Un faux audacieux de Bianchini (dans une généalogie de la famille Crivelli, il a inséré trois documents fabriqués par lui). — Carlo SALVIONI. Carlo Porta et le procès pour la « Prineide » (l'auteur de ce poème séditieux publié en 1816 est Tommaso Grossi). = C.-rendus : *A. Sandonà*. Il regno lombardo-veneto, 1814-1859 (bonne étude sur l'administration autrichienne). — *G. Capasso*. Dandolo, Morosini,

Manara e il primo battaglione dei bersaglieri lombardi nel 1843-1849 (excellent). = Fasc. 4 (30 mars 1915). Alessandro COLOMBO. Les origines municipales de Vigevano et ses diplômes impériaux (publie six de ces diplômes). — Alessandro LUZIO. Isabelle d'Este et les Borgiâ; suite (1502-1519). — Alessandro LATTES. Les chartes de Pavie et leur mode d'expédition (au XIIIe siècle). — Felice FOSSATI. Un problème de l'histoire de Vigevano (explique pourquoi les habitants de cette ville, connus pour leur constante fidélité envers les Sforza et notamment envers Ludovic Le More, se tournèrent contre lui en 1499 et lui fermèrent la porte au nez; c'ést que sans doute on a beaucoup exagéré leur dévouement). = C. rendus : *Giuseppe Bonelli*. L'archivio Silvestri in Calcio; t. II. — *Ugo Monneret de Villard*. L'isola Comacina; ricerche storiche et archeologiche (bon). — *Roberto Cessi*. Venezia neutrale nella seconda lega antiviscontea, 1392-1397. = Bulletin bibliographique. = Anno XLII, fasc. 1-2 (30 juin 1915). Gerolamo BISCARO. Panfilo Castaldi et les débuts de l'imprimerie à Milan, 1469-1472. — Vincenzo ERRANTE. La troisième expédition du duc Vincenzo Gonzaga en Hongrie contre les Turcs en 1601, d'après des documents inédits (seize documents publiés en appendice). — Alessandro LUZIO. Isabelle d'Este et les Borgia; suite (documents, 1459-1513). — Fedele SAVIO. L'hôpital de S. Barnabé à Milan, fondé, dit-on, par Goffredo di Bussero en 1145. — Egidio BELLORINI. Fragments inédits des œuvres de Giuseppe Parini. = C.-rendus : Annuario del r. archivio di Stato in Milano per l'anno 1915. — *P. Sella*. Corpus statutorum italicorum; t. VI-VIII. — *Fr. Tarducci*. L'Italia dalla discesa d'Alboino alla morte di Agilulfo (bon). — *Giuseppe Pecchio*. Vita di Ugo Foscolo; nouv. édit. annotée par *P. T. Mattiucci* (les notes de l'éditeur sont indispensables pour corriger les erreurs qui abondent dans l'œuvre de Pecchio). = Fasc. 3 (22 novembre 1915). Francesco COGNASSO. L'alliance de la Savoie et des Visconti contre le Montferrat en 1431. — Aristide CALDERINI. Les manuscrits milanais des œuvres de Francesco Filelfo. — Alessandro LUZIO. Isabelle d'Este et les Borgia (suite des documents, 1492-1504). — Francesco NOVATI. Le traité « De magnalibus Mediolani » et une chronique westphalienne du XIVe siècle. — Enrico FILIPINI. La première arrivée de Ferroni et de Teresa Bandettini à Pavie et à Milan (le poète Ferroni et la célèbre improvisatrice Bandettini vinrent à Milan dans les dernières années du XVIIIe siècle; d'ailleurs, ils ne se rencontrèrent jamais ni là ni ailleurs). = C.-rendus : *G. B. Nitto de Rossi* et *F. Nitti Di Vita*. Codice diplomatico Barese (publie des diplômes conservés dans la cathédrale de Bari de 952 à 1264). — Documenti e monografie per la storia di terra di Bari. — Gli ufficiali del periodo napoleonico, 1796-1815, nati nello stato pontificio. Enlenco compilato su documenti a cura dell' archivio di stato di Roma (important). = Fasc. 4 (21 février 1915). Bernardo SANVISENTI. Recueil de lettres adressées au comte Giovanni Saglier à Milan (elles proviennent des archives privées du marquis Gilberto Porro Lambertenghi; à noter soixante-quatorze lettres du prince

Eugène, dont on ne donne d'ailleurs guère qu'une très brève analyse). — Francesco COGNASSO. L'alliance de la Savoie et des Visconti contre le Montferrat en 1431; suite et fin. — Angelo OTTOLINI. Giuseppe Montani. Lettres et souvenirs inédits (Montani, poète toscan très oublié, né à Crémone en 1789, mort en 1833). — Rinaldo BERETTA. Domodossola et Gian Giacomo de' Medici, 1529-1531. — Leopoldo PAGANI. Milan et Louis XVI (pour célébrer par ordre, dans la République cisalpine, l'anniversaire de la mort de Louis XVI, en 1799). = C.-rendus : *Fr. M. Valeri.* La corte di Lodovico il Moro; t. II (très remarquable). — *M. Zucchi.* Le raccolte di stemmi inedite nella biblioteca di S. M. il Re in Torino (utile pour la héraldique savoisienne et lombarde). — *I. Rossi.* La chesia di S. Maurizio in Milano (bon). — *L. Modorati.* Il duomo di Monza (bonne description). = Bulletin bibliographique de l'histoire de la Lombardie, juin-décembre 1915. = Notes et documents : Alessandro GIULINI. Un fragment de chronique milanaise (intitulé : Memorie della casa Sforzesca, 1450-1571). = Anno XLIII, fasc. 1-2 (30 juin 1916). Remigio SABBADINI. Comment le Panormita devint poète de cour (publie vingt-trois poésies ou lettres latines montrant par quelles intrigues Antonio de Palerme réussit à se faire nommer poète du duc de Milan). — Alessandro GIULINI. De quelques fils peu connus de François Ier Sforza, duc de Milan (François Ier eut environ trente-cinq enfants; marié trois fois, il eut de sa première femme une fille, Polyxène, morte en 1420, et de la troisième, Bianca Maria Visconti, dix enfants; les autres sont des bâtards nés de plusieurs mères. Détails biographiques sur neuf de ces enfants. Tableau généalogique). — Rinaldo BERETTA. Gian-Giacomo de Médicis dans la Brianza, 1527-1531. — Marco MAGISTRETTI. Le « Liber seminarii Mediolanensis » ou « Catalogus totius cleri civitatis et diœcesis Mediolanensis, cum taxa a singulis pro sustentatione seminarii ibidem erigendi », 1564 (publie le texte de ce document). — Angelo OTTOLINI. Pour servir à une biographie de Vincenzo Lancetti (Lancetti, poète de second ordre, 1767-1861. En 1817 et en 1823, il eut quelques ennuis avec le gouvernement autrichien à cause des sociétés secrètes. On publie l'enquête qu'il dut subir le 5 mai 1823). — Francesco NOVATI. Deux lettres du cardinal de Pietramala à Gian-Galeazzo Visconti, 1390-1391. — G. BISCARO. Tapis donnés par l'archevêque Stefano Nardini à l'église métropolitaine de Milan, 1468. — Alessandro VISCONTI. Don Paolo Della Silva, conseiller d'État et historien du droit (Paolo Della Silva, jurisconsulte milanais, composa, étant podestà de Crémone en qualité de « consultore di governo », un traité sur le droit public milanais qui fut terminé en 1759, mais qui est resté inédit. Publie un passage relatif à la guerre de Succession d'Espagne). — Orazio PREMOLI. Paolo Frisi à Bologne en 1761 (le barnabite Frisi était un mathématicien distingué; il fut chargé par le pape Clément XIII d'examiner la question relative au cours du Reno et autres rivières des Légations et les controverses qu'elle avait soulevées entre Bologne et Ferrare). = C.-rendus : *G. Mengozzi.* Il comune

rurale del territorio lombardo-tosco (bon, malgré quelque imprécision). — *E. Verga.* I consigli del comune di Milano (bon). — *C. Manaresi.* I registri Viscontei (publication très méritoire). — *N. Ferorelli.* Gli Ebrei nell' Italia meridionale dall' età romana al secolo XVIII (beaucoup de faits utiles). — *A. Serafini.* Girolamo da Carpi, pittore e architetto Ferrarese, 1501-1506 (excellent). — *A. Codazzi.* Contributi alla storia della cartografia d'Italia IV. Carte topografiche di Lombardia di Aragonius Brixiensis, 1608-1611 (bon). = Bulletin bibliographique. = Fasc. 3 (30 octobre 1916). Ugo MONNERET DE VILLARD. Faits historiques concernant les mosaïques chrétiennes de Lombardie. — Pio PECCHIAI. Cristoforo Della Strada; épisode des luttes entre les Guelfes et les Gibelins à Milan pendant le règne du duc Jean-Marie Visconti. — Gerolamo CALVI. Additions à la biographie de Léonard de Vinci ; période des Sforza. — Marco MAGISTRETTI. Le « Liber seminarii Mediolanensis » ; suite et fin (longue étude qui occupe près de cent pages, avec de nombreux documents). — Cesare MANARESI. Un appel contre une sentence des consuls de Milan au temps d'Otton IV. — Giovanni BOGNETTI. La chronique d'un collègue d'Azzeccagarbugli (notes et courts extraits d'une chronique qui se rapporte à la lutte de la France et de l'Espagne entre la guerre de la Succession de Mantoue et le traité des Pyrénées. L'auteur est Antonio Perego, notaire milanais). — Carlo SALVIONI. Lettres inédites de Carlo Porta à Camilla Prevosti et à Tommaso Grossi (lettres en vers, 1806 et 1817). = C.-rendus : *P. Torelli.* Studi e ricerche di diplomatica comunale; t. I (études sur des documents de l'Italie septentrionale aux XIIe et XIIIe s.). — *E. Verga.* La camera dei mercanti di Milano nei secoli passati (très intéressant). — *R. Putelli.* Intorno al castello di Breno. Storia di Valcamonica, Lago d'Iseo e vicinanze (bon). = Fasc. 4 (30 mars 1917). Guido ERRANTE. Le procès pour l'annulation du mariage de Vincent II, duc de Mantoue, avec Isabelle Gonzague de Novellara, 1616-1627 (procès qui mit en mouvement la plupart des chancelleries de l'Italie du Nord et celle de l'Empire, et qui finit par l'intervention armée du duc de Nevers, puis par le sac de Mantoue. Article de 120 pages, suivi de documents inédits). — Enrico FILIPPINI. Le P. don Pietro Canneti et sa dissertation sur l'évêque de Foligno Federico Frezzi (Canneti, 1660-1730, fut abbé général de l'ordre des Camaldules ; en 1720, il publia une *Dissertazione apologetica* sur un poème historique du XIVe siècle intitulé le poème « de' Quattro regni » ou « Quadriregio » ; ce poème avait été attribué au poète bolonais Nicolò Malpigli ; Canneti prouva au contraire que l'auteur était Federigo Frezzi, évêque de Foligno, un des pères du concile de Constance. La dissertation est intéressante et concluante au point de vue critique, mais elle est trop diffuse et fautive pour qu'on songe à la rééditer). — Alessandro GIULINI. Une fondation pieuse attribuée à Bonvesin da Riva (c'est un hôpital fondé à Legnano sous le vocable de saint Érasme, qui fut une des victimes de la persécution de Dioclétien ; l'attribution à Bonvesin ne peut être maintenue. Notes et documents

sur cet hôpital au XVe siècle). — Orazio PREMOLI. Notes sur Lorenzo Binaghi, architecte (elles se rapportent aux années 1593-1595). = C.-rendus : *S. Staurenghi.* L'Ospedale maggiore di Milano e i suoi antichi sepolcri, particolarmente il « Foppone » ora detto la « Rotonda » (important, malgré de notables erreurs et omissions). — *A. Solmi.* Le leggi più antiche del comune di Piacenza (important pour l'origine des institutions municipales de Plaisance). — *Pio Pecchiai.* Gli archivi degli antichi ospedali Milanesi (bon inventaire). — *L. Rossi.* Gli Eustachi di Pavia e la flotta Viscontea e Sforzesca nel sec. XV (importante monographie sur plusieurs membres de la famille Eustachi, qui organisèrent la flotille des Visconti et des Sforza sur le Pô dans la première moitié du XVe siècle). = Anno XLIV, fasc. 1 (30 juillet 1917). Ugo MONNERET DE VILLARD. L'antique basilique de Sainte-Tècle à Milan. — Pio PECCHIAI. La « Società patriottica » instituée à Milan par l'impératrice Marie-Thérèse; notes historiques (mémoire de 130 pages, avec une table des noms de personnes). — Cesare MANARESI. Documents concernant les juges d'appel impériaux à Milan vers la fin du XIIIe siècle. — Emilio MOTTA. Le testament de P. di Grolier, avec des détails sur l'histoire franco-lombarde, 1507-1512. = C.-rendu : Nel secondo centenario della nascità del conte Giorgi Giulini, istoriografo milanese. = Fasc. 2 (30 octobre 1917). Alessandro LUZIO. La maçonnerie sous le royaume d'Italie et la restauration autrichienne (avec un avant-propos sur les origines historiques de la franc-maçonnerie et son succès au XVIIIe siècle; en appendice, des documents inédits et une liste des ex-maçons lombards dressée par la direction générale de la police à Milan après le soulèvement de 1831). — Alessandro GIULINI. Milan et ses environs, d'après le journal d'une dame romaine du XVIIIe siècle (la marquise Margherita Boccapadule Sparapani Gentile, qui fut la nymphe Égérie de Verri; ce journal fut tenu pendant un voyage qu'elle fit en compagnie de Verri dans les provinces septentrionales de la péninsule en 1794-1795). = C.-rendus : *M. Magistretti* et *U. Monneret de Villard.* Liber notitiae sanctorum Mediolani (belle édition critique de ce « Liber notitiae »; on admettait jusqu'ici qu'il avait été compilé par Goffredo de Bussero; en réalité, il est l'œuvre d'auteurs inconnus qui ont écrit peu après Goffredo et en utilisant les matériaux qu'il avait réunis). — *Fr. Malaguzzi Valeri.* La corte di Lodovico il Moro. T. III : Gli artisti lombardi (important). = Fasc. 3-4. Paolo NEGRI. Milan, Ferrare et l'Empire pendant l'expédition de Charles VIII en Italie (publie en appendice les dépêches adressées au duc de Ferrare par son ambassadeur en Allemagne, Pandolfo Collennuccio, 1496-1497). — Carlo BONETTI. L'arc des saints Marcellin et Pierre à Crémone, d'après de nouveaux documents, 1480-1629 (les documents nouveaux sont publiés en appendice). — Nicola FERORELLI. Marino Pagano exilé à Milan (il fut une des victimes de la réaction napolitaine en 1799). — Pio PECCHIAI. Le testament et l'héritage d'un poète de cour : Bernardo Bellincioni, 1492. — Anno XLV, fasc. 1 (30 mai 1918). Marco

MAGISTRETTI. Le « quodlibet » de Francesco Castelli et du prévôt Giovanni Pietro Visconti de Mafiolo, l'un et l'autre « ordinaires » de l'église de Milan au XVIe siècle. — Pio PECCHIAI. Le gouvernement de Benedetto Castiglioni à Bari (septembre 1485). — Giuseppe ALIPRANDI. Histoire de la sténographie à Milan et dans les provincés lombardes à travers les documents officiels du temps, 1797-1812, 1825-1830, 1848. — Lodovico FRATI. Le testament de Cabrino Fondulo (biographie de ce personnage, né en 1370; tyran de Crémone; il fut décapité à Milan le 12 février 1425). — Giuseppe GEROLA. Vieux blasons de la maison de Gonzague. = C.-rendus : Assemblee della Repubblica cisalpina. Carte e documenti (œuvre monumentale). — *R. Beretta*. Consuetudini e condizioni vigenti nella Castellanza di Valtravaglia nel 1283. = Fasc. 2 (31 août 1918). Francesco COGNASSO. L'alliance de la Savoie et des Visconti contre Venise en 1434 (expédition de l'empereur Sigismond en Italie en 1431; intervention d'Amédée VIII, duc de Savoie, aux négociations de Ferrare; rupture entre le duc de Savoie et Venise, 1431-1432). — Carlo SALVIONI. Notes de toponomastique lombarde. — Ettore VERGA. La famille Mazenta et ses collections artistiques (famille milanaise, connue du XVIe au XVIIIe siècle et qui a produit toute une lignée de médecins. Ses archives sont entrées récemment aux archives municipales de Milan. Publie un inventaire des œuvres d'art qu'elle a possédées, 1672-1762). — Ugo MONNERET DE VILLARD. Notes pour servir à l'histoire des bibliothèques milanaises. — Albano SORBELLI. Une victime politique de François IV, duc de Modène : Cristoforo Pezzini (publie un récit fait par Pezzini lui-même du procès qui lui fut intenté en 1834 sur les déclarations mensongères de Giacomo Mattioli. Convaincu d'un crime de lèse-majesté, il resta en prison jusqu'en 1848). — Bulletin bibliographique d'histoire lombarde. = Fasc. 3-4 (25 janvier 1919). Francesco COGNASSO. L'alliance de la Savoie et des Visconti contre Venise en 1434; suite et fin. — Ettore VERGA. Un cas de conscience de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, 1446 (il demanda la réunion d'un conseil de théologiens éminents pour savoir s'il pouvait aller au Paradis après avoir grevé ses peuples d'impôts, sans égard ni pour les pauvres ni pour l'Église. L'auteur publie la lettre adressée par le duc à son chapelain, 9 mai 1446, et le texte des deux mémoires rédigés en réponse à cette grave question. La seconde, en latin, est un traité en forme et bourré de citations). — Cesare MANARESI. Les titres honorifiques et la « pragmatique » de 1591 (cette « pragmatique » est un arrêté du gouverneur de Milan, qui proteste contre l'abus des titres d'honneur employés soit dans les actes, soit dans le langage; Philippe III et Philippe IV d'Espagne, ducs de Milan, confirmèrent les décisions prises par Philippe II en 1591). — Alessandro GIULINI. Maria-Marina d'Este-Colonna et une histoire d'amour dans la haute société milanaise au XVIIIe siècle. — Paolo GUERRINI. Les Juifs à Verolanuova (XVe-XVIe siècles). = C.-rendus : *Ugo Monneret de Villard*. Le vetrate del duomo di Milano (histoire des vitraux de la

cathédrale de Milan depuis 1397). — *G. Agnelli.* Lodi ed il suo territorio nella storia, nella geografia e nell' arte (bon). — *E. A. Stückelberg.* Cicerone im Tessin; ein Führer für Geschichtskunst-und Altertumsfreunde (inventaire raisonné de toutes les œuvres d'art conservées dans le canton du Tessin). = Notes : Ugo MONNERET DE VILLARD. Le plus ancien document relatif à l'hospice du Saint-Gothard (c'est un legs qui lui est fait dans un testament de François, fils de feu Accurse, docteur en droit, en 1293. Quant à sa fondation, elle est mentionnée dans le « Liber noticiae sanctorum Mediolani », qui fut composé vers 1304-1311. On y lit qu'il existe « in pago Mediolanensi » une « ecclesia S. Godeardi in Monte Tremulo », qui fut consacrée en 1230 par l'archevêque de Milan). — A. G. Inventaire des pièces d'argenterie, étoffes, argent monnayé, ayant appartenu à Cicco Simonetta, 1479. — Al. GUARINI. Comment et pourquoi fut disgracié en 1782 le plénipotentiaire impérial, prince de Kevenhüller. = Anno XLVI, fasc. 1-2 (30 juin 1919). Ugo MONNERET DE VILLARD. L'organisation industrielle dans l'Italie lombarde pendant le haut moyen âge. — Giannina BISCARO. Les rapports des Visconti de Milan avec l'Église : Jean XXII et Azzone. — Renato SÒRIGA. Les statuts d'une association entre les membres d'une famille noble à Pavie au XIVe siècle (publie un acte notarié de l'an 1352, établissant une sorte de consortium entre les « anciens, recteurs, précepteurs généraux de la famille noble de Santo Nazario »). — Enrico FILIPPINI. Les Visconti dans le poème de Frezzi (ce poème est le *Quadriregio;* Barnabò, Jean-Galéas et Ambroise Visconti y figurent dans le second livre qui traite du « royaume de Satan »). — Marco MAGISTRETTI. Projet et devis pour l'établissement de quatre fontaines à Milan en 1611. — Romolo PUTELLI. La vie dans la Valle Camonica au XVIIe siècle (documents). = C.-rendu : *Giuseppe La Mantia.* Codice diplomatico dei re Aragonesi di Sicilia, 1283-1355; vol. I (important). = Notes. C. MANARESI. Notes pour une édition critique des coutumes de Milan. — Giuseppina BERTONI. Sur la valeur de la perche au moyen âge. — Liste des podestats lombards à Trente, 1287-1802. — Pio PECCHIAI. Lettre d'un pape en herbe à un patricien milanais (écrite par Giovanni Maria Mastai à son ami, fils du comte Leonardo Calderara, de Sinigaglia, 23 juin 1812; le futur Pie IX avait alors vingt ans). — Le quatrième centenaire de la mort de Léonard de Vinci (de l'œuvre accomplie par le Comité national du centenaire). = Fasc. 3 (25 septembre 1919). Emilio GALLI. Les origines héraldiques de la vipère des Visconti. — Alessandro VISCONTI. Les idées d'Alexandre Manzoni sur l'histoire du droit. — A. MAZZI. Le « Liber noticiae sanctorum Mediolani » (estime que l'auteur de cette compilation est bien Goffredo da Bussero, chapelain de Rovello). — Alessandro COLOMBO. Saint Bernardin de Sienne à Vigevano. = C.-rendu : *Raffaele de Cesare.* Il conte Giuseppe Greppi e i suoi ricordi diplomatici, 1842-1888 (intéressant). = Fasc. 4 (10 mars 1920). Enrico FILIPPINI. Giovanni Campiglio; ses ouvrages publiés et inédits (né à Milan en 1804, mort le

24 avril 1854, Campiglio fut un admirateur de W. Scott et, comme lui, composa des romans historiques ainsi que des livres d'histoire). — C. M. Rota. Lieux du Milanais qui ont disparu ou qui ont été détruits. — Alessandro Giulini. Notes pour servir à la biographie de la comtesse Clelia Borromeo del Grillo (née à Milan en 1684, Clélia mourut en août 1777; un de ses fils fut le cardinal Vitaliano). — Achille Dina. Isabelle d'Aragon (née le 2 octobre 1470, elle fut promise à son cousin, Jean-Galéas Sforza, qu'elle épousa en décembre 1488). — Ugo Bassani. Annotations inédites d'Alessandro Manzoni dans un volume d'économie politique (ces notes sont en français). = C.-rendus : *Novati*, *Greppi* et *Giulini*. Carteggio di Pietro e Alessandro Verri; t. IV, octobre 1770-décembre 1771. — *G. Frati*. Ricordi di prigionia, memorie autobiografiche e frammenti poetici di Giovanni Rasori (Rasori, né à Parme en 1766, mort à Milan le 13 avril 1837, fut un médecin éminent; républicain, il fut persécuté par les Autrichiens qui le retinrent en prison de 1815 à 1818). — *F. Martini*. Il quarantaotto in Toscana. I. Diario inedito del conte Luigi Passerini de' Rilli (intéressant pour l'histoire des journées révolutionnaires de Toscane en 1848-1849). = Bulletin bibliographique de l'histoire lombarde; mai-décembre 1919. = Notes. P. Parodi. Les parchemins des Visconti-Sforza aux archives d'Abbiategrasso.

30. — Nuova Rivista storica. Anno III, fasc. 5-6. 1919, septembre-décembre. — Emilio Bertana. Autour de Mazzini (parle du professeur Gentile, le plus récent critique de Mazzini, des sources où il a puisé ses idées : Saint-Simon, Mickiewicz, Lamennais, de ses facultés logiques, de ses vues sur les nationalités, les Slaves, la fédération des peuples, l'impérialisme, la religion). — Valentino Piccoli. La philosophie de l'histoire de Guglielmo Ferrero. — Giuseppe Paladino. Le gouvernement napolitain et la guerre de 1848. — Giuseppe Pardi. Histoire démographique de la ville de Palerme; suite et fin (depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours. Accroissement extraordinaire depuis la chute des Bourbons en 1861). = Bulletins : I. G. Luzzatto. Études italiennes sur l'histoire économique et sociale. — C. B. Gaetano De Sanctis et sa « Storia dei Romani » (disciple fidèle de Beloch, G. De Sanctis a poussé l'hypercritique au point de nier presque toute valeur au témoignage de Tite-Live; aussi est-il tombé dans de fréquentes erreurs. Si la partie critique de son œuvre a fait faillite, l'exposition est intéressante et très digne d'être lue). — Une histoire d'Italie (annonce d'une histoire générale de l'Italie depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours qui doit paraître en quatorze volumes, sous la direction de M. Giacinto Romano, professeur à l'Université de Pavie). = Notes et questions historiques : G. Maliandi. L'Arménie aux temps très anciens (à propos de l'ouvrage de *J. Sandalgian* : Histoire documentaire de l'Arménie aux âges du paganisme, 1917). — Id. Une histoire sociale de l'Église (annonce la « Storia sociale della Chiesa », par *M. Benigni*, 3 vol., 1918). = Bulletin bibliographique. — Bibliographie italienne sur la guerre européenne. = Anno IV,

fasc. 1, 1920, janvier-février. P. BOISSONNADE. Le premier précurseur de la Société des nations : le Parisien Éméric Crucé et son livre, le *Nouveau Cynée* (analyse de cette œuvre, qui n'a pas été sans exercer quelque influence, même au-delà du temps de Richelieu et de l'Éminence grise). — Conrado BARBAGALLO. Un solitaire de la civilisation italienne : Ettore Ciccotti. Un méridional qui travaille (sa conception de l'histoire romaine et son pessimisme; bibliographie de ses œuvres). — Giuseppe PALADINO. Le gouvernement napolitain et la guerre de 1848; suite. — Bruno NARDI. Étude sur les doctrines philosophiques de Pietro d'Abano (médecin et astronome padouan, contemporain de Dante. Des cinquante-cinq erreurs dont il fut accusé par les Jacobins de Paris. Son œuvre principale, le *Conciliator*, et l'édition qu'en donna Symphorien Champier en 1520). — Ettore ROTA. L'impérialisme britannique (d'après deux ouvrages récents de John Adam Cramb et d'Angelo Crespi). — ID. Les Balkans et l'Europe (d'après les ouvrages de Jovan Cvijič, de Jorga et de Ch. Diehl). — Giuseppe GASTALDI. Lettres inédites de G. Mazzini à E. Sceberras (onze lettres de 1850 à 1854). — Aldo FERRARI. Une histoire de Venise (celle d'E. Musatti, dont une seconde édition vient de paraître à Milan, chez Treves. On lui reproche de se perdre parfois dans le détail des faits). = Fasc. 2, mars-avril. Aldo FERRARI. L'œuvre historique d'Alfred Oriani pendant les dix années qui ont précédé sa mort (il est mort le 18 octobre 1909; son œuvre se rapporte surtout au Risorgimento). — Antonio ANZILOTTI. Néo-guelfes et autonomistes à Naples depuis 1860. — Général FILARETI. Danton et Robespierre; essai de psychologie sociale; à suivre. — Ettore ROTA. Ouvrages concernant l'histoire de la littérature italienne. — G. MALIANDI. Ouvrages concernant les études sur l'histoire religieuse en Italie.

SUISSE.

31. — Bibliothèque universelle et Revue suisse. 1919, novembre. — Ph. JEANNERET. En campagne contre les Bolchéviks (récit d'un Neuchâtelois qui était à Kasan en juillet 1918 et servit dans les rangs des Tchèques). — Dr A. LATT. Les relations intellectuelles entre la Grande-Bretagne et la Suisse; suite et fin. — Henri GAULLIEUR. L'Allemagne moderne (extrait d'un ouvrage publié en 1898 et devenu très rare; il caractérise fort bien l'état des esprits dans l'Allemagne contemporaine, et notamment le régime militaire); suite et fin en décembre. = Décembre. G. BEKKER. Le bolchévisme et la coopération. — Ph. JEANNERET. En campagne contre les Bolchéviks; seconde partie. — Ch. RIEBEN. Les journaux et la guerre; fin. = 1920, janvier. ***. L'évolution fédérative de l'Empire britannique. — G. BEKKER. Le bolchévisme et la coopération; suite et fin. — D. BAUD-BOVY. Le berceau des Serbes. — J. ORBAN. Le service social féminin. Son organisation en France (depuis 1917). — Ph. JEANNERET. En campagne contre les Bolchéviks; 3e partie. = Février. Émile OLLIVIER. Lettres inédites (en 1870 et 1871 pendant la

guerre et la Commune. Il ne cesse de répéter que l'empereur et lui n'ont rien à se reprocher; toute la faute en est aux « rouges »); fin en mars. — Victor GIRAUD. Histoire de la Grande Guerre. L'entrée des États-Unis et la révolution russe; fin en mars. — Ph. JEANNERET. En campagne contre les Bolchéviks; 4e partie. = Avril. Arnaldo ARZANI. Un centenaire : le Genevois J.-P. Vieusseux et l'unité italienne, 1779-1863 (ce centenaire est celui de la fondation, par Vieusseux, rouergat d'origine, genevois de naissance et d'éducation, du fameux « Gabinetto » établi à Florence en 1819 et qui devint un des centres intellectuels de la Jeune Italie. Biographie de Vieusseux); fin en mai. — G. RUDLER. Les candidatures de Benjamin Constant (à l'Académie française en 1815, en 1817 à la succession de Choiseul-Gouffier; chaque fois il est battu par d'obscurs concurrents. Élu par la Sarthe au Corps législatif le 26 mars 1819). — D. BAUD-BOVY. La destruction des monuments sur le front occidental. — Ph. JEANNERET. En campagne contre les Bolchéviks; suite (de Kasan abandonnée par les Tchèques, l'auteur réussit à gagner Moscou, somptueuse avant la guerre, maintenant ruinée; le seul souci des habitants est de trouver de quoi manger); fin en mai. — A. GUILLAND. Chronique allemande (signale une remarquable brochure de Fr. Meinecke intitulée : Nach der Revolution; c'est « examen de conscience d'un honnête homme qui reconnaît ses fautes »). = Mai. G. RUDLER. Les candidatures de Benjamin Constant; fin (échec de sa candidature à l'Académie française qui, en novembre 1830, lui préféra Cousin. Royer-Collard lui fut hostile jusqu'au bout. Il disait : « Pour éviter M. de Constant, j'aurais pris au-dessous de M. Viennet », et Viennet fut élu à son tour. Mais alors Constant était mort, attristé de son échec plus qu'il ne convient à un sage). = Juin. Louis LEGER. La République de Raguse et la grande épopée ragusienne (« n'en déplaise à M. d'Annunzio, la Dalmatie est un pays foncièrement slave ». Raguse a été le foyer le plus brillant de la civilisation et de la littérature slaves sur la côte orientale de l'Adriatique). — André LANGIE. L'expertise en écritures. = Juillet. Paul MAILLEFER. La Suisse et les traités d'arbitrage. — Julien GRUAZ. A propos d'un bronze de Gordien le Pieux trouvé à Vidy-Cour (c'est un témoin de la civilisation romaine dans la région de Lausanne peu avant l'invasion des Alamans). = Août. ALY EL-GHAÏATY. L'Égypte après l'armistice; fin en septembre. — Fr.-Marc GROS. La vie dans les régions dévastées de Belgique. = Octobre. Henri MALO. Un dossier de trahison (dépouille tout un dossier de louches correspondances échangées entre trois agents royalistes dont un, Perlet, tenait boutique de libraire à Paris, 1806-1808. Les deux autres étaient Pierre-François Fauche et Louis Fauche-Borel, de Neuchâtel; or, il se trouva que Perlet trahit ses amis pour le compte de la police impériale). = Novembre. Dr Lucien CAND. Bakou sous le régime bolchéviste. — Julien GRUAZ. Les Helvètes et la question gallo-romaine (surtout d'après C. Jullian).

CHRONIQUE.

France. — L'éditeur des *Chartes de Cluny*, M. Alexandre BRUEL, conservateur honoraire aux Archives nationales, est mort le 15 novembre 1920 à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

— Le 12 novembre 1920, notre collaborateur Gustave GLOTZ a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement de M. Héron de Villefosse. Le 3 décembre, M. Roland DELACHENAL a été élu en remplacement de l'abbé Lejeay.

— Un comité présidé par M. Édouard DRIAULT se propose de célébrer, le 5 mai 1921, le centenaire de la mort de Napoléon Ier. Il songe à provoquer la réunion d'un Congrès international d'histoire. Quant à la *Revue des Études napoléoniennes*, fondée par M. Driault (Félix Alcan), dont on avait annoncé la disparition, elle continue sa publication par une nouvelle série, dite *Centenaire*, sous la direction de M. P. CONTAMINE DE LATOUR. La première livraison a déjà paru chez le même éditeur.

— Le *Livret de l'étudiant* pour l'Université de Paris, que vient de publier la librairie Berger-Levrault (in-8°, 271 p.; prix : 2 fr. 50), contient un tableau complet de l'enseignement supérieur disséminé dans un grand nombre de bâtiments et d'instituts, souvent très éloignés les uns des autres. Les renseignements pratiques et précis qu'il contient sont distribués en cinq sections : 1° l'Université de Paris proprement dite, avec ses cinq facultés; 2° les établissements officiels d'enseignement supérieur extérieurs à l'Université; 3° les établissements libres; 4° les bibliothèques, archives et musées. Une 5e partie est consacrée aux œuvres, associations et services organisés pour les étudiants et la dernière contient les adresses du personnel enseignant.

Allemagne. — L'*Allgemeine Staatengeschichte*, qui a été fondée en 1822 et qui, sous la direction de Heeren et Uckert, s'est enrichie de tant de volumes importants, va reprendre une vie nouvelle sous la direction de Hermann Oncken, professeur à Heidelberg. La librairie Perthes, de Gotha, annonce toute une série d'histoires d'États anciens ou récents à l'époque moderne et contemporaine.

Autriche. — M. Auguste FOURNIER, professeur à l'Université de Vienne (Autriche), est mort en mai 1920 à l'âge de soixante ans; il est bien connu par ses travaux sur Napoléon Ier.

— A propos d'un procès où se trouvent intéressés les héritiers Hohenberg, le gouvernement autrichien a mis la main, malgré les protestations des autorités hongroises, sur les papiers de l'archiduc François-Ferdinand, assassiné à Serajewo en 1914. Ces papiers occupent neuf caisses qui ne devaient pas, d'ordre de l'empereur François-Joseph, être ouvertes avant cinquante ans.

Belgique. — On a découvert dans les combles de la bibliothèque municipale de la ville d'Ostende un très bel exemplaire de l'Atlas de Mercator, comprenant 197 cartes coloriées, sous la date de 1613.

Grande-Bretagne. — Une École de recherches historiques (School of historical research) va bientôt fonctionner à Londres; les fonds sont déjà réunis. Pour toute information détaillée, on peut s'adresser aux secrétaires : Sir E. Cooper Perry et Miss E. Joffries Davis, The University of London, South Kensington, S. W. 7. En étroit rapport avec cette école, a été inaugurée le 5 juillet 1920 la Branche anglaise de l'Institut d'affaires internationales, qui se propose d'étudier, au point de vue strictement historique les questions de politique étrangère.

— Une école britannique d'archéologie a été ouverte à Jérusalem le 9 août 1920. D'autre part, le haut commissaire anglais s'est préoccupé d'organiser en Palestine un service d'antiquités et de préparer la formation d'un musée.

— Sous les auspices de la British Academy vient de se tenir, à King's College, une conférence qui groupait les délégués des sociétés savantes anglaises à l'effet de demander à ces dernières de suivre, dans la mise en œuvre des documents concernant la dernière guerre, des règles uniformes. Les professeurs Pollard et Hearnshaw y ont exposé leurs vues critiques en matière d'histoire de la guerre, et le premier a montré le danger d'isoler le dernier conflit universel des autres guerres.

— La Section historique (Military Branch) du Comité anglais de défense impériale, désireuse d'avoir des renseignements circonstanciés sur la bataille d'Ypres de l'automne 1914 et sur l'offensive allemande du printemps 1918, demande aux détenteurs de documents intéressants, — souvenirs, journaux, etc. — de bien vouloir les lui adresser. Ces documents seront rendus à leurs propriétaires après avoir été utilisés.

— A la conférence annuelle de la « Librarian association », tenue à Norwich en août 1920, M. Tedder, bibliothécaire de l' « Athenaeum Club » de Londres, a protesté contre les conditions dans lesquelles les papiers officiels sont gardés, signalant que, sous le règne de la reine Victoria, des centaines de tonnes de documents ont été détruits.

— Le *Times* a publié, dans plusieurs de ses numéros du mois d'octobre, d'intéressants souvenirs de Miss Isabelle Vesey sur les der-

nières années de l'impératrice Eugénie. Ces souvenirs ont d'autant plus de valeur que l'impératrice n'a pas laissé de mémoires. C'est du moins ce qu'affirme positivement Augustin Fillon dans ses souvenirs sur l'impératrice et ce qu'elle déclare elle-même dans son testament.

— M. Reginald L. Poole a quitté la direction de l'*English historical Review*, à laquelle il était associé depuis sa fondation, en 1885. Les regrets de tous les historiens le suivront dans sa retraite. Son successeur est M. G. N. Clarck, fellow d'Oriel College (Oxford).

Grèce. — En octobre 1920 a paru le premier fascicule d'une revue mensuelle intitulée *l'Acropole*. Elle a pour directeur M. Charles Vellay et a son siège à Athènes, 21, rue Loukianou (prix de l'abonnement annuel : 50 drachmes). Le premier numéro contient les articles suivants qui intéressent les archéologues et les historiens : P. Cavvadias. Les nouvelles fouilles d'Épidaure (avec un plan d'une grande basilique chrétienne; on a trouvé aussi des mosaïques, dont deux sont reproduites, et quelques inscriptions. Une de ces dernières, concernant le traité d'alliance conclu entre les Achéens et les Macédoniens en 224, contient l'idée d'une véritable société des nations); Charles Picard. L'archéologie française en Macédoine. I (fouilles et travaux antérieurs à 1914); Constantin Rados. Webster, Monroe et le philhellénisme aux États-Unis pendant la guerre de l'indépendance grecque; Georges N. Philarétos. Un congrès à Athènes sous Périclès pour la liberté des mers et la paix; Jacques de Morgan. Le démembrement de l'Empire ottoman; L. de Voïnovitch. L'unité yougoslave (comment elle s'est formée dans la suite des temps). Le reste des articles est consacré à la littérature. La revue est bien imprimée à Paris sur de bon papier.

Italie. — Le cardinal Fr. Aidan Gasquet a été nommé préfet des archives du Vatican. Il a déjà donné une impulsion féconde aux travaux d'aménagement matériel et de classement de ce magnifique dépôt. Le sous-archiviste est Mgr Ugolini.

— Le ministre de l'Instruction publique, M. B. Croce, a décidé que la célébration du sixième centenaire de Dante comporterait, au point de vue de la participation gouvernementale, la publication d'une édition critique des œuvres du poète, préparée par la « Società Dantesca », pour laquelle est prévue une contribution d'État de 180,000 l.; un concours pour un portrait de Dante, à distribuer dans toutes les écoles italiennes; la restauration de monuments dantesques à Ravenne (église de Saint-Jean-l'Évangéliste; maison des Traversari; église de Santa-Maria in Portofuori), à Florence (fonts baptismaux de Saint-Jean; chaire de San-Pietro Scheraggio; palais de l'Arte della Lana; San-Michele, où doit être installé l' « Archivio iconografico dantesco »), à Pise, à Mulazzo, à Anagni (palais de Boniface VIII). Une nouvelle demande de crédits, portant sur deux millions de lires, a été faite pour permettre au gouvernement de contribuer aux dépenses

que les municipalités et comités de Ravenne, Florence et Rome auraient à soutenir pour solenniser le centenaire.

Un crédit annuel de 20,000 l. pendant dix ans a été affecté aux travaux de recherches et copie des manuscrits de Léonard de Vinci. Le *Corpus vincianum*, établi par la Commission vincienne, — qu'il ne faut pas confondre avec l'Institut d'études vinciennes, organisation privée qui a pour objet de commenter et de vulgariser l'œuvre encyclopédique du grand artiste — sera publié par une maison d'édition, aux frais seulement de celle-ci. G. Bn.

— Le gouvernement italien a restitué au gouvernement allemand la bibliothèque de l'Institut archéologique allemand, confisquée lors du séquestre qui fut naguère mis sur l'ambassade allemande de Rome. Cette restitution a été faite sous la condition que la bibliothèque resterait à Rome et que les étudiants italiens y seraient admis.

— La Commission chargée d'examiner la proposition d'enquêter sur les dépenses de la guerre est d'avis d'étendre ses investigations sur la conduite générale de celle-ci. L'œuvre de la Commission compléterait ainsi celle de la Commission qui, il y a quelques mois, enquêta sur Caporetto et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

— *Libri nostri* est une revue de bibliographie catholique universelle qui paraît tous les deux mois, depuis juillet 1920, sous la direction de M. G. Sismondi (Turin, via Garibaldi, 18; prix de l'abonnement : 6 l.).

— M. Aristide Calderini dirige, depuis le début de l'année 1920, la revue intitulée : *Aegyptus, rivista italiana di egiptologia e di papirologia* (4 fasc. annuels; abonnement : 25 l.; 10 l. le numéro), qui est publiée sous les auspices de l'École de papyrologie de Milan (25, via Borgonuovo).

— On annonce la résurrection de la *Rivista storica benedittina*, qui avait dû suspendre sa publication pendant la guerre.

— Une nouvelle collection est éditée par la « Casa editrice Risorgimento », de Milan, sous le titre : *Il pensiero politico moderno*. On y groupera un choix de discours et d'œuvres des principaux hommes d'État italiens des XIXe et XXe siècles. Déjà ont paru un *Giolitti*, avec une introduction de M. Salvatorelli, et un *Sonnino*, avec une introduction de M. F. Rubbiani. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette collection.

Le gérant : R. Lisbonne.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

ÉTUDE

SUR

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

DANS LA RÉGION BOURGUIGNONNE

DE LA FIN DU Xe AU DÉBUT DU XIIIe SIÈCLE

Les institutions judiciaires de la France féodale ont été peu étudiées. M. Halphen le constatait dans cette Revue il y a dix-neuf ans déjà et montrait la nécessité de procéder par monographies régionales. Lui-même, en un article très nourri, nous donnait un tableau d'ensemble des institutions judiciaires de l'Anjou au XIe siècle[1]. Nous avons tenté un travail analogue pour la Bourgogne[2], mais en embrassant dans une même étude toute la période comprise entre la fin du Xe et le début du XIIIe siècle[3]. Par contre, nous nous sommes limité aux contestations entre puissances féodales, la juridiction sur les vilains ayant fait l'objet d'un travail fort complet de la part de M. Sei-

1. L. Halphen, *les Institutions judiciaires en France au XIe siècle; région angevine. Revue historique*, 1901, t. LXXVII, p. 279-307.

2. La région bourguignonne que nous avons prise pour champ de recherches est limitée au duché de Bourgogne, tel qu'il sera constitué après la conquête par le roi Robert II, vers 1015. Nous y comprenons également les comtés de Chalon-sur-Saône et de Mâcon, les seigneuries de Semur en Brionnais et de Beaujeu (pour la partie située à l'intérieur du royaume), dont les comtes ou seigneurs étaient vassaux du duc, ainsi que les parties bourguignonnes de la principauté ecclésiastique de Langres, dont l'évêque est seigneur du duc pendant la période qui nous occupe. Nous nous abstiendrons de pénétrer dans les fiefs champenois mouvant de l'évêché de Langres ou du duché de Bourgogne, dans le comté de Sens, réuni à la couronne par Robert le Pieux, ou dans le comté d'Auxerre, donné par le même roi à l'héritier présomptif du comté de Nevers, en 1005.

3. Au cours de toute cette période, l'aspect de l'administration de la justice en Bourgogne est le même; c'est vers le milieu du XIIIe siècle seulement que paraissent les premiers signes d'une organisation nouvelle.

gnobos[1]; cet aspect de la justice présente, d'ailleurs, un caractère tout particulier, celui d'un revenu, d'une exploitation.

Nous avons choisi la Bourgogne à cause du grand nombre de notices de jugement que nous fournissent ses recueils de textes.

La collection la plus importante est le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, publié par Aug. Bernard et M. Alexandre Bruel[2]. Après elle, les séries les plus riches sont contenues dans le *Cartulaire de l'église d'Autun*[3], dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*[4], dans les *Cartulaires de l'abbaye de Molesmes*[5], si remarquablement édités par M. J. Laurent. Les documents intéressant notre sujet sont moins nombreux dans le *Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel lès Chalon*[6], dans les *Chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon*[7], publiées par la Faculté de droit de cette ville, dans le *Cartulaire général de l'Yonne*[8], de Maximilien Quantin. Nous en avons, par contre, rencontré quantité dans le célèbre *Recueil de pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*[9], de Pérard, et parmi les pièces justificatives de l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison capétienne*[10], due à M. Ernest Petit de Vausse.

Les chroniques ne peuvent guère nous fournir d'indications; nous avons pu cependant glaner çà et là quelques renseignements dans la *Chronique de Bèze*[11] et dans celle de Hugues de Flavigny[12].

1. Ch. Seignobos, *le Régime féodal en Bourgogne jusqu'en 1360*. Paris, 1882, in-8°, livre III, chapitre v.

2. Paris, 1876-1903, 6 vol. in-4° (Collection de documents inédits sur l'histoire de France).

3. Publié par M. A. de Charmasse. Paris et Autun, 1865-1900, 3 vol. in-4°.

4. Publié par Ragut, avec préface de Chavot. Mâcon, 1864, in-4°.

5. Paris, 1907-1911, 2 vol. in-4°.

6. Publié par Paul Canat de Chizy. Chalon-sur-Saône, 1894, in-8°.

7. Six volumes parus : 1° VIII°-XI° siècle; éd. Courtois; 1908. 2° 1115-1200; éd. Valat; 1907. 3° 1200-1230; éd. Collette; 1908. 4° 1230-1250; éd. Ridard; 1908. 5° 1280-1286; éd. Riaudey; 1908. 6° 1300; éd. Guillemard; 1908. Paris, in-8°.

8. Auxerre, 1851-1860, 2 vol. in-4°.

9. Paris, 1664, in-fol.

10. Paris, 1885-1905, 9 vol. in-8°.

11. *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* et *Chronique de Bèze*, publiées par Jos. Garnier et l'abbé Bougaud, au t. IX des *Analecta Divionensia*. Dijon, 1876, in-8°.

12. *Hugonis monachi Virdunensis et Divionensis, abbatis Flaviniacensis*

Nous avons aussi eu recours à l'introduction sur les origines du parlement de Bourgogne, que M. Champeaux a placée en tête de son édition des *Ordonnances des ducs de Bourgogne sur l'administration de la justice du duché*[1].

*
* *

Dans les notices qui nous sont passées sous les yeux, on ne rencontre guère de traces de jugements ayant un caractère répressif. Il s'agit toujours de contestations portant sur des biens immobiliers ou sur des droits utiles.

La lecture de ces documents nous montre surtout l'absence complète de sécurité pour la propriété privée. Non seulement des seigneurs enlèvent des biens appartenant à des établissements ecclésiastiques[2], mais ils reprennent des biens donnés à ces établissements par leur père, leur grand-père, par eux-mêmes parfois[3], ou ils font, tout au moins, valoir sur ces biens des prétentions[4], en se livrant souvent à des voies de fait[5]. Dans une notice de 1140, les fonctions de prévôt laïque de l'ab-

Chronicon, édité par G.-H. Pertz dans les *Monumenta Germaniae Historica; Scriptores*, t. VIII. Hanovre, 1848, in-fol.

1. Ernest Champeaux, *les Ordonnances des ducs de Bourgogne sur l'administration de la justice du duché, avec une introduction sur les origines du parlement de Bourgogne*, dans la *Revue bourguignonne*, publiée par l'Université de Dijon, t. XVII, 1907, in-8°.

2. *Cluny*, III, 2712 (1017-1035); *Id.*, IV, 3314 (1050); *Mâcon*, 18 (1063-1072); *Id.*, 554 (1096-1124). Dans *Cluny*, IV, 3440 (1070), il y a restitution de marchandises enlevées à des marchands.

3. *Cluny*, IV, 3072 (1049-1109); *Id.*, IV, 3278 (1049-1109); Petit, I, documents n° 235 (1076-1095); *Cluny*, IV, 3651 (1090); *Id.*, V, 3868 (1107-1108); *Id.*, V, 4106 (1145-1147); *Id.*, VI, 4508 (1217; n. st.). Dans ces différents textes, il s'agit de biens donnés à un établissement ecclésiastique, repris par un descendant du donateur et restitués ensuite, après une action judiciaire ou un accord. Cf. un cas à peu près analogue en Anjou, dans les deux notices n°s 939 et 940 (de 1030 et de 1038-1055) du t. II du *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers* (éd. Bertrand de Broussillon). — Voir, au sujet de l'insécurité de la propriété privée, dans *Cluny*, V, 4396 (XII°-XIII° siècle), une énumération des torts subis par le monastère de Cluny de la part des comtes de Chalon, et dans *Cluny*, III, 2142, un acte plus ancien de 993-1048 (« Clamor de malis quae fecit Bernardus »).

4. *Cluny*, IV, 2943 (1040); *Molesmes*, II², 55 (1076-1097); *Id.*, II¹, 29 (1085-1095); *Id.*, II¹, 37 (1089-1157); *Cluny*, V, 3754 (1100); *Id.*, V, 3760 (1100); *Id.*, V, 3806 (1100); *Id.*, V, 3874 (1108); Petit, I, doc. n° 197 (1122); Valat, *Saint-Étienne*, n° 21 (1155-1200).

5. *Cluny*, V, 3874 (1108); *Chronique de Bèze*, p. 481 (1140).

baye de Bèze sont revendiquées trois fois de suite par trois personnages ou groupes de personnages différents[1].

Pour faire respecter les domaines qu'ils ont acquis grâce à des donations ou à des achats, les abbayes sont obligées de s'en faire garantir la possession par des seigneurs locaux[2] ou d'obtenir d'un personnage plus considérable la promesse de les soutenir contre des voisins qu'elles redoutent[3], d'obtenir la destruction des *fertés* élevées par ceux-ci pour soutenir leurs prétentions[4], de faire constituer des *pleiges* pour les engagements pris envers elles[5] et même de recourir à la guerre privée[6], la voie de droit la plus courante de l'époque.

De cet état d'insécurité naissent des contestations incessantes. Le règlement n'en est pas aisé ; la partie qui se croit lésée a généralement la plus grande peine, je ne dis pas même à se faire rendre justice, mais simplement à obtenir que la cause soit examinée par une juridiction ou que rendez-vous soit pris pour régler l'affaire par voie d'accord. Nombre de notices commencent par des expressions comme celle-ci : « ... diu demorata est querela inter dominum Landricum Matisconensem episcopum et dominum Berardum successorem ejus cum Guichardo de Marriaco et filiis eius de colonica de Peirol... Tandem post multas supradictorum episcopum reclamationes et diuturnam Vitchardi filiorumque eius pertinaciam plurimasque circuitionum revolutiones tali modo diffinitum est[7]... », ou comme : « Lambertus Descalciatus quosdam homines Sancti Petri iniu-

1. *Chronique de Bèze*, p. 481 (1140).

2. *Chronique de Bèze*, p. 481 (1140); *Cluny*, VI, 4478 (1214).

3. *Cluny*, VI, 4472 (1213) : Eudes III, duc de Bourgogne (1193-1218) s'engage à soutenir l'abbé de Cluny au cas où Josseran le Gros, sire de Brancion, lui ferait la guerre.

4. *Cluny*, IV, 2800 (1027) : « ... Ego Rotbertus rex, duxque Heinricus cum consensu nostrorum obtimatum... praecipimus itaque ut in confinio monasterii, a civitate Cabilonensi et Maticensi et Monte Algoio et Castro Chedulensi, et Monte Sancti Vincentii, nullus homo, aut princeps, vel dux, castellum vel firmitatem aedificet. » — *Cluny*, V, 3872 (1108).

5. *Cluny*, V, 3744 (1100); *Id.*, V, 3784 (1100); *Mâcon*, 588 (1144-1166); *Cluny*, V, 4421 (1205); *Id.*, VI, 4525 (1220); *Id.*, VI, 4481 (1224); *Id.*, VI, 4577 (1228). Dans *Cluny*, V (4421), VI (4525 et 4577), il y a simple constitution de « pleiges » ; dans les autres textes, l'intéressé s'engage à se constituer prisonnier en cas de manquement à ses obligations ; ce n'est qu'au cas où l'intéressé n'observerait pas cet engagement que les « pleiges » doivent intervenir.

6. Par exemple, *Cluny*, V, 4410 (1203-1205).

7. *Mâcon*, 4 (1096-1124).

riis persequens, eisque servitii calumpniam faciens ... tandem post multas ventilationes Cluniacum venit...[1] », ou encore : « ... Cum autem multocies hinc inde certatum foret, ac plurima placita inter se habuissent, ad ultimum injusticiam recognoscentes suam...[2]. »

Il semble que, lorsque la contestation est portée devant la cour d'un seigneur, duc, évêque ou comte, le choix en ait souvent été fait par les deux parties[3]. Ce phénomène s'explique par l'absence de juridictions à compétences déterminées[4] et par le fait que certainement dans beaucoup de cas la partie condamnée par une cour qu'elle n'aurait pas choisie se serait refusée à l'exécution de la sentence prononcée[5]; une expédition militaire aurait été nécessaire pour l'y contraindre. Nous possédons, d'ailleurs, un certain nombre de textes dans lesquels il est fait mention de l'accord des parties sur le choix de la juridiction[6] et même de l'engagement de se soumettre à son jugement[7].

Quand la partie lésée n'obtient l'examen et le jugement de sa cause qu'après de longs délais, la faute n'en est pas toujours seulement à la partie adverse. Les seigneurs mêmes à qui l'on s'adressait ne mettaient souvent guère d'empressement à donner suite à la plainte portée devant eux[8].

1. *Cluny*, V, 3829 (1105).

2. *Molesmes*, II[1], 47 (premier quart du XIIe siècle). — Autres textes : *Cluny*, IV, 3027 (1049-1107); *Mâcon*, 10 (1074-1078); *Gallia Christiana*, t. IV, *Instr.*, col. 236-237 (1104; n° 34 du *Cartulaire de Saint-Marcel lès Chalon*); *Cluny*, V, 3868 (1107-1108); *Molesmes*, II[1], 98 (XIIe s., avant 1111); *Cluny*, V, 3951 (1120); *Chronique de Bèze*, p. 481 (1140); *Cluny*, V, 4279 (1180-1181); Petit, III, doc. n° 729 (1185).

3. M. Halphen (*Rev. histor.*, 1901, t. LXXVII, p. 283) fait la même remarque pour l'Anjou.

4. Nous n'en avons trouvé aucune indication; sur ce point, nos recherches s'accordent complètement avec les conclusions de M. Champeaux (*Ordonnances*, p. XXII).

5. Nous avons relevé quelques cas dans lesquels la sentence prononcée par une cour n'a pas reçu exécution de la part d'une des parties : *Cluny*, V, 3726 (1097; cour du comte de Mâcon); *Chronique de Bèze*, p. 481 (1140; cour ducale); Petit, III, doc. n° 729 (1185; cour ducale).

6. *Molesmes*, II[1], 210 (1090/1095-1125; cour ducale); *Cluny*, V, 3868 (1107-1108; cour de messire Archambaud, seigneur mâconnais); *Id.*, V, 3951 (1120; cour de l'évêque de Mâcon); Petit, III, doc. n° 740 (1186; cour ducale); Petit, III, doc. n° 827 (1190; cour ducale). Dans *Cluny*, V, 3868, il y a constitution de « pleiges ».

7. Cf. les deux derniers textes de la note 6.

8. La même remarque peut se faire en Anjou; *Saint-Aubin*, I, n° 203 (1082-

Vers 1190, par exemple, les moines de Saint-Marcel lès Chalon ont à se plaindre d'un chevalier, Boniface; la notice nous dit : « Pro qua commotus ejusdem loci prepositus, nomine Geraldus, curiam comitum Cabilonensium, Guidonis scilicet et Gaufredi, sepius adiit, ibique super hac re querelas suas exposuit : cujus incitati clamoribus idem comites, etc...[1]. » De même, vers 1116, les moines de Saint-Bénigne de Dijon, ayant à se plaindre des gens de Marcenay[2], s'adressent au duc Hugues II[3] : « Unde cum saepius monachi apud ducem querimoniam inde facerent, et dux, rem differendo, justitiam eis aliquando facere distulisset, tandem eorum inquietatus querelis, diem statuit...[4]. »

*
* *

Parmi les cours seigneuriales devant lesquelles une contestation pouvait être portée, celle du duc de Bourgogne mérite une étude spéciale.

Les notices relatant des actions judiciaires engagées devant la cour du duc de Bourgogne[5] nous font, de la fin du xe au début du xiiie siècle, constater que le siège n'a aucune composition fixe. Le duc préside, entouré parfois de sa femme[6] ou de ses fils; il est assisté d'assesseurs désignés sous le nom

1101) : « Monachi vero de eo saepissime clamorem facientes ante Fulconem comitem et Gaufridum episcopum Andecavensem, diu fuit quod de eo rectitudinem invenire nequiverunt, sed post multos clamores cum episcopus importunitatem monachorum ferre non posset, precipit ut... »

1. *Saint-Marcel*, n° 105 (1090).

2. Marcennacum, dép. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Laignes.

3. 1102-1143.

4. Pérard, p. 220.

5. Le terme « curia » désigne la cour ducale dans l'exercice de ses fonctions judiciaires dès la fin du xie siècle : *Chronique de Flavigny* (*Scriptores*, t. VIII, p. 479-1098); *Autun*, I, 12 (1114-1122); Petit, II, doc. n° 512 (1162-1192); III, doc. nos 729 (1185), 740 (1186), 827 (1190), 854 (1190), 860 (1190). On rencontre le terme « placitum » (*Chronique de Bèze*, p. 377, 1076; p. 398, 1097). Le duc dit parfois « coram nobis » (Petit, IV, doc. n° 2327). Quelquefois, on indique que la cause a été engagée « in praesentia ducis » (*Molesmes*, II[1], n° 210 (1090/1095-1125); Pérard, p. 84 (1103-1143), p. 220 (1116).

6. Comme dans certains plaids royaux carolingiens ou dans les plaids seigneuriaux du xe siècle, qui en imitent la forme. — *Chronique de Bèze*, p. 398 (1097); *Autun*, I, 12 (1114-1122).

d' « optimates[1] », de « prudentes viri[2] », de « ducis familiares[3] », de « proceres[4] », de « boni viri[5] ». On ne voit pas, jusqu'au milieu de XIIIe siècle, d'assesseurs officiels.

Certains noms reviennent plusieurs fois[6], comme les titulaires de certaines charges, le sénéchal[7], par exemple, le connétable[8], parfois le camérier[9]. Cela tient vraisemblablement à ce que ces officiers et ces seigneurs faisaient partie de l'entourage habituel du duc[10]; la composition des plaids est, en effet, si variable qu'il faut bien admettre que le duc choisissait ses assesseurs pour chaque affaire. On peut même se demander si les parties n'exerçaient pas quelque influence sur la composition du siège[11]. Parfois des vassaux importants du duc siègent avec lui, le comte de Mâcon[12], par exemple, le comte de Chalon[13], le

1. *Molesmes*, II[1], n° 112 (1102-1111); Petit, I, doc. n° 126.

2. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104; *Gallia Christiana*, t. IV, *Instr.*, col. 236-237); Petit, III, doc. n° 943 (1196).

3. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104).

4. *Molesmes*, II[1], n° 234 (1119; Petit, I, n° 178).

5. Petit, IV, doc. n° 2327 (1239).

6. Par exemple, Tescelin « li Sors », père de saint Bernard : *Molesmes*, II[1], n° 112 (1102-1111; Petit, I, doc. n° 126); *Saint-Marcel*, n° 34 (1104; *Gallia Christiana*, t. IV, *Instr.*, col. 236-237); *Autun*, I, 12 (1113). Garnier de Sombernon : *Saint-Marcel*, n° 34 (1104); *Autun*, I, 12 (1114-1122). Tescelin de Polisy : *Molesmes*, II[1], n° 112 (1102-1111; Petit, I, doc. n° 126), n° 234 (1119; Petit, I, doc. n° 178). Humbertus de Porta : Petit, III, doc. n° 740 (1186), n° 827 (1190), n° 860 (1190).

7. « Ranerius dapifer » (*Molesmes*, II[1], n° 210; 1090/1095-1125); « Ranerius senescaldus » (*Molesmes*, II[1], n° 112; 1102-1111); « Ranerius dapifer ducis » (Pérard, p. 84; 1103-1143); « Rainedus dapifer ducis » (*Saint-Marcel*, n° 34; 1104); « Hugo dapifer ducis » (*Ibid.* et *Autun*, I, 12; 1113); « Rainerius dapifer » (*Molesmes*, II[1], n° 234; 1119).

8. « Walterius comes stabuli » (*Molesmes*, II[1], 210; 1090/1095-1125. *Saint-Marcel*, n° 34; 1104).

9. « Robertus de Toillum, camerarius ducis » (Petit, III, n° 740; 1186).

10. M. Halphen (*op. cit.*, p. 282) fait la même remarque pour l'Anjou. Elle nous paraît applicable à la région bourguignonne. Nous n'avons rencontré aux XIe et XIIe siècles aucune indication de l'assistance obligatoire de tel officier au plaid.

11. Dans *Autun*, I, 12 (1113) : « Ansericus, canonicus et prepositus Sancti Nasarii », dont l'église est partie au procès, figure parmi les auteurs du jugement; tous les juges y sont, d'ailleurs, mentionnés parmi les témoins de l'une ou de l'autre partie.

12. *Chronique de Bèze*, p. 377 (1076).

13. *Saint-Marcel*, n° 33 (1076).

comte de Bar-sur-Seine[1], voire même le comte de Troyes[2]; dans deux notices[3], on voit le comte de Bourgogne, Guillaume, aux côtés du duc Hugues Ier.

Mais les assesseurs sont, en général, des vassaux de moins haute noblesse[4], des sires de Sombernon[5], de Tilchâtel[6], de Frolois[7], de Grancey[8], de Saint-Seine[9], de Mont-Saint-Jean[10]. Parfois, on rencontre parmi eux des chevaliers qui résident dans le « castrum » où se tient la « curia », ou à proximité duquel est tenue l'assise : en 1075, à Tilchâtel[11], nous rencontrons des « milites Divionenses »; à Châtillon-sur-Seine, vers 1119[12], des « proceres eiusdem castri[13] » participent au jugement[14].

1. *Molesmes*, II[1], n° 210 (1090/1095-1125); *Id.*, II[1], n° 234 (1019).
2. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104).
3. *Saint-Marcel*, n° 33 (1076); *Chronique de Bèze*, p. 377 (1076).
4. « Et multi alii inferiorum dignitatum », dit le n° 33 du *Cartulaire de Saint-Marcel* (1076).
5. Dép. de la Côte-d'Or, arr. de Dijon, ch.-l. de cant. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104).
6. Dép. de la Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. d'Is-sur-Tille. *Chronique de Bèze*, p. 377 (1076).
7. Dép. de la Côte-d'Or, arr. de Semur-en-Auxois, cant. de Flavigny-sur-Ozerain. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104; *Gallia Christiana*, t. IV, *Instr.*, col. 236).
8. Dép. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Montigny-sur-Aube. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104).
9. Dép. de la Côte-d'Or, arr. de Dijon, ch.-l. de cant. Pérard, p. 220 (1116).
10. Dép. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune, cant. de Pouilly-en-Auxois. Petit, III, doc. n° 729 (1185).
11. Pérard, p. 75. De même en 1186 (Petit, III, doc. n° 740; 1186).
12. *Molesmes*, II[1], n° 234 (1119; Petit, I, doc. n° 178).
13. C'est à ces « proceres » que fait allusion Geoffroy d'Auxerre, biographe de saint Bernard (« Fragmenta Gaufridi » dans Chifflet : *Opuscula*, t. IV, p. 169), dans le passage suivant cité par M. J. Laurent (*Molesmes*, I, p. 315) : « In territorio Lingonensis civitatis situm est castrum nobile quondam et inclitum valde cui Castellio nomen est, multos habens proceres armis strenuos sed multo magis legalitate praecipuos. » Nous croyons qu'il ne les faut pas confondre avec les membres de la maison féodale de Châtillon (cf. Laurent, dans *Molesmes*, I, p. 314-315), que nous rencontrons plusieurs fois comme assesseurs du duc (*Saint-Marcel*, n° 34; 1104. Pérard, p. 220; 1116. Petit, II, doc. 512; 1162-1192) et dont il est question en ces termes dans le règlement des droits seigneuriaux de l'évêque de Langres et du duc de Bourgogne à Châtillon-sur-Seine en 1206 (Pérard, p. 299) : « Milites Castellionis sunt homines ducis et dux est homo domini Lingonensis. »
14. Nous ne croyons pas, avec M. Champeaux (*Ordonnances*, p. XXI), à l'identité des « clientes ducis » et des assesseurs désignés sous les noms relevés plus haut. Dans un jugement de 1103-1143 (Pérard, p. 84), après l'énumération sous la rubrique « Hujus rei testes sunt » des chanoines et des chevaliers, on ajoute : « adhibiti sunt quoque clientes ducis : Hugo, filius Gocelini, Paganus,

Il semble même que des prévôts aient figuré parmi les assesseurs du duc[1].

Dans la « curia » ducale, on voit aussi des ecclésiastiques : sous le règne de Hugues II (1103-1143), l'abbé de Saint-Jean de Losne[2], le chantre du chapitre de Chalon[3], l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre[4], des chanoines de Lyon[5], le prévôt du chapitre de Saint-Nazaire d'Autun[6]; sous le règne de Hugues III (1143-1162), deux prêtres séculiers[7], l'abbé et le prieur de la Bussière[8], le prieur et le doyen de Beaune[9]. L'élément ecclésiastique paraît, d'ailleurs, numériquement inférieur à l'élément laïque[10].

Le duc préside lui-même dans les actes que nous avons examinés. Il peut, d'ailleurs, tout en présidant, être lui-même le défendeur, comme cela s'est vu pour le roi ou pour le comte dès l'époque carolingienne. Nous en avons un exemple en 1113 dans un plaid tenu à Dijon[11] par Hugues II, dans lequel l'évêque et le chapitre de cette ville revendiquent des biens possédés injustement par le duc[12].

Dans deux notices, néanmoins, l'une de 1162-1192[13], l'autre de 1196[14], la cour est présidée par un prévôt; les deux jugements ont été rendus à Châtillon-sur-Seine par Boin, prévôt ducal en cette ville. Le texte de 1162-1192 relate un accord en

Constantinus, Balistarius, Bauduinus », ce qui les distingue nettement des premiers. On peut, croyons-nous, se demander s'il ne s'agit pas d'hommes d'armes de condition servile, de *ministeriales*.

1. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104; *Gallia Christiana*, t. IV, *Instr.*, col. 236). *Autun*, I, 12 (1114-1122). Petit, III, doc. n° 827 (1190).

2. Pérard, p. 84 (1103-1143).

3. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104; *Gallia Christiana*, t. IV, *Instr.*, col. 236).

4. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104).

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Autun*, I, 12 (1114-1122).

8. Petit, III, doc. n° 729 (1185).

9. Petit, III, doc. n° 860 (1190).

10. M. Champeaux (*Ordonnances*, p. XXI-XXII), parlant des officiers ducaux les plus instruits et les plus consultés, écrit : « Parmi ces derniers, les ecclésiastiques sont d'ordinaire au premier rang : l'instruction est, en quelque sorte, leur monopole. » C'est très vraisemblable, mais nos notices de jugement ne nous en disent rien.

11. *Autun*, I, 12.

12. Le jugement de la cour est défavorable au duc.

13. Petit, II, doc. n° 512.

14. Petit, III, doc. n° 943.

justice entre les religieux de l'Arrivour et Eudes « de Coria[1] », celui de 1196 un jugement en faveur des moines de Fontenay contre Thiébaud Bacard et Jehan Grosvilain[2].

La « curia » n'a aucun siège, ni aucune périodicité fixes[3]. Le duc tient son tribunal soit là où il se trouve au moment où l'affaire est portée devant lui[4], soit à l'endroit qu'il a fixé aux parties en prenant jour avec elles[5]. Sur trois jugements de Hugues Ier (1076-1079), nous en relevons un rendu à Polluau[6], un à Bèze[7], un à Autun[8]; sur deux jugements d'Eudes Ier (1079-1102), un à Tilchâtel[9], un à Dijon[10]; sur huit jugements de Hugues II, trois à Châtillon-sur-Seine[11], un à Fleury-sur-Ouche[12], deux à Dijon[13], un à Autun[14], un à Brétigny[15]; sur les quatre jugements de Hugues III, dont le siège est connu, un à Châtillon-sur-Seine[16], deux à Dijon[17] et un à Beaune[18].

Dans quelques textes, il semble que le duc ait siégé avec l'évêque de Langres et qu'ils aient présidé ensemble une cour composée de personnages de leur entourage respectif[19]. Nous en

1. « Ego Hugo, dux Burgondie, notum esse volo... quod Odo de Coria calumpniam movit contra abbatem et domum de Ripatorio, de finagio grangie que vocatur vallis secreta. Itaque recognovit idem Odo in presentia Boini, prepositi mei de Castellione, qui loco mei judex erat curie, quod... »

2. « ... Cumque propter hanc querelam sedendam ante Boinum, prepositum Castellionis, ex praecepto domini ducis pars utraque convenisset, et idem Boinus et cum ipso prudentes viri et juris judicio dictante, dixerunt quod... »

3. M. Champeaux (*Ordonnances*, p. XXII-XXIII) fait la même constatation.

4. Pérard, p. 84 (1103-1143). *Saint-Marcel*, n° 34 (1104).

5. *Autun*, I, 12 (1113).

6. *Saint-Marcel*, n° 33 (1076).

7. *Chronique de Bèze*, p. 377 (1076). Dép. de la Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. de Mirebeau.

8. *Autun*, I, 27 (1077).

9. Pérard, p. 75 (1090).

10. *Chronique de Bèze*, p. 398 (1097).

11. *Molesmes*, II[1], n° 210 (1090/1095-1125), n° 112 (1102-1111), n° 234 (1119).

12. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104). Dép. de la Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. ouest de Dijon.

13. *Saint-Marcel*, n° 34 (1104; *Gallia Christiana*, t. IV, *Instr.*, col. 236). *Autun*, I, 13 (1113).

14. *Autun*, I, 12 (1114-1122).

15. Pérard, p. 220 (1116).

16. Petit, III, doc. n° 512 (1162-1192).

17. Petit, III, doc. n° 854 (1190), n° 729 (1185).

18. Petit, III, doc. n° 860 (1190).

19. M. Laurent (*Molesmes*, I, p. 47) l'admet et nous considérons la chose comme très vraisemblable, quoique les éléments qu'il indique pour justifier son assertion ne nous fournissent aucune indication sur la composition de la

avons cinq exemples, un du règne d'Eudes Ier[1], trois du règne de Hugues II[2], un du règne de Hugues III[3]. Les deux premiers plaids, de 1102-1111[4] et de 1119[5], sont tenus à Châtillon-sur-Seine, le troisième, de 1128[6], à Dijon; rien n'indique où s'est tenu le dernier. Nous n'avons aucune raison de croire que ces plaids communs fussent périodiques[7].

Nous avons également la notice d'une action judiciaire qui eut lieu à Autun, en 1076[8], devant les évêques d'Autun et de Chalon et leurs « optimates », « presente etiam duce Burgun-

suite habituelle de l'évêque de Langres, dans le premier quart du XIIe siècle : les trois textes qu'il cite comme étant de nature à nous renseigner sur la composition de la cour de l'évêque Robert de Bourgogne sont totalement étrangers à la question. Nous serions assez tentés d'appliquer à la Bourgogne ce que M. Halphen (*op. cit.*, p. 282) dit de l'Anjou : « Il n'y a pas, à proprement parler, une cour du comte et une cour de l'évêque, mais un comte et un évêque qui jugent, soit séparément, soit simultanément, en s'adjoignant quelques personnes de leur entourage, ou bien qui laissent à celles-ci le soin de se prononcer. »

1. Pérard, p. 75 (1090).
2. *Molesmes*, II[1], n° 112 (1102-1111), n° 234 (1119). Pérard, p. 99 (1128).
3. Pérard, p. 183 (1162-1192).
4. *Molesmes*, II[1], n° 112 (1102-1111).
5. *Molesmes*, II[1], n° 234 (1119).
6. Pérard, p. 99.
7. M. Laurent (*Molesmes*, I, p. 47) écrit : « La Bourgogne des XIe, XIIe et XIIIe siècles avait ses assises périodiques : une fois l'an, à l'occasion des fêtes de la Saint-Vorles (17 juin), le duc et l'évêque de Langres, son seigneur, se rencontraient à Châtillon, centre religieux et féodal, en compagnie de leurs barons respectifs; ils tenaient un conseil politique et judiciaire dans lequel leurs suites se confondaient. C'est devant cette cour que les abbés de Molesmes venaient porter leurs plaintes contre de turbulents voisins. Nous avons conservé quatre jugements rendus aux plaids de Châtillon avant 1150. » Des deux textes que cite M. Laurent à l'appui de son assertion, quant à la date de ce plaid commun de Châtillon, le premier (II[1], n° 258; 1140-1148) est un plaid tenu par l'évêque seul, sans qu'il y soit fait mention du duc; le second est une notice (II[2], n° 222; 1103-1109), dans lequel il est fait mention d'un jugement rendu à Châtillon, à la Saint-Vorles; mais M. Laurent ne nous en donne qu'une analyse, sans reproduire le texte : impossible de nous rendre compte s'il s'agit d'un plaid commun. Quant aux quatre jugements antérieurs à 1150, que nous aurions conservés, l'un (II[1], n° 112) est un jugement rendu à Châtillon par la cour du duc : il n'y est pas question de l'évêque, ni de la Saint-Vorles (1090/1095-1125); le second est le jugement de la cour de l'évêque, dont il vient d'être question. Il reste deux plaids communs tenus à Châtillon (II[1], n° 112; 1102-1111. II[1], n° 234; 1119); mais rien n'indique qu'ils aient été tenus un 17 juin. Il nous est tout à fait impossible de découvrir sur quels textes se fondent les affirmations de M. Laurent au sujet de la périodicité de ces plaids.
8. *Autun*, I, n° 40. Cf. *Ibid.*, n° 27 (1077), un plaid réunissant le duc et les mêmes évêques.

die, cum suis castoreatis proceribus ». Les débats, qui conduisent à un déguerpissement, sont conduits par l'évêque d'Autun, dont l'église est demanderesse et dont le propre frère est défendeur.

Enfin, un passage de la chronique de Hugues, abbé de Flavigny, relate en 1099 une contestation entre cette abbaye et le duc Eudes Ier, réglée « per judicium curiae nostrae et suae[1] ».

Ces textes semblent indiquer que dans certaines circonstances la cour du duc fusionnait avec une autre cour seigneuriale.

Telle qu'elle nous apparait dans ses éléments constitutifs, nous ne pouvons reconnaître dans la « curia » des ducs de Bourgogne une juridiction organisée[2], en ne donnant même à cette expression que le sens qu'elle peut recevoir lorsqu'il est, par exemple, question du « mallus », à l'époque franque. Sans compétence déterminée[3], sans permanence ni périodicité, sans fixité aucune dans sa composition, la cour ducale fera-t-elle davantage image de tribunal lorsque nous étudierons la manière dont s'y pratiquaient l'examen des causes et l'élaboration des jugements?

*
* *

Lorsque plainte a été portée devant le duc[4] et que celui-ci est décidé à donner suite au « claim », l'action s'engage immédiate-

1. *Scriptores*, t. VIII, p. 281.

2. C'est une remarque analogue que fait M. Champeaux (*Ordonnances*, p. XXIII) en ces mots : « Tout ceci nous prouve la confusion complète du Parlement et du Conseil qui n'existe vraiment que quand le duc est là et seulement là où le duc se trouve. » Nous croyons même que la notion d'organes tels que le « Conseil » et le « Parlement » (dans le sens qu'aura ce dernier mot dès la fin du XIIIe siècle) est étrangère à la Bourgogne des XIe et XIIe siècles.

3. Cf., plus haut, p. 196, ce que nous avons dit des difficultés d'obtenir justice et du choix des juridictions. Nous n'avons rencontré aucune trace d'appel (dans le même sens : Champeaux, *Ordonnances*, p. XXI); nous ne croyons pas que l'on puisse voir un appel dans une contestation entre Guy de Sombernon et les Templiers, jugée d'abord « in curia Christianitatis » (c'est-à-dire sans doute en cour de l'évêque de Langres) et portée ensuite devant la cour du duc Hugues III (Petit, III, doc. n° 729; 1185). Nous croyons que le premier jugement n'a simplement pas reçu d'exécution, ce qui était fréquent.

4. *Chronique de Bèze* (p. 398; 1097) : « ... Pro hac injuria domnus abbas Stephanus proclamationem faciens ad ducem supradictum et ad ducissam, uxorem eius... » — *Molesmes* (II[1], n° 112; 1102-1111) : « Cum quippe de hac re diu inter se discordes essent, ad ultimum venerunt in curia ducis apud

ment[1] si les deux parties sont en présence. Si, au contraire, le défendeur est absent, jour et lieu sont fixés[2] pour traiter l'affaire.

Une fois les parties en présence, commençaient les débats. Ceux-ci semblent avoir consisté essentiellement en un exposé contradictoire des droits et prétentions des plaideurs[3], destiné à éclairer les juges et à leur permettre, sur cette base première, de ménager un accord. Pour prouver ses assertions, on produisait des témoins[4], qui déposaient généralement sous serment[5]. Le duel judiciaire était parfois offert[6], généralement par constitution d'un champion[7]. Il arrivait aussi que des chartes fussent produites[8].

Castellionem. » — Pérard (p. 84; 1103-1143) : « Ob istam iniuriam... canonici ante ducem venerunt in suum thalamum ubi sedebat, proclamationem facientes... » — Cf. *Autun*, I, 12 (1113), et Pérard, p. 220 (1116).

1. *Chronique de Bèze*, p. 398 (1097). Pérard, p. 84 (1103-1143).

2. *Autun*, I, 12 (1113). Pérard, p. 220 (1116). Petit, III, doc. n° 740 (1186).

3. *Molesmes*, II[1], n° 112 (1102-1111) : « ... Ad ultimum venerunt in curia ducis apud Castellionem, et iterum et invicem multum placitantes... » — *Autun*, I, 12 (1114-1122) : « ... Quapropter dominus Stephanus Eduensis episcopus... Hugonis ducis Burgundiae praesentiam adiit et qua injuria seu violentia prefatus Ebrardus supradictam terram usurpaverat evidentissimis rationibus ibidem declaravit; auditis utriusque partis racionibus... » *Molesmes*, II[1], 210 (1090/1095-1123); Petit, III, doc. n° 740 (1184), n° 854 (1190). — Dans Pérard, p. 220 (1116), les arguments des parties sont présentés pour chacune d'elles par un des membres de la cour : « ... Vuidrico Divionense, qui eorum verba portabat, referente... Hugone de Besua eorum verba dicente... »

4. Petit, III, doc. n° 943 (1196) : « ... Et idem Boinus et cum ipso prudentes viri et juris judicio dictante, dixerunt quod si predicti monachi duos testes idoneos haberent qui pro ipsis super sacrosanctas reliquias jurarent quod ecclesia Fontanetensis absque juris contradictione prefatum nemus pro XXXII annas tenuisset... » Pérard, p. 75 (1090). Petit, III, doc. n° 860 (1190).

5. Pérard, p. 75 (1090). Petit, III, doc. n° 943 (1196).

6. Pérard, p. 99 (1128) : « ... Homines autem de Aqueductu pro hoc usuario duellum firmaverunt, et ad hoc diffiniendum Divionem in curiam ducis devenerunt. » — Nous ne possédons pas pour la Bourgogne des textes concernant les épreuves judiciaires, aussi nombreux et aussi explicites que pour l'Anjou. Cf. Halphen, *op. cit.*, p. 288 et suiv.

7. Pérard, p. 75 (1090) : « ... Ventum est ad placitum; canonici campionem paratum habuerunt; juravit illam Ermingardam quam domnus Aldo calumpniabatur... semper Sancti Stephani ancillam fuisse. Non fuit qui jurata contradiceret; armavit se, nec fuit qui obviaret. »

8. *Chronique de Bèze*, p. 398 (1097) : « ... Ad quod (i. e. « placitum cum Duce apud Divionem ») pergens D. abbas Stephanus armatus suis cartis suisque testimoniis, liberaliter disseruit quod supradicta terra penitus duci... nullam debebat consuetudinem... » — Petit, IV, doc. n° 2327 (1239) : « ... par-

A la suite de cette procédure, souvent un jugement est rendu. Un certain nombre de textes nous présentent le duc comme en étant l'auteur[1], sans qu'il soit fait état de la participation de ses assesseurs. Ailleurs, par contre, on précise que la sentence a été rendue par le duc « de bonorum virorum consilio...[2] ». Deux notices enfin, l'une de 1116 environ[3], l'autre comprise entre 1090/1095 et 1125[4], indiquent comme juges, à qui la décision est due, un certain nombre de seigneurs qui paraissent, d'ailleurs, avoir été désignés par le duc à cet effet[5]. Enfin, dans un plaid où Hugues II est lui-même défendeur, il autorise un certain nombre de membres de sa cour à juger la cause[6]. S'il n'y a pas ici participation directe — ce qui s'explique par le fait que le duc est partie au procès[7] — il faut admettre cepen-

tibus comparantibus coram nobis apud Belnam, nos, inspectis cartis, quas habent utraque parte... pronunciavimus... »

1. *Chronique de Bèze*, p. 398 (1097) : « ... Hoc audiens dux et uxor eius statim fecerunt restituere supradicto abbati V solidos suprascriptos per Erveium, praepositum... » Cf. Pérard, p. 84 (1103-1143). Il y a lieu de remarquer qu'il s'agit dans ces deux textes de plaintes contre des prévôts ducaux.

2. Petit, IV, doc. n° 2327 (1239). Cf. Petit, III, doc. n° 943 (1196) : plaid tenu à Châtillon, par Boin, prévôt ducal : « ... et idem Boinus et cum ipso prudentes viri et juris judicio dictante, dixerunt quod... ».

3. Pérard, p. 220.

4. *Molesmes*, II[1], n° 210 : « ... Sic ergo ventum est in presentia ducis ad Castellionem; et audita utrarumque partium ratione, judicaverunt ut... Fuerunt huius rei judices et testes... » (suivent cinq noms, parmi lesquels ne figure pas le duc).

5. Pérard, p. 220 (1116) : « ... Hoc judicium ex praecepto ducis fecerunt, Girardus de Castellione, Vuidricus Divionensis, Hugo de Besua, Hugo de Aspero Monte, Theodericus de Sancto Sequano, filius Humberti de Lixe, Josbertus, filius Vuidrici, Balduinus, gener Hugonis de Besua. Testes : Hugo, dux, per cujus manum et justitiam placitum istud factum est, judices supra nominati, Vuido praepositus Sancti Juliani, Paganus maïor... »

6. *Autun*, I, 12 (1113) : « ... Verumtamen nundum veredicis rationibus et scriptis adquiescens, immo diutinam possessionem suam dux pretendens ut de suis et canonicorum verbis curia sua ad faciendum judicium in partem iret, tandem concessit. Ad faciendum igitur judicium in partem secesserunt Ansericus canonicus et prepositus Sancti Nazarii, Walo abbas et frater ejus Werricus, Adimarus de Maso, Wilelmus de Fulventio, Hugo dapifer ducis, Tecelinus Sorus, Tebbodus Dainac; Tebbodus Dainac illud retulit in his verbis : Ecclesiam Eduensem debere possidere jure et dimissione Odonis ducis praedictas villas cum suis appendiciis... cum omni libertate et tranquilla pace judicamus... Relato igitur judicio, Hugo dux... cartam (*la charte délivrée par son frère au sujet des biens susdits*) accepit et quicquid juste vel injuste in Pratematio et Canavis et appendiciis ceperat et habuerat, totum Deo et beato Nazario et canonicis deseruit... » — Remarquer le rapporteur du jugement.

7. Cf. *Chronique de Hugues de Flavigny* (*Scriptores*, t. VIII, p. 479) : le duc jugé par sa cour et celle de l'abbé de Flavigny.

dant que le jugement n'aurait pas été rendu par les assesseurs sans l'autorisation ducale.

Il nous paraît résulter de l'examen de ces différents textes qu'en principe c'est évidemment du duc qu'émane le jugement[1]. Néanmoins, les conseillers ont dû exercer sur son élaboration une influence prépondérante quand la paternité ne leur en appartient pas à eux seuls.

Les diverses phases d'une action judiciaire devant la cour ducale, telles que nous venons de les analyser, l'accord sur le choix de la juridiction, l'engagement de se soumettre à sa décision, le débat contradictoire et le jugement apparaissent de façon particulièrement distincte dans une notice de 1090/1095-1125[2]. Il s'agit d'un conflit au sujet des droits de justice à Grancey-sur-Ource[3] entre les moines de Molesmes[4] et Évrard de Bouix, qui, après leur avoir abandonné ces droits, les leur contestait; le plaid a lieu à Châtillon-sur-Seine.

« ... Hac igitur calumpnia moti, placitaturi supra Buxum convenerunt Molismensis abbas suique et Evrardus cum suis, ibique sancitum est ab utraque parte ut Castellionem peterent et quicquid judicio ibidem super hoc terminaretur, tenerent. Sic ergo ventum est in presentia ducis ad Castellionem : et audita utrarumque partium ratione judicaverunt ut Molismenses hec omnia predicta deinceps quiete tenentes, pro his ab Evrardo ultra non inquietarentur. Fuerunt hujus rei judices et testes : Milo Barrensis comes, Ranerius dapifer, Walterius comes stabularius, Odo de Buxa, Hugo Calvacata. »

Il n'est pas sûr que, dans tous les procès portés à la cour du duc, il y ait eu une sentence comme celle dont nous venons de parler[5] et que l'on trouve notamment dans le texte que nous reproduisons ici.

Très souvent, en effet, l'action se termine par un accord.

Parfois, l'une des parties renonçait à ses droits ou prétentions après le débat sans qu'il y ait intervention apparente de la

1. Dans ce sens, Champeaux (*Ordonnances*, p. xx-xxi), et pour l'Anjou, Halphen (*op. cit.*, p. 282-283).

2. *Molesmes*, II[1], n° 210.

3. Dép. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Montigny-sur-Aube.

4. Dép. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Laignes.

5. Jugements dont l'élaboration n'apparaît pas : Petit, III, doc. n° 729 (1185), n° 827 (1190), n° 854 (1190).

cour[1]. Cette renonciation pouvait, d'ailleurs, n'être que partielle[2].

On voit très clairement cet accord par concession réciproque dans deux notices de 1076[3] et de 1102-1111[4], où un seigneur qui conteste à une église des biens ou des redevances en fait la « werpitio » et reçoit ensuite une compensation[5] de la partie adverse; celle-ci prend, d'ailleurs, soin d'ajouter qu'elle agit de son plein gré, alors qu'indiscutablement elle est forcée d'agir ainsi à cause des conditions d'insécurité pour la propriéte privée et de la difficulté d'assurer une exécution aux jugements.

Un accord de ce genre est, d'ailleurs, parfois l'œuvre des juges eux-mêmes[6] et semble avoir été rendu en forme de jugement[7]. Dans d'autres cas, il se présente comme ayant été conclu à l'amiable en présence de la cour[8], voire même à l'intervention du duc[9].

Cette pratique de l'accord est, d'ailleurs, tellement courante

1. Pérard, p. 99 (1128) : « ... Divionem in curiam ducis devenerunt ibique supradicti calumpniatores, Avynus scilicet de Beria et Avynus de Aceleth, in praesentia domni Vilenci Lingonensis episcopi, et Hugonis ducis Burgundie, et Matildis uxoris suae, per manum domni Herberti abbatis Sancti Stephani Divionensis, calumpniam illam prorsus dimiserunt... » Cf. Pérard, p. 75 (1090); p. 183 (1162-1192); Petit, II, doc. n° 512 (1162-1192).

2. *Chronique de Bèze*, p. 377 (1076). *Autun*, I, 27 (1077) : Rainard de Mont-Saint-Jean se démet des coutumes indues qu'il percevait sur les domaines du chapitre de Saint-Nazaire d'Autun, mais se réserve certains droits (« Ego... praedictas consuetudines et universas captiones... omnino dimisi et dereliqui... praeter ex unoquoque manso investito duos sextarios avenae et sex denarios et dimidium »).

3. *Autun*, I, 40 (messire Rainard contre l'église d'Autun).

4. *Molesmes*, II[1], n° 112 (1102-1111) : Hugues de Châtillon contre les moines de Molesmes.

5. *Autun*, I, 40 : « ... Dederunt autem ei clerici, sponte sua, trecentos denariorum solidos quia placitum istud bene se servare et fideliter tenere promisit, quia uxorem suam, filios et successores suos donum istud laudare fecit... » — *Molesmes*, II[1], n° 112 : « Postea concessit ei domnus abbas in feodo usuarium ipsius foreste tali pacto ut... » (« diffinitio » des droits des parties).

6. *Molesmes*, II[1], 234 (1119). Petit, III, doc. n° 740 (1186).

7. Petit, III, doc. n° 740 : « ... Hugo precepit ut dominus Haymo pro remedio anime sue laudaret hanc factam elemosinam, et laudavit. Et ut fratres de beneficio ecclesie supradicto Haymoni decem libras darent, et dederunt... »

8. *Saint-Marcel*, n° 33 (1076). *Autun*, I, 12 (1114-1122).

9. *Autun*, I, 12 : Contestation portée devant le duc Hugues II, au sujet d'une terre, par le chapitre d'Autun, demandeur, et Évrard Maréchaud, défendeur : « ... auditis utriusque partis racionibus, idem Ebrardus peciit ut sibi, quamdiu viveret, eandem terram possidere liceat, eo tamen pacto ut... (*cens annuel, respect des prestations dues au chapitre, etc.*)... Cujus peticioni acquiescentes

que le duc lui-même, lorsqu'il est défendeur, ne « déguerpit » l'objet du litige que moyennant une compensation[1].

La notice relate généralement, à la fin de l'action judiciaire, le déguerpissement de l'une des parties, tant dans le cas où elle se termine par un jugement[2] que dans celui où elle se termine par un accord[3].

*
* *

La Bourgogne des XIe et XIIe siècles connaît d'autres juridictions seigneuriales que celle du duc. Outre celle de l'évêque de Langres, il y a celles des comtes dont les fiefs sont dans la mouvance ducale, celles des évêques du duché, celles de seigneurs moins importants, celles d'abbayes, voire même des organismes judiciaires réunis pour juger une cause déterminée.

L'évêque de Langres, suzerain du duc de Bourgogne pour une partie des domaines de celui-ci[4], a sa cour, que garnissent des clercs et des vassaux laïques[5]. Nous possédons trois notices de

canonici eandem terram saepedicto Ebrardo, maxime ducis prece quoadusque vixerit concesserunt... (*avec obligation de restituer à sa mort*). »

1. *Chronique de Hugues de Flavigny :* 1098 (*Scriptores*, t. VIII, p. 479) : « ... et per judicium curiae nostrae et suae... salvamentum ipsum vuirpivit. Cui ego equum centum solidorum pro honore dedi. » — *Saint-Marcel*, n° 34 (1104; *Gallia Christiana*, t. IV, *Instr.*, col. 236) : « ... Ipse prior accessit ad ducem rogans eum ut calumniam praedictam derelinqueret, ut et pater suus et ipsemet peccatorum suorum remissionem a Deo suscipere mererentur. Consilio igitur praedictorum suorum familiariorum, dux ipse persuasus et divino timore perterritus, recognoscendo peccatum patris et sui, dixit se facturum quod prior expetebat, tali tamen tenore ut in hoc saeculo aliquod terrarum munus acciperet et in futurum pater ejus et ipse etiam mercedem adquirerent. Dedit ei ergo prior palefridum unum et centum solidos Divionensis monetae et insuper... (*avantages spirituels divers : anniversaire, prières, bonnes œuvres, etc.*). »

2. *Autun*, I, 27 (1077), 12 (1113).

3. *Autun*, I, 40 (1076); *Chronique de Bèze*, p. 377 (1076); *Chronique de Hugues de Flavigny*, p. 479 (1098); *Saint-Marcel*, n° 33 (1076); *Molesmes*, II[1], n° 112 (1102-1111); *Saint-Marcel*, n° 34 (1104); Pérard, p. 99 (1128); Petit, II, doc. n° 512 (1162-1192).

4. Cf. *Molesmes*, I, p. 286-318; en particulier, p. 312, 314-315.

5. Pérard, p. 191 (1066) : « ... Convocato Hugone Vesuntiunsi archiepiscopo et Aganone Heduorum antistite atque Vuillelmo comite, magnaque procerum nobilium multitudine...; » parmi les souscriptions : quatre archidiacres et le doyen de l'église de Langres, l'évêque, le prévôt et un archidiacre d'Autun, les abbés de Flavigny et de Saint-Seine, six seigneurs désignés comme « laïci ». — *Molesmes*, II[1], n° 258 (1140-1148). Contestation entre Renaud II, sire de Sexfontaine, et l'abbaye de Molesmes : « ... Et plena curia in causam venientes

plaids judiciaires tenus : l'un à Bèze en 1066[1]; un autre à Châtillon-sur-Seine daté du 18 juin[2] et qu'il faut placer sans doute entre 1140 et 1148; un dernier de 1141[3], sans indication de lieu. Dans le plaid de 1066, le duc Robert Ier[4] comparaît comme défendeur[5], sur plainte de l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon. Parmi les assesseurs de cette assemblée solennelle figurent Guillaume, comte de Bourgogne, l'archevêque de Besançon et l'évêque d'Autun.

Le comte de Chalon, dans son comté[6], le comte de Mâcon[7], dans le sien, président des assises judiciaires comme le duc.

L'évêque de Mâcon siège parfois avec le comte[8], mais il a sa cour à lui[9], composée d'une manière assez semblable à celle de l'évêque de Langres[10]. Il en est de même de l'évêque d'Autun[11].

Nous avons rencontré aussi des actions judiciaires[12] et des déguerpissements[13] devant la cour du monastère de Cluny et nous avons eu l'occasion déjà de signaler la « curia » de l'abbé de Flavigny[14].

Parfois, demandeur et défendeur s'entendent pour faire trancher leurs différends par un seigneur de moindre importance[15],

utrique, pro suo jure quisque aggreditur. Episcopus vero, ratione monachorum et tenore audito, et militis calumpnia relata, clericos ac barones curie rectum de his judicare statim jussit; » parmi les souscriptions des « judices » : un archidiacre, un chanoine, un doyen, six seigneurs laïques.

1. Pérard, p. 191.

2. Jour de la Saint-Vorles (*Molesmes*, II[1], n° 258).

3. *Quantin*, I, n° 214.

4. 1031-1076.

5. A la suite de violences exercées par les sergents ducaux sur les moines de Saint-Bénigne. Le duc nous semble ici cité à titre de vassal de l'évêque.

6. *Cluny*, IV, 2905 (1035); *Saint-Marcel*, n° 105 (1090); Pérard, p. 76 (première moitié du XIIe siècle).

7. *Cluny*, III, 1989 (993-1020), 2406 (997-1007), 2552 (1012), 2782 (1023); *Mâcon*, 10 (1074-1078); *Cluny*, V, 3726 (1097), 3841 (1106).

8. *Mâcon*, 10 (1074-1078). Contestation entre le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon et Hugues de Sennecé : « ... Venerunt inde ad placitum... ubi... episcopus et comes cum pluribus aliis judicibus... decreverunt... »

9. *Mâcon*, 31 (1062-1072), 554 (1096-1124); *Cluny*, V, 3797 (1100), 3951 (1120); *Mâcon*, 508 (1182).

10. Par exemple dans *Cluny*, V, 3951 (1120) : l'évêque, un doyen, un prévôt, deux prêtres et six laïques désignés nominativement. — La juridiction des évêques en matière ecclésiastique est étrangère à notre sujet.

11. Petit, I, doc. n° 161 (1113). Id., II, doc. n° 344 (1154-1160).

12. *Cluny*, III, 1759 (987-996); V, 3685 (1094).

13. *Cluny*, III, 1821 (990), 2090 (993-1048).

14. Cf. p. 206, n. 7.

15. Pérard, p. 81 (début du XIIe siècle) : jugement du sire de Mailly (Mailly-

qu'en dehors du choix des parties rien ne paraissait désigner pour ce rôle. Le juge choisi s'entoure d'assesseurs à la manière du duc ou des comtes[1]; un texte de 1112 nous parle d'une affaire portée devant la « curia » du sire de Rougemont[2].

Il semble même que des affaires aient été parfois portées devant un tribunal réuni spécialement pour la circonstance[3], juridiction composée soit par les parties[4], soit par des seigneurs à qui les parties s'en remettaient[5].

Dans ces différents plaids, nous retrouvons les éléments les plus caractéristiques que nous avons distingués dans l'étude de la cour ducale.

La composition est semblable[6]; la façon de procéder la même.

le-Château, dép. de l'Yonne, arr. d'Auxerre, cant. de Coulanges-sur-Yonne); *Cluny*, V, 3868 (1107-1108) : contestation entre les moines de Cluny et Bernard Benoît : « ... At ipsi monachi proclamantes et justiciam ex nobis requirentes apud episcopum Matisconensem et alias potestates, licet vix impetrassent, tamen tandem Matisconem venimus et ibi consilio amicorum datis ab utraque parte obsidibus, in manu Archembaldi, cognomento Nigelli, ventum est ad judicium, ibique justo judicio bonorum judicum adjudicatum est... » Nous croyons que cet Archembaud est le second fils d'Artaud le Blanc, vicomte de Mâcon (cf. Bernard, *Essai sur les vicomtes de Lyon, de Vienne et de Mâcon*, Saint-Étienne, 1867, in-8°, p. 38 et suiv.).

1. Dans Pérard, p. 81 (début du XIIe siècle), le plaid présidé par Foulques, sire de Mailly, est composé de six chevaliers, dont trois paraissent avoir été désignés sous l'influence de chacune des parties.

2. *Molesmes*, II[1], 46 : « ... Cujus calumpniam non sustinens Richerius cellerarius, die denominata convenerunt in unum domnus Guillermus Molismensis ecclesie magnus prior et domnus Richerius cellerarius et ipse Henricus Malas Manus apud Rubeum Montem, in curia domni Rainaudi de Ance... »

3. M. Halphen (*op. cit.*, p. 283) constate le même fait en Anjou.

4. C'est, croyons-nous, le cas de *Molesmes*, II[1], n° 36 (1090/1095-1096) : « ... de qua proclamatione inter nos et ipsum habuimus placitum apud Marcennacum, ibique recto judicio ipsam proclamationem amisit... Testes hujus rei sunt : Tescelinus Poliseus, Ricardus prepositus Sancte Marie de Marcennaco, Silvester frater ejus, Richerius de Villa Dei, Raimbaldus de Molismo. » Il en est de même dans Petit, III, doc. n° 184 (1120).

5. Sans doute est-ce le cas pour *Mâcon*, 30 (1060-1108) : Mareuil de Vincelles, ayant élevé des prétentions sur une terre du chapitre de Saint-Vincent de Mâcon, les parties viennent « ad placitum ». Et là « sunt nobiles et potentes viri qui ibi erant, scilicet Aymo de Lasiaco et Ilduldricus de Monte Pavone cum pluribus aliis nobilibus viris; interpellaverunt eum ut finiret istam querelam. »

6. Pour la cour du comte de Mâcon : *Cluny*, IV, 2992 (1049-1065) : « ... Hanc autem vuerpitionem fecit ipse et fratres ejus qui ibidem fuerunt... ante presentiam domni Gausfredi comitis et nobilium seniorum qui cum eo fuerunt, Odolrici, Otgerii, Gerini, Ebrardi prepositi. » — Dans *Cluny*, V, 3726 (1097), une action entre les abbés de Cluny et de Tournus est jugée « presidente comite cum proceribus patrie ». — Pour le comte de Chalon, Pérard, p. 76

Sur « claim » du demandeur[1] ou sur comparution spontanée des deux parties[2], un débat contradictoire est ouvert[3], qui amène souvent, sans plus, un déguerpissement[4].

D'autres fois des témoins sont produits[5], qui déposent généralement sous la foi du serment[6]; le duel judiciaire est offert[7].

(première moitié du XIIe siècle) : « ... Propter quam injuriam supradictum comitem canonici adierunt, ibique et in ejus et suorum principum praesentia causam suam diligenter tractaverunt... »

1. Cour de l'évêque de Langres : Pérard, p. 191 (1066); *Molesmes*, II[1], 258 (1140-1148) : « ... Quod predictus miles non diu distulit; sed facto item clamore ad episcopum abbas Molismi invitatur ab episcopo Castellioni, in crastino festi videlicet sancti Veroli confessoris... » — Cour du comte de Chalon : *Saint-Marcel*, n° 105 (1090); Pérard, p. 76 (première moitié du XIIe siècle). — Cour du comte de Mâcon : *Cluny*, III, n° 2406 (997-1007), 2552 (1002); V, n° 3726 (1097) : « ... Pro qua re commotus domnus Hugo bone memorie Cluniacensis cellerarius, adiens comitem Matisconensem,... querelosam inde querimoniam, ut par erat et clamorem ante illum fecit... »

2. Cour du comte de Mâcon : *Mâcon*, 10 (1074-1078). — Cour de l'évêque de Mâcon : *Mâcon*, 31 (1062-1072). *Cluny*, V, 3797 (1100), 3951 (1120).

3. Cour de l'évêque de Langres : *Molesmes*, II[1], 258 (1140-1148) : « ... Et plena curia in causam venientes utrique pro suo jure quisque aggreditur... » — Cour du comte de Chalon : Pérard, p. 76 (première moitié du XIIe siècle). — Cour du comte de Mâcon : *Cluny*, V, 3726 (1097). — Cour de l'évêque de Mâcon : *Cluny*, V, 3797 (1100). — Cour de l'évêque d'Autun : Petit, II, doc. n° 344 (1154-1160).

4. Cour de l'évêque de Langres : Pérard, p. 191 (1066). — Cour du comte de Chalon : *Cluny*, IV, 2905 (1035); *Saint-Marcel*, n° 105 (1090). — Cour de l'évêque de Mâcon : *Mâcon*, 31 (1062-1072). — Cour de l'évêque d'Autun : *Molesmes*, II[1], 46 (1142). — Cour de l'abbaye de Cluny : *Cluny*, III, 1759 (987-996).

5. Cour du comte de Mâcon : *Cluny*, V, 3276 (1097) : « ... Item in alio placito quod actum est de eadem causa testificatus est publice quidam de hominibus Sancti Petri, nomine Brunus, filius Constabuli XXXXta et uno annis se vidisse easdem res absque legali calumpnia Cluniacenses monachos tenuisse. » — Cour de l'évêque de Mâcon : *Mâcon*, 508 (1182). — Cour de l'évêque d'Autun : Petit, II, doc. n° 344 (1154-1160).

6. Cour du comte de Mâcon : *Cluny*, V, 3841 (1106) : « ... Ventum est ad hoc ut discussio fieret ab eo inter milites duos sub jurejurando si... » — Cour du comte de Chalon : Pérard, p. 76 (première moitié du XIIe siècle) : « ... Ita quod Albertus de Folcherens voluit ostendere ita esse vel jurejurando, vel pugnando. » — Cour de Foulques, sire de Mailly : Pérard, p. 81 (début du XIIe siècle) : « ... Iudicatum... est... quod, si homo Sancti Stephani sane posset jurare quod melius jus Sanctus Stephanus habebat quam Andreas... » — Voir encore : *Mâcon*, 30 (1060-1108); Petit, II, doc. n° 344 (1154-1160).

7. Pérard, p. 76 (première moitié du XIIe siècle); *Mâcon*, n° 30 (1060-1108) : « ... Ergo venerunt ad placitum (*sous-entendu :* « canonici Sancti Vincentii Matisconensis ») parati per sacramentum et per campionem sic probare... » — Les établissements ecclésiastiques ne manifestaient, aux XIe et XIIe siècles, aucune répugnance pour le duel judiciaire par champions.

L'action prend fin quelquefois par un jugement[1]; mais plus souvent les parties s'accordent : l'une d'elles renonce à ses revendications, moyennant un dédommagement[2].

*
* *

Il s'en faut de beaucoup que, de la fin du xe au début du XIIIe siècle, en Bourgogne, toutes les contestations aient été portées devant une juridiction. Il semble que bien plus souvent les parties aient cherché à s'entendre l'une avec l'autre en se faisant des concessions réciproques. Cette tendance à la conciliation que nous avons déjà constatée à la « curia » ducale, comme devant les autres cours seigneuriales, nous allons la retrouver dans un nombre considérable d'arrangements conclus sous différentes formes, généralement entre un seigneur et un établissement ecclésiastique, dont ce seigneur conteste l'une ou l'autre possession.

Les notices nomment ces accords « concordia[3] », « placitum[4] »; on dit que les parties « pacifice composuerunt[5] ».

La plupart des documents ne nous donnent guère d'explications sur la manière dont a été conclu l'accord; ils ne nous

1. Cour de l'évêque de Langres : *Molesmes*, II[1], 258 (1140-1148) : l'évêque prescrit aux clercs et aux barons de sa cour « rectum de his judicare »; « quo convenienter facto, pro rei veritate et rectitudine affirmantes se judicium verum fecisse, dixerunt quod nichil penitus juris in ea quam fecerat calumpnia haberet, et deinceps nec ipse nec successor suus super hoc auditurus esset. Isti judices affuerunt... » — Cour du comte de Mâcon : *Cluny*, III, 2406 (997-1007); V, 3726 (1097). — Cour de l'évêque de Mâcon : *Cluny*, V, 3797 (1100); *Mâcon*, 508 (1182). — Cour de l'évêque d'Autun : Petit, II, doc. n° 344 (1144-1160). — Cour de l'abbé de Cluny : *Cluny*, V, 3685 (1094). — Cour de Foulques, sire de Mailly : Pérard, p. 81 (première moitié du XIIe siècle). — Cf. *Molesmes*, II, 36 (1090/1095-1125); Petit, I, doc. n° 184 (1120).

2. Cour du comte de Chalon : Pérard, p. 76. — Cour du comte de Mâcon : *Cluny*, III, 2782 (1023); *Mâcon*, 10 (1074-1078) : « ... hanc convenientiam vel placitationem confirmavit Hugo. » — Cour de l'évêque de Mâcon : *Mâcon*, 31 (1062-1072); les demandeurs, après s'être déguerpis, s'adressent aux chanoines de Saint-Vincent, défendeurs : « ... Postea vero petierunt a canonicis ut darent eis aliquid de illis terris in precariam; quorum precibus canonici annuentes... dederunt in precariam illas terras... »; *Mâcon*, 654 (1096-1124); *Cluny*, V, 3951 (1120) : le désistement se fait moyennant 70 sous. — Cour de l'évêque d'Autun : Petit, I, doc. n° 161 (1113) : le désistement se fait moyennant 1010 sous et un cheval.

3. *Molesmes*, II[1], 98 (1100-1111).

4. *Autun*, I[2], 8 (1122); *Cluny*, IV, 3651 (1090).

5. Pérard, p. 263 (1190).

indiquent pas si les parties se sont, sans plus, adressées l'une à l'autre pour tâcher de s'entendre, ce qui n'a pas dû manquer d'arriver. Dans plusieurs notices cependant, il y a des interventions de seigneurs, d'amis, de voisins qui ont provoqué un arrangement[1] aux termes du texte. A partir de la fin du XIIe siècle[2], mais surtout au XIIIe[3], nous rencontrons de véritables arbitrages, œuvre de tiers à qui l'on a confié la solution du litige.

L'accord se présente généralement de la manière suivante : un seigneur conteste à un établissement ecclésiastique des terres[4] ou des serfs[5]; parfois, il s'en empare et use de voies de fait envers les gens du monastère, ou bien il prétend percevoir certains droits[6], dîmes, tierces ou autres appartenant à l'église ou à l'abbaye. Pour récupérer ces terres et ces droits, ou pour en obtenir la paisible possession, les moines ou les chanoines accordent à l'usurpateur un dédommagement et celui-ci se déguerpit.

1. L'archevêque de Lyon, l'abbé de Cluny, des moines, dans *Cluny*, IV, 3333 (1050). L'évêque de Langres dans l'*Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, de dom Plancher (*Preuves*, n° 88; 1057); « per manum Savarici comitis Cabilonensis » dans *Saint-Marcel*, n° 79 (1082-1106); « commonitus tam ab amicis quam aliis qui illi placito intererant » dans Petit, I, doc. n° 197 (1122). — L'évêque d'Auxerre et ses « prudentes viri » dans Quantin, I, 191 (1138); « mediante Hugone de Berziaco et aliis militibus et ex parte nostra fratre Enguinone et aliis fratribus » dans *Cluny*, V, 4244 (1173); « ad pacem et concordiam per manus bonorum virorum venimus hoc modo » dans un accord entre Jean, comte de Chalon, et l'abbaye de Cluny (*Cluny*, VI, 4524; 1220); « tandem me (*i. e. le comte de Chalon*) et aliis probis viris mediantibus » dans *Cluny*, VI, 4593 (1230). Cf. *Cluny*, V, 3822 (1103-1104); VI, 4478 (1214), 4612 (1232), 4930 (1250).

2. Arbitrage de Hugues III, duc de Bourgogne, entre Obert de Brion et les religieux de Quincy : Petit, II, doc. n° 561 (1174); *Autun*, II[1], n° 31 (1173-1227), n° 42 (1180 : cinq arbitres). Dans ces deux derniers textes, tous les arbitres sont ecclésiastiques.

3. Petit, IV, doc. n° 2295 (1238). Contestation entre l'abbaye de Saint-Seine et des membres de la famille de Turcey : « ... quod cum discordia verteretur inter... ipsi compromiserunt super omnibus in arbitrio talium, videlicet in ... (*deux curés, un chevalier, un bourgeois de Dijon*) ... sub pena viginti librarum et juramento interposito quod starent arbitrio ipsorum pace vel judicio mediante. » Cf. *Autun*, II[2], 23 (1229); Pérard, p. 437 (1235); *Autun*, I[2], 99 (1256). Voir Laurent : *Molesmes*, I, p. 49-50.

4. *Cluny*, V, 3666 (1093); Pérard, p. 82 (fin du XIe siècle); *Molesmes*, II[1], 30 (1105-1111); *Cluny*, V, 3881 (1109-1118); Valat : *Saint-Étienne*, n° 21 (1116-1200).

5. *Molesmes*, II[1], n° 221 (premier tiers du XIIe siècle); *Cluny*, V, 3829 (1105).

6. *Cluny*, IV, 3324 (1050); *Molesmes*, II[1], n° 55 (1076-1097).

Cette compensation était le plus souvent une somme d'argent, parfois relativement faible[1].

Dans d'autres cas, cette somme est assez forte[2] et atteint même plusieurs centaines de livres[3]. L'indemnité accordée peut d'ailleurs aussi être partiellement[4] ou complètement en nature[5] : très souvent on donne un cheval, quelquefois un manteau, une

1. *Cluny*, III, 1978 (993-996; 25 sous : pour déguerpissement de prétentions sur des serfs et une terre de Cluny); IV, 3324 (1050; 30 sous : coutumes sur des terres de Cluny); *Molesmes*, II[1], 55 (1076-1097; 60 sous : bénéfice curial et dîmes à Saint-Moré, appartenant à Molesmes); *Cluny*, V, 3666 (1093; 60 sous et jouissance à vie de la moitié d'un alleu et d'un fief contestés à Cluny); Pérard, p. 82 (fin du XIe siècle; 20 sous : prétentions sur un moulin appartenant à Saint-Étienne de Dijon); *Molesmes*, II[1], n° 211 (premier tiers du XIIe siècle; 20 sous : prétentions sur une femme dépendant de Molesmes); n° 128 (1100-1111; 25 sous : prétentions sur une seigneurie dépendant de Molesmes); *Cluny*, V, 3822 (1103-1104; 60 sous : prétentions sur des serfs de Cluny); *Molesmes*, II[1], n° 30 (1105-1111; 40 sous : prétentions sur une terre dépendant de Molesmes); *Cluny*, V, 3881 (1109-1118; 60 sous : prétentions sur un pré appartenant à Cluny); Pérard, p. 121 (1125-1157; 65 sous : prétentions sur une terre dépendant de Saint-Étienne de Dijon); Valat : *Saint-Étienne*, n° 21 (1125-1200; 40 sous : prétentions sur des biens donnés autrefois à Saint-Étienne).

2. Dom Plancher, I, *Pr.* n° 38 (1057; déguerpissement de coutumes indues levées sur les terres de Saint-Bénigne : 40 livres); *Cluny*, V, 3864 (1107; prétentions sur des biens donnés à Cluny : plus de 520 sous); *Molesmes*, II[1], 238 (1115; prétentions sur des biens donnés à Molesmes : 10 livres); *Mâcon*, 577 (1118; prétentions sur une église dépendant de Saint-Vincent de Mâcon : 300 sous); Petit, I, doc. n° 197 (1122; prétentions sur des biens possédés par les moines : 6 livres); *Cluny*, V, 4054 (1136; prétentions sur des serfs de Cluny : 12 livres), 4053 (1136; prétentions sur des pâturages de Cluny : 8 livres); *Molesmes*, II[1], 260 (1142; prétentions sur des biens donnés au monastère : 10 livres et 40 sous); *Cluny*, V, 4244 (1173; contestations au sujet de divers domaines relevant du monastère : 400 sous); Valat : *Saint-Étienne*, n° 113 (1196; contestations au sujet des revenus de l'Hôtel-Dieu de Dijon : 50 livres).

3. *Cluny*, V, 4096 (1140; coutumes indues levées sur des domaines de Cluny et prétentions sur des terres appartenant à l'abbaye : 1300 sous et 2 marcs d'argent); VI, 4478 (1214; prétentions sur des biens et des serfs du monastère : 1,000 livres), 4612 (1232; prétentions sur des droits et des domaines appartenant au monastère : 600 livres).

4. *Cluny*, IV, 3400 (1064; prétentions sur des serfs de Cluny : 160 sous, une manse de terre, une mule valant 100 sous); Valat : *Saint-Étienne*, n° 64 (1178-1198; prétentions sur des biens dépendant de Saint-Étienne : 10 sous, 1/4 de muid de vin); *Cluny*, V, 4272 (1180; prétentions sur des droits appartenant au monastère : deux manses de terre, une chapelle, l'acquittement d'une dette de 50 livres); Pérard, p. 450 (1242; prétentions sur des terres de Saint-Bénigne de Dijon : 15 livres, une mesure de blé, une mesure d'orge).

5. *Cluny*, IV, n° 1848 (990-991; prétentions sur un chemin et sur un moulin appartenant à Cluny : un cheval valant 50 sous), n° 1852 (990-991; prétentions sur des biens de Cluny : un de ces biens à vie), n° 1855 (990-991; possession injuste d'une forêt dépendant de Cluny : un manteau valant 60 sous); IV, 3333

terre, une partie du revenu contesté[1]. Nous avons même rencontré un exemple de la cession total d'un bien revendiqué[2].

Dans plusieurs textes, l'établissement ecclésiastique concède à l'usurpateur, pour obtenir la paisible possession de ses biens, des avantages d'ordre spirituel; ils apparaissent généralement comme un supplément aux avantages matériels[3]; il arrive cependant qu'ils soient concédés seuls[4].

Le seigneur qui se démet de ses prétentions ne se borne pas toujours à réclamer un dédommagement pour lui seul. Sa femme obtient parfois une indemnité en argent ou en nature[5]; il en est de même de ses fils[6], de ses filles[7]. Un personnage considérable exige un pourboire pour ses chevaliers[8]; d'autres seigneurs font payer une certaine somme à l'ami qui les a conseillés dans la conclusion de l'accord[9].

Quand il s'agit de droits à percevoir, les parties, au lieu de faire un arrangement par paiement, s'entendent parfois pour se partager ces droits[10]. Les arrangements de ce genre prennent souvent la forme d'une « diffinitio » de ce qui appartiendra

(1050; prétentions sur des biens du monastère : un cheval valant 100 sous et une mule du même prix); *Molesmes*, II[1], n° 37 (1089-1107; un cheval).

1. Petit, I, doc. n° 235 (début du XIIe siècle).

2. *Saint-Marcel*, n° 79 (1082-1106) : après le déguerpissement de ses prétentions sur des serfs de Saint-Marcel, fait par Bernard « Sofredus », le prieur « ut sibi deinceps caveret ne supradictis ulterius quicquam mali faceret aut aliquam calumpniam inferret, condonavit ei totum quod abstulerat ».

3. *Cluny*, V, 3864 (1107; plus de 520 livres, association aux prières des moines et assurance d'être reçu moine en cas de désir), 4272 (1180; deux manses de terre, une chapelle, l'acquittement d'une dette de 50 livres, association aux prières, etc.). Ces clauses étant extrêmement nombreuses et se répétant, nous croyons pouvoir nous borner à citer ces deux exemples types.

4. Dom Plancher, I, *Pr.* n° 183 (1230).

5. *Cluny*, V, 3874 (1108; la femme reçoit un manteau et une pelisse de différentes fourrures); Petit, I, doc. n° 197 (1122; la femme reçoit 20 sous); *Molesmes*, II[1], n° 260 (1142; la femme reçoit 40 sous).

6. Petit, II, doc. n° 266 (avant 1138; le fils aîné reçoit un cheval; les deux autres fils, chacun un manteau).

7. *Molesmes*, II[1], n° 255 (1142; la fille reçoit une peau d'agneau et une robe).

8. Guillaume IV, comte de Mâcon (1125-1153/1156), reçoit, dans *Cluny*, V, 4053 (1136), 8 livres pour lui, dont 20 sous pour ses chevaliers.

9. *Cluny*, V, 3874 (1108; le « consiliarius » de Hugues de Chaumont reçoit 100 sous), 4244 (1173; le « consiliarius » de Hugues « Discalciatus » reçoit 100 sous).

10. *Mâcon*, 4 (1096-1124); *Autun*, I[2], 8 (1122); Valat : *Saint-Étienne*, n° 227 (1165-1177).

à chacun dans tel ou tel domaine, touchant la justice, les redevances et coutumes diverses[1].

Moines et chanoines, d'ailleurs, n'aiment guère à avouer qu'ils ont été obligés de payer une indemnité à un seigneur pour rentrer dans leurs droits. Cette indemnité, ils la nomment « caritas[2] »; ils prennent soin d'indiquer qu'ils agissent « pro pacis quietisque amore », « pro pace », « pro bono pacis[3] », et qu'ils sont en état de prouver leur bon droit[4].

Dans certaines notices néanmoins, nous rencontrons l'aveu que l'octroi d'une compensation a été utile, sinon indispensable, pour rentrer en possession des biens usurpés[5].

*
* *

L'impression qui se dégage de l'étude de ces notices de jugements ou d'accords, c'est l'absence de toute voie de droit régulière, de toute juridiction organisée dans la Bourgogne des XIe et XIIe siècles. Les cours seigneuriales ne connaissent de fixité ni dans le siège, ni dans la procédure, ni dans le prononcé. Nous hésitons même à voir en elles des tribunaux; elles n'ont d'existence que par la présence du duc, du comte, de l'évêque, du seigneur, qui les ont réunies. Encore ceux-ci sont-ils trop faibles pour assurer aux jugements force exécutoire.

Fatalement, on devait donc être amené à composer : la tendance à la conciliation, à l'accord, est générale.

1. *Cluny*, V, 3869 (1108); *Mâcon*, 632 (1167-1184); dom Plancher, I, *Pr.* n° 81 (1170); *Cluny*, V, 4279 (1180-1181); Petit, V, doc. n° 3598 (1268).

2. *Molesmes*, II[1], n° 55 (1076-1097) : « ... Tamen pro pacis custodia de bonis ecclesie caritatem LX solidorum inter duas vices habuerunt: » II[2], n° 31 (1076-1095) : « ... Quamquam autem injuste calumpniati fuissent, tamen pro pace diutius conservanda de bonis ecclesie caritatem accipuerunt. »

3. *Molesmes*, II[1], n° 30 (1105-1111); Id., II[1], n° 238 (1115); *Cluny*, VI, 4478 (1214).

4. *Molesmes*, II[1], n° 37 (1089-1107) : « ... pro qua calumpnia datus est illi equus a Molismensibus, licet bene possent enarrare jus suum per anticum tenorem et longam vestituram... »

5. *Molesmes*, II[1], 47 (premier quart du XIIe siècle) : le déguerpissement a lieu « ita tamen ut pro hac largitione bovem ex precio XXX^ta^ solidorum a domno Goderanno tunc temporis cellerario acciperent ». *Molesmes*, II[1], n° 128 (1100-1111) : les moines donnent une indemnité « ... pro hac autem concessione et ut jus nostrum recuperaremus... ». Valat : *Saint-Étienne*, n° 21 (1155-1200) : « ... proinde canonici volentes eum habere propitium aut benignum, dederunt ei XL solidos ut predictum donum concederet ».

Cette situation n'est pas particulière à la Bourgogne. Elle tient à la décomposition de l'État, à la faiblesse du pouvoir central ou régional. Elle est la même dans presque toute la France.

Si la cour des rois de France commence, à partir du milieu du XIIe siècle, à rendre de plus en plus ses jugements à Paris et si, dès cette époque, le siège tend à s'y fixer en un corps de juges ordinaires, jusqu'à ce moment sa composition est aussi flottante que celle des ducs de Bourgogne; elle a le même caractère itinérant. Au XIe, au début du XIIe siècle, le refus de comparaître devant ce que sera plus tard le Parlement, le refus de se soumettre à ses jugements sont fréquents. La pratique de l'accord est constante.

L'état général de désorganisation de la justice a des conséquences identiques dans la plus grande partie du pays. La nécessité de régler les litiges par voie d'arrangements ne se rencontre pas seulement dans les régions voisines de la Bourgogne, en Champagne, en Auxerrois, en Nivernais, mais en Anjou, dans le Maine, dans le Poitou, en Gothie.

Ce n'est que peu à peu qu'à partir du XIIIe siècle la Bourgogne verra se développer les éléments nouveaux qui rendront à la justice son caractère de service public.

François-L. GANSHOF.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

ÉTUDES CRITIQUES
SUR
L'HISTOIRE DE CHARLEMAGNE[1]

VIII.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE DANS L'EMPIRE CAROLINGIEN.

Non content de célébrer l'heureuse influence de Charlemagne sur l'organisation et la mise en valeur des domaines ruraux, Inama-Sternegg[2] s'est plu à voir en lui le rénovateur de la vie industrielle et commerciale de l'État franc. Il a accumulé les textes à l'appui de cette opinion, et M. Dopsch[3], sans être toujours d'accord avec lui dans le détail, n'a guère fait cependant, dans l'ensemble, que compléter et renforcer ses thèses.

Celles-ci sont-elles vraiment démontrées? Les preuves alléguées par les deux historiens allemands peuvent-elles être tenues pour décisives? C'est ce que nous allons maintenant rechercher.

1. — *Le travail des mines et la production des matières premières.*

L'activité industrielle supposant l'afflux des matières premières, Inama-Sternegg et M. Dopsch se sont attachés à établir que celles-ci avaient été produites en abondance dans l'empire franc[4].

1. Suite et fin des études parues dans la *Revue historique*, t. CXXIV, p. 52-64; t. CXXV, p. 287-330; t. CXXVI, p. 271-314; t. CXXVIII, p. 260-298; t. CXXX, p. 252-278; t. CXXXII, p. 257-304; t. CXXXIV, p. 58-77; t. CXXXV, p. 28-65.

2. Inama-Sternegg, *Deutsche Wirtschaftsgeschichte bis zum Schluss der Karolingerperiode*, 2e éd., p. 571-672.

3. A. Dopsch, *Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit, vornehmlich in Deutschland*, t. II, p. 133-233.

4. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 579-581; Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 173-179.

Une série de textes, d'abord, nous feraient assister à une reprise générale du travail d'exploitation minière. Partout on signale des mines — mines de fer, mines de plomb, mines d'or et d'argent, mines de sel — et partout, dans ces mines, semble régner une animation significative. Ce tableau enchanteur — enchanteur principalement sous la plume de M. Dopsch[1] — semble nous transporter en effet dans un pays de grande industrie. Mais quels sont donc les textes sur lesquels on s'appuie?

Sauf pour les salines, Inama-Sternegg n'en cite qu'un petit nombre. En tête, figure l'article 62 du capitulaire *de villis*, qui prescrit aux intendants des domaines royaux d'adresser annuellement au souverain le compte « des mines de fer et de plomb » sises dans leur ressort[2]; vient ensuite une charte des années 779-785, du monastère de Lorsch, portant donation par un certain Adelolt d'une partie de ses droits sur une mine de fer à Wannendorf, dans le Lahngau[3]; et, pour finir, un fragment d'inventaire, qu'on croit contemporain de Louis le Pieux[4], et où il est question d'autres mines de fer exploitées par des tenanciers du roi au lieu dit « Feraires », dans les Alpes rhétiques[5]. — La série des textes

1. Dopsch, *op. cit.*, t. II, notamment p. 178.

2. « Ut unusquisque judex per singulos annos... quid... de ferrariis et scrobis, id est fossis ferrariciis vel aliis fossis plumbariciis... habuerint... ad nativitatem Domini nobis notum faciant, ut scire valeamus quid vel quantum de singulis rebus habeamus » (*Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 88-89).

3. « Dedit quoque in ipso pago (Logenehe), in Wannendorpher marca, Adelolt tertiam partem de sua mina ad faciendum ferrum » (*Codex diplomaticus... monasterii Laurisheimensis*, 1766, t. III, p. 239, n° 3701).

4. Nous n'en connaissons qu'une copie, assez peu fidèle, due à l'historien suisse Gilg Tschudi (1505 † 1572) et présentée à tort par lui et par tous les éditeurs comme un registre censier de l'évêché de Coire au XIe siècle. Cette copie a été publiée d'une façon très insuffisante par Zellweger (dans *Der schweizerische Geschichtsforscher*, t. IV, 1821, p. 169 et suiv.), par Mohr (*Codex diplomaticus ad historiam Raeticam*, t. I, 1848, n° 193, p. 283 et suiv.) et en dernier lieu par Planta (*Das alte Raetien*, Berlin, 1872, appendice X, p. 518-530), qui tous ont confondu avec le texte primitif les annotations, généralement fautives, de G. Tschudi. M. Georg Caro a fort bien expliqué leur erreur et a cru reconnaître dans le texte purifié et débarrassé de toutes ces interpolations un fragment de polyptyque relatif à des domaines impériaux au temps de Louis le Pieux (G. Caro, *Ein Urbar des Reichsguts in Churrätien aus der Zeit Ludwigs des Frommen*, dans les *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. XXVIII, 1907, p. 261-275). La démonstration de M. Caro laisse peut-être place encore à quelques doutes, mais on ne saurait, de toute évidence, tenir pour exacte l'attribution de cet inventaire à l'évêché de Coire.

5. « Est autem aliud census regis (*sic*) de ministerio quod dicitur Feraires.

explicitement allégués par Inama-Sternegg s'arrête là; il lui suffit, pour le surplus, de renvoyer, dans le vague, aux renseignements rassemblés sans critique (c'est lui-même qui le dit[1]) par un compilateur du XVIIIe siècle, un certain Fischer, à qui l'on doit une des plus anciennes histoires du commerce allemand[2].

M. Dopsch a raison de ne pas se déclarer satisfait; mais, après nous avoir laissé entendre que les documents ne manquent pas et que le tableau qui s'en dégage est d'une extrême « richesse »[3], il ajoute si peu aux « preuves » fournies par Inama-Sternegg qu'un non-initié le soupçonnera d'avoir gardé pour lui ses trésors. Voici, en effet, ce que renferme son dossier : 1° pour les mines de fer, quelques chartes de l'abbaye de Saint-Gall, où la valeur de certains objets est indiquée, non en monnaie courante, mais en livres de fer[4]; cinq ou six mentions de cens payables en fer, extraites des polyptyques de Fulda et de Lorsch, lesquels, quoique composés seulement au XIe et au XIIe siècle, contiennent « peut-être » l'un et l'autre des renseignements plus anciens[5]; et enfin une phrase des annales de Xanten où, sous l'année 868, à propos d'un phénomène astronomique, l'effet produit par le « feu céleste » est comparé à celui d'une masse de fer en fusion[6], « ce qui donne à penser », paraît-il, « que, dans le voisinage », il devait exister des fonderies — partant des mines[7]! — 2° Pour les mines de plomb, M. Dopsch se contente de rappeler qu'à l'époque carolingienne (comme d'ailleurs à l'époque antérieure — il

Est ergo talis consuetudo ut omnis homo qui ibi pro ferro laborat sextam partem reddat in dominico. Sunt ergo ibi octo fornaces » (Planta, *op. cit.*, p. 521, l. 14).

1. « Viele Nachrichten hierüber gesammelt, freilich nicht kritisch gesichtet, bei Fischer... » (Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 579, n. 2).

2. Fr.-Chr. Fischer, *Geschichte des deutschen Handels*, 2e éd. (Hanovre, 1791-1797), t. I, p. 120-127. — Nous n'avons pu voir ce volume.

3. « Tatsächlich lässt sich aus den Quellen ein viel reicheres Bild zusammenstellen... » (Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 173).

4. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 174.

5. « Möglicherweise reichen auch diese Vorkommnisse weiter zurück, da ja der Inhalt von Urbaren oft älter ist als deren Abfassungszeit » (*Ibid.*, p. 174).

6. « Eodem tempore in Saxonia ignis in aere sagittae celeritate ferri visus est, grossitudine ligni foenarii et sicut massa ferri in conflatorio scintillas emittens et subito coram oculis plurimorum velut in fumum picis redactus est » (*Annales Xantenses*, ann. 868, éd. Simson, dans la collection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*, p. 25-26).

7. « Endlich möchte ich nicht unerwähnt lassen, dass in den Xantener Jahrbüchern zu 868 für die Schilderung einer Feuerescheinung bildlich Eisenschmelzöfen zum Vergleiche verwendet werden, was wohl doch darauf deutet, dass in der Nähe solche damals vorhanden waren » (Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 175).

oublie de le dire) il est parfois question de toitures faites de lames de plomb, « ce qui suppose une production de plomb déjà importante »[1] (*sic*), et qu'un des modèles d'actes insérés au formulaire de l'abbaye de Saint-Denis[2] (lequel a été compilé au temps de Charlemagne) renferme une allusion à un transport de plomb et de matériaux de construction. — 3° Pour les mines d'argent[3], un seul texte, tiré des œuvres d'Otfrid de Wissembourg, lequel note, en termes généraux, dans la préface de son *Livre des évangiles* (vers 854) que le sol de l'empire franc recèle divers métaux, entre autres de l'argent[4]. — 4° Pour les mines d'or, tout se réduit à quelques mentions de « sous d'or » et à une courte phrase de la fin du VIIIe siècle relative à deux habitants du duché de Bavière qui vont « faire de l'or »[5].

Était-il bien utile d'annoncer à grand fracas qu'Inama-Sternegg avait omis des preuves essentielles pour aboutir à un résultat aussi modeste? Le moins qu'on puisse dire est que la plupart des arguments allégués par M. Dopsch ne donnent pas l'impression d'une vérité dont l'évidence s'impose. Et pourtant nous devons dire que, du moment où M. Dopsch ne limitait pas son enquête à l'Allemagne, il eût pu aisément citer d'autres textes, en particulier un chapitre du polyptyque de Saint-Germain-des-Prés qui, lui, remonte bien au début du IXe siècle et où l'on voit signalée, parmi les nombreuses redevances en nature exigées des tenanciers du domaine de Boissy (dans le département actuel de l'Orne), celle d'un poids de 100 livres de fer à laquelle sont astreints les détenteurs d'une trentaine de

1. « Das setzt eine bedeutende Bleiproduktion doch schon voraus » (Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 176).

2. *Monumenta Germaniae*, *Formulae*, éd. Zeumer, p. 505, n° 17 : « De plumbo et materiamine similiter demandate qualiter navigio juxta voluntatem sancto illo usque ad locum ubi Signa confluit in mare nos ita adducere... possimus. »

3. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 174.

4. Voir l'édition Piper, *Otfrids Evangelienbuch*, I, 1, vers 69-72 :

Zi núzze grébit man ouh thâr êr inti kúphar
ioh, bî thía meina! îsine stéinâ.
Ouh thárazua fúagi sílabar ginúagi,
ioh lésent thâr in lánte góld in iro sánte.

Ce qui peut se traduire : « (De la terre des Francs) on retire de l'airain et du cuivre et même — oh merveille! — du cristal. Ajoutez-y suffisamment d'argent et de l'or qu'on recueille par place dans le sable (de ses rivières). » — Ce texte, en tout cas, aurait pu tout aussi justement être cité pour établir l'importance des exploitations de mines de cuivre et de la recherche de l'or dans l'empire franc.

5. « Interea vero contigit ut duo viri irent sursum per Salzaha in heremum ad venandum atque ad aurum faciendum » (*Salzburger Urkundenbuch*, t. I, p. 20). Cf. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 173.

manses serviles[1]. Voilà donc encore une « preuve » à ajouter, si l'on veut, à toutes celles qu'ont si soigneusement collectionnées les deux historiens allemands[2].

Reste à savoir ce qu'il en faut conclure : qu'il y avait sous les premiers Carolingiens des mines en exploitation? — Mais c'est le contraire qui eût surpris, car on admettra difficilement que toutes les mines de l'époque romaine aient été abandonnées durant le haut moyen âge.

Quelquefois même nous en pouvons suivre les destinées, par exemple pour les mines de plomb argentifère de Melle (dans le département actuel des Deux-Sèvres), dont M. Dopsch a omis de parler et auxquelles Inama-Sternegg s'est borné à faire une vague allusion dans une note de son livre[3], sans citer ni textes ni preuves d'aucune sorte. Des fouilles pratiquées de nos jours ont révélé dans cette localité l'existence de galeries de mines gallo-romaines[4]. Or la Chronique du roi Dagobert (*Gesta Dagoberti regis*), composée durant la première moitié du IXe siècle, attribue à son héros la donation à l'abbaye de Saint-Denis, pour l'achèvement et l'entretien de sa toiture, de 8,000 livres de plomb à prélever tous les deux ans sur la production du domaine royal de Melle : telle est, du moins, l'interprétation la plus vraisemblable d'un texte assez obscur[5]; et c'est évidemment à ce don, ou plutôt aux exonérations de taxes de transport qui le complétaient, que se réfère le passage du formulaire de Saint-Denis que

1. *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, XIII, § 64 à 108, éd. Longnon, p. 192-200.

2. On doit remarquer que Benjamin Guérard en avait déjà relevé plusieurs, parmi les plus significatives, dans ses *Prolégomènes* au *Polyptyque de l'abbé Irminon* (1844), p. 729-730.

3. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 647, n. 1.

4. Voir Daubrée, *Aperçu historique sur l'exploitation des mines métalliques dans la Gaule*, dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XLI (1881), p. 265, et cf. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. I (1876), p. 426.

5. « Denique eodem tempore plumbeum quod ei ex Metallo censitum in secundo semper anno solvebatur, litras octo millia ad cooperiendam eamdem supradictorum beatorum martyrum ecclesiam eo ordine concessit, ut tam per regales quam et per easdem villas quas ipse ante eidem sancto loco contulerat, in alio semper anno adduceretur et a gentibus vel thesaurariis ipsius venerandi monasterii traderetur, etc. » (*Gesta Dagoberti*, XL, éd. Krusch, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores rerum merovingicarum*, t. II, p. 419). — Tous les éditeurs, y compris le dernier, M. Krusch, ont imprimé « ex metallo » avec une petite *m;* mais la correction *Metallo* ou *Metullo* semble s'imposer. Cf. Alfred Richard, *Observations sur les mines d'argent et l'atelier monétaire de Melle*, dans la *Revue numismatique*, 3e série, t. XI, ann. 1893, p. 195.

M. Dopsch a allégué[1]. Que les faits consignés par le chroniqueur soient exacts ou qu'ils aient été, comme il est à craindre, inventés de toutes pièces, peu importe : ils nous révèlent en tout cas, si l'on accepte l'interprétation précédente, que les mines de Melle étaient encore en pleine activité au début du IXe siècle, ce qui explique peut-être l'importance donnée par les Carolingiens à l'atelier monétaire établi dans cette petite ville par leurs prédécesseurs[2]. — Seulement, que prouve ce cas particulier?

Si l'exploitation minière a été poussée avec l'ardeur qu'on nous dépeint, comment expliquer l'absence dans les capitulaires de toute prescription relative au régime des mines? En dehors des quelques mots insérés dans le capitulaire *de villis* pour rappeler aux intendants royaux l'obligation d'établir annuellement un relevé de tous les produits des domaines, ceux du sous-sol inclus, jamais, que nous sachions, il n'est question de mines ni dans les actes de Charlemagne ni dans ceux de ses premiers successeurs[3]. Ce silence se concilie mal avec les théories exposées par Inama-Sternegg et par M. Dopsch.

Le cas des salines est un peu différent. Le sel étant un aliment de première nécessité, il y avait pour les régions éloignées de la mer un intérêt majeur à ne pas abandonner les anciennes exploitations et, au besoin, à en rechercher de nouvelles. Inama-Sternegg[4] cite quelques textes relatifs presque tous aux salines de Marsal et de Vic, en Lorraine, de Kissingen, en Franconie, de Salzungen, sur les confins de la Hesse et de la Thuringe, de Reichenhall, de Hallstadt et de Hallein, dans la région du « Salzkammergut ». Ce sont là précisément, on le remarquera, des localités dont, de temps immémorial, les mines de sel ont été connues et exploitées[5]. Quant aux

1. Voir ci-dessus, p. 222.

2. Sur l'atelier monétaire de Melle à l'époque mérovingienne, voir Blanchet et Dieudonné, *Manuel de numismatique*, t. I, p. 297-298. Sur ce même atelier à l'époque carolingienne, voir *ibid.*, p. 348-350; Prou, *les Monnaies carolingiennes* (*Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale*), p. LXXV, LXXVIII à LXXX, LXXXIII (et n. 7), LXXXVI, 96 à 101, et le mémoire d'A. Richard cité à la page précédente.

3. Un acte de Louis le Pieux portant cession à l'église de Reims d'une mine de plomb dans le *pagus Lommensis* (Böhmer-Mühlbacher, *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*, n° 835) semble un faux postérieur au milieu du Xe siècle.

4. Outre sa *Deutsche Wirtschaftsgeschichte*, p. 579-581, voir, sur cette question, le mémoire spécial qu'il a consacré à l'histoire des salines au moyen âge : *Zur Verfassungsgeschichte der deutschen Salinen im Mittelalter*, dans les *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Klasse der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien*, t. CXI (1886), p. 569-602, spécialement p. 570, 572, 576, 579.

5. Voir Inama-Sternegg, *Deutsche Wirtschaftsgeschichte*, p. 193; du même,

« découvertes » de M. Dopsch[1], elles ne comprennent guère que des textes déjà cités par son devancier[2] ou se rapportant aux mêmes salines. On ne saurait donc dire que, même pour l'exploitation des mines de sel, d'une si pressante utilité pourtant à une époque où les moyens de transport étaient rudimentaires, l'avènement des Carolingiens ait inauguré une ère d'activité nouvelle.

Et, si nous nous demandons dans quelle mesure, d'une façon générale, on peut admettre que la production des matières premières s'est développée dans l'État franc au temps de Charlemagne, nous cherchons en vain un témoignage positif, aussi bien pour la laine, le lin ou le chanvre que pour le marbre, les pierres à bâtir, les métaux ou le sel — celui des mines ou celui des marais salants.

2. — *L'industrie métallurgique et le travail des métaux précieux.*

Et cependant on nous affirme que l'industrie métallurgique prit à cette époque un remarquable essor. Inama-Sternegg l'indiquait en termes mesurés[3]; M. Dopsch le fait en termes enthousiastes[4].

L'industrie du fer surtout leur semble s'être considérablement développée. Les textes qu'ils citent en grand nombre à l'appui de leurs dires prouvent qu'on employait le fer pour fabriquer des armes, des socs de charrues, des faux, des couteaux, des haches et une foule d'autres outils ou ustensiles. Mais cela va de soi, et seule serait probante la démonstration que tous ces objets ont été fabriqués en quantités très supérieures à celles qu'on avait connues jusqu'alors.

Les besoins intérieurs des divers pays incorporés à l'empire carolingien n'ayant pas dû sensiblement augmenter à la fin du VIIIe siècle ou au début du siècle suivant et le volume des importations n'ayant pas, à notre connaissance, été réduit alors, il faudrait, si la thèse d'Inama-Sternegg et de M. Dopsch est fondée, supposer en territoire franc un excédent de production métallurgique destinée à l'exportation. Et c'est bien en effet ce que les deux historiens prétendent établir en invoquant[5] le témoignage d'un capitu-

Zur Verfassungsgeschichte der deutschen Salinen, *loc. cit.*, p. 569. — Sur les mines de sel à l'époque préhistorique, notamment sur les mines de Lorraine et du « Salzkammergut », voir Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique*, t. II, 2e partie, p. 601 et 713 et suiv.

1. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 176-177.
2. Dans les notes du mémoire spécial que nous avons signalé p. 224, n. 4.
3. Inama-Sternegg, *Deutsche Wirtschaftsgeschichte*, p. 573.
4. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 135-140.
5. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 573 et n. 4; Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 137-138.

laire de l'année 805 aux termes duquel est interdit tout commerce d'armes à destination des pays slaves ou avares[1]. Voilà qui serait probant peut-être si les Slaves et les Avares n'avaient été des ennemis, que des négociants peu soucieux des intérêts francs, venus de Gaule, de Germanie ou d'ailleurs, pouvaient être tentés de ravitaïller et d'armer, au risque d'affaiblir l'empire même. Cela s'est vu ailleurs et en d'autres temps, même au moyen âge, par exemple à l'époque des croisades, où l'on dut prendre des mesures spéciales pour arrêter le commerce d'exportation des armes vers l'Égypte et l'Asie Mineure. Tel est d'ailleurs le sens qu'au milieu du IXe siècle Charles le Chauve attachait à la prescription de son aïeul quand il l'invoquait pour interdire à ses sujets de vendre des armes aux Normands sous peine de mort[2].

Plusieurs autres capitulaires du règne de Charlemagne[3] ont un objet analogue : empêcher la vente des armes à l'ennemi et aussi, semble-t-il, en assurer un stock suffisant aux Francs qui en pourraient manquer[4]. Toujours est-il que ce motif expliquerait mieux les mesures restrictives prises par l'empereur que l'idée d'un trop plein de fabrication à écouler. Et, du coup, s'évanouit l'unique preuve sérieuse alléguée par les deux historiens allemands au sujet de l'industrie du fer. Nous disons : l'unique preuve *sérieuse*, car nous nous refusons à traiter comme telle, et il serait superflu de discuter, deux passages du Moine de Saint-Gall que M. Dopsch a tenu à rappeler longuement[5] — comme s'ils étaient autre chose que de simples et banales fantaisies littéraires — l'un sur la frayeur qu'ins-

1. *Monumenta Germaniae, Capitularia*, t. I, n° 44, art. 7, p. 123 : « De negotiatoribus qui partibus Sclavorum et Avarorum pergunt, quousque procedere cum suis negotiis debeant... Et ut arma et brunias non ducant ad venundandum. »

2. *Monumenta Germaniae, Capitularia*, t. II, n° 273 (ann. 864), art. 25, p. 321.

3. *Ibid.*, t. I, n° 20 (ann. 779), art. 20, p. 51 : « De brunias, ut nullus foris nostro regno vendere praesumat »; *ibid.*, n° 40 (ann. 803), art. 7, p. 115 : « Ut bauga et brunias non dentur negotiatoribus »; *ibid.*, n° 74 (ann. 811), art. 10, p. 167 : « Constitutum est ut nullus episcopus aut abbas aut abbatissa vel quislibet rector aut custos ecclesiae bruniam vel gladium sine nostro permisso cuilibet homini extraneo aut dare aut venundare praesumat, nisi tantum vassalis suis. Et si evenerit ut in qualibet ecclesia vel in sancto loco plures brunias habeat quam ad homines rectores ejusdem ecclesiae sufficiant, tunc principem idem rector ecclesiae interroget quid de his fieri debeat »; *ibid.*, n° 90 (ann. 781?), art. 7, p. 190 : « Ut nullus mancipia christiana vel pagana nec qualibet arma vel amissario foris regno nostro vendat. »

4. C'est ainsi, semble-t-il, qu'il faut interpréter la fin de l'article 10 du capitulaire n° 74, cité à la note précédente.

5. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 136-137.

pire au roi lombard Didier la vue de l'armée carolingienne, toute bardée de fer, de pied en cap, d'un fer qui ébranle les murailles et abat les courages[1], et l'autre sur les préférences de Louis le Germanique pour ce même métal, qu'il déclarait ne pas vouloir troquer contre les plus précieux[2].

Les témoignages relatifs au travail des autres métaux d'usage courant ne sont pas très nombreux. Inama-Sternegg se contente de rappeler[3] un article du capitulaire *de villis*, où des vases de bronze et de plomb sont énumérés parmi les multiples ustensiles dont devaient être suffisamment pourvus les domaines royaux[4]. M. Dopsch est bien obligé, lui aussi, de tempérer un peu sur ce point son admiration pour l'activité industrielle des contemporains de Charlemagne. Il signale seulement[5] : 1° qu'on a dû fondre beaucoup de cloches pour les églises et les chapelles inaugurées à cette époque; 2° qu'au dire de M. Peltzer[6], l'industrie du laiton existait alors ; 3° qu'un vase d'étain est mentionné dans un inventaire du début du IXe siècle[7] ; 4° que deux actes du milieu de ce siècle parlent de croix, de patènes et de calices faits du même métal[8].

Il eût été possible, sans grand effort, d'allonger notablement cette liste : le recueil des capitulaires, à lui seul, eût fourni plusieurs mentions d'ustensiles de cuivre ou de bronze[9], et ce dernier métal servit à confectionner des ornements et de menus objets (clefs, balances, clochettes, pinces, agrafes, boucles, etc.) dont l'exploration des tombes carolingiennes a fourni aux archéologues de multiples

1. Moine de Saint-Gall, II, 17, éd. Jaffé, *Monumenta Carolina*, p. 692-693.
2. Moine de Saint-Gall, II, 17 et 18, éd. Jaffé, p. 695-696.
3. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 573, n. 3.
4. *Capitul. de villis*, art. 42 : « Ut unaquaeque villa... vasa aerea, plumbea, ferrea, lignea... habeant » (*Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 87).
5. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 138-139.
6. Peltzer, *Die Geschichte der Messingindustrie und der künstl. Arbeiten in Messing (Dinanderies)*, Aachen, 1909 (extr. de la *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. XXX).
7. L'inventaire de Staffelsee, dans le *Brevium exempla ad describendas res fiscales et ecclesiasticas* (*Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 251, art. 3) : « Invenimus ibi... ampullam stagneam I. »
8. *Die Traditionem des Hochstifts Freising*, publ. par Th. Bitterauf (*Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte*, nouv. série, t. IV, 1905, nos 652 et 654 (ann. 842). Cf. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 139.
9. Voir l'index placé à la fin du tome II des capitulaires dans l'édition des *Monumenta Germaniae*, aux mots *cuprinus* et *aeneus*. — Pour le travail de l'étain, cf. un manuel d'orfèvrerie du IXe siècle, dont un fragment a été reproduit par G. Fagniez, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France*, t. I, p. 53, n° 94.

spécimens[1]. Mais rien de tout cela ne constitue une nouveauté : les textes et les tombes de l'époque mérovingienne en révèlent déja tout autant. Une fois de plus, les preuves de la renaissance industrielle à l'époque carolingienne se dérobent à nos regards.

M. Dopsch se rabat sur les industries de luxe : le travail des métaux précieux, dit-il, fut plus en honneur que jamais[2]; et ici nous reconnaissons sans hésiter que la renaissance artistique, dont Charlemagne et ses conseillers furent les promoteurs, eut pour conséquence un remarquable effort de création d'objets décoratifs et de parures où l'habileté des ouvriers carolingiens s'affirma peu à peu. Mieux que les textes, les œuvres conservées dans les musées, les collections particulières, et ceux que les fouilles mettent encore souvent au jour attestent l'importance prise par les arts industriels au IXe siècle dans toute l'étendue de l'empire franc.

Cependant il faut se garder de toute exagération. A coup de textes, M. Dopsch veut nous donner l'illusion d'un déploiement de luxe effréné, nécessitant une énorme dépense de travail et un nombre considérable d'artisans. Il commente longuement dans ce sens[3] un passage de la biographie d'Hathumod, abbesse de Gandersheim, qui renonça au monde et refusa les riches toilettes, les belles coiffures, les rubans, les épingles à cheveux, les boucles d'oreilles, les broches, les colliers, les bracelets, les bagues, les ceintures, les boîtes à parfums, « objets de la convoitise de presque toutes les femmes et que lui valaient naturellement la fortune et le rang de ses parents »[4]. Est-il donc nécessaire de faire observer que cette traditionnelle tirade sur le renoncement aux mille inventions de la « frivolité féminine », due à la plume d'un clerc des dernières années du IXe siècle[5], n'a pas une valeur documentaire bien grande? On ne voit pas, en tout cas, comment elle pourrait servir à prouver, ainsi que le croit M. Dopsch, que les contemporaines de Charlemagne avaient toutes des désirs « au-dessus de leurs ressources et de leur rang »[6].

1. Voir, entre autres, C. Boulanger, *le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot* (Paris, 1909).

2. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 139-140.

3. *Ibid.*, p. 139 et n. 8.

4. *Monumenta Germaniae, Scriptores,* t. IV, p. 167, chap. 2 : « ... nam vestes auro paratas, mitras, vittas, discriminalia, inaures, lunulas, monilia, armillas, dextrariola, strophia et olfactoriola, ad quae vel habenda vel portanda plurimarum inardescit ambitio, et ultro secundum parentum facultatem et dignitatem oblata, suscipere recusavit. »

5. Agius de Corvey, qui écrivait après 874. Voir Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, t. I, 7e éd., par E. Dümmler (1904), p. 306; Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, t. I (1911), p. 581-583.

6. « Wir erfahren hier zugleich, dass die Frauen über das Vermögen und

Il ressortirait néanmoins d'une lettre d'Alcuin, prétend M. Dopsch[1], que, dans la société carolingienne, on portait couramment des « bagues de prix » — cela pour cette unique raison qu'Alcuin, faisant de la morale à Friduin, abbé de Saint-Pierre et Saint-Paul de Durham, et lui reprochant ses goûts de luxe, lui conseille de songer plutôt à « décorer son âme de vertus » qu'à « orner ses doigts d'or » et qu'à « parer son cou de soieries »[2]! Et quelle conclusion d'ordre général peut-on bien tirer d'un acte isolé, conservé dans un formulaire de la fin du IXe siècle seulement, où il est question de la vente d'un « baudrier d'or garni de pierres précieuses »[3]?

De ces textes, bien peu significatifs et dont un seul remonte au règne de Charlemagne, M. Dopsch rapproche une fois[4] de plus les anecdotes fantaisistes du Moine de Saint-Gall (lui aussi de la fin du IXe siècle) : celle du fondeur qui demande au roi des lingots d'argent pour fabriquer une cloche d'un bronze plus pur et plus sonore qu'avec de l'étain[5]; celle aussi qui prête à Louis le Germanique toutes sortes de sarcasmes à l'adresse des Francs qui se présentaient devant lui couverts d'écarlate, d'or et d'argent[6]. Mais ces anecdotes, à supposer qu'elles soient authentiques, prouveraient-elles donc que les Francs avaient l'habitude de fabriquer des cloches d'argent ou de se couvrir de joyaux?

Pour remettre les choses au point, il est bon de rappeler que la vogue des bijoux et des belles pièces d'orfèvrerie ne date pas dans l'empire franc du règne de Charlemagne. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a remarqué l'espèce de fascination exercée sur les Barbares mal dégrossis qu'étaient les princes de l'époque mérovingienne par les vases précieux, les coupes et les plats d'or et d'argent, les

den Stand ihrer Familie hinaus solche Ansprüche besassen » (Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 140). Il est à craindre que M. Dopsch n'ait lu le texte un peu trop rapidement et ne l'ait compris à contresens, car il souligne en note les mots *et ultro secundum parentum facultatem et dignitatem oblata*, comme s'ils venaient appuyer son interprétation.

1. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 140 : « Auch aus den Briefen Alchuins geht hervor dass man viel kostbare Ringe trug. »

2. « Melius est te Deum habere in archa cordis quam aurum in archa cubilis. Confusio est vitae tuae digitos auro radiare, collum siricis ornare vestimentis; ornet pectus tuum orarium sanctitatis, non inanis vestimentorum cultus. Melius est animam virtutibus decorari quam corpus coloritatis vestibus ornari » (*Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. IV, p. 441).

3. Formulaire de Saint-Gall, n° 13, éd. Zeumer, dans les *Monumenta Germaniae, Formulae,* p. 405. Cf. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 140.

4. Dopsch, *ibid.*, p. 138 et 140.

5. Moine de Saint-Gall, I, 29, éd. Jaffé, *Monumenta Carolina*, p. 660.

6. *Ibid.*, II, 17, éd. citée, p. 695.

châsses étincelantes, les parures et les ornements d'or enrichis de pierreries. Les tombes antérieures à la fin du VIIIe siècle, les récits des historiens et des hagiographes attestent que le travail des métaux précieux était déjà avant Charlemagne un de ceux auxquels les Francs se livraient avec une prédilection marquée et avec une ardeur qui ne fut sans doute pas dépassée au IXe siècle[1]. C'est seulement pour la qualité et la finesse de l'exécution, et non pour la quantité d'œuvres produites, que l'orfèvrerie a pu bénéficier de la renaissance artistique du temps de Charlemagne.

3. — *Les industries textiles.*

Les industries textiles ne semblent pas davantage avoir pris une subite extension par suite de l'arrivée de Charlemagne au pouvoir; et Inama-Sternegg est même obligé de convenir[2] que, pour pouvoir satisfaire leurs goûts de luxe en matière de costumes, les Francs durent, à l'époque carolingienne, rester tributaires de l'étranger.

Cette constatation ne l'empêche cependant pas plus que M. Dopsch de croire à un développement remarquable de l'industrie textile nationale. Le premier y croit d'instinct, uniquement parce que les documents témoignent d' « une variété toujours plus grande, d'un luxe croissant dans la façon de se vêtir » et « de la multiplication des pièces du costume dans les modes du temps »[3] — toutes choses qui ne prouvent rien et qui, par surcroît, demanderaient elles-mêmes à être démontrées.

M. Dopsch, à son ordinaire, produit longuement ses raisons. Celles-ci peuvent se répartir en trois groupes :

1° Dans toutes les parties de l'empire carolingien, les territoires germaniques compris, il est question de tissus fabriqués sur place et de cens payables en nature sous forme de pièces d'étoffe, de pièces de toile, de vêtements confectionnés ou de linge[4]. — Mais qui a jamais prétendu le contraire? Et était-ce donc une nouveauté?

2° Les documents prouvent que l'emploi des tissus de luxe s'est généralisé sous les Carolingiens[5]. — Mais, sans même vouloir dis-

1. Voir, entre autres, M. Prou, *la Gaule mérovingienne*, p. 270-274, et surtout Émile Molinier, *Histoire des arts appliqués à l'industrie*, t. IV, p. 18 et suiv.

2. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 575.

3. « Und die grössere Mannigfaltigkeit und zunehmende Pracht der Gewänder, das Ueberhandnehmen zahlreicher Bekleidungsstücke in der herrschenden Trachten jener Zeit zeigen auch hier, wie Produktion und Bedarf sich wechselseitig steigerten » (*Ibid.*, p. 574-575).

4. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 141-143.

5. *Ibid.*, p. 143.

cuter la valeur des textes cités et parmi lesquels les historiettes du Moine de Saint-Gall continuent à figurer à une place d'honneur, il resterait, là encore, à établir que la différence était sensible avec l'époque mérovingienne, où les rois et les membres de la haute société recherchaient déjà pour leurs costumes les soieries et les tissus somptueux[1].

3° On peut établir, affirme enfin M. Dopsch[2], que quelques-uns de ces tissus, et parmi les plus renommés, furent fabriqués sur le sol même de l'empire carolingien. — C'est ici le fond de la question ; mais que valent les preuves alléguées? Le premier témoignage invoqué par M. Dopsch est celui d'Ermoldus Nigellus : dans son poème sur Louis le Pieux, il indique, parmi les présents dont, en 816, au moment de se séparer du pape Étienne V, l'empereur gratifia les gens de la suite pontificale, « des manteaux de couleur et des vêtements faits suivant les meilleures traditions franques »[3]. Ce texte manque de netteté, car on ne saurait affirmer que les étoffes mêmes employées pour la confection des vêtements eussent été fabriquées dans des ateliers francs ni qu'il s'agit de tissus de luxe.

Le cas des « draps frisons », cité ensuite par M. Dopsch, n'est pas moins contestable. D'abord, on peut douter que la réputation de ces draps ait été aussi grande qu'on veut bien le dire[4]. Seul, le Moine de Saint-Gall semble les priser assez haut : il raconte que Charlemagne en envoya à Haroun-al-Rachid et que Louis le Pieux en distribuait souvent, non pas sans doute aux plus grands personnages, auxquels les soieries étaient réservées, mais tout au moins aux officiers de rang inférieur, alors qu'il se contentait d'étoffes plus ordinaires pour les gratifications accordées au petit personnel du

1. Voir Prou, *la Gaule mérovingienne*, p. 275; A. Marignan, *Études sur la civilisation française*, t. I : *la société mérovingienne* (1899), p. 126-135; E. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789*, 2e éd., t. I (1900), p. 200.

2. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 144-145.

3. Ermoldus Nigellus, *In honorem Hludowici*, II, vers 471-474 (*Monumenta Germaniae, Poetae latini aevi carolini*, t. II, p. 37) :

« ... at famulis Caesar bonitate repletus
Congrua dona dedit pro pietate sua,
Pallia tincta quidem necnon et corporis apta
Tegmina, Francorum more peracta bono. »

4. Voir, en particulier, Chr.-J. Klumker, *Der friesische Tuchhandel zur Zeit Karls des Grossen und sein Verhältniss zur Weberei jener Zeit* (dissertation de doctorat de l'Université de Leipzig, 1899, extr. du *Jahrbuch der Gesellschaft für bildende Kunst und vaterländische Altertümer zu Emden*, t. XIII, p. 29-69), et H. Pirenne, *Draps de Frise ou draps de Flandre? Un petit problème d'histoire économique à l'époque carolingienne*, dans le *Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, ann. 1909, p. 308-315.

palais[1]. Mais, répétons-le, le Moine de Saint-Gall n'est qu'un conteur de basse époque, et son livre est plein de telles bizarreries, il fait une telle place aux imaginations les plus saugrenues qu'il est impossible de se fier jamais à lui, même pour la connaissance des mœurs ou des usages de son temps, c'est-à-dire de la fin du IXe siècle. Il suffit d'ailleurs que le pays de Saint-Gall ait été visité par des colporteurs habiles à faire valoir ces étoffes, dont les barques frisonnes, sillonnant le Rhin, venaient apporter des cargaisons au moins jusqu'en Alsace[2], pour que notre moine ait pu les considérer comme des produits de choix.

Le fait est qu'en tout cas aucun autre écrivain de l'époque carolingienne[3] ne parle de ces fameux tissus, à l'exception du poète Ermoldus Nigellus, par qui précisément nous savons que les Alsaciens, manquant de lainages, étaient heureux d'en pouvoir acheter

1. Moine de Saint-Gall, II, 9, éd. Jaffé, *Monumenta Carolina*, p. 677 : « Porro autem imperatori Persarum direxit indefessus augustus equos et mulos Hispanos palliaque Fresonica, alba, cana, vermiculata vel saphirina, quae in illis partibus rara et multum cara comperit »; Moine de Saint-Gall, II, 21, éd. citée, p. 699 : « ... donativa largitus est, ita ut nobilioribus quibuscumque aut balteos aut fascilones preciosissimaque vestimenta, a latissimo imperio perlata, distribui juberet; inferioribus vero saga Fresonica omnimodi coloris darentur; porro custodibus equorum pistoribusque et coquis indumenta linea cum laneis semispatiisque, prout opus habebant, projicerentur. »

2. Voir à la page suivante, n. 1, le texte d'Ermoldus Nigellus. Notons, en tout cas, que vers 880 les moines de Saint-Gall envoyaient un des leurs acheter de la serge à Mayence (Ekkehard, *Casus S. Galli*, chap. XL, dans les *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. II, p. 97, l. 32, et éd. Meyer von Knonau, dans les *Mittheilungen zur vaterländischen Geschichte*, *herausgegeben vom histor. Verein in Sankt-Gallen*, t. XV-XVI, p. 144). Les lainages devaient donc être difficiles à trouver sur place, et le drap en vente sur les bords du Rhin — le « drap frison » — devait être considéré comme une rareté enviable.

3. On a parfois cité aussi un passage d'un capitulaire de l'an 808 (*Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 140, n° 52, art. 5) fixant à dix sous le prix maximum d'un sayon (*sagellum*), « tandis que les *pallia* fournis à Fulda au Xe siècle valaient à peine un sou pièce », fait observer M. Pirenne (p. 310 de l'article indiqué à la page précédente, n. 4). Mais, sans même vouloir discuter la portée de cette comparaison, où a-t-on pris qu'il s'agissait de sayons *d'étoffe frisonne ?* Un érudit, au travail duquel M. Pirenne se réfère, M. Klumker (p. 60-61 de l'étude dont nous avons aussi transcrit le titre page précédente, n. 4), nous donne la clé du mystère : c'est le Moine de Saint-Gall — toujours le Moine de Saint-Gall ! — qui est cause de cette identification. Une de ses anecdotes les plus niaises (I, 34, éd. Jaffé, p. 665-666) a trait à la mode des petits manteaux, des « sayons » ridiculement courts, que les Frisons auraient introduite dans l'empire franc à la grande indignation de Charlemagne. Et voilà comment l'imagination d'un conteur de la fin du IXe siècle a fait la loi en matière d'histoire économique pour l'époque de Charlemagne !

aux marchands frisons[1]. Ermoldus s'abstient du reste de toute épithète laudative[2], en sorte que, sans le Moine de Saint-Gall, nul n'aurait hésité à considérer les draps auxquels il faisait allusion comme identiques à ces draps communs, mais solides sans doute, dont au xe siècle les monastères de Fulda et de Werden[3] continuaient à s'approvisionner en Frise[4].

M. Dopsch cite enfin[5], parmi les beaux tissus fabriqués alors dans l'empire franc, les soieries lyonnaises, dont l'existence serait attestée dès 838 par le diacre Florus — lequel parle simplement, dans une de ses lettres[6], d'un livre qu'avait composé Amalaire, le liturgiste bien connu, quand il était archevêque de Lyon, et qu'il avait ensuite offert à l'empereur, après l'avoir fait richement relier à Lyon même et l'avoir fait munir de signets de soie.

Comme on le voit, il est impossible de trouver le moindre indice d'une notable extension des industries textiles dans l'empire de Charlemagne. La preuve de cette extension serait faite le jour où l'on pourait établir que, d'importateur qu'il était dans le cours du viiie siècle, l'État franc devint exportateur. Or on n'a jamais produit aucun document de l'époque carolingienne relatif à l'exportation des tissus francs, tandis que nous possédons un témoignage

1. Ermoldus Nigellus, *In laudem Pippini regis*, vers 119-124, éd. Dümmler, dans les *Monumenta Germaniae*, *Poetae latini aevi carolini*, t. II, p. 83 :

« Utile consilium Frisonibus atque marinis
Vendere vina fuit et meliora vehi.
Hinc quoque plebis honor populos transcurrit, honestus
Hinc repetit civis, hinc peregrinus opes.
Nam tego veste meos vario fucata colore,
Quae tibimet nusquam, Wasace, nota foret.

2. Il dit seulement que les draps vendus aux Alsaciens sont « teints de diverses couleurs », *vario fucata colore*, ce qui a tout l'air d'une cheville et n'est, en tout cas, que la reproduction d'une fin de vers de Virgile (Géorgiques, IV, 335), déjà utilisée par Théodulphe une quarantaine d'années plus tôt. Voir l'édition Dümmler, *loc. cit.*

3. Voir les textes réunis par Klumker, *loc. cit.*, p. 40 et suiv., et cf. Pirenne, *loc. cit.*, p. 309.

4. On a émis l'hypothèse que les draps dits « frisons » ne devaient leur nom qu'aux négociants qui en assuraient presque exclusivement la vente dans l'empire carolingien, la Frise, fait-on observer, n'ayant produit durant le haut moyen âge que des étoffes communes et non des tissus de luxe. M. Klumker (*loc. cit.*, p. 58-69) a supposé qu'il s'agissait en réalité de tissus anglais; M. Pirenne (*loc. cit.*, p. 311-315) a proposé l'hypothèse d'une origine flamande; mais il faut bien dire que les deux conjectures restent également fragiles.

5. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 145.

6. *Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. V, p. 268, n° 13.

formel touchant les importations de tissus étrangers en France : dans une lettre, souvent citée[1], écrite par Charlemagne au roi de Mercie Offa, en 796, en vue d'établir un accord commercial entre les deux royaumes, Charlemagne réclame, entre autres, le retour aux anciens usages pour les dimensions des manteaux qui, « depuis les temps les plus anciens, avaient coutume d'être envoyés » dans ses États. Pour que le souverain franc se soit intéressé ainsi à la question de la coupe des manteaux importés d'Angleterre, il faut bien admettre qu'il s'en vendait régulièrement d'assez gros stocks sur le continent.

Il est, à coup sûr, impossible de tirer une conclusion générale d'un document unique en son genre. Il donne néanmoins à penser qu'Inama-Sternegg avait vu juste quand il déclarait que les industries textiles étaient encore insuffisamment développées dans l'empire franc pour satisfaire à elles seules les besoins du pays[2]. Mais alors que, dans la pensée de l'historien allemand, cette insuffisance ne portait que sur les tissus de luxe, nous serions portés à croire, d'après le contenu de la lettre de Charlemagne, qu'elle s'étendait aux draps d'usage courant.

4. — *Les industries du bâtiment.*

M. Dopsch s'est donné la peine de rassembler un grand nombre de textes relatifs à diverses autres industries. Il a pu ainsi établir[3] quelques faits dont on estimera peut-être, au surplus, qu'une démonstration dans les règles n'était pas indispensable. Grâce à lui, nous dirons donc, avec plus d'assurance que jamais, qu'on rencontrait dans l'empire de Charlemagne des ouvriers travaillant les peaux et les cuirs, des verriers, des potiers, des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des peintres, etc. Mais devons-nous le suivre quand il affirme ou insinue que toutes les industries auxquelles ces divers artisans appartenaient reçurent une impulsion nouvelle à l'époque carolingienne? Ce n'est pas en accumulant pêle-mêle les textes les plus divers qu'on en fournira la démonstration.

1. *Monumenta Germaniae, Epistolae*, t. IV, p. 145, n° 100 : « Sed sicut vos de longitudine petrarum desiderium vestrum intimastis, ita et nostri de prolixitate sagorum deposcunt ut tales jubeatis fieri, quales antiquis temporibus ad nos venire solebant. »

2. Voir ci-dessus, p. 230.

3. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 146-154.

Il est, en outre, des cas où les apparences peuvent être trompeuses. L'histoire des multiples constructions entreprises sous le règne de Charlemagne en est la preuve.

Pas plus que ses devanciers, M. Dopsch n'hésite à écrire[1] que toutes les industries du bâtiment en furent vivifiées. Cependant nous cherchons en vain l'influence profonde et durable qu'a pu exercer au point de vue de l'industrie nationale la construction d'édifices comme le palais ou la chapelle impériale d'Aix. S'ingénia-t-on, par exemple, à chercher et ouvrir de nouvelles carrières pour en extraire le marbre dont on avait besoin? Nullement : on préféra en faire venir à grands frais de Rome et de Ravenne, où les monuments antiques en fournissaient à discrétion; on enleva même de ces ruines vénérables des colonnes toutes taillées et, pour la décoration des absides et des parois, ainsi que pour le pavement du sol, plutôt que de tenter un effort de création, on préféra arracher les mosaïques anciennes et les reconstituer à Aix[2].

Ce n'est pas à dire qu'en fin de compte l'architecture n'ait pas réalisé de sérieux progrès au IXe siècle. Mais la question des perfectionnements d'ordre technique ou esthétique est indépendante de la question du développement même des industries dont l'art de bâtir est tributaire.

Aujourd'hui, sans doute, un vaste programme de construction est un puissant stimulant pour toutes ces industries; mais il en allait autrement à une époque où l'initiative individuelle était réduite presque à rien, où la main-d'œuvre était presque exclusivement une main-d'œuvre servile, dont le travail des corvées formait l'appoint.

Une fois de plus, nous nous trouvons donc en présence d'affirmations sans preuves.

5. — *Le commerce.*

Charlemagne — cela est incontestable — eut une politique commerciale. Les capitulaires et sa correspondance témoignent de son souci très vif de protéger les négociants et de leur faciliter l'exercice de leur profession par l'octroi d'immunités spéciales, par une surveillance plus étroite des bureaux de péages, qui avaient une fâcheuse tendance à se multiplier indûment, par la mise en circulation d'une

1. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 151 et suiv.

2. Voir les textes réunis par Simson, *Jahrbücher des deutschen Reiches unter Karl dem Grossen*, t. II, p. 558-559.

monnaie de bon aloi, par l'adoption d'un système uniforme de poids et mesures, par de sévères règlements contre la spéculation et la concurrence déloyale, par l'entretien d'un bon réseau routier, etc.[1]: D'autre part, il est naturel que l'incorporation à l'État franc de vastes territoires sur lesquels l'empereur s'employa à faire régner la « paix franque » ait eu pour effet d'élargir le champ ouvert à l'activité commerciale des hommes du IXe siècle. Mais quels furent ceux qui en profitèrent le plus? Les commerçants francs ou ceux des autres pays?

Dans les documents officiels du temps de Charlemagne, il n'est guère question que de ces derniers. A eux vont toutes les faveurs; eux seuls semblent bénéficier de toutes les exemptions[2]; et l'on sait qu'Einhard ne peut, dans sa *Vie de Charlemagne*, réprimer un léger mouvement d'humeur à la pensée de tous ces étrangers (*peregrini*) dont la présence était jugée encombrante par plus d'un dans l'empire[3].

Ce n'est, du reste, pas là un fait nouveau. Les documents de l'époque mérovingienne permettent de constater qu'il en était déjà ainsi longtemps avant le règne de Charlemagne : dès le VIe et le VIIe siècle, une grande partie du commerce des pays francs semble entre les mains de Frisons, de Saxons, d'Anglais, d'Irlandais, de Lombards, d'Espagnols, de Syriens et d'orientaux de toute sorte[4]. La seule différence appréciable avec l'ancien temps consistait dans les facilités plus grandes accordées désormais à tous ces marchands venus de loin, qui apportaient en Gaule et en Germanie les produits de leurs pays.

M. Dopsch a même complété à cet égard les renseignements recueillis par ses devanciers[5]. De ses propres recherches et de celles dont il a fait état, il ressort que les ports, les places de commerce, les foires et les marchés de l'empire carolingien virent affluer des

1. Cf. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 585-591.

2. Voir les textes mêmes indiqués par Inama-Sternegg, *loc. cit.*

3. Einhard, *Vita Karoli*, XXI, éd. Holder-Egger (collection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*), p. 26. Cf. notre étude sur Einhard, *Rev. histor.*, t. CXXVI, p. 301.

4. Voir Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 234; Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, t. I; p. 66; A. Marignan, *Études sur la civilisation française*, t. I : *la société mérovingienne*, p. 144 et suiv.; P. Huvelin, *Essai historique sur le droit des marchés et des foires* (thèse de doctorat en droit de l'Université de Paris, 1897), p. 143-150; et, au point de vue spécial des commerçants orientaux, Louis Bréhier, *les Colonies d'orientaux en Occident au commencement du moyen âge*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XII (1903), spécialement p. 11 à 30.

5. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 182-189.

commerçants venus de tous les points de l'horizon, aussi bien de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ou de la Scandinavie que de l'Orient[1]. Il est vrai que l'activité des Frisons ou des Saxons, ces deux peuples maritimes que tout portait, ainsi que les Normands, au commerce ou à la piraterie, ne se démentit pas après leur incorporation à l'empire; mais nul ne songera à en faire spécialement honneur à Charlemagne ou à ses successeurs, puisque cette activité n'était point, elle non plus, un fait nouveau.

Les Francs eux-mêmes, bien entendu, ne restèrent pas entièrement passifs. Dans la lettre que nous avons déjà citée, adressée par Charlemagne en 796 au roi de Mercie Offa, il est stipulé qu'en échange de la protection assurée à ses sujets sur le continent, Offa devra faciliter les opérations des sujets du roi franc qui se rendront dans ses États pour leurs affaires[2]. M. Dopsch, à qui ce texte important a échappé, en a produit quelques autres, qui — sans que cela soit toujours certain[3] — semblent viser aussi des négociants de nationalité franque : par exemple une lettre d'Alcuin à l'évêque de Coire, demandant au prélat une exemption de taxes en faveur d'un marchand de chez lui qui se rend en Italie[4].

Comment s'étonner d'ailleurs de faits de ce genre quand on se rappelle que, de longues années avant Charlemagne, des négociants venus de Gaule se risquaient déjà en de lointaines contrées? Qui ne connaît les aventures extraordinaires de ce marchand de Sens nommé Samo, qui, avec quelques compatriotes, partit en l'année 623 pour

1. Les Juifs, qui jouèrent un rôle considérable dans le commerce de l'empire carolingien, étaient réputés étrangers et traités comme tels.

2. *Monumenta Germaniae, Epistolae,* t. IV, p. 145 : « De negotiatoribus quoque scripsisti nobis. Quos voluimus ex mandato nostro ut protectionem et patrocinium habeant in regno nostro legitime juxta antiquam consuetudinem negotiandi. Et si in aliquo loco injusta affligantur oppressione, reclament se ad nos vel nostros judices et postea piam jubebimus justitiam fieri. *Similiter et nostris : si aliquid sub vestra potestate injusti patiantur, reclament se ad vestrae equitatis judicium,* ne aliqua inter nostros alicubi oboriri possit perturbatio. »

3. N'est-ce pas s'abuser, par exemple, que de rapporter, comme le fait M. Dopsch (*op. cit.*, t. II, p. 190), aux négociants de nationalité franque plutôt qu'à d'autres les dispositions du célèbre capitulaire de l'année 805 (*Monumenta Germaniae, Capitularia*, t. I, p. 123, art. 7) relatives au commerce sur les frontières des pays slaves et avares?

4. *Monumenta Germaniae, Epistolae*, t. IV, p. 119, n° 77 : « Hunc nostrum negociatorem, Italiae mercimonia ferentem, his litteris tuae paternitatis commendo protectioni... » Cette lettre pourrait, à la rigueur, viser un marchand étranger, bien qu'Alcuin parle de *negociatorem nostrum*. Elle le pourrait d'autant mieux que rien ne prouve qu'elle n'ait pas été écrite par Alcuin durant un des séjours qu'il fit en Angleterre.

un voyage d'affaires chez les Wendes et qui finit par recevoir d'eux la couronne royale[1]? Ce n'est là qu'un exemple, le plus curieux de tous, de l'esprit d'entreprise des commerçants francs à l'époque mérovingienne : ceux du temps de Charlemagne avaient de qui tenir.

Quand ils parlent de ces derniers, Inama-Sternegg et M. Dopsch semblent pourtant persuadés qu'ils furent les artisans d'une véritable révolution commerciale. Inama-Sternegg a des pages qui confinent au lyrisme sur le génie de ce Charlemagne qui « porta son regard au delà des frontières de son empire... et qui, avec les riches ressources d'une grandiose administration, s'efforça de frayer à ses sujets les voies par lesquelles ils allaient pouvoir écouler l'excédent de la production nationale et se procurer régulièrement les produits exotiques » dont ils avaient besoin[2]. « Ce sera toujours », dit-il encore[3], « une des plus belles pages de gloire de ce grand empereur d'avoir su apprécier l'extrême importance du grand courant d'échange mondial est-ouest et de s'être appliqué à en tirer profit pour la prospérité économique de ses États ». Car Charlemagne — ne nous étonnons de rien — devançant les siècles, grâce au coup d'œil que seul donne le génie, avait compris déjà, paraît-il, que l'avenir des pays germaniques était vers l'Orient : déjà son grand projet était d'ouvrir au commerce de ses sujets la route qui, par le Danube, gagne Constantinople et qui se prolonge de là jusqu'au cœur de l'Asie[4]. Déjà sans doute aussi — bien que cette dernière précision manque dans le livre d'Inama-Sternegg — la capitale d'Haroun-al-Rachid, la célèbre Bagdad, représentait son objectif ultime! La longue guerre entamée en 791 contre les Avares eut pour but principal le dégagement de la vallée du Danube, que ces peuplades

1. Chronique de Frédégaire, XLVIII, éd. Krusch, *Monumenta Germaniae, Scriptores rerum merovingicarum*, t. II.

2. « Er richtete seinen Blick auch über die Grenzen seines Reiches hinaus, erspähte die Vorteile welche aus geregelten Handelsbeziehungen mit fremden Ländern erwachsen konnten und suchte mit den reichen Mitteln seiner grossartigen Verwaltung den Angehörigen seines Reiches die Wege zu bahnen, auf denen sie den Ueberfluss nationaler Produkte absetzen und die Waren anderer entlegener Produktionsgebiete regelmässig beziehen konnten » (Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 592).

3. « Es wird immer zu den ruhmreichsten Blättern der Geschichte dieses grossen Kaisers gehören, dass er die eminente Bedeutung der grossen ost-westlichen Welthandelskonjunktur richtig zu würdigen verstand und bemüht war, dieselbe auch der Volkswirtschaft des eigenen Reiches dienstbar zu machen » (*Ibid.*, p. 593).

4. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 594-595.

barbares interceptaient[1]. C'est ce que n'avait deviné aucun des contemporains de Charlemagne, lesquels expliquent les choses d'une manière quelque peu différente. Par bonheur, la perspicacité des historiens modernes est là pour suppléer à leur silence!

Les contemporains n'ont pas davantage compris que c'était dans cette même politique commerciale à longue portée que devait être cherché le secret d'une autre entreprise de l'empereur : la percée d'un canal qui, joignant l'Altmühl à la Rezat, devait permettre les communications directes par eau entre la vallée du Main et celle du Danube[2]. Le projet échoua; mais Charlemagne, nous affirme-t-on, n'en poursuivit pas moins avec une ténacité à toute épreuve et par tous les moyens ses projets de pénétration économique vers l'Orient : telle serait, prétend Inama-Sternegg[3], la raison, également inconnue des hommes du IXe siècle, des entreprises de l'empereur franc contre la cité commerçante de Venise et du traité qu'il conclut à son sujet[4]; telle serait aussi[5] la raison des combats livrés en 806, 809 et 810 par la flotte franque contre les vaisseaux grecs et arabes dans la Méditerranée[6]. Nous aurions cru plutôt, nous l'avouons, sur la foi des annalistes contemporains, qu'il s'agissait seulement alors de repousser les attaques des pirates sarrasins et les retours offensifs des Grecs contre la Vénétie et les côtes dalmates.

La hantise de cette préoccupation d'ordre économique, qu'il suppose à l'origine de toutes les initiatives prises par Charlemagne, pousse Inama-Sternegg à ne plus voir que des marchands natifs

1. « Aber wenn wir sehen, wie Karl die Avaren bezwingt, um den Donauweg nach Konstantinopel wieder frei zu machen... » (*Ibid.*, p. 594).

2. Inama-Sternegg (p. 594) n'a d'ailleurs pas ici le mérite de l'invention. On trouvera un bon résumé des diverses théories présentées à ce sujet dans le travail de M. Friedrich Beck, *Der Karlsgraben. Eine historische, topographische und kritische Abhandlung* (Nürnberg, 1911, in-8°, VIII-91 p., avec cartes et illustrations), notamment p. 27. Sur cette percée du canal de l'Altmühl, le texte fondamental est celui des Annales royales remaniées, ann. 793 (éd. Kurze, p. 93) : « Et cum ei (Karolo regi) persuasum esset a quibusdam, qui id sibi compertum esse dicebant, quod si inter Radantiam et Alemonam fluvios ejusmodi fossa duceretur, quae esset navium capax, posse percommode a Danubio in Rhenum navigari, quia horum fluviorum alter Danubio, alter Moeno miscetur, confestim cum omni comitatu suo ad locum venit, etc. »

3. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 595-596.

4. On trouvera les renvois aux textes dans Inama-Sternegg, ainsi que dans Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen*, t. II, p. 292-296, 333-335, 416-422, 444-445, 461-465, 594-603.

5. Cf. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 595.

6. *Annales royales*, éd. Kurze, p. 122, 127 et 130.

de l'empire carolingien sur toutes les routes d'Orient. Nous apprenons ainsi que l'empereur fonda à Jérusalem un hôpital pour eux et même, précise-t-il, pour « les marchands *allemands* »[1] — cela sur la foi de Heyd[2], qui lui-même n'a d'autre garant que le moine Bernard, auteur d'un Itinéraire en Terre-Sainte, rédigé vers 870. Or, chez ce dernier, il est bien fait allusion, en effet, à un « hôpital » fondé par Charlemagne, mais en des termes aussi simples que clairs : « l'hôpital du très glorieux empereur Charles, où sont reçus *tous ceux qui vont en ce lieu pour cause de dévotion* et qui parlent la langue latine (ou la langue romane)[3]. » Il est vrai qu'Inama-Sternegg soupçonne Charlemagne de n'avoir favorisé les pélerins, même ceux de Rome, que parce qu'il se faufilait quelquefois des marchands parmi eux[4]! Et, suivant son habitude, pour parachever sa démonstration et rendre aussi sans doute plus concrète et plus vivante la « grande pensée » du règne de Charlemagne, Inama-Sternegg ne manque pas[5] de faire appel au « témoignage » du Moine de Saint-Gall sur les relations de l'empire franc avec l'Orient!

1. « Was die folgende Zeit zur Wiederaufnahme dieses Welthandelsverkehrs leistete, das wird in seinen ersten Anfängen immer wieder auf die grosse Zeit zurückverweisen, in der Karl der Grosse in Jerusalem ein Hospital für deutsche Kaufleute gründete... » (Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 597).

2. Heyd, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, traduction Furcy Raynaud, t. I (1885), p. 91.

3. « De Emmaus pervenimus ad sanctam civitatem Ierusalem et recepti sumus in hospitali gloriosissimi imperatoris Caroli, in quo suscipiuntur omnes qui causa devotionis illum adeunt locum lingua loquentes romana » (*Itinerarium Bernardi monachi*, chap. 10, éd. Tobler et Molinier, *Itinera hierosolymitana*, t. I, p. 319). Les mots *lingua romana* sont susceptibles de deux interprétations : ou bien l'auteur a voulu opposer les chrétiens de langue latine à ceux de langue grecque ou bien il a pensé à ses concitoyens, les Francs de Gaule, ceux qui parlaient la langue romane.

4. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 594-595 : « Wenn wir seine Bereitwilligkeit erfinden, den Rompilgern seinen besonderen Schutz zu gewähren, auch wenn sie, wie so häufig, Pilger und Kaufleute in einer Person waren... » A peine est-il utile de relever que le seul texte invoqué à ce propos, en note (p. 595, n. 1 : la lettre, souvent citée, de Charlemagne à Offa), répond, au contraire, au désir qui anime l'empereur de démasquer les faux pèlerins — venus, du reste, non pas de France, mais d'Angleterre — et de les empêcher de bénéficier indûment des franchises accordées aux dévôts authentiques : « De peregrinis vero, qui pro amore Dei et salute animarum suarum beatorum limina apostolorum adire desiderant, sicut olim, perdonavimus, cum pace sine omni perturbatione ut vadant suo itinere, secum necessaria portantes. Sed probavimus quosdam fraudolenter negociandi causa se intermiscere, lucra sectantes, non religioni servientes. Si tales inter eos inveniantur, locis oportunis statuta solvant telonea » (*Monumenta Germaniae, Epistolae*, t. IV, p. 145).

5. Inama-Sternegg, *op. cit.*, p. 595 et n. 3 et 4, p. 597, n. 4.

Il est triste de constater que de telles imaginations ont trouvé crédit auprès d'historiens sérieux. Même chez nous, plus d'un a brodé sur ce thème, notamment Pigeonneau qui, dans sa consciencieuse *Histoire du commerce de la France*, après avoir présenté sous un jour flatteur l'histoire des rapports économiques de l'Occident avec l'Orient au temps des premiers Carolingiens, finit par une allusion à la percée du canal de l'Altmühl — destiné, écrit-il, à « réunir... la mer Noire à la mer du Nord » — et parle, lui aussi, à ce propos « de ces audaces du génie qui devance la marche de l'esprit humain et qui devine l'avenir »[1].

M. Dopsch, pour sa part, taxerait volontiers Inama-Sternegg de timidité, et ce n'est pas seulement sur les routes de l'Orient, mais partout, dans toutes les directions, qu'il croit retrouver les manifestations d'une activité commerciale décuplée. Comme d'ordinaire, il a accumulé un grand nombre de textes de valeur très inégale et d'époques très diverses[2] qui, au premier abord, par leur masse même, peuvent faire illusion, mais qui fondent à vue d'œil à mesure qu'on les examine. Ainsi, il affirme (en paraissant s'étonner d'ailleurs d'être le premier à faire cette découverte) l'existence de relations commerciales régulières et importantes à la fois entre l'intérieur de l'Allemagne et Venise[3] et entre la Gaule méridionale et les ports de l'Italie occidentale[4].

Or, dans le premier cas, ses preuves se réduisent à deux, savoir : 1° quelques lignes des *Annales de Fulda* qui, sous l'année 860, signalent qu'à raison du froid intense les commerçants de Venise durent, pendant une partie de l'hiver, transporter dans des chariots et à dos de chevaux les marchandises qu'ils avaient l'habitude de transporter en barques et en gondoles[5] ; 2° un passage de l'*Histoire de Venise* de M. Kretschmayr, d'où il ressortirait que les monnaies

1. Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, t. I (1885), p. 77. — Dans son *Histoire du commerce du monde depuis les temps les plus reculés*, t. I (1891), p. 126, M. Octave Noël écrit aussi, en s'inspirant de Pigeonneau : « Charlemagne rêvait même de creuser un canal entre cette dernière rivière (le Main) et le Danube *et de mettre ainsi l'Océan en communication avec la mer Noire.* »

2. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 190-233.

3. « Was man aber ganz übersehen hat : es bestand damals schon... ein regelmässiger Handelszug aus Inner-Deutschand nach Venedig » (*Ibid.*, p. 191).

4. *Ibid.*, p. 200.

5. *Annales Fuldenses*, éd. Kurze (dans la collection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*, 1891), p. 54 : « Mare etiam Ionium glaciali rigore ita constrictum est, ut mercatores, qui nunquam antea nisi vecti navigio, tunc in equis quoque et carpentis mercimonia ferentes Venetiam frequentarent. »

franques eurent probablement cours en Vénétie au début du IXe siècle. Mais M. Kretschmayr[1] s'est borné à émettre, en passant, cette hypothèse que, Venise ayant un moment été englobée dans l'empire carolingien, les monnaies franques durent y remplacer les monnaies byzantines[2]; et l'on ne voit pas, d'autre part, pourquoi les marchands qui circulaient sur la glace des canaux vénitiens durant l'hiver 860 seraient nécessairement venus du cœur de l'Allemagne.

L'existence de rapports commerciaux réguliers entre le midi de la Gaule et les côtes de l'Italie occidentale ne serait pas faite pour surprendre. M. Dopsch n'allègue cependant qu'un acte de Louis le Pieux qui, en l'année 822, confirmant un privilège octroyé par son père, concède aux moines de Saint-Victor de Marseille le montant des droits de péage à percevoir sur tous les vaisseaux qui viendront d'Italie s'amarrer en face de leur église[3]. Comme ce texte isolé ne peut suffire à donner l'impression d'une grande activité commerciale, M. Dopsch y ajoute pêle-mêle[4] des considérations de ce genre : la plastique lombarde s'est répandue en Provence, dans la vallée du Rhône, en Aquitaine, en Gascogne; les *Annales royales* signalent, sous l'année 806, la présence à Gênes d'un comte franc, lequel livre combat aux pirates sarrasins; le nom du port italien de Luna paraît à l'époque carolingienne, ainsi que celui de Porto Venere : c'est dans ce dernier que débarque, en 801, le juif Isaac, qui ramenait un éléphant d'Afrique; la même année, des envoyés d'Haroun-al-Rachid accostent à Pise... — Oui, sans doute; mais en quoi tous ces menus faits intéressent-ils l'histoire du commerce de la Gaule méridionale?

M. Dopsch nous parle aussi, avec non moins d'assurance, des grandes cités commerçantes de Gaule : Rouen, Amiens, Étaples, Liége, Anvers, Gand[5], Cambrai, Laon, Reims, Dijon, Besançon,

1. H. Kretschmayr, *Geschichte von Venedig*, t. I (Gotha, 1905), p. 78 : « Gewiss war der naturalwirtschaftliche Zug noch im 11. Jahrhundert stark, wenn nicht überwiegend; ebenso gewiss aber fanden im 8. Jahrhundert griechische, *nachweislich zu Beginn des neunten auch fränkische Münzen* Eingang in die Lagunen... »

2. C'est un fait d'ailleurs — dont M. Dopsch eût pu tirer argument — que des monnaies franques, les unes au nom de Louis le Pieux, les autres au nom de son fils Lothaire, portent au revers l'indication de Venise (*Venecias* ou *Venecia*) comme lieu de frappe. Il ne semble pas qu'on ait jusqu'alors fourni d'explication de ce fait curieux. Voir Blanchet et Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, t. I, par A. Blanchet (1912), p. 371, 372 et 394; M. Prou, *les Monnaies carolingiennes* (*Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale*), p. LXXIX-LXXX et 128.

3. Böhmer-Mühlbacher, *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*, 2e éd., t. I (1908), n° 765.

4. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 200-201.

5. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 196.

Commercy, Remiremont, Lyon (placé, pour la circonstance, dans le *sud* de la France[1]), Marseille, Narbonne, Arles, Nîmes, Nice[2], etc. Il réserve une place d'honneur aux foires des environs de Troyes qui, dès le IXe siècle, à l'en croire[3], préludaient aux fameuses foires de Champagne. Il dépeint l'animation des routes parcourues en tous sens par les marchands, par les courriers et même... par les touristes[4]. Le long de ces routes, il nous montre les hôtelleries prêtes à accueillir les voyageurs[5], les camionneurs ou les voituriers prêts à les transporter, eux et leurs bagages[6]. Et, pour compléter ce tableau d'allure moderne, il énumère toute une série de ports et de mouillages, en France et surtout en Italie[7], où les navires s'empressaient, chargeant et déchargeant des marchandises. Au bas des pages, les références abondent, Mais reportons-nous au texte, immédiatement tout l'édifice s'effrite.

Rouen, Amiens et Étaples, écrit par exemple M. Dopsch, « étaient alors, dans la France septentrionale, des places de commerce aussi connues que Dorstadt (Duurstede) et Utrecht dans les Pays-Bas »[8]. Preuve unique : un acte de l'an 779, par lequel Charlemagne accorde une exemption de tonlieu aux moines de Saint-Germain-des-Prés dans toutes les cités du royaume, « tant à Rouen qu'à Quentovic (aujourd'hui Étaples), Amiens, Utrecht et Duurstede »[9]. — Pour Liége, tout se réduit au fait qu'on y trouve au IXe siècle une colonie de « Scots » et qu'il y passait beaucoup de pèlerins.

Pour Gand, les témoignages invoqués sont une lettre d'Einhard et un passage des *Annales royales*. Mais ces dernières ne citent Gand que comme un des ports où furent mis en chantier, au cours de l'an-

1. « Im Süden Frankreichs waren Lyon, Marseille und Narbonne belebte Handelsplätze » (*Ibid.*, p. 199).
2. *Ibid.*, p. 199-200.
3. *Ibid.*, p. 198.
4. *Ibid.*, p. 209-210.
5. *Ibid.*, p. 207.
6. *Ibid.*, p. 221.
7. *Ibid.*, p. 202.
8. « Rouen an der Seine, Amiens an der Somme und Étaples an der Canche waren in Nordfrankreich damals ebenso bekannte Handelsplätze wie Dorstat und Utrecht in den Niederlanden » (*Ibid.*, p. 196).
9. *Monumenta Germaniae, Diplomata Karolinorum*, t. I, n° 122, p. 171 : « ... decernimus... ut per [n]ullos portus neque per civitates tam in Rodomo quam et in Wicus neque in Ambianis neque in Trejecto neque in Dorstade, etc. » Il serait d'ailleurs facile de donner des preuves sérieuses de l'activité du port de Quentovic (Étaples) au IXe siècle. Guérard en avait déjà réuni bon nombre dans ses *Prolégomènes* au *Polyptyque d'Irminon*, p. 787-790. Voir aussi E. de Fréville, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, t. I (1857), p. 33-35.

née 810, les vaisseaux construits sur l'ordre de Charlemagne pour faire la police de la mer du Nord[1] ; et la lettre d'Einhard est un simple billet adressé à un inconnu — qu'on suppose, sans raisons précises, en résidence à Gand — pour le prier de lui expédier de la cire (prélevée d'ailleurs, selon toute vraisemblance, sur les produits du domaine d'Einhard lui-même[2]). C'est pourtant à cause de ces deux seuls textes que M. Dopsch croit pouvoir qualifier Gand de « place de commerce déjà importante »[3] !

Le même titre[4] est, il est vrai, décerné à Anvers avec plus de légèreté encore : il suffit que le poète Milon, qui écrivait au temps de Charles le Chauve, rappelle le débarquement de saint Amand vers l'an 640 à Caloloo, sur l'estuaire de l'Escaut[5]. — Pour Cambrai, une seule preuve aussi : une liste, dressée sans doute seulement à la fin du xe siècle, de diverses épices dont les moines de Corbie avaient décidé d'aller faire l'achat en cette ville[6]. — Pour Laon, deux textes, pas plus significatifs l'un que l'autre : quelques vers du milieu du IXe siècle, donnant une brève description de la cité, sans la moindre allusion à son commerce, à propos de la visite qu'y fit sainte Benoîte[7], et une lettre de la première moitié du même siècle conservée dans un manuscrit de Laon[8], mais écrite, selon toute vraisemblance, à Gand ou ailleurs, pour inviter un moine inconnu à acheter une « coule » (*cucullus*) en gros tissu.

Pour Reims, Dijon et Besançon, le seul argument produit est que ces trois villes étaient traversées par des routes fréquentées à l'époque carolingienne[9] ; pour Commercy et Remiremont, M. Dopsch se con-

1. *Annales regni Francorum*, éd. Kurze, p. 135 : « Inde ad Scaldim fluvium veniens in loco, qui Gand vocatur, naves ad eandem classem aedificatas aspexit. »

2. *Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. V, p. 137, n° 56.

3. « Auch Antwerpen, Gent und Maestricht waren damals bereits wichtige Handelsemporien » (Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 196).

4. Voir la note précédente.

5. Milo, *Vita S. Amandi*, dans les *Monumenta Germaniae*, *Poetae latini*, t. III, p. 596, 613.

6. Publiée par Guérard, *Polyptyque de l'abbé d'Irminon*, t. II, p. 336, n° 2.

7. *Carmen de S. Benedicta*, dans les *Monumenta Germaniae*, *Poetae latini*, t. IV, p. 217, vers 167.

8. Formulaire du *Codex Laudunensis*, dans les *Monumenta Germaniae*, *Formulae*, p. 514, n° 3.

9. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 199 : « Von Rheims (*sic*), Dijon und Besançon war oben schon die Rede. » On se reporte à la p. 197, à laquelle nous sommes renvoyés en note, et on lit : « ... Hier teilten sich die Strassen. Die eine führte über Solothurn nach Strassburg... Die andere (zur Linken) nach Dijon-Langres-Chaumont und Rheims-Soissons hatte z. T. noch eine Parallelstrasse über Lausanne-Orbe und Pontarlier-Besançon. »

tente de mentions fugitives de leurs deux noms dans les *Annales royales*[1]; pour Lyon, son garant est l'archevêque de cette ville, Agobard, qui se plaint dans une de ses lettres des faveurs accordées par l'empereur Louis le Pieux aux juifs de son diocèse[2]; pour Marseille et Narbonne, un simple renvoi à l'*Histoire du commerce* de Pigeonneau, lequel, à son tour[3], n'indique pour toute référence que l'anecdote incohérente du Moine de Saint-Gall relative aux pirates dont Charlemagne aperçoit au large les barques, d'un port « de la Gaule narbonnaise »[4]; pour Arles, M. Dopsch transforme en certitude une hypothèse de Heyd[5], fondée sur un passage où le poète Théodulphe parle des tissus orientaux et des perles que les plaideurs de la localité offrent aux juges pour les corrompre[6]; pour Nîmes et Nice, raison unique : les raids des Sarrasins sur les deux villes...[7]. — Avec un pareil procédé, nous nous faisons fort de prouver l'importance commerciale d'une ville quelconque à une époque quelconque.

Il serait fastidieux, et il est d'ailleurs bien inutile, de soumettre à la même épreuve les autres affirmations de M. Dopsch. Elles procèdent toutes de la même « méthode ». En veut-on néanmoins encore un ou deux exemples caractéristiques? Qu'on se reporte aux pages où M. Dopsch prétend prouver le développement pris par « l'industrie des transports » à l'époque carolingienne. M. Dopsch commence par poser en principe[8] que les corvées de charroi n'avaient d'autre objet que d'assurer la livraison à très faible distance des produits

1. *Annales regni Francorum*, ann. 805 et 821, éd. Kurze, p. 120 et 155 (deux mentions du passage de Charlemagne au *castellum* de Remiremont); ann. 823 et 825, p. 163 et 168 (mention d'un miracle survenu *juxta villam Commerciacum*).

2. *Monumenta Germaniae, Epistolae*, t. V, p. 182-185, n° 7.

3. Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, t. I, p. 73.

4. Moine de Saint-Gall, II, 14, éd. Jaffé, *Monumenta Carolina*, p. 687. Voir ce que nous avons dit de cette anecdote dans notre étude sur le Moine de Saint-Gall, *Rev. histor.*, t. CXXVIII, p. 283.

5. Heyd, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, traduction Furcy Raynaud, t. I, p. 92, n. 1 : « Arles paraît avoir eu le privilège des relations avec les Arabes... » — ce qui, sous la plume de M. Dopsch, devient : « Auch Arles hatte damals eine grosse Bedeutung für den Verkehr mit den handelstüchtigen Arabern » (Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 200).

6. Théodulphe, *Contra judices*, dans les *Monumenta Germaniae, Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 498-499.

7. « Auch Nîmes und Nizza müssen schon eine gewisse Rolle gespielt haben, da sie von den Jahrzeitbüchern beim Bericht über die Plünderungen der Sarazenen doch schon besonders erwähnt werden » (Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 200).

8. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 213 et 221.

domaniaux — oubliant qu'il est, au contraire, fréquemment question dans les textes de charrois lointains, à des distances qui parfois excèdent 100 ou 200 kilomètres, comme il lui eût été facile de s'en convaincre en ouvrant le polyptyque de Saint-Germain-des-Prés[1]. Puis il déclare qu'en fait, même les grands propriétaires étaient obligés d'avoir recours à des entrepreneurs de camionnage pour la rentrée de certaines redevances en nature[2], alors que le seul texte qu'il cite, les « statuts » du monastère de Corbie, rédigés en 822 par l'abbé Adalard, ne vise que le cas des tenanciers, astreints réglementairement au charroi gratuit d'une dîme par an et en faveur de qui une rémunération est stipulée pour tout charroi supplémentaire[3]. Un dernier texte enfin, auquel M. Dopsch renvoie et qui ne semble pas, du reste, antérieur au xe siècle, parle, non pas, comme il le dit[4], de charretiers qui concluent des emprunts pour se procurer les fonds nécessaires à leur entreprise, mais de tenanciers sur qui les corvées de charrois pèsent si lourdement qu' « ils doivent s'endetter pour faire face à leurs obligations »[5]. — Singulière « méthode », décidément, que celle dont use M. Dopsch!

De même, l'on n'aura pas lu sans stupeur que l'industrie du tourisme datait du IXe siècle. La preuve? Elle ressort de ce fait, paraît-il, que « la mise en scène de voyageurs faisant route dans des véhicules publics ou étrangers, en quelque sorte comme passagers (*epibatae*), était chose courante dans la littérature poétique de ce temps »[6]. En

1. Cf. Guérard, *Polyptyque de l'abbé Irminon*, t. I (*Prolégomènes*), p. 778 à 792.

2. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 221-222.

3. « Hoc tamen sciendum quia nullatenus volumus ut illa familia per imperium ipsam secundam decimam ad monasterium deducat, sed ipse portarius sibi carra cum pretio conducat, secundum quod tunc temporis fuerit, et ipsa carra locare potuerit... De pretio autem, unde illa carra conduci debent, portarius per discipulum suum quicquid agendum est agat, etc. » (Statuts d'Adalard, II, 9, éd. Guérard, à la suite du *Polyptyque de l'abbé Irminon*, p. 325 et 326; éd. Levillain, dans *le Moyen âge*, ann. 1900).

4. « Das beweist ein von Guérard mitgeteilter text, nach dem gerade *minores homines, qui angariam faciunt*, sich das für ihren Geschäftsbetrieb (*in via et in acora*) benötigte Kapital von Geldverleihern (*feneratores*) beschafften... » (Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 222).

5. « Enteca, id est quoddam pretium commodatum. Solent enim minores homines, qui angariam faciunt, precare majorem ut tantos et tantos solidos illis stet, prout necesse, id est in via et in acora, ut centum aut amplius aut minus solidos dividere aequaliter inter minores. E contra vero minor manus, debet unusquisque per se scribere cartam quantos solidos recepisset et subscriptione firmare se reddituros... » (Guérard, *Polyptyque de l'abbé Irminon*, t. I, p. 800, n. 6).

6. « Ich möchte dazu noch stellen dass auch eine Art Touristenverkehr schon

note, on nous renvoie au tome III des *Poetae latini aevi carolini*, qui est en effet le seul de ce recueil jusqu'alors où le mot *epibata* ait été relevé à l'index; mais nous y constatons que ce prétendu « cliché » de la littérature poétique carolingienne ne se rencontre nulle part dans le volume : le seul poète qui se serve du mot *epibata*, le poète Micon, l'emploie dans le sens figuré de « compagnon de vie »[1]; et, au surplus, deux lexiques du IXe siècle, dont des extraits figurent à l'index du volume[2] et que M. Dopsch signale lui-même[3], précisent qu'au sens propre celui qu'on appelle *epibata* est non pas un touriste, mais un passager quelconque (pèlerin, marchand, soldat, etc.), sur un navire, par opposition au rameur ou au matelot préposé à la manœuvre...

Qu'on nous excuse de nous être arrêté si longuement à discuter les théories d'un érudit qui se permet de telles libertés avec les textes — nous dirons même avec ses lecteurs. S'il s'était agi d'une dissertation de débutant, nous n'aurions certainement pas pris ce soin; mais M. Dopsch est un historien posé, sérieux, ou du moins connu pour tel, et dont l'opinion semblait mériter quelques égards. A n'y pas regarder de très près, on risque d'être ébloui par l'appareil savant sous le couvert duquel sa pensée s'insinue. L'épreuve à laquelle nous venons de le soumettre empêchera, nous l'espérons, qu'on ne s'y laisse prendre désormais.

Conclusion.

Concluons.

On professait autrefois qu'au moyen âge, dans l'Europe occidentale, l'industrie et le commerce avaient été très peu développés avant le XIIe siècle; que la classe riche, étant alors surtout riche de terres, avait pu, sans trop de peine, satisfaire à ses besoins en faisant fabriquer à l'intérieur de chaque domaine et pour chacun d'eux la plupart des objets, des outils, des tissus nécessaires à la vie courante, le surplus étant fourni soit par le petit commerce de colportage et d'échanges locaux, soit, dans une certaine mesure, par un trafic

vorhanden war. Denn die Vorstellung von Reisenden, die auf öffentlichen oder fremden Verkehrsmitteln, gewissermassen als Passagiere, mitfuhren, *epibatae*, war bereits der poetischen Literatur jener Zeit geläufig » (Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 209-210).

1. *Monumenta Germaniae*, *Poetae latini aevi carolini*, t. III, p. 363, n° 163, et cf. la préface de Micon lui-même, p. 279. — Le poète Micon, de l'abbaye de Saint-Riquier, vivait dans la première moitié du IXe siècle.

2. *Ibid.*, p. 804.

3. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 210, n. 1.

international, sur lequel les marchands étrangers (Orientaux, Juifs[1], Anglais ou Scandinaves) avaient réussi à s'assurer la haute main. Il ne semble pas qu'il y ait, somme toute, grand'chose à changer à cette doctrine.

M. Dopsch s'est donné beaucoup de mal pour prouver qu'il y avait des ouvriers travaillant à leur compte à l'époque carolingienne[2] et chez lesquels on pouvait aller se procurer moyennant finance une pièce de drap, un outil, un ustensile de ménage, et encore que ses arguments ne soient pas toujours bien choisis, il a raison, cent fois raison. Mais personne n'a jamais supposé le contraire. Ce qu'on a prétendu, et ce qui continue à rester acquis jusqu'à nouvel ordre, c'est que cette industrie nationale et ce commerce ne purent jamais prendre une extension suffisante pour que l'empire franc devint une grande puissance au point de vue économique.

C'eût été là une métamorphose que ni le labeur ni le génie de Charlemagne n'étaient en mesure de réaliser.

Louis Halphen.

CAPTIVITÉ EN FRANCE DE GEORGES D'AUTRICHE

GRAND-ONCLE DE CHARLES-QUINT (1541-1543).

César Frégose, Génois exilé de sa patrie, et Antoine de Rincon, d'origine espagnole, venaient d'être envoyés par le roi de France, François Ier, celui-ci à Constantinople et celui-là près la République de Venise. Le désir de s'emparer des papiers importants dont il les supposait porteurs détermina le marquis del Vasto (Alphonse d'Avalos), capitaine général, gouverneur du duché de Milan, à les faire assassiner (peut-être sans l'aveu de Charles-Quint), lorsqu'ils traverseraient le pays soumis à son autorité. Ce crime fut consommé le 3 juillet 1541, pendant que les envoyés naviguaient sans défiance sur le Pô, par des soldats apostés sur les deux rives. Quelques

1. Sur les marchands juifs de ce temps, outre les textes francs, on consultera utilement le *Livre des routes et des provinces* de l'écrivain arabe Ibn-Khordadbeh (IXe siècle), traduction Barbier de Meynard, dans le *Journal asiatique*, 6e série, t. V (1865), p. 512-514.

2. Dopsch, *op. cit.*, t. II, p. 158 et suiv., p. 222 et suiv.

personnes de leur suite furent emmenées à Crémone. Leur mort resta secrète plus de deux mois. On croyait qu'ils n'étaient que prisonniers. François Ier, dans une lettre du 26 juillet 1541, à Marillac, écrit : « Rincon et Frégose ont été pris sur le Pô par des Espagnols de la garnison de Pavie et transportés au château de Crémone où ils sont détenus. »

Quelques jours auparavant, Georges d'Autriche, grand-oncle de Charles-Quint, traversait la France pour se rendre à Liége. Le roi n'hésita pas à lancer un ordre d'arrestation à son lieutenant en Dauphiné, Gui de Maugiron, estimant, écrit-il, que ce personnage lui semble un assez bon gage pour César Frégose et Rincon. Le roi François Ier s'appuyait sur un principe du droit des gens qui n'avait jamais été contesté que la personne des ambassadeurs était inviolable et sacrée. Sans force nationale à leur service, ils vivent sur la foi publique du pays qu'ils traversent ou qu'ils habitent[1].

La cruelle odyssée de Georges d'Autriche est pleine d'aventures. Ce captif, transporté de donjon en forteresse et de forteresse en citadelle, a gravi un véritable calvaire. Pendant vingt-deux mois (juillet 1541 à juin 1543), il eut des alternatives d'espérances et de craintes. Il s'abandonna à la garde de Dieu parce qu'une invincible espérance fortifiait sa volonté.

Georges d'Autriche, bâtard de l'empereur Maximilien, ancien évêque de Brixen, était archevêque de Valence en Espagne depuis le 12 janvier 1539. Sa vie s'écoulait, au milieu d'un silence rêveur, dans un beau palais de marbre blanc aux dalles bleues, couronné d'une terrasse aux blanches visions. Au bout de deux années de séjour, Charles-Quint songea à lui donner le siège de Liége. Dès le 3 janvier 1541, pour prévenir les intrigues, il avait fait demander à l'évêque de Liége, Corneilles de Bergues, de lui désigner Georges d'Autriche en qualité de coadjuteur. Les chanoines consultés approuvèrent et la nomination fut confirmée par une bulle du pape, le 23 février 1541. Aussitôt avisé, Charles-Quint invita Georges à prendre possession de son nouveau poste. Il fallut partir pour Liége au ciel froid avec son soleil pâle. Ce déplacement avait une raison politique, car on faisait de lui un prince-évêque, appelé à prendre à l'occasion les armes contre la France. Georges d'Autriche se mit donc en route dans les premiers jours de juillet 1541, en compagnie

1. Voir les détails de l'arrestation dans les *Mémoires de du Bellay*, livre IX; Belleforest, *les Annales des Gaules*, p. 563; le R. P. Théodose Bouillé, *Histoire de la ville et du pays de Liége*, t. II, p. 341.

de quelques gentilshommes espagnols[1] et avec une suite de vingt domestiques de son palais.

Il voyageait à cheval[2] avec sa tunique violette, sur laquelle brillait sa croix pectorale, signe de sa dignité. Son personnel n'avait pas de livrée propre. Il passa la frontière à Cerbère; sa première étape en France fut Perpignan; puis il poursuivit son itinéraire sans encombre par Montpellier, Avignon, Valence. Bientôt il quitta Vienne pour arriver à Lyon où une surprise fatale l'attendait.

Après avoir parcouru cette route de la vallée du Rhône connue sous le nom de *Voie d'Agrippa*[3], Georges d'Autriche s'arrêta à la tête du pont de la Guillotière[4], alors flanqué à gauche d'une chapelle du Saint-Esprit[5], à droite de quelques maisons des préposés aux gabelles[6]. L'archer de garde qui avait la consigne invita le prélat à se rendre au corps de garde de la porte du Rhône, à l'extrémité du pont. L'archevêque de Valence déféra à cet ordre; le gabeleur de service ferma aussitôt la barrière, empêchant les cavaliers de la suite de pénétrer sur le pont[7]. Georges d'Autriche exhibe son *exeat* et les titres de sa dignité. Mais le sergent l'invite à se rendre, accompagné de deux arquebusiers, chez le capitaine de la ville, Antoine de Varcy[8]. En fait, il était prisonnier par ordre de François Ier qui, après avoir appris l'arrestation de ses ambassadeurs, usait de représailles. Il fallut disperser quelques badauds spectateurs

1. Don Alvaros, don Carlos de Luna, don Juan de Aguilon, Marradas, don Miguel Canoguera et Pierre de Villegas.

2. Les moyens de transport en usage avant le XVIe siècle consistaient en charrettes ou chars couverts, avec de la bonne paille pour s'y asseoir. L'origine des carrosses remonte au règne de François Ier. En 1550, on comptait trois carrosses à Paris. Diane, femme de François de Montmorency, s'en servit pour la première fois le 6 avril 1540.

3. La voie d'Agrippa de Lyon à Arles partait du quartier de la Guillotière et mesurait à l'origine 252 kilomètres; aujourd'hui, on compte de Lyon à Arles 258 kilomètres par la route de terre. Il est impossible de voir des tracés qui se rapprochent davantage sur d'aussi grands parcours (Lenthéric, *Voies antiques de la région du Rhône*, p. 95).

4. La dénomination de Guillotière avait remplacé celle de Bechevelin-en-Dauphiné, qui servait de station à des bateaux pour traverser le Rhône avant le pont de bois.

5. Construite en 1382, démolie en 1773.

6. En avant de la sixième arche du pont se trouvait, à droite, une colonne élevée à Louis XII en 1509, lors de son passage. — Lorsqu'un individu était banni de Lyon, on le conduisait jusqu'à cette colonne, qui marquait la limite du territoire. Elle fut renversée par les Huguenots en 1562.

7. Archives de l'église d'Ainay.

8. Capitaine de la ville (1530 à 1542) avec Jean Sala comme lieutenant; Jean d'Ablon était alors gouverneur de Lyon (1540-1562).

d'un événement qui n'était pas banal. A l'autre extrémité du pont, une foule déjà compacte entoure les gentilshommes espagnols qui viennent d'apprendre avec surprise l'arrestation de l'archevêque; la garde consulaire[1] arrive et la repousse à coups de hallebardes.

Les compagnons de Georges d'Autriche font alors demi-tour et gagnent au grand trot Avignon pour demander aide au légat du pape, Philibert Ferrier[2]. Quant à la domesticité, elle se rend et demande à partager le sort de l'archevêque. Ces vingt serviteurs furent détenus à la forteresse de Lyon; avec eux furent amenés quelques gentilshommes[3].

Amené devant Jean Sala, lieutenant de la ville, sous les ordres du gouverneur représentant le pouvoir royal, Georges d'Autriche, après avoir décliné ses nom, prénoms et qualités, demanda les motifs de sa détention. Sala répondit qu'il avait un ordre d'arrestation du roi, transmis pour exécution par le gouverneur du Dauphiné, Guy de Maugiron, contre la personne de l'évêque de Valence en Espagne, en représailles des ambassadeurs Frégose et Rincon, emprisonnés par Charles-Quint, et qu'il resterait détenu jusqu'à

1. La garde consulaire de Lyon se composait de cinquante hommes d'armes.

2. Six ou sept Espagnols qui accompagnaient l'archevêque s'enfuirent à Avignon et se présentèrent comme catholiques romains au légat du pape, qui avait le gouvernement de la ville; le roi de France, sur la demande du pape, avait retiré la garnison qu'il y tenait; mais, comme il éprouvait le vif désir d'avoir ces Espagnols, on profita de l'absence momentanée du légat pour faire entrer de force dans la place une quarantaine de cavaliers, qui s'emparèrent d'eux.

« L'évêque d'Ivrée en Piémont [Philibert Ferrier], qui était vice-légat à Avignon, suspecté d'avoir consenti à l'enlèvement des six Espagnols, est en disgrâce auprès du Pape. Convoqué auprès de ce dernier, il a fait droite route vers la curie, ce qui transforme en certitude l'idée qu'on se faisait que l'enlèvement avait bien été le fait du roi de France » (*State Papers. Henry VIII*, t. VIII, p. 643).

Pendant la nuit du même jour où le légat du pape partait à Rome, les grilles du palais et les portes de son appartement privé furent enfoncées par un peloton d'hommes d'armes. Les Espagnols se défendirent eux-mêmes aussi longtemps qu'ils purent, mais les assaillants étaient trop nombreux; ils fouillèrent le palais dans son entier, faisant prisonniers don Carlos de Luna, fils de don Carlos, don Juan de Aguilon et deux ou trois autres, tels que Marradas et don Miguel Canoguera. — Don Alvaros, qui avait été pris avec les autres, s'enfuit au domicile du nouveau légat, l'évêque de Bologne, qui venait d'arriver à Avignon et qui lui donna l'hospitalité. — On ne sut pas exactement ce que devinrent les autres prisonniers. Les uns ont dit qu'ils avaient été emmenés à Marseille, d'autres à Lyon, enfin le cardinal Pio de Carpi reçut une lettre de France l'avisant qu'ils étaient enfermés dans le château des connétables de Montmorency (*Calendar state papers. Spanish*, t. VI, 1re partie, p. 426).

3. *Ibid.*, t. VI, 1re partie, p. 380.

l'élargissement de ces deux ambassadeurs[1]. Sala signa un ordre d'écrou pour la forteresse de Pierre-Scize et le prélat fut emmené par deux gardes chez le commandant du donjon. Les formalités d'usage remplies, il fut enfermé dans cette prison d'État[2]. Pour plus de sûreté, il fut « ordonné que l'on mect guet à la cheine de Pierre-Cise de deux personnes chascune nuit[3] ».

Il semble qu'il fut traité avec égards pendant son court séjour à Pierre-Scize. Bientôt arriva un ordre de transfert au château de Semur; à la fin de juillet, un conducteur des prisonniers vint le chercher avec une « chaînette » et le prélat quitta Lyon sous l'escorte d'archers du roi[4].

Arrivé à Semur, le portier des « châtel et donjon » abaissa le pont-levis pour livrer passage au prisonnier et à son escorte. Le conducteur remit au lieutenant du donjon les pièces de transport de Georges d'Autriche avec un ordre de service pour cet otage de qualité. Le geôlier, portant l'habit rayé[5], le conduisit dans un cachot après l'avoir visité et inscrit au registre des prisonniers. C'était un logis assez obscur dans la tour Lourdeau[6]. On lui installa un lit, autorisé par l'ordonnance d'octobre 1535, mais le sol n'en restait pas moins humide et insalubre par les déjections[7].

1. 15 octobre 1541. Mandement au trésorier de l'Épargne de payer à Guy de Maugiron la somme de 1,125 livres tournois, montant des frais par lui faits à Lyon pour la détention de l'évêque de Valence (*Catalogue des actes de François Ier*, n° 12154). Le 23 septembre 1541, le seigneur de Molines, qui croyait les ambassadeurs encore vivants, prévenait Charles-Quint que, s'il ne restituait pas les deux prisonniers, le roi avait son oncle Georges entre ses mains et trente autres gentilshommes espagnols « auxquels feroyt faire ce qu'il conviendroyt » (*Correspondance politique* de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise, 1540-1542, publiée par Tausserat-Radel, p. 433).

2. Pierre-Scize, château fort appartenant aux chanoines de Lyon. Ce donjon, qui ne gênait pas la circulation et qui mettait une note harmonieuse sur le rocher, a été rasé, alors que la Convention s'était bornée à en décréter le démantèlement (12 octobre 1793).

3. *Registre consulaire*, p. 323.

4. François Ier avait créé six offices de conducteurs de prisonniers aux dépens du roi (voir *Catalogue des actes de François Ier*, t. IV).

5. Ordonnance d'octobre 1535.

6. A la suite d'un rapport fait en 1904 par M. Schmersheim, inspecteur général des monuments historiques, le ministère des Beaux-Arts a fait aménager la salle du rez-de-chaussée, les étages et surtout déblayé la salle voûtée du sous-sol dite chapelle Sainte-Marguerite. La tour dite de l'*ourle d'or* (XIIIe siècle) a été cédée à bail en février 1904 par la municipalité à la Société des sciences historiques et naturelles de Semur pour y fonder un musée régional. — L'explosion qui, lors de l'escalade de Guillaume de Tavannes (août 1589), la fendit du haut en bas en causant l'énorme lézarde de la face nord n'avait pas compromis sa solidité.

7. Les visiteurs royaux avaient signalé au capitaine Georges de La Guiche une boue couverte de moisissures qui infectait les cellules.

Le transfert de Georges d'Autriche à Semur se trouve confirmé par le registre des comptes de Jean Guillier du mois d'août par la mention suivante : « Pose de barreaux de fer aux fenêtres de la cuisine du donjon pour la sûreté et garde de l'archevêque de Valence, étant prisonnier du Roi audit donjon. » — « Barreau de douze pieds de long et d'un demi-pied d'écarrure mis à la porte du chastel[1]. » Il y fut d'ailleurs bien traité; nous en avons le témoignage dans les lettres de l'ambassadeur Francisco Manrique à l'empereur Charles-Quint. Il écrit, le 11 octobre 1541 : « L'archevêque est toujours à Semur au duché de Bourgogne; il y est traité avec courtoisie, mais avec une grande vigilance[2] »; puis, le 4 novembre : « L'archevêque de Valence ne devait pas être considéré comme prisonnier. Le Pape pense avoir fait tout ce qu'il pouvait en sa faveur. Il est toujours détenu à Semur dans la Bourgogne[3]. » Enfin le 9 novembre : « Il est encore au château de Semur, il est en bonne santé et bien traité, comme il le dit[4]. »

La capitainerie du château de Semur était confiée à Georges de La Guiche[5], bailli de Chalon et écuyer de la reine Éléonore d'Autriche, femme de François Ier, sœur de Charles-Quint[6] et par conséquent petite-nièce de Georges d'Autriche. La Guiche fut vivement contrarié d'avoir comme prisonnier ce personnage de qualité qui le mettait en vilaine posture. Si le prélat devait mourir dans le donjon, il craignait d'en porter la responsabilité; en cas d'évasion, on pouvait suspecter sa bonne foi ou l'accuser de négligence[7]. Dans cet embarras, il crut devoir en référer au gouverneur de Bourgogne; son rapport ne reçut pas de réponse. A la fin du mois d'août, l'empereur avait chargé le cardinal de Granvelle de répondre à un gentilhomme français envoyé par M. d'Annebaut : « Remontrer au Saint-Père la desraison de la détention de Monseigneur de Valence et tenir la main à sa pleine délivrance[8]. »

Dans le courant de novembre 1541, Georges d'Autriche, après avoir, pendant trois mois, entendu grincer la girouette de la tour

1. Arch. de la Côte-d'Or, série B 6267.

2. *Calendar of state papers. Spanish*, t. VI, 1re partie, p. 370.

3. *Letters and Papers*, 1541, p. 607.

4. *Calendar. Spanish*, t. VI, 2e partie, p. 379.

5. Né le 17 août 1507 de Pierre, seigneur de La Guiche en Charolais, ambassadeur du roi.

6. Le P. Anselme, t. VIII, p. 446.

7. Le capitaine avait rappelé à la garde du château la consigne : quatre coups de canon par la batterie du bastion à la porte du château en cas d'évasion de prisonnier.

8. *Papiers d'État* du cardinal de Granvelle, t. II, p. 605.

Lourdeau, était transféré par ordre au château de Loches en Touraine.

A son arrivée à Loches, le capitaine maître portier remit au geôlier l'archevêque de Valence avec sa robe éraillée et décolorée par la détention. Il fut enfermé dans la tour ronde de la citadelle, qui avait été construite par Louis XI pour servir de prison d'État. Dans la correspondance politique de G. Pellicier, ambassadeur de France à Venise, on trouve une lettre adressée à Vincenzo Maggio, ancien secrétaire de Rincon, dans laquelle il dit : « Il est vrai que j'ai écrit à l'Empereur que Monseigneur de Valence, son oncle, détenu sans raison en France, ne méritait pas d'être traité comme ne le fut jamais un personnage d'un tel rang. La fatalité l'a rendu responsable de la capture des ambassadeurs français. Il est maintenant dans la forteresse de Loches, prison plus rigoureuse que la première[1]. »

Le 25 novembre 1541, le secrétaire du pape en vient aux menaces. Il prie le roi de lui rendre l'oncle de l'empereur, comme homme d'église, entendant user contre lui des armes ecclésiastiques; mais il veut que sa sainte mère l'Église soit obéie[2]. Un mois après (fin décembre), un ordre arrive de transférer le prisonnier dans le donjon de Château-Gaillard en Normandie[3]. Là, il est introduit dans un cachot où il trouva une litière de paille. Le 4 janvier 1542, l'ambassadeur d'Angleterre, Paget, signalait sa présence au roi son maître : « L'archevêque de Valence est maintenant à Château-Gaillard, près Rouen[4]. » Peu après, le 11 janvier, un gentilhomme faisait demander, au nom de Sa Sainteté, la liberté pour don Georges, oncle de l'empereur; le roi lui fit répondre qu'il fallait d'abord lui rendre ses prisonniers. Enfin, Paget écrivait le 26 janvier au roi d'Angleterre : « Le Roi de France a accédé au désir du Pape en faisant mettre en liberté les six Espagnols capturés à Avignon; mais l'évêque de Valence est tenu plus strictement qu'il ne l'a jamais été et va être transféré de Château-Gaillard à celui de Cherbourg au bord de la mer. On dit ici qu'on le transporte d'endroit en endroit jusqu'à ce qu'enfin on l'expédie dans l'autre monde[5]. »

Un essai historique sur Cherbourg, qui a été rédigé par MM. Chantereine et de Mons et qui est resté manuscrit, mentionne la présence de Georges d'Autriche au donjon de Cherbourg au mois de juillet

1. *Correspondance* de Pellicier, p. 415.
2. *Ibid.*, p. 471.
3. Ce château fut démantelé seulement sur l'ordre de Henri IV.
4. *State papers. Henry VIII*, t. VIII, p. 651.
5. *Ibid.*, p. 654.

1542. Le 28 août, l'empereur Charles-Quint écrit au pape Paul III : « Votre Sainteté a toléré la détention extrêmement injuste de l'archevêque de Valence et aussi le cruel outrage fait aux gentilshommes espagnols en votre cité d'Avignon[1] » ; le 29 septembre, il lui reproche « l'injure que Sa Sainteté reçoit de son jugement refusé dans l'affaire du meurtre de Frégose et Rincon et la détention de l'archevêque de Valence[2] ».

Enfin, le 20 mai 1543, on prend des mesures pour payer la rançon de sa captivité. Par un traité, l'archevêque de Valence doit verser 25,000 couronnes d'or pour obtenir sa délivrance[3]. Le 23 juin 1543, après la libération du prisonnier, l'ambassadeur de Charles-Quint rappelait à l'ambassadeur de François Ier que les conditions des traités de Madrid et de Cambrai n'avaient pas encore été remplies et le sommait « de restituer à l'archevêque de Valence les 25,000 couronnes d'or imposées pour cette déloyale détention dans les prisons de France que ce prélat a été contraint de payer et en plus les dommages-intérêts pour cette longue et injuste captivité[4]. »

Enfin, Charles-Quint écrit à don Juan de Vega, son ambassadeur à Rome[5] : « Relativement à l'archevêque de Valence, Sa Sainteté, ses ministres, ainsi que les cardinaux, ont montré beaucoup de déplaisir et de chagrin en apprenant l'offense faite à ce prélat et indirectement à Sa Sainteté et à l'Église en général. Ils n'ont pas hésité à réprouver cet acte qui obligeait un dignitaire de l'Église catholique à payer une lourde rançon ou d'être maintenu prisonnier jusqu'à ce qu'il eût payé la somme considérable demandée. Sa Sainteté a promis de relever l'archevêque de tous serments et promesses qu'il aurait pu faire. Nous, de notre côté, nous avons pris l'engagement qu'à son arrivée à Parme Sa Sainteté porterait toute l'affaire devant le Sacré-Collège des cardinaux pour la juger et rendre une décision que Sa Sainteté aurait à prendre. — ... Quant à vous, Vega, vous rappellerez à Sa Sainteté sa promesse; car, quand l'affaire fut discutée en consistoire, on émit la crainte que de tels actes de violence ne fussent exercés spécialement contre d'autres cardinaux » (4 juillet 1543).

La date de la mise en liberté n'est pas connue exactement. Elle

1. *Papiers d'État* du cardinal de Granvelle, t. II, p. 644.
2. *Ibid.*, p. 640.
3. *Calendar state papers. Spanish*, t. VI, 2e partie, p. 339.
4. *Ibid.*, p. 413. — Le roi d'Angleterre, le 23 mai 1543, ne fit aucune observation sur le traité de rançon et il envoya un émissaire à la rencontre de l'archevêque de Valence à Calais (*Letters and Papers*, t. XVIII, 1re partie, p. 341).
5. *Calendar state papers. Spanish*, t. VI, 2e partie, p. 563.

eut lieu dans le courant de juin 1543 après vingt-deux mois de captivité.

Aux archives de Lille figure au compte de Henri Sterke, receveur général des finances, pour l'année 1544, folio 601[1] : « 2,000 livres à Gaspard Duchy, demeurant à Anvers, bailliées et délivrées par décharge sur lui, en remboursement de pareille somme qu'en l'an 1542, à la requête de S. M., il avait fait délivrer à Pierre de Villegas, maître d'hôtel de l'archevêque de Valence, alors détenu en France pour payer la rançon dudit seigneur archevêque après qu'il sera retourné libre. »

Le dernier jour de juillet 1544, le chapitre de Liége reçut des lettres où Georges d'Autriche lui notifiait qu'ayant appris que Corneilles de Bergues avait abdiqué l'évêché, il était résolu de faire son entrée à Liége le 17 du mois d'août[2]. Ce jour-là, il prêta le serment d'usage[3]. Le lendemain, il ouvrit la journée des Trois-États. Dans son discours d'ouverture, il expliqua sa captivité assez sobrement : « L'Empereur a accepté la démission de mon prédécesseur et il m'a appelé à cet évêché pour empêcher les Français d'y mettre quelqu'un de leur faction. Passant par la France, en revenant d'Espagne, j'y ai été retenu prisonnier pendant vingt-deux mois par le gouvernement qui croyait qu'il y aurait mutation ou sédition en ce pays. Se voyant frustré dans cet espoir, il nous a mis à 25,000 écus de rançon, outre 6,000 pour nos dépenses. Vous aviserez à ces dépenses et à toutes les autres telles que l'achèvement du palais, du fort Bouillon, etc.[4]. » Les états noble et primaire entrèrent dans les vues du prince-évêque et lui accordèrent une somme annuelle de 12,000 florins avec charge d'entretenir le fort et la garnison de Bouillon qui coûtaient 8,600 florins par an.

Georges d'Autriche dut souvent repasser en sa mémoire les souvenirs de sa captivité; il mourut à Liége le 4 mai 1557 et fut enterré au chœur de sa cathédrale.

LEDEUIL D'ENQUIN.

1. Registre de la série B 2442 (arch. de Lille).
2. Bouillé, *Histoire de Liége*, t. II, p. 357.
3. Les princes-évêques de Liége ne quittaient jamais leurs habits militaires. Beaucoup de ces prélats disaient la messe bottés et éperonnés, leurs gantelets de fer déposés sur l'autel, à côté d'eux (Louis Maëterlinck, *Péchés primitifs*).
4. J. Daris, *la Principauté de Liége pendant le XVIe siècle*, p. 145.

LES

FÊTES A NICE SOUS LE PREMIER EMPIRE[1]

Après la courte occupation austro-sarde de 1800, qui dura trois semaines à peine (10-29 mai 1800), les troupes françaises de Suchet reprirent possession de Nice le 9 prairial an VIII (29 mai 1800). L'administration municipale, présidée par Hugo, « vola » au-devant des troupes françaises pour lui remettre les clefs de la ville. Le préfet, Florens, arriva le 11 prairial et entra aussitôt en fonctions. A partir de ce moment, le département des Alpes-Maritimes demeura français jusqu'au jour — 7 mai 1814 — où il « repassa » sous la domination de la Savoie.

Pendant cette période — la période napoléonienne — les guerres dévastatrices de la Révolution étant terminées, le pays put jouir d'une longue tranquillité et la vie devint plus animée, plus mouvementée. La guerre anglaise fut la seule gêne dont souffrit Nice par suite du blocus maritime et du foisonnement des corsaires en Méditerranée. Mais cette gêne, qui influa sur la vie matérielle, sans empêcher pourtant les tentatives de restauration du commerce et de l'industrie, ne nuisit en rien à la poursuite de l'or, *auri sacra fames*. Après la tension révolutionnaire, on a soif de bien-être, de jouissances, de richesses et l'on se rue désormais vers le plaisir comme hier on allait à la mort.

Aussi, dans cette petite ville de 20,000 habitants, enfermée entre son « fougueux » Paillon et la mer, les distractions ne firent pas défaut sous l'Empire. La population tente déjà d'établir une « saison » : malgré les déplorables conditions générales de la vie, la colonie anglaise, reprenant une tradition ancienne, vint s'installer, en 1802, attirée par le climat, dépensant des sommes considérables, procurant la richesse au pays. La réclame débute avec le célèbre citoyen Boyol, l'inventeur de la « machine à guérir tous les maux ». Les

1. Nous avons puisé les éléments de cette étude dans les archives municipales de Nice, où nous avons consulté : les *Registres des délibérations* (t. XIII-XX; 9 prairial an VIII-20 juin 1814); la *Correspondance des maires* (t. VIII-XIX; 24 septembre 1800-1er juin 1814), etc. Nous avons aussi mis à profit le ms. du prédicateur niçois J. Bonifacy, qui nous fournit des renseignements précieux et savoureux sur la vie niçoise. Cf. aussi nos *Fêtes révolutionnaires à Nice* et nos *Fêtes révolutionnaires à Monaco*.

fêtes enfin deviennent, en cette époque de gloires militaires, de plus en plus nombreuses et la population, toujours avide de réjouissances, amoureuse de bruit, y participe avec joie comme sous la Révolution.

Ces fêtes ne furent pas moins curieuses que celles qui furent célébrées de 1792 à 1800.

D'abord, fête du commencement de l'an IX (23 septembre 1800); puis fête pour la publication des préliminaires de la paix entre l'Empereur et la République (29 septembre). Le maire et les adjoints, en costume, escortés d'un détachement de la garde nationale, d'une musique guerrière et d'une foule de citoyens, firent la lecture de ces préliminaires sur les places de la ville. Ils ont été signés, dit la délibération municipale, entre Talleyrand et Saint-Julien. L'Angleterre a essayé d'en retarder la conclusion. mais Moreau a reçu l'ordre d'en demander la ratification dans les vingt-quatre heures. Si les Autrichiens n'acceptent pas, Ulm, Ingolstadt, Philippsbourg seront pris comme gages. Les négociateurs anglais seront admis à Lunéville. « Les principes qui nous ont guidés sont l'extrême modération dans les conditions, la vigueur et la fermeté que nous avons de pacifier le continent. Sinon, on poussera la guerre à outrance ».

En 1801, fêtes successives. Le 10 avril, fête de la paix de Lunéville avec *Te Deum* solennel à la cathédrale et poésies sur la paix, ode au premier consul. Le 9 juin, arrivée de Masséna, qui est chaudement fêté par ses partisans et qui assiste, le 14, à la fête anniversaire de Marengo. Le 14 juillet, fête de la liberté, avec discours de Florens sur les bienfaits de la paix universelle. Le 9 septembre, à l'annonce de la signature des préliminaires de Londres, théâtre gratis, illuminations générales. Le citoyen Tiranti — l'entrepreneur des fêtes publiques — s'y est, rapporte Bonifacy, distingué. Le 8 novembre, fête anniversaire de la fondation du Consulat, a lieu un grand banquet auquel assistent toutes les autorités. Le citoyen Bras, secrétaire du préfet, y prononça — dit Bonifacy — un discours qui ne fut qu'un « tissu de mensonges ». La fête est donnée en l'honneur du Premier Consul, comme s'il était à lui seul la République. Il est considéré comme un souverain. C'est la grande mode de crier : Vive Bonaparte, de le déclarer sauveur de la France, pacificateur de l'univers.

A partir de 1802, les fêtes prennent un caractère nettement religieux et militaire. Les invitations sont faites soit par le préfet soit par le général et elles se déroulent toutes à la cathédrale. La cérémonie religieuse en est l'élément essentiel. Fête pour l'arrivée du nouveau préfet Châteauneuf avec théâtre gratis et poésies,

dont une ode composée par Pierrugues, « membre du lycée ». Peu après, une fête littéraire fut offerte par le préfet au temple décadaire. Elle eut lieu le 23 janvier. Foderé et Ferrogio, professeurs au lycée, en avaient été nommés inspecteurs. Elle commença par la récitation d'odes. Guide fit un rapport sur l'état des arts et du commerce, depuis 1789, dans le département avec les causes des variations et sur les nouveaux genres d'industrie. Malbéqui prononça un discours sur l'utilité de la propagation de la langue française. Rancher parla de l'utilité des études anatomiques, Florens de l'art de connaître les caractères des hommes par l'inspection de la physionomie. Turogio lut des vers latins sur l'influence de la science pour la prospérité du département. Romey montra l'utilité qu'il y aurait à établir à Nice une chambre d'assurances. Foderé exposa ses idées sur l'art de conserver la beauté et de corriger les défauts du corps. Florens débita ensuite une cantate sur la paix. Il y eut enfin distribution de prix aux élèves de l'École centrale. Le soir, les élèves couronnés assistèrent à la représentation au théâtre dans la loge préfectorale. C'est « une belle idée française que d'envoyer ces jeunes étudiants au théâtre », dit Bonifacy. Le 25 floréal an X (15 mai), *Te Deum* solennel pour la paix. La fête a lieu à Sainte-Réparate où se rendent les autorités escortées de la garde nationale. Trois décharges de mousqueterie sont faites devant l'église. Quinze jours auparavant (1er mai), fête pour la lecture du Concordat. *Te Deum* à la cathédrale devant toutes les autorités, distributions aux pauvres, illuminations le soir en ville. L'évêque fit son entrée solennelle à la cathédrale, escorté de toutes les autorités, le 12 septembre. Il fut présenté par le préfet et, après la cérémonie, accompagné processionnellement à la préfecture où il était logé. A cette occasion, le maire, Romey, composa un « endécasyllabe » et l'on chanta Bonaparte et la Corse.

Le 11 juillet, les marins célébrèrent à Saint-Jacques la fête de saint Érasme, leur patron. Après le repas corporatif, il y eut des jeux : bigues et course du mouton dans la mer.

Fête anniversaire du 14 juillet, avec discours sur la suppression de la monarchie. Et — dit Bonifacy — sous un consul, on va directement au despotisme. En septembre, fête civique pour la fondation de la république « qui n'existe plus ». Le 9 novembre, fête anniversaire du 18 brumaire. Le préfet, Châteauneuf-Randon, offrit, dans une villa du Piol, un banquet à quatre-vingts convives : autorités civiles, militaires, judiciaires, ecclésiastiques, étrangères de marque. La réunion fut extrêmement curieuse par les toasts qui y furent portés et que le préfet, ainsi qu'il en rendit compte au grand

juge Régnier, régla lui-même. Parmi ces toasts, il convient de citer celui du préfet « au gouvernement français régénéré au 18 brumaire par Napoléon Bonaparte sur les vrais principes de morale, liberté et égalité publique » ; de l'évêque « à l'union de toutes les autorités et à l'oubli de toutes les opinions qui ont divisé les hommes » ; du juge Massa « au rétablissement de la religion[1] » ; d'un commandant de la garde nationale « au vainqueur de Zourig » ; du général anglais Morgans « à Napoléon Bonaparte, le plus grand et le plus extraordinaire de tous les hommes » ; enfin du préfet qui, sur les réclamations des convives anglais demandant que l'on ne séparât pas les peuples de leurs gouvernements, but « aux peuples de toutes les nations alliées et à leurs gouvernements ». Cette fête fut donc essentiellement une fête de conciliation à la fois nationale et étrangère[2].

Le 3 germinal an XI (24 mars 1803), on songe à orner la ville en y plaçant les statues de ses enfants illustres. Le maire écrit au citoyen Castellinard père pour lui demander s'il possède la statue de la fameuse héroïne « qui délivra Nice des Sarrasins en leur enlevant le drapeau, Ségurane dite Dona Manfacio. Si oui, il voudrait l'exposer à la vue des nationaux et des étrangers pour éveiller leur admiration et exciter le courage des jeunes gens ». La statue fut inaugurée en juillet[3]. Le 2 juin 1804, nous voyons le major Schitt remercier le maire de l'invitation qu'il a reçue pour la procession de la Fête-Dieu qui doit avoir lieu le lendemain. Il accepte et déclare qu'il s'y rendra avec les officiers de la garnison.

La fête du couronnement de Napoléon Ier se célébra dans toutes les communes du département. Elle fut obligatoire, car, dit le préfet, « l'époque est trop étroitement liée au bonheur de l'humanité et trop chère à la France ». Les mariages ordonnés par le décret du 13 prairial an XIII furent célébrés dans les chefs-lieux d'arrondissement.

1. Le toast est d'autant plus curieux dans la bouche du personnage qu'il avait été, sous le Directoire, l'un des agents les plus violents de la politique antireligieuse dans le département et que son zèle l'avait fait surnommer « Levo Cros », c'est-à-dire Enlève-les-croix.

2. Arch. nat., F[1] C III, 3, n° 2. Documents communiqués par M. l'abbé Rance-Bourrey.

3. Cette statue amena toute une série de conflits entre la mairie et la préfecture. En avril 1807, le préfet refusa d'approuver le vote d'un crédit, prélevé sur les dépenses imprévues, pour restaurer la statue de Ségurane, placée dans une niche, au-dessous de l'escalier de la terrasse. La ville dut attendre le vote du prochain budget. Elle n'en récompensa pas moins un officier retraité, né à Sospel, résidant à Turin, Audréoli, auteur d'un poème à la louange de Catherine Ségurane, « femme célèbre par son courage et par ses vaillants efforts à libérer, en 1543, Nice, sa patrie, de l'invasion des ennemis ». Le conseil vota 120 francs pour l'achat « d'un jetton ou médaille » en or ou en argent avec l'effigie de l'Empereur pour l'envoyer à l'auteur.

La fête eut lieu le dimanche, 25 frimaire an XIII (16 décembre 1804). Le programme en avait été établi par le préfet. Le samedi 24, au coucher du soleil, salves d'artillerie annonçant la fête et illumination générale de la ville. Le 25, à l'aube, salves d'artillerie de demi-heure en demi-heure jusqu'à neuf heures du matin. A huit heures, distribution à la mairie de pain et de vin aux indigents. Même distribution aux prisonniers. A neuf heures, réunion des autorités à la préfecture pour aller en cortège à l'église des ci-devant Minimes affectée à la cérémonie. On y célébra les mariages ordonnés par le décret. Il y eut concerts et discours. A onze heures, le cortège se rendit à la cathédrale pour la messe. Les nouveaux mariés eurent une place dans le cortège et à l'église. Le cortège assista ensuite à des évolutions militaires sur la place de la République où le général distribua des aigles d'honneur et revint à la préfecture où eut lieu la dislocation. A deux heures, jeux et courses au Cours, distribution de vin à la troupe faite à la mairie. Spectacle à quatre heures et demie et bal à neuf heures, tous deux gratis. A la chute du jour, salves d'artillerie. Chaque particulier dut illuminer le devant de sa maison « à la nuit jusqu'à minuit ». L'ordre du cortège fut le suivant : 1° le préfet, le président de la cour criminelle, le général commandant le département, le secrétaire général et l'aide de camp du général ; 2° les membres de la cour criminelle ; 3° le conseil de préfecture et le conseil général ; 4° les officiers d'artillerie et du génie attachés à la subdivision ; 5° le tribunal de première instance ; 6° le conseil d'arrondissement ; 7° le corps municipal ; 8° le commandant d'armes, les officiers du service de place et le commissaire de marine ; 9° le tribunal de commerce ; 10° les juges de paix ; 11° le génie des ponts-et-chaussées ; 12° le directeur des contributions ; 13° l'enregistrement ; 14° les douanes ; 15° les droits réunis ; 16° le receveur général ; 17° le payeur ; 18° les prudhommes pêcheurs et le payeur de la marine ; 19° les membres des autres administrations.

Le 19 brumaire an XIV (10 novembre 1805), fête religieuse pour célébrer les victoires de Sa Majesté l'Empereur-Roi. La troupe y assiste. C'est le général Éberlé qui lance les invitations. Il demande au maire si l'on peut, au moment du *Te Deum*, faire tirer quelques boîtes ou pétards dans les environs de l'église-cathédrale.

En 1807 est célébrée la cérémonie des mariages, au jour anniversaire du couronnement de l'Empereur. Un décret avait décidé que les villes ayant plus de 10,000 francs de revenu doteraient « une jeune fille sage que l'on marierait à un homme ayant fait la guerre, choisi par le conseil et approuvé par l'Empereur ». A Nice, la dot fut de 600 francs et la jeune fille désignée, Émilie Fau, était l'aînée de huit

orphelins. En juillet, célébration d'un *Te Deum* à la cathédrale pour la victoire de Friedland.

Le 13 avril 1808, le prince Borghèse rejoint à Nice son épouse Pauline pour aller prendre possession de son poste de gouverneur général des départements au delà des Alpes. On leur rend, sur l'ordre du préfet, à leur départ, les honneurs civils prescrits par le décret du 24 messidor an XII.

En 1811, fête pour la naissance du roi de Rome. A cette occasion, on désigna, le 30 avril, deux députés pour assister au baptême de l'enfant impérial. Ce furent Caissotti-Robion et Dabray. Le 29 mai, on vota une somme de 20,000 francs, dont 10,000 pour la députation et 10,000 pour la fête. Celle-ci eut lieu le 9 juin. Le programme en fut établi par le maire et approuvé par le préfet. La veille, à l'aube, salves d'artillerie. Le 9 juin, à huit heures du matin, distribution, sur la place de l'Hôtel-de-Ville et dans un magasin à ce destiné, de pain et de numéraire à tous les indigents, de même aux détenus dans les prisons. Quelques pauvres furent secourus à domicile. A dix heures, réunion de toutes les autorités à l'hôtel de ville pour assister à l'inauguration du tableau de Napoléon le Grand placé dans la salle de la mairie et mariage des rosières. A midi, le cortège, précédé des amateurs de la société philharmonique qui joua des airs nouveaux dans l'intervalle de la cérémonie, se rendit à la cathédrale où fut chanté, après la messe militaire, un *Te Deum* solennel, précédé par la bénédiction nuptiale des rosières. Les rues où passa le cortège étaient jonchées de fleurs, décorées de festons, guirlandes et pavillons. A deux heures, distribution de vin et de viande à la garnison et aux malades des hospices au nom de la ville. A quatre heures, courses sur le Cours. Les vainqueurs furent couronnés et reçurent des prix. A cinq heures, des fontaines de vin coulèrent sur la place de l'Hôtel-de-Ville où était installé un orchestre. Des jeunes filles chantèrent des chansons niçoises relatives à l'heureux événement. Il y eut jeux, tours d'adresse et rondes selon l'usage du pays. A six heures, courses de bateaux en face l'hôtel de ville et la préfecture. A sept heures, ascension d'un ballon aérostatique en face de l'hôtel de ville destiné à porter dans les airs des devises exprimant l'amour des Niçoises pour l'Empereur. A huit heures et demie, illumination générale de la ville, des faubourgs et des clochers. L'hôtel de ville fut orné de festons, guirlandes et grands transparents colorés représentant allégoriquement l'union des souverains et leur auguste et précieux rejeton. L'hôtel de ville fut illuminé à jour. En face de la mairie étaient placés des arcs de triomphe surmontés par des aigles et illuminés de même. Ils portaient comme inscriptions : A

Sa Majesté l'Empereur : « Son bonheur fait celui de son peuple ; »
A Sa Majesté l'Impératrice : « Elle a rempli le vœu des Français ; »
A Sa Majesté le roi de Rome : « Je relèverai la gloire du Capitole. »

Le 14 août 1813 eut lieu la fête de saint Napoléon. La veille et le matin, salves d'artillerie, puis distribution de pain et argent aux pauvres, aux malades et aux prisonniers. Un litre de vin fut distribué à chaque homme des compagnies militaires de la place. A quatre heures, à la cathédrale, discours de l'évêque et *Te Deum* avec procession. A six heures, banquet magnifique de quarante-deux couverts à la mairie. En même temps, courses de bateaux en face la préfecture en présence d'une foule énorme. Le soir, illuminations. A neuf heures, feu d'artifice. Il se composait d'un temple avec colonnes, d'un autel sur lequel était le buste de Napoléon et d'inscriptions et emblèmes. Les autorités s'y rendirent accompagnées par la musique ou « bande » du lycée. Le préfet alluma le feu « au moyen d'un dragon ».

En 1814, le 9 février, le pape arriva à Nice. La municipalité fut chargée de prendre des mesures pour maintenir l'ordre avec la garde nationale, « afin qu'il n'y ait ni attroupement ni confusion sur son passage ni à l'endroit où il sera logé ».

En somme, malgré leur éclat, ces dernières fêtes, par suite de leur caractère officiel et du cérémonial toujours identique, ne parviennent pas à cacher sous leur décor trompeur et leur pompe au fond monotone l'état quasi-désespéré dans lequel se débattit le département des Alpes-Maritimes sous Napoléon Ier. Comme sous Louis XIV, on y mourait de misère au bruit des *Te Deum ;* les indigents et les mendiants furent légion ; des individus étaient fréquemment « trouvés et reconnus morts d'inanition ». Malgré les protestations fallacieuses d'amour envers le régime napoléonien, la « porte méridionale » de l'Empire ne pouvait, en dépit de ses tentatives pour attirer les étrangers, que donner une piètre idée du « grand état auquel elle servait d'entrée ». Cette porte d'entrée s'ouvrait en fait, en 1814, sur un véritable désert.

Joseph Combet.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE

(Suite et fin[1]*)*

Histoire religieuse. — Saint Ninian, l'apôtre des Bretons et des Pictes, a trouvé en M. Scott un biographe instruit, fervent admirateur des anciens Pictes et de leur civilisation. Dans un premier travail[2], il a étudié la vie et l'œuvre du saint. Né dans cette partie de la province romaine de Valentia à laquelle les Anglo-Saxons donnèrent plus tard le nom de Strathclyde, il entreprit d'évangéliser ses compatriotes, bretons et pictes, deux expressions qui pour lui sont identiques, en introduisant chez eux l'organisation qu'il avait vue fonctionner chez d'autres Pictes, ceux de Gaule, les « Pictavi » — et c'est là un rapprochement plus que hardi — chez lesquels saint Martin venait précisément d'instituer la vie cénobitique dans des monastères imités de l'Orient. Ligugé et Marmoutier furent les modèles de l'église-monastère fondée par Ninian dans le pays actuel de Galloway, à Whithorne ou Candida Casa. L'œuvre de Ninian a d'ailleurs beaucoup dépassé les limites de cette région, puisqu'elle a laissé dans la toponymie des traces remarquables jusque dans le Nord de l'Écosse et dans les îles septentrionales; elle s'est en outre répandue en Irlande, préparant ainsi les voies à saint Patrick. Après la mort de Ninian (435), elle fut continuée par ses disciples, précurseurs des missionnaires irlandais du vi^e siècle.

Cette thèse, M. Scott l'a reprise et développée en un gros livre où il traite, cette fois, de la nation picte tout entière, de son organisation ecclésiastique et sociale[3]. En ce qui concerne les sources, dont il possède une connaissance étendue, il déplore la disparition ou la

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXXV, p. 66-77.

2. Archibald B. Scott de Kildoman, Helmsdale, *St. Ninian, apostle of the Britons and Picts.* A research study of the first founding of the church in Britain. Londres, David Nutt, 1916, in-12, xxiv-132 et xi p.

3. *The Pictish nation, its people and its church.* Édimbourg et Londres, T. N. Foulis, 1918. Très beau volume, admirablement imprimé sur bon papier, in-4°, xxi-561 p.

déformation des textes primitifs, et il accuse les moines irlandais des VIIIe et IXe siècles d'avoir, par jalousie, commis ces déprédations. Il faut donc se contenter de récits très postérieurs : la *Pictish Chronicle*, les vies de saint Ninian par Ailred et de saint Kentigern par Joceline, la légende de saint André, etc. Il estime que, malgré les erreurs grossières et les inventions puériles qui jettent tant de discrédit mérité sur les hagiographes du XIIe siècle, on peut encore utiliser leur témoignage en s'entourant de toutes les précautions nécessaires; mais il oublie de nous dire quels principes critiques l'ont guidé dans ses choix. D'autre part, son évidente partialité envers la nation picte, son aversion pour les autres Celtes, notamment pour les Scots d'Irlande, puis pour les envahisseurs teutons et scandinaves, mettent le lecteur en défiance. Malgré d'ingénieuses observations fondées sur les noms de lieu et quelques découvertes archéologiques, on hésite à croire avec lui que le royaume picte d'Alba ait régi la plus grande partie de l'Écosse actuelle et les îles qui la bordent au Nord et à l'Ouest; que la propagation de la foi chrétienne en Écosse, en Irlande et en Galles en soit sortie comme de sa source première et la plus féconde. Il n'en reste pas moins que ses deux ouvrages devront être étudiés de près par les historiens et aussi par les celtisants; on ne pourra pas négliger ce qu'il dit des saints irlandais : Columba, Columban et Comgall le Grand, de Kentigern qui fonda l'église de Glasgow, de Bède le Vénérable, etc., et aussi des Pictes, de leur langue, de leur littérature, de leur civilisation, de leurs rapports avec les Teutons conquérants de l'ancienne Bretagne romaine et avec les Vikings scandinaves[1].

Une charmante biographie de saint Columba est due à Mme L. MENZIES[2], qui connaît bien les textes latins et irlandais[3], qui est familière avec les pays habités par l'apôtre de la Calédonie et notamment avec l'île d'Iona qu'elle a fréquentée, dit-elle, pendant une trentaine d'années. Des légendes qui, de bonne heure, se sont for-

1. Voir les tableaux des pages 337-351. Il y a trois cartes montrant : 1° le pays des Pictes d'après Ptolémée, dont l'erreur, adoptée par Bède, a jeté le trouble dans toute l'histoire picte; 2° la répartition des Bretons (au sud du mur romain), des Pictes (le nom des *Picti* étant une autre forme dialectale de *Britones*) et des Goidels ou Scots d'Irlande; 3° la distribution des églises pictes, nombreuses dans toute la région septentrionale et orientale de l'Écosse.

2. Lucy Menzies, *Saint Columba of Iona: a study of his life, his times and his influence*. Londres et Toronto, Dent et fils, 1920, in-8°, XXXII-231 p.; prix : 8 sh. 6 d.

3. Parmi les sources utilisées, je citerai une vie de saint Columba publiée en 1532 par Manus O'Donnell qui, dit-on, appartenait au même clan que Columba; elle est intitulée *Life of Columcille*: une belle édition en a été donnée à Chicago en 1918 avec une introduction et des notes par MM. A. O'Kelleher et G. Schœpferle.

mées autour de la « douce colombe » qui savait être aussi un « loup ravissant », elle a tiré toute la substance que peut tolérer la sévère histoire; l'examen des superstitions pratiquées par les Scots d'Irlande et les druides calédoniens lui a fourni d'utiles renseignements sur l'état social de ces peuples encore payens. Elle a utilisé les ouvrages de M. Archibald Scott avec une discrétion qui fait honneur à son jugement.

Sur Bède le Vénérable, le Très Révérend Browne, ancien évêque de Stepney et de Bristol, nous dit[1], sans étalage d'érudition, tout ce qu'il importe de savoir, peut-être même un peu plus, car quatre chapitres entiers sur le christianisme northumbrien et breton paraissent déborder le cadre d'une biographie. L'analyse des œuvres de Bède, le délicieux auteur de l'Histoire de l'Église anglo-saxonne, comprend neuf autres chapitres dont deux, concernant saint Cuthbert et Cædmon le poète, présentent un intérêt particulièrement vif; le chapitre XVIII et dernier intéressera les archéologues qui étudient l'art saxon, surtout la sculpture et la décoration des manuscrits. Les planches qui terminent le volume ont été choisies et exécutées un avec soin remarquable.

M. Charles Filliatre, professeur de philosophie au collège de Bayeux, a consacré à saint Anselme les deux thèses de doctorat qu'il a soutenues à l'Université de Caen. La première, sur la philosophie du futur archevêque de Cantorbéry[2], ne saurait nous arrêter ici. L'auteur suppose connue de ses lecteurs la biographie du philosophe[3]; il s'occupe exclusivement de ses idées théologiques et philosophiques et il justifie la place éminente qu'il lui attribue parmi les grands penseurs du moyen âge, entre saint Augustin et Scot Érigène d'une part, saint Thomas de l'autre. Il estime qu'il méritait à tous égards le surnom de Docteur magnifique qui lui fut décerné par ses contemporains. On serait tenté de lui reprocher, quand il parle (p. 14) des « ouvrages authentiques » d'Anselme, de n'avoir pas clairement indiqué ceux qu'il range dans cette catégorie;

1. G. F. Browne, *The venerable Bede, his life and writings*. Londres, S. P. C. K., 1919, in-8°, XIII-327 p. et 20 pl.; prix : 10 sh. « Stories in church history ».

2. *La Philosophie de saint Anselme; ses principes, sa nature, son influence*. Paris, Félix Alcan. « Collection historique des grands philosophes », 1920. in-8°, XV-473 p.; prix : 10 fr., plus majoration de 40 °/₀.

3. La bibliographie aurait dû indiquer les deux ouvrages de Martin Rule : *The life and times of St. Anselm* (1883), et de J. M. Rigg : *St. Anselm of Canterbury; a chapter in the history of religion* (1896). Me permettra-t-on de protester contre la manière de citer le nom de Nicolas de Cues? M. Filliatre l'appelle à plusieurs reprises « De Cusa », tout court.

on peut seulement regretter qu'il n'ait point dit alors qu'il avait consacré à cette question quelques pages de sa thèse complémentaire sur l'éditeur des œuvres d'Anselme, le Bénédictin janséniste Gerberon[1]. Dans cette seconde étude, M. Filliatre nous apporte le résultat de recherches étendues qu'il a consacrées à Gerberon. Il publie d'utiles fragments de la correspondance que le savant érudit entretint avec quelques contemporains, consultés par lui sur les manuscrits de saint Anselme; plusieurs de ces lettres, écrites par Joly, conseiller du roi, qui résidait alors en Angleterre, offrent encore aujourd'hui de l'intérêt; elles auraient mérité d'être annotées avec précision par M. Filliatre. Le chapitre IV sur les tendances jansénistes de Gerberon est-il ici bien à sa place? En lui-même, le sujet valait d'être étudié, ce que l'auteur a fait d'ailleurs dans un mémoire que la *Revue historique* fera prochainement paraître. Ici, j'aurais préféré une étude aussi détaillée et précise que possible des manuscrits utilisés par Gerberon et de ceux qu'il n'a pas connus pour sa belle édition de 1675. Au lieu de creuser à fond son domaine, M. Filliatre se complaît à se promener dans les alentours.

« Je n'ai pas l'intention », écrit M. Fletcher dans la préface d'un livre sur les Cisterciens[2], « de désarmer la critique en disant que, dans les pages qui vont suivre, je ne prétends ni à l'érudition ni à des recherches originales. Je me suis proposé simplement de présenter au commun des lecteurs l'origine de l'ordre cistercien et son établissement dans le comté d'York, le développement des huit grandes abbayes[3] au temps de leur pauvreté et de leur puissance, les causes et les faits qui ont conduit à leur destruction en 1535-1540. Je renvoie d'une façon générale aux sources mentionnées dans l'appendice; elles peuvent être aisément consultées par tous ceux qui désirent pénétrer plus avant dans le sujet ». Le grand public lira ce livre avec intérêt et même, çà et là, il y trouvera quelque profit. La dissolution des maisons religieuses a été traitée par l'auteur avec un soin particulier.

En 1888, des fouilles opérées dans la cathédrale de Cantorbéry

1. *Gerberon, éditeur janséniste des œuvres de saint Anselme.* Paris, Aug. Picard, 1920, in-8°, 117 p.

2. J. S. Fletcher, *The Cistercians in Yorkshire.* Londres, S. P. C. K., 1918, in-8°, XI-332 p.; prix : 17 sh. 6 d. Huit jolies vues dessinées par Warwick Goble; fac-similé d'une page des Chroniques de Meaux (*Chron. de Melsa*); pour le dire en passant, ces chroniques, bien que rédigées au XIVe siècle, contiennent des parties certainement plus anciennes qu'il importerait de dégager et d'identifier.

3. Ces huit abbayes sont celles de Jervaulx, Rievaulx, Meaux, Fountains, Salley, Byland, Kirkstall et Roche.

pour rechercher les fondations de l'édifice élevé par Lanfranc (la cathédrale actuelle date de Henri II) mirent au jour un cercueil renfermant, un peu pêle-mêle, divers ossements dont un crâne brisé par ce qui avait dû être une horrible blessure[1]. On se trouvait sans doute en présence des restes d'un archevêque, mais lequel? On pensa d'abord à Thomas Becket. Le P. Morris, présent au moment de la découverte, repoussa formellement cette hypothèse dans le *Times* et dans le *Month*. L'archevêque actuel a prié un des membres du chapitre, le chanoine Mason, déjà connu par une bonne monographie sur la mission de saint Augustin, de reprendre la question[2]. Il l'a fait avec beaucoup de conscience et d'esprit critique dans une dissertation où il conclut que le crâne et les ossements appartiennent, selon toute vraisemblance, au martyr du 29 décembre 1170, à moins pourtant, dit-il en finissant, que ce ne soit ceux de saint Elphège, dont la tête fut fendue par une hache danoise en l'an 1002. Donc aucune certitude[3].

J'ai parlé précédemment[4] de Richard Rolle, ermite non cloîtré, qui vivait dans la première moitié du XIVe siècle (1300-1349) et dont les œuvres mystiques paraissent avoir ému profondément les religieuses de Hampole. En attendant que Richard fût canonisé (honneur qui ne lui fut pas accordé), un auteur anonyme composa un « office » et, dans les prières, il a entremêlé une série de leçons qui nous renseignent sur la vie et les miracles du futur saint. Trois manuscrits de l'*Officium*, dont deux contiennent aussi les *Miracula*, nous sont parvenus. M. Woolley nous en donne une édition soignée[5], qui doit faire oublier celle de G. Perry[6]. M. Woolley ne paraît pas

1. Le rapport officiel sur cette découverte a été publié dans *Archæologia Cantiana*, t. XVII, p. 253-256.

2. Arthur James Mason, *What became of the bones of saint Thomas?* Cambridge, at the University Press, 1920, in-8°, XI-196 p.; prix : 8 sh.

3. En tête de volume, une photographie représente le crâne tel qu'il fut trouvé en 1888; la section II est précédée d'un bon plan du monastère de Christ Church au temps de Thomas Becket.

4. *Rev. histor.*, t. CXXII, p. 345.

5. Reginald Maxwell Woolley, chanoine de Lincoln, *The « Officium » and « Miracula » of Richard Rolle of Hampole*. Londres, S. P. C. K., 1919, in-8°, 97 p.; prix : 5 sh. — L'auteur a fait reproduire en collotypie une page de chacun des trois mss.; on peut donc porter un jugement sur l'exactitude de la transcription. On y relève quelques fautes d'impression : p. 12, l. 6, il faut lire eius au lieu de *euis;* p. 15, deux fois, iusticie, iusticia au lieu d'*insticie, insticia;* p. 23, l. 21, uelis eas [tunicas] michi conferre au lieu de *eos;* mais ces cas sont rares.

6. *English prose treatises of Richard Hampole*, publ. en 1866 pour la Société des anciens textes anglais.

avoir connu l'importante publication (parue en 1915) de Miss Margaret Deanesly sur l'*Incendium amoris* de Richard.

Ceci m'amène tout naturellement à parler d'un nouvel ouvrage de miss Deanesly ; c'est une étude très fouillée sur un sujet souvent traité déjà : les traductions de la Bible en langue vulgaire dans les pays d'Europe : France, Italie, Espagne, Empire, Pays-Bas, Angleterre, au moyen âge[1]. L'auteur expose tout d'abord l'attitude de l'Église à l'égard de ces traductions et montre qu'en général elle y fut plutôt hostile; elle les condamna même formellement quand elle y vit une menace pour l'orthodoxie, par exemple au temps des Albigeois, des Patarins et des Lollards. Puis elle énumère les traductions de certaines parties de la Vulgate entreprises en Angleterre avant Wycliffe, caractérise les études bibliques auxquelles se livrèrent, à la même époque, les clercs, les moines, les Franciscains, les prêtres de paroisse, parle des manuels exécutés pour faire pénétrer la connaissance des Écritures chez les laïcs. Elle arrive alors (chap. IX) au centre de son livre, qui est la traduction de Wycliffe, pendant les années 1380-1384. Convaincu que tout pouvoir vient de Dieu et que tout homme est son vassal direct, sans intermédiaire (ce qui supprimait les évêques et le pape), Wycliffe finit par penser que le premier devoir du chrétien était de connaître la loi de son Dieu écrite dans les saints livres. La Vulgate étant en latin, il convenait donc de la traduire en anglais. D'ailleurs un petit nombre d'exemplaires de cette Bible en langue vulgaire suffiraient, car les fidèles pourraient toujours en apprendre par cœur les principaux passages, puis, comme autrefois les Vaudois, iraient les commenter dans les assemblées publiques et dans les écoles. L'œuvre de traduction fut donc commencée. On connaît les principaux collaborateurs que s'associa Wycliffe; le plus important fut John Purvey, sur lequel miss Deanesly donne en appendice beaucoup de renseignements nouveaux. L'œuvre de ces traducteurs fut originale, aucun essai n'ayant été tenté avant eux, depuis l'époque anglo-saxonne, pour traduire dans la langue du peuple tout ou partie de la Bible[2]; comme toute chose nouvelle, elle trouva des détracteurs. Les plus hostiles furent les Mendiants qui s'étaient fait attribuer pour ainsi dire le monopole de l'enseignement biblique dans les Univer-

1. Margaret Deanesly, *The Lollard Bible and other medieval Biblical versions*. Cambridge, at the University Press, 1920, in-8°, xx-483 p.; prix : 31 sh. 6 d.

2. Notons cependant la traduction que Richard Rolle fit des psaumes pour une recluse, Marguerite Kirkby.

sités et elle finit par être condamnée en 1408 par l'archevêque de Cantorbéry. Le récit de cette polémique remplit le chapitre XI. Les deux derniers (XIII et XIV) disent comment les orthodoxes lisaient la Bible au XVe siècle et comment les Lollards continuèrent l'œuvre de Wycliffe jusqu'au temps de la Renaissance et de l'Humanisme. Dans les appendices ont été publiés plusieurs documents inédits se rapportant à l'histoire de la Bible en anglais et un inventaire numérique de nombreux testaments antérieurs à l'année 1526 (où paraît la traduction de Tyndal) montrant la proportion des bibles en anglais et en français, des textes de la Vulgate, des livres liturgiques en latin, des ouvrages de dévotion en anglais et en français qui se trouvaient dans les familles. Tel est ce travail plein de détails intéressants et en partie nouveaux. Il fait le plus grand honneur à son auteur et au « séminaire » d'où il est sorti[1].

Les guildes du moyen âge ont été le plus souvent étudiées à cause de leur intérêt économique et social. M. WESTLAKE les considère uniquement au point de vue religieux[2]. Il constate que, dans un grand nombre de paroisses, il y eut des guildes, ou fraternités, qui n'avaient guère que le nom de commun avec les guildes de marchands et d'artisans et dont le but essentiel était de prier pour les morts. La principale source d'information, il l'a puisée dans l'enquête de 1389 qu'a publiée T. Smith en 1870; ses recherches personnelles lui ont permis de signaler, d'analyser ou de publier quelques textes nouveaux[3]. N'aurait-il pas pu pousser ses investigations plus loin encore et nous apporter le relevé aussi complet que possible de toutes les guildes paroissiales dont on connaît l'existence ou dont on possède les statuts? L'objet de ces fraternités était une sorte d'assurance mutuelle contre les châtiments du Purgatoire; quand la croyance au Purgatoire commença de s'affaiblir au XVe siècle, leur intérêt diminua; au XVIe siècle, elles succombèrent sans bruit comme entachées de superstition, raison ou prétexte dont s'arma le gouvernement pour mettre la main sur leurs biens.

De feu M. CUTTS nous avons déjà mentionné un petit Dictionnaire

1. Le volume fait partie de la collection « Cambridge studies in medieval life and thought », dirigée par M. G. G. Coulton.

2. H. F. Westlake, *The parish guilds of mediæval England.* Londres, S. P. C. K., 1919, in-8°, VIII-242 p.; prix : 15 sh.

3. Texte de la guilde de Sainte-Trinité en l'église de Saint-Botolph dans la cité de Londres (p. 68); extraits des comptes de la « fraternité » de N.-D. de Roncevaux, près de Charing Cross, 1520-1522 (p. 94); notes sur la guilde de Sainte-Croix, de la Vierge et de Saint-Jean-Baptiste à Stratford-sur-Avon (p. 112), etc. A signaler plusieurs fac-similés p. 74, 88, 94 et des vues de maisons autrefois affectées à ces guildes.

d'histoire ecclésiastique qui en est à sa quatrième édition. Son dernier ouvrage est consacré aux prêtres de paroisses et à leurs ouailles pendant le moyen âge[1]. Il y fait connaître beaucoup de faits puisés directement aux sources, présentés en bon ordre et en bon style. De nombreuses illustrations, tirées de livres à peinture anglais et parfois même français, ajoutent d'utiles précisions au texte. L'origine des paroisses y est traitée d'une façon superficielle; sans que la période anglo-saxonne soit négligée, c'est surtout le clergé paroissial depuis la conquête que nous apprenons à connaître. On constate çà et là des longueurs, par exemple dans les premiers chapitres concernant la conversion de l'Angleterre au christianisme; ailleurs, l'auteur dépasse les limites naturelles de son enquête et traite de l'organisation générale de l'Église, sans rapport direct avec celle de la paroisse anglaise. Enfin le titre de son livre n'est justifié qu'à moitié; car, s'il étudie de près l'église paroissiale, ses desservants : recteurs, vicaires et curés, clercs et bedeaux, les rapports de ce clergé avec l'évêque et les monastères, il ne parle guère des ouailles, des laïcs, dont la vie spirituelle était intimement liée au fonctionnement de la paroisse.

Ce dernier point a fait l'objet d'une pénétrante dissertation par Lord Manning[2]. Elle comprend trois sections. Dans la première (chap. I, II et III) est examiné comment la religion était enseignée par le drame du sacrifice divin dans la messe, par la prédication et par la confession. Dans la seconde (chap. IV-IX), l'auteur se pose les questions suivantes : que savait-on, en dehors des clercs, sur le dogme chrétien, sur l'histoire sainte? Que pensait-on des sacrements et quelle part leur attribuait-on dans la vie religieuse? A côté des vérités qu'elle s'efforçait d'implanter dans l'esprit et le cœur des fidèles, quelles erreurs l'Église s'efforçait-elle de combattre? Qu'entendait-on au XIVe siècle par le mot de superstition et quels éléments de magie, d'idolâtrie, avaient pénétré dans les croyances populaires? Passant ensuite à l'application pratique de la croyance, l'auteur montre l'influence qu'elle a exercée, soit dans la vie journalière, en ce qui concerne le mariage, l'éducation des enfants, les serments, la danse, le traitement des animaux, etc., soit dans l'observation des jours de fête et le respect dû aux saints lieux. La troisième section (chap. X-XII),

1. The late Rev. Edward L. Cutts, *Parish priests and their people in the middle ages in England.* Londres, S. P. C. K., 1914, in-8°, XVII-579 p.; prix : 7 sh. 6 d.

2. Bernard, Lord Manning, *The people's faith in the time of Wyclif.* Cambridge, at the University Press, 1919, in-8°, XVI-196 p. « Thirlwall Essay, 1917 ».

est consacrée à des problèmes qui ont inquiété de tout temps l'âme humaine : celui de la pauvreté, celui du libre arbitre, enfin celui de la prière, de son utilité et de son efficacité. Lord Manning s'est placé délibérément « au temps de Wycliffe ». On s'attendait à trouver au moins un paragraphe sur les traités du célèbre hérésiarque et sur leur importance sociale; nous ne trouvons sur ce point que quelques détails disséminés au cours de l'ouvrage. Plus grande est la place qu'il fait aux ordres mendiants, surtout aux Franciscains, qui ont été en contact étroit avec les gens du commun, tandis que les seuls théologiens pouvaient aborder la rébarbative lecture de Wycliffe. Plus profonde encore paraît avoir été l'influence exercée par les solitaires, les reclus, qui donnaient l'exemple d'une réelle austérité. L'ascétisme médiéval est une des sources profondes du puritanisme. Les deux cents petites pages de Lord Manning en disent long.

Un récent ouvrage du cardinal Gasquet[1] nous permet d'embrasser une très longue période de l'histoire de l'Église, puisqu'elle s'étend du VIIIe siècle environ jusqu'à nos jours; il traite du « Vénérable collège anglais à Rome ». Dès l'époque anglo-saxonne, les Anglais avaient dans la Ville éternelle un hospice pour les pèlerins : la *Schola Anglorum*[2], située dans le « Vicus Saxonum », avec une église sous le vocable de S. Maria in Sassia, dans la via Monserrato. Appauvrie par la conquête normande qui ralentit pendant au moins un siècle le zèle des pèlerins, cette *schola* était en ruines à la fin du XIIe siècle. Reconstruite par Innocent III, elle fut desservie par des Frères du Saint-Esprit[3], dont la chapelle s'élevait sur l'emplacement même de l'ancienne S. Maria in Sassia[4]. Elle fut ensuite transfor-

1. Cardinal Gasquet, *A history of the Venerable english College, Rome.* An account of its origine and work from the earliest times to the present day. Londres, Longmans, Green et Cie, 1920, in-8°, XII-291 p.; prix : 15 sh.

2. Le cardinal Gasquet, ou plutôt Mgr Mann, recteur du collège Bède à Rome, qui a écrit le premier chapitre du livre, ne paraît pas avoir connu le mémoire d'O. Jensen : *Der englische Peterpfenning und die Lehnsteuer aus England und Ireland an den Papststuhl im Mittelalter* (1900), qui a paru traduit en anglais dans les *Transactions* de la *R. histor. Society* (1901); l'auteur prouve que la *Schola* n'a jamais eu le caractère d'un établissement d'instruction.

3. La bibliothèque de l'hôpital (Bibliotheca Lancisiana) possède le « Liber fraternitatis S. Spiritus et S. Marie in Sassia de Urbe ». A cette fraternité appartinrent le roi Henri VII et John Colet, le futur doyen de Saint-Paul. L'histoire de l'hôpital du Saint-Esprit a été écrite par Pierre Saulnier : *De capite S. Ordinis S. Spiritus* (Lyon, 1649).

4. La sacristie de la chapelle qui remplaça l'antique S. Maria in Sassia est ornée de fresques rappelant plusieurs épisodes de l'histoire de la *Schola;* c'est l'œuvre d'un peintre toscan, Étienne Vai, qui les exécuta au temps où le frère Saulnier écrivait l'histoire de l'hôpital.

mée en un hospice qui, au XVIe siècle, servit de maison de refuge aux Anglais catholiques chassés de leur pays; enfin en un collège ou séminaire (1578), où devaient être instruits de jeunes Anglais destinés à la prêtrise et surtout à la mission d'Angleterre. Le principal promoteur de cette dernière fondation fut le docteur (plus tard cardinal) William Allen, qui avait déjà, dans la même intention, créé des collèges à Douai, puis à Reims. La discorde ayant éclaté dans ce collège entre les étudiants anglais et gallois, les Jésuites s'en firent donner la direction, ce qui changea le caractère de l'établissement. Le cardinal Gasquet ne peut s'empêcher d'en exprimer son regret (p. 114). Supprimé avec la Compagnie de Jésus, dévasté et démoli par les Français en 1798, le collège fut reconstruit en 1818. Au XIXe siècle, son élève le plus brillant fut Wiseman, qui en fut ensuite recteur en attendant de devenir évêque (1840), archevêque de Westminster et cardinal (1856). A l'aide de ses archives, le cardinal Gasquet a parlé des principaux pèlerins que le « Collegium venerabile », fidèle à ses origines, n'a cessé d'accueillir[1]; il a dressé la liste des martyrs et confesseurs pour la foi catholique qui s'y préparèrent au saint ministère; il en a écrit l'histoire littéraire[2].

Il est encore question du Vénérable collège dans un nouveau livre du P. Pollen, qui traite des catholiques anglais sous Élisabeth[3]. Avec une érudition aiguisée de finesse, l'auteur a exposé la politique embarrassée de Marie Tudor qui voulait restaurer le catholicisme sans rien perdre de ses droits souverains, puis celle d'Élisabeth qui voulait restaurer le protestantisme sans rompre avec les puissances catholiques et le pape. Quand Pie V, mal renseigné sur la situation générale, hésitant d'abord sur la question de savoir laquelle des deux reines, Marie Stuart ou Élisabeth, valait le mieux (p. 125), commit la faute[4] de rompre avec éclat en excommuniant la fille de Henri VIII (25 février 1570)[5], la cause catho-

1. D'après le « Pilgrim book », qui fut tenu régulièrement de 1580 à 1656.

2. La conclusion, qui mène l'histoire du collège jusqu'en 1917, est suivie d'une longue dissertation sur un médaillon en bronze de la fin du XVe siècle représentant Aristote, le « prince des philosophes ». Ce médaillon appartenait autrefois au collège; il disparut dans les troubles que produisit l'occupation française. Il est aujourd'hui possédé par M. Maurice Rosenheim.

3. John Hungerford Pollen, S. J., *The english Catholics in the reign of Queen Elizabeth;* a study of their politics, civil life and government, 1558-1580. Londres, Longmans, 1920, in-8°, IX-387 p.; prix : 21 sh.

4. C'est ce que dit le P. Pollen lui-même : le pape agit « under misapprehension » (p. 157).

5. Cette date est définitivement fixée dans une longue note de la p. 159. En regard de la p. 150, on trouvera un fac-similé très réduit de la bulle originale qui n'a jamais été envoyée et qui se trouve encore dans les archives du Vatican.

lique sembla perdue; les protestants, qui étaient infime minorité au début du règne, devinrent les maîtres du pays. Les années 1573-1578 marquent le point le plus bas où soit jamais tombé le catholicisme anglais[1]. Maté en Angleterre, il réagit au dehors, sous l'influence des décisions prises par le concile de Trente : Allen fonde en terre d'Espagne le collège de Douai qu'il transporte ensuite à Reims, en France (1579); il provoque la création du Collège romain. Les « prêtres séminaristes » formés dans ces écoles rétablissent peu à peu le culte interdit par les actes de Suprématie et de Conformité. Le terrain est préparé désormais pour l'apostolat des Jésuites. Si Parsons échoue en Irlande (1579), la prédication et le martyre de Campion vont bientôt changer la face des choses et donner à la Contre-Réforme des partisans résolus. D'autre part, Élisabeth avait mis le temps à profit : Marie Stuart était captive[2]; l'Espagne et la papauté[3] n'avaient pas pu ou pas voulu s'unir pour frapper l'Angleterre aux moments critiques. L'occasion manquée au début du règne ne devait plus se retrouver.

Revenons à l'histoire religieuse, considérée maintenant du point de vue protestant. Le Rév. Whitney a consacré un bon volume[4] à la question de l'épiscopat et à la défense de cette institution, telle qu'elle fonctionne en Angleterre. Il montre son origine, son importance grandissante au moyen âge, le ralentissement de son activité au xve siècle, ce qu'elle devint en Allemagne et dans les pays scandinaves sous l'influence des idées de Luther et de Calvin, la lutte engagée avec succès par la papauté pour son maintien au xvie siècle, la forme qu'elle finit par prendre en Angleterre à partir d'Élisabeth. A ses yeux la solution anglicane est la meilleure, car elle évite un double écueil : celui de la tyrannie pontificale et celui de l'individualisme presbytérien. C'est une opinion; le savant professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Londres la défend avec beaucoup d'autorité.

1. C'est l'époque du complot Ridolfi, sur lequel le P. Pollen apporte des renseignements nouveaux; celle aussi où fut accompli ce que l'auteur appelle le crime, l'horrible atrocité de la Saint-Barthélemy (p. 183).

2. Le P. Pollen, qui a déjà publié sur Marie Stuart des documents fort troublants, parle d'elle avec sévérité : « Catholique opportuniste » au début, elle n'inspira qu'une confiance limitée en Angleterre comme en Écosse.

3. Le P. Pollen s'est efforcé, non sans succès, de démontrer qu'en 1580 la papauté n'a pas songé à former une ligue pour l'extermination des protestants; la politique de Grégoire XIII a été mal interprétée.

4. J. P. Whitney, *The episcopate and the Reformation. Our outlook.* Londres, Robert Scott, 1917, in-8°, xii-199 p.; prix : 3 sh. 6 d. « Handbooks of catholic faith and practice. »

Parmi les dissidents qui, vers la fin du XVIe siècle, répudiaient l'autorité épiscopale et refusaient de reconnaître l'Église établie, figure une petite communauté de paysans vivant à Scrooby et à Austerfield, villages situés à mi-chemin de Lincoln et d'York, dans une région où les catholiques restèrent longtemps en majorité. Son chef, William Brewster, maître de poste à Scrooby et receveur des revenus appartenant dans ce manoir à l'archevêque d'York, adopta les idées puritaines et forma un groupe ou « classe », comme on disait alors, de laïcs qui ne reconnaissaient d'autre autorité que celle des livres saints. L'archevêque de Cantorbéry ayant ordonné une enquête sur les non-conformistes en général, Brewster et ses amis émigrèrent en Hollande et obtinrent l'autorisation de s'établir à Leyde (1609); leur église compta bientôt de quatre à cinq cents fidèles. C'est de ce milieu que sortirent en 1620 les « Pères pèlerins » du *May Flower*. M. Usher leur a consacré une étude[1] dont on ne saurait trop louer l'information étendue, le sens critique, l'exposition vivante et colorée. Les mêmes motifs qui avaient poussé la « classe » de Scrooby à s'expatrier l'empêchèrent de s'établir définitivement en Hollande : ils ne s'y sentirent pas libres de mettre en pratique, sans contrôle ni contrainte, leurs idées d'indépendance religieuse et sociale. Ils pensèrent que l'Amérique du Nord, où une Compagnie de commerce avait déjà fondé la colonie de Virginie, pourrait leur fournir l'isolement dont ils sentaient le besoin. Ils ne voulaient cependant pas se mettre en état de rébellion contre leur souverain le roi d'Angleterre; déjà leur départ du royaume sans autorisation avait failli leur attirer des désagréments; ils négocièrent donc soit avec la Couronne, soit avec la Compagnie, et c'est finalement comme associés à celle-ci que les plus déterminés d'entre eux purent partir. Dans le nombre figurent seulement deux émigrés de Scrooby et d'Austerfield : William Brewster et William Bradford; celui-ci fut le véridique historien de l'exode.

Sur le voyage de nos « pèlerins », sur la fondation du Nouveau Plymouth et sur les cruelles expériences du début, M. Usher nous renseigne abondamment. Peut-être l'humble établissement fondé en 1620 aurait-il disparu vite, si la grande persécution dirigée contre les Puritains d'Angleterre en 1627 n'avait fait affluer dans son voisinage, avec de nombreux colons, des capitaux et une pratique des affaires qui manquaient aux Illuminés du début. Les deux colonies finirent par se fondre ensemble (1691), d'autant plus aisément

1. Roland G. Usher, *The Pilgrims and their history*. New-York, the Macmillan Company, 1918, in-8°, x-310 p., une carte et des gravures; prix : 2 dol.

qu'elles avaient en somme une commune origine. Chez tous, d'ailleurs, anciens et nouveaux, les conditions nouvelles de l'existence développèrent des sentiments nouveaux. Tout d'abord, on les voit profondément imbus des principes de la féodalité; ils considéraient le roi comme leur seigneur suzerain; mais ils ne se croyaient unis à lui que par le lien assez lâche de l'allégeance. S'ils tenaient de lui leurs terres, c'était à titre de « libre socage », et ils finirent par agir comme s'ils jouissaient d'une pleine liberté. « Là », dit justement M. Usher, « est le germe de l'indépendance des États-Unis. » L'affranchissement politique procède en droite ligne de l'affranchissement religieux.

Le troisième centenaire du *May Flower* a provoqué un certain nombre d'études consacrées à cet épisode, si humble en soi, mais dont les conséquences ont été si considérables. La ville de Southampton, d'où partit le vaisseau qui transportait les destinées de la race anglo-saxonne dans le Nouveau Monde, a fait paraître une courte brochure[1]. La « Congregational Union » d'Angleterre et de Galles, qui se rattache directement à la sécession puritaine de 1620, a chargé MM. Mason et Nightingale de projeter des lumières nouvelles sur l'histoire des pèlerins[2]. La « English speaking Union » a consacré toute une livraison de sa revue mensuelle *Landmark* à des travaux sur le même sujet. Robinson, qui fut le premier pasteur des pèlerins, vient d'avoir sa biographie par M. Burgess[3] et, sans doute, aurons-nous encore d'autres ouvrages à signaler.

Parmi les sectes qui pullulèrent pendant la guerre civile et l'interrègne, il n'en est pas qui attire plus la curiosité sympathique que celle des Quakers et peu de figures dans le monde mystique sont plus singulières que celle du fondateur, George Fox. Son journal, publié en 1911 par M. Norman Penney, est la source, riche en enseignements de toute nature, où les biographes doivent puiser. M. Jones en a tiré la substance d'un intéressant petit livre écrit pour le grand public[4]; on n'ignore pas qu'en 1669 Fox épousa Marguerite Askew,

1. *The Pilgrim fathers; their story and their connection with Southampton, 1620-1920.* Southampton, Hants Advertiser Company, in-8°, 45 p.; prix : 2 sh. 6 d.

2. *New light on the Pilgrim story*, par le Rév. Thomas M. Mason et le Rév. B. Nightingale [1920]; prix : 7 sh. 6 d.

3. Walter H. Burgess, *John Robinson, pastor of the Pilgrim fathers; a study of his life and times.* Londres, Williams et Norgate, 1920; prix : 12 sh. 6 d. — Joindre : *An answer to John Robinson of Leyden by a fellow Puritan*, publ. p. Champlin Burrage, d'après un ms. de 1609 (Harvard Univ. Press).

4. Rufus M. Jones, *The story of George Fox.* New-York, the Macmillan Company, 1919, in-12, xii-169 p.; prix : 1 d. 50 cents. Un portrait qui donne

veuve de Thomas Fell d'Ulverston, juge au comté de Chester et chancelier du duché de Lancastre, avec qui autrefois il avait eu quelques démêlés. Les Fells possédaient à Swarthmoor, près de Furness, une maison qui, après ce mariage, devint le centre de l'activité déployée par la secte et est encore aujourd'hui un lieu de pèlerinage pour les Quakers. On y conserve un livre de comptes tenu par une des sept filles de Marguerite, Sarah, de 1673 à 1678; ce livre contient beaucoup de menus détails sur la vie que l'on menait alors à Swarthmoor et dans le district de Furness, et aussi quelques rares détails sur Fox, sa famille et la secte elle-même. M. Norman Penney vient d'en donner une édition aussi fidèle que possible[1]. Une introduction par M. John Brownbill, une description du manuscrit avec son histoire par Miss Alice Clark, d'abondantes notes par M. Penney lui-même, un copieux index font comprendre l'intérêt du volume et permettent d'en utiliser les renseignements.

Si maintenant l'on désire d'être informé sur le développement de la secte, on trouvera le plus grand profit à lire l'excellent ouvrage de M. Braithwaite[2] dont le premier volume ne traite encore que des origines, mais dont le tome II sera consacré à la période si tourmentée de la Restauration[3]. Les principes et les croyances qui constituent la foi du quaker, l'organisation et la discipline actuelles de la secte, ses idées sur la guerre sont exposés par M. Graham[4] dans un livre où la partie historique et biographique n'occupe qu'une place très restreinte[5].

On ne saurait mieux terminer cette section consacrée à l'histoire religieuse qu'en signalant la toute dernière édition du *Prayer Book* que vient de donner le Rév. Dalton[6], chanoine de Windsor.

bien peu l'idée du personnage; combien plus celui qui est en tête du t. I du *Journal!* M. Jones avait déjà publié *The Quakers in the american colonies* (1911).

1. Norman Penney, *The household account book of Sarah Fell of Swarthmoor Hall*. Cambridge, at the University Press, 1920, in-8°, xxxii-597 p.; prix : 42 sh.

2. William C. Braithwaite, *The beginnings of Quakerism*. Londres, Macmillan, 1912, in-8°, xliv-562 p.

3. Ce t. II est paru depuis plusieurs mois; je ne l'ai pas encore vu.

4. John W. Graham, *The faith of a quaker*. Cambridge, at the University Press, 1920, in-8°, xv-444 p.; prix : 21 sh. Une utile bibliographie occupe les p. 426-435.

5. Le livre II, consacré aux fondateurs, ne donne que de rapides indications sur la vie et les œuvres de Fox, d'Isaac Penington, de William Penn, de Robert Barclay.

6. *The book of Common prayer*. An edition containing proposals and suggestions compiled by John Neale Dalton, canon of Windsor. Cambridge, at the University Press, in-8°, li-683 p.; prix : 30 sh.

Depuis 1906, les deux chambres de la Convocation du clergé dans les provinces de Cantorbéry et d'York ont été convoquées à plusieurs reprises pour régler certains points controversés, tels que le costume que doivent révêtir les ministres du culte anglican officiant à l'autel, l'ordre dans lequel il convient de lire le psautier et le reste des saintes Écritures, les changements qu'on peut apporter au calendrier ecclésiastique, l'élimination ou l'admission de noms nouveaux dans la liste des saints, etc. C'est le résultat des résolutions prises par les Commissions chargées du travail et des décisions votées par les quatre chambres délibérantes que nous apporte la publication actuelle. Tous ceux, catholiques et protestants, qui suivent le développement des églises chrétiennes[1], le liront avec attention.

Histoire politique. — Le dernier survivant des fils de l'éminent historien Palgrave, Sir Inglis, a, conformément aux volontés exprimées par son père, entrepris de rééditer ses œuvres historiques. En tête du recueil, figure l'*Histoire de la Normandie et de l'Angleterre*, qui parut en quatre volumes de 1852 à 1857, mais qui était déjà terminé à cette date depuis une vingtaine d'années[2]. On sait qu'en 1822 Palgrave avait été désigné par la Commission des archives royales pour faire une enquête sur ces archives et il avait été, en 1834, nommé archiviste en chef du Trésor. C'est donc au centre même des documents qu'il prépara et écrivit son grand ouvrage. De la présente réédition, nous n'avons encore que les deux premiers volumes qui s'arrêtent à l'avènement de Hugues Capet en 987. Au texte, reproduit avec un soin tout filial, Sir Inglis a cru devoir ajouter des notes complémentaires, travail dont il n'a peut-être pas mesuré dès le début l'ampleur ni la difficulté. En fait, trop de ses notes sont insignifiantes ou insuffisantes[3]. Cependant tout

1. Mentionnons au moins en note : *The english liturgies of 1549 and 1661 compared with each other and with the ancient liturgies*, par John Edward Field. Londres, S. P. C. K., in-8°, 235 p.; prix : 12 sh. 6 d.

2. *The collected historical works of Sir Francis Palgrave*, edited by his son, Sir R. H. Inglis Palgrave. *The history of Normandy and England*, vol. I-II. Cambridge, at the University Press, 1919, in-8°, xxxvi-560 et xxxix-580 p.; prix : 30 sh. les deux vol.

3. Nous donnerons ici seulement quelques exemples caractéristiques empruntés au t. I. Page 429, une ligne seulement sur Mabillon pour dire qu'il fut bénédictin à Saint-Maur et auteur du *Traité des études*, puis neuf lignes sur Fénelon. On croit utile de donner le sens des mots autochtone (p. 435), colophon (p. 457), « sermo pedestris » et « lingua rustica », auxquels on consacre neuf lignes. On accepte sans sourciller l'étymologie de Lutetia, signifiant la « ville de boue », des Parisii. A propos des serments de Strasbourg, Sir Inglis ne dit pas, même en parlant de Nithard, comment ils sont venus jusqu'à nous

n'y est pas à dédaigner; tant s'en faut. En outre, on remerciera Sir Inglis de nous donner une rapide esquisse de la vie de Palgrave par son second fils, Sir Reginald[1], et surtout de copieux extraits tirés de la correspondance du père, qui nous renseignent sur la manière dont travaillait Palgrave, sur les trouvailles qu'il fit dans les belles archives dont il avait la garde, sur ses voyages de plaisir et d'étude, etc. On doit attendre avec confiance et reconnaissance la suite de cette belle collection.

Je réunirai maintenant en un seul groupe un itinéraire et quatre biographies royales.

L'itinéraire est celui de Henri Ier, dressé par M. Farrer avec beaucoup de soin et de précision[2]. Il est intéressant de le confronter avec celui de Louis VI de France, dressé par Achille Luchaire; sur beaucoup de points ils se complètent l'un l'autre. Si M. Farrer avait suivi de plus près le travail de Luchaire, il se serait épargné quelques méprises dans l'orthographe des noms de lieux français[3]; mais ce sont des vétilles. L'itinéraire du roi d'Angleterre comprend plus de 750 numéros, soit une centaine de plus que celui du roi de France, différence qui n'étonnera pas, si l'on se rappelle que la chancellerie royale était alors beaucoup mieux organisée et plus développée en Angleterre qu'en France.

La première des biographies royales est celle de Henri II par M. Salzmann[4]. Il était difficile de rien dire de nouveau sur ce prince

dans leur langue originale. Francis Palgrave a mentionné les États-Généraux convoqués, dit-il, « under the House of Valois »; son fils ne trouve à dire que ceci (p. 460) : « A younger branch of the Capetian family occupied the throne of France from 1328 to 1589. » Quelques rares fautes d'impression : Montesquieu, baron de *La Bride*, pour La Brède (p. 442); abbaye fondée vers 625 par Riquier ou *Richarnis*, pour Richarius (p. 457).

1. François Palgrave eut quatre fils : 1° Francis Turner, qui fut professeur de littérature à Oxford; 2° Reginald, auteur du « Memoir » qui occupe les p. xi-xix du t. I; 3° William Gifford, auteur de voyages en Arabie; enfin 4° Inglis, bien connu comme éditeur d'un *Dictionary of political economy* qui fait autorité.

2. William Farrer, *An outline itinerary of King Henry the First*. Londres, Humphrey Milford (Oxford University Press) [1920], in-8°, 182 p.; prix : 18 sh. L'itinéraire avait d'abord paru dans l'*English historical Review*, juillet-octobre 1919.

3. Page 85 (et à la table), on regrette de trouver *Brémulé* au lieu de Brémule, *Bréteuil* au lieu de Breteuil; *Almanèches* au lieu d'Almenèches. Il eût été bon de dire que le Noyon placé entre Lions-la-Forêt et les Andelys est Noyon-sur-Andelle. On pouvait bien se risquer à écrire Tancarville au lieu de *Tancarvill*.

4. L. F. Salzmann, *Henry II*. Londres, Constable [1917], in-8°, viii-267 p.; prix : 7 sh. 6. d. Collection « Kings and Queens of England », dirigée par

et sur son temps; d'ailleurs on ne demandait pas à l'auteur un ouvrage d'érudition, la collection pour laquelle il écrivait ne le comportant pas; il suffira de dire que M. Salzmann s'est très convenablement acquitté de sa tâche.

Viennent maintenant deux biographies de Henri V. La première est celle de M. Wylie[1], mort en 1914, laissant le manuscrit de son tome II entièrement achevé. Deux amis du défunt ont pris soin d'en surveiller l'impression; on leur saura le plus grand gré de leur peine. On connaît la méthode discursive de l'auteur : non seulement il veut tout savoir sur les événements, les hommes, les lieux, les institutions dont il doit parler, mais il tient à faire connaître à ses lecteurs tout le produit de ses immenses lectures; chaque page s'enrichit, s'encombre, si l'on préfère, de notes, de références, de citations. Le tome II ne traite que de deux années, mais quelles années : celles de la bataille d'Azincourt et du siège d'Harfleur! Les Français n'y trouveront pas moins d'intérêt que les Anglais; tout un chapitre (XLVI) est consacré à Jean de Berry, à sa maladie, à sa mort (15 juin 1416), à son tombeau, à son caractère, à ses portraits, à ses collections, etc. Près de soixante pages bourrées de notes et de faits sur ce prince qui, après tout, n'occupa qu'une place de second rang, c'est beaucoup; mais, pour avoir le courage d'en blâmer l'auteur, il faudrait confesser d'abord qu'on n'y a pas beaucoup appris.

Le même roi a tenté un autre biographe, M. Mowat[2]; après l'œuvre touffue et inachevée de Wylie, on aura plaisir à lire ce travail facile et bien informé. Un chapitre bref et probant est consacré au caractère du prince avant son avènement et aux légendes qui l'ont défiguré à partir du XVIe siècle. Le jugement que l'auteur porte sur le vainqueur d'Azincourt ne diffère pas beaucoup de celui qu'en a tracé, il y a près d'un demi-siècle, W. Stubbs; cependant il insiste moins sur le héros chrétien que sur le politique. Son livre est une œuvre de bonne vulgarisation.

J'en dirai tout autant, avec de semblables éloges, de la biogra-

Robert S. Rait et William Page. — Les noms de lieu français devront être vérifiés : Domfront est plusieurs fois déformé en *Damfront*. Dans l'itinéraire de Henri II, les noms de Saint-Macaire, Rocamadour, Gorron, Graçay ont été estropiés.

1. James Hamilton Wylie, *The reign of Henry V*, vol. II, 1415-1416. Cambridge, at the University Press, 1919, in-8°, 507 p.; prix : 30 sh.

2. R. B. Mowat, *Henry V*. Londres, Constable, 1919, in-8°, 343 p.; prix : 10 sh. 6 d. — A noter, à la fin, un très utile itinéraire du roi; mais on y corrigera *Morouval* en Moronval; dans le texte, on corrigera *Charantan*, *Oleron*, *La Haugue*, qui sont Charenton, Oloron, La Hougue.

phie de Henri VII par Miss TEMPERLEY[1]. Les historiens qui trouvent ce règne dénué d'intérêt devront prendre en sérieuse considération le chapitre final où l'auteur s'efforce de reviser ce jugement. L'itinéraire du roi, qui remplit les pages 411-419, est un travail original qui rendra des services.

Une étude critique de tous les documents connus, dont plusieurs ont été récemment découverts, a permis à M. TOUT de dévoiler autant qu'il est possible le mystère qui entoure la captivité et la mort d'Édouard II[2]. Il prouve que ce malheureux prince, après avoir été d'abord enfermé au château de Kenilworth sous la garde de son cousin Henri de Lancastre (du 16 novembre 1326 au 4 avril 1327), fut ensuite transféré à Berkeley d'où il réussit à s'échapper dans des circonstances très mal connues; repris peu de temps après (on ignore comment), il fut réintégré dans sa prison d'où les partisans du roi détrôné complotèrent de l'enlever par force. Pour couper court à toute tentative de ce genre, on résolut de se débarrasser d'un aussi gênant prisonnier. C'est probablement Mortimer qui fut l'instigateur du crime et lui qui d'ailleurs en profita. Quant aux meurtriers, dont M. Tout a suivi les traces avec la plus grande application, ils furent traduits en justice; mais traités avec une indulgence qu'explique la complicité au moins morale de la mère d'Édouard III[3]. Puis la légende s'empara de cette tragique aventure où tant de gens avaient intérêt à faire le silence et à détourner les soupçons; le fait qu'Édouard avait réussi à s'échapper un moment de sa prison fut dramatisé au point que l'on fit voyager le fugitif jusqu'en Italie où il mourut, dit-on, sous l'habit d'un ermite. On revient dans la réalité en constatant que le malheureux Édouard fut considéré comme un martyr par les fidèles de la royauté et que sa tombe à Gloucester[4] fut pendant plusieurs années le but de nombreux pèlerinages[5].

1. Gladys Temperley, *Henry VII*. Londres, Constable, 1917, in-8°, VIII-453 p.; prix : 7 sh. 6 d.

2. T. F. Tout, *The captivity and death of Edward of Carnarvon*. Manchester, at the University Press, « Bulletin of the John Rylands library », VI,1, 1920, in-8°, 49 p.; prix : 3 sh.

3. M. Tout rappelle (p. 31) que la reine Isabelle ne fut pas, comme on l'a souvent répété, reléguée dans un donjon; elle mourut dans une retraite confortable en 1358.

4. Les transformations que l'abbé de Saint-Pierre de Gloucester fit subir au transept de l'église pour la tombe d'Édouard II sont, au dire de M. Tout, l'origine de ce que les archéologues appellent « le style perpendiculaire » (p. 41).

5. A défaut d'autre place, mentionnons ici les documents sur le mariage de

Dans l'Angleterre puritaine de XVIIe siècle, il n'est pas de figure plus noble que celle de Milton. Il importe donc de connaître ce qu'a pensé de la nature et de l'homme, de la création et du gouvernement des peuples, l'écrivain qui fut à la fois un des plus ardents polémistes et le plus grand poète de son temps. Penseur original et profond, déclare M. SAURAT[1] dans une thèse de doctorat où il étudie la formation intellectuelle et morale de Milton, son système philosophique, moral et religieux, les sources auxquelles il a puisé, enfin les relations entre la foi, la pensée et la poésie que révèlent les grands poèmes de la fin : le Paradis perdu, le Paradis reconquis, Samson Agonistes. Le plan du livre est logique et rigide, plus en apparence encore qu'en réalité : on y relève en effet des répétitions et un certain manque d'équilibre. Ainsi M. Saurat, qui n'a pas connu la thèse de Geffroy sur les pamphlets de Milton[2], consacre à l'analyse de ces écrits tout le chapitre II de la première partie ; puis il revient sur le sujet dans le chapitre V de la deuxième. D'autre part, tandis que dans la troisième partie, première section, il étudie les sources hébraïques, chrétiennes et payennes des idées philosophiques de Milton, pourquoi refuse-t-il de rechercher celles des idées politiques? L'historien lui reprochera encore l'indigence de sa biographie[3] et l'absence de tout index. M. Saurat n'a-t-il donc pas mesuré le gain de temps qu'il a réalisé en consultant les tables des livres anglais et ne pouvait-il rendre aux lecteurs français le même service? On est au regret d'avoir à chicaner pour des questions secondaires un auteur qui a su faire si bien comprendre la pensée miltonienne et la durable influence exercée par l'imagination passionnée du grand poète.

La thèse complémentaire de M. Saurat porte sur William Blake et ce qu'il doit à Milton ; cette thèse est écrite en anglais[4]. Je n'ai rien à en dire quant au fond, l'histoire littéraire ne rentrant qu'incidemment dans mon domaine : je ferai seulement remarquer ici encore l'absence de ces détails précis auxquels l'historien attache du prix. On annonce un chapitre sur la vie de Blake, qui fut un poète, lui aussi, et, dans une note de deux lignes, on nous dit simplement (p. 3) qu'il mourut en 1827 ; est-ce suffisant?

Charles Ier Stuart avec Henriette de France, qui figurent dans le tome IV des *Mémoires de Richelieu*, publiés par la Société de l'histoire de France.

1. Denis Saurat, *la Pensée de Milton*. Paris, Félix Alcan, 1920, in-8°, 363 p.; prix : 25 fr.

2. *Étude sur les pamphlets politiques et religieux de Milton* (1848).

3. M. Saurat a fait grand usage, comme il convenait, de la copieuse biographie de Milton par M. Masson ; nulle part il n'en a donné le titre exact ; rien non plus sur les éditions de Milton dont il s'est servi.

4. *Blake and Milton*. Paris, Félix Alcan, 1920, in-8°, 74 p.

Histoire administrative et économique. — Dans une première étude sur Édouard II[1], M. Tout avait montré la place considérable prise par la Chambre (*chamber*) et surtout par la Garde-Robe (*wardrobe*). Il a repris la question pour la traiter à fond dans un nouvel ouvrage en quatre volumes qui comptera certainement parmi les productions les plus instructives de l'histoire des institutions médiévales. Nous n'avons encore que les deux premiers tomes[2]; mais une longue introduction présente le développement complet de ces organes du pouvoir central depuis les origines jusqu'à la fin du XIVe siècle. Ces organes sont tous des rameaux détachés de la Maison du roi. La *Curia regis*, le Conseil privé, plus tard le Parlement, sont ceux dont l'action politique a été le plus apparente et le mieux étudiée. C'est d'eux surtout que s'occupa l'histoire constitutionnelle, telle que l'a conçue Stubbs, par exemple. C'est au point de vue administratif pur que se place M. Tout. Il a montré combien il importe, pour l'intelligence du passé, de compléter sur ce point les lacunes de notre connaissance. Les matériaux abondent, mais il faut les chercher ailleurs que dans les chroniques, les recueils de lois ou de chartes; des recherches prolongées et minutieuses dans les archives sont une préparation indispensable; même au temps de Stubbs, par exemple, elles ne pouvaient être entreprises avec sécurité : le travail du classement et d'inventaire était trop peu avancé et les publications trop fragmentaires. Le savant petit livre de M. Eug. Déprez sur la diplomatique anglaise avait cependant déjà mis en pleine lumière l'intérêt que présente l'étude des petits sceaux (sceau privé, sceau secret, griffon) dont l'usage devint de plus en plus fréquent depuis le XIIIe siècle à côté du grand sceau de la royauté. M. Tout a plusieurs fois reconnu le service que lui avait rendu ce travail; une fois attirée sur ce point, son attention s'est portée sur les bureaux d'où émanaient ces sceaux; aujourd'hui, c'est l'histoire complète de la Chambre et de la Garde-Robe qu'il entreprend, avançant pas à pas, règne par règne, jusqu'à celui d'Édouard III, au seuil duquel s'arrête le second volume. Il faudrait beaucoup de temps et d'espace pour dire tout ce qu'il nous apprend de nouveau sur le sujet, notamment sur l'importance de la Garde-Robe en matière financière et militaire, sur ses principaux agents, sur ses rapports avec la Chancellerie, l'Échiquier, le Conseil privé, corps qui, tous d'ailleurs, ont, eux aussi, leur origine dans la Maison du roi. Comme le sujet est

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 309.

2. T. F. Tout, *Chapters in the administrative history of medieval England*, vol. I-II. Manchester, at the University Press; Londres, Longmans, 1920, XXIV-317 et XVI-364 p.; prix : 18 sh. chaque.

passablement ardu et compliqué, des résumés d'ensemble viennent de temps en temps reposer l'esprit en montrant au lecteur les résultats acquis et en lui ouvrant des horizons nouveaux. L'auteur n'a pas épuisé le sujet; une vie d'homme n'y suffirait pas; du moins M. Tout a-t-il pu former, par son enseignement, plusieurs élèves qui compléteront son œuvre, et son livre ne manquera pas de susciter de nouvelles découvertes.

Deux ans auparavant, avait paru un autre travail sur la Maison du roi, la Chambre et la Garde-Robe, mais étudiées à un point de vue particulier, celui de l'opposition que les barons firent à ce système de gouvernement sous le règne d'Édouard II. L'auteur, M. Davies[1], montre l'influence considérable que ce système, dont le roi était la volonté agissante, exerça sur l'administration en général, puis en particulier sur les finances et la justice, enfin sur le Conseil, quel qu'en fût le nom : Conseil privé, Grand Conseil ou Parlement. Il est facile à l'auteur, après qu'il a, pour ainsi dire, démonté sous nos yeux les pièces de cet organisme, de faire comprendre la politique des barons : impuissants à détruire le système, ils veulent s'y introduire en maîtres. De là l'importance, considérable au point de vue constitutionnel, des Ordonnances de 1311, qui prétendaient réorganiser la Maison du roi. Le minutieux commentaire de ce document, qui est la confusion même, est une des parties les plus instructives du livre de M. Davies. Son étude nous renseigne d'ailleurs moins sur l'administration elle-même (en dépit du sous-titre) que sur l'opposition politique des barons. Les nombreux documents qu'il a consultés lui ont permis de tracer des portraits minutieusement fouillés soit des principaux administrateurs royaux, soit des chefs de la noblesse insurgée. S'il n'a rien de bien nouveau à nous dire sur Thomas de Lancastre ni sur les Despenser, qui représentèrent le mieux l'attaque et la défense du système, il fait une place d'honneur au comte de Pembroke, chef du parti modéré, ennemi de Gabaston, mais hostile aux menées révolutionnaires de Lancastre. Aussi son livre, bien que chargé de définitions et de répétitions, peut-il se lire sans trop de fatigue. M. Tout reconnaît qu'il lui doit beaucoup; mais c'est encore M. Tout qui nous fait le mieux pénétrer dans l'esprit du système, parce qu'il l'a étudié de plus près dans toute son histoire. Cinquante pages de pièces justificatives publiées en appendice par M. Davies sont un complément très substantiel à son livre.

1. James Conway Davies, *The baronial of opposition to Edward II; its character and policy. A study in administrative history.* Cambridge, at the University Press, 1918, in-8°, x-644 p.

La plupart sont des textes en langue française; ils ont été reproduits avec une fidélité peut-être trop servile. Les épreuves ont été corrigées avec un soin remarquable[1].

J'ai reçu, trop tard pour en pouvoir parler avec quelque détail, le livre de M. Pollard sur l'évolution du Parlement[2]. Après l'avoir parcouru sommairement, il m'a paru très intelligent et instructif. C'est un ouvrage à lire avec la plus grande attention; je ne saurais en dire davantage aujourd'hui.

Suivant la méthode de travail appliquée avec tant de succès par MM. Tout et Tait à l'Université de Manchester, leur collègue M. George Unwin, professeur d'histoire économique, a entrepris, avec les plus qualifiés de ses élèves, une série d'études de détail sur les finances et le commerce au temps d'Édouard III. Le premier recueil de ces travaux comprend neuf mémoires. M. Unwin, après une introduction générale écrite par lui sur l'importance économique du règne, a, dans un mémoire particulier, exposé l'évolution sociale de Londres du XIIe au XIVe siècle, puis l'organisation du commerce et du crédit dans cette même ville, surtout d'après les « Letter books » de la Cité. Viennent ensuite des mémoires consacrés aux sujets suivants : le subside imposé sur les laïcs à Londres en 1322 et sa répartition par quartiers (*wards*), par Miss Margaret Curtis; les sociétés marchandes des Bardi et des Peruzzi et leurs relations avec Édouard III de 1327 à 1345, par M. Ephraim Russell; l'imposition sur la laine de 1327 à 1348, par M. Frédéric Richard Barnes; la condition des marchands en Angleterre avant et après la Peste Noire, 1336-1365, par M. Unwin; les relations commerciales de l'Angleterre avec la Gascogne au XIVe siècle, surtout en ce qui concerne les vins, par M. Franck Sargeant; enfin Calais sous Édouard III, par Miss Dorothy Greaves. Quand les grandes questions du règne auront été l'objet de pareilles monographies, il sera possible d'en donner une histoire vraiment scienti-

1. Voici quelques corrections, surtout aux textes français; je renvoie aux numéros que l'auteur leur a donnés : n° 1 : « je vous pri hastivement, vues (et non *unes*) cestes lettres... »; n° 13 : « et meïsmes le garzon batirent... et autre outrage fesoint (et non *se soint*) »; n° 29 : « totes maneres des acountes qe leinz (et non *leuiz*) sont a rendre... »; la même correction doit être faite deux fois encore dans le même numéro; n° 106, lire Willelmus Buteueleyn (et non *Buteneleyn*); n° 119, la personne nommée *Note de la Dose* ne serait-elle pas un seigneur gascon appelé N'Ote de Lados? M. Davies n'a pas cherché à identifier les seigneuries de *Weissac* et de *Montignak*, possédées dans la région gasconne par Aimar de Valence, comte de Pembroke.

2. A. F. Pollard, *The Evolution of Parliament*. Londres, Longmans, 1920, in-8°, IX-398 p.; prix : 21 sh.

fique. Les ouvrages de Longman et de Mackinnon ne sont encore que des esquisses[1].

Pour l'histoire des droits de douane (importations et exportations), il faudra désormais tenir le plus grand compte d'un ouvrage de M. Gras[2]. Il est divisé en deux parties; dans la première, l'auteur s'explique sur les origines de ces droits (*customs* ou *subsidies*) et il en retrace l'histoire depuis le XIIe siècle jusqu'au milieu du XVIe. La seconde partie, qui occupe d'ailleurs la plus grande partie du volume (p. 140-693), est un recueil de documents groupés en onze chapitres que précède un utile sommaire explicatif. Les textes sont pour la plupart en latin; quelques-uns en français, un très petit nombre seulement en anglais; ils abondent en termes techniques. Comme le dit très justement l'auteur (p. 140), ils instruiront ceux qui s'intéressent au commerce du vin et de la laine, aux relations commerciales avec les Italiens et les Hanséates, aux poids et aux mesures; les philologues y trouveront aussi leur profit. Une table bien faite contient les noms de choses, qui sont d'ordinaire expliqués, ainsi que les noms propres d'homme et de lieu.

En regard de la prospérité commerciale, l'agriculture nous donne au XIVe siècle le troublant spectacle d'une détresse croissante qui aboutit à des transformations graves au point de vue social : l'Angleterre avait été jusqu'alors surtout une terre à blé; or, le labourage diminue graduellement au profit du pâturage; la production du blé est sacrifiée à celle de la laine. L'ancien régime du manoir disparaît; aux parcelles de dimensions égales qui, dans l' « open-field system », étaient réparties entre les familles, soumises à une rotation uniforme et cultivées en commun par des paysans plus ou moins libres dans la mouvance du seigneur, se substitue le régime des grandes propriétés d'un seul tenant, encloses de haies ou de murs où paissent les moutons. La formation de ces « enclôtures » ne peut s'opérer que par l'expulsion volontaire ou violente d'une partie des paysans; ceux qui sont dépouillés de la terre qui les nourrissait tombent dans la misère. Dans le même temps, la main-d'œuvre fournie par le travail servile devenant rare, les propriété-

1. *Finance and trade under Edward III*, by members of the history School. Edited by George Unwin. Manchester, at the University Press. « Publications of the University of Manchester », n° CXVII, 1918, XXIX-380 p.; prix : 15 sh.

2. Norman Scott Brien Gras, *The early English customs system*. A documentary study of the institutional and economic history of the customs from the thirteenth to the sixteenth century. Cambridge [Mass.], Harvard, University Press; Londres, Milford Haven, 1918, in-8°, XIV-766 p.; prix 3 dol. 50 cents. (T. XVIII des « Harvard economic studies ».)

taires sont obligés, pour retenir leurs paysans, de remplacer les journées de travail obligatoire par des redevances ou rentes en argent; ainsi l'antique servage tend à disparaître devant l'ouvrier libre et le fermier à bail. Quelles causes ont amené ces transformations multiples? Les historiens et les économistes les voient pour la plupart soit dans la Peste Noire, soit dans l'augmentation du prix de la laine, en hausse constante par rapport surtout au prix du blé. Miss Bradley combat cette théorie[1]. En ce qui concerne la Peste Noire, elle fait sienne la conclusion de Miss Levett[2]. Quant au prix de la laine, elle montre qu'il n'a cessé de baisser pendant le cours du xve siècle où le mouvement des enclôtures a été le plus actif, tandis que le prix du blé restait stationnaire ou même remontait légèrement. Il y a donc une autre cause. Miss Bradley la voit dans l'épuisement progressif du sol par suite de l'insuffisance continue de la fumure. Le paysan ne pouvant plus vivre sur ses champs les abandonne; le propriétaire à son tour trouve plus profitable de convertir ses terres à blé en pâturages; ou bien, pour continuer la culture des céréales, il loue ses parcelles au plus offrant, détruisant ainsi l'ancien équilibre entre les petites et les grandes tenures. Cet exposé ingénieux est appuyé de statistiques impressionnantes. Il n'est pas certain cependant qu'elles enlèvent toute leur valeur aux considérations tirées soit de la Peste Noire, soit même de l'échelle des prix, car les tableaux de Miss Bradley tendent à prouver que la production de la laine fut, au xive et au xve siècle, encore plus rémunératrice que celle du blé. A partir du xviie siècle, le long repos de la terre, un intelligent emploi des meilleurs engrais, l'introduction de cultures nourricières importées de Hollande (les prairies artificielles, les navets) ayant restauré la fertilité du sol, la culture du blé fut reprise avec un succès croissant; cependant, le mouvement des enclôtures ne cessa de sévir jusqu'en plein xixe siècle[3].

Un précis d'histoire économique pour les classes a été publié par M. A. P. Usher sous un titre malheureux qui n'indique pas le véritable contenu de l'ouvrage[4]. Il y résume en effet, d'ailleurs avec intelli-

1. Harriett Bradley, *The enclosures in England; an economic reconstruction*. New-York, Columbia University, « Studies in history, economics and public law », vol. LXX, n° 2, 1918, in-8°, 112 p.; prix : 1 dol. 25 cents.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXII, p. 381.

3. Je n'ai point vu un travail de D. G. Barnes sur les enclôtures en Angleterre pendant la première moitié du xixe siècle (thèse de Pennsylvanie, 1917).

4. Abbott Payson Usher, professeur adjoint d'économie politique à l'Université Cornell, *An introduction to the industrial history of England*. Boston, New-York et Chicago, Houghton, Mifflin and Company, 1920, in-8°, xxii-529 et

gence, les formes de l'organisation industrielle en général, puis le développement des métiers dans l'antiquité et celui des corporations industrielles et commerciales en France au moyen âge. Alors seulement il arrive à l'Angleterre, dont il étudie la population de 1086 à 1700, le village et le manoir, les marchands et les villes, les guildes et l'apprentissage, les industries de la laine de 1450 à 1750, le mouvement des enclôtures et la réforme de la propriété foncière, la révolution industrielle du XVIIIe et du XIXe siècle dans le monde; à partir de ce moment il ne quitte plus guère l'Angleterre, qui est l'objet propre de son travail; il nous parle alors des grandes compagnies de commerce montées par actions, des progrès du machinisme dans la filature et la métallurgie, des pénibles conditions faites aux ouvriers d'usine et des institutions philanthropiques créées pour leur venir en aide, des chemins de fer et des monopoles, enfin des revenus, des salaires et des troubles économiques. Le titre : Introduction à l'histoire de l'industrie en Angleterre, avait besoin d'être expliqué.

Une des causes d'hostilité entre l'Angleterre et les Pays-Bas, pendant les temps modernes, a été la pêche du hareng. M. SAMUEL a consacré à ce sujet une intéressante étude[1]. Après une introduction sur le hareng, les modes de préparation qu'on lui appliqua surtout en Hollande et même les superstitions dont il fut l'objet, l'auteur résume l'histoire de cette pêche dans les eaux anglaises au XVIIe et au XVIIIe siècle; il termine en traçant le tableau de l'industrie harengère au XIXe et au XXe siècle. Pour avoir le poisson, il fallut bien que les Anglais eussent une flotte et c'est ainsi que « Jack Herring » a pu contribuer à « édifier la grande maison d'Angleterre ».

Les transformations de l'industrie cotonnière de 1769 à 1789 ont été étudiées par M. DANIELS. M. Daniels a été un élève et est aujourd'hui un collègue du professeur George Unwin; or l'Université de Manchester, où ils enseignent l'un et l'autre, est entrée assez récemment en possession de tous les papiers d'une grande exploitation manufacturière, la maison Mac Connel : journaux, livres de caisse, correspondance, factures, reçus, etc., de 1795 à 1835. Dans la correspondance figurent des lettres écrites en 1812 par Samuel Crompton (1755-1825), l'inventeur du métier appelé « mule »; elles sont relatives à son invention, réalisée trente ans auparavant. Cet ensemble de documents a suggéré à M. Daniels l'idée du présent travail[2]. Il a d'abord résumé l'histoire de l'industrie cotonnière dans

XXXIV p. La dernière partie (paginée à part en chiffres romains) contient un choix des livres à consulter et un bon index.

1. Arthur Michael Samuel, *The herring; its effect on the history of Britain*. Londres, John Murray, 1918, in-8°, XX-199 p.; prix : 10 sh. 6 d.

2. George W. Daniels, *The early English cotton industry, with some unpu-*

le comté de Lancastre. Elle est assez récente, puisqu'on n'y trouve pas de manufacture avant 1641; il fallut attendre plus d'un siècle encore pour que les inventions de James Hargreaves, d'Arkwright (la « jenny »), de Crompton (la « mule »), faites entre 1767 et 1770, vinssent transformer entièrement les méthodes vieillies de la filature et du tissage. Les fabricants étaient jusqu'alors soit des ouvriers travaillant chez eux, aux pièces, pour des entrepreneurs, ou bien des paysans, des fermiers, qui conduisaient un certain nombre de métiers comme occupation accessoire au travail des champs. Les rapides perfectionnements du machinisme ne tardèrent pas à introduire le système du travail à l'usine par des ouvriers entièrement spécialisés[1]. On sait que cette transformation suscita des troubles graves. En réalité, dit M. Daniels, les émeutiers ne s'attaquèrent pas aux machines elles-mêmes dont ils n'avaient pas tardé à apprécier les effets rémunérateurs; c'est la cherté croissante de la vie, due surtout à la législation sur les blés, qui leur mit les armes à la main. Ils voulaient aussi protester contre le travail dans les usines qu'Arkwright, plus grand encore comme homme d'affaires que comme inventeur (l'originalité de ses perfectionnements a été fort discutée), fut un des premiers à établir sur un plan tout moderne. Les troubles n'empêchèrent pas d'ailleurs le machinisme de poursuivre ses succès et d'enrichir les heureux exploiteurs des brevets (Crompton ne fut pas du nombre; il mourut pauvre en 1825); cet essor ne fut sérieusement entravé que par les guerres de la Révolution française et de l'Empire. Les embarras où Crompton se laissa entraîner par faiblesse de caractère ont été contés par M. Daniels avec une précision qui ne laisse rien à désirer; ce n'est qu'un épisode, un peu grossi peut-être, dans un livre fort instructif et par endroits même attrayant.

Sir John Fortescue vient de terminer par deux volumes sa belle Histoire de l'armée anglaise[2]. Elle se rapporte aux années décisives de 1813-1815, c'est-à-dire au triomphe définitif de Wellington en Espagne, à la fin de la guerre avec les États-Unis, à la campagne de France et à Waterloo. L'auteur possède admirablement son

blished letters of Samuel Crompton, avec un chapitre d'introduction par George Unwin. Manchester, at the University Press; Londres, Longmans, 1920, in-8°, xxxi-214 p.; prix : 8 sh. 6 d.

1. Sur ces ouvriers, voir l'ouvrage de M. et Mme Hammond, *The skilled labourer;* cf. *Rev. histor.*, t. CXXXV, p. 124.

2. J. H. Fortescue, *A history of the British army.* T. IX, 1813-1814; t. X, 1814-1815. Londres, Macmillan, 1920, xxv-534 et xviii-458 p. Plus un atlas de 30 cartes en couleur; prix : 4 l. 4 sh.

sujet; son exposé, toujours clair, judicieux et impartial, nourri de faits, fondé sur de très nombreux documents provenant des archives du P. Record Office, du château de Windsor, de collections particulières, inspire la plus grande confiance. Sur la bataille du 18 juin 1815, il n'apporte pas de témoignages très nouveaux ni de vues originales; mais après les véhémentes polémiques soulevées par M. Lenient, que l'auteur ne connaissait pas encore quand il rédigea ses deux volumes (ils étaient terminés avant la guerre), on aime à retrouver chez lui une sérénité au moins relative. Il ne met pas en doute le génie de Napoléon Ier, même quand il croit le prendre en faute; d'autre part, il veut que l'Histoire place très haut dans son estime Wellington, génie moins spontané, mais si réfléchi, si méthodique qu'il ne cessa de perfectionner l'instrument de guerre qu'il avait entre les mains et ses méthodes de combat. M. Fortescue ne dissimule pas les défauts de ce grand homme de guerre. « Avouons-le », dit-il (t. X, p. 219), « il ne fut pas le chef idéal, il ne fut pas adoré de ses hommes comme l'avait été Marlborough. Il n'avait pas le caractère aimable; en fait, il ne fut jamais aimé dans sa vie ni par un homme ni par une femme; après tout, la carrière militaire n'a peut-être pas été celle qu'il eût préféré suivre. Enfant, il était timide et moutonnier, avec un goût héréditaire pour la musique; ses mains étaient celles d'un artiste, longues, fines et délicates. » C'est seulement dans ses campagnes aux Indes qu'il se révéla aux autres et à lui-même comme un grand capitaine et un grand administrateur. « C'est là que se manifesta ce bon sens transcendant qu'il admirait tant chez Marlborough, avec cette puissance de pénétrer jusqu'au cœur des choses qu'on appelle le génie. » Il faut ajouter que Wellington eut à lutter, presque jusqu'au bout, contre des difficultés que Napoléon ne rencontra plus dès qu'il fut le maître absolu : il lui fallut compter avec des ministres, un Parlement, des bureaux, des routines et des préjugés de toute sorte. Le tableau que M. Fortescue trace de l'armée anglaise de 1803 à 1814 est à cet égard très instructif. A cette époque ainsi qu'à d'autres plus récentes, le gouvernement anglais se laissa prendre au dépourvu et pendant plusieurs années il lui fallut improviser armée, marine, finances et le reste. Heureusement un homme se trouva, capable de réparer les vices du système, et cet homme fut Wellington.

Plusieurs appendices nous font connaître les effectifs de l'armée anglaise en Portugal et en Espagne à la date du 29 avril 1813, l'ordre de bataille de l'armée française à la journée de Vitoria, la composition des armées anglaise, prussienne et française en 1815; mais, surtout, il faut signaler à l'attention des historiens les cartes admirables qui accompagnent les deux volumes; elles ont été dres-

sées avec un soin minutieux, parfois même (ainsi pour les opérations militaires dans le nord de l'Espagne) après un examen personnel des lieux par l'auteur.

Maintenant que l'ouvrage est terminé, on est frappé à la fois de la grandeur de l'entreprise, de la solidité et de l'extrême variété des matériaux. C'est une œuvre capitale.

Histoire sociale. — Comment était organisée la maison d'un lord au XVIe siècle, M. Jones nous en montre le détail d'après de nombreux documents[1] ; il examine successivement le personnel de la maison, la famille et les serviteurs, la nourriture, les approvisionnements en vivres, linge, vaisselle, l'administration financière, la grande chambre ou salle des banquets et le hall ou salle de réception, le culte familial et les aumônes, les divertissements et embellissements, etc. Beaucoup de faits intéressants pour la vie sociale peuvent être recueillis dans chacun des six chapitres dont se compose ce bon livre.

Pour le XVIIe siècle, voici un autre tableau, également instructif, qui nous montre comment était organisée la vie dans un village du comté d'York (North Riding) et quels fonctionnaires et magistrats étaient chargés d'y faire régner l'ordre et la loi. A l'aide de nombreux documents, Mme Trotter fait revivre sous nos yeux[2] la paroisse, considérée comme la cellule administrative du gouvernement local, les « churchwardens » ou membres de la fabrique et les assemblées des fidèles, le ministre du culte anglican et le rôle social de l'Église, les inspecteurs (« overseers ») des pauvres, le chef de la police ou « petty constable », l'agent voyer (« surveyor »), chargé de l'entretien des routes et des ponts, les ouvriers et les apprentis, les vagabonds et les malfaiteurs, la vie sociale dans la commune, enfin le juge de paix, agent de liaison entre la paroisse et le comté et qui était en réalité le plus haut magistrat du village, celui à qui incombait essentiellement le maintien de la paix publique.

A sa galerie déjà riche d'humoristes et d'excentriques anglais, M. Boutet de Monvel a joint[3] quelques portraits joliment dessinés. C'est d'abord celui de George Selwyn, ami d'Horace Walpole et de Mme Du Deffand ; il mourut en 1791, laissant une fille adoptive

1. Paul van Brunt Jones, *The household of a Tudor noble man.* « University of Illinois studies in the social sciences, » vol. VI, n° 4, décembre 1917. Urbana, at the University of Illinois, in-8°, 277 p.; prix : 1 dol. 50 cents.

2. Eleonor Trotter, *Seventeenth century life in the country parish, with special reference to local government.* Cambridge, at the University Press, 1919, in-8°, XIV-242 p.; prix 10 sh. Carte du North Riding d'après l'atlas de Blaeu, 1662.

3. Roger Boutet de Monvel, *Grands seigneurs et bourgeois d'Angleterre.* Paris, Plon et Nourrit, 1918, in-8°, 293 p.

qui épousa Lord Yarmouth, plus tard troisième marquis de Hertford et qui eut, hors mariage, deux fils, Henry Seymour, célèbre jadis à Paris sous le sobriquet de « Milord Arsouille », et Richard Wallace. Vient ensuite Miss Burney, romancière un instant célèbre et qui mériterait de tomber dans l'oubli si elle n'avait tenu, de 1768 à 1819, un journal très minutieux de son existence quotidienne ; or, elle fut pendant cinq ans « habilleuse » de la reine Charlotte, femme de George III ; et, sur ces royaux époux, sur leur vie privée, sur leur caractère, elle nous fournit maint détail touchant ou piquant dont M. Boutet de Monvel a tiré le meilleur parti. William Beckford, très riche propriétaire de plantations sucrières à la Jamaïque, homme d'une culture aussi étendue que variée, bibliophile et collectionneur émérite, se fit construire à Fonthill, puis à Bath, de somptueuses demeures destinées uniquement à ses livres et à ses tableaux et dont il interdisait l'accès aux simples curieux avec une vigilance féroce. Il mourut en 1844, âgé de quatre-vingt-quatre ans, se vantant de n'avoir jamais, dans toute son existence, connu un moment d'ennui. Le dernier portrait de la galerie est celui de Roger Coates qui avait hérité, lui aussi, d'une grosse fortune réalisée aux Indes occidentales ; il se plaisait à étonner le monde par un faste tapageur ; persuadé que nul ne comprenait Shakespeare mieux que lui, que nul n'était plus capable d'en représenter les principaux personnages et surtout Roméo, il mit sa gloire à monter sur les planches et, bien qu'il s'y couvrît de ridicule, il réussit au moins à obtenir un succès fou de curiosité. Il échoua sur un autre théâtre, quand il voulut se faire présenter au Régent qui n'était pas cependant cruel aux excentriques, et il mourut en 1848, écrasé par un cab en sortant du théâtre de Drurylane[1].

L'expansion de l'Angleterre hors des mers d'Europe et son contact prolongé avec les peuples d'Amérique et d'Asie ne pouvaient manquer de faire sentir leur influence sur le gouvernement, les mœurs et les coutumes, enfin sur tout ce que les Allemands comprennent sous le terme indéfiniment extensible de « Kultur ». M. Gillespie, professeur à l'Université d'Illinois, n'a pas reculé devant la tâche de retracer, d'après les documents, l'histoire de cette expansion et d'en montrer les conséquences pour la vie sociale[2]. Après

1. Le livre de M. Boutet de Monvel est imprimé avec élégance. Il ne s'y trouve aucune référence ; mais, en tête de chaque essai, sont indiqués les ouvrages utilisés. Au risque d'être taxé de pédantisme, je rappellerai qu'il n'y eut pas d'empereur d'*Autriche* avant 1805. P. 267, singulière méprise typographique : *en temps que*, au lieu de : en tant que.

2. James E. Gillespie, *The influence of oversea expansion of England to 1700*. New-York. Columbia University ; Londres, Longmans, 1920, in-8°,

avoir énuméré les éléments de la population anglaise qui émigrèrent dans le courant du XVIIe siècle, il expose comment les goûts se modifièrent en ce qui concerne les habits et les bijoux, les légumes, les fruits et les plantes exotiques (tomates, pommes de terre, sucre et mélasse, thé, café, chocolat, rhum), les narcotiques, le bibelot; puis il passe en revue le commerce avec l'Amérique du Nord, l'Afrique, le Levant et les Indes orientales, l'industrie textile, les finances et les financiers de Londres, enrichis par le commerce avec les grandes Compagnies, ou avec les flibustiers et les écumeurs de mer. Enfin il étudie les changements que ces conditions nouvelles de la vie matérielle introduisirent dans la morale et la religion, dans les manières de penser, dans la littérature et dans l'art, enfin dans le développement politique de la nation. Ce plan, extrêmement ambitieux, n'a pu être exécuté qu'en partie. A vrai dire, l'auteur n'a guère étudié que les rapports des colonies anglaises de l'Amérique avec la mère-patrie. Dans ce cadre, assez vaste encore, il a fait entrer quelques idées générales, peu neuves sans doute, et beaucoup de menus faits dont on lui saura gré.

Le plus ancien hôpital de Londres est celui qui fut fondé en 1123 entre Smithfield et le rempart de la Cité. L'histoire en a été faite avec une érudition pieuse par un médecin qui pratiqua lui-même dans cette maison de 1883 à 1902, le Dr Moore [1]. L'hôpital a conservé ses archives à peu près intactes; elles comprennent un grand nombre de chartes originales, un cartulaire rédigé en 1456 par un des « frères » de la maison, John Cok, habile calligraphe et très soigneux archiviste, des livres de comptes ou « Ledger books » (depuis 1547), des journaux contenant les procès-verbaux des assemblées tenues par les « gouverneurs » de l'hôpital (depuis 1549). Le Dr Moore a de plus dépouillé les registres des évêques de Londres et consulté un grand nombre d'autres documents. C'est après un long travail, poursuivi pendant les rares moments de loisir que lui laissait son service, qu'il a composé son beau livre. Le plan en est très simple; l'auteur suit pas à pas l'ordre chronologique. Le début est fourni par le « Liber fundationis », qui paraît avoir été composé sous Henri II, mais dont le manuscrit est du temps de Richard II.

367 p.; prix : 3 dol. « Studies in history, economics and public law », publ. par la Faculté des sciences politiques de l'Université de Columbia, vol. XCI, n° 1.

1. Norman Moore, M. D., *The history of S. Bartholomew's hospital*. Londres, C. Arthur Pearson, 1918. Deux très beaux volumes de XXII-614 et IX-992 p.; prix des deux volumes : 3 l. 3 sh. De nombreux fac-similés de chartes originales, la plupart encore revêtues de leurs sceaux, ornent le tome I. Dans le tome II, fac-similé d'un plan de l'hôpital dessiné en 1617. Dans les notes, non moins de 234 chartes, provenant des archives de l'hôpital, ont été imprimées intégralement ou analysées; plus 270 autres tirées de divers dépôts.

Le fondateur est un certain « Raherus », français d'origine, qui vécut dans la familiarité de Richard de Beaumais[1], évêque de Londres de 1108 à 1128. Atteint par la maladie dans un pèlerinage à Rome (1120), il fit vœu d'élever un hôpital pour « la récréation des pauvres gens ». L'apôtre saint Barthélemy, qu'il vit en songe, lui ordonna de construire une église à côté de l'hôpital et lui en marqua l'emplacement près du grand champ de foire de Smithfield. Il prit l'habit des chanoines de saint Augustin et c'est la règle de cet ordre qu'il donna aux frères et aux sœurs du prieuré (il y eut au début huit frères et quatre sœurs). De l'église, le chœur primitif subsiste encore; on y voit la tombe du fondateur, beau monument du XIIIe siècle. Les bâtiments de l'hôpital ont été entièrement reconstruits dans le cours des temps, mais toujours sur le même terrain. Ajoutons que, dès le début, l'hôpital fut séparé du prieuré; il eut son chapitre, son sceau, son administration propre; aussi, quand Henri VIII s'appropria les biens du clergé régulier, l'hôpital survécut, sous le contrôle supérieur des « maire, communauté et citoyens » de Londres. Cette histoire, le Dr Moore la continue depuis la mort du fondateur[2] jusqu'à nos jours; pour la période médiévale et jusqu'en 1534, il analyse dans leur ordre chronologique toutes les chartes qu'il a pu réunir[3]. Arrivé (avec le tome II) au seuil du XVe siècle, il retrace la biographie de John Cok, l'auteur du cartulaire (1392-1467), et c'est alors seulement qu'il nous décrit par le menu cette compilation d'où il a jusque-là tiré tant de renseignements précieux. Pour l'époque moderne, il analyse de même, toujours dans le même ordre, des « Ledger books », le « Répertoire », les « Journaux »; nulle part il ne nous retrace dans un tableau d'ensemble l'organisation intérieure de l'hôpital, qu'il faut chercher dans l'étude des différentes constitutions (celle du XIIe siècle, celles de 1284, de 1373), et à leur date. Il consacre plusieurs chapitres aux médecins de l'hôpital (à noter le chapitre XVIII sur le Dr Caius, fondateur du « College of Physicians », 1518, et le chapitre XX sur Harvey), puis aux chirurgiens, qui formèrent une corporation à part depuis 1745, aux pharmaciens, au personnel administratif, à l'école de médecine qui fonctionna dans l'hôpital depuis le XVIIIe siècle.

1. Beaumais se trouve dans le département actuel du Calvados, sur la Dive, en Auge. C'est par erreur que le Dr Moore place cette localité dans le Perche, qu'il appelle d'ailleurs à tort « la Perche », erreur qu'il a reproduite dans son article sur Rahere du *Dictionary of national biography*.

2. Est-ce en 1144, comme l'auteur le dit dans son article du *Dictionary of national biography*, ou 1145, comme il le dit dans son livre, t. I, p. 47?

3. Signalons un grand nombre de chartes où se trouve nommé le premier maire de Londres, Henry Fitz-Ailwin.

Le dernier chapitre contient des détails et des anecdotes sur les malades.

Si le livre manque d'art, il est rempli de faits bien présentés, agrémenté çà et là par des souvenirs personnels dont on n'ose regretter la longueur[1]. L'auteur s'est efforcé de tout préciser, de tout contrôler; bien peu d'erreurs sans doute lui ont échappé[2]. Tout au plus peut-on lui reprocher d'avoir cité parfois des éditions trop vieillies[3]. Quant à l'index, il aurait pu être encore plus détaillé. On ne saurait trop recommander aux éditeurs de textes de multiplier les noms de choses à côté des noms de personnes et de lieux; enfin, pour les noms de lieux, de donner les formes anciennes fournies par des documents et de les marquer à leur place alphabétique[4]. Pour des ouvrages aussi considérables que celui du Dr Moore, on voudrait qu'ils fussent aussi près que possible de la perfection[5].

Histoire régionale. — I. *Galles.* — Comment ce pays celtique, péniblement conquis, à la suite de luttes séculaires, par les Anglo-Saxons, puis par les Anglo-Normands, profondément catholique pendant tout le moyen âge, a-t-il fini par se fondre dans la grande unité anglaise et devenir un centre toujours ardent de protestantisme, sans rien perdre de son indépendance intellectuelle et religieuse, cet intéressant problème a été fort bien exposé par un Gallois, archiviste de la ville de Cardiff, M. Williams[6]. Laissant de côté toute la période antérieure à la conquête du roi Édouard Ier (1282), il montre la diversité des régimes auxquels fut soumise,

1. Voyage à Beaumais, t. I, p. 35; promenades dans Londres, p. 87, 197; découverte de la tête de l'archevêque Sudbury, décapité lors du soulèvement de Wat Tyler, p. 599; couronnement de George V, auquel assista le Dr Moore, t. II, p. 40, etc.

2. Le « Sir Robert Passeleur » mentionné t. II, p. 71, est sans doute Robert Passelewe, qui joua un rôle notable dans le second quart du XIIIe siècle. Le Dr Moore a laissé passer, sans chercher à l'identifier, le nom de lieu « Sanctmerglise » (t. I, p. 128, 391); c'est Sainte-Mère-Église, département de la Manche.

3. Pourquoi renvoyer au *Survey* de Stow, édit. de 1633, quand nous possédons l'excellente édition de Kingsford, dont la carte permet de situer la plupart des détails sur la topographie de Londres qui abondent dans l'ouvrage? Pourquoi citer les *Select Charters* de Stubbs d'après la première édition de 1870, les *Chronica majora* de Mathieu de Paris d'après celle de 1644?

4. Ainsi, pour l'église de Saint-Clément-des-Danois, il ne suffit pas d'un article « Clement-Danes St. »; il eût fallu noter aussi le mot « Danschemannescherchia », qui en est l'adaptation latine.

5. Nous n'avons pas reçu O'Donoghue, *The story of Bethlehem hospital from its foundation in 1247*. Londres, 1914.

6. Llewelyn Williams, *The making of modern Wales. Studies in the Tudor settlement of Wales*. Londres, Macmillan, 1919, in-8°, 336 p.; prix : 6 sh.

depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au XVIe, la principauté, dépendance de la couronne, conservant son individualité à côté de la Marche galloise morcelée en 143 seigneuries anglaises qui ne rentraient pas dans le cadre administratif de l'Angleterre propre. Le pays possède désormais deux langues et des coutumes très diverses, les conditions sociales étant tout autres sous le régime séculaire de la tribu celtique et du gavelkind (partage des biens entre les enfants mâles) d'une part, et d'autre part sous le régime féodal fondé sur le droit d'aînesse. L'avènement de Henri VII, qui était Tudor et par conséquent Gallois d'origine, fit faire un premier pas vers l'unité. Les lois de 1535-1542 rattachèrent le pays tout entier à la Couronne d'Angleterre et le soumirent au régime des comtés[1], réorganisèrent le « Conseil des Marches », créé en 1542 et qui subsista jusqu'en 1689, établirent pour l'administration de la justice une « Cour des grandes sessions » qui fut abolie seulement en 1830. La disparition de ces deux derniers organes acheva la fusion politique de l'Angleterre et du pays de Galles. Au point de vue religieux, le pays dut subir les changements imposés par les Tudors. Cependant, le catholicisme y fut tenace; c'est ainsi que le Collège romain dont il a été question plus haut comptait à la fin du XVIe siècle un grand nombre de Gallois; M. Williams raconte assez longuement les querelles qu'ils eurent avec leurs collègues anglais et qui témoignent de l'animosité persistante entre les deux races. Mais enfin le puritanisme exerça une influence si persistante, la politique des Stuarts fut si maladroite au temps de Laud et après la Restauration, que le catholicisme finit par disparaître. Son abolition ne profita pas longtemps d'ailleurs à l'Église officielle (*Church of England*), car bientôt le particularisme se manifesta par le nombre et l'activité des sectes religieuses qu'y fit prospérer le mouvement méthodiste. La Réforme favorisa en outre la renaissance de la langue galloise, qui, proscrite formellement par Henri VIII, reprit conscience de sa force dans la lecture de la Bible; dès le XVIIIe siècle, les Gallois eurent une littérature qui depuis lors n'a cessé de s'enrichir. Aujourd'hui, la nationalité galloise est plus fortement accentuée qu'elle ne le fut jamais, ce qui ne l'empêche pas de constituer, par un accord unanime, une partie intégrante de la Couronne d'Angleterre.

II. *Écosse.* — Trois manuels doivent être d'abord signalés. Le premier est une histoire de l'Église par M. HILL[2]. Disons-le tout de

1. Il y eut douze comtés, celui de Monmouth, bien qu'il fût gallois de sang, de sympathie et, en partie même, de langue, ayant été rattaché à l'Angleterre propre. Plusieurs écrivains gallois ont d'ailleurs, malgré tout, persisté à parler des « treize » comtés gallois.

2. Ninian Hill, *The story of the Scottish Church from the earliest times.*

suite : la période moderne, depuis la réformation du XVIe siècle, occupe dans ce volume beaucoup plus de place que celle du moyen âge; c'est aussi celle qui intéressera le plus les lecteurs étrangers, curieux de savoir comment fut organisé en Écosse un type d'église d'État très différent de celui qu'Élisabeth établit en Angleterre, avec une hiérarchie aussi rigide mais d'où l'épiscopat était rigoureusement banni, comment l'église presbytérienne (*Church of Scotland*), si opiniâtre dans sa lutte contre les Stuarts, s'est laissé briser en 1843 par la création d'une église libre (*Free Church*). M. Hill explique ces faits assez nettement, mais il faut s'adresser à d'autres que lui si l'on veut connaître la situation actuelle du presbytérianisme écossais, si complexe que même des Anglais sont, paraît-il[1], souvent en peine de la bien comprendre. M. Hill préfère s'en tenir à cette conclusion générale, aussi vraie que banale, que l'Église a contribué, plus qu'aucune autre institution, à faire de l'Écosse ce qu'elle est aujourd'hui[2]. Nous voilà bien avancés!

Deux autres manuels, l'un par M. Mackie[3], l'autre par M. Terry[4], excellents tous deux, nous présentent le développement complet de l'histoire d'Écosse depuis les plus anciens temps. Chose curieuse : le cadre est semblable, le plan est le même; les deux auteurs ont banni de leur ouvrage tout appareil d'érudition : aucune référence au bas des pages, aucune indication bibliographique. Quand on aura dit que M. Mackie a fait illustrer son volume, sobrement d'ailleurs, de quelques bonnes photographies et que M. Terry, écartant toute image[5], a donné quelques bonnes cartes et de nombreux tableaux généalogiques (pages XI-LIII de l'introduction), on aura indiqué la différence la plus caractéristique, en apparence, entre les deux travaux. Ajoutons que les deux auteurs connaissent fort bien les sources et la bibliographie du difficile sujet qu'ils avaient à traiter; qu'enfin leurs jugements concordent le plus souvent sur les événe-

Glasgow, Maclehose, 1919, in-8°, 263 p.; prix : 7 sh. 6 d. L'ouvrage est resté inachevé par la mort de l'auteur; il s'arrête en fait à l'année 1560.

1. Voir l'article de Lord Sands dans *Quarterly Review*, janvier 1920.

2. Nous n'avons pas reçu *A history of the church of Scotland*, par Alexandre R. Mac Even, 2 vol. parus : le tome I en 1913 (2e édit., 1915), le tome II en 1918 (Londres, Hodder et Stoughton).

3. R. L. Mackie, *Scotland. An account of her triumphs and defeats, her manners, institutions and achievements in art and literature from the earliest times to the death of Scott.* Londres, Harrap, 1916, in-8°, XLIV-588 p.; prix : 15 sh.

4. Charles Sanford Terry, *A history of Scotland from the roman evacuation to the Disruption, 1843.* Cambridge, at the University Press, 1920, in-8°, LV-653 p. et 8 cartes; prix : 20 sh.

5. Excepté un bien intéressant portrait inédit de Jacques V, qui est placé en tête du volume.

ments et sur les hommes. Quand on a dit tout cela, il reste néanmoins que chacun des ouvrages a son originalité propre : une tournure plus littéraire, quelque chose de plus léger, de plus vif chez M. Mackie, une recherche plus soucieuse du détail chez M. Terry. Le premier termine l'ancienne histoire d'Écosse à la mort de Walter Scott (1832), le grand romancier qui a tant fait pour embellir le passé de sa patrie; le second s'arrête à l'année de la « Disruption » (1843), quand s'effondre cette forme de presbytérianisme qui donnait à l'Écosse un caractère si particulier parmi les nations protestantes ; et le choix de ces deux dates permet de marquer la différence des deux esprits.

Après les études approfondies de MM. Mathieson, Mackinnon, Brown (pour ne rappeler que les noms les plus récents) on pouvait croire qu'il ne restait plus grand'chose de nouveau à dire sur l'union de l'Écosse à l'Angleterre en 1707. Or, voici encore un gros livre dû, cette fois, à la collaboration de deux auteurs réputés : l'un anglais, M. Dicey, l'autre écossais, M. Rait[1]. A vrai dire, ce n'est pas une histoire des événements qui ont conduit à l'union et des conséquences qui l'ont suivie, c'est un ensemble fortement coordonné de « Réflexions » sur la nature et les résultats de cette transaction féconde au point de vue politique et légal. Dans chaque chapitre, l'exposé des faits (de 1603 à 1805) est suivi d'un commentaire tout imprégné d'esprit juridique où l'on retrouve le pénétrant théoricien politique de la constitution anglaise. Bien que les conséquences immédiates de l'acte d'union aient peu profité à l'Écosse et même à l'Angleterre, bien que, pendant une ou deux générations, l'abolition en ait été réclamée avec véhémence à plusieurs reprises des deux côtés de la Tweed, les auteurs n'ont pas de peine à prouver qu'en fin de compte l'initiative prise par Jacques Ier et réalisée par le gouvernement de la reine Anne a été un bienfait pour les deux royaumes.

III. *Irlande.* — Dans son étude sur saint Patrick, M. Czarnowski s'est placé au point de vue strictement sociologique[2] ; il considère en lui non pas l'apôtre qui a implanté le catholicisme dans une île

1. Albert V. Dicey et Robert S. Rait, *Thoughts on the union between England and Scotland.* Londres, Macmillan, 1920, in-8°, xxvi-394 p.; prix : 16 sh.

2. S. Czarnowski, *le Culte des héros et ses conditions sociales. Saint Patrick, héros national de l'Irlande.* Préface de M. Hubert, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études. Paris, Félix Alcan, 1919, « Bibliothèque de philosophie contemporaine. » Travaux de l'*Année sociologique*, publiés sous la direction de M. É. Durkheim, in-8°, xciv-369 p.; prix : 10 fr.; majoration temporaire de 20 °/₀.

jusque-là payenne, le saint dont les Irlandais convertis ont fait le principal intermédiaire entre eux et la divinité, mais le héros, le surhomme, doué d'un pouvoir extraordinaire, qui a fait entrer dans des voies nouvelles la société où les circonstances l'avaient placé. C'est un cas particulier d'où l'on peut tirer des enseignements sur le *Culte des héros et ses conditions sociales*. M. H. Hubert s'est d'ailleurs imposé la tâche d'esquisser, dans une préface longue à peu près de cent pages, toute une théorie sur le caractère social du héros considéré dans ses manifestations les plus générales. L'érudition historique est donc ici mise au service d'une discipline qui déborde à chaque instant le cadre de l'histoire proprement dite. Si l'on s'enferme dans ce cadre, on a le plaisir de constater que M. Czarnowski connaît parfaitement les sources et la bibliographie de son sujet. Avec M. Bury, qui est son principal guide, mais qu'il ne suit pas aveuglément, il admet que Patrick a réellement existé. Sa critique judicieuse sait discerner les faits que l'on peut tenir pour certains, parce qu'ils sont fondés sur le témoignage du saint lui-même, et les légendes postérieures imaginées par les hagiographes; mais ce qu'il y a d'original dans son travail, c'est une étude sur la société irlandaise, sur le milieu dans lequel a vécu le saint et où s'est développée sa légende. Il montre les étroits rapports de cette légende avec la mythologie et l'épopée de l'Irlande; saint Patrick est devenu le protecteur attitré des fêtes irlandaises; la plupart de ces fêtes étant en étroit rapport avec le culte des morts, Patrick conduit les vivants dans le séjour funèbre que le christianisme a transformé en Purgatoire. Quant à l'Église qu'il fonde, elle s'adapte exactement à l'organisation de la famille et de la tribu celtiques, telles que l'entendaient les Goidels; les diocèses ne sont qu'une autre forme du clan ou *tuath*, sur lequel M. Czarnowski insiste longuement et sur lequel il présente mainte observation ingénieuse et instructive. J'attache moins d'importance que lui à la distinction entre le saint et le héros; mais je tiens avec lui pour certain que Patrick a contribué pour sa grande part à la formation morale de la nation irlandaise; M. Czarnowski en a donné la preuve avec une méthode vraiment scientifique[1] et toute personnelle.

L'histoire de la conquête de l'Irlande par les Anglais a fait un grand pas avec les deux nouveaux volumes de M. Orpen[2]. Il s'était

1. Les historiens et les sociologues seront d'accord pour remercier l'auteur des nombreuses notes qui enrichissent le bas de ses pages, et de l'index où les noms de choses figurent à côté des noms d'hommes et de lieux.

2. Goddard Henry Orpen, *Ireland under the Normans*, t. III et IV, 1216-1333. Oxford, at the Clarendon Press, 1920, in-8°, 314 et 343 p., avec une carte de l'Irlande vers 1300, montrant les territoires occupés par la féodalité anglo-normande; prix des 2 volumes : 30 sh.

d'abord arrêté, comme on sait[1], à la mort de Jean Sans-Terre; il poursuit maintenant son exposé pendant tout le siècle suivant. Connaissant à fond le pays et les sources de son histoire, il a retracé avec une grande abondance de détails les guerres et l'administration des gouverneurs envoyés par les rois d'Angleterre pour continuer l'œuvre de la conquête. A ce point de vue, on appréciera ce qu'il dit d'Édouard Ier et l'hommage qu'il rend à ses talents d'organisateur. A la mort de ce roi, l'établissement des Anglais en Irlande pouvait paraître définitif. Il était cependant très fragile, car, quelques années plus tard, l'invasion écossaise conduite par Édouard Bruce l'ébranlait jusque dans ses fondements (1315-1318); puis le système féodal qui en était l'armature s'effondra quand William de Burgh, comte d'Ulster et lord de Connaught, eut été assassiné (1333) par ses propres vassaux avides d'échapper au contrôle de leur suzerain. C'est pour cela que M. Orpen a choisi cette date comme terme actuel de son ouvrage. Dans un dernier chapitre, il résume l'histoire de la domination anglaise depuis le début même de la conquête sous Henri II. Il y montre les bienfaits matériels apportés au pays par ce qu'il se risque à appeler la « pax normannica »; mais il indique aussi très bien pourquoi la politique anglaise échoua définitivement : c'est parce que les maîtres du pays ont toujours considéré les vaincus comme un peuple de race inférieure, destiné par la nature même à vivre en esclavage. Le fait de la conquête les obligeait à vivre côte à côte, les armes à la main et la haine dans le cœur.

Au XVIe siècle, nouvel effort de la domination anglaise; cette fois, c'est à la religion même qu'elle s'attaque. Les changements imposés par Henri VIII à l'Église furent aussitôt introduits dans l'île sœur; les maisons religieuses furent supprimées et leurs biens attribués au prince; les évêques furent nommés par le roi sans le consentement du pape. M. Holloway[2] a suffisamment bien analysé la législation ecclésiastique de Henri VIII et de ses trois successeurs. Il conclut, non sans apparence de regret, mais sans restriction, qu'en fait les lois anglaises, même votées par le Parlement irlandais, n'ont eu d'autre effet que de ruiner l'Église catholique sans ébranler les Irlandais dans leur antique foi. L'Angleterre, qui n'avait encore réussi ni à soumettre l'île tout entière ni à gagner la confiance des habitants, ne fit qu'ajouter une nouvelle cause d'inimitié à toutes celles que quatre siècles avaient déjà accumulées.

1. Voir *Rev. histor.*, t. CIX, p. 115.

2. Henry Holloway, *The Reformation in Ireland; a study of ecclesiastical legislation*. Londres, S. P. C. K., 1919, « Studies in church history. » in-8°, 249 p.

La conquête de l'Ulster sous Élisabeth et les premiers Stuarts amena une complication de plus; Jacques Ier trouva fort habile de transplanter dans cette région un grand nombre de familles presbytériennes qui le gênaient en Écosse. Les Irlandais virent avec une irritation légitime leurs terres passer à des étrangers qui apportaient avec eux des croyances et une organisation religieuses intolérables pour des catholiques. En 1641, après le départ et le supplice de Stafford, qui avait réussi à maintenir dans l'île une paix relative, ils se soulevèrent (23 octobre) et se vengèrent sur leurs ennemis en les massacrant. Le gouvernement ordonna à son tour (janvier 1642) des représailles qui ne furent pas moins cruelles. Sur ces massacres, nous sommes abondamment renseignés par les enquêtes qu'ordonna le gouvernement anglais et qu'a publiées Miss Hickson[1]. Mais quelle est la valeur des témoignages alors recueillis? M. Robert Dunlop, critiquant le livre de Miss Hickson[2], déclare qu'il faut les utiliser avec la plus grande méfiance. Dans un livre postérieur, que nous aurions dû mentionner plus tôt[3] et qui est un recueil de documents sur l'œuvre du gouvernement républicain en Irlande de 1651 à 1659, il maintient avec force son opinion première; mais en même temps il s'efforce de prouver que ces discussions sur la valeur des témoignages importent peu à l'histoire. D'après lui, en effet, les confiscations ordonnées par le Long Parlement n'ont pas été une mesure de représailles contre les « massacres de 1641 ». Suivant la politique traditionnelle de la royauté, Cromwell a tout simplement appliqué aux Irlandais rebelles le droit de conquête, dont la confiscation était une conséquence fatale; en outre, dominé par ce préjugé que la civilisation anglaise était fort supérieure à celle des « sauvages Irlandais », il voulut, à la place des indigènes expulsés, établir des colons anglais et protestants, qui apportaient avec eux un système de tenure plus juste et moins barbare, disaient-ils, que celui du clan. Par suite, il importe peu de savoir si les dépositions recueillies soit en 1642 par ordre de Charles Ier, soit en 1652 par la Haute-Cour de justice instituée par Cromwell sont sincères ou non. C'est résoudre la question en la déplaçant et peut-être le dernier mot n'est-il pas dit. En tout cas, on ne saurait aujourd'hui utiliser ces

1. *Ireland in the seventeenth century, or the Irish massacres of 1641-1642.* 2 vol., 1884.

2. *English historical Review*, 1re et 2e années.

3. *Ireland under the Commonwealth.* Beign a selection of documents relating to the government of Ireland from 1651 to 1659, 2 vol. Manchester, at the University Press, 1913. Les documents analysés dans cet ouvrage sont au nombre de 1072. L'œuvre d'Olivier Cromwell est étudiée dans une longue introduction.

documents sans avoir prouvé qu'on peut s'y fier. C'est ce que n'a pas fait Lord Ernest HAMILTON quand il a traité à son tour de la révolte de 1641[1]. Son parti pris est très net : ce sont les Irlandais qui sont responsables du soulèvement; couverts du sang des Anglais massacrés, ils méritaient qu'on leur appliquât les lois de la guerre dans toute leur rigueur; les témoignages réunis contre eux ne peuvent être mis en doute et le fait est qu'à lire le livre de Lord Ernest on ne soupçonnerait guère que la question a été posée.

Heureusement, il ne s'occupe pas uniquement de l'événement annoncé par le titre de l'ouvrage. L'auteur, qui, dans un premier livre, avait raconté les guerres de l'Ulster sous Élisabeth, continue dans celui-ci la même histoire pendant les cinquante années qui suivirent l'avènement de Jacques Ier (1603-1653) et l'on y trouvera sans contredit d'utiles chapitres, encore que l'on puisse se demander s'il ajoute beaucoup à ce que nous savions déjà par M. Bagwell[2].

Le côté légal de l'œuvre spoliatrice poursuivie pendant tant d'années par le gouvernement anglais en Irlande a été mis en lumière par M. BUTLER[3]. Non seulement les Anglais étaient convaincus qu'ils avaient le droit et le devoir d'imposer aux Irlandais leur législation agraire, plus raisonnable que les coutumes celtiques de l'Irlande, ils prétendaient en outre prouver qu'ils avaient des droits à posséder un grand nombre de terres, par exemple en invoquant de très anciens titres concédés par les rois anglo-normands; c'est en qualité d'héritiers des Mortimer, de Lionel, duc de Clarence, que Henri VIII et Charles Ier revendiquèrent la plus grande partie du Connaught. Les hommes de loi ont donc été les plus redoutables instruments des confiscations ordonnées en Irlande au profit des Anglais et des protestants. Des recherches dans les archives du P. Record Office et dans celles du palais archiépiscopal de Lambeth ont permis à M. Butler d'ajouter beaucoup de faits à ceux que l'on connaissait déjà.

M. Butler estime que, si l'on ne peut passer condamnation sur la brutalité des procédés employés par le gouvernement royal, l'introduction des colons anglais dans les terres confisquées a du moins amélioré les conditions économiques de la vie irlandaise. Mais à quel prix! Il ne l'a pas assez dit. A son défaut, on pourra s'adresser à M. O'BRIEN qui étudie précisément la situation faite aux indigènes

1. Lord Ernest Hamilton, *The Irish rebellion of 1641; with a history of the events which led up to and succeeded it.* Londres, Murray, 1920, in-8°, XVIII-401 p.; prix : 21 sh.

2. Voir *Rev. histor.*, t. CI, p. 155.

3. William F. T. Butler, *Confiscation in irish history.* Londres, Fisher Unwin, 1917, in-8°, VII-270 p., avec 5 cartes.

après la conquête de Guillaume III et pendant tout le XVIIIe siècle[1]. C'est le cruel régime des « lois pénales » portées contre les catholiques. L'Irlande ne fut pas considérée seulement comme une colonie, donc soumise aux restrictions et prohibitions qu'autorisait alors le système mercantile; elle fut traitée en pays rebelle, qu'il importait de maintenir dans l'impuissance de nuire. Les catholiques, juridiquement incapables de posséder la terre, d'envoyer des députés au Parlement, de fournir des employés à l'administration et des magistrats municipaux aux villes, de développer leur commerce extérieur, de créer des industries nationales, de faire élever leurs enfants dans leur religion, n'avaient d'autres remèdes à leurs souffrances que d'émigrer ou d'aller se faire tuer au service de l'étranger dans les guerres continentales. Malgré tout, les mœurs, plus douces que les lois, amenèrent au XVIIIe siècle un adoucissement progressif à l'oppression religieuse, scolaire, économique. M. O'Brien fait honneur de ce changement bienfaisant au Parlement d'Irlande après qu'il eut été déclaré indépendant en 1782. Opinion très contestable, car ce Parlement n'eut pas même vingt ans d'existence : en 1800, après avoir réprimé une nouvelle révolte, les Anglais le supprimèrent en décrétant l'union législative des deux pays. Ce n'est pas en un temps si court qu'on peut transformer la situation économique d'un pays[2].

Après avoir étudié l'Irlande au XVIIIe siècle, M. O'Brien s'est avisé que les questions traitées par lui avaient été déjà posées dans le siècle précédent et que la politique des Stuarts explique en grande partie celle de Guillaume III et des rois hanovriens[3]. Il a donc consacré au XVIIe siècle un nouveau volume dont le plan est d'ailleurs presque calqué sur celui du premier et qui nous apporte à son tour d'utiles renseignements sur l'industrie, l'agriculture, les pêcheries, les mines, le commerce et les finances.

Ceux qui ont lu les ouvrages de Lecky et de Froude trouveront peu de choses nouvelles dans l'Histoire constitutionnelle et parlementaire de l'Irlande par M. Mac Neill[4]. Il n'a guère fait que présenter

1. George O'Brien, *The economic history of Ireland in the eighteenth century*. Dublin et Londres, Maunsel et Cie, 1918, in-8°, 437 p.

2. Le livre de M. O'Brien est divisé en cinq parties, où sont étudiés : 1° le peuple (conséquences des lois pénales : paresse, ivrognerie); 2° la condition des personnes et des terres; 3° le commerce et l'industrie; 4° les finances publiques; 5° les influences politiques, le parlement Grattan et l'Union; ce plan n'a pas été exécuté avec toute la logique désirable. Quant à la bibliographie, elle est par trop indigente.

3. *The economic history of Ireland in the seventeenth century*. Dublin et Londres, Maunsell et Cie, 1919, in-8°, 283 p.; prix : 10 sh. 6 d.

4. J. G. Swift Mac Neill, M. P., *The constitutional and parliamentary history of Ireland till the Union*. Dublin, the Talbot Press; Londres, Fisher Unwin, 1917, in-8°, XXXI-516 p.; prix : 10 sh. 6 d.

sous un angle différent des faits et des opinions généralement connus. Si l'ouvrage n'a rien d'original, il pourra être utile cependant comme un bon résumé présenté par un juriste et un administrateur qui, depuis une trentaine d'années, a été à même de suivre de près le mouvement politique du pays.

Si maintenant on désire avoir une idée rapide et claire des événements qui ont abouti à la révolution qui menace actuellement l'Irlande, on pourra lire avec fruit une brochure de M. Barker[1]. Quant aux événements tout récents, il est trop tôt encore et les passions sont trop excitées pour qu'on se hasarde à en écrire l'histoire[2].

Histoire contemporaine. — Comment est gouvernée et administrée aujourd'hui l'Angleterre, M. Jenks nous le dit avec toute l'autorité qui appartient au directeur des études juridiques de la Société de législation (Law Society[3]). Ce n'est pas un traité en forme scientifique; mais un exposé rapide, clair, très bien informé. En voici les grandes divisions : l'empereur et roi, son titre et ses pouvoirs; les territoires de l'Empire : le Royaume-Uni et les Dominions autonomes, les colonies de la Couronne et l'Inde; le ministère et le Parlement; les grands services publics : guerre, finances, justice; les Églises d'État; enfin les administrations locales. L'ouvrage s'arrête à la fin de l'année 1917.

Quant aux faits qui ont amené la profonde transformation de l'Angleterre dans le cours du xixe siècle, on en trouvera un bon exposé dans un petit livre de M. Hughes[4]. Il comprend deux parties : la première traite de la Grande-Bretagne depuis Waterloo, de l'Irlande depuis l'Union de 1800, du mouvement social. Dans la seconde partie, il est question des colonies, dépendances ou « dominions » qui, sous des formes diverses, constituent l'Empire britannique : Canada, Sud-Afrique, Australie, Nouvelle-Zélande, Inde, Égypte.

1. Ernest Barker, *Ireland in the last fifty years, 1866-1918*, 2e édit., augmentée. Oxford, at the Clarendon Press, 1919, in-8°, 148 p.; prix : 3 sh. 6 d.

2. Je me contenterai d'indiquer deux brochures de propagande qui nous ont été envoyées : 1° *la République d'Irlande et la presse française*, par M. George Gavan Duffy, « envoyé à Paris du gouvernement élu de la République irlandaise » (Paris, novembre 1919, in-8°, 85 p.; prix : 2 fr. 50); 2° *la Terreur rouge en Irlande; un chapitre inédit : les massacres de Dublin*. Traduit de l'anglais pour la « Société de documentation internationale ». Paris [s. d.], in-8°, 40 p.

3. Edward Jenks, *The government of the British Empire* (*at the end of the year 1917*). Londres, Murray, 1918, in-8°, viii-403 p.; prix : 6 sh.

4. Edward A. Hughes, *Britain and Greater Britain in the nineteenth century*. Cambridge, at the University Press, 1919, in-8°, 295 p.; prix : 5 sh.

Pour deux de ces « dominions », des livres nouveaux ajouteront beaucoup au résumé de M. Hughes. Au Canada se rapporte un très intéressant livre de M. Morison[1]; il raconte l'histoire des quatre gouverneurs généraux qui, inaugurant la politique préconisée par Lord Durham dans son fameux rapport de 1839[2], ont réussi à faire disparaître l'antagonisme des colons français et anglais en les associant à titre égal au gouvernement du pays.

Comment la Nouvelle-Zélande est-elle devenue une colonie britannique? M. Buick le conte tout au long dans un gros livre qu'on ne lira pas sans profit[3], même en France, car il retrace un épisode assez peu connu de l'antique rivalité franco-anglaise. C'est pour contrecarrer l'entreprise d'un certain baron de Thierry qui avait acheté de vastes terrains en vue de s'y tailler un royaume que le gouvernement anglais proclama solennellement l'indépendance de la Nouvelle-Zélande (28 octobre 1835); c'est encore pour devancer les Français qu'en 1840 le capitaine Hobson signa avec les « États-Unis de Nouvelle-Zélande » le traité de Waitangi que l'auteur appelle « la grande charte des Maoris »; ici l'on trouve en présence un missionnaire anglais, Henry Williams, et un évêque catholique, Mgr de Pompallier, « chef de la mission catholique française dans les mers du sud, évêque d'Océanie ». L'auteur passe d'ailleurs légèrement sur ces épisodes pour mettre en pleine lumière les négociations avec les chefs maoris et faire ressortir ce fait que l'établissement des Anglais dans la grande île du sud a été en définitive le résultat d'accords librement consentis.

Pour en revenir au résumé de M. Hughes, je dirai que sa conclusion est optimiste. D'ailleurs, quand on a vu la souplesse avec laquelle l'Angleterre a su, dans ses rapports avec ses anciennes colonies, opérer l'étonnante révolution qui s'accomplit sous nos yeux, on partage la confiance de l'auteur dans le bel avenir réservé à son pays.

Ainsi, l'Empire britannique tend de plus en plus à devenir une fédération d'États, anciens et nouveaux, où le centre est partout et

1. J. L. Morison, *British supremacy and Canadian self-government.* Glasgow, James Maclehose et fils, 1919, in-8°, xi-369 p.; prix : 8 sh. 6 d. Les quatre gouverneurs sont : Lord Sydenham, Sir Charles Bagot, Lord Metcalfe et le comte d'Elgin.

2. Une édition critique de ce rapport a été donnée par Sir Charles Lucas (1917). La Société Champlain (Toronto) vient de publier le tome I d'un recueil intitulé : *Select British documents of the Canadian war of 1812*, par M. William Wood. Le tout sera complet en trois volumes.

3. T. Lindsay Buick, *The treaty of Waitangi, or How New Zeeland became a British Colony.* Wellington de New Zealand, Mackay, 1914, in-8°, xv-346 p.

dont la circonférence s'étend sur les deux hémisphères. En 1910, plusieurs groupes de citoyens de cet Empire se sont formés au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans le Sud-Afrique, pour l'étudier ; ils fondèrent une revue trimestrielle, dite « la Table ronde », pour y recueillir des informations sur les affaires impériales. Un premier résultat de ces recherches a paru en 1914 en un rapport détaillé, non mis dans le commerce, qui était intitulé : *The project of a Commonwealth* ; puis, pendant la guerre, et pour faire comprendre quelles étaient la grandeur et l'originalité de l'impérialisme britannique aux prises avec l'impérialisme allemand (deux conceptions très différentes sous un même nom), une brochure parut sous le titre : *The problem of the Commonwealth*. Enfin, M. Curtis fut chargé de donner une forme scientifique à cette vaste et scrupuleuse enquête. Nous n'en avons encore que la première partie[1]. Dans une introduction générale, il a montré l'opposition irréductible des deux conceptions essentielles qui président à l'organisation des sociétés : celle de l'Orient asiatique, fondée sur les idées de théocratie et de despotisme, immuables dans leurs manifestations, celle de l'Occident, qui repose sur la croyance au libre arbitre et au devoir moral et qui mène aux sociétés modernes, soumises aux lois de l'évolution et du progrès. L'Empire britannique, qui reflète la diversité du monde civilisé, est le produit des efforts accomplis pour réaliser cette dernière conception. M. Curtis en administre la preuve en montrant le développement du système fédératif dans le monde depuis les Grecs et les Romains jusqu'à l'établissement des États-Unis d'Amérique. Chapitres pleins de faits significatifs et nourris d'idées générales. Des cartes, des diagrammes ingénieusement disposés donnent une idée de la répartition proportionnelle des peuples dans le monde et montrent la place que s'y est faite l'Empire britannique ; des dissertations de détail, quelques documents choisis à la fin de chaque chapitre éclairent les grands problèmes posés par le livre. Il n'est pas jusqu'à la couverture qui, par son sens symbolique, n'invite à la méditation.

Ch. Bémont.

1. L. Curtis, *The Commonwealth of Nations*. An inquiry into the nature of citizenship in the British Empire, and into the mutual relations of the several communities thereof. Part I. Londres, Macmillan, 1918, in-8°, xxiii-710 p. et 8 planches de tableaux statistiques et de cartes ; prix : 12 sh. 6 d.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

E. Gagliardi. **Der Anteil der Schweizer an den italienischen Kriegen, 1494-1516**. Publié par la Fondation Schnyder von Wartensee, à Zurich. T. I : *Von Karls VIII Zug nach Neapel bis zur Liga von Cambrai, 1494-1509*. Zurich, Schulthess, 1919. In-8°, xiii-910 pages.

L'histoire de la Suisse à la fin du xve siècle et au commencement du xvie est étroitement liée à celle des guerres d'Italie. A aucun autre moment les confédérés n'ont joué un rôle plus actif sur le théâtre politique de l'Europe. Après avoir servi comme mercenaires les puissances qui se disputaient la domination de l'Italie, ils s'enhardirent à suivre leur propre voie : la conquête du duché de Milan, en 1512, et la victoire de Novare, en 1513, en feront les maîtres de la Haute-Italie et sembleront leur assurer une place dans le cercle des grandes nations. Mais l'illusion fut de courte durée. Le désastre de Marignan (1515) montra la limite de cette force militaire sur laquelle reposait, trop exclusivement, la situation qu'ils occupaient depuis la guerre de Bourgogne. Le défaut d'unité dans l'organisation intérieure de la Confédération, les intérêts divergents des cantons, l'influence démoralisante du service mercenaire et des pensions acceptées des princes étrangers ne permirent pas aux Suisses de se ressaisir après ce grave échec. On les vit se replier sur eux-mêmes et borner leur ambition à la défense de leur territoire, en pratiquant cette neutralité qui deviendra le principe fondamental de leur politique étrangère.

Depuis longtemps, cette période de l'histoire suisse n'a plus été l'objet que d'études partielles. L'ouvrage entrepris par M. Gagliardi, successeur du regretté Oechsli à l'Université de Zurich, comblera donc une lacune. Le tome I embrasse les années 1494 à 1509, pendant lesquelles l'influence de la France, solidement établie dans les cantons par le roi Louis XI, y prédomine encore sur toutes les autres. Dans l'expédition de Naples, prélude des guerres d'Italie, le rôle des Suisses fut purement militaire et assez modeste. Mais l'ardeur et le courage de ces redoutables mercenaires firent pardonner leur esprit d'indiscipline et leur propension au pillage : « Le bien passoit le mal », a dit d'eux Commynes en racontant comment, à la veille de la bataille de Fornoue, ils transportèrent l'artillerie française par-dessus les Apennins. Aux yeux du roi de France comme aux yeux de ses adversaires, les Suisses devinrent dès lors des auxiliaires indispen-

sables. Dès lors aussi, les agents de la France, ceux de Ludovic le More ou de son allié l'empereur Maximilien, travaillant à recruter des soldats en Suisse, ne cessèrent plus d'y semer la division. Par leurs libéralités et leurs intrigues, ils faisaient appel aux pires passions des magistrats et du peuple. L'appât du lucre attirait d'innombrables recrues dans les camps opposés; la diète se montra impuissante à arrêter cet exode et à prévenir le danger des luttes fratricides sur les champs de bataille de l'Italie.

Cette impuissance se manifesta surtout dans les événements qui amenèrent la capture de Ludovic le More, après la « trahison de Novare » si amèrement reprochée aux Suisses (1500). A la lumière d'un minutieux examen des sources, dont les données sont souvent contradictoires, M. Gagliardi reconstitue jusque dans le moindre détail les phases de ce douloureux incident. Ses conclusions ne s'écartent pas beaucoup de celles que formula jadis M. H. Escher[1]. Il ne nie pas la faute des Suisses, mais il relève ce que les capitaines et les soldats au service du duc ont tenté, jusqu'au dernier moment, pour sauver leur maître; il fait la part de la situation créée par les erreurs mêmes de Ludovic et il plaide les circonstances atténuantes. D'ailleurs, la trahison de quelques-uns ne saurait être imputée à l'ensemble des troupes suisses et la plus forte responsabilité, dans cette affaire, pèse sur la nation elle-même, incapable de remédier par des mesures énergiques au mal déjà ancien du service mercenaire. L'auteur a instruit ce procès avec sagacité et impartialité, et il semble bien que son jugement puisse être accepté comme définitif.

L'impression produite en Suisse par la catastrophe de Novare amena les autorités des cantons à se concerter pour réprimer les abus du service étranger et du régime des pensions. Mais cette réforme si nécessaire de la vie publique des confédérés se heurta à la force de l'habitude et à la coalition des intérêts privés, et le concordat par lequel la diète avait cherché à la réaliser ne tarda pas à être abandonné. Le seul profit durable que les Suisses retirèrent des premières campagnes d'Italie fut l'occupation de Bellinzone, sanctionnée par le traité d'Arona (1503), et qui assura aux cantons la possession d'un point stratégique important au débouché de la route du Gothard. Tandis que la lutte se poursuit en Italie entre la France, l'Espagne, l'Empire, la papauté et Venise, la Suisse reste divisée, car les puissances rivales la tiraillent chacune de son côté. A la fin, les préten-

1. L'éminent directeur de la Bibliothèque centrale de Zurich avait projeté jadis l'ouvrage que nous donne aujourd'hui M. Gagliardi. Il en a publié un fragment sous le titre : *Der Verrat von Novara 1500*, dans le *Jahrbuch* de la Société suisse d'histoire, t. XXI (1896). On lui doit aussi une brève et lumineuse étude des conditions politiques et économiques de la Suisse après la guerre de Bourgogne (*Die Feldzüge der Schwezier nach Oberitalien*. Frauenfeld, 1886), que M. Gagliardi reproduit, presque sans changement, dans son introduction.

tions excessives de la cour de France et l'attitude cavalière de ses agents provoquent une sorte de réaction nationale et font échouer les négociations entamées pour le renouvellement de l'alliance franco-suisse, qui arrivait à son terme en 1509. Le pape Jules II saura profiter du moment où les Suisses retrouvaient leur liberté d'action pour les gagner à sa cause et les amener à tourner leurs armes contre la France.

On ne peut qu'admirer la maîtrise avec laquelle M. Gagliardi sait allier l'histoire de son pays avec l'histoire générale. Peut-être aurait-il pu réduire un peu la place accordée à celle-ci. Mais il s'est donné pour tâche de faire mieux apprécier l'importance de la part des Suisses dans ce grand conflit européen, et nous pensons qu'il a atteint ce but. En outre, le grand nombre de documents inédits qu'il a recueillis dans les archives suisses et étrangères lui a permis de rectifier et de compléter sur beaucoup de points les travaux de ses devanciers. Il avait eu primitivement l'intention de réunir ces matériaux dans un recueil spécial. Si ce projet avait abouti, son livre se serait allégé du poids un peu lourd d'une annotation considérable ; l'inconvénient de celle-ci est compensé pour l'historien, qui trouvera à chaque page, groupés avec méthode, les textes essentiels sur lesquels se fonde le récit. En revanche, on ne saurait guère approuver l'insertion, dans le corps même de certains chapitres, d'une multitude de passages tirés des documents et dont la lecture est assez embarrassante. Ces légères réserves faites, il convient de rendre hommage à l'intérêt de ce beau volume, si solidement construit, et dont la continuation fera revivre l'une des époques les plus brillantes de l'histoire de la Confédération. Souhaitons que cette suite ne se fasse pas attendre trop longtemps.

V. VAN BERCHEM.

Prof. P.-J. BLOK. **Willem de eerste, Prins van Oranje.** 2e partie. Amsterdam, Meulenhoff, 1920. In-4°, 271 pages. (Tome XII de la « Bibliothèque historique néerlandaise » de Brugmans.)

Le second et dernier volume de la biographie de Guillaume le Taciturne suit de près le premier[1]. Il mérite les mêmes éloges pour la solidité du fond et l'agrément de la forme, tout en suscitant quelques réserves : le ton est, par exemple, trop louangeur pour le héros, bien que l'auteur n'ait pas cherché à cacher ses erreurs. Ce qui pèche le plus, c'est la complexité fatigante de certains récits de guerre ou de négociations, mais c'est la faute du sujet et peut-être aussi des conditions actuelles d'une publication : la complexité était inévitable dans l'histoire d'une époque d'intrigues où mille péripéties se succèdent, se

1. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIV, p. 297.

répétant parfois d'une manière monotone. Si la période étudiée dans le premier volume est agitée et féconde en incidents, celle qui vient après l'est encore davantage; pour initier le lecteur à tous ces incidents, il aurait fallu faire plus long, ce qui ne rentrait sans doute pas dans le plan des éditeurs, au moment d'une crise inouïe du papier.

Ces légères critiques ne sauraient rabaisser la valeur très réelle du livre. M. Blok a exposé avec une scrupuleuse exactitude les luttes du prince d'Orange, à la fois contre les armées de Philippe II et contre les difficultés de tout ordre que soulève à chaque instant le conflit des intérêts divergents. Entre tous les partis qui poursuivent des vues égoïstes et ne s'inspirent que de leurs passions, Guillaume apparaît comme un arbitre, calme au milieu de la tempête (*sævis tranquillus in undis*), toujours modéré et conciliant, champion de la tolérance religieuse et de l'union nationale. A constater invariablement sa prudence et son sang-froid dans les situations les plus périlleuses, on ne peut se défendre d'une légitime admiration pour cette grande figure qui domine de si haut la mêlée confuse des combattants.

L'histoire des douze années 1572-1584 tient dans cinq chapitres de longueur inégale, mais d'importance pareille. C'est d'abord la guerre contre l'Espagne en Hollande et Zélande, guerre désespérée en apparence; néanmoins l'invraisemblable se réalise, et après le départ du duc d'Albe, remplacé par le grand commandeur de Castille, Requesens, après la désastreuse bataille de la Mookerheide (14 avril 1574) où succombent deux frères de Guillaume d'Orange, Leyde résiste indomptable aux assauts de Valdez; les Hollandais, pleins d'un courage farouche, « plutôt Turcs que papistes », se décident à inonder leurs campagnes pour délivrer la ville héroïque (3 octobre 1574). Abandonné par ses amis du dehors, Guillaume stimule les énergies de son peuple et remporte la victoire. Il se remarie alors avec Charlotte de Bourbon-Montpensier, abbesse de Jouarre; vaillant contre l'adversité, il reste toujours faible contre l'amour. Cette erreur, petite en somme, ne l'empêche pas de mener à bien son œuvre politique : l'Union de Delft, entre Hollande, Zélande et West-Frise (11 mars 1576), est le germe de la prochaine Union d'Utrecht.

A cette date, Requesens vient de mourir, et le prince, *calvus et calvinista*, comme il s'intitule ironiquement, a « loysir de respirer ». Les temps de la *Pacification de Gand* sont arrivés : sous ce nom, les États-Généraux des Pays-Bas, terrifiés par la *furie espagnole* d'Anvers, signent un acte fameux de tolérance et d'union, qui est un succès pour le présent et semble un gage pour l'avenir (8 novembre 1576). La venue de don Juan d'Autriche et sa feinte promesse d'accepter la pacification compliquent la situation, ainsi que les offres ou prétentions contraires d'Élisabeth d'Angleterre, de l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe, bientôt du duc d'Anjou, frère de Henri III. Mais la duplicité de don Juan est percée à jour. « Vous nous voulés extirper, et nous ne voulons point estre extirpés », s'écrie

Guillaume quand on le presse de revenir au catholicisme. Bref, en janvier 1578, les États-Généraux rompent ouvertement avec le frère de Philippe II; l'archiduc Mathias devient gouverneur des Flandres et le prince d'Orange son lieutenant général.

Les chapitres III et IV sont les plus remplis, et l'on a quelque peine à suivre l'action de Guillaume sous le gouvernement nominal du faible Mathias (1578-1582), puis sous la souveraineté, aussi nominale, du duc d'Anjou (1582-1584). Cette action se poursuit cependant, toujours vigoureuse et prépondérante, soit qu'il s'agisse de tenir tête à don Juan d'Autriche, qui meurt le 1er octobre 1578 sans avoir pu exploiter sa stérile victoire de Gembloux, soit qu'il s'agisse de résister aux violences des calvinistes gantois, aux exigences du palatin Jean-Casimir, à l'humeur despotique d'Anjou, à l'intolérance réciproque des catholiques et des protestants. Un projet de paix de religion, remarquable pour le siècle, est repoussé en 1578, et, en face de l'Union catholique d'Arras, le prince doit se résigner à seconder l'Union d'Utrecht, qui sera l'acte constitutionnel fondamental de la future république des Provinces-Unies (janvier 1579); c'est qu'il n'a plus affaire à des faibles ou à des impulsifs, comme Requesens et don Juan, mais à un politique habile, doublé d'un grand capitaine, Alexandre Farnèse, duc de Parme. Après l'échec des négociations de Cologne (milieu de 1579), la lutte recommence de plus belle, et les Espagnols regagnent du terrain. Guillaume est mis au ban et proscrit par un édit, daté de Maëstricht (15 mars 1580); pour sauver son pays, sa personne et sa foi, il s'aperçoit qu'il n'a rien à attendre de l'empereur et que l'Angleterre songe trop uniquement à ses intérêts; la France lui paraît le seul recours possible. Tandis que ses conseillers français, Villiers, Languet, du Plessis-Mornay, rédigent son *Apologie*, le traité de Plessis-lès-Tours fait de François d'Anjou le nouveau souverain des Pays-Bas (19 septembre 1580). Malheureusement le duc est ambitieux, inconstant, perfide. Lorsqu'en février 1582 il débarque à Flessingue, venant d'Angleterre où il s'est fiancé à Élisabeth, fiançailles sans lendemain, la « farce » française commence, suivant le mot de Granvelle. Tout le monde se défie de Son Altesse, et l'on n'a qu'à moitié tort : en janvier 1583, Anjou gâte presque absolument ses affaires en voulant s'emparer d'Anvers par surprise; c'est la « furie française », aussi néfaste que l'espagnole. Le duc est obligé de se tenir à l'écart après l'échec de ce coup de force, et son attitude favorise les progrès d'Alexandre Farnèse dans les provinces catholiques du sud. En vain Guillaume d'Orange continue à escompter l'appui des Valois; le duc d'Anjou meurt à Château-Thierry le 10 juin 1584. Guillaume lui-même ne lui survit pas longtemps. Le décret de proscription lancé contre lui arme sans cesse des assassins : en mars 1582, il a échappé à Jean Jaureguy; le 10 juillet 1584, il succombe sous les balles de Balthazar Gérard, un Franc-Comtois fanatique. Il tombe au moment où son activité est la plus féconde et la plus nécessaire, car, s'il a eu la faiblesse

de se remarier une troisième fois (avec Louise de Coligny), il vient de réorganiser sur de nouvelles bases le petit État hollandais et son Église réformée. M. Blok a raconté d'une façon poignante dans son dernier chapitre cette fin tragique, et les funérailles splendides faites par un peuple entier au « père de la patrie ».

Des appendices intéressants (la succession du prince, ses enfants, sources et bibliographie), des notes qui sont des références et un index alphabétique complètent ce volume qui, avec le premier, constitue un véritable monument élevé à la mémoire glorieuse de Guillaume le Taciturne.

Albert WADDINGTON.

Gustave HUARD. **L'évolution de la bourgeoisie allemande**. Étude d'histoire sociale. Paris, Félix Alcan, 1919. In-8°, 361 pages. Prix : 12 fr.

Le volume de M. Huard reproduit une série de leçons faites en 1916 au *Collège libre des sciences sociales*, et il fut achevé « au moment où nous apprenons l'abdication du kaiser et la signature de l'armistice entre l'Entente et l'Allemagne ». Après un court *avant-propos*, dans lequel l'auteur indique brièvement ses sources et définit ce qu'il entend par « la bourgeoisie allemande », nous trouvons une *Introduction* plus détaillée sur le milieu géographique où s'est constituée l'Allemagne, sur son peuplement successif, et l'influence exercée tour à tour sur le peuple allemand par la civilisation romaine, les peuples scandinaves[1] et le christianisme[2]; elle se termine par une esquisse de la psychologie de la nation germanique. Toutes ces données sont généralement exactes; les observations de l'auteur témoignent par moments d'une sagacité fort en éveil, et le langage reste toujours modéré. Il est certain que M. Huard a pu faire connaître à ses auditeurs bon nombre de traits spécifiques du passé et du présent de l'Allemagne trop peu connue, jusqu'en 1914, dans nos milieux français. Quand il parle du moyen âge, ses affirmations ne sont pas toujours

1. Ce qu'il dit de l'influence des Scandinaves peut sembler douteux; d'ailleurs l'auteur lui-même accorde que faire des Francs et des Saxons des Scandinaves et non des Germains, c'est « du roman plutôt que de l'histoire » (p. 48).

2. Quant au christianisme, on ne saurait dire qu'il y a eu là « un peuple tout entier changeant tout d'un coup de confession religieuse ». Pour quiconque a étudié de plus près l'histoire de la *christianisation* de l'Allemagne barbare, il n'est pas douteux que ce furent les conquêtes et l'occupation militaire du pays (Charlemagne et les Saxons, Otton Ier et les Wendes, l'ordre Teutonique et les Prussiens, etc.) qui amenèrent la conversion, d'abord extérieure seulement. des tribus germaniques et slaves. Leurs âmes restent encore longtemps attachées aux cultes de leurs ancêtres payens.

absolument conformes à la réalité des faits[1], mais à mesure qu'il avance dans l'histoire moderne on constate qu'il connaît mieux les événements et qu'il sait plus nettement en apprécier l'enchaînement et les conséquences; son deuxième chapitre, qui nous parle de la bourgeoisie allemande au XVIe et au XVIIe siècle jusqu'en 1648, analyse avec finesse les raisons de son rapide développement économique par suite de l'esprit d'entreprise qui l'anime alors; de son développement politique, conséquence de l'importance que les grandes villes libres de l'Empire acquièrent et conservent comme centres capitalistes, bailleurs de fonds aux princes et aux empereurs; de son développement intellectuel et moral, puisque c'est dans les villes que s'établissent les imprimeries, les savants et les artistes. Avec le XVIIe siècle commence la décadence; les routes du commerce mondial sont changées, l'esprit d'initiative s'éteint; la façon nouvelle de faire la guerre fortifie l'autocratie princière, puis la guerre de Trente ans vient achever la ruine de cette bourgeoisie, si influente et si riche jadis, et la fait disparaître pour longtemps de la scène politique. Elle ne songe plus qu'à refaire sa fortune, œuvre longue et difficile. Il faut des souverains réalistes et autocrates pour pousser un peuple décimé et déprimé moralement dans cette voie des rudes labeurs. Quatre générations de Hohenzollern s'attèlent résolument à cette tâche, et cela explique pourquoi la Prusse prend, au XVIIIe siècle, la tête de l'Allemagne, et y remplace l'hégémonie falote des Habsbourgs. Le troisième chapitre nous conduit jusqu'à la Révolution de 1848. On y voit la reprise de l'agriculture, l'émancipation croissante des intelligences, une floraison brillante de penseurs et de poètes, appartenant presque tous à l'Allemagne du sud (Lessing, Wieland, Herder, Gœthe, Schiller, Mozart et Beethoven) et tous sortis des rangs de la bourgeoisie, qui fournit également un contingent croissant aux administrations civiles et y introduit une certaine dose d'esprit humanitaire. Puis se manifeste l'influence de la Révolution française et de ses conséquences immédiates durant le règne de Napoléon Ier; celui-ci renverse et détruit en Allemagne une foule de

1. Quand M. Huard affirme que « la royauté, en pays allemand..., ne disposait que d'un pouvoir nominal » (p. 72), il oublie trop qu'un Otton Ier, un Henri III, un Frédéric Barberousse exerçaient un pouvoir très réel sur leurs grands vassaux. S'il décrit avec exactitude le phénomène économique de la formation des bourgeoisies urbaines, il semble ignorer qu'on doit chercher les origines du *patriciat* des villes dans la classe des ministériaux de l'épiscopat (p. 108), et quand il affirme que « l'affaiblissement du sentiment religieux est encore un trait qui distingue le bourgeois du paysan » (p. 112), cette remarque n'est pas exacte pour le moyen âge; à Cologne, à Strasbourg, par exemple, au XIVe siècle le bourgeois le plus émancipé, au point de vue politique, est aussi pieux, aussi attaché à l'Église que les ruraux; M. Huard se contredit d'ailleurs lui-même, p. 159. Il n'est pas absolument exact non plus de dire que le peuple, dans les villes allemandes, ne s'est jamais « révolté contre le joug que faisait peser sur lui la bourgeoisie médiévale » (p. 148); il y eut des soulèvements populaires (par exemple à Strasbourg en 1349).

microcosmes féodaux du moyen âge et réveille en même temps l'esprit national, qui s'affirme dans les guerres d'indépendance, sans parvenir à vaincre pourtant l'esprit contre-révolutionnaire de la Sainte-Alliance. C'est en 1848 seulement que le Parlement de Francfort essaie la formation d'un État allemand de physionomie bourgeoise; mais les théoriciens, qui y abondent, ne sont pas de taille à maintenir leur Constitution contre toutes les forces liguées des rois et de l'Église, et l'ancien état de choses se trouve rétabli quand les baïonnettes prussiennes eurent mis à bas les insurrections improvisées des révolutionnaires saxons, palatins et badois. L'Allemagne, dès 1850, retombait dans son servilisme traditionnel; mais dans beaucoup d'esprits, dans la bourgeoisie surtout, les germes des idées de 1848 n'ont pas été entièrement étouffés. Seulement des deux *dominantes* d'alors, la constitution d'une Allemagne vraiment unie et d'une Allemagne vraiment libre, c'est la première qui l'emporte; c'est à la réaliser que s'attacheront de préférence les masses bourgeoises, et cette tendance est favorisée tout naturellement, pour des raisons faciles à comprendre, par la Prusse qui veut prendre sa revanche de la défaite morale que les diplomates autrichiens et russes lui ont infligée aux conférences d'Olmütz. Alors que les souverains et les bureaucraties des vingt-cinq à trente États de la Confédération germanique tiennent en même temps à leur autonomie et à leur autocratie, un mouvement de concentration de plus en plus marqué de leurs sujets et administrés se produit vers la Prusse, dont ils espèrent qu'elle donnera d'abord à l'Allemagne la puissance matérielle et par elle l'influence au dehors, qui lui fait défaut, puis peut-être encore quelques-unes des « libertés nécessaires » à tout État moderne. Ce fut le trait le plus génial de Bismarck d'avoir compris ce besoin de *grandeur* de la bourgeoisie allemande, de l'avoir caressé, tout en s'opposant aux velléités libérales des progressistes; d'avoir essayé d'abord ses forces, de complicité avec l'Autriche, contre le petit Danemark, d'avoir ensuite entamé la partie dangereuse contre cette complice même; de l'avoir expulsée de l'Allemagne nouvelle, qu'il entendait modeler à la prussienne; d'avoir enfin profité de la maladresse et des illusions de nos gouvernants pour engager la lutte suprême contre la France de 1870 et pour triompher d'elle. Cette période des grandes luttes politiques et militaires remplit le quatrième et dernier chapitre de M. Huard qui nous raconte enfin le développement du nouvel Empire allemand, sous les règnes de Guillaume Ier, de Frédéric III et de Guillaume II, jusqu'à la veille de la récente guerre, avec ses accroissements territoriaux en Europe, en Asie, en Afrique, en Océanie, avec le développement prodigieux de son industrie et de son commerce et la progression non moins étonnante de sa population qu'il double en l'espace d'un demi-siècle.

Il faut bien avouer que, dans toute cette métamorphose de l'Allemagne de 1850 en celle de 1914, la bourgeoisie n'a joué qu'un rôle

politique très modeste. Sauf certaines exceptions, on peut dire que les princes, la noblesse, la bureaucratie l'ont d'abord comprimée autant qu'ils ont pu, puis l'ont peu à peu convertie au militarisme, enfin domestiquée par la crainte de la *Social-démocratie*, si bien qu'elle a renoncé de bonne heure à arracher à Bismarck et à ses successeurs un semblant de gouvernement vraiment libre, un régime qui ne fût pas militarisé. Est-ce manque d'ambition, manque de volonté? Est-ce défiance légitime de ses propres moyens d'action? En tout cas, la bourgeoisie allemande a délaissé le terrain de la politique pour celui des luttes économiques et dans ce domaine elle a montré autant d'audace et d'habileté qu'elle a fait preuve de pusillanimité parfois dans l'autre. Ce sont des pages fort intéressantes que celles dans lesquelles l'auteur, très impartialement, nous décrit, avec chiffres à l'appui, l'énorme développement du commerce et de l'industrie contemporaine en Allemagne. Mais, avec la même impartialité, il a décrit la décadence intellectuelle qui s'y est produite dans les lettres, les sciences et les arts. Assurément la culture générale s'est répandue dans des sphères plus étendues, les notions scientifiques y sont plus largement vulgarisées; par contre, le niveau intellectuel, même des esprits dirigeants, a baissé; l'enseignement, dans toutes les branches de la science, se fait d'une façon de plus en plus mécanique, et surtout les hauteurs de la vie morale ont été délaissées par presque toutes les catégories sociales, attirées, les unes par l'amour du gain, par les jouissances grossières, les autres vers l'exercice du pouvoir, afin d'assurer, à tout prix, la grandeur de leur nation et surtout la leur. Il y a eu là, vers la fin du dernier siècle et au début du nôtre, une éclipse complète de cet idéalisme qu'on vantait tant dans l'Allemagne de jadis et qui, peut-être, y a réellement existé dans nombre d'âmes plus modestes et plus naïves, qui ignoraient tout des sur-hommes, de l'*Uebermensch* actuel, vrai représentant de la Germanie d'aujourd'hui. Car c'est bien l'Allemagne tout entière qui fut prise, de nos jours, de cette folie des grandeurs, c'est bien elle qui est, dans son ensemble, responsable des maux dont toute l'Europe a souffert et souffrira longtemps encore. Si elle a pu croire un instant aux déclarations officielles de ses chefs, qui lui affirmaient que les peuples jaloux de l'Entente voulaient l'attaquer pour l'anéantir, ses couches bourgeoises tout au moins étaient assez intelligentes pour percer à jour, peu à peu, ces tristes mensonges; elles n'étaient pas suffisamment ignorantes pour ne pas comprendre ce que l'invasion de Belgique présentait d'abominable, pas assez dénuées de sens moral pour ne pas saisir l'odieux des noyades de la *Lusitanie*, de l'incendie qui détruisit la bibliothèque de Louvain et de la cathédrale de Reims. Pourtant, d'après le témoignage des Allemands eux-mêmes, ils ont applaudi, jusqu'au bout, à ces actes barbares.

Maintenant que le vent de la défaite a balayé de leurs trônes empereur, rois, grands-ducs, ducs et princes d'Allemagne, la bourgeoisie

d'outre-Rhin saura-t-elle enfin s'établir au pouvoir et prendre en main la direction de cette république incertaine qui s'appelle encore le *Reich?* L'auteur le souhaite, car il croit qu'elle seule peut empêcher le retour d'un césarisme féodal, à moins « qu'une crise sociale ne jette pour longtemps le pays dans un état de trouble et d'anarchie » (p. 357). C'est bien là ce qui semble se réaliser aujourd'hui. L'Allemagne paie très cher ses folles aspirations à l'hégémonie sur les peuples; on peut la plaindre; mais on plaindra bien davantage les millions de victimes innocentes que l'outrecuidance féroce de ses conducteurs politiques et spirituels a envoyés prématurément à la mort, sur toute la surface du globe terrestre[1].

Rod. Reuss.

Alfred Stern. **Geschichte Europas von 1848 bis 1871.** Stuttgart et Berlin, Cotta. In-8°, I, 1916, xxv-796 pages; II, 1920, xviii-563 pages.

Au moment de publier le premier de ces deux volumes, le septième de sa grande histoire de l'Europe entre les traités de Vienne et de Francfort, et qui en ouvre la troisième et dernière partie, M. Stern a été pris d'un doute, dont il s'explique dans un bref avant-propos. Parmi les violences et les passions d'une guerre qui semblait donner un si rude et si cruel démenti à l'idée d'une civilisation et d'un développement historique communs à tous les peuples de l'Europe, ne valait-il pas mieux interrompre une œuvre dont cette idée dominait toute la conception? Pour être un épisode terrible de l'histoire, la guerre n'en est pourtant qu'un épisode; elle dévie pour un temps, mais elle n'arrête pas le cours de l'évolution. Entre les peuples européens, « dont aucun n'est un peuple élu », qui ont besoin les uns des autres, les haines nécessairement s'effaceront, et un jour ou l'autre ils se retrouveront. Le devoir essentiel de l'historien, aujourd'hui, est de se garder de rien écrire qui puisse contribuer à retarder ce jour. Du devoir qu'il marque ainsi, M. Stern s'est, pour sa part, pleinement acquitté.

Sur un seul point, et sans doute n'est-ce d'ailleurs qu'une apparence, son impartialité accoutumée, ou, plus exactement, son objectivité semble légèrement en défaut. Dans les sentiments qu'inspire à l'Europe de 1848 l'effort d'unité nationale de l'Allemagne, il ne marque

1. J'ajoute quelques observations de détail. P. 125, l'auteur parle de « sociétés de lansquenets » et de *Schützengilden*, qu'il traduit par « sociétés de secours » alors qu'il s'agit de *sociétés de tir*, confondant *Schutz* et *Schütze*. — P. 150, il faut lire « les Mullenheim » pour « les *Wuhlenheim* ». — P. 188, lire Antoine pour *Anton*. — P. 202. En *1806*, François II n'était pas encore le beau-père de Napoléon; il ne le devint qu'en 1810. — P. 272, lire Hohenlohe pour *Holenlohe*.

pas assez la part de la légitime méfiance éveillée par le pangermanisme latent dont est dès lors imprégné le sentiment national allemand et qu'attestent, entre autres, l'affaire des duchés, les prétentions de l'Allemagne dans la question de l'Autriche, son attitude à l'égard de ses voisins de l'Ouest. Bien avant la Révolution, on voyait, même dans la *Deutsche Zeitung* de Gervinus, s'étaler, avec candeur, parfois avec perfidie, les ambitions allemandes sur la Belgique, sur la Hollande, sur l'Alsace. L'Allemagne révolutionnaire n'a point eu d'effort à faire pour entrer dans la peau de la Prusse bismarckienne, et, d'elles deux, c'est celle-ci peut-être qui est, au fond, la plus modérée, parce que la plus réaliste. 1848 éclaire d'un jour cru les « buts de guerre » allemands de 1914 à 1918 qui n'étaient pas toujours uniquement ceux des *Junker* ou des magnats du charbon et du fer. M. Stern passe d'un mot bref et neutre (p. 103) sur la célèbre réponse de Palacký au Comité des Cinquante, qui pourtant posait nettement le problème de l'Allemagne et de l'Autriche, la question du *Mitteleuropa*. S'il admet (p. 103, 113) que les puissances pouvaient tenir pour mépris du droit international la tranquille assurance avec laquelle le *Vorparlament* décrétait, sous forme d'entrée dans la Confédération germanique, l'annexion à l'Allemagne du Slesvig et des deux Prusses, il se rencontre avec les historiens nationalistes pour attribuer leur attitude dans la question des duchés, surtout à la jalousie et à la crainte que leur inspire l'Allemagne. Le jugement inédit de Palmerston, pourtant le plus favorable à l'Allemagne des ministres anglais, sur « la tyrannie de la Prusse qui veut tout décider à son propre profit » (p. 114), ne valait-il pas un mot d'explication et de commentaire? Donne-t-on de l'histoire de l'Allemagne et de l'Europe en 1848 et jusqu'aujourd'hui une vue exacte, si l'on omet de mettre en relief un trait aussi essentiel?

Mais c'est, sans doute, que M. Stern a interprété à la rigueur, et même à l'excès, le précepte de Ranke qu'il cite dans son avant-propos : « Effacer son moi, pour ne laisser parler que les choses. » Il semble se faire scrupule d'ajouter à l'exposé des faits la plus brève explication, la plus discrète appréciation. Pourtant ces quatre années diverses et chargées d'événements qui s'étendent de la chute de la monarchie de Juillet à la restauration de l'Empire sont si complexes qu'on est en peine souvent d'y reconnaître l'enchaînement des causes. M. Stern semble avoir voulu laisser l'opinion de son lecteur se former sous la seule action du récit des faits. Est-ce vraiment rendre service à ce lecteur et mieux respecter sa liberté de jugement que si on lui présentait à la fois l'exposé objectif des événements et un essai d'interprétation qui suscite la réflexion, la critique et les redressements? Impartialité n'est pas synonyme d'impersonnalité.

Dans le large cadre que M. Stern a tracé à son œuvre ne peut nécessairement trouver place qu'un tableau d'ensemble, où se détachent en relief les grands faits politiques, les grands courants d'idées, les événements qui ont eu des conséquences importantes, et où surtout res-

sorte en traits vigoureux, dans l'action et la réaction réciproques des divers États, la vie commune de l'Europe. Tout ce qui est d'intérêt secondaire ou de pure curiosité ne peut que surcharger la peinture, détruire les proportions, nuire à la justesse de l'impression. M. Stern, dont la lecture est immense et la recherche souvent très heureuse — les archives de Berne, de Berlin, de Turin, de Copenhague, de Francfort, d'autres encore, ont nourri ses notes et ses appendices de documents inédits parfois de grand intérêt — n'a pas eu partout le courage des sacrifices nécessaires. Pour ne prendre que ces exemples, les petites intrigues de l'état-major de Radetzky (p. 224) sont assez indifférentes à l'histoire générale de l'Europe, et tout le détail militaire de la p. 231 aurait, sans dommage, pu être condensé en trois lignes. Par contre, on passe à côté de faits beaucoup plus importants sans qu'en soient indiquées la portée et les conséquences. Ce n'est pas assez, pour marquer l'influence décisive qu'a exercée sur le sort de la révolution autrichienne la journée du 26 mai 1848 à Vienne, de la phrase brève et floue de la p. 140, car c'est de ce 26 mai, en réalité, que date la rupture de la bourgeoisie avec la Révolution et le début virtuel de la réaction. Les vives critiques de Herzen et de Karl Marx contre le Comité central démocratique de Mazzini (p. 644-5) sont intéressantes : n'eût-il pas été bon d'indiquer à ce propos, et peut-être de présenter nettement ailleurs, cet aspect essentiel du mouvement de 1848 d'être le soulèvement des peuples contre l'oppression des États, également démocratique dans sa recherche de la liberté politique et dans sa proclamation du droit des nationalités? Tout le bouleversement de l'Europe centrale et orientale qui a été l'effet de la guerre a son origine directe en 1848, car 1848 est pour ces régions lointaines un 1789, plus complet même et plus puissant, parce qu'il contient, outre 1789, tout ce que l'Europe occidentale avait encore appris ou acquis dans les soixante années écoulées entre les deux révolutions. En Allemagne, en Italie, en Autriche-Hongrie, dans les Balkans, le principe des nationalités s'est, depuis 1848, montré la plus puissante force tantôt de groupement et tantôt de dispersion politique ; ne valait-il pas, dans une histoire comme celle-ci, qu'il domine, de le mettre d'un mot à son rang et de le situer dans sa place? Après tout, qu'on le veuille ou non, l'histoire contemporaine nous rappelle, à chaque pas, qu'elle est surtout une grande leçon de politique. Cette période tourmentée de 1848 à 1852, où s'est élaborée toute l'Europe d'aujourd'hui, vaut qu'on en étudie non pas seulement l'anatomie, mais la physiologie.

Elle a pour cœur l'Europe centrale et l'Italie, la zone des nationalités déjà conscientes et éveillées à la vie politique. En France a jailli l'étincelle révolutionnaire qui a allumé dans cette zone l'incendie, dont les pays plus occidentaux ont été préservés par leur liberté et l'Europe orientale isolée par le despotisme russe. Moins de quatre ans plus tard, l'élévation de Louis-Napoléon au trône impérial, consécration solennelle du succès du coup d'État, a été à la fois le symbole et

la garantie de la victoire de la réaction européenne. M. Stern consacre donc à la France le premier et le dernier chapitre de son tome VII. La moitié du volume, six chapitres sur treize, traite des révolutions d'Allemagne et d'Autriche, dans l'exposé desquelles s'encadrent naturellement les deux chapitres sur l'Italie. Deux chapitres encore sur les pays excentriques, que la Révolution a épargnés ou seulement effleurés, d'une part l'Europe du Nord-Ouest, de l'autre l'Orient, précèdent celui qui montre, dans toute l'Europe, les triomphes de l'Église catholique, et où la péninsule ibérique trouve sa place naturelle. Comme par une conclusion naturelle, le chapitre final présente, en France, la réaction politique victorieuse par l'aide de l'Église. Ce plan, très logique, suit donc exactement la marche des idées révolutionnaires à travers l'Europe et en met à son rang l'action dans les divers États. Dans l'intérieur de chaque chapitre, la disposition des sections est, en général, heureuse. Mais chapitres et sections sont un peu compacts : les uns sont plutôt des livres, les autres de véritables chapitres. Quelquefois le lecteur s'y égare ou hésite sur son chemin, et rares sont les points d'où sa vue peut embrasser l'horizon dans toute son étendue. Après des heures de marche sous le feuillage touffu, dans le clair obscur de sentiers étroits et sinueux, n'est-ce pas une joie pour l'œil et un repos pour l'esprit que de rencontrer soudain une allée large, droite et claire aux perspectives dégagées?

Il n'y a point de pays où la Révolution de 1848 ait exercé une influence plus capitale, immédiate ou lointaine, que l'Autriche. La vieille monarchie, toute vermoulue, a été jetée bas par la secousse. Elle n'a point su se reconstruire, et c'est la réaction inaugurée par Schwarzenberg qui l'a condamnée à mort; son effondrement d'octobre 1918 n'a été, à près de soixante-dix ans de distance, que la réponse des peuples autrichiens à la dissolution du Parlement de Kremsier et à la proclamation d'une Constitution libérale-centraliste dont ses auteurs, dès le premier moment, ne prenaient au sérieux que le centralisme. M. Stern, qui donne du Parlement autrichien (p. 151) une bonne caractéristique, encore qu'un peu sèche, montre dans son jugement sur Schwarzenberg (p. 515) un tel souci de scrupuleuse équité qu'il en cesse d'être juste. Ne voir en lui qu'un « joueur de génie, mais casse-cou, rappelé au milieu d'une partie commencée sans être assuré de l'avoir gagnée pour longtemps », c'est vraiment tenir quitte à bon compte l'une des figures les plus antipathiques de l'histoire contemporaine. Si Schwarzenberg n'avait pas été de naissance princière, l'opinion serait bien plus dure qu'elle n'est à son cynisme et à sa brutalité. A-t-il agi par enthousiasme pour la maison d'Autriche, la légitimité et l'autorité, ou par plaisir pervers d'opprimer et d'humilier la canaille? On peut vraiment se le demander. Sa volonté froidement provocante a eu sans peine raison du pitoyable adversaire qu'était Frédéric-Guillaume IV; mais que valait par elle-même sa politique? M. Stern met bien en lumière comment l'Autriche, après la Révolu-

tion, s'est assuré cette domination de l'Italie, objet d'une ambition séculaire qui a entraîné la série de fautes par où elle a été conduite à sa perte (p. 593-6); dans la suspension de la constitution de Toscane, on reconnaît, de point en point, le modèle autrichien, et il est piquant que ce soit un roi de Naples qui, par vanité jalouse, ait fait échouer la combinaison qui devait donner à l'Autriche un véritable protectorat sur l'Italie (p. 595-6). Mais l'analyse de la politique de Schwarzenberg et de Bach, au demeurant fort juste et complète (p. 516-21), met-elle assez en relief le non-sens d'une politique qui, après la Révolution, prétendait de nouveau fonder un système de gouvernement sur la défiance à l'égard des gouvernés? Un peu de confiance, les concessions les plus modestes à l'esprit moderne, une certaine autonomie provinciale, un Sénat d'Empire très peu nombreux et purement consultatif auraient suffi, à ce moment, pour donner satisfaction, dans toute la monarchie, sauf le Lombard-Vénitien, aux peuples désillusionnés, fatigués, assagis, et tout le sort de l'empire des Habsbourg, peut-être toute l'histoire de l'Europe en pouvaient être changés. M. Stern n'a même pas un mot d'allusion à cette situation : c'est une des rares lacunes sérieuses de son livre. La folle présomption de Schwarzenberg, l'aveuglement bureaucratique de Bach, l'infatuation brutale des généraux et l'incurable sottise de la maison et de la cour d'Autriche gâchèrent cette chance unique. Aux noms près, ne voit-on pas là à l'œuvre les mêmes forces qui, de 1914 à 1918, ont si bien mené à sa ruine une monarchie près de quatre fois séculaire?

Frédéric-Guillaume IV est aussi antipathique par sa faiblesse et sa lâcheté morale que Schwarzenberg par sa brutalité. La maladie de la volonté, dont il est visiblement atteint, donne souvent à sa conduite un air d'odieuse duplicité; on dirait qu'il ne peut pas ne pas mentir à l'Allemagne, à ses ministres, à ses amis, même les plus intimes, à lui-même. On le voit (p. 290-4) abuser du dévouement et de la bonne foi du général de Pfuel avec une hypocrisie dont la correspondance reproduite p. 789-91 fait ressortir toute la laideur. Il appelle Radowitz au ministère, mais, sciemment, il le laisse aux prises avec les intrigues de la clique des Gerlach. Quand le ministère Brandenburg se divise sur la politique allemande, et qu'au conseil Radowitz reste en minorité, le roi déclare à ses ministres qu'il est de conviction et de cœur avec lui, mais qu'il se range à l'avis de ses adversaires (p. 437-8, 449-50). Dans la première indignation des journées berlinoises de mars 1848, le jeune Bennigsen, qui depuis devait bien s'assagir, le nommait « un monstre dévot et incapable ». C'était, plus justement, un malade, dont on sait la fin. Mais le contraste de sa faiblesse et de son impuissance avec son légitimisme outrancier a quelque chose d'exaspérant, et, en dépit qu'on en ait, l'indulgence qu'on concéderait au malade se teinte de mépris et de répulsion.

Il n'y avait point, dans le peuple allemand, de force qui pût efficacement lutter contre la tradition monarchique et le système de l'État

« militaire et administratif » dont la Prusse était le type. C'est un sujet de réflexion historique et de méditation actuelle que la comparaison de cette stérilité de la Révolution allemande avec la fécondité de la nôtre, et elle jetterait d'éclatantes lumières sur l'état présent et peut-être sur l'avenir de l'Allemagne. Au Parlement de Francfort, aucun des grands hommes de la gauche ne s'élève au-dessus du niveau d'un rhéteur d'arrondissement. Karl Vogt, certes, est un esprit supérieur, mais il semble fourvoyé dans la politique, et sous sa conviction fanatique perce toujours comme une pointe d'ironie sceptique au spectacle décevant de la sottise de son parti. Robert Blum, peut-être le plus capable, parmi la gauche, de faire un politique, sinon un homme d'État, est prisonnier de son passé et des formules qui ont fait sa fortune, poursuivi par la haine aveugle de ses adversaires et empêché ainsi d'évoluer, comme souvent on l'en sent tenté, de l'opposition radicale impuissante à l'action pratique qui prépare au gouvernement. La droite ne vaut pas mieux que la gauche, peut-être moins. Elle a de bons seconds rôles qui feront plus tard des administrateurs de mérite; mais ses chefs? Quel vide d'idées derrière l'éloquence honnête, sincère, solennelle et un peu déclamatoire d'Henri de Gagern! Dahlmann, longtemps l'espoir de l'Allemagne conservatrice-libérale, se montre dans l'aventure de l'armistice de Malmoë (p. 181-9) un véritable enfant. Le plus chaud défenseur de l'idée de l'Empire héréditaire prussien en Allemagne, il avive, il aigrit, il pousse à l'éclat le conflit entre la Prusse et l'Allemagne. Théoricien du gouvernement parlementaire, il renverse un ministère, et quand, suivant la règle du jeu, il est appelé à le remplacer, son échec est lamentable et même ridicule, car la majorité qu'il a groupée dans un vote d'opposition est formée d'adversaires de ses principes, avec lesquels il ne peut pas avoir de programme commun, et ses amis politiques ont voté contre lui. Champion des droits du Parlement, il lance l'Assemblée dans une campagne nécessairement sans issue et l'accule à une retraite d'où elle sort mortellement atteinte dans son autorité. C'est, sans nul doute, un honnête homme, une conscience droite, un savant estimable et un gros travailleur; mais il donne sa mesure quand il confesse que, dans la politique, il ne veut rester que professeur. Alors et depuis il y a eu dans la vie politique allemande beaucoup de Dahlmann, souvent inférieurs au vrai, et cela explique bien des choses. Rien de plus curieux que les dissertations où, avant et durant la guerre, des professeurs allemands, au demeurant souvent hommes de mérite, essayaient de faire comprendre à l'Allemagne et à l'étranger l'originalité de l'idée allemande de la liberté. Que de peine, après Treitschke, plus simpliste, s'est donné M. Trœltsch, esprit sans nul doute très distingué et très intéressant, pour en démontrer le caractère spécifiquement allemand et la supériorité, et nous faire admettre, au fond, que la liberté est proprement le droit ou le devoir d'obéir à un maître et à une hiérarchie d'institution plus ou moins divine! La génération

de 1848 avait vraiment peu d'esprit politique. Mais il ne semble pas qu'à la pratique de la liberté allemande les suivantes en aient beaucoup acquis.

Le second volume de l'Histoire de l'Europe a suivi le premier à quatre ans de distance. Il nous conduit jusqu'au moment où l'arrivée de Bismarck à la présidence du conseil en Prusse ouvre une ère nouvelle à l'avenir de l'Allemagne et de l'Europe. Celle qu'il traite est dominée par la figure énigmatique de Napoléon III. Le premier chapitre s'ouvre par un bon portrait de l'empereur (p. 1-3) que complètent quelques traits dispersés plus loin (p. 12, 51, 350, 376). M. Stern marque bien qu'au fond l'empereur n'avait pas le sens français et il y voit l'effet de son éducation cosmopolite. Il ne fait point part à l'hérédité napoléonienne. Certes, Napoléon III était bien peu le neveu du grand : on n'en admirera que davantage le naturel et la perfection de ses attitudes napoléoniennes; c'est le comble de l'art, ou le chef-d'œuvre de la suggestion et de l'action du milieu. « Étrange composé de sentimentalité et de dureté, de confiance et d'hypocrisie, de sensualité et d'idéologie, à la fois perspicace et rêveur, jusque sur le trône impérial joueur et conspirateur de penchant et d'habitude et, contre son gré, en dépit de toutes ses velléités humanitaires, à moitié despote »; quel contraste de cette nature complexe et incomplète avec la personnalité simple, toute droite, sans nuances et sans détours, de Guillaume Ier! On est sévère chez nous pour le roi de Bismarck. Il était loin d'être une intelligence : mais il avait de la conscience, le sentiment du devoir, un sincère désir de bien faire, surtout un caractère bien trempé, qui, une fois son parti bien réfléchi, s'y tenait. Avec son frère, dont il était au moral tout l'opposé, il partageait l'idéal politique d'une monarchie traditionnelle et forte. Cet idéal s'exprimait chez les deux de façon différente, et cela semble avoir frappé M. Stern plus que leur ressemblance foncière. Celle-ci se marque pourtant, dès les débuts du nouveau règne, avec une parfaite netteté (p. 458-462). Grandiloquente et mystique chez l'aîné, sèche et pratique chez le cadet, c'est la même conception de la royauté de droit divin. Mais l'imagination maladive du premier la parait d'oripeaux romantiques et la noyait dans des formules nébuleuses; le bon sens un peu court du second se contentait sans peine d'en prendre la réalité. Frédéric-Guillaume IV, en dépit de son goût pour les uniformes et les parades, n'avait rien de militaire; Guillaume, au contraire, était soldat à fond, ou plutôt officier prussien, d'une susceptibilité ombrageuse sur tout ce qui touchait à l'armée (p. 488); c'est par un appel à son sentiment militaire du devoir que Roon, le retenant d'abdiquer, l'a décidé à confier le pouvoir à Bismarck (p. 492). Lorsque se produisit cet événement, dont les conséquences devaient être si considérables, il n'y avait pas encore dix ans que la faiblesse, les contradictions, les indécisions de la politique de Frédéric-Guillaume IV avaient failli coûter à la Prusse son rang de grande puissance (p. 111) et son siège au Congrès de Paris (p. 153-4).

Au premier plan de l'histoire internationale, à l'époque que traite ce second volume, apparaissent successivement la lutte des puissances occidentales et de la Russie pour la mainmise sur l'empire turc, celle de la France et de l'Autriche pour l'Italie et les signes précurseurs du duel entre la Prusse et l'Autriche pour la domination de l'Allemagne. A l'arrière-plan on retrouve partout la rivalité anglo-russe, la question d'Orient. Avec autant de ténacité que d'habileté, Gortchakov, porté au pouvoir par la défaite, travaille à rompre le bloc franco-anglais qui seul a pu abattre l'empire russe. L'alliance offre assez de fissures pour que sa politique ait des chances de succès. On le voit à l'œuvre dans l'affaire de l'union des principautés (p. 192-3), dans la guerre d'Italie, à l'armistice de Villafranca, lors de l'annexion de la Savoie (p. 345, 358, 385). En même temps, et avec une égale ténacité, il prépare contre « l'ingrate » Autriche la vengeance qu'il prendra en 1859. Le Congrès de Berlin a nui à la réputation du chancelier déjà vieilli, et Bismarck, qui n'était ni patient ni tendre, lui a fait payer cher la faute de l'avoir souvent inquiété ou agacé. Sans nul doute, la vanité personnelle ou professionnelle de Gortchakov était immense, jusqu'à en devenir, vers la fin, ridicule (p. 152); l'idée qu'il se faisait de la diplomatie sentait un peu l'ancienne école et l'ancien régime. Mais il avait de grands talents et, dans bien des directions, l'esprit fort ouvert. Dans l'intérêt de la puissance de l'Empire, il poussa à l'abolition du servage, qui, tirant la Russie du moyen âge, a commencé à l'élever vers le niveau des pays modernes. Le manifeste du 19 février-3 mars 1861 n'est-il pas la première grande victoire en Russie des idées de la Révolution française? N'en a-t-il pas, après qu'elles avaient conquis l'Europe occidentale entre 1795 et 1815 et l'Europe centrale en 1848, étendu le domaine jusqu'à la frontière d'Asie? Pourquoi et comment s'est faite cette réforme, dont les conséquences incalculables se développent encore sous nos yeux, par-dessus quels obstacles, avec quelles faiblesses et quelles lacunes, le chapitre IV du volume l'expose avec autant d'exactitude que de clarté. C'est un des plus intéressants du livre.

Bien d'autres points, dans ces deux volumes, mériteraient d'être signalés. Dans le premier ce qui concerne l'Italie (p. 207, 212-3, 582, 600), l'Église (p. 215-6, 696-7), la France (p. 739, 755); dans le second l'affaire de Neuchâtel, que M. Stern met au point à l'aide des plus récentes études, et qui, une fois de plus, montre sous son vrai jour le caractère de Frédéric-Guillaume IV (p. 142, 234, 237, 257), les origines et le développement du conflit militaire en Prusse (p. 432, 444, 467, 470-4, 480), le mécanisme du gouvernement impérial en France (p. 8-10, 26), l'analyse de la politique intérieure de l'Autriche (p. 399-400, 411-2). Partout, ou presque, on rendra hommage à la perspicacité de M. Stern et à son impartialité. Pourtant, il transparaît un peu d'irritation mal contenue dans la façon dont est racontée la réunion de Nice et de la Savoie à la France (p. 382-3, 386, 388-90), et vraiment l'occasion n'est

pas heureuse. Quand la Suisse, pour garantir sa neutralité, que personne en France ne menace, réclame tout uniment l'annexion du Chablais et du Faucigny, partie intégrante de la Savoie, qui ne veut pas en être séparée et dont les habitants ne veulent pas se séparer, aussi unanimement résolus qu'elle à devenir Français, est-ce la Suisse qui a le plus beau rôle et qui vraiment est dans son droit? L'historien n'aurait-il pas, en dépit de son ferme propos de neutralité, subi l'influence d'impressions récentes, des controverses sur le traité de Versailles dans son ensemble et dans ses dispositions sur les zones? Petite défaillance, qui ne doit pas être passée sous silence, mais dont il serait excessif d'exagérer l'importance. Au reste, M. Stern, qui parle (p. 381) de la propagande « effrénée » des agents français dans les provinces appelées au plébiscite, a reconnu lui-même (p. 368) que l'annexion à la France était le vœu d'une grande partie de la population savoyarde, et, s'il revient (p. 388) sur la pression exercée sur les électeurs (en ne citant d'ailleurs qu'une seule autorité), il serait sans doute le premier à reconnaître qu'aucune pression ne saurait expliquer les résultats d'un vote où le rapport des *non* aux *oui* fut en Savoie de 1 à 555, à Nice, avec une abstention pour 24 suffrages exprimés, de 1 à 161. Pareille majorité peut-elle vraiment être tenue pour insuffisante à manifester la libre volonté de la population?

Louis EISENMANN.

T. COLANI. **En Prusse il y a trente ans, 1886-1888.** Études, notes, impressions de voyage. Paris, Fischbacher, 1920. In-12, 328 pages. Prix : 6 fr.

T. Colani, né le 25 janvier 1824 à Lemé (Aisne) d'une famille de pasteurs, passa une partie de son enfance chez les frères moraves de Kornthal, dans le Wurtemberg; le 3 octobre 1840, il vint à Strasbourg et s'attacha si fortement à cette cité qu'il y vécut trente ans, jusqu'à la guerre de 1870. Il y fit ses études de théologie, fut chargé en 1861 du cours de littérature française au séminaire protestant, puis devint, en 1864, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie. Ses idées religieuses évoluèrent : il passa de la stricte orthodoxie protestante au libéralisme le plus entier, dirigeant, avec Edmond Scherer, la *Revue de théologie et de philosophie chrétienne*, qui eut une si grande influence. En 1871, il renonça à son canonicat de Saint-Thomas pour demeurer Français, et il accepta un poste de bibliothécaire à la Sorbonne qu'il garda jusqu'en 1877. A cette date, il entra à la *République française*, se lia avec Gambetta, devint, après la mort de l'homme d'État, directeur du journal, auquel il resta fidèle quand Joseph Reinach en eut assumé la direction. Il y écrivit jusqu'à la veille de la mort, qui e frappa à Grindelwald le 2 septembre 1888.

Peu de temps auparavant, en février 1887, le *Temps* avait envoyé Colani à Berlin pour y faire une enquête sur cette ville et sur l'état des esprits en Prusse ; il adressa de là au journal des lettres qui furent remarquées et, à son retour, il commença d'y publier, du 1er juillet 1887 au 2 février 1888, une étude que la maladie semble avoir interrompue : « Un mois à Berlin. » Nous nous souvenons fort bien de l'impression que fit sur nous la lecture de ces articles, et Mlle Colani, fille de l'auteur, a eu bien raison de les recueillir. Ils forment la partie essentielle de ce volume (p. 31 à 200). On les relit avec plaisir ; et il ne paraît pas qu'ils aient rien perdu de leur intérêt. Nous sommes transportés à l'époque où le Reichstag venait d'être dissous pour avoir repoussé les crédits nécessaires pour le septennat militaire, où le règne de Guillaume Ier allait prendre fin, où l'on pouvait deviner que le *kronprinz* Frédéric ne ferait que passer et que le vrai successeur de l'aïeul « couvert de gloire » serait le petit-fils, Guillaume II. Que devait réserver ce règne à l'Allemagne et au monde ?

C'est précisément la question qui est posée dans la seconde partie du volume, où sont recueillis quelques articles de Colani parus dans la *République française* du 1er avril 1886 au 20 juin 1888. Le titre : « Le crépuscule d'un long règne, un règne dramatique, l'aube d'un règne fatal », indique qu'il s'agit des derniers jours de Guillaume Ier, des « Cent-Jours » du règne de Frédéric III et de l'avènement de son successeur. M. Colani a dit les inquiétudes de l'Europe au moment où Guillaume II, n'ayant pas encore trente ans, a pris le pouvoir. Il parle quelque part de l'esprit de présomption qui entraîne les monarques à la chute ; mais il ne pouvait deviner l'effondrement complet de cette dynastie de Hohenzollern que son orgueil immense a précipitée dans l'abîme ; il ne pouvait deviner qu'un jour l'Alsace ferait retour à la patrie française.

C'est précisément à l'Alsace que sont consacrées les dernières pages du volume. On y trouvera une charmante description de Strasbourg et de son vieux Münster, et à propos de l'*Histoire de l'Alsace* de Siebecker, de l'*Histoire contemporaine de Strasbourg* de Staehling, de l'ouvrage de Scheurer-Kestner : *les Représentants de l'Alsace à l'assemblée de Bordeaux*, des réflexions inspirées par l'amour le plus grand de ce beau pays où Colani avait vécu les jours les plus heureux de sa vie. Nous recommandons vivement ce volume. Le lecteur qui connaît la suite de l'histoire saura rendre justice à la perspicacité de l'auteur qui l'ignorait[1].

Chr. PFISTER.

1. Mlle Colani doit être louée pour la piété filiale avec laquelle elle a recueilli ces pages. Nous regrettons pourtant qu'elle ait fait de nombreuses suppressions ; puis nous pensons qu'il aurait mieux valu publier les articles de la seconde série par ordre strictement chronologique au lieu de les grouper par « sujets ». Une table un peu détaillée aurait aisément permis au lecteur de se retrouver dans le volume.

History of the Great War based on officials documents by direction of the historical section of the committee of Imperial Defence. — **Naval Operations**, vol. I, to the Battle of the Falklands, december 1914, by Sir Julian S. Corbett. London, Longmans, Green and C°, 1920. 1 vol. in-8°, xi-470 pages et 13 cartes, plans ou diagrammes, avec 18 cartes dans un étui séparé. Prix : 17 sh. 6 d.

Ce volume — premier d'une série qui doit en comprendre quatre ou cinq — renferme l'exposé des opérations navales jusqu'au moment où, nous est-il déclaré, « la maîtrise effective des eaux océaniques fut un fait acquis, jusqu'à la bataille des Falklands » ; — des opérations seules : M. C. E. Faye s'est chargé d'étudier leur répercussion sur le trafic, M. A. Hurd l'œuvre de la marine marchande.

Que nous disent ces presque 500 pages ?

Avant tout, que jamais le problème ne s'était posé aussi difficile depuis les guerres hollandaises : au lieu de la Manche, où tout aidait contre « le vieil ennemi », il s'agissait de la mer du Nord, large ouverte sur l'Océan, où l'adversaire pouvait déboucher par deux issues qu'en arrière unissait une vaste communication abritée, et il se compliquait de la nécessité de songer au continent, où l'armée anglaise devait se battre, et à l'outre-océan, d'où il fallait faire venir des vivres et des hommes. Mais *tout avait été étudié.*

La première question était de déterminer la position de la flotte principale : au cours des dernières années, une étrange interprétation de l'histoire — il faut savoir mettre ici un nom ! — *plus littéraire qu'historique*, qui avait eu du succès, surtout en Allemagne où n'existe aucune tradition navale, et qui explique bien des sots propos, avait brouillé les idées sur ce sujet : la fonction essentielle d'une marine aurait été de chercher et de détruire la force principale de l'ennemi ! L'Angleterre, heureusement, avait un passé, et ses marins, avant de raisonner, sentaient que, comme toujours, le devoir souverain était non de chercher l'ennemi — l'ennemi de l'Angleterre n'est pas, *normalement*, ailleurs que dans ses ports ! — mais de veiller aux côtes et au trafic. La « position correcte » s'imposait donc et, s'il y eut quelque manque de préparation, ce ne fut pas faute d'étude ou de prévoyance, mais hantise des économies : de Rozyth, décidé en 1903, on n'avait prévu l'achèvement que pour fin 1915 ; à Scapa il n'y avait rien !

C'était pourtant là qu'allait être la station centrale, à certains égards inférieure à celles de jadis à l'orée de la Manche, à d'autres supérieure ; une seule Grande Flotte, avec un groupement secondaire au sud, y gardait tout. En dépit du maintien de trois *Inflexible* en Méditerranée — l'Angleterre n'a jamais pu sacrifier entièrement le sentiment à la logique (comme a fait la France, pourtant : *détail caractéristique des deux nations !*) — ce principe de la concentration résume tout le plan d'opérations. Il en résulta des inconvénients, l'ensemble des Sept

Mers à peu près abandonné (on eut d'ailleurs le tort d'y dénaturer le vieux principe de la sécurité gardée par des forces efficaces aux points *focaux*, en une protection directe des bases), mais rien n'est plus faux que de répéter que l'on n'était pas préparé; on le fut parfois à la onzième heure, mais à la douzième tout marcha : le vieux *Board* était toujours le vieux *Board*, prêt à jouer le vieux jeu.

Comme toujours, il commença par... ne se passer rien : rien dans le nord, rien dans le sud — que l'affaire du *Gœben*, une ombre certes, mais Nelson et Collingwood en avaient connu d'autres, au même point! — rien sur l'étendue des mers! C'était sur le continent que tout se jouait; l'Angleterre n'en pouvait être absente : l'Amirauté appliqua des méthodes nouvelles d'audace et de logique, — l'inverse de ce que faisaient les Français en Méditerranée : — pas de convois ni d'escortes, deux barrages aux goulots de la Manche pour parer aux raids, Jellicoe à son poste, prêt à donner; et les Britanniques furent à Mons.

Puis il fallut transporter les bases de la Seine à la Loire, — un redressement comme on n'en avait pas vu depuis Wellington, — bientôt même songer à la côte d'en face, l'empêcher de devenir une arme pour l'ennemi, s'en servir pour alléger la tâche des armées, les soutenir de toute la puissance de la mer; dès août, les *marines* débarquaient à Ostende, à la faveur d'une furieuse randonnée de croiseurs dans le Bight (Heligoland); puis, en octobre, l'Amirauté lançait la Royal Naval Division jusqu'à Anvers, en sacrifice, pour sauver les Alliés, pour fermer la boucle où les vainqueurs de la Marne tentaient d'encercler l'adversaire dans ce qu'on a appelé la *course à la mer;* ce n'était pourtant que sur l'Yser que se fixait la ligne de feu! Mais, là encore, le résultat n'était acquis qu'avec et par la flotte, suivant, précédant les armées, prolongeant leurs tranchées des canons de ses monitors, — ces monitors si décriés, ces *garde-côtes* qui se révélaient des *attaque-côtes*, — de ses cuirassés criblant Lambaertzyde, de ses croiseurs, de ses destroyers veillant, patrouillant, prêts à casser net toute velléité de l'ennemi, comme fit l'*Undaunted* au Texel!

L'objectif était atteint, l'ennemi contenu, bouclé comme jadis. Sa seule tactique restait toujours que l'adversaire qui le dominait s'affaiblît, se ruinât par l'exercice même de son contrôle sur les eaux, et, de fait, les risques étaient incomparablement plus grands qu'au temps des guerres françaises, où seuls les accidents de mer et l'épuisement des forces humaines pouvaient diminuer la puissance efficace de la flotte anglaise : il y avait la catastrophe des *Cressy*, le 22 septembre, d'autres encore, puis la grande alerte, justifiée ou non, du 16 octobre, à Scapa-Flow; la Grande Flotte passait dans les eaux d'Irlande et c'était pour y trouver les mines du *Berlin* qui, le 25, coulaient l'*Audacious;* mais, dans l'ensemble, les pertes demeuraient limitées; des méthodes, des armes se créaient pour les restreindre et, cependant, la pression de la puissance navale continuait à s'exercer contre l'Allemagne, tandis que ses armées, à elle, se sentaient abandonnées, livrées à leurs seules forces, au point que, pour dissiper cette impression, le com-

mandement ennemi ordonnait l'absurde raid de Gorlosten, du 3 novembre, dépourvu de toute signification militaire.

On était ramené aux conditions de jadis; par la force des choses, c'était donc sur les théâtres extérieurs d'opérations, sur les lignes du trafic que, comme jadis, se trouvaient reportées les possibilités d'activité pour l'ennemi. En principe, au début, on n'avait voulu y voir que des questions secondaires, intérêts matériels ou pur prestige, affaires de croiseurs ou de forces locales; dès la fin d'août, la réalité surgit: il y avait des croiseurs allemands; le commerce s'arrêtait; la *concentration impériale* se paralysait; sous la pression des événements, des intérêts, des responsabilités, il fallait étoffer les divisions lointaines, même aux dépens de la masse centrale; la 7e escadre de bataille, la 7e escadre de croiseurs, d'autres encore, se disloquaient, s'émiettaient...

Ce n'étaient encore que parades instinctives, passives : partout où une action ennemie était signalée, l'Amirauté constituait une force supérieure, au moins sur le papier, par le total des tonnages et des bordées — et ces jeux de chiffres, souvent, n'arrangeaient rien. En octobre, le *Dresden* et le *Karlsruhe* étant signalés à l'ouest, le *Scharnhorst* et le *Gneisenau* à l'est de l'Amérique du Sud, on dépêchait là Stoddart, ici Craddock; à celui-ci, contre deux croiseurs, deux croiseurs et un cuirassé; mais le cuirassé ne pouvait suivre les croiseurs; les croiseurs avaient des canons vieux et des équipages jeunes, — et Coronel était une défaite anglaise!

L'effet eût pu être terrible : on était au moment où l'Afrique du Sud s'insurgeait, où Souchon, en franchissant les Dardanelles sans être inquiété, obligeait la Turquie à se démasquer; les colonies allemandes tenaient le coup; les convois du Canada, de l'Inde, de l'Australie demandaient des escortes; en Europe, les lignes n'étaient pas encore stabilisées et la Grande Flotte abandonnait Scapa. Mais *il y avait un changement à l'Amirauté :* on cessait d'être manœuvré par l'ennemi; la Grande Flotte n'était plus une lourde concentration massive et intangible, elle redevenait, comme jadis, le réservoir inépuisable d'énergie mobile pour toutes les actions utiles; les détachements s'opéraient comme il est normal (ils sont sans danger puisque, secrets, ils n'existent pas pour l'ennemi); les divisions de croiseurs-cuirassés, de croiseurs de bataille appareillaient; un immense filet se tendait de la Chine à l'Afrique, sur deux océans, et von Spee trouvait les *Inflexible* au mouillage de Port-Stanley! Une chance pour Sturdere, arrivé de la veille, mais une chance à la Nelson, une chance cherchée et méritée! Et si la bataille n'était pas une vraie victoire anglaise — deux bateaux échappaient! — c'était tout de même mieux que depuis quatre mois : l'Angleterre était pratiquement libre de faire ce qu'elle voulait, les voies du trafic étaient sûres : le premier acte du drame s'achève en apothéose.

Donc, le vieux *Board* est bien toujours le vieux *Board!* Le vieux sûr instinct, la vieille bonne méthode valent toujours, puisque ceci ce sont les faits eux-mêmes, l'*Histoire « officielle »* de la guerre.

Officielle? Oui, la couverture porte : *Official History of the war.* Mais, au revers de la première page, une note prévient que « les lords commissaires de l'Amirauté ne sont en aucune manière responsables de la rédaction et de la présentation des faits ». Pourtant, M. Asquith avait annoncé, le 28 juin 1916, que l'on donnerait le plus tôt possible une histoire officielle de la guerre, et « le présent volume est le premier acompte sur cette promesse » — donc une « histoire officielle »? — Oui,... mais « en ce sens, et en ce sens seulement, qu'elle est fondée sur des documents officiels; pour la forme, pour le caractère de la narration et *pour les opinions exprimées, l'auteur est seul responsable* ».

Voilà donc cette *Histoire officielle* ramenée au rang d'une histoire comme les autres, sujette à la critique et à la discussion; on y trouve non pas uniquement des faits, de ces faits infaillibles qu'on ne peut récuser, mais des reconstitutions, des interprétations de ces faits — la préface nous dit : *des opinions.* Ces opinions sont-elles donc celles du seul Sir J. C. Corbett? Ce serait peut-être aller un peu loin : ce « rédacteur » n'a pas été choisi au hasard, on ne l'a pas autorisé sans examen à publier son travail sous cet aspect, et il y a dans de tels choix, de telles autorisations, l'aveu ... d'une harmonie préétablie! D'ailleurs, « il reste bien entendu que l'ouvrage a été fait en collaboration avec la Section historique, sans l'assistance de laquelle il eût été impossible d'extraire un récit suivi de la masse de matériaux qu'elle a réunis », c'est-à-dire que la Section historique a réuni, choisi, préparé, mis en ordre et en valeur les documents sur lesquels Sir J. C. Corbett a construit son exposé : pour nous, une telle collaboration est... une collaboration ; cette *Histoire officielle*, qui n'en est pas une, en ce sens qu'on n'a pu lui donner une autorité sans appel, en est tout de même une, en celui-ci qu'elle nous présente la version d'un organisme officiel : la Section historique, l'État-major de la Marine, — en dernière analyse le *Board*, — et c'est ce qui en fait l'immense intérêt.

Mais il n'est pas indifférent que cette publication ait revêtu cette forme et que le soin en ait été confié à Sir J. C. Corbett : un historique pur et simple, suite d'affirmations abruptes et catégoriques, aurait éveillé des défiances, peut-être des résistances; des protestations auraient pu surgir et se faire écouter! Pour éviter ce jeu de démentis et de controverses, ces débats infinis sur les détails qui finissent par tout miner, rien ne vaut un principe d'unité, une solide armature théorique, une âme en quelque sorte de doctrine qui fasse vivre les faits et les emporte d'un grand courant logique, à quoi le public ne résiste guère. A cette tâche, nul n'était plus propre que Sir J. C. Corbett.

Toute son œuvre n'en donnait-elle pas par avance le cadre prophétique? Elle avait montré qu'il existe des principes de la politique et de la stratégie de la mer, spécifiquement maritimes — peut-être spécifiquement anglais! — et non purement militaires, comme aurait tendu

à le faire croire une certaine... littérature : pas de victoires à grand fracas et de luxe inutile d'offensives sans objet précis; mais la sécurité du sol insulaire assurée, un contrôle continu des routes et du trafic dans l'univers, et cette maîtrise des routes utilisée pour l'articulation et la convergence des efforts vers des actions efficaces, calculées et limitées : c'était marin, c'était le génie même qui avait fait la grandeur de l'Angleterre des Tudor, des Pitt et des Barham, c'était toute l'histoire des guerres passées, toute celle des guerres futures, celle aussi de la Grande Guerre; et tout naturellement, sous la plume d'un pareil homme, les faits s'ordonnaient, se disciplinaient, les conceptions, les volontés du commandement s'expliquaient en fonction des théories; d'autant plus aisément qu'aucune doctrine, aucun enseignement n'eurent après tout plus d'influence que ceux de Corbett sur la formation de la pensée navale anglaise des dernières années; l'impression s'imposait d'une activité rationnelle et logique, d'un sûr instinct servi par des idées claires; on était convaincu, subjugué, et tout était justifié.

Par malheur, il ne nous suffit plus qu'un récit satisfasse notre imagination, qu'il nous paraisse vraisemblable, admissible, que nous puissions concevoir que tout s'est passé de la sorte : il nous faut savoir, avoir la certitude, que les documents, tous les documents confirment qu'il en fut ainsi; nous voulons vérifier, ou le pouvoir, — et ici nous ne le pouvons pas. Sir J. C. Corbett ne reproduit pas de documents (sauf deux ou trois); il ne donne même pas de références; à quoi bon, puisque *les documents officiels ne sont pas à présent accessibles aux travailleurs?* Si bien que nous ne savons même pas quelles sont ses autorités pour tel ou tel fait, même pas s'il en a eu; il nous faut, il nous faudra toujours, faire une confiance absolue au rédacteur, à la certitude de son jugement, croire qu'il a tout vu, que rien de ce qu'il a vu ne pouvait être interprété autrement.

Nous avons d'autres habitudes; nous ne pouvons nous empêcher de chercher à contrôler, à vérifier (il y a des références pour les sources imprimées); or, dès les premières pages, nous faisons des constatations déconcertantes : les sources officielles non anglaises ont été ignorées systématiquement; un fait annoncé par un communiqué du gouvernement français du 26 septembre 1914 n'est connu que d'après un ouvrage de vulgarisation de 1916 (p. 30); et il en résulte des trous étranges : la carte des opérations dans la Méditerranée occidentale porte sur les mouvements des Français des indications d'un schématisme ... dédaigneux! Quand les sources sont indiquées, il arrive que l'usage en surprend : p. 8, un paragraphe sur la redistribution des forces françaises en 1912-1913 et la remise de nos forts de l'océan à l'armée (?) se réfère à un passage de M. René La Bruyère qui, vérification faite, indique seulement la composition de la 2e escadre légère en 1914; p. 28, il est dit que la décision de procéder à la mobilisation a été prise une demi-heure après la réception d'un télégramme de Sir E. Goschen à l'Amirauté (les ambassadeurs anglais ont donc la corres-

pondance directe avec les départements ministériels?) arrivé le 1er août à 1 heure 45 après midi, annonçant que des navires anglais étaient retenus à Hambourg; or, le *Livre bleu* (n. 130) montre que ce n'est pas par l'ambassade que Londres a su cet incident, et Sir Goschen n'en a parlé que le 2; p. 29, il est indiqué, avec insistance, que la mobilisation générale du 2 août ne fut pas une prolongation de l'exercice de mobilisation de juillet, en dépit d'une impression, accréditée par la diplomatie étrangère, comme en témoignerait un télégramme français du 27 *août* (n. 66 du *Livre jaune*); mais ce télégramme est du 27 *juillet* et concerne non l'appel des réserves, le 2 *août*, mais l'arrêt de la démobilisation des forces rassemblées à Portland, le 26 *juillet!* Il est vrai que cette initiative, capitale, a été prise par le prince Louis de Battenberg, et que le prince Louis..., le livre n'en parle que pour mentionner, avec satisfaction, son départ de l'Amirauté.

Il est inutile de multiplier les exemples, de nous demander s'il y avait un régiment de zouaves dans la brigade Ronarch (p. 186), etc...; il nous apparaît suffisamment que, quand Sir J. C. Corbett lit un document que nous pouvons lire de notre côté, nos lectures ne concordent pas parfaitement, que ses théories, ses sympathies, ses antipathies — ou celles de ses amis? — ont quelque influence sur le sens qu'il donne aux siennes, et qu'il pourrait en être aussi de même pour celles que nous ne pouvons contrôler, à plus forte raison pour les vues d'ensemble, les impressions générales et synthétiques et les conclusions dernières. C'est d'ailleurs bien ce que d'autres semblent avoir pensé, en Angleterre même, et ce n'est plus un secret que, si le second volume de cette histoire tarde à paraître, s'il est exposé à ne jamais voir le jour sous une estampille officielle, ou seulement après une révision sérieuse, la raison en est que des gens très haut placés, très informés, ne se rappellent pas les faits comme Sir J. C. Corbett les conçoit et les retrace.

Ce livre n'est donc pas la base inébranlable que l'on voudrait pour la réflexion et la doctrine; il n'est pas indiscutable, il n'est pas indiscuté; ce n'est pas l'histoire de la guerre, c'est une histoire de la guerre; un document encore, un témoignage, une pièce du dossier, non tout le dossier, non l'arrêt sans appel.

L'Angleterre s'en irrite : elle veut savoir et conclure pour l'avenir! Son premier ministre, il y a quelques semaines, lui a promis qu'elle saurait tout, qu'on publierait tout, au moins pour le Jutland, qui fait le fond du débat dont nous parlions tout à l'heure. La promesse est imprudente : il y a aux Archives françaises quarante-trois volumes sur la journée des Saintes; une bataille moderne en exigerait des centaines; et qui les lirait? La Section historique, il est vrai — c'est Sir J. C. Corbett qui le dit — a préparé ce qui présente un intérêt historique en une série de volumes embrassant toute la guerre; mais cela encore prêtera à la discussion.

En réalité, une histoire certaine et définitive, ayant une autorité absolue, est inconcevable aujourd'hui; des inventaires, des catalogues,

à la rigueur des recueils analytiques consciencieux, voilà tout ce que l'on peut désirer d'*officiel*. Si l'on veut des vues d'ensemble, ouvrant les voies aux réflexions, il faut accepter qu'elles soient provisoires et subjectives; le livre de M. Corbett nous montre comment le professeur de stratégie de l'Amirauté anglaise se représente ce qu'ont fait ses élèves; c'est une précieuse matière à nos méditations et aussi une puissante construction d'un esprit clair; il ne fallait pas en faire un texte sacré, une révélation religieuse.

Joannès TRAMOND.

Jules DESTRÉE. **Les fondeurs de neige**. Notes sur la révolution bolchévique à Pétrograd pendant l'hiver 1917-1918. Bruxelles et Paris, G. van Oest et Cie. 1920. Prix : 6 fr.

Maurice VERSTRAETE. **Mes cahiers russes**. Éditions G. Crès et Cie. 1920. Prix : 10 fr.

M. Jules Destrée, le ministre belge bien connu, chargé de représenter la Belgique auprès du gouvernement provisoire, présidé alors par Kerenski, arriva à Pétrograd dans la seconde moitié d'octobre 1917. Avec les missions alliées, il quitta cette ville le 28 février 1918. Ce qu'il a vu pendant ces cinq mois, ses impressions, tel est le sujet du livre qu'il vient de publier. On connaît la chaleur de cœur de M. Destrée, son libéralisme qui fait bon ménage avec ses idées socialistes. On devine quel intérêt peut offrir, sous sa plume, le récit d'une période si remplie d'événements.

Le titre, assez énigmatique, est expliqué à la page 137. Sous l'ancien régime, la neige, accumulée dans les rues de Pétrograd, séjournait dans les rues parfois jusqu'aux premiers souffles du printemps. Sous la révolution, on fond cette neige à la flamme d'un foyer. « Ces fondeurs de neige acharnés à détruire la beauté de la ville, à dégager la fange des voiles dont la nature clémente les avait enveloppés m'ont paru, à certains égards, symboliques » (p. 137). Le symbole est clair : la Révolution, dans sa hâte de détruire, fait violence à la nature.

Le livre est précieux, d'abord parce qu'il est le journal d'un témoin désintéressé dont les dispositions inspirent confiance. Les faits qu'il note, il les a contrôlés. Il a fréquenté les acteurs de la tragédie, s'est entretenu avec eux, avec Kerenski, avec Trotski, a vécu en pleine Terreur (il fait lui-même le rapprochement, tant celui-ci s'évoque naturellement). Ce témoin sûr est, par surcroît, un esprit avisé. Ses remarques sur la psychologie du peuple russe, sur l'insouciance qui règne, en pleine guerre, à Pétrograd (ch. III), sur l'instabilité de l'esprit russe, incapable de se fixer (p. 172), sur la logique à outrance naturelle au Russe (p. 172 et 175), sur son orgueil puéril, sur son ambition démesurée (p. 173), sur l'esprit de servitude qui survit (p. 228), sur la cruauté des révolutionnaires qui ne le cèdent point en férocité à leurs anciens maîtres (p. 280), sont le fruit d'une observation toujours en éveil. Non que l'auteur soit insensible à la malheu-

reuse situation du peuple russe : son éloquent chapitre (ch. VIII) sur « la grande pitié des peuples de Russie » en fait foi.

Ce livre ne pourra donc être négligé par le futur historien de la révolution russe. Si le livre, comme nous l'espérons, est réimprimé, M. Destrée devra le purger d'un certain nombre de fautes de transcription très fâcheuses : certaines sont difficilement tolérables. Je ne citerai que les principales. Il faut lire (p. 11) pajal'st (transcription approximative de *pojalui-sta*) et Karacho; moujik (p. 29); Kvas (p. 31); Terechtchenko (p. 35); bolchevik (p. 38); Bourtsev (p. 40); Novaïa Jizn (p. 50); Brechko-Brechkovskaïa, la Matouchka (p. 61); tovarichtch Lunatcharski (p. 97); Chevtchenko (p. 204); Plekhanov (p. 227); Liteïnaïa (p. 239); Vetchernii Tchas (p. 261); Islameï (p. 265); Vladivostok (p. 293). D'une façon générale, il est temps de renoncer à la transcription *allemande* de la finale *v* des noms russes par *ff* : le *v* est plus exact.

Au livre de M. Destrée, celui de M. Maurice Verstraete sert d'utile complément. M. Verstraete, ancien attaché commercial à Saint-Pétersbourg, dirigeait une des principales banques de Pétrograd; il y a séjourné pendant toute la guerre et n'a quitté cette ville qu'en septembre 1918. Ses nombreuses relations lui ouvraient l'accès du monde politique et ses moyens d'information étaient variés. Ce témoin offre donc toutes garanties. M. Verstraete avait pris l'habitude de rédiger des notes qu'il envoyait à ses amis de Paris. C'est sur ces notes que son livre a été composé : ce ne sont pas des « annales détaillées », pour employer l'expression de l'auteur (p. 1). Ce livre embrasse une période de cinq années. Les faits sont disposés dans l'ordre chronologique : les événements politiques occupent la première place. L'exposition est précise et vivante. On peut signaler des portraits expressifs de Raspoutine (p. 23 et suiv.) et de Nicolas II (p. 27 et suiv.). Des documents d'un réel intérêt, peu connus en France, sont reproduits : le procès-verbal de la réunion privée qui eut lieu chez le président de la Douma, M. Rodzianko, et à laquelle assistait M. Protopopov (p. 87 et suiv.), le compte-rendu de l'audience accordée par Nicolas II à M. Rodzianko (p. 96 et suiv.). L'ouvrage est donc aussi un répertoire de faits.

M. Verstraete ne nous donnera-t-il pas un jour, quand il pourra le faire sans dommage pour des tiers, le récit de sa vie passée dans l'enfer des Soviets (p. 354), le journal d'un « bourgeois » sous la Terreur?

M. Verstraete sait le russe : les fautes de transcription sont rares. Pourquoi écrit-il (p. 3 et *passim*) *Gouchkof* et non Goutchkov? Il faut lire (p. 3) Tsarskoe-Selo; Voeïkov (p. 119); Novaïa Jizn (p. 298); Chevtchenko (p. 344); Ouritskii et non *Ouritzky* (p. 348). En effet, un *z* n'est possible qu'après un *d*, et l'*y*, par une convention généralement admise, transcrit l'*i* sourd du russe, qui ne peut jamais suivre un *k*.

Edmond DUCHESNE.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— Vivien de Saint-Martin et Schrader. *Atlas universel de géographie*, dressé sous la direction de F. Schrader. Nouvelle édition conforme aux traités de paix (Paris, Hachette, 1920). — Cette nouvelle édition d'un Atlas fort estimé se distingue de l'ancienne par plusieurs traits caractéristiques. Tout d'abord, le format a été légèrement réduit : $0^{m}49 \times 0^{m}37$ au lieu de $0^{m}51 \times 0^{m}43$. Puis le nombre des feuilles a été diminué : il y en aura 80 au lieu de 90, au détriment par exemple de l'Afrique française et des deux régions polaires : arctique et antarctique; les six cartes de l'Allemagne, Autriche-Hongrie et Europe centrale, sont fondues en quatre : 1° Allemagne, Pologne et Tchéco-Slavie; 2° Allemagne du Nord-Ouest; 3° Allemagne du Sud et Autriche; 4° États danubiens (Yougoslavie, Hongrie, Roumanie et Bulgarie). L'Asie a été très remaniée. L'ouvrage, qui avait coûté une quarantaine d'années à établir sous sa forme première, paraîtra régulièrement en vingt-six livraisons (à 7 francs chacune) et sera terminé avec l'année 1921. Le feuillet qui, autrefois, accompagnait chaque carte et qui indiquait les sources d'après lesquelles le travail a été exécuté, a disparu. Enfin, chaque carte est munie d'un onglet perforé qui permet de la faire entrer immédiatement dans un classeur formant reliure perpétuelle. L'aspect des cartes a subi un changement notable; « nous avons réussi », disent les éditeurs, « par la séparation du trait et de la montagne en deux couleurs, noire et bistre, à obtenir avec le tirage sur pierre une lisibilité supérieure à celle de l'œuvre première ». En effet, les couleurs sont plus fondues, les montagnes fortement estompées, ce qui rend sans doute plus aisée la lecture des noms, mais au détriment du relief géographique. Les lignes de chemin de fer ne sont pas indiquées partout par les mêmes signes : tantôt, c'est par un simple trait noir (France, Espagne), tantôt par deux lignes parallèles et continues (Inde, États-Unis; mais, dans le carton où est représentée l'agglomération de New-York et de ses environs immédiats, il n'y a plus qu'un trait en noir), tantôt enfin par deux parallèles reliées par un pointillé (Angleterre, Brésil). En France, les routes sont marquées en même temps que les chemins de fer; elles ont été omises en Angleterre. — En fait, c'est une édition vraiment nouvelle qu'on nous donne de cette œuvre magistrale. Sept livraisons ont déjà paru. Ch. B.

— Louis Estève. *L'hérédité romantique dans la littérature contemporaine*. 2e édition (Paris, Maloine, 1919, in-8°, LVII-200 p.). — Non sans quelque désordre romantique, et en tout cas avec une

négligence assez peu classique de la hiérarchie des valeurs, des plans du raisonnement, de l'importance relative des allégations et des sources, M. Louis Estève nous apporte de fort intéressantes observations « psychopathiques » sur cet inépuisable sujet : la mélancolie romantique. Des formes d'ennui qui, sous des noms divers, avaient inquiété les générations les plus diverses de l'humanité, nous sont surtout présentées ici, comme « le mal du crépuscule », « le mal de la province », « le mal de l'au-delà », et des citations empruntées aux auteurs les plus variés appuient sans difficulté des remarques mi-médicales et mi-littéraires qui continuent à leur manière Max Nordau, E. Seillière et tous ceux qui ont stigmatisé les dégénérescences romantiques. On sait le danger de ces constructions : elles risquent de fausser le sens de l'inquiétude, de l'initiative d'imagination et de sensibilité qui sont indispensables à toute création d'art. Une société parfaitement « saine » a chance de ne plus avoir aucune curiosité littéraire. Le vrai classicisme — celui d'un Racine, d'un Gœthe — consiste à discipliner l'instabilité et la morbidesse, non à les ignorer : plutôt que d'établir la « courbe de fièvre » de la jeunesse contemporaine, il eût été intéressant de signaler quels remèdes s'offrent à celle-ci.

F. Baldensperger.

— Dans les « Éditions Bossard », signalons deux intéressantes brochures : 1° *Un Turc à Paris, 1806-1811;* relation de voyage et de mission de Mouhib Effendi, ambassadeur extraordinaire du sultan Sélim III, publiée d'après un manuscrit autographe par Bertrand Bareilles (1920, 106 p.; prix : 4 fr. 80); 2° *Le complot germano-bolchéviste*, où l'on trouvera les soixante-dix documents sur les relations des chefs bolchévistes avec l'armée, la grosse industrie et la finance allemandes qui ont été publiés par le Comité d'information publique des États-Unis d'Amérique; on donne ici une traduction française d'après l'édition allemande de la librairie « La Liberté » (der Freie Verlag), Berne, 1919 (1920, 178 p.; prix : 5 fr. 40).

— Nous avons reçu du ministère des Affaires étrangères : 1° le *Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et la Hongrie;* protocole et déclaration du 4 juin 1920 (Trianon). Textes français, anglais et italien; 2° le *Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et la Turquie*, signé le 10 août 1920 à Sèvres. Textes français, anglais et italien.

Histoire de France.

— *Les lettres provinciales de Blaise Pascal*, edited by H. F. Stewart (Manchester, at the University press, 1920, 1 vol. de xxxviii-360 p.). — Cette nouvelle édition des *Provinciales*, publiée en Angleterre dans une collection justement estimée, a été préparée avec beaucoup de soin par un savant professeur de Cambridge qui voudrait faire bien connaître à ses compatriotes les petites *Lettres* et leur auteur. M. Stewart reconnaît que son travail d'éditeur a été singuliè-

rement facilité par celui de M. Brunschvicg et de ses collaborateurs, publié à Paris en 1914. Il n'avait en effet qu'à puiser à pleines mains dans cette édition qu'il considère avec raison comme définitive, et qui est à ses yeux un beau monument élevé à la gloire de Pascal. Mais M. Stewart voulait à tout prix glaner derrière les moissonneurs et dire quelque chose de nouveau ; cette préoccupation ne paraît pas l'avoir inspiré d'une manière très heureuse. Dès la première page, il se laisse aller à des déclarations qui tendraient à ruiner la valeur morale et religieuse des *Provinciales* et à déshonorer Pascal. Il dédie solennellement son ouvrage à un publiciste français dont les conjectures ultra-fantaisistes ont été, il y a tantôt dix ans, l'objet de réfutations que l'on n'a point réfutées, et voici la belle découverte que le nouvel éditeur a faite à la suite de son éruditissime guide : « Son point de vue, auquel je me rallie sincèrement, c'est en deux mots que Pascal, qui commença les *Provinciales* comme un adepte convaincu de la secte janséniste, en fut tiré avant même de les avoir achevées, et qu'il mourut en opposition avec elle. » C'est le contraire de la vérité, car tout le monde sait que Pascal, après avoir interrompu les *Provinciales* en 1657, a collaboré très activement aux factums des curés contre la morale des Jésuites. Il avait commencé une dix-neuvième lettre où on lisait ces mots à l'adresse du P. Annat : « Réjouissez-vous, mon Père, ceux que vous haïssez sont malheureux. » Il a dit très peu de jours avant sa mort, cinq ans après la prétendue conversion dont parle M. Stewart, que, s'il avait à refaire les *Provinciales*, il les ferait encore plus fortes. En dehors de l'érudit que M. Stewart félicite d'avoir bien mérité de Pascal, il n'y a personne en France qui ne rejette de semblables billevesées. Que peut donc valoir une édition des *Provinciales* présentée sous cet aspect à des lecteurs que l'on invite à les considérer comme l'ouvrage d'un malhonnête homme qui continuait contre sa conscience à hurler avec les loups jansénistes et à calomnier les Jésuites?

Entraîné par son guide comme un aveugle qui suit un autre aveugle, M. Stewart n'a pas su ou pas voulu voir que la grande édition Brunschvicg a consacré quarante pages (t. X, p. 336 et suiv.) aux discussions qui ont été engagées à propos des déclarations de Pascal mourant. Le silence d'un éditeur aussi soigneux, aussi méticuleux, est incompréhensible, car M. Stewart n'est pas avare de notes bibliographiques ou autres. Il est inexcusable de n'avoir tenu aucun compte des conclusions si nettes de M. Brunschvicg (t. IV, p. LXXXI), lesquelles suffisent à « terminer le débat ».

Pour l'établissement du texte, le nouvel éditeur a pris pour guide M. Brunschvicg lui-même, et cette fois encore il ne paraît pas avoir été bien inspiré. Il ne s'agissait plus d'une édition savante qui autorise la reproduction fidèle du texte original. Les Anglais, auxquels s'adresse l'édition Stewart, ne sont pas à même de pouvoir étudier avec fruit un texte archaïque dont la lecture présente pour des Français instruits des difficultés très grandes. On ne se représente pas bien un jeune

étudiant de Cambridge ou de Manchester aux prises avec des phrases comme celles-ci, qui n'ont pas été annotées par l'éditeur : « Nous prismes plaisir à ce compte » [le conte de Jean d'Alba, p. 66]. — « Je vous en respons et me rens plege pour la bonne Mère, » p. 96. — « Ce que ce docteur n'a pas *sceu*, je ne *scay* qui le *scait*, » p. 118. C'est par centaines que l'on pourrait citer des exemples analogues, et l'on peut conclure de là que la pleine intelligence des beautés des *Provinciales* est à peu près impossible à la grande majorité des lecteurs de M. Stewart. Ce n'est pas cette édition qui contribuera à faire admirer en Angleterre le chef-d'œuvre de Pascal. A. G.

— La librairie Hachette a mis en vente les deux premiers volumes de l'*Histoire de France contemporaine* faisant suite à celle d'E. Lavisse; le tome I, par M. Ph. Sagnac, se rapporte à la Révolution jusqu'à la fin de la Législative; le tome II, par G. Pariset, à la Convention et au Directoire. A la différence de l'*Histoire* de Lavisse jusqu'en 1789, dont le premier tirage ne comportait pas d'illustrations, chaque volume de cette *Histoire contemporaine* paraît dès le début avec un grand nombre de reproductions photographiques. On assure que l'ouvrage entier aura paru au mois de juillet 1921. Le prix de chaque volume est de 30 francs.

— Dans l'*Almanach catholique français pour 1921* (Paris, Bloud et Gay, in-8°, 314 p.; prix : 6 fr. 50), nous signalerons le « Petit Annuaire du monde catholique », où sont énumérés les œuvres provinciales établies à Paris; les journaux et revues catholiques paraissant à Paris; « L'art chrétien en France, nos cathédrales », avec un bref résumé archéologique et historique et la photographie de chacune de ces cathédrales; une description des paroisses de Paris, avec dix plans divisionnaires.

Histoire de Grande-Bretagne.

— James M. Wilson. *The Worcester Liber albus. Glimpses of life in a great benedictine monastery in the fourteenth century* (Londres, Society for promoting christian knowledge, 1920, in-8°, xviii-284 p.; prix : 15 sh.). — Le chapitre cathédral de Worcester, qui était une abbaye bénédictine administrée par un prieur, possédait un registre sur lequel le chancelier ou le chapelain du prieur transcrivait les actes et la correspondance d'affaires concernant l'administration du diocèse. C'est le *Liber albus*, qui embrasse la longue période de 1301 à 1446; il est actuellement déposé dans la bibliothèque de la cathédrale. Ce que nous donne le Rév. Wilson, c'est une traduction en anglais d'un assez grand nombre de ces lettres et actes compris entre les années 1301 et 1338. Ils sont d'un intérêt très varié qui reflète l'activité non seulement du chapitre, mais encore et surtout de l'évêque. Il est donc exact, ainsi que l'indique le titre de l'ouvrage, qu'il projette des lumières sur la vie d'un grand monastère bénédictin au xive siècle; mais l'érudit se consolera difficilement de ne connaître

des documents que par une traduction, ou même par une simple analyse. Ch. B.

— Dans la série des « Helps for students », la Société pour la propagation du Christianisme a fait paraître une étude sur les emplacements et les constructions utilisés par les municipalités anglaises : la place du marché, les étaux et boutiques, les passages, la voirie urbaine; enfin les édifices municipaux : hôtels de ville, croix de marchés, aqueducs, magasins, écoles et hôpitaux; un dernier chapitre est consacré aux changements introduits dans l'aménagement des édifices publics par la Renaissance et la Réforme. Ce travail, préparé par W. Cunningham, était presque entièrement terminé à la mort du savant économiste; il a été achevé par M. Cranage (*Monuments of english municipal life*, 54 p.; prix : 1 sh.). — Dans une autre brochure, M. R. L. Marshall expose les principes de la critique historique; chacun des principes, simples et raisonnables, qu'il énonce est éclairé d'exemples empruntés à tous les pays et à toutes les époques, depuis les fausses poteries mohabites jusqu'aux faux fabriqués par Vrain-Lucas (*The historical criticism of documents*, 62 p.; prix : 1 sh. 3 d.).

— Il avait été annoncé que l'Amirauté anglaise publierait une étude officielle sur la bataille du Jutland; cette étude avait été même préparée par le commandant Harper. Pour des raisons qui ne sont pas déclarées, mais qui sont en rapport avec un conflit d'idées entre les amiraux Beatty et Jellicoe, cette publication a été différée, et on a récemment annoncé à la Chambre des Communes que le public devrait se contenter de la *Naval History of the war*, de Sir Julian Corbett, dont nous analysons plus haut (p. 326) le premier volume et dont le second contiendra, nous assure-t-on, un chapitre sur l'événement, écrit d'après les documents de l'Amirauté. Mais les réticences du gouvernement ont amené à penser qu'il avait quelque intérêt à cacher la vérité, et M. Lloyd George a dû promettre la publication, sous forme de document parlementaire, au moins des signaux, des dépêches et des rapports officiels. En attendant que cette publication paraisse (et, depuis, cette publication a eu lieu, sous la forme d'un *Blue book;* les plus importants des documents qui y sont publiés ont été reproduits dans le *Times* du 18 décembre 1920) ou que le tome II de M. Corbett soit publié, on pourra utiliser le livre de M. Henry Newbolt, *A naval history of the war, 1914-1918* (London, Hodder and Stoughton, in-8°, 1920), qui fournit un résumé extrêmement commode des événements navals, et, encore mieux, la publication officielle de l'Amirauté allemande (*Der Krieg zur See, 1914-1918*, publié par le « Marine Archiv »), dont le tome I, écrit par le capitaine de corvette O. Groos, est consacré à la guerre dans la mer du Nord (*Der Krieg in der Nordsee. Vom Kriegsbeginn bis Anfang September 1914.* Berlin, E. Siegfried, Mittler u. Sohn, 1920). Une analyse de cette publication a paru dans les numéros du *Times* des 21, 22 et 23 juin 1920, et l'expert naval qu'est M. Hector C. Bywater en a fait une

étude poussée dans les derniers numéros de *Naval and military record* (octobre-novembre 1920). Il est vraiment étonnant que les officiers de la marine française ne se soient pas encore attelés à la tâche de faire connaître objectivement le rôle de celle-ci dans la Grande Guerre; en dehors de quelques travaux originaux ou de quelques études critiques de détail parues dans la *Revue maritime*, il n'y a rien de comparable, parmi les publications navales françaises, au livre de M. Corbett ou à l'œuvre de l'État-major allemand. — G. Bn.

Histoire de Russie.

— *Le Stoglav ou les Cent chapitres*, recueil des discussions de l'Assemblée ecclésiastique de Moscou, 1551, traduction, avec introduction et commentaire, par E. Duchesne, docteur ès lettres (Paris, Champion, 1920, in-8°, xlvi-192 p.; « Bibliothèque de l'Institut français de Pétrograd », t. IV). — M. Duchesne occupe une place très honorable parmi les écrivains sérieux qui s'occupent de la Russie. Il a déjà marqué sa place parmi les maîtres de ces études nouvelles difficiles par ses ouvrages, l'un sur le poète Lermotov, l'autre sur le Domostroï ou Ménagier russe du xvie siècle, livre qui offre un tableau très intéressant de l'ancienne vie privée des Russes à l'époque où la Russie s'appartenait à elle-même et n'était pas exploitée par des allogènes, comme elle l'est aujourd'hui. Les délibérations et les décisions du concile de 1551 ne jettent pas un jour moins curieux sur la vie ecclésiastique et privée de la Moscovie à l'époque de la Renaissance. Ce concile, dont M. Duchesne avait déjà entretenu les lecteurs de la *Revue historique* (t. CXXXII, p. 39), fut convoqué sur l'initiative du tsar Ivan le Terrible pour résoudre certaines questions posées par le souverain. Les unes concernent les actes de la vie des moines, les défauts de la haute administration et des tribunaux de l'Église. Les autres ont pour objet certaines parties de la liturgie, certains vices des laïques, certaines superstitions. Les décisions du concile ont été résumées dans cent chapitres (*sto*, en russe, veut dire cent, et *glava*, chapitre, d'où le nom de *stoglav* donné à l'ensemble de ces morceaux). Ces réponses ne sont pas toujours originales; il en est qui reproduisent simplement les décisions de tel concile antérieur (concile de Chalcédoine, concile de Carthage) et de tel empereur byzantin (Justinien, Manuel Comnène), ou les mandements de tel prélat russe. L'ensemble fournit une somme de renseignements très curieux sur la vie et les mœurs de la société russe au xvie siècle. M. Duchesne est admirablement au courant de la littérature historique russe et les Russes eux-mêmes, en temps normal, pourraient tirer parti de ses recherches. Il interprète avec soin les mots difficiles dans des notes très nombreuses. Au lieu de cette interprétation disséminée, j'aurais mieux aimé à la fin un index détaillé des idées et des choses. Quoi qu'il en soit, ce livre est une très intéressante contribution à l'histoire de la vie et des mœurs en Russie au temps d'Ivan le Terrible. — L. L.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1920, septembre-octobre. — Georges HARDY. Robespierre et la question noire (la politique indigène de Robespierre a été noble et humaine; il n'était pas l'adversaire des colonies, mais de l'esclavage, et il tenait fortement aux principes d'égalité, tout en admettant que les valeurs humaines n'étaient pas partout égales). — Fr. VERMALE. Joseph de Maistre et l'espionnage français en 1793. — Albert MATHIEZ. Un complice de La Fayette : Frédéric Dietrich (dans sa biographie de Dietrich, M. Ramon a omis d'étudier les rapports du premier maire de Strasbourg avec La Fayette; or, c'est leur liaison « qui a été l'origine et la cause de toutes ses fautes et de tous ses malheurs »; si les Jacobins ont rompu avec lui, c'est que, au contraire, ils « adoptaient sur la paix les vues de Robespierre ». Publie plusieurs documents inédits). — Fr. PONSARD. Le gâteau des rois chez Danton (réédition d'un article publié dans le *Temps* du 6 janvier 1908). — Albert MATHIEZ. Brissot et son associé, d'après une lettre inédite (publie une longue lettre écrite par Brissot à son commanditaire, Desforges, quelque temps après être sorti de la Bastille, 1784; Brissot y donne des détails circonstanciés sur les affaires qu'ils avaient eues ensemble et la brouille qui s'en était suivie). — ID. Une « Compagnie de garantie des propriétés » sous le Directoire. — ID. L'intrigue politique contre la perception de l'impôt en 1792. — ID. Merlin de Thionville accusateur de Carnot et de Lindet (« ce Merlin, qu'une sotte légende a auréolé d'une réputation de courage et de républicanisme »). = C.-rendus : *E. Welvert.* Le secret de Barnave (livre manqué). — *Ed. His.* Geschichte des neueren Schweizerischen Staatsrechts. I : 1798-1813 (excellent). — *Michel Lhéritier.* Tourny (thèse bourrée d'utiles renseignements sur l'administration de Tourny; il n'en ressort pas que Tourny fut un administrateur remarquable). — *G. Rudler.* La politique dans les *Martyrs* de Chateaubriand (montre que, sous le voile d'allégories antiques, Chateaubriand a écrit un virulent pamphlet contre les philosophes et les révolutionnaires du XVIIIe siècle : Hiéroclès, c'est Voltaire ou d'Holbach; Eudore, c'est Louis XVI; Cymodocée, c'est Marie-Antoinette; la persécution de Galère, c'est la Terreur).

2. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.** 1920, juillet-septembre. — N. WEISS. Guillaume Farel. La

dispute de Bâle. Le conflit avec Érasme; suite (Farel voulait entrer dans la voie des réalisations et demandait une réforme radicale de l'Église; voilà pourquoi il entra en conflit violent en 1524 avec Érasme). = Documents : M. Morel et N. W. Le protestantisme à Cambrai (quatre documents, de 1562 à 1628, trouvés aux archives de la ville par M. Morel, tué à la guerre); La famille Cuny de Bar-le-Duc. Comment elle parvint à se réfugier en Allemagne (en 1690; récit fait en 1804 par l'un des descendants de cette famille, d'après d'anciens papiers); Requête de Louise de Lescours, veuve de Louis de Saint-Georges, seigneur de Marcoy, aux États-Généraux (des Provinces-Unies, 13 décembre 1701; ayant perdu son mari demeuré en France et resté fidèle à la religion protestante, elle demande assistance). — Armand Lods. Un jugement du baron de Staël sur Benjamin Constant (lettre du 21 juillet 1795; se porte garant, auprès du commissaire des relations extérieures, du républicanisme de Constant, qui sollicitait un permis de séjour en France). — Lieux d'assemblées huguenotes en Bourgogne en 1566 (d'après les rapports faits au Parlement de Bourgogne par les officiers des bailliages).

3. — **Bulletin hispanique.** 1920, juillet-septembre. — G. Cirot. La guerra de Granada et l'Austriada (Diego Hurtado de Mendoza est-il oui ou non l'auteur du premier de ces ouvrages et quel est le rapport de la « Guerra » avec l' « Austriada » de Juan Rufo?). — J. Sarrailh. Fin d'exil. Le retour en Espagne de la reine Marie-Christine, février-mars 1844 (importance de ce retour au point de vue intérieur et au point de vue extérieur; Marie-Christine sera un excellent agent de notre politique et contribuera à faire conclure les deux unions qui marquèrent le triomphe de Guizot sur Palmerston). — R. Lantier. Chronique ibéro-romaine, IV. 1918. = C.-rendus : D. *Ignacio Calvo* y D. *Juan Cabrè*. Excavaciones en la Cueva y Collado de los Jardines, Santa Elena-Jaen (article très sévère de Pierre Paris; M. Calvo, qui est en réalité l'auteur du volume, eût dû reviser son manuscrit). — Correspondencia do 2º *visconde de Santarem* colligida, coordenada e comannatoções de *Rocha Martius* (ces lettres de 1828 à 1834 intéressent la politique intérieure et extérieure du Portugal et l'histoire des pays dont Santarem a été l'un des plus illustres représentants). = Octobre-décembre. J.-M. Burnam. Un groupe de manuscrits espagnols (manuscrits sur les mathématiques, provenant du monastère de Ripoll; article en anglais). — G. Cirot. A propos des dernières publications sur Garcilaso de La Vega (ce qu'elles ont appris sur ce poète du xvie siècle). — R. Costes. Pedro Mexia, chroniste de Charles-Quint; suite (montre les emprunts faits par Sandoval à Mexia). — G. Cirot. Le roman du P. Mariana (analyse d'un livre anonyme paru à Berlin en 1804 et qui se donnait comme la traduction allemande d'une autobiographie rédigée par le jésuite; ce livre est une pure invention). — Id. Les éditions des œuvres de sainte Thérèse par La Fuente (il n'est pas possible de s'y fier). = C.-rendu : *Ferran-Valls Taber-*

ner. Privilegis i ordinacions de les valls Pirenenques. III. Vall d'Andorra (très utile recueil).

4. — Journal des savants. 1920, mars-avril. — M. ROSTOVTZEFF. L'exploration archéologique de la Russie méridionale de 1912 à 1917; fin en mai-juin (fait suite au grand travail de Ellis H. Minns, « Scythians and Greeks », paru en 1913, et qui exposait l'histoire des fouilles jusqu'en 1911; signale les principaux centres de fouilles; montre que les fouilles dans les vastes tumuli des steppes russes, sur les bords des grands fleuves, révèlent une vie et une civilisation bien différentes de celles que nous connaissons par les fouilles dans les villes grecques et hellénisées). — H. LEMONNIER. Chantilly, des Bouteiller aux Montmorency. II (les Montmorency jusqu'en 1643, où Louis XIV donna le domaine et le château au Grand Condé). — G. BLOCH. Virgile et les origines d'Ostie (d'après la thèse de Jérôme Carcopino, « très beau livre, un des plus substantiels et des plus originaux qui aient paru, en ces dernières années, sur les antiquités romaines et italiennes »). = C.-rendus : Mme *Denyse Le Lasseur*. Les déesses armées dans l'art classique et leurs origines orientales (utile répertoire de 157 figures). — *J.-E. Sandys*. Latin Epigraphy, an introduction to the study of latin inscriptions (plutôt une introduction qu'un manuel; n'a pas le caractère pratique). — *J.-M. Tourneur-Aumont*. Études de la cartographie historique sur l'Alemanie (utile contribution à notre connaissance des origines politiques de l'Europe). — *J. Miret y Sans*. Itinerari de Jaume I el Conqueridor (très méritoire). = Mai-juin. C. HUART. Le Yémen au XIVe siècle (d'après l'histoire de la dynastie des Rasoûlides de ʿAliyyu> Bnu>l-Hasan >el-Khazredjizy, traduite par Sir J. W. Redhouse, et les monuments de cette période). — A. DIEUDONNÉ. La numismatique du règne de Charles IV le Bel (d'après les indications fournies par les Journaux du trésor, publiés par J. Viard). = C.-rendus : *J.-C. Formigé* et *Jules Formigé*. Les arènes de Lutèce (solutions qui semblent définitives, du moins dans l'ensemble). — *J.-O. Waltzing*. Tertullien; 3 vol. (texte de l'Apologétique; étude sur ce traité; commentaire grammatical et historique; modèle de méthode méticuleuse). — *W. Warde Fowler*. The death of Turnus (texte et commentaire du VIIIe livre de l'Énéide). — *M. Platnauer*. The life and reign of the emperor Lucius Septimius Severus (le règne aurait mérité une étude plus exacte). — *José-Ramon Melida*. Excavaciones de Merida. Una basilica romano-christiana (peut-être le plus ancien monument de ce type, IVe ou Ve siècle). — *J.-M. Tourneur-Aumont*. L'Alsace et l'Alemanie (voit dans l'alemanisme alsacien une hypothèse romantique). — *Victor Martin*. Le gallicanisme et la réforme catholique (écrit dans un véritable esprit historique et avec la conscience des devoirs qui s'imposent à tout érudit). = Juillet-août. A. BLANCHET. Le monnayage anglais en France du XIIe au XVe siècle (d'après la publication de Lionel M. Hewlett, « Anglo-Gallic Coins »; s'occupe

de quelques-unes des questions obscures que soulève cette numismatique). — P. Fabia. L'amphithéâtre de Lugudunum (la place de l'amphithéâtre où furent exécutés les martyrs de 177 reste, en somme, toujours à chercher). — G. Fagniez. La marine française au XVIIe siècle; I (d'après le livre de Ch. de La Roncière; ce premier article conduit jusqu'à l'expédition de Candie en 1669). — E. Lavisse. Le musée Condé en 1919. = C.-rendus : *E. Dottin.* La langue gauloise (modèle de précision, d'érudition et de prudence). — *Giuseppe La Mantia.* Codice diplomatico dei Re Aragonesi di Sicilia e dalla Rivoluzione Siciliana del 1282 sino al 1355. T. I : 1282-1290 (fait avec grand soin). — *Cornelis van Arendonk.* De Opkomst van het zaidietische Imamaat in Yemen (biographie de l'imâm El-Hâdî, proclamé à Médine en 859, auquel se rattachent les Zeïdites). — *Jean Ebersolt.* Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant (témoignages de ces voyageurs sur Constantinople). — *P. Miguélez.* Catálogo de los códices españoles de la Bibliotheca del Escorial. T. I. Relaciones históricas (utile).

5. — **Polybiblion**. 1920, mai-juin. — E. Jordan. Livres, brochures et tracts sur le problème de la dépopulation. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi lesquelles : *M. Thiéry.* 1914-1918. Le nord de la France sous le joug allemand (recueil de témoignages authentiques); général *de Tournadre.* Au pays des fourbes; impressions de captivité (pages d'une vie intense); *Paul Gentizon.* L'armée allemande depuis la défaite (intéressant); *C. Jullian.* Aimons la France (« cet ouvrage, d'un écrivain protestant, est animé d'un bout à l'autre d'un grand souffle chrétien »); *L. Hautecœur.* L'Italie sous le ministère Orlando, 1917-1920 (matériaux intelligemment recueillis). — La constitution de l'empire allemand du 11 août 1919; traduite et annotée par *Joseph Dubois.* — *G. Schelle.* Œuvres de Turgot et documents le concernant; t. III (œuvre magistrale). — *G. Dottin.* La langue gauloise (excellent). — *H. Vignaud.* The Columbian Tradition on the discovery of America (appelle de sérieuses réserves). — *Van Deman Magoffin.* The quinquennales (d'après les textes, les monnaies et les inscriptions). — *J. Hatzfeld.* Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique (bon). — *Ch. Diehl.* Histoire de l'empire byzantin (substantiel et de lecture facile). — *J. Garnier* et *E. Champeaux.* Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne (introduction aux trois volumes publiés de 1867 à 1877. L'intérêt dépasse les bornes de la province). — *V. Carrière.* Histoire et cartulaire des Templiers de Provins (bon). — *R. Parisot.* Histoire de Lorraine; t. I (excellent). — *J. Brucker.* La Compagnie de Jésus, 1521-1773 (très net). — *V. Martin.* Le gallicanisme et la réforme catholique (très important). — Le R. P. *Deleheye.* L'œuvre des Bollandistes, 1615-1915 (remarquable). — *L. Ducros.* Jean-Jacques Rousseau, de l'île de Saint-Pierre à Ermenonville, 1765-1778 (écrit et composé de façon très heureuse). — *G. Lefebvre.* Documents relatifs à l'histoire des

subsistances dans le district de Bergues pendant la Révolution; t. I (travail considérable). — *P. Caron.* Rapports des agents du ministre de l'Intérieur dans les départements, 1793-an II; t. I (intérêt de cette publication; introduction remarquable). = Juillet. Armand PRAVIEL. Poésie. Théâtre. — H. FROIDEVAUX. Histoire coloniale et colonisation (ouvrages de *L. Hennebicq*, *George M. Wrong*, *Jean de Maupassant*, *J.-L. de Lanessan*, *Victor Piquet*). — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *L. Madelin.* Verdun (déposition d'un témoin bien placé pour voir); *C. Bloch.* Collection Henri Leblanc, donnée à l'État le 4 août 1917. La Grande Guerre. T. VI. Répertoire méthodique de la presse quotidienne française, année 1914 (dépouillement de douze journaux de Paris et six de province). — *P. Alfaric.* L'évolution intellectuelle de saint Augustin (méthode manifestement tendancieuse). — Dr *F. Roland.* Les cartes anciennes de la Franche-Comté. 2e partie. Les cartes publiées au XVIIe siècle (reproduction des cartes de Jean Le Clerc, Michel Coignet et Jean Vernier). — *V.-L. Bourrilly* et *F. Vindry.* Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay. T. IV : 1541-1547 (excellente édition). — *R. Lavollée.* Mémoires du cardinal de Richelieu. T. IV : 1624 (notes et table excellentes). — *A. Debidour.* Recueil des actes du Directoire exécutif. T. III : 4 juillet-6 octobre 1796 (très bonne publication). — *A. Aulard.* Recueil des actes du Comité de Salut public. T. XXIII : 10 mai-2 juin 1795 (intérêt des lettres des représentants en mission). — *J. Burnichon.* La Compagnie de Jésus en France, 1814-1914. T. III : 1845-1860 (fait de main de maître). — Les RR. PP. *Jonquet* et *F. Veuillot.* Montmartre, autrefois et aujourd'hui (on reproduit, en l'abrégeant, le livre du premier qui conduit jusqu'en 1890 l'histoire de la basilique du Sacré-Cœur; l'ouvrage est continué par le second). — *Ed. Channing.* Histoire des États-Unis d'Amérique, 1765-1865; traduction de *G. Guillemot-Magitot* (inégal). — *G. Weill.* Histoire des États-Unis de 1787 à 1917 (des lacunes; écrit dans un esprit d'admiration constante). = Août-septembre. Henri FROIDEVAUX. Ouvrages récents sur le Maroc. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *G. Gautherot.* La France en Syrie et en Cilicie (conclusions très justes); Mgr *Chollet.* Ma copie de lettres. Quand ils étaient chez nous (correspondance échangée entre l'archevêque de Cambrai et les autorités allemandes de 1914 à 1918); *M. Muret.* La littérature allemande pendant la guerre (curieux et instructif). — *Paul Bureau.* L'indiscipline des mœurs (le livre le plus important qu'ait inspiré l'angoissant problème de la dépopulation). — *R. Maunier.* Manuel bibliographique des sciences sociales et économiques (seulement une bibliographie des bibliographies). — *James-J. Frazer.* Les origines magiques de la royauté; traduction de *Loyson* (faits reliés les uns aux autres d'une façon trop factice). — *C. Jullian.* Histoire de la Gaule; t. V et VI (remarquable). — *J. Brunhes.* Géographie humaine de la France (introduction à l'Histoire de France de Hanotaux; excellent). —

É. Collas. La belle-fille de Louis XIV (Marie-Thérèse de Bavière). — *Margaret S. Morriss.* Colonial trade of Maryland, 1689-1715 (très solide). — *Brand Whitlock.* Abraham Lincoln (estimable). — *E. Welvert.* Le secret de Barnave (laisse le lecteur choisir entre deux explications). — *E. Varagnac.* Un grand Espagnol, Emilio Castelar (d'une actualité saisissante). = Octobre. Maurice LAMBERT. Jurisprudence. — Armand PRAVIEL. Romans (au nombre de quarante-trois). — Denis ROCHE. Publications relatives à la Russie et au bolchévisme (au nombre de vingt-quatre). — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *Galliéni.* Mémoires (remarquable); *von Below.* Mon rapport sur la bataille de la Marne (« Fas est et ab hoste doceri »). — *Louis Dimier.* Souvenirs d'action publique et d'université (agréable et amusant).

6. — La Révolution de 1848. 1920, juin-août. — R. LÉVY-GUÉNOT. Ledru-Rollin et la campagne des banquets; fin (les banquets de Lille, Dijon et Chalon, 7 et 21 novembre, 19 décembre 1847; discours que Ledru-Rollin y prononça). — E. DUPONT. Nicolas David et Pierre Dubois (deux typographes de Reims; lettres qu'ils échangèrent du 25 février 1848 au 2 janvier 1852; fin au n° suivant). — Élie PEYRON. Le rôle de l'impératrice Eugénie en septembre-octobre. — Jules D'AURIAC. Jules Simon improvisateur (comment il a modifié un discours recueilli par la sténographie et prononcé le 1er septembre 1878, lors de l'inauguration d'une association philotechnique). = Septembre-novembre. Philippe MORÈRE. Disette et vie chère en Ariège à la fin de la monarchie de Juillet, 1845-1847. — F. UZUREAU. Lettres inédites de Bordillon, préfet de Maine-et-Loire, 1848-1849. — Gabriel VAUTHIER. Les procureurs généraux et l'agitation religieuse en 1860 (résumé des rapports envoyés au ministre de la Justice par ces procureurs). — J. REINACH. Le rôle de l'impératrice Eugénie en septembre et octobre 1870 (réponse à l'article précédent de M. Peyron : l'impératrice n'a jamais consenti à un abandon de l'Alsace-Lorraine).

7. — La Révolution française. 1920, juillet-septembre. — Paul ROBIQUET. La disgrâce de Fouché en septembre 1815 (ce premier article est en réalité une biographie de Fouché depuis l'abdication de Napoléon Ier, le 22 juin, jusqu'au 10 juillet). — Ed. LÉVY. Les prénoms parisiens de l'an II; suite et fin. — Gabriel HENRIOT. Les débuts de Fouquier-Tinville (analyse cinq lettres autographes allant de 1768 à 1783, qui viennent d'être données à la bibliothèque de l'Institut d'histoire de la ville de Paris). — A. AULARD. Une vice-présidence de la République. L'exemple de 1848 (le vice-président devait être nommé par l'Assemblée constituante sur la présentation de trois candidats faite par le président lui-même; Boulay de la Meurthe fut élu le 20 janvier 1849). = C.-rendus : *E. Lintilhac.* Vergniaud (biographie curieuse qui a de l'ampleur et de la beauté). — *E. Welvert.* Le secret de Barnave (devant le tribunal révolutionnaire Barnave a

nié; il s'est défendu comme il a pu. Qui oserait être sévère pour son procédé de défense?). — *D. Jouany*. La formation du département du Morbihan (passable). — *E. Chapuisat*. Figures et choses d'autrefois (contient une étude originale sur Étienne Clavière). — *Marius* et *Ary Leblond*. Galliéni parle (propos de Galliéni recueillis par ses secrétaires pendant qu'il était ministre de la Guerre).

8. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1920, 1er novembre. — Sir *E. Wallis Budge*. An egyptian dictionary (ouvrage considérable à tous les points de vue : il ne renferme guère moins de 23,000 mots. Il est regrettable seulement que l'auteur ait traité l'égyptien comme une langue sémitique). — *F. Brun*. Jeanne d'Arc à Soissons. Recherches sur Soissons et le Soissonnais au temps de la Pucelle, 1427-1430 (excellent). — *Louis Tuetey*. Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts. T. II : 5 nivôse an III-5 nivôse an IV. — *Paul Yvon*. Traits d'union normands avec l'Angleterre, avant, pendant et après la Révolution (suite d'études très fouillées et pleines de détails inédits). — *E. Lémonon*. L'Allemagne vaincue (bon exposé). — *H. Dehérain*. Six études (sur les Katamas d'Abyssinie, Addis-Ababa, le chevalier Grout de Beaufort, l'orientaliste Bresnier, la carrière africaine d'Arthur Rimbaud, Silvestre de Sacy et ses correspondants). — *R.-G. Lévy*. La juste paix ou la vérité sur le traité de Versailles (important; ce livre devrait être traduit en anglais pour corriger le fâcheux effet produit par celui de Keynes). — *Zaleski*. Le dilemme russo-polonais. L'alliance franco-russe et la Pologne (la France est polonophile; elle ne l'est pas et ne peut l'être contre la Russie). — Livres italiens sur la Grande Guerre (il y est question surtout de Caporetto et du rôle joué par Cadorna. L'article est signé : Albert Lumbroso). = 15 novembre. *S. Czernin*. Im Weltkriege (témoignage fort intéressant d'un diplomate souvent désabusé à l'égard de l'Allemagne). — *L. Hautecœur*. L'Italie sous le ministère Orlando, 1917-1919 (bonne étude sur l'état de l'opinion italienne pendant ces deux années). — *H. Welschinger*. L'alliance franco-russe; les origines et les résultats (assez bon résumé). — *P. Monceaux*. Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe. V. Saint Optat et les premiers écrivains donatistes (remarquable pour le fond et pour la forme). — *J.-R. Charbonnel*. La pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin (très riche matière qui a été traitée avec intelligence). — *A. Périvier*. Napoléon journaliste (piquant et instructif). = 1er décembre. *P. Macler*. L'évangile arménien; édition phototypique du ms. no 229 de la bibliothèque d'Etchmiadzin. — *E. Lattes*. L'enigma etrusco (l'auteur n'a pas prouvé que l'étrusque soit une langue indo-européenne, encore moins une langue proche du latin). — *Th. F. Crane*. Italian social customs of the sixteenth century and their influence on the literatures of Europe (ouvrage un peu incohérent et d'une information incomplète, mais riche en rapprochements et ins-

tructif). — *H. Carré*. La noblesse de France et l'opinion publique au XVIIIe siècle (l'auteur a utilisé un grand nombre de documents tant inédits qu'imprimés; il en a tiré un plaidoyer très habile contre l'ancienne noblesse; mais il serait possible de bâtir une thèse contraire à l'aide des mêmes matériaux). — *K.-J. Riemens*. Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XVIe au XIXe siècle (remarquable). — *H. Spont*. La psychologie de la guerre (manuel de morale internationale, bon à être mis entre les mains de tous les adolescents). — *D. Parodi*. La philosophie contemporaine en France (remarquable). — *B. Kirsch* et *H.-S. Roman*. Saint François d'Assise; pèlerinage aux sanctuaires franciscains (très intéressant).

9. — Revue de l'histoire des religions. 1920, mars-avril. — Ad. LODS. L' « École de Strasbourg » et son influence sur l'étude des sciences religieuses au XIXe siècle (l'œuvre d'Édouard Reuss, de Charles Schmidt, de Timothée Colani, etc.). — W. DÉONNA. Questions d'archéologie religieuse et symbolique. XV. Aphrodite sur la tortue (à propos des miroirs dont le disque est supporté par une statuette d'Aphrodite debout sur une tortue. « La déesse supporte le disque céleste parce qu'elle est ouranienne; elle est elle-même supportée par la tortue parce que celle-ci, son attribut, est mise en relations avec les phénomènes cosmiques et qu'elle soutient le monde »). — M. GOGUEL. Notes d'histoire évangélique. II. Esquisse d'une interprétation du récit de la transfiguration (le récit n'existait pas encore en 56, date des Corinthiens; l'évolution était achevée en 75, date de Marc). — Paul SAINTYVES. Valentines et Valentins. Les rondes d'amour et Cendrillon (a réuni tous les renseignements sur l'usage de désigner, en février, le Valentin de Valentine; comment des rondes d'amour étaient chantées à cette occasion; veut rattacher à cet usage l'histoire de Cendrillon). = C.-rendus : *A. Foucher*. L'art gréco-bouddhique du Gandhâra; t. II (remarquable). — *Alexandrina David*. Le modernisme bouddhiste et le bouddhisme du Bouddha (il n'est pas sûr qu'il n'y ait identité entre ces deux bouddhismes). — *P. Gerosa*. Sant' Agostino e la decadenza dell' Impero romano (soutient qu'Augustin n'a éprouvé aucun sentiment patriotique envers Rome et l'Empire). — Rev. *Sukias Baronian* et *F. C. Conybeare*. Catalogue of the armenian manuscripts in the bodleian library (importance de ce fonds arménien). — Chanoine *Sifflet*. Les évêques concordataires du Mans (quelques réserves, mais intéressant).

10. — Revue des études anciennes. 1920, juillet-septembre. — P. ROUSSEL. Médée et le meurtre de ses enfants (Euripide n'a pas inventé le meurtre des enfants par la mère; il a mis en œuvre une tradition courante). — L.-A. CONSTANS. Notes sur quelques inscriptions d'Arles (propose une nouvelle lecture de sept inscriptions déjà connues, dont la grande inscription de l'amphithéâtre, et publie dix-sept inscriptions inédites). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines.

LXXXVII. Les arènes de Lutèce et les théâtres amphibies de la Gaule (étude importante sur les théâtres de Gaule dont le nombre devait s'approcher d'un millier). — S. CHABERT. Épitaphe de Claudianus (au musée de Grenoble, de l'an 520). — M. BESNIER. Le nom d'Alsacé, Alesia, et le Deus Alisanus (article curieux; mais on peut objecter que le terme *Alisatia* ne paraît qu'au VIe siècle, soit après les invasions des Alamans; je me demande si le nom Elsass ne doit pas être mis en relations avec la localité romaine d'Hellelum, aujourd'hui Ehl, près de Benfeld). — J. BREUER. Tonneaux de bois de l'époque romaine (note complémentaire). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : La Grèce immortelle (série de conférences faites en 1919 sous le patronage de l'Association gréco-suisse dans la salle La Boétie à Paris). — *P. Boudreaux*. Le texte d'Aristophane et ses commentateurs (publication posthume; œuvre remarquable). — *G. Glotz*. Le travail dans la Grèce ancienne (lumineux raccourci de toute l'histoire économique du peuple grec). — *André Bellessort*. Virgile, son œuvre et son temps (œuvre d'un artiste qui n'a pas peur des études savantes). — *J. Carcopino*. Virgile et les origines d'Ostie (plein de faits et d'idées). = Octobre-décembre. M. HOLLEAUX. Études d'histoire hellénistique. XII. L'expédition de Philippe V en Asie, 201 av. J.-C. (établit d'une façon stricte l'ordre chronologique des événements). — A. CUNY. Questions gréco-orientales. XII. L'inscription lydo-araméenne de Sardes (discute ligne par ligne le texte araméen de cette inscription). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. LXXXVIII. Les origines de la Savoie ((la Sapaudia est un district militaire formé de cités ou de pagi appartenant à deux cités différentes, la Séquanie et la Viennoise; une note du colonel Ch. BIAIS montre que la création de ce commandement militaire « dénote un sens stratégique très sûr »). — A. PIGANIOL. Les trinci gaulois, gladiateurs consacrés (deux inscriptions, l'une de Séville, l'autre de Sardes, se rapportent à un sénatus-consulte rendu sous Marc-Aurèle et Commode, vers 177, pour réduire les frais des jeux des gladiateurs; la seconde porte le mot de *trinci*, dont on ignore le sens; une correction faite à la première permet de penser que les *trinci* sont des gladiateurs consacrés offerts à Teutatès). — L.-A. CONSTANS. Notes sur quelques inscriptions d'Arles (montre que les auteurs du *C. I. L.* se sont mal servis des lettres du chevalier de Gaillard sur les antiquités de la ville d'Arles, écrites de 1764 à 1767, et fait, à l'aide de ces lettres, diverses rectifications). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *C. Clemen*. Fontes historiae religionis persicae (textes littéraires concernant la religion perse, pendant dix-sept siècles, de Xanthos de Lydie à Nicéphore Calliste). — *O. Hamelin*. Le système d'Aristote; publié par *L. Robin* (œuvre de premier ordre). — *J. Carcopino*. La loi de Hiéron et les Romains (excellent) — *M.-T. Feghali*. Étude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban (sera bien accueilli de tous les sémitisants).

11. — Le Correspondant. 1920, 10 novembre. — Comte Jean DE PANGE. La politique traditionnelle de la France dans les pays de la Moselle et du Rhin. — E. DAUDET. Souvenirs de mon temps. I. Les premières années d'une vie d'homme de lettres; suite (anecdotes entre autres sur Villemessant, sur Émile de Girardin et sur Anne-Marie Cisterne de Courtiras, vicomtesse de Saint-Mars, connue en littérature sous les pseudonymes de Jacques Reynaud et de comtesse Dash). — Eugène TAVERNIER. Cinquante ans de République. La Grande Affaire (cette « grande affaire » est la lutte contre le cléricalisme, surtout depuis 1880). — Henri GUERLIN. Un artiste italien : Giovanni-Battista Piranesi (d'après l'ouvrage de H. Focillon). — L. DE LANZAC DE LABORIE. La crise sociale de 1848 (d'après l'ouvrage de Pierre Quentin-Bauchart). = 25 novembre. ***. En quoi consistent les intérêts divergents de la France et de l'Angleterre. — Georges LECHARTIER. L'élection présidentielle américaine. Scènes de mœurs électorales. — Henri BRÉMOND. Chronique des lettres : Lingard, Stendhal, Mérimée. — L. DE LANZAC DE LABORIE. La négociation du Concordat de 1801 (d'après l'ouvrage du comte Boulay de la Meurthe). — Eugène TAVERNIER. Cinquante ans de République. La Grande Affaire; fin (la laïcisation avait pour but essentiel d'établir une morale uniquement fondée sur la science. Funeste expérience, qui a « gâché un demi-siècle »). = 10 décembre. ***. La Belgique et l'œuvre de M. Léon Delacroix. — Jean NOREL. Les opérations de l'armée navale en 1914-1918 (d'après le livre que l'amiral Bienaimé vient de publier sous le titre : *la Guerre navale, 1914-1915; fautes et responsabilités*). — Georges GOYAU. Les « Pages religieuses » de M. Thureau-Dangin (recueil d'articles parus dans le *Français* et le *Correspondant*). — Henri DE NOUSSANNE. De Vienne à Berlin en passant par Ratisbonne (notes sur l'Autriche et l'Allemagne; conversations avec le Dr Heim à Ratisbonne et avec Fritz Kœrting à Berlin). — Wacif BOUTROS-GHALI. L'indépendance de l'Égypte. — Comte J. DE PANGE. « Le génie du Rhin » à l'Université de Strasbourg (à propos des conférences que M. Barrès vient de donner à cette Université). — François LECHANNEL. La propagande de Lord Northcliffe dans les Empires centraux (d'après un volume récent de Sir Campbell Stuart intitulé : *Secrets of Crewes house*, parce que c'est dans cette maison que fonctionna le service de propagande, si funeste aux intérêts et au bon renom de l'Allemagne pendant la guerre).

12. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1920, 5 octobre. — Michel D'HERBIGNY. Anglicans et « orthodoxes ». Rapprochements officiels et conciles œcuméniques; fin le 20 octobre (tentatives de fortifier la vie « catholique » dans l'Église anglicane en l'associant aux antiques églises de l'Orient). — Lucien ROURE. La Béatrice de Dante (d'après le livre de Robert de Labusquette). = C.-rendus : *Ét. Dupont.* Les exilés de l'ordre du roi au Mont-Saint-Michel, 1685-1789 (intéressant). — *Joseph Robin.* Fran-

çois-Athanase Charette, 1763-1796 (esquisse brillante). — *Jacques de La Faye*. Le général de Charette (celui des zouaves pontificaux; récit alerte). = 20 octobre. Adhémar D'ALÈS. Saint Jérôme; fin le 5 novembre (mort à Bethléem le 30 septembre 420; à propos du quinzième centenaire). — Louis JALABERT. Allons-nous évacuer la Cilicie? (non; car cette évacuation signifierait abandon de nos protégés, retraite sans combat). — Yves DE LA BRIÈRE. Sur une histoire de la nation française (celle de M. G. Hanotaux). — A. POIDEBARD. De Paris au front du Caucase par la Mésopotamie et la Perse; suite le 5 novembre et au mois de décembre (notes de voyage : Paris-Bassora, 25 janvier-4 mars 1918; Bassora-Bagdad, 5-25 mars; Bagdad-Hamadan, 25 mars-11 avril; Hamadan-Bakou-Tiflis, 11 avril-6 décembre). = 5 novembre. Joseph HUBY. Salve mater (titre d'un ouvrage de Frédéric-Joseph Kinsman, évêque anglican des États-Unis, récemment converti au catholicisme). — Louis JALABERT. Le calvaire de la famille impériale de Russie (d'après les articles de R. Wilton, du *Times*; émouvant; à suivre). — Joseph BOUBÉE. Les Juifs en Hongrie (comment ils ont profité de la guerre; à suivre). = 20 novembre. Paul DONCŒUR. La grande pitié des églises martyres (écrit après un pèlerinage fait de la Woëvre au Kemmel). — Louis JALABERT. Le calvaire de la famille impériale de Russie. II. Le meurtre (très émouvant). — Joseph BOUBÉE. Les Juifs en Hongrie, Bèla Kun ou Jean Hunyade? suite (on passe ici en revue les différents partis en Hongrie). — Adhémar D'ALÈS. Chez les anglicans. Vers l'unité (à propos des conférences données à l'Université de Cambridge pendant l'été de 1918 et parues sous le titre : *The war and unity*). = C.-rendus : *J. Carcopino*. La loi de Hiéron et les Romains (excellent). — R. P. *Mortier*. Histoire abrégée de l'ordre de saint Dominique en France (bon manuel). — *É. Collas*. La belle-fille de Louis XIV (raconte avec un trop grand luxe de détails les scandales de la cour). — *A. Martineau*. Dupleix et l'Inde française. T. I : 1722-1741 (très fouillé). = 5-20 décembre. Jean MONVAL. Les grands hommes au Panthéon français (comment l'église de Soufflot fut affectée à la sépulture des grands hommes; liste de ceux qui y ont été enterrés). — Pierre CASTILLON. Discipline ou indiscipline des mœurs (d'après le livre de Paul Bureau). — Louis DES BRANDES. Le journalisme et la profession de journaliste au temps présent (d'après Louis Latzarus, Robert de Jouvenel, etc.) = C.-rendus : *G. Glotz*. Le travail dans la Grèce ancienne (ouvrage de grande érudition et d'un abord attrayant, mais trop indulgent à la démocratie athénienne). — *Louis Dimier*. Souvenirs d'action publique et d'université (intéressant).

13. — La Grande Revue. 1920, septembre. — Général MAGNIN. La mentalité allemande à la suite de la guerre. — Georges LIZERAND. La question bretonne (la langue et son enseignement; le nationalisme breton). — Raymond RITTER. La question béarnaise. A propos du tricentenaire de la réunion de la Basse-Navarre et du Béarn à la

France. = Novembre. M. ROGER. La faillite des idées et le devoir social.

14. — Mercure de France. 1920, 15 novembre. — Gaston SAUVEBOIS. Le syndicalisme intellectuel. — Henri BÉRAUD. Les Vêpres irlandaises (notes d'un témoin sur la lutte farouche que se livrent la police anglaise et celle des Sinn-feins). — Émile DACIER. La curiosité au XVIIIe siècle. Les collections et les ventes du prince de Conti. = 1er décembre. Georges CHENNEVIÈRE. Le rôle social de la musique. — H. DE RAUVILLE. L'île Maurice et la Société mauricienne. — Éleuthère MARTIN. Pourquoi Platon n'aimait pas les poètes (parce que Platon rêvait de fonder, soumise à la plus sévère discipline morale et matérielle, une règle uniforme et que le poète, « chose ailée », n'y saurait trouver une place). — Louis NARQUET. La mystique syndicaliste et socialiste. — RACHILDE. L'éducation d'une jeune fille au début de la troisième République (ceci n'est qu'un roman). = 15 décembre. André FAUCONNET. Von Kluck et Galliéni. Essai sur la psychologie des chefs allemands à la Marne (ces chefs connaissaient l'ordre de repli général donné par Joffre; ils ne pouvaient imaginer que le gouverneur de Paris, un subordonné, osât interpréter librement cet ordre ou même lui désobéir; ils savaient que le gouverneur d'une place menacée et non préparée à recevoir l'ennemi est tenu tout d'abord de mettre cette place en état de défense et ils ne pouvaient soupçonner que Galliéni songeât à transporter son armée à quarante kilomètres de la place, au risque de la voir couper par l'ennemi triomphant. C'est ce qui les perdit. Ils obéissaient sans en avoir conscience à l'impératif catégorique de la discipline; Galliéni à celui du citoyen qui voit dans le salut de la République la loi suprême). — Edmond BARTHÉLEMY. Juvénal et les femmes. — FERRI-PISANI. Le dollar et la dépréciation de l'or.

15. — La Revue de Paris. 1920, 15 novembre. — HERCÉ. La réalisation de la République irlandaise (montre comment, depuis deux ans environ, elle se réalise peu à peu; notes d'un témoin). — Fr. LEFEBVRE DE BÉHAINE. Le comte d'Artois à Nancy, 1814 (médiocre accueil qui lui fut fait à son arrivée, le 19 mars 1914; médiocres conseils dont il s'entoura. Il quitta Nancy dans la nuit du 8 au 9 avril pour Paris, d'où les Alliés auraient d'abord voulu le détourner. Sa politique de 1814 contenait en germe celle qui devait en 1830 lui coûter la couronne). — Marcel BARRIÈRE. La « Kaisercrisis », novembre 1908 (fort intéressant exposé où sont utilisés quelques documents nouveaux. De l'aveu des Allemands mêmes, le kaiser donna dans cette circonstance des preuves indéniables d'inconstance dans ses projets et de duplicité dans sa conduite). — X. Le gouvernement de Koltchak en Sibérie (le régime de Koltchak a tout bousculé sans rien rétablir; il a jeté la Sibérie dans un désordre incomparable. « Denikine et Youdénitch, en Russie d'Europe, ont commis des fautes

semblables; ils ont échoué de la même façon »). = 1er décembre. Albert WEYMON. La méthode de commandement de Foch. — Prosper MÉRIMÉE. Lettres à Monsieur Thiers (sept lettres qui contiennent surtout des compliments pour l'auteur de la *Révolution et de l'Empire*). — Maurice MURET. Les commentaires d'Erzberger (les souvenirs qu'Erzberger a publiés sont la confession d'un Allemand désabusé et qui d'assez bonne heure prit dans son pays le masque de Cassandre). — Fernand MAURETTE. La France en Afrique équatoriale. = 15 décembre. LARROUY-MILAN. Histoire d'un livre (René Milan, auteur des *Vagabonds de la gloire*, est aussi l'auteur de l'*Odyssée d'un transport torpillé*, histoire si vraie qu'elle fut mutilée par la censure. Il s'appelle en réalité Larrouy-Milan. Il raconte comment lui fut suggérée l'idée de son roman et comment son anonymat a été respecté jusqu'à ce jour). — M. MONOD DE ROUGEN-GROSOF. Les débuts de la révolution russe (on publie des notes prises en Russie même de 1915 à 1918). — D. PASQUET. La découverte de l'Angleterre par les Français au XVIIIe siècle; I (note, d'après les écrits du temps, les premières impressions d'un Français débarquant en Angleterre, surtout la surprise que lui procure la ville de Londres). — HERCÉ. La réaction anglaise contre le mouvement irlandais.

16. — Revue des Deux Mondes. 1920, 15 novembre. — Ernest DAUDET. Quelques scènes du drame hellénique, juillet-décembre 1916. I. Les journées de juin (l'ultimatum du 21 juin et les engagements pris par le nouveau président du Conseil, Zaïmis, le 23 juin). — Émile FAGUET. Thiers; fin (son Histoire de la Révolution est un « beau livre » écrit par un des hommes d'État les plus « intelligents » du siècle; son style est inférieur à sa parole. Il posséda admirablement plusieurs qualités secondaires : le bon sens, la lucidité, la solidité, le sens du réel; « c'est grâce à elles qu'il a pu être un ouvrier utile et glorieux des mauvaises heures, ce qui est le rôle le plus beau qu'un patriote puisse souhaiter »). — Pierre DE LA GORCE. Deux années de l'histoire religieuse de la Révolution, 1796-1797. II. Quatre mois de République libérale (mai-août 1797; le coup d'État du 18 fructidor). — Paul BOURGET. Un nouveau livre sur Mme de Maintenon (préface à une biographie de Mme de Maintenon que vient de publier Mme Georges Saint-René-Taillandier). = 1er décembre. Hippolyte TAINE. Voyage en Allemagne, 1870 (notes sur un voyage qui conduisit Taine à Francfort, Eisenach, Weimar, Leipzig et Dresde. Taine se proposait de faire pour l'Allemagne ce qu'il avait fait pour l'Angleterre dans son *Histoire de la littérature;* il y renonça après la guerre, parce que, disait-il, « nous ne pouvons plus être impartiaux »). — Ernest DAUDET. Scènes du drame hellénique, juin-décembre 1916. II. De juin à octobre. — Maurice DEKOBRA. L'élection présidentielle aux États-Unis. Carnet de route d'un témoin. — Maurice PERNOT. L'épreuve de la Pologne. IV. Religion et culture. = 15 décembre. Maurice BARRÈS. Le génie du Rhin. I. Le sentiment du Rhin dans l'âme française (début du

cours où l'auteur s'est proposé de « jauger les aptitudes de la Rhénanie », aptitudes morales et matérielles). — Henry BORDEAUX. Les amants d'Annecy. Anne d'Este et Jacques de Savoie (Jacques de Savoie, duc de Nemours, qui est un château situé près d'Annecy, est le héros de la *Princesse de Clèves;* quelques mots sur les sources auxquelles a puisé Mme de La Fayette quand elle écrivit ce roman, publié en 1678. Ce que l'on sait au vrai de Jacques de Nemours et d'Anne d'Este, duchesse de Guise, que l'on prétend avoir servi de type à la duchesse de Clèves. L'original et le portrait ne se ressemblent guère). — Jérôme et Jean THARAUD. Bolchévistes de Hongrie. I. Avant la Révolution (Bude et Pesth au début du XXe siècle; l'Université et les Juifs. Changements survenus depuis la Révolution : ce qu'il convient de penser du comte Tisza depuis que la République autrichienne a fait publier les papiers secrets concernant les événements qui ont précédé la guerre. Tisza ne l'a pas voulue; il s'y est laissé entraîner par son empereur et ses collègues, par les insistances de Guillaume II, par l'exaltation de l'opinion publique. La défaite souleva contre lui des haines qu'il ne méritait pas et il fut assassiné).

17. — Académie des inscriptions et belles-lettres. 1919, septembre-octobre. — A. MERLIN. C. Vettius Sabinianus, proconsul d'Afrique (sans doute en 190-191; son « cursus honorum » antérieur à cette date, d'après une longue inscription de Thuburbo Major en Tunisie). — J. CARCOPINO. La table de mesures des « mediani » (trouvée dans la plaine de Sétif). — Paul DURRIEU. Rapport sur le concours des antiquités de France en 1919. — J. CAPART. Le « Pseudo-Gilgamesch » figuré sur le couteau égyptien de Gebel El Arak au Louvre (le thème du personnage maîtrisant deux lions ne vient pas de Babylone; cette image a été introduite de très bonne heure dans le système hiéroglyphique). — M. DE MÉLY. Nos vieilles basiliques et leurs maîtres d'œuvre (a trouvé les noms de 325 des maîtres français qui édifièrent les basiliques du XIIe au XVe siècle). = Novembre-décembre. Louis CHATELAIN. Deux inscriptions de Volubilis relatives au culte de Mithra (pour la première fois on trouve trace de ce culte au Maroc). — P. PARIS. Fouilles de Bolonia, province de Cadix, avril-juin 1919 (elles ont amené la découverte du capitole de la cité, qu'on peut ainsi considérer comme une colonie romaine). = 1920, janvier-février. Comte Paul DURRIEU. Miniatures pour l'illustration d'une œuvre du roi René retrouvées à Metz (elles avaient appartenu au serrurier Lamour au XVIIIe siècle, puis à un avocat de Nancy, Charles-Léopold Mathieu; elles ont été acquises au XIXe siècle par le notaire Noël de Nancy, puis par le baron de Salis, qui a légué sa bibliothèque à la ville de Metz). — Rapport du secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le second semestre de 1919. — E. PASSEMARD. Un félin sculpté en bois de renne (provient de la grotte d'Isturitz, Basses-Pyrénées). — E. POT-

TIER. Note sur les fouilles de M. F. Mouret à Ensérune (insiste sur les vases trouvés, vases grecs et vases de style ibérique). — É. CUQ. Un diptyque latin sur la tutelle dative des femmes (acquis au Caire, donné à la bibliothèque de l'Université d'Oxford; le texte a été publié par Grenfell; portée et sens de ces certificats de tutelles). — PAPADOPOULOS. Notes sur quelques découvertes récentes faites à Constantinople (à l'est de la mosquée Sultan-Achmet et dans le quartier de Kachrié-Djamé).

18. — Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. T. XXIII, 1914-1915 (paru en novembre 1920). — G. DOUBLET. Les églises et chapelles de Grasse (avait publié antérieurement une étude sur la cathédrale; passe ici en revue les églises des anciens ordres religieux, les chapelles des confréries, des établissements hospitaliers, soit dans Grasse même, soit dans la campagne). — A.-J. RANCE-BOURREY. Le papier-monnaie dans les Alpes-Maritimes de 1792 à 1797 (indique la valeur de 100 livres assignats en numéraire presque jour par jour, 70 livres en septembre 1792, 4 sous 6 deniers au 19 juillet 1796; les mandats territoriaux ont subi les mêmes dépréciations). — G. BORÉA. Les fresques de Jean Canaveri au sanctuaire de Notre-Dame-du-Fontan à la Briga (fin XVe siècle). — Commandant CAZIOT. Une station néolithique sur le MORT-BORON. — L. KREBS et H. MORIS. Essai de reconstitution des fortifications de Nice (jusqu'à la démolition au début du XVIIIe siècle). — L. CHENEAU. Antoine Le Conte, évêque de Grasse († 1683). — H. MORIS. Organisation du département des Alpes-Maritimes (publie les lettres des représentants du peuple Grégoire et Jagot, chargés de cette organisation, 2 mars-9 mai 1793). — Réimpression du « Discours prononcé et motion fait (*sic*) à la tribune de la Convention nationale des colons marseillais par un député de Levens à la même, le lendemain de son installation, 5 janvier 1793. »

19. — Revue de l'Anjou. 1920, mars-avril. — Henry COUTANT. Jeanne d'Arc racontée cent ans après sa mort (extrait des « Annales d'Aquitaine » de Bouchet, imprimeur à Poitiers en 1557). — V. DAUPHIN. Archives ponts-de-céaises; suite et suite en mai-juin (s'occupe des municipalités de Saint-Maurille, de Sorges et de Saint-Maurice, qui, avec celle de Saint-Aubin, ont formé la commune des Ponts-de-Cé). — H. GODARD. Un ami des oiseaux, Gabriel Rogeron; suite. — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre; suite et suite dans les deux numéros suivants (13 avril-31 mai 1917). = Mai-juin. H. PASQUIER. Éloge funèbre de M. Louis Hogu, professeur de littérature française à la Faculté libre d'Angers. — A. PETITEAU. Les Angevins à Haïti : Bertrand d'Ogeron, du Pouansey, Dupetit-Thouars, Las-Cases. = Juillet-août. QUERUAU-LAMERIE. Les religieuses d'Angers et de Beaufort pendant la Révolution (les religieuses d'Angers refusent de prêter le serment exigé par le décret du 3 octobre 1793; à suivre).

— Aimé LEFORT. Les chapelles et chapellenies de Noyant-la-Gravoyère sous l'ancien régime (d'après les archives paroissiales).

GRANDE-BRETAGNE.

20. — The English historical Review. 1920, octobre. — J. H. ROUND. Les premiers shériffs de Norfolk (le vicomte normand avait la garde des châteaux royaux; de même les shériffs de Guillaume le Conquérant. Cette relation entre le shériff et le principal château royal dans un comté marque une des différences capitales de cette fonction avant et après la conquête, car « le château lui-même est une nouveauté introduite par les Normands ». L'office de shériff fut, au début, souvent héréditaire, et il arriva souvent aussi que ce fonctionnaire prit pour surnom le nom du château dont il avait la garde; ainsi Guillaume de Norwich était la même personne que Guillaume « de Caisneto » ou du Quesnai). — E. R. ADAIR. Galères anglaises au XVIe siècle. — Miss F. M. Greir EVANS. Les émoluments des principaux secrétaires au XVIIe siècle. — G. N. CLARK. Les missions hollandaises en Angleterre, 1689. — Miss Eva PENSON. Chartes concédées à certains bourgs occidentaux en 1256 (chartes de liberté concédées en août 1256, lors d'un séjour de Henri III sur la frontière galloise, et en termes à peu près identiques, à Hereford, Shrewsbury, Gloucester, Bridgnorth et Worcester. Il ne sera pas hors de propos de rappeler qu'une charte établissant certains droits d'octroi pour permettre d'assurer la sécurité de Hereford en 1289 a été publiée dans les *Rôles gascons*, t. I, n° 1315). — H. S. CRONIN. Wycliffe chanoine de Lincoln (Wycliffe reçut la prébende de Caistor au chapitre de Lincoln, mais en fut dépossédé entre 1375 et 1377 par le pape, en faveur d'un fils naturel de Philippe de Thornbury, chef des mercenaires anglais au service du Saint-Siège; en fait, il n'entra jamais en possession de son canonicat et n'en paya jamais les premiers fruits). — James TAIT. Lettres de John Tiptoft, comte de Worcester, et de l'archevêque d'York, Georges Neville, à l'Université d'Oxford (trois lettres en latin de 1460 à 1470). — Miss H. M. LACKLAND. Wellington à Vérone (montre que, si Wellington commit des erreurs au congrès de Vérone en 1822, il agit loyalement envers son chef direct, Lord Canning). = C.-rendus : *J. B. Bury*. The idea of progress; an enquiry into its origin and growth (remarquable exposé historique de l'idée de progrès; mais qu'entend exactement l'auteur par le mot de progrès?). — *Oscar D. Watkins*. A history of penance, being a study of the authorities for the whole Church to A. D. 450, and for the western Church from A. D. 450 to A. D. 1215 (important, l'auteur reproduisant le texte même des décisions prises par l'Église sur le sujet de la pénitence : les textes grecs ont été assez mal corrigés). — *Flach*. Les origines de l'ancienne France; t. IV (beaucoup de faits et d'observations fort intéressantes pour l'histoire

provinciale; mais les préventions de l'auteur contre tout ce qui est allemand l'ont détourné trop souvent du droit chemin de l'histoire). — *Bliemetzrieder*. Anselms of Laon systematische Sentenzen (utile édition des *Sententie* d'Anselme de Laon). — *Giuseppe La Mantia*. Codice diplomatico dei re Aragonesi di Sicilia, 1282-1356; vol. I (importante publication que précède une introduction de plus de 200 pages). — *Crump, Jenkinson* et *Stamp*. Calendar of charter rolls; vol. V : 1331-1417. — *V. Martin*. Le gallicanisme et la Réforme catholique (bon). — *H. Dodwell*. Dupleix and Clive; the beginning of the Empire (explique fort bien pourquoi échouèrent les entreprises de Dupleix). — *C. R. Fay*. Life and labour in the nineteenth century (très intéressant et très instructif). — *J. P. De Bie* et *J. Loosjes*. Biographisch woordenbook van protestantsche Godgeleerden in Nederland (importante biographie des théologiens protestants qui ont vécu aux Pays-Bas; les deux parties déjà parues comprennent les lettres A-F).

Italie.

21. — Archivio della R. Società romana di storia patria. Vol. XXXVII, 1914, fasc. 3-4. — I. Schuster. Le monastère impérial de Saint-Sauveur sur le mont Letenano (fondé en 735; les archives en sont détruites depuis longtemps; liste des abbés jusqu'en 1307). — A. Ferrajoli. Le rôle de la cour de Léon X; suite : les prélats domestiques (Pietro Bembo; un recueil de pièces justificatives de 1508 à 1547). — G. Falco. La commune de Velletri au moyen âge (importante suite de documents). — L. Ozzola. Liste des tableaux exposés à Saint-Jean-Décollé à Rome en 1736 (avec un catalogue de vente qui comprend 148 numéros.) — A. Galieti. Pour servir à l'histoire de la famille Cesarini (publie un acte d'accord entre le duc Giuliano Cesarini et la communauté d'habitants de Città Lavinio concernant les usages que les habitants prétendaient exercer dans les forêts ducales, 10 avril 1587). = C.-rendus : *Ph. Dengel*. Das œsterreichische historische Institut in Rom, 1901-1913. Festgabe Ludwig von Pastor zum 60 Geburtstage am 31 Jan. 1914 (très intéressant). — *Id*. Palast und Basilika San Marco in Rom (beaucoup de documents sur l'histoire du palais, plus connu sous le nom de Palazzo di Venezia, et de la basilique). — *Giov. Pansa*. Giovanni Quatrario da Sulmona; contributo alla storia dell' umanesimo (bon). = Vol. XXXVIII, 1915, fasc. 1-2. Ch. Huelsen. Essai de bibliographie raisonnée des plans iconographiques en perspective de Rome, de 1551 à 1748 (important mémoire de 105 pages). — G. Buzzi. Recherches pour servir à l'histoire de Ravenne et de Rome de 850 à 1118 (premier travail où l'auteur cherche à fixer la chronologie des évêques de Ravenne de 850 à 910; en appendice, tableau généalogique des ducs de Ravenne). — A. Ferrajoli. Le rôle de la cour de Léon X; suite des prélats domestiques (Jacques Sadolet; sa vie, son caractère, ses écrits). —

G. MARCHETTI-LONGHI. La légation en Lombardie de Gregorio da Monte Longo, 1228-1254; suite. — G. SILVESTRELLI. Castel di Leva (identique au château qui, dans certaines bulles, est appelé soit Castellio, soit Castrum Leonis). = C.-rendus : *Enrico Celani*. Joannis Burckardi liber notarum 1483-1506 (excellente édition qui améliore et complète en beaucoup de points celle de Thuasne). — *Gaetano Bassi*. I Crescenci; contributo alla storia di Roma 900-1012 (beaucoup de faits nouveaux). — *G. B. Picotti*. La dieta di Mantova e la politica dei Veneziani (bonne étude sur la politique de Venise et de Pie II quant à la croisade contre les Turcs). = Fasc. 3-4. A. FERRAJOLI. Le rôle de la cour de Léon X; suite des prélats domestiques (Jacques Sadolet; documents en appendice). — G. B. BORINO. Pour servir à l'histoire de la réforme de l'Église au XIe siècle (à propos du livre de R. Palmarocchi : « L'abbazia di Montecassino e la conquista normanna », paru en 1913; l'auteur s'efforçait d'y montrer que la célèbre abbaye avait pris peu de part au mouvement de réforme dirigé par Pierre Damien et Hildebrand; l'auteur réclame en faveur de l'abbé Didier, 1058-1087, grand ami et admirateur de Pierre Damien). — G. FALCO. La commune de Velletri au moyen âge; suite des documents. — E. MONACI. « Le Miracole di Roma » (étude sur un manuscrit inédit conservé à la Laurentienne de Florence; comparaison avec les « Mirabilia urbis Romæ », dont on devrait bien donner une édition critique. Texte de ce ms., qui est en langue vulgaire; avec un glossaire). — G. MARCHETTI-LONGHI. La légation en Lombardie de Gregorio da Monte Longo, 1238-1251; suite (catalogue des lettres et actes de cette légation, et itinéraire de Gregorio). — G. FALCO. L'administration pontificale dans la Campagne et dans la Maremme, depuis la chute de l'administration byzantine jusqu'à la formation des communes. = C.-rendus : *W. H. Woodward*. Cesare Borgia (excellent). — *A. Lanciotti*. I falsari celebri, ossia il monachismo italiano durante il medio evo (paradoxe tapageur et qui ne soutient pas l'examen). — *Ed. Martinori*. La moneta; vocabulario generale (œuvre d'excellente vulgarisation). = Vol. XXXIX, 1916, fasc. 1-2. C. SCACCIA-SCARAFONI. Histoire de l'abbaye de Saint-Sébastien dans le territoire d'Alatri (depuis le temps de Grégoire le Grand jusqu'en 1553, année où les biens de l'abbaye furent attribués à une nouvelle fondation entreprise par Olimpia Pamphily, cousine du pape Innocent X). — A. FERRAJOLI. Le rôle de la cour de Léon X. Prélats domestiques; suite. — G. FALCO. La commune de Velletri au moyen âge; suite des documents, 1374-1381. — G. B. BORINO. L'élection et la déposition de Grégoire VI (expulsion de Benoît IX par le peuple de Rome soulevé dans la seconde moitié de 1044; il abdiqua ensuite, en mai 1045, et transmit la tiare, à prix d'argent, dit-on, à Giovanni Graziano, archiprêtre de Saint-Jean-Porte-Latine, qui fut Grégoire VI). — G. SILVESTRELLI. S. Angelo Romano, autrefois S. Angelo in Capoccia (brève histoire de ce château qui appartint aux Capocci au

XIIIe et au XIVe siècle). — Notices nécrologiques sur Guido Bacelli et Ugo Balzani = Fasc. 3-4. G. B. BORINO. L'élection et la déposition du pape Grégoire VI; suite et fin (étude minutieuse sur une période très troublée de l'histoire des papes; du rôle joué par Hildebrand dans les affaires de l'Église en 1046 et en 1047). — A. CAMETTI. La tour de Nona et le pays circonvoisin, du moyen âge au XVIIe siècle (c'était une des tours de l'enceinte de Rome construite par Léon IV; elle a servi pendant longtemps de prison). — G. FALCO. La commune de Velletri du XIe au XIVe siècle; suite et fin (copieux appendice de documents). — I. GIORGI. Biographies de papes provenant de Farfa, au Xe et au XIe siècle (réplique aux arguments par lesquels Mgr Duchesne a refusé d'admettre que le catalogue des papes contenu dans le ms. Casanatense 2010 et autres provienne de Farfa. C'est dans la maison du monastère de Farfa à Rome que fut composé, vers le milieu du XIe siècle, à l'aide de matériaux préexistants, le récit des événements les plus notables qui remplissent les pontificats de Jean XII, Léon VIII, Benoît V, Jean XIII, Benoît VI, Boniface VII, Benoît VII, Jean XIV, Jean XV, Serge IV, Benoît IX, Silvestre III, antipape, et Grégoire VI). — A. FERRAJOLI. Le rôle de la cour de Léon X; suite : prélats domestiques. — E. MONACI. Note additionnelle et rectificatrice aux « Miracole de Roma » (d'après une collation attentive du ms. Gaddiano 148). — Giulio SILVESTRELLI. Anticoli Corrado (notes sur ce château du IXe au XVIe siècle). — M. ANTONELLI. Le cardinal Albornoz et le gouvernement de Rome en 1354. = Vol. XL, 1917, fasc. 1-2. B. FELICIANGELI. Propositions pour la guerre contre les Turcs, présentées par Stefano Taleazzi, évêque de Torcello, au pape Alexandre VI (avec une biographie de Teleazzi). — G. DREI. La politique de Pie IV et du cardinal Ercole Gonzaga, 1559-1560. — F. ERMINI. La légende de saint Saba dans le lectionnaire de Spolète (publie le texte de cette légende; elle atteste la permanence des traditions byzantines jusqu'au bas moyen âge dans la région ombro-romaine). — Antonio MUÑOS. Pour assurer la conservation des noms de pays et de routes (beaucoup de ces noms risquant de périr et surtout ayant été changés contre des noms plus modernes). — Giulio SILVESTRELLI. Castell' Arcione (histoire du château dont les ruines se trouvent à gauche de la voie Tiburtine, à dix-huit kilomètres de Rome). = Fasc. 3-4. R. CESSI. La crise impériale de l'année 454-455 et l'incursion des Vandales à Rome. — G. DREI. Le cardinal Ercole Gonzaga à la présidence du Concile de Trente (en appendice, dix lettres provenant de la correspondance du cardinal en 1560-1561). — A. FERRAJOLI. Le rôle de la cour de Léon X; suite : prélats domestiques (Giovanni Francesco Poggio, Gentile Sentesio, dit Pindare, Baldassare Tuerdo, Luigi Lotti, Bartolomeo Della Rovere). — G. SILVESTRELLI. Galeria (histoire de cette localité, de son château et de ses seigneurs depuis 780 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, où la bourgade fut abandonnée par ses derniers habitants, le château et l'église détruits). = C.-rendu :

W. M. Peitz. Das Originalregister Gregors VII im Vaticanischen Archiv (important). = Tome XLI, 1918, fasc. 1-4. I. SCHUSTER. Le monastère du Saint-Sauveur et les antiques possessions de l'abbaye de Farfa dans la « Massa Torana ». — M. ANTONELLI. Notes extraites des registres du Patrimoine au XIVe siècle (dépenses de toute nature pendant les années 1312-1314, d'après les registres d'Avignon). — A. FERRAJOLI. Le rôle de la cour de Léon X; suite : les prélats domestiques, nos 24-26. — G. BOSSI. Les Crescenzi de Sabine : Stefaniani et Ottaviani (les Stefaniani et le pape Benoît VIII; les Ottaviani et le rectorat de la Sabine; les Stefaniani et la préfecture de Rome; les Crescenzi de Sabine et les derniers papes de Tusculum au XIe siècle). — G. DREI. Correspondance du cardinal Ercole Gonzaga au sujet du Concile de Trente, 1561; suite. — C. SCACCIA-SCARAFONI. L'abbaye de San Sebastiano dans le territoire d'Alatri; suite (description archéologique de l'église et des bâtiments claustraux, avec cinq planches et des documents inédits du XIe au XIXe siècle). — A. TERSENGHI. Le mont-de-piété de Velletri et ses statuts de l'an 1402. — Ernesto Monaci; notice nécrologique (E. Monaci est mort le 1er mai 1918; il était né à Soriano, près de Viterbe, le 20 février 1844. Notice beaucoup plus détaillée dans les « Atti » de la Société, qui suivent). = C.-rendus : *Lionello Venturi.* La data dell' attività romana di Giotto (la date de 1320, proposée par Venturi, est peu probable; il faut la faire remonter au pontificat de Boniface VIII). — *A. Muñoz.* Il restauro della chiesa e del chiostro dei S. S. Quattro Coronati (bon). — *P. David, A. Perini.* Un emulo di fr. Girolamo Savonarola : fr. Mariano da Genazzano (biographie très intéressante de ce moine, ermite augustin, un des plus grands orateurs de son temps; né en 1450, mort le 14 décembre 1498 à Sessa. Il n'est pas sûr, quoi qu'en dise le P. Perini, qu'il n'ait pris aucune part aux poursuites contre Savonarole; les nombreux documents qu'il publie devraient être examinés de plus près). — *Pio Spezi.* I soldati del papa nei sonetti del Belli, con cenni storici sulla milizia pontificia dalla metà del sec. XVI al 1870 (bon). = Tome XLII, 1919, fasc. 1-2. Roberto CESSI. Le schisme laurentien et les origines de la doctrine politique de l'Église romaine (mémoire de 229 pages). — Alberto GALIETI. La renaissance de Lanuvium au moyen âge et les moines bénédictins (l'ancien Lanuvium, aujourd'hui Città Lavinia, s'appelait au XIIIe siècle « Civitas Novina »; son titre de « civitas » montre que l'organisation municipale était d'origine démocratique et non féodale; Lavinia fut sous la protection des abbés bénédictins jusqu'en 1406). — Vincenzo PACIFICI. Tivoli et Conrad d'Antioche (luttes de Tivoli contre Conrad d'Antioche, seigneur d'Anticoli-Corrado, à cause du château d'Anticoli, contigu à la citadelle tiburtine et qui dominait le pont fortifié de Cornuta, où passait la route de Rome, 1370-1381). — Alessandro FERRAJOLI. Le mariage d'Adrien Castellesi, depuis cardinal, et son annulation (cet Adrien, clerc, écuyer et familier du pape

Innocent VIII, avait épousé une fille de Bartolomeo de Volterra; peu après il supplia le pape d'annuler ce mariage qui, disait-il, n'avait pas été consommé, parce qu'il voulait mener une vie ascétique et que sa mauvaise santé ne lui permettait pas d'entrer dans un monastère. Le pape fit droit à sa requête par une bulle du 4 avril 1489. Mais il est probable que les motifs allégués par Adrien étaient faux et qu'il voulait rompre ce mariage parce qu'il était ambitieux et qu'il voulait faire son chemin dans l'Église. Texte de la bulle, suivi d'une donation du palais de Borgo, alors en construction, faite par le cardinal Adrien au roi d'Angleterre Henri VII, 7 mars 1505). — Pietro Egidi. Restitution de l'inscription de Gaëte qui rappelle la bataile du Garigliano en 915. — Giannina Biscaro. Un fragment du registre de l'antipape Nicolas V (quatre pièces de novembre et décembre 1328). — O. T. Alessandro Ferrajoli; notice nécrologique (né le 15 décembre 1846, Ferrajoli est mort le 8 juillet 1919). = C.-rendus : *Karl Frey*. Studien zu Michelagniolo Buonarroti und zur Kunst seiner Zeit. — *Id.* Zu Baugeschichte des St. Peter (l'auteur a utilisé pour ces deux ouvrages un grand nombre de pièces d'archives). — *Michele Cerrati*. Tiberii Alpharani de basilicae Vaticanae antiquissima et nova structura (très bonne édition). — Repertorio diplomatico Visconteo; t. I-II : 1263-1385 (important). = Fasc. 3-4. A. Anzilotti. Détails sur les finances du patrimoine de saint Pierre à Toscane au xve siècle. — G. Marchetti-Longhi. Les régions du quartier dit « In circo Flaminio » au moyen âge. Le « Calcarario » (avec un plan). — G. Falco. Les communes de la Campagne et de la Maremme au moyen âge. I (origines des communes; leur apparition au xie siècle; leurs rapports avec l'Église et la féodalité au xiie). — P. Fedele. Le frère de Grégoire le Grand. — A. S. Oreste Tommasini; article nécrologique (Tommasini est né à Rome le 8 juillet 1844 et y est mort le 9 décembre 1919). = C.-rendus : *P. Orazio M. Premoli*. Storia dei Barnabiti nel cinquecento (beaucoup de faits; mais le sujet est loin d'être épuisé; l'origine des Barnabites n'est pas encore élucidée). — *Edw. Spearing*. The patrimony of the roman church in the time of Gregory the Great (O. Bertololi relève un assez grand nombre d'erreurs et d'omissions dans cet essai que la mort de l'auteur a laissé inachevé). — *Pio Paschini*. La « Passio » delle martiri Sabine Vittoria ed Anatolia, con introduzione e note (bon; mais ne dit pas encore le dernier mot sur la question). — *L. Guasco*. L'archivio storico del comune di Roma (utile tableau des quatre fonds d'archives qui constituent aujourd'hui l'« archivio storico Capitolino »). — Sistematizione edilizia del quartiere del Rinascimento in Roma. Relazione della Commissione comunale (important). — *G. La Mantia*. Codice diplomatico dei re aragonesi di Sicilia. I : 1282-1270 (œuvre considérable). — *H. Günter*. Die römischen Krönungseide der deutschen Kaiser (bon recueil de textes de 754 à 1530).

22. — Archivio storico italiano. Anno LXXVI, 1918, fasc. 1-2.

— G. Pardi. Esquisse d'une histoire démographique de Livourne. — Fr. Maggini. Fragments d'une chronique de la famille Cerchi (XIIIe et XIVe siècles, et relatifs aux querelles entre Guelfes et Gibelins depuis 1260). — Carlo Del Lungo. Pour servir à l'histoire de l' « Accademia del Cimento » (publie une lettre du cardinal-prince Léopold, de Florence, le 10 décembre 1667, à Ludovico de Vecchi, jurisconsulte siennois, qui enseigna à l'Université de Pise et revint finir ses jours, le 28 octobre 1668, à Sienne, comme recteur de l'œuvre de la cathédrale. Le cardinal y annonce la fin de l' « Accademia del Cimento », causée par les discordes de ses membres). — Gius. Pezzolini. La librairie italienne et sa production pendant la guerre. — R. Palmarocchi. Le problème de l'Autriche étudié par les écrivains italiens pendant la neutralité. — G. Dettori. La guerre et les théories économiques. — Mario Puglisi. Publications récentes concernant l'histoire du christianisme (toutes publications italiennes, sauf les études sur la polémique religieuse d'A. Fliche). = C.-rendus : *L. Pareti*. Storia di Sparta arcaica. I (remarquable). — *Aug. Vernarecci*. Fossombrone dai tempi antichissimi ai nostri; t. I (bonne monographie, malgré beaucoup de confusion et de longueurs). — *Giulio Bistort*. La repubblica di Venezia dalle trasmigrazioni nelle lagune fino alla caduta di Costantinopoli (belle vue d'ensemble). — *Mary Fowler*. Catalogue of the Petrarch collection bequeathed by Willard Fiske (art. par Pio Rajna). — *Fr. Ercole*. Lo « Stato » nel pensiero di N. Machiavelli (étudie la doctrine de Machiavel dans ses formes extérieures et non dans son essence). — Notices bibliographiques. — Nécrologie : Francesco Novati, par Pio Rajna. = Fasc. 3-4 (Florence, 1920). A. Panella. Pasquale Villari; sa vie et ses œuvres (copieuse notice nécrologique; la bibliographie comprend 478 numéros). — Girolamo Mancini. Cosimo Bartoli, 1503-1572 (littérateur, historien, agent politique à Venise; biographie détaillée avec un portrait). — Fausto Nicolini. La famille de l'abbé Galiani. — Antonio Favaro. Le « Gioello » et le couvent de S. Matteo in Arcetri (ce couvent est celui où Galilée réussit à faire admettre les deux filles naturelles qu'il avait eues à Padoue de Marina Gamba. Le « Gioello » est le nom d'une petite maison voisine du couvent et que Galilée habita pendant un certain temps pour être plus près de ses filles; sa correspondance avec l'une d'elles, devenue sœur Marie-Céleste; histoire du « Gioello », où Galilée mourut en 1642). — Giuseppe Fusai. Négociations matrimoniales entre les maisons de Savoie et de Médicis (en 1611). — Fr. P. Giordani. Un projet de pacification entre la France et l'Espagne et la politique d'Emmanuel-Philibert de Savoie (documents des années 1572-1573). — G. Balella. Le coût économique de la guerre. — L. Livi. La guerre et la population. = C.-rendus : *I. Del Lungo*. Storia esterna, vicende, avventure d'un piccol libro de' tempi di Dante (excellente étude sur Dino Compagni). — *G. Maugain*. Giosuè Carducci et la France. — *Id.* Thiers et son Histoire de la

république de Florence (le livre sur Carducci est une bonne étude sur les rapports intellectuels de la France et de l'Italie de 1850 à 1900. L'auteur publie en outre des lettres où Thiers parle d'une histoire de Florence qu'il se proposait d'écrire en 1830). = F. PELLEGRINI. Notice nécrologique sur Carlo Cipolla, 1854-1916. = Anno LXXVIII, 1920, vol. I, fascicule 1. [Une note de la direction annonce que l'année 1919, retardée par les événements, paraîtra en deux fascicules dans le courant de 1920, en même temps que l' « Archivio » reprend, avec ce premier fascicule, sa publication ordinaire en quatre fascicules annuels.] — Isidoro DEL LUNGO. Les vicissitudes d'une imposture littéraire : Salvino degli Armati (montre par quelle imposture on finit par attribuer à ce Salvino, modeste magistrat municipal de Florence au XIVe siècle, l'invention des verres à lunettes, dont il faut en réalité faire honneur à un dominicain pisan, frère Alessandro della Spina, mort vers l'an 1313). — Arnaldo FORESTI. Voyages de Pétrarque d'Italie à Avignon (1° mission dont Pétrarque fut chargé par l'archevêque Giovanni Visconti pour faire la paix entre Gênes et Venise, fin 1553; 2° voyage aux sources de l'Adige, en route pour Avignon, avec mission du pape Clément VI, novembre 1345). — Martino BRANCA. La domination de la Sardaigne disputée entre les deux républiques de Pise et de Gênes (XIe-XIIIe siècle). — Alfonso LAZZARI. Les « Ricordi di governo » d'Alfonse II d'Este, duc de Ferrare (publie pour la première fois des instructions sur le gouvernement tracées par le duc de Ferrare à l'adresse de son frère, régent de ses états pendant l'expédition qu'il conduisait au secours de l'empereur menacé par Soliman le Magnifique en 1566). = C.-rendus : *Melchiore Roberti.* Le origini romano cristiane della comunione dei beni fra coniugi (très approfondi et important). — *Arrigo Solmi.* Studi storici sulle istituzioni della Sardegna nel medio evo (instructif).

23. — Atti della r. Accademia dei Lincei. 5e série. Memorie della classe di scienze morali, storiche e filologiche. Vol. XVI, 1920. — Edoardo GALLI. Le Silène Marsias (étude critique sur le mythe de Marsias et de ses origines à la fois orientales et helléniques). = Fasc. 5. Vittorio ROSSI. Le manuscrit latin 8568 de la Bibliothèque nationale de Paris et le texte des lettres familières de Pétrarque.

24. — Nuova Rivista storica. Anno IV, fasc. 3, mai-juin 1920. — Ettore ROTA. Giacinto Romano (longue notice nécrologique sur la vie et les travaux de l'éminent professeur à l'Université de Pavie). — Giuseppe PRATO. La transformation économique et sociale du Piémont sous Charles-Albert. — Général FILARETI. Danton et Robespierre; étude de psychologie sociale; suite (sur Danton, l'auteur est d'accord avec Albert Mathiez). — Alessandro VISCONTI. Conservatisme juridique et jurisconsultes conservateurs (leçon d'ouverture d'un cours libre d'histoire du droit italien professé à l'Université de Pavie, 1919-1920). — Guido PORZIO. Une nouvelle histoire universelle

pour le grand public (parle de la *Weltgeschichte in gemeinverstændlicher Darstellung*, qui commence à paraître sous la direction de L. Moritz Hartmann; le tome I : Histoire ancienne de l'Orient, par E. G. Klauber, ne satisfera guère le grand public; celui-ci, au contraire, lira avec plaisir l'Histoire grecque d'Ettore Ciccotti). = C.-rendus : *R. Cessi*. « Regnum » ed « Imperium » in Italia; contributo alla storia della costituzione politica d'Italia dalla caduta alla ricostituzione dell' Impero romano d'Occidente (étudie le conflit entre la tendance impériale et la tendance germanique en Italie au temps d'Odoacre). — *Lionello Gommi*. Come Reggio venne in podestà di Bertrando del Poggetto, 1306-1326 (bon). = Fasc. 4 (juillet-août). A. B. Ottolenghi. La Pologne et le nouveau règlement international. — G. Paladino. Le gouvernement napolitain et la guerre de 1848; suite. — P. Silva. La première période de notre guerre (d'après un grand nombre d'ouvrages publiés en Italie sur les événements militaires jusqu'à Caporetto). — Guido Porzio. L'histoire romaine dans la *Weltgeschichte* de L. M. Hartmann (on admirera surtout la seconde partie due à Kromayer, qui expose la période qui s'étend de la première guerre punique à Dioclétien). = C.-rendu : *A. A. Trever*. A history of greek economic thought (bonne dissertation). = Fasc. 5 (septembre-octobre). A. M. Pizzagalli. Une page de l'histoire de la civilisation italienne : l'esprit et l'œuvre de Michele Kerbaker (sur la question védique et le Mahabbârata, le Faust de Gœthe et Gioberti). — Giuseppe Pardi. L'histoire démographique de Messine (depuis l'antiquité jusqu'aux invasions barbares). — Bruno Nardi. Les doctrines philosophiques de Pietro d'Albano; suite (l'averroïsme d'Albano). — C. M. Patrono. Études sur l'histoire de l'art (d'après la chronique byzantine de Jean Malala). — Gino Luzzato. L'histoire économique étudiée en Italie et à l'étranger. — Ettore Ciccotti. Athènes, république de prolétaires? (réponse à un article d'Arthur Rosenberg dans un journal socialiste de Berlin : *Freie Welt;* conclusion : Athènes ne saurait être définie une « république de prolétaires »; elle n'a nullement exercé la « dictature du prolétariat »). — C. B. Henri Berr et la *Revue de synthèse historique* (annonce et discute les articles parus dans la nouvelle série de cette Revue).

25. — Rendiconti della r. Accademia dei Lincei. Classe des sciences morales, historiques et philologiques. 5e série, t. XXVII, fasc. 11-12, novembre 1919. — G. Patroni. L'orphisme et les vases italiotes. — L. Mariani. La « Victoire » de Zaouia el Beda (description d'une belle statue grecque en marbre trouvée en Cyrénaïque). — A. Favaro. Un traité de Léonard de Vinci sur le mouvement et la mesure de l'eau. — Oreste Tommasini. Stefano Porcari gouverneur des provinces Campagna et Marittima (publie un bref de Nicolas V trouvé dans les registres du Vatican avec deux fac-similés). — G. Valenti. Pour l'avenir de l'Italie agricole. = T. XXVIII, fasc. 1-3, décembre 1919. Carlo C. Ferraris. Classification des personnes

morales de droit public. — L. CANTARELLI. Liste des proconsuls et des préfets de Constantinople (première partie contenant la liste chronologique des proconsuls jusqu'à l'abolition du proconsulat, 343-389). — C. BARBAGALLO. Les documents historiques de l'ancienne Rome (proteste contre le préjugé d'allure scientifique qui refuse d'admettre qu'il y ait eu des documents écrits à Rome dès l'époque des rois et qui dénie toute valeur aux documents muets, tels que le Ficus ruminalis de Romulus, le tugurium de Faustulus, le lupercale, etc. Les monnaies, les textes épigraphiques, les livres des pontifes, des rois et des magistrats, les actes du Sénat et des comices sont des sources de première importance. Ils ont été connus de Tite-Live, de Denys, de Plutarque, dont les récits méritent par conséquent d'être étudiés avec une critique respectueuse ; on ne peut condamner leur témoignage à la légère ni déclarer de prime abord que les choses n'ont pu et par conséquent n'ont pas dû se passer comme ils les racontent). — Alessandro DELLA SETA. L'origine des Étrusques selon Hérodote et Hellanicus (faut-il opposer le témoignage d'Hérodote, qui voit dans les Tyrrhéniens des colons venus de Lydie par mer en Italie, à celui d'Hellanicus, conservé par Denys d'Halicarnasse, qui rapporte la fondation de l'Étrurie aux Pélasges? Non, car il paraît bien qu'Hérodote est ici précisément la source interprétée d'une façon arbitraire par Hellanicus). = Fasc. 4-6, mars 1920. Giovanni NICCOLINI. Sp. Thorius, tribunus plebis, et la Lex agraria de l'an 111 av. J.-C. (cette loi agraire a bien pour auteur Sp. Thorius, qui imposa le « vectigal » à l' « ager publicus »). — Ignazio GUIDI. Index hagiographique des « Acta martyrum et sanctorum » du P. Bedjan. — Ivo NORRERI. Sur les opuscules philosophiques d'Apulée (corrections au texte des éditeurs). = Serie quinta. Vol. XXIX, 1920, fasc. 1-3. — Enrico BIANCHI. Pour servir à une édition critique des « Epistolae metricae » de Pétrarque. — L. CASTIGLIONI. Études sur Xénophon. III. Notes sur le traité des revenus. — C. RICCI. Pier Desiderio Pasoloni (notice nécrologique avec une bibliographie de ses œuvres). = Fasc. 4-6. G. LUMBROSO. A propos d'une erreur judiciaire de l'époque alexandrine. — Biagio BRUGI. Cicéron jurisconsulte.

CHRONIQUE.

France. — M. Ernest Denis est mort le 5 janvier 1921. C'est une grande perte pour la science et pour le pays. Ancien élève de l'École normale supérieure (1867-1870), il passa ses thèses de doctorat en 1878. La thèse française sur *Hus et les Hussites* le sacra du premier coup historien des Slaves; et, comme Alfred Rambaud, après la publication de son *Histoire de Russie*, la même année que *Hus*, s'était tourné vers d'autres études, il se trouva d'emblée chef d'école. Le public, dont il ne fut connu qu'assez tard, nombre de ses collègues aussi, associaient comme d'instinct son nom à celui des Slaves, surtout des Serbes et des Tchèques, et les quelques articles nécrologiques que lui ont consacrés les journaux ne louent guère en lui que le spécialiste des études slaves.

Elles forment, en effet, la plus grande partie de son œuvre. Sa thèse fut suivie de deux importants ouvrages, chacun en deux volumes : *La Fin de l'indépendance bohême* (1890) et *La Bohême depuis la Montagne Blanche* (1903). Entre temps, il avait traduit du russe (1881) le premier volume de l'*Histoire des littératures slaves* de Pypin et Spasovic et donné à l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud plusieurs chapitres sur l'Europe orientale au moyen âge. Deux excellents volumes de haute vulgarisation scientifique, *La Grande Serbie* (1916) et *Les Slovaques* (1917), achèvent la série de ses travaux slaves, dont on voit l'importance.

Mais celle de ses travaux allemands n'est guère moindre. En trois volumes, d'apparence diverse, mais d'inspiration une (*L'Allemagne de 1789 à 1810*, 1896; *L'Allemagne de 1810 à 1852*, 1898; *La Fondation de l'Empire allemand*, 1906), il a retracé et expliqué la transformation par où le Saint-Empire romain germanique est devenu l'Empire prussien-allemand des Hohenzollern et de Bismarck. Sa contribution allemande à l'*Histoire générale*, qui traite de la Réforme, de la guerre de Trente ans et du XIXe siècle, fait plus du double de ses chapitres slaves. *La Guerre* (1915) et *L'Allemagne et la paix* (1918) sont l'exact pendant de la *Grande Serbie* et des *Slovaques*. Quand on rapproche les dates auxquelles ont paru ces ouvrages, on remarque, entre les deux séries, comme une alternance régulière, une symétrie. Ce n'est pas effet du hasard, mais de la volonté ou de l'instinct. Les problèmes slaves se sont posés à M. Denis en fonction de la question allemande, et le cadre où il les a embrassés, le véritable sujet de son travail d'historien, est le problème de l'Europe centrale.

Le sentiment du devoir civique qui l'avait fait soldat en 1870, au sortir

de l'École normale supérieure, lui dicta, un an plus tard, le choix de sa province de l'histoire. Pour se protéger contre les séculaires appétits de l'Allemagne, la diplomatie française, à sa grande époque, avait la maxime de s'entendre avec les États qui la flanquent à l'est comme nous la flanquons à l'ouest. L'abandon de cette règle salutaire nous avait coûté cher : y revenir était la condition de notre relèvement, de la revanche du droit. Entre la France et les Slaves, également menacés par le danger germanique, la solidarité des intérêts est évidente. C'est pour faire mieux connaître à notre pays ces alliés nécessaires en lui expliquant leur histoire que M. Denis partit en 1872 pour Prague, où, pendant trois ans, il amassa les matériaux de son histoire de Bohême. A Prague, le centre de la lutte du slavisme contre le germanisme, il prit la vue nette de l'ensemble du problème slave et de sa place parmi les grands problèmes européens. Lisant toutes les langues slaves, informé du mouvement historique et du mouvement des idées chez tous les peuples slaves, gardant entre eux une stricte impartialité et leur portant une égale sympathie, il leur a toujours prêché l'entente, la fraternité, l'oubli des vieux griefs historiques et des querelles mesquines, le devoir de s'élever à une vue européenne de leur situation et de leur mission.

Avant tout, il leur faut préserver leur indépendance, donc mettre obstacle à l'établissement d'une domination germanique dans l'Europe centrale. Le bassin danubien allemand, c'est l'Occident coupé des Slaves par un mur allemand allongé de la mer du Nord et de la Baltique à l'Adriatique, à l'Archipel et à la mer Noire; c'est l'Allemagne maîtresse d'une Europe divisée. Toute l'histoire de la marche d'Autriche depuis le temps des Babenberg est celle de cette poussée germanique et des résistances qu'elle rencontre. Toute l'histoire de la Bohême, de Jean Hus jusqu'à la fin de la guerre mondiale, est celle de l'effort par lequel le plus occidental et le plus exposé des peuples slaves cherche à arrêter le flot qui, s'il le submergeait, ferait sauter le pivot de toute leur défense européenne. Derrière son rempart de montagnes, la Bohême, qui commande les accès du moyen Danube, est le réduit de l'Europe centrale. Dans sa destinée est en jeu le sort de toute l'Europe centrale, sa liberté ou son asservissement au germanisme. C'est ce problème, auquel l'issue de la guerre de 1870 donnait une acuité nouvelle, qui est au fond de toute l'œuvre de M. Denis. Elle en présente les deux aspects, l'allemand et le slave, qui est ici surtout tchèque. Dans la conclusion de la *Fin de l'indépendance bohême*, il voit encore la solution par un compromis où « Tchèques et Allemands auront des sacrifices égaux à faire » (t. II, p. 666). Il ne croyait pas à la disparition de la monarchie autrichienne, et il ne la souhaitait pas. Dans les tout derniers jours de juillet 1914, il se refusait encore à croire qu'elle ferait la folie de se river pour toujours à l'Allemagne et de courir pour elle la terrible aventure de la guerre. Dès qu'elle s'y fut jetée ou laissé jeter, il reconnut que l'alternative

était : domination germanique ou affranchissement des Slaves par la destruction de l'Autriche-Hongrie. Nul plus que lui n'a contribué par son travail de guerre, ses livres, ses conférences, ses articles, à faire comprendre au public cet aspect nouveau du problème dont depuis trente-cinq ans ses grands ouvrages avaient retracé les origines et le développement. Mais il n'a désespéré de l'Autriche qu'après qu'elle se fut abandonnée elle-même et au moment où son maintien, sous quelque déguisement que ce fût, ne pouvait plus signifier que la mainmise de l'Allemagne sur l'Europe centrale, c'est-à-dire le plus grand péril pour les Slaves, mais aussi et surtout pour la France.

M. Denis n'a jamais été un historien impassible. Nul n'a eu plus que lui le souci de la vérité scientifique et de l'impartialité historique. Mais, à son sens, impartialité ne signifiait pas indifférence, et, entre le bien et le mal, les intentions droites et les intrigues perfides, il ne se croyait pas le droit de rester ou même de paraître neutre. Il avait pour le travail minutieux et précis des érudits beaucoup de respect, mais il ne se sentait, quant à lui, attiré que vers les vastes sujets où se découvre à l'historien toute la vie, toute l'âme d'un peuple. Ses dons littéraires, où il aimait à voir l'héritage latin de sa ville natale de Nîmes, l'y servaient à souhait : composition élégante et ferme, analyse psychologique pénétrante et fine, style très souple et varié, abondant en trouvailles pittoresques, en comparaisons ingénieuses, en traits piquants; la richesse de sa nature, un sentiment profond de la poésie et de la musique, l'intelligence et le goût des problèmes religieux ou philosophiques donnent à tel chapitre de la *Fin de l'indépendance bohême* ou de la *Formation de l'Empire allemand* la rare valeur d'un tableau achevé d'histoire de la civilisation. Les livres de M. Denis ont le grand mérite de faire réfléchir et penser. Certains les trouvaient un peu trop passionnés. Il reconnaissait de bonne grâce que l'enthousiasme ou l'indignation l'entraînait parfois un peu plus loin qu'il n'eût voulu. Mais la sûreté de ses jugements n'en souffrait guère. Le plus grand éloge qu'on puisse faire de son œuvre, n'est-ce pas qu'elle donne aujourd'hui encore dans toutes ses parties, et certaines datent de trente ou trente-cinq ans, une impression de solidité, de force, de vérité ou de vie?

Pendant la guerre, le devoir civique s'imposa à M. Denis sous une nouvelle forme : expliquer au peuple français le sens et l'enjeu de la lutte, rassurer sa conscience, tremper son courage, lui montrer pourquoi la victoire était certaine et comment il faudrait en user. Avec M. Durkheim, il publia d'abord la lumineuse brochure *Qui a voulu la guerre?* qui démontrait scientifiquement la préméditation de l'attaque allemande. Ensuite, il écrivit sa *Guerre*, qui fut pour tant d'entre nous une révélation. Plein d'un sujet qui était l'étude de toute sa vie, il rédigeait d'un jet, sans presque se corriger, avec une facilité, une verve, un élan, que jamais encore on ne lui avait vus, achevant en quelques semaines, improvisant presque ce livre qui soutient sans

fléchir, et presque avec avantage, la comparaison avec les savants ouvrages d'autrefois, sans lesquels d'ailleurs il n'aurait pas pu l'écrire. Ses trois autres livres de guerre, faits de même, ont les mêmes qualités et ont eu le même succès. Cependant il se prodiguait dans les conférences, dans les réunions consacrées aux questions slaves, il donnait la vie à l'Institut d'études slaves de la Sorbonne en y organinisant, dans les hivers 1915-1916 et 1916-1917, des séries de leçons publiques consacréee aux peuples slaves, il fondait, en 1917, le *Monde slave*, qui vécut un an, et dont aucun numéro mensuel n'a paru sans au moins un article de lui, il écrivait pour le Comité d'études fondé en 1917 pour préparer les dossiers de la délégation française à la Conférence de la Paix des notes sur les pays rhénans et sur la Pologne. Si l'on songe qu'à la déclaration de guerre il avait plus de soixante-cinq ans, que depuis des années il se sentait fatigué et mal portant, qu'au premier mois de la guerre son plus jeune fils avait été tué et que peu de mois après son gendre tombait à son tour, on admirera, comme les ont admirées tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre, tant d'énergie, de puissance de travail, d'abnégation civique.

Il avait été l'historien des Tchèques; il devint, à la guerre, l'ardent défenseur de leur droit à l'indépendance, et il est un de leurs libérateurs. Fort bien averti de la situation dans le pays et dans la monarchie, il lança, le 1er mai 1915, le premier numéro de la *Nation tchèque*, revue de quinzaine qu'il a dirigée et nourrie d'articles pendant deux ans, pour la remettre ensuite, l'œuvre préparatoire accomplie, aux mains de M. Beneš, alors secrétaire général du Conseil national des pays tchécoslovaques. « Elle nous a », disait la rédaction de la *Nation* en prenant congé de ses lecteurs, la tâche accomplie, au mois d'août 1919, « gagné la base sur laquelle nous avons pu construire tout notre système de propagande pour arriver à l'indépendance politique ». Elle ajoutait justement : « Si M. Denis a travaillé pour la Bohême, il n'a, au fond, travaillé que pour la France... Si l'on examine le problème des relations franco-tchèques actuelles, partout, dans tous les domaines, le nom de M. Denis apparaît ». Lorsqu'en 1872 Palacky, le patriarche de la nation tchèque, accueillait affectueusement le jeune Français qui, de si loin, venait s'instruire dans cette histoire tchèque, qu'il n'avait pu lui-même mener que jusqu'en 1526, il se préparait, sans le savoir, un continuateur, et à sa nation un libérateur. Traduite en tchèque, l'histoire de Bohême de M. Denis est tenue là-bas pour une histoire nationale. Dans ses moments d'hésitation et de doute, le courage tchèque s'est relevé à sentir qu'au dehors un grand savant, un grand ami s'occupait de la nation oubliée et opprimée. Tout pénétrés de l'irrésistible sympathie qui, dès l'abord, avait porté le patriote français vers le peuple slave qui a le plus rudement subi et le plus énergiquement arrêté les assauts du germanisme, le descendant des fidèles des Églises du Désert vers la nation de Hus et des « combattants de Dieu », ses livres avaient, en Occident, gagné aux Tchèques l'estime des gens instruits. Sans le travail de M. Denis, celui de l'avant-

guerre et celui de la guerre, l'idée de l'indépendance tchécoslovaque, c'est-à-dire de la destruction de l'Autriche-Hongrie, qui heurtait tant d'intérêts et surtout tant de préjugés, se serait-elle imposée aux nations et aux diplomaties? Sans lui, en tout cas, la France n'occuperait pas dans l'amitié de la nouvelle République tchécoslovaque la place hors de pair qu'elle y tient. Le service que M. Denis a rendu ainsi à la France par l'œuvre de toute sa vie, combien de Français le connaissent? A peine réunie, l'Assemblée nationale de la République tchécoslovaque indépendante lui envoyait une adresse de reconnaissance : « Si, jusqu'à cette guerre terrible, vos œuvres étaient la propriété plutôt des classes intellectuelles, pendant cette guerre elles se sont répandues dans les maisons des ouvriers et des artisans des villes et dans celles des paysans de nos villages. Notre peuple entier le lisait pieusement, comme des livres sacrés... Aux premiers jours de notre bonheur, nous nous empressons de vous exprimer l'amour de toute la nation, nous nous inclinons respectueusement devant vous et vous souhaitons de vivre longtemps en bonne santé et en pleine force, pour que nous puissions, par des actes accomplis dans notre libre République, sous votre judicieux regard, vous prouver que nous n'étions pas indignes de votre travail et de votre amour. »

Le simple professeur qui recevait cet exceptionnel témoignage du respect et de l'affection de tout un peuple avait eu une carrière unie, régulière, heureuse, rien de plus : dans plusieurs lycées, à la Faculté des lettres de Grenoble en 1882, à celle de Bordeaux en 1886, depuis 1895 à la Sorbonne, où le sûr jugement de M. Liard l'avait appelé à suppléer dans la chaire d'histoire moderne et contemporaine M. Rambaud, auquel il succéda en 1905. Vers la fin de 1919, il eut la grande joie de voir se réaliser un rêve qu'il caressait depuis de longues années, s'ouvrir sous sa direction un Institut d'études slaves destiné à coordonner et à multiplier les enseignements slaves à Paris, à faire de Paris le centre étranger des études slaves. Il comptait s'y consacrer tout entier et peut-être écrire en même temps cette *Histoire de Russie* dont il parlait volontiers et qui, conçue sur le modèle de sa *Grande Serbie*, aurait rendu d'immenses services à notre opinion mal éclairée et souvent désorientée.

A la fin de l'année scolaire 1919-1920, il prit un congé d'un an, préface de la retraite. Les Universités de Prague et de Belgrade lui avaient demandé de venir chacune pendant quelques mois occuper l'une de leurs chaires : en même temps qu'un devoir patriotique, c'était pour lui un bonheur de répondre à leur appel, de revoir désormais libres et assurés de l'avenir ces peuples slaves qu'il avait aimés et aidés alors qu'ils étaient faibles et opprimés. L'accueil qu'il reçut à Prague a frappé tous ceux qui y ont assisté : connaissant sa réputation, ils ne s'attendaient pourtant pas à pareille explosion d'enthousiasme et d'amour. Lui-même en resta surpris; ce fut sa dernière grande joie. Le voyage avait été assez pénible. Pour répondre à tout ce qu'on attendait de lui,

leçons, conférences, manifestations françaises, il se prodigua plus que ne le permettaient ses forces. Au bout de six semaines, il lui fallut quitter Prague, où il avait projeté de passer trois mois et, au lieu de la route de Varsovie, prendre celle de Paris où il devait subir une opération. Celle-ci parut d'abord avoir réussi, mais brusquement le mal s'aggrava et l'emporta, deux jours après qu'il avait accompli sa soixante-douzième année.

« Si, pour l'homme qui a consacré toute sa vie à lutter pour des idées, il n'est pas de plus haute récompense que d'assister à leur triomphe; si, pour le savant qui n'a jamais voulu être qu'un savant, il n'est pas de plus rare fortune que de voir ses conclusions vérifiées par l'expérience et transformées en principes d'action et de vie, M. Denis reçoit aujourd'hui la plus haute des récompenses et connaît la plus rare des fortunes. » De ces paroles que la *Nation tchèque* lui consacrait, il y a deux ans, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, rapprochons ces passages de sa lettre au président Masaryk, écrite le 1er décembre, au moment de repartir pour la France : « J'ai eu l'occasion de dire que mon voyage à Prague avait été pour moi un rêve... Je serais presque gêné de la disproportion qui existe entre mes services réels et le souvenir qu'on veut bien en garder ici, si je ne savais que ce n'est pas à ma personne que s'adressent les hommages qui viennent vers moi, mais à ma patrie bien-aimée... J'espère que quelque temps de repos en France rétablira ma santé. Je voudrais alors revenir et reprendre mes voyages et mes études... Si cependant mon espoir ne se réalisait pas, je n'aurais pas à me plaindre de la fortune. » Si son œuvre, en effet, n'était pas achevée, il savait du moins qu'elle était complète. Le vide que fait sa mort ne sera pas comblé : sa direction, ses conseils, son expérience, son autorité étaient encore indispensables. Mais il survivra dans ses livres, qui, de longtemps, ne seront pas dépassés, dans ses créations, que continuera d'animer sa pensée, dans le noble exemple d'une vie toute de probité scientifique et de haute dignité morale, et dans les services inestimables qu'il a rendus à son pays.

Louis Eisenmann.

— M. le comte Robert de Lasteyrie, membre de l'Institut, président du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes, est mort le 29 janvier 1921; nous lui consacrerons une notice dans notre prochaine livraison.

— M. l'abbé Giraud a soutenu ses thèses pour le doctorat ès lettres en Sorbonne en novembre dernier; elles sont intitulées : *Essai sur l'histoire religieuse de la Sarthe de 1789 à l'an IV* et *Levées d'hommes et acheteurs de biens nationaux dans la Sarthe en 1793*. Elles ont valu à leur auteur le grade de docteur avec la mention très honorable. — Le Conseil de l'Université a décerné à M. l'abbé Giraud le prix triennal de 3,000 fr. fondé par Mme la marquise Arconati-Visconti, en mémoire de son père Alphonse Peyrat.

Italie. — L'Institut royal des sciences, lettres et arts de Venise a formé le dessein de composer un Supplément italien au Glossaire de Ducange; on y réunira les mots qui manquent dans Ducange et qui sont fournis par des diplômes, chartes et autres documents semblables entre 476 et 1321. MM. Crescini, Lazzarini, Medin et Tamassia se sont associé, pour ce travail, M. Ussani, professeur à l'Université de Padoue. Cette initiative, qu'on ne saurait trop encourager, rendra plus facile la tâche, beaucoup plus lourde, que s'est imposée l'Association internationale des Académies. Comme on le sait en effet, cette Association a décidé en principe de refondre entièrement le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis.*

— La *Nouvelle Revue d'Italie*, fondée à Rome par M. H. Mereu, est maintenant dirigée par MM. Mignon et Lémonon, deux spécialistes des questions italiennes, qui donneront à cette publication un nouvel intérêt et lui assureront une large diffusion.

— Depuis 1915 paraît à Rome, sous les auspices du « Ministero delle Colonie », un *Notiziario archeologico* où l'on rend compte des fouilles et découvertes opérées par les Italiens dans la Libye et la Tripolitaine.

— Le Dr Thomas Ashby a résumé les découvertes archéologiques faites récemment en Italie, surtout en Sicile et en Sardaigne, en deux longs articles insérés dans le supplément littéraire du *Times*, le 15 et le 22 janvier 1920.

Roumanie. — Nous avons le très vif regret d'annoncer, un peu tardivement, la mort d'un de nos plus anciens et fidèles collaborateurs, M. Alex.-D. Xénopol, un des premiers historiens de la Roumanie. Nous lui consacrerons une notice dans notre prochaine livraison.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Blanchet (*Adrien*). Mémoires et notes de numismatique, 2e série, 137.
Curtis (*L.*). The commonwealth of nations, 306.
Estève (*Louis*). L'hérédité romantique dans la littérature contemporaine, 2e édit., 334.
Hill (*J. F.*). Coins and medals, 147.
Lange (*Christian L.*). Histoire de l'internationalisme, 131.
Lévy (*Raphaël-Georges*). La juste paix ou la vérité sur le traité de Versailles, 140.
Marshall (*R. L.*). The historical criticism of documents, 338.
Maunier (*René*). Manuel bibliographique des sciences sociales et économiques, 132.
Schrader. Voir *Vivien de Saint-Martin*.
Stern (*Alfred*). Geschichte Europas von 1848 bis 1871, t. I et II, 316.
Study manual for european history, 137.
Thorndyke (*Lynn*). Medieval Europe, 137.
Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et la Hongrie, 335.
Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et la Turquie, 335.
Vignaud (*Henry*). The Columbian tradition of the discovery of America and of the part played therein by the astronomer Toscanelli, 107.
Vivien de Saint-Martin et *Schrader*. Atlas universel de géographie, 334.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Corbett (*Julian S.*). Naval operations. T. I : To the battle of the Falklands, 326.
Groos (*O.*). Der Krieg in der Nordsee, 338.
Kautzky. Comment s'est déclanchée la guerre mondiale, 139.
Newbolt (*Henry*). A naval history of the war, 1914-1918, 338.
Pierrefeu (*Jean de*). Trois ans au Grand Quartier général, par le rédacteur du communiqué, 139.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Carcopino (*J.*). La loi de Hiéron et les Romains, 103.
Frazer (*J. G.*). Folklore in the Old Testament, 98.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Colani (*T.*). En Prusse il y a trente ans, 1886-1888, 324.
Complot (le) germano-bolcheviste, 335.
Gooch (*G. P.*). Germany and the french Revolution, 97.
Huard (*Gustave*). L'évolution de la bourgeoisie allemande, 312.

HISTOIRE D'AUTRICHE.

Hauf-Hof-und Staats Archiv in Wien, 134.
Leger (*Louis*). Histoire de l'Autriche-Hongrie, nouvelle édition, 141.

HISTOIRE DE CHINE.

Hovelaque (*E.*). La Chine, 151.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Almanach catholique français pour 1921, 337.
Baudrillart (Mgr *Alfred*). Benoît XV, 138.
Leman (*Auguste*). Urbain VIII et la rivalité de la France et de la maison d'Autriche de 1631 à 1635, 115.
— Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires de France de 1624 à 1634, 115.
Lemmens (*P. Leonhard*). Die Heidenmissionen des Spætmittelalters, 150.
Little (*A. G.*). A Guide to the franciscan studies, 147.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Burnam (*John M.*). Palæografia iberica, 2e fasc., 148.

Echegaray (*José*). Recuerdos, 127.
Marin (*Fernando*), abad de Nájera. Voir *Pacheco y de Leyva* (*Enrique*).
Pacheco y de Leyva (*Enrique*). La politica española en Italia. Correspondencia de don *Fernando Marin*, abad de Nájera, con Carlos I. T. I : 1521-1524, 113.

HISTOIRE DE FRANCE.

Aubert (*Marcel*). Noyon et ses environs, 139.
Aulard (*Alphonse*). La Révolution française et le régime féodal, 79.
Bauer (*W.*). Un Allemand en France sous la Terreur. Souvenirs de *Frédéric-Chrétien Lauckhard*, 1792-1794, 94.
Bémont (*Charles*). La Guyenne pendant la domination anglaise, 1152-1453, 147.
Boinet (*Amédée*). Saint-Quentin, Verdun et Saint-Mihiel, 139.
Boyé (*Pierre*). Lettres inédites du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, à Jacques Hulin, son ministre en cour de France, 1733-1766, 142.
Dehérain (*Henri*). Silvestre de Sacy et ses correspondants, 141.
Denys-Buirette (*A.*). Les questions religieuses dans les cahiers de 1789, 84.
Dubreuil (*Léon*). L'idée régionaliste sous la Révolution, 83.
Ducros (*Louis*). Jean-Jacques Rousseau, t. III, 77.
Enlart (*Camille*). Hôtels de ville et beffrois du nord de la France, 139.
Fabre d'Églantine. Œuvres politiques; publ. par *Ch. Vellay*, 93.
Godefroy (*Jean-E.*). Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, 87.
Grente (abbé *Joseph*). Les martyrs de septembre 1792 à Paris, 86.
Haarhoff (*Théodore*). Schools of Gaul, 105.
Hugues (*Pierre-Edmond*). Un impôt sur le revenu sous la Révolution. Histoire de la contribution patriotique dans le Bas-Languedoc, 82.
Kastener (*Jean*). Reubell à Plombières, 142.
Lauckhard (*Frédéric-Chrétien*). Souvenirs; trad. par *W. Bauer*, 94.
Lavisse (*Ernest*). Histoire de France contemporaine, t. I, par *Ph. Sagnac*; t. II par *G. Pariset*, 337.
Lemasson (*Auguste*). Actes des prêtres insermentés du diocèse de Saint-Brieuc, guillotinés en 1794 ou déportés à Rochefort et à l'île de Ré, 146.
Livret de l'étudiant pour l'Université de Paris, 1921, 189.
Marion (*Marcel*). Histoire financière de la France depuis 1715. T. II : 1789-1792, 81.
Mathiez (*Albert*). Danton et la paix, 92.
— Études robespierristes. La conspiration de l'étranger, 91.
Mathorez (*J.*). Les étrangers en France sous l'ancien régime, t. I, 122.
Montesson. Publications faites par Marie-Charles, vicomte de Montesson, 145.
Pariset (*G.*). Voir *Lavisse* (*Ernest*).
Poulet (*Henry*). L'esprit public à Thann pendant la Révolution, 142.
Pouthas (*Charles-H.*). Les élections de Guizot dans le Calvados, 144.
Ramon (*Gabriel-G.*). Frédéric de Dietrich, premier maire de Strasbourg, 89.
Ricaud (abbé). Un régime qui finit, 144.
— La Bigorre et les Hautes-Pyrénées pendant la Révolution, 145.
Robin (*Joseph*). Le roi de la Vendée, François-Athanase Charrette, lieutenant général de l'armée royale, 1763-1796, 96.
Rosnoblet-Schutzenberger (*H.*). Autour du poêle, 144.
— Gens d'Alsace, 144.
Sageret (*Émile*). Le Morbihan et la chouannerie morbihannaise sous le Consulat, 96.
Sagnac (*Ph.*). Voir *Lavisse* (*Ernest*).
Sevestre (*Émile*). Étude critique des sources de l'histoire religieuse de la Révolution en Normandie, 1787-1801, 88.
Stewart (*H.-F.*). Les lettres provinciales de Blaise Pascal, 335.
Vellay (*Charles*). L'élite de la Révolution. Œuvres politiques de *Fabre d'Églantine*, 93.
Waquet (*Henri*). Vieilles pierres bretonnes, 145.
Webster (*Nesta H.*). The french Revolution; a study in democracy, 78.
Welvert (*Eugène*). Le secret de Barnave. Barnave et Marie-Antoinette, 90.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

A good short debate between winner and waster, 148.
Baldwin (*J. Fr.*). Voir *Leadam* (*I. S.*).
Ballard (*Adolphus*). An eleventh century inquisition of Saint-Augustine's, Canterbury, 66.
Barker (*Ernest*). Ireland in the last fifty years, 1866-1918, 304.

Blackman (*John*). Henry VI; trad. par *M. James*, 71.
Book (the) of Common prayer; édit. *J. N. Dalton*, 277.
Boutet de Monvel (*Roger*). Grands seigneurs et bourgeois d'Angleterre, 291.
Bradley (*Harriett*). The enclosures in England, 287.
Braithwaite (*William C.*). The beginnings of Quakerism, 277.
Browne (*G. F.*). The venerable Bede, 266.
Buick (*T. Lindsay*). The treaty of Waitangi, or how New Zealand became a British colony, 305.
Burgess (*Walter H.*). John Robinson, pastor of the Pilgrim fathers, 276.
Burrage (*Champlin*). An answer to John Robinson of Leyden by a fellow puritan, 276.
Butler (*William F. T.*). Confiscation in irish history, 302.
Cannon (*Henry Lewin*). The great roll of the Pipe, 1241-1242, 69.
Chapman (*A. B. Wallis*). The black book, Southampton, 1388-1620, 74.
Cunningham (*W.*). Monuments of english municipal life, 338.
Cutts (*Edward L.*). Parish priests and their people in the middle ages in England, 271.
Czarnowski (*S.*). Le culte des héros et ses conditions sociales. Saint Patrick, héros national de l'Irlande, 298.
Dalton (*John Neale*). The Book of common prayer, 277.
Daniels (*George W.*). The early english cotton industry, 288.
Davies (*James Conway*). The baronial opposition to Edward II, 284.
Deanesly (*Margaret*). The Lollard Bible and other medieval biblical versions, 269.
Dicey (*Albert V.*) et *Rait* (*Robert S.*). Thoughts on the union between England and Scotland, 298.
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, fasc. 13 (Angleterre), 146.
Duffy (*George Gavan*). La République d'Irlande et la presse française, 304.
Dunlop (*Robert*). Ireland under the Commonwealth, 301.
Farrer (*William*). An outline itinerary of king Henry I, 279.
— Early Yorkshire charters, 68.
— Feudal Cambridgeshire, 68.
Field (*John Edward*). The english liturgies of 1549 and 1661, 278.
Filliatre (*Charles*). Gerberon, éditeur janséniste des œuvres de saint Anselme, 267.
Filliatre (*Charles*). La philosophie de saint Anselme, 266.
Fletcher (*J. S.*). The Cistercians in Yorkshire, 267.
— Leeds, 148.
— Sheffield, 148.
Fortescue (*J. H.*). A history of the British army, t. IX et X, 289.
Gasquet (cardinal). A history of the Venerable english College, Rome, 272.
Gillespie (*James E.*). The influence of oversea expansion of England to 1700, 292.
Gilson (*Julius P.*). A student's guide to the mss. of the British Museum, 147.
Gidden (*Henry W.*). The letters patent of Southampton. T. II : 1415-1617, 74.
Graham (*John W.*). The faith of a Quaker, 277.
Gras (*Norman Scott Brien*). The early english customs system, 286.
Hamilton (Lord *Ernest*). The irish rebellion of 1641, 302.
Hammond (*J. L.* et *Barbara*). The skilled labourer, 1760-1832, 124.
Hassall (*Arthur*). British history chronologically arranged, 146.
Hickson (Miss). Ireland in the seventeenth century, 301.
Hill (*Ninian*). The story of the scottish church from the earliest times, 296.
Holloway (*Henry*). The Reformation in Ireland, 300.
Horrocks (*J. W.*). The assembly books of Southampton. T. I : 1602-1608, 74.
Hughes (*Edward A.*). Britain and Greater Britain in the nineteenth century, 304.
Hyland (*St. George Kieran*). A century of persecution under Tudor and Stuart sovereigns, 76.
James I. The political works; publ. par *Ch. H. Mac Ilwain*, 75.
James (*M.*). Voir *Blackman* (*John*).
Jenkins (*Claude*). Ecclesiastical records, 147.
Jenks (*Edward*). The government of the British empire, 1917, 304.
Jones (*H. S. V.*). Spenser's defense of Lord Grey, 147.
— (*Paul van Brunt*). The household of a Tudor noble man, 291.
— (*Rufus M.*). The story of George Fox, 276.
Keiser (*Albert*). The influence of Christianity on the vocabulary of old english poetry, 147.
Kingsford (*Charles Lethbridge*). Voir *Stonor*.
Leadam (*I. S.*) et *Baldwin* (*J. Fr.*).

Select cases before the king's Council, 1243-1482, 71.
Mac Even (*Alexander R.*). A history of the church of Scotland, 297.
Mac Ilwain (*Charles Howard*). Voir *James I.*
Mackie (*R. F.*). Scotland, from the earliest times to the death of Scott, 297.
Mac Neill (*J. G. Swift*). The constitutional and parliamentary history of Ireland till the Union, 303.
Manning (*Bernard*). The people's faith in the time of Wyclif, 271.
Mason (*Arthur James*) What became of the bones of saint Thomas? 268.
— (*Thomas*) et *Nightingale* (*B.*). New light on the Pilgrim story, 276.
Masterman (*J. H. B.*). Birmingham, 148.
Menzies (*Lucy*). St. Columba of Iona, 265.
Moore (*Norman*). The history of S. Bartholomew's hospital, 293.
Morison (*J. L.*). British supremacy and Canadian self-government, 305.
Mowat (*R. B.*). Henry V, 280.
Murray (*Robert H.*). A short guide to some mss. in the library of Trinity College, Dublin, 147.
Neilson (*N.*). A terrier of Fleet, Lincolnshire, 70.
Nightingale (*B.*). Voir *Mason* (*Thomas*).
O'Brien (*George*). The economic history of Ireland in the eighteenth century, 303.
— The economic history of Ireland in the seventeenth century, 303.
O'Donnell (*Manus*). Life of Columcille; publ. par *A. O'Kelleher* et *G. Schœpferle*, 265.
O'Donoghue. The story of Bethlehem hospital from its foundation in 1247, 295.
O'Kelleher (*A.*) et *Schœpferle* (*G.*). Voir *O'Donnell* (*Manus*).
Orpen (*Goddard Henry*). Ireland under the Normans, t. III et IV, 299.
Palgrave (*Francis*). Collected historical works; publ. par Sir *Inglis Palgrave*, t. I et II, 278.
Penney (*Norman*). The household account book of Sarah Fell of Swarthmoor Hall, 277.
Pilgrim (the) Fathers; their history and their connection with Southampton, 1620-1920, 276.
Pollard (*A. F.*). The evolution of Parliament, 285.
Pollen (*John Hungerford*). The english Catholics in the reign of Queen Elizabeth, 1558-1580, 273.
Prentout (*Henri*). Histoire d'Angleterre, 146.
Rait (*Robert S.*). Voir *Dicey* (*Albert V.*).
Roberts (*K.* et *R.*). Peterborough, 147.
Round (*John H.*). Rotuli de dominabus et pueris et puellis de XII comitatibus, 1185, 69.
Salmon (*A. L.*). Plymouth, 147.
Salzman (*L. F.*). Henry II, 279.
Samuel (*Arthur Michael*). The herring; its effects on the history of Britain, 288.
Saurat (*Denis*). La pensée de Milton, 282.
— Blake and Milton, 282.
Schœpferle (*G.*). Voir *O'Kelleher* (*A.*).
Scott (*Archibald B.*). St. Ninian, apostle of the Britons and Picts, 264.
— The Pictish nation, its people and church, 264.
Stead (*T.*). Itinerarium regis Ricardi, 147.
Stonor. The Stonor letters and papers, 1290-1483; publ. par *Ch. L. Kingsford*, 72.
Tait (*James*). The chartulary or register of the abbey of St. Werburgh, Chester, 67.
Temperley (*Gladys*). Henry VII, 281.
Terreur rouge (la) en Irlande : les massacres de Dublin, 304.
Terry (*Charles Sandford*). A history of Scotland to the disruption, 1843, 297.
Tout (*T. F.*). The captivity and death of Edward of Carnarvan, 281.
— Chapters in the administrative history of medieval England, 283.
Trotter (*Eleonor*). Seventeenth century life in the country parish, 291.
Twemlow (*J. A.*). Liverpool town books. Vol. I : 1550-1571, 72.
Unwin (*George*). Finance and trade under Edward III, 286.
Usher (*Abbott Payson*). An introduction to the industrial history of England, 287.
— (*Roland G.*). The Pilgrims and their history, 275.
Villard (*Léonie*). La femme anglaise au XIXe siècle et son évolution, d'après le roman anglais contemporain, 148.
Westlake (*H. F.*). The parish guilds of mediæval England, 270.
Whitney (*J. P.*). The episcopate and the Reformation, 274.
Williams (*Llewellyn*). The making of modern Wales, 295.
Wilson (*James M.*). The Worcester liber albus, 337.
Wood (*H.*). A guide to the records deposited in the P. Record office of Ireland, 148.
— (*William*). Select British documents of the Canadian war of 1812, 305.

Woolley (*Reginald Maxwell*). The « Officium » and « Miracula » of Richard Rolle of Hampole, 268.
Wylie (*James Hamilton*). The reign of Henry V. T. II : 1415-1416, 280.

HISTOIRE D'ITALIE.

Alazard (*Jean*). Or san Michele, 139.
Hourticq (*Louis*). La jeunesse de Titien, 110.
Roper (*Esther G.*). Select extraits illustrating Florentine life, 147.

HISTOIRE D'ORIENT.

Bareilles (*Bertrand*). Un Turc à Paris, 1806-1811; relation de voyage et de mission de Mouhib Effendi, ambassadeur extraordinaire de Sélim III, 335.
Czaplicka (*M. A.*). The Turks of Central Asia in history and at the present day, 119.
Inostranzev. Iranian influence on moslem literature; trad. du russe par *G. K. Nariman*, 149.
Massé (*H.*). Essai sur le poète Saadi, 149.
Miller (*William*). The latin Orient, 147.
Nariman (*G. K.*). Voir *Inostranzev*.
Quackenbos (*G. P.*). The sanskrit poems of Mayurâ, with Bâna's Candiçataka, 150.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Blook (*P. J.*). Willem de eerste, prins van Oranje, 2e partie, 309.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Daudet (*Ernest*). L'avant-dernier Romanoff : Alexandre III, 129.
Destrée (*Jules*). Les fondeurs de neige, 333.
Duchesne (*E*). Le Stoglav ou les Cent chapitres, 339.
Verstraete (*Maurice*). Mes cahiers russes, 333.

HISTOIRE DE SUISSE.

Gagliardi (*E.*). Der Anteil der Schweizer an den italienischen Kriegen, 1494-1516, t. I, 307.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

BOISSONNADE (P.). Le mouvement commercial entre la France et les îles Britanniques au XVIe siècle; *suite et fin* 1

GANSHOF (François-L.). Étude sur l'administration de la justice dans la région bourguignonne, de la fin du Xe siècle au début du XIIIe 193

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

COMBET (Joseph). Les fêtes à Nice sous le premier Empire. 257

HALPHEN (Louis). Études critiques sur l'histoire de Charlemagne. VII et VIII 28, 219

LEDEUIL D'ENQUIN (J.). Captivité en France de Georges d'Autriche, grand-oncle de Charles-Quint, 1541-1543 248

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de France. Révolution, par Rod. REUSS . . . 77

Histoire de Grande-Bretagne, par Ch. BÉMONT . . . 66, 264

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

BLOK (P.-J.). Willem de eerste, prins van Oranje, 2e partie (**Albert Waddington**) 309

CARCOPINO (J.). La loi de Hiéron chez les Romains (**A. Piganiol**) 103

COLANI (T.). En Prusse il y a trente ans, 1886-1888 (**Chr. Pfister**) 324

CORBETT (Sir Julian S.). Naval operations. T. I : To the battle of the Falklands (**Joannès Tramond**) . . . 326

CZAPLICKA (M.-A.). The Turks of Central Asia in history and in the present day (**Gaston Cahen**) 119

DAUDET (Ernest). L'avant-dernier Romanoff : Alexandre III (**E. Duchesne**). 129

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1920.]

Pages

DESTRÉE (Jules). Les fondeurs de neige. Notes sur la révolution bolchevique à Pétrograd pendant l'hiver 1917-1918 (**E. Duchesne**) 332

ECHEGARAY (José). Recuerdos (**Jean Régné**) 127

FRAZER (Sir J.-G.). Folklore in the Old Testament (**Ch. Guignebert**). 98

GAGLIARDI (E.). Der Anteil der Schweizer an den italienischen Kriegen, 1494-1516 ; t. I (**V. van Berchem**). 307

HAARHOOF (Théodore). Schools of Gaul (**Ch. Lécrivain**) . 105

HAMMOND (J.-L. et Barbara). The skilled labourer, 1760-1832 (**P. Devinat**) 124

Haus (das) Hof-und Staats Archiv in Wien (commandant **Weil**). 134

HOURTICQ (Louis). La jeunesse de Titien (**J. Alazard**). . 110

HUARD (Gustave). L'évolution de la bourgeoisie allemande (**Rod. Reuss**) 312

LANGE (Christian-L.). Histoire de l'internationalisme (**Henri Hauser**). 131

LEMAN (Auguste). Urbain VIII et la rivalité de la France et de la maison d'Autriche de 1631 à 1635 (**Jules Gay**) 115

— Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires de France, de 1624 à 1634 (**Id.**) 115

MATHOREZ (J.). Les étrangers en France sous l'ancien régime (**H. Hauser**). 122

MAUNIER (René). Manuel bibliographique des sciences sociales ét économiques (**Id.**) 132

PACHECO Y DE LEYVA (Enrique). La politica española en Italia, 1521-1524 (**Alf. Morel-Fatio**) 113

STERN (Alfred). Geschichte Europas von 1848 bis 1861 ; t. I et II (**Louis Eisenmann**) 316

VERSTRAETE (Maurice). Mes cahiers russes (**E. Duchesne**). 332

VIGNAUD (Henry). The Columbian tradition of the discovery of America (**L. Gallois**) 107

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire d'Autriche-Hongrie (Ch. BÉMONT) 141
Histoire d'Espagne 148
Histoire d'Extrême-Orient (P. MASSON-OURSEL) 149
Histoire de France (Ch. BÉMONT, Ch. DARTIGUE, A. GAZIER, Chr. PFISTER) 141, 335

Pages
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. Bémont, G. Bourgin) . 146, 337
Histoire de Russie (Louis Leger) 339
Histoire générale (F. Baldensperger, Ch. Bémont) . . 137, 334
Histoire de la Guerre (Ch. Bémont, Chr. Pfister) . . . 139

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

BELGIQUE.

1. Académie royale. Bulletin de la classe des lettres . . 163
2. Bulletin de l'Institut historique belge de Rome . . . 164

ÉTATS-UNIS.

1. American historical review (the) 164

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 353
2. Anjou historique (l') 158
3. Annales de la Société des lettres des Alpes-Maritimes. 354
4. Annales révolutionnaires. 152, 340
5. Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français. 340
6. Bulletin du Comité d'études de l'Afrique occidentale . 159
7. Bulletin hispanique. 341
8. Comité des travaux historiques et scientifiques . . . 152
9. Correspondant (le) 155, 349
10. Études. Revue fondée par des PP. de la Cie de Jésus . 156, 349
11. Grande Revue (la) 350
12. Journal des savants. 342
13. Mercure de France 156, 351
14. Polybiblion 343
15. Révolution de 1848 (la) 345
16. Révolution française (la) 153, 345
17. Revue africaine 160
18. Revue critique d'histoire et de littérature 153, 346
19. Revue de Gascogne. 160
20. Revue de l'Anjou 161, 354
21. Revue de l'histoire des religions 347
22. Revue de Paris (la) 157, 351
23. Revue de Saintonge et d'Aunis. 161
24. Revue des Deux Mondes 157, 352
25. Revue des études anciennes. 347
26. Revue historique de Bordeaux 161
27. Revue historique de la Révolution française 154
28. Revue historique et archéologique du Maine 162
29. Revue savoisienne (la). 162

GRANDE-BRETAGNE.

Pages
1. English (the) historical Review. 166, 355
2. History 170
3. Proceedings of the British academy 173
4. Quarterly Review 175
5. Scottish (the) historical Review 175
6. Transactions of the royal historical society 177

ITALIE.

1. Archivio della r. Società romana di storia patria. . . 356
2. Archivio storico italiano 360
3. Archivio storico lombardo 178
4. Atti della r. Accademia dei Lincei 362
5. Nuova rivista storica 186, 362
6. Rendiconti della r. Accademia dei Lincei 363

SUISSE.

1. Bibliothèque universelle et Revue suisse 187

CHRONIQUE.

Allemagne. 189
Autriche. 189
Belgique 190
France 189, 365
Grande-Bretagne 190
Grèce 191
Italie. 191, 371
Roumanie 371
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 372

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

D
1
R6
t.134-135

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY